



# TESIS DOCTORAL

AÑO 2019

**Un écrivain méconnu entre Classicisme et Lumières :  
le chevalier de Mailly**

**MARINA PEDROL AGUILÀ**

**PROGRAMA DE DOCTORADO EN FILOLOGÍA. ESTUDIOS  
LINGÜÍSTICOS Y LITERARIOS: TEORÍA Y APLICACIONES**

**DIRECTORA: DRA. ALICIA YLLERA FERNÁNDEZ**

**CODIRECTOR: DR. JULIÁN MUELA EZQUERRA (Universidad de Zaragoza)**



« Quiconque s'applique aux lettres étant pauvre, demeure toujours pauvre : mais ce qu'il y a de merveilleux, c'est que les Muses ne distinguent point les hommes par la naissance ni par les richesses, & qu'il n'y a que leurs plus assidus courtisans qui soient les plus favorisez. Quelques indigens qu'ils ayent été pendant leurs études, les récompenses s'ensuivent tôt ou tard [...] & si leurs commencemens ont été obscurs & penibles, leurs progrès sont également pleins de douceurs, d'honneur & d'abondance. Au contraire [...] l'homme de guerre manque presque toujours de tout » (Mailly, 1723a : 215-217).

« Tâchons que nôtre ouvrage ressemble à un parterre tout émaillé de différentes fleurs. J'espere qu'il en sera plus beau, parce que la diversité plaît toujours plus que l'unité » (Mailly, 1736 : II, 27).



## TABLE DES MATIÈRES

<b>Introduction .....</b>	<b>9</b>
<b>Première partie .....</b>	<b>21</b>
<b>Vie du chevalier de Mailly .....</b>	<b>21</b>
Un bâtard issu d'une très ancienne et noble famille .....	23
La maison de Mailly .....	23
La branche de Mailly-L'Épine .....	30
Un fils naturel reconnu et apprécié.....	60
Un bâtard légitimé reniant de sa légitimation ?.....	65
Des problèmes d'identification .....	67
Courtisan, homme d'épée et homme de lettres : reconstitution de quelques épisodes dans la vie du chevalier de Mailly.....	75
Mémoires, journaux et annales contemporains .....	75
Noces de Mademoiselle et de Charles II d'Espagne (octobre 1679) .....	79
Jeux à la cour (19 mai 1682).....	80
Affaire Vermandois, premier exil et retour à la cour (juin 1682 - décembre 1682) .....	81
Divertissements à la cour du Dauphin (mai 1683, novembre 1684 et janvier 1686) .....	84
Une adresse à Paris (septembre 1697) .....	85
Une vaisselle volée à Versailles (février 1698) .....	87
Fin des méprises entre les deux chevaliers de Mailly (avril 1699) .....	87
Des problèmes avec la justice et ordre d'exil (avril-mai 1702) .....	87
Un exil à Rouen scandé de retours clandestins à Paris (1702-1713).....	89
Rapprochement vers la famille royale à la fin de sa vie (1722-1723) .....	94
Une carrière militaire difficile à cerner .....	97
<b>Seconde partie .....</b>	<b>101</b>
<b>Œuvre du chevalier de Mailly .....</b>	<b>101</b>
État de la question.....	103
Une production controversée.....	107
L'homme de lettres au temps du chevalier de Mailly .....	107
Une production à demi-avouée .....	109
Hésitations et fausses attributions.....	116

De Méré ou de Mailly ? Les Disgraces des amans, Maximes, sentences et réflexions morales et politiques et Les Aventures de Renaud et d'Armide.....	116
De Mailly ou de Marivaux ? Les Aventures de ***, ou Les Effets surprenans de la sympathie et La Voiture embourbée .....	121
De Mailly ou de Mailly ? <i>Légende du Bouchet</i> .....	122
Des ouvrages sulfureux : La Vestale amoureuse, La Religieuse en chemise, Le Comte de Clare et La France galante.....	122
Des œuvres homonymes : Aventures secretes et plaisantes et La Promenade du Luxembourg .....	124
Étude des différentes éditions et des travailleurs du livre impliqués.....	126
Répertoire alphabétique des éditions des ouvrages du chevalier de Mailly.....	129
Libraires, imprimeurs et éditeurs de l'œuvre du chevalier de Mailly .....	236
Analyse de la production du chevalier de Mailly .....	295
La nouvelle et la nouvelle-petit roman .....	295
Les Disgraces des amans (1690).....	303
Rome galante, ou Histoire secrete sous les regnes de Jules Cesar et d'Auguste (1695) / Les Amours des empereurs romains Jules Cesar et Auguste (1701).....	309
La Religieuse interessée et amoureuse, avec L'Histoire du comte de Clare (1695).....	322
Aventures et lettres galantes, avec la promenade des Tuilleries (1697) .....	332
Les Amours de Maistre Sebastien Grapignan / Sebastien Grapignan. Nouvelle plaisante (1698).....	360
L'Heureux Naufrage, suite des Aventures et lettres galantes (1699) .....	367
Anecdote ou Histoire secrete des Vestales (1700) .....	378
Les Plaisirs de la Vallée-Tissart, avec les Aventures du Chevalier de Bassonville (1705) .....	382
Diverses Aventures de France et d'Espagne. Nouvelles galantes et historiques (1707).....	386
Nouvelles toutes nouvelles (1708).....	414
La Promenade du Luxembourg (1713).....	439
L'Horoscope accomplie [sic], nouvelle espagnole (1713) .....	461
L'Eloge de la chasse, avec plusieurs aventures surprenantes et agréables qui y sont arrivées (1723) .....	471
Aventures galantes, avec la Feste des Tuileries, ou le Bouquet présenté au Roy (1736) .....	488
La nouvelle <i>maillynienne</i> .....	523
La chronique contemporaine .....	552
Le Triomphe de la Bazoche (1698).....	553
<i>Les Eaux d'Aix. Nouvelle divertissante du mois de may 1701 (1701) / Les Bains d'Aix, ou Les Amours secretes des dames qui vont prendre les eaux à Aix-la-Chapelle (1704)</i> .....	557
Les Entretiens des cafés de Paris, et les diferens qui y surviennent (1702).....	570
Le conte merveilleux .....	586
Approche du genre .....	586

Les Illustres Fées, contes galans dédiés aux Dames (1698) .....	594
Recueil de contes galans (1699).....	633
Nouveau Recueil de contes de fées ou Nouveaux Contes de fées (1718 / 1731).....	641
Le conte <i>maillynien</i> .....	689
Les écrits historiques, religieux et pseudo-scientifiques .....	700
Histoire de la republique de Genes (1696) .....	700
<i>La Fille capitaine</i> (1702) / <i>Histoire de la dragone</i> (1703) .....	704
Meditations en vers sur le 'Memento homo'. Rapportées aux caracteres des vices (1704) ..	713
Vie de sainte Elisabeth, patronne des sœurs du tiers ordre de Saint-François (1704 ?) .....	717
Principales Merveilles de la nature (1723).....	718
L'épître laudative et les vers de circonstance .....	722
Épîtres dédicatoires .....	722
Sonnetts publiés dans le <i>Mercure galant</i> .....	736
Les traductions .....	742
La traduction au XVII <sup>e</sup> siècle en France .....	742
La Vie d'Adam (1695).....	748
« Les Aventures de Dom Leandre », <i>Diverses Aventures de France et d'Espagne</i> (1707).....	750
Histoire du prince Erastus, fils de l'empereur Diocletien (1709) .....	754
<i>Le Voyage et les aventures des trois princes de Sarendip</i> (1719).....	760
Survivance et actualité du chevalier de Mailly et de son œuvre .....	767
Perspectives sur sa figure.....	767
Traductions et diffusion en langue étrangère de son œuvre .....	771
Réimpressions à la demande de l'œuvre de Mailly.....	775
Le chevalier de Mailly 2.0 .....	780
<b>Conclusion.....</b>	<b>789</b>
<b>Bibliographie.....</b>	<b>811</b>
<b>Table des abréviations .....</b>	<b>877</b>
<b>Annexes.....</b>	<b>881</b>
L'icnographie [sic] de la ville de Gennes par Louïs Leger de Léspine, et de Mailly .....	883
Index des titres des nouvelles et des contes du chevalier de Mailly .....	885
Testament du comte de Mailly (1664).....	891





# **Introduction**



Ce travail a été réalisé dans le cadre d'un contrat de formation de personnel chercheur pré-doctoral (convocation 2014) signé avec l'Université Nationale d'Éducation à Distance (UNED) et grâce aux aides à la mobilité accordées par cette université, qui m'ont permis de poursuivre mes recherches pendant ces années.

Je m'excuse si j'oublie quelqu'un dans les lignes qui suivent. Il est très difficile d'inclure tout le monde dans ces remerciements, car c'est grâce à l'aide de nombreuses personnes rencontrées pendant mes années de formation que j'ai pu mener cette thèse à terme.

En premier lieu, je sais infiniment gré à mes directeurs, les professeurs Madame Alicia Yllera (*Catedrática emérita* à l'UNED) et Monsieur Julián Muela (*Catedrático* à la Université de Saragosse), pour la confiance qu'ils m'ont accordée en acceptant d'encadrer ce travail doctoral, pour leurs précieux conseils, pour leur disponibilité exceptionnelle et pour tout le temps qu'ils ont consacré à diriger cette recherche. Je suis ravie d'avoir eu la chance de parcourir ce chemin en leur compagnie car, outre leur grand savoir, j'ai énormément apprécié leur bienveillance.

Merci aussi au personnel de la *Escuela Internacional de Doctorado* de l'UNED et particulièrement à Monsieur Salvatore Bartolotta et à Madame Ángela Romera, respectivement directeur et secrétaire du *Programa de Doctorado en Filología*, pour leur dévouement.

Je remercie également Mesdames Mercè Boixareu (*Catedrática emérita* à l'UNED) et Lydia Vázquez (*Catedrática* à l'Université du Pays Basque), ainsi que Monsieur Jean-Christophe Abramovici (Professeur des Universités à Sorbonne Université) pour l'honneur qu'ils me font d'être membres de mon jury de thèse. J'exprime ma reconnaissance à Monsieur Stéphane Pujol (Professeur des Universités à l'Université de Toulouse) et Mesdames Manuela Merino (*Profesora Titular* à l'Université de Jaén) et Ángela Romera (*Profesora Contratado Doctor* à l'UNED) pour avoir bien voulu être suppléants dans ce jury.

J'adresse tous mes remerciements à Monsieur Patrick Wald Lasowski (Professeur des Universités à Paris 8), ainsi qu'à Monsieur Christophe Martin (Professeur des Universités à Sorbonne Université), pour avoir accepté d'être rapporteurs de cette thèse.

Mille mercis à Monsieur Marc Zuili (Professeur des Universités à l'Université de Versailles) pour m'avoir aussi bien accueillie et aidée, lors de mes séjours de recherche à Paris, dans des démarches pratiques et académiques. Un grand merci aussi à Madame Nathalie Rizzonni (Ingénieure de recherche au CELLF 17<sup>e</sup>-18<sup>e</sup>) pour son soutien amical.

Je souhaiterais aussi exprimer ma gratitude aux professeurs du Département de *Filología Francesa* de l'Université de Saragosse qui non seulement ont pris part à ma formation, mais se sont souvent intéressés à mon étape pré-doctorale, et à plusieurs professeurs d'autres départements de cette même université qui m'ont assistée dans des recherches qui dépassaient le cadre de la littérature française.

Et puis, ma pensée va aux travailleurs des archives et des bibliothèques qui ont pris le temps de m'écouter (ou d'échanger des méls avec moi) et de m'aider dans mes investigations. Je tiens à nommer le personnel de la Bibliothèque nationale de France (BnF), spécialement du site de l'Arsenal, celui de la Bibliothèque Mazarine, de la Bibliothèque historique de la Ville de Paris, des Archives nationales du site du CARAN, des Archives départementales de la Sarthe et de la Somme, ainsi que les archivistes de la paroisse de Saint-Sulpice à Paris et de la *Biblioteca e Archivio del Capitolo Metropolitano di Milano*, puis ceux de la *Biblioteca Nacional de España* (BNE) et des bibliothèques universitaires de Californie Los Angeles (UCLA), de Canterbury en Nouvelle Zélande et de l'université Humboldt de Berlin.

Enfin, ce travail doit beaucoup à ma famille, qui m'a accompagnée pendant ces cinq années de Doctorat. Je souhaite remercier particulièrement ma mère pour m'avoir transmis un goût complice de la littérature française et pour sa relecture attentive de cette longue thèse en un temps record. Mes derniers remerciements vont à Miguel, qui m'a soutenue à tous égards et a contribué à la mise en page de mon manuscrit.

\* \* \*

Passionnée, aussi loin que nous nous en souvenions, de langue et de littérature françaises ainsi que de l'histoire et de la culture de ce pays voisin, c'est notre séjour Erasmus à l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3, en 2011-2012, qui a éveillé en nous le goût de la recherche dans ces domaines. Cette expérience véritablement marquante, où nous avons laissé de côté notre souhait de devenir traductrice, fut suivie d'une dernière année de Licence en *Filología Francesa* à l'Université de Saragosse, pendant laquelle nous avons eu la chance de bénéficier d'une bourse de *Colaboración* décernée par le Ministerio de Educación, Cultura y Deporte. Cela nous a permis de nous initier à la recherche en littérature au sein de l'équipe dirigée par M. Julián Muela Ezquerro, dans le projet intitulé *Locus horribilis. Los espacios hostiles en la narrativa francesa y francófona*, financé par le Ministerio de Ciencia e Innovación (FFI 2009-08861) et mené à terme dans le Departamento de Filología Francesa de la Facultad de Filosofía y Letras de la Universidad de Zaragoza. Notre travail consistait à analyser un corpus de nouvelles et de contes français du XVII<sup>e</sup> siècle en quête d'occurrences de *loci horribiles*, afin de les introduire dans la base de données LOCRIIBIL et de combler une lacune existante, car l'équipe de recherche n'avait pas encore exploité ces deux genres littéraires pendant le Grand Siècle. Parmi les nombreux textes sur lesquels nous nous sommes penchée, nous avons été particulièrement attirée par l'énorme production de contes de fées qui eut lieu vers la fin de cette période. Les tâches développées dans le cadre de la bourse de collaboration nous ont certainement fourni un bagage solide et rigoureux pour notre avenir comme chercheuse.

Sur cette base, nous avons préparé pour notre travail de fin de master en *Estudios Franceses y Francófonos* (2013-2014, UNED) une étude sur l'anthroponymie dans les *Histoires sublimes et allégoriques* de M<sup>me</sup> de Murat, l'une des femmes de lettres que mon activité comme boursière de collaboration nous avait découvertes. Le conte était, à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, un produit de création et de consommation essentiellement féminines, où brillèrent les plumes de M<sup>me</sup> d'Aulnoy, M<sup>me</sup> de Murat, M<sup>me</sup> Durand, M<sup>me</sup> d'Auneuil, M<sup>lle</sup> de la Force ou M<sup>lle</sup> Lhéritier. Toutefois, parmi ce grand nombre de conteuses, dont le prestige fut important à l'époque mais qui sont aujourd'hui quasiment

oubliées, quelques hommes de lettres se sont démarqués. Perrault fut le plus célèbre et le plus diffusé par la suite ; il y eut d'autres conteurs comme Préchac ou Fontenelle qui furent sporadiques. Or, le cas du chevalier de Mailly est à souligner puisque, malgré s'être introduit dans un cercle et un genre littéraire surtout animés par des femmes et malgré être devenu l'un des conteurs les plus prolifiques du temps, sa figure est tombée dans l'oubli dès le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle. Au long de notre année de master, nous avons fait quelques recherches ci et là sur Mailly, qui nous ont persuadée que sa figure et son œuvre méritaient de faire l'objet d'une thèse. C'est pourquoi, en octobre 2014, le moment venu d'initier notre doctorat, nous avons laissé en suspens nos travaux sur M<sup>me</sup> de Murat pour nous consacrer au chevalier de Mailly.

Décidée à travailler sur cet auteur mais sans savoir exactement en quelle mesure allait-il nous fournir de la matière, les commencements ont été un peu chancelants. L'axe biographique s'est maintenu plus ou moins inchangé au long des quatre années de doctorat. Or, l'axe qui devait le compléter a traversé plusieurs remaniements depuis le schéma initial. Au début, ce deuxième volet avait pour objectif d'analyser la présence de l'Espagne dans l'œuvre de Mailly et les influences que l'histoire, la littérature et la culture de ce pays-ci auraient eu sur elle. L'on sait déjà que pendant le XVII<sup>e</sup> siècle, l'ascendant espagnol fut décisif sur certains genres littéraires en France. Cette culture suggestive exporta des intrigues, des personnages-type et des cadres exotiques qui oscillent entre *realia* et *mirabilia*. En effet, plusieurs récits des *Diverses Aventures de France et d'Espagne* (1707) et *L'Horoscope accomplie* [sic]<sup>1</sup> (1713) sont situés en Espagne et le héros de *L'Heureux Naufrage* (1699) est un noble castillan. D'ailleurs, l'incipit d'une des nouvelles comprises dans *Diverses Aventures...* reprend *El diablo cojuelo* de Vélez de Guevara, dont Lesage publiera sa célèbre adaptation intitulée *Le Diable boîteux*.

Néanmoins, nos progrès dans la lecture des ouvrages de Mailly ont réorienté l'approche à sa production. Compte tenu de la difficulté qu'il y avait à se procurer une liste complète de ses titres, ainsi que du nombre imprécis mais apparemment considérable d'éditions, l'élaboration d'un répertoire s'avérait absolument nécessaire. En

---

<sup>1</sup> Le substantif « horoscope » était aussi bien masculin (Furetière, 1690 : II, 274) que féminin (*Dictionnaire de l'Académie Française*, 1694 : 564) à l'époque de Mailly. De nos jours il n'est plus correct de l'employer au féminin, d'où l'indication « [sic] » que nous ne signalerons plus dorénavant.

outre, puisque les travaux de recherche sur l'œuvre du chevalier de Mailly semblaient rares et partiels, il était tout à fait logique de proposer une étude d'ensemble. Notre travail de thèse se veut donc une analyse fondamentale de par sa nouveauté et son caractère globalisant ; nous espérons qu'elle fera redécouvrir un auteur et une œuvre oubliés et, surtout, qu'elle servira de point de départ et d'outil à d'autres chercheurs qui s'intéressent à la littérature entre Classicisme et Lumières.

\*\*\*\*\*

Le tournant du XVII<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle est une période encore peu connue de l'histoire littéraire française moderne et le chevalier de Mailly demeure parmi les auteurs relégués dans l'ombre. Les dictionnaires biographiques et littéraires depuis le XIX<sup>e</sup> siècle ont transmis une image très pauvre de lui – généralement réduite à sa date de décès, son parrainage royal et sa bâtardise – qui est parvenue jusqu'à la fin du XX<sup>e</sup> siècle sans aucun changement. Voici quelques exemples de l'état de la question en ce qui concerne la vie de notre auteur :

« Chevalier de cette maison [de Mailly], filleul de Louis XIV et d'Anne d'Autriche, publia plusieurs de ses productions » (Chaudon et Delandine, 1810 : 514).

« Littérateur médiocre, était filleul de Louis XIV, qui le tint sur les fonts avec la reine-mère Anne d'Autriche. Destiné par sa naissance à la profession des armes, il cultiva les lettres par goût, avec plus de zèle que de succès, et mourut à Paris, dans l'obscurité, vers 1724, déjà fort avancé en âge » (Weiss, 1820 : 245).

« Littérateur français, mort à Paris, en 1724. Fils légitime d'un gentilhomme de cette maison et filleul de Louis XIV et d'Anne d'Autriche, il intenta un procès scandaleux à sa famille pour se faire déclarer bâtard, disant qu'il n'y avait que les bâtards qui fussent honnêtes gens, et mourut dans l'obscurité » (J. V., 1860 : 888).

« Littérateur français, mort en 1724. Fils naturel d'un membre de la noble famille de Mailly, il eut Louis XIV pour parrain » (Vapereau, 1866 : s. v. « Mailly »).

« Romancier († 1724), filleul de Louis XIV, était un bâtard de la maison de Mailly » (*Dictionnaire des Lettres françaises*, 1954 : p. 648 et 1996 : 790).

Face à des renseignements si succincts surgit l'évidence de commencer nos recherches sur cet écrivain par sa généalogie et sa biographie. Puis, ces mêmes dictionnaires proposaient des listes de titres et d'éditions publiées par l'auteur. Or, le décalage entre sources étant très important, l'intérêt de dresser un répertoire révisé et exhaustif d'ouvrages et d'éditions apparaît aussi. Cette thèse part ainsi d'un double objectif, que nous développerons en deux axes, afin de mettre en lumière la vie et l'œuvre

d'un auteur assez ignoré de l'histoire littéraire. Nous consacrerons la première partie de notre thèse (« Vie du chevalier de Mailly ») à éclaircir les origines de cette figure qui se présente un peu obscure et qui va poser bien des énigmes. À peine explorée jusqu'à nos jours, la biographie de Mailly avait été sommairement exposée par Gheeraert (2005 : 460-461) en guise d'introduction aux *Illustres Fées* et au *Recueil de contes galans* du chevalier, dans son édition critique de contes merveilleux de plusieurs auteurs de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. Gheeraert propose une brève approche à la vie du chevalier, reconstituée à partir de quelques renseignements fournis par Ledru dans son *Histoire de la maison de Mailly* et à partir des données tirées des paratextes de certains des textes de notre écrivain. Toutefois, il signale une lacune importante à ce sujet : « Faute d'étude biographique, sa vie reste assez mystérieuse » (Gheeraert, 2005 : 460), d'où l'intérêt d'entreprendre cette recherche généalogique et biographique, l'un des piliers de notre thèse.

Le premier chapitre de cette première partie sera consacré à retracer le lignage et à dévoiler toutes les données possibles qui nous mettent sur la piste du contexte familial où naquit Louis de Mailly, fils naturel d'une très ancienne et noble maison de France. La famille de Mailly, dont les origines remontent au XI<sup>e</sup> siècle et dont les membres furent étroitement liés au service des armées du roi, a attiré l'attention de nombreux généalogistes et historiens depuis le XVII<sup>e</sup> siècle, tels que Adrian de la Morlière, Louis Moréri, le père Anselme, Auguste Jal ou Ambroise Ledru. Or, la plupart des travaux concernent la branche aînée de la maison de Mailly ou quelque branche cadette particulièrement importante. Les ouvrages qui se veulent plutôt généraux s'avèrent trop ambitieux et ne peuvent offrir que des touches d'une matière extrêmement riche. Le chercheur qui s'intéresse à la généalogie du chevalier de Mailly se trouve confronté à deux problèmes essentiels. D'une part, la mise en lumière de son ascendance se complique quand on remonte au-delà de son grand-père, Yves de Mailly, fondateur de la branche de L'Épine qui n'appartenait pas à la ligne principale de la famille. Là-dessus les historiens se contredisent souvent et renvoient sans cesse d'une branche à une autre pour expliquer sa filiation. D'autre part, malgré l'exhaustivité des renseignements rapportés par les historiens à propos de la maison de Mailly, la vie et la descendance du chevalier restent inconnues de par sa condition de bâtard, situation qui conduit systématiquement à l'inattention de la part des généalogistes. Une recherche approfondie auprès d'Archives nationales et départementales, ainsi que dans des journaux contemporains de l'auteur devrait tenter de suppléer à cette absence de



données. Ce travail nous a demandé un effort méthodologique considérable dans la manipulation d'outils propres à l'écritique et à l'édition de textes qui se concrétiseront, par exemple, dans la découverte et la transcription du testament d'Antoine de Mailly que nous présenterons en annexe.

En ce qui concerne le second chapitre de ce premier axe, nous essayerons de reconstruire – à partir de mémoires, annales et journaux contemporains – les temps forts de la vie du chevalier de Mailly, qui semblent se décliner en plusieurs facettes : celle de courtisan, celle de militaire et celle d'homme de lettres. Des problèmes d'identification s'annoncent, car le titre de *chevalier de Mailly* est assez habituel dans la famille, ainsi que le fait de prénommer *Louis* bon nombre des descendants. En raison de ces doutes relatifs à l'identité des personnages cités dans les textes des historiographes de la cour, la piste de notre écrivain s'embrouille souvent. Si la vie de Mailly à la cour de France est incertaine, son existence à Paris fut notoire et ses actions lui valurent un long exil à Rouen. Cherchant à se concilier les bonnes grâces de son parrain, Louis XIV, et du successeur de celui-ci, Louis XV, il suivit la carrière militaire que sa généalogie lui augurait et publia plusieurs ouvrages dédiés à divers membres de la famille royale. Ces deux vocations, l'épée et la plume, dessinent un double versant. Si les triomphes du chevalier de Mailly à l'armée sont aussi compliqués à cerner que les jalons de sa biographie, sa production littéraire nous est restée et permet de donner un second pilier à notre travail de thèse, qui s'intéressera à l'étude de son œuvre littéraire, considérablement prolifique.

Le second axe de cette thèse (« Œuvre du chevalier de Mailly ») sera donc consacré à l'analyse de tous les aspects de la production de l'auteur qui nous occupe : de l'écriture à la réception, en passant par l'édition. La bibliographie critique sur l'œuvre de Mailly a inspiré jusqu'à présent peu d'études et celles qui ont été faites abordent presque exclusivement ses contes. En 1928, Mary-Elisabeth Storer inaugura les recherches sur Mailly conteur dans *Un Épisode littéraire de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle : la mode des contes de fées (1685-1700)*. Bien des années après, en 1975, Jacques Barchilon consacra un chapitre de son livre *Le conte merveilleux français de 1690 à 1790* au « Chevalier de Mailly et la galanterie féerique ». D'autre part, quelques articles ont paru entre 1970 et 2016, tantôt dans des revues tantôt dans des actes de colloques. Toujours concernant les contes de Mailly, il y a les contributions de Claire-Lise Malarte (1991), Patricia Hannon (1998) et Noémie Courtès (2007). Sur d'autres aspects, Jean Lafond

(1970) réfléchissait à la paternité littéraire d'un texte dont l'attribution était douteuse ; enfin, Shelly Charles (2016) a publié une réflexion qui met en parallèle les *Illustres Françaises* de Robert Challe et deux ouvrages de Mailly. En plus, l'édition critique des *Illustres Fées* menée à terme par Tony Gheeraert en 2005 se complète d'une approche à la biographie du chevalier, ainsi que d'une analyse à propos des sources de ces contes et de leur aristocratisation. Puis, en 2011, Dominique Goy-Blanquet, Marie-Anne Paveau et Aude Volpilhac ont publié une édition critique des *Aventures des trois princes de Sarendip*. Tout récemment, Anne Defrance et Aurélia Gaillard ont livré au public une édition critique du *Nouveau Recueil de contes de fées* (2018), où on a pensé deviner la plume de Mailly.

Cette seconde partie de notre travail s'articulera autour de quatre chapitres. Dans le premier, nous aborderons les problèmes autour de l'établissement du corpus des ouvrages de Mailly. L'existence de l'homme de lettres en France à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle était difficile, car une personne du beau monde qui écrivait pour en faire son moyen de subsistance était très mal accueillie. La pratique de la littérature parmi la noblesse n'était admissible que pour se délasser, exercer l'esprit ou délecter ses amis dans des moments d'oisiveté. La mauvaise réputation adjugée aux écrivains put donc dissuader Mailly de signer librement tous ses textes ; d'autant plus que le fait d'être filleul de Louis XIV et militaire aurait pu aggraver sa situation qui ne fut jamais très prospère. D'autre part, les mystères autour de la paternité de certains textes de notre auteur abondent à cause d'un manque de rigueur de la part des critiques et des bibliographes qui, au fil des années, se sont copiés les uns les autres sans se reporter aux sources primaires, reproduisant ainsi de multiples erreurs. Nous tenterons de résoudre quelques-uns de ces doutes, car ces hésitations dans l'attribution se reflètent dans une liste des œuvres de Mailly toujours incertaine. On peut classer ces ouvrages en trois groupes : les textes signés, les textes signés d'initiales plus ou moins ambiguës et, enfin, les textes non signés. C'est l'absence de signature ou l'ambiguïté de celle-ci qui entraîne évidemment le plus de problèmes d'identification. À partir de la production explicitement signée par Mailly, nous essayerons de révéler la plume qui se cache derrière des ouvrages anonymes.

Le deuxième chapitre du second axe de notre thèse mettra en avant un répertoire des différentes éditions des œuvres de Mailly et une réflexion à propos des travailleurs du livre (libraires, imprimeurs et éditeurs) qui participèrent à diffuser cette production

du vivant de l'auteur. Pour ce qui est de notre catalogue des éditions, nous prenons comme point de départ celui de la Bibliothèque nationale de France puis, à l'aide de ceux du Système Universitaire de Documentation français (SUDOC), de la *Red de Bibliotecas Universitarias Españolas* (REBIUN) et du *World Catalog* (WCat), nous comparerons et compléterons les renseignements fournis. Ensuite, nous vérifierons ces informations auprès des bibliothèques auxquelles ils renvoient. Le répertoire présentera les titres des ouvrages retenus par ordre alphabétique puis, pour chacun de ces titres, une exposition chronologique des diverses éditions parues. En ce qui concerne l'étude dédiée aux libraires, imprimeurs et éditeurs, elle s'organisera par ordre alphabétique afin de faciliter sa consultation. Cette partie de notre thèse, dont la principale difficulté réside dans la confrontation des sources, ainsi que la localisation des ouvrages et leur consultation, offrira des éléments inédits sur la création littéraire de l'écrivain et contribuera à préciser un peu le champ littéraire, en reprenant les termes de Bourdieu, dans lequel s'inscrit la production de Mailly.

Au long du troisième chapitre, nous envisagerons l'analyse de l'ensemble de la production de Mailly, que nous appréhenderons en six volets : la nouvelle et la *nouvelle-petit roman*, la chronique contemporaine, le conte merveilleux, les écrits historiques, religieux et pseudo-scientifiques, l'épître laudative et les vers de circonstance, et, finalement, les traductions. L'approche de la nouvelle et du conte *maillyniens*, aussi bien que l'analyse de leurs caractéristiques, fait le point le plus étendu de notre travail sur cet auteur à cheval entre le XVII<sup>e</sup> et le XVIII<sup>e</sup> siècle. Cela trouve sa raison d'être dans le poids de ces deux genres littéraires dans l'ensemble de la production de Mailly. Cependant tous les genres cultivés par cet écrivain sont pris en compte dans cette thèse, dans le but de proposer une approche critique qui résume leurs traits principaux et qui permette une connaissance rigoureuse et exhaustive de l'œuvre de l'auteur.

Le quatrième et dernier chapitre de la seconde partie de notre travail portera sur la réception de l'œuvre du chevalier et la survivance de celle-ci au fil des siècles, sous la forme de traductions et de rééditions. De nos jours, quoique nous ayons relevé quelques éditions critiques des textes de Mailly, l'informatique ouvre également de nouvelles perspectives : presque toutes les œuvres de notre auteur sont désormais accessibles en version numérisée, grâce au travail de bibliothèques de tous les coins du monde. Nous

observerons aussi que des entreprises et des maisons d'édition se sont associées à ces bibliothèques pour proposer des réimpressions à la demande.

La bibliographie de cette thèse, présentée à la fin du travail, se divisera en quatre sections. La première détaillera les éditions des œuvres de Mailly dont nous nous sommes servie. Nous préférons de nous reporter aux premières éditions des ouvrages que nous analyserons ou à la dernière édition parue du vivant de l'auteur. Au cas où il y aurait des éditions critiques postérieures, nous nous y référerons aussi. Il faudra nonobstant tenir compte des difficultés à se procurer, voire à consulter certains livres. Ensuite, nous énumérerons les manuscrits ou illustrations à la base de notre étude biographique. Ces fonds appartiennent essentiellement aux Archives nationales de France et, en une moindre mesure, aux Archives départementales de la Somme et à la Bibliothèque nationale de France. Or, la plupart des ouvrages nécessaires à la réalisation de cette thèse sont des imprimés. Enfin, parmi les références concernant les sources web, nous regrouperons des éditions numériques, ainsi que des sites Internet de nature variée : des bases de données, des blogs et des librairies en ligne.

Nous compléterons ce travail par quelques annexes. D'abord, nous inclurons la reproduction et la transcription du testament d'Antoine de Mailly qui y cite son fils, notre écrivain. Puis, un tableau comprenant les noms des libraires, imprimeurs et éditeurs de l'œuvre de Mailly, un index des titres des nouvelles et des contes de l'auteur et, finalement, une table des illustrations qui permettront au lecteur de mieux se retrouver et d'appréhender de quelques coups d'œil des éléments clé de cette thèse.

## **Première partie**

### **Vie du chevalier de Mailly**



## Un bâtard issu d'une très ancienne et noble famille

Si de nos jours l'œuvre du chevalier de Mailly reste plutôt méconnue, sa vie a été complètement oubliée, au point d'être presque impossible à retracer. Les dictionnaires ou les manuels littéraires qui citent cet auteur recueillent la plupart des titres de ses œuvres, mais consacrent à peine quelques mots à sa biographie, qui est la plupart du temps réduite à une date approximative de décès, un parrainage royal et un conflit familial autour de sa bâtardise.

### La maison de Mailly

L'importance de cette maison dans l'Histoire de France est cause du grand nombre d'études qui lui ont été consacrées. L'on remarque par-dessus tous ces ouvrages l'*Histoire de la maison de Mailly par l'abbé Ambroise Ledru*<sup>2</sup> (Paris, 1893), qui aborde la généalogie de cette famille de manière exhaustive, puis apporte un deuxième tome contenant des preuves d'archives. Toutefois, à la base de l'analyse de Ledru se trouvent d'autres textes plus anciens, ainsi que plus généraux, comme le *Recueil de plusieurs Nobles et Illustres Maisons vivantes et estintes, en l'estenduë du Diocese d'Amiens, & à l'environ*, etc. d'Adrian de la Morlière (Amiens, 1630), l'*Histoire de la Maison Royale de France*, etc. (Paris, 1674) ou l'*Histoire Genealogique et Chronologique de la Maison Royale de France*, etc. (Paris, 1712) du père Anselme et *Le Grand Dictionnaire Historique*, etc. de Louis Moreri (Lyon, 1674). Il en est de même pour le *Dictionnaire critique de biographie et d'histoire*, etc. d'Auguste Jal (Paris, 1867) qui, comme l'ouvrage de Ledru, inclut un supplément avec des documents authentiques inédits.

D'autre part, il est essentiel de signaler que les textes qui traitent partiellement la généalogie de la maison de Mailly sont également très nombreux, bien que souvent moins utiles car ils n'abordent que la branche aînée ou alors une ou plusieurs branches cadettes. C'est le cas de l'*Extrait de la Généalogie de la Maison de Mailly*, etc. du père

---

<sup>2</sup> Nous indiquons le lieu et la date de la première édition de tous ces textes de référence.

Simplicien (Paris, 1757), de *l'Histoire de l'arrondissement de Péronne et de plusieurs localités circonvoisines* de l'abbé Paul de Cagny (Péronne, 1869), du *Dictionnaire historique et héraldique de la noblesse française*, etc. de Dayre de Mailhol (Paris, 1895-1897), ou du *Grand armorial de France*, etc. d'Henri Jouglar de Morenas (Paris, 1934-1952). Il arrive aussi que certains de ces ouvrages fragmentaires préfèrent traiter uniquement des branches non éteintes de la famille Mailly, tel que le *Dictionnaire de la Noblesse*, etc. de François-Alexandre Aubert de La Chesnaye Des Bois (Paris, 1770-1786<sup>3</sup>) ou *Les plus anciennes familles du monde*, etc. de Jean-Henry de Randeck (Genève, 1984). Ou, encore, l'on trouve des œuvres comme *La France héraldique* de Charles Poplimont (Bruges [vol. I], Paris [vol. II-VI] et Saint-Germain [vol. VII et VIII], 1870-1874) qui, de par leur caractère extrêmement ambitieux, ne peuvent offrir qu'une vision générale mais peu approfondie de l'histoire de la maison de Mailly.

Le chercheur qui s'intéresse aujourd'hui à la généalogie du chevalier de Mailly se trouve confronté à deux problèmes essentiels. D'une part, la mise en lumière de l'ascendance de notre homme de lettres se complique quand on remonte au-delà de son grand-père, Yves de Mailly, fondateur de la branche de L'Épine. En effet, celui-ci n'appartient pas à la ligne principale de la famille et les historiens – qui se contredisent souvent – renvoient sans cesse d'une branche à une autre jusqu'à ce qu'on réussisse à trouver sa filiation. Nous avons essayé d'éviter cet écueil par la confrontation des sources bibliographiques. Or, malgré le grand nombre d'érudits qui se sont occupés de l'histoire de la famille Mailly, nous avons constaté que l'ouvrage du père Anselme fut la principale référence pour les généalogistes jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Et, bien que l'auteur de *l'Histoire de la Maison Royale de France* fût objectif envers les contenus abordés, il paraît que ses sources résultent suspectes car les intéressés eux-mêmes lui fournirent des notes biographiques (Ledru, 1893 : I, IX). Justement, Ledru (1893 : I, IX-X) signale que le travail du père Anselme et de Moreri, entre autres, « laisse à désirer dans maints endroits et appelle de nombreuses rectifications » ; c'est pourquoi il se propose « de

---

<sup>3</sup> Il s'agit dans ce cas de la deuxième édition du texte, qui comporte quinze volumes et semble plus complète que la première, formée de sept volumes seulement et parue sous le titre de *Dictionnaire généalogique, héraldique, chronologique et historique contenant l'origine et l'état actuel des premières Maisons de France [...] de l'Europe* (Paris, Duchesne, 1757-1765).



rectifier les généalogistes et d'exécuter dans son entier le projet formé en 1755<sup>4</sup> ». Néanmoins, dans son *Histoire de la maison de Mailly*, Ledru revient maintes fois sur le texte du père Anselme dont il tire bon nombre de renseignements, qu'il nuance ou critique souvent aussi. C'est ainsi que, pour notre travail de recherche sur l'ascendance du chevalier de Mailly, nous avons décidé de suivre l'ouvrage de Ledru, qui nous paraît plus raisonné et scientifique car, dit-il : « Il me faut donc faire abstraction de tout ce qui a été écrit par les généalogistes et m'appuyer exclusivement sur les documents pour ne pas rester en dehors de la vérité » (Ledru, 1893 : I, 74).

D'autre part, malgré l'exhaustivité des renseignements rapportés par les historiens à propos de la maison de Mailly, la vie et la descendance du chevalier restent inconnues de par sa condition de bâtard, situation qui conduit systématiquement à l'inattention de la part des généalogistes. Nous avons tenté de suppléer à cette absence de données par une recherche approfondie auprès d'autres sources documentaires telles que des archives officielles (état civil, papiers de la Maison du Roi, fonds des archives de police ou de l'armée, etc.), ainsi que des mémoires de personnages contemporains.

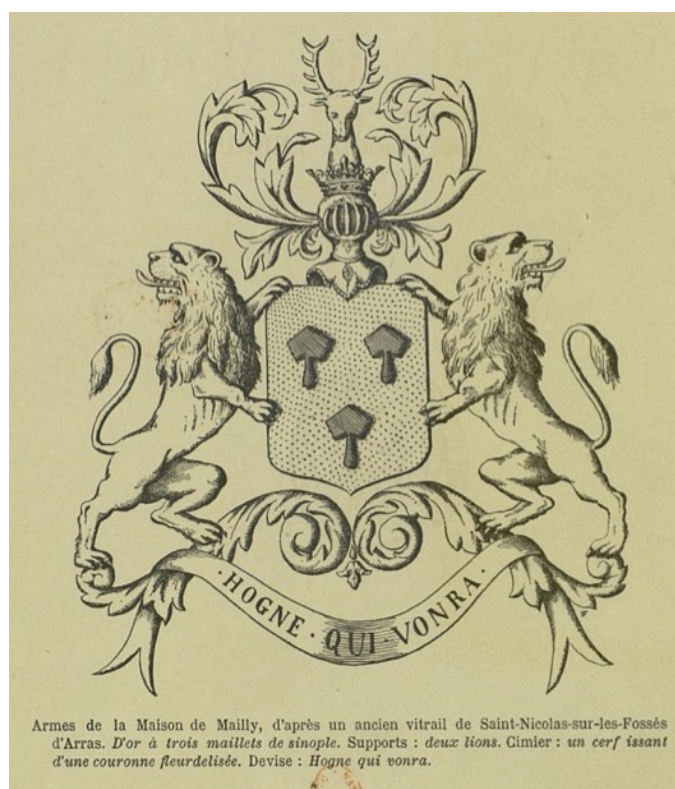
Voyons d'abord quelques éléments distinctifs de la famille Mailly. Les armoiries de la branche aînée sont d'or à trois maillets de sinople – disposés deux en chef et un en pointe – un cerf issant au naturel comme cimier et deux lions au naturel comme supports ; elles portent la couronne ducale alternativement fleuronée et fleurdelisée. Le cri de la maison est *Mailly ! Mailly !* et sa devise : *Hongne qui vonra*<sup>5</sup> (Jouglas de Morenas, 1939 : 506 ; Rietstap, 1972 : 132 ; Dayre de Mailhol, 1896 : 459)<sup>6</sup>.

---

<sup>4</sup> Cette entreprise initiée par la famille Mailly devait mener à la parution d'une histoire de leur maison mais, finalement, le père Simplicien ne publia qu'un *Extrait de la Généalogie de la Maison de Mailly etc.* (1757) avec l'étude de deux branches : celle d'Haucourt et celle du Quesnoy.

<sup>5</sup> Cette graphie semble improbable ; les formes les plus plausibles du futur simple du verbe *vouloir* seraient *voudra*, *volra*, *voura*, *vorra* ou *vaurra* (Buridant, 2000 : 293).

<sup>6</sup> Poplimont (1874 : 15) cite comme devise des Mailly : *Hogne qui voudra* [c'est nous qui soulignons]. Ledru (1893 : I, 26) traduit cette devise par *Grogne qui voudra*.



(Ledru 1893, I, iv)

Toutefois, au long de l'histoire, les armes des Mailly ont été modifiées en nombre de pièces et en couleurs (Ledru, 1893 : I, 28-30)<sup>7</sup>. Il faut ajouter à cela que, au Moyen Âge, les cadets de la maison de Mailly employèrent souvent des brisures pour distinguer leur blason de celui de leurs aînés (Ledru, 1893 : I, 28). C'est le cas de Robert de Mailly, créateur de la branche de Rumaisnil<sup>8</sup>, dont le sceau était composé de « trois maillets, avec une croix au milieu pour brisure, supports 2 lions, cimier un col & tête de cerf », selon le père Anselme (1733 : 645), qui dit citer l'*Extrait des titres de l'abbaye de Froidmont*. Le comte d'Elbée (1901 : 174) donne une description des armes des Mailly, « d'argent a trois maillets de sinople a la croix patee de gueules », quand il parle du

<sup>7</sup> Par exemple, les Mailly-Nesle avaient des armes d'or, à trois maillets de sable ; les Mailly-Couronnel, d'or, à trois maillets de gueules (Dayre de Mailhol, 1896 : 459).

<sup>8</sup> L'on rencontre plein de variantes graphiques comme *Rumesnil*, *Remaisnil* ou autres. Ledru (1893 : I, 387) situe cette terre dans le canton de Conty, dans la Somme, ce qui correspondrait à l'actuel village de Rumaisnil, appartenant à la commune de Namps-Maisnil, dans le département de la Somme (Commune de Namps-Maisnil, 2018). Or, Lefèvre (1897 : 212) dit que ce domaine se trouve dans le canton de Bernaville, dans l'arrondissement de Doullens, c'est-à-dire, il s'agirait de l'actuelle commune de Remaisnil. Lefèvre (1897 : 212) signale que cette seigneurie appartenait à la maison de Mailly déjà en 1372 ; donc, longtemps avant la fondation de la branche Mailly-Rumaisnil par Robert de Mailly (†1524).

mariage d'Yves de Mailly – petit-fils de Robert de Mailly-Rumaisnil – et de Claude de Micault. Malheureusement, Elbée n'explique pas si ces armes sont celles d'Yves ou celles de son père. En tout cas, signalons qu'elles ressemblent à celles du sceau de Robert de Mailly sauf que, faute de connaître la couleur et le type de croix que celui-ci portait pour brisure, nous ne pouvons pas affirmer que ce soient les mêmes. Compte tenu de tout cela, et puisque nous n'avons pas eu la chance de trouver de sceau ni de blason parmi les documents concernant les Mailly-L'Épine, nous ne sommes pas en mesure de dépeindre avec certitude leurs armoiries.

Puis, afin de connaître aussi bien les ancêtres de notre auteur que ses parents contemporains, nous avons essayé de dégager un aperçu simplifié des différentes branches de la maison de Mailly depuis ses origines jusqu'à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. Les racines de cette famille semblent picardes<sup>9</sup> et la filiation de celle-ci remonte au XI<sup>e</sup> siècle (Anselme, 1733 : 625). Divisée par la suite en une immensité de branches cadettes, nous retrouvons notre chevalier à la troisième et avant-dernière génération de celle de Mailly-L'Épine, développée avec soin dans les ouvrages que nous avons déjà cités du père Anselme, de Moreri, de Jal et de Ledru.

D'après certains généalogistes, la tige de la maison de Mailly en Picardie aurait été Wédéric de Mailly, qui vécut pendant la première moitié du XI<sup>e</sup> siècle (Ledru, 1893 : 35). Or, ce qui est généralement admis est que la branche aînée commence avec Anselme de Mailly<sup>10</sup> (v.1020-1070), peut-être fils ou frère de Wédéric, seigneur de Mailly, tuteur du comte Baudoin VI de Flandre et homme d'armes de la princesse Richilde (Anselme, 1733 : 625 ; Poplimont, 1874 : 16). Cette branche principale fut continuée par l'aîné de chaque fratrie ou, le cas échéant, par le plus âgé des garçons survivants, c'est-à-dire, suivant Ledru (1893 : I, 41-235) :

Wautier, chevalier de Mailly ;

Nicolas, seigneur de Mailly ;

Gilles I, chevalier, seigneur de Mailly ;

---

<sup>9</sup> Cependant, d'autres sources indiquent que « cette branche des Mailly du Nord serait issue d'une souche plus ancienne des Mailly primitifs de Lombardie, de Bourgogne et de Dijon » (Cagny, 1869 : 445).

<sup>10</sup> Ledru (1893 : I, 3-6) signale que les généalogies qui remontent au-delà d'Anselme de Mailly relèvent plus de la légende que de l'histoire.

Gilles II, chevalier, seigneur de Mailly ;  
Gilles III, chevalier, seigneur de Mailly<sup>11</sup> ;  
Gilles IV, chevalier, seigneur de Mailly ;  
Gilles V, dit *Maillet*, chevalier, ne fut jamais seigneur de Mailly car il mourut avant son père ;  
Gilles VI, chevalier, seigneur de Mailly ;  
Colard, chevalier, seigneur de Mailly ;  
Jean I, écuyer, seigneur de Mailly ;  
Jean II, frère du précédent, lui succéda car il n'avait pas de descendance ;  
Jean III, chevalier, seigneur de Mailly<sup>12</sup> ;  
Antoine, chevalier de l'ordre du roi, seigneur et baron de Mailly<sup>13</sup> ;  
René I, chevalier de l'ordre du roi, seigneur et baron de Mailly ;  
Gilles VII, chevalier de l'ordre du roi, seigneur et baron de Mailly ;  
Thibault, chevalier, seigneur et baron de Mailly après le décès de son neveu René, fils de Gilles VII, mort sans alliance (Ledru, 1893 : I, 197) ;  
René II, chevalier de l'ordre du roi, seigneur et baron de Mailly<sup>14</sup> ;  
René III, chevalier, seigneur et baron de Mailly, puis marquis<sup>15</sup> ;  
René-Jean IV, chevalier, ne fut jamais seigneur de Mailly car son trépas précéda celui de son père ;  
René V, chevalier, marquis de Mailly ;  
Victor-Alexandre, marquis de Mailly, seigneur de Rubempré, chevalier de l'ordre de Saint-Louis ;  
Louis-Victor, marquis de Mailly, dont les enfants décédèrent avant lui, fut le dernier représentant de la branche aînée de la maison de Mailly.

---

<sup>11</sup> Il paraît que chacun de ses trois frères ouvrit une nouvelle branche : Jean, celle de Mailly-L'Orsignol et de Conty ; Gilles, celle de Mailly-Authuille, et Jean, celle de Mailly-Nedon (Ledru, 1893 : I, 73).

<sup>12</sup> Le fils aîné de Jean II, Nicolas, dit Payen, renonça à la terre de Mailly en faveur de son frère Jean III ; il mourut sans enfants et, probablement, sans alliance (Ledru, 1893 : I, 156-158). Un autre membre de la fratrie, Hutin, donna naissance à la branche d'Auchy (Ledru, 1893 : I, 377-379).

<sup>13</sup> Son frère Adrien fut auteur de la branche des Mailly-Haucourt (Ledru, 1893 : I, 171).

<sup>14</sup> Jacques, l'un des frères de René II, fut l'auteur de la branche de Mareuil (Ledru, 1893 : I, 201).

<sup>15</sup> L'un des frères de René III, Louis, fonda la branche des Mailly-Nesle (Ledru, 1893 : I, 206).

Arrêtons-nous maintenant sur quelques détails biographiques concernant les membres de la famille Mailly qui donnèrent lieu à la branche de L'Épine. Commençons par Jean II de Mailly († 1470), troisième fils de Colard et de Marie de Mailly. Il hérita de son frère Jean I la seigneurie de Mailly et il possédait également :

Bouillencourt près Montdidier, Beaufort, Colincamps, Martinsart, La Tour du Pré, Belval, Réveillon, L'Orsignol, Bayencourt, Congnieul, Beaufort-en-Santers, Méharicourt, Vichy (Vrely ?)<sup>16</sup>, Wervillers, Grisvernes, Gratibus, Malpart et les Vauchoux, dans le baillage de Vermandois et dans les prévôtés de Montdidier et de Péronne ; Bouillencourt-en-Serry, Monthières, Bouttenourt, Frettemeule, Drancourt, Fellicourt ou Hélicourt, Huot, Wathieux, Lancelles et Cayeux, dans le baillage d'Amiens et la prévôté de Vimeu, [...] le Ploich et La Cliqueterie. (Ledru, 1893 : I, 144-145)

Jean II épousa Catherine de Mametz, dame de Ravensbergh et de Cayeux (Ledru, 1893 : I, 149). Le couple eut au moins dix enfants, dont six garçons : Nicolas, dit *Payen*, qui se démit de son héritage en faveur de son frère Jean ; Jean III, qui continua la branche aînée ; Jennet ou Jeannet ; Ferry ; Hutin, dont il sera question par la suite ; Robert, et quatre ou six filles : Antoinette, Marguerite, Marie, Jeanne et, peut-être, Gillette et Isabelle (Ledru, 1893 : I, 152-155).

Hutin de Mailly, († v. 1496), cinquième fils de Jean II et de Catherine de Mametz, initia la branche d'Auchy et fut seigneur d'Auchy-lès-la-Bassée ; de son mariage avec Péronne de Pisseleu naquirent deux fils – Jean, continuateur de la branche d'Auchy, et Robert – et deux filles – Madeleine et Antoinette ou peut-être Adrienne ou Jeanne – (Ledru, 1893 : I, 377-379).

Robert ou *Robinet* de Mailly († 1524), second fils de Hutin et de Péronne de Pisseleu, reçut en partage la seigneurie de Rumaisnil et fonda la branche de Mailly-Rumaisnil ; il fut également sire de Sallenelles, de Silly-lez-Tillart près de Beauvais, de Framericourt, de Bazincourt, de Marcourt, de Barville, de Faily-sous-Bois, de Carville et d'Aumarest, ainsi que gouverneur de Doullens et capitaine des légionnaires de Picardie (Anselme, 1733 : 645 ; Ledru, 1893 : I, 387-388). Il prit pour épouse Françoise d'Eaucourt (ou d'Iaucourt), dont il eut deux enfants : Jean, qui suit, et Antoinette (Ledru, 1893 : I, 389-390).

---

<sup>16</sup> Nous sommes d'accord avec ce que Ledru propose, car Vichy est une commune de l'actuelle région d'Auvergne-Rhône-Alpes, tandis que Vrély se trouve dans le département de la Somme, en région Hauts-de-France. En plus, Vrély limite avec Méharicourt et Warvilliers.

Jean de Mailly († avant 1564), dit *le Boîteux*, fils aîné de Robert et de Françoise d'Eaucourt, fut seigneur de Rumaisnil, de Dommart, de Silly et gouverneur de Doullens ; il est qualifié d'écuyer dans plusieurs documents (Ledru, 1893 : I, 391-392). Il prit pour épouse Jeanne de Casenove, dont il eut cinq garçons : Louis, qui continua la branche de Rumaisnil ; Jean, qui créa la branche de La Houssaye ; Adrien, abbé de Saint-Just ; Charles, seigneur d'Auneuil, mort sans postérité, et Yves, qui fonda la branche de L'Épine, ainsi que cinq filles : Marie, Louise et Anne, qui furent mariées, et Adrienne et Jeanne, devenues religieuses (Anselme, 1733 : 646)<sup>17</sup>.

### La branche de Mailly-L'Épine

Comme nous venons de le voir, la branche de L'Épine est issue de celle de Rumaisnil, qui descend de celle d'Auchy, qui provient à son tour de la branche aînée. Celle de L'Épine serait la troisième sous-branche de la sixième branche de la maison de Mailly<sup>18</sup>, créée par l'union entre Yves de Mailly et Claude de Micault, « qui lui apporta la terre de L'Épine<sup>19</sup> » (Ledru, 1893 : I, 403).

Yves de Mailly était le cinquième fils de Jean de Mailly, dit *le Boîteux*, et de Jeanne de Casenove<sup>20</sup>. Il était écuyer et seigneur « d'Aupmarestz, Silly et Tillart<sup>21</sup> » (Ledru, 1893 : I, 404). Issu d'une famille de tradition guerrière, il forgea sa bonne réputation

---

<sup>17</sup> Nous citons le père Anselme car Ledru lui-même s'y rapporte (1893 : I, 391-392).

<sup>18</sup> Le père Simplicien (1757 : 1<sup>ère</sup> partie, 26) et Aubert de La Chesnaye Des Bois (1775 : 374) disent que c'est la huitième ; tandis que le père Anselme (1733 : 647) dit que c'est la septième. Néanmoins, puisqu'il existe plusieurs façons de compter les branches d'un arbre généalogique, celle de Mailly-L'Épine pourrait être la septième ou la huitième selon qu'on tienne compte des branches éteintes ou pas. De plus, certains ouvrages qui citent les différentes branches de la famille ignorent complètement celle de Mailly-L'Épine (J. V., 1860 : 888).

<sup>19</sup> L'ancien fief de L'Épine est aujourd'hui un hameau de la commune de Warluis, dans l'Oise, dans la région Hauts-de-France (Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, 2011). Les origines de la seigneurie de L'Épine se remontent au XII<sup>e</sup> siècle (Elbée, 1901 : 159).

<sup>20</sup> Le père Anselme (1733 : 647) et Ledru (1893 : I, 403) coïncident dans la graphie de *Casenove* ; le père Simplicien (1757 : 1<sup>ère</sup> partie, 26) privilégie *Cazenove* et Henri d'Elbée (1901 : 174), *Cazenoves*. Nous utiliserons la première graphie.

<sup>21</sup> Derrière la graphie fantaisiste d'*Aupmarestz* se cache assez probablement l'actuelle commune d'Aux Marais, très près de Silly et Tillart, réunies aujourd'hui sous le nom de Silly-Tillard (dans l'Oise, région des Hauts-de-France). Les seigneurs de La Houssaye, cousins de ceux de L'Épine, se disaient eux aussi seigneurs de ces terres (Ledru, 1893 : I, 404).

militaire dans la compagnie dirigée par Louis I<sup>er</sup> d'Ongnies<sup>22</sup>, comte de Chaulnes, dont il fut enseigne (Ledru, 1893 : I, 404). Le premier comte de Chaulnes « se signala aux sièges de Boulogne, de Calais, de Dunkerque et à la journée de Dreux en 1562 ; et eut le gouvernement de St-Quentin » ; il est d'ailleurs documenté qu'en mars 1552, le comte était « capitaine de 50 hommes d'armes »<sup>23</sup> (Cagny, 1869 : 608-609). Si cette compagnie demeura unie pendant plusieurs années, il est fort possible qu'Yves de Mailly participât dans les combats que nous venons de citer. Nonobstant, dans son *Recueil de documents inédits concernant la Picardie*, Beauvillé (1867 : 212-215) transcrit la « montre de cent hommes de guerre à pied, en garnison à Corbie, sous les ordres de Louis d'Ongnies, seigneur de Chaulnes », du 27 septembre 1553, où il n'y a pourtant aucune trace d'Yves de Mailly.

Le dernier des affrontements où participa la compagnie du comte de Chaulnes, c'est-à-dire, la bataille de Dreux, eut lieu dans le cadre de la Première Guerre de Religion et se solda par une victoire catholique. Justement, Yves de Mailly eut un rôle très actif dans le conflit qui opposa si violemment les catholiques et les huguenots puisqu'« il suivit le parti de la ligue, & fut chef des processions blanches<sup>24</sup>, & l'un des plus ardents contre le roi Henry IV » (Anselme, 1733 : 647). En fait, « le 12 octobre 1592, il convoqua (d'après les lettres patentes du duc de Mayenne) tous les nobles du pays pour élire des députés aux États Généraux qui devaient se réunir à Soissons<sup>25</sup> » (Elbée, 1901 : 174). Néanmoins, quand le nouveau monarque eut abjuré le protestantisme, Yves « le servit avec autant de valeur que de fidélité » (Anselme, 1733 : 647). En effet, comme nous le

---

<sup>22</sup> D'après Moreri (1759 : 83), le frère aîné d'Yves de Mailly, Louis, seigneur de Rumaisnil, fut « lieutenant de la compagnie des gendarmes du comte de Chaulnes » et épousa la fille de celui-ci, Louise, apparentant ainsi les familles d'Ongnies et de Mailly. D'autres sources indiquent que Louis de Mailly aurait épousé Marie d'Ongnies et pas Louise, qui était une petite-fille du premier comte de Chaulnes (Aubert de La Chesnaye Des Bois, 1775 : 82).

<sup>23</sup> Aubert de La Chesnaye Des Bois (1775 : 82) atteste aussi ce fait.

<sup>24</sup> « Les processions blanches de 1583-1584 ont eu peu de place à Paris même [...]. Hommes, femmes, enfants qui y participent portent des vêtements blancs. Elles se développent surtout dans le grand espace géographique du Bassin Parisien avec comme points essentiels Reims à l'est, Notre-Dame de Liesse au nord. Elles ont réuni des multitudes considérables ; le thème de la Passion a été le thème de ces marches de pénitence ; mais aussi la dévotion mariale anticipant ainsi sur les dévotions du XVII<sup>e</sup> siècle » (Plongeron, 1987 : 224). Les processions blanches dévastèrent particulièrement le Beauvaisis pendant les désordres survenus après l'assassinat d'Henri III (Elbée, 1901 : 174).

<sup>25</sup> La source de ce renseignement est, selon le comte d'Elbée, le « Registre de l'Hôtel de Ville de Beauvais ». Or une référence aussi imprécise ne permet pas de vérifier auprès du manuscrit original les données rapportées, comme nous avons pu le faire pour d'autres documents.

verrons aussi pour les descendants de la branche de Mailly-L'Épine, les membres de cette ancienne et noble famille ont toujours été très proches des rois de France<sup>26</sup>. Yves de Mailly fit hommage à Henri III de la moitié du fief de Courcelles, sis à Abbecourt, le 30 janvier 1573, ainsi que du fief de Mattancourt, le 25 décembre 1585, tous deux relevant du comté de Clermont (Elbée, 1901 : 174).

En 1572, Yves avait épousé Claude de Micault, « fille unique de François de Humilcaut<sup>27</sup>, seigneur de la Versine<sup>28</sup>, & de Marie de la Haye, dame de Fieffes & de Bonneville<sup>29</sup> » (Anselme, 1733 : 647). Orpheline de père en 1561, elle avait eu pour tuteur Louis-Jean de Mailly, écuyer, seigneur de Rumaisnil, Silly et Aux-Marais, père de celui qui allait devenir son mari<sup>30</sup> (Elbée, 1901 : 170). Elle apporta à son mariage avec Yves de Mailly les seigneuries de Fieffes, de Bonneville et de Montrelet (Groué, 2000 : 209), avec la moitié de la terre de L'Épine – qu'elle avait héritée de son oncle Jean de Micault<sup>31</sup> – ainsi que la seigneurie de Warluis, où ils habitaient en 1582 (Elbée, 1901 : 173-4). Ensemble, ils eurent vingt-quatre enfants, douze de chaque sexe, dont seulement trois garçons et trois filles parvinrent à l'âge adulte : Nicolas, Louis-Henry, Antoine, Françoise, Claude et Antoinette. De son côté, Yves aurait eu un fils bâtard nommé André (Anselme, 1733 : 648). Yves de Mailly mourut en 1600, selon Elbée (1901 : 174) ; avant 1605, d'après Ledru (1893 : I, 404), qui cite un arrêt du Parlement du 26 février de cette année que nous n'avons pu retrouver, faute de plus de détails

---

<sup>26</sup> Une note d'Hozier (BnF Ms, 1700) rapporte qu'Antoine baron de Mailly et son fils René sont traités de *cousins* par François I<sup>er</sup> et Henri III dans des lettres datant de 1535 et 1549 ; il existait un lien de sang entre la famille royale et celle de Mailly, bien que très lointain, puisque la reine Claude de France, épouse de François I<sup>er</sup> et mère d'Henri III, et Jacqueline d'Astarac, épouse d'Antoine baron de Mailly et mère de René baron de Mailly, descendaient toutes deux de la famille de Foix.

<sup>27</sup> Le père Anselme (1733 : 647) écrit *Humilcaut* ; La Morlière (1642 : 240), *Humicault* ; tandis que Ledru (1893 : I, 403) et Elbée (1901 : 173) adoptent la graphie *Micault*. Nous préférons cette dernière forme, qui est celle qu'employait Claude de Micault elle-même pour sa signature tel qu'on peut le constater dans un acte notarié de l'année 1604 (Archives nationales, 1604 : fol. 561).

<sup>28</sup> Bien qu'il existe de nos jours une commune nommée Laversine (Aisne, Hauts-de-France), il s'agit ici de l'actuelle commune de Laversines (Oise, Hauts-de-France) puisque le père Anselme (1733 : 647) signale que le fils aîné d'Yves et de Claude fut seigneur « de La Versine en Beauvoisis ». La Morlière (1642 : 240) parle de la seigneurie de Caversaine ; cela est certainement une erreur de graphie.

<sup>29</sup> Aujourd'hui Fieffes-Montrelet et Bonneville, dans l'Oise, région des Hauts-de-France.

<sup>30</sup> Étant donné que Jean III de Mailly mourut avant 1564 (Ledru, 1893 : I, 391-392) et que nous n'avons trouvé nulle évidence qu'il portât le nom de Louis-Jean, l'on peut se demander si le comte d'Elbée ne l'a pas confondu avec son fils aîné, Louis, qui continua la branche de Rumaisnil. Dans ce cas, Yves aurait été frère et non pas fils du tuteur de Claude de Micault.

<sup>31</sup> L'autre moitié appartenait à sa cousine Françoise de Wignacourt (Elbée, 1901 : 173).



dans la référence bibliographique. Or, nous avons découvert parmi les minutes de l'année 1604 du notaire Sébastien Chapelain un acte signé Claude de Micault qui permet d'affirmer qu'Yves de Mailly était déjà mort car il est question du « deffunct Yves de Mailly » (Archives nationales, 1604 : fol. 560). Sa veuve vivait encore en mars 1611<sup>32</sup> (Ledru, 1893 : I, 404). Voyons ensuite ce qu'il advint à leur descendance<sup>33</sup>.

L'aîné, Nicolas, était vicomte de Hannache, seigneur de L'Épine, de Fieffes – où il avait sa demeure selon son testament (Arch. dép. de la Somme, 1630 : fol. 291) – et de Bonneville, de la Versine, de Samvillier, de Heuscourt, de Monstrelet, de Maisy et autres lieux<sup>34</sup> (Anselme, 1733 : 647). Il était « chevalier de l'ordre du Roi, gentilhomme ordinaire de sa chambre, capitaine d'une compagnie de cheveu-légers, maître des eaux et forêts de Picardie, conseiller du Roi en ses conseils d'état et privé par lettres du 12 janvier 1617 » (Anselme, 1733 : 647). Il épousa, par contrat du 11 juillet 1614<sup>35</sup>, Isabelle de Ghistelles, fille de Charles de Ghistelles et de Barbe de la Planche, dont il n'eut pas de descendance (Anselme, 1733 : 647). Nicolas de Mailly fit son testament le 25 juillet 1630, son codicille en 1637 et mourut au mois de mars de la même année (Anselme, 1733 : 647). Nous remarquons qu'il fut toujours généreux avec ses cadets. D'une part, le 17 juin 1619, il se démit de son office de Maître des Eaux et Forêts de Picardie en faveur de son frère Louis-Henry, en considération du mariage de celui-ci (Anselme, 1733 : 647). D'autre part, il offrit au puîné, Antoine, la terre et la seigneurie de Fienvillers<sup>36</sup> qu'il avait achetées avec sa femme à Louise de Gourlay, moyennant 3 206 livres, par contrat passé à Amiens, le 21 mars 1632, par devant Noël Pezé (Lefèvre,

---

<sup>32</sup> Le 21 mars 1611, elle fit une donation de cent livres de rente à sa fille Antoinette (Arch. dép. de la Somme, 1611 : fol. 126).

<sup>33</sup> Pour ce chapitre, nous suivrons le père Anselme (1733 : 647-648), Ledru (1893 : I, 404-407) se bornant la plupart du temps à transcrire les observations de l'Augustin, tel qu'il l'indique lui-même en note, à quelques exceptions près où il ajoute certaines données que nous signalerons s'il est nécessaire.

<sup>34</sup> Les noms de ces terres – nous l'avions déjà signalé pour certaines – font référence, respectivement, à Hannaches (Oise) ; L'Épine (Oise) ; Fieffes (Somme) ; Bonneville (Somme) ; Laversines (Oise) ; Sanvilliers (Eure) ou, plus logiquement de par sa proximité géographique aux autres domaines, Sauvillers-Mongival (Somme) ; Heuzecourt (Somme) ; Monstrelet (Somme) et, peut-être, Le Mazis (Somme) car il existe le hameau de Maisy dans la commune de Grandcamp-Maisy mais dans le Calvados, en Normandie.

<sup>35</sup> Moreri (1759 : 83) dit que le mariage eut lieu le 13 juillet.

<sup>36</sup> Ayant connu plusieurs graphies, le nom actuel de ce village situé dans le canton de Bernaville, dans le département de la Somme, est Fienvillers (Mairie de Fienvillers, 2018).

1897 : 113). Son testament du 25 juillet 1630 (Arch. dép. de la Somme, 1630) laisse ses terres à ses frères, Louis-Henry et Antoine, ainsi qu'à son fils naturel, André.

Pour ce qui est de Louis-Henry, dit *le marquis de Mailly*, il était seigneur de Warluy, de L'Épine, de Mathencourt et de Courcelles-le-Roy, baron de Sourdon, sire de Fieffe et de Saint Martin<sup>37</sup>. Il épousa par contrat du 9 juin 1619 Philippe de l'Arche<sup>38</sup>, fille de Jérôme de l'Arche, seigneur de Saint-Mandé, et de Marie de Fortia, dont il eut deux enfants : Nicolas et Isabelle (Anselme, 1733 : 647). À l'occasion de son mariage, il reçut de son frère aîné la charge de Maître des Eaux et Forêts de Picardie<sup>39</sup> (Anselme, 1733 : 647). Puis, « ayant eu de vifs démêlés avec Nicolas de Gaudechart, seigneur de l'Épine, à propos de la préséance dans l'église, lui vendit, par acte du 18 novembre 1621, sa part de la seigneurie de l'Épine<sup>40</sup> et ses fiefs de Warluis, Mattancourt et Courcelles » et quitta le pays<sup>41</sup> (Elbée, 1901 : 175). Louis-Henry devint cornette colonel de la cavalerie légère de Savoie, ainsi que chevalier de l'ordre du Roi et gentilhomme ordinaire de sa chambre, par lettres du 26 décembre 1641 (Anselme, 1733 : 647). Entre-temps, le 30 juillet 1640, il avait pris pour seconde femme Isabelle des Rues, fille de Charles-Emmanuel des Rues, seigneur de Clerebois, et de Gabrielle-Sylvie de la Thuile, dont il n'eut pas de descendance (Anselme, 1733 : 648). Vers la fin de sa vie, Louis-Henri accusa son frère Antoine d'avoir voulu le tuer et le fit condamner à mort le 7 avril 1653, mais la sentence

---

<sup>37</sup> Soit Warluis (Oise) ; L'Épine (Oise) ; Mattencourt (Oise) ; Courcelles le Roi se trouve à Beaulieu-sur-Loire (Loiret, Centre), plus près des autres domaines de Louis-Henry il y a Courcelles-Epayelles et Courcelles-lès-Gisors (Oise) ou Courcelles-au-Bois, Courcelles-sous-Moyencourt et Courcelles-sous-Thoix (Somme) – ; Sourdon (Somme) ; Fieffes (Somme) et Saint-Martin, Saint-Martin-en-Brie d'après La Morlière (1642 : 240), un peu éloigné pourtant des autres seigneuries des Mailly-L'Épine et, il ne faut pas oublier qu'il y a plusieurs terres qui portent le nom de ce saint dans l'actuel département de l'Oise : Saint-Martin-aux-Bois, Saint-Martin-le-Nœud ou Saint-Martin-Longueau.

<sup>38</sup> Elle avait alors entre vingt et vingt et un ans, car le comte d'Elbée (1901 : 300) indique qu'elle était âgée de vingt-trois ans en novembre 1621.

<sup>39</sup> Moreri (1759 : 83) ajoute à ce titre celui de capitaine des chasses de cette province. Elbée (1901 : 175) qualifie Louis-Henry de Grand-Maître des Eaux et Forêts de France.

<sup>40</sup> Rappelons que Claude de Micault n'avait apporté que la moitié de la terre de l'Épine, qu'elle partageait avec sa cousine, à son mariage avec Yves de Mailly (Elbée, 1901 : 173).

<sup>41</sup> Par le passé, le marquis de Mailly avait cédé à Nicolas de Gaudechart, par acte du 16 juillet 1617, « neuf arpents de bois sur les novalles de Mattancourt » qui, depuis le 21 juillet 1615, lui rapportaient une rente annuelle de trente livres (Elbée, 1901 : 175).

fut révoquée le 26 octobre 1658 ; Louis-Henri était mort le 16 ou le 18 février de cette même année<sup>42</sup> (Anselme, 1733 : 647).

Pour ce qui est des deux enfants issus de son premier mariage, Nicolas de Mailly, seigneur de Fieffes et de Sourdon, épousa Marguerite de La Rivière (Anselme, 1733 : 647) – à l'église de Saint-Eustache, à Paris, en 1645, selon Ledru (1893 : I, 406) –. Il fut assassiné à Doullens le 4 mars 1657 (Anselme, 1733 : 647), alors qu'il se trouvait « dans l'église de son château de Fieffe » (Moréri, 1759 : 83). Nicolas et Marguerite eurent un fils nommé Louis qui mourut le 21 mars 1690, sans alliance et ayant testé en faveur de sa tante bien que celle-ci avait longtemps soutenu qu'il n'était pas légitime (Anselme, 1733 : 648). Quant à Isabelle de Mailly, elle épousa Pierre des Rues, seigneur de Clerebois, le 22 décembre 1645 et trépassa le 9 avril 1700 (Anselme, 1733 : 658).

Le troisième enfant mâle d'Yves de Mailly et de Claude de Micault, Antoine de Mailly, fut le continuateur de la branche de Mailly-L'Épine ; nous parlerons longuement de lui par la suite.

En ce qui concerne le reste de la fratrie, les renseignements sont pauvres : Françoise de Mailly fut mariée à François de Fallart, seigneur de Saint-Étienne ; Claude de Mailly épousa Pierre Aubert, seigneur de Condé, et mourut sans descendance en juillet 1664 et Antoinette de Mailly fut religieuse aux Sœurs Blanches d'Abbeville et rendit l'âme en 1620 (Anselme, 1733 : 648). Celle-ci avait reçu de sa mère cent livres de rente par une donation du 21 mars 1611 (Arch. dép. de la Somme, série B.77, fol. 125). Finalement, d'après le père Anselme (1733 : 648), il paraît qu'Yves de Mailly eut un fils bâtard nommé André à qui il légua quatre mille livres par son testament<sup>43</sup>.

---

<sup>42</sup> Groué (2000 : 210) penche pour le 16, mais cet auteur n'est pas du tout fiable car nous avons repéré de nombreuses et d'importantes erreurs parmi ses notes sur les Mailly-L'Épine, tel que nous le constaterons postérieurement.

<sup>43</sup> Cette information sème un nouveau doute car Ledru ne signale pas l'existence de cet enfant illégitime d'Yves de Mailly, d'où que l'on puisse penser qu'il n'a pas existé. En revanche, il cite le testament de Nicolas de Mailly où celui-ci laisse une partie de ses biens à « André de Mailly, son fils naturel » (1893 : 404). Nous croyons que le père Anselme s'est mépris au moment d'attribuer la paternité du nommé André.

Bien qu'il ne fût point l'aîné, ce fut en effet Antoine de Mailly qui assura la continuité de la branche de Mailly-L'Épine<sup>44</sup>. Il était seigneur de Fieffes, de Bonneville, de Monstrelet<sup>45</sup> et de Fienvilliers<sup>46</sup>, et il était connu à la cour sous le nom de *chevalier de Mailly* (Anselme, 1733 : 648).

Antoine de Mailly brilla dans sa carrière militaire, qui fut marquée par le siège de La Rochelle advenu entre 1627 et 1628<sup>47</sup>. Au cours de celui-ci, il se signala comme capitaine de vaisseau et ses exploits – qui furent les premiers hauts faits du blocus d'après Moreri (1759 : 83) – lui méritèrent le commandement de l'armée navale jusqu'à l'arrivée du duc de Guise (Anselme, 1733 : 648). Nous avons découvert un *Pouvoir royal* qui date de 1622 et qui autorise Charles de Guise à commander l'Armée Navale contre les Rochelais, déjà en rébellion. « Le duc de Montmorency, Pair et amiral de France Gouverneur et notre Lieutenant general en notre province de Languedoc » étant occupé à une autre mission, le roi trouva bon de désigner « Le Duc de Guise Pair de France

---

<sup>44</sup> Rappelons que Nicolas était mort sans enfants et que, de la part de Louis-Henry, il y eut un descendant qui engendra un garçon qui mourut sans avoir été marié.

<sup>45</sup> C'est dans un château de ce domaine où Antoine avait son domicile habituel (Ledru, 1893 : I, 409-410). Nous n'avons pas trouvé de renseignements sur ce château de Monstrelet ; par contre, il y en avait un à Fieffes – domaine dont Antoine de Mailly était aussi seigneur –. De cette demeure, il ne reste à présent que les bases des piliers d'entrée, un pan de mur de la clôture d'une partie de l'ancien domaine (fait d'une alternance de briques et de pierres typique du XVIII<sup>e</sup> siècle) et la *glacière*, en bordure du bois (Groué, 2000 : 388-389). Si jamais il y eut des archives familiales au château, nous ignorons où ont-elles pu être transférées, au cas où elles auraient survécu aux avatars de l'histoire. Nous avons contacté via courrier électronique la Mairie de Fieffes-Monstrelet pour nous renseigner à ce sujet, mais nous n'avons pas obtenu de réponse. Groué (2000 : 211) signale qu'Antoine de Mailly logeait également Petite Rue de Nesle à Saint Germain-des-Prés, ce que nous ne sommes pas en mesure de vérifier.

<sup>46</sup> Ou, de nos jours, Fienvilliers. Rappelons que Nicolas de Mailly et sa femme achetèrent cette terre et cette seigneurie par contrat du 21 mars 1632 à Louise de Gourlay, dame d'Agnicourt, et la laissèrent à Antoine de Mailly (Lefèvre, 1897 : 113). Fienvilliers passa ensuite à la fille de celui-ci – que Lefèvre nomme Élisabeth-Claire de Mailly au lieu de Geneviève-Claire de Mailly –, qui la vendit le 20 avril 1666 à Jacques de Mailly, son frère, qui la revendit à son tour à la duchesse de Nemours ; rentré en possession de la terre par acte du 26 mars 1671, il en fit foi et hommage le 1<sup>er</sup> février 1672 (Lefèvre, 1897 : 114). Nous avons trouvé ce *Contrat de vente de terres par Geneviève-Claire de Mailly à Jacques de Mailly* aux Archives nationales (MC/ET/LII/68).

<sup>47</sup> En 1627, le protestantisme avait largement dépassé les bornes de la religion pour influencer la politique ; Richelieu, souhaitant briser cette force naissante, prit une série de mesures qui le rapprochèrent du parti dévot. Or, la soumission des huguenots passait par l'attaque décisive à la ville de La Rochelle, leur principale place de sûreté, qui leur avait été accordée par l'édit de Nantes. L'offensive fut minutieusement préparée : le ministre de Louis XIII reconstitua la Marine et fit construire une énorme digue. Toutefois, aidés par les Anglais, les Rochelais résistèrent pendant quatorze mois (Madaule, 1943 : 352-353). Voilà qu'Antoine de Mailly se retrouve, comme son père soixante-quinze ans auparavant, à lutter contre les Réformés.

gouverneur et notre lieutenant general en Province [Provence] et admiral des Mers de Levant pour commander ladite armée navale » (BnF Ms, 1622 : fol. 127 r<sup>o</sup>). Ce manuscrit confirme la participation active du duc de Guise au conflit, qui exercera « la mesme auctorité et pouvoir que pourroit faire L'admiral de France et que nous mesmes [Louis XIII] ferions et faire pourrions sy presents en personne y estions » (BnF Ms, 1622 : fol. 128 r<sup>o</sup>). Il est également fait mention du « Comte de Joigny Chevallier de nos ordres et general des gallaires de France » qui, à la tête d'une escadre formée par dix galères, doit suivre le duc de Guise (BnF Ms, 1622 : fol. 128 r<sup>o</sup>-v<sup>o</sup>). Pourtant, rien n'est dit dans ce document sur Antoine de Mailly, ce qui nous porte à croire que l'importance de son intervention pendant le siège de La Rochelle n'était point prévue et découla certainement du déroulement des faits.

Plusieurs témoignages contemporains nous ont permis de reconstituer, quoique sommairement, les évènements marquants de la carrière militaire d'Antoine de Mailly. Avant le début des combats contre les Rochelais, le 17 juillet 1627, une lettre du cardinal Richelieu (1856 : 512) au commandeur de La Porte expose que « le chevalier de Mailly emporte le fonds pour les vaisseaux à feu<sup>48</sup> ». Environ deux mois plus tard, « le chevalier de Mailly emporte en deniers comptants les 21,000 tant de livres dont il poursuivoit l'assignation, en laquelle somme le fonds des vaisseaux à feu est compris » (Richelieu, 1856 : 617). L'on en déduit qu'Antoine de Mailly était un homme de confiance puisque, bien qu'il ne fût pas trésorier de la Marine, il fut dépositaire d'une partie du budget destiné à la guerre.

---

<sup>48</sup> Nous hésitons sur l'interprétation de ce concept dont nous n'avons pas trouvé de définition dans le *Dictionnaire Universel* de Furetière (1690) ni dans *Le Dictionnaire de l'Académie française* (1694). D'une part, un *vaisseau à feu* pourrait être un navire qui transporte l'artillerie ou qui est armé de canons. Or, Jal (1848 : 1060) signale que « le Navire qui porte [...] l'artillerie [...] est appelé : Navire de transport ou Navire de charge. [...] Celui qui est armé pour la guerre reçoit le nom de Navire de guerre ». D'autre part, le syntagme *vaisseau à feu* pourrait renvoyer au terme *brûlot*, « vieux vaisseau qu'on emplit d'artifices & autres matieres combustibles, & qu'on attache à de grands vaisseaux ennemis, pour y mettre le feu » (Savérien, 1758 : 164). Jal (1848 : 348) remarque que ce type de bateau est appelé en espagnol *navío* ou *bajel de fuego*, groupes nominaux qui font penser au *vaisseau à feu* dont parle le cardinal Richelieu dans ses lettres. Justement, dans un témoignage de l'année 1707 en Turquie, l'on parle d'une « espèce de bâtiment à feu » et de « machines incendiaries » (Soutsos, 1829 : 113-114) dont le fonctionnement est celui du brûlot que Savérien (1758 : 164-167) expliquait dans son *Dictionnaire*.

Le 23 novembre 1627, sur un ordre du roi, le cardinal s'adresse à M. de Guise l'enjoignant à se rendre avec l'armée navale aux rades de Ré, aussitôt qu'il aura appris des nouvelles de la flotte anglaise. Entre-temps, Richelieu (1856 : 729) lui demande d'envoyer « en diligence [...] deux dragons<sup>49</sup>, les vaisseaux commandés par les chevaliers de Mailly, Guitard et des Roches, deux Olonnois et deux Bordelois, pour escorter des vaisseaux qu'on a maçonnés pour enfoncer dans le canal de La Rochelle ». Il est également très intéressant de retenir que le ministre de Louis XIII signale la valeur de ces chevaliers, dont il « ne doute pas qu'ils ne nous donnent des preuves assurées de leur courage » si jamais ils rencontrent des Rochelais hors de leur place forte (Richelieu, 1856 : 729). En effet, selon le *Mercure françois* (1627 : 419), il paraît qu'Antoine de Mailly fut à la tête de l'avant-garde de l'armée navale de Louis XIII : « composée de douze grands vaisseaux, [elle] arriva sur la fin du mois de Decembre [1627] prez la Rochelle, laquelle estoit commandee du Cheualier de Nailly [sic], qui fut mouiller l'ancre à l'emboucheure du canal de la Rochelle ». Puis, le 26 janvier 1628, « l'armee nauale du Roy composée de trente deux Nauires François, sous la conduite du Duc de Guise, arriva à la pointe de Coreille » (*Mercure françois*, 1628 : 592-593).

Quelques mois plus tard, en avril 1628, lors d'une revue générale de l'armée royale, est cité un certain « Chevalier de Maillé [sic], Contre-Admiral » qui commande un vaisseau nommé « la petite nostre Dame<sup>50</sup> » (*Mercure françois*, 1628 : 605). Nous croyons que, là où l'on a écrit *Maillé*, on aurait dû écrire *Mailly*. Dans les *Listes générales des officiers de Marine* (Archives nationales, s. d. : fol. 6) figure Armand de Maillé, qui fut Grand-Amiral ou Grand-Maître de la Navigation entre 1643 et 1646. Ce vaillant militaire était fils d'Urbain de Maillé, maréchal de Brézé, et de Nicolle du Plessis de Richelieu, sœur du cardinal (La Bruyère, 1945 : 2). Il naquit en avril 1619 et, malgré sa précocité – il fut nommé colonel à quinze ans, fit sa première campagne militaire à seize et devint général des galères à vingt ans – il était assurément trop jeune lors du siège de La Rochelle (La Bruyère, 1945 : 2, 29, 49), ce qui l'exclut comme membre de l'armée à cette époque. De plus, il n'était pas connu sous le titre de *chevalier de Maillé*, mais

---

<sup>49</sup> L'édition d'Avenel indique en note que le dragon est une « espèce de vaisseau rond en usage surtout dans la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle » (Richelieu, 1856 : 729).

<sup>50</sup> Malheureusement, les *Tables des noms de lieux, de personnes, de matières ou de navires* de Taillemite (1969) n'apportent nul éclaircissement à propos de ce vaisseau.

sous celui de *marquis de Brézé* ou de *Maillé-Brézé*<sup>51</sup> (La Bruyère, 1945 ; *Table [...] de la Gazette de France*, 1768 : 25). Toutefois, il est curieux de remarquer que, en août 1641, nous retrouvons le marquis de Brézé et le comte de Mailly en mission diplomatique au Portugal, à la cour de Lisbonne (*Table [...] de la Gazette de France*, 1768 : 24 ; Renaudot, 1642 : 721). D'autre part, le commandeur de *la petite Notre-Dame* est appelé « Contre-Admiral » ; en effet, Louis de Mailly (1702 : 258) affirme que son père avait été « contr'Amiral de France au Siege de la Rochelle, & grand Amiral par commission ». Le testament de son frère Nicolas le qualifiait d'« amiral de l'armée navale pour S.M. » (*Testament...*, 1630 cité par Ledru, 1893 : I, 404) et les documents de l'époque le désignent tantôt comme vice-amiral de l'armée navale du Roi, tantôt comme contre-amiral de France (Anselme, 1733 : 648). De ces hésitations entre Grand-Amiral, Amiral, Vice-Amiral et Contre-Amiral, il en résulte une terrible confusion de titres que nous avons tenté d'éclaircir en nous reportant à des sources authentiques.

Malgré l'apparente importance des services rendus par Antoine de Mailly à son pays, nous n'avons pu trouver aucun document officiel concernant sa carrière dans l'armée navale. D'un côté, nous avons interrogé le *Répertoire alphabétique des officiers de Marine* dit *Alphabet Lafflard* (MAR/C/1/160 et MAR/C/1/161), qui comprend la période entre 1270 et 1750. Parmi les militaires en service et parmi les morts ou retirés, cette recherche a donné plusieurs résultats pour le nom de famille *Mailly*, *L'Épine* ou *Lespine* ; or, malheureusement, aucune de ces identités ne correspond à celle qui nous occupe. Il en est de même pour les *Tables des noms de lieux, de personnes, de matières et de navires* publiées par Taillemite (1969), où les occurrences de *Mailly*, *L'Épine* ou *Lespine* se sont révélées inutiles à notre travail. D'un autre côté, nous avons consulté, dans les *Listes générales des officiers de Marine* (MAR/C/1/156), la « Chronologie des Grand-Amiraux » entre 1270 et 1759, ainsi que celle des « Intendants généraux et Vice-Amiraux de France », qui se réfèrent aux années 1619-1669 et 1669-1777, respectivement. Nulle présence parmi ces charges d'Antoine de Mailly, ni du duc de Guise

---

<sup>51</sup> Nous avons trouvé un chevalier de Maillé ou de Maillé-Brézé qui fut enseigne, lieutenant, puis capitaine de vaisseau entre 1738 et 1757 (*Table [...] Gazette de France*, 1768 : 25-26), dates évidemment trop tardives pour que ce fût le même marin que celui qui commandait *la petite Notre-Dame* en 1628. Il y eut également un chevalier de Maillé ou de Maillé-Bénéhart qui, en janvier 1700, s'enfuit en Hollande après avoir tué un laquais du duc d'Elbeuf (Dangeau, 1856 : 223) ; une fois encore, il ne peut pas s'agir du même chevalier de Maillé qui participa au siège de La Rochelle.

non plus, d'ailleurs, dont nous connaissons pourtant la participation certaine en tant que commandeur de l'armée navale.

Nos recherches nous ont fait constater que l'administration de la Marine a subi de nombreux changements pendant le XVII<sup>e</sup> siècle ; entre autres, les charges relatives à ce ministère furent modifiées plusieurs fois. Neuville signale que :

Le personnel de la Marine se composait, à l'époque indéterminée où tout allait bien, de l'Amiral [de France], du vice-amiral, des quatre chefs d'escadre de Guyenne, Bretagne, Normandie et Provence, et d'un nombre limité de capitaines entretenus « auxquels le Roy donnoit une pension annuelle, outre la solde qui leur estoit payée lorsqu'ils commandoient les vaisseaux ». (Neuville, 1977 : 319, n. 3)

En ce qui concerne l'identité des détenteurs de certains de ces postes, Neuville (1977 : XIII) précise qu'« en 1626, la charge d'Amiral de Bretagne appartenait au duc de Vendôme, celles d'Amiral de Guyenne et d'Amiral de France à Henri de Montmorency, celle d'Amiral de Provence à Charles de Guise, gouverneur de cette province ». La prise en main des affaires de la Marine par Richelieu apporta par la suite un changement radical dans leur administration : les amirautés furent bientôt remplacées par la charge de Grand Maître, chef et surintendant de la navigation et du commerce de France, créée en faveur du cardinal ; le titre d'Amiral de France et celui de Connétable furent supprimés par un édit de janvier 1627 ; « des intendants généraux de la navigation et du commerce remplacèrent les Vice-Amiraux ; des lieutenants généraux administrateurs, choisis parmi les gens de robe, représentèrent le grand maître dans les provinces » ; en 1639, la charge de capitaine général des galères passa, elle aussi, aux mains de Richelieu (Neuville, 1977 : XIII).

Les premières années de la régence d'Anne d'Autriche marquèrent les prémices de la décadence de la Marine et, bien que la reine se démît des charges anciennement occupées par Richelieu, nul remplaçant ne fut à la hauteur de sa tâche (Neuville, 1977 : XIV). Lorsque, au début des années 1660, Colbert commença à s'occuper des affaires de ce ministère, des témoignages contemporains dénonçaient l'état déplorable de son administration : « Le mal était si profond qu'on ne pouvait même plus affirmer que la Marine formât un corps, « les chefs d'escadre, ni capitaines n'étant entretenus ». On armait les navires suivant les besoins ; la campagne terminée, on licenciait les officiers » (Neuville, 1977 : 319-320). La secrétairerie d'État de la Marine fut constituée sous Colbert et les institutions anciennes, tout comme la charge d'Amiral et celle de capitaine



général des galères furent restaurées – même si avec moins d'autonomie – (Neuville, 1977 : XIV). Dans un édit de novembre 1669, le poste d'Amiral de France était rétabli en faveur de Louis de Bourbon, comte de Vermandois, fils naturel de Louis XIV (Neuville, 1977 : XVI).

D'autre part, l'absence de documents officiels concernant Antoine de Mailly est certainement due à ce que :

Sous l'Ancien Régime, l'administration de la Marine ne tenait pas de véritables dossiers personnels au sens que nous donnons aujourd'hui à ce terme. Une telle habitude ne fut prise que tardivement, surtout à partir de la déclaration royale de 1779 qui réglait les attributions des pensions pour ancienneté de service et obligeait les candidats à présenter des pièces justificatives de leurs activités [...]. Avant cette époque, les dossiers nominatifs, quand ils existent, ne contiennent que quelques pièces éparses [...] de sorte que ces dossiers sont très loin de contenir toutes les pièces conservées sur la carrière d'un officier [...]. (Taillemite, 1991 : 33)

De plus, à quelques exceptions près, les Archives de la Marine « ne remontent guère avant le ministère de Colbert [soit à partir de 1660] qui en organisa et en réglementa la conservation. Leur cadre de classement, toutefois, ne fut fixé que le 25 mai 1862 et définitivement adopté le 24 juin 1887 » (Archives nationales, 2017).

En ce qui concerne l'ambassade d'Antoine de Mailly, son fils dit qu'il fut envoyé en Espagne et au Portugal en tant qu'ambassadeur extraordinaire, mais ne précise ni la date ni la nature de sa mission (Mailly, 1702 : 258). Nous croyons pouvoir affirmer qu'il s'agit de deux moments différents dans la carrière militaire de l'héritier des Mailly-L'Épine.

D'une part, Antoine de Mailly serait allé en Espagne dans le cadre du siège de La Rochelle, en 1627. La Morlière (1630 : 228-229) rapporte qu'il fut « enuoyé Ambassadeur en Espagne, pour en recevoir l'armée de mer avec laquelle de retour à la veuë du Roy il fut par trois fois attaquer l'Anglois qu'il repoussa »<sup>52</sup>. Or, dans une édition postérieure, cet historien modifie ces informations et signale que Mailly se rendit en Espagne « pour recevoir l'armée de mer que l'on auoit promise au Roy, mais n'y trouuant aucun preparatif à cet effect, s'en reuint en diligence aduertir sa Majesté que c'estoient

---

<sup>52</sup> Le père Anselme (1664 : 491) dit qu'Antoine de Mailly « fut deputed en qualité d'Ambassadeur en Espagne pour recevoir l'Armée de Mer, avec laquelle à son retour, il fut par trois fois (en presence du Roy) attaquer les Anglois, qu'il repoussa vigoureusement ». Il est évident qu'il a copié sur le texte de La Morlière.

bayes<sup>53</sup>, & ne deuoit rien entendre de ce costé » (La Morlière, 1642 : 240). Qu'arriva-t-il réellement ?

Il a été difficile d'éclaircir cet épisode du siège de La Rochelle. La situation diplomatique entre la France et l'Espagne à cette époque était très fragile. Si la paix de Vervins, en 1598, avait fait cesser la guerre ouverte entre ces deux puissances, elles sont constamment restées en tension sous Henri IV (Simón Tarrés, 1988 : 408-409). D'ailleurs, ce roi français n'hésita pas à attiser la guerre entre l'Espagne et la Hollande – en procurant des moyens économiques et militaires aux rebelles hollandais – dans le but, d'une part, de diminuer les forces de son plus puissant ennemi et, d'autre part, de maintenir occupés les huguenots dans un conflit extérieur (Simón Tarrés, 1988 : 400-402). À la mort d'Henri IV, la lutte entre la maison de Bourbon et celle d'Autriche pour l'hégémonie en Europe demeura en suspens pendant plusieurs années. La décennie de 1620 raviva les tensions. D'un côté, la Hollande et la France s'allièrent ouvertement contre l'Espagne par le traité de Compiègne, signé en juin 1624. Les Hollandais percevaient une somme d'argent considérable chaque année pour continuer la guerre contre les Espagnols et, en échange, ils devaient envoyer une flotte pour aider Louis XIII à soumettre les rebelles de La Rochelle (Simón Tarrés, 1988 : 408-409 et 422). D'un autre côté, souhaitant une « alliance éternelle » avec la France, le comte-duc d'Olivares

signa à Monzon, le 5 mars 1626, avec le représentant des français Fargis, un accord sur la Valteline [...] : pour l'Espagne, c'était une garantie contre d'éventuelles alliances rivales ; pour la France, c'était la liberté d'action à La Rochelle face aux protestants rebelles. Les Espagnols envisageaient même de soutenir les armées françaises devant les murs de la place assiégée. (Ochoa Brun, 2008 : 269)

Le marquis de Leganés fut alors dépêché à Paris comme envoyé diplomatique ; puis, en janvier 1628, Spinola – pourvu d'une ambassade extraordinaire de Philippe IV devant Louis XIII – visita le campement militaire de La Rochelle et, pour renforcer encore davantage ce climat de coopération, Don Lorenzo Ramírez de Prado fut envoyé corroborer les bons sentiments de Madrid envers le royaume voisin. Don Lorenzo fit son voyage par Bordeaux ; il arriva à Paris le 5 avril 1628, d'où il se rendit à La Rochelle, accompagné de l'ambassadeur extraordinaire, le marquis de Mirabel, pour féliciter Louis XIII et Richelieu (Ochoa Brun, 1990 : 350 ; 2008 : 269).

---

<sup>53</sup> D'après le *Dictionnaire de l'Académie Française* (1694 : 93), une baye est une tromperie.

Toutefois, malgré toutes ces marques de bonne volonté sur le plan politique, le renfort militaire que l'Espagne avait promis aux Français n'arrivait pas. En ce sens, une lettre de Richelieu (1856 : 686-687) du 29 octobre 1627, au marquis de Mirabel, nous apprend que Louis XIII avait « différé deux mois entiers à tenter un grand secours en Ré, attendant de jour à l'autre les vaisseaux d'Espagne » mais qu'il s'y était enfin lancé sans l'aide de ces derniers. Cette missive signale également que « le chevalier de Mailly, qui avoit remené les derniers pilotes qui sont venus d'Espagne, a assuré, de la part de Don Frédéric de Tolède, que l'armée [espagnole] seroit icy à la fin du mois ». Ce commentaire prouve qu'une partie de l'aide promise par les Espagnols fut envoyée par l'intermédiaire d'Antoine de Mailly.

Cependant, l'escadre de Don Fadrique de Toledo ne se mit en route qu'en novembre 1627 – avec un retard calculé – alors que son soutien n'était plus nécessaire (Ochoa Brun, 1990 : 350). Le *Quatorziesme tome du Mercure françois* signale que, vers la fin du mois de décembre,

l'armee nauale Espagnole, conduite par D. Federic de Toleda grand Amiral d'Espagne, arriua au port & havre de Morbihan, apres auoir donné de grands delais & retardements. Ils vinrent en vn temps qu'on n'auoit plus besoin de secours, puis que les Anglois auoient esté chassez honteusement. Cette armée d'Espagne, qui estoit composee de quarante vaisseaux, demeura trois ou quatre iours sans mettre pied à terre : pendant quoy on ne laissa pas de les traiter magnifiquement, par le soin & diligence du Duc de Guise. (*Mercure françois*, 1627 : 418)

Puis, le *Quatorziesme tome du Mercure françois* raconte aussi que le 28 janvier 1628 « fut à Estré [...] D. Federic de Toleda, Admiral d'Espagne, [...] salüer le Roy, & l'assura que la flotte d'Espagne, qui estoit à Morbihan, [...] estoit arriuee à la Rade de Ré ». Bien qu'on n'eût plus besoin du renfort militaire espagnol, Don Federic

fut prié de retarder quelques quinze iours [son retour en Espagne], il le refusa, s'excusant sur ce que le vent estoit propre pour sa retraite, & dit qu'il ne vouloit attendre d'estre congedié lors que le vent pourroit estre contraire. [...] L'Admiral d'Espagne donc avec son armee s'en retourna dez le 28. Ianuier ; & ledit iour arriuerent au camp à Estré le Marquis de Spinola, son fils & son gëdre le Marquis de Legagnes, Ambassadeur extraordinaire d'Espagne. (*Mercure françois*, 1628 : 593)

L'envoi d'aide à contretemps était en fin de comptes une stratégie pour, officiellement, s'assurer une certaine entente avec la France et, d'autre part, punir cette puissance ennemie pour avoir encouragé les Hollandais à poursuivre leur guerre contre l'Espagne.

Également, les rapports entre ce pays-ci et l'Angleterre ne peuvent être omis car ils offrent encore une nuance à la manière d'agir des Espagnols à l'occasion du siège de La Rochelle. Les dernières années du XVI<sup>e</sup> siècle s'étaient caractérisées par une intense guerre navale entre l'armée de Philippe II, puis de Philippe III, et celle d'Elisabeth ; or, quand Jacques I<sup>er</sup> fut proclamé roi des Anglais, les deux royaumes cherchèrent la paix et signèrent, en 1604, un traité qui facilitait la navigation des Espagnols sur l'Atlantique et qui accordait aux Anglais le libre commerce avec l'Espagne, ainsi que la liberté religieuse – dans la sphère intime – pour les Anglais résidant dans les territoires espagnols (Simón Tarrés, 1988 : 396). Cependant, en 1624, les négociations pour le mariage de l'infante espagnole Marie avec le prince Charles d'Angleterre échouèrent et, l'année suivante, devenu roi, celui-ci conclut un accord avec les Hollandais contre l'Espagne. Après quelque temps d'hostilités mutuelles, en 1630, les Espagnols et les Anglais signèrent un nouvel accord de paix et de commerce qui devait durer un quart de siècle (Simón Tarrés, 1988 : 424). L'on pourrait donc croire que l'Espagne préféra ne pas arriver à temps à La Rochelle afin d'éviter un affrontement naval contre les Anglais, accourus à l'aide des huguenots assiégés.

Les fonds des Archives nationales concernant les affaires étrangères se remontent jusqu'au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle ; avant cette date, il n'y a que des documents isolés qui soient conservés. Nous avons justement consulté une cote dont le titre est « Espagne 1605-1853 », mais sans rien trouver sur Antoine de Mailly. S'agissant apparemment d'une mission extraordinaire dérivée d'un contexte de guerre, il est probable que son nom n'ait pas été recensé parmi les diplomates français à l'étranger. Ochoa Brun (2008 : 281 et s.) présente un répertoire des ambassadeurs entre la France et l'Espagne, depuis 1475 jusqu'en 1703, qui inclut aussi les noms d'autres types d'employés tels que les ambassadeurs extraordinaires ou les envoyés spéciaux. Seulement, il n'y a aucune trace d'Antoine de Mailly parmi le personnel français envoyé en Espagne entre 1626 et 1629 ; le comte de la Feuillade, le marquis de Rambouillet et Bautru se succèdent à ces postes.

D'autre part, rappelons que Louis de Mailly (1702 : 258) disait que son père avait été aussi envoyé comme ambassadeur extraordinaire au Portugal. Nous pouvons y situer un comte de Mailly en août 1641. À cette époque, les Portugais s'étaient révoltés contre

la domination espagnole et la France – enlisée dans une guerre maritime contre ce même ennemi<sup>54</sup> – leur était venue en aide :

De Lisbonne, le 15 Aoust 1641. Le 6 du courant le Marquis de Brézé arriva à la rade dite la belle Esclermonde pres de cette ville. Les forts de Cascas & les galions du Roy de Portugal saluèrent aussi-tost son pavillon de plus de mil coups de canon : en suite dequoy le Marquis de Brézé despescha le Comte de Mailly vers ledit Roy, qui envoya en mesme temps plus de mille caravelles où estoient les plus grands de cette Cour & les principaux de cette ville qui luy firent la harangue : apres laquelle cent autres caravelles luy apportèrent quantité de limons & d'autres fruits de toutes sortes qui furent presentez au bord de l'Amiral & des autres vaisseaux. (Renaudot, 1642 : 721)

Bien que les renseignements fournis sur le comte de Mailly dans ce passage soient insuffisants pour pouvoir affirmer qu'il s'agit d'Antoine de Mailly, nous y voyons des indices qui nous font croire à cette identification. Rappelons que le père de notre auteur avait changé son titre de *chevalier* pour celui de *comte* lors de son mariage avec Geneviève d'Urfé (en 1630). Certes, il y avait plusieurs *comtes de Mailly* contemporains qui de surplus étaient militaires, mais l'on parle ici de l'armée de mer en particulier, armée à laquelle Antoine de Mailly avait appartenu une dizaine d'années auparavant.

Enfin, nos recherches nous ont découvert deux autres évènements isolés dans la vie militaire d'Antoine de Mailly. Le 14 mars 1635, Richelieu (1861 : 676-677) écrit une lettre au Roi l'enjoignant de désigner quelques capitaines de vaisseau pour les employer à garder les côtes ; Antoine de Mailly est mentionné parmi les hommes non disponibles à cette occasion : « Chevalier de Mailly est avec M<sup>me</sup> de Crouy »<sup>55</sup>. Or, que signifie cela exactement ? Le cardinal fait allusion à d'autres militaires qui ne peuvent s'engager car ils sont employés à un autre travail, se trouvent à l'étranger, ont un parent malade ou ne sont pas aptes au service pour cause d'ivrognerie, par exemple. L'énoncé concernant Antoine de Mailly reste obscur ; nous ne pouvons que formuler des hypothèses à cet égard. Il avait épousé Geneviève environ cinq ans auparavant : sa femme était-elle souffrante ? – ce qui l'aurait excusé de ses devoirs militaires –.

---

<sup>54</sup> Ce conflit se prolongea de 1635 à 1659 (Taillemite, 1991 : VII).

<sup>55</sup> Il résulte étrange que l'on se réfère ici à Antoine de Mailly avec son titre de *chevalier*, alors qu'il était déjà marié en 1635 et que, comme nous l'avons vu, il avait à ce moment pris le titre de *comte*.

Presque un an et demi plus tard, en août 1636, les Espagnols venaient de s'emparer de Corbie, et Abbeville semblait risquer le même sort<sup>56</sup>. D'après les écrits de Richelieu (1863 : 546-547), le 16 août, un certain sieur de Mailly-L'Espine était allé d'Abbeville, qui se trouvait en état de siège, à Paris. Nous avons tout de suite pensé qu'il pouvait s'agir d'Antoine de Mailly, que nous avons démontré actif entre 1627 et 1641 au moins. Pourtant, Ledru (1893 : I, 404) affirme que c'était Nicolas de Mailly – son frère aîné –. Cela pourrait faire sens car celui-ci était toujours vivant à cette date ; par contre il est impossible que ce soit Louis-Henry de Mailly – l'autre membre de la fratrie – puisque ce dernier, rappelons-le, avait vendu en 1621 sa part de la seigneurie de l'Épine (Elbée, 1901 : 175). Quoi qu'il en soit, le cardinal décide de retenir ce sieur de Mailly-L'Espine quelques jours dans la capitale, ce que le roi approuve, et, de son entretien avec lui, il rapporte l'information suivante : « Il m'a dict qu'avec 2 mil hommes encore ils tiendroient la place 15 jours, qui est un terrible discours » (Richelieu, 1863 : 547). Entre le 16 et le 17 août, le premier ministre tâche d'envoyer des troupes à la rescousse des assiégés : d'une part, « faire jetter de Normandie dans Abbeville cinq ou six cens hommes avec de bons officiers », puis « au Havre prendre trois des meilleurs officiers de la garnison avec deux cens bons mousquetaires pour se jeter dans la dite place d'Abbeville » (Richelieu, 1863 : 549). Rien d'autre n'est dit à propos du sieur de Mailly-L'Espine. Deux mois plus tard, le 29 octobre, le cardinal se rend « à Abbeville pour pourvoir aux fortifications des places qui sont de delà jusques à Calais » ; le 3 novembre il y est toujours « pour achever de donner ordre aux affaires, tant pour Abbeville que pour Ardres, qui se finiront, s'il plaist à Dieu, ce soir » (Richelieu, 1863 : 648-649 et 655).

Bref, même si nous n'avons pas trouvé de documents officiels, nous jugeons l'existence du passé militaire d'Antoine de Mailly suffisamment prouvée par ces

---

<sup>56</sup> Les livres que nous avons consultés sur l'histoire d'Abbeville n'offrent pas de renseignements sur ce fameux siège ; ils rapportent qu'il fut sur le point d'avoir lieu. La guerre contre l'Espagne ralluma le trouble dans le Comté de Ponthieu, en paix depuis 1620. Les Espagnols, qui faisaient des dégâts dans les environs, étaient allés jusqu'aux portes d'Abbeville, où la peste faisait des ravages. « Ceux qu'elle épargna [...] eurent encore à craindre d'essuyer les fatigues d'un siège. Les Espagnols venoient de s'emparer de *Corbie*, & l'on craignoit pour Abbeville. Le Cardinal de *Richelieu* vint en visiter les fortifications & jugea nécessaire de les augmenter du côté de la Porte du Bois, qui est celle de l'Artois » (Devérité, 1765 : 185-186). Cependant, « [l]es Ennemis ne vinrent point attaquer Abbeville, comme on avoit lieu de le redouter. Le succès du siège de Hesdin à sept lieuës de là, ne laissoit pas pourtant que d'allarmer encore un peu les Abbevillois. Louis XIII vint chez eux, pour en être le témoin de plus près. Il y séjourna jusqu'à ce que la Place [Hesdin] lui fût rendue » (Devérité, 1765 : 186-187).

témoignages contemporains. Notons toutefois que Tallemant des Réaux (1854 : 314) suggère que ce seigneur s'engagea dans la voie religieuse également, bien qu'il n'y prospérât pas car, n'ayant « point fait les vœux », il se maria. Le lieu commun voudrait qu'on attribue sa carrière militaire et, plus particulièrement, cette tentative de carrière ecclésiastique à un statut de cadet démuni qui se voit obligé de suivre l'une de ces deux voies pour subsister. Cependant, Bourquin (2010 : 645) signale que cette idée, tellement répandue, est fautive et qu'elle correspond davantage à un *topos* véhiculé par la littérature qu'à la réalité historique. Certes, les cadets deviennent parfois religieux ou, plus souvent, militaires car le poids de la tradition familiale l'emporte parmi les descendants de l'ancienne noblesse d'épée (Bourquin, 2010 : 653). À ce propos, Bourquin (2010 : 654) remarque que « les aînés détiennent les charges à hautes responsabilités [...]. Mais leurs cadets ont, pour la plupart, des grades d'officiers inférieurs [...] et évoluent peu, à moins que leur aîné ne meure et qu'ils ne prennent sa place ». Ce n'est pourtant pas le cas d'Antoine de Mailly qui, nous l'avons vu, semble avoir acquis un poste important à l'armée par ses propres mérites.

D'autre part, Bourquin (2010 : 647, 648) remarque que « les cadets demeurent massivement célibataires » ; ce qui est dû, selon lui, au fait que ceux qui s'en vont à la guerre « mènent une vie de garnison incompatible avec une stratégie matrimoniale » et ceux à qui il échoit une terre en partage<sup>57</sup> ont souvent des revenus « insuffisants pour intéresser une future belle-famille ». Cela ne s'accorde pas non plus avec l'exemple d'Antoine de Mailly qui, malgré le fait d'être le plus jeune des trois fils d'Yves de Mailly-L'Épine, fit un mariage relativement profitable avec une femme qui, certes, n'avait pas grand bien, mais elle provenait d'une bonne famille. En effet, en 1630, il épousa Geneviève d'Urfé, « sous le nom de Lascaris, [et] à condition que les enfants qui proviendront de ce mariage prendront ce nom » (Moreri, 1759 : 83).

Née en 1597, elle était fille de Jacques de Lascaris, marquis d'Urfé, et de Marie de Neuville-Magnac, ainsi que nièce du célèbre auteur de *L'Astrée*, Honoré d'Urfé (Martin, 2001 : 52 et 2013 : 21 ; Anselme, 1733 : 501 ; Tallemant des Réaux, 1854 : 313). Dans sa jeunesse, ayant peu de bien mais étant jolie et spirituelle, elle avait été donnée à la

---

<sup>57</sup> « En Île-de-France et dans sa périphérie (Orléanais, Picardie), [...] toutes les catégories sociales procèdent de la même façon, sans favoriser les aînés [...]. Toutefois, des clauses spécifiques sont prévues quant à la transmission des fiefs » (Bourquin, 2010 : 649-650).

reine Marie de Médicis en qualité de fille d'honneur : « c'estoit alors toute la fleur de chez la Reyne-mere : aussi fut-elle fort galantisée ; on en mesdisoit mesme un peu » (Talleyrand des Réaux, 1854 : 313-314). Fontenay-Mareuil la considérait une des plus belles femmes de la cour en 1611 ; le 19 mars 1615, elle se fit remarquer en dansant dans le *Ballet de Madame* (Martin, 2013 : 21). À la date du 27 août 1616, Bassompierre (1873 : 82 et 101) note dans son *Journal* : « Ce jour là je m'embarquay avecques Urfé dont je devins en suite fort amoureux » et, vers la fin du mois d'octobre, il ajoute « je devins lors extrêmement amoureux de M<sup>lle</sup> d'Urfé ». En novembre, il se lamente que « le duc de Crouy s'estoit embarqué pour espouser Urfé, et me pria de traiter ce mariage, ce que je fis a dessein de le rompre ; mais mes peines furent vaines, car il passa par-dessus toutes les difficultés que je luy proposay, et l'espousa » (Bassompierre, 1873 : 104).

De sorte que, par contrat du 6 janvier 1617, Geneviève fut mariée à Charles-Alexandre, duc de Croÿ<sup>58</sup>, prince du Saint-Empire (Anselme, 1733 : 501). Né en 1581, sa valeur militaire, notamment à la bataille de Prague, et son bon conseil lui méritèrent la confiance et l'estime de l'archiduc Albert d'Autriche – gouverneur des Pays-Bas –, de l'archiduchesse Isabelle ou de Marguerite de Bavière, future reine d'Espagne, au service de laquelle il s'était particulièrement attaché (Martin, 2001 : 52). Le 18 janvier 1617, il fut créé conseiller d'état, surintendant des finances et Grand d'Espagne de première classe, ainsi que chevalier de la Toison d'Or par le roi Philippe III d'Espagne (Simplicien, 1757 : 3<sup>ème</sup> partie, 132 ; Martin, 2001 : 52). Tallemant des Réaux (1854 : 314) juge que cette union ne fut pas vraiment avantageuse pour la jeune femme puisque le duc de Crouy était, dit-il, « d'un riche mal aisé [...] [qui] n'avoit pu trouver à se marier<sup>59</sup>, à cause qu'outre l'embarras de ses affaires, il estoit verollé et puant à un point estrange : [...] une vraye ballourde ». Par contre, dans ses *Entretiens*, Guez de Balzac parle de cette alliance comme du comble du bonheur de par l'ascension sociale qu'il représentait pour Geneviève<sup>60</sup>. D'ailleurs, la narration qu'il fait de cet évènement ressemble à un conte de fées :

Un Prince estrange estant venu à Paris l'année mille six cens treize, devint amoureux d'une des Filles d'honneur de la Reine Mere, & la fit demander en Mariage. [...] Il donna

---

<sup>58</sup> Plus souvent écrit *Crouy*, tel que nous le ferons par la suite.

<sup>59</sup> Pourtant, il avait fait un premier mariage en 1599 avec Yolande de Ligne (1585-1611), d'où était née Marie-Claire de Crouy (1605-1664) (Simplicien, 1757 : 3<sup>ème</sup> partie, 132 ; Martin, 2001 : 52).

<sup>60</sup> Tallemant des Réaux (1854 : 314) dit que Guez de Balzac « a pris cette histoire de travers ».



des pensées de grandeur & de souveraineté à toutes les Filles de la Reine : Il leur remplit l'esprit de Sceptres & de Couronnes. Il n'y eut point de Demoiselle à la Cour, qui ne creust pouvoir devenir Princesse. (Balzac, 1663 : 169-170)

Quoi qu'il en fût, l'on ne peut nier l'importance que ce mariage eut à la cour ; la liste d'illustres invités en témoigne<sup>61</sup> et le contrat d'ailleurs fut signé au Louvre, par le roi et toute la famille royale (Bernard de Montbrison, 1839 : 72-73). Une fois mariés, les ducs de Crouy partirent pour Bruxelles où ils vécurent ensemble jusqu'à ce que, en 1624, le duc fut tué dans son palais « d'un coup d'arquebuse, à travers les fenestres d'une salle basse où il se promenoit » (Talleyrand des Réaux, 1854 : 314)<sup>62</sup>.

Lors de la mort de son mari, le bruit courut qu'elle n'était pas étrangère à cet acte<sup>63</sup> ; en fait, que ce fut en connaissance de cause ou pas, la veuve dépêcha le vrai coupable dans le Forez pour annoncer aux Urfé la terrible nouvelle (Martin, 2013 : 53). On accusa également Ambroise Spinola de l'assassinat du duc de Crouy, parce qu'il était amoureux de Geneviève et qu'il la fréquenta fort quand son mari fut trépassé<sup>64</sup>, toutefois, ce mariage n'aboutit point car le marquis fut envoyé combattre en Italie, où il mourut en 1630 (Talleyrand des Réaux, 1854 : 314). Le véritable coupable, le page Pastural, n'avoua son crime qu'*in articulo mortis* et ce fut un innocent qu'on condamna et passa trente-deux ans à la bastille de Vilvorde (Martin, 2001 : 52).

Aucune des sources consultées ne suggère que le couple eut d'enfants, à l'exception de Martin (2001 : 55) qui signale un descendant nommé Ferdinand-Philippe,

---

<sup>61</sup> « Henri de Bourbon, prince de Condé ; Charles de Valois, comte d'Auvergne ; le prince Louis de Valois, évêque d'Agde ; les ducs d'Uzès et de Ventadour ; le comte François de La Rochefoucauld, etc. » (Martin, 2001 : 52-53).

<sup>62</sup> Talleyrand des Réaux (1854 : 314) date ce décès du 9 novembre 1626, mais il se méprend sans doute : le père Simplicien (1757 : 3<sup>ème</sup> partie, p. 132) dit qu'il eut lieu en 1624, Bernard de Montbrison (1839 : 72) précise que ce fut le 5 novembre de cette année.

<sup>63</sup> « Ces soupçons plus ou moins fondés contre Geneviève d'Urfé, prirent une forme curieuse dans le *Mercurius jesuite*, imprimé à Genève en 1626. Cette publication protestante, pamphlet contre les Jésuites, contenait, le Catalogue imaginaire de livres supposés devoir être mis en vente, en automne 1626, à la célèbre foire de Francfort. On y voit annoncé : *Bref commentaire sur la mort du duc de Croÿ, dédié au marquis de Spinola, avec des notes de Scribanins et de Zigler. Auquel ont été ajoutées certaines courtes règles de casuistique jusque là inconnues et accomodées à l'usage du temps présent. Aussi deux traités : Des avantages de la mort, et Des avantages de la viduité* » (Martin, 2001 : 53).

<sup>64</sup> Talleyrand des Réaux (1854 : 314) rapporte une anecdote qui met en relation la duchesse de Crouy et Spinola : se trouvant à un baptême en tant que marraine, « M. le Chancelier [le parrain] ayant pris des lunettes pour signer, luy en fit des excuses, et dit que cela estoit bien vilain en presence d'une belle dame comme elle. « 'Ne vous embarrassez pas de cela', répondit la Duchesse, 'on m'a accusée d'aimer un galant qui en avoit aussy bien que vous'. C'étoit Spinola ».

dont il ne donne aucun autre renseignement. Serait-ce un fils mort au berceau ou en bas âge ? Toujours est-il que vers 1625, Geneviève contracta un deuxième mariage avec Guy d'Harcourt, baron de Sierray, de quatre ans son cadet (Anselme, 1733 : 501 ; Martin, 2013 : 20-21). Batailleur invétéré, ce jeune homme pratiquait le duel assidûment bien qu'il fût interdit, ce qui le mena à s'enfuir en Angleterre en 1627, puis en Italie, où il mourut d'un coup de carabine en assiégeant Casals, au service du duc de Mantoue, le 3 novembre 1628 (Martin, 2013 : 20).

Puis, en 1630, Geneviève d'Urfé épousa Antoine de Mailly (Anselme, 1733 : 648). Tallemant des Réaux (1854 : 314) dévoile que les conjoints étaient parents et que lui s'était occupé des conventions matrimoniales et du douaire de la duchesse de Crouy lors de son veuvage ; de sorte qu'elle aurait épousé le chevalier en récompense de son aide. Ce fut sans doute une alliance inégale en question de statut ; Geneviève était duchesse de Crouy et princesse du Saint-Empire, tandis qu'Antoine n'était qu'un cadet, seigneur de quelques fiefs. Justement, cette union donna à Antoine de Mailly la qualité de *comte* (Anselme, 1733 : 648). Toutefois, d'après Tallemant des Réaux (1854 : 314), le mariage ne « fut déclaré qu'après la mort de la Duchesse ; [car] elle ne vouloit pas perdre son rang : ils demouroient cependant ensemble à Saint-Victor<sup>65</sup> ». Antoine de Mailly est qualifié de « mary de conscience » de la duchesse de Crouy car ils avaient fait une « union secrète et dépourvue des formalités ordinaires » (Tallemant des Réaux, 1854 : 307). En effet, Geneviève utilisait toujours le nom de son premier mari. Dans une lettre du cardinal Richelieu (1861 : 677) de l'année 1635, il est dit que le « Chevalier de Mailly est avec M<sup>me</sup> de Crouy ». En mars 1640, elle signe une quittance où elle s'identifie de la sorte : « Lascaris d'Urfé (Geneviève de) duchesse de Crouy, princesse du Saint-Empire veuve de Charles-Alexandre, duc de Crouy, prince du Saint-Empire » (Archives nationales, 1640). Ce document explique qu'elle devait 96 000 livres, dont elle remboursait 30 000 par ce paiement, à François Sabathier, conseiller du roi et trésorier de ses parties casuelles.

---

<sup>65</sup> Aucun hameau ou village dans les terres de la famille n'est nommé de la sorte, ce qui nous porte à croire qu'il s'agit du quartier de Paris appelé *Saint-Victor*. En effet, une minute notariale du 5 mars 1640 situe Geneviève à « Saint-Victor-les-Paris, en l'enclos de l'Abbaye » (Archives nationales, 1640). Rappelons que ce fut également à Saint-Victor, à l'abbaye, où fut placé l'un des fils du premier marquis de Mailly-Nesle (Saint-Simon, 1858 : 325).

Dans ce sens, nous croyons que Geneviève d'Urfé était accoutumée à un train de vie bien plus élevé que celui de son troisième mari. Le musée *National Galleries of Scotland* (2018) conserve un grand tableau – huile sur toile de 113 x 90,20 cm – représentant la duchesse de Crouy, réalisé entre 1627 et 1628 d'après Antoine Van Dyck, mais dont l'auteur reste inconnu. Également, le musée *Fine Arts Museums of San Francisco* (2018) recueille un portrait gravé de Geneviève d'Urfé, signé du maître flamand et de l'un de ses collaborateurs, Pieter de Jode le Jeune<sup>66</sup>. Ces deux images en miroir montrent une dame très richement vêtue et parée. Son costume suit la mode des premières années du XVII<sup>e</sup> siècle : l'on repère les manches gonflées avec des crevés, ainsi que le col carré et la collerette relevée en éventail, appelé col à la Médicis (Dedeyan, 1990 : 49, 53, 57). La couleur noire du damas est certainement signe du deuil porté par Geneviève<sup>67</sup> pour le défunt duc de Crouy, décédé trois ans avant la réalisation de cette huile sur toile.



(Van Dyck, 1627)



(De Jode le Jeune, 16..)

<sup>66</sup> En outre, Martin (2013 : 22) recueille quelques autres représentations plastiques de la duchesse de Crouy : une médaille par le comte de Marsy, une autre par Camille Picqué et un mortier en bronze patiné, corps tronconique orné de deux médailles, l'une au portrait de Geneviève, l'autre à celui du duc de Crouy. Geneviève d'Urfé s'intéressait peut-être aussi aux lettres. En 1624, elle fit publier la quatrième partie de *L'Astrée*, dont son oncle lui avait offert le manuscrit et, en 1635, on lui dédia ainsi qu'à Jacques d'Urfé, le *Triomphe de la vertu, tragédie des aventures de Pierre d'Urfé* (Martin, 2013 : 22).

<sup>67</sup> Ce costume de deuil n'est pas sans rappeler celui de la reine Marie de Médicis dans le portrait fait par Frans Pourbus, le Jeune, en 1616.

Bernard de Montbrison (1839 : 74) rapporte que Van Dyck fit un portrait de Geneviève d'Urfé et un autre de sa fille, née du mariage avec Antoine de Mailly. Nous n'avons point trouvé de trace de ce supposé portrait de Geneviève-Claire de Mailly-Lascaris. Si jamais il a existé, il n'a pu être réalisé à la même époque que celui de sa mère car elle n'était pas encore née en 1627-1628. D'autre part, sachant que Van Dyck décéda en 1641 et que la fille de la duchesse de Crouy était née entre 1630 et 1631<sup>68</sup>, ce portrait représenterait une enfant de moins de onze ans. Il existe un autre tableau de Van Dyck, peint en 1634, qui représente « Marie Claire, duchesse de Croÿ », accompagnée d'un petit enfant. Bernard de Montbrison aurait-il pu se méprendre avec ce tableau-ci ?

Pour ce qui est de la descendance du couple, le père Anselme (1733 : 648) parle de deux descendants : Jacques ou Jean et Geneviève-Claire. Or, d'après Moreri (1759 : 83), ils eurent trois enfants : Jacques, Jean-Armand et Catherine-Geneviève-Eugénie. Ledru (1893 : I, 411) confirme ces trois naissances, bien qu'il ne coïncide pas avec Moreri dans les prénoms des petits, car tout en ajoutant Armand il maintient ceux que le père Anselme avait recensés, soit Jacques et Geneviève-Claire. Bernard de Montbrison (1839 : 74) et Martin (2001 : 54) affirment, eux, que le prénom de la fille était Marie. Nous parlerons par la suite plus en détail de la postérité d'Antoine de Mailly et de Geneviève d'Urfé.

Les années 1640 et 1650 furent très mouvementées au sein de la famille d'Antoine de Mailly. D'une part, après une donation mutuelle entre les deux conjoints<sup>69</sup>, Geneviève trépassa prématurément ; Anselme (1733) ne dit mot de cet évènement, Ledru (1893) non plus. Pourtant, *La Gazette* de Renaudot (1641 : 144) annonce, le 3 mars 1640, le baptême du « dernier fils du sieur de Mailly-Lespine & de la feüe Duchesse de Cröy, aagé d'environ cinq mois ». Jal (1872 : 821) précise, en effet, que cet enfant était né le 15 octobre 1639, ce qui laisse entendre que sa mère était morte entre cette date et le 3 mars de l'année suivant, peut-être des suites de son troisième accouchement. Cependant, nous avons trouvé un acte notarié passé par Geneviève d'Urfé le 5 mars 1640 (Archives nationales, 1640) qui certifie qu'elle était toujours en vie lors du baptême de son dernier fils ! Comment est-il possible que le journal de Renaudot,

---

<sup>68</sup> Tallemant des Réaux (1854 : 307) dit qu'« elle avoit quatorze à quinze ans » en 1645.

<sup>69</sup> Le 13 septembre 1639 est attestée une donation mutuelle entre Antoine et Geneviève (Archives nationales, 1639).

qui est contemporain des faits, déclare morte la duchesse de Crouy alors qu'elle ne l'est point ? En tout cas, un acte du 28 juillet 1642 sur sa succession prouverait qu'elle était décédée à cette date (Archives nationales, 1642). Rappelons, d'autre part, que Martin (2001 : 53-54 ; 2013 : 22) date son trépas de l'année 1656. Bernard de Montbrison (1839 : 73) et Martin (2013 : 22) racontent que le cœur de Geneviève fut enterré au couvent de Sainte-Claire à Montbrison (dans l'actuel département de la Loire, en Auvergne-Rhône-Alpes). Or, le testament d'Antoine de Mailly (1664 : 5) indique que le corps de sa défunte épouse reposait à l'« Eglise des Chanoines Reguliers que l'on nomme de Bellechasse au faubourg saint Germain<sup>70</sup> ».

Le décès de Geneviève entraîna des conflits en rapport avec son héritage. Nous avons retrouvé un document qui atteste des différends en matière de ses droits de succession entre Antoine de Mailly, son mari, et Emmanuel de Lascaris d'Urfé, son frère<sup>71</sup> (Archives nationales, 1642). D'autre part, la discorde surgit entre le comte de Mailly et son frère Louis-Henry, car celui-ci « accusa Antoine [...] d'avoir attenté à sa vie, & le fit condamner à mort par contumace<sup>72</sup> par sentence du lieutenant criminel d'Amiens, rendue le 7 avril 1653 » (Anselme, 1733 : 647). Toutefois, la peine capitale ne fut pas appliquée et le puîné d'Yves de Mailly fut mis hors de cour et de procès par un arrêt du Parlement de Paris du 26 octobre 1658 (Anselme, 1733 : 647), environ huit mois après le décès de son dénonciateur.

Entre-temps, le 17 août 1656<sup>73</sup>, Antoine de Mailly avait pris pour seconde épouse Éléonore-Angélique de Brouillart, fille de Jacques (ou Jean) de Brouillart, baron de

---

<sup>70</sup> Il doit s'agir du couvent des Chanoinesses régulières de l'ordre du Saint-Sépulcre de Jérusalem, communément appelées de Bellechasse (le nom du clos de terrain) ou, encore, de l'abbaye de Penthemont (située juste à côté) (Lazare et Lazare, 1844 : 63). Bien que l'ordre du Saint-Sépulcre fût à l'origine masculin, les femmes furent bientôt admises ; le couvent à Saint-Germain fut fondé en 1632 et son établissement « fut confirmé en 1637 par des lettres-patentes qui désignent cette communauté sous le nom de Chanoinesses régulières de l'ordre du Saint-Sépulcre de Jérusalem sous la règle de Saint-Augustin » (Marlès, 1838 : 260).

<sup>71</sup> C'était le fils aîné du couple formé par Jacques de Lascaris d'Urfé et Marie de Neufville (Bernard de Montbrison, 1839 : 71). D'autres enfants naquirent de ce mariage : Anne-Marie, religieuse à Sainte Claire de Montbrison, Gabrielle d'Urfé et Isabelle Aymée d'Urfé (BnF Ms, s. d. : fol. 551 r<sup>o</sup>).

<sup>72</sup> « État de celui qui, accusé d'un crime, ne comparaît pas ou s'est échappé avant que le verdict soit prononcé » (*TLFi*, 2019 : s. v. « contumace »).

<sup>73</sup> Ledru (1893 : I, 408-409) donne la date exacte du contrat de mariage et en cite même des passages car, paraît-il qu'il eut accès au document original qui aurait été signé à Paris, rue des Cordeliers, dans la maison ayant « pour enseigne l'Orange », demeure « de dame Claude de

Coursant, et de Charlotte Damas (Anselme, 1733 : 648). Elle avait auparavant été mariée à Louis Gouffier, comte de Caravas et de Passavant, d'où qu'elle fût elle-même comtesse de Caravas et de Passavant, de Saint-Cyr et autres lieux (Ledru, 1893 : I, 408). Louis Gouffier avait épousé Éléonore-Angélique en secondes nocces ; de ce mariage, qui avait duré du 4 juin 1635 jusqu'au 27 octobre 1650, elle avait eu trois enfants : Jules, comte de Passavant ; Anne, filleule de la reine Anne d'Autriche, et Jacqueline-Charlotte (Aubert de La Chesnaye Des Bois, 1774 : 324). Cependant, Éléonore-Angélique ne donna pas de postérité à Antoine de Mailly. Nous ignorons complètement l'âge de la mariée, mais nous pouvons affirmer qu'elle était bien plus jeune que le comte, puisque lui-même le signalera dans son testament<sup>74</sup> et que – même si cela n'est pas une preuve en soi –, elle lui survécut vingt ans jusqu'en mars 1684 (Anselme, 1733 : 648).

D'autre part, le 5 juin 1657, presque dix mois après leur union, Louis – futur chevalier de Mailly – était baptisé à Amiens (Anselme, 1733 : 648). Cet enfant était né d'une liaison qu'Antoine de Mailly avait eue avec Barbe Aubry, demoiselle (Anselme, 1733 : 648). Nous parlerons plus longuement, dans le prochain chapitre, de ce bâtard qui serait connu sous le nom de « chevalier de Mailly ».

Si les derniers temps avaient été agités pour Antoine de Mailly, les années 1660 furent encore bien pires pour lui. Le 22 mai 1662, il rédigea son testament à la Conciergerie, où il était enfermé « depuis deux ans et demy » (BnF Ms, 1664 : 2). Nous ignorons les motifs qui menèrent Antoine en prison mais, comme Ledru (1893 : I, 409), nous nous demandons si cet emprisonnement n'aurait-il pas quelque rapport avec la poursuite en justice que son frère Louis-Henry avait menée auprès du lieutenant criminel d'Amiens. Ces deux événements pourraient éventuellement être liés puisqu'ils coïncident dans le temps : le Parlement de Paris mit Antoine hors de cour et de procès par un arrêt du 26 octobre 1658 (Anselme, 1733 : 647) et, selon le registre d'écrou de la Conciergerie,

---

Mailly, femme de messire Jean de Bellangreville, chevalier, cousine germaine du dit Antoine de Mailly ». Cette Claude de Mailly n'appartenait pas aux Mailly de Picardie, mais aux Mailly-Clinchamp (Ledru, 1893 : I, 409). D'autre part, ce contrat nous permet de situer Antoine de Mailly à Paris à l'époque, « logé à Saint-Germain des Prés, petite rue de Nesle » (Ledru, 1893 : I, 409). Faut de connaître le nom du notaire qui enregistra l'acte, il a été impossible de retrouver ce document.

<sup>74</sup> « [E]n cas que mon trepas precede le sien, comme il y a grandes aparences qu'il arrive, ainsy vue l'inégalité des ages » (BnF Ms, 1664 : 5).

le comte de Mailly y était enfermé depuis le 14 juillet 1658 (Archives nationales, 1658-1659 : fol. 1, 2 et 4).

La date d'emprisonnement d'Antoine de Mailly est en effet bien notée sur le livre d'érou de la Conciergerie, or d'autres moments importants de son internement, cités par le comte dans son testament, ne sont point recensés dans ce registre. Comme, par exemple, dans la nuit du 15 décembre 1660, « n'ayant point moyen pour payer [s]es gistes<sup>75</sup> et geollaiges [sic]<sup>76</sup> », Antoine fut mis « dans le plus infame de tous les cachots, sans paille, sans paillasse, couverture ny coussin y estant traisné par force » (BnF Ms, 1664 : 2). Ou, encore, le 22 mai 1662 le comte fit son testament, qu'il confirma le 7 mai 1664 (BnF Ms, 1664 : 10-11). L'absence d'information sur ces deux évènements dans le registre d'érou ne doit pas nous surprendre car ce livre ne recense que les entrées, les sorties et les arrêts prononcés concernant les détenus ; à priori, un changement de cellule ne devrait pas y être signalé et le dressement d'un testament non plus. Antoine de Mailly n'est pas décédé en prison puisqu'il confirme ses dernières volontés le 7 mai 1664, « estant a present a Paris logé rue Pavée paroisse S<sup>t</sup>. Sauveur<sup>77</sup> en sa maison ou estant pour enseigne le petit Saint Martin<sup>78</sup> » (BnF Ms, 1664 : 11)<sup>79</sup>. Pourtant, nous

---

<sup>75</sup> « Lieu où l'on couche. Il ne se dit dans les villes que de celui des pauvres gens ou vagabonds qui n'ont point de domicile, de lieu assuré pour coucher, & qui donnent tant pour leur *giste*. On ne peut retenir les prisonniers pour leur payement de leurs *gistes* & *geolages* » (Furetière, 1690 : II, 171).

<sup>76</sup> Geôlage : « Droit qu'on paye aux Geoliers pour l'entrée & la sortie des prisons, & pour les gistes des prisonniers. Il est deffendu aux Geoliers de retenir les prisonniers pour leurs gistes & *geolages* » (Furetière, 1690 : II, 165).

<sup>77</sup> Il y avait à l'époque, à Paris, une rue nommée Pavée-Saint-Sauveur comprise dans la paroisse Saint-Sauveur. L'église Saint-Sauveur, qui n'existe plus aujourd'hui, était située à l'angle de la rue Saint-Sauveur et de la rue Saint-Denis, dans le quartier de Montorgueil (Lazare et Lazare, 1844 : 179-180).

<sup>78</sup> L'éminent archéologue Adolphe Berty entreprit une ambitieuse étude des enseignes des anciennes maisons de Paris ; la mort ayant interrompu son travail, il ne put que dépouiller les pièces d'archives concernant le quartier du Louvre et les trois îlots de la Cité (*Topographie historique du vieux Paris* et *Trois îlots de la Cité*). Les travaux de cet érudit « nous ont appris que toutes ou presque toutes les maisons avaient un nom d'enseigne, sinon une enseigne effective ; que ces noms et ces enseignes changeaient de temps à autre, quand les maisons changeaient de propriétaire ; que ces noms et ces enseignes se répétaient à l'infini (Fournier, 1949 : 22-23). Nos recherches sur cette maison de la rue Pavée à l'enseigne du petit Saint Martin n'ont malheureusement rien donné.

<sup>79</sup> Groué (2000 : 211) affirme que le testament d'Antoine de Mailly fut confirmé « rue Pavie, paroisse de Saint Germain-des-Prés ». Nous pouvons certainement réfuter cette idée, étant donné que nous avons pu accéder au document original ; voilà une preuve évidente qu'on ne peut se fier aux renseignements rapportés par Groué, qu'il présente systématiquement d'ailleurs sans en citer la source.

n'avons trouvé aucun indice, sur le registre d'érou de la Conciergerie, qui signale son élargissement. Il « mourut avec la réputation d'un grand homme de guerre le 11 mai 1664 » (Anselme, 1733 : 648). Selon ses derniers souhaits, Antoine de Mailly voulait être enterré auprès de sa première femme, Geneviève d'Urfé, à l'« Eglise des Chanoines Reguliers que l'on nomme de Bellechasse au faubourg saint Germain » (BnF Ms, 1664 : 5). Sa veuve, Éléonore-Angélique de Brouillard se remaria le 18 octobre 1666 à Gabriel de Bussillet, chevalier, seigneur de Meximieux (Archives nationales, 1666b).

En ce qui concerne le contenu du testament d'Antoine de Mailly<sup>80</sup>, nous y trouvons une exposition de ses circonstances familiales. D'une part, ce document nous apprend que le testateur a déshérité son fils Jacques pour cause de mauvais traitements et de manque de responsabilités envers son père (BnF Ms, 1664 : 1-3). Le comte de Mailly institue alors son héritière universelle Geneviève-Claire, sa fille, et, au cas où celle-ci n'aurait pas d'enfants, c'est Louis, son fils naturel, que le testateur souhaite nommer comme légataire ; au défaut de ce bâtard, Antoine de Mailly lègue ses biens à ses cousins de la branche de Mailly-la-Houssaye (BnF Ms, 1664 : 3-4). D'autre part, ce document nous renseigne sur les conditions de vie du comte de Mailly en prison et nous dévoile son état d'esprit face à la mort, tout particulièrement les dispositions qui doivent être prises avant son enterrement et après pour le salut de son âme.

---

<sup>80</sup> Le testament d'Antoine de Mailly est mentionné par le père Anselme (1733 : 648), qui précise en marge qu'il a été déposé auprès du cabinet de M. Clairambault. Toutefois, c'est Amboise Ledru (1893 : I, 411) qui met le chercheur sur la piste, car il cite parmi ses sources bibliographiques ce testament, qu'il dit conservé dans les archives de La Roche-Mailly. Ces archives résultent de l'union entre Joseph de Mailly, marquis d'Harcourt, et Louise-Madeleine-Josèphe-Marie de La Rivière. Puisque le frère de celle-ci mourut sans postérité, « les terres de la famille passèrent entre les mains de Louise-Madeleine-Josèphe-Marie, de telle sorte que Joseph de Mailly se trouva possesseur de La Roche-de-Vaux » (Ledru, 1893 : I, 506). Les terres de La-Roche-de-Vaux ont changé leur nom pour celui de La Roche-Mailly, commune qui se trouve à Requeil, en Sarthe (Ledru, 1893 : I, 505). Or, le château, entièrement reconstruit au XIX<sup>e</sup> siècle, est de nos jours une demeure particulière ; il nous a donc paru plus logique de suivre la piste de ces papiers auprès des archives départementales correspondantes, soit les Archives Départementales de la Sarthe – malgré l'avertissement de Ledru (1893 : II, 333) qui dit que « *l'Inventaire sommaire des archives de La Sarthe* [...] fourmille d'erreurs [...]. Les érudits ne peuvent dans aucun cas ajouter foi à ce travail » –. Cependant, après avoir consulté le catalogue virtuel et contacté les documentalistes, les archives familiales des Mailly restent introuvables. Les Archives nationales de France n'ont évidemment aucune trace de ces archives. Finalement, par un coup de chance, nous avons découvert le testament d'Antoine de Mailly à la BnF, égaré parmi des manuscrits appartenant à d'autres branches de la maison de Mailly et regroupés sous une cote « Clairambault ». Le père Anselme avait donc raison.



Quant à la descendance d'Antoine de Mailly et de Geneviève d'Urfé, sa première épouse, voyons ce qu'il en advint. Geneviève-Claire de Mailly-Ascaris était probablement née en 1630<sup>81</sup>, mais nous ignorons la date de son baptême. Elle accompagna en 1645 la reine Louise-Marie de Gonzague en Pologne pour la servir en tant que fille d'honneur. Tallemant des Réaux (1854 : 307) précise qu'elle « estoit parente au cinquiesme degré de la reyne de Pologne, du costé de M. de Mailly » ; il raconte également qu'elle était assez jolie, adroite et qu'elle avait de l'esprit, mais qu'elle dut être habillée et mise en équipage par M<sup>me</sup> de Schomberg, sa parente, car sa mère était fort pauvre<sup>82</sup>.

Justement, c'est un gentilhomme « de la maison de Schomberg, [...] premier maistre-d'hostel du roy de Pologne » (Tallemant des Réaux, 1854 : 314) que Geneviève-Claire épousa et « qui en faveur de cette alliance fut crée grand chancelier de Lithuanie » (Anselme, 1733 : 648). Il paraît qu'elle l'avait connu « à la cour du roi de Pologne, où elle fut présentée par une de ses parentes » (Bernard de Montbrison, 1839 : 74). Le mariage eut lieu entre la fin juin et le début juillet 1654 – même si Loret (1857 : 224) parlait déjà de cette union dans une lettre de mars 1652 – :

De Warsovie, le 2 juillet 1654 [...]. La Damoiselle de Mailly l'une de ses filles d'honneur [de la reine de Pologne], fut mariée Dimanche dernier au sieur Pazz Korongi<sup>83</sup> ou grand

---

<sup>81</sup> En 1645, « elle avoit quatorze à quinze ans » (Tallemant des Réaux, 1854 : 307). Rappelons que ses parents s'étaient mariés en 1630.

<sup>82</sup> Un poème composé par Loret (1857 : 224) à l'occasion du mariage de Geneviève-Claire rappelle le manque de ressources de la jeune femme :

« Mailly, demoizelle françoize,  
Dans la belle cour Polonoize,  
Espouze Schonberg, grand seigneur,  
Et qui possède avec honneur  
(Outre qu'il est bonne personne)  
Un haut rang prés de la couronne.  
Quoy que la mignonne n'ût rien,  
Elle méritoit pourtant bien  
La chance qu'elle a rencontrée  
Dans cette lointaine contrée :  
Car, outre sa jeune beauté,  
Elle est, d'un et d'autre côté,  
D'une source très-excellente,  
Et mesme assez proche parente  
De ces bergères de renom  
Qui hantoient les bords du Lignon ».

C'est justement « sur les bords riants du Lignon », en Forez, que les d'Urfé s'établirent au XV<sup>e</sup> siècle (Bernard de Montbrison, 1839 : 8). L'allusion aux bergères est sans doute un clin d'œil à *L'Astrée*, le roman-fleuve publié par Honoré d'Urfé en 1607.

<sup>83</sup> « Christophe Pach », selon Anselme (1733 : 648).

Enseigne de Lithuanie : Les resjouïssances en ont duré deux jours entiers au Palais : & aujourd'hui elles se continuent chez le Marié, où sont leurs Majestez Polonnoises. (Renaudot, 1654 : 782)

Comme l'avait déjà fait sa mère, Geneviève-Claire épousa son mari « sous le nom de Lascaris, à condition que les enfants qui naîtroient de ce mariage prendroient le nom de Lascaris » (Anselme, 1733 : 648). Pour contracter cette union, « la branche de l'Épine cite, parmi ses titres d'illustration, ses alliances avec les Maisons d'Urfé, de Ghistelles, & de Boucherat, nom recommandable par le Chancelier Boucherat » (Aubert de La Chesnaye Des Bois, 1755 : 374). Geneviève-Claire mourut à Varsovie le 11 mars 1685 (Renaudot, 1687 : 181), à priori sans descendance (Anselme, 1733 : 648). Or, Tallemant des Réaux (1854 : 329) affirme que le couple eut un fils, nommé « Jean de Mailly-Lascaris, [qui] mourut en Pologne sans laisser de postérité ». *La Gazette* de Renaudot (1687 : 181) du 14 avril 1685 porte qu'« on doit faire ses obsèques avec celles de son mary, au Monastère des Camaldules<sup>84</sup>, qu'ils ont fondé : ayant employé plus de deux millions à cette fondation ».

Quant à Jacques<sup>85</sup> de Mailly-Lascaris, comte de Mailly, il naquit à Barou, en Lorraine<sup>86</sup>, le 20 septembre 1632, d'après ce que déclarèrent ses parents lors du baptême, qui eut lieu le 25 février 1638, dans l'église Saint-Roch, à Paris<sup>87</sup> (Anselme, 1733 : 649). « Il servit en France en qualité de colonel pendant la guerre contre l'Espagne. La paix ayant été faite avec cette couronne<sup>88</sup>, il passa en Pologne, où le roi Casimir<sup>89</sup> lui donna un régiment » (Anselme, 1733 : 649). Ayant démontré « son courage & ses talents dans le commandement des troupes, [...] le Roi le créa général de l'armée

---

<sup>84</sup> Ce monastère – très endommagé durant les deux grandes guerres, aujourd'hui transformé en hôtel – se trouvait en Pologne, sur un promontoire qui fut jadis une île du lac Wigry ; l'endroit avait été cédé aux camaldules par le roi Casimir en 1667 (Voyages Michelin, 2018).

<sup>85</sup> Appelé tantôt Jacques tantôt Jean par le père Anselme (1733 : 648-649).

<sup>86</sup> Martin (2013 : 22) dit que Geneviève avait reçu pour son habitation le château de Bayon en Lorraine, mais nous n'avons pas trouvé de traces de ce domaine ; il s'agit assez certainement d'une erreur.

<sup>87</sup> Nous avons essayé de retrouver l'acte de baptême de Jacques de Mailly auprès du chargé des registres de la paroisse Saint-Roch mais nous avons été informée que les archives paroissiales de Paris sont parties en fumée le 24 mai 1871, lors de l'incendie de l'Hôtel de Ville, où elles avaient été déplacées.

<sup>88</sup> Anselme fait probablement allusion au Traité des Pyrénées, signé en 1659.

<sup>89</sup> Jean-Casimir, qui avait été cardinal jésuite et qui allait devenir après son abdication abbé de Saint-Germain-des-Prés, fut entre-temps roi de Pologne de 1648 à 1668 (Tallemant des Réaux, 1854 : 320).

du grand-duché de Lituanie », par lettres du 30 juin 1664 (Anselme, 1733 : 649). Après la mort de son père en mai 1664, il rentra en France et « hérita des terres d'Antoine [...] malgré son testament, & fut seigneur de Fieffes, de Bonneville, de Fienvilliers, de Monstrelet, d'Heusourt, &c. » (Anselme, 1733 : 649). Selon Lefrèvre (1897 : 114), par contre, Jacques de Mailly n'hérita pas de la terre et de la seigneurie de Fienvilliers, mais il les acheta à sa sœur, par contrat du 20 avril 1666<sup>90</sup>, pour les revendre le 19 juillet 1668, avec réméré de douze ans à la duchesse de Nemours. En 1669, Jacques de Mailly était installé dans un château à Monstrelet, certainement hérité de son père. Il y avait engagé comme sommelier chargé des vins et du matériel François Cressent – devenu plus tard hôtelier à Amiens – dont, déjà en 1670 il ne payait plus les gages car, en février 1670, il s'était déclaré insolvable (Foucart-Borville, 1993 : 136). Malgré ses problèmes d'argent, Jacques rentra en possession de Fienvilliers par acte du 26 mars 1671 et en fit foi et hommage le 1<sup>er</sup> février 1672 (Lefèvre, 1897 : 114).

Le fils aîné d'Antoine de Mailly épousa en premières noces, le 23 août 1660<sup>91</sup>, Marguerite Boucherat, fille de Guillaume Boucherat et de Marguerite Briois, dont il n'eut pas d'enfants (Anselme, 1733 : 649). Le 27 août 1671<sup>92</sup>, le couple fit donation de deux-cents livres de rente à la cousine germaine de Jacques : Isabelle de Mailly, mariée à Pierre des Rües, gentilhomme ordinaire de la Maison du Roi (Anselme, 1733 : 649). Marguerite mourut le 23 août 1691 et fut enterrée à l'église de Monstrelet (Lefèvre, 1897 : 114). A peine quatre mois plus tard, par contrat passé à Paris paroisse de Saint-Jean en Grève le 24 décembre 1691, Jacques prit pour seconde femme Marie-Charlotte de Pietresson, fille de Louis de Pietresson et de Françoise Bonny de Guebraque ; ensemble, ils eurent un enfant, Jacques, mort à un an (Anselme, 1733 : 649). Ledru (1893 : 412) indique l'année 1692 comme date approximative de décès de Jacques de Mailly-Lascaris.

---

<sup>90</sup> En effet, nous avons découvert aux Archives nationales ce contrat de vente entre Jacques et Geneviève-Claire (Archives nationales, 1666a).

<sup>91</sup> Le père Anselme (1733 : 649) dit que ce mariage avait eu lieu avant le 27 août 1671 puisque, à cette date, les conjoints firent une donation en tant que mari et femme. Foucart-Borville (1993 : 136) croit que le mariage eut lieu peu avant avril 1671. Quant à Groué (2000 : 212), il affirme que ce fut le 25 avril 1660. Toutefois, c'est le contrat de mariage entre Jacques et Marguerite, que nous avons retrouvé aux Archives nationales (1660), qui permet de dater correctement cette union du 23 août 1660.

<sup>92</sup> Nous n'avons pas trouvé ce document qu'Anselme croit au « cabinet de M. Clairambault ».

En ce qui concerne Armand de Mailly-Lascaris, il naquit le 15 octobre 1639 et fut ondoyé le jour même, puis baptisé le 2 mars 1640, d'après Jal (1872 : 821). Dans son acte de baptême il est dit « fils de M<sup>re</sup> Antoine de Mailly, comte de Sommerive... et de dame Genevieve de Lascaris d'Urfé, duchesse de Crouy, sa femme » ; sont également précisés « le parrain, messire Armand de Maillé, marquis de Brézé, la marraine, haute et puis<sup>te</sup> [puissante] dame Marie du Pont, duchesse d'Aiguillon » (Jal, 1872 : 821). *La Gazette* de Théophraste Renaudot (1641 : 144) modifie et complète la note d'Auguste Jal puisque le baptême se fit un jour plus tard, à l'église de Saint-Sulpice de Paris et le nouveau-né était orphelin de mère : « Le 3<sup>e</sup> du courant [mars 1640], la Duchesse d'Eguillon & le Marquis de Brézé, tinrent ici [à Paris] sur les fonds de Saint Sulpice, le dernier fils du sieur de Mailly-Lespine & de la feüe Duchesse de Cröy, aagé d'environ cinq mois ». Malheureusement, ni Moreri, ni Jal, ni Ledru ne rapportent des renseignements concernant la vie du second enfant d'Antoine de Mailly. Il est probable qu'il soit mort jeune, en tout cas avant 1664, puisque le testament de son père ne le mentionne point.

L'on remarque que les chemins de Geneviève-Claire et de Jacques se croisèrent à plusieurs reprises : il essaya de mettre fin à la bonne entente entre Geneviève et leur père et de détourner l'aide économique qu'elle lui envoyait ; elle vendit à Jacques les terres de Fienvillers en 1666 ; ils se retrouvèrent tous les deux en Pologne vers la fin des années 1650. Par contre, l'on dirait que les deux enfants d'Antoine de Mailly et de Geneviève d'Urfé ne gardèrent aucun contact avec leur demi-frère, Louis de Mailly. Cela peut s'expliquer par de multiples raisons à commencer par leur âge. Geneviève-Claire et Jacques avaient dépassé le quart de siècle quand le petit Louis fut baptisé ; ils avaient chacun leur vie et n'habitaient même plus la France. D'autre part, il se peut qu'ils ne souhaitassent aucun rapport avec un bâtard, tout légitimé qu'il fût.

### Un fils naturel reconnu et apprécié

Louis de Mailly est né d'une union non légitime entre Antoine de Mailly et Barbe Aubry (Anselme, 1733 : 648 ; Ledru, 1893 : I, 411). D'habitude, les généalogistes rapportent le nom du père des enfants bâtards, mais pas celui de la mère ; dans ce cas, qui semble exceptionnel, l'identité de la mère a été retenue. Or, si les origines du père

sont parfaitement connues, celles de la mère restent obscures. D'Argenson (1866 : 73) est le seul qui éclaire quelque peu les circonstances de cette naissance : « On assure qu'il est fils d'une servante de l'hôtel de Mailly, qui, étant devenue grosse, tint à honneur de déclarer que c'étoit d'un des enfants de la maison. Quoique la chose fut fort douteuse, M<sup>me</sup> la marquise de Mailly voulut bien se charger de l'enfant, après avoir chassé la mère ». S'agit-il de renseignements certains ou ne seraient-ce que des rumeurs qui couraient dans Paris ? À qui se réfère D'Argenson quand il parle de *la marquise de Mailly* ? Seulement deux femmes ont porté ce titre au sein de la branche de L'Épine : Philippe de l'Arche et Isabelle des Rues, les deux épouses de Louis-Henry qui était dit *le marquis de Mailly*. Comment interpréter cette référence ?

D'autre part, si cet enfant était bâtard – car né d'un rapport hors mariage –, nous croyons qu'il n'était pas adultérin – soit, né d'un homme et d'une femme mariés mais pas entre eux –. Barbe Aubry était « demoiselle » (Anselme, 1733 : 648), c'est-à-dire qu'elle était sûrement célibataire<sup>93</sup>. Quant au père de l'enfant, Antoine, il était devenu veuf entre le 15 octobre 1639 et le 2 ou 3 mars 1640 (Renaudot, 1641 : 144) ou, en tout cas, avant le 28 juillet 1642 (Archives nationales 1642) et il ne s'était remarié que le 17 août 1656 (Ledru, 1893 : I, 408). Nous ne connaissons pas la date de naissance de Louis<sup>94</sup>, mais son baptême eut lieu le 5 juin 1657, presque dix mois après les secondes noces d'Antoine de Mailly. Il est important de signaler que ses autres enfants furent ondoyés à la naissance mais baptisés des mois, voire des années plus tard<sup>95</sup>. Si ce modèle se répète pour le puîné, cela signifierait qu'il fut probablement conçu dans le temps où le géniteur était veuf.

Cette situation pourrait justement expliquer la référence que fait D'Argenson (1866 : 73) à « la marquise de Mailly », Isabelle des Rues depuis 1640. Mais pour quelle raison aurait-elle accepté de garder le fils bâtard de son beau-frère, accusé par Louis-

---

<sup>93</sup> « Femme ou fille d'un Gentilhomme qui est de noble extraction [...]. *Demoiselle*, se dit aujourd'hui de toutes les filles qui ne sont point mariées, pourveu qu'elles ne soient pas de la lie du peuple, ou nées d'Artisans. [...] *Demoiselle*, se dit aussi d'une fille qui est à la suite ou au service d'une Dame » (Furetière, 1690 : I, 786).

<sup>94</sup> Moreri (1759 : 83) affirme qu'il est né en 1657 ; mais c'est la seule source consultée qui cite cette année comme celle de la naissance et non pas celle du baptême de l'enfant, autant s'en méfier.

<sup>95</sup> Jacques naquit le 20 septembre 1632 et fut baptisé le 25 février 1638 ; Armand, né et ondoyé le 15 octobre 1639, reçut le baptême le 2 mars 1640 et, pour ce qui est de Geneviève, nous ne connaissons pas les données concernant sa naissance et son baptême (Ledru, 1893 : I, 411-412).

Henry – son mari – d’avoir essayé de le tuer ? Néanmoins, le fait qu’il n’y eut pas de figure féminine aux côtés d’Antoine à ce moment-là – son épouse était morte et il ne s’était pas encore remarié – ajouté à l’absence de descendance dans le ménage de Louis-Henry et d’Isabelle, après dix-sept années de mariage, aurait pu porter cette dernière à s’occuper du petit bâtard. Ce geste pourrait donc correspondre à celui d’une femme en manque d’enfant ; mais, encore, à celui d’une femme dont l’époux s’obstine depuis des années à poursuivre en justice son propre frère, qui fut finalement mis hors de procès.

Pour ce qui est de Barbe Aubry, nous avons essayé de vérifier si D’Argenson (1866 : 73) dit vrai quand il affirme qu’elle était « une servante de l’hôtel de Mailly ». Dans son testament, Antoine de Mailly est très généreux avec le jeune Louis et sa mère, mais il ne donne aucune précision sur les origines ou le statut de celle-ci. Les recherches menées aux Archives nationales nous ont mise sur la piste de deux femmes nommées Barbe Aubry, qui pourraient éventuellement converger vers une même identité. D’une part, nous avons découvert une donation mutuelle entre « François Le Vasseur, marchand de vins, bourgeois de Paris, [...] et Barbe Aubry, sa femme » (Archives nationales, 1668). Daté du 5 juillet 1668, ce document a été produit une dizaine d’années après le baptême de Louis de Mailly ; il est possible que sa mère eût pris un mari depuis.

D’autre part, le 15 septembre 1672, l’on retrouve une Barbe Aubry, sœur du futur époux, parmi les témoins au mariage de Jean-Baptiste Aubry et Geneviève Béjart (Archives nationales, 1672). Il est dit dans ce document que Jean-Baptiste Aubry, sieur de Carrières, était fils de Léonard Aubry, paveur ordinaire du roi<sup>96</sup>, et d’Anne Papillon, sa femme ; nous supposons que Barbe et les autres frères et sœurs mentionnés dans le contrat l’étaient également<sup>97</sup>. Geneviève Béjart avait été mariée à Léonard de Loménie de La Villaubrun jusqu’en 1672 ; six mois après le décès de celui-ci, elle prit pour époux Jean-Baptiste Aubry, bien plus jeune qu’elle, qui était ami de la famille (Jurgens et Maxfield-Miller, 1963 : 185-187). Malheureusement, ce contrat de mariage ne nous permet pas de mieux cerner l’identité de Barbe Aubry. Elle est appelée « demoiselle », ce qui à priori nous ferait écarter la possibilité que ce soit la même personne qui était mariée à François Le Vasseur en juillet 1668. Or, la qualité de demoiselle ne s’applique

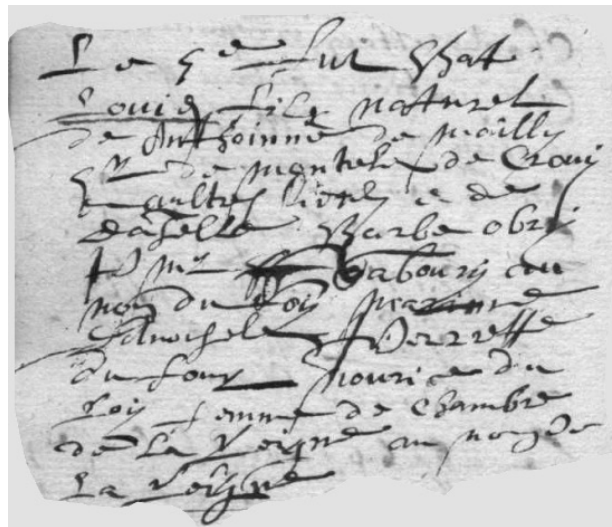
---

<sup>96</sup> Léonard Aubry était neveu de Geoffroy Aubry, qui était également paveur ordinaire du roi (Jurgens et Maxfield-Miller, 1963 : 239, n. 1151).

<sup>97</sup> L’une des sœurs, Marie, était chanteuse à l’Opéra (Jurgens et Maxfield-Miller, 1963 : 186).

pas uniquement à des femmes célibataires à l'époque<sup>98</sup>. En tout cas, il est intéressant de retenir que Léonard Aubry avait souvent travaillé pour la troupe de Molière et qu'il passa de nombreux marchés devant maître Levasseur<sup>99</sup> (Jurgens et Maxfield-Miller, 1963 : 239-240). Nous ne pouvons pas nous empêcher de constater que ce notaire et le mari de la nommée Barbe Aubry (Archives nationales, 1668) ont le même nom de famille. La fille de Léonard Aubry aurait-elle épousé un parent de maître Jean Levasseur, le notaire habituel de son père ?

Nous avons déjà dit que nous ignorons la date de naissance de Louis de Mailly, mais le père Anselme (1733 : 648) et Ledru (1893 : I, 411) rapportent qu'il fut baptisé le 5 juin 1657 dans la paroisse de Saint-Firmin le Confesseur, à Amiens. Le Roi-Soleil, qui lui donna son prénom, fut son parrain et la reine-mère, Anne d'Autriche, sa marraine. Nous avons pu retrouver l'acte de baptême, conservé aux Archives Communales et Communautaires d'Amiens, qui laisse entendre que les illustres parrains y envoyèrent deux représentants à leur place. Voici une image de l'acte et sa transcription :



Le 5<sup>e</sup> [juin 1657] fut Bat. [baptisé] Louis fils naturel de Anthoinne de Mailly Sr de Montrelet de Crouy et aultres lieux et de Daselle Barbe Obry P. [Parrain] Mr J Gaboury<sup>100</sup>

<sup>98</sup> Voir note 93 à propos du terme *demoiselle* d'après Furetière (1690 : I, 786).

<sup>99</sup> Les Archives nationales conservent plusieurs documents qui l'attestent, parmi les minutes et répertoires du notaire Jean Levasseur (13 juin 1629 - 10 octobre 1685), rangés dans l'Étude XLV du Minutier central : *Marché entre Léonard Aubry et la troupe de Molière* (28 décembre 1643) [cote MC/RS//369] ou *Obligation par les comédiens de l'Illustre Théâtre à Léonard Aubry* (13 août 1645) [cote MC/RS//380].

<sup>100</sup> Il y eut un Jacques Gaboury, premier valet de garde-robe de Louis XIV et de Monsieur, qui tint un enfant sur les fonts à la place du frère du Roi (Maillefer, 1886-1887 : 58-59).

au nom du Roy Maraine [mot illisible] Perrette du Four nourrice du Roy femme de chambre de la Roigne au nom de la Roigne<sup>101</sup>. (Archives Communales et Communautaires d'Amiens, 1657)

Bien qu'il soit certain que le chevalier de Mailly ait été filleul de Louis XIV et de la reine-mère Anne d'Autriche, il est difficile de trouver un document qui recense tous les filleuls de ce monarque. Dans son blog sur le Roi-Soleil, l'historien Yann Sinclair (2013), spécialiste de la généalogie des rois français, propose une liste où le chevalier de Mailly n'est pas cité – cela signifie sans doute que l'énumération n'est pas exhaustive –. Toutefois, il est possible d'en extraire quelques conclusions : le chevalier aurait été le deuxième filleul de Louis XIV, après Lodovico Grimaldi, Prince de Monaco, né en 1642, et avant Louis de Brancas, *Grande de España*, né en 1663. En observant la liste, l'on constate que la plupart des filleuls de Louis XIV portent son prénom et sont de famille noble, voire princière. Dans une autre partie de son site, Sinclair (2014) présente une énumération plus vaste. Bien que celle-ci ne recueille pas non plus notre chevalier, l'on observe que Louis XIV fut également parrain d'un autre Louis de Mailly, le marquis de Nesle (1653-1688). Vers la fin de sa vie, notre auteur rappellera ce privilège dans sa signature : « Le Chevalier De Mailly, Filleul du feu Roy & de la Reine sa mere, de glorieuse mémoire » (Mailly, 1722 : 4).

En outre, le testament retrouvé d'Antoine de Mailly révèle un véritable attachement pour cet enfant naturel, puisqu'il supplie « sa M<sup>té</sup>. pour recompense de [s]es services de faire legitimer ledit Louis de Mailly et le rendre capable de posséder pour son service les biens » qu'il lui lègue (BnF Ms, 1664 : 3). Son héritage consisterait donc en « quatre cens livres de pension viagere pour l'entretenir aux Estudes et le rendre capable de posseder quelque Benefice ou étant arrivé ladite pension cessera pourvu qu'il excede en revenu ladite pension » (BnF Ms, 1664 : 4), augmentées

[d']une somme de vingt mil livres tournois pour une fois payée et jusque a entierement payer l'interest au denier dix huit qui sera payé toujours par avance, commençant le premier payement six semaines apres mon trespas, et continuant toujours a payer lesdits jnterest par avance jusqu'a ce que le tout soit payé soit pour se

---

<sup>101</sup> Perrette Du Four, l'épouse d'Etienne Ancelin, voiturier de Poissy, fut la principale nourrice du jeune Louis XIV et devint ensuite femme de chambre d'Anne d'Autriche (Jal, 1872 : 920). Ce ne fut pas la seule occasion où Du Four remplaça la reine lors d'un baptême : « Le 16 mars 1657 [ou 1659 (Jal, 1872 : 920)], la reine fit tenir [sur les fonts] pour elle, par une de ses femmes de chambre, Perrette Du Four, nourrice du Roi, un fils de feu Michel de Saint-Germain, sergent aux gardes. Elle eut ce jour-là pour compère son fils le Roi Louis XIV » (Jal, 1872 : 55).



marier ou avoir employ auprès du Roy ou ailleurs selon que messieurs les Executeurs dupresent testament trouveront plus a propos d'en ordonner. (BnF Ms, 1664 : 4)

### Un bâtard légitimé reniant de sa légitimation ?

Dans son testament (BnF Ms, 1664 : 3), Antoine de Mailly demande à ce que son fils naturel soit légitimé et, ayant déshérité son fils aîné, il nomme Louis de Mailly héritier universel – après Geneviève-Claire, sa fille légitime –. Toutefois, plusieurs dictionnaires littéraires répètent une anecdote bizarre, voire même inconcevable, d'autant plus à une époque où la naissance déterminait l'avenir. Le bibliographe Joseph-Marie Quérard (1833 : 444) est le premier à rapporter que le chevalier aurait intenté un procès à sa famille pour se faire déclarer bâtard, « disant qu'il n'y avait que les bâtards qui fussent honnêtes gens ». Une dizaine d'années plus tard, l'*Encyclopédie des gens du monde* (1842 : 195) et le *Nouveau dictionnaire de la conversation* (1843 : 293) – qui reproduit les observations du premier texte sur le chevalier de Mailly – disaient de lui qu'« [i]l intenta un procès scandaleux à sa famille pour se faire déclarer bâtard ».

Plus tard, J.V. (1860 : 888) reprend les mots de Quérard, tout en le citant comme l'une de ses sources. Également, un catalogue qui présente le chevalier rapporte qu'il « intenta, dit-on, un procès à sa famille pour se faire déclarer bâtard, disant qu'il n'y avait que les bâtards qui fussent honnêtes gens » (*Catalogue d'une importante collection de livres rares*, 1871 : 150). De même, Pierre Larousse (1873 : 948) parle d'un « procès scandaleux et extraordinaire pour se faire déclarer bâtard, soutenant qu'il n'y avait que les bâtards qui fussent honnêtes gens ». Le responsable du *Grand Dictionnaire universel* ne donne pas ses sources bibliographiques mais s'exprime dans des termes très proches de ceux de Quérard, ce qui nous porte à croire que c'est de lui qu'il tira l'information, et ce ne serait pas la première fois qu'il l'eût fait, d'ailleurs. La rumeur parvient jusqu'à nos jours dans des publications diverses : Bonniot (1984 : 508) affirme toujours que le chevalier de Mailly « fit à sa famille un procès scandaleux pour se faire déclarer bâtard » et Piffault (2001 : 84) insiste encore sur le fait que cet homme de lettres « intente un curieux procès à ses parents légitimes pour se faire déclarer bâtard car, pense-t-il, « il n'y avait que les bâtards qui fussent d'honnêtes gens ».

Nous avons été très étonnée par ce phénomène d'écho – que l'on pourrait presque qualifier de commérage – qui s'est produit au fil des siècles<sup>102</sup>. Quérard, qui fut le premier à rapporter ce fait, ne citait point de sources et les auteurs de catalogues et de dictionnaires biographiques qui lui ont succédé se sont bornés à répéter un renseignement qu'ils ont certainement trouvé curieux, mais dont aucun d'entre eux n'a pris la peine de vérifier l'authenticité. Nos recherches auprès de différentes archives et bibliothèques n'ont malheureusement rien donné. Si jamais Louis de Mailly intenta un tel procès, nous ignorons quand cela put avoir lieu ; en tout cas, cela fut bien des années plus tard après sa légitimation, car il n'était âgé que de sept ou huit ans quand son père en fit la demande. D'autre part, à quoi bon le chevalier de Mailly, étant né enfant naturel, aurait-il essayé de se faire déclarer bâtard alors que son père l'avait reconnu et fait légitimer par son testament ? Cela relèverait du non-sens, ou bien d'une petite ironie de la part du chevalier mal interprétée par la postérité.

La condition de bâtard évolua pendant l'Ancien Régime. Jusqu'en 1660, parmi la noblesse, les enfants illégitimes n'avaient pas moins de droits que ceux de la maison :

D'après l'ordonnance de Saint Louis, de l'an 1270, le BATARD ne devait point hériter de ses parents. Cependant on a vu les BATARDS des nobles jouir, dès les plus anciens temps et jusqu'à l'année 1600, des privilèges de la noblesse, et conserver les prérogatives des noms et des armes dont ils tiraient leur origine ; mais ils étaient obligés de charger leurs armoiries d'une brisure. (Viton de Saint-Allais, 1816 : 85)

Or, le début du XVII<sup>e</sup> siècle marqua un tournant dans la situation légale des bâtards, qui devaient apporter des preuves de leurs mérites ou de ceux de leurs géniteurs, lesquelles ayant été examinées pourraient donner droit à des lettres d'anoblissement :

Les personnes illustres du Roiaume ont conservé à leurs bâtards jusqu'en 1600, le droit de tenir un rang égal à celui de leurs enfants légitimes & de participer aux honneurs de l'ancienne Chevalerie & aux premières dignités de l'état ; mais par l'art. 26 de l'Edit de Mars 1600, Sa Majesté a ordonné que les bâtards, quoiqu'issus de peres nobles, ne pourraient s'attribuer le titre & qualité de Gentishommes, qu'en obtenant des lettres d'anoblissement, fondées sur quelques grandes considérations de leurs mérites ou de leurs peres, vérifiées où il appartient ; &, par l'art. 5 de l'Edit de Janvier 1634 confirmant les dispositions ci-dessus, Sa Majesté a ordonné que les lettres d'anoblissement seroient vérifiées en la Cour des Aides, les Procureurs-Généraux ouïs & les habitants & Procureurs-

---

<sup>102</sup> Encore de nos jours les renseignements à propos de ce fameux procès supposé sont incorrectement diffusés. Alfredo Arias retient que Mailly devint célèbre grâce à un procès qui l'aurait fait reconnaître fils naturel de Louis XIV ni plus ni moins ! (Chandler, 2005 : 13).

Syndics des Paroisses de leur demeure appellés & indemnisés, qu'autrement les bâtards, leurs femmes & enfants seroient imposés aux tailles. (Jacquet, 1764 : 356-357)

La légitimation d'un enfant naturel pouvait également se produire « par mariage subsequent [des parents] & par lettres du Prince » (Jacquet, 1764 : 357). Justement, Antoine de Mailly s'adressa au roi, dans son testament (BnF Ms, 1664 : 3), « suppliant sa Majesté pour recompense de mes services de faire legitimer ledit Louis de Mailly ».

En ce qui concerne les droits d'héritage à l'époque, « [q]uoique les bâtards ne puissent pas recevoir de legs universel de leurs pere, mere & autres parens, ils peuvent néanmoins recevoir des legs particuliers & d'alimens, & même les choses dont leur pere & mere se désaisissent en leur faveur pendant leur vie & qu'ils sont en santé » (Jacquet, 1764 : 357). Cependant, en connaissance de cause et se sentant près de trépasser, Antoine de Mailly demanda par son testament la légitimation de son fils afin de « le rendre capable de posséder pour son service les biens cy dessus cy apres a luy donné et substitué » qu'il lègue à sa fille, Geneviève-Claire, au cas où celle-ci mourrait sans descendance (BnF Ms, 1664 : 3).

### Des problèmes d'identification

L'une des questions à éclaircir est de savoir qui porte le titre de *chevalier de Mailly* au sein de la famille. La branche Mailly-L'Épine est, comme nous l'avons vu, très courte puisqu'elle s'étend sur trois générations seulement. L'initiateur, Yves de Mailly, était le cinquième et plus jeune garçon de la fratrie. Le fait d'être né le dernier pourrait expliquer qu'il n'ait pas hérité de titre car la seigneurie de L'Épine lui parvient en fait lors de ses épousailles avec Claude de Micault (Ledru, 1893 : I, 403).

Antoine de Mailly, le père de notre auteur, était « connu à la cour sous le nom de *chevalier de Mailly* » et, en se mariant, il prit la qualité de *comte de Mailly* (Anselme, 1733 : 648 et Ledru, 1893 : I, 408). Comment interpréter les mots de ces historiens ? Antoine de Mailly avait-t-il vraiment un titre de noblesse de chevalier ? Est-ce simplement une espèce de sobriquet ? Au sein de la branche Mailly-L'Épine, Antoine est le premier à avoir la qualité de *chevalier de Mailly* et, d'après nos recherches, aucun de ses ancêtres les plus directs (père, grand-père, oncles paternels) ne porte ce titre. Il se peut que cette qualité se doive

à sa situation dans la fratrie – troisième et plus jeune garçon<sup>103</sup> –. Le fait de se marier lui permit ensuite de devenir comte : une alliance était la promesse d'une descendance et donnait droit à hériter des titres ou des charges au sein de la famille.

Plus tard, son fils aîné, Jacques de Mailly, hérita du titre de *comte de Mailly* (Anselme, 1733 : 649 et Ledru, 1893 : I, 412). Les ouvrages des généalogistes et des historiens consultés n'attribuent aucun titre de noblesse à Armand de Mailly, le deuxième fils d'Antoine. En fait, l'absence générale de renseignements à son égard pourrait indiquer, comme nous l'avons vu, qu'Armand ne parvint pas à l'âge adulte. Quant à Louis, de par son origine illégitime, il n'était point en droit de porter un titre ; le père Anselme (1733 : 648) parle de lui en tant que *fils naturel* et *bâtard*, Ledru (1893 : I, 411) le qualifie de *bâtard* également. Or, l'enfant fut bientôt légitimé tel que le testament de son père, rédigé en 1664, le sollicitait et on en déduit qu'il put alors, en tant que cadet de la fratrie, hériter du titre de *chevalier*. C'est ainsi qu'il signera ses œuvres et qu'il sera connu dans le monde des lettres. Et pourtant, les généalogistes ne disent mot de ce changement de qualité car, malgré le fait de citer la légitimation de Louis, ils ne le désignent jamais comme *chevalier de Mailly*.

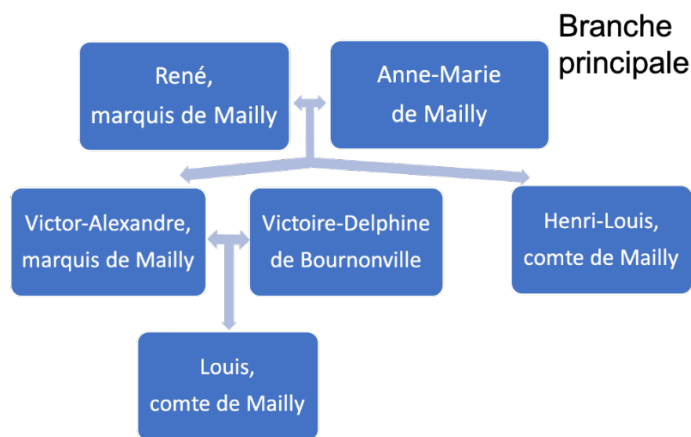
D'autre part, les problèmes d'identification de notre auteur découlent du grand nombre d'homonymes de *Louis de Mailly* et de *chevaliers de Mailly* contemporains. Lors de la consultation de documents officiels ou de mémoires concernant la fin du XVII<sup>e</sup> et le début du XVIII<sup>e</sup> siècle, il est fréquent de tomber sur des hommes appelés *Louis de Mailly* ou qualifiés de *chevalier de Mailly* qui sont souvent des individus différents. À part notre auteur, fils d'Antoine de Mailly, il y eut plusieurs autres Louis de Mailly contemporains de l'écrivain dont la présence à la cour complique les recherches biographiques. Afin d'en montrer la complexité, nous avons dressé une liste de toutes les personnes nommées *Louis de Mailly* ou *chevalier de Mailly* qui vécurent entre 1650 et 1750 et que nous présentons ci-dessous sous la forme qui nous a paru la plus claire.

---

<sup>103</sup> « Régulièrement, et d'après l'usage, la qualification de chevalier n'aurait dû s'accorder qu'aux personnes décorées d'un ordre, ou aux cadets des maisons titrées » (Brillat-Savarin, 1819 : 106-107).

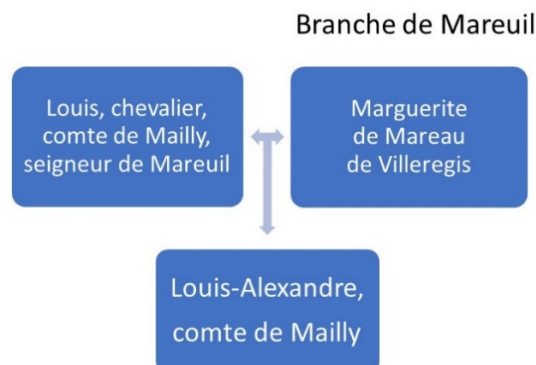
Branche principale :

- ❖ Henri-Louis, comte de Mailly, (†1718) était fils de René, marquis de Mailly, et de Anne-Marie-Madeleine-Louise de Mailly, ainsi que frère cadet de Victor-Alexandre, marquis de Mailly (Anselme, 1733 : 637).
- Louis, comte de Mailly, (1723-1774) était le fils aîné de Victor-Alexandre, marquis de Mailly, et de Victoire-Delphine de Bournonville (Anselme, 1733 : 638 ; Ledru, 1893 : I, 233).



Branche de Mareuil :

- ❖ Louis, chevalier, comte de Mailly, (1630-1689) était seigneur de Mareuil et mourut maréchal de camp (Ledru, 1893 : I, 419-420).
- Louis-Alexandre, comte de Mailly, (1682-1749) était le fils aîné du précédent et de Marguerite de Mareau de Villeregis (Ledru, 1893 : I, 420-422).

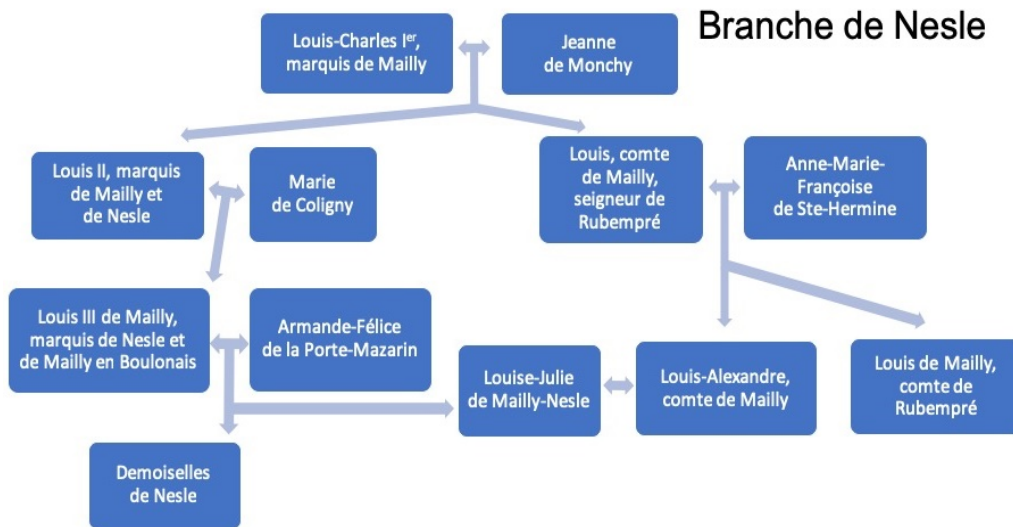


Branche de Nesle :

- ❖ Louis II, marquis de Mailly et de Nesle, (†1688) était le deuxième fils de Louis-Charles I<sup>er</sup> marquis de Mailly et de Jeanne de Monchy, initiateurs de la branche de Mailly-Nesle (Anselme, 1733 : 639).
  - Louis III de Mailly, marquis de Nesle et de Mailly en Boulonais, prince d'Orange, (1689-après 1724) était le fils du précédent et de Marie de Coligny ; de son mariage avec Armande-Félice de la Porte-Mazarin sont issues celles qui devinrent les célèbres demoiselles de Nesle (Anselme, 1733 : 639).
- ❖ Louis, comte de Mailly, seigneur de Rubempré, (1662-1699) était le quatrième fils<sup>104</sup> de Louis-Charles I<sup>er</sup> marquis de Mailly et de Jeanne de Monchy, initiateurs de la branche de Mailly-Nesle ; il fut menin du Dauphin, mestre de camp général des Dragons de France et épousa Anne-Marie-Françoise de Sainte-Hermine, nièce de M<sup>me</sup> de Maintenon (Anselme, 1733 : 640).
  - Louis-Alexandre, comte de Mailly, (1694-1748) fut le premier enfant de ce couple ; il épousa sa cousine Louise-Julie de Mailly-Nesle, fille de Louis III de Mailly, dont il n'eut point de descendance (Anselme, 1733 : 640).
  - Louis de Mailly, comte de Rubempré, (av. 1700 - apr. 1723) était le second fils de Louis, comte de Mailly, et d'Anne-Marie-Françoise de Sainte-Hermine ; il fut tenu sur les fonts par le Dauphin et par la duchesse de Bourgogne le 7 février 1700 (Anselme, 1733 : 640).

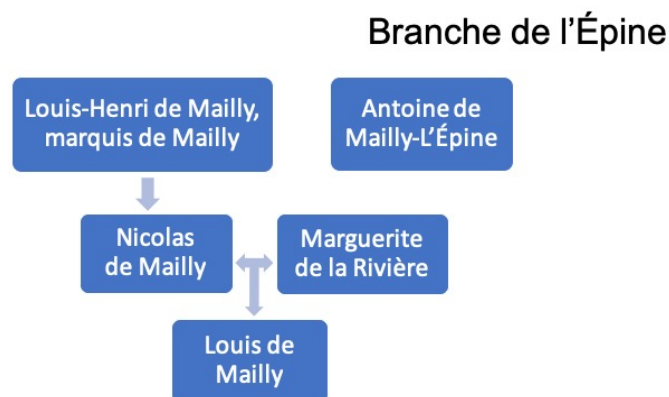
---

<sup>104</sup> Selon Sourches (1883 : 230), il s'agit du second fils du marquis.



**Branche de l'Épine :**

Louis de Mailly (av. 1658-1690) était fils de Nicolas de Mailly et de Marguerite de la Rivière, ainsi que petit-fils de Louis-Henry de Mailly, dit le marquis de Mailly, frère d'Antoine de Mailly-L'Épine ; il mourut sans alliance et sans descendance (Anselme, 1733 : 647-648). C'est à ce Louis de Mailly qu'Antoine de Mailly fait référence, dans son testament (BnF Ms, 1664 : 4), sous le nom de Sourdon, puisque le père de celui-ci était sieur de Fieffes et de Sourdon (Anselme, 1733 : 647).



À la confusion créée par cette longue liste d'individus plus ou moins contemporains qui partagent le nom de *Louis de Mailly*, il faut ajouter le fait qu'ils avaient chacun plusieurs titres et que ceux-ci pouvaient changer au long de leur vie. C'est ainsi que les mémorialistes ne précisent presque jamais assez pour pouvoir identifier sans

hésiter les personnes qu'ils citent. C'est le cas des allusions du marquis de Sourches (1882 : 106, 156, 232, 390, 429) à un certain *chevalier de Mailly* qui est ensuite désigné comme *comte de Mailly*. Sourches précise en note dans une entrée du 28 mai 1686, que celui qu'il nomme à présent *comte de Mailly* avait jusqu'alors été chevalier. Justement, Louis, chevalier de Mailly (1662-1699), prit le titre de comte en épousant M<sup>lle</sup> de Sainte-Hermine, mais leur mariage ne date que d'un an plus tard : le contrat fut passé le 7 juillet (Archives nationales, 1687). Est-ce donc vraiment lui ?

D'autres chercheurs se sont déjà heurtés à ces problèmes d'identification. Une maison d'édition parisienne qui a récemment publié les *Aventures des trois princes de Serendip* propose, sur son site Internet (Éditions Marchaisse, 2011), une notice de cet ouvrage, accompagnée de quelques renseignements biographiques sur le chevalier de Mailly, ainsi que d'une gravure anonyme qui est censée le représenter. Pourtant, cette image – qui est une partie d'une illustration réalisée de Jean Daullé (17...) que nous avons retrouvée dans les fonds iconographiques de la BnF – correspond à « Louÿs de Mailly, Marquis de Neele, Prince d'Orange, Chevalier des Ordres du Roy », tel que c'est indiqué dans la marge inférieure de la gravure. D'autre part, dans son *Catalogue raisonné* de l'œuvre de cet artiste, Delignières (1872 : 27) décrit l'image, qu'il qualifie de « bonne gravure », et où est représenté un « [p]ersonnage couvert d'une armure complète, portant un cordon en écharpe [...] debout, près de la mer, le bras droit tendu vers l'horizon, tenant son épée du bras gauche. Derrière lui, un individu coiffé d'un turbant<sup>105</sup> lui tient son casque ». Bien que Delignières (1872 : 27) recueille qu'il est écrit « A la marge : Louis de Mailly, marquis de Néele, prince d'Orange, chevalier des ordres du roi », il affirme que le personnage représenté sur la gravure est « Louis-Alexandre de Mailly, [qui] épousa, le 16 mars 1710, la comtesse Julie de Nesle, comtesse de Mailly ». Ce dernier ne fut jamais marquis de Mailly ni prince d'Orange (Anselme, 1733 : 640) ; tandis que son cousin, Louis III de Mailly, marquis de Nesle et de Mailly-en-Boulois, était prince d'Orange depuis 1710 et chevalier des ordres du Roi depuis le 2 février 1724 (Anselme, 1733 : 639).

Pour comble, les sources officielles ne sont pas toujours cohérentes car nous avons trouvé des documents contemporains qui concernent sans nul doute notre

---

<sup>105</sup> Ou d'un bonnet de fourrure (BnF Cat. : « Louÿs de Mailly... »).



chevalier de Mailly, mais où l'identification est tout à fait déroutante. C'est le cas de l'ordre de ban du 7 mai 1702 qui oblige « le nommé Mailly » à « sortir de Paris [...] et s'en éloigner 30 lieues » (Archives nationales, 1702). Nulle trace ici de son titre.



## Courtisan, homme d'épée et homme de lettres : reconstitution de quelques épisodes dans la vie du chevalier de Mailly

### Mémoires, journaux et annales contemporains

Les mémoires, journaux personnels et annales de gens qui ont fréquenté la cour de Louis XIV rapportent souvent des anecdotes ou des faits mineurs que les manuels d'histoire n'ont pas retenus. Nos recherches sur la biographie du chevalier de Mailly et de sa famille nous ont amenée à consulter grand nombre de ces témoignages contemporains, dans l'espoir d'y découvrir des allusions à notre auteur.

D'une part, nous avons examiné des mémoires de type historiciste sur le XVII<sup>e</sup> siècle et le début du XVIII<sup>e</sup>. Il s'agit, dans l'ordre chronologique, des *Mémoires de M. de La Porte, premier valet de chambre de Louis XIV. Contenant plusieurs particularités des règnes de Louis XIII, & de Louis XIV* (Genève, [s. n.], 1755), qui comprennent les années 1624 à 1666. Ensuite, concernant le règne du Roi-Soleil, nous avons parcouru les *Mémoires pour servir à l'histoire de Louis XIV*, par l'abbé de Choisy (Paris, Mongrédien, 1966). Puis, à cheval entre le monarque absolu par excellence et son successeur, nous avons interrogé le *Journal des règnes de Louis XIV et de Louis XV de l'année 1701 à l'année 1744* par Pierre Narbonne, recueilli et édité par J.-A. Le Roi (Paris, 1866), les *Mémoires complets et authentiques du duc de Saint-Simon sur le siècle de Louis XIV et la Régence* (Paris, L. Hachette et C<sup>ie</sup>, 1856-1858), ainsi que la *Chronique de la Régence et du règne de Louis XV*, par Edmond-Jean-François Barbier (Paris, Charpentier, 1857-1866). Nous avons également révisé les *Mémoires pour servir à l'histoire d'Anne d'Autriche, épouse de Louis XIII, roi de France* par M<sup>me</sup> de Motteville (Amsterdam, F. Changuion, 1723) au cas où celle-ci aurait fait mention du baptême de Louis de Mailly, filleul de la reine. Dans le but de savoir davantage sur cet épisode de la vie de notre auteur, nous avons aussi feuilleté le *Journal secret, mémoires et commentaires, par Louis XIV, roi de France, commencés après la mort du cardinal Mazarin*, présenté par François Bluche (Paris, Éditions du Rocher, 1998).

D'autre part, il nous a paru utile de dépouiller certains textes peut-être plus personnels. Croyant qu'il aurait pu être camarade d'armes d'Antoine de Mailly au siège de La Rochelle, nous avons consulté le *Journal de ma vie. Mémoires du maréchal de Bassompierre* (Paris, Vve. de J. Renouard puis H. Loones, 1870-1877). Ensuite, nous avons interrogé les *Mémoires de Daniel de Cosnac, archevêque d'Aix, conseiller du Roi en ses conseils, commandeur de l'Ordre du Saint-Esprit* (Paris, J. Renouard, 1852), de par sa proximité à Louis XIV, parrain du chevalier de Mailly. Nous avons également révisé la *Relation de la cour de France en 1690*, par Ézéchiél Spanheim (Paris, Librairie Renouard, 1882), au cas où ce diplomate aurait fait allusion à la première publication de notre auteur, qui justement eut lieu en cette année. De même, nous avons consulté les *Mémoires* de Robert Challe (Genève, Droz, 1996), écrivain contemporain de Mailly.

Enfin, nous n'avons pu laisser de côté plusieurs annales célèbres de la fin du XVII<sup>e</sup> et de la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle. Il s'agit des *Menagiana, ou Les bons mots et remarques critiques, historiques, morales et d'érudition de M. Ménage* (Paris, F. Delaulne, 1715)<sup>106</sup> ; des *Valesiana, ou Les pensées critiques, historiques et morales, et les poesies latines de Monsieur de Valois* (Paris, F. et P. Delaulne, 1693) ; des *Fureteriana, ou Les bons mots et les remarques, d'Histoire, de Morale, de Critique, de Plaisanterie, & d'Erudition, de Mr. Furetiere* (Lyon, T. Amaulry, 1696) ; des *Saint-Evremoniana, ou Recueil de diverses Pieces curieuses. Avec des pensées judicieuses, de beaux traits d'histoire, & des remarques très utiles. De Monsieur se Saint-Evremon*, par Charles Cotolendi (Amsterdam, P. Mortier, 1701) ; des *Parrhasiana, ou Pensées diverses sur des Matières de Critique, d'Histoire, de Morale et de Politique [...]. Par Theodore Parrhase* (Amsterdam, Héritiers d'A. Schelte, 1699-1701) ; des *Santeüilliana, ou Les bons mots de Monsieur de Santeüil avec un abrégé de sa vie* (La Haye, J. Crispin, 1708) ; des *Segraisiana ou Mélange d'Histoire et de Littérature. Recueilli des Entretiens de Monsieur de Segrais* (Paris, Cie. des Libraires Associés, 1721) ; des *Huetiana, ou Pensées diverses de M. Huet* (Paris, J. Estienne, 1722) ; des *Ducatiana, ou Remarques de feu M. Le Duchat sur divers sujets d'Histoire et de Littérature* (Amsterdam, P. Humbert, 1738) et, enfin,

---

<sup>106</sup> Il s'agit ici de la troisième édition, dont la consultation nous a semblé plus logique, celle-ci étant « plus ample de moitié, & plus correcte que les précédentes », donc plus riche. La première édition date de 1693.

des *Voltaïriana, ou Eloges amphigouriques de Fr.-Marie Arouet Sr. De Voltaire* par l'abbé Baston (Paris, [s.n.], 1748).

Nous avons également considéré la possibilité que la vie de Louis de Mailly ait pu inspirer le roman intitulé *Le Chevalier de Mailly*, publié en 1857 par Molé-Gentilhomme<sup>107</sup> et Constant Guérout (Paris, L. Chappe). Cependant, le héros de cette histoire est un jeune européen âgé de vingt-cinq ans environ, au teint basané par le climat du Pendjab (dans l'actuel Pakistan) et qui porte l'uniforme de la Marine sous Louis XV (Molé-Gentilhomme et Guérout, 1857 : I, 1-2). Si notre auteur revêtit ce costume militaire, il n'était certainement pas âgé de vingt-cinq ans, mais de cinquante-huit ans au moins. Au long de l'ouvrage, d'autres pistes nous renseignent à propos de ce personnage qui, définitivement, ne semble pas représenter notre chevalier de Mailly. D'une part, il se dit cousin de M<sup>me</sup> de Mailly, M<sup>me</sup> de Vintimille et M<sup>me</sup> de Lauraguais, maîtresses du roi, ainsi que de leur sœur cadette « Marianne de Nesle », dont il est éperdument amoureux d'autant plus qu'elle se montre, contrairement à ses sœurs, horrifiée par la débauche à la cour (Molé-Gentilhomme et Guérout, 1857 : I, 78-80). De plus, il parle du père de ces demoiselles, le marquis de Nesle, dont il se dit cousin également (Molé-Gentilhomme et Guérout, 1857 : I, 80-81). D'autre part, dans le second volume, nous apprenons que le héros s'appelle Albert de Mailly et qu'il aurait sauvé la vie de sa cousine Marianne alors qu'ils étaient presque enfants ; dès lors, ils se sont promis un amour éternel (Molé-Gentilhomme et Guérout, 1857 : II, 78, 80-81).

On identifie facilement dans le personnage de Marianne de Nesle, Marie-Anne de Mailly, fille cadette de Louis III, marquis de Mailly et de Nesle, née en 1717, qui fut marquise de La Tournelle, puis duchesse de Châteauroux (Ledru, 1893 : I, 448). Veuve à vingt-trois ans, Marie-Anne « était follement amoureuse d'un neveu de Richelieu, le comte d'Aginois, futur duc d'Aiguillon, et n'avait nullement l'intention de s'en séparer pour devenir la maîtresse du roi » (Craveri, 2007 : 323). Emmanuel-Armand du Plessis-

---

<sup>107</sup> Molé-Gentilhomme publia un autre roman sur la maison de Mailly intitulé *Les demoiselles de Nesle* (Paris, G. Roux et Cassanet, 1852), ainsi que beaucoup d'autres ouvrages à sujet historique, tel que *Catherine II, ou la Russie au XVIII<sup>e</sup> siècle, scènes historiques*, en collaboration avec Saint-Germain-Leduc, (Paris, V. Lecou, 1854), *Le Routier de Normandie, épisode du temps de Charles V* (Paris, bureau du journal « La Gazette de France », 1854) et *La Comtesse de Navailles* (Paris, Michel-Lévy, 1856) avec Constant Guérout ou, encore, *Le Comte de Carmagnola* (Paris, de Vresse, 1861) (Data BnF, « Molé-Gentilhomme »).

Richelieu, né en 1720, selon Aubert de La Chenaye des Bois (1776 : 367), était à peu près du même âge que Marie-Anne, ce qui ferait sens avec le récit de Molé-Gentilhomme. D'ailleurs, nous n'avons trouvé nulle trace du supposé cousin Albert de Mailly. En revanche, l'aînée des célèbres sœurs – Louise-Julie de Mailly – épousa un cousin germain de son père – Louis-Alexandre, comte de Mailly, seigneur de Rubempré – (Ledru, 1893 : I, 445 et 464). Or, à ce qu'il paraît, ce ne fût point du tout un mariage d'amour, du moins pour Louise-Julie qui avait été « mariée très jeune à un [...] désargenté et libertin dont elle vivait séparée » (Craveri, 2007 : 306). Également, une certaine Anne-Marie-Madeleine-Louise de Mailly, parfois aussi nommée Marie-Anne-Louise-Madeleine de Mailly, fille du premier marquis de Mailly-Nesle et de Jeanne de Monchy, avait pris pour époux en 1687 son cousin germain René V, marquis de Mailly (Anselme, 1733 : 637-638). A cette occasion, ce fut apparemment un mariage d'amour conclu sans le consentement des parents de la mariée, de sorte qu'elle fut exhérédiée (Ledru, 1893 : I, 217).

Malheureusement, aucun des textes consultés n'a apporté ne serait-ce qu'un peu de lumière sur la biographie du chevalier de Mailly. Seul le dépouillement de deux ouvrages a rapporté quelques résultats : le *Journal* du marquis de Dangeau et les *Mémoires* du marquis de Sourches. Excellent militaire et diplomate, Dangeau bénéficia de la faveur royale ainsi que de l'amitié des reines Anne et Marie-Thérèse d'Autriche. Cet homme à l'esprit vif entreprit la rédaction d'un journal détaillé de tous les petits et grands évènements qui eurent lieu à la cour entre 1684 et 1720 (Dandrey, 1996 : « Dangeau »). Le marquis de Sourches, grand prévôt de France, laissa sur la cour – qu'il ne quitta point entre 1681 et 1712 – des annales quelque peu sèches mais très précises et dont les historiens font grand cas (Dandrey, 1996 : « Sourches »).

Les mémoires de ces deux chroniqueurs rapportent bon nombre d'évènements où prirent part un chevalier ou un comte de Mailly, ce qui nous a d'abord porté à croire que nous pourrions aisément reconstruire quelques épisodes de la vie de notre auteur. Hélas, ces allusions ne sont généralement pas assez précises pour pouvoir identifier avec certitude quel membre de la maison de Mailly se cache derrière le titre de noblesse mentionné. Nous avons déjà signalé la difficulté qu'il y avait à différencier Louis de Mailly, le fils d'Antoine de Mailly-L'Épine, et Louis de Mailly, le fils cadet du marquis de Mailly-Nesle ; outre le prénom, ils partagèrent longtemps la dignité de *chevalier*. De plus, la chronologie ne résulte pas toujours éclaircissante : le premier étant né en 1657 (ou un

peu avant) et le deuxième, en 1662, maintes occurrences demeurent obscures. En fait, le doute concernant l'identification du chevalier de Mailly plane à chaque fois qu'il est cité sans d'autres précisions que celles de son titre et son nom. Bien que les possibilités de méprise soient élevées, puisque nous souhaitons tenter de retracer sa vie à la cour, nous avons décidé de recueillir toutes les allusions faites au « chevalier de Mailly » entre sa date de naissance et celle de son décès.

### Noces de Mademoiselle et de Charles II d'Espagne (octobre 1679)

Le premier indice que nous ayons trouvé de la présence du chevalier de Mailly à la cour est le mariage de Mademoiselle et de Charles II d'Espagne, en 1679. Selon le *Mercurie galant* d'octobre 1679, il aurait assisté au mariage de Marie-Louise d'Orléans – fille aînée de Philippe d'Orléans et d'Henriette d'Angleterre, nièce de Louis XIV – avec Charles II roi d'Espagne. À ce qu'il paraît, le Chevalier aurait porté la mante<sup>108</sup> de la duchesse de Guise :

Mademoiselle d'Orleans [...], Madame la Grand'Duchesse de Toscane [...] & [...] Madame la Duchesse de Guise. Ces trois Princesses avoient chacune une Mante de Point-d'Espagne d'or. Celle de la premiere estoit portée par Mr le Comte d'Escars ; celle de la seconde, par Mr le Comte de Sainte Mesme [...] & celle de la troisième, par Mr le Chevalier de Mailly (*Mercurie galant*, 1679 : 109-111).

Toutefois, le témoignage de Bussy-Rabutin (1753 : 91) contredit cette information puisque, d'après ce contemporain, la mante de madame de Guise fut portée par son premier écuyer, dont il ne cite pas le nom<sup>109</sup>. D'ailleurs, le chevalier de Mailly dont le *Mercurie* parle est-il bien notre auteur ? Il pourrait s'agir de Louis, fils du marquis de Mailly-Nesle, qui avait seize ans à l'époque et qui également aurait pu participer de cette cérémonie malgré son jeune âge.

---

<sup>108</sup> « Grand voile noir traissant jusqu'à terre, que portent les Dames dans les ceremonies, & sur tout dans le deuil » (Furetière, 1690 : II, 548).

<sup>109</sup> Une recherche aux Archives nationales nous a appris que le grand écuyer de cette duchesse était un certain Prégent Pellene, qui était aussi cocher de M. Millet, et qui s'était marié en 1675 (Archives nationales, 1675).

## Jeux à la cour (19 mai 1682)

Environ trois ans plus tard, à l'occasion d'une journée de divertissements à la cour, le chevalier de Mailly fit partie de l'équipe choisie par le fils aîné du Roi-Soleil :

Monseigneur le Dauphin avoit, pour se divertir, résolu de faire une course de bague et de têtes, et pour cet effet il avoit composé deux quadrilles, de sept personnes chacune : la première étoit la sienne, la seconde étoit celle de M. le prince de La Roche-sur-Yon. [...] [A]fin qu'il n'y eût point d'avantage d'un côté ni d'autre, Monseigneur et M. le prince de La Roche-sur-Yon tirèrent au sort à qui choisiroit le premier, et, le choix étant échu à Monseigneur pour choisir alternativement, M. le duc de Vendôme, M. le comte de Brionne, M. le prince de Turenne, M. le marquis de Soyecourt, M. le marquis de Bouligneux et M. le chevalier de Mailly. (Sourches, 1882 : 105-106)

L'auteur de ces *Mémoires*, raconte que la course fut reportée à deux reprises, les deux équipes ayant égalisé ; or, les jeux finirent par ne plus se reprendre car il y eut des querelles entre les joueurs. Le marquis de Sourches (1882 : 106, n. 3) signale à propos du chevalier de Mailly que c'était un « gentilhomme de condition de Picardie, jeune et bien fait, assez maladroit, d'une humeur assez douce ». Cette description introduit de nouvelles interrogations. D'une part, le chevalier était-il « maladroit » d'un point de vue physique ou spirituel ? D'autre part, l'« humeur assez douce » évoquée par le mémorialiste ne semble pas correspondre avec le comportement irascible dont parle D'Argenson (1866 : 71-74).

Il est fréquent de trouver des anecdotes dans lesquelles ont participé le chevalier de Mailly et le Dauphin. Comme nous l'avons déjà signalé, le fils cadet de Louis-Charles I<sup>er</sup> de Mailly-Nesle devint menin de l'aîné de Louis XIV quelques années plus tard. En effet, Saint-Simon (1856a : 30 ; 1856b : 269) désigne Mailly comme « une manière de favori de Monseigneur » qui d'ailleurs « avoit été élevé auprès de Monseigneur, et c'étoit celui pour qui ce prince avoit témoigné et depuis conservé la plus constante affection, et la plus marquée. [...] Il avoit trouvé le moyen à son âge de plaire au roi [...]. Il avoit été de fort bonne heure menin de Monseigneur<sup>110</sup> ». Cela pourrait constituer la preuve que les allusions au chevalier de Mailly en compagnie du fils de Louis XIV ne renvoient pas à notre auteur mais au fils du marquis de Mailly.

---

<sup>110</sup> Pourtant, celui-ci ne fut nommé menin du Dauphin que le 12 juillet 1687 (Renaudot, 1688 : 376), quand le prince approchait le quart de siècle.



Néanmoins, le portrait dressé par le marquis de Sourches ne s'accorde pas exactement à celui que le duc de Saint-Simon (1856b : 268-269) fait du descendant des marquis de Mailly, qui « étoit un homme bien fait, d'un visage agréable mais audacieux, comme étoit son esprit et sa conduite » et qui avait en outre « beaucoup d'esprit, de grâces, un grand air du monde, de la valeur, une ambition démesurée qui l'auroit mené bien loin, et à laquelle il auroit tout sacrifié ».

#### Affaire Vermandois, premier exil et retour à la cour (juin 1682<sup>111</sup> - décembre 1682)

Dans le chapitre « La France devenue italienne » de son *Histoire amoureuse des Gaules*, Bussy-Rabutin (1858 : 345-359) raconte qu'il y eut à la cour une confrérie d'homosexuels. Ce groupe se voulut secret lors de sa création, vers 1678 (Lever, 1985 : 157), mais son existence parvint bientôt à la connaissance de Louis XIV « qui haïssoit à la mort ces sortes de débauches » (Bussy-Rabutin, 1858 : 358). Certes, malgré ce sentiment personnel, le roi trouvait généralement préférable de rester discret sur ce genre d'affaires et d'éviter le scandale.

Sous l'Ancien Régime, ce qui est alors appelé la « sodomie » est, en principe, un crime qui peut conduire au bûcher. Louis XIV [...] n'accorde la Bastille aux accusés que pour éviter la publicité d'un procès public et « dissimuler ce désordre ». [...] Cependant, dès le règne de Louis XIV et a fortiori au XVIII<sup>e</sup> siècle, la répression des sodomites est loin d'être systématique et dépend de nombreux facteurs. Les grands seigneurs ne sont pas inquiétés [...]. Quant aux autres, cela dépend du degré de scandale. Les centaines de noms que recueille d'Argenson par la seule surveillance du jardin des Tuileries, haut-lieu des rendez-vous « sodomites », débouchent rarement sur des arrestations. Les accès de sévérité sont plutôt pour l'exemple. (Quétel, 2013 : 798)

En effet, le roi avait toujours fermé les yeux en ce qui concernait la sexualité de son frère cadet, mais il ne put souffrir que l'un de ses enfants – le comte de Vermandois, qu'il avait eu de Louise de La Vallière et qui n'avait alors que quinze ans – se mêlât de ce genre de pratiques et, surtout, que celles-ci menaçassent le Dauphin. Le début des années quatre-vingt fut également marqué par l'affaire des poisons et par l'influence

---

<sup>111</sup> Une lettre du 19 septembre 1682 de la duchesse d'Orléans (1880 : 35) à la duchesse de Hanovre nous permet de situer cette affaire entre juin et septembre de cette année-là, puisque la Palatine dit que « l'éclat à propos de l'histoire de M. de Vermandois » était arrivé « immédiatement après » la mort d'Henri de Bourbon, duc de Verneuil, qui eut lieu le 28 mai 1682. Dans son journal, Louis XIV situe le scandale au début du mois de juin 1682 (Bluche, 1998 : 137).

dévote de M<sup>me</sup> de Maintenon ; le roi fut sans doute particulièrement horrifié et sévit. Le 10 juin 1682, Louis XIV rapporte dans son journal :

Depuis deux semaines je dus nettoyer Versailles, c'est à savoir mettre fin aux débordemens ultramontains en cette Cour. [...] Ces insensés s'en étoient pris à mon fils le comte de Vermandois, qui n'a pas quinze ans, et ils alloient assiéger ensuite Monseigneur. Je dus presser Vermandois de questions pour éclaircir toute l'affaire ; il avoua tout. C'est ainsi que, depuis le début de ce mois, ont été exilés ou éloignés M. le prince de la Roche-sur-Yon, le marquis de Crequy, MM. de Mimeure [sic] et de la Caillemotte, le prince de Turenne *et bien d'autres*. Les princes lorrains (comte de Brionne et comte de Marsan) ne restent icy que sous bénéfice d'inventaire. (Bluche, 1998 : 137) [C'est nous qui soulignons.]

Comme nous l'avons remarqué, le roi ne recense pas l'identité de tous les impliqués à l'affaire. Plus récemment, Lever (1985 : 161-162) a repris cet épisode et a tenté d'éclaircir davantage la situation en expliquant que Louis XIV

convoqua d'abord son fils Vermandois, le fit fouetter en sa présence, puis l'exila. Conti fut envoyé en résidence forcée dans sa famille à Chantilly et perdit à jamais la faveur du souverain. [...] Les autres adeptes furent à leur tour disgraciés et chassés de la Cour. [...] Les principales victimes de la colère royale furent le prince de Turenne et le marquis de Créqui, le chevalier de Sainte-Maure, *le chevalier de Mailly*, M. de Mimeuvre – ces trois derniers, *amis intimes du Dauphin*, ce qui laisse planer quelques doutes quant aux mœurs de ce dernier –, le comte de Roucy, le vidame de Laon, le comte de Marsan, le frère du chevalier de Lorraine... Seul Gramont échappait à l'ouragan. (Lever, 1985 : 161-162) [C'est nous qui soulignons.]

La plupart des noms cités par Lever ne sont pas recueillis par Bussy-Rabutin (1858 : 348, 353), qui ne mentionne que les quatre grands maîtres de la confrérie : Manicamp, le duc de Grammont et le chevalier de Tilladet, ainsi que le marquis de Biran. Dans ce sens, Mothu (2008 : 272), ayant relevé quelques inexactitudes dans le texte de Lever, se demande si cet auteur n'aurait pas amalgamé plusieurs histoires puisque, constate-t-il, « le prince de Turenne, le marquis de Créqui, le chevalier de Sainte-Maure, le chevalier de Mailly, M. de Mimeuvre, le vidame de Laon, le comte de Marsan, le frère du chevalier de Lorraine, La Ferté [...] ne sont pas explicitement nommés » dans *l'Histoire amoureuse des Gaules*. Il est à remarquer que l'imprécision des références bibliographiques fournies par Lever (1985) est telle, qu'il a été impossible de vérifier l'exactitude de ces renseignements. Cet historien s'est borné à indiquer, à la fin du volume, les cotes des cartons et des liasses dont il s'est servi pour préparer son ouvrage et où ces documents étaient conservés ; nulle référence au fil du texte et point d'indication de numéro de folio.

Malgré tout, un contemporain, le marquis de Sourches (1882 : 156), note que quelques mois après l'affaire Vermandois, « [a]u commencement de décembre, [...] le Roi permit au marquis de Créqui et aux chevaliers de Mailly et de Sainte-Maure de revenir à la cour ». Cela confirme enfin qu'il y eut un chevalier de Mailly impliqué dans l'affaire Vermandois. Cependant, encore une fois, nous ne sommes pas certaine de son identité. D'une part, Lever (1985 : 162) signale que le chevalier était parmi les meilleurs amis du Dauphin, ce qui invite à penser qu'il s'agit du fils cadet du marquis de Mailly-Nesle. Or, Lever pourrait avoir confondu les deux chevaliers de Mailly qui nous occupent, prenant l'homme de lettres pour le favori – pour reprendre le mot de Saint-Simon (1856a : 30) – du Dauphin. D'autre part, l'on remarque que parmi les menins de Monseigneur, il y avait un autre personnage noble impliqué dans ce scandale sexuel : le comte de Sainte-Maure (Sourches, 1883 : 299), désigné par Lever (1985 : 162) sous le nom de « chevalier de Sainte-Maure ». D'ailleurs, certaines rumeurs prétendaient que le Dauphin lui-même était responsable du dérèglement des mœurs du comte de Vermandois, car il fut « soupçonné d'homosexualité, mais il s'en défendit toujours avec la dernière vigueur. Quelqu'un l'ayant un jour plaisanté sur son inclination pour les hommes, il s'emporta comme on ne l'avait jamais vu faire auparavant » (Lever, 1985 : 160). Bien des années après l'affaire, la belle-sœur du roi se remémorait l'évènement dans une lettre du 14 juin 1717 :

Je sais bien que le bruit a couru que M. le Dauphin l'avait débauché, mais je parierais bien ma tête que ce n'est pas vrai, car M. le Dauphin n'était pas de la secte ; il n'aimait que les femmes ; ceux qui ont débauché le pauvre M. de Vermandois sont le chevalier de Lorraine et son frère, le comte de Marsan<sup>112</sup>. (Duchesse d'Orléans, 1855 : 302)

Nonobstant, le Dauphin innocenté de toute pratique homosexuelle et compte tenu de l'horreur que celles-ci inspiraient à Louis XIV, il nous paraît très étrange qu'un courtisan exilé pour cette raison puisse épouser une nièce de l'épouse secrète du monarque, recevoir cent mille livres d'argent comptant de la part du roi et, en plus, être nommé menin du Dauphin avec une pension de six mille livres<sup>113</sup> (Sourches, 1883 : 62). Il n'est pas du tout logique que Louis XIV ait choisi d'attacher au service de son fils aîné

---

<sup>112</sup> Voilà une accusation qu'elle n'avait osé faire qu'à demi quand le scandale éclata. Dans une lettre du 12 septembre 1682 à la duchesse de Hanovre, la Palatine regrettait que certains nobles ne fussent jamais inquiétés par la justice, malgré la gravité de leurs actes : « ...Malheureusement la bande du chevalier réussit dans ses complots... et quoique le chevalier ait débauché le fils du grand homme et dit pis que pendre de la fille, il ne lui en advient aucun mal et il est mieux traité que d'autres qui vont droit leur chemin » (Duchesse d'Orléans, 1880 : 28).

<sup>113</sup> Renaudot (1687 : 376) dit que la pension était de deux mille écus.

l'un des anciens membres de la confrérie qui avait débauché un autre de ses enfants. Cela porte à croire que le chevalier de Mailly impliqué dans cette affaire fut assez probablement notre homme de lettres.

### Divertissements à la cour du Dauphin (mai 1683, novembre 1684 et janvier 1686)

Le *Mercur galant* rapporte que, en mai 1683, eurent lieu à Versailles des courses de têtes et de bagues où prit part le chevalier de Mailly.

Pendant que le Roy veille aux affaires [...], les jeunes Seigneurs s'exercent à manier les Armes, & à môtter à cheval. La présence des Dames les anime, & Madame la Dauphine donne des Prix pour les exciter encore davantage. Vous jugez bien par là qu'il s'est fait plusieurs courses de Testes & de Bague à Versailles. [...] M<sup>r</sup> le Chevalier de Mailly sortit de la Lice le premier<sup>114</sup>. [...] M<sup>r</sup> le Comte de Brionne, qui dans toute sorte d'exercice est d'une adresse reconnuë, & qui semble ne devoit ceder l'avantage à personne, ne fut pas plus heureux que M<sup>r</sup> le Chevalier de Mailly, il sortit de la Lice le second. (*Mercur galant*, 1683 : 282 et 291-292)

Le lundi 13 novembre 1684, le chevalier de Mailly se trouvait avec la cour, à Fontainebleau, lors d'une partie de chasse suivie d'un dîner, puis d'un spectacle de théâtre et de danse auquel il participa :

Le soir il y eut comédie italienne, mêlée de musique et de danses. Les danseuses étoient madame la princesse de Conty, mesdames de Roquelaure, de Choiseul et de Seignelay, et mademoiselle de Pienne, ensuite mademoiselle de Nantes dansant avec mesdemoiselles d'Uzès, d'Estrées, de Loewestein et d'Hamilton ; Pécourt et Favier se mêloient à ces danses, et messieurs de Brionne, d'Alincourt, de Tingry, de Cossé, et le chevalier de Mailly<sup>115</sup>, dansoient avec la seconde troupe de dames. Le roi [...] ordonna en sortant qu'on gardât les habits, parce qu'il vouloit avoir encore ce divertissement-là à Versailles. (Dangeau, 1854 : 69-70)

Le vendredi 18 janvier 1686, Mailly accompagnait Monseigneur et sa cour à la chasse. Or, courant le loup, ils s'éloignèrent de Versailles et ils arrivèrent presque jusqu'à Anet, de sorte qu'ils résolurent d'y passer la nuit. « M. de Vendôme, qui y étoit [...], fut fort étonné, à dix heures du soir, de voir arriver chez lui Monseigneur le Dauphin, qui étoit

---

<sup>114</sup> Rappelons que le marquis de Sourches (1882 : 106, n. 3) l'avait qualifié de « maladroit ».

<sup>115</sup> Le *Mercur galant* (1684 : 228-241) parle aussi de ces divertissements à Fontainebleau mais ne cite pas le chevalier de Mailly, alors que tous les autres participants nommés par Dangeau sont, eux, mentionnés dans le périodique. Dangeau s'est-t-il mépris ? L'auteur de l'article du *Mercur* a-t-il oublié de recenser le chevalier ?

suivi du prince Camille, du marquis de Créqui, de Nogaret, du chevalier de Mailly et de Chémereault » (Dangeau, 1854 : 282-283). Le marquis de Sourches (1882 : 353) raconte aussi cet épisode de chasse mais ne cite pas l'identité des accompagnateurs du Dauphin. Malgré tout, il paraît évident que le chevalier de Mailly est, à ces deux occasions, le fils du marquis de Mailly-Nesle, qui allait devenir menin du Dauphin en 1687.

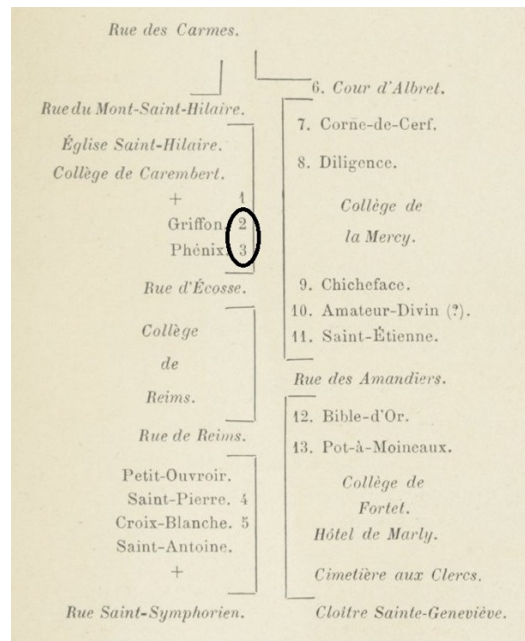
### Une adresse à Paris (septembre 1697)

Le *Mercure galant* de septembre 1697 annonce la parution de la *Promenade des Tuilleries*, l'un des ouvrages attribués au chevalier de Mailly. Ce bref compte-rendu nous apprend que le livre se vendait chez deux libraires parisiens et « chez l'Auteur, ruë des Sept-Voyes, Mont S. Hilaire, vis-à-vis le Collee de la Mercy, dans la maison de Mr Thibault » (*Mercure galant*, 1697b : 213). Ce renseignement est extrêmement précieux car c'est le seul que nous avons trouvé concernant une demeure du chevalier de Mailly.

La rue des Sept-Voyes est aujourd'hui la rue Valette, dans le cinquième arrondissement, qui commence au croisement des rues de Lanneau et de l'École Polytechnique et débouche sur la place du Panthéon. Nos recherches au Centre de topographie historique de Paris, aux Archives nationales, notamment la consultation du fichier des maisons particulières du centre ancien de Paris et des papiers de censives, ne nous ont pas vraiment éclairée. La seule information digne d'être retenue pour ce travail est que la rue des Sept-Voyes, comme le quartier où elle était située, était fréquentée par des étudiants et des gens du livre, car il y avait eu jusqu'à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle au moins quatre collèges et plusieurs boutiques de libraire<sup>116</sup> (Renouard, 1898 : 419-420). Nous introduisons ci-dessous le plan de la rue des Sept-Voyes proposé par Renouard (1898 : 419), qui présente la disposition de plusieurs bâtiments et de leurs enseignes. Nous y avons marqué d'un ovale noir l'emplacement approximatif de la maison de M. Thibault, où Mailly logea sans doute mais dont nous n'avons pas de preuve documentaire.

---

<sup>116</sup> Rappelons qu'à l'époque un libraire est « celui qui fait mestier de vendre des livres, & d'en imprimer ou faire imprimer » (*Dictionnaire de l'Académie Française*, 1694 : 658).



(Renouard, 1898 : 419)

D'autre part, nous n'avons malheureusement pas pu identifier ce M. Thibault chez qui Mailly logeait. C'était probablement quelqu'un qui louait une chambre ou un étage de sa maison. Nonobstant, croyant qu'il pouvait s'agir d'un parent de l'auteur, nous avons fait quelques recherches généalogiques en dehors de la branche de Mailly-L'Épine. Il y eut un Thibault de Mailly († v. 1626) qui épousa Françoise de Belloy puis, en secondes noces, Françoise de Soyecourt (Ledru, 1893 : I, 198-200). De son premier mariage, il eut René II de Mailly qui, ayant pris pour femme Michelle de Fontaine, engendra Thibault – destiné chevalier de Malte selon le père Anselme (1733 : 637) – qui mourut en 1644 (Ledru, 1893 : I, 203 et 207). Il se pourrait qu'un descendant de cette famille portât le prénom de Thibault à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, mais cela a été impossible à confirmer. Malgré tout, nous avons consulté aux Archives nationales deux documents concernant Thibault de Mailly et ses proches<sup>117</sup> dans l'espoir d'y relever une adresse coïncidente avec celle que notre homme de lettres prit en 1697. Cela a été en vain.

<sup>117</sup> Il s'agit, d'une part, d'une *Obligation de Françoise de Soyecourt envers Pierre d'Elbeuf de 3600 livres en prêt*, datée du 18 mars 1609 (Archives nationales. Minutier central. Étude XI. Minutes et répertoires du notaire Mathurin Périer. Cote MC/ET/XI/88, fol. IX/XX/XVIII [soit, 198 et 199 r<sup>o</sup> et v<sup>o</sup>]), Françoise de Soyecourt étant femme séparée de biens de Thibault de Mailly. Et, d'autre part, du *Contrat de mariage par lequel Françoise de Soyecourt, femme de Thibault de Mailly et auparavant veuve de Ponthus de Belleforière, mère de Maximilien de Belleforière, fait donation à son fils de la terre et seigneurie de la Neuville-Roi*, daté du 27 septembre 1618 (Archives nationales. Châtelet. Insinuations. Cote Y//159, fol. 402 v<sup>o</sup> et suivants).

### Une vaisselle volée à Versailles (février 1698)

Le *Registre du Secrétariat de la Maison du Roi* (Archives nationales, 1698) signale qu'un certain M. de Mailly s'est fait voler la vaisselle à Versailles. Le chevalier était peut-être à la cour à cette époque. Le document ne donne pas d'autres détails, de sorte que nous ignorons l'identité de la victime du larcin.

### Fin des méprises entre les deux chevaliers de Mailly (avril 1699)

Le 6 avril 1699 est annoncé le décès du fils cadet du marquis de Mailly-Nesle : « le comte de Mailly mourut, âgé de trente-sept ans, et regretté de tous ceux qui le connoissoient, et du Roi même, qui fit son éloge publiquement. Sa Majesté donna, le même jour, son justaucorps à brevet au comte d'Ayen » (Sourches, 1882 : 142-143). Toutes les allusions au chevalier de Mailly à partir de cet évènement doivent, à priori, correspondre à notre homme de lettres. Malheureusement, le premier volume des mémoires du marquis de Sourches s'était arrêté à la fin de l'année 1686 et, dans les treize qui suivent – qui comprennent la période de 1687 à 1712 –, il n'y a plus aucune mention du chevalier de Mailly. Vers la fin du premier tome, l'auteur précisait que ce personnage serait dorénavant désigné par son titre de *comte* (Sourches, 1882 : 390). L'année 1687 entraîna en effet de nombreux changements dans la vie du fils du marquis de Mailly-Nesle : en plus d'être nommé menin du Dauphin, il épousa M<sup>lle</sup> de Sainte-Hermine et se vit attribuer une pension considérable. Or, le changement de dignité ne correspond pas à ses nouvelles responsabilités, puisqu'il avait déjà été qualifié de *comte* dans une entrée du 28 mai 1686 (Sourches, 1883 : 62 ; 1882 : 329). Dans les volumes deux à six, ce mémorialiste parle souvent du mérite militaire du comte, ainsi que de son rôle à la cour.

### Des problèmes avec la justice et ordre d'exil (avril-mai 1702)

La faveur du roi pouvait se gagner et se perdre du jour au lendemain et, malgré des liens plus ou moins étroits avec la famille de Louis XIV, le chevalier de Mailly fut banni de Paris en 1702 par ordre de son royal parrain.

Dans une lettre datée du 30 avril 1702, D'Argenson (1866 : 71) rapporte au comte de Pontchartrain<sup>118</sup> les plaintes de l'épouse du libraire Auroy « contre un auteur insolent qui se fait nommer le chevalier de Mailly ». Selon cette femme, la duchesse de Bourgogne lui aurait passé la commande d'une nouvelle historique sur une dame qui n'est pas nommée, mais qui est bien « connue dans Paris par le cordon bleu qu'elle porte en écharpe, et par l'habit si extraordinaire dont elle est vêtue » (D'Argenson, 1866 : 72). Le chevalier écrivit donc les mémoires du célèbre personnage sous le titre de *La Fille capitaine*, mais en y mêlant « plusieurs histoires que la pudeur la moins scrupuleuse ne pourroit souffrir [...] dans des termes si indécents, qu'on ne peut s'empêcher d'en concevoir une juste horreur » (D'Argenson, 1866 : 72). L'épouse du libraire Auroy dût alors demander à l'auteur la restitution de l'argent qu'elle avait avancé, ce à quoi Mailly se serait refusé.

Le lieutenant général de police raconte ensuite, dans cette même missive, d'autres exemples de l'insolence et de l'emportement du chevalier et il en conclut qu'« un citoyen de ce caractère mériterait bien d'être relégué à quarante ou cinquante lieues de Paris, ou renfermé dans le Fort-l'Évêque jusqu'à ce qu'il eut restitué à la femme Auroy les cinquante écus qu'elle ne devoit pas lui avancer<sup>119</sup> » (D'Argenson, 1866 : 73-74). Pontchartrain note en marge de cet avis qu'il est d'accord pour le ban et c'est ainsi que, le 7 mai 1702, par ordre du Roi, Mailly est obligé de quitter Paris et de s'en éloigner trente lieues (Archives nationales, 1702). Mailly ne fut pas le seul auteur inquiété par les autorités à l'époque. Laufer (1971 : 117) le qualifie, ainsi que Courtiliz de Sandras et Le

---

<sup>118</sup> Dès 1699, « Louis de Pontchartrain [...] abandonne le titre de comte de Pontchartrain à Jérôme [son fils] devenu, à sa suite, secrétaire d'État et jusque-là appelé marquis de Phélypeaux (1693), puis comte de Maurepas (1697). D'où la confusion persistante entre le comte de Pontchartrain d'avant 1699 et celui d'après 1699, avec de grossières confusions sur la répartition des responsabilités ministérielles. Ainsi, des correspondances postérieures à 1699, se rapportant à la « police » de la capitale, seront présentées comme émanant du père, pourtant passé à la Chancellerie, alors qu'elles étaient dues au fils, responsable de la ville de Paris, en tant que secrétaire d'État à la Maison du Roi. Ce genre de confusion portera également à faire du chancelier Pontchartrain le destinataire des rapports que le lieutenant général de police de Paris, Marc-René d'Argenson, adressait à Jérôme de Pontchartrain, son supérieur hiérarchique direct » (Frostin, 2006 : § 13).

<sup>119</sup> « A chaque cas individuel, d'Argenson propose une solution susceptible d'accorder l'ordre public et l'humanité. [...] A l'égard de ceux qui impriment ou propagent des livres défendus, des pamphlétaires et libellistes, d'Argenson ne sévit que s'il y est contraint : il éloigne en province les plus audacieux et son manque de zèle lui vaut les réprimandes de Pontchartrain » (Dethan, 1990 : 135).



Noble, d'« aventuriers des lettres dont le métier et le mérite leur valurent l'attention de la police ».

### Un exil à Rouen scandé de retours clandestins à Paris (1702-1713)

D'Argenson (1891 : 277-278) nous apprend, dans une note du 15 septembre 1711, que le chevalier s'était retiré à Rouen. Étant donné que l'ordre de ban de l'année 1702 ne précisait pas une destination concrète, nous pouvons supposer que ce fut Mailly lui-même qui préféra Rouen et il nous semble que cette résolution ne fut point innocente :

Au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, Rouen est en France, après Paris et Lyon, le troisième centre d'impression. On y compte soixante-quatorze maîtres-imprimeurs, mais seulement vingt-huit imprimeries, dont vingt et une se doublent d'une librairie ; il s'y ajoute une trentaine d'autres boutiques, et quinze à vingt relieurs. [...] La plupart des entreprises restent familiales, et subsistent avec le minimum légal de presses et de caractères. (Quéniart, 1968 : 391)

Le chevalier choisit donc de s'exiler dans une ville qui non seulement lui permettait de rester près de la capitale mais où, en outre, le commerce de librairie était particulièrement florissant, afin sans doute de continuer à vivre de ses textes.

Durant les quarante premières années du [XVIII<sup>e</sup>] siècle, les livres religieux [...] constituent environ le tiers de la production. Les ouvrages littéraires sont presque aussi nombreux, [...] à côté des classiques latins<sup>120</sup>, almanachs et rudiments en constituent l'essentiel. On peut y rattacher la Bibliothèque bleue [...]. Par contre, le nombre des ouvrages philosophiques, scientifiques et techniques qui sortent des presses rouennaises est très faible. (Quéniart, 1968 : 392)

Le marché rouennais pouvait convenir à Mailly dans la mesure où il écrivait des contes merveilleux, un genre littéraire souvent diffusé par la Bibliothèque bleue. En ce qui concerne ses nouvelles galantes, elles n'intéressaient pas vraiment les imprimeurs de cette formule éditoriale : « les livres bleus n'accordent pas une grande considération aux intrigues sentimentales. Ce sont avant tout des récits de batailles sur fond de croisades décrivant les périples de jeunes chevaliers errant en quête d'aventures à travers le monde » (Andries et Bollème, 2003 : 237).

---

<sup>120</sup> Dans les inventaires de libraires, « les auteurs anciens restent fortement représentés, et l'on trouve peu, en dehors des orateurs sacrés, de Fénelon, Pascal et La Fontaine, de grands noms de la littérature du dix-septième siècle » (Quéniart, 1968 : 392).

D'autre part, D'Argenson (1866 : 72) affirme que Mailly « est un homme accoutumé à répandre des libelles dans le public, et à envoyer en Hollande ceux de ses manuscrits que l'exactitude du Sceau a rejetés ». Il est vrai que beaucoup d'ouvrages du chevalier parurent chez des imprimeurs ou des libraires hollandais. Toutefois, le lieutenant suggère qu'il s'agissait de textes auxquels le permis d'imprimer avait été refusé en France et pourtant toutes les premières éditions – à quelques exceptions près<sup>121</sup> –, furent publiées à Paris où, en principe, elles nécessitaient d'une approbation signée par un censeur. Nonobstant, Rouen accueillait – parallèlement à son vaste marché éditorial – un vaste marché de livres contrefaits. Mailly préféra-t-il cette ville pour cette raison aussi ? Il publierait d'ailleurs, quelques années plus tard, chez l'un des libraires suspects de participer à ce commerce illégal.

A la production officielle s'ajoutent les contrefaçons [...] et l'impression [...] d'écrits prohibés. Contrairement à une opinion souvent avancée, seules quelques familles nous semblent se livrer de façon suivie à cette activité : à côté des Maurry et des Machuel, la plus célèbre est celle des Jorre [...]. Très nombreux, par contre, sont les membres de la profession qui font le commerce du livre interdit. Les entreprises les plus importantes sont en relations avec de nombreux confrères de France et de l'étranger, et notamment de Hollande. Ville d'« entrée » légale des livres étrangers, Rouen est la plaque tournante du commerce, clandestin ou légal, pour tout le nord-ouest de la France. (Quéniart, 1968 : 392)

Dans une lettre du 23 avril 1704, le comte de Pontchartrain (1851 : 838-839) s'adresse à l'évêque de Lavaur<sup>122</sup> pour l'informer du retour « sans permission » d'un chevalier de Mailly, qu'on dit estre un bastard de vostre [sa] maison, » et « que l'on fut obligé de chasser de Paris, à cause de sa mauvaise conduite ». Par ordre du roi, le secrétaire d'État demande au religieux de bien vouloir prendre en charge ce proscrit et de « voir dans vostre [sa] famille ce qu'on veut faire de luy » car, dit-il encore, « on ne pourra pas le tenir toujours exilé » (Pontchartrain, 1851 : 839). Nous ignorons quelle fut la réponse de la part de Victor-Augustin de Mailly. Le fils d'Antoine de Mailly-L'Épine et celui du marquis de Mailly-Nesle n'étaient apparemment pas très proches d'un point de vue sanguin mais, anticipons un peu sur notre recherche : nous verrons plus tard (p.

---

<sup>121</sup> Ces exceptions sont *Les Eaux d'Aix* (Cologne ou Hollande, 1701), *Les Entretiens des cafés de Paris* (Trévoux, 1702) et les *Principales Merveilles de la nature* (Rouen, 1723), ce dernier ouvrage contient cependant approbation et privilège.

<sup>122</sup> Il s'agit de Victor-Augustin de Mailly – second fils de Louis-Charles I<sup>er</sup> de Mailly, l'initiateur de la branche de Nesle – qui vécut entre 1655 et 1713 et fut chanoine puis prieur à l'abbaye de Saint-Victor et, enfin, évêque de Lavaur (Ledru, 1893 : I, 433).

731) que le chevalier offrit, en 1723, un ouvrage au marquis de Mailly-Nesle, fils d'un des frères de l'évêque de Laval, avec une épître dédicatoire fort reconnaissante. Cette lettre du secrétaire d'État pose donc une nouvelle question à propos des relations intrafamiliales chez les Mailly.

En tout cas, les notes du lieutenant de police signalent que le 15 septembre 1711 Louis de Mailly « est retourné à Paris sans permission », c'est pourquoi il a été arrêté et conduit à la prison du Châtelet, d'où il en ressortit un mois après, ayant promis de rentrer à Rouen (D'Argenson, 1891 : 277-278). Apparemment, le chevalier aurait présenté à Louis XIV un placet exposant que, pendant ses neuf ans d'exil, « il s'est retiré à Rouen et qu'il y a vescu d'une manière à ne s'attirer aucun reproche » (D'Argenson, 1891 : 278). D'autre part, il aurait aussi demandé « la permission de séjourner à Paris pour obtenir les soins que sa santé réclamait » (Laufer, 1971 : 121). Nonobstant, le lieutenant de police signale qu'il faut attendre à ce que Mailly rapporte « des certificats tant de son obéissance que de la manière dont il s'est conduit et qu'ensuite on pourra luy accorder un rappel de trois mois, pour éprouver, durant cet intervalle, l'usage qu'il fera de sa liberté » (D'Argenson, 1891 : 278). Le comte de Pontchartrain indique en note que l'on doit écrire à M. de Richebourg – intendant de Rouen entre 1709 et 1712 (Taillemite, 1969 : 254) – pour vérifier si ce que le chevalier a dit dans son placet est vrai, ainsi que pour lui demander son avis. Nos recherches pour retrouver ce placet aux Archives nationales, parmi les Archives des commissaires<sup>123</sup>, n'ont malheureusement rien donné.

Quelque temps après, le 21 mai 1713, D'Argenson (1891 : 328) signale que Mailly ne s'est point rendu à Rouen malgré ses promesses, d'après les mots du lieutenant « parce qu'il ne peut trouver de pain ailleurs qu'à Paris » ; si jamais il y est retrouvé, il sera arrêté et mené en prison. Le commentaire de Pontchartrain est tout à fait cryptique : « Qu'est devenu ce M. de la Grise<sup>124</sup> ? Savoir et conduite. Bon, vivement ». Il demande

---

<sup>123</sup> Archives nationales. Châtelet. Cotes Y//10719-16022.

<sup>124</sup> Pourquoi Pontchartrain fait-il référence à Mailly sous le nom de M. de la Grise ? Il y a un marquis de la Grise dans les notes de D'Argenson qui, à la même époque que Mailly, avait été banni de Paris. Comme notre homme de lettres, il fit durant son exil quelques incursions dans la capitale sans permission et envoya même un placet (D'Argenson, 1891 : 282, 296, 301, 304 et 361). Pontchartrain confondit peut-être à cette occasion les deux individus. Il se peut aussi, compte tenu de la présence de l'adjectif démonstratif *ce* devant le nom du marquis, qu'il voulut exprimer une sorte de familiarité due, par exemple, au nombre de lettres échangées avec D'Argenson à son sujet ou, encore, qu'il voulut établir une espèce de parallélisme entre les circonstances de Mailly et celles du marquis de la Grise.

donc d'enquêter sur où se trouve le chevalier, ainsi que sur sa conduite. Le chancelier manifeste également son approbation aux intentions de D'Argenson d'arrêter et d'emprisonner Mailly. Remarquons que, malgré l'ordre de ban qui pesait sur lui, le chevalier continua de publier à Paris – en 1705, 1707, 1708, 1709, 1713, 1719, 1722 et 1723 – et, seulement quelquefois, dans d'autres villes – Trévoux en 1702 et Rouen en 1723<sup>125</sup> –. Il n'était pas rare non plus, comme nous le verrons plus en détail par la suite, qu'il y eut des collaborations entre des libraires de Paris et de Rouen. Tel fut le cas de *La Promenade du Luxembourg*, publiée chez Claude Jombert dans la capitale, mais imprimée par Jean-Baptiste Besongne à Rouen. D'Argenson (1891 : 328) ne se trompait certainement pas quand il disait que Mailly retourne constamment à Paris « parce qu'il ne peut trouver de pain ailleurs ».

Les notes de D'Argenson (1866 : 71-72) révèlent aussi une forte antipathie envers Mailly : il le qualifie d'« auteur insolent » et laisse entendre que c'est quelqu'un d'irascible qui profère aisément « des blasphèmes et des injures » et qui, pour comble, paraît se vanter d'être irraisonnable. D'Argenson (1866 : 73) affirme encore que le chevalier a « mauvais cœur » ainsi qu'« esprit de fénéantise et de poltronnerie » ce qui, d'après lui, prouve sa bâtardise. Suivant la pensée du lieutenant, les circonstances de la naissance de Mailly expliquent aussi qu'il se soit « abandonné au commerce des livres et des nouvelles » ce qui, à son tour, « l'a conduit à une extrême indigence, comme il est assez ordinaire, et l'a engagé dans quelques affaires fâcheuses où il a fait voir son peu de courage » (D'Argenson, 1866 : 73). Le lieutenant de police semble associer une basse naissance à une humeur emportée et irréfléchie, ainsi qu'à peu de disposition au travail. Également, il met en rapport le métier d'écrivain et une vie de misère.

Voilà un cliché qui revient souvent mais qui a sa part de vérité. À l'exception de quelques hommes de lettres qui étaient riches ou inscrivaient leur production dans des genres littéraires valorisés – l'histoire, la morale, les sciences, etc. –, le vieux mythe de leur misère est bien réel. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, Fenouillot de Falbaire (1770 : 38-39), expose les conditions de vie précaires de l'écrivain qui « ordinairement [...] est relégué sous les toits, à un troisième, à un quatrième étage, où une simple lampe éclaire sa pauvreté et

---

<sup>125</sup> Le privilège des *Principales Merveilles de la nature* – qui parurent à Rouen, chez Robert Machuel, en 1723 – date en réalité de 1720.

ses travaux », inversement au libraire, considérablement enrichi par les ventes des manuscrits qu'il paye à très bas prix. En effet, les hommes de lettres ont ordinairement des revenus modestes, d'où que « many writers of the time—at least the obscure hacks—never attained to anything as respectable as a settled home and a family » (Lough, 1970 : 264). Rappelons justement que la seule adresse connue de Mailly était « ruë des Sept-Voyes, Mont S. Hilaire, vis-à-vis le College de la Mercy, dans la maison de Mr Thibault » (*Mercurie galant*, 1697b : 213), où il logeait comme invité ou comme locataire mais, en tout cas, pas comme propriétaire.

Et si le métier d'auteur semble rimer avec misère, il est à remarquer que ce sont souvent des gens issus de milieux pas forcément aisés qui s'engagent dans cette existence difficile.

Les romanciers se recrutent soit parmi les demi-oisifs, en particulier les dames de l'aristocratie (mais cette mode semble disparaître après 1710), des magistrats de province (Vanel, Gueulette), soit parmi des bourgeois, souvent anciens robins, déclassés et aventuriers. Les moins doués d'entre ces derniers souffrent de la faim. Ils fournissent pour subsister les officines d'édition hollandaises ou françaises clandestines, ils se font publicistes, gazetiers, mouches de la police et romanciers. (Laufer, 1971 : 113) [C'est nous qui soulignons.]

D'Argenson signale justement que Mailly est un de ces individus :

[...] c'est un homme accoutumé à répandre des libelles dans le public, et à envoyer en Hollande ceux de ses manuscrits que l'exactitude du Sceau a rejetés. On lui attribue la Vestale amoureuse ou la Religieuse en chemise, le Comte de Clare, les Entretiens des cafés, et quantité de pièces fugitives qui s'y débitent. (D'Argenson, 1866 : 72-73)

Ce genre de critiques à la République des Lettres sont habituelles ; un autre contemporain, Vigneul-Marville (1701 : 62), affirme : « Les vices dominants de cet Etat sont la présomption, la vanité, l'orgueil, la jalousie, la médisance. Il y régne aussi une maladie presque incurable, qu'on appelle *la Faim*, laquelle désole tout le País ». À tous ces défauts s'ajoutent, selon D'Argenson, des comportements agressifs. Le lieutenant de police, qui juge le style de Mailly peu modeste, impudique et indécent, observe que ses textes ne sont généralement pas appréciés et que le chevalier encaisse très mal les critiques, c'est pourquoi il est devenu « formidable [au sens de redoutable] dans le pays de la librairie » car il fait souvent usage de la violence :

[I] donna un soufflet à la fille d'un libraire [...] à l'occasion d'un manuscrit de sa façon que cette personne ne voulait pas payer à son gré ; [...] il donna un coup d'épée par derrière à un homme de province qui [...] n'avoit pas approuvé de mauvais vers qu'il récitoit dans un café. (D'Argenson, 1866 : 73)

Cependant, le ton du lieutenant dans ses rapports du 15 septembre 1711 s'est considérablement modéré. Si D'Argenson (1891 : 277) rappelle à Pontchartrain l'affaire entre Mailly et M<sup>me</sup> Auroy presque dans les mêmes mots qu'en 1702 ; l'on dirait qu'il essaye toutefois de nuancer son discours : « cette femme de libraire prétendoit [...] et luy imputa, sans aucunes preuves, d'estre l'auteur de [...] quantité de pièces qui s'y débitoient ». Le lieutenant avait-il démêlé quelque peu l'affaire et découvert que les Auroy avaient exagéré dans leur déposition ? Ou, alors, cette atténuation dans les accusations s'expliquerait-elle par une évolution dans la perspective de D'Argenson ? La première lettre à Pontchartrain sur la question ayant été rédigée dans la chaleur de la querelle, c'est-à-dire, une dizaine d'années auparavant.

### Rapprochement vers la famille royale à la fin de sa vie (1722-1723)

La vieillesse et la mort du chevalier restent obscures. Pourtant, à soixante-cinq ans passés, il continue d'écrire ou, du moins, de publier ; et son activité littéraire montre un rapprochement vers la famille royale. Entre 1722 et 1723 Mailly fait paraître quatre ouvrages dont un, les *Principales Merveilles de la nature* avait été rédigé en 1720 ou avant, puisque le privilège date de cette année-là (Mailly, 1723c : s. p.). Puis, il adresse deux épîtres au roi Louis XV : l'une, en 1722, en raison de son sacre et de son couronnement, l'autre, en 1723, pour célébrer sa majorité. Il publie en dernier lieu son *Eloge de la chasse* qui est également dédié au monarque. Ces textes-ci furent tous les trois signés « Le Chevalier de Mailly, Filleul du feu Roy & de la Reine sa mere, de glorieuse mémoire » (Mailly, 1722 : 4 ; 1723b : 2 ; 1723a : 352).

La lettre de 1722 est une louange du jeune monarque (sa beauté, son esprit, son humeur, l'éducation qu'il a reçue, etc.). Ce texte fournit deux pistes intéressantes concernant la vie et l'œuvre du chevalier. D'une part, Mailly (1722 : 1) assure que « jusqu'ici [s]a Muse a gardé le silence, [car] le zele & le respect l'ont tenue en balance » ; pense-t-il à un silence général dans sa production ou à un éloignement de la famille royale ? D'autre part, l'épître se termine par un quatrain qui dit :

Allez, mes chers enfants, vous presenter au Roy.  
Heureux si vous pouvez lui plaire !  
Faites lui vôtre cour pour moi,  
Car je suis hors d'état de pouvoir la lui faire (Mailly, 1722 : 4).

Quand l'auteur parle de son impossibilité de faire la cour à Louis XV se réfère-t-il à un problème de distance ? Le chevalier serait-il encore ou toujours en exil ? Il n'existe apparemment que l'ordre de ban de 1702 et Louis XIV était décédé en 1715 ; Mailly ne devrait plus être empêché de retourner à Paris. Ou alors, était-il malade ? En 1722, l'écrivain était âgé de soixante-cinq ans au moins et il est mort seulement deux ans plus tard. Apparemment, en septembre 1711, il aurait envoyé un placet au roi – dont nous ignorons la réponse – pour lui demander de faire cesser son exil afin de pouvoir rentrer à Paris et se faire soigner, mais on ne sait pas de quelle maladie et Laufer (1971 : 121) est le seul à rapporter ces soucis de santé du chevalier.

La lettre de 1723 loue également l'éducation, les mœurs, les grâces, etc. de Louis XV. Mailly (1723b : 3) débute l'épître rappelant au roi son intérêt personnel à bien le couvrir de fleurs : « Sire, il ne seroit ni beau ni honnête, pas même avantageux pour moi qu'après avoir employé tout mon bien & ma jeunesse dans les armées, & qu'étant aussi zélé que je le suis pour les intérêts & la gloire de VOTRE MAJESTÉ, je fusse le dernier de ses Sujets à la féliciter sur son éclatante & Royale Majorité ». Mailly (1723b : 4) se qualifie d'« infortuné Gentilhomme plein d'ardeur pour [son] service ». Voilà l'une des rares occasions où Mailly parle de son passé ; il l'avait déjà fait dans l'épître dédicatoire de *Rome galante...* où il se disait « un Cavalier sans etude, & qui n'a eu d'autre emploi que celui des Armes » (Mailly, 1695b : s. p.).

Également, à la fin de *L'Eloge de la chasse...*, Mailly (1723a : 349-350) célèbre les vertus et les mérites du jeune monarque – aussi bien innés qu'acquis – et, d'autre part, met l'accent sur l'amour et la vénération que Louis XV inspire à son peuple. L'auteur fait allusion ici aux « deux Lettres authentiques qu'[il a] pris la liberté d'écrire à [SA] MAJESTE, l'une en Vers héroïques touchant ses Etudes, son Sacre & son Couronnement ; & l'autre en Prose sur son éclatante & Royale Majorité » (Mailly, 1723a : 351). Ces deux épîtres, dit-il, « ont été approuvées de Mr le Lieutenant General de Police, & si bien reçues du Public, qu'il s'en est vendu plus de trente mille en trois jours dans Paris » (Mailly, 1723a : 351).

L'on remarque que ces ouvrages font appel à la générosité du nouveau monarque, dont Mailly espérait sans doute obtenir une pension :

L'esperance que nous en avons, SIRE, ne consiste pas seulement [...] dans cet acceüil favorable que vous faites aux personnes qui ont l'avantage de vous aborder, mais encore

dans cette generosité souveraine que vous pratiquez si honorablement envers ceux qui ont recours à Elle. (Mailly, 1723b : 4)

Fasse le Ciel [...] que sa generosité veuille bien m'admettre au nombre de ses heureux, qu'Elle comble si souvent de ses bontés Royales, & de ses bienfaits glorieux, que je tâcherai de mériter par mes soins, mes veilles & mes travaux, qui ne finiront qu'avec ma vie. (Mailly, 1723a : 352)

Ce rapprochement ayant surgi dans les dernières années de vie de l'écrivain, on pourrait se demander si ses démarches auprès du roi ne seraient pas un signe de détresse ; à en croire D'Argenson (1891 : CXXVI et 328), le chevalier n'avait jamais nagé dans l'abondance. Nous ne disposons d'aucun document relatif à la subsistance de Mailly, mais il est probable que l'une des sources de revenus du chevalier fût la publication de dédicaces monnayées, comme nous le verrons en détail dans la seconde partie de cette thèse. Également, il est possible que l'auteur acceptât des commandes pour subvenir à ses besoins – comme ce fut le cas pour *La Fille capitaine*, en 1702 – ; ce qui expliquerait l'hétérogénéité de sa production, que nous étudierons par la suite. Laufer (1971 : 117) rappelle que « [l]e nouvellisme et la littérature d'imagination sont indissolublement mêlés par les nécessités économiques. Ouvrages d'édification et romans scandaleux peuvent d'ailleurs aussi sortir des mêmes mains ».

Les Archives nationales conservent les copies des brevets de pension de nombreux écrivains de l'époque, comme celui de M<sup>me</sup> de Villegaignon par exemple (Archives nationales, 1676). Bien que l'absence d'un document aujourd'hui ne doive pas signifier qu'il n'ait jamais existé, nous croyons que Mailly ne fut pas pensionné car nous n'avons trouvé aucun brevet le concernant. En outre, même si Colbert avait créé plusieurs Académies et protégé les sciences, les arts et les lettres, à la charnière du XVII<sup>e</sup> et du XVIII<sup>e</sup> siècle, « [l]e mécénat connaît une éclipse. Peut-être Colbert en fut-il responsable [...] ? On sait qu'après son ministère les pensions royales furent de moins en moins régulièrement payées. [...] Le mécénat de salon ne reprendra vie que sous Louis XV » (Laufer, 1971 : 114).

Justement, Mailly avait entrepris son rapprochement vers la famille royale après le sacre du Bien-Aimé, qui eut lieu en 1722. Or, il n'est pas certain que les démarches du chevalier furent utiles. En octobre 1723, *Le Mercure* (1723b : 818) rapporte que le roi a donné « sur l'Abbaye de Bergue St. Winoux, une pension de 4000 liv. au Chevalier de Mailly ; une de 3000 liv. au Commandeur de l'Aubespain, & une de pareille somme au



Chevalier de Fontette ». Ce Mailly serait-il notre homme de lettres ? L'absence de tout autre témoignage empêche de confirmer ou de démentir la pertinence de cette hypothèse.

En tout cas, il paraît qu'il mourut bientôt après, à Paris, en 1724 – c'est le lieu et la date que tous les dictionnaires biographiques consultés recueillent –. Souhaitant justifier cette donnée, nous avons cherché un document authentique qui le prouvât, hélas nous n'avons trouvé aucun acte d'enterrement, même pas une mention de la mort du chevalier de Mailly dans un mémoire ou dans la presse du temps.

### Une carrière militaire difficile à cerner

Si nous avons pu réunir bon nombre de documents sur les Mailly-L'Épine et quelques renseignements sur la vie du chevalier de Mailly, il est vrai que nous n'avons rien découvert sur la carrière militaire de notre auteur. Issu d'un lignage d'épée, il était « destiné par sa naissance à la profession des armes » (Weiss, 1820b : 245). C'est de l'écrivain lui-même ou du paratexte de ses œuvres que nous tenons ce que nous savons sur sa vie militaire ; les dictionnaires littéraires n'ont fait que reprendre ces informations. En 1695, dans l'épître dédicatoire de *Rome galante*, notre homme de lettres se déclare « un Cavalier sans etude, & qui n'a eu d'autre emploi que celui des Armes » (Mailly, 1695b : s. p.). Le privilège des *Diverses Aventures de France et d'Espagne* soulignait, en 1707, que « le Sieur Chevalier de Mailly [...] en toutes occasions nous a donné des marques de son zele, & reçu plusieurs blessures pour nôtre service à l'Armée » (Mailly, 1707b : s. p.). L'éditeur des *Rapports inédits* de D'Argenson (1891 : 278) observe qu'un placet daté de 1711 et annexé au dossier de police de Louis de Mailly<sup>126</sup> signalait qu'il avait « l'honneur d'estre filleul du Roi et d'avoir servi dans ses armées où il avoit reçu plusieurs blessures ». Puis, en 1723, dans sa *Lettre au Roy sur sa majorité*, Mailly (1723b : 3) dit « avoir employé tout [s]on bien & [s]a jeunesse dans les armées ». Les informations ci-dessus présentées portent à croire que notre auteur commença sa carrière militaire avant 1695 et que, en 1707, il avait déjà participé à plusieurs combats, où il avait été blessé à plusieurs reprises.

---

<sup>126</sup> Nous avons essayé de trouver ce dossier mais notre recherche n'a pas abouti. Sources consultées : BnF Arsenal, Archives de la Bastille, Année 1711 – prison du Châtelet : cotes 10, 597 (15 dossiers, A-E, 343 f.) et 10, 598 (15 dossiers, F-Z, 381 f.).

Ce témoignage est plutôt pauvre et les indications des érudits se révèlent également insuffisantes puisqu'elles se bornent à reprendre les mêmes idées véhiculées par Mailly. De sorte que nous ignorons toujours à quelle armée il a appartenu, quel était son grade, quelle était son arme, dans quelles batailles il a participé, etc. Malheureusement, sans ces détails il est impossible de retracer cette partie de la vie du chevalier puisque « à de rares exceptions, les archives de militaires ne sont pas interrogeables directement à partir du patronyme » (Archives nationales, 2013 : 1). Nous avons consulté sans succès les inventaires d'archives privées et ceux des parcours individuels recueillis sur le site du Service historique de la Défense ; d'ailleurs ces registres ne commencent à être tenus régulièrement qu'en 1740 environ. Cette recherche n'ayant donné aucun résultat, il convient d'identifier autant d'éléments que possible parmi les suivants : l'armée d'appartenance, la période concernée, le grade ou le statut de la personne. Nous croyons pouvoir affirmer que Mailly intégrait l'armée de terre ; quant à la période, on pourrait donner celles de sa vie (1657-1724) ; en ce qui concerne le grade, nous l'ignorons tout à fait. Comme pour d'autres aspects de la biographie de Mailly, nous ne pouvons qu'émettre des hypothèses concernant sa carrière militaire.

Entre 1657 et 1724, la France prit part à quatre guerres : celle de Hollande (1672-1675), celle des Réunions (1683-1684), celle de la Ligue d'Augsbourg (1688-1697) et celle de Succession d'Espagne (1701-1714). Faute de connaître la date de naissance de Louis de Mailly, nous prendrons comme référence celle de son baptême, soit 1657. Il avait donc au moins quinze ans lorsque le conflit armé avec la Hollande débuta. Aussi était-il un peu jeune, mais ce n'est pas impossible qu'il ait pu y participer, peut-être vers la fin de cette guerre ; d'autant plus qu'il avouait « avoir employé tout[e] [...] [s]a jeunesse dans les armées » (Mailly, 1723b : 3). En revanche, il est très probable que Mailly ait combattu à la Guerre des Réunions et à celle de la Ligue d'Augsbourg, parce qu'il était âgé d'au moins vingt-six et trente et un ans, respectivement, quand elles se sont déclarées. Enfin, n'ayant pas encore atteint la cinquantaine quand la Guerre de Succession d'Espagne éclata, Mailly n'était peut-être pas assez vieux pour ne plus intégrer l'armée. Toutefois, nous croyons qu'il ne prit point part à ce conflit car, comme nous l'avons vu, en 1702 il se trouvait à Paris d'où il venait de se faire expulser et partit pour Rouen. De plus, s'il est vrai qu'il avait reçu autant de blessures pendant ses années de service, il se peut qu'il eût droit à une retraite anticipée.

Les dictionnaires littéraires qui s'arrêtent sur le chevalier de Mailly aiment mettre l'accent sur sa double vocation : « sa carrière militaire s'accompagne d'une carrière littéraire » (Lacassin, 2013 : 1724). Or, l'historien et romancier Claude-Jean Nébrac (2014 : 178) croit que les deux métiers de notre auteur n'ont pas été simultanés : « Il commença par une carrière dans les armes, mais y conquit autant de blessures que de bonne réputation, et se tourna vers la carrière des lettres ». Bien que nous ne soyons pas en mesure de rejeter complètement l'hypothèse d'une simultanéité des deux métiers du chevalier, nous sommes d'avis que sa vie militaire démarra bien avant les manifestations publiques de sa veine littéraire. Nous avons proposé une introduction assez précoce dans le monde des armes, vers 1675, alors que nous pouvons dater le début de sa carrière dans les lettres vers 1690, date de parution de ses premiers ouvrages.

Les nobles français qui, comme le chevalier de Mailly, partageaient leur vie entre les armes et les lettres avaient grand intérêt, d'après Primi Visconti (1909 : 225-226), à garder secrète leur facette littéraire car, dans ce pays, « on n'estime que les titres de guerre ; ceux des lettres et de toute autre profession sont méprisés et l'on considère comme vil l'homme de qualité qui sait écrire ; je sais que les seigneurs d'Urfé ont honte que leur aïeul Honoré d'Urfé ait écrit le poème de *l'Astrée* ». Et pourtant, nous avons vu que Geneviève d'Urfé, la première épouse d'Antoine de Mailly, fit publier la quatrième partie de cet ouvrage, que son oncle lui avait laissée (Martin, 2013 : 22). L'on en déduit que la facette littéraire était loin d'être vilipendée dans la famille de notre homme de lettres, bien que celle-ci fut traditionnellement éprise de gloire militaire.



## **Seconde partie**

### **Œuvre du chevalier de Mailly**



## État de la question

La fin du XVII<sup>e</sup> et le début du XVIII<sup>e</sup> siècle est une période toujours peu connue de l'histoire littéraire française moderne : les auteurs n'écrivent point sur leur condition, les correspondances entre écrivains sont rares, les documents sur le marché du livre manquent, les critiques et les journaux omettent ou méprisent la littérature d'imagination (Laufer, 1971 : 111-112). Cette obscurité et ce silence expliquent en partie les hésitations qui entourent l'œuvre de Mailly. Le dépouillement des archives du Minutier central de Paris concernant l'histoire littéraire de la France entre 1650 et 1700 – grâce à l'outil de recherche mis en place par Fleury *et al.* (1960) – n'apporte aucun renseignement supplémentaire sur le chevalier<sup>127</sup>.

L'œuvre de Mailly a inspiré jusqu'à présent peu d'études et celles qui ont été faites abordent presque exclusivement sa production de contes. Nous avons, d'une part, trouvé trois chapitres de livres publiés entre 1928 et 2005. Mary-Elisabeth Storer fut la première à faire des recherches sur cet homme de lettres : elle lui consacre un chapitre, dans *Un Épisode littéraire de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle : la mode des contes de fées* (Paris, H. Champion, 1928), où elle traite notamment de ses contes et de la présence du merveilleux dans son œuvre. Bien des années plus tard, en 1975, dans *Le Conte merveilleux français de 1690 à 1790. Cent ans de féerie et de poésie ignorées de l'histoire littéraire* (Paris, H. Champion), Jacques Barchilon faisait une étude sur « Le Chevalier de Mailly et la galanterie féerique » où étaient essentiellement pris en compte les récits merveilleux et l'influence de ce registre dans d'autres ouvrages de Mailly. Toutefois, il faut être vigilant avec le texte de Barchilon (1975 : 53, 59, 103) car il contient plusieurs erreurs de noms ou de dates : Louis de Mailly est appelé Jean, la publication du *Nouveau Recueil de contes de fées* est antidatée de dix ans, au titre « Quiribirini » il manque une syllabe puisqu'il est écrit « Quiribini », etc. Récemment, en 2005, Tony Gheeraert a présenté une édition critique de contes merveilleux de plusieurs auteurs masculins de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle : *Perrault, Fénelon, Mailly, Préchac, Choisy et anonymes. Contes*

---

<sup>127</sup> La partie correspondant à la période comprise entre 1700 et 1750 doit probablement être en cours de préparation et n'est toujours pas disponible.

*merveilleux* (Paris, H. Champion). Cet ouvrage contient, entre autres, *Les Illustres Fées* et le *Recueil de contes galans* du chevalier de Mailly. En introduction de ces deux recueils, Gheeraert propose une très brève approche à la biographie de l'écrivain – reconstituée à partir de quelques renseignements fournis par Ledru dans son *Histoire de la maison de Mailly*, que nous avons également consultée, et à partir des données tirées des paratextes de certains textes de Mailly –, ainsi qu'une analyse des contes touchant leurs sources, l'importance des figures féminines, de la galanterie, du luxe et un certain éloignement par rapport à la féerie traditionnelle<sup>128</sup>.

D'autre part, il existe quelques articles parus entre 1970 et 2016, tantôt dans des revues tantôt dans des actes de colloques, qui se centrent surtout sur les contes écrits par notre auteur. Claire-Lise Malarte a fait, en 1991, une étude du conte « 'Le Prince Guerini' du chevalier de Mailly » dans *Actes de Las Vegas : Théorie dramatique – Théophile de Viau – Les Contes de fées* (Actes du XXII<sup>e</sup> colloque de la North American Society for Seventeenth-Century French Literature. [...] Éd. Marie-France Hilgar. Paris ; Seattle ; Tübingen, PFSC, p. 209-215). Quant à Patricia Hannon, elle a fait en 1998 une étude comparative des contes « La Biche au bois » et « Blanche belle », de M<sup>me</sup> d'Aulnoy et de Mailly respectivement, dans « Feminine voice and the motivated text : Madame d'Aulnoy and the Chevalier de Mailly », dans la revue *Marvels & Tales* (11, n<sup>o</sup>1, mai 1998, p. 13-24). En 2007, Noémie Courtès a abordé tout un recueil de contes de Mailly pour y analyser le discours, dans un article intitulé « 'Un rubis lui tombait de la bouche'. La parole dans *Les Illustres Fées* du chevalier de Mailly », compris dans *Le conte en ses paroles. La figuration de l'oralité dans le conte merveilleux du Classicisme aux Lumières* (textes réunis par Anne Defrance et Jean-François Perrin. Paris, Desjonquères, p. 371-382).

Il y a aussi deux contributions consacrées à des textes de Mailly qui ne s'inscrivent pas dans le registre merveilleux. En 1970, Jean Lafond réfléchissait à la paternité littéraire d'un texte dont l'attribution était douteuse : « Le chevalier de Mailly auteur des *Maximes* dites de Méré », dans *Studi Francesi*, 14 (p. 87-90). Bien plus récemment, en 2016, est parue une analyse parallèle entre deux textes de Mailly, *Les Entretiens des cafés de Paris* (1702) et *La Promenade du Luxembourg* (1713), et les *Illustres Françaises* (1713) de Robert Challe. Il s'agit de l'étude de Shelly Charles : « Dans les bureaux des nouvellistes :

---

<sup>128</sup> Nous verrons cela plus en détail lorsque nous aborderons la production merveilleuse de Mailly.



les histoires parisiennes du chevalier de Mailly », dans *Paris 1713 : l'année des 'Illustres Françaises'* (Actes du 10<sup>ème</sup> colloque international [...] organisé à l'initiative de la Société des Amis de Robert Challe à la Bibliothèque de l'Arsenal et en Sorbonne. Éd. Geneviève Artigas-Menant et Carole Dornier. Louvain, Peeters, p. 263-276).

Nous avons modestement contribué à élargir le domaine d'étude relatif à l'œuvre de Mailly avec trois publications. La première, sur les « Eaux protéiformes dans *Principales Merveilles de la nature* du chevalier de Mailly », parue dans *Palabras e imaginarios del agua. Les Mots et les imaginaires de l'eau* (sous la direction de Mercedes López Santiago *et al.*, Editorial Universitat Politècnica de València, 2017, p. 559-566). Puis, nous avons mené à terme une analyse concernant « Les Boissons dans *Les Entretiens des cafés de Paris* du chevalier de Mailly », article publié dans *Thélème. Revista Complutense de Estudios Franceses* (vol. 33, n°1, 2018, p. 71-83). Ensuite, nous avons étudié la présence et la fonction des « Appartements, cabinets et chambres dans *Les Illustres Fées* du chevalier de Mailly », article paru dans *La Recherche en études françaises : un éventail de possibilités* (sous la direction de Flavie Fouchard *et al.*, Editorial Universidad de Sevilla, 2019, p. 335-341). Enfin, nous avons présenté dans le XXVIII<sup>e</sup> colloque de l'AFUE, *Un certain regard. La langue française pour penser, appréhender et exprimer le monde*, tenu à la Universidad Autónoma de Madrid du 10 au 12 avril 2019, la communication intitulée « Perspective centripète et centrifuge du château dans *Les Illustres Fées* du chevalier de Mailly ».



## Une production controversée

### L'homme de lettres au temps du chevalier de Mailly

Entre le XVII<sup>e</sup> et le XVIII<sup>e</sup> siècle, la vie de l'homme de lettres en France est difficile. Un gentilhomme qui écrit, non pas pour son loisir mais pour en faire son moyen de subsistance, est très mal vu. « In the numerous literary controversies [...] throughout the seventeenth century, the accusation that a writer was trying to make money from his works was regarded as one of the most telling pieces of abuse at the disposal of his enemies » (Lough, 1969 : 177). Un contemporain de Mailly, Préchac, raconte qu'on lui fit un jour une remarque qui ne fut pas bien reçue :

Ce compliment me fit rougir, et jugeant... que j'étais découvert pour auteur, je répondis à ce courtisan qu'il me faisait plus de tort qu'il ne pensait, puisque j'étais avec des personnes qui me regardaient comme un cavalier fort important, et non pas comme un excrément du Parnasse. (Préchac, 1678 : 21)

En effet, « although the man of letters might be tolerated so long as he 'knew his place' and behaved with the respect due from an inferior, he was despised and scorned » ; ce qui pouvait se traduire par de mauvais traitements qui allaient jusqu'à la bastonnade – Boileau ou Voltaire en furent deux célèbres victimes – (Lough, 1970 : 261-262). Bien que l'infériorité sociale de l'écrivain s'estompe petit à petit au long du XVIII<sup>e</sup> siècle (Voltaire, 1757 : 599-600 ; Lough, 1970 : 263), sa perception était encore très négative du temps où Mailly vivait :

L'écrivain, en commune croyance, correspond donc à une image convenue et désastreuse. Parasite toujours, d'une cupidité sordide qui l'entraîne à toutes les compromissions, voire les pires vilénies, en même temps toujours miséreux [...]. Et [...] parfaitement ridicule [...], pour achever le tableau, il est encore méchant, se répandant en basses calomnies ou faisant preuve d'une révoltante ingratitude envers ses bienfaiteurs. (Duranton, 2006 : 49-50)

Mailly (1704 : 7) lui-même adhère – ne serait-ce que publiquement – à ce lieu commun : « Je n'ai jamais prétendu m'ériger en Auteur. C'est un titre ingrat & dangereux que je haï plus que la mort ». La misère des écrivains est également soulignée : « C'est

le fait d'un pauvre Refugié ou de quelqu'autre malheureux dont les entrailles crient famine, de brouiller du papier pour avoir du pain » (Mailly, 1704 : 10-11).

D'autre part, au début du XVIII<sup>e</sup> siècle en France, il était presque impossible pour un auteur de vivre de sa plume, à moins qu'il ne fût riche, qu'il n'eût une sinécure ou un mécène protecteur.

Unless he had private means or a job which left him sufficient leisure to write, he could not manage to live on what he earned from publishers [...]. If the writer lacked private means or a job, he was compelled, in order to eke out a living, to depend on the patronage of great noblemen, wealthy tax-farmers or the King and other members of the royal family. (Lough, 1970 : 231)

Car, jusqu'aux décrets de 1777 et 1778, l'auteur n'était payé qu'une seule fois pour chacun de ses manuscrits (Lough, 1970 : 249-250). Cette somme versée par le libraire pour l'achat du texte variait selon l'estimation de vente du livre qui allait être imprimé. Le nombre de lecteurs étant réduit à l'époque, les tirages l'étaient généralement aussi et, dans cette situation, deux cas de figure pouvaient arriver dans lesquels le libraire se dirait toujours en pertes : si l'ouvrage faisait un succès, les ventes se verraient diminuées par les contrefaçons ; si le livre ne le faisait pas, il n'y aurait que peu d'exemplaires vendus (Lough, 1970 : 236). Une telle manière de procéder restait soumise à la bonne foi du libraire, ce qui apparemment n'était pas toujours ainsi. « Je ne connais guère de race plus franchement malhonnête que celle des libraires de Paris », déclarera Grimm (1879 : 45). En effet, même si les informations concernant les sommes versées par les libraires aux auteurs dans la première moitié du siècle sont rares, l'on constate qu'elles étaient plutôt basses (Lough, 1970 : 237). Par ailleurs, bien que le français fût la langue de la culture partout en Europe, ce marché du livre n'était pas très accessible aux écrivains de France « by the absence of an international copyright agreement. Not only did he earn nothing from the translation of his works into foreign tongues, but publishers abroad were quite free to produce pirated editions in French » ; et si jamais un auteur décidait de vendre son manuscrit à un libraire étranger, il touchait ordinairement moins d'argent que s'il l'avait publié à Paris (Lough, 1970 : 235).

Du mépris voué à l'homme de lettres et des difficultés économiques émane l'intérêt pour les auteurs de bénéficier d'une sinécure qui leur donnerait du temps libre pour écrire. « Seventeenth century writers [...] did their best to rise out of it into the circles of the aristocracy and the court, abandoning literature for some well-paid and honorific

sinecure » (Lough, 1970 : 263). Les contemporains témoignent de cette situation : « Travaillez pour la gloire, et qu'un sordide gain ne soit jamais l'objet d'un illustre écrivain. Je sais qu'un noble esprit peut, sans honte et sans crime, tirer de son travail un tribut légitime », déclamera Boileau (1821 : 362) dans le quatrième chant de son *Art poétique*. Pourtant, dès le XVIII<sup>e</sup> siècle, le système de pensions mis en place par le monarque français fut considérablement mythifié. Voltaire (1820 : 511) raconte dans ses *Anecdotes sur Louis XIV* qu'« en 1662, [le roi] voulut favoriser les lettres, en donnant des pensions aux hommes de génie, et même aux savants » et qu'il gratifia fort généreusement, entre autres, ses propres biographes Boileau, Racine ou Pellisson. Il paraît même que, dû à des erreurs de critère de la part de Colbert (Voltaire, 1820 : 510-511), il était plutôt aisé de bénéficier de la prodigalité du roi puisque « mediocre or even bad writers have often gained encouragement under any system of royal patronage ; in the reign of Louis XIV Chapelain was better rewarded than Corneille » (Lough, 1970 : 258). Pourtant, ces libéralités furent éphémères. Perrault narre le déclin fulgurant des pensions :

elles se portèrent la première année chez tous les gratifiés par le commis du trésorier des bâtimens, dans des bourses de soie et d'or les plus propres du monde ; la seconde année dans des bourses de cuir, [...] les années suivantes il fallut les aller recevoir soi-même chez le trésorier, en monnaie ordinaire, et les années commencèrent à avoir quinze et seize mois. Quand on déclara la guerre à l'Espagne<sup>129</sup> une grande partie de ces gratifications s'amortirent et il ne demeura presque plus que celles des académiciens de la petite Académie et de l'Académie des sciences. (Perrault, 1909 : 48-49)

La mauvaise réputation adjudgée aux hommes de lettres put dissuader le chevalier de signer librement tous ses textes ; d'autant plus que le fait d'être filleul de Louis XIV aurait pu aggraver sa situation qui, comme nous l'avons vu, ne fut jamais très prospère.

### Une production à demi-avouée

La liste des œuvres de Mailly reste donc toujours incertaine dû essentiellement à des problèmes dans l'attribution de leur paternité littéraire. On peut classer ces œuvres en trois groupes : les textes explicitement signés, les textes signés d'initiales plus ou moins ambiguës et, enfin, les textes non signés.

---

<sup>129</sup> Il s'agit de la guerre de Dévolution, qui éclata en 1667.

Les œuvres du premier groupe sont *Histoire de la republique de Genes* (1696), *Diverses Aventures de France et d'Espagne* (1707) et *Principales Merveilles de la nature* (1723), dont les épîtres dédicatoires sont souscrites « Le Chevalier de Mailly », ainsi que les deux *Lettres* à Louis XV (1722 et 1723) et *L'Eloge de la chasse...* (1723), signées à la dernière page de texte. *La Vie d'Adam* (1695) est anonyme, mais Mailly est nommé dans le privilège en tant que traducteur de l'ouvrage.

En deuxième lieu, il y a les textes identifiés par les initiales « L.C.D.M. », qui correspondent aux termes « Le Chevalier De Mailly » ou « Louis Chevalier De Mailly ». Cette signature, relativement transparente, apparaît à la fin de l'épître dédicatoire de *Maximes, sentences et réflexions morales et politiques* (1687), *Rome galante...* (1695), *Aventures et lettres galantes...* (1697), *Le Triomphe de la bazoche, Et les Amours de maistre Sebastien Grapignan* (1698), *L'Heureux Naufrage* (1699) et *Les Bains d'Aix...* (1704). Or, il arrive aussi que Mailly semble se plaisir à jouer avec ses initiales, qu'il arrange selon son caprice<sup>130</sup>, en fin d'épître dédicatoire : « L.C.M.D. » dans *Les Disgraces des amans* (1690) ou « M.D.L.C. » dans *Nouvelles toutes nouvelles* (1708). D'autre part, si la dédicace des *Maximes, sentences et réflexions morales et politiques* (1687) n'est signée que d'initiales, le privilège de l'ouvrage est accordé au « sieur Chevalier de M... ». Il en est de même pour *Les Disgraces des amans* (1690), *Aventures et lettres galantes...* (1697) et *L'Heureux Naufrage* (1699).

D'autres fois, les initiales se présentent accolées de deux ou trois astérisques comme signe de substitution d'un nom que l'on ne souhaite point révéler. Ce genre de signature offre plusieurs variantes. D'un côté, il y a la première lettre du titre de noblesse et celle du nom de famille, accolée d'astérisques, comme sur la page de titre des *Entretiens des cafés de Paris...* (1702) – « Mr le C. de M\*\*\* ». Il peut aussi y avoir l'article défini masculin singulier suivi des initiales de la qualité nobiliaire et du nom de famille, tel qu'il arrive sur la page de titre des *Plaisirs de la Vallée-Tissart...* (1705) : « Monsieur le C.D.M. ». D'un autre côté, l'on peut trouver l'article défini masculin singulier suivi de l'initiale du titre de noblesse, accolée d'astérisques, comme dans l'épître dédicatoire de *l'Histoire du prince Erastus...* (1709) : « Le C\*\*\* ». En outre, il peut y

---

<sup>130</sup> Certes, il pourrait s'agir de mastics mais, vu l'énorme diversité de signatures du chevalier de Mailly, il est probable que l'inversion des initiales fût volontaire.

avoir l'article défini masculin singulier suivi de deux ou trois astérisques : « Le \*\* » – c'est le cas de l'épître du *Voyage et les aventures des trois princes de Sarendip* (1719) –, ou « Le \*\*\* » – à la fin de l'épître dédicatoire de *L'Horoscope accomplie* et de *La Promenade du Luxembourg* (1713). Il peut encore y avoir comme signature l'article défini masculin suivi de points de suspension, tel qu'à la fin de l'épître dédicatoire des *Avantures galantes, avec la feste des Tuileries, ou Le Bouquet présenté au Roy* (1736).

En dernier lieu, quelques textes attribués à Mailly se caractérisent par l'absence de marque de la part de l'auteur. C'est le cas des œuvres suivantes : *La Religieuse intéressée et amoureuse, avec l'histoire du comte de Clare* (1695), *Les Illustres Fées* (1698), *Recueil de contes galants* (1699), *Anecdote ou Histoire secreete des Vestales* (1700) et *Nouveau Recueil de contes de fées* (1731). L'on remarque que ces quatre ouvrages que nous avons classés ici non seulement ne sont pas signés mais, encore, ils ne sont pas dédicacés par l'écrivain, voire ne contiennent même pas d'épître dédicatoire. Or, le paratexte ou le texte en soi renferment parfois des indices qui suggèrent leur paternité littéraire.

C'est D'Argenson (1866 : 73 et 1891 : 277) qui rapporte qu'on mettait sur le compte du chevalier de Mailly, entre autres ouvrages, un texte intitulé *Le Comte de Clare*. Cottin signale que « *Les amours du comte de Clare* sont parus sans nom d'auteur en 1700 et ont eu plusieurs éditions » (D'Argenson, 1891 : 278). Dans son *Dictionnaire des ouvrages anonymes*, Barbier (1879 : 238) ne cite point ce titre mais il recense *La Religieuse intéressée et amoureuse, avec l'histoire du comte de Clare* (Cologne, Pierre le Jeune, 1715), attribuée à une certaine M<sup>me</sup> de Tenain, nom imaginaire, – dont nous n'avons pas trouvé de trace<sup>131</sup> – d'après le *Catalogue [...] Courtanvaux* (1782 : n°1541). Cet inventaire recueille ce qui semble être la première édition de ce texte, datée de 1695 : *La Religieuse intéressée et amoureuse, avec l'histoire du comte de Clare* (Cologne), et le *Dictionnaire des lettres françaises* du XVIII<sup>e</sup> siècle (1995 : 51) signale une édition parue à Amsterdam en 1743, sous le titre *Les Amours du comte de C\*\*\**.

---

<sup>131</sup> Certains – c'est le cas de Maignien (1892 : 289) – ont cru voir derrière ce nom celui de M<sup>me</sup> de Tencin. Or, cela est fort improbable car elle n'avait que treize ans en 1695, lors de la parution de la première édition connue de *La Religieuse intéressée*.

Dans *La Religieuse intéressée...* nous trouvons d'abord deux personnages, le comte de Clare et la baronne de Vanne (Mailly, 1695a : 3 et 5), dont les noms avaient déjà été employés par l'auteur dans *Les Disgraces des amans*, où intervenaient une comtesse de Clare et une baronne de Vanne (Mailly, 1691 : 4 et 20). En plus, il y a un personnage dont le rôle est tout à fait épisodique, mais dont le nom est très révélateur : le marquis de Lascaris (Mailly, 1695a : 46). Cela semble être un clin d'œil du chevalier à ses demi-frères car, comme nous l'avons vu, ils portaient le nom de Mailly-Lascaris. D'autre part, certains éléments de l'intrigue répondent à un choix fréquent dans les ouvrages de notre auteur, tel que le motif de la promenade et de la rencontre amoureuse aux Tuileries (Mailly, 1695a : 136). Les triangles amoureux, les amants déguisés en religieux, les maris trompés, etc. sont caractéristiques du genre de la nouvelle galante, certes, mais ils sont également propres au répertoire du chevalier. Enfin, le mystère de l'attribution de *La Religieuse intéressée...* nous paraît résolu car, à tous les indices mentionnés ci-dessus, nous pouvons ajouter la présence de plusieurs passages repris littéralement dans d'autres œuvres de Mailly. Cette technique d'écriture, comme nous le verrons plus tard, était très pratiquée par Mailly.

D'autre part, il y eut longtemps des doutes autour de qui était le véritable auteur des *Illustres Fées*. Dans son *Dictionnaire des ouvrages anonymes*, Barbier (1874 : 891) attribua à M<sup>me</sup> d'Aulnoy « et autres » ce recueil qu'il disait paru chez Barbin en 1694 et qui, d'après lui, connut une réédition chez Beugnié en 1709, puis une autre à Amsterdam en 1749. Storer (2011 : 160) signalait la confusion entre le recueil véritablement publié par M<sup>me</sup> d'Aulnoy, chez Barbin en 1694, qui fut réédité à Amsterdam en 1749, et celui qui parut anonymement chez Brunet en 1698 et qui, en plus d'être réédité à Amsterdam en 1749 avec les contes de M<sup>me</sup> d'Aulnoy, donna lieu à une réédition chez Beugnié en 1709. Storer (2011 : 160) pensait que la contrefaçon publiée en Hollande en 1749 contribua essentiellement à reproduire la méprise de Barbier ; Gheeraert (2005 : 459), qui parle aussi d'une contrefaçon hollandaise, est du même avis. Nous croyons qu'il y eut, en effet, une confusion, non pas directement avec le texte paru en 1749, mais plutôt avec la contrefaçon des *Illustres Fées* sortie en 1698, à Amsterdam, chez Meindert Uytwerf, qui donnait pour auteur du texte « M<sup>me</sup> D\*\* » et qui dut certainement donner lieu à celle de 1749. Ce qui est notoire c'est que l'erreur de Barbier fut perpétuée par d'autres critiques, comme Cioranescu (1969 : I, 258), et qu'elle est parvenue jusqu'à nos jours puisque, au début des années 2000, le catalogue de la BnF continuait à attribuer



*Les Illustres Fées* à M<sup>me</sup> d'Aulnoy (Gheeraert, 2005 : 459). Désormais, cette notice signale que l'ouvrage avait été « attribué à tort à Marie-Catherine d'Aulnoy par Barbier. Œuvre de L. de Mailly, d'après Tony Gheeraert dans son ouvrage intitulé « Contes merveilleux » publié en 2005 chez Champion » (BnF Cat. : « Les Illustres Fées »).

Pourtant, il était certain depuis la parution des *Illustres Fées* que l'auteur en était un homme. Le privilège de l'ouvrage avait été accordé au « Sieur De\*\*\* » (Mailly, 1698a : s. p.) et le numéro du *Mercure galant* (avril 1698 : 209) qui annonçait sa publication parlait d'un certain « M<sup>r</sup>. de \*\*\* ». C'est ainsi que le recueil fut attribué à Beugnié – chez qui parut la seconde édition de ces contes en 1709 – à Préchac ou à Lesconvel (Storer, 2011 : 160-162). En même temps qu'elle démontait ces théories, Storer proposait le chevalier de Mailly comme vrai auteur des *Illustres Fées*. L'épître dédicatoire signée par l'éditeur Brunet faisait allusion à l'épître des *Avantures et lettres galantes*, signée « L.C.D.M. », dont l'auteur était indiqué dans le privilège sous le nom de « Chevalier de M... » (Storer, 2011 : 163). Ces nouvelles à succès, qui allaient faire l'objet d'une seconde édition en 1700, avaient été publiées en 1697, un an avant les contes, et il paraît évident que le public en reconnaissait la plume.

De plus, le contenu du recueil en soi offre davantage d'indices. Mailly avait l'habitude de reprendre des récits qu'il avait déjà utilisés dans d'autres ouvrages ; c'est ainsi que dans *Le Voyage et les aventures des trois princes de Sarendip* (Mailly, 1721 : 62-84), il répète avec plusieurs modifications « Le Bienfaisant ou Quiribirini », l'un des contes des *Illustres Fées* (Storer, 2011 : 163). De même, l'œuvre du chevalier se caractérise par la galanterie, qui est présente également dans ces contes dont l'auteur paraît à chaque fois moins incertain et les nombreuses histoires d'animaux sont également une sorte de signature propre à cet écrivain (Storer, 2001 : 166-168). En outre, le merveilleux foisonne dans la production de Mailly en général : des génies, des esprits, des démons ou des magiciens y côtoient les fées, non seulement dans les contes, mais aussi dans des recueils de nouvelles comme *Diverses Avantures de France et d'Espagne* (1707), *Le Voyage et les aventures des trois princes de Sarendip* (1719), *L'Eloge de la chasse...* (1723) ou des textes à vocation encyclopédique tels que *Principales Merveilles de la nature* (1723) (Storer, 2011 : 164-166). D'où que le mystère autour de la paternité littéraire des *Illustres Fées* soit, en réalité, le fruit d'un manque de

rigueur de la part des critiques qui se sont copiés les uns les autres sans se reporter aux sources primaires.

Le *Recueil de contes galans* publié anonymement par Brunet en 1699 est également attribué au chevalier de Mailly. Storer (2011 : 170-171) se base sur plusieurs arguments pour affirmer cette paternité littéraire que Gheeraert (2005 : 495-498) confirme. D'une part, le titre du recueil de 1699 reprend le syntagme « contes galans », déjà présent dans la page de titre des *Illustres Fées, contes galans*, et le privilège du nouvel ouvrage est également accordé au « Sieur D\*\*\* » (Storer, 2011 : 170-171). De même, les droits de celui-ci avaient été cédés à « Messieurs de Laulne marchands libraires », puis rétrocédés à Brunet (Gheeraert, 2005 : 496). D'autre part, le contenu de ce nouveau recueil évoque celui du précédent : « Constance sous le nom de Constantin » conjugue des éléments présents dans « Fortunio » et « Le Prince Guerini », qui appartiennent aux *Illustres Fées* ; « La Palais de la magnificence » rappelle le luxe et l'exotisme de « L'Île inaccessible » des *Illustres Fées* et l'argument de « La Princesse délivrée » ressemble à celui de ce même conte ; « Blanche » est une reprise du premier récit des *Illustres Fées*, intitulé « Blanche Belle » (Gheeraert, 2005 : 496-497). En outre, ce deuxième recueil est plein d'éléments caractéristiques des récits merveilleux de Mailly comme la présence d'animaux qui jouent un rôle actif dans l'intrigue ou l'ironie envers la féerie déjà manifestée dans son premier livre de contes (Storer, 2011 : 171).

En ce qui concerne *l'Anecdote ou Histoire secreete des vestales* (1700), ce livre n'est point signé ni dédié et, de plus, le privilège fut directement accordé au libraire qui publia l'ouvrage, Guillaume Cavelier. Or, Paul Cottin croit que c'est précisément à ce texte-ci que D'Argenson (1866 : 73 et 1891 : 277-278) fait allusion quand il dit que le chevalier avait écrit *La Vestale amoureuse*. D'ailleurs, le titre de la deuxième partie de cette nouvelle est « Cornelia Maxima, ou *les Vestales galantes*. Histoire romaine » [c'est nous qui soulignons] (Mailly, 1700b : 49). Barbier (1872 : 178) ne mentionne pas cet ouvrage, mais il attribue au chevalier celui intitulé *Anecdote ou Histoire secreete des vestales*. Comme nous le verrons par la suite, ce texte est truffé d'éléments typiquement romanesques mais, en même temps, chers à Mailly et très récurrents dans son œuvre tels que les triangles amoureux, les quiproquos qui embrouillent les couples, les réflexions – des personnages ou du narrateur – concernant l'amour et la passion. En outre, notre écrivain avait déjà abordé la matière romaine quelques années auparavant

sous la forme d'« histoire secrète », dans *Rome galante, ou Histoire secrete sous les regnes de Jules Cesar et d'Auguste*. Enfin, d'un point de vue formel, à part le sous-titre contenant l'adjectif *galant* – terme souvent repris par le chevalier dans d'autres titres<sup>132</sup> – l'on retrouve des lettres insérées et des interventions du narrateur adressées au lecteur, ce qui est très habituel dans les ouvrages de Mailly.

Puis, en 1731, paraît un *Nouveau Recueil de contes de fées* anonyme qui, selon la *Bibliothèque universelle des romans* (Paulmy, 1776a : 198-213 et 1776b : 204-215), avait déjà été publié en 1718. Malheureusement, cette édition demeure introuvable ; il s'agit certainement d'une édition fantôme. Storer (2011 : 171), qui reconnaît ne pas avoir trouvé cette supposée première édition, pense pouvoir attribuer à Mailly au moins les récits intitulés « Les Perroquets », « La Petite Grenouille verte » et « Le Prince Perinet, ou L'Origine des pagodes », bien qu'elle avoue : « je ne sais pas combien de ces contes ont été écrits ou arrangés par le chevalier de Mailly ; je me demande s'il n'a pas rédigé à sa façon tout le recueil. Vers cette époque, il s'intéressait vivement à la féerie, témoin ses deux ouvrages datés de 1723 » soit, *L'Eloge de la chasse...* et *Principales Merveilles de la nature*. Bien qu'avec quelques réserves, il nous semble que le *Nouveau Recueil de contes de fées*, ou au moins une partie de celui-ci, pourrait être de Mailly. Nous aborderons cette question délicate dans la partie consacrée à l'étude de cette œuvre.

C'est donc à partir de la production explicitement signée par Mailly qu'il est parfois possible de lui attribuer des ouvrages anonymes. Au-delà du style personnel de cet auteur, nous avons observé et nous verrons également par la suite qu'il avait l'habitude de se copier lui-même et de réutiliser dans différentes œuvres certaines de ses histoires, quelques éléments, voire parfois même des passages longs de plusieurs pages.

---

<sup>132</sup> *Rome galante* (1695), *Avantures et lettres galantes* (1697), *Les Illustres Fées, contes galans* (1698), *Recueil de contes galans* (1699) et *Avantures galantes, avec la feste des Tuileries* (1736). L'adjectif « galant » a plusieurs acceptions à l'époque : il se dit d'un homme « honneste, civil, sçavant dans les choses de sa profession [...] se dit aussi d'un homme qui a l'air de la Cour, les matieres [sic. manières] agreables, qui tâche à plaire, & particulièrement au beau sexe. [...] On dit aussi au féminin, une femme galante, qui sçait vivre, qui sçait bien choisir & recevoir son monde [...] » (Furetière, 1690 : II, 138).

## Hésitations et fausses attributions

D'autre part, les dictionnaires bibliographiques ne se mettent pas toujours d'accord quand il s'agit d'attribuer des titres au chevalier de Mailly et les hésitations entre deux ou plusieurs auteurs sont fréquentes. Ainsi, les critiques laissent de côté les textes douteux ou, alors, en analysent-ils grossièrement le style afin d'émettre des hypothèses concernant leur autorité. C'est l'absence de signature ou l'ambiguïté de celle-ci qui entraîne le plus de problèmes d'identification. Souvent, les ouvrages identifiés « L.C.D.M. » sont attribués au chevalier de Méré qui, comme nous l'avons précisé plus haut, signait ses œuvres d'initiales presque identiques : « M.L.C.D.M. ».

*De Méré ou de Mailly ? Les Disgraces des amans, Maximes, sentences et réflexions morales et politiques et Les Aventures de Renaud et d'Armide*

Le cas le plus flagrant est celui des *Disgraces des amans* dont le privilège, nous l'avons vu, fut accordé au « Chevalier de M... ». Barbier (1872 : 1053) signale que l'auteur en est le chevalier de Mailly mais que, d'après Paul Lacroix, ce serait le chevalier de Méré. En effet, Lacroix affirmait dans le *Catalogue [...] Pixérécourt* (1838 : 168) : « le style des lettres semées dans ce roman, ne me permettent pas de douter que l'auteur soit autre que le fameux chevalier de Méré, quoique ses biographes ne lui attribuent pas *les Disgrâces des Amans* ».

Antoine Gombaud, chevalier de Méré, naquit au début du XVII<sup>e</sup> siècle et mourut en 1684<sup>133</sup>. Il reçut une formation très solide : il savait le latin et le grec, l'espagnol, l'italien et l'arabe, ainsi que les mathématiques. Puis, ayant intégré l'Ordre de Malte en 1620, il en devint chevalier en 1625 et fit une longue et brillante carrière dans les armes car il était toujours actif en 1664 (Chamaillard, 1921 : 8-16). Arrivé pour la première fois à Paris en 1632, Gombaud s'intégra bientôt dans le Grand monde – M<sup>mes</sup> de Sablé, de Maure, de La Suze, du Plessis ou de Rambouillet lui ouvrirent les portes de leurs salons – et à la cour, où il jouissait de l'amitié de Louis XIII, de la confiance d'Anne d'Autriche et,

---

<sup>133</sup> Les érudits ne se mettent pas d'accord sur une date de naissance précise : en 1604, déclare Chamaillard (1921 : 6), en 1607, d'après BnF Data (« Méré »), ou après 1610, selon Sainte-Beuve (1858 : 86). En ce qui concerne son décès, Sainte-Beuve (1858 : 86) cite Dangeau et indique l'année 1685, mais Chamaillard (1921 : 6) et BnF Data (« Méré ») donnent le 29 décembre 1684, que l'on retiendra.

plus tard, de l'estime de Mazarin, mais il n'y obtint jamais un poste<sup>134</sup> (Chamaillard, 1921 : 21-31).

En ce qui concerne sa production littéraire, son premier texte, *Les Conversations du M. de C. et du C. de M.* [du maréchal de Clérembaut et du chevalier de Méré], parut en 1669 ; puis il fit imprimer « quelques petites dissertations sur *la Justesse*, sur *l'Esprit*, sur *la Conversation*, sur *les Agréments* ; tout cela venait trop tard [...]. Le goût de ces choses, et surtout de cette manière de les dire, avait passé » (Sainte-Beuve, 1858 : 91). En outre, Gombaud entretenait une correspondance avec Guez de Balzac et Pascal ; ses *Lettres*, publiées en 1682, révèlent une finesse et une subtilité extraordinaires dans l'observation et la pensée<sup>135</sup> (Sainte-Beuve, 1858 : 87-91). Ami de Ménage (1715 : II, 364), qui le trouvait un peu pédant puisqu'il rapporte que « le Chevalier de Méré croyait qu'il n'y avait que lui qui écrivît bien dans notre langue », et de Balzac, Méré se noua également d'amitié avec le jeune Voiture, qu'il critiqua vertement par la suite mais qui finit par occuper sa place à l'hôtel de Rambouillet (Chamaillard, 1921 : 21-22 et 35-44). Gombaud fut aussi le précepteur de celle qui allait devenir M<sup>me</sup> de Maintenon (Sainte-Beuve, 1858 : 93-95 ; Chamaillard, 1921 : 61-73). Âgé, le chevalier de Méré se retira dans son manoir à la campagne et tomba dans la dévotion ; « il suffit de lire les écrits de ses dernières années pour voir quel bizarre amalgame se faisait, dans son esprit, de son ancien jargon d'honnête homme avec ses nouveaux sentiments de dévot » (Sainte-Beuve, 1858 : 107).

On constate que les deux chevaliers partageaient quelques points communs – outre leurs initiales – tels qu'une double carrière, celle des armes et celle des lettres, le désir jamais satisfait d'obtenir une récompense royale et une fin plutôt obscure. De plus, le style littéraire des deux auteurs rappelle, selon les critiques, celui des Précieux. Car,

---

<sup>134</sup> Cela ne dut pourtant pas trop attrister Méré qui pensait qu'un honnête homme ne devait pas avoir de métier ni de profession, pour ne s'occuper que d'être heureux et de rendre heureux son entourage (Sainte-Beuve, 1858 : 97-98). L'on eut dit un Épicurien autant « il aimait son bien-être avant tout, [...] la fréquentation des femmes, [...] assister aux soirées, dîners, bals ou ballets, [...] tout ce qui se rattache aux exercices ou aux distractions physiques [...], il adorait le jeu et la galanterie » (Chamaillard, 1921 : 45). Mais l'épicurisme de Méré « était élevé, supérieur même ; il ne descendit jamais jusqu'à la bassesse ou à la vilénie, il côtoya le vice – en se gardant bien d'y participer » (Chamaillard, 1921 : 47).

<sup>135</sup> « C'était un *académicien*. [...] Son style a de la manière ; mais entre les styles maniérés d'alors, c'est un des plus distingués, des plus marqués au coin de la propriété et de la justesse des termes » (Sainte-Beuve, 1858 : 124).

si Storer (2011 : 168) a accusé Mailly de « fai[re] tout son possible pour prolonger la mauvaise préciosité », Sainte-Beuve (1858 : 89) dit que Méré était « un *précieux* qui continue de l'être alors qu'il n'y avait déjà plus de *précieuses*, ou qu'il n'y avait plus que la vieille Mlle de Scudery qui l'était encore ».

Pourtant, nous croyons pouvoir affirmer que les *Disgraces des amans* ne sont pas du chevalier de Méré, mais du chevalier de Mailly. La première édition de ce texte date de 1690 : cinq ans après le décès de Méré et cinq ans avant la parution des deux premiers textes de Mailly – si l'on ne prend pas en compte celui qui nous occupe ici –. Il s'agit de *Rome galante...*, dont la préface est signée « L.C.D.M. » et le privilège est accordé au « Sieur Chevalier de M... » (Mailly, 1695b : s. p.), et de *La Vie d'Adam*, « traduite [...] par le Sieur Chevalier de Mailly » (Mailly, 1695c : s. p.). De sorte que les *Disgraces des amans* pourraient être soit un ouvrage posthume de Méré, soit le premier texte publié par Mailly, bien que celui-ci ne commençât à publier assidûment qu'à partir de 1695. Cependant, la polémique peut être tranchée en interrogeant le paratexte : le 10 juin 1690, le privilège des *Disgraces des amans* fut accordé au « Chevalier de M... » qui le céda le lendemain à Gabriel Quinet, libraire parisien (Mailly, 1690 : s. p.). Il n'y a pas de doute que Méré, mort en 1684, n'aurait jamais pu faire ces démarches en 1690, ce qui porte à croire que Mailly est le véritable auteur de l'ouvrage.

La problématique concernant la paternité littéraire des *Disgraces des amans* nous a conduite vers une autre de même nature autour des *Maximes, sentences et réflexions morales et politiques* (1687)<sup>136</sup>. L'épître dédicatoire de cet ouvrage anonyme, publié à Paris, chez Estienne Du Castin et chez Guillaume Cavelier, est signée « L.C.D.M. » et le privilège, au nom de Du Castin, attribue le texte à « Monsieur le Chevalier de M... » (*Maximes...*, 1687 : s.p.). La controverse autour de l'identité de l'auteur des *Maximes...* est de longue date. Quoique depuis 1754 de nombreux dictionnaires bibliographiques<sup>137</sup>

---

<sup>136</sup> La première édition, avec Privilège du Roi, date de 1687, à Paris, au Palais, chez Estienne Du Castin, et chez Guillaume Cavelier, marchands-libraires. Puis, en 1702, à la manière d'une continuation, les *Nouvelles Maximes, Sentences et Réflexions morales et politiques* furent publiées à Paris, chez Jean-Baptiste Delespine, avec Permission.

<sup>137</sup> La Bibliothèque historique et critique du Poitou de Dreux du Radier, selon la Bibliographie universelle de Michaud, le Dictionnaire des ouvrages anonymes et pseudonymes de Barbier, le Manuel Bibliographique de Lanson, la Bibliographie des auteurs français des XVI<sup>e</sup>, XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles de Rochebilière, Claudin et Place, ainsi que la Bibliographie du dix-septième siècle de Cioranescu (Lafond, 1970 : 87).

aient affirmé qu'elles sont dues au chevalier de Méré, la critique littéraire à partir du XIX<sup>e</sup> siècle – de Sainte-Beuve à Antoine Adam, en passant par Edmond Chamaillard et Charles-Henri Boudhors – s'est montrée contraire à cette attribution hasardeuse (Lafond, 1970 : 87). Les raisons pour lesquelles ces savants sont convaincus que les *Maximes...* ne peuvent pas être de Méré sont multiples et touchent à des aspects chronologiques, mais surtout formels et de fond<sup>138</sup>.

En tout cas, il paraît que les doutes à propos de l'attribution de l'ouvrage ne se posaient pas en 1687, lors de sa parution, car bien que les initiales « L.C.D.M. » qui signent l'épître dédicatoire auraient pu être prises pour celles du chevalier de Méré, elles « n'ont jamais figuré sous cette forme même au titre d'aucun livre de Méré » et, treize ans plus tard, l'abbé Nadal, dans son édition des *Œuvres posthumes* du chevalier de Méré, ne fait nulle mention de ces *Maximes...* (Lafond, 1970 : 88).

Dans son article critique à ce sujet, Lafond (1970) cherche à prouver, d'une part, que Méré ne peut pas être l'auteur des *Maximes...* et, d'autre part, qu'elles doivent être attribuées à Mailly. Il s'appuie sur trois autres ouvrages de notre chevalier : *Les Disgraces des amans*, définitivement mises sur son compte, *Avantures et lettres galantes*, toujours signées « L.C.D.M. » et dont le privilège est adressé au « Chevalier de M. », et *Diverses Avantures de France et d'Espagne*, explicitement souscrites. Le poids de l'argumentation de Lafond (1970 : 89) retombe sur le premier titre, *Les Disgraces des amans*, puisque parmi les trente-quatre « Sentences ou Maximes contre l'Amour » qui y sont comprises, vingt et une sont directement tirées des *Maximes...* et « trois autres réflexions du recueil de 1687 se retrouvent fondues dans le corps même du roman » ; c'est le cas des maximes 152, 184 et 171. Lafond (1970 : 90, n. 4) attribue également à notre chevalier les *Nouvelles Maximes, Sentences et Réflexions morales et politiques* (Paris, chez Jean-Baptiste Delespine, 1702), même si l'ouvrage ne présente ni de signature ni de paratexte.

Et pourtant, même si l'un des arguments de Boudhors et, plus tard, de Lafond (1970 : 88) pour nier que Méré fut l'auteur des *Maximes...* est que l'ouvrage manque d'originalité (car il reprend des formules de Montaigne, Gracián, Descartes ou La

---

<sup>138</sup> Cf. l'excellent article de Jean Lafond (1970).

Rochefoucauld), Foisseau et Taillé (2012 : 359) se demandent si Méré était « un écrivain vraiment original ou un habile emprunteur ». Dans sa correspondance, il aurait employé des formules de Voiture, de Balzac et de son propre frère Plassac, entre autres, à ce qu'il faut ajouter « que les genres littéraires qu'il a pratiqués, qu'il s'agisse des Entretiens, des Discours, des Maximes ou des Lettres, tous étaient naturellement propres à la mode de son époque, et tous avaient déjà été largement publiés » (Foisseau et Taillé, 2012 : 369). Dans ce sens, le contenu des *Maximes...* n'est pas vraiment le reflet de la pensée de l'auteur, mais de celle de son temps.

Après toutes ces réflexions, nous n'osons pas affirmer que les *Maximes...* soient un ouvrage du chevalier de Mailly. Certes, la chronologie, les initiales qui signent l'épître et le fait que les « Sentences ou Maximes contre l'Amour » comprises dans *Les Disgraces des amans* reprennent des aphorismes tirés des *Maximes...* semblent des preuves significatives. D'autant plus que Mailly avait pour coutume de réutiliser des passages de ses textes dans son œuvre, à la manière d'un jeu de pistes pour dévoiler sa paternité littéraire. En revanche, si certaines *Maximes...* démarquent des pensées d'autres écrivains, particulièrement brillants dans le genre et très célèbres, peut-on assurer que Mailly en est l'auteur ? Mis à part *Rome galante...*, qui est le résultat d'un scandaleux plagiat (voir p. 323) – dû probablement à l'aridité et à la complexité de la matière –, et deux nouvelles parmi les *Nouvelles toutes nouvelles* et *La Promenade du Luxembourg* empruntées à Le Noble (voir p. 421 et 443), l'on constate que Mailly a surtout l'habitude de se copier lui-même.

En plus, d'après Lafond (1970 : 90), les *Maximes...* seraient une initiation de notre chevalier dans le domaine littéraire. Il se pourrait, dit Lafond, que trois ans avant de publier sa première nouvelle, Mailly eut préparé des « cahiers de lieux » et de citations que l'on avait coutume de constituer à l'époque, ce fonds d'idées ou d'images, de prose ou de vers, qui fournissait tout naturellement la matière d'une première œuvre ». Par exemple, La Fontaine, contemporain de Mailly, avouait dans l'avertissement d'*Adonis* qu'il avait « presque entièrement consumé » dans ce poème « le fonds » qu'il avait fait grâce à la lecture des anciens et des modernes, d'ornements et de figures (Lafond, 1970 : 90, n. 3). Admettant que les *Maximes...* fussent un « fonds », ce genre de corpus était-il destiné à être publié ? Ne s'agissait-il pas plutôt d'un matériel de travail ?



D'autre part, il arrive aussi qu'un texte du chevalier de Méré ait été attribué à Mailly. *Les Aventures de Renaud et d'Armide*, publiées à Paris, chez Barbin, en 1678, sont dues à notre auteur selon le *Catalogue des livres de feu Madame la comtesse de Verruë* (1737 : 143, 168 et 174-175) et d'après Jules Gay (1864 : 361). Barbier (1872 : 337) qui, comme Quérard (1964 : II, 699), avait d'abord cru que Mailly en était l'auteur, se corrigea par la suite d'après une note manuscrite du libraire Barbin<sup>139</sup>. En outre, l'ouvrage était signé « M.L.C.D.M. », des initiales qui rappellent celles du chevalier de Mailly, mais ce dernier ne signait jamais, à notre connaissance, avec ces cinq lettres. De plus, il faut insister sur la chronologie des éditions : l'ouvrage ici attribué à Mailly date de 1678, mais le premier livre que nous puissions mettre sur son compte ne date que de 1687.

*De Mailly ou de Marivaux ? Les Aventures de \*\*\*, ou Les Effets surprenans de la sympathie et La Voiture embourbée*

On crut également voir la plume du chevalier derrière deux textes de Marivaux : *Les Aventures de \*\*\*, ou Les Effets surprenans de la sympathie* et *La Voiture embourbée*. La paternité littéraire du premier ouvrage, paru en 1713 à Paris chez Pierre Prault (5 vol. in-12<sup>o</sup>), fut rattachée à trois noms selon le catalogue de la BnF (« Les Aventures de \*\*\* [...] ») : Marivaux (1688-1763), l'abbé Bordelon (1653-1730) et parfois le chevalier de Mailly (1657-1724). Barbier précise un peu plus l'origine de ces différentes attributions :

Cet ouvrage est attribué à Marivaux par l'abbé Lenglet du Fresnoy, dans sa *Bibliothèque des Romans*, t. II, p. 60 ; et à l'abbé Bordelon par G. Martin, dans le cat. de la comtesse de Verrue, n<sup>o</sup> 273. Tous deux sont dans l'erreur, si j'en juge par l'éloge très détaillé de Marivaux en tête de *l'Esprit* de cet écrivain, et par les *Dialogues des Vivants* de l'abbé Bordelon. [...] L'abbé Lenglet du Fresnoy, dans ses notes manuscrites, prétend que cet ouvrage est du chevalier de Mailly. Formey, dans son édition de la *France littéraire*, Berlin, 1757, in-8, dit que Marivaux n'est auteur que d'une partie de l'ouvrage. (Barbier, 1872 : 333)

Cioranescu (1969 : II, 1324) mentionne l'abbé Bordelon et Marivaux, jamais Mailly, comme auteurs probables du texte. Puis, en ce qui concerne *La Voiture embourbée*, parue en 1714 à Paris chez Pierre Prault (in-12<sup>o</sup>), elle est habituellement attribuée à Marivaux, comme l'ouvrage ci-dessus. D'ailleurs, l'avis du libraire précise que

<sup>139</sup> Nous ignorons de quel genre de note il s'agit, mais Foisseau et Taillé (2012 : 350) signalent que « l'auteur est nommé sur les exemplaires qui portent l'adresse de Cl. Barbin ».

« l'Auteur de ce Livre est le même qui a donné [...] *les Aventures de \*\*\**, ou *les Effets surprénants de la Sympathie* en deux Volumes » (Marivaux, 1714 : iii)<sup>140</sup>. En effet, Barbier (1879 : 1048) affirme que l'auteur de *La Voiture embourbée* est Marivaux et ne mentionne point Mailly. Nonobstant, tout en indiquant que l'ouvrage est dû à Marivaux, Cioranescu (1969 : II, 1324) signale qu'il est parfois mis sur le compte de Mailly.

#### De Mailly ou de Mailly ? *Légende du Bouchet*

En outre, le catalogue de la BnF (« *Légende du Bouchet* [...] ») attribue à notre écrivain un ouvrage intitulé *Légende du Bouchet, écrite à la requête de mademoiselle Ardema, par Turki* (Le Mans, Julien, Lanier et Cie, 1852). Il est précisé que, d'après une note manuscrite, Turki est le pseudonyme de Louis de Mailly, et Ardema celui d'Arnoldine de Mailly. Pourtant, le catalogue de la bibliothèque des Archives du Département de la Sarthe (2017) indique que l'auteur de cet ouvrage est un autre descendant des Mailly : Adrien-Joseph-Auguste-Almaric de Mailly. Justement, Ledru (1893 : I, 524) signale que ce militaire, qui était aussi marquis d'Haucourt et de Nesle, fut l'auteur de *La Légende du Bouchet* et de quelques autres textes. En fait, ayant vécu entre 1792 et 1878, cela semble bien plus logique de lui attribuer l'ouvrage paru en 1852, qu'il aurait dédié à sa fille cadette, née en 1834, et qui s'appelait justement Arnoldine-Marie-Pauline de Mailly (Ledru, 1893 : I, 527).

#### Des ouvrages sulfureux : *La Vestale amoureuse*, *La Religieuse en chemise*, *Le Comte de Clare* et *La France galante*

D'Argenson (1866 : 73 et 1891 : 277), contemporain de Mailly, accusa celui-ci d'avoir écrit, entre autres, *La Vestale amoureuse*, *La Religieuse en chemise* et *Le Comte de Clare*. Nous croyons pouvoir identifier derrière le titre de *La Vestale amoureuse* celui d'*Anecdote, ou Histoire secrète des vestales* (1700), que nous avons en effet attribué à Mailly. Aussi pensons-nous que le *Comte de Clare* est une allusion à *La Religieuse intéressée et amoureuse, avec l'histoire du comte de Clare*, parue en 1695 et dont

---

<sup>140</sup> D'autre part, le privilège, donné le 22 octobre 1713 à Pierre Prault, fut accordé pour imprimer et distribuer *Pharsamon, ou Les Nouvelles Folies romanesques*, avec *La Voiture embourbée* (Marivaux, 1714 : s. p.) ; si *Pharsamon* ne fut finalement publié qu'en 1737 (Paris, Prault), l'auteur y était toutefois explicitement nommé sur la page de titre.

l'auteur pourrait être aussi le chevalier de Mailly. Or, en ce qui concerne le second titre énoncé par le lieutenant de police, Paul Cottin, l'éditeur de ses *Rapports inédits*, indique en note que « d'après Quérard et Barbier, *Vénus dans le cloître ou La Religieuse en chemise* (Cologne, 1683-1692), publiée sous le pseudonyme de l'abbé Duprat, aurait eu pour auteur l'abbé Barrin » (D'Argenson, 1891 : 278). Ce pseudonyme fut adopté par l'abbé Jean Barrin ou par François de Chavigny de La Bretonnière (BnF Data : « Du Prat »). Barbier (1879 : 238) signale également qu'en 1860 paraissait, à Paris et à Londres, une réimpression partielle de *Vénus dans le cloître*, sous le titre de *La Religieuse en chemise, ou La Nonne éclairée, avec un discours préliminaire*.

D'Argenson affirmait que cet ouvrage avait été écrit par Mailly. À priori, son avis devrait compter davantage puisqu'il était contemporain des faits et, de plus, son poste de lieutenant de police faisait de lui un homme très informé. Cependant son aversion envers Mailly, qu'il jugeait subversif, n'aurait-elle pas pu le pousser à lui attribuer d'autres textes scandaleux parus à l'époque ? Il paraît évident, après l'identification de l'écrivain derrière le pseudonyme qui signa *Vénus dans le cloître ou La Religieuse en chemise*, que cet ouvrage n'est pas de Mailly qui, de plus, à notre connaissance, n'utilisa jamais de nom d'emprunt. Il s'agit d'ailleurs d'un dialogue entre deux nonnes, sans cadre narratif, ce qui ne ressemble pas du tout à aucun autre texte du chevalier.

Puis, Quérard (1833 : 444) attribue au chevalier *La France galante, ou L'Histoire des maîtresses des rois de France*, dont il ne donne ni lieu ni date d'édition. Ce titre n'est pas recueilli par Barbier (1874), ni à l'entrée *France*, ni à *Histoire*. D'ailleurs, nous n'en avons trouvé aucun exemplaire dans aucun des nombreux catalogues de bibliothèque sur lesquels nous avons travaillé. Nous sommes d'avis que le texte auquel Quérard souhaite faire allusion est en réalité *La France galante, ou Histoires amoureuses de la cour*. Cet ouvrage anonyme est un recueil de nouvelles galantes qui connut de nombreuses éditions à partir de 1688<sup>141</sup>. Puis, il y a une œuvre intitulée *La France*

---

<sup>141</sup> Cologne, Pierre Marteau, 1688, 504 p. (BnF [Tolbiac 8-LB37-3934]) ; cet exemplaire contient une note manuscrite sur la page de faux titre qui attribue le texte à Bussy-Rabutin ou à Courtilz de Sandras.

Cologne, Pierre Marteau, 1695, [2]-492 p. (BnF [Tolbiac 8-LB37-3934 (A)]).

Cologne, Pierre Marteau, 1696, 276 p. (BnF [Tolbiac 8-LB37-3934 (B)]) ; cet exemplaire est incomplet car la table des matières annonce six histoires, à savoir « La France Galante, ou Histoires Amoureuses de la Cour », « Les Vieilles amoureuses », « Histoire de la Maréchale de la Ferté », « La France devenuë Italienne, avec les autres désordres de la Cour », « Suite de la

*galante, ou Histoires amoureuses de la cour sous le regne de Louis XIV*, attribuée à Bussy-Rabutin ou à Courtilz de Sandras par le catalogue de la BnF (« La France galante [...] »)<sup>142</sup>, qui semble correspondre à celle que nous venons d’aborder. D’autre part, *Les Intrigues amoureuses de la cour de France* de Courtilz de Sandras furent rééditées, sous le titre « La France devenue italienne », dans les recueils *Histoire amoureuse des Gaules* et *La France galante*<sup>143</sup>. Et si la paternité littéraire de ce dernier ouvrage est incertaine, l’*Histoire amoureuse des Gaules* est généralement attribuée à Bussy-Rabutin. Ce qui semble clair en tout cas c’est que Mailly n’écrivit pas cette *France galante* que Quérard mit sur son compte un peu hasardeusement, à notre avis.

#### Des œuvres homonymes : *Avantures secretes et plaisantes* et *La Promenade du Luxembourg*

Chaudon et Delandine (1810 : 514) – et, après eux, Fleischer (1812 : 419), Weiss (1820 : 245), Quérard (1833 : 444), J.V. (1860 : 888), Barbier (1872 : 346), Larousse (1873 : 948) et Drujon (1888 : I, 119) – attribuent à Mailly un ouvrage intitulé *Avantures secretes et plaisantes*, censé avoir été publié à Paris en 1698. Le *Dictionnaire des lettres françaises* du XVII<sup>e</sup> siècle indique que ce texte avait été « publié ensuite sous le titre : *Avantures et lettres galantes, avec la promenade des Tuilleries, 1699* » (Grente, 1954 : 648). Dans une édition révisée de ce dictionnaire, Jean Serroy (1996 : 790) signale que les *Avantures et lettres galantes...* parurent en 1697, mais il ne modifie pas la structure de la phrase, qui demeure incorrecte d’un point de vue chronologique : les *Avantures secretes et plaisantes* de 1698 furent « publié[s] sous le titre : *Aventures et lettres*

---

France Galante, ou les derniers dereglements de la Cour » et « Les Amours de Monseigneur le Dauphin avec la Comtesse de Rourre » or, il n’y a que les trois premiers récits qui soient présents

–.  
Cologne, Pierre Marteau, 1709, 586-[14] p. (BnF [Arsenal 8-BL-17657] et [Tolbiac 8-LB37-3934 (C)]) ; contient « La France Galante, ou Histoires Amoureuses de la Cour », « Les Vieilles amoureuses », « Histoire de la Maréchale de la Ferté », « La France devenuë Italienne, avec les autres désordres de la Cour », « Le Divorce Royal, ou Guerre Civile Dans la Famille du Grand Alcandre », « Suite de la France Galante, ou les derniers dereglements de la Cour », « Les Amours de Monseigneur le Dauphin avec la Comtesse de Rourre ».

<sup>142</sup> Cologne, Pierre Marteau, s. d. [1737], 2 vol. (BnF [Arsenal 8-BL-17658 et 8-BL-17658 (2)] et [Tolbiac Y2-20361 et Y2-20362]). Le premier volume des deux séries conservées manque. Le deuxième volume contient : « Histoire de la Maréchale de la Ferté », « La France devenue Italienne, avec les autres désordres de la Cour », « Le Divorce Royal, ou Guerre Civile Dans la Famille du Grand Alcandre », « Les Amours de Monseigneur le Dauphin avec la Comtesse de Rourre ».

<sup>143</sup> À Cologne, chez Pierre Bernard, 1685 (BnF Cat. : « Les Intrigues amoureuses [...] »).

*galantes avec la Promenade des Tuilleries* », ce qui est absolument impossible. En effet, la première édition des *Avantures et lettres galantes...* date de 1697, d'où que, si jamais l'un des deux ouvrages qui nous occupent fût un remaniement de l'autre, ce sont bien les *Avantures et lettres galantes...* qui auraient donné lieu aux *Avantures secretes et plaisantes*. Cette situation pourrait répondre à un stratagème de la part de l'écrivain pour augmenter ses revenus sans avoir à rédiger un nouvel ouvrage. Nous verrons que, vers la fin de sa vie, Mailly n'hésita pas à réutiliser encore une fois le contenu des *Avantures et lettres galantes* et de quelques autres œuvres pour composer les *Avantures galantes, avec la Feste des Tuilleries* (1736).

Malheureusement, nous n'avons pu trouver aucune édition de ces *Avantures secretes et plaisantes*, le prétendu ouvrage du chevalier, qui est d'ailleurs absent des grands catalogues comme le CCFr, celui de la BnF, celui du SUDOC ou WCat. Certes, nous avons localisé une œuvre au titre identique : *Avantures secrettes*, par Monsieur de G\*\*\* (Paris, Le Febvre), republiée la même année sous le titre *Avantures secrettes, et plaisantes* (Bruxelles, De Backer)<sup>144</sup>. Mais nous n'avons vu aucun autre indice qui mette en rapport ce texte-ci avec celui homonyme de Mailly. Justement, Drujon (1888 : I, 119) insiste sur le fait « qu'il ne faut pas confondre » le texte de De Graaft « avec le livre publié, sous le même titre (Paris, 1698, in-12), par le chevalier de Mailly ». Toutefois, ce livre mystérieux se révèle introuvable de nos jours.

En outre, le catalogue de la BnF (« La Promenade [...] ») attribue à Mailly encore un texte intitulé *La Promenade du Luxembourg* paru à La Haye en 1738, qui est sans doute pris pour une réédition d'un ouvrage homonyme que le chevalier avait publié à Paris en 1713. Toutefois, le titre est le seul élément commun aux deux textes. D'ailleurs, bien que le livre paru en 1738 soit anonyme, la préface de l'auteur de *La Promenade du Luxembourg* (1738 : 3) cite un roman de l'abbé Prévost, *Cleveland*, qui avait paru dans les années 1730 et que, par conséquent, Mailly ne pouvait pas connaître.

---

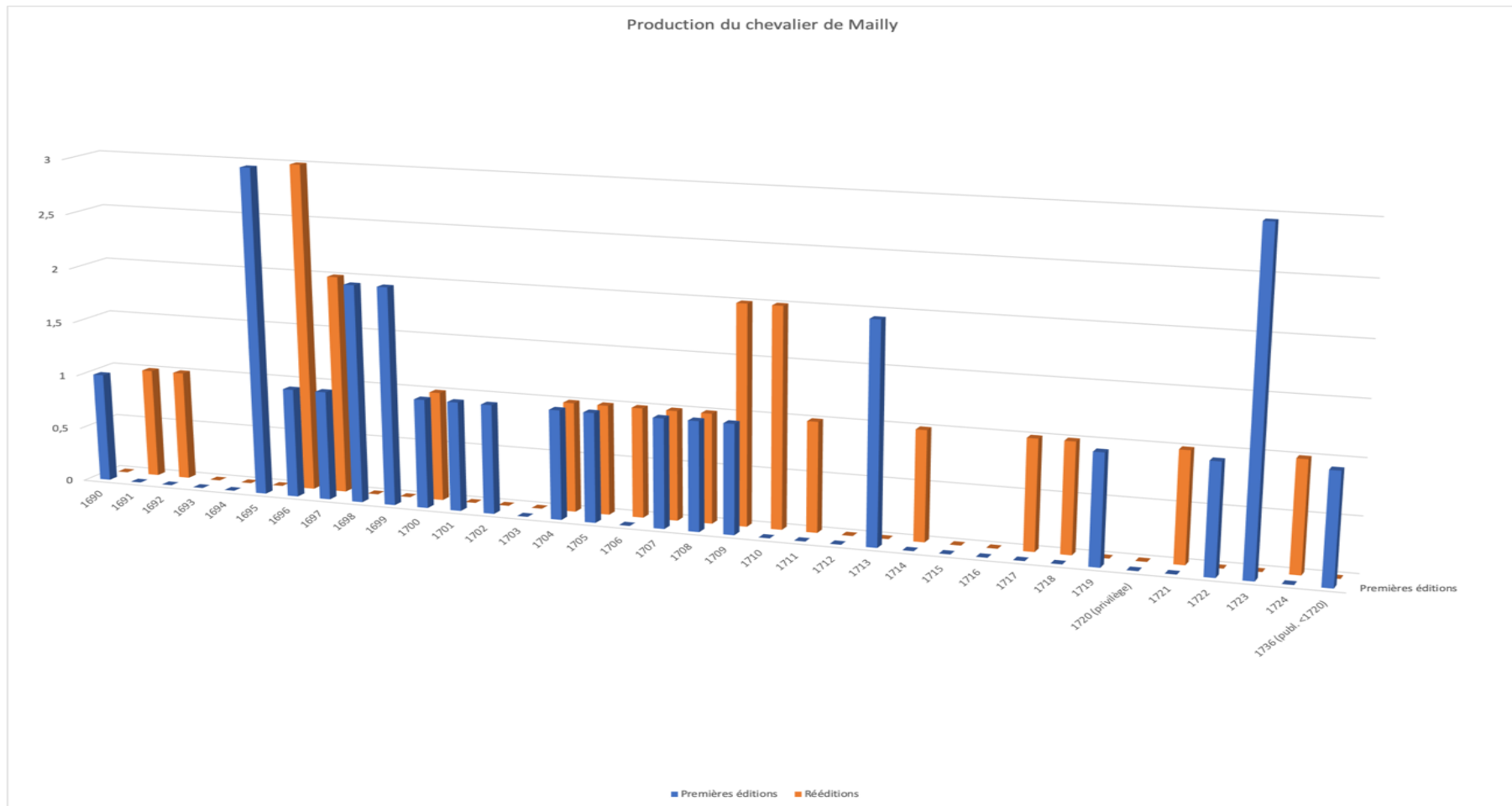
<sup>144</sup> *Avantures secrettes*. Par Monsieur de G\*\*\*. A Paris. Chez Jacques Le Febvre, ruè de la Harpe, vis-à-vis la ruè S. Severin, au Soleil d'or, & à la Grande Harpe. M.DC.XCVII. [1696] (dont un exemplaire est conservé à la BnF [Tolbiac : Y2-8480]). Le privilège de l'ouvrage avait été accordé, le 10 novembre 1695, au libraire Jacques Le Febvre, pour imprimer, vendre et débiter *Avantures secrettes & plaisantes*, pendant huit années.

*Avantures secrettes, et plaisantes*. Recueillies par Monsieur de G\*\*\*. A Bruxelles, Chez George de Backer, Marchand Libraire, prés l'Hotel du Prince de Berges. M.DC.LXXXVI. [1696] (dont un exemplaire est conservé à la BnF [Tolbiac : 8-Z Le Senne-4997]).

## Étude des différentes éditions et des travailleurs du livre impliqués

L'œuvre du chevalier de Mailly connut une fortune inégale : l'apparent succès initial évolua progressivement vers un profond oubli. En effet, la plupart de ses textes furent réédités à plusieurs reprises du vivant de l'auteur et quelques-uns même un certain temps après sa disparition. Cette vivacité témoigne donc, assez probablement, d'un succès contemporain. Cependant, les titres qui ont fait l'objet d'éditions plus modernes sont rares et, quand cela arrive, il s'agit le plus souvent de récits merveilleux – qui ne conforment qu'une facette de sa production –. Entre le XVIII<sup>e</sup> et le XX<sup>e</sup> siècle ont paru de nombreuses rééditions des contes de Mailly, aussi bien dans des collections ou des recueils consacrés à ce genre littéraire que de manière indépendante. En outre, les années 2000 ont vu la publication d'une édition critique des *Illustres Fées* par Tony Gheeraert (Paris, Champion, 2005) et celle des *Aventures des trois princes de Sarendip* par Dominique Goy-Blanquet, Marie-Anne Paveau et Aude Volpilhac (Vincennes, Marchaise, 2011). Plus récemment, Anne Defrance et Aurélia Gaillard ont livré au public une édition critique du *Nouveau Recueil de contes de fées* (Paris, Champion, 2018), anonyme, où la présence de la plume de Mailly n'est pas certaine.

Dans le but d'exposer de la manière la plus claire possible l'ensemble de la production du chevalier de Mailly, nous avons réalisé un graphique qui recueille le nombre de premières éditions et de rééditions de ses textes par an entre 1690 et 1723, c'est-à-dire, depuis l'année de parution de son premier ouvrage jusqu'à l'année de sa dernière publication.







Ce diagramme permet de constater que la production de Mailly, qui s'étend sur trente-trois ans, connut une évolution assez irrégulière où alternèrent certaines périodes creuses avec d'autres d'une étonnante profusion éditoriale. Après la parution de son premier roman, en 1690, le chevalier ne publia aucun autre texte jusqu'en 1695. Cette étape d'apparente inactivité littéraire – qui fut peut-être consacrée à l'écriture – en précède une autre de grande effervescence : celle qui va de 1695 à 1699 et pendant laquelle l'on vit paraître douze nouvelles œuvres. Entre 1700 et 1709, Mailly donna huit textes – un par an, sauf en 1703 et 1706 –. L'on remarque un pic de production en 1713, avec deux nouveaux titres, précédé de trois années et suivi de huit autres années de silence éditorial, ponctuellement interrompu en 1719 par la publication d'un texte. Enfin, vers la fin de sa vie, entre 1722 et 1723, l'on observe une dernière étape d'une considérable activité, avec la parution de quatre nouvelles œuvres et l'approbation d'une cinquième, qui ne vit le jour que de manière posthume.

### Répertoire alphabétique des éditions des ouvrages du chevalier de Mailly

Ce répertoire est le résultat de la confrontation de plusieurs sources : des catalogues de bibliothèques françaises et étrangères, ainsi que des bibliographies compilées par des érudits à partir du XVIII<sup>e</sup> siècle. Le catalogue de la *Bibliothèque nationale de France* (BnF) constitue le point de départ de cet index que nous avons ensuite complété avec les catalogues collectifs du *Système Universitaire de Documentation* français (SUDOC), de la *Red de Bibliotecas Universitarias Españolas* (REBIUN) et du *World Catalog* (WCat). Nous avons ensuite vérifié les renseignements fournis par ces catalogues-ci, auprès des catalogues des bibliothèques auxquels ils renvoient. Ce travail, extrêmement laborieux, nous a amenée à constater que ces catalogues collectifs, notamment *World Catalog*, contiennent de nombreuses erreurs dans les références bibliographiques aux textes de Mailly, ce qui invite à mettre en question la rigueur des données qui y sont recueillies. Nonobstant, nous ne sommes malheureusement pas en mesure non plus de garantir l'exactitude des renseignements que nous avons vérifiés nous-même catalogue par catalogue, car celui de la BnF que nous avons pris comme référence a aussi résulté être truffé d'incorrections que nous n'avons pu mettre en lumière qu'après consultation des exemplaires sur place. Pour des questions géographiques, nous avons limité cette démarche aux livres de Mailly

conservés dans des bibliothèques de Paris et de Madrid, ainsi qu'à ceux qui sont accessibles en ligne sur Internet Archive (IA), Gallica (G), Google Books (GgB), Hathi Trust Digital Library (HT) ou Numelyo.

Également, nous avons consulté plusieurs dictionnaires biographiques et bibliographiques élaborés par divers érudits, entre le XVIII<sup>e</sup> et le XX<sup>e</sup> siècle, qui abordent la production littéraire du chevalier de Mailly. Il s'agit, par exemple, du *Dictionnaire Universel, Historique, Critique et Bibliographique* etc. (1810-1812) de Louis-Mayeul Chaudon et Antoine-François Delandine<sup>145</sup>. Nous avons aussi fait appel à *La France littéraire, ou Dictionnaire bibliographique des savants, historiens et gens de lettres*, etc. (1827-1839) de Joseph-Marie Quérard<sup>146</sup>. Puis, nous avons consulté les entrées consacrées au chevalier de Mailly dans la *Biographie Universelle ancienne et moderne* etc. (1811-1828), dirigée par Louis-Gabriel Michaud, et dans la *Nouvelle biographie générale* etc. (1854-1866), sous la direction du Dr. Hoefer, rédigées par Charles Weiss<sup>147</sup> et J. V.<sup>148</sup> respectivement. De même, nous nous sommes renseignée auprès du *Dictionnaire des ouvrages anonymes* etc. (1872-1879) d'Antoine-Alexandre Barbier<sup>149</sup> et du *Grand dictionnaire universel du XIX<sup>e</sup> siècle* etc. (Paris, 1866-1888), entrepris par Pierre Larousse<sup>150</sup>. En outre, nous avons interrogé la notice sur Mailly dans le *Dictionnaire des Lettres françaises* du XVII<sup>e</sup> siècle, aussi bien celle contenue dans l'édition dirigée par

---

<sup>145</sup> Chaudon (1737-1817), bénédictin de Cluny, quitta son ordre avant 1787 et devint membre du cercle littéraire l'*Accademia degli Arcadi* de Rome (BnF Data : « Chaudon, L.-M. »). Delandine (1756-1820), avocat au parlement de Dijon et de Paris, fut un homme politique et littéraire ; il fut directeur de la Bibliothèque Municipale de Lyon (BnF Data : « Delandine, A.-F. »).

<sup>146</sup> Quérard (1796-1865), bibliographe de la littérature française, fit paraître plusieurs revues et périodiques dans ce domaine (BnF Data : « Quérard, J.-M. »).

<sup>147</sup> Weiss (1779-1866) fut conservateur et administrateur de la bibl. de Besançon (BnF Data : « Weiss, Ch. »).

<sup>148</sup> L'identification de cet auteur qui signe l'entrée « Mailly (N... chevalier De) » des initiales *J. V.* est très difficile car aucun collaborateur – parmi ceux qui figurent sur la liste incluse à la fin du quarante-sixième et dernier tome – n'a de nom de famille qui commence par un *V* ni un prénom commencé par un *J*. Il se pourrait qu'il y ait une coquille et que le *V* ait remplacé un *W*, parce qu'il y a J. Wilm ou encore J.-J. Weiss parmi les collaborateurs. J. Wilm était correspondant de l'Institut (Hoefer, 1866 : 1050) ; Jean-Jacques Weiss (1827-1891) était un journaliste, historien et critique dramatique français (BnF Data : « Weiss, J.-J. »). Par contre, si l'on prend les initiales *J. V.* comme celles du nom et du prénom respectivement il y aurait une coïncidence : Vincent de Jozeran, sur lequel nous n'avons trouvé aucun renseignement. Bref, nous ne pouvons pas identifier l'auteur de la notice sur le chevalier de Mailly avec certitude.

<sup>149</sup> Barbier (1765-1825) fut bibliothécaire et bibliographe (BnF Data : « Barbier, A.-A. »).

<sup>150</sup> Larousse (1817-1875) fut lexicographe et éditeur (BnF Data : « Larousse, P. »).

le cardinal Georges Grente<sup>151</sup> (1954) que celle de l'édition publiée plus récemment, révisée et corrigée par Jean Serroy<sup>152</sup> (1996). De plus, nous nous sommes reportée aux inventaires des bibliographes américains Silas Paul Jones<sup>153</sup>, *A list of French Prose Fiction from 1700 to 1750* (New York, 1939), Ralph Coplestone Williams<sup>154</sup>, *Bibliography of the Seventeenth-Century Novel in France* (1931), et Ralph Willis Baldner<sup>155</sup>, *Bibliography of Seventeenth-Century French Prose Fiction* (1967). Puis, nous avons consulté les registres de Pierre M. Conlon<sup>156</sup>, *Prélude au siècle des Lumières en France, répertoire chronologique de 1680 à 1715* (Genève, 1970-1975), et de Maurice Lever<sup>157</sup>, *La fiction narrative en prose au XVII<sup>e</sup> siècle. Répertoire bibliographique du genre romanesque en France (1600-1700)* (Paris, 1976). Par ailleurs, nous avons pris en compte l'entrée consacrée au chevalier de Mailly dans la *Bibliographie de la littérature française du dix-septième siècle* (Paris, 1969) d'Alexandre Cioranescu<sup>158</sup>. Les coquilles et les erreurs dans les lieux et les dates d'édition ne sont pas rares, et certains de ces ouvrages – qui sont pourtant jugés de référence – manquent de renseignements importants. Quérard (1833), par exemple, n'indique jamais le nombre de pages des ouvrages, Weiss (1820), Williams (1931) ou Cioranescu (1969), eux, omettent systématiquement le nom du libraire ou de l'éditeur, etc.

En outre, nous avons retenu quelques informations fournies par des contemporains de Mailly, qui lui attribuent parfois d'autres ouvrages non recensés par

---

<sup>151</sup> Grente (1872-1959) fut un homme d'église qui fit aussi carrière dans les lettres puisqu'il fut historien de la littérature française et membre de l'Académie (BnF Data : « Grente, G. »).

<sup>152</sup> Jean Serroy est professeur émérite de l'Université Stendhal de Grenoble – spécialiste du XVII<sup>e</sup> siècle –, chroniqueur culturel au « Dauphiné libéré » et critique gastronomique au magazine « Présences » (BnF Data : « Serroy, J. »).

<sup>153</sup> Jones (1888-1953) fut un bibliographe américain (IdRef, 2018 : « Jones, S. P. »).

<sup>154</sup> Williams (1887-19..) était professeur à l'Amherst College, aux États-Unis, en 1925 (BnF Data : « Williams, R. C. »).

<sup>155</sup> Baldner (1913-1987), spécialiste de philologie romane et française, fut professeur à l'Université de Victoria, au Canada (Wikipédia, 2018 : « Baldner, R. W. »).

<sup>156</sup> Conlon (1924-2014) fut un bibliographe et professeur universitaire de français, originaire de Nouvelle-Zélande (BnF Data : « Conlon, P.-M. »).

<sup>157</sup> Lever (1935-2006) était historien de la littérature et bibliographe. Il fut aussi maître de recherches au Centre National de la Recherche Scientifique (BnF Data : « Lever, M. »).

<sup>158</sup> Cioranescu (1911-1999) fut un bibliographe, romancier et traducteur roumain (BnF Data : « Cioranescu, A. »).

les bibliographes postérieurs. C'est le cas du marquis d'Argenson<sup>159</sup> qui, dans ses *Notes* (1866), mentionne plusieurs titres qui doivent être d'après lui attribués au chevalier ; ainsi font également Du Perrier et Tricaud<sup>160</sup> dans leur journal : *Pièces Fugitives d'Histoire et de Littérature [...] (1704-1706)*.

Abordons à présent comment est organisé le répertoire des textes de Mailly que nous avons élaboré.

**Titre de l'ouvrage** [nombre d'éditions]

Numéro d'édition et indication d'un éventuel partage entre plusieurs éditeurs.

Référence : Renseignements bibliographiques figurant sur la page de titre de l'édition consultée.

Localisation : Bibliothèque(s) où se trouve(nt) l'exemplaire ou les exemplaires étudié(s) et leur(s) cote(s). Nous indiquons avec → si l'exemplaire en question est disponible en bibliothèque numérique. Compte tenu de l'objectif globalisant de cette analyse, nous avons indiqué en note l'existence d'autres exemplaires – que nous n'avons pas consultés – dans d'autres bibliothèques, classées par pays, en précisant leur cote. Comme nous l'avions averti dans l'introduction de ce chapitre, ces références ont été tirées de catalogues de bibliothèques où les erreurs sont monnaie courante, elles sont donc à utiliser avec réserves.

Détails matériels : Concernant l'exemplaire ou les exemplaires étudiés. Nombre de tomes ou de volumes (s'il y en a deux ou plus), format ou dimensions du livre<sup>161</sup>, nombre de

---

<sup>159</sup> Marc-René de Voyer, comte puis marquis d'Argenson, (1652-1721) fut lieutenant général de police de Paris entre 1697 et 1718, ministre d'État, ainsi que membre de l'Académie française (élu en 1718) (BnF Data : « Argenson, M.-R. de Voyer »).

<sup>160</sup> Nous n'avons trouvé aucun renseignement biographique sur Jérôme Du Perrier. Anthelme Tricaud (1671-1739), abbé et prieur de Belmont, fut aussi historien et élu à l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon (BnF Data : « Tricaud, A. »).

<sup>161</sup> Nous indiquons les dimensions en centimètres des exemplaires qu'il nous a été possible de mesurer. Pour les autres cas, nous avons repris les données fournies par les catalogues des bibliothèques. Ces formats, la plupart du temps *in-8<sup>o</sup>* et *in-12<sup>o</sup>*, sont à interpréter avec prudence car, tel qu'on peut le constater dans le tableau proposé par Charles Mortet dans *Le Format des livres* (Paris, Librairie Champion, 1925), cette classification est très complexe et parfois arbitraire.

pages. Page de titre (imprimée en une ou deux couleurs ; marque du libraire). Frontispice. Illustrations. Ornaments typographiques.

Contient : Description de toutes les sections comprises dans l'exemplaire, soient-elles texte ou paratexte.

Précisions sur le paratexte : Qui est l'auteur de l'avis ou de l'avertissement au lecteur dans chaque cas : Mailly ou l'éditeur ? Explication des illustrations. Détails concernant les démarches administratives liées à la publication du livre : approbation (date et autorité qui la signa), privilège royal (lieu, date et bénéficiaire de la permission, droits acquis par ce-dernier, temps et espace géographique de jouissance du privilège), éventuelle cession du privilège de l'auteur au libraire ou entre divers libraires, date et numéro de registre de l'ouvrage auprès de la Communauté d'Imprimeurs et Libraires de la ville où il a été publié, achevé d'imprimer.

Édition répertoriée par... avec la référence bibliographique correspondante.

Autres éditions répertoriées non localisées : Nous avons recueilli d'autres éditions figurant dans des dictionnaires biographiques ou bibliographiques dont les références incomplètes ne permettent pas de les identifier et dont nous questionnons même l'authenticité. Il se peut qu'elles contiennent des erreurs répétées par les bibliographes, qui copient souvent sur les répertoires d'autres érudits sans se soucier de vérifier leurs sources, si jamais celles-ci sont indiquées, ce qui est très rare – l'auteur de l'entrée « Mailly » de la *Nouvelle biographie générale* (Paris, Didot, 1860) constitue une exception à cette règle –.



## Répertoire alphabétique :

### ***Amours des empereurs romains Jules Cesar et Auguste***<sup>162</sup> [1 édition]

Référence : A Paris, chez Jean Guignard. M. DCCI. [1701].

Localisation : UCLA Library [Record ID 501068].<sup>163</sup>

Détails matériels : 16 cm, 2 t. en 1 vol. Frontispice gravé, signé *Karrewyn Fecit*. Pdt avec fleuron gravé. Bandeaux, lettrines et culs-de-lampe. Sur l'exemplaire consulté, l'on a découpé une partie (moitié inférieure droite) de la pdt, de sorte que l'on ne peut pas lire le nom de l'éditeur en entier.

Cette édition semble une réimpression – à l'exception de la pdt – de l'édition n°2 de *Rome galante, ou Histoire secrete sous les regnes de Jules Cesar et Auguste* (Paris, Guignard, 1696).

Autres éditions répertoriées non localisées :

- Amsterdam, 1701, in-12° (Weiss, 1820 : 245 ; Quérard, 1833 : 444 ; J. V., 1860 : 888 ; Cioranescu, 1969 : II, 1324).
- Amsterdam, 1701, 2 vol., in-12° (Chaudon et Delandine, 1810 : 514 ; *Dict. des Lettres françaises*, 1954 : 648 et 1996 : 790).
- Amsterdam, 1702, in-12° (Larousse, 1873 : 948).

---

<sup>162</sup> Il s'agit, selon Weiss (1820 : 245), J. V. (1860 : 888) et Larousse (1873 : 948), d'une réimpression de *Rome galante, ou Histoire secrete sous les regnes de Jules-Cesar et d'Auguste*. Par contre, d'après Quérard (1833 : 444) et Barbier (1872 : 152), c'est une nouvelle édition, sous un titre différent, de *Rome galante ou Histoire secrete sous le regne de Jules Cesar et D'Auguste*. Quant à Cioranescu (1969 : II, 1324), il cite *Les Amours des Empereurs...* à la suite de *Rome Galante...* sans davantage d'explications. Signalons que Cioranescu (1969 : II, 1324) cite le titre de Mailly avec un article défini : *Les Amours des Empereurs romains Jules César et Auguste*.

<sup>163</sup> Il se pourrait qu'il y eût à la BnF un exemplaire de cette édition. Répertoire au XIX<sup>e</sup> siècle avec l'ancienne cote BnF Arsenal BL 13347, l'ouvrage a été signalé manquant lors des travaux de numérisation du catalogue en 2005. Néanmoins, le catalogue de la BnF le recense toujours, sans nom d'éditeur, certes : Paris, [s. n.], 1701, in-12° (BnF - Arsenal [non coté]) et on peut l'identifier par sa notice : FRBNF39335052 (BnF Cat. : « Amours des empereurs [...] »). Il est probable que cette édition, dont l'unique exemplaire disponible en France a disparu, fût la même que celle dont l'UCLA conserve un livre.

***Anecdote, ou Histoire secrete des vestales*** [1 édition]

Référence : A Paris, chez Guillaume Cavelier, à l'entrée de la Grand'Salle du Palais, du côté de la Chambre des Enquestes, à l'Écu de France & à la Palme. M. DCC. [1700]. Avec Privilege du Roy.

Localisation : BnF - Arsenal (2 exemplaires) [8-BL-17585] et [8-BL-17586] ; Tolbiac (2 exemplaires) [Y2-6479] et [FB-8676<sup>164</sup>].<sup>165</sup>

Détails matériels : 16 x 9 cm, 234-[5] p. Pdt avec marque du libraire. Bandeaux et lettrines. Erreur de pagination : la page 214 est numérotée 114.

Contient : Pdt (p. 1). « Préface historique » (p. 3-48). « Cornelia Maxima, ou Les Vestales galantes. Histoire romaine » (p. 49-234). « Privilege du Roy », registre et achevé d'imprimer (5 p.n.n.).

Précisions sur le paratexte : Privilège donné par Louis XIV, à Versailles, le 27 juin 1700, et accordé à Guillaume Cavelier, libraire, pour imprimer, vendre et débiter *Anecdotes ou Histoire secrete des Vestales*<sup>166</sup>, dans tout le royaume, pendant six années à compter du jour où il sera achevé d'imprimer pour la première fois – soit le 4 septembre 1700 –. Registré sur le Livre de la Communauté des Imprimeurs et Libraires de Paris le 2 septembre 1700.

---

<sup>164</sup> Cette cote, repérée sur le catalogue de la BnF, correspond à un quatrième exemplaire que nous souhaitons comparer aux trois autres dont nous venons de parler. Toutefois, après avoir fait une demande de consultation exceptionnelle de ce dernier volume, qui se trouve hors d'usage, nous avons reçu une réponse négative nous signalant que ce livre, conservé dans les fonds du château de Fontainebleau, est définitivement incommunicable. Nous devons donc nous fier aux données rapportées sur le catalogue de la BnF et qui semblent indiquer qu'il s'agit de quatre exemplaires de la même édition.

<sup>165</sup> Sept autres exemplaires repérés. En Allemagne : Herzogin Anna Amalia Bibliothek Klassik Stiftung Weimar, Historisches Bibliotheksgebäude [18, 9 : 39]. Au Canada : Bibl. de l'Université d'Ottawa, ARCS Livres rares [DG 123 M3 1700]. Aux États-Unis : Indiana University, Bloomington, Lilly Library [PQ1818.M4 A8] ; Pennsylvania State Library, Rare Col. Library Forum - Rare Books [292.211 An31 1700] ; University of California, Irvine, Langson Library Special Col. [SCE-Et 1700 Ma]. En Italie : Biblioteca Civica G. Tartarotti Rovereto [r-Sa 19 44]. Au Royaume-Uni : University of London, Senate House Library - Special Col. : [B.L.] 1700 [Mailly].

<sup>166</sup> Chaudon et Delandine (1810 : 514), Weiss (1820 : 245) et Larousse (1873 : 948) recueillent le titre qui apparaît dans le privilège et non pas sur le frontispice de l'ouvrage.



Édition répertoriée par Jones (1939 : 2), Conlon (1972 : 10215), Lever (1976 : 63) et Geerhaert (2005 : 917)<sup>167</sup>.

Autres éditions répertoriées non localisées :

- Paris, 1701, in-12<sup>o</sup> (Chaudon et Delandine, 1810 : 514 ; Weiss, 1820 : 245 ; J. V., 1860 : 888).
- Paris, Cavelier, 1701, in-12<sup>o</sup> (Quérard, 1833 : 444 ; Barbier, 1872 : 178)<sup>168</sup>.
- Paris, 1702, in-12<sup>o</sup> (Larousse, 1873 : 948).
- Paris, Guillaume Cavalier [*sic*], 1725, in-12<sup>o</sup> (Gay, 1864 : 594).

***Avantures et Lettres Galantes, avec la Promenade des Tuilleries*** [3 éditions dont une partagée entre deux libraires]

Édition n<sup>o</sup>1

Édition de N. Le Gras :

Référence : A Paris, Chez Nicolas Le Gras, dans la grand'Salle du Palais, à l'L. couronnée. M. DC. XCVII. [1697<sup>169</sup>]. Avec Privilege du Roy.

Localisation : BL [12515.aaa.43.].

Édition de G. de Luyne :

Référence : A Paris, Chez Guillaume de Luyne, Libraire Juré de l'Université de Paris, au Palais, dans la Salle des Merciers, à la Justice. M. DC. XCVII. [1697]. Avec Privilege du Roy.

---

<sup>167</sup> Les références recueillies par Cioranescu (1969 : II, 1324) – Paris, 1700, in-12<sup>o</sup>, 239 p. – et le *Dict. des Lettres françaises* (Serroy, 1996b : 790) – Paris, 1700, in-12<sup>o</sup> – correspondent assez certainement à l'édition ici étudiée.

<sup>168</sup> Le catalogue de l'Universitätsbibliothek der Humboldt à Berlin recensait un exemplaire, coté Magazin [Xx 5717 :F8], dont les données correspondaient à celles recueillies par Quérard et Barbier. Or, quand nous avons contacté cette bibliothèque pour nous renseigner davantage, nous avons été informée que l'ouvrage en question était introuvable et, d'ailleurs, il n'apparaît plus sur le catalogue.

<sup>169</sup> Le catalogue de la BL présente une coquille, puisqu'il antidate l'ouvrage de dix ans.

Localisation : BnF - Arsenal [8-BL-21849].<sup>170</sup>

Détails matériels : 16,5 x 9 cm, [6]-360-[2] p. Pdt avec marque du libraire personnelle. Bandeaux et lettrines.

Contient : Pdt (1 p.n.n.). Épître « Au Beau Sexe » signée L.C.D.M. (4 p.n.n.). « Avertissement » (2 p.n.n.). « Aventures et Lettres Galantes » (p. 1-360). « Extrait du Privilège du Roy », registre et achevé d'imprimer (2 p.n.n.).

Précisions sur le paratexte : L'avertissement est de l'auteur. Privilège donné par Louis XIV (signé Bellavoine), à Paris, le 17 mai 1697<sup>171</sup>, et accordé au Chevalier de M..., pour faire imprimer *Avantures & Lettres Galantes, avec la Promenade des Tuilleries*, pendant huit années à compter du jour où il sera achevé d'imprimer pour la première fois – soit le 8 août 1697 –. Registré sur le Livre des Libraires et Imprimeurs de Paris, le 23 mai 1697, signé P. Aubouin, syndic. Le fait que l'auteur lui-même (et pas l'un des libraires) fût en possession du privilège expliquerait l'absence de mention d'association entre Le Gras et Luyne.

Édition répertoriée par Conlon (1971 : 8279) et Lever (1976 : 84-85)<sup>172</sup>.

### Édition n°2

Référence : *Avantures et Lettres Galantes, avec la Promenade des Tuilleries. Seconde édition, revûë, & corrigée. Tome I et L'Heureux Naufrage suite des Avantures, des Lettres galantes et de la promenade des Tuilleries. Seconde édition, revûë, & corrigée. Tome II.* A Paris, Chez Guillaume Cavelier, dans la Grand'Salle au Palais, du côté de la Cour des Aydes, à l'Ecu de France, & à la Palme. M. DCC. [1700]. Avec Privilège du Roy.

Localisation : BnF - Arsenal [8-BL-21850 (1) et (2)].

---

<sup>170</sup> Deux autres exemplaires repérés. En Italie : BNCR [S.MAC 3a.MAIL.1]. Aux États-Unis : Library of Congress, Rare Book Special Col. Reading Room (Jefferson LJ239) [PQ1818.M4 A7 Pre-1801 Coll].

<sup>171</sup> Cioranescu (1969 : II, 1324) date le privilège du 23 mai 1697 ; or, comme on peut le constater, ce jour correspond au registre de l'ouvrage sur le Livre des Libraires et Imprimeurs de Paris.

<sup>172</sup> La référence – Paris, 1697 – donnée par le *Dictionnaire des Lettres françaises* (Serroy, 1996b : 790) semble correspondre à cette même édition.

Détails matériels : 2 t. en 2 vol., 15,8 x 8,5 cm, [6]-360-[1] p. + [10]-334-[2] p. Pdt avec un fleuron gravé. Bandeaux et lettrines.

Contient : T. I : Pdt (1 p.n.n.). Épître « Au Beau Sexe » signée L.C.D.M.<sup>173</sup> (4 p.n.n.). « Avertissement » (2 p.n.n.). « Aventures et Lettres Galantes » (p. 1-360). « Extrait du Privilège du Roy », registre et achevé d'imprimer (1 p.n.n.). T. II : Pdt (1 p.n.n.). Épître « Au Beau Sexe » signée L.C.D.M. (5 p.n.n.). « Le Libraire au Lecteur » (4 p.n.n.). « Extrait du Privilège du Roy » (1 p.n.n.). « L'Heureux Naufrage » (p. 1-334). « Avis » (2 p.n.n.).

Précisions sur le paratexte : T. I : L'épître et l'avertissement au lecteur sont ceux de l'édition de 1697 ; il en est de même pour le privilège et le registre. Achevé d'imprimer pour la seconde fois le 19 juin 1700. T. II : Le privilège est le même que celui recueilli dans le t. I. L'avis à la fin du volume est une petite annonce : « On vend à Paris au Palais chez le même Libraire, un Livre qui a pour titre, *Le Triomphe de la Bazoche, & les Amours de Grapinian* [...] ». Le paratexte contenu dans ce t. II est le même que celui de l'édition de 1699 de *L'Heureux Naufrage*.

Édition répertoriée par Quérard (1833 : 444) et Lever (1976 : 184-185)<sup>174</sup>.

### Édition n°3

Référence : *Aventures et Lettres Galantes, avec la Promenade des Tuilleries. Contenant plusieurs Histoires & plusieurs particularitez très-agréables. Comme il se verra à la page suivante.* Tome I et *L'Heureux Naufrage, suite des Aventures, des Lettres Galantes, et de la Promenade des Tuilleries.* Tome II. A Amsterdam, Chez N. Etienne Lucas<sup>175</sup>, Libraire, dans le Beurs-straat près le Dam, à la Bible. M. DCC. XVIII. [1718].

---

<sup>173</sup> Quérard (1833 : 444) et Barbier (1872 : 343), qui l'a peut-être copié, signalent que l'épître est signée *M.C.L.M.* Or, nous avons consulté l'édition citée par Quérard, soit celle de Paris, G. Cavelier, 1700, et il n'en est rien car ce sont bien les initiales L.C.D.M. que l'on y retrouve.

<sup>174</sup> Nous croyons que les références que nous recueillons ci-dessous correspondent aussi à cette édition que nous venons d'étudier : *Aventures et Lettres Galantes, avec la Promenade des Tuilleries*, Paris, 1700, 2 vol., in-12° (Chaudon et Delandine, 1810 : 514 ; J.V., 1860 : 888). *Aventures et Lettres Galantes, avec la Promenade des Tuilleries, et l'Heureux Naufrage*, Paris, 1700, 2 vol., in-12° (Weiss, 1820 : 245 ; Larousse, 1873 : 948). *Aventures et Lettres Galantes, avec la Promenade des Tuilleries*, Paris, 1700, in-12° (Cioranescu, 1969 : II, 1324).

<sup>175</sup> Il s'agirait d'une fausse adresse, selon les catalogues des bibliothèques de la McMaster University et de l'UCLA.

Localisation : BnF - Tolbiac [8-Z Le Senne-4385 (1) et (2)] → G ; Koninklijke Bibliotheek [KW 801 G 23] → GgB.<sup>176</sup>

Détails matériels : 2 t. en 2 vol., 14 x 8 cm, [7]-280 p. + [4]-146<sup>177</sup> p. T. I : Frontispice gravé anonyme. Pdt imprimée à deux encres, avec un fleuron gravé. Bandeaux, lettrines et culs-de-lampe. T. II : Frontispice gravé anonyme. Pdt imprimée à deux encres, avec une tête d'ange gravée. Bandeaux, lettrines et culs-de-lampe.

Contient : T. I : Frontispice (1 p.n.n.). Pdt (1 p.n.n.). « Histoires & Aventures contenuës dans le Tome Premier » et dans « Le Tome Second » (1 p.n.n.). Épître « Au Beau Sexe » signée L.C.D.M. (4 p.n.n.). « Avertissement » (2 p.n.n.). « Aventures et Lettres Galantes » (p. 1-280). T. II : Frontispice (1 p.n.n.). Pdt (1 p.n.n.). Épître « Au Beau Sexe » signée L.C.D.M. (4 p.n.n.). « L'Heureux Naufrage » (p. 1-146). [« Catalogue des livres qui se trouvent à Amsterdam dans la boutique de N. Etienne Lucas » (29 p.n.n.). « Avertissement » (1 p.n.n.).]

Précisions sur le paratexte : T. I : Le frontispice représente une scène de salon où une compagnie choisie partage la lecture d'un sonnet ; au fond s'ouvre une grande fenêtre sur ce qui doit être le jardin des Tuileries et l'une des ailes de ce palais. « Histoires & Aventures contenuës dans le Tome Premier » et dans « Le Tome Second » sont deux résumés extraits – sans indication de source – de l'avis du libraire inséré dans le t. II de l'édition de Paris, Cavalier, 1700. L'épître et l'avertissement sont les mêmes que ceux de l'édition de 1697. T. II : Le frontispice représente un naufrage ; au premier plan, deux hommes sur des rochers font signe à un rescapé qui flotte sur une planche près de la plage. Sur l'exemplaire consulté à la BnF, nous nous sommes aperçu qu'il manque une pièce du paratexte à la fin du volume car on voit les syllabes *Cata-* au bas de la dernière page. Il s'agit du début de l'énoncé « Catalogue des livres qui se trouvent à Amsterdam

---

<sup>176</sup> Dix autres exemplaires repérés. En Allemagne : Herzog August Bibliothek Wolfenbüttel [M : Lm 2335] ; Staatliche bibliothek Ansbach [SB 110/V i 140-1/2] ; Universitätsbibliothek Der Eberhard Karls Universität Tübingen [Dk VI 161] ; Universitäts-und Landesbibliothek Sachsen-Anhalt, ULB Halle (3 exemplaires) [DI 4043 (1) et (2)], [DI 4043 d (1) et (2)] et [AB 108683 (1) et (2)]. Au Canada : McMaster University, Archives and Research Col. - Rare Books [A 1313=V.1/2]. Aux États-Unis : UCLA : YRL Special Col. [Z233.M3 M283], Vanderbilt University Library, Offsite Storage, Special Collection & Archives, Remote [PQ1818 .M4 A7 1718 t.1-2]. Au Royaume-Uni : BL [1081.a.14.].

<sup>177</sup> Il y aurait 34 p.n.n. après l'ouvrage, si l'on tenait compte du catalogue et de l'avertissement qui devraient en principe figurer dans tous les exemplaires de cette édition.

dans la boutique de N. Etienne Lucas », où figurent justement les *Avantures...* de Mailly, index qui serait compris dans l'exemplaire conservé à la Koninklijke Bibliotheek [KW 801 G 23] (Koninklijke Bibliotheek, 2019a).

Édition répertoriée par Geerhaert (2005 : n. 4 p. 462 et 917)<sup>178</sup>.

Autres éditions répertoriées non localisées :

- *Avantures et Lettres Galantes, avec la Promenade des Tuilleries*, 1698 (Geerhaert, 2005 : 917).
- *Avantures et Lettres Galantes, avec la Promenade des Tuilleries*, Paris, 1706, 2 t. (*Catalogue des livres de feu Madame la comtesse de Verruë*, 1737 : 149).
- *Avantures et Lettres Galantes, avec la Promenade des Tuilleries, et l'Heureux Naufrage*, Amsterdam, 1716 (Gay, 1864 : 475).
- *Avantures et Lettres Galantes, avec la Promenade des Tuilleries, et l'Heureux Naufrage*, Paris, 1718, 2 vol., in-12° (Weiss, 1820 : 245 ; Larousse, 1873 : 948).

***Avantures galantes, avec la feste des Tuilleries, ou le Bouquet présenté au Roy***

[1 édition]

Référence : A La Haye, Chez Jean Van Duren<sup>179</sup>. M. DCC. XXXVI. [1736].

Localisation : BNE, Salón general [3/39408].<sup>180</sup>

---

<sup>178</sup> Il nous semble que les références recueillies ci-dessous correspondent à l'édition ici étudiée : *Avantures et Lettres Galantes, avec la Promenade des Tuilleries*, 1718 (*Dict. des Lettres françaises*, 1954 : 648 et 1996 : 790) ; *Avantures et Lettres Galantes, avec la Promenade des Tuilleries*, Amsterdam, 1718, 2 vol., in-12° (Chaudon et Delandine, 1810 : 514 ; J.V., 1860 : 888) et *Avantures et Lettres Galantes, avec la Promenade des Tuilleries, et l'Heureux Naufrage*, Amsterdam, 1718, 2 vol., in-12° (Quérard, 1833 : 444).

<sup>179</sup> Fausse adresse selon le catalogue de la bibl. de l'UCLA et selon le catalogue de la BnF (« *Avantures galantes* [...] »), qui précise que le livre fut « peut-être imprimé en Suisse ou en France, d'après le matériel typographique ».

<sup>180</sup> Onze autres exemplaires repérés. En Allemagne : Universitätsbibliothek Erfurt / Forschungsbibliothek Gotha [Poes 8° 00638/06 (01) et (02)] ; Universitätsbibliothek Mannheim, BB Schloss Schneckenhof, West [Mf f 848]. Au Canada : University of Ottawa / Université d'Ottawa, Archives et Col. spéciales ARCS Livres rares [PQ 1947 .A15A8 1736]. Aux États-Unis : UCLA, YRL Special Col. [Z233.M3 A946]. En France : Bibl. Municipale Patrimoine Villon (2 exemplaires) : Patrimoine Réserve [Leberp-2234] et Patrimoine Magasin [Leberp-2264] ; BnF - Arsenal (2 exemplaires) [8-BL-21847 (1) et (2)] et [8-BL-21848], BnF - Tolbiac (2 exemplaires) [Y2-7513 et Y2-7514] et [8-Z Le Senne-4510].

Détails matériels : 2 t. en 1 vol., 16,5 x 9,1 cm, [3]-259-[1]-269 p. Deux pdt – une pour chaque tome – avec différentes marques typographiques (fleurons).

Contient : Pdt t. I (1 p.n.n.). Épître « A Madame la Marquise de ... », signée « Le... » (3 p.n.n.). « Aventures galantes, avec la feste des Tuileries, ou le Bouquet présenté au Roy » (p. 1-259). Pdt t. II (1 p.n.n.). « Aventures galantes, avec la feste des Tuileries » (p. 1-269). « Approbation » (p. 269).

Précisions sur le paratexte : Approbation pour *Avantures Galantes, avec la Fête des Tuileries, ou le Bouquet présenté au Roi*, signée Houdar de la Motte, à Paris, le 5 novembre 1720. Il n'y a pas de privilège.

Édition répertoriée dans *Bibliothèque de la reine Marie-Antoinette...* (1863 : 54).

### ***Les Disgraces des Amans. Nouvelle historique*** [7 éditions]

Édition n<sup>o</sup>1

Référence : A Paris. Chez Gabriel Quinet au Palais, dans la grand'Salle, au troisième Pilier, vis-à-vis la porte de la grand'Chambre, à l'Ange Gabriel. M. DC. XC. [1690]. Avec Privilege du Roy.

Localisation : BNE, Sala Cervantes [R/1095] ; BnF - Tolbiac [Y2-7599 (hors d'usage)] → microfiches [Y2-7599] et [P89/4366].<sup>181</sup>

Détails matériels : 14,7 x 8,3 cm, [22]-290-[7] p. Frontispice gravé<sup>182</sup>, signé Le Doyen F[ecit]. Pdt avec un fleuron gravé. Bandeaux, lettrines et culs-de-lampe. L'exemplaire [R/1095] est particulièrement dégradé, notamment la reliure ; nous pouvons supposer que c'est également le cas pour l'exemplaire [Y2-7599], puisqu'il a été déclaré hors d'usage.

---

<sup>181</sup> Deux autres exemplaires repérés. Aux États-Unis : Duke University Libraries, Rubenstein Library, Rare Books [PQ1818.M4 D574 1690 c.1] ; Yale University Library, Beinecke [1998 722].

<sup>182</sup> Manquant dans l'exemplaire [R/1095]. L'ouvrage conservé à la BnF n'étant accessible qu'en microfilm négatif, l'on n'apprécie pas très nettement l'illustration ; toutefois, l'édition des *Disgraces des amans* répertoriée en troisième lieu présente le même frontispice, d'où la description que nous présentons.

Contient : Pdt (1 p.n.n.). Épître « A Monseigneur le Duc de La Feuillade, Pair et Marechal de France », signée L.C.D.M. (13 p.n.n.). « Avertissement » (7 p.n.n.). « Table des Lettres & Billets contenus en ce Volume » (2 p.n.n.). « Les Disgraces des Amans » (p. 1-290). « Privilege du Roy », cession, registre et achevé d'imprimer (7 p.n.n.).

Précisions sur le paratexte : Dans la partie supérieure du frontispice, un ange annonciateur survole la scène ; il joue d'une trompe d'où pend un étendard avec le titre de l'ouvrage, *Les disgrace [sic] des amants*. Dans la partie inférieure se trouve une assemblée galante, où l'on peut compter au moins neuf personnages – cinq hommes et quatre femmes, l'une d'elles assise –. Par leurs habits et leurs coiffures, l'on dirait qu'il s'agit de courtisans, à l'exception du personnage qui se trouve complètement à gauche de l'image et qui semble plutôt un homme d'église. Le décor est, du côté gauche, un jardin à la française et, du côté droit, un palais d'architecture classique. L'avertissement fut écrit par l'auteur. Privilège donné par Louis XIV (signé Noblet), à Paris, le 10 juin 1690, et accordé au Chevalier de M..., pour faire imprimer, vendre et débiter *Les Disgraces des Amans* dans tout le Royaume, pendant huit ans à compter du jour où le texte sera achevé d'imprimer pour la première fois – soit le 7 août 1690 –. Suivi de la mention : « J'ay cédé mon Privilege à Gabriel Quinet Libraire au Palais. Fait à Paris le 11 Juin 1690. Le S<sup>r</sup> Chevalier de M... ». Registré sur le Livre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, le 21 Juin 1690, signé P. Auboüyn, Syndic.

Édition répertoriée par Baldner (1967 : 124) et Lever (1976 : 138)<sup>183</sup>.

### Édition n°2

Référence : Suivant la Copie imprimée à Paris. [Amsterdam, chez Abraham Wolfgang]<sup>184</sup>  
CIC IOC XCI. [1691].

Localisation : UvA-HvA [OTM : OK 61-2773 (2)] → GgB.<sup>185</sup>

---

<sup>183</sup> Même si le nom de l'éditeur n'est pas précisé, nous sommes d'avis que les références suivantes renvoient à l'édition que nous avons étudiée ici : Paris, 1690, in-12° (Quérard, 1833 : 444 ; J.V., 1860 : 888 ; Gay, 1864 : 363 ; Barbier, 1872 : 1053 ; *Dict. des Lettres françaises*, 1954 : 648 et 1996 : 790) et Paris, 1690, in-12°, 297 p. (Cioranescu, 1969 : II, 1324).

<sup>184</sup> Selon le catalogue de l'UvA-HvA.

<sup>185</sup> Huit autres exemplaires repérés. En Allemagne : Gottfried Wilhelm Leibniz Bibliothek - Niedersächsische Landesbibliothek [Lr 7781] ; Landesbibliothek Oldenburg [SPR XV 2 140,1] ; Staatsbibliothek zu Berlin - Preußischer Kulturbesitz, Haus Potsdamer Straße, Kriegsverlust [Xx

Détails matériels : In-12°, [12]-171-[5] p. Frontispice gravé. Pdt avec une marque à la Sphère. Bandeaux, lettrines et culs-de-lampe. L'exemplaire de la *Koninklijke Bibliotheek* présente quelques notes manuscrites sur la pdt : « de Mailly or de Méré », « Gay II, 5 ».

Contient : Pdt (1 p.n.n.). Épître « A Monseigneur le Duc De La Feuillade », signée L.C.D.M. (7 p.n.n.). « Avertissement » (3 p.n.n.). « Table des Lettres et Billets contenus en ce Volume » (2 p.n.n.). « Les Disgraces des Amans » (p. 1-171). « Privilège du Roy », cession du privilège, registre et achevé d'imprimer (5 p.n.n.).

Précisions sur le paratexte : Le frontispice gravé ainsi que tous les autres éléments du paratexte sont les mêmes que ceux de l'édition de Paris, Quinet, 1690. La page avec le frontispice a été numérisée légèrement décentrée, de sorte qu'on ne peut pas savoir si elle est signée et, si cela est ainsi, qui en fut l'auteur.

Édition répertoriée dans le *Catalogue [...] de M. G. de Pixérécourt* (1838 : 168) et par Barbier (1872 : 1053).

### Édition n°3

Référence : Suivant la copie imprimée A Paris. CID IDC XCII. [1692<sup>186</sup>].

Localisation : BNE, Sala Cervantes [R/1950] ; NkCr [9 L 000019] → GgB.<sup>187</sup>

Détails matériels : 13,5 x 8 cm, [12]-171-[5] p. Frontispice gravé, signé *Joh. vanden Avele fecit*, placé en faux-titre (cela est rare car les frontispices se trouvent généralement en regard de la pdt). Pdt avec une marque à la Sphère. Bandeaux, lettrines et culs-de-

---

6698] ; Universitätsbibliothek Der Eberhard Karls Universität Tübingen, Bestellbestand – Rara-Raum [Dk VI 123] ; Universitäts- und Landesbibliothek Sachsen-Anhalt / Zentrale, Aussenmagazin [AB 11175 (3)]. Au Canada : Thomas Fisher Rare Book Library [B-10 07501]. Au Danemark : Danish Union Catalogue and Danish National Bibliography, Closed stack [177 :3, 4 00009]. En France : Caen Bibl. Universitaire Pierre Sineux, Droit Lettres [239237]. En Nouvelle Zélande : University of Canterbury - Central Library [Macmillan Brown Library, Rare Books Collection].

<sup>186</sup> 1642 d'après le catalogue collectif des bibliothèques de la République Tchèque (CCRT, 2018a), ce qui est sans doute une coquille, puisque l'exemplaire conservé dans cette bibliothèque est numérisé et accessible sur GgB, où l'on a pu vérifier que la date d'édition est bien 1692.

<sup>187</sup> Trois autres exemplaires repérés. En Allemagne : Herzogin Anna Amalia Bibliothek / Klassik Stiftung Weimar, Historisches Bibliotheksgebäude [22, 6 : 2] ; Württembergische Landesbibliothek Stuttgart [Fr.D.oct.3306]. Au Royaume-Uni : BL [12512.aa.34.].



lampe. L'exemplaire [9 L 000019] présente des notes manuscrites de nature bibliographique sur la pdt (recto et verso).

Contient : Pdt (1 p.n.n.). Épître « A Monseigneur le Duc De La Feuillade », signée L.C.D.M. (7 p.n.n.). « Avertissement » (3 p.n.n.). « Table des Lettres et Billets contenus en ce Volume » (2 p.n.n.). « Les Disgraces des Amans » (p. 1-171). « Privilege du Roy », cession du privilège, registre et achevé d'imprimer (5 p.n.n.).

Précisions sur le paratexte : Le frontispice gravé ainsi que tous les autres éléments du paratexte sont les mêmes que ceux de l'édition de Paris, Quinet, 1690. Il est intéressant de remarquer que le frontispice de la première édition avait été signé Le Doyen, tandis que celui de l'édition ici étudiée fut signé par Johannes Van den Aveele<sup>188</sup>.

#### Édition n°4

Référence : Suivant la copie imprimée. A Paris. M. DC. XCVII. [1697].

Localisation : BnF - Arsenal [8-BL-20018] ; NkCr [M 000656] → GgB.<sup>189</sup>

Détails matériels : 14 cm<sup>190</sup>, [8]-107-[1] p. Frontispice gravé signé *Harrewÿn fecit*. Pdt avec un fleuron gravé. Bandeaux et culs-de-lampe. L'exemplaire de la NkCr présente une note manuscrite sous les initiales qui signent l'épître dédicatoire où l'on peut lire : « Mailly ».

Contient : Pdt (1 p.n.n.). Épître « A Monseigneur le Duc De La Feuillade », signée L.G.M.D.<sup>191</sup> (6 p.n.n.). « Avertissement » (2 p.n.n.). « Les Disgraces des Amans » (p. 1-107). « Table des Lettres et Billets contenus en ce Volume » (1 p.n.n.).

---

<sup>188</sup> Né vers 1655, c'était un graveur et illustrateur hollandais, spécialisé dans des sujets satiriques et topographiques, qui travailla à Amsterdam, Utrecht et Leiden, avant de déménager en Suède dans l'année 1698, où il décéda en 1727 (British Museum, 2018b).

<sup>189</sup> Bien que le catalogue collectif des bibliothèques de la République Tchèque (CCRT, 2018b) indique que cet ouvrage se trouve à la NkCr, le catalogue de cette bibliothèque-ci ne semble pas recueillir l'ouvrage de Mailly qui nous occupe.

<sup>190</sup> D'après les informations bibliographiques du catalogue collectif des bibliothèques de la République Tchèque (CCRT, 2018b).

<sup>191</sup> Dans les éditions *Suivant la copie imprimée à Paris* de 1697, 1706, 1707 et 1708, l'épître est signée des initiales L.G.M.D. La lettre *C* remplacée par un *G* pourrait passer pour une coquille, mais si l'on ajoute que le *D* et le *M* ont été inversés, cela en fait un peu trop. Est-ce une coïncidence de deux erreurs ou y a-t-il autre chose derrière ? L'on remarque des modernisations

Précisions sur le paratexte : Le frontispice représente une scène galante avec trois groupes de courtisans sur trois plans, dans un jardin à la française. Au premier plan une dame assise à une petite table, où l'on voit quelques livres et des lettres, s'entretient avec un homme debout, de dos au spectateur. L'on dirait qu'elle a un billet à la main, le donne-t-elle à son interlocuteur où le reçoit-elle de lui ? Derrière eux, deux dames et un homme conversent. Au fond de la scène, une palissade d'arbustes taillés ; à gauche, une fontaine couronnée par une figure de Cupidon et, à droite, un couple quitte discrètement la compagnie. Leur gestuelle corporelle semble indiquer qu'ils cherchent un endroit plus intime ou plus tranquille, comme le couple qui se trouve déjà tout au fond du jardin, près d'un bosquet. Sur la sortie de ce théâtre de verdure, le graveur a placé un panneau avec le titre de l'ouvrage, comme si les deux personnages qui partent allaient vers le malheur. L'épître, l'avertissement et la table ont été tirés de l'édition de Paris, Quinet, 1690. L'on constate que le privilège est absent, ce qui n'est pas rare pour une édition pirate comme celle-ci. D'autre part, le frontispice gravé n'est plus celui qui apparaissait dans la première édition ni dans les éditions hollandaises successives, qui avaient repris l'illustration de l'original de 1690.

#### Édition n°5

Référence : Suivant la Copie imprimée à Paris. M. DCC. VI. [1706].

Localisation : BnF - Arsenal [8-BL-20019] et Tolbiac [Y2-27914].<sup>192</sup>

Détails matériels : 12,6 x 7,3 cm, [8]-107-[1] p. Frontispice gravé signé *Harrewijn fecit*. Pdt avec un fleuron gravé. Bandeaux et culs-de-lampe. L'exemplaire BnF Tolbiac présente une note manuscrite « ... Madame je vous prie ... » (p. 107) et est relié aux armes de la comtesse de Verrue, avec la mention *Meudon* ; les tranches étaient vraisemblablement dorées. L'exemplaire BnF Arsenal conserve, lui, les tranches dorées.

Contient : Pdt (1 p.n.n.). Épître « A Monseigneur le Duc de la Feuillade, Pair & Maréchal de France » signée L.G.M.D. (6 p.n.n.). « Avertissement » (2 p.n.n.). « Les Disgraces

---

de graphie et d'autres coquilles dans l'épître publiée en 1697. Il se pourrait que l'on ait transcrit cette partie du paratexte et qu'on se soit trompé sur les initiales de la signature.

<sup>192</sup> Trois autres exemplaires repérés. En Allemagne : Herzog August Bibliothek Wolfenbüttel [M : QuN 1058c (3)] ; Universitätsbibliothek Greifswald [523/Bf 204 adn1]. En Suède : Umeå universitetsbibliotek [900031].

des Amans » (p. 1-107). « Table des Lettres & Billets contenus en ce Volume » (1 p.n.n.).

Précisions sur le paratexte : Cette édition est une réimpression de l'édition de 1697. Même le fleuron sur la pdt est identique.

#### Édition n°6

Référence : Suivant la copie imprimée à Paris. M. DCC. VII. [1707].

Localisation : BNE, Sala Cervantes [R/335] ; BML, Part-Dieu [803345] → GgB ; Oxford University - Taylor Institution Library [ZAH.III.A.8] → numérisé.<sup>193</sup>

Détails matériels : 14,1 x 7,5 cm, [14]-166-[2] p. Pdt avec une marque typographique aux deux cigognes<sup>194</sup>. Bandeaux et lettrines. De nombreuses erreurs de pagination qui n'existent pas dans la première édition. Par exemple, les p. 2 à 7 ont été numérotées 18 à 23 et il y a d'autres cas à la fin du volume. L'exemplaire [R/335], dont la reliure est très dégradée, comporte sur la dernière page de garde une note manuscrite : « edatruoc ed ebbal ». Lue en sens inverse, on retrouve le nom d'un ancien propriétaire du livre, peut-être : l'abbé de Courtade<sup>195</sup>.

Contient : Pdt (1 p.n.n.). Epître « A Monseigneur le Duc de la Feuillade, Pair & Maréchal de France », signée L.G.M.D. (9 p.n.n.). « Avertissement » (5 p.n.n.). « Les Disgraces

---

<sup>193</sup> Trois autres exemplaires repérés. En Allemagne : Sächsische Landesbibliothek - Staats- und Universitätsbibliothek Dresden, Zentralbibliothek [36.8.5987]. En Espagne : Biblioteca de la Universidad de Sevilla, Rector Machado y Núñez [A 086(2)/270]. En Suisse : Solothurn Zentralbibliothek [ZBS QB 1675].

<sup>194</sup> Sébastien Nivelles, imprimeur libraire parisien, actif entre 1550 et 1601, utilisait « une marque représentant deux cigognes en l'air, dont une est portée et nourrie par l'autre, avec ce verset de l'Exode (XX, 12), qui explique le sujet : « Honora patrem tuum et matrem tuam, et sis longaevis super terram. » » (Bernard, 1865 : 355-356). Son petit-fils et successeur, Sébastien Cramoisy, reprit sa boutique, rue Saint-Jacques, et sa marque typographique entre 1606 et 1669 (IdRef, 2018 : « Cramoisy, Sébastien »). Par la suite, Sébastien Marbre-Cramoisy, petit-fils de Sébastien Cramoisy, continua de travailler à la même adresse et de publier à la même marque jusqu'en 1687 ; sa veuve prit la relève jusqu'en 1698 (IdRef, 2018 : « Marbre-Cramoisy, Sébastien »). Jean-Joseph Barbou racheta en 1715 le fonds et la maison de la veuve de Sébastien Marbre-Cramoisy pour exercer, jusqu'en 1752, rue Saint-Jacques, aux Cigognes, en réutilisant sa marque typographique (IdRef, 2018 : « Barbou, Jean-Joseph ») telle que la recueillent Laurent-Vibert et Audin (1925 : n°28).

<sup>195</sup> Il pourrait s'agir de l'abbé Toussaint Castan de La Courtade, auteur de quelques ouvrages parus dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle (BnF Data : « Castan de La Courtade, T. »).

des Aimans [sic] » (p. 1-166). « Table des Lettres & Billets contenus en ce Volume » (2 p.n.n.).

Précisions sur le paratexte : L'épître dédicatoire, l'avertissement et la table ont été tirés de l'édition de 1706 ou de 1697, car on y retrouve les mêmes modernisations de graphie et les mêmes erreurs typographiques. Le privilège est absent, ce qui est habituel dans les éditions pirate comme celle-ci. Notons également qu'il n'y a pas de frontispice gravé.

### Édition n°7

Référence : Suivant la copie imprimée à Paris. [Hollande<sup>196</sup>] M. DCC. VII. [1708].

Localisation : NkCr [10 K 000024/adl.1] → GgB.<sup>197</sup>

Détails matériels : 15 cm<sup>198</sup>, [12]-107-[1] p. Frontispice gravé signé Pieter Devel<sup>199</sup>. Pdt avec un fleuron gravé. Bandeaux, lettrines et culs-de-lampe.

Contient : Pdt (1 p.n.n.). Epître « A Monseigneur le Duc de la Feuillade, Pair & Maréchal de France », signée L.G.M.D. (6 p.n.n.). « Avertissement » (2 p.n.n.). « Les Disgraces des amans » (p. 1-107). « Table des Lettres & Billets contenus en ce Volume » (1 p.n.n.).

Précisions sur le paratexte : Cette édition est probablement une réimpression de l'édition de 1697. Nous n'avons malheureusement pas pu voir le frontispice gravé pour essayer de le mettre en rapport avec l'une des éditions précédentes de cet ouvrage.

---

<sup>196</sup> D'après le catalogue de la BNCR.

<sup>197</sup> Trois autres exemplaires repérés. En Allemagne : Staats- und Universitätsbibliothek Hamburg Carl von Ossietzky, Speicherbibliothek [A/26200]. Aux États-Unis : UCLA - Clark Library Rare Books [D283.5 F7 1714]. En Italie : BNCR [S.MAC 3a.MAIL.2]. Le catalogue de la bibliothèque de l'UCLA donne comme autre titre *Histoire amoureuse & badine du congress [sic] & de la ville d'Utrecht*, dont voici la référence complète : *Histoire Amoureuse & Badine du Congres & de la Ville d'Utrecht en plusieurs lettres écrites par le Domestique d'un des Plenipotentiaires à un de ses Amis*. A Liege : Chez Jacob le Doux, Marchand Libraire, [1714]. Toutefois, nous trouvons cette mise en relation inexplicable, puisque cet ouvrage anonyme ne nous semble pas du tout en rapport avec le texte du chevalier de Mailly.

<sup>198</sup> D'après le catalogue collectif des bibliothèques de la République Tchèque (CCRT, 2018c).

<sup>199</sup> Selon le catalogue collectif des bibliothèques de la République Tchèque (CCRT, 2018c) et celui de la BNCR (2018). Or, la gravure manque au document disponible sur GgB ; elle n'a donc pas été reproduite.

Édition n°8

Référence : *Les disgraces des amans. Historiette galante*<sup>200</sup>. A La Haye, Chez Jean van Duren, 1725<sup>201</sup>.

Localisation : Harvard University - Houghton Library [38544.16\*]<sup>202</sup>.

***Diverses Aventures de France et d'Espagne, Nouvelles Galantes & Historiques***

[1 édition partagée entre cinq libraires]

Édition de G. Cavelier :

Référence : A Paris, Au Palais, Chez Guillaume Cavelier, dans la Grande Salle, du côté de la Cour des Aides, à l'Écu de France & à la Palme. M. DCCVII. [1707]. Avec Privilege du Roy.

Localisation : BnF - Arsenal [8-BL-21852] ; BL [Digital Store 1607/3695] → GgB.<sup>203</sup>

Édition de H. Charpentier :

Référence : A Paris, Chez Henry Charpentier, Grand'Salle du Palais, au bon Charpentier. M. DCCVII. [1707]. Avec Privilege du Roy.

Localisation : BnF - Arsenal [8-BL-21851] et Tolbiac [Y2-50122 (hors d'usage)].

Édition de la veuve Chastelain :

---

<sup>200</sup> Le Catalogue [...] de la bibliothèque de M. le Comte de L..... (1866 : 124) dit « le titre est renouvelé ».

<sup>201</sup> D'après le *Catalogue [...] de la bibliothèque de M. le Comte de L.....* (1866 : 124), la date de 1725 est fautive. D'autre part, il y est indiqué qu'il existe une édition de 1690 à La Haye dont nous n'avons pu trouver de trace ; il s'agit peut-être d'une méprise entre l'édition de Paris, Quinet, 1690 et celle de La Haye dont la date serait incertaine.

<sup>202</sup> C'est l'unique exemplaire que nous avons trouvé ; nous n'avons pas pu le consulter directement.

<sup>203</sup> Un autre exemplaire repéré vendu par « Livres et Collections » (Sèvres, France) sur AbeBooks (2019a).

Marina Pedrol Aguilà

Référence : A Paris, Chez la veuve Chastelain, au bout du Quay des Augustins, vis-à-vis la descente du Pont-Neuf, à Sainte Jeanne. M. DCCVII. [1707]. Avec Privilege du Roy.

Localisation : BnF - Arsenal [8-BL-21853].

Édition de P. Ribou :

Référence : A Paris, Chez Pierre Ribou, sur le Quay des Augustins, à la descente du Pont-Neuf, à l'Image S. Louis. M. DCCVII. [1707]. Avec Privilege du Roy.

Localisation : BnF - Tolbiac [Y2-6685] ; NkCr [22 K 1811] → GgB.

Édition répertoriée par Quérard (1833 : 444) et Jones (1939 : 13)<sup>204</sup>.

Édition de la veuve Cochart :

Référence : A Paris, Chez la veuve Jean Cochart [Jeanne Le Mercier], au cinquième Pillier de la Grand'Salle du Palais, au Saint Esprit. M. DCCVII. [1707]. Avec Approbation & Privilege du Roi.

Localisation : University of Canterbury - Macmillan Brown Library [Rare Books Collection 493460].

Détails matériels : 16,1 x 9 cm, [10]-472 p. Pdt avec fleuron gravé. Bandeaux, lettrines et culs-de-lampe. L'exemplaire imprimé par Ribou conservé à la NkCr présente, au verso de la dernière page de garde, des notes de lecture allusives au contenu des p. 94 et 131.

Contient : Pdt (1 p.n.n.). Épître « A son Altesse Serenissime Monseigneur le Duc de Vendôme, Generalissime des Armées du Roy » signée Le Chevalier de Mailly (5 p.n.n.). Approbation, privilège royal, cession du privilège, registre (3 p.n.n.). « Diverses Aventures de France et d'Espagne, Nouvelles Galantes & Historiques » (p. 1-472).

---

<sup>204</sup> Cette édition est souvent répertoriée sans nom d'éditeur, d'où que nous ne soyons pas en mesure d'identifier avec davantage de précision les références recueillies par Weiss (1820 : 245), J.V. (1860 : 888), Larousse (1873 : 948), Barbier (1872 : 1097), Cioranescu (1969 : II, 1324) et le *Dict. des Lettres françaises* (1954 : 648 et 1996 : 790). Barbier indique l'existence d'une « note manuscrite de Lenglet-Dufresnoy » que nous n'avons pu retrouver dans aucune des éditions de Paris, 1707.

Précisions sur le paratexte : Approbation pour *Diverses Aventures de France & d'Espagne. Nouvelles galantes & historiques*, signée Danchet, à Paris, le 30 septembre 1706. Privilège donné par Louis XIV, à Versailles, le 11 décembre 1706, et accordé au Chevalier de Mailly pour faire imprimer dans la ville de Paris, vendre et débiter *Diverses Aventures de France & d'Espagne. Nouvelles galantes & historiques*, dans tout le royaume, pendant trois ans à compter de la date des présentes lettres. Mention de cession : « Je cede à Messieurs Ribou & à sa Compagnie le privilege de l'autre part pour la somme dont nous sommes convenus, que j'ai reçue, pour en jouir à mon lieu & place. Fait à Paris ce 15 Decembre 1706. Le Chevalier de Mailly ». Registré sur le Registre n°2 de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, p. 158, n° 351, le 21 janvier 1707, signé Guerin, syndic.

Autre édition répertoriée non localisée : Paris, P. Ribou, 1708 (Geerhaert, 2005 : 917).

***Les Eaux d'Aix. Nouvelle divertissante du mois de may 1701*** [2 éditions]

Édition n°1

Référence : Cologne [Hollande<sup>205</sup>], [Pierre Marteau<sup>206</sup>], 1701.

Localisation : BL [12516.de.24.(2.)]<sup>207</sup>.

Détails matériels : In-12°, 142 p.

Édition répertoriée par Jones (1939 : 3) et Conlon (1972 : 10763).

---

<sup>205</sup> Selon le catalogue de la BL.

<sup>206</sup> D'après Jones (1939 : 3) et Conlon (1972 : 10763).

<sup>207</sup> C'est le seul exemplaire que nous avons trouvé ; nous n'avons pas pu le consulter directement.

### Édition n°2

Référence : *Les Bains d'Aix. Ou les Amours secretes des dames, Qui vont prendre les Eaux à Aix la Chapelle*. Troisieme edition<sup>208</sup>. A La Haye, Chez Pierre Husson, Marchand Libraire, sur le coin du Spuy près le Capelle-Brug. [1704].

Localisation : Koninklijke Bibliotheek [KW 2217 H 2] → GgB.<sup>209</sup>

Détails matériels : In-12<sup>o</sup>, 135 p. Pdt avec une tête d'ange gravée. Bandeaux, lettrines et culs-de-lampe.

Contient : Pdt (1 p.n.n.). « Lettre [anonyme] d'un Ami à l'Auteur » (p. 3-6). « Reponse de l'Auteur à la lettre de son Ami », signée L.C.D.M. (p. 6-11). « Avis au Lecteur » (p. 12). « Les Bains d'Aix. Nouvelle divertissante » (p. 13-119). « Lettre de l'Auteur à sa Maîtresse qu'il avoit surprise aux bains » (p. 120-123). « Metamorphose du derriere d'Iris en Astre » (p. 124-135).

Précisions sur le paratexte : L'avertissement semble avoir été écrit par l'éditeur.

Édition répertoriée par Gay (1864 : 366) et Jones (1939 : 9).

### ***L'Eloge de la Chasse, Avec plusieurs Aventures surprenantes & agreables qui y sont arrivées. Présenté au Roy*** [2 éditions]

#### Édition n°1 (état<sup>210</sup> A)

Référence : A Paris, Chez Jean-Luc Nyon, Libraire, au premier Pavillon des Quatre Nations, à sainte Monique. M. DCC. XXIII. [1723]. Avec Approbation & Privilege du Roy.

Localisation : BnF - Arsenal [8-BL-18715].<sup>211</sup>

---

<sup>208</sup> Jones (1939 : 3 et 9) remarque qu'il n'a pas trouvé de seconde édition ; nous non plus, d'ailleurs.

<sup>209</sup> Un autre exemplaire repéré : au Royaume-Uni, à la BL [1094. c. 19].

<sup>210</sup> Rappelons qu'en librairie, un état est une version d'une même édition qui se distingue par des ajouts ou des suppressions généralement minimales.

<sup>211</sup> Douze autres exemplaires repérés correspondant à l'édition n°1 ou à l'édition n°1 bis. En Allemagne : Landschaftsbibliothek Aurich [O 1530 (1)] ; Sächsische Landesbibliothek - Staats-



Détails matériels : 16,4 x 9 cm, 352-[6] p. Pdt avec un fleuron gravé. Bandeaux, lettrines et culs-de-lampe. Erreur de pagination : la p. 352 est numérotée 532. L'exemplaire consulté comporte des notes manuscrites sur la page de garde :

Ce livre n'est proprement qu'un Recueil de petits Romans ou d'historiettes parmi les quelles il y en a de fort ridicules surtout les premières qui sont des hist.<sup>res</sup> de Lièvres enchantés de Sorciers etc. Tout cela forme une petite Brochure assés drôle pour le temps ou elle a parue. Il y a apparence quelle a été faite pour amuser le Roy dans son Enfance ; mais il y a des hist.<sup>res</sup> un peu trop gaillardes pour être présentées à un prince de 12 à 13 ans. Les d.<sup>eres</sup> hist.<sup>res</sup> de ce Recueil ne sont pas les meilleures et surtout la d.<sup>ere</sup> de M<sup>lle</sup> de Meronville et du Comte de Mericourt est triste et ennuyeuse. Le petit Conte du Lievre enchanté qui se trouve icy page 32. est tiré du livre des Merveilles de la Nature ouvrage singulier et plein d'hist.<sup>res</sup> extraord.<sup>res</sup> que j'ay dont on sait que l'auteur est le Père Binet, Jesuite sous le nom de René François.

Contient : Pdt (1 p.n.n.). « L'Eloge de la Chasse, avec Plusieurs aventures surprenantes & agréables qui y sont arrivées. Présenté au Roy », signé « Le Chevalier de Mailly » (p. 3-352). « Table des Titres contenus dans ce Volume » (2 p.n.n.). « Approbation », « Privilege du Roy » et registre (4 p.n.n.).

Précisions sur le paratexte : Il n'y a point d'épître dédicatoire ; c'est l'ensemble du texte qui est en fait dédié au monarque Louis XV et c'est pour cela que l'auteur signe à la fin : « Le Chevalier de Mailly, Filleul du feu Roy & de la Reine sa Mere, de glorieuse mémoire » (p. 352). Approbation donnée à Paris, pour *l'Eloge de la Chasse, &c.*, le 23 juin 1723, signée Andry. Privilège donné par Louis XV (signé De S. Hilaire), à Paris, le 4 août 1723, et accordé à Jean-Luc Nyon, libraire, pour imprimer, vendre, faire vendre et débiter *l'Eloge de la Chasse, & les aventures agréables qui y surviennent*<sup>212</sup>, dans tout le royaume, pendant trois années à compter du jour des présentes lettres. Registré sur le Registre V<sup>o</sup> de la Communauté de Libraires & Imprimeurs de Paris, p. 352, n<sup>o</sup> 647, à Paris, le 27 septembre 1723, signé Ballard, syndic.

---

und Universitätsbibliothek Dresden, Zentralbibliothek [Oecon.C.123] ; Universitätsbibliothek Bayreuth, Campus [20/15014632] ; Universitätsbibliothek Mannheim [MIG-M1245935]. En Australie : National Library of Australia, Special Col. Reading Room [RB De Vesci 1490]. Au Danemark : Danish National Bibliography, The Black Diamond [BHS8-2012-1]. Aux États-Unis : Harvard College Library, Widener Library [KC 13046] ; University of Michigan, Special Collections [PQ 1818. M4 E5] ; Yale University Library, Beinecke [Hfd29 693]. Aux Pays-Bas : Koninklijke Bibliotheek [KW 1118 G 25]. En Suisse : Zentralbibliothek Solothurn (2 exemplaires) : [ZBS QB 1676] et [ZBS Rar 947].

<sup>212</sup> Ce titre ne coïncide pas avec celui qui fut finalement imprimé sur le frontispice : *L'Eloge de la Chasse, Avec plusieurs Aventures surprenantes & agréables qui y sont arrivées*. De plus, l'ouvrage est parfois recensé sous un autre titre légèrement différent : *L'Eloge de la Chasse, Avec plusieurs aventures agréables qui y sont arrivées* (Quérard, 1833 : 444 ; J.V., 1860 : 888).

Édition n°1 (état B)

Référence : A Paris, Chez Jean-Luc Nyon, Libraire, au premier Pavillon des Quatre Nations, à sainte Monique. M. DCC. XXIII. [1723]. Avec Approbation & Privilège du Roy.

Localisation : BnF - Arsenal [8-BL-30752] et Tolbiac [S-12274] ; Bayerische Staatsbibliothek : Außenmagazin [P.o.gall. 695] → GgB.

Détails matériels : 15,5 x 8,8 cm [8-BL-30752] / 15,8 x 8,5 cm [S-12274]), 352-[6] p. Frontispice gravé anonyme (qui n'a pas été reproduit lors de la numérisation de l'exemplaire [P.o.gall. 695]). Pdt avec un fleuron gravé. Bandeaux et lettrines.

Contient : Pdt (1 p.n.n.). « L'Eloge de la Chasse, avec Plusieurs aventures surprenantes & agréables qui y sont arrivées. Présenté au Roy », signé Le Chevalier de Mailly (p. 3-352). « Table des Titres contenus dans ce Volume » (2 p.n.n.). « Approbation », « Privilège du Roy » et registre (4 p.n.n.).

Précisions sur le paratexte : Le frontispice représente une scène de chasse dans une forêt sur trois plans ; plusieurs groupes d'hommes à cheval chassent, aidés de chiens : au premier plan, un cerf, au deuxième plan, un lièvre et, au troisième plan, des oiseaux. Les autres éléments du paratexte sont les mêmes que ceux de la première édition.

Les états A et B de cette édition n°1 sont presque identiques ; les différences entre eux sont les suivantes. Les exemplaires [8-BL-30752] et [S-12274], appartenant à l'état B, contiennent un frontispice gravé et leurs dimensions sont un peu plus petites – donnant une marge légèrement inférieure aux pages imprimées sans modifier la taille et la police de caractère –. Le papier employé pour ces exemplaires de l'état B est également plus fin et leur reliure est plus riche et délicate ; les tranches étaient dorées à l'origine. Nyon imprima peut-être deux tirages : l'un plus modeste, correspondant à l'état A ; l'autre plus luxueux, visant un public plus fortuné, correspondant à l'état B. Justement, l'exemplaire [S-12274] porte le tampon de la Bibl. Royale.

Édition répertoriée par Quérard (1833 : 444), Barbier (1874 : 67), Jones (1939 : 36) et Geerhaert (2005 : 917)<sup>213</sup>.

### Édition n°2

Référence : A Amsterdam, Chez le Petit David<sup>214</sup>, M. DCC. XXIV. [1724].

Localisation : BnF - Arsenal : Réserve [8-NF- 32030]<sup>215</sup>.

Détails matériels : In-8°, 352-[6] p. Frontispice gravé anonyme. Pdt imprimée à deux encres avec marque typographique gravée (un serpent enroulé autour du tronc de l'arbre de la connaissance et, au pied de l'arbre, une tête de mort avec la légende *Cavete*). Reproduction de la pdt de l'édition de Paris, Nyon, 1723 à la suite de la nouvelle pdt. Tranche dorée.

Contient : Pdt (1 p.n.n.). « L'Eloge de la Chasse, avec Plusieurs aventures surprenantes & agréables qui y sont arrivées. Présenté au Roy », signé Le Chevalier de Mailly (p. 3-352). « Table des Titres contenus dans ce Volume » (2 p.n.n.). « Approbation », « Privilège du Roy » et registre (4 p.n.n.).

Précisions sur le paratexte : Cette édition hollandaise est sans doute une réimpression de celle que nous avons étudiée comme n°1 bis, car elles sont identiques – hors la pdt introduite par le libraire David –. D'ailleurs, les mêmes erreurs de pagination reviennent : outre la page 352 qui est numérotée 532 dans toutes les éditions de *L'Eloge de la chasse...*, la page 338 est numérotée 38 dans tous les exemplaires consultés sauf dans celui correspondant à l'édition n°1, soit [8-BL-18715].

---

<sup>213</sup> Les références suivantes renvoient assez certainement à cette même édition : Paris, 1723 (Weiss, 1820 : 246 ; J.V., 1860 : 888 ; Barbier, 1874 : 67 ; *Dict. des Lettres françaises*, 1954 : 648 et 1996 : 790), Paris, 1723, in-8°, 358 p. (Cioranescu, 1969 : II, 1324) ou Paris, 1723, in-12° (Larousse, 1873 : 948).

<sup>214</sup> Aucun répertoire ne cite le nom du libraire David, mais nous croyons que la référence suivante renvoie assez certainement à cette même édition : Amsterdam, 1724, in-12° (Chaudon et Delandine, 1810 : 514 ; Weiss : 1820 : 246 ; Quérard, 1833 : 444 ; J.V., 1860 : 888 ; Larousse, 1873 : 948 ; *Dict. des Lettres françaises*, 1954 : 648 et 1996 : 790), avec frontispice gravé (Barbier, 1874 : 67).

<sup>215</sup> Cet exemplaire est mal identifié dans le catalogue de la BnF car il est rattaché à l'édition de Paris 1723.

***Les Entretiens des Cafes de Paris, et les diferens qui y surviennent. Par Mr le C. de M\*\*\****<sup>216</sup> [1 édition]

Référence : A Trevoux, Chez Etienne Ganeau, Directeur de l'Imprimerie de son Altesse Serenissime Monseigneur Prince Souverain de Dombes. M. DCCII. [1702].

Localisation : BNE, Sala Cervantes [2/3490] ; BnF - Arsenal [8-BL-32641] ; BnF - Tolbiac (2 exemplaires) : [8-Z Le Senne-13816] et [Z-16715] → G ; Paris-INHA [12 RES 1339] ; BNC, Dipòsit de Reserva [Res 120-12º] → GgB.<sup>217</sup>

Détails matériels : 13,2 x 7,5 cm [8-BL-32641] / 14,3 x 8 cm [2/3490 et 8-Z Le Senne-13816] / 15 x 8 cm [12 RES 1339]), [8]-438-[6] p.218 Frontispice gravé anonyme. Pdt avec marque typographique aux armoiries du Prince de Dombes. Bandeaux, vignettes, lettrines et culs-de-lampe. Reproduction en début de chapitre – excepté pour les quatrième, huitième, dixième et quatorzième entretiens – d'une vignette. Il y a plusieurs erreurs de pagination : les p. 246, 250, 254, 258, 262, 326, 329, 337 ont été marquées 250, 254, 258, 262, 266, 328, 331, 339 (respectivement) ; les p. 337-338 ont été omises. Les tranches de l'exemplaire [8-BL-32641] sont dorées et la reliure est décorée de lignes dorées sur les bords. La reliure du vol. [2/3490], par contre, est assez dégradée.

Contient : Pdt (1 p.n.n.). Épître « A Monsieur de Thesut, Chevalier Seigneur de Courtjambe, Chamforgeu & autres lieux » signée \*\*\* (3 p.n.n.). « Le Libraire au Lecteur » (3 p.n.n.). « Les Entretiens des Cafés de Paris, et les differens qui y surviennent » (p. 1-438). « Table des Matieres principales & curieuses contenuës en ce livre » (6 p.n.n.).

---

<sup>216</sup> Weiss (1820 : 245) et Larousse (1873 : 948) recensent cet ouvrage sous le titre *Les Entretiens des cafés de Paris, et les accidents qui y surviennent*.

<sup>217</sup> Sept autres exemplaires repérés. Au Canada : McMaster University, Archives and Research Col. - Rare Books [B 18922]. Aux États-Unis : Harvard University Library, Botany Arnold (Cambridge) [GEN Ka M28.3] ; Princeton University Library, Firestone [DC729 .M34] ; University of Wisconsin - Madison Libraries, Special Col. - Vault [828119]. Aux Pays-Bas : UvA-HvA [OTM : OK 63-2616]. Au Royaume-Uni : BL [012357.de.7.]. En Suède : Kungliga biblioteket [137 F a].

<sup>218</sup> Le catalogue de la BNC indique que leur exemplaire a [10], 327, [1] pages ; en effet, il ne contient que quinze entretiens, au lieu de dix-neuf, et la table des matières manque aussi. De plus, nous avons observé que les p. 11 à 14 se trouvent entre les p. 4 et 5 ; il est donc certain que ce livre a été remboîté à un certain moment. Ce fut alors probablement que les quatre derniers entretiens disparurent : furent-ils tout simplement perdus, furent-ils délibérément ôtés – pour cause d'extrême dégradation des feuillets ou de vol – ? Quoi qu'il en soit, le catalogue de la BNC ne précise rien à ce sujet.

Précisions sur le paratexte : Le frontispice représente une scène de café où l'on voit trois tables disposées sur deux plans : au premier plan, deux femmes et trois hommes – dont celui qui est le plus à droite porte un habit de religieux – attablés boivent, mangent et conversent ; en arrière-plan, à gauche, deux hommes semblent parler d'affaires puisque l'on voit des papiers disposés sur la table et à droite, deux autres hommes jouent aux cartes ; au fond, un serveur vêtu à la turque apporte un plateau. Les murs sont décorés d'une glace, de tableaux, de boiseries ou de papier peint, de plantes ; un lampadaire est suspendu au plafond et il y a des bougies sur les tables. Quant aux vignettes placées en tête de chapitre, elles montrent, de gauche à droite, une table où quatre personnes, dont une femme et un religieux, boivent et mangent, puis une table avec deux joueurs de cartes et un serveur habillé à la turque.

Édition répertoriée par Quérard (1833 : 444), Lacroix (1857 : 152) ; Barbier (1874 : 130), Jones (1939 : 5) et Conlon (1972 : 11280)<sup>219</sup>.

### ***La Fille capitaine***

D'Argenson (1866 : 71-72) est le seul à attribuer ce titre au chevalier de Mailly. Ce texte, remanié par une autre plume, parut sous un autre titre :

### ***Histoire de la Dragone, contenant les Actions Militaires & les Aventures de Geneviève Prémoy sous le nom du Chevalier Baltazar. Dediée au Roi*** [4 éditions]

#### Édition n°1

Référence : A Paris, Chez Amable Auroy, à l'entrée du Quay des Augustins, du côté du Pont Saint Michel, au grand Saint Jérôme. M. DCCIII. [1703]. Avec Privilege du Roi.

---

<sup>219</sup> Même si le nom de l'éditeur n'est pas indiqué, nous croyons que la référence recueillie par Chaudon et Delandine (1810 : 514), Weiss (1820 : 245), J.V. (1860 : 888), Larousse (1873 : 948), Cioranescu (1969 : II, 1324) et le *Dict. des Lettres françaises* (1954 : 648 et 1996 : 790) se reporte à l'édition ici étudiée. Cioranescu indique que l'ouvrage comporte « viii-44 p. » ; cela est sans doute une faute de frappe car il manque un troisième quatre.

Localisation : BnF - Arsenal (3 exemplaires) [8-BL-21553], [8-BL-20958] et [8-BL-20959] ; BNN [S. Farn. 56. C 4] → GgB.<sup>220</sup>

Détails matériels : 15 x 8,8 cm [8-BL-21553] / 16 x 9 cm [8-BL-20958] / 16,1 x 9,2 cm [8-BL-20959]), [8]-614-[2] p. Frontispice gravé signé *Scotin Le Jeune Sculp.* Pdt avec une marque de libraire (deux A entrelacés). Bandeaux, lettrines et culs-de-lampe. L'exemplaire [8-BL-20958] présente les tranches dorées et des ornements dorés sur la reliure. L'exemplaire [8-BL-20959] est relié aux armes de France brisées d'un bâton péri en barre.

Contient : Pdt (1 p.n.n.). Épître « Au Roi » signée M. Maurice, femme d'Auroy Libraire (3 p.n.n.). « Preface » (4 p.n.n.). « Approbation » (1 p.n.n.). « Histoire de la Dragone, sous le nom du Chevalier Baltazar » (p. 1-614). « Privilege du Roi », registre et achevé d'imprimer (2 p.n.n.).

Précisions sur le paratexte : Le frontispice représente « Le Chevalier Baltazar Off.<sup>er</sup> de Cavalerie et de Dragons dans les Armées du Roy », à mi-corps, de trois-quarts à droite, regardant vers la gauche. La préface fut certainement rédigée par le libraire. Approbation signée Pavillon, pour *Histoire de la Dragone*, le 23 août 1702. Privilège donné par Louis XIV, à Fontainebeau [*sic*], le 1<sup>er</sup> octobre 1702, et accordé à Amable Auroy, libraire, pour faire imprimer, vendre, faire vendre et distribuer *Histoire de la Dragone, contenant les Actions Militaires, & les Aventures de Geneviève Premoy, sous le nom du Chevalier Baltazar*, dans tout le royaume, pendant quatre années à compter de la date des présentes lettres. Registré sur le Livre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs, à Paris, le 13 octobre 1702, signé Traboüillet, syndic. Achevé d'imprimer pour la première fois le 15 janvier 1703.

### Édition n°2

Référence : A Bruxelles, chez George de Backer, Imprimeur & Marchand Libraire, aux trois Mores, à la Berg straet 1703. Avec Privilege du Roy.

---

<sup>220</sup> Six autres exemplaires repérés. Aux États-Unis : Newberry Library [Case Y 1565 .H607] et University of California, Irvine - Langson Library [DC130.P7 H5]. En Espagne : BNE, Sala Cervantes [2/3853]. En France : BSG, Magasins Réserve [8 Y 3480 INV 6273 RES], Université de Bourgogne - BU Droit Lettres, Magasin [219430] et Université de Tours - BU des Tanneurs, Magasin Fonds Brunot [FB2281].

Localisation : Universiteits Bibliotheek Gent, Book Tower [BIB.ACC.034902] → GgB.<sup>221</sup>

Détails matériels : 15 cm, [8]-285-[1] p. Pdt avec la marque du libraire<sup>222</sup>. Bandeaux, vignettes, lettrines et culs-de-lampe.

Contient : Pdt (1 p.n.n.). Épître « Au Roi » signée M. M.\*\*\* (4 p.n.n.). « Preface » (4 p.n.n.). « Histoire de la Dragone, sous le nom du Chevalier Baltazar » (p. 1-285). « Approbation » (1 p.n.n.). « Extrait du Privilege du Roi » (1 p.n.n.).

Précisions sur le paratexte : L'épître, la préface et l'approbation sont les mêmes que celles de l'édition de Paris, Auroy, 1703. Privilège donné par Philippe, roi de Castille etc. (signé Loyens), à Bruxelles, le 9 octobre 1703, et accordé à George de Backer, imprimeur et libraire, pour imprimer *Histoire de la Dragone ; sous le nom du Chevalier Baltazar &c*, dans ce pays, pendant neuf années à compter de la date des présentes lettres.

### Édition n°3

Référence : A Bruxelles, chez George de Backer, Imprimeur & Marchand Libraire, aux trois Mores, à la Berg straet 1704. Avec Privilege du Roy.

Localisation : Bayerische StaatsBibliothek, Außenmagazin [Biogr. 923] → GgB.<sup>223</sup>

Détails matériels : 15 cm, [8]-285-[1] p. Pdt avec la même marque typographique décrite dans l'édition n°2. Bandeaux, vignettes, lettrines et culs-de-lampe. Frontispice gravé signé *Karrewyn Fecit*.

Contient : Pdt (1 p.n.n.). Épître « Au Roi » signée M. M.\*\*\* (4 p.n.n.). « Preface » (4 p.n.n.). « Histoire de la Dragone, sous le nom du Chevalier Baltazar » (p. 1-285). « Approbation » (1 p.n.n.). « Extrait du Privilege du Roi » (1 p.n.n.).

Précisions sur le paratexte : Le frontispice est la même gravure que celle de l'édition n°1, signée par Scotin Le Jeune. L'épître, la préface, l'approbation et l'extrait du privilège

---

<sup>221</sup> Cent-soixante-cinq autres exemplaires, repérés dans WCat, dont nous ne reportons pas les détails.

<sup>222</sup> D'après l'enseigne figurant à l'adresse de Georges de Backer, il s'agit de trois mores, mais on dirait plutôt trois indiens d'Amérique, assis sur des paquets qui pourraient contenir des produits d'importation.

<sup>223</sup> Trois autres exemplaires repérés dans WCat.

sont les mêmes que ceux de l'édition n°2. À l'exception du frontispice, l'on pourrait dire qu'il s'agit d'une réimpression de l'édition de Bruxelles, 1703.

#### Édition n°4

Référence : Paris, La Renaissance du Livre, « Collection de Littérature Ancienne Française & Etrangère », 1925 (1923, d'après la préface), avec une introduction par Georges Girard.

Localisation : BnF - Arsenal [16-Z-12503] et Tolbiac [8-LN27-16647 (B)].<sup>224</sup>

Détails matériels : 19 cm, xviii-202 p. Frontispice gravé.

Contient : Pdt (1 p.n.n.). « Introduction » (p. I-XIV). Épître « Au Roy » (p. xv-xvi). « Préface » (p. xvii-xviii). « Histoire de la Dragone » (p. 1-199). « Table des matières » (p. 201-202).

Précisions sur le paratexte : Le frontispice original a été reproduit à une échelle légèrement inférieure. L'introduction et la table des matières ont été ajoutées par Girard.

#### ***L'Heureux Naufrage, suite des Aventures et Lettres Galantes*** [1 édition<sup>225</sup>]

Référence : A Paris, au Palais, Chez Guillaume de Luyne, dans la Salle des Merciers, à la Justice. M. DC. XCIX. [1699]. Avec Privilege du Roy.

Localisation : BnF - Tolbiac [Y2-7873].<sup>226</sup>

Détails matériels : 16 x 9,7 cm, [12]-334 p. Pdt avec la marque typographique à l'Écu de France<sup>227</sup>. Bandeaux et lettrines.

---

<sup>224</sup> Quinze autres exemplaires repérés dans WCat.

<sup>225</sup> Ouvrage réimprimé dès 1700 à la suite des *Aventures et lettres galantes*, auquel il fait suite.

<sup>226</sup> Un autre exemplaire repéré. En Allemagne : Niedersächsische Staats- und Universitätsbibliothek Göttingen [SUB : HG-MAG. 8 FAB IV, 2004].

<sup>227</sup> La même utilisée par Cavalier pour la pdt des *Diverses Aventures de France et d'Espagne* (1707) : un blason avec un soleil qui repose sur deux palmes ; au fond, des branches entrelacées.



Contient : Pdt (1 p.n.n.). Épître « Au Beau Sexe » signée L.C.D.M. (5 p.n.n.). « Le Libraire au Lecteur » (4 p.n.n.). « Extrait du Privilege du Roy » et registre (1 p.n.n.). « Avis » (2 p.n.n.) « L'Heureux Naufrage » (p. 1-334).

Précisions sur le paratexte : L'épître et l'avis du libraire sont les mêmes qui apparaîtront dans l'édition complète de 1700 des *Avantures et Lettres galantes*. Également, le privilège et le registre sont ceux qui avaient été imprimés dans la première édition *Avantures & Lettres Galantes, avec la Promenade des Tuilleries*, en 1697. Cela ne semble pas très conforme à la loi car on imagine que le censeur qui avait révisé l'ouvrage en 1697 n'avait pas pu réviser la suite qui allait paraître en 1699. Certes, il se pourrait que Mailly eût tout rédigé et soumis à révision en 1697, et qu'il n'eut publié qu'une première partie de son texte, mais cela ne semble pas très logique. Il y a ensuite un avis selon lequel « On vend à Paris au Palais chez le même Libraire [Guillaume de Luyne], un Livre qui a pour titre, *Le Triomphe de la Bazoche, & les amours de Grapinian* ». C'est la même annonce que nous avons remarquée dans l'édition des *Avantures et Lettres Galantes* de Paris, Cavelier, 1700.

Édition répertoriée par Quérard (1833 : 444), J.V. (1860 : 888), Barbier (1874 : 625), Baldner (1967 : 138), Conlon (1971 : 9464), Cioranescu (1969 : II, 1324), Lever (1976 : 184-185) et Geerhaert (2005 : 917)<sup>228</sup>.

***Histoire de la Republique de Genes, depuis l'an 464 de la fondation de Rome, jusqu'à présent. Dédié au Roy*** [5 éditions]

Édition n°1

Référence : A Paris, Chez Denys Du Puis, ruë saint Jacques, à la Samaritaine. M. DC. XCVI. [1696]. Avec Privilege du Roy.

---

<sup>228</sup> Le nom de l'éditeur est souvent omis, mais étant donné qu'il n'y eut qu'une édition de cet ouvrage – du moins de manière indépendante – il semble logique de croire que toutes les références s'y reportent.

Localisation : BNE, Salón general [3/31076 V.1 à 3/31078 V.3] ; BnF - Arsenal [8-H-3896 (1) à (3)] ; BnF - Tolbiac [K-9294 à K-9296] (t. I et III hors d'usage) ; BML, Part-Dieu - Silo ancien [326666 T. 01 à T. 03] → Numérisés sur Numelyo.<sup>229</sup>

Détails matériels : 3 t. en 3 vol., 16 x 9,5 cm<sup>230</sup>, [8]-568 p. + p. 569 à 386 [i.e. 686] et 1 à 388 + 441-[1] p. Ces trois tomes sont divisés en dix-huit livres (t. I : livres 1 à 7, t. II : livres 8 à 12 et t. III : livres 13 à 18) ; il y a un sommaire en début de chaque livre. Dans le t. I, frontispice gravé sur la page de faux-titre, signé *A. Dieu invenit* et *I. Audran sculp.* et légendé « A Paris Chez Denys Du Puis ». Sur la pdt de chaque tome, marque du libraire signée *PLS*, représentant le Christ et la Samaritaine. Bandeaux, lettrines et culs-de-lampe.

Les exemplaires conservés à la BNE ont été reboîtés ; par contre, les exemplaires de la BnF Tolbiac ont une belle reliure aux armes dorées de Louis XIV – que l'on dirait celle d'origine – et l'on s'aperçoit que la tranche était également dorée. L'exemplaire [K-9294] présente une note manuscrite sur la pdt selon laquelle l'ouvrage aurait été composé « par le Chevalier de Mailly ». Dans l'exemplaire [3/31076 V.1], une note manuscrite au verso de la page de garde initiale indique que les p. 537 à 544 manquent. Par ailleurs, le t. I de la série conservée à la BNE n'a pas de frontispice ; il a pu disparaître lors du reboîtement des livres.

Contient : T. I : Pdt (1 p.n.n.). Épître « Au Roy » signée Le Chevalier de Mailly (4 p.n.n.). « Avertissement » (2 p.n.n.). « Sommaire du Premier Livre » (2 p.n.n.). « Histoire de la Republique de Genes, depuis l'an 464 de la fondation de Rome, jusqu'à présent » (p. 1-568). T. II : Pdt *Histoire de la Republique de Genes, Comprenant tout ce qui s'est passé depuis 1436 jusqu'en 1624. Tome second* (1 p.n.n.). Texte (p. 569-386 [i.e. 686] + p. 1-338). T. III : Pdt *Histoire de la Republique de Genes, Comprenant tout ce qui s'est*

---

<sup>229</sup> Six autres séries d'exemplaires repérées, dont une incomplète : en Allemagne, Thüringer Universitäts- und Landesbibliothek, Magazin [8 MS 28457 :1] (t. I seulement) ; en France, Caen - Bibl. Universitaire Droit-Lettres [239238 1 à 3], BML, Part-Dieu - Silo ancien [396795] ; en Italie, Biblioteca Apostolica Vaticana [Stamp.Barb.Q.VI (46-47-48)], BNCR [6. 11.H.29 à 6. 11.H.31] et au Royaume-Uni, BL [171.g.11-13]. Les trois t. conservés à la BL sont datés de 1696, 1697 et 1696 respectivement ; il est possible que l'on ait involontairement mélangé des exemplaires de la première et de la deuxième édition.

<sup>230</sup> Ce sont les dimensions des exemplaires conservés à la BNE et à la BnF Tolbiac ; il ne nous a pas été possible de mesurer ceux de l' Arsenal car ils avaient été envoyés au département de numérisation.

*passé depuis 1624 jusqu'en 1695. Tome troisième* (1 p.n.n.). Texte (p. 1-441). « Extrait du Privilege du Roy », registre et achevé d'imprimer (1 p.n.n.).

Précisions sur le paratexte : Le frontispice, qui est une allégorie de la République de Gênes, fut imaginé par Antoine Dieu et réalisé par Jean Audran. L'auteur de la marque du libraire, qui signa PLS, est Pierre Le Sueur. L'avertissement est de l'auteur car il s'exprime à la première personne sur des aspects de composition de l'ouvrage. Privilège donné par Louis XIV (signé Bellavoine), à Versailles, le 22 janvier 1696, et accordé à Denys Du Puis, libraire, pour imprimer, vendre et débiter *L'Histoire de la Republique de Genes*, composée par le Sieur Chevalier de Mailly, divisée en trois vol., pendant dix années à compter du jour où elle sera achevée d'imprimer pour la première fois – soit le 11 août 1696 –. Registré sur le Livre des Libraires & Imprimeurs de Paris, le 7 mai 1696, signé Aubouyn, syndic.

Édition répertoriée par Geerhaert (2005 : 917)<sup>231</sup>.

#### Édition n°2

Référence : A Paris, Chez Denys Du Puis, ruë saint Jacques ; à la Samaritaine. M. DC. XCVI. [1696]. / M. DC. XCVII. [1697]<sup>232</sup>. Avec Privilege du Roy.

Localisation : Harvard University, Widener Library [KC 9009]→ GgB.<sup>233</sup>

Détails matériels : 3 t. en 3 vol., 17 cm, [8]-386 [i.e. 686] p. + 388 p. + 441-[1] p. Ces trois tomes sont divisés en dix-huit livres (t. I : livres 1 à 8, t. II : livres 9 à 12 et t. III : livres 13 à 18) ; il y a un sommaire en début de chaque livre. Frontispice gravé dans le t. I, sur la page de faux-titre, signé *A. Dieu invenit* et *I. Audran sculp.*, légendé « A Paris

---

<sup>231</sup> La référence Paris, 1696, 3 vol., in-12° (Weiss, 1820 : 245 ; *Dict. des Lettres françaises*, 1954 : 648 et 1996 : 790 ; Cioranescu, 1969 : II, 1324) semble correspondre à cette même édition.

<sup>232</sup> Le t. I est daté de 1696, les t. II et III de 1697.

<sup>233</sup> Six autres séries d'exemplaires repérées, dont une incomplète. En Allemagne : Universitätsbibliothek Der Eberhard Karls Universität Tübingen, Bestellbestand - Rara-Raum [Fo IV 91-3 (t. III seulement)]. Au Danemark : Danish Union Catalogue and Danish National Bibliography, KB Reading Room [149, 355 01967-1969]. Aux États-Unis : NYPL - Offsite [B-10 311 v. 1 à v. 3]. En Italie : Università degli studi di Genova, Umanistica Balbisei Prestabile [ARP 4962 à 4964]. En Suisse : Bibliothèque cantonale et universitaire - Université de Fribourg, FR CENT Réserve des imprimés [SOC LECT D 1484/1 à 3]. Le t. II de la série conservée à Genève date de 1696 ; il nous semble qu'il a pu y avoir une confusion comme pour les exemplaires de la BL décrits dans la note 229 (p. 161).

Chez Denys Du Puis ». Sur la pdt de chaque tome, marque du libraire gravée signée *PLS*, représentant le Christ et la Samaritaine. Bandeaux, lettrines et culs-de-lampe.

Contient : T. I : Pdt (1 p.n.n.). Épître « Au Roy » signée Le Chevalier de Mailly (4 p.n.n.). « Avertissement » (2 p.n.n.). « Sommaire du Premier Livre » (2 p.n.n.). « Histoire de la Republique de Genes, depuis l'an 464 de la fondation de Rome, jusqu'à présent » (p. 1-386 [i.e. 686]). T. II : Pdt *Histoire de la Republique de Genes, Comprenant tout ce qui s'est passé depuis 1436 jusqu'en 1624. Tome second* (1 p.n.n.). Texte (p. 1-338). T. III : Pdt *Histoire de la Republique de Genes, Comprenant tout ce qui s'est passé depuis 1624 jusqu'en 1695. Tome troisième* (1 p.n.n.). Texte (p. 1-441). « Extrait du Privilege du Roy », registre et achevé d'imprimer (1 p.n.n.).

Précisions sur le paratexte : Le paratexte (frontispice, épître, avertissement, extrait du privilège, etc.) et le texte sont identiques à ceux de l'édition n°1 sauf que, à cette occasion, le huitième livre a été intégré au t. I. L'on dirait que par cette réédition immédiatement postérieure à celle que nous avons étudiée en n°1, Guignard voulut corriger les problèmes de pagination au début du t. II.

### Édition n°3

Référence : Suivant la Copie de Paris. En Hollande. Aux depends de la Compagnie. M. D. C. LXXXXVII.<sup>234</sup> [1697].

Localisation : BnF - Tolbiac [K-9306, K-9307 et K-9308] ; BML, Part-Dieu - Silo ancien [326667] → Numelyo.<sup>235</sup>

---

<sup>234</sup> Selon le catalogue de la LC, la pdt du t. I de la série [DG636.3. M2 Pre-1801 Coll] affiche MDCVXII pour année de publication, tandis que les deux autres tomes sont correctement datés. Comment expliquer cette particularité ? Est-ce qu'il y eut plusieurs tirages de cette édition d'Amsterdam, 1697 ? Un de ces exemplaires dont la date sur le t. I est erronée est en vente sur le site Biblio (2017).

<sup>235</sup> Trente-neuf autres séries d'exemplaires repérées, dont cinq incomplètes. En Allemagne : Bayerische Staatsbibliothek - BSB, Außenmagazin [Ital. 220-1 à 3] ; Gottfried Wilhelm Leibniz Bibliothek - Niedersächsische Landesbibliothek, Magazin [Gi-A 476 :1 à 3] ; Herzog August Bibliothek Wolfenbüttel [M : Gh 356 :1 à 3] ; Herzogin Anna Amalia Bibliothek - Klassik Stiftung Weimar, Historisches Bibliotheksgebäude [18, 7 : 28 à 30] ; Landschaftsbibliothek Aurich [O 2566 (1) à (3)] ; Niedersächsische Staats- und Universitätsbibliothek Göttingen, SUB : HG-MAG [8 H ITAL II, 148/75 :1 à 3] ; Sächsische Landesbibliothek - Staats- und Universitätsbibliothek Dresden, Zentralbibliothek - Magazin [38.8.5694-1 et 2] (le t. III manque) ; Staatliche Bibliothek Regensburg - Bischöfliche Zentralbibliothek / BZB [9995/SWS H.p. 2690 à 2692] ; Staatsbibliothek

Détails matériels : 3 t. en 3 vol., 15,5 x 9 cm, [8]-391 + [2]-342 + [2]-304 p. Ces trois tomes sont divisés en dix-huit livres (t. I : livres 1 à 7, t. II : livres 8 à 12 et t. III : livres 13 à 18) ; il y a un sommaire en début de chaque livre. Frontispice gravé anonyme en regard de la pdt sur les trois tomes ; il porte le titre de l'ouvrage qu'il illustre. Pdt imprimée à deux encres avec une marque typographique gravée (des lettres entrelacées assez probablement). Bandeaux, lettrines et culs-de-lampe.

Contient : T. I : Pdt (1 p.n.n.). Épître « Au Roy » signée Le Chevalier de Mailly (4 p.n.n.). « Avertissement » (2 p.n.n.). « Sommaire du Premier Livre » (2 p.n.n.). « Histoire de Genes [...]. Première partie » (p. 1-391). T. II : Pdt *Histoire de la République de Genes, Comprenant tout ce qui s'est passé depuis 1436 jusqu'en 1624. Tome II* (1 p.n.n.). « Sommaire du huitième livre » (2 p.n.n.). « Histoire de Genes [...]. Seconde partie » (p. 1-342). T. III : Pdt *Histoire de la République de Genes, Comprenant tout ce qui s'est passé depuis 1624 jusqu'en 1695. Tome III* (1 p.n.n.). « Sommaire du troisième livre » (2 p.n.n.). « Histoire de Genes [...]. Troisième partie » (p. 1-304).

Précisions sur le paratexte : Le paratexte (frontispice, épître, avertissement, etc.) est identique à celui des éditions précédentes.

---

Bamberg (2 séries) : Staatsbibliothek, Magazin Residenz [22/.45 H 25 à 27] et Metropolitankapitel [0122/H.prof. 70-1/3] ; Staatsbibliothek zu Berlin - Preußischer Kulturbesitz, Haus Potsdamer Straße [Ro 2892] (le t. III manque) ; Universitäts- und Landesbibliothek Sachsen-Anhalt - Zentrale, Aussenmagazin (t. I et II en double exemplaire) [AB 61328] et [AB B 5488 (1)] ; [AB 107357] et [AB 109029] ; [AB 62955] ; Universitätsbibliothek Erfurt / Forschungsbibliothek Gotha (2 séries) : Magazin [Hist 8<sup>o</sup> 04586 / 02 (01) à (03)] et Perthesforum [Iif VI 8<sup>o</sup> 02458 (01) à (03)] ; Universitätsbibliothek Freiburg, Geschlossenes Magazin [G 5603-1 et G 5603-2/3] ; Universitätsbibliothek München - Zentralbibliothek, Aussenmagazin Planegg [0001/8 Hist. 423(1) à (3)] ; Württembergische Landesbibliothek - Hauptbibliothek, Magazin [Div.G. oct. 2253-1 à 3]. En Belgique : Museum Plantin-Moretus [Livres précieux : K 87]. Au Canada : University of Alberta [DG 636.3 M35 H5 1697 v.1 à 3]. Aux États-Unis : LC [DG636.3. M2 Pre-1801 Coll] ; Pitts Theology Library, Special Collections [1697 MAIL V.1 à V.3] ; Stanford University Libraries, Rare Books Collection [DG636.3. M2 1697] ; University of Chicago Library - Special Collections, Rare Books [DG636.3.M24 c.1] ; University of Michigan, Buhr Shelving Facility [DG 636.3 .M22] (le t. III manque) ; University of Minnesota, Minneapolis - TC Andersen Library, Rare Books [Small 945.2G28 M283]. En France : BSG, Réserve [8 K 143 INV 995] ; Bibl. Institut de France [8 V 355 - 357]. En Italie : Kunsthistorisches Institut in Florenz [N 3948 n]. Aux Pays-Bas : International Institute of Social History [KNAW AB F 883] ; Utrecht University Library [MAG : S OCT 4371 dl 1 à 3]. Au Royaume-Uni : Cambridge University Library, Rare book room [S.12.12-] ; Oxford University - Christ Church Library, Special collections [OT.5.13 à 15]. En Suède : Kungliga biblioteket [125 B 13 d] ; Skoklosters slotts bibliotek, Biblioteket [non coté]. En Suisse : Aargauer Kantonsbibliothek, Magazin [AKB My 172] ; Bibl. cantonale et universitaire - Université de Fribourg, FR CENT Réserve des imprimés [RES 9501] (t. II seulement) ; Bibl. publique et universitaire - Neuchâtel, Fonds Rott [BPUN 8R III 1066] ; Zentralbibliothek Solothurn, Magazin [ZBS F 2104/1 à 3].

Édition n°4

Référence : *Histoire de la République de Genes, Depuis son établissement, jusqu'à présent. Avec le Catalogue des Ecrivains & Historiens de Genes, & de la Ligurie, ajouté dans cette nouvelle Edition, ainsi que la Liste Chronologique des Doges.* A Paris, Chez Montalant, Quay des Augustins, à la Ville de Montpellier. M.D.CC.XLII. [1742]. Avec Approbation et Privilege du Roy.

Localisation : BNE, Salón general (2 séries d'exemplaires) : [3/14682 V.1 à 3/14684 V.3] et [3/29182 V.1 à 3/29184 V.3] ; BnF - Arsenal (2 séries dont 1 incomplète) : [8-H-3898 (1) à (3)] et [8-H-3899] (t. I seulement) ; BnF - Tolbiac [K-9303 à K-9305] ; BML, Part-Dieu - Silo ancien [326660] → Numelyo et GgB (t. I) ; Bayerische Staatsbibliothek, Außenmagazin [Ital. 221-1 à 3] → numérisé et GgB (t. III).<sup>236</sup>

Détails matériels : 3 t. en 3 vol., 15,8 x 9,6 cm [BNE] / 16,6 x 9,5 cm [8-H-3898 (1) à (3)] / 16,7-8 x 9,1-5 cm [K-9303 à K-9305], 577 p. + 526 p. + [2]-517-[2] p. Les trois tomes sont divisés en dix-huit livres, avec chacun un titre (t. I : livres 1 à 7 ; t. II : 8 à 12 et t. III : 13 à 18) ; chaque livre – excepté le premier et le huitième – est précédé d'un sommaire. Pdt avec un fleuron différent pour chaque tome. Bandeaux, lettrines et culs-

---

<sup>236</sup> Vingt-sept autres séries d'exemplaires repérées, dont deux incomplètes. En Allemagne : Bayerische Staatsbibliothek, Außenmagazin [Ital. 623 q-1 à 3] ; Sächsische Landesbibliothek - Staats- und Universitätsbibliothek Dresden, Zentralbibliothek - Magazin [23.8.5397-1 à 3] ; Staatliche Bibliothek Regensburg, Magazin [999/Hist.pol.3422(1 à 3)] ; Staatsbibliothek zu Berlin - Preußischer Kulturbesitz, Haus Potsdamer Straße [50 MA 200093-1 à 3] ; Universitätsbibliothek Heidelberg - Hauptbibliothek Altstadt, Reservata-magazine [B 8650 RES : :1 à 3] ; Universitätsbibliothek Würzburg - Zentralbibliothek, Wegweiser / Standort [H.p.o. 486-1 à 3] ; Württembergische Landesbibliothek - Hauptbibliothek, Magazin (2 séries) : [HB 6139-1 à 3] et [Div. G. oct. 2254-1 à 3]. En Belgique : Universiteitsbibliotheek Gent [BIB.137F027] (t. II seulement). Au Canada : Thomas Fisher Rare Book Library [B-12 00586 VOL. 1-3]. Au Danemark : Det Kgl. Bibliotek - København [149, 355 01972-1974]. Aux États-Unis : Cleveland Public Library, History Department [945.15 M283H v.1 à v.3] ; Johns Hopkins University - Eisenhower, Special collections [DG636.3.M22 1742C c.1] ; UCLA Library [2264520] ; Yale University Library - LSF-Beinecke [Bm22 118]. En France : BSG, Réserve [8 K 143 (3) INV 996. vol.1 ; 8 K 143 (4) INV 997. vol 2 ; 8 K 143 (5) INV 998. vol 3] ; Bibl. Nationale Universitaire de Strasbourg (2 séries) : [D.129.640,1 à 3] et [D.182.538,1 à 3] ; Institut Catholique de Paris [151 307] (t. I seulement). En Israël : National Library of Israel [SC (43 C 149)]. En Italie : Università degli studi di Genova [non coté]. Aux Pays-Bas : Koninklijke Bibliotheek [KW 3082 D 9-11] ; Universiteitsbibliotheek Leiden, Closed Stack 5 [373 G 7-9]. Au Royaume-Uni : Cambridge University Library, Rare Book [Acton.d.33.103-]. En Suède : Kungliga biblioteket [125 B 13 d T. 1-3]. En Suisse : Bibl. cantonale et universitaire - Université de Fribourg, FR CENT Réserve des imprimés [FL IV 76/1 à 3]. Au Vatican : Bibl. Apostolica Vaticana [Stamp.Chig.V.2693].

de-lampe. La série [K-9303 à K-9305] est reliée aux armes dorées de Louis XIV et l'on peut encore observer que les tranches étaient dorées aussi. Les vol. de la série [Ital. 221 1 à 3] présentent deux étiquettes : l'une, sur la deuxième de couverture, de la « Bibliotheka Woogiana » avec la devise latine « Nominor a libra : libratus ne levis vnquam Inueniar, præsta pondere Christe tuo » et l'autre, sur la troisième de couverture, avec un blason et la mention « Ex Electorali Bibliotheca Serenis <sup>rum</sup> Vtriusq ; Bauariæ Ducum ».

Contient : T. I : Pdt *Histoire de la République de Genes [...] Tome I* (1 p.n.n.). « Histoire de Genes [...] Première partie » (p. 1-577). T. II : Pdt *Histoire de la République de Genes [...] Tome II* (1 p.n.n.). « Histoire de Genes [...] Seconde partie » (p. 1-526). T. III : Pdt *Histoire de la République de Genes [...] Tome III* (1 p.n.n.). « Sommaire du Treizième livre » (2 p.n.n.). « Histoire de Genes [...] Troisième partie » (p. 1-460). « Catalogue Des Ecrivains & Historiens de Genes & de la Ligurie » (p. 461-466). « Liste Chronologique Des Duc ou Doges de Genes » (p. 467-472). « Chronologie des Evêques & Archevêques de Genes » (p. 473-480). « Chronologie des Papes & Cardinaux qui sont sortis de la Ville & de l'Etat de Genes » (p. 480-491). « Evêques & Archevêques Liguriens » (p. 492-509). « Liste d'autres Evêques Génois tirée de différens Auteurs, avec la suite des Modernes » (p. 509-517).

Détails sur le paratexte : La série [K-9303 à K-9305] recueille, à la fin du t. III, le « Privilege du Roy », donné par Louis XV (signé Sainson), à Paris, le 23 novembre 1742, et accordé au sieur Montalant, pour imprimer, vendre et débiter *Histoire de la République de Genes*, dans tout le royaume, pendant trois années à compter de la date des présentes lettres. Il est indiqué aussi que le livre fut enregistré sur le Registre douze de la Chambre Royale des Libraires & Imprimeurs n°88, fol. 75, à Paris, le 5 décembre 1742, signé Saugrain, syndic. Aucune autre série consultée ne présente ce paratexte, bien que son existence soit annoncée sur la pdt.

Édition répertoriée par Quérard (1833 : 444)<sup>237</sup>.

---

<sup>237</sup> La référence suivante semble correspondre à l'édition que nous venons d'étudier : Paris, 1742, 3 vol., in-12° (Chaudon et Delandine, 1810 : 514 ; Weiss, 1820 : 245 ; J.V., 1860 : 888 ; Larousse, 1873 : 948 ; Barbier, 1874 : 708).

### Édition n°5

Référence : *Histoire de la République de Genes, Depuis son établissement, jusqu'à présent. Avec le Catalogue des Ecrivains & Historiens de Genes, & de la Ligurie, ajouté dans cette nouvelle Edition, ainsi que la Liste Chronologique des Doges.* A Amsterdam. M. D. CC. XLII. [1742].

Localisation : BnF - Arsenal [8-H-3897 (1) à (3)] ; Bibl. Mazarine [8° 50121-1 à 3].<sup>238</sup>

Détails matériels : 16 x 9,5 cm, 3 t.<sup>239</sup>, 577 p. + 526 p. + [2]-517 p. Dans le t. III de la série conservée à la Bibl. Mazarine, le treizième livre n'a pas de sommaire.

Il s'agit d'une édition pirate de celle de Paris, Montalant, 1742 où, à l'exception du privilège, tout a été reproduit à l'identique, même les ornements typographiques.

Autres éditions répertoriées non localisées :

- Hollande, 1687, 3 t. en 3 vol., in-12° (Quérard, 1833 : 444 ; Barbier, 1874 : 708).
- Paris, 1687, 3 t. en 3 vol., in-12° (J.V., 1860 : 888).
- 1696, 3 t. en 3 vol., in-12° (Chaudon et Delandine, 1810 : 514).
- Paris, 1698, 3 t. en 3 vol., in-12° (Larousse, 1873 : 948).
- Paris, 1797, 2 vol., in-8° (J.V., 1860 : 888).
- Hollande, 1797, 2 vol., in-8° (Quérard, 1833 : 444 ; Barbier, 1874 : 708).

***Histoire du Prince Erastus, fils de l'Empereur Diocletien***<sup>240</sup> [1 édition partagée entre quatre libraires]

Édition de J. le Febvre :

---

<sup>238</sup> Un autre exemplaire repéré. En Suède : Stifts- och landsbiblioteket i Skara [FO 1700 Ej hemlån].

<sup>239</sup> Le catalogue de la Bibl. Mazarine affirme que cette édition est en neuf vol. mais nous avons vérifié sur place que cela n'est pas ainsi.

<sup>240</sup> Voilà le titre qui figure sur le privilège ; or les répertoires des différents bibliographes que nous avons consultés proposent plusieurs variantes : *Histoire du prince Erastus, fils de Dioclétien* (Chaudon et Delandine, 1810 : 514 ; Weiss, 1820 : 245-246 ; J.V., 1860 : 888 ; Larousse, 1873 : 948) ou *Histoire du prince Erastus, fils de Dioclétien, empereur* (Quérard, 1833 : 444) ; le titre est parfois accompagné du sous-titre *traduction nouvelle de l'espagnol* (Weiss, 1820 : 245-246 ; Quérard, 1833 : 444 ; Larousse, 1873 : 948) ou *traduction nouvelle de l'italien* (Barbier, 1874 : 788).



Référence : A Paris, Chez Jacques le Febvre, dans la Grande Salle du Palais vis-a-vis la Cour des Aydes ; & dans son logis rüe S. Severin vis-a-vis de l'Eglise, a la Pomme d'or.M. DCCIX. [1709]. Avec Approbation & Privilege du Roy.

Localisation : BnF - Tolbiac [Y2-6137].<sup>241</sup>

Édition de P. Mergé :

Référence : A Paris, Chez Pierre Mergé, ruë Saint Jacques, proche la Fontaine S. Severin au Coq. M. DCCIX. [1709]. Avec Approbation & Privilège du Roy.

Localisation : BL [1075.f.2.] → GgB ; BNCR [6. 12.I.12] → GgB.<sup>242</sup>

Édition de P. Ribou :

Référence : A Paris, Chez Pierre Ribou, sur le Quay des Augustins, à descente du Pont-neuf, à l'Image S. Louïs. M. DCCIX. [1709]. Avec Approbation & Privilège du Roy.

Localisation : BnF - Tolbiac [Y2-6138].<sup>243</sup>

Édition de P. Witte :

Référence : A Paris, Chez Pierre Witte, rüe Saint Jacques à l'Ange Gardien. M. DCCIX. [1709]. Avec Approbation & Privilège du Roy.

---

<sup>241</sup> Deux autres exemplaires repérés. Aux États-Unis : University of Delaware Library, Special Collections Non-Circulating S18 [PQ2001.M15 H55] et au Royaume-Uni : University of Cambridge, Rare Books Room [Q.11.25]. Puis, il y a quatre autres exemplaires dont nous ignorons le nom de l'imprimeur car les catalogues ne le recueillent pas : en Allemagne, Sächsische Landesbibliothek - Staats- und Universitätsbibliothek Dresden, Central Library [XMAR382615] ; Staatsbibliothek zu Berlin - Preußischer Kulturbesitz, Haus Potsdamer Straße, Kriegsverlust [Xr 752] ; Württembergische Landesbibliothek Stuttgart, Magazin [Fr.D.oct.2931] ; au Royaume-Uni, University of Oxford, Bodleian Library, Weston Stack [Douce M 494 (1)].

<sup>242</sup> Deux autres exemplaires repérés. En Allemagne : Universitätsbibliothek Erlangen-Nürnberg, Hauptbibliothek [H00/R.L 162 m]. En France : Institut Catholique de Paris, Bibl. de Fels [149 044] – il y a une erreur dans le nom du libraire qui est écrit Mengé –.

<sup>243</sup> Un autre exemplaire repéré. En France : Sorbonne Université - Lettres, Bibl. Ascoli [PH 47].

Localisation : BnF - Arsenal (2 exemplaires) : [8-BL-17160] et [8-BL-17161] ; Tolbiac [Y2-6139] ; Österreichische Nationalbibliothek, Bildarchiv und Grafiksammlung [254281-A] → GgB.<sup>244</sup>

Détails matériels : 16 x 9,1 cm [8-BL-17160] / 16,5 x 9,2 cm [8-BL-17161] / 16,7 x 9 cm [Y2-6137] ; [18]-480 p. Marque typographique commune aux quatre libraires mais non spécifique (sorte de fleuron baroque qui rappelle un ostensor). Bandeaux, lettrines et culs-de-lampe. L'exemplaire de l'Österreichische Nationalbibliothek présente une note au verso de la pdt où un lecteur, ou plus probablement un conservateur, a écrit le nom de l'auteur : « Mailly...Chevalier de ». Sur ce même livre, les p. 5 et 6 non numérotées de la table des chapitres se trouvent entre l'approbation et le privilège.

Contient : Pdt (1 p.n.n.). Epître « A Monsieur l'Abbé Touzelin » signée Le C\*\*\* (4 p.n.n.). « Avertissement » (2 p.n.n.). « Table des Chapitres, & des principaux sujets contenus en ce Volume » (7 p.n.n.). « Approbation » (1 p.n.n.). « Privilege du Roy », registre et cession du privilège (4 p.n.n.). « Histoire du Prince Erastus fils de l'Empereur Diocletien » (p. 1-480).

Précisions sur le paratexte : L'avertissement est du traducteur, c'est-à-dire, de Mailly. Approbation signée Danchet, pour *Histoire du Prince Erastus &c*, à Paris, le 25 mars 1709. Privilège donné par Louis XIV (signé Le Comte), à Versailles, le 28 juillet 1709, et accordé au Sieur \*\*\*, pour faire imprimer, vendre et débiter *Histoire du Prince Erastus, fils de l'Empereur Diocletien*, dans tout le royaume, pendant trois années à compter de la date des présentes lettres. Registré sur le Registre n°2 de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, p. 488, n°731, le 16 septembre 1709. Mention de cession du privilège : « Le S<sup>r</sup> \*\*\* a cédé son droit de Privilege à Messieurs le Febvre, Ribou, Witte, & Mergé, Imprimeurs Libraires à Paris ».

Édition répertoriée par Chaudon et Delandine (1810 : 514), Weiss (1820 : 246), Quérard (1833 : 444), J.V. (1860 : 888), Larousse (1873 : 948), Barbier (1874 : 788) et Cioranescu (1969 : II, 1324)<sup>245</sup>.

---

<sup>244</sup> Deux autres exemplaires repérés. Aux États-Unis : Northwestern University - Main Library, Special Collections [Adams 843.4 M222h] et UCLA Library [PQ1818.M4 H6].

<sup>245</sup> Ces bibliographes n'indiquent pas de nom d'éditeur mais vu qu'il n'y eut qu'une édition de cet ouvrage, la référence ne peut se reporter qu'à celle de Paris, 1709, in-12°. Weiss indique le lieu

***L'Horoscope accomplie. Nouvelle Espagnole*** [2 éditions]

Édition n°1

Référence : A Paris, Chez Jacques Le Febvre, Imprimeur-Libraire, rue S. Severin, au Soleil d'or, & à la Pomme d'or. M. D. C. C. XIII. [1713]. Avec Privilege du Roy.

Localisation : BnF - Arsenal [8-BL-22173] et Tolbiac [Y2-7709].<sup>246</sup>

Détails matériels : 14,1 x 7,7 cm [8-BL-22173] / 14 x 8 cm [Y2-7709] ; [6]-291 p. Pdt avec un fleuron gravé. Bandeaux, lettrines et culs-de-lampe.

Contient : Pdt (1 p.n.n.). Épître « A Monsieur De Seuil Ancien Colonel du Regiment de Perigord » signée Le \*\*\* (4 p.n.n.). « Approbation », « Privilege du Roy », cession de celui-ci et registre (3 p.n.n.). « L'Horoscope accomplie. Nouvelle Espagnole » (p. 1-291). Adresse bibliographique et annonce (p. 291).

Précisions sur le paratexte : Approbation signée Danchet, pour *L'Horoscope Accomplie*, à Paris, le 1<sup>er</sup> juillet 1709. Privilège donné par Louis XIV (signé Fouquet), à Versailles le 29 janvier 1712, et accordé au Sieur de \*\*\*, pour faire imprimer, vendre et débiter *L'Horoscope Accomplie, Nouvelle Espagnole*, dans tout le Royaume, pendant quatre années à compter de la date des présentes lettres. Cession du Privilège à « Mr. Le Febvre, Libraire & Imprimeur », à Paris, le 1<sup>er</sup> février 1713, signé Le \*\*\*. « Registré sur le Registre n°3 de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, p. 566, n°616 » le 6 février 1713. Mention d'adresse bibliographique et annonce : « De l'Imprimerie de Jacques Le Febvre, rue Saint Severin, à la Pomme d'Or ; Où l'on trouve aussi une nouvelle Piece de Teatre intitulée, *L'Épreuve Reciproque* » (p. 291).

---

d'édition par un *ibid.* Or, le référent est ambigu car l'ouvrage cité immédiatement avant a deux lieux d'édition : Paris et Amsterdam. Nous croyons que le bibliographe voulait faire allusion à la capitale française puisque nous n'avons trouvé nulle trace de cette supposée édition. Pourtant, le *Dict. des Lettres françaises* (1954 : 648 et 1996 : 790) signale une édition de *l'Histoire du prince Erastus* de 1709 à Amsterdam.

<sup>246</sup> Deux autres exemplaires repérés. En Allemagne : Universitätsbibliothek München - Zentralbibliothek, Aussenmagazin Planegg [0001/8 P.gall. 360]. Au Royaume-Uni : BL [RB.23.a.35578].

Édition répertoriée par Jones (1939 : 22)<sup>247</sup>.

### Édition n°2

Référence : *L'Horoscope accomplie, ou Dom Ramire, nouvelle espagnole. Remplie de divers événements tres-singuliers*. A Paris, Chez Jean Tiquet, Quay des Augustins, près la ruë Gille-Cœur, à la Minerve. M. DCC. XIV. [1714]. Avec Privilege du Roy.

Localisation : BNE, Sala Cervantes [2/5166] ; BnF - Arsenal [8-BL-22174].

Détails matériels : 14,8 x 8,2 cm [2/5166] / 13,7 x 7,8 cm [8-BL-22174], [6]-291 p. Pdt avec un fleuron gravé. Bandeaux, lettrines et culs-de-lampe.

Il s'agit d'une réimpression de l'édition de Paris, Le Febvre, 1713. Le contenu est identique ; seule la pdt a changé.

***Les Illustres Fées. Contes Galans. Dédié aux Dames*** [11 éditions complètes et 15 éditions partielles]

### Édition n°1

Référence : A Paris, au Palais, Chez Medard-Michel Brunet, à l'entrée de la Grand'Salle, à l'Esperance. M. DC. XCVIII. [1698]. Avec Privilege du Roy.

Localisation : BnF - Richelieu, Département des Manuscrits [Rothschild 1735 : V, 2, 46] ; BnF - Arsenal [8-BL-19106] ; BnF - Tolbiac [Y2-8798] → G et Microfiches [Y2-8798] et [P88/596].

Détails matériels : 15,9 x 9,4 cm, [6]-338-[2] p. Pdt avec un fleuron gravé. Bandeaux, lettrines, culs-de-lampe et vignettes illustratives en tête de chaque conte (excepté les trois derniers, avec un bandeau). La reliure de l'exemplaire Rothschild 1735 : V, 2, 46

---

<sup>247</sup> Les références suivantes renvoient certainement à cette édition : Paris, 1713, in-12<sup>o</sup> (Weiss, 1820 : 246 ; Quérard, 1833 : 444 ; J.V., 1860 : 888 ; Larousse, 1873 : 948 ; *Dict. des Lettres françaises*, 1954 : 648 et 1996 : 790) et Paris, 1713, in-12<sup>o</sup>, 291 p. (Cioranescu, 1969 : II, 1324).

est particulièrement magnifique, en marocain couleur bleu nuit avec des décorations dorées sur les bords et les tranches dorées.

Contient : Pdt (1 p.n.n.). Épître « Aux Dames » signée Brunet (3 p.n.n.). « Table des Contes contenus en ce Volume » (2 p.n.n.). « Extrait du Privilege du Roy », registre, cession du privilège et achevé d'imprimer (1 p.n.n.). « Blanche Belle, Conte » (p. 1-24). « Le Roy Magicien, Conte » (p. 25-54). « Le Prince Roger, Conte » (p. 55-87). « Fortunio, Conte » (p. 88-131). « Le Prince Guerini. Conte » (p. 132-167). « La Reine de l'Isle des Fleurs, Conte » (p. 168-197). « Le Favori des Fées, Conte » (p. 198-226). « Le Bien-faisant ou Quiribirini, Conte » (p. 227-260). « La Princesse Couronnée par les Fées, Conte » (p. 261-280). « La Supercherie Malheureuse, Conte » (p. 281-313). « L'Isle Inaccessible, Conte » (p. 314-338). « Catalogue des Livres Nouveaux Imprimez à Paris, chez Medard-Michel Brunet, au Palais à l'entrée de la grande Salle à l'Esperance » (2 p.n.n.)

Précisions sur le paratexte : Privilège donné par Louis XIV (signé Moret), à Paris, le 12 janvier 1698, et accordé au Sieur D\*\*\*, pour faire imprimer, vendre et débiter *Recueil de Contes, &c*, pendant huit années. Registré sur le Livre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, le 26 février 1698, signé P. Auboüin, syndic. Cession du privilège : « Ledit Sieur D\*\*\* a cédé son droit de Privilege à Messieurs de Lulne, Libraires à Paris, suivant l'accord fait entr'eux, Et Messieurs de Lulne ont aussi retrocedé à Medard-Michel Brunet, aussi Libraire a Paris, leur droit de Privilege, suivant l'accord fait entr'eux ». Achevé d'imprimer pour la première fois le 30 avril 1698.

Édition répertoriée par Lever (1976 : 230) et Geerhaert (2005 : 917)<sup>248</sup>.

### Édition n°2

Référence : *Les Illustres [...] Par Madame D\*\*\** [Aulnoy]. A La Haye, Chez Meindert Uytwerf, Marchand Libraire dans le Hosstraet, près la Cour. M. DC. XCVIII. [1698].

Localisation : BnF - Tolbiac [16-Y2-43352].

---

<sup>248</sup> La référence recueillie par Cioranescu (1969 : II, 1324) se rapporte certainement à l'édition que nous venons d'étudier : Paris, 1698, in-12°, viii-338 p. Il en est certainement de même pour celle de Paris, 1698, in-8° que recueille le *Dict. des Lettres françaises* (1954 : 648 et 1996 : 790).

Détails matériels : 13,2 x 7,1 cm, [6]-287 p. Frontispice gravé signé *F.* Pdt imprimée à deux encres, avec une marque typographique (un enfant ou un angelot dans un fleuron). Bandeaux, lettrines, culs-de-lampe et vignettes illustratives en tête de chaque conte (excepté les trois derniers où il y a un bandeau). Au verso de la première de couverture, il y a une note manuscrite – d'un conservateur peut-être – selon laquelle « il doit exister une édition identique avec l'indication Paris Michel Brunet 1698, 1 vol in-12 », que justement nous avons étudiée en tant que première édition. Puis, une note dactylographiée et collée – par un conservateur sans-doute aussi – indique qu'on est devant un « Volume fort rare et sur lequel il nous a été impossible de trouver aucun renseignement. Il est orné au commencement de chaque conte d'une vignette sur bois ».

Contient : Pdt (1 p.n.n.). Épître « Aux Dames » signée B.N. (4 p.n.n.). « Table des Contes contenus en ce Volume » (2 p.n.n.). « Blanche Belle, Conte » (p. 1-20). « Le Roy Magicien, Conte » (p. 21-46). « Le Prince Roger, Conte » (p. 47-74). « Fortunio, Conte » (p. 75-112). « Le Prince Guerini. Conte » (p. 113-143). « La Reine de l'Isle des Fleurs, Conte » (p. 144-168). « Le Favori des Fées, Conte » (p. 169-193). « Le Bien-faisant ou Quiribirini, Conte » (p. 194-222). « La Princesse Couronnée par les Fées, Conte » (p. 223-239). « La Supercherie Malheureuse, Conte » (p. 240-266). « L'Isle Inaccessible, Conte » (p. 267-287).

Précisions sur le paratexte : Le frontispice représente une scène de palais où une femme richement vêtue, assise dans un fauteuil, s'adresse à des enfants très bien habillés aussi, qui l'entourent ; on imagine qu'elle leur raconte des histoires merveilleuses<sup>249</sup>. Les vignettes en tête des contes sont les mêmes que dans l'édition n°1, mais elles ont été reproduites par symétrie axiale. L'épître, qui est copiée sur celle de Brunet mais signée B.N., et la table sont les mêmes que celles de l'édition n°1.

Édition répertoriée par Gheeraert (2005 : 458, 917).

---

<sup>249</sup> Ce frontispice est le même qu'Uytwerf avait utilisé, dans la même année, pour son édition des *Contes de fées* de M<sup>me</sup> d'Aulnoy (Defrance, 2014 : § 6).

### Édition n°3

Référence : *Les Illustres Fées, Contes Galans, Dediez au Dames. Nouvelle Edition.* A Paris, au Palais, Chez Damien Beugnié, dans la Grand'Salle, au Pilier des Consultations, au Lion d'Or. M. DCC. IX. [1709]. Avec Approbation, & Privilege du Roy.

Localisation : BnF - Arsenal (2 exemplaires) : [8-BL-19107] et [8-BL-19108].

Détails matériels : 15,6 x 8,6 cm [8-BL-19107] / 16,2 x 8,6 cm [8-BL-19108] ; [6]-337-[3] p. Pdt avec la marque du libraire (les initiales DB). Bandeaux, lettrines, culs-de-lampe et vignettes en tête de chaque conte (excepté les trois derniers, avec un bandeau). L'exemplaire [8-BL-19108] est relié aux armes des Meudon.

Contient : Pdt (1 p.n.n.). Épître « Aux Dames » signée Beugnié (3 p.n.n.). « Table des Contes contenus en ce Volume » (2 p.n.n.). « Approbation », signée Danchet, pour *Les Illustres Fées, Contes Galans*, à Paris, le 25 février 1709 (1 p.n.n.). « Blanche Belle, Conte » (p. 1-24). « Le Roy Magicien, Conte » (p. 25-54). « Le Prince Roger, Conte » (p. 55-87). « Fortunio, Conte » (p. 88-131). « Le Prince Guerini. Conte » (p. 132-167). « La Reine de l'Isle des Fleurs, Conte » (p. 168-197). « Le Favori des Fées, Conte » (p. 198-226). « Le Bien-faisant ou Quiribirini, Conte » (p. 227-260). « La Princesse Couronnée par les Fées, Conte » (p. 261-280). « La Supercherie Malheureuse, Conte » (p. 281-312). « L'Isle Inaccessible, Conte » (p. 313-337). « Privilege du Roy » et registre (3 p.n.n.).

Précisions sur le paratexte : L'épître est signée Beugnié mais elle est copiée sur celle de Brunet. Le corps du texte est également reproduit à partir de l'édition n°1 ; la pagination est d'ailleurs presque identique. Approbation signée Danchet, pour *Les Illustres Fées, Contes Galans*, à Paris, le 25 février 1709. Privilège donné par Louis XIV (signé Le Comte), à Versailles, le 23 mars 1709, et accordé à Damien Beugnié, libraire, pour imprimer, vendre et débiter *Les Illustres Fées, Contes galans, dediez aux Dames*, dans tout le royaume, pendant trois années à compter de la date des présentes lettres. Registré sur le Registre n° 2 de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, p. 436, n° 849, 12 avril 1709, signé L. Sevestre, syndic.

Édition répertoriée par Barbier (1874 : 891).

#### Édition n°4

Référence : *Les Illustres* [...] *Par Madame D\*\** [Aulnoy]. *Seconde édition, corrigée de plusieurs fautes*. A Amsterdam, aux dépens d'Estienne Roger, Marchand Libraire, chez qui l'on trouve un assortiment général de toute sorte de Musique. M. DCC. X. [1710].

Localisation : Bayerische Staatsbibliothek, Außenmagazin [P.o.gall. 780] → GgB ; UvA-HvA [OTM : OK 62-5953 (1)] → GgB.<sup>250</sup>

Détails matériels : 13 cm<sup>251</sup>, [4]-214-[2] p. Frontispice gravé. Pdt imprimée à deux encres avec un fleuron gravé. Bandeaux, lettrines, culs-de-lampe et vignettes<sup>252</sup> en tête de chaque conte (il y en a onze). L'exemplaire de la Bayerische Staatsbibliothek présente une note au verso de la pdt où il est écrit « Therese Benedictine Duchesse de Baviere », le nom d'une ancienne propriétaire du livre peut-être.

Contient : Pdt (1 p.n.n.). Épître « Aux Dames » signée B. N. (2 p.n.n.). « Table des Contes contenus dans ce Volume » (2 p.n.n.). « Blanche Belle, Conte » (p. 1-15). « Le Roy Magicien, Conte » (p. 16-34). « Le Prince Roger, Conte » (p. 35-55). « Fortunio, Conte » (p. 56-83). « Le Prince Guerini. Conte » (p. 84-106). « La Reine de l'Isle des Fleurs, Conte » (p. 107-125). « Le Favori des Fées, Conte » (p. 126-143). « Le Bien-faisant ou Quiribirini, Conte » (p. 144-165). « La Princesse Couronnée par les Fées, Conte » (p. 166-178). « La Supercherie Malheureuse, Conte » (p. 179-198). « L'Isle Inaccessible, Conte » (p. 199-214). « Catalogue de Livres qui sont nouvellement imprimez à Amsterdam chez Estienne Roger, ou dont il a nombre » (2 p.n.n.).

Précisions sur le paratexte : Le frontispice représente un salon dans un palais. À gauche, une femme assise dans un fauteuil – une gouvernante peut-être – ; autour d'elle huit enfants l'écoutent. Ils se tiennent debout sauf l'un d'eux (au premier plan) et tous, la dame aussi, sont richement vêtus. On imagine qu'elle leur raconte des histoires

---

<sup>250</sup> Deux autres exemplaires répertoriés : aux États-Unis, NYPL - SASB, Rare Book Collection Rm 328 [\*KH 1710 Mailly 14-556] et au Royaume-Uni, BL [12430.aa.15.(1.)].

<sup>251</sup> Selon le catalogue de la NYPL.

<sup>252</sup> Les catalogues de la BL et de NYPL précisent : « The first edition had been published at Paris in 1698, illustrated with 8 woodcuts. But the present Amsterdam publisher, who apart from publishing gallant works was essentially a publisher of music, illustrated the work with more expensive copper-engravings ».



merveilleuses. Au fond, un balcon donne sur un paysage où l'on peut voir un bois et la silhouette d'un château. Cette gravure est une variation de celle qui avait paru sur le frontispice de l'édition n°2. Les vignettes qui illustrent les huit premiers contes ont été tirées de la première édition (l'on voit même le numéro de page noté sur un coin de la gravure et qui correspond à la pagination de la première édition). Les autres trois vignettes n'existaient pas dans les éditions précédentes ; il se peut que l'imprimeur – cherchant à publier une édition de luxe – les ait fait ajouter pour donner plus d'homogénéité à l'ouvrage. Le catalogue du libraire, à la fin du volume, comprend le titre d'un ouvrage de Mailly : *Nouvelles toutes nouvelles*, que Roger publia aussi en 1710.

### Édition n°5

Référence : *Les Illustres [...] Par Madame D\*\* [Aulnoy]. Troisième édition.* A Amsterdam, Chez Michel Charles Le Cene, Libraire, chez qui l'on trouve un assortiment général de Musique. M. DCC. XXVII. [1727]<sup>253</sup>. Dans *Le Cabinet des Fées. Contenant tous leurs Ouvrages en huit Volumes. Tome VII.* A Amsterdam, aux dépens d'Estienne Roger, Marchand Libraire, chez qui l'on trouve un assortissement général de Musique. M. DCCXVII. [1717].

Localisation : Bayerische Staatsbibliothek - Handschriftenabt, Magazin [Res/P.o.gall. 315-7/8] → GgB ; Bibl. de l'Université de Lausanne, Unithèque, Magasins [Cèdres LL 2385/7] → GgB ; Catawiki [n° de référence 20800979<sup>254</sup>].<sup>255</sup>

Détails matériels : 2 t. en 1 vol., 13 cm<sup>256</sup>, [5]-207 + [1]-240 p. Trois frontispices gravés. Pdt principale imprimée à deux encres, avec une marque typographique gravée (angelot

<sup>253</sup> Il y a évidemment une erreur dans les dates qui figurent sur la page de titre, car une publication de 1717 ne peut intégrer un texte paru en 1727. D'ailleurs, si l'on considère que le t. VII du *Cabinet des Fées* contient deux textes – *Les Illustres Fées*, dont la pdt indique 1727, et *Les Fées, Contes des Contes*, dont la pdt est datée de 1716 –, il paraît logique que l'année supposée de parution du recueil de Mailly est erronée. Il s'agit sans doute d'une coquille où il devrait figurer M. DCC. XVII. [1717].

<sup>254</sup> Cet exemplaire passé aux enchères sur Catawiki (2018) le 21/09/2018 a été photographié, ce qui nous a permis d'établir certains détails du livre pour notre catalogue.

<sup>255</sup> Deux autres exemplaires repérés. Aux États-Unis : Princeton University Library - Cotsen Children's Library [European 18 35146] et UCLA Library [PQ1818.M4 I4 1727 CBC]. Les diverses éditions et rééditions du *Cabinet des Fées* sont présentes dans de nombreuses bibliothèques dans le monde entier, selon WCat (2018), d'où que nous avons décidé de ne pas dresser de liste d'exemplaires quand il s'agit de textes compris dans cette collection.

<sup>256</sup> Selon le catalogue de la Princeton University Library.

portant sur sa tête un panier de fruits). Pdt de *Les Illustres Fées* avec un grand fleuron gravé. Pdt de *Les Fées, Contes des Contes* imprimée à deux encres, avec un fleuron gravé. Bandeaux, lettrines, culs-de-lampe et vignettes en tête de chaque conte. Erreurs de pagination : la p. 105 est numérotée 107 et les p. 196-207 ont été comptées 296-307.

Contient : Pdt (1 p.n.n.). Annonce au verso de la pdt des deux titres contenus dans ce vol. (1 p.n.n.). Épître « Aux Dames » signée B.N. (2 p.n.n.). « Table des Contes contenus en ce Volume » (2 p.n.n.). « Blanche Belle, Conte » (p. 1-15). « Le Roy Magicien, Conte » (p. 16-34). « Le Prince Roger, Conte » (p. 35-55). « Fortunio, Conte » (p. 56-82). « Le Prince Guerini. Conte » (p. 83-104). « La Reine de l'Isle des Fleurs, Conte » (p. 105-122). « Le Favori des Fées, Conte » (p. 123-140). « Le Bien-faisant ou Quiribirini, Conte » (p. 141-161). « La Princesse Couronnée par les Fées, Conte » (p. 162-178). « La Supercherie Malheureuse, Conte » (p. 179-194). « L'Isle Inaccessible, Conte » (p. 195-307 [i.e. 207]).

Précisions sur le paratexte : Le premier frontispice représente un jardin où une dame parle à trois enfants de divers âges qui l'entourent. Les deux autres frontispices sont identiques à celui qui avait été utilisé pour l'édition n<sup>o</sup>4 des *Illustres Fées* (Amsterdam, Roger, 1710) ; seul le titre de la planche varie, pour s'adapter à celui de l'ouvrage qu'il illustre. Les vignettes ont aussi été tirées de l'édition n<sup>o</sup>4.

#### Édition n<sup>o</sup>6

Référence : *Les Illustres Fées. Contes Galans. Par Madame D\*\** [Aulnoy]. A Amsterdam, Chez Marc Michel Rey, MDCCXLIX. [1749].

Localisation : BnF - Arsenal [8-BL-19109 (1) et (2)] ; UvA-HvA [OTM : OK 62-3450] → GgB.

Détails matériels : 2 vol., 13,3 x 7,6 cm, 412 + 204 p. Frontispice gravé signé *S.F. inv. et fec.* Pdt imprimée à deux encres, avec un fleuron gravé. Bandeaux, lettrines et culs-de-lampe. Au verso de la page de faux-titre de l'exemplaire de l'UvA-HvA, une note manuscrite indique « Le cabinet des fées VII ».

Contient : Vol. 1 : Contes de M<sup>me</sup> d'Aulnoy. Vol. 2 : Pdt (1 p.n.n.). « Blanche Belle, Conte » (p. 1-15). « Le Roi Magicien, Conte » (p. 15-33). « Le Prince Roger, Conte » (p. 34-54). « Fortunio, Conte » (p. 54-80). « Le Prince Guerini. Conte » (p. 81-102). « La Reine de l'Ile des Fleurs, Conte » (p. 103-120). « Le Favori des Fées, Conte » (p. 121-138). « Le Bien-faisant ou Quiribirini, Conte » (p. 139-159). « La Princesse Couronnée par les Fées, Conte » (p. 160-172). « La Supercherie Malheureuse, Conte » (p. 172-190). « L'Ile Inaccessible, Conte » (p. 191-204).

Précisions sur le paratexte : Le frontispice montre un temple grec au milieu d'un bosquet. À l'intérieur du temple, il y a une statue de Vénus et, à l'extérieur, une figure masculine ailée portant un flambeau semble la garder. Sur le côté droit de la gravure, deux femmes parlent à une troisième et semblent l'inviter à aller vers ce temple tel que le fait déjà un angelot qui est à leurs pieds. Sur la partie supérieure du frontispice, deux angelots portent un rideau sur lequel est écrit le titre de l'ouvrage.

Nous croyons que la référence donnée par Barbier (1874 : 891) – Amsterdam, 1749, 2 vol., in-12 – fait allusion à l'édition que nous étudions ici.

#### Édition n°7

Référence : *Les Illustres Fées. Contes Galans. Par Madame D\*\** [Aulnoy]. A Amsterdam, Chez Marc Michel Rey, MDCCXLIX. [1749]. Dans *Le Cabinet des Fées. Contenant les Illustres Fées & les Fées Contes des Contes avec Figures. Tome septieme*. A Amsterdam, chez Marc Michel Rey. M. DCC. LXI. [1761].

Localisation : UCLA Library [CBC : PN6021 .C2 1754 v.7].<sup>257</sup>

Détails matériels : 14 cm. 204 + 210 p. Pdt du t. VII du *Cabinet des Fées* imprimée à deux encres, avec un fleuron gravé. Pdt de *Les Illustres Fées* imprimée à deux encres, avec un fleuron gravé. Pdt de *Les Fées, Contes des contes* imprimée à deux encres, avec une marque de libraire gravée. Bandeaux, lettrines et culs-de-lampe.

---

<sup>257</sup> Un autre exemplaire repéré : aux Pays-Bas, Koninklijke Bibliotheek [KW 1746 C 128 [1]]. Le catalogue de cette bibliothèque indique que les t. III à VIII de cette édition du *Cabinet des Fées* sont datés de 1761 ; pourtant *Les Illustres Fées*, dans le t. VII, seraient datées de 1773 – il doit s'agir d'une erreur – (Koninklijke Bibliotheek Cat., 2019b).

Contient : Page de faux-titre *Le Cabinet des Fées. Tome septième* (1 p.n.n.). Pdt *Le Cabinet des Fées. Tome septième* (1 p.n.n.). Table des matières des deux parties (1 p.n.n.). « Blanche Belle, Conte » (p. 1-15). « Le Roi Magicien, Conte » (p. 15-33). « Le Prince Roger, Conte » (p. 34-54). « Fortunio, Conte » (p. 54-80). « Le Prince Guerini. Conte » (p. 81-102). « La Reine de l'Île des Fleurs, Conte » (p. 103-120). « Le Favori des Fées, Conte » (p. 121-138). « Le Bien-faisant ou Quiribirini, Conte » (p. 139-159). « La Princesse Couronnée par les Fées, Conte » (p. 160-172). « La Supercherie Malheureuse, Conte » (p. 172-190). « L'Île Inaccessible, Conte » (p. 191-204). Page de faux-titre *Les Illustres Fées* (1 p.n.n.). Pdt *Les Illustres Fées* (1 p.n.n.). Pdt *Les Fées, Contes des contes*. Par Mademoiselle de \*\*\* [la Force]. A Amsterdam, chez Marc Michel Rey. MDCCLVI. [1756] (1 p.n.n.). « Table des Contes contenus dans ce Volume » (1 p.n.n.). *Les Contes des contes* (p. 1-210).

La Partie I, comprenant *Les Illustres Fées*, est une réimpression de l'édition n°6 ; d'ailleurs, la pdt datant de 1749 est identique.

Édition répertoriée dans *Bibliothèque de la reine Marie-Antoinette...* (1863 : 65-66).

#### Édition n°8

Référence : *Les Illustres Fées dans Le Cabinet des Fées, ou Collection choisie des Contes des Fées, et autres Contes Merveilleux*<sup>258</sup>, *Ornés de Figures*. Tome cinquième. A Amsterdam, Et se trouve à Paris, rue et hôtel Serpente. M. DCC. LXXXV. [1785].

Localisation : BnF - Tolbiac [Y2-8568] → G.

Détails matériels : In-8°, 182 p. (461-[2] p. au total). Pdt avec une tête de bouffon pour marque. Bandeaux et culs-de-lampe. Trois planches gravées entre les p. 10-11, 126-127 et 232-233 (sur p.n.n.). Indication des titres contenus dans le vol. au verso de la page de faux-titre. Reliure aux armes de France et ornements dorés sur les bords des plats ; tranches dorées également.

---

<sup>258</sup> Cette collection de contes sur quarante et un volumes fut rassemblée en 1785-1786 et en 1788-1789 par Charles-Joseph Mayer et Charles-Georges-Thomas Garnier, selon le catalogue de la BnF (« Le cabinet des fées [...] 41 vol. »).

Contient : Pdt (1 p.n.n.). « Blanche Belle, Conte » (p. 1-13). « Le Roi Magicien, Conte » (p. 14-29). « Le Prince Roger, Conte » (p. 30-47). « Fortunio, Conte » (p. 48-71). « Le Prince Guerini, Conte » (p. 72-90). « La Reine de l'Île des Fleurs, Conte » (p. 91-106). « Le Favori des Fées, Conte » (p. 107-122). « Le Bien-faisant ou Quiribirini, Conte » (p. 123-140). « La Princesse Couronnée par les Fées, Conte » (p. 141-151). « La Supercherie Malheureuse, Conte » (p. 152-168). « L'Île Inaccessible, Conte » (p. 169-182). *La Tyrannie des Fées détruite. Par Madame la Comtesse d'Auneuil* (p. 183-354). *Contes moins contes que les autres, Par le Sieur de Preschac* (p. 355-461). « Table des Contes. Tome cinquième » (2 p.n.n.).

Précisions sur le paratexte : Les deux premières planches gravées sont celles qui sont intégrées dans le texte de Mailly. Entre les p. 10 et 11, la première planche illustre le moment où Fernandin voit Blanche Belle qui demande de l'aide depuis la tour où elle est prisonnière. Cette image, accompagnée du passage « il reconnut enfin qu'il voyoit le Veritable Objet de sa passion », est signée *C.P. Marillier direx. et G. Texier, Sculp.* La deuxième planche, placée entre les p. 126 et 127, dépeint un moment du conte « Le Bien-faisant ou Quiribirini », où ce personnage est sauvé alors qu'il se trouvait dans le corps d'un serpent. La gravure illustre le passage qui dit « Ce Prince généreux lui donna sa protection et défendit de le tuer » et elle est signée *C.P. Marillier, Inv. et J.J. Le Veau, Sculp.*

Édition répertoriée par Geerhaert (2005 : 917).

#### Édition n°9

Référence : *Les Illustres Fées dans Le Cabinet des Fées, ou Collection choisie des Contes des Fées, et autres Contes Merveilleux, Ornés de Figures*<sup>259</sup>. Tome cinquième. A Genève, chez Barde, Manget & Compagnie, Imprimeurs-Libraires. Et se trouve à Paris, chez Cuchet, rue et hôtel Serpente. M. DCC. LXXXV. [1785].

Localisation : BnF - G [NUMM-6578756] (à partir de l'exemplaire de la Bibl. Ville de Paris, Fonds patrimonial Heure joyeuse [n°19.274 T.5 Ex.1]).

---

<sup>259</sup> Collection de contes en trente-sept volumes publiée à Genève, par Barde, Manget & Compagnie, et à Paris, par Cuchet, entre 1785 et 1786, d'après le catalogue de la BnF (« Le cabinet des fées [...] 37 vol. »).

Détails matériels : In-8°, 199 p. (496 p. au total). Pdt avec petite gravure représentant deux marcheurs et un chien dans un paysage de montagne. Quelques petits culs-de-lampe. Trois planches gravées : à la page 4 (n.n.), entre les p. 134-135 et 200-201 (sur p.n.n.). Indication des titres contenus dans le vol. au verso de la page de faux-titre. Reliure avec ornements dorés sur les bords des plats.

Contient : Pdt (1 p.n.n.). « Blanche Belle, Conte » (p. 5-18). « Le Roi Magicien, Conte » (p. 18-35). « Le Prince Roger, Conte » (p. 35-54). « Fortunio, Conte » (p. 55-80). « Le Prince Guerini. Conte » (p. 81-101). « La Reine de l'Île des Fleurs, Conte » (p. 101-118). « Le Favori des Fées, Conte » (p. 118-135). « Le Bien-faisant ou Quiribirini, Conte » (p. 135-155). « La Princesse Couronnée par les Fées, Conte » (p. 155-166). « La Supercherie Malheureuse, Conte » (p. 167-185). « L'Île Inaccessible, Conte » (p. 186-199). *La Tyrannie des Fées détruite. Par Madame la Comtesse d'Auneuil* (p. 200-381). *Contes moins contes que les autres, Par le Sieur de Preschac* (p. 382-494). « Table des Contes. Tome cinquième » (p. 495-496).

Précisions sur le paratexte : Les planches gravées sont les mêmes que dans l'édition n°9 et sont dans le même ordre, mais elles ont été placées sur d'autres pages.

#### Édition n°10

Référence : *Les Illustres Fées* dans *Nouveau Cabinet des Fées VI*. Genève, Slatkine Reprints, 1978.

Localisation : BnF - Tolbiac (3 exemplaires) [8-Y2-96873 (6)] ; [84/32 A n6] et [T 500 CAB n6] → G.

Détails matériels : 23 cm, 461-[2] p. Indication des titres contenus dans le vol. au verso de la page de faux-titre.

C'est un fac-similé de l'édition n°9 ; le contenu a donc été reproduit à l'identique (même la pdt de l'édition d'origine, après la nouvelle pdt).

#### Édition n°11

Référence : *Les Illustres Fées* dans *Contes merveilleux. Perrault, Fénelon, Mailly, Préchac, Choisy et anonymes*. Textes établis, présentés et annotés par Tony Gheeraert.

Avec un conte anonyme édité par Raymonde Robert. Paris, Honoré Champion, coll. « Bibliothèque des Génies et Fes fées n°4 : I. L'âge d'or du conte de fées (1609-1709). Les premiers conteurs », 2005.

Localisation : BNF - Arsenal [8-Z-43285].<sup>260</sup>

Détails matériels : 24 cm, 938 p.

Contient (partie correspondant aux *Illustres Fées*) : Pdt (1 p.n.n.). « Avant-propos » (p. 9-10). [...] Pdt du chapitre « Louis de Mailly. *Les Illustres Fées* (1698) suivi du *Recueil de contes galants* (1699) » (1 p.n.n.). « Introduction » (p. 457-499). « Les Illustres Fées. Contes galants. Dédié aux Dames. 1698 » : Épître « Aux Dames » signée Brunet (p. 503). « Blanche Belle, Conte » (p. 505-512). « Le Roi Magicien, Conte » (p. 513-521). « Le Prince Roger, Conte » (p. 523-532). « Fortunio, Conte » (p. 533-545). « Le Prince Guerini. Conte » (p. 547-557). « La Reine de l'Ile des Fleurs, Conte » (p. 559-566). « Le Favori des Fées, Conte » (p. 567-574). « Le Bien-faisant ou Quiribirini, Conte » (p. 575-584). « La Princesse Couronnée par les Fées, Conte » (p. 585-590). « La Supercherie Malheureuse, Conte » (p. 591-599). « L'Ile Inaccessible, Conte » (p. 601-607). « Extrait du Privilège du Roi » (p. 608).

Précisions sur le paratexte : L'introduction porte sur Mailly et sur ses contes. L'auteur de cette édition critique a introduit des annexes (p. 639-662) concernant d'autres textes du chevalier et, en fin de volume, il a rajouté des résumés des contes et des notices (p. 871-879 et p. 890-895), ainsi qu'une petite bibliographie.

#### Édition partielle n°1

Référence : *Blanche Belle, suivie de La Daine, contes des fées. Par Madame D\*\*\*. A Lille, Chez la Veuve Roger, Imprimeur-Libraire, rue de la Comédie. [1800<sup>261</sup>].*

Localisation : Cleveland Public Library [STARLOCK 381.54L F889 NO. 3 ; Microfilm : PN970 .J6 REEL 71.08 → en ligne sur IA].<sup>262</sup>

---

<sup>260</sup> Édition toujours en vente en librairie et qui se trouve dans de nombreuses bibliothèques.

<sup>261</sup> D'après le catalogue de la bibliothèque de l'UCLA.

<sup>262</sup> Un autre exemplaire localisé, aux États-Unis : UCLA Library [PQ1818.M4 B45 1800z].

Détails matériels : 15 cm<sup>263</sup>, 24 p. Broché. Reliure en papier floral imprimé en rouge, bleu, jaune et blanc. Petit ex-libris en deuxième de couverture, portant un petit bouclier bleu avec la lettre *L* et une cote manuscrite. Pdt avec gravure (marque du libraire ?).

Contient : Pdt (1 p.n.n.) « Blanche Belle, conte » (p. 3-13). « La Daine. Conte » (p. 14-24).

#### Édition partielle n°2

Référence : « La Reine de l'Île des Fleurs » dans *L'Oranger et l'Abeille, Conte ; suivi de Florine, Reine de l'Isle des fleurs, Conte, Par Madame de \*\*\**. A Caen, chez Pierre Chalopin, Imprimeur-Libraire rue Froide-rue [1743-1785 ou 1810<sup>264</sup>].

Localisation : BnF - Arsenal [16-Z-22449] ; Bibl. de l'Alcazar (Marseille) - Magasin jeunesse [LE A 173] → G.<sup>265</sup>

Détails matériels : 14 cm, 72 p. Broché. Pdt avec un fleuron gravé. Bandeaux.

Contient : Pdt (1 p.n.n.). « L'Oranger & l'Abeille, Conte » (p. 3-52). « Florine, Reine de l'Isle des fleurs, Conte » (p. 53-69). « Tours de filous » (p. 69-72).

#### Édition partielle n°3

Référence : *Le Prince Guérini*. Toulouse, L. Abadie cadet et compagnie [1809-1812].

Localisation : BnF - Tolbiac [Y2-23945].

Détails matériels : In-12° de 5 sixièmes de feuille.

Édition répertoriée par *Bibliographie de la France* (1811-1812 : 35) et par Geerhaert (2005 : 917) ; texte attribué à M<sup>me</sup> d'Aulnoy par le catalogue de la BnF.

#### Édition partielle n°4

Référence : *La Reine de l'isle des fleurs, conte*. Toulouse, L. Abadie cadet, [1809-1812].

---

<sup>263</sup> D'après le catalogue de la bibliothèque de l'UCLA.

<sup>264</sup> Selon le catalogue de la BnF et le catalogue des Bibl. de Marseille (2018), respectivement.

<sup>265</sup> Deux autres exemplaires repérés, en France : BSG, Réserve [8 Z SUP 1298 RES] et Bibl. de la Sorbonne-BIS [R 6= 1620-51].



Localisation : BnF - Tolbiac [Y2-23958].

Détails matériels : In-12°. Pièce.

Texte attribué à M<sup>me</sup> d'Aulnoy par le catalogue de la BnF.

Édition partielle n°5

Référence : *Le Roi magicien*. Toulouse, de l'imprimerie de Desclassan et Navarre, et se vend chez L. Abadie [1809-1812].

Localisation : BnF - Tolbiac [Y2-23961].<sup>266</sup>

Détails matériels : 16 cm, 16 p.<sup>267</sup> Pièce.

Édition répertoriée par Geerhaert (2005 : 917) ; texte attribué à M<sup>me</sup> d'Aulnoy par le catalogue de la BnF.

Édition partielle n°6

Référence : *La Reine de l'isle des fleurs, conte*. Toulouse, imprimerie de A. Navarre, 1816.

Localisation : BnF - Tolbiac [Y2-23959].

Détails matériels : In-12°. Pièce.

Édition répertoriée par Geerhaert (2005 : 917) ; texte attribué à M<sup>me</sup> d'Aulnoy par le catalogue de la BnF.

Édition partielle n°7

Référence : *Le Roi magicien*. Toulouse, de l'imprimerie de A. Navarre [1816].

Localisation : BnF - Tolbiac [Y2-23962].

---

<sup>266</sup> Deux autres exemplaires repérés. Aux États-Unis : LC [PQ1818.M4 R64 1809].

<sup>267</sup> Seules les p. 1 à 16 sont conservées à la LC d'après son catalogue ; celui de la BnF ne fournit pas de renseignements relatifs au nombre de pages.

Détails matériels : In-12. Pièce.

Édition répertoriée par Geerhaert (2005 : 917) ; texte attribué à M<sup>me</sup> d'Aulnoy par le catalogue de la BnF.

Édition partielle n°8

Référence : *L'Île inaccessible, Conte*. A Toulouse, De l'imprimerie de Desclassin et Navarre, rue des Tierçaires [...]. Et se vend, Chez L. Abadie cadet, et Comp.<sup>e</sup>, fabricant de papier à tapisserie, rue du Taur [...]. [1810 ?].

Localisation : BnF - Tolbiac [Y2-23923] → Microfiches [Y2-23923] ; [P87/3193] → G.

Détails matériels : In-12°, 20 p. Pdt avec un fleuron gravé. Vignette en tête du texte.

Édition répertoriée par Geerhaert (2005 : 917) ; attribuée à M<sup>me</sup> d'Aulnoy par le catalogue de la BnF.

Édition partielle n°9

Référence : *Le Bienfaisant ou Quiribirini*. Toulouse, L. Abadie. [ ?].

Localisation : BnF - Tolbiac [Y2-23877].

Détails matériels : In-18°. Pièce.

Édition répertoriée par Geerhaert (2005 : 917).

Édition partielle n°10

Référence : « La Supercherie malheureuse », « L'Île inaccessible », « Fortunio » et « Quiribirini » dans *Le Petit Cabinet des Fées*. A Paris, chez Delarue. A Lille, chez Castiaux. [1810].

Localisation : BnF - Arsenal [RESERVE 16-K-1723 à 16-K-1737].<sup>268</sup>

---

<sup>268</sup> Deux autres exemplaires repérés. Au Canada : Université de Montréal, Livres rares [REYHERME 0293]. Aux États-Unis : Stanford University Libraries, Rare Books [PZ22 .P399 1700Z T] ; la Harvard Library, Theatre Collection [GEN (TS 562.100.515)], conserve un

Détails matériels : 12 cm, 15 vol. dans un boîtier.

Contient : Vol. 1 : « Finette Cendron », « Le Pêcheur et le Voyageur », « Joliette » et « La Veuve et ses deux filles ». Vol. 2 : « La Barbe bleue », « Le petit Chaperon rouge », « La Belle au bois dormant », « Le Chat botté » et « L'Histoire de Florise ». Vol. 3 : « Riquet à la houe », « Cendrillon » et « La Supercherie malheureuse ». Vol. 4 : « La bonne petite Souris », « L'Île inaccessible » et « La petite Aurore ». Vol. 5 : « Le Prince lutin ». Vol. 6 : « La Princesse belle-étoile et le Prince chéri, ou un bienfait n'est jamais perdu ». Vol. 7 : « La Biche au bois ». Vol. 8 : « La Chatte blanche » et « L'Histoire du roi Alfaroute ». Vol. 9 : « La Belle aux cheveux d'or », « Le Prince Désir » et « La Reine des fleurs ». Vol. 10 : « Le petit Poucet » et « La Belle et la Bête ». Vol. 11 : « Les Fées », « Bellotte et Laideronette », « L'anneau de Gygès », « Le voyage supposé » et « Les trois souhaits ». Vol. 12 : « La Princesse fortunée », « Fortunio » et « Les Ayeux, ou le mérite personnel ». Vol. 13 : « Gracieuse et Percinet » et « Quiribirini ».<sup>269</sup>

#### Édition partielle n°11

Référence : « La Reine des l'Isle des Fleurs » dans *Contes des fées, contenant La Reine de l'Île des Fleurs, l'Oiseau Bleu, la Belle aux Cheveux d'or, le Prince Désir, par Mme d'Aulnoy*. Paris, chez Gauthier. [1841]<sup>270</sup>.

Localisation : BnF - Tolbiac [Y2-14993].

Détails matériels : In-12°.

#### Édition partielle n°12

Référence : « La Reine des l'Isle des Fleurs » dans *Contes des fées, contenant La Reine de l'Île des Fleurs, l'Oiseau Bleu, la Belle aux Cheveux d'or, le Prince Désir, par Mme*

---

exemplaire de plusieurs volumes de cette collection, dont le catalogue précise le nombre de pages : vol. 2 (63 p.), vol. 4 (62 p.), vol. 5 (57 p.), vol. 7 (62 p.), vol. 8 (63 p.), vol. 9 (63 p.).

<sup>269</sup> Nous n'avons pu consulter le contenu des vol. 14 et 15 ; le catalogue de la Harvard Library propose un autre titre dans la collection : « L'Oiseau bleu » et « L'Histoire de Rosimond et de Braminte » (64 p.), que nous supposons former l'un de ces deux vol. D'autre part, le catalogue de la Bibl. de l'Université de Montréal dit que la collection se compose de 13 vol. seulement.

<sup>270</sup> Storer (1934 : 170) signale que le conte de « *La Reine de l'île des fleurs* fut plusieurs fois réimprimé au compte de M<sup>me</sup> d'Aulnoy entre 1830 et 1842 ». Il est possible qu'elle se réfère à cette édition de Paris, Gauthier, 1841 (n°9) et à celle de Paris, Derche, 1842 (n°10).

*d'Aulnoy*. Avec une Gravure en tête de chaque Conte. Paris, Derche, éditeur, successeur de Gauthier, Quay du Marché-Neuf, 34<sup>271</sup>. [1842].

Localisation : BnF - Tolbiac [Y2-14992].

Détails matériels : In-12°, [1]-108 p. Broché. Première de couverture illustrée. Frontispice gravé. Pdt illustrée. Vignettes en tête de chaque conte. Culs-de-lampe. Quatrième de couverture avec annonce de « Livres d'instruction pour l'enfance ». Deuxième et troisième de couverture renforcées avec des feuilles imprimées appartenant à un autre livre.

Contient : Pdt (1 p.n.n.). « Table » (1 p.n.n.). « Contes des Fées. La Reine de l'Île des Fleurs » (p. 5-20). « L'Oiseau bleu » (p. 21-77). « La Belle aux cheveux d'or » (p. 78-98). « Le Prince Désir et la Princesse Mignonne » (p. 99-108).

Précisions sur le paratexte : L'illustration de la couverture est la même que celle de la pdt : une vieille femme assise dans un fauteuil et qui, un livre à la main, raconte des histoires à quatre enfants qui l'entourent et l'écoutent attentivement. La planche gravée du frontispice représente quatre scènes inspirées des contes du recueil ; au centre, se trouve un médaillon avec le portrait d'une femme que l'on imagine être M<sup>me</sup> d'Aulnoy puisque, en bas de page, il y a une notule biobibliographique de cette femme auteur.

### Édition partielle n°13

Référence : « La Reine de l'Île des Fleurs » dans *Contes de fées du Grand Siècle*. (Par M<sup>me</sup> d'Aulnoy, M<sup>lle</sup> Bernard, M<sup>me</sup> de Murat, M<sup>lle</sup> de La Force, le Chevalier de Mailly.) Avec introduction et notices par Mary Elizabeth Storer, Docteur de l'Université de Paris. Illustrations tirées des premières éditions. New York, Institute of French Studies - Columbia University, 1934.

Localisation : BnF - Arsenal [8-NF-81741].<sup>272</sup>

---

<sup>271</sup> Voici ce qui apparaît sur la pdt ; sur la couverture c'est le nom de Gauthier qui figure.

<sup>272</sup> Cinquante autres exemplaires repérés sur WCat dans des bibliothèques d'Allemagne, de Canada, de France, de Royaume-Uni et, notamment, d'États-Unis.

Détails matériels : In-16<sup>o</sup>, 182 p., 5 planches. Texte sans notes, orthographe et ponctuation modernisées.

Contient : Pdt (1 p.n.n.). Introduction (générale, p. 7-15). Une notice sur chaque auteur précède les contes recueillis. « Le Mouton » et « La Grenouille bienfaisante » par M<sup>me</sup> d'Aulnoy. « Riquet à la Houppe » par M<sup>lle</sup> Bernard et Eustache Le Noble. « Le Palais de la vengeance », « La Fée princesse » et « Peine Perdue » par M<sup>me</sup> de Murat. « Vert et bleu » et « Persinette » par M<sup>lle</sup> de La Force. « La Reine de l'Île des Fleurs<sup>273</sup> » par le Chevalier de Mailly (p. 168-182).

#### Édition partielle n°14

Référence : « La Reine de l'Île des Fleurs », « Le Favori des Fées » et « Le Roi magicien » dans *Le Cabinet des Fées, ou Collection choisie des contes de fées et autres contes merveilleux*. Présentés par André Bay et ornés de figures de Jacques Noël. Paris, Le Club du meilleur livre, coll. « La lanterne magique », 1955.

Localisation : BnF - Tolbiac (2 séries d'exemplaires) : [8-CNLJC-2988] et [8-CNLJC-2989] ; [16-Z-5897 (2,1)] et [16-Z-5897 (2,2)] n.c. → [MFICHE 16-Z-5897 (2,1-2)] ; [MFICHE SP86/1025)].

Détails matériels : 2 vol., in-16<sup>o</sup>, 402 p., couverture illustrée, planches.

Les contes de Mailly se trouvent dans le t. II.

#### Édition partielle n°15

Référence : « La princesse couronnée par les fées », « Le roi magicien », « Le Bienfaisant ou Quiribirini », « L'île inaccessible » et « Le prince Guerini » dans *Si les fées m'étaient contées : 140 contes de fées de Charles Perrault à Jean Cocteau*, textes choisis et présentés par Francis Lacassin. Paris, Omnibus, 2013 (1<sup>ère</sup> éd. 2003).

---

<sup>273</sup> Storer (1934 : 15) a choisi « des contes peu connus du grand public, faute d'impression récente, mais qui méritent bien d'être tirés de l'oubli, des contes faussement attribués à certains auteurs, d'autres manuscrits », à partir « d'éditions princeps où elles étaient trouvable et, sinon, des premières connues ». Et, plus particulièrement, elle a repris « La Reine de l'île des fleurs » parce qu'elle pensait que c'était « le meilleur conte » de Mailly (Storer, 1934 : 170).

Localisation : BnF - Tolbiac [2013-382820].<sup>274</sup>

Détails matériels : 21 cm, [xvii]-1734 p., couverture illustrée. Texte et graphie modernisés, sans notes.

Contient : Pdt (1 p.n.n.). « Préface » (p. I-xvii). [...] « La Princesse couronnée par les fées » (p. 455-459). « Le Roi magicien » (p. 460-466). « Le Bienfaisant ou Quiribirini » (p. 467-474). « L'Île inaccessible » (p. 475-480). « Le Prince Guerini » (p. 481-489). [...] « Dictionnaire des auteurs » (p. 1717-1729).

***Lettre au Roy Louis XV. Au Sujet de son Sacre & de son Couronnement*** [1 édition]

Référence : A Paris, Chez Louis Coignard Imprimeur & Libraire de S. A. R. Monseigneur le Duc d'Orleans, Régent du Royaume, ruè du Plastre, à l'Aigle d'Or. M. D. CC. XXII. [1722].

Localisation : BnF - Richelieu, Département des Manuscrits [Ms. français 21722, fol. 134] ; Tolbiac (3 exemplaires) : [F-21091 (145)] n.c. → G [IFN-8608569] ; [YE-3480] ; [YE-263] n.c. → Microfilm YE-263 et G [NUMM-5837283].<sup>275</sup>

Détails matériels : In-4<sup>o</sup>, 4 p. Sans pdt. Bandeau. L'exemplaire [F-21091 (145)] présente une note manuscrite datant le texte « du 21 novembre 1722 » (p. 1), ainsi que des observations concernant le contenu du recueil où il a été intégré (p. 4).

Contient : *Lettre au Roy Louis XV. Au Sujet de son Sacre & de son Couronnement* signée Le Chevalier de Mailly (p. 1-4). Approbation et permis d'imprimer (p. 4).

Précisions sur le paratexte : Approbation signée Passart, M<sup>e</sup>. ès Arts en l'Université de Paris, pour *une Epître au Roy*, à Paris, le 21 novembre 1722. Permis d'imprimer signé M. P. De Voyer D'Argenson, à Paris, le 21 novembre 1723. L'adresse bibliographique qui

---

<sup>274</sup> Édition toujours en vente en librairie et qui se trouve dans de nombreuses bibliothèques.

<sup>275</sup> Un autre exemplaire repéré. En France : BML, Part-Dieu [Ms 1678 ff 102 -103].

figure normalement sur la pdt est, dans l'absence de cette dernière, placée à la fin du texte, tel un colophon.

Édition répertoriée par Geerhaert (2005 : 917)<sup>276</sup>.

***Lettre au Roy sur sa Majorité*** [1 édition]

Référence : A Paris, Chez Louis Coignard Imprimeur & Libraire de S.A.R. Monseigneur le Duc d'Orleans, Régent du Royaume, ruë du Plastre, à l'Aigle d'Or. M.D.CC.XXIII. [1723].

Localisation : BnF - Richelieu, Département des Manuscrits (2 exemplaires) : [Clairambault-1106, fol. 86] et [Ms. français-21722, fol. 52] ; Tolbiac (2 exemplaires) : [LB38-246] et [F-21092 (105)] n.c. → G [IFN-8616190].<sup>277</sup>

Détails matériels : In-4<sup>o</sup>, 4 p. Pdt avec la marque typographique du libraire gravée par Vincent Le Sueur. Bandeau. L'exemplaire BnF Tolbiac F-21092 (105) présente une note manuscrite selon laquelle « Le Roy n'étoit pas majeur lors de ces permissions – il ne l'a été que le 16 février – » (p. 4).

Contient : *Lettre au Roi sur sa Majorité* signée Le Chevalier de Mailly (p. 3-4). Approbation et permis d'imprimer (p. 4).

Précisions sur le paratexte : Approbation signée Passart, Mre. ès Arts en l'Université de Paris, pour le texte *Au Roy sur sa Majorité*, à Paris, le 11 février 1723. Permis d'imprimer signé M. P. De Voyer D'Argenson, à Paris, le 12 février 1723.

Édition répertoriée par Geerhaert (2005 : 917)<sup>278</sup>.

---

<sup>276</sup> La référence recueillie par Cioranescu (1696 : II, 1324) correspond certainement à l'édition étudiée : Paris, [s. n.], 1722, in-4<sup>o</sup>, 4 p.

<sup>277</sup> Six autres exemplaires repérés. En France : BSG [4 Z 1546 INV 1473 (P.8)] ; Bibl. Mazarine (3 exemplaires) : [4<sup>o</sup> A 11193-17], [4<sup>o</sup> A 15561-64] et [4<sup>o</sup> A 13815] ; BML, Part-Dieu - Silo ancien [Ms 1678 ff 167 - 168]. En Irlande : University College Dublin Library - James Joyce, Special Collections [11.Y.23/13].

<sup>278</sup> C'est sans doute de cette édition dont parle Cioranescu (1969 : II, 1324) : Paris, 1723, in-4<sup>o</sup>, 4 p.

***Meditations en vers sur le Memento Homo. Rapportées aux caracteres des vices*** [2 éditions]

Édition n°1

Référence : A Paris, Chez Pierre Ribou, 1704.

Localisation : BnF - Arsenal [8-BL-10808].

Détails matériels : In-12°, 23 p. Contient une préface.<sup>279</sup>

Édition répertoriée par Du Périer et Tricaud (1704 : 512) et Weiss (1820b : 246).

Édition n°2

Référence : A Beauvais, Chés Michel Courtois, Imprimeur de son Eminence. M DCCV. [1705]. Avec Permission.

Localisation : BnF - Tolbiac [YE-8389] → G [NUMM-5425715].

Détails matériels : In-8°, [4]-26 p. Pièce cartonnée. Pdt avec marque typographique gravée (un sacré-cœur flanqué de deux anges). Bandeaux et culs-de-lampe.

Contient : Pdt (1 p.n.n.). « Au lecteur » (4 p.n.n.). « Meditations en vers sur le Memento Homo. Rapportées aux caracteres des vices » (p. 1-14). « Stances sur le même Sujet » (p. 14-18). « Meditations sur ces paroles. *O Mors, quàm amara est memoria tua* » (p. 18-21). « Paraphrase du Pseaume CXXIX. *De profundis clamavi, &c.* » (p. 21-24). « Meditations sur le soy-même » (p. 24-26).

Précisions sur le paratexte : L'avis au lecteur semble avoir été écrit par l'auteur.

---

<sup>279</sup> D'après le catalogue de la BnF.



***Nouveau Recueil de Contes de Fees / Nouveaux Contes de Fées*** [7 éditions complètes et 2 éditions partielles]

Édition n°1<sup>280</sup>

Référence : A Paris, Chez Pierre-Jean Mariette, rue Saint Jacques, aux Colonnes d'Hercule. MDCCXXXI. [1731]. Avec Approbation & Privilege du Roy.

Localisation : BnF - Tolbiac (2 exemplaires) : [Y2-8814] → G [NUMM-6536738] et [Y2-56651 (hors d'usage)].<sup>281</sup>

Détails matériels : 16,8 x 9,5 cm, [2]-391-[3] p. Pdt avec la marque du libraire gravée (Hercule entre les deux colonnes). Bandeaux, lettrines et culs-de-lampe. L'exemplaire [Y2-8814] présente une reliure aux armes de Louis XIV dorées.

Contient : Pdt (1 p.n.n.). « Table » des contenus (2 p.n.n.). « La petite Grenouille verte. Conte » (p. 1-48). « Les Perroquets » (p. 49-73). « Le Navire volant » (p. 74-100). « Le Prince Perinet, ou l'origine des Pagodes » (p. 101-157). « Incarnat-Blanc & Noir » (p. 158-169). « Le Buisson d'épines fleuries » (p. 170-238). « Alphinge, ou le Singe vert » (p. 239-272). « Kadour » (p. 273-309). « Le Medecin de satin » (p. 310-361). « Le Prince Arc-en-ciel » (p. 362-391). « Approbation », « Privilege du Roy » et registre (3 p.n.n.)

Précisions sur le paratexte : Approbation signée Gallyot pour *Nouveau Recueil* [sic] *de Comtes* [sic] *de Fées*, à Paris, le 30 juin 1731. Privilège donné par Louis XV (signé Vernier), à Fontainebleau, le 5 juillet 1731, et accordé à Pierre-Jean Mariette Fils, libraire, pour imprimer ou faire imprimer, vendre, faire vendre et débiter *Recueil Nouveau de Contes des Fées*, dans tout le royaume, pendant six années à compter de la date des présentes lettres. « Registré sur le Registre VIII. de la Chambre Roiale de Libraires &

---

<sup>280</sup> Selon la *Bibliothèque universelle des Romans* (Paulmy, 1776a : 198-213 et 1776b : 204-215), la première édition de ce recueil de contes daterait de 1718. Or, cette édition est introuvable, au point de se demander si elle a vraiment existé (Storer, 2011 : 171 ; Geerhaert, 2005 : 655-656).

<sup>281</sup> Six autres exemplaires repérés. En Allemagne : Sächsische Landesbibliothek - Staats- und Universitätsbibliothek Dresden, Zentralbibliothek, Magazin [4.A.3766]. En Espagne : BNE, Salón General [3/37449] → microforme [DGMICRO/70695]. Aux États-Unis : Indiana University - Bloomington Lilly Library [PQ1818.M4 N93 1731] ; University of Kansas Archives - Spencer Library, Special Collections [Children B2742 item 1] ; UCLA Library - Special Collections, Children's Books Collection [CBC PZ21 .N688 1731]. Aux Pays-Bas : Universiteitsbibliotheek Leiden, Special Collections Reading Room - Boekenoogen [BKNOOG 394].

Imprimeurs de Paris, n° 210. fol. 204. [...] le 9 Août 1731 » signé P. A. Le Mercier, syndic.

Édition répertoriée par Jones (1939 : 44), Geerhaert (2005 : 655) et Defrance (2018 : 274).

### Édition n°2

Référence : *Nouveaux Contes de Fées* dans *Le Cabinet des Fées, ou Collection choisie des Contes des Fées, et autres Contes Merveilleux, Ornés de figures. Tome trente-unième*. A Amsterdam, Et se trouve à Paris, [Chez Cuchet, Libraire<sup>282</sup>,] Rue et Hôtel Serpente, 1786.

Localisation : BnF - Tolbiac [Y2-8594] → G [NUMM-9605463 < Tome 31 >].

Détails matériels : In-8°, 426 p. Pdt avec un fleuron gravé. Bandeaux, filets et culs-de-lampe. Trois planches gravées (entre les p. 24-25, 166-167 et 348-349). Reliure aux armes de France dorées.

Contient : Page de faux-titre (1 p.n.n.). « Ce volume contient » (1 p.n.n.). Pdt (1 p.n.n.). « Avertissement des éditeurs » (p. 1-4). [...] « Nouveaux Contes de Fées » (p. 153). « La petite Grenouille verte, conte » (p. 155-178). « Les Perroquets, conte » (p. 179-190). « Le Navire volant, conte » (p. 191-204). « Le Prince Perinet, ou l'origine des Pagodes, conte » (p. 205-232). « Incarnat Blanc & Noir, conte » (p. 233-238). « Le Buisson d'épines fleuries, conte » (p. 239-270). « Alphinge, ou le Singe vert, conte » (p. 271-286). « Kadour, conte » (p. 287-304). « Le Medecin de satin, conte » (p. 305-328). « Le Prince Arc-en-ciel, conte » (p. 329-342). [...] « Table des Contes, Tome trente-unième » (p. 425-426).

Précisions sur le paratexte : Seule la deuxième planche illustre un récit de Mailly, « La petite Grenouille verte ». La gravure, signée *C. P. Marillier. inv* et *E. De Ghendt. sculp*, représente la rencontre du prince Saphir et de la princesse Serpentine sous sa forme de

---

<sup>282</sup> L'édition n°3, parue à Genève, s'annonce en vente à Paris chez le libraire Cuchet, rue et Hôtel Serpente. Cette adresse figure sans nom de libraire sur cette édition n°2. Il se peut que Cuchet vendît à Paris les deux éditions contemporaines du *Cabinet des Fées*, bien qu'elles eussent été imprimées l'une en Hollande et l'autre en Suisse.

grenouille et porte pour légende ce que celle-ci dit au prince pour attirer son attention :  
« Je suis une amie de l'oiseau, ménagé [sic] moi ».

Édition répertoriée par Defrance (2018 : 274).

#### Édition n°3

Référence : *Nouveaux Contes de Fées* dans *Le Cabinet des Fées, ou Collection choisie des Contes des Fées, et autres Contes Merveilleux, Ornés de figures. Tome trente-unième*. A Genève, chez Barde, Manget & Compagnie, Imprimeurs-Libraires ; & se trouve à Paris, chez Cuchet, Libraire, rue & hôtel Serpente. M. DCC. LXXXVI. [1786].

Localisation : BnF - Tolbiac [Y2-20435 ; MFICHE Y2-20439 ; P93/3413] ; Bibl. Ville de Paris, Fonds patrimonial Heure joyeuse [2013-437799] → G [NUMM-6581064].

Détails matériels : In-8°, 467-[1] p. Pdt avec une marque typographique gravée (un carquois avec des flèches et une torche croisés, avec une fleur au croisement). Filets et fleurons. Trois planches gravées (entre les p. 30-31, 184-185 et 382-383).

Contient : Page de faux-titre (p. 1). « Ce volume contient » (p. 2). Pdt (p. 3). « Avertissement des éditeurs » (p. 5-8). [...] « Nouveaux Contes de Fées » (p. 171). « La petite Grenouille verte, conte » (p. 173-198). « Les Perroquets, conte » (p. 198-211). « Le Navire volant, conte » (p. 211-225). « Le Prince Perinet, ou l'origine des Pagodes, conte » (p. 225-254). « Incarnat Blanc & Noir, conte » (p. 255-261). « Le Buisson d'épines fleuries, conte » (p. 261-297). « Alphinge, ou le Singe vert, conte » (p. 297-314). « Kadour, conte » (p. 314-333). « Le Medecin de satin, conte » (p. 334-360). « Le Prince Arc-en-ciel, conte » (p. 360-375). [...] « Table des Contes du Tome trente-unième » (1 p.n.n.).

Précisions sur le paratexte : Les éléments de cette édition sont identiques à ceux de la n°2 sauf que la pagination n'est pas la même.

#### Édition n°4

Référence : *Nouveaux Contes de Fées* dans *Nouveau Cabinet des Fées XIV*. Genève, Slatkine Reprints, 1978.

Localisation : BnF - Tolbiac (4 exemplaires) : [8-Y2-96873 (14)] ; [84/32 A n14] (deux exemplaires portent la même cote ; l'un d'eux est indisponible) ; [T 500 CAB n14] → G [NUMM-7607 < 14 >] (On ne précise pas quel exemplaire a été numérisé).<sup>283</sup>

Détails matériels : 23 cm, [7]-549-[3] p. Pdt de l'édition reproduite (Amsterdam et Paris, 1786). Quatre planches gravées (en regard de la pdt et entre les p. 234-235, 304-305 et 464-465). Bandeaux, filets et culs-de-lampe.

Contient : Page de faux-titre (1 p.n.n.). « Ce volume contient » et « Note de l'éditeur » (1 p.n.n.). Pdt (1 p.n.n.). Planche gravée (1 p.n.n.). Pdt de l'édition d'Amsterdam et Paris, 1786 (1 p.n.n.). « Note de l'éditeur » (1 p.n.n.). « Avertissement des éditeurs [Amsterdam et Paris, 1786] » (p. 1-3). « Nouveaux Contes de Fées » (p. 5). « La petite Grenouille verte, conte » (p. 7-30). « Les Perroquets, conte » (p. 31-42). « Le Navire volant, conte » (p. 43-56). « Le Prince Perinet, ou l'origine des Pagodes, conte » (p. 57-84). « Incarnat Blanc & Noir, conte » (p. 85-90). « Le Buisson d'épines fleuries, conte » (p. 91-122). « Alphinge, ou le Singe vert, conte » (p. 123-138). « Kadour, conte » (p. 139-156). « Le Medecin de satin, conte » (p. 157-180). « Le Prince Arc-en-ciel, conte » (p. 181-194). [...] « Table des Contes » (2 p.n.n.). « Achevé d'imprimer » (1 p.n.n.).

Précisions sur le paratexte : « Le tome XIV du Nouveau Cabinet des Fées reproduit partiellement les volumes 31 et 32 du Cabinet des Fées original – pages 153 à 424 et 143 à 413 respectivement », selon une Note de l'éditeur (p.n.n.)<sup>284</sup>.

Édition répertoriée par Defrance (2018 : 274), qui la date de 1975.

---

<sup>283</sup> Édition toujours en vente en librairie et qui se trouve dans de nombreuses bibliothèques.

<sup>284</sup> Le catalogue de la BnF indique qu'il s'agit d'un fac-similé d'une partie des contes de l'édition d'Amsterdam et Paris, 1785-1786. Or, étant donné que la pagination ne coïncide pas, on ne peut pas qualifier cet ouvrage de reproduction exacte.

### Édition n°5

Référence : *Nouveaux Contes de Fées* dans *Le Cabinet des Fées*. Paris, Éditions Classiques Garnier Numérique, coll. « Grand Corpus des littératures (Moyen Âge-XX<sup>e</sup> s.) » ou « Corpus de la littérature narrative (Moyen Âge-XX<sup>e</sup> s.) », 2000<sup>285</sup>.

Reproduction de textes parus dans *Le Cabinet des Fées* original.

### Édition n°6

Référence : *Nouveaux Contes de Fées* dans *Le Cabinet des fées*. Paris, Classiques Garnier, coll. « Grand Corpus des littératures [Moyen Âge-20<sup>e</sup> s.] », 2008. [Ressource électronique, fichier html<sup>286</sup>.]

### Édition n°7

Référence : *Nouveau Recueil de contes de fées* dans *Moncrif, Pajon, 'Contes' et Anonyme, 'Nouveau Recueil de contes de fées'*. Édition critique d'Anne Defrance. *Saint-Hyacinthe, Coypel, Godard de Beauchamps, 'Contes'*. Édition critique d'Aurélia Gaillard. Volume 1. Paris, Honoré Champion, coll. « Bibliothèque des Génies et des Fées n°11 : III. Le retour du conte de fées (1715-1775). 1. Conteurs rococo », 2018.

Localisation : BNF - Tolbiac [2019.805 < Vol. 1 > ; 2019-812 < Vol. 2 >].<sup>287</sup>

Détails matériels : 2 vol, 22 cm, 1206 p.

Contient (partie correspondant au *Nouveau Recueil de Contes de Fees*) : Pdt (p. 263). « Introduction » (p. 265-273). « Bibliographie matérielle » (p. 274-275). « Établissement du texte » (p. 476). « Bibliographie critique » (p. 277-278). « La Petite Grenouille verte » (p. 279-300). « Les Perroquets » (p. 301-314). « Le Navire volant » (p. 315-326). « Le Prince Périnet, ou L'Origine des pagodes » (p. 327-346). « Incarnat blanc et noir » (p. 347-356). « Le Buisson d'épines fleuries » (p. 357-382). « Alphinge,

---

<sup>285</sup> Nos tentatives d'obtenir davantage de renseignements de la part de la maison d'édition Garnier à propos de cet ouvrage en édition numérique n'ont pas porté fruit.

<sup>286</sup> Nous n'avons pas pu consulter cette édition parce que l'accès à cette ressource est réservé aux usagers des établissements qui en ont fait l'acquisition.

<sup>287</sup> Édition en vente en librairie et qui se trouve dans plusieurs bibliothèques de France.

ou Le Singe vert » (p. 383-396). « Kadour » (p. 397-408). « Le Médecin de satin » (p. 409-430). « Le Prince Arc-en-Ciel » (p. 431-442). « Annexes » (p. 443-450).

Précisions sur le paratexte : L'introduction porte sur les difficultés d'établir l'édition princeps, les doutes sur la paternité de l'ouvrage et les caractéristiques générales du recueil. Chaque conte est précédé d'une notice. L'auteur de cette édition critique a introduit des annexes (p. 443-450) contenant un conte de Mailly, ainsi que d'autres textes en rapport avec ce recueil anonyme.

#### Édition partielle n°1

Référence : « Les Perroquets » dans *Contes merveilleux. Perrault, Fénelon, Mailly, Préchac, Choisy et anonymes*. Textes établis, présentés et annotés par Tony Gheeraert. Avec un conte anonyme édité par Raymonde Robert. Paris, Honoré Champion, coll. « Bibliothèque des Génies et des Fées n°4 : I. L'âge d'or du conte de fées (1609-1709). Les premiers conteurs », 2005.

Localisation : BNF - Arsenal [8-Z-43285].<sup>288</sup>

Détails matériels : 24 cm, 938 p.

Contient (partie correspondant à l'extrait du *Nouveau Recueil de Contes de Fées*) : Pdt (1 p.n.n.). « Avant-propos » (p. 9-10). [...] Pdt du chapitre « Louis de Mailly. *Les Illustres Fées* (1698) suivi du *Recueil de contes galants* (1699) » (1 p.n.n.). « Introduction » (p. 457-499). [...] « Les Perroquets » (p. 655-662).

Précisions sur le paratexte : L'introduction porte sur Mailly et sur ses contes. L'auteur de cette édition critique a introduit des annexes (p. 639-662) concernant d'autres textes du chevalier et, en fin de volume, il a rajouté des résumés des contes et des notices (p. 871-879 et p. 890-895), ainsi qu'une petite bibliographie.

---

<sup>288</sup> Édition toujours en vente en librairie et qui se trouve dans de nombreuses bibliothèques.

Édition partielle n°2

Référence : « Le prince Arc-en-ciel » et « La petite Grenouille verte » dans *Si les fées m'étaient contées : 140 contes de fées de Charles Perrault à Jean Cocteau*, textes choisis et présentés par Francis Lacassin. Paris, Omnibus, 2013 (1ère éd. 2003).

Localisation : BnF - Tolbiac [2013-382820].<sup>289</sup>

Détails matériels : 21 cm, [XVII]-1734 p., couverture illustrée. Texte et graphie modernisés, sans notes.

Contient : « Préface » (p. I-XVII). [...] « Le prince Arc-en-ciel » (p. 617-623). « La petite Grenouille verte » (p. 624-634). [...] « Dictionnaire des auteurs » (p. 1717-1729).

***Nouvelles toutes nouvelles. Par M.D.L.C.***[4 éditions, dont deux partagées]

Édition n°1<sup>290</sup>

Édition d'A. Hébert :

Référence : A Paris, Chez Augustin Hebert, à l'entrée de la Grande Salle du Palais, à l'Image Sainte Anne. M. DCCVIII. [1708]. Avec Privilege du Roy.

Localisation : BnF - Arsenal [8-BL-18986<sup>291</sup>].

Édition répertoriée par Barbier (1875 : 585)<sup>292</sup>.

---

<sup>289</sup> Voir note 288.

<sup>290</sup> Le *Dict. des Lettres françaises* (1954 : 648 et 1996 : 790) recueille une édition de Paris 1706, qui serait donc la première, mais nous n'en avons trouvé aucune trace. Par ailleurs, vu que l'approbation date d'août 1707 et le privilège d'une année plus tard, il ne semble pas très plausible qu'une édition des *Nouvelles toutes nouvelles* ait pu paraître à Paris en 1706.

<sup>291</sup> Le Catalogue de la BnF donne le nom du libraire Moreau pour cet exemplaire, ce qui est faux.

<sup>292</sup> Les références suivantes renvoient à l'édition n°1 ; or, le nom du libraire ayant été omis, nous ne sommes pas en mesure de préciser davantage leur provenance : Paris, 1708 (*Dict. des Lettres françaises*, 1954 : 648 et 1996 : 790), Paris, 1708, in-12° (Chaudon et Delandine, 1810 : 514 ; Weiss, 1820 : 245-246 ; Quérard, 1833 : 444 ; J.V., 1860 : 888 ; Larousse, 1873 : 948) et Paris, 1708, in-12°, 370 p. (Cioranescu, 1969 : II, 1324).

Édition de J. Moreau :

Référence : A Paris, Chez Jean Moreau, ruë S. Jacques, vis-à-vis Saint Yves, à la Toison d'or. M. DCCVIII. [1708]. Avec Privilege du Roy.

Localisation : BnF - Tolbiac [Y2-56944].

Édition répertoriée par Jones (1939 : 14) et Geerhaert (2005 : 917).

Édition de J.-G. Nyon :

Référence : A Paris, Chez Jean-Geoffroy Nyon, Quay Malaquais, au coin de la rüe de Guenegaud, au Nom de Jesus. M. DCCVIII. [1708]. Avec Privilege du Roy.

Localisation : BnF - Arsenal [8-BL-18987].<sup>293</sup>

Détails matériels communs : 16,5 x 9 cm [8-BL-18986] / 15 x 9 cm [Y2-56944] / 16,3 x 9,5 cm [8-BL-18987], [14]-370 p. Pdt avec marque typographique commune aux trois libraires (buste de jeune personne sur fond de verdure). Bandeaux et lettrines. L'exemplaire [Y2-56944] comporte un blason gravé qui a été découpé et collé sur la deuxième de couverture, à la façon d'un ex-libris. L'exemplaire [8-BL-18987] a été certainement remboîté car la « Table » figure comme première pièce liminaire et, pourtant, les premières lettres du titre imprimées au bas de la page prouvent qu'elle devait être placée juste avant le début du texte.

Contient : Pdt (1 p.n.n.). Épître « A Monsieur de Turgot de Saint-Clair, Maistre des Requestes et Intendant d'Auvergne », signée L\*\*\* (6 p.n.n.). « Le Libraire au Lecteur » (2 p.n.n.). « Approbation », « Privilege du Roy », registre et mention de cession du privilège (3 p.n.n.). « Table des Principaux Sujets contenus en ce Volume » (2 p.n.n.). « Nouvelles toutes nouvelles » (p. 1-370).<sup>294</sup>

---

<sup>293</sup> Un autre exemplaire repéré. En Nouvelle-Zélande : University of Canterbury - Central Library [Macmillan Brown Library, Rare Books Collection].

<sup>294</sup> Il paraît que dans l'édition de Nyon, peut-être suite à un remboîtage, les pièces liminaires ont été réorganisées, mais le corps du texte ne change pas par rapport aux éditions d'Hébert et de Moreau. Le résultat est le suivant : « Table des principaux sujets contenus dans ce Volume » (1 p.n.n.). Epître « A Monseigneur de Turgot de Saint-Clair, Maistre des Requestes et Intendant d'Auvergne », signée L\*\*\* (8 p.n.n.). « Le Libraire au Lecteur » (2 p.n.n.). « Approbation »,



Précisions sur le paratexte : Approbation pour *Nouvelles toutes Nouvelles*, signée Danchet, à Paris, le 20 août 1707. Privilège donné par Louis XIV (signé Le Comte), à Fontainebleau, le 12 août 1708, et accordé à L\*\*\* pour faire imprimer, vendre et débiter *Nouvelles toutes Nouvelles* dans tout le royaume, pendant quatre ans à partir de la date des présentes lettres. Registré sur le Registre n° 2 de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, p. 370, n° 693, le 27 août 1708. Mention « Je cede le present Privilege à Monsieur Ribou & à sa Compagnie. A Paris ce 24 août 1708. L\*\*\* ». Le fait de ne pas avoir trouvé d'exemplaires imprimés chez Pierre Ribou nous a surpris, étant donné que c'était lui qui bénéficiait du privilège cédé par Mailly.

#### Édition n°2

##### Édition d'A. Hébert :

Référence : A Paris, Chez Augustin Hebert, à l'entrée de la Grande Salle du Palais, à l'Image Sainte Anne. M.D.CCIX. [1709] Avec Privilege du Roy.

Localisation : BnF - Arsenal [8-BL-18985<sup>295</sup>].<sup>296</sup>

Édition répertoriée par Barbier (1875 : 585).

##### Édition de J. Moreau :

Référence : A Paris, Chez Jean Moreau, rue S. Jacques, vis-à-vis Saint Yves, à la Toison d'or. M. D. CCIX. [1709]. Avec Privilege du Roy.

Localisation : BnF - Arsenal [8-BL-18988].

##### Édition de J.-G. Nyon :

Référence : A Paris, Chez Jean-Geoffroy Nyon, 1709<sup>297</sup>.

---

« Privilege du Roy », registre et mention de cession du privilège (3 p.n.n.). « Nouvelles toutes nouvelles » (p. 1-370).

<sup>295</sup> Le catalogue de la BnF recueille cet exemplaire sous le nom du libraire Moreau et le date de 1708.

<sup>296</sup> Un autre exemplaire repéré. Aux États-Unis : University of California, Irvine - Langson Library Special Collections [SCE-E 1709 Ma].

<sup>297</sup> Nous avons répertorié un seul exemplaire de cette édition que, par ailleurs, nous n'avons pas pu consulter ; il se trouverait en Slovénie, à la Narodna in univerzitetna knjižnica, avec la cote

Édition de P. Ribou :

Référence : A Paris, Chez Pierre Ribou, sur le Quay des Augustins, à la descente du Pont-Neuf, à l'Image S, Louïs. M. D. CCIX. [1709]. Avec Privilege du Roy.

Localisation : BnF - Tolbiac [Y2-8482].

Détails matériels communs : 16 x 9,2 cm [8-BL-18985] / 16,6 x 9 cm [8-BL-18988] / 16,4 x 9,3 cm [Y2-8482], [14]-370 p. Pdt avec marque typographique commune aux trois libraires (buste de jeune personne sur fond de verdure). Bandeaux et lettrines. L'exemplaire [8-BL-18985] est relié aux armes de Louis XIV brisées d'un bâton péri en barre.

Erreurs d'impression dans les exemplaires [8-BL-18985] et [Y2-8482], correspondants aux éditions d'Hébert et de Ribou respectivement, où la « Table » a été placée comme première pièce liminaire. Pourtant, elle devrait se trouver juste avant le début du texte de Mailly, car on voit le premier mot du titre – *Nouvelles* – au bas de la dernière page du sommaire. De plus, l'exemplaire [Y2-8482] présente un autre lapsus similaire car l'antépénultième et la pénultième page de l'épître dédicatoire ont été imprimées entre les deux pages qui forment l'avis du libraire au lecteur.

Contient : Pdt (1 p.n.n.). Épître « A Monseigneur de Turgot de Saint-Clair, Maistre des Requestes et Intendant d'Auvergne », signée L\*\*\* (8 p.n.n.). « Le Libraire au Lecteur » (2 p.n.n.). « Approbation », « Privilege du Roy », registre et mention de cession du privilège (3 p.n.n.). « Table des principaux sujets contenus dans ce Volume » (2 p.n.n.). « Nouvelles toutes nouvelles » (p. 1-370).

Précisions sur le paratexte : Il s'agit d'une réédition de la première édition. La marque typographique partagée par les quatre libraires est identique à celle de l'édition n°1. Le contenu des pièces liminaires, l'approbation, le privilège, le registre et la mention de cession des droits correspondent à ceux de l'édition n°1.

---

[GS 25094 glavno skladišče]. Selon Jones (1939 : 14), il y avait un exemplaire de cette édition à la BnF - Arsenal, or nous ne l'avons pas trouvé.

### Édition n°3

Référence : A Amsterdam, Aux dépens d'Estienne Roger, Marchand Libraire, chez qui l'on trouve un assortiment général de toute sorte de Musique très exactement corrigée, & qu'il vendra toujours à meilleur marché que qui que ce soit, quand même il devrait la donner pour rien. M.D.C.C.X. [1710].

Localisation : BnF - Arsenal [8-BL-18989] et Tolbiac [Y2-7881] hors d'usage<sup>298</sup> ; UvA-HvA [OTM : OK 61-172] → GgB ; Staatliche Bibliothek Regensburg, Magazin [999/Gall.77] → GgB.<sup>299</sup>

Détails matériels : 12,8 x 7,3 cm, 287-[1] p. Frontispice gravé signé *Picart Fec.* Pdt imprimée à deux encres, avec marque typographique (écureuil sur fond de végétation).

Contient : Pdt (1 p.n.n.). Épître « A Monsieur de Turgot de Saint-Clair, Maître des Requetes et Intendant d'Auvergne » signée L\*\*\* (6 p.n.n.). « Le Libraire au Lecteur » et « Approbation » (2 p.n.n.). « Nouvelles toutes nouvelles » (p. 13-287). « Table des principaux sujets contenus dans ce Volume » (1 p.n.n.).

Précisions sur le paratexte : Le frontispice montre une scène de fête populaire, sur ce qui semble être la place d'un village, des gens habillés simplement jouent de la musique et dansent ou, alors, restent assis par petits groupes pour discuter et boire ensemble. L'approbation est la même que celle de l'édition n°1.

---

<sup>298</sup> Cet exemplaire se trouvant hors d'usage, nous avons été réorientée vers celui qui se trouve à la BnF - Arsenal et qui appartient, en principe, à la même édition.

<sup>299</sup> Onze autres exemplaires repérés. Aux États-Unis : Newberry Library [Case PQ1818 M4 N68 1710], UCLA Library [PQ1818.M4 N8], University of Minnesota Libraries - TC Andersen Library, Rare Books [Small 843M283 ON], University of New Mexico - Main Campus Library, Southwest Research Books [PQ1818 M4 N68 1710 c.1], Yale University Library - LSF-Beinecke [2012 507]. Au Royaume-Uni : BL [1094.aa.24.], Cambridge University Library, Rare Books Room [7000.e.64], Newcastle University Library, SpecialCollections [18th C. Coll. 843.49 MAI], Oxford University Library (3 exemplaires) : Taylor Institution Library [ZAH.III.A.188] ; Bodleian Library [Jessel f.13110 (1)] et [Douce M 161].

Édition répertoriée par Lacroix (1857 : 289)<sup>300</sup> et Barbier (1875 : 585)<sup>301</sup>.

#### Édition n°4

Il y aurait, d'après Jones (1939 : 14), une quatrième édition de Paris, Nyon, 1720, conservée à la BnF - Arsenal mais dont nous n'avons pas trouvé de trace.

***Les Plaisirs de la Vallée-Tissart, avec les Aventures du Chevalier de Bassonville***<sup>302</sup> [1 édition]

Référence : A Paris, Chez Antoine Crétien, Premier Imprimeur-Juré-Libraire de l'Université, Pont Saint Michel, et Antoine d'Amonneville, Libraire, Quay des Augustins, à l'Image S. Estienne. M. DCCV. [1705]. Avec permission.

Localisation : UCLA Library [PQ1947.M3 P69].

Détails matériels : In-12°, 36 p. Pdt avec mention « Brochure in 12. huit sols » et marque de libraire gravée. Vignette et lettrine (p. 3).

Précisions sur le paratexte : La vignette représente, au centre, un buste d'homme de profil que deux figures, assises l'une de chaque côté et portant un livre à la main, couronnent de lauriers. Les trois personnages sont habillés à la romaine et portent des couronnes de laurier. Il s'agit sans doute d'une allégorie de la renommée littéraire. Permis d'imprimer du 8 mai 1705, signé M. R. de Voyer d'Argenson (p. 36).

Édition répertoriée par Cioranescu (1969 : II, 1324) et Conlon (1972 : 418).

---

<sup>300</sup> Lacroix (1857 : 289) précise : « Le privilège pour l'édition française porte la date du 20 août 1707 ; nous ne connaissons pas néanmoins cette édition et nous doutons de son existence ». Lacroix a pris la date de l'approbation pour celle du privilège, qui est du 12 août 1708, d'où que ce bibliographe n'ait pas trouvé d'édition de 1707 !

<sup>301</sup> Il nous semble que la référence suivante renvoie aussi à cette édition : Amsterdam, 1710, in-12° (Chaudon et Delandine, 1810 : 514 ; Weiss, 1820 : 245 ; Quérard, 1833 : 444 ; J.V., 1860 : 888 ; Larousse, 1873 : 948 ; *Dict. des Lettres françaises*, 1954 : 648 et 1996 : 790).

<sup>302</sup> Ce titre est parfois recueilli avec quelques variations graphiques : *Les plaisirs de la vallée Tissart, avec les aventures du chevalier de Bastonville* (Cioranescu, 1969 : II, 1324 ; Conlon, 1972 : 418).

***Principales Merveilles de la Nature, Où l'on traite de la substance de la Terre, de la Mer, des Fleuves, Lacs, Rivières, Montagnes, Rochers, &c. Avec Un précis des choses les plus surprenantes qui s'y voyent, comme Animaux, Poissons, Arbres, Plantes, Fruits, Diamants, &c. Ouvrage rempli d'Histoires, Aventures & Evénemens extraordinaires, arrivez dans l'Europe, l'Asie, l'Afrique & l'Amérique. Tiré des meilleurs Auteurs Anciens & Modernes. Enrichi de Figures en Taille-douce*** [5 éditions]

Édition n°1 (état A)

Référence : A Rouen, Chez R. [Robert] Machuel, ruè des Courroyeurs. M. DCC. XXIII. [1723]. Avec Privilege du Roy.

Localisation : BnF - Tolbiac [R-13029].<sup>303</sup>

Détails matériels : 15,8 x 8,8 cm, [4]-xxxvi-[1]-330-[4] p. Frontispice gravé anonyme. Pdt imprimée à deux encres ; la marque typographique est une sorte d'allégorie ou de déesse antique avec la devise *Pressare surge*. Bandeaux, lettrines et culs-de-lampe. 15 planches gravées dont 2 dépliants. Erreur de pagination dans l'exemplaire étudié : les deux pages qui constituent l'approbation et le privilège ont été inversées.

Contient : Pdt (1 p.n.n.). Épître « A Monsieur Monsieur [sic] le Marquis de Nesle, &c. Prince d'Orange, Comte de Bohain, Seigneur de Maurup, Pargny, et autres Lieux », signée « Le Chevalier de Mailly » (4 p.n.n.). « Preface » (p. I-XXVIII). « Catalogue des Principaux Auteurs qui ont servi à ce Traité » (p. XXIX-XXXVI). Dépliant (1 p.n.n.). « Recueil des Principales Merveilles de la Nature » (p. 1-330). « Aprobation », « Privilege du Roy » et registre (4 p.n.n.).

Précisions sur le paratexte : Le frontispice est divisé en deux ensembles de figures. Dans la partie supérieure, il y a Zeus assis sur une sphère que l'on pourrait interpréter comme la terre, flanqué d'un homme-arbre, à droite, et d'un homme-montagne, à gauche. Dans la partie inférieure de la planche gravée l'on peut voir l'allégorie des quatre continents connus à l'époque : l'Afrique, représentée par un lion ; l'Amérique, par un singe ;

---

<sup>303</sup> Deux autres exemplaires repérés. Aux États-Unis : Johns Hopkins University - Eisenhower [QH4I .M35 1723 c. 1]. En France : Bibl. IU Santé-Pharmacie [Magasins 19220].

l'Europe, incarnée par un homme qui mène un cheval, et l'Asie, dont l'image est un dromadaire.

Description des planches gravées : « Plan de la Riviere de La Plata levé sur les lieux », dépliant (en regard de la p. 1), le Globe terrestre et ses lignes imaginaires (p. 10-11), les Pôles (p. 20-21), « Espines [...] » (p. 28-29), « Rocher dans la Montagne de Sinai » (p. 74-75), « Perle Dorient [...] Diamant au duc de toscane [...] Diamant Estimé 5 millions [...] Pot de terre [...] » (p. 136-137), « Veritable Representation du mont Gibello [...] », dépliant (p. 258-259), « Arbre qui Croit dans la Chine [...] » (p. 272-273), « Arbre apellé Hoizmakali [...] » (p. 288-289), « Arbré qui croissent dans les Isles des Antilles [...] » (p. 300-301), « Larbre apellé sa amouna Croit en Bresile [...] » (p. 306-307), « Arbre qui croit au perou [...] » (p. 306-307), « Poisson apellé Dauphin [...] » (p. 312-313), « Plante qui Croit sur les frontieres de la Moscovie [...] » (p. 318-319) et « Fleur apellé granadilla [...] » (p. 320-321).

Approbation donnée pour *Recueil des Principales Merveilles de la Nature*, à Paris, le 6 décembre 1719, signé Bourgeois du Chastenet. Privilège donné par Louis XV, à Paris, le 26 janvier 1720, et accordé à Robert Machuel, libraire, pour imprimer, vendre et débiter *Les Plaisirs & les Chagrins de l'Amour ; Le Journal d'un Voïage de Buenosayres, sur la Riviere de la Plata, aux Indes d'Espagne, fait en 1702 & 1703 & achevé en 1705 & 1706 Le Recueil des Merveilles de la Nature, Et l'Amour véritable*, dans tout le royaume, pendant neuf années à compter du jour des présentes lettres. Registré sur le Registre IV de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, p. 554, n°592, le 31 janvier 1720. Registré sur le Registre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Rouen le 24 octobre 1720.

#### Édition n°1 (état B)

Référence : A Rouen, Chez R. [Robert] Machuel, ruë des Courroyeurs. M. DCC. XXIII. [1723]. Avec Privilege du Roy.

Localisation : BnF - Tolbiac [S-21398] → G [NUMM-9800540].<sup>304</sup>

---

<sup>304</sup> Quatre autres exemplaires repérés. Aux États-Unis : College of Charleston - Special Collections [QH41 .M22 1723] ; New York Public Library [PQF (Principales merveilles de as nature)]. En France : MNHN - Bibl. centrale, fonds ancien [7639]. Au Royaume-Uni : Cambridge University

Détails matériels : 16 x 9 cm, [4]-xxxvi-330 p. Frontispice gravé. Pdt imprimée à deux encres ; la marque typographique est une sorte d'allégorie ou de déesse antique avec la devise *Pressare surge*. Bandeaux, lettrines et culs-de-lampe. 14 planches gravées dont 1 dépliant.

Contient : Pdt (1 p.n.n.). Épître « A Monsieur Monsieur [sic] le Marquis de Nesle, &c. Prince d'Orange, Comte de Bohain, Seigneur de Maurup, Pargny, et autres Lieux », signée « \*\*\*\* » (4 p.n.n.). « Preface » (p. I-XXVIII). « Catalogue des Principaux Auteurs qui ont servi à ce Traité » (p. XXIX-XXXVI). « Recueil des Principales Merveilles de la Nature » (p. 1-330).

Précisions sur le paratexte : Cette édition que nous avons classée n°1 bis est presque identique à la première sauf que l'épître n'est pas explicitement signée et qu'il manque les quatre p.n.n. à la fin du volume – comprenant l'approbation, le privilège et le registre –, ainsi que le premier dépliant, en regard de la p. 1. De plus, la planche qui était p. 136-137 a été placée à la p. 77 et l'ordre des deux planches entre les p. 306 et 307 a été inversé (l'image de l'arbre du Pérou précède maintenant celle de l'arbre du Brésil). Les différences relatives à l'ordre des pièces ou à leur absence même, entre les états A et B, pourraient être expliquées par un remboîtement ; or, le fait que la signature des épîtres ne soit pas identique porte à croire qu'il s'agit bien de deux états de l'édition, voire de deux éditions distinctes.

Édition répertoriée par Cioranescu (1969 : II, 1324) et Geerhaert (2005 : 917).

### Édition n°2

Référence : A Amsterdam<sup>305</sup>, Chez Paul Marret, Marchand Libraire dans le Beurs straat. M. DCC. XXIII. [1723].

---

Library - Rare Books [7385.d.39]. En outre, nous avons repéré trois autres exemplaires de l'édition n°1, en France, mais dont nous ignorons les détails qui permettraient de les faire correspondre plus précisément, soit à l'état A, soit au B : Bibl. de la Sorbonne-BIS - Réserve -Magasin A314 [SND 6 = 20] ; BIU Santé – Bibl. Pharmacie (D) - Magasins [19220] ; Conservatoire National des Arts et Métiers - Réserve Haut [12 G 15].

<sup>305</sup> Le catalogue de la BNN dit que c'est une fausse adresse ; celui de la BSG aussi et précise que l'ouvrage fut imprimé à Rouen.

Localisation : BnF - Arsenal (2 exemplaires) [8-S-6533] et [8-S-7109] ; BML Part-Dieu - Silo ancien [SJ AF 016/62] → Numelyo ; BNN, Sala Farn. 28. A 003 [A01 1455664] → GgB.<sup>306</sup>

Détails matériels : 16 x 9 cm, [4]-XXXVI-330 p. Frontispice gravé. Pdt imprimée à deux encres, avec marque typographique gravée (la même qui avait été utilisée par Machuel dans son édition de Rouen, 1723). Bandeaux, lettrines et culs-de-lampe. 14 planches gravées dont 1 dépliant.

Contient : Pdt (1 p.n.n.). Épître « A Monsieur Monsieur [sic] le Marquis de Nesle, &c. Prince d'Orange, Comte de Bohain, Seigneur de Maurup, Pargny, et autres Lieux », signée « \*\*\*\* » (4 p.n.n.). « Preface » (p. I-XXVIII). « Catalogue Des Principaux Auteurs qui ont servi à ce Traité » (p. XXIX-XXXVI). « Recueil des Principales Merveilles de la Nature » (p. 1-330).

Précisions sur le paratexte : L'édition n°2 est presque identique à la n°1 (état B) sauf que, à cette occasion, la planche p. 136-137 a repris sa place et que la planche originellement placée p. 28-29 figure ici p. 281-282. L'exemplaire [8-S-7109] manque d'épître dédicatoire. L'aurait-on arrachée ? La pdt semble avoir été recollée et certaines feuilles sont détériorées sur les bords (surtout certaines gravures). Cet exemplaire a peut-être même été remboîté, car on trouve p. 28-29 la planche qui dans cette édition n°2 est normalement placée p. 281-282, la gravure qui devrait être p. 136-137 est à la p. 126 et la gravure qui devrait être p. 74-75 a disparu. Également, dans l'exemplaire [SJ AF 016/62] le dépliant du Mont Gibello a disparu, et pourtant il est annoncé p. 258.

---

<sup>306</sup> Sept autres exemplaires repérés. Aux États-Unis : UC Berkeley Library - Bancroft (NRLF) [QH45 .P7 1723]. En France : Bibl. Municipale de Besançon [231792] ; BSG - Magasins Fonds ancien [DELTA 60456] ; MNHN - Bibl. centrale, fonds ancien [7637]. Au Royaume-Uni : BL [958.a.2]. En Suisse : PH Zürich - Forschungsbibliothek Pestalozzianum [P VII 205]. En vente sur Abebooks (2019b) par la Librería Anticuaria Studio (Barcelone, Espagne).



### Édition n°3

Référence : *Principales Merveilles de la Nature* [...]. Seconde Edition, augmentée & enrichie de nouvelles Figures en Taille-douce. A Amsterdam, Chez Paul Marret, Marchand Libraire dans le Beurs straat. M. DCC. XXVI. [1726].

Localisation : BnF - Tolbiac (3 exemplaires) [R-25860], [S-21399] et [S-21661] ; BML - Part-Dieu - Silo ancien [341818] → GgB ; Bibl. de Catalunya, Dipòsit de Reserva [Res 1713-12°] → GgB ; UvA, BC-magazijn [OTM : OK 62-2428] → GgB.<sup>307</sup>

Détails matériels : 16 x 9 cm, [4]-xxxvi-330 p. Frontispice gravé. Pdt imprimée à deux encres, avec marque typographique gravée (différente sur tous les exemplaires consultés). Bandeaux, lettrines et culs-de-lampe. 14 planches gravées dont 1 dépliant.

L'exemplaire [R-25860] présente quelques notes manuscrites concernant le Catalogue (p. xxix-xxxvi). Sur l'exemplaire [Res 1713-12°] figure une étiquette à la manière d'un ex-libris : « *España en el Mundo*. Biblioteca de la familia Porter-Moix Barcelona » et, sur la première page de garde, une note manuscrite (en catalan puis rectifiée en espagnol) : « 1 frontis y 14 làminas La ultima hoja blanca ? No citado por Brunot ni Graesse ». L'exemplaire [OTM : OK 62-2428] comporte aussi une note manuscrite, sur l'une des pages de garde en fin de volume, désignant les pages où figurent les planches gravées.

Contient : Pdt (1 p.n.n.). Épître « A Monsieur Monsieur [sic] le Marquis de Nesle, &c. Prince d'Orange, Comte de Bohain, Seigneur de Maurup, Pargny, et autres Lieux », signée \*\*\*\* (4 p.n.n.). « Preface » (p. I-xxviii). « Catalogue Des Principaux Auteurs qui ont servi à ce Traité » (p. xxix-xxxvi). « Recueil des Principales Merveilles de la Nature » (p. 1-330).

Précisions sur le paratexte : Presque tous les exemplaires présentent des erreurs dans le placement des planches gravées et ces différences varient non seulement par rapport à l'édition n°2 – qui est le modèle de l'édition n°3 – mais d'un livre à l'autre appartenant

---

<sup>307</sup> Six autres exemplaires repérés, dont trois en bibliothèque. En France : BIU Santé – Bibl. Médecine et Odontologie - Magasins [41156] ; MNHN - Bibl. centrale, fonds ancien [7638 (1)] ; Poitiers-BU Droit-Lettres [FAP 4618]. Trois exemplaires en vente sur Abebooks (2019c, d et e), par les librairies Des Carrés (Gennevilliers, France), Scritti (Paris, France) et White Fox Rare Books (West Windsor, États-Unis).

à la même édition. Ces changements se produisent toujours parmi les planches gravées. Dans l'exemplaire [R-25860], la planche qui aurait dû se trouver entre les p. 288-289 est entre les p. 298-299. Dans l'exemplaire [OTM : OK 62-2428] il manque les deux pages centrales de l'épître ; le reste est comme dans l'édition n°2, sauf les planches p. 306-307 qui ont repris l'ordre de l'édition n°1 (état A).

#### Édition n°4

Référence : A Rouen, Chez Robert Machuel, derrière le Chœur de S. Martin-sur-Renelle. M. DCC. XXVIII. [1728] Avec Aprobation & Privilege du Roi.

Localisation : University of Illinois at Urbana-Champaign [570 M28p] → HT (2<sup>nde</sup> partie uniquement).<sup>308</sup>

Détails matériels : 2 t. en 2 vol., 17 cm, [6]-xl-332 p., Frontispice gravé. Deux pdt – une pour chaque partie – avec marques typographiques (différentes ?). Bandeaux, lettrines et culs-de-lampe. 14 planches gravées dont 1 dépliant.

Contient : Pdt (1 p.n.n.). [Nous n'avons pas pu consulter le t. I.] « Recueil des Principales Merveilles de la Nature » (p. 149-332).

Précisions sur le paratexte : La disposition des planches gravées – au moins en ce qui concerne le t. II – correspond à celle de l'édition n°2, à l'exception des deux dernières, qui occupent les p. 320-321 et 328-329, au lieu des p. 318-319 et 320-321 respectivement. Il faut ajouter que cette édition n°4 est deux pages plus longue que toutes les précédentes.

---

<sup>308</sup> Deux autres exemplaires repérés. Aux États-Unis : NYPL [PQF (Principales merveilles de la nature)]. En France : MNHN - Bibl. centrale, fonds ancien [7640].

Édition n°5

Référence : Par M \*\*\*. A Amsterdam, aux Dépens de la Compagnie. M. DCC. XLV. [1745].

Localisation : BnF - Tolbiac [S-21662] ; Bayerische Staatsbibliothek, Außenmagazin [H.nat. 298] → GgB.<sup>309</sup>

Détails matériels : 16 x 9 cm, XL-332-[4]-[4] p. Frontispice gravé. Deux pdt – une pour chaque partie – imprimées à deux encres et avec marques typographiques différentes (un fleuron pour la première, un coquillage pour la seconde, encadrés de verdure et de formes symétriques classiques). Bandeaux, lettrines et culs-de-lampe. 14 planches gravées dont 1 dépliant.

Contient : Pdt de la première partie (1 p.n.n.). « Preface » (p. I-XXVIII). « Catalogue Des Principaux Auteurs qui ont servi à ce Traité » (p. XXIX-XXXVI). « Explication des Figures, Contenuës dans ce Livre » (p. XXXVII-XXXVIII). « Table des Chapitres et Titres, Contenus en la première Partie » (p. XXXIX-XL). « Recueil des Principales Merveilles de la Nature » (p. 1-148). Pdt de la seconde partie (1 p.n.n.). « Recueil des Principales Merveilles de la Nature » (p. 149-330). « Table des Chapitres et Titres, Contenus en la seconde Partie des Merveilles de la Nature » (4 p.n.n.). « Aprobation », « Privilege du Roi » et registre (4 p.n.n.).

Précisions sur le paratexte : Le frontispice et les planches gravées sont les mêmes qui ornaient l'édition n°2 et leur ordre est pareil, hormis celui des deux illustrations p. 306-

---

<sup>309</sup> Quinze autres exemplaires repérés. En Allemagne : Bayerische Staatsbibliothek [H.nat. 298] ; Herzog August Bibliothek Wolfenbüttel [M : Na 276] ; Landesbibliothek Oldenburg, Magazin [NW I 12 A 50 : 1-2] ; Niedersächsische Staats- und Universitätsbibliothek Göttingen - SUB : HG-FB [8 GEOGR PHYS 306] ; Sächsische Landesbibliothek - Staats- und Universitätsbibliothek Dresden - Zentralbibliothek, Magazin [Hist.nat.A.1199-1 et 2] ; Universitätsbibliothek Erlangen-Nürnberg, Hauptbibliothek - Handschriftenabteilung [H61/TREW.Ox 89] ; Universitätsbibliothek Mannheim - BB Schloss Schneckenhof, West - Geschlossenes Magazin [Sch 106/156-1/2] ; Württembergische Landesbibliothek - Magazin [Geogr.oct.4522-1 et 2]. Aux États-Unis : Library of University of Illinois at Urbana-Champaign [910 P935] ; Smithsonian Institution Libraries - Cooper-Hewitt Smithsonian Design Library [QH41 .M22 1745] ; UC Berkeley Library - Bancroft (NRLF) [QH45 .P7 1745]. En France : Bibl. Municipale de Besançon [231793]. Au Royaume-Uni : The Wellcome Library - Closed stores EPB / A [42217/A/1 et 2]. En Suède : Kungliga biblioteket [148 A Merveilles]. En Suisse : Universitätsbibliothek Basel - UB Hauptbibliothek, Magazin [UBH hb III 1 et 2].

307 qui ont repris l'ordre de l'édition n°1 (soit l'arbre du Brésil d'abord et, ensuite, celui du Pérou). L'approbation, le privilège et le registre coïncident avec ceux de l'édition n°1 (Rouen, Machuel, 1723). Dans l'exemplaire [H.nat. 298], la « Table des Chapitres et Titres, Contenus en la seconde Partie des Merveilles de la Nature » est placée après la pdt de la seconde partie.

***La Promenade du Luxembourg.*** Par Monsieur *Le \*\*\** [1 édition<sup>310</sup>]

Référence : Imprimé à Rouën. A Paris, Chez Claude Jombert, Quai des Augustins, vis-à-vis la descente du Pont-Neuf, à l'image Nôtre-Dame. M. DCC. XIII. [1713]. Avec Permission du Roy.

Localisation : BnF - Tolbiac (2 exemplaires) : [8-Z Le Senne-4533] et [Y2-7937] n.c. → [MFICHE Y2-7937] ; BNE, Salón General [3/37441] n.c. → numérisé sur Biblioteca Digital Hispánica ; Bayerische Staatsbibliothek [P.o.gall. 1752] → GgB.<sup>311</sup>

Détails matériels : 16 x 9 cm, [10]-372 p. Frontispice gravé, signé *Cl[au]de Lucas fecit*. Pdt avec marque typographique gravée – un soleil flanqué de deux cornes d'abondance sur fond de rubans et de guirlandes florales –. Bandeaux et lettrines. L'exemplaire [Y2-7937] présente des erreurs de pagination dues certainement à un remboîtage : les deux premières pages de l'avertissement ont été insérées après les deux premières pages de l'épître (le résultat est : épître recto verso, avertissement recto verso, épître recto verso, avertissement recto). L'exemplaire [8-Z Le Senne-4533] comprend quelques notes manuscrites selon lesquelles l'ouvrage serait d'Eustache Le Noble et non pas de Mailly : sur la pdt, on a écrit « Noble » sur les trois astérisques qui remplacent le nom de l'auteur et, au verso, il y a la suivante notule bio-bibliographique :

---

<sup>310</sup> Un ouvrage homonyme publié en 1738 à La Haye aux dépens de la Compagnie est identifié comme une nouvelle édition du texte de 1713 par le catalogue de la BnF [Tolbiac : Y2-60850] et, donc, attribué à Mailly. Jones (1939 : 22) signalait déjà cette paternité littéraire comme une erreur. En fait, après avoir comparé les deux textes, nous pouvons dire qu'ils n'ont rien d'autre en commun que le titre.

<sup>311</sup> Cinq autres exemplaires repérés. En Allemagne : Bayerische Staatsbibliothek, Außenmagazin [It.sing. 779 s] ; Staats- und Universitätsbibliothek Hamburg Carl von Ossietzky [A/6452]. Aux États-Unis : University of California - Riverside [SCUA PQ1947.A2 P76] ; University of Illinois at Urbana Champaign, Rare Book & Manuscript Library [845 M284OP] ; University of Wisconsin - Madison, General Library System, Special Collections - Vault [PC0.1 P9654].

Eustache Le Noble, l'un des plus fertiles et des plus malheureux Ecrivains de son temps, il se fit un gd nom dans la Republique des lettres et mourut dans la misere. Il etait né à Troye en 1643, mort à Paris en 1711 à 68 ans. on a de lui des Dialogues sur les affaires du temps, (estimés), Relation de l'Etat de Gênes ; Histoire de l'Établissement de la Republique de Hollande ; des Contes et des fables ; une traduction en vers des satyres de f... ; des Stances, des Sonnets, des Comédies, des Romans ou Historiettes dont les plus intéressants, sont : Epicaris ; Milord Courtenay ; Ildegerte, reine de Norvvege ; Zalima ; Nouvelles afriquènes ; Promenades au Luxembourg ; l'Ecole du monde ; Dissertation touchant l'année de la naissance de Jesus Christ.

De même, l'exemplaire [P.o.gall. 1752] présente, au verso de la pdt, une note manuscrite en latin qui semble porter sur les propriétaires du livre.

Contient : Pdt (1 p.n.n.). « Epistre à Monsieur le Marquis de Thesut, Colonel d'un Régiment d'Infanterie », signée Le \*\*\* (4 p.n.n.). « Avertissement » (3 p.n.n.). « Aprobation », « Privilege du Roy », registre et mention de partage du privilège (3 p.n.n.). « La Promenade du Luxembourg » (p. 1-372).

Précisions sur le paratexte : Le frontispice représente un jardin à la française rempli de promeneurs et, au fond, un palais ; il doit s'agir du jardin et du palais du Luxembourg, à Paris. L'avertissement est de l'auteur. Approbation, signée Danchet, donnée à Paris, le 25 juillet 1711. Privilège donné par Louis XIV (signé De St. Hilaire), à Versailles, le 12 juin 1712, et accordé à Claude Jombert, libraire, pour faire imprimer *La Promenade du Luxembourg*, à Paris, et pour vendre, faire vendre et débiter l'ouvrage dans tout le royaume, pendant quatre ans à compter du jour des présentes lettres. « Registré sur le Registre n° 496 de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, page 463. N° 197 » le 17 juin 1712, signé, L. Josse, Syndic. Mention de partage du privilège : « Je reconnois avoir cédé à Monsieur Jean-Baptiste Besongne, Libraire & Imprimeur de la ville de Roüen, la moitié dans le present Privilège ; pour en jouïr conjointement avec moi, suivant l'accord fait entre-nous. A Paris ce 14 Juin 1712. Signé, C. Jombert. Vu Roujault ». « Registré sur le Livre de la Communauté des Imprimeurs-Libraires de Roüen, le 22 septembre 1712, page 197. Signé, E. Viret, Syndic. »

Édition répertoriée par Jones (1939 : 22)<sup>312</sup>.

---

<sup>312</sup> Nous croyons que les références suivantes renvoient forcément à l'édition étudiée : Rouen, 1713, in-12° (Weiss, 1820 : 246 ; Quérard, 1833 : 444 ; J.V., 1860 : 888 ; Larousse, 1873 : 948 ; *Dict. des Lettres françaises*, 1954 : 648 et 1996 : 790) et Paris, 1713, in-12°, 372 p. (Cioranescu, 1969 : II, 1324).

***Recueil de Contes Galans*** [2 éditions]

Édition n°1

Référence : A Paris, au Palais, Chez Medard-Michel Brunet, à l'entrée de la Grand'Salle, à l'Espérance. M. DC. XCIX. [1699]. Avec Privilege du Roy.

Localisation : BnF - Arsenal [8-BL-18838].

Détails matériels : 15, 9 x 8,5 cm, [1]-111-[2] p. Pdt avec marque typographique gravée – buste de jeune personne sur fond de verdure – et la mention « Le prix est de 20 s. ». Bandeaux, lettrines et culs-de-lampe. Sur la dernière page de garde de l'exemplaire étudié il y a des notes manuscrites avec des calculs et une liste d'accessoires d'habillement.

Contient : Pdt (1 p.n.n.). « Table des Contes Contenus en ce Volume » (1 p.n.n.). « Constance sous le nom de Constantin » (p. 1-36). « Le Palais de la Magnificence » (p. 37-48). « La Princesse délivrée » (p. 49-80). « Blanche » (p. 81-111). « Extrait du Privilege du Roy », cession du privilège, registre et achevé d'imprimer (2 p.n.n.).

Précisions sur le paratexte : Le privilège et le registre sont les mêmes que ceux de la première édition des *Illustres Fées* (Paris, Brunet, 1698). Mention de cession : « Ledit Sieur D\*\*\* a déd[é] [sic] son droit de privilege à Messieurs de Laulne Marchands Libraires & Messieurs de Laulne ont retrocedé à Medard-Michel Brunet, suivant l'accord fait entr'eux ». Achevé d'imprimer pour la première fois le 10 février 1699, « a Paris, De l'Imprimerie de Jean Moreau, ruë Galande, au coin de la ruë S. Julien, proche la Fontaine Saint Severin ».

Édition répertoriée par Geerhaert (2005 : 916)<sup>313</sup>.

---

<sup>313</sup> Barbier (1879 : 58) recense plusieurs ouvrages intitulés *Recueil de contes* mais aucun ne correspond à celui de Mailly ; il s'agit de textes de Mirabeau (Londres, 1780), Dorat (Paris, 1770) et Martin (1809).

### Édition n°2

Référence : *Recueil de contes galants* dans *Contes merveilleux. Perrault, Fénelon, Mailly, Préchac, Choisy et anonymes*. Textes établis, présentés et annotés par Tony Gheeraert. Avec un conte anonyme édité par Raymonde Robert. Paris, Honoré Champion, coll. « Bibliothèque des Génies et des Fées n°4 : I. L'âge d'or du conte de fées (1609-1709). Les premiers conteurs », 2005.

Localisation : BnF - Arsenal [8-Z-43285].<sup>314</sup>

Détails matériels : 24 cm, 938 p.

Contient (partie correspondant au *Recueil de contes galants*) : Pdt (1 p.n.n.). « Avant-propos » (p. 9-10). [...] Pdt du chapitre « Louis de Mailly. *Les Illustres Fées* (1698) suivi du *Recueil de contes galants* (1699) » (1 p.n.n.). « Introduction » (p. 457-499). [...] « Constance sous le nom de Constantin » (p. 611-618). « Le Palais de la Magnificence » (p. 619-622). « La Princesse délivrée » (p. 623-629). « Blanche » (p. 631-637). « Extrait du Privilège du Roi », cession du privilège, registre et achevé d'imprimer (p. 638).

Précisions sur le paratexte : L'introduction porte sur Mailly et sur ses contes. L'auteur de cette édition critique propose en annexe (p. 639-662) d'autres textes du chevalier et, en fin de volume, il a rajouté des résumés des contes et des notices (p. 871-879 et p. 890-895), ainsi qu'une petite bibliographie.

***La Religieuse intéressée et amoureuse, avec L'histoire du Comte de Clare. Nouvelle galante*** [16 éditions]

### Édition n°1

Référence : A Cologne<sup>315</sup>, Chez \*.\*.\*. M. D.C. XCV. [1695].

Localisation : BnF - Tolbiac [16-Y2-18115] ; BML, Part-Dieu, Silo ancien [811715] → GgB ; Bayerische Staatsbibliothek (2 exemplaires) : Magazin [Rem.IV 944] → GgB et

---

<sup>314</sup> Édition toujours en vente en librairie et qui se trouve dans de nombreuses bibliothèques.

<sup>315</sup> Il s'agit d'une fausse adresse d'après le catalogue de la BnF.

Außenmagazin [P.o.gall.1873] → GgB ; Österreichische Nationalbibliothek - Picture Archives and Graphics Department, Bildarchiv und Grafiksammlung [252219-A.Ad1.1] → GgB ; UvA-HvA, Bijzondere Collecties [OTM : OK 06-930] → GgB.<sup>316</sup>

Détails matériels : 14 cm, 206 p. Frontispice gravé signé *J. v. den Aveele F.* Pdt imprimée à deux encres, avec un fleuron gravé. Bandeau et cul-de-lampe.

Contient : Pdt (1 p.). « Le Comte de Clare, Nouvelle galante » (p. 3-206).

Précisions sur le paratexte : Le frontispice de Johannes Van den Aveele<sup>317</sup>, intitulé « La Religieuse amoureuse », illustre deux moments différents de l'histoire. Au premier plan, la marquise de Nerville tente d'empêcher le suicide du comte de Clare (Mailly, 1695c : 36) ; au fond, sur le seuil de la porte d'un bâtiment religieux, en l'occurrence, le couvent où le marquis de Nerville enferme sa femme, l'on distingue une nonne – la religieuse intéressée – et un ecclésiastique – Santeuil – qui conversent (Mailly, 1695c : 85-87).

Édition répertoriée par le *Catalogue [...] de Courtanvaux* (1782 : n°1541).

#### Édition n°2

Référence : *Histoire du comte de Clare. Nouvelle galante*. A Cologne [Rouen<sup>318</sup>], chez Jean Lalemand. M.DC.XCVI. [1696].

Localisation : BnF - Tolbiac [Y2-6804] n.c. → microfiches [MFICHE Y2-6804] et [P90/1575].

Détails matériels : In-12°, 206 p. Réédition de l'édition n°1 selon le catalogue de la BnF.

---

<sup>316</sup> Douze autres exemplaires repérés. En Allemagne : Landschaftsbibliothek Aurich [O 498 (5,4)] ; Sächsische Landesbibliothek - Staats- und Universitätsbibliothek Dresden - Zentralbibliothek, Magazin [38.8.6316]. En Espagne : BNE, Salón General [3/282568(1)]. Aux États-Unis : Princeton University Library - ReCAP - Rare Books Off-Site Storage [3293.59.375] ; University of Pennsylvania Libraries - Kislak Center for Special Collections, Rare Books and Manuscripts [PQ1928.T46 R45 1695] ; University of Wisconsin - Madison, General Library System, Special Collections (Memorial Library), Vault [PC 0.1 T2896 R] ; Yale University Library - Beinecke [2000 3116]. En France : Bourg-en-Bresse – Médiathèque-Site Vailland [A 112585] ; BM Rouen – Leberp [2256]. Au Royaume-Uni : BL [12513.cc.41.(1.)]. En Suède : Kungliga biblioteket [137 F a].

<sup>317</sup> Voir la note 188 sur Aveele.

<sup>318</sup> Selon Goldsmith, d'après le catalogue de la BnF.



Édition répertoriée par Lever (1976 : 370 et 553).

#### Édition n°3

Référence : A Cologne, [s. n.], 1697.

Localisation : Harvard University Library - Houghton Library, GEN [Ital 7182.6\*]<sup>319</sup>.

Détails matériels : 86 p. Frontispice gravé.

#### Édition n°4

Référence : *Les Amours du comte de Clare*. A Amsterdam, Chez Pierre Schaier, proche de la Bourse. M. DCC. [1700].

Localisation : BnF - Arsenal [8-BL-20841] → G [NUMM-8728431] ; BnF - Tolbiac [Y2-7112] n.c. → microfiches [MFICHE Y2-7112] et [P94/3462] ; UvA-HvA, Bijzondere Collecties [OTM : OK 62-9764] → GgB.<sup>320</sup>

Détails matériels : 14,3 cm, 144 p. Pdt avec petite gravure (ovale d'astérisques). L'exemplaire [8-BL-20841] a les tranches dorées et présente une note manuscrite sur la deuxième de couverture : « Mauvais Roman très obscene et fort mal écrit il y a une autre ed<sup>on</sup> [édition] de 1770 qui est absolument la même que celle-ci à l'imp<sup>on</sup> [impression] pres ».

Contient : Pdt (1 p.). « Le Comte de Clare, Nouvelle galante » (p. 3-144).

#### Édition n°5

Référence : A Cologne, Chez Pierre le Jeune, 1703.

Localisation : Université de Tours - Bibl. Universitaire des Tanneurs, Magasin, Fonds Brunot [FB2285]<sup>321</sup>.

---

<sup>319</sup> Exemplaire non consulté directement.

<sup>320</sup> Deux autres exemplaires repérés. En Irlande : The Library of the Trinity College Dublin, Early Printed Books Stacks [OLS B-7-144]. Au Royaume-Uni : BL [12510.aa.33.(1.)].

<sup>321</sup> Nous n'avons pas pu consulter cet exemplaire directement.

Détails matériels : 14 cm, 86 p. Frontispice gravé signé *Harrewyn*. Peut-être une réimpression de l'édition n°3.

#### Édition n°6

Référence : *Les Amours du Comte de Clare*. A Cologne, 1707.

Localisation : BnF - Arsenal [8-BL-20842].<sup>322</sup>

Détails matériels : in-12°.

Contient : Pdt (1 p.n.n.). « Le Comte de Clare, Nouvelle galante ».

#### Édition n°7

Référence : A Cologne<sup>323</sup>, Chez Pierre le jeune. M. DCC. XV. [1715].

Localisation : BnF - Arsenal [8-BL-18188] ; BnF - Tolbiac [Y2-6805].<sup>324</sup>

Détails matériels : in-12°, [2]-136 p. Frontispice gravé.

Contient : Pdt (1 p.n.n.). « Le Comte de Clare, Nouvelle galante » (p. 1-136).

Édition répertoriée par le *Catalogue [...] de Courtanvaux* (1782 : n°1541) et par Barbier (1879 : 238).

#### Édition n°8

Référence : A Cologne, chez \*\*\*. M.D.C.C.XXXII. [1732].

Localisation : BnF - Tolbiac [Y2-6806].<sup>325</sup>

---

<sup>322</sup> Un autre exemplaire repéré. En Allemagne : Württembergische Landesbibliothek - Magazin / ohne Farbe [Fr.D.oct.4254].

<sup>323</sup> Fausse adresse selon le catalogue de la BnF.

<sup>324</sup> Un autre exemplaire repéré. En France : Le Mans - Bibl. Aragon [BL 8\* 3322].

<sup>325</sup> Un autre exemplaire repéré. Au Danemark : Det Kgl. Bibliotek - København - Depot [Ikke udlånt, Læsesalslån].

Détails matériels : In-12<sup>o</sup>, 206 p. Frontispice gravé. Tranches dorées. Exemplaire relié aux armes de la comtesse de Verrue. Il s'agit probablement d'une réimpression de l'édition n<sup>o</sup>1.

Édition n<sup>o</sup>9

Référence : *Les Amours du comte de Clare*. A Amsterdam, 1743.

Localisation : imprimé introuvable<sup>326</sup>

Détails matériels : 106 p.

Édition répertoriée par le *Dict. des Lettres françaises* du XVIII<sup>e</sup> siècle (1995 : 51).

Édition n<sup>o</sup>10

Référence : A Cologne, 1744.

Localisation : imprimé introuvable<sup>327</sup>

Édition n<sup>o</sup>11

Référence : A Cologne, chez \*\*\*, 1764.

Localisation : BnF - Arsenal [8-BL-22531].<sup>328</sup>

Détails matériels : In-12<sup>o</sup>.

Contient : Pdt (1 p.n.n.). « L'Histoire du Vicomte de Clare ».

---

<sup>326</sup> De nombreux exemplaires en version électronique repérés (un dans une bibliothèque d'Australie, cinq au Canada, trente-trois aux États-Unis et un au Royaume-Uni) et en microfiche (dans six bibliothèques d'Allemagne) mais pas de livres en version papier.

<sup>327</sup> Nous n'avons pas trouvé d'exemplaire en support papier de cet ouvrage ; seulement une reproduction microforme à la Bibl. de Genève [BGE Micro 41/2839].

<sup>328</sup> De nombreux livres en version électronique (deux dans des bibliothèques d'Australie, quatre au Canada, quatorze aux États-Unis, un au Royaume-Uni), mais pas d'autres exemplaires en support papier.

### Édition n°12

Référence : *Histoire du comte de Clare. Nouvelle galante*. A Cologne, chez Pierre le jeune, 1770.

Localisation : Vanderbilt University Library - Offsite Storage, Special Collections & Archives [Remote PQ2067 .T15 H4 1770]<sup>329</sup>.

Détails matériels : 14 cm, 132 p.

Édition répertoriée dans *Bibliothèque de la reine Marie-Antoinette...* (1863 : 47).

### Édition n°13

Référence : *La puissance de l'amour, ou Histoire du Comte de Clare, et de la Marquise de Nerville*. A Londres, Chez De Lorme, Imprimeur-Libraire. M.DCC.LXXVI. [1776].

Localisation : Oxford University - Bodleian Library (2 exemplaires) Weston Stack [Vet. A5 f.4347] et Closed Stack [Post-1701 Weston 606476103] ; BL [12518.aaa.6.].<sup>330</sup>

Détails matériels : 17 cm, 102 p. / 202 p.<sup>331</sup> L'exemplaire [Vet. A5 f.4347] présente des notes manuscrites qui corrigent ou modifient certaines parties du texte.

### Édition n°14

Référence : *Mademoiselle Javotte, ouvrage moral écrit par elle-même et publié par une de ses amies, suivi de les Amours du comte de Clare*. Par Paul Baret, 1883.

Localisation : BL [12550.v.9.]<sup>332</sup>.

Détails matériels : in-8°.

---

<sup>329</sup> Nous n'avons pas pu consulter cet exemplaire.

<sup>330</sup> Exemplaires non consultés directement.

<sup>331</sup> 102 p. d'après le catalogue de la Bibl. de l'université d'Oxford ; 202 p. selon celui de la BL. La fiche du premier catalogue est plus détaillée et paraît plus exacte ; le nombre de pages est peut-être le bon.

<sup>332</sup> Nous n'avons pas pu consulter directement cet exemplaire.

Édition n°15

Référence : *Mademoiselle Javotte, ouvrage moral écrit par elle-même et publié par une de ses amies, suivi de les Amours du comte de Clare*. Paris, Bibliothèque des curieux, « Coffret du bibliophile, vol. 23 », 1914.

Localisation : LC - Jefferson or Adams Building Reading Rooms [HQ463.A2 C6 5.ser., II (Delta)]<sup>333</sup>.

Détails matériels : 221 p.

Édition n°16

Référence : *Mademoiselle Javotte, ouvrage moral écrit par elle-même et publié par une de ses amies, suivi de les Amours du comte de Clare*. Introduction et notes de Jean Hervez. Paris, Cercle du livre précieux et Tchou, coll. « Mémoires indiscrets 3 », 1967.

Localisation : BnF - Arsenal [16-Z-7159] ; BnF - Tolbiac (2 exemplaires) [16-Z-12852 (3)] et [16-Z-12853 (3)].<sup>334</sup>

Détails matériels : 14 cm, 225 p. ill.

---

<sup>333</sup> Exemplaire non consulté directement.

<sup>334</sup> Nous n'avons pas pu consulter ces exemplaires. Deux autres livres repérés. Aux États-Unis : LC - Jefferson or Adams Building Reading Rooms - Stored Offsite [HQ463 .B3 1967] et Portland State University Library [HQ463 .B3 1967].

***Rome galante, ou Histoire secrete sous les regnes de Jules Cesar et d'Auguste***<sup>335</sup> [3 éditions]

Édition n°1<sup>336</sup>

Référence : A Paris, au Palais. Chez Jean Guignard, à l'entrée de la Grand'Salle, à l'Image S. Jean. M. DC. LXXXV. [1695]. Avec Privilege du Roy.

Localisation : BnF - Tolbiac (2 exemplaires) [Y2-6486] et [Y2-6487].<sup>337</sup>

Détails matériels : 16 x 9,5 cm, 2 t. en 1 vol, [10]-282-[6]-[1]-[2]-305-[7] p. Médailles gravées d'Auguste et de Jules César sur deux pages (la page de faux-titre et celle qui la précède). Marque typographique gravée aux initiales de Jean Guignard sur la pdt du t. I et note manuscrite sous le titre « Par le Chlr de Mailly ». La pdt du t. II présente un fleuron gravé. Bandeaux et lettrines.

Contient : Pdt du t. I (1 p.n.n.). « Epître A Son Altesse Serenissime, Madame la Princesse de Conty, Fille du Roy », signée L.C.D.M. (4 p.n.n.). « Avis » et « Fautes à corriger » (4 p.n.n.). Extrait du privilège, cession de celui-ci et registre (1 p.n.n.). « Livres imprimez, & qui se vendent chez le même libraire » (1 p.n.n.). « Première partie : Jules César » (p. 1-282). « Table des personnes dont les aventures sont décrites dans ce premier Volume » (6 p.n.n.). Pdt du t. II (1 p.n.n.). « Livres imprimez, & qui se vendent chez le même libraire » (2 p.n.n.). « Seconde partie : Auguste » (p. 1-305). « Table des personnes dont les avantures sont décrites dans ce II. Volume » (6 p.n.n.). « Fautes à corriger » (1 p.n.n.).

---

<sup>335</sup> Ouvrage réimprimé par la suite sous le titre *Amours des empereurs romains Jules-César et Auguste*.

<sup>336</sup> La plus ancienne édition que nous ayons repérée date de 1695. Or, selon Quérard (1833 : 444), « La première édition [des *Amours des empereurs...*] parut en 1685 sous le titre de : 'Rome Galante, ou Histoire secrète sous le règne de Jules César et d'Auguste'. Paris, J. Guignard, in-12. ». Weiss (1820 : 245), J.V. (1860 : 888) et le *Dict. des Lettres françaises* (1954 : 648) recueillent aussi cette édition qui est censée dater de 1685. Il faut nonobstant souligner que l'édition corrigée du *Dict. des Lettres françaises* (1996 : 790) a remplacé l'année 1685 par l'année 1695.

<sup>337</sup> Trois ou quatre autres exemplaires repérés. En Allemagne : Württembergische Landesbibliothek Stuttgart, Magazin [HB 3903-1] et [HB 39032]. Aux États-Unis : McGill University Library, Rare Books / Special Collections [DG90 M35 1695]. En France : BML, Part-Dieu [Chomarat A 9331 - T. 01] – ne conserve que le t. I –. En Suisse : Aargauer Bibliotheksnetz - Aargauer Kantonsbibliothek, Magazin [AKB V 499]. Ce dernier exemplaire est daté 1695-1696 sur le catalogue, d'où que nous ne puissions le ranger avec certitude.

Précisions sur le paratexte : L'avis semble écrit par le libraire. Privilège donné par Louis XIV (signé Dugono), à Paris, le 27 mai 1695, et accordé au Chevalier de M..., pour faire imprimer *Rome Galante sous les Regnes de Jules Cesar & d'Auguste*, pendant huit années à compter du jour où il sera achevé d'imprimer pour la première fois – soit le 8 août 1695<sup>338</sup> –. Mention : « Et ledit Sieur Chevalier de M... a cédé tous les droits qu'il a au present Privilege à Jean Guignard Libraire, suivant l'accord fait entr'eux. » Registré sur le Livre des Libraires & Imprimeurs de Paris, le 8 juin 1695. Signé, P. Aubouin, Syndic.

Édition répertoriée par Conlon (1971 : 7271), Lever (1976 : 383) et Geerhaert (2005 : 917)<sup>339</sup>.

### Édition n°2

Référence : A Paris, au Palais, chez Jean Guignard, à l'entrée de la Grand'Salle, à l'Image S. Jean. M. DC. LXXXVI. [1696]. Avec Privilege du Roi.

Localisation : BnF - Arsenal (2 exemplaires) : [8-BL-17540] et [8-BL-17541] → [NUMM-8726336] ; Bayerische Staatsbibliothek, Außenmagazin [H.ant. 337] → GgB.<sup>340</sup>

Détails matériels : 16 cm, 2 t. en 1 vol., [8]-166<sup>341</sup>-1-172-[13] p. Frontispice gravé, signé *Karrewyn Fecit*. Pdt avec marque typographique gravée (tête de Saint Jean Baptiste). Bandeaux, lettrines et culs-de-lampe. L'exemplaire [H.ant. 337] présente une étiquette, à la manière d'un ex-libris, avec un blason et l'inscription « Bibliotheca Palatina ».

Contient : Pdt (1 p.n.n.). Épître « A Son Altesse Serenissime, Madame la Princesse de Conti, Fille du Roi », signée L.C.D.M. (4 p.n.n.). « Avis » (4 p.n.n.). « Rome galante [...].

---

<sup>338</sup> Lever (1976 : 383) date l'achevé d'imprimer du 2 novembre 1695.

<sup>339</sup> La référence recueillie par Baldner (1967 : 129), Cioranescu (1969 : II, 1324) et le *Dict. des Lettres françaises* (1996 : 790) – Paris, 1695, 2 vol., in-12° – semble correspondre à la même édition. Cioranescu prend par erreur la date du registre pour celle du privilège.

<sup>340</sup> Huit autres exemplaires repérés. En Allemagne : Landschaftsbibliothek Aurich [O 1956 (1)] – seulement t. I – ; Universitätsbibliothek Augsburg [02/III.11.8.35-1] – seulement t. I – ; Universitätsbibliothek Erlangen-Nürnberg - Hauptbibliothek, Magazin [H00/R.L 162 sa[1/2] – seulement t. I –. En Belgique : Erfgoedbibliotheek Hendrik Conscience [c :lvd :847438]. En Espagne : Universidad de Sevilla - Biblioteca Rector Machado y Núñez [A 254/075] – seulement t. II –. Aux États-Unis : LC, Rare Book [DG90 .M3 Pre-1801 Coll]. En Hongrie : Magyar Tudományos Akadémia Könyvtár és Információs Központ [524.616]. Au Royaume-Uni : BL [12511.aaaa.40.].

<sup>341</sup> Une erreur de pagination a entraîné un décalage de dix pages à partir de la p. 2, qui a été numérotée p. 12. D'où que cette première partie compte en réalité 156 pages au lieu de 166.

Première partie. Jules Cesar » (p. 1-166). « Rome galante [...]. Seconde partie. Auguste » (p. 3-172). « Table des Personnes, Dont les aventures sont decrites dans ce premier Volume » (7 p.n.n.). « Table des Personnes Dont les aventures sont decrites dans ce II. Volume » (4 p.n.n.).

Précisions sur le paratexte : Le frontispice représente le profil d'Auguste et de Jules-César dans un médaillon ; sur les côtés, deux tenants : à gauche, Vénus, et à droite, Mars. L'épître et l'avis sont les mêmes que ceux de l'édition n°1. Il n'y a aucune trace, à l'intérieur du livre, du privilège annoncé sur la pdt. L'*index nominum* de la première partie, qui devait être à la fin de celle-ci a été déplacé à la fin de l'ouvrage ; l'on voit au pied de la p. 166 les deux premières lettres du mot *Table* qui le prouvent.

Édition répertoriée par Barbier (1879 : 383)<sup>342</sup>.

### Édition n°3

Référence : *Rome galante [...]. Nouvelle édition. Corrigée de plusieurs fautes qui s'étoient passées dans la precedente.* A Paris, Chez Jean Guignard. M. DC. LXXXVI [1696]. Avec Privilege du Roy.

Localisation : BnF - Arsenal (2 exemplaires) : [8-BL-17540] et [8-BL-17541] ; Bayerische Staatsbibliothek, Außenmagazin [P.o.gall. 1906-1/2] → GgB.<sup>343</sup>

---

<sup>342</sup> Nous croyons que la référence donnée par Chaudon et Delandine (1810 : 514) – Paris, 1696, 2 t., in-12° – correspond à cette édition aussi.

<sup>343</sup> Dix-sept autres exemplaires repérés. En Allemagne : Bibliothek der Humboldt-Universität Berlin - ZB Grimm-Zentrum, UG / Raum 106, Geschlossenes Magazin [Qd 18980 :1-2 :2 :F8 (t. 2)] ; Herzog August Bibliothek Wolfenbüttel [M : Lm 2336] ; Herzogin Anna Amalia Bibliothek / Klassik Stiftung Weimar (2 exemplaires) : Historisches Bibliotheksgebäude [21, 5 : 34] et Magazin [19 A 9070] ; Sächsische Landesbibliothek - Staats- und Universitätsbibliothek Dresden [Hist.Rom.543-1] et [Hist.Rom.543-2] ; Thüringer Universitäts- und Landesbibliothek [8 Arch.IV,16(1)] – seulement t. I – ; Universitätsbibliothek Leipzig - Bibl. Albertina [Lit.gall.254-x :1] et [Lit.gall.254-x :2] ; Universitäts- und Landesbibliothek Sachsen-Anhalt / Zentrale [AB 132865 (1/2)] – seulement t. I –. Au Danemark : Det Kgl. Bibliotek – København [Ikke udlånt, Læsesalslån]. En Espagne : Seminario de Vitoria, Gordailua [1187681]. Aux États-Unis : Harvard University - Houghton Library [GEN : AH7845.5\*] ; LC, Rare Book / Special Collections Reading Room [DG90 .M3 Pre-1801 Coll] ; Newberry Library, Special Collections [Case F 3633 .54] ; Texas A&M University - Cushing Library [Dawson French Coll] ; University of Minnesota - TC Andersen Library Rare Books [876.4 M283]. Aux Pays-Bas : Koninklijke Bibliotheek, Magazijn Oude Drukken [KW 185 K 19] et en Suède, Kungliga biblioteket [125 A 2 g].



Détails matériels : 15,2 x 9,2 cm [8-BL-17540] / 15,4 x 8,8 cm [8-BL-17541], 2 t. en 1 vol., [8]-117-[3]-129-[3] p. Frontispice gravé. Pdt imprimée à deux encres avec un fleuron gravé ; l'adresse du libraire est incomplète. Bandeaux. L'exemplaire [8-BL-17540] est en meilleur état que l'exemplaire [8-BL-17541] ; d'ailleurs, le premier semble appartenir à un tirage plus riche car le papier est plus fin et la reliure plus délicate.

Contient : Pdt (1 p.n.n.). Épître « A Son Altesse Serenissime Madame la Princesse de Conty, Fille du Roy », signée L.C.D.M. (4 p.n.n.). « Avis » (4 p.n.n.). « Rome galante [...] Première partie. Jules Cesar » (p. 1-117). « Table des Personnes, Dont les aventures sont decrites dans ce premier Volume » (3 p.n.n.). « Rome galante [...]. Seconde partie. Auguste » (p. 1-129). « Table des Personnes Dont les aventures sont decrites dans ce II. Volume » (3 p.n.n.).

Précisions sur le paratexte : Le frontispice n'est pas signé ; c'est pourtant la même xylographie de Karrewyn qui figurait dans l'édition n°2. L'épître et l'avis sont les mêmes que pour l'édition n°1. Aucune trace du privilège annoncé sur la pdt.

***Le Triomphe de la Bazoche, et les Amours de Maistre Sebastien Grapignan***<sup>344</sup>

[1 édition partagée entre deux libraires]

Édition de M.-M. Brunet :

Référence : A Paris, au Palais, Chez Médard-Michel Brunet, à l'entrée de la grande Salle, à l'Esperance. M. DC. XCVIII. [1698]. Avec Permission.

Localisation : BHVP [26845].<sup>345</sup>

---

<sup>344</sup> Dans leurs *Nouvelles littéraires* de l'année 1704, Du Perrier et Tricaud (1704 : 513) attribuent à Mailly un ouvrage qui porte pour titre *L'Histoire de la basoche* ; plus tard, Weiss (1820 : 246) reprendra cette information sans pour autant rajouter de nouveaux renseignements. Nous croyons que cette œuvre correspond en réalité au *Triomphe de la Bazoche et les amours de M. Sébastien Grapignan*.

<sup>345</sup> Deux autres exemplaires repérés. Aux États-Unis : Princeton University Library, Rare Books [PQ1710-L3 T74]. En France : Châteaudun – Médiathèque, Fonds Louvancour [B°F 525]. Nous avons repéré un troisième exemplaire, en Allemagne : Staatsbibliothek zu Berlin - Preußischer Kulturbesitz, Kriegsverlust [Xv 296], mais nous ignorons s'il correspond à l'édition de Brunet ou à celle de Luynes.

Édition de G. de Luyne :

Référence : A Paris, au Palais, Chez Guillaume de Luyne, dans la Salle des Merciers, à la Justice. M. DC. XCVIII. [1698]. Avec Permission.

Localisation : BnF - Arsenal (2 exemplaires) [8-BL-19498] et [8-BL-19499].

Détails matériels communs : 15,7 x 8,5 cm, [4]-68 p. Pdt avec un fleuron gravé. Bandeaux, lettrines et vignettes illustratives en tête de chaque récit. L'exemplaire de l'édition de Brunet est relié à la suite de *La Cacomonade, histoire politique et morale*, attribuée à Simon-Nicolas-Henri Linguet (Cologne, [s.n.], 1767, xxiii-120 p.). Les exemplaires étudiés de l'édition de Luyne ont une magnifique reliure avec des ornements dorés sur le dos et sur les bords des plats.

Contient : Pdt (1 p.n.n.). Épître « A Messieurs du Royaume de la Bazoche » signée L.C.D.M. (2 p.n.n.). « Le Libraire au Lecteur » (2 p.n.n.). *Le Triomphe de la Bazoche, Et les Amours de Maistre Sebastien Grapignan* (p. 1-30). *Sebastien Grapignan. Nouvelle plaisante* (p. 31-67). Avis « On vend à Paris au Palais, chez le même Libraire un Livre qui a pour titre, *Avantures & Lettres Galantes, avec la promenade des Thuilleries*, dédié au beau Sexe » (p. 67-68).

Précisions sur le paratexte : Cet ouvrage n'a pas de privilège et la permission à laquelle se réfère la pdt n'est pas incluse dans le livre imprimé. L'avis à la fin du livre est le pendant de celui qui se trouve parmi le paratexte de *L'Heureux Naufrage* (Paris, G. de Luyne, 1699), qui annonce qu'« On vend à Paris au Palais, chez le même Libraire un Livre qui a pour titre, *Le Triomphe de la Bazoche, Et les Amours de Maistre Sebastien Grapignan* ».

Édition répertoriée dans Rabelais (1837 : 610).

***La Vie d'Adam, avec des reflexions ; traduite de l'Italien de Loredano*** [3 éditions]

Édition n°1

Référence : A Paris, Chez Edme Couterot, ruë S. Jacques, au bon Pasteur. M. DC. XCV. [1695]. Avec Privilege du Roy.

Localisation : BnF - Arsenal [8-T-1656] et Tolbiac [H-16258] → [MFICHE H-16258] ; BML, Part-Dieu [323855] → GgB.<sup>346</sup>

Détails matériels : 16 x 9 cm, [6]-230-[2] p. Pdt avec la marque du libraire gravée. Bandeaux et lettrines.

Contient : Pdt (1 p.n.n.). Épître « Au Reverend Père De La Chaise, Confesseur du Roy », signée Edme Couterot (3 p.n.n.). « Avertissement » (3 p.n.n.). « La Vie d'Adam » (p. 1-230). « Extrait du Privilege du Roy », registre et achevé d'imprimer (2 p.n.n.).

Précisions sur le paratexte : Avertissement rédigé par le libraire. Privilège donné par Louis XIV (signé Dugono) et accordé à Edme Couterot, libraire, pour imprimer, vendre et débiter « *La Vie d'Adam*, traduite de l'Italien de Loredano par le Sieur Chevalier de Mailly », pendant six années à compter du jour où il sera achevé d'imprimer pour la première fois – soit le 31 août 1695 –. Registré sur le Livre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris le 22 juin 1695 ; signé P. Aubouin, syndic.

Édition répertoriée par Lever (1976 : 416) et Geerhaert (2005 : 917)<sup>347</sup>.

---

<sup>346</sup> Neuf autres exemplaires repérés. Aux États-Unis : University of Wisconsin, Milwaukee - Archive, Special Collections, Rare Books, Small [BS580.A4 L613 1703] ; cet exemplaire serait daté de 1703 selon le catalogue, mais les détails matériels correspondent exactement à ceux de l'édition n°1, de 1695 et nous n'avons pas trouvé de trace d'une éventuelle édition de 1703. En France : Aix-en-Provence - Bibl. Méjanes [D. 8621 Fonds Patrimoine] ; Bibl. Mazarine (2 exemplaires) : [8° 50212] et [8° 50212 2e ex] ; BSG, Réserve [DELTA 50665] ; Institut Catholique de Paris - Bibl. de Fels [23 816]. En Italie : BNCR [6. 28.F.13.2]. Au Royaume-Uni : BL [4804.aa.4.]. En Suisse : Bibl. Cantonale et Universitaire de Fribourg, Réserve des imprimés [RES 8535].

<sup>347</sup> Nous nous doutons fort que les références suivantes ne renvoient toutes à l'édition qui nous occupe : 1695 (Quérard, 1833 : 444) ; Paris, 1695 (*Dict. des Lettres françaises*, 1954 : 648 et 1996 : 790) ; Paris, 1695, in-12° (Chaudon et Delandine, 1810 : 514 ; Weiss, 1820 : 245 ; V., 1860 : 888 ; Larousse, 1873 : 948) et Paris, 1695, in-12°, 230 p. (Cioranescu, 1969 : II, 1324).

### Édition n°2

Référence : *La vie d'Adam, premier homme avec des reflexions, traduite de l'Italien* [sic] de Loredano. Suivant la Copie de Paris. A Amsterdam. Chez J. Louis de Lorme & Estienne Roger, Marchands Libraires sur le Rockin, près de la Bourse. M. DC. XCVI. [1696].

Localisation : UvA-HvA [OTM : OK 62-8242 (1)] → GgB.<sup>348</sup>

Détails matériels : 14 cm<sup>349</sup>, 163 p. Pdt imprimée à deux encres avec marque du libraire gravée. Bandeaux et lettrines.

Contient : Pdt (1 p.n.n.). Épître « Au Reverend Père De La Chaise, Confesseur du Roy », signée Edme Couterot (3 p.n.n.). « Avertissement » (3 p.n.n.). « La Vie d'Adam » (p. 9-163).

Précisions sur le paratexte : Même épître et avertissement que dans l'édition de 1695.

### Édition n°3

Référence : *La vie d'Adam, Avec des Reflexions. Traduite de l'Italien de Loredano. Nouvelle Edition corrigée.* A Paris, Chez Edme Couterot. Et se vend A Bruxelles, Chez Jean de Smedt, à la Conversion de S. Augustin. 1711. Avec Privilege.

Localisation : BnF - Arsenal (2 exemplaires) : [8-T-1657] et [8-T-1658] ; Österreichische Nationalbibliothek [53.J.68] → GgB.<sup>350</sup>

---

<sup>348</sup> Neuf autres exemplaires repérés. En Allemagne : Technische Universität Darmstadt, Universitäts- und Landesbibliothek Darmstadt [Gü 1053]. Au Canada : University of Toronto - Thomas Fischer [Rare Book]. Au Danemark : Det Kgl. Bibliotek [KB Reading Room]. Aux États-Unis : Huntington Library, Rare Books [381483] ; UCLA Library [Z233.M3 R13] ; University of Chicago Library [BS1152.A25L85] ; University of Virginia Library, Special Collections [XX(1896420.1)]. Aux Pays-Bas : Universitet Leiden, Closed Stack 5 [550 G 20 : 2] et Utrecht University Library, Uithof depot [MAG : 316 H 32 dl 5].

<sup>349</sup> Selon le catalogue de la bibliothèque de l'UCLA.

<sup>350</sup> Quatre autres exemplaires repérés. En Allemagne : Bayerische Staatsbibliothek, Magazin [Rem.IV 519] ; Ludwig-Maximilians-Universität München - Zentralbibliothek, Aussenmagazin Planegg [0001/8 H.eccl. 4152] ; Sächsische Landesbibliothek - Staats- und Universitätsbibliothek Dresden [36.8.4853]. Aux États-Unis : New York Public Library - Offsite [\*YLH (Loredano, G. F. Vie d'Adam)].

Détails matériels : 12,5 x 7,5 cm, 179 p. Frontispice gravé signé *Karrewyn f[ecit]*. Pdt avec un fleuron gravé. Bandeaux, lettrines et culs-de-lampe. L'exemplaire [8-T-1658] a les tranches dorées et la reliure est plus belle et délicate que celle de [8-T-1657]. Cet exemplaire-ci contient des notes manuscrites sur les pages de garde en début et en fin de volume<sup>351</sup> que nous transcrivons :

C'est ici la 2<sup>de</sup> Ed<sup>on</sup> de cette trad<sup>on</sup>. La 1<sup>re</sup> parut à Paris en 1695. L'original italien eut un grand succès tant par le mérite du style que pour le fond de l'ouvrage ou il y a des réflexions fort singulieres. La trad<sup>on</sup> de 1695 a été faite sur la 8<sup>e</sup> Ed<sup>on</sup> Italienne. L'auteur Italien est connu par des Romans dans sa langue et le trad<sup>eur</sup> par d'autres dans la sienne. Il s'appelloit le Chevalier de Mailly. Loredan court peu dans ce livre apres l'Erudition ; ce n'est presque qu'un jeu d'Esprit et ne raporte d'histoire d'Adam et les Contes des Rabins sur son compte que pour en tirer des réflexions plaisantes, et critiques surtout sur le Caractere des femmes. Bayle dans son article Adam parle de cette vie du patriarche par Loredano et il en parle comme d'un ouvrage scandaleux ; et il paroît par les traits qu'il en cite et qu'on doit trouver ici qu'il est tres fondé a en parler... (Mailly, 1711 : pages de garde initiales).

il paroît par la note qui est a la tete de cet ouvrage, que cette vie d'adam a eut beaucoup de succès lorsque loredano l'a fit imprimer, l'ouvrage italien est peut etre plus agreable que cette traduction, qui n'offre rien d'interessant l'auteur y fait de longues reflexions sur chaque evenement de la vie d'adam, ces reflexions peuvent etre hardies dans l'original mais le traducteur a eu soin de les corriger, la seule chose qui ~~ne l'est pas~~ n'est pas corrigé c'est la haine que l'auteur italien montre contre les femmes, qu'il demontre vivement en parlant de la faute d'eve, la vie de ce premier pere des hommes et l'histoire de la creation du monde, valent mieux et sont plus interessantes dans la genese, ou dans le poeme de milton, mais dans cet ouvrage ci il n'y a ni interet ni agrement (Mailly, 1711 : pages de garde finales).

Contient : Pdt (1 p.n.n.). Épître « Au Reverend Père De La Chaise, Confesseur du Roy », signée Edme Couterot, Libraire (5 p.n.n.). « Extrait du Privilege » (1 p.n.n.). « Avertissement » (4 p.n.n.). « La Vie d'Adam » (p. 15-179).

Précisions sur le paratexte : Le frontispice représente cinq scènes du Livre de la Genèse (de gauche à droite et du haut en bas) : la création de l'Homme, celle de la Femme, Ève acceptant le fruit interdit, l'expulsion du Paradis, la vie de travail sur la Terre. Même épître et avertissement que dans l'édition n°1. Privilège donné par Philippe, roi de Castille, (signé Loyens), à Bruxelles, le 21 août 1705, et accordé à Jean de Smedt, libraire, pour imprimer, vendre et débiter *La Vie d'Adam* dans tout le pays, pendant neuf années.

---

<sup>351</sup> Par ailleurs, sur cet exemplaire la dernière page de garde est collée sur la troisième de couverture ; on devine des traces d'écriture mais elles sont indéchiffrables.

***Le Voyage et les Aventures des trois Princes de Sarendip. Traduits du Persan***<sup>352</sup>

[5 éditions dont une partagée]

Édition n°1

Édition de P. Prault :

Référence : A Paris, Chez Pierre Prault, à l'entrée du Quay de Gévre, au Paradis. M. DCC. XIX. [1719]. Avec Approbation & Privilege du Roy.

Localisation : BnF - Arsenal [8-BL-19332] et Tolbiac [Y2-10811] n.c. → microfilm [M-13530].

Édition répertoriée par Quérard (1833 : 444) et Barbier (1879 : 1088)<sup>353</sup>.

Édition de G. Cavelier :

Référence : A Paris, Chez Guillaume Cavelier fils, ruë Saint Jacques à la Fleur de Lis. M. DCC. XIX. [1719]. Avec Approbation & Privilege du Roi.

---

<sup>352</sup> Cet ouvrage est souvent recensé sous des titres légèrement différents : *Voyages et Aventures des trois princes Sarrendip* (Chaudon et Delandine, 1810 : 514) ; *Le Voyage et les Aventures des trois princes de Sarendip, traduit du persan* (Weiss, 1820 : 246 ; Quérard, 1833 : 444 ; J.V., 1860 : 888 ; Larousse, 1873 : 948) ; *Le Voyage et les Aventures des trois princes de Sarrendip, ouvrage traduit du persan* (Barbier, 1879 : 1088) ; *Le Voyage et les Aventures des trois princes de Serendip* (Cioranescu, 1969 : II, 1324) ou *Voyages et Aventures des trois princes de Sarendip. Traduits du persan* (Catalogue de la BSG). L'on peut voir que le nom *Sarendip* présente également des variantes : *Sarendip*, *Sarrendip* ou *Serendip*. Ce toponyme fait référence à l'ancienne île de Ceylan, appelée de nos jours Sri Lanka : « SERENDIP also spelled SERENDIP, Arabic SARANDIB [...]. The name *Serendib* is a corruption of the Sanskrit compound *Siṃhaladvīpa* ("Dwelling-Place-of-Lions Island") » (*The New Encyclopædia Britannica*, 1990 : 647).

<sup>353</sup> Nous avons recueilli deux autres références incomplètes : Paris, 1719 (Weiss, 1820 : 246 ; *Dict. des Lettres françaises*, 1954 : 648 et 1996 : 790) et Paris, 1719, in-12° (Chaudon et Delandine, 1810 : 514 ; J.V., 1860 : 888 ; Larousse, 1873 : 948) qui renvoient forcément à cette édition n°1. Le catalogue de la BnF recueille un exemplaire de Paris, 1719, in-8°, coté Y2-9287 (2), que Cioranescu (1969 : II, 1324) avait aussi répertorié. Le lieu et l'année d'édition suggèrent qu'il pourrait s'agir de l'édition que nous avons classée n°1 ; or celle-ci est parue in-12°, non pas in-8°. De plus, lorsqu'on essaye de réserver l'exemplaire conservé à la BnF pour consultation, on est renvoyé vers un autre exemplaire coté Y2-9287 qui correspond à l'édition d'Amsterdam et Paris, 1788.

Localisation : BNE, Sala Cervantes [2/2657] ; Bayerische Staatsbibliothek, Außenmagazin [P.o.gall. 2275] → GgB.<sup>354</sup>

Édition de H. Charpentier :

Référence : A Paris au Palais, Chez Henry Charpentier, au second Pillier de la Grand'Salle au bon Charpentier & au grand Cesar. M. DCC. XIX. [1719]. Avec Approbation & Privilege du Roi.

Localisation : BnF - Tolbiac [Y2-73836] n.c. → microfiches [Y2-73836] et [P92/1447] ; BL [Asia, Pacific & Africa T 473] → GgB.<sup>355</sup>

Détails matériels communs : 16 x 9 cm, [12]-420-[4] p. Frontispice gravé anonyme qui porte pour titre « Les trois Princes de Sarendipes [sic] ». Pdt avec un fleuron et une fleur de lys. Bandeaux, lettrines et culs-de-lampe. Huit planches gravées anonymes.

La reliure de l'exemplaire [2/2657] est décorée d'armes dorées ; les tranches sont dorées aussi. L'exemplaire [P.o.gall. 2275] présente une étiquette, à la manière d'un ex-libris, avec un blason et la devise *Fortiter et Constanter* ; sur la page de faux-titre, il y a une note en latin, concernant probablement des propriétaires du volume. Le livre coté [Asia, Pacific & Africa T 473], conservé à la BL, a quelques notes sur la pdt. Elles sont presque illisibles, mais l'on dirait qu'il s'agit de noms propres. L'exemplaire [8-BL-19332] comporte, sur la page de faux-titre, des notes de deux lecteurs anonymes, puisqu'elles présentent deux calligraphies différentes. La première fut sans doute celle qui est écrite au milieu de la page ; il s'agit plutôt d'une note bibliographique : « L'Original est en Espagnol, et fut traduit en Italien par Lauro et imprimée à Venise en 1541. 8=Voyez Biblioth. Capponi ». Puis, une autre plume écrivit :

il n y a que cette edition de ce livre il est dabord dans le gout des mille et une nuit et puis ensuite l'auteur abandonne le genre oriental quelques unes des histoires sont asses plaisantes d'autres asses plattes le fonds peu interessant le tout tres mediocrement ecrit les premieres histoires sont les meilleures les dernieres sont plattes et le cadre est mal

---

<sup>354</sup> Trois autres exemplaires repérés. En Allemagne : Staatsbibliothek zu Berlin - Preußischer Kulturbesitz [Bibl. Diez oct. 908] ; Universitätsbibliothek Rostock [LBN 0416]. Aux États-Unis : PennState University Libraries [PQ1947.A1V69 1719].

<sup>355</sup> Un autre exemplaire imprimé chez Charpentier repéré. En Suisse : Genève - Institut Voltaire [KD Christoforo 1719/1]. D'autre part, nous avons localisé un exemplaire de cette édition de Paris, 1719 mais dont nous ignorons le nom du libraire. Elle se trouve au Royaume-Uni, à The London School of Economics and Political Science, Archives special Hutchinson 10 [B1150015].

suivi [Ici se trouve la première note manuscrite.] cette notte ne peut estre juste il peut y avoir un ouvrage italien ou espagnol sous ce titre mais ce nest pas celuyci dont lauteur est un certain chevalier de mailly qui a fait plusieurs autres mauvais petits romans et une histoire de gênes.

Contient : Pdt (1 p.n.n.). « Avertissement » (4 p.n.n.). Épître « A Monsieur le Marquis de Thesut Colonel d'Infanterie » signée Le\*\* (8 p.n.n.). « Le Voyage et les Aventures des trois Princes de Sarendip » (p. 1-420). « Approbation », « Privilege du Roy » et registre (4 p.n.n.).

Précisions sur le paratexte : Le frontispice illustre, croyons-nous, le moment où le roi de Sarendip convoque ses enfants un par un pour évaluer leur mérite. La scène se déroule dans un palais où un homme âgé assis sur un trône – le roi –, flanqué de deux hommes également âgés qui pourraient être des conseillers, écoute un jeune homme. Au fond, dans une salle contiguë, se tiennent deux autres jeunes qui conversent. Tous les personnages sont vêtus à l'orientale sauf le monarque, dont les habits font plutôt penser à un empereur romain<sup>356</sup>. Les huit planches gravées illustrent divers épisodes : le chameau égaré (p. 12), les princes accusés du vol du chameau (p. 18), le départ des princes pour l'Inde (p. 47), la main à l'horizon (p. 62), l'énigme du partage des œufs (p. 77), le miroir rendu à Behram (p. 82), l'inhumation du roi de Sarendip (p. 366) et la caravane de la reine (p. 375). Avertissement écrit par le libraire. Approbation pour *Le Voyage & les Aventures des trois Princes de Sarendip*, donnée à Paris, le 29 avril 1716, signée Danchet. Privilège donné par Louis XV (signé De Saint Hilaire), à Paris, le 22 décembre 1718, et accordé à Pierre Prault, libraire, pour imprimer, vendre et débiter *Le Voyage & les Aventures des trois Princes de Sarendip, traduits du Persan*, dans tout le royaume, pendant six années à compter du jour des présentes lettres. Registré sur le Registre n° 4 de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, page 419. N° 457, le 30 décembre 1718, signé Delaulne, syndic.

---

<sup>356</sup> Ceci pourrait constituer un clin d'œil à Louis XIV qui fut souvent représenté, sur des tableaux et des statues, vêtu en empereur romain.



## Édition n°2

Référence : Traduit du Persan. A Amsterdam, Chez Steenhouwer & Uytwerf, Libraires sur le Rockin, vis-à-vis la Porte de la Bourse. MDCCXXI. [1721].<sup>357</sup>

Localisation : Bayerische Staatsbibliothek, Außenmagazin [P.o.gall. 2276] → GgB ; Österreich Nationalbibliothek [BE.5.Y12 / Z198227601] → GgB ; UvA-HvA [OTM : OK 62-8115] → GgB.<sup>358</sup>

Détails matériels : In-12°, [10]-399 p. Pdt imprimée à deux encres, avec marque typographique gravée (deux bœufs et une charrue dans un médaillon légendé « Tramite Æquo Jugo »). Bandeaux, lettrines et culs-de-lampe. Huit planches gravées anonymes. La pdt de l'exemplaire [P.o.gall. 2276] comporte une note manuscrite qui n'est lisible qu'en partie : « ...uenboury ». Il y a plusieurs erreurs de pagination<sup>359</sup> dans ce livre ; il s'agit de fautes commises lors de la numérisation de l'ouvrage puisque les autres exemplaires consultés ne les présentent pas.

Contient : Pdt (1 p.n.n.). « Avertissement » (4 p.n.n.). Épître « A Monsieur le Marquis de Thesut Colonel d'Infanterie », signée L \*\* (6 p.n.n.). « Le Voyage et les Aventures des trois Princes de Sarendip » (p. 1-399).

Précisions sur le paratexte : L'avertissement et l'épître sont les mêmes textes que ceux de l'édition n°1 (Paris, 1719). Les planches gravées, placées entre les p. 8-9, 12-13, 34-

---

<sup>357</sup> Nous sommes assez certaine que la référence bibliographique suivante – bien qu'incomplète – renvoie à cette même édition : Amsterdam, 1721, in-12° (Weiss, 1820 : 246 ; Quérard, 1833 : 444 ; J.V., 1860 : 888 ; Larousse, 1873 : 948 ; Barbier, 1879 : 1088 ; *Dict. des Lettres françaises*, 1954 : 648 et 1996 : 790).

<sup>358</sup> Dix autres exemplaires repérés. En Allemagne : Ludwig-Maximilians Universitätsbibliothek München [0001/8 P.gall. 230] ; Sächsische Landesbibliothek - Staats- und Universitätsbibliothek Dresden [32.8.3784] ; Universität Mannheim [MIG-M1399630] ; Universitätsbibliothek Augsburg [02/III.11.8.573] ; Universitätsbibliothek Erfurt [Poes 8° 00128/09]. Aux Pays-Bas : UvA-HvA [OTM : HB-Zaal ZKW] → [Micro UBAS-173]. En Suède : Kungliga biblioteket [137 S 11 a Voyage]. Au Royaume-Uni : BL [1578/4342] ; University of Aberdeen [GY 89155 Sar].

<sup>359</sup> Entre la page 58 et la gravure correspondant à cette page-ci il y a plusieurs pages mal placées et répétées : planches p. 58 et 55, texte p. 55 et 58, planche p. 58, texte p. 54, page blanche, planche p. 55, texte p. 55-58. Puis, entre les p. 61 et 62 du texte, il y a encore des pages mal placées et répétées : texte p. 56-58, planche p. 58, page blanche et texte p. 59. Finalement, entre la p. 358 et la gravure correspondant à la p. 359, il y a une page blanche en trop et la p. 358 répétée.

35, 44-45, 54-55, 58-59, 358-359 et 366-367, ont été reproduites par symétrie axiale à partir de celles de l'édition n°1 (l'ordre des illustrations a été respecté).

### Édition n°3

Référence : *Le Voyage et les Aventures des trois Princes de Sarendip. Traduits du Persan. Edition enrichie de figures en Taille-douce.* A Londres, Chez Nourse, Libraire, dans le Strand. M. DCC.LI. [1751].

Localisation : BnF - Arsenal [8-BL-19333]<sup>360</sup>.

Détails matériels : 16,4 x 9 cm, 420-[4] p. Pdt avec fleuron gravé. Bandeaux, lettrines et culs-de-lampe. Huit planches gravées anonymes.

Contient : Pdt (1 p.n.n.). « Le Voyage et les Aventures des trois Princes de Sarendip » (p. 1-420). « Approbation », « Privilege du Roy » et registre (4 p.n.n.).

Précisions sur le paratexte : C'est une réimpression de l'édition n°1 avec quelques variations. Le frontispice n'a pas été reproduit, l'avertissement et l'épître dédicatoire non plus. Par contre et en dépit que ce soit une édition étrangère, l'approbation et le privilège ont été repris tel quel, mais à la fin du volume.

### Édition n°4<sup>361</sup>

Référence : *Voyages et Aventures des trois princes de Sarendip. Traduits du Persan ; Par le Chevalier de Mailli [sic].* Dans *Voyages Imaginaires, Songes, Visions et Romans Cabalistiques. Ornés de Figures. Tome vingt-cinquième. Deuxième division de la première classe, contenant les Voyages Imaginaires merveilleux.* A Amsterdam, et se trouve à Paris, rue et hôtel Serpente. M. DCC. LXXXVIII. [1788<sup>362</sup>].

Localisation : BnF - Tolbiac (2 exemplaires) : [Y2-9287] → G [NUMM-81808 < Tome 25 >] et [NUMM-9752099 < Tome 25 >] ; [8-Y2-48566 (25)] → [Microfiche 6714] et

---

<sup>360</sup> Il y a une erreur dans le catalogue de la BnF qui dit que cet exemplaire correspond à l'édition de Paris, Prault, 1719 – il est d'ailleurs recueilli dans la même notice que l'exemplaire 8-BL-19332 – ; or il n'en est point ainsi.

<sup>361</sup> Selon Aude Volpilhac (Mailly, 2011 : 9), celle-ci serait la seconde édition du texte !

<sup>362</sup> 1787 selon le catalogue de la BL.

[Microfiche M-6384 (25)] ; Universiteitsbibliotheek Gent [BIB.ACC.032436/29-30 v.25].<sup>363</sup>

Détails matériels de l'exemplaire : 19 x 12 cm, [16]-480 p. Pdt avec fleuron gravé. Bandeaux et culs-de-lampe. Deux planches gravées par Clément-Pierre Marillier et Vincent Langlois (p. 81 et 293 ; seule la seconde illustre l'œuvre de Mailly).

Contient : Pdt (1 p.n.n.). « Avertissement de l'éditeur » (p. vii-xi). « Table des Voyages Imaginaires contenus dans ce volume » (p. xii-xvi). « Histoire du Prince Soly, surnommé Prénany, et de la Princesse Fêlée, d'Henri Pajon » (p. 1-222). « Voyages et Aventures des trois Princes de Sarendip. Traduits du Persan par le Chevalier de Mailly » (p. 223-480).

Précisions sur le paratexte : Remarquons que l'épître dédicatoire que l'auteur avait rédigée n'a pas été reproduite. La planche gravée p. 293 est légendée « La Reine voyant cela, ouvrit la porte de la cage » et représente le moment où le vizir, qui feignait être le roi, passe dans le corps d'une poule et où le vrai roi, jusqu'alors sous la forme d'un perroquet, reprend son corps.

Édition répertoriée par *Dict. des Lettres françaises* (1954 : 648 ; 1996 : 790).

#### Édition n°5

Référence : *Les Aventures des trois princes de Serendip* par Louis de Mailly. Suivi de *Voyage en Sérendipité* par Aude Volpilhac, Dominique Goy-Blanquet et Marie-Anne Paveau. Vincennes, Éditions Thierry Marchaisse, 2011.

Localisation : Édition toujours en vente en librairie, disponible dans de nombreuses bibliothèques.

Détails matériels : 20,5 cm, 242 p. Illustré.

---

<sup>363</sup> Six autres exemplaires repérés. En France : BSG, Réserve, Magasins [8 Y 3247 INV 5925 RES (P.2)]. Aux Pays-Bas : UvA-HvA [OTM : O 70-95 (2)]. Au Royaume-Uni : BL [303.g.14.]. En Suisse : Bibl. Cantonale et Universitaire de Fribourg, Réserve des imprimés [CAST 207/25] ; Bibl. de Genève, Dépôt extérieur [BGE S 17636/25] et Réseau des Bibl. Neuchâteloises et Jurassiennes, Magasins [CFR VF 1576-25].

Contient : Pdt (1 p.n.n.). « Note de l'éditeur » (p. 5). « Sources et modalités de cette édition » (p. 9). « Les Aventures des trois princes de Serendip » (p. 11-184). « Voyage en Sérendipité » : « Une belle infidèle endormie » (p. 189-201), « *Serendipity* : suite anglaise » (p. 203-218), « Lettre à Horace Mann » (p. 219-223), « Ce lumineux objet du désir épistémique » (p. 225-243). « Note sur les contributrices » (p. 245). « Table des matières » (p. 247).

Précisions sur le paratexte : Il est indiqué que cette édition reprend celle de Paris, Prault, 1719, tout en rajoutant les corrections introduites dans celle de 1788, d'Amsterdam et de Paris. Les éventuelles variantes ont été signalées et l'orthographe, la ponctuation et les marques typographiques des dialogues ont été modernisées.

### Libraires, imprimeurs et éditeurs de l'œuvre du chevalier de Mailly

Le répertoire des éditions des ouvrages de Mailly que nous avons dressé ci-dessus nous a amenée à constater que l'auteur confia leur publication à beaucoup de libraires différents. Ceci nous a encouragée à consacrer une petite étude à ces nombreux libraires, imprimeurs et éditeurs chez lesquels parut l'œuvre du chevalier. Bien que nous ayons recensé des éditions de ses textes jusqu'à l'année 2011, il nous a semblé plus logique de borner cette analyse aux libraires ayant publié des ouvrages de Mailly durant la vie de celui-ci, puisque nous cherchons essentiellement à découvrir les rapports de l'auteur avec les éditeurs de son œuvre.

Amable **Auroy** († av. le 16 avril 1709), libraire et relieur reçu le 6 septembre 1683, opta pour la librairie en 1686 et travaillait à l'adresse *Rue Saint Jacques, à l'image Saint Jérôme, attendant à la Fontaine Saint Séverin* (Renouard, 1995 : 9-10). Sa marque typographique était un monogramme *AA*, attesté en 1688 (Laurent-Vibert et Audin, 1925 : n°22) et toujours le même en 1703 (Auroy, 1703 : pdt).



(Histoire de la Dragone..., 1703)

Auroy épousa Marguerite, fille de François Maurice qui était également libraire (Renouard, 1995 : 9-10). Et, vers 1702, le couple passa à Mailly une commande qui donnerait lieu à l'ouvrage intitulé *La Fille capitaine*. Jugeant que le chevalier ne s'était pas correctement acquitté de son travail, Marguerite dénonça l'écrivain devant le chancelier Pontchartrain et le lieutenant général de police D'Argenson (1886 : 71-74). Environ un an après le scandale, Mailly se trouvant exilé à Rouen, les Auroy publièrent *l'Histoire de la dragone, contenant les actions militaires et les aventures de Geneviève Prémoy, sous le nom du chevalier Baltazar*. Ce texte anonyme serait une version censurée du manuscrit de Mailly. Marguerite Auroy, qui signe de son nom de jeune-fille – M. Maurice – l'épître dédicatoire à Louis XIV, semble avoir joué un rôle important dans l'édition du texte en son ensemble car, d'après Louys (1904 : 663), « elle le ratura, semble-t-il, de sa main, biffa quelques scènes, atténua quelques passages, sema çà et là dans le récit certaines protestations de bienséance ».

Il nous a semblé très curieux le fait que, devenue veuve, M<sup>me</sup> Auroy épousa Gatien de Courtilz de Sandras (Renouard, 1995 : 9-10). Voici que l'on attribue à cet auteur bien des ouvrages licencieux et pourtant elle avait dénoncé Mailly pour avoir introduit dans *La Fille capitaine* « plusieurs histoires que la pudeur la moins scrupuleuse ne pourroit souffrir » (D'Argenson, 1866 : 72).

Jean-Baptiste [II] **Besongne** (29 mars 1680 - 10 octobre 1753), imprimeur-libraire, fils de Jean-Baptiste [I] Besongne, fut reçu maître en mars 1691<sup>364</sup>, il s'établit en juillet 1699 et, en 1715, il succéda à son père comme imprimeur ordinaire du Roi. Il exerça entre 1699 et 1702, et entre 1713 et 1753, à Rouen, à l'adresse *Rue Écuyère*, puis *Rue* (ou *Au coin, vis-à-vis la fontaine*) *Saint-Lô* et à l'enseigne *au Soleil royal*, puis à *l'Imprimerie du Louvre* (Mellot *et al.*, 2004 : 458).

Mailly publia en 1713, à Paris, chez Jombert, *La Promenade du Luxembourg*, texte qui fut toutefois imprimé à Rouen. Justement, le libraire parisien, à qui avait été accordé le privilège de l'ouvrage pour quatre ans à partir du 12 juin 1712 mais pour la capitale seulement, passa un accord avec Jean-Baptiste Besongne, pour en jouir à moitié (Mailly, 1713b : s. p.). Cette cession fut signée le 14 juin 1712, or Besongne s'était enrôlé en 1702 et ne fut autorisé à reprendre son officine qu'après un arrêt du Conseil du 28 août 1713 (Mellot *et al.*, 2004 : 458). Nous nous demandons donc si ce fut son père, libraire lui aussi et portant le même nom, qui passa l'accord avec Jombert.

Damien-Marie **Beugnié**<sup>365</sup> (1673 - v. 1723), libraire-relieur, était fils du libraire-relieur André Beugnié<sup>366</sup> (Mellot *et al.*, 2004 : 476). Il commença son apprentissage en juillet 1688 chez Guillaume de Luynes et le poursuivit chez Urbain Coustelier dès octobre 1689 ; il servit ensuite trois ans chez Luynes, un an chez Frédéric Léonard, un an chez Couterot ainsi que chez Bénard et Horthemels, étant reçu maître le 10 février 1699 (Barbier, 2007 : 228). Beugnié travaillait *Au premier pilier de la grand salle du Palais, au Lion d'or* (Renouard, 1995 : 36), mais la formulation de cette adresse pouvait changer, comme le suggèrent Mellot *et al.* (2004 : 476) : *Au Palais, (dans la grand-salle, au (premier) pilier (des Consultations)) (et rue de la Pelleterie)* avec le *Lion d'or* pour enseigne.

En 1710, son épouse tenait la boutique et Beugnié s'était associé à un nommé Claude Roger (Barbier *et al.*, 2007 : 228). Plusieurs fois impliqué – entre 1705 et 1706

---

<sup>364</sup> Il nous semble très improbable que Besongne eût reçu sa maîtrise à onze ans ; il se peut qu'il y ait une erreur soit dans cette date, soit dans celle de naissance.

<sup>365</sup> Mellot *et al.* (2004 : 476) recensent deux autres variantes du nom de ce libraire : *Beunier* et *Beugnier*. *Le Dictionnaire étymologique des noms de famille* de Morlet (1997 : 91 et 103) recueille également d'autres variantes presque homophones comme *Beignet*, *Begnet*, *Beugnet*, *Beugnez* ou *Bugnet*.

<sup>366</sup> Renouard (1995 : 36) dit qu'il était le fils d'un bourgeois de la rue Chartière, peut-être se réfère-t-il à André Beugnié.

et entre 1717 et 1718 – dans des affaires de diffusion de libelles prohibés imprimés à Rouen, il y fut arrêté et interrogé, le 9 juillet 1718, par-devant le parlement de Normandie, puis condamné le 11 suivant à une amende et à trois mois de fermeture de boutique (Mellot *et al.*, 2004 : 476). Beugnié avait fait imprimer par Robert Machuel, imprimeur rouennais, la *Dénonciation du presbytéranisme gallican* et l'avait distribuée avec la collaboration d'Eustache Hérault et Sanson Le Tellier. Il fut taxé à 30 livres de capitation en 1722 (Barbier *et al.*, 2007 : 228-229).

Beugnié publia notamment, entre 1699 et 1723, des ouvrages de morale, de religion, d'agriculture, de belles-lettres et de droit, ainsi que des arrêts et des factums (Barbier *et al.*, 2007 : 228) ; ce qui constitue un fonds très varié où vient s'insérer, en 1709, la seconde édition des *Illustres Fées, Contes Galans*, par le chevalier de Mailly. Sur la page de titre est indiquée l'adresse « A Paris, au Palais, [...] dans la Grand'Salle, au Pilier des Consultations, au Lion d'Or » et est gravé le monogramme *DB* comme marque typographique (Mailly, 1709a : pdt). Le libraire se voit accorder le privilège de cet ouvrage pour trois ans, à partir du 23 mars 1709, et signe de son nom l'épître dédicatoire « Aux Dames », qui est copiée sur celle de Brunet de 1698.

Médard-Michel **Brunet** (1674 - v. 1727), fils du libraire Sylvain Brunet, entra en apprentissage le 13 mai 1692 chez Nicolas Le Gras<sup>367</sup> et fut reçu maître libraire le même jour que son père, le 3 décembre 1697 ; il travaillait *Au Palais, à l'entrée de la grand'salle, à l'Espérance* (Renouard, 1995 : 63). Il fut taxé à 5 livres de capitation en 1722 (Barbier *et al.*, 2007 : 338). Brunet ne fut pas un éditeur très actif d'après Barbier *et al.* (2007 : 337) car il n'aurait publié que deux livres à son adresse : *Les Illustres Fées* de Mailly et *Les Différens caractères des femmes du siècle* par M<sup>me</sup> de Pringy, en 1698 et 1699 respectivement. Pourtant, nous pouvons affirmer que, mis à part les titres cités, deux autres ouvrages de Mailly (et éventuellement ceux d'autres auteurs) parurent chez ce libraire.

En effet, notre écrivain publia chez Brunet, en 1698, *Les Illustres Fées. Contes Galans*. L'adresse sur la page de titre coïncide avec celle que nous avons citée ci-dessus et il n'y a pas de marque typographique, mais un simple fleuron. Le libraire signa lui-même l'épître dédicatoire « Aux Dames ». Le privilège de l'ouvrage fut accordé pour

---

<sup>367</sup> Barbier *et al.* (2007 : 337) signalent qu'il servit Le Gras pendant cinq ans et demi et, ensuite, pendant six mois, le libraire Guignard.

huit années au *Sieur D\*\*\**, soit le chevalier de Mailly, qui le céda « à Messieurs de Laulne, Libraires à Paris, suivant l'accord fait entr'eux, Et Messieurs de Laulne ont aussi retrocedé à Medard-Michel Brunet, aussi Libraire a Paris, leur droit de Privilege, suivant l'accord fait entr'eux » (Mailly, 1698a : s. p.).

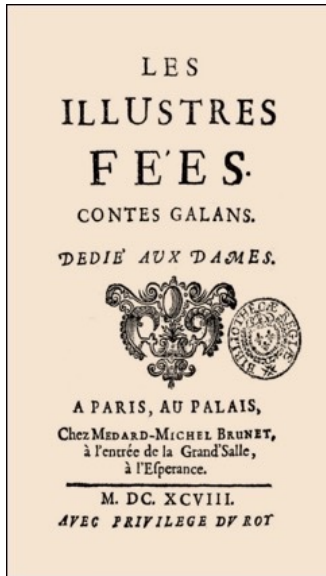
En 1698 également, notre écrivain fit paraître chez Brunet et chez Guillaume de Luynes, *Le Triomphe de la bazoché, et les amours de Maistre Sebastien Grapignan*, toujours à la même adresse, « Au Palais, [...] à l'entrée de la grande Salle, à l'Esperance ». Le fleuron gravé sur la page de titre est le même que celui utilisé par Luynes. La permission d'imprimer, mentionnée sur la page de titre, manque à l'intérieur du livre, d'où que nous ne sachions pas si elle fut accordée à l'auteur ou au libraire. Quant au paratexte, l'épître porte les initiales de Mailly, mais l'avis au lecteur fut rédigé par l'un des libraires.

Enfin, en 1699, le chevalier fit paraître chez Brunet son *Recueil de contes galans*. L'adresse marquée sur la page de titre reste la même que pour les ouvrages imprimés un an auparavant, mais la gravure est différente ; cette fois-ci il s'agit d'un buste de jeune personne sur fond de verdure, qui revient souvent sur d'autres frontispices d'ouvrages de Mailly publiés chez d'autres libraires. D'autre part, il faut signaler que Brunet a pu exercer les fonctions d'éditeur de ce texte, mais ne fut pas son imprimeur puisque nous avons trouvé, en fin de volume, la mention suivante : « A Paris, De l'Imprimerie de Jean Moreau, ruë Galande, au coin de la ruë S. Julien, proche la Fontaine Saint Severin ». Autre curiosité, sur la page de titre, il est indiqué le prix de l'exemplaire, qui est de 20 sous<sup>368</sup> ; cela est rare dans les éditions des textes de Mailly.

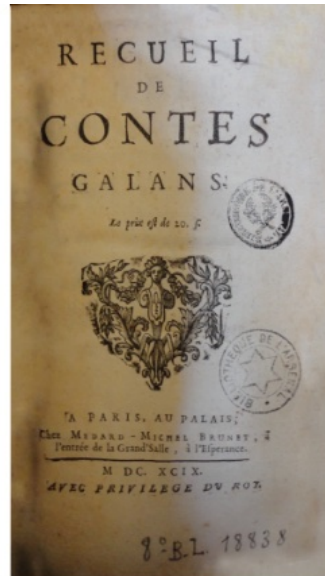
---

<sup>368</sup> Par conséquent, il nous a semblé intéressant de nous renseigner à propos de la valeur de cet ouvrage dans le contexte de l'évolution des prix : en 1699, un manoeuvre ouvrier du bâtiment à Paris gagnait 18 sous tournois à la journée (Baulant, 1971 : 483).





(Mailly, 1698a)



(Mailly, 1699b)



(Mailly, 1698c)

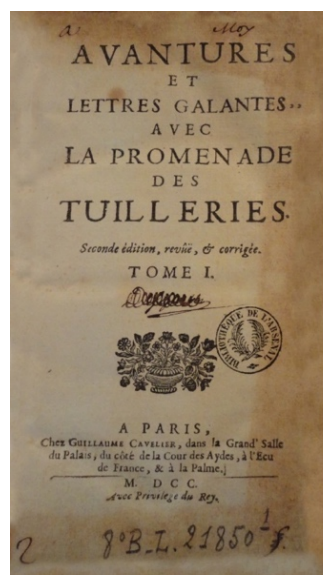
Guillaume [II] **Cavelier**<sup>369</sup> (1658-1726 ou 1727), fils du libraire-imprimeur et relieur Guillaume [I] Cavelier – fit son apprentissage chez Charles [I] Osmont pendant quatre ans, puis s'établit en mars 1683 bien qu'il ne fût reçu libraire qu'en septembre de cette année-là ; il devint adjoint de la Communauté en juillet 1709. Il fut taxé à 15 livres de capitation en 1695 et à 45 l. en 1722 (Barbier *et al.*, 2007 : 390 et 392). Cavelier exerça *Dans la grand'salle du Palais, du côté de la Chapelle, au 4<sup>e</sup> pilier, à la Palme*, puis *Dans la grande salle du Palais, du côté de la cour des Aydes, à l'Écu de France et à la Palme* (Renouard, 1995 : 70-71). Il publia de nombreux ouvrages, notamment des traités de droit ; il fut, autour des années 1720, l'un des associés du *Nouveau Mercure*, puis du *Mercure*, enfin du *Mercure de France*, ainsi que l'éditeur principal du *Spectateur français*.

Au long de sa carrière littéraire, Mailly fit paraître trois ouvrages chez Cavelier : en 1700, *Avantures et lettres galantes, avec la promenade des Tuilleries. Seconde édition, revûë, & corrigée* (achevées d'imprimer le 19 juin, en deux tomes) et *Anecdote, ou Histoire secrete des vestales* (achevée d'imprimer le 4 septembre), puis, en 1707, *Diverses Avantures de France et d'Espagne, nouvelles galantes & historiques*.

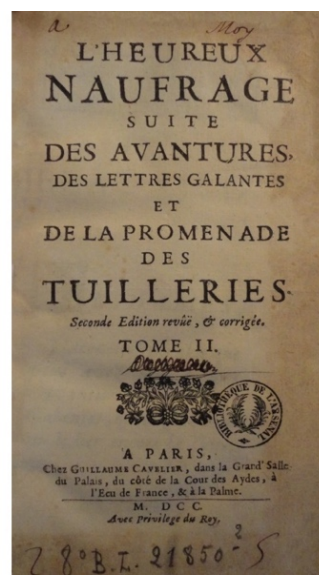
Plusieurs aspects de ces éditions sont à remarquer. D'abord, en ce qui concerne l'adresse du libraire figurant sur la page de titre, notons que le premier texte parut « A Paris, [...] dans la Grand'Salle au Palais, du côté de la Cour des Aydes, à l'Écu de France,

<sup>369</sup> Parfois écrit *Cavellier* (Mellot *et al.*, 2004 : 1040).

& à la Palme », tout comme le troisième, qui fut publié « A Paris, Au Palais, [...] dans la Grande Salle, du côté de la Cour des Aides, à l'Écu de France & à la Palme ». Cependant, et bien que l'enseigne du libraire reste la même, l'adresse de parution du deuxième ouvrage – qui date de 1700 comme le premier – est différente : « A Paris, [...] à l'entrée de la Grand'Salle du Palais, du côté de la Chambre des Enquestes, à l'Écu de France & à la Palme ». Également, l'on observe des différences par rapport à la gravure sur la page de titre. Le premier texte présente un fleuron ; le deuxième, ce qui semble être la marque typographique du libraire – un médaillon ovale avec une palme, entouré d'autres palmes, surmonté d'un listel avec la devise *Ut palma florebit*<sup>370</sup> – et le troisième, ce qui pourrait être une modification de cette marque typographique – une sorte de draperie ou de bouclier avec un soleil (l'écu de France de son enseigne peut-être), qui repose sur deux palmes mises à l'horizontale, sur fond de branches entrelacées.

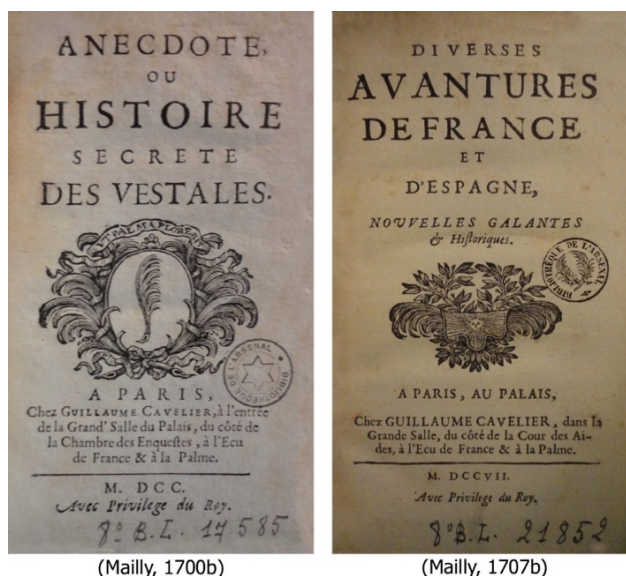


(Maily, 1700c)



(Maily, 1700d)

<sup>370</sup> C'est un extrait du *Livre des Psaumes* de l'*Ancien Testament* (92 : 13) : *Iustus, ut palma florebit : sicut cedrus Libani multiplicabitur. Aleluia* [Le juste fleurira comme la palme et croîtra comme le cèdre du Liban. Alléluia]. En musique, le graduel « Iustus ut palma » (correspondant à la fête de Saint-Jean l'Évangéliste) est particulièrement célèbre depuis la *Paléographie musicale* des moines de Solesmes (1891-1892), où ceux-ci expliquent le lien étroit entre le « Iustus palma » et un ensemble de dix-neuf graduels qui semblent provenir d'une même mélodie primitive (Fernández de Larrinoa, 2015).



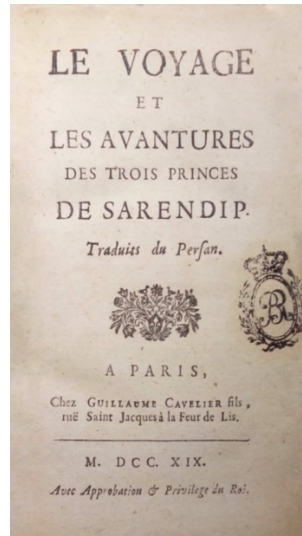
D'autre part, il est intéressant de signaler que, à la fin du deuxième tome des *Avantures et lettres galantes, avec la promenade des Tuilleries*, on retrouve l'annonce selon laquelle « On vend à Paris au Palais chez le même Libraire, un Livre qui a pour titre, *Le Triomphe de la Bazoche, & les Amours de Grapinian* » (Mailly, 1700d : s.p.). Cet avis était présent dans l'édition de *L'Heureux Naufrage* parue chez Luynes en 1699 ; il semble que Cavelier, en rééditant l'ouvrage, reprit cet élément du paratexte par mégarde.

Quant au privilège de ces ouvrages, seul celui d'*Anecdote, ou Histoire secreete des vestales* fut directement accordé au libraire Cavelier, le 27 juin 1700, pour six années à compter du jour où il serait achevé d'imprimer pour la première fois – soit le 4 septembre 1700 –. Les lettres patentes pour la seconde édition des *Avantures et lettres galantes, avec la promenade des Tuilleries*, sont les mêmes que pour la première, datant de 1697, même si Mailly a introduit un deuxième tome avec une continuation. Le privilège de 1697 avait été accordé à l'auteur, pour huit années à compter du jour où l'ouvrage serait achevé d'imprimer pour la première fois, soit le 8 août 1697 ; la deuxième édition fut achevée d'imprimer pour la première fois le 19 juin 1700 (Mailly, 1700c : s. p.). Pour ce qui est du privilège des *Diverses Avantures de France et d'Espagne, nouvelles galantes & historiques*, celui-ci fut accordé au chevalier de Mailly, le 11 décembre 1706, pour trois ans. Or, quatre jours après, l'auteur « cede à Messieurs Ribou & à sa Compagnie le privilege de l'autre part pour la somme dont nous sommes convenus, que j'ai reçuë, pour en jouir à mon lieu & place » (Mailly, 1707b : s. p.). À

cette occasion Cavelier, comme Charpentier, la veuve Chastelain et la veuve Cochart, s'était associé au libraire Pierre Ribou pour publier une édition partagée.

Guillaume [III] **Cavelier** (1684 - 1751), fils du libraire Guillaume [II] Cavelier, il fut dispensé d'apprentissage en tant que fils de maître et reçu en février 1702 (Barbier *et al.*, 2007 : 393). Il travailla souvent en association avec son père (BnF Data : « Cavelier, G. [III] »). Cavelier exerça toujours à la même adresse : *Rue Saint-Jacques (au coin de ou proche la rue de la Parcheminerie ou près la fontaine Saint-Séverin)*, à l'enseigne *A la Fleur de lys (d'or) ou Au Lys d'or* (Barbier *et al.*, 2007 : 393 ; IdRef : « Cavelier, G. [III] »). Il publia de nombreux ouvrages religieux, mais aussi des traités scientifiques ou des textes de droit ; autour des années 1720, il fut, avec son père, l'un des associés du *Nouveau Mercure*, puis du *Mercure*, enfin du *Mercure de France*, ainsi que du *Spectateur français* (IdRef : « Cavelier, G. [III] »).

Mailly fit paraître chez Guillaume Cavelier fils une œuvre seulement : *Le Voyage et les aventures des trois princes de Sarendip*, en 1719. La page de titre porte l'adresse « A Paris, [...] rue Saint Jacques à la Fleur [sic] de Lis » et la marque typographique est un fleuron dessiné à partir de la fleur qui donne nom à son enseigne ; l'on dirait même que sur cette fleur est apposé un petit écu avec ce symbole de la monarchie française. Le privilège de l'ouvrage fut accordé le 22 décembre 1718, au libraire Pierre Prault, pour six années. Comme il le fit à d'autres reprises, Cavelier s'associa à d'autres libraires – Prault et Charpentier dans ce cas – pour donner une édition partagée, malgré l'absence d'une mention de cession ou de partage du privilège. Signalons un autre détail curieux : à cette occasion, Prault, qui semble être le chef de leur petite société, et Charpentier adoptent la marque typographique de Cavelier fils.



(Mailly, 1719a)

Henri-Jérôme **Charpentier** (1658-1735), libraire – fils de Thomas Charpentier, libraire lui aussi – fut dispensé d'apprentissage comme fils de maître et reçu le 10 septembre 1683 (Barbier *et al.*, 2007 : 433-434), mais il ne s'établit qu'en octobre 1685 (Mellot *et al.*, 2004 : 1121). Il fut adjoint en juillet 1708 et doyen des libraires en 1732 (Barbier *et al.*, 2007 : 434). Son adresse de travail était, à partir d'octobre 1685, *Au Palais, dans la Grand'salle* ou *Au deuxième* (ou *second*) *pilier de la grand-salle du Palais, du côté* (ou *proche*) *de la Chapelle* – tel que l'indiquent (Mellot *et al.*, 2004 : 1121) – puis, en 1701, *Rue de la Vieille-Bouclerie* et, entre 1722 et 1730, *Au Palais* ; son enseigne était *Au Bon Charpentier* ; il paya 15 livres de capitation en 1695, 40 l. en 1722 et 10 l. en 1730 (Barbier *et al.*, 2007 : 434).

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, Charpentier publia, seul ou en association, des titres dans divers domaines : le droit, les belles lettres, l'histoire et le voyage ; il s'agit souvent d'éditions illustrées, comme c'est le cas du théâtre de Corneille ou du *Journal du voyage d'Espagne* par J. F. Harlay (Barbier *et al.*, 2007 : 434). Chez lui parurent, en 1707, les *Diverses Aventures de France et d'Espagne, nouvelles galantes & historiques*, en une édition partagée avec Cavelier, la veuve Chastelain, la veuve Cochart et Ribou, sous la direction de celui-ci. Remarquons que l'adresse indiquée sur la page de titre est « A Paris, [...] Grand'Salle du Palais, au bon Charpentier », pourtant, comme nous l'avons vu, entre 1701 et 1722 Charpentier semble avoir exercé Rue de la Vieille-Bouclerie. Avait-il deux boutiques simultanément actives ? En ce qui concerne la marque typographique, comme il s'agit d'une édition partagée, ce n'est qu'un fleuron et non pas la marque du libraire.

Le privilège, d'ailleurs, fut accordé au chevalier de Mailly, le 11 décembre 1706, pour trois ans, et c'est l'auteur qui « cede à Messieurs Ribou & à sa Compagnie le privilege de l'autre part pour la somme dont nous sommes convenus, que j'ai reçuë, pour en jouir à mon lieu & place » (Mailly, 1707c : s. p.).

Mailly publia aussi chez Charpentier, bien des années plus tard, en 1719, *Le Voyage et les aventures des trois princes de Sarendip. Traduits du Persan*, en collaboration avec Cavelier fils et Prault. À cette occasion, la boutique du libraire se trouvait au même endroit, mais son enseigne avait changé : « A Paris au Palais, [...] au second Pillier de la Grand'Salle au bon Charpentier & au grand Cesar ». Étant donné que le privilège pour six années fut accordé à Pierre Prault, libraire, nous pouvons en déduire qu'il s'agit d'une édition partagée, malgré l'absence d'une mention de cession ou de partage du privilège. En outre, la marque typographique qui figure sur la page de titre est celle de Cavelier fils.



(Mailly, 1719b)

Gabrielle Locque († 1730 ou 1731), dite la **veuve Chastelain**, avait épousé Pierre Chastelain († 1685), libraire-relieur, auquel elle succéda ; elle avait sa boutique quai des Augustins où elle exerça jusqu'en 1730 – en 1704, elle fut condamnée à 300

livres d'amende et à la fermeture de sa boutique pour trois mois – ; elle fut taxée à 15 l. en 1695, à 3 l. en 1722 et à 1 l. en 1730 (Barbier *et al.*, 2007 : 436-437)<sup>371</sup>.

Lors de l'enquête de 1701, la veuve Chastelain déclara qu'elle « ne fait rien imprimer et n'a jamais rien fait imprimer » ; cependant, plusieurs titres touchant à divers sujets furent publiés à son adresse entre 1703 et 1717 : un ouvrage de médecine par Thuillier, des nouvelles galantes et historiques de Mailly, un traité de grammaire latine par Le Clerc et une tragédie de Le Noble (Barbier *et al.*, 2007 : 437). En effet, associée à Pierre Ribou, comme Cavelier, Charpentier et la veuve Cochart, elle publia, en 1707, « A Paris, [...] au bout du Quay des Augustins, vis-à-vis la descente du Pont-Neuf, à Sainte Jeanne », les nouvelles de Mailly intitulées *Diverses Aventures de France et d'Espagne, nouvelles galantes & historiques*. Comme il s'agit d'une édition partagée, nous ne retrouvons pas sa marque typographique sur la page de titre mais un simple fleuron. De même, rappelons que le privilège de l'ouvrage avait été accordé à l'auteur, pour trois ans à partir du 11 décembre 1706, qui « cede à Messieurs Ribou & à sa Compagnie le privilege de l'autre part pour la somme dont nous sommes convenus, que j'ai reçüe, pour en jouir à mon lieu & place » (Mailly, 1707d : s. p.).

Antoine [II] **Chrétien**, **Chrestien** ou **Crétien** (1663 - 5 novembre 1706), libraire-juré et imprimeur, fils d'Antoine [I] Chrétien, fut, en tant que fils de maître, dispensé d'apprentissage ; il travailla, dès l'âge de 15 ans, comme compagnon dans de nombreuses villes de province<sup>372</sup> avant de revenir à Paris. Chrétien fut reçu libraire le 5 septembre 1688 et hérita de l'imprimerie de son père la même année ; or, un règlement de 1686 ayant réduit le nombre de maîtres imprimeurs à trente-six à Paris, il n'eut pas le droit de reprendre l'atelier immédiatement. Le 4 avril 1690, il obtint un office

---

<sup>371</sup> Renouard (1995 : 80) la nomme Jeanne Tarintrin – nous n'avons nulle part retrouvé cette identité – et donne des renseignements incomplets comme, par exemple, qu'elle exerça jusqu'en 1711 au moins, voire erronés, comme qu'elle fut imposée à 16 livres de capitation en 1695. La base de données de la BnF ne nous éclaire pas davantage : la veuve de Pierre Chastelain est nommée *Gabrielle So(c)que* mais si l'on se rapporte à l'entrée concernant le libraire, son épouse est appelée *Geneviève So(c)que* (BnF Data : « Chastelain, Vve » et « Chastelain, P. »). Arbour (2003 : 131) désigne cette femme libraire sous le nom de *Gabrielle Soque*. Barbier, nous l'avons vu, l'appelle *Gabrielle Locque* ; c'est lui qui a raison car une minute notariale de 1708 – conservée aux Archives nationales de France (cote MC/ET/CXVIII/222) – concerne « Gabrielle Locque, veuve de Pierre Chastelain, libraire, demeurant quai des Augustins ».

<sup>372</sup> Par exemple, Orléans, Bordeaux, Toulouse, Marseille, Lyon ou Rouen, ainsi qu'Amiens et Abbeville – que nous savons proches du domaine des Mailly-L'Épine –.

d'imprimeur-juré libraire de l'Université, puis fut reçu maître imprimeur en 1694<sup>373</sup> ; il exerça d'abord, dès 1693, *Rue Saint-Jacques, A l'Imprimeur Juré* ; ensuite *Rue de la Huchette* et *Sur le Pont Saint-Michel*<sup>374</sup>, à partir de 1701 (Barbier *et al.*, 2007 : 456-458).

Chrétien imprima quelques fois pour son propre compte<sup>375</sup> mais il le faisait essentiellement pour d'autres libraires ; c'étaient des livres de typographie, de religion, d'architecture, d'histoire, etc.<sup>376</sup> ainsi que des arrêts, des factums et d'autres ouvrages de ville<sup>377</sup> pour des particuliers, des institutions ou des communautés professionnelles (Barbier *et al.*, 2007 : 459). Mailly publia chez lui, en 1705, *Les Plaisirs de la Vallée-Tissart, avec les Aventures du Chevalier de Bassonville*. Le libraire est identifié, sur la page de titre, comme « Premier Imprimeur-Juré-Libraire de l'Université », dont la boutique serait « A Paris, [...] Pont Saint Michel ». À cette occasion, Chrétien s'associa à Antoine Damonville et, contrairement à toutes les autres éditions d'ouvrages de Mailly partagées entre plusieurs libraires, les exemplaires tirés chez Chrétien et Damonville ont une page de titre commune où figurent le nom et l'adresse des deux libraires collaborant ensemble. Nonobstant, la marque typographique est celle de Chrétien, comme l'atteste la gravure sur la page de titre d'un autre ouvrage imprimé chez lui : la *Description sommaire de Versailles ancienne et nouvelle* de Félibien. La permission d'imprimer, accordée le 8 mai 1705 par M. R. de Voyer D'Argenson, figure à la fin de l'ouvrage (Mailly, 1705 : 36).

Remarquons qu'il ne s'agit pas d'un livre, cette fois-ci, mais d'une brochure, dont la page de titre indique le prix, qui était de 8 sous. Nous avons signalé plus haut que le *Recueil de contes galans* paru chez Brunet en 1699 coûtait 20 sous tournois quand le

---

<sup>373</sup> Le 8 juin 1694 (Renouard, 1995 : 87).

<sup>374</sup> Renouard (1995 : 87) précise que c'était Pont Saint-Michel, vis à vis le quai des Augustins.

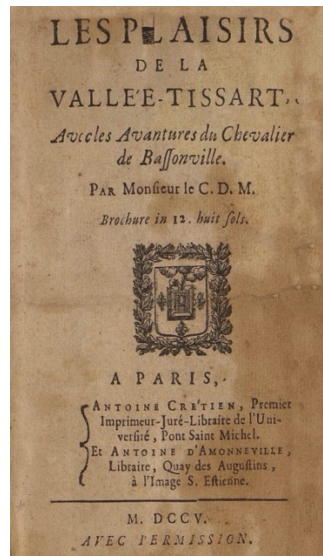
<sup>375</sup> La *Description sommaire de Versailles ancienne et nouvelle* (1701) de Félibien et *Les Devoirs d'un chrétien envers Dieu* (1703) de saint Jean-Baptiste de La Salle (Barbier *et al.*, 2007 : 458).

<sup>376</sup> Orthographe universelle du père François de Mauléon, *Essais de modèles des caractères d'imprimerie composez et imprimez des langues les plus en usage*, le premier volume de *L'Année sainte* et *L'Ordinaire de la messe*, *La Description de Versailles* de Piganiol de La Force, *La Description de l'église ancienne et nouvelle des Invalides* de Félibien, la *Lettre circulaire des dames religieuses de Chaillot sur les dernières années de la vie de Jacques II, roy d'Angleterre*, entre autres (Barbier *et al.*, 2007 : 459).

<sup>377</sup> Dans le domaine de l'imprimerie, par opposition aux labeurs, aux périodiques et aux journaux, ce sont des impressions de peu d'importance, d'un usage momentané, tel que des affiches, des prospectus, des billets de naissance, de mariage ou de décès (TLFi, 2019 : s. v. « ouvrage »).



salairé journalier d'un manoeuvre ouvrier du bâtiment à Paris était de 18 sous (Baulant, 1971 : 483). Compte tenu de l'évolution des prix, en 1705, le même type de travailleur gagnait 16 sous à la journée (Baulant, 1971 : 483), ce qui nous permet de confirmer le caractère plus populaire de cet opuscule.



(Mailly, 1705b)

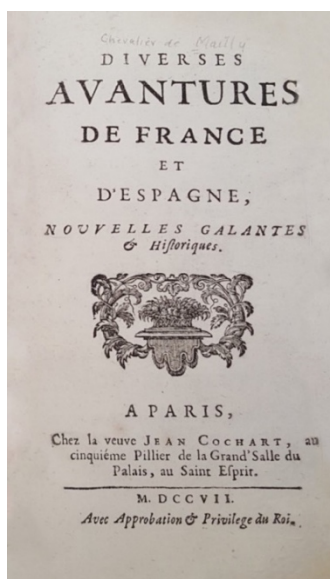
Jeanne Le Mercier ou Lemercier († 28 janvier 1719), dite la **veuve Cochart**, était fille de Pierre [II] Le Mercier, libraire. Elle avait épousé Jean [II] Cochart, libraire – fils de Jean [I] Cochart – reçu le 20 avril 1651, adjoint de la Communauté le 23 août 1679, mort avant 1688, qui travaillait *Au Palais, en la galerie des Prisonniers, au Saint Esprit*. Jeanne exerça jusqu'en 1718 au moins *Au Palais, au cinquième pilier de la grand'salle, au Saint Esprit*; elle fut taxée à 6 livres en 1695 (Renouard, 1995 : 91 ; Barbier *et al.*, 2007 : 481-482). La veuve Cochart publia notamment des ouvrages de droit, comme son défunt époux, et des textes de contenu historique et, parmi ses livres d'assortiment<sup>378</sup>, une grande variété : religion, droit, histoire et mémoires, morale et politique, éloquence, voyages, mathématiques, art de la guerre, médecine, agriculture, apprentissage des langues et belles-lettres (Barbier *et al.*, 2007 : 482).

En 1707, elle s'associa à Guillaume Cavalier, à Henri Charpentier, à la veuve Chastelain et à Pierre Ribou, sous la direction de ce dernier, pour publier *Diverses*

---

<sup>378</sup> L'on distingue les *livres de fonds*, qui sont ceux qu'un libraire fait imprimer lui-même, des *livres d'assortiment*, ceux qu'il tire des diverses maisons d'édition (TLFi, 2019 : s. v. « assortiment »).

*Avantures de France et d'Espagne, nouvelles galantes & historiques.* L'adresse qui figure sur la page de titre est « au cinquième Pillier de la Grand'Salle du Palais, au Saint Esprit » et nous constatons que le fleuron gravé est identique à celui des exemplaires parus chez Charpentier, la veuve Chastelain et Ribou (mais pas Cavelier, qui mit sa propre marque de libraire). Quant au privilège, rappelons qu'il avait été accordé au chevalier de Mailly, pour trois ans à partir du 11 décembre 1706, qui « cede à Messieurs Ribou & à sa Compagnie le privilege de l'autre part pour la somme dont nous sommes convenus, que j'ai reçuë, pour en jouir à mon lieu & place » (Mailly, 1707e : s. p.).



(Mailly, 1707e)

Louis **Coignard** (1680 ou 1684 - 27 septembre 1738), fils de Jean-Baptiste [I] Coignard – imprimeur et libraire ordinaire du Roi –, fut dispensé d'apprentissage en tant que fils de maître, étant reçu libraire le 30 décembre 1700 et imprimeur le 7 janvier 1702. Il s'associa d'abord, en 1701, avec Guillaume Vandive, puis, en mai 1702, il lui fut ordonné d'avoir une imprimerie sous peine de déchéance : un an plus tard, il avait deux presses prêtes à fonctionner. Coignard semble avoir eu des difficultés dans la gestion de son imprimerie car, en 1706, il passa un contrat d'atermoiement avec ses multiples créanciers pour un montant de 5 116 livres ; pourtant, en 1716, il était nommé seul imprimeur de S.A.R. Monseigneur le duc d'Orléans. Malheureusement, sa carrière finit mal. Ayant fait imprimer des textes jansénistes, contraires à la religion et aux bonnes mœurs, il fut embastillé – avec ses ouvriers et un libraire associé – en décembre 1737, puis transféré dans un couvent, en avril 1738, où il mourut quelques mois plus tard,

s'étant démis de son titre d'imprimeur sur ordre du lieutenant de police. Il fut taxé à 30 livres en 1722 et à 3 l. seulement en 1730 (Barbier *et al.*, 2007 : 502-504).

Coignard exerça à de nombreuses adresses : *Rue Saint-Jacques* (1701), *Rue Saint-Jacques, près Saint-Séverin* (1703), *Place du Pont-Saint-Michel, paroisse Saint-Séverin* (1706), *Rue du Plâtre, du côté de la rue Saint-Jacques* (1716-1724)<sup>379</sup>. Ou, par la suite, *Rue de la Vieille-Bouclerie* (1727-1728) ; *Place du Pont-Saint-Michel* (1729), *Rue de la Huchette* (1731), *Rue des Marmousets, paroisse Sainte-Marine* (1734) et *Rue des Amandiers* (1737)<sup>380</sup> ; ses enseignes étaient *A l'Aigle d'or* et *A la Ville de Limoges*<sup>381</sup> (Barbier *et al.*, 2007 : 503).

Un catalogue de 1703<sup>382</sup> nous renseigne sur le type d'ouvrages que l'on pouvait trouver chez ce libraire : il s'agissait surtout de livres de fonds et d'assortiment, en français et parfois en latin, où dominait la religion (bréviaires, diurnaux à l'usage romain, etc.) (Lesage *et al.*, 2006 : 621 ; Barbier *et al.*, 2007 : 504). Devenu seul imprimeur du Régent en 1716, il commença à publier une feuille périodique de propagande en faveur de la politique de celui-ci ; tout en poursuivant l'impression d'ouvrages éminemment religieux et certains aussi à caractère historique et militaire (Barbier *et al.*, 2007 : 504). Ces bons rapports entre Coignard et le pouvoir durent convenir parfaitement à notre auteur, qui publia chez lui la *Lettre au roy Louis XV. Au Sujet de son sacre & de son couronnement* et la *Lettre au roy sur sa majorité*, en 1722 et en 1723 respectivement. L'adresse du libraire était pour lors « A Paris, [...] ruë du Plastre, à l'Aigle d'Or » (Mailly, 1722 : 4 et 1723b : 1) et, si le premier texte n'a pas de page de titre, sur celle du deuxième on peut voir une marque typographique représentant un aigle aux ailes déployées – sous sa patte gauche, un monogramme LC – accompagné, en-dessous, de la légende *Movendo* ; le tout entouré d'un filigrane de verdure et de figures animales et grotesques. L'on distingue les initiales *V.LS* qui correspondent au célèbre graveur sur

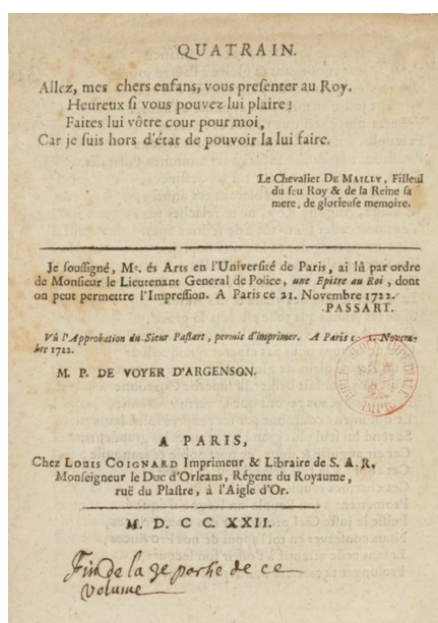
<sup>379</sup> Cependant, Renouard (1995 : 93) dit que Coignard s'établit rue du Plâtre avant 1706.

<sup>380</sup> Mellot *et al.* (2004 : 1219) recensent également Rue Saint-Jacques, vis-à-vis la rue de la Parcheminerie et Rue de la Vieille-Draperie.

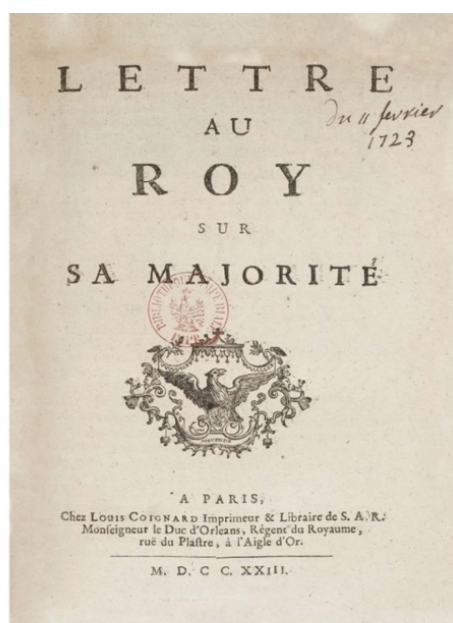
<sup>381</sup> Renouard (1995 : 93) indique que le libraire avait, en 1714, un magasin de dépôt dans cette rue, dans la maison de la Ville-de-Limoges.

<sup>382</sup> Catalogue des livres imprimez & autres, qui se vendent à Paris, chez Louis Coignard, imprimeur & libraire, ruë Saint-Jacques, près S. Severin, à l'Aigle d'or. 1703 (Lesage *et al.*, 2006 : 621).

bois Vincent Le Sueur<sup>383</sup>. D'autre part, il n'est pas explicité si le permis d'imprimer fut accordé à l'auteur ou au libraire ; en tout cas il est intéressant de remarquer qu'il fut signé par Marc-Pierre de Voyer de Paulmy d'Argenson, lieutenant de police<sup>384</sup> ; fils du lieutenant avec lequel Mailly avait eu des ennuis entre 1702 et 1715.



(Mailly, 1722)



(Mailly, 1723b)

Michel **Courtois** était, apparemment, imprimeur-libraire à Beauvais entre février 1701 et février 1705 au moins, puisque, pendant cette période, il forma comme apprenti Charles Courtois<sup>385</sup> (BnF Data : « Courtois, Ch. »). Nos recherches nous ont conduite jusqu'à deux libraires de ce nom, l'un à Beauvais, l'autre à Compiègne. Un certain Michel Courtois, imprimeur de l'évêché, possédait une imprimerie à Beauvais en 1640

<sup>383</sup> Né en 1668, à Rouen, et décédé en 1743, à Paris, Vincent le Sueur appartenait à une famille de graveurs. Son père, Pierre Le Sueur (Rouen, 1636-1716), laissa trois fils : Pierre Le Sueur, dit l'Aîné, (Rouen, 1663-1698) – dont le fils, Nicolas (Paris, 1691-1764), fut également graveur –, ensuite Vincent et, finalement, Pierre Le Sueur, né d'un second mariage et mort à Rouen en 1750. Ils étaient tous d'excellents artistes, à l'exception de ce dernier, qui ne gravait que passablement et manquait de bon goût ; par contre, sa fille, Élisabeth, fit des gravures assez délicates (Fontenai, 1782 : 594-595). Vincent Le Sueur signait ses travaux de ses initiales (Papillon, 1766 : 316).

<sup>384</sup> Un arrêt du Parlement de Paris du 7 septembre 1667 donnait au lieutenant de police la compétence d'accorder des permissions d'imprimer pour les livrets de deux feuilles ou moins (Mellot, 1984 : 149).

<sup>385</sup> Ayant vécu entre 1680 et 1741, il était fils d'un maître cordonnier, selon la base de données BnF Data (« Courtois, Ch. »). D'après Barbier *et al.* (2007 : 549), Charles et Antoine Courtois étaient fils de Michel Courtois, libraire à Compiègne. Devenus passeurs d'imprimés interdits, ils furent « arrêtés et détenus à la Bastille du décembre 1740 au 8 janvier 1741 pour avoir introduit dans Paris, pour le compte de leur père, des brochures prohibées ».

(Tremblay, 1846 : 23, n. 1). Par la suite, il y eut un libraire homonyme à Compiègne, actif depuis le 14 août 1687 au moins (Sorel, 1899 : 22). S'agit-il de la même personne ou d'un fils ? En tout cas, dans les années 1690, ce dernier se vit impliqué dans un commerce de factums et de libelles échangés entre les partis catholique et protestant et, « [a]u commencement de l'année 1691, le lieutenant de police de la Reynie fut avisé que [...] Courtois, libraire-imprimeur à Compiègne, détenai[t] un certain nombre de livres prohibés. Aussitôt, des perquisitions furent ordonnées » (Sorel, 1899 : 23). Michel Courtois fut immédiatement arrêté et mené à la Bastille, où il demeura incarcéré pendant deux ans, jusqu'à ce qu'il fut transféré au Châtelet, en avril 1693 (Sorel, 1899 : 23-24). Le 26 juillet de cette année, une sentence condamna le libraire « à être banni de Compiègne, pendant cinq années [...] et d'après le règlement en vigueur, il ne pouvait plus jamais exercer sa profession. Aussi, à partir de cette époque, on perd complètement sa trace » (Sorel, 1899 : 25-26).

Pourtant, en 1701, un libraire nommé Michel Courtois fut enfermé au Petit Châtelet pour dettes (Martin, 1999 : II, 727). Puis, en novembre 1705, une descente avait lieu chez un certain Michel Courtois, libraire à Beauvais, où l'on se saisit d'ouvrages imprimés sous un faux nom et sans autorisation (Birn et Buckley, 1981 : 165). De plus, « Michel Courtois, imprimeur-libraire à Beauvais, à la B[astille] le 18 juin 1710, [était] transf[éré] comme fou à Charenton » et « son fils, Laurent Courtois, [demeura] à la B[astille] du 18 juin 1710 au 31 mars 1711 » (Funck-Brentano, 1892 : 98). Il se pourrait qu'après son bannissement de Compiègne, Michel Courtois se fût installé à Beauvais, où il aurait ouvert une imprimerie.

En tout cas, en 1705, il publia une édition des *Meditations en vers sur le 'Memento homo'* de Mailly, à Beauvais, sans adresse précise. La page de titre présente une marque typographique avec un sacré-cœur flanqué de deux anges. Nous ignorons si cette gravure était personnelle. Le fait que Courtois se déclare « Imprimeur de son Eminence » nous étonne énormément, tout comme le fait que l'ouvrage fût publié « avec permission », car, selon nos recherches, le libraire n'aurait pas dû reprendre son activité après la sentence du Châtelet de 1693.



(Mailly, 1705a)

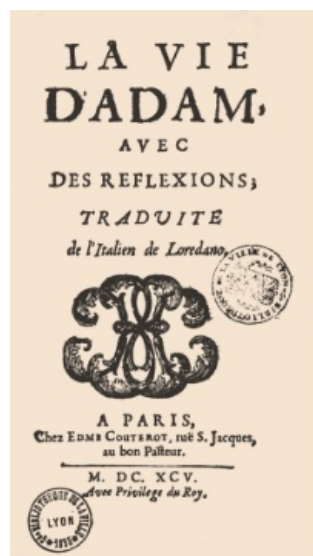
Edme [II] **Couterot** († 1729 ou 1730), fils du libraire Edme [I] Couterot, fut dispensé d'apprentissage comme fils de maître, étant reçu libraire le 19 août 1687. Il exerça jusqu'en 1720 à la même adresse que son père, *Rue S. Jacques, vis-à-vis la rue du Plâtre, dans la vieille Poste* ; puis, en 1721, *Rue de la Harpe*, au Collège d'Autun et, en 1722, *Chez le Sieur Huart, rue Saint-Jacques* ; toujours à la même enseigne : *Au Bon Pasteur*. En 1695, il fut taxé à 60 livres – l'une des sommes de capitation les plus élevées parmi la Communauté de libraires – mais, en 1722, il ne dut payer que 10 l. (Barbier *et al.*, 2007 : 560-561).

Couterot fut un éditeur actif ; il publia et distribua essentiellement des ouvrages religieux (livres de prières, de dévotion et d'usages, traités de théologie et de morale, sermonnaires, etc.) – ce qui ne nous étonne pas vu qu'il était libraire de l'ordre de Saint-François –, *l'Histoire du ministère du cardinal Ximenez* de Jacques Marsolier et une édition de la traduction de *L'Homme de cour* de Baltasar Gracián, ainsi que quelques manuels de science (Barbier *et al.*, 2007 : 560). En effet, trois catalogues de 1694, 1704 et 1705 signalent que l'on peut trouver chez Couterot des livres de fonds en français et en latin, de théologie, de piété et de morale, mais aussi de médecine, de voyages et d'histoire ; ainsi que des livres d'assortiment en français et en latin, de religion surtout, mais aussi d'histoire et de sciences appliquées (Lesage *et al.*, 2006 : 656-658).

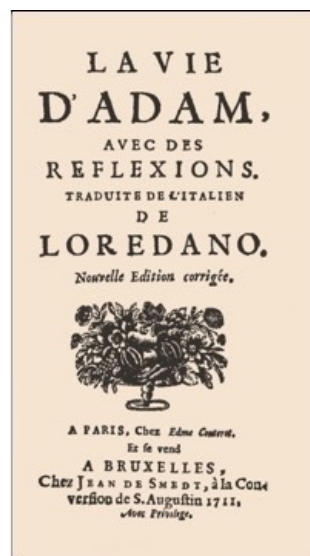
Il est logique que Mailly choisît un libraire spécialisé en ouvrages religieux pour publier sa *Vie d'Adam, avec des reflexions ; traduite de l'Italien de Loredano* ainsi que la

*Nouvelle édition corrigée*, en 1695 et 1711 respectivement. L'on peut dire que le rôle du libraire fut important à cette occasion, puisque Couterot rédigea l'avertissement et l'épître dédicatoire au père De La Chaise, confesseur du Roi, qu'il signa ; et ce fut lui également qui bénéficia du privilège pour imprimer, vendre et débiter le texte de Mailly pendant six années à partir du 31 août 1695 (Mailly, 1695c : s. p.). La page de titre de l'édition de 1695 présente un monogramme *EC* qui semble être la marque du libraire. Or, Laurent-Vibert et Audin (1925 : n° 79 et 80) recensent une autre marque dans des ouvrages publiés par Couterot en 1671 et en 1682, où est représenté Jésus-Christ avec un agneau sur ses épaules dans un médaillon entouré de la légende *Ego Svm Pastor Bonus* ; sur le rebord inférieur, au centre, on aperçoit les initiales *EC*.

En ce qui concerne la seconde édition, le nom du libraire figure toujours sur la page de titre et l'épître dédicatoire ne fut pas modifiée. Cependant, une mention sous le titre annonce que l'ouvrage « se vend à Bruxelles, chez Jean de Smedt, à la Conversion de S. Augustin » ; la marque du libraire parisien fut remplacée par un fleuron, l'avertissement disparut et le privilège fut accordé à De Smedt pour imprimer, vendre et débiter dans tout le pays, c'est-à-dire aux Pays-Bas, pendant neuf années à partir du 21 août 1705 (Mailly, 1711 : pdt et s. p.).



(Mailly, 1695c)



(Mailly, 1711)

Antoine **Damonneville** (1670 - 1738 ?), neveu du doreur Louis Gaillard, était âgé de dix-huit ans lors de son entrée en apprentissage (en novembre 1688) et de trente

et un ans lors de l'enquête de novembre 1701. Il fut reçu maître le 18 février 1700 et travaillait *Quai des Augustins (proche la rue Gît-le-Cœur)*, à l'enseigne *A l'image Saint-Etienne* (Mellot *et al.*, 2004 : 1439).

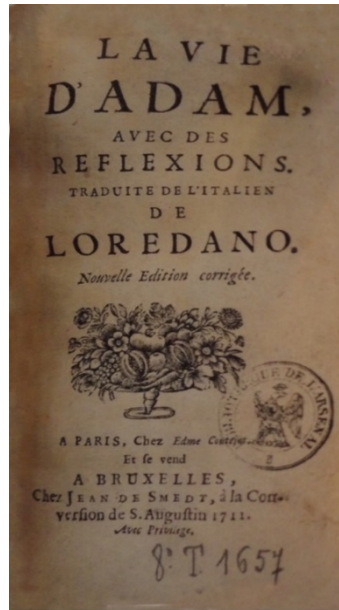
En 1705, dans une édition partagée avec Antoine Chrétien, Mailly publia chez Damonville *Les Plaisirs de la Vallée-Tissart, avec les Aventures du Chevalier de Bassonville* (voir p. 247-248).

Pierre [II] et Florentin **De Laulne, frères**, fils de Pierre [I] De Laulne, travaillèrent quelque temps ensemble, rue Saint Jacques. Pierre († 1702) avait été reçu libraire le 11 septembre 1683 et imprimeur le 20 juin 1702 ; il exerçait, en 1684, *Devant l'église de Sorbonne, à l'Empereur – Ad Sorbonam, sub signo Imperatoris* et fut taxé à 15 livres de capitation en 1695. Quant à Florentin († v. 1720), il fut reçu libraire le 16 septembre 1686 et imprimeur le 30 août 1715. Il était adjoint en 1711 et syndic en 1715 et son adresse de travail était *Rue S. Jacques, à l'Empereur*, ou *Rue S. Jacques, à l'Empereur et au Lyon d'Or*. À partir de mars 1703, il dirigea l'imprimerie de feu son frère sous le nom de sa belle-sœur, car il n'était alors que maître libraire (Renouard, 1995 : 251-252).

Au début de 1698, Mailly céda aux frères De Laulne le privilège de ses *Illustres Fées. Contes galans. Dédié aux Dames* et de son *Recueil de contes galans*, mais Pierre et Florentin le rétrocédèrent à Médard-Michel Brunet (Mailly, 1698a et 1699b : s. p.), de sorte qu'ils ne publièrent finalement aucun texte du chevalier.

Jean **De Smedt** (16...-17...), libraire, exerça à Bruxelles, *sub signo Conversionis sancti Augustini* ; il publia des textes en français et en latin dans différents domaines tels que la religion et la médecine (IdRef : « De Smedt, J. »). Comme nous l'avons déjà signalé, De Smedt vendait en 1711, à Bruxelles, à la Conversion de Saint-Augustin, *La Vie d'Adam, avec des reflexions. Traduite de l'Italien de Loredano. Nouvelle édition corrigée*, dont l'éditeur était Edme [II] Couterot et dont la première édition avait paru chez ce libraire de Paris. Pourtant, le privilège de cette seconde édition avait été accordé à De Smedt pour imprimer, vendre et débiter dans tout le pays, soit aux Pays-Bas, pendant neuf années à partir du 21 août 1705 (Mailly, 1711 : s. p.).





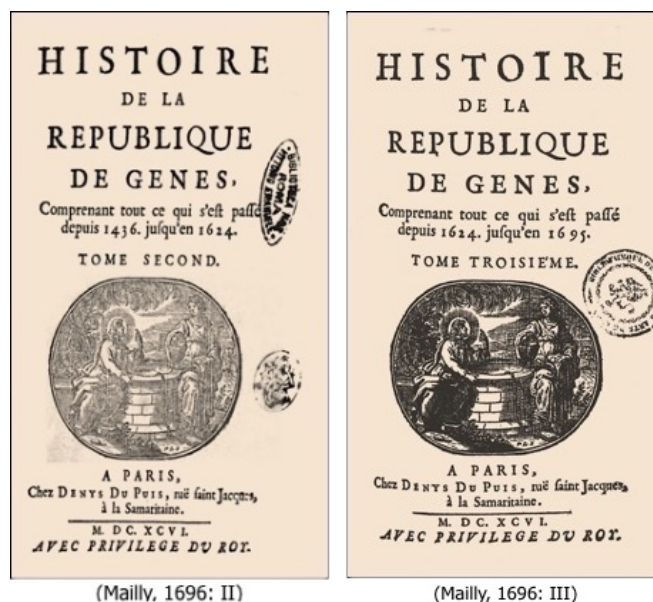
(Mailly, 1711)

Denys **Du Puis** ou Du Puys († av. 1712), fils de Jean Du Puys, fut reçu maître libraire le 26 avril 1689 (Renouard, 1995 : 141). Taxé à 15 livres en 1695, il exerçait Rue S. Jacques en 1701 (Renouard, 1995 : 141), où il publia trois volumes de *Prônes pour tous les dimanches de l'année*, par M. De La Font (Patureau, 1880 : notice 438). Nous pouvons affirmer qu'il travaillait déjà à cette adresse en 1696, puisque en cette année parut la première édition de *l'Histoire de la republique de Genes, depuis l'an 464 de la fondation de Rome, jusqu'à présent. Dédié au Roy du chevalier de Mailly*. La page de titre nous apprend que l'enseigne du libraire était, du moins à l'époque, *A la Samaritaine* ; justement, la marque typographique, signée PLS [Pierre Le Sueur]<sup>386</sup>, illustre l'épisode du Christ et la Samaritaine.

Comme il est fréquent chez notre écrivain, ce fut le libraire qui bénéficia du privilège d'imprimer, vendre et débiter l'ouvrage – en trois tomes –, pendant dix années à compter du 11 août 1696 (Mailly, 1696a : III, s. p.). Toutefois, Du Puis ne semble pas

<sup>386</sup> Comme nous l'avons vu note 383 (p. 251), il y eut deux, voire trois, graveurs de ce nom actifs en 1696 : Pierre Le Sueur (Rouen, 1636-1716), son fils Pierre Le Sueur, dit l'Aîné, (Rouen, 1663-1698) et un autre fils appelé Pierre Le Sueur, issu d'un second lit († Rouen, 1750) (Fontenai, 1782 : 594-595). Bien que ce dernier gravât à plusieurs reprises des marques de libraire, il semble avoir exercé toujours à Rouen (Papillon, 1766 : 322), outre qu'il était – paraît-il – un artiste assez médiocre (Fontenai, 1782 : 595) ; c'est pourquoi nous sommes de l'avis que l'auteur de la marque typographique de Denys Du Puis fut soit Pierre Le Sueur l'Aîné, dont les travaux étaient admirables (Fontenai, 1782 : 594), soit son père.

avoir participé au paratexte, puisque l'épître au Roi fut signée par le chevalier et l'on devine cette même plume derrière l'avertissement, bien qu'il manque de signature (Mailly, 1696a : I, s. p.).

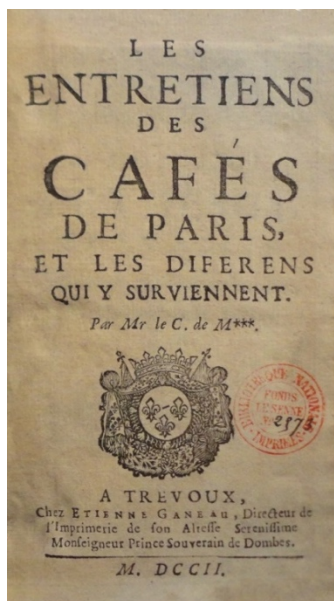


Étienne **Ganeau** (1667 - av. 1737<sup>387</sup>), libraire, fils d'un sergent à verges au Châtelet, fut apprenti d'André Cramoisy dès le 17 avril 1686, puis de Jean Boudot, et fut reçu le 4 février 1695, puis adjoint en 1725. Il exerçait *Rue S. Jacques, (vis à vis la fontaine S. Séverin ou près la rue du Plâtre), aux armes de Dombes*, mais en 1711 il avait un magasin de dépôt dans l'Arsenal, en 1714 au collège d'Autun, en 1726, rue Galande, chez la veuve de Jean-Michel Garnier, imprimeur, au quatrième étage. Le 11 août 1699, Ganeau était nommé seul imprimeur de la principauté des Dombes, à Trévoux, à la place de Pierre Le Rouge ; il se présenta en 1701 à la Communauté pour être reçu maître imprimeur, mais il ne fut pas admis (Renouard, 1995 : 168).

En 1707, il fonda la Compagnie de Trévoux pour exploiter le privilège de l'Imprimerie de S.A.S. avec une dizaine de libraires de Paris (privilège renouvelé en 1717 et confirmé en 1723). Il fut caissier de cette première société – dissoute en février 1741 – dont l'imprimerie fut revendue en février 1731. Cependant, le 17 septembre 1733, Ganeau obtint un privilège et des publications portent encore son nom en 1734 (Mellot *et al.*, 2004 : 2125).

<sup>387</sup> Mellot *et al.* (2004 : 2125) signalent que sa veuve est déjà attestée en 1734.

Mailly fit paraître en 1702, chez ce libraire, *Les Entretiens des cafes de Paris, et les diferens qui y surviennent*. Seul imprimeur de la principauté de Dombes depuis 1699, l'ouvrage du chevalier fut imprimé à Trévoux ; or aucune adresse n'est précisée sur la page de titre, où Ganeau s'identifie comme « Directeur de l'Imprimerie de son Altesse Serenissime Monseigneur Prince Souverain de Dombes ». D'autre part, l'on observe une correspondance entre son enseigne à Paris et la marque typographique gravée sur la page de titre des *Entretiens*.. où sont représentées les armes de Dombes. Il est intéressant de signaler que quand Ganeau publiait à Paris, en 1719 et en 1727, il utilisait au moins deux marques différentes : l'une un monogramme *EG* et l'autre aux armes de Dombes (Laurent-Vibert et Audin, 1925 : n° 111 et 113). L'épître dédicatoire à M. de Thesut est de Mailly, mais l'avertissement est du « Libraire au Lecteur » (Mailly, 1702 : s. p.).



(Mailly, 1702)

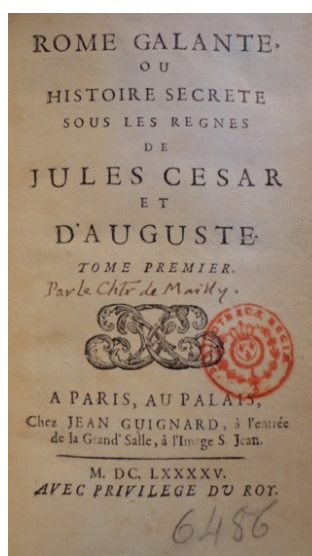
Jean [II] **Guignard** (1632 - 9 avril 1719<sup>388</sup>), fils aîné de Jean [I] Guignard, fut libraire de S.A.S. le duc d'Orléans (Mellot *et al.*, 2004 : 2379). Reçu le 14 novembre 1652 (bien que l'on ne trouve pas son nom avant 1662) et adjoint en 1673, il exerçait, comme son père, *A l'entrée de la grand'salle du Palais, du costé de la cour des Aydes, à l'image S. Jean* ; toujours à cette adresse en 1697 et dès la même année, *Rue Saint-Jacques, devant*

---

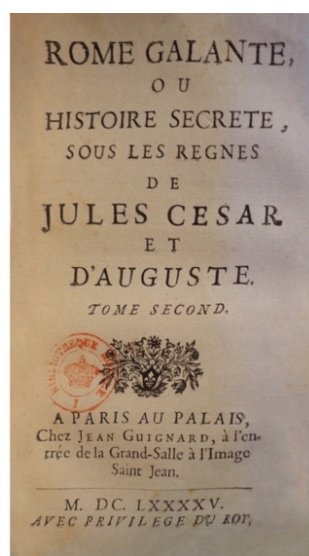
<sup>388</sup> Renouard (1995 : 187) donnait le 9 avril 1729 comme date de décès du libraire, mais Mellot *et al.* (2004 : 2379) indiquent que l'année est erronée.

*la rue du Plâtre, à l'image S. Jean* (Renouard, 1995 : 187). Son domicile, ou celui de son père, était rue de la Pelleterie en 1664 et rue de la Juiverie en 1689 ; en 1695, il fut taxé à 30 livres (Renouard, 1995 : 187). Son fonds de librairie fut partagé entre son gendre, Claude Robustel, et son fils Michel (Renouard, 1995 : 187), avec qui il s'était associé en 1686 (Mellot *et al.*, 2004 : 2379). Deux catalogues datant de 1698 et de 1701 nous apprennent que l'on trouvait chez Guignard des ouvrages en français, surtout, et en latin, en divers domaines : histoire, morale, bonnes manières, religion, droit, romans et contes de fées, médecine, sciences, art, poésie, théâtre (Lesage *et al.*, 2006 : 1403 et 1404).

Mailly publia chez ce libraire, en 1695, *Rome galante, ou Histoire secrete sous les regnes de Jules Cesar et d'Auguste*, un texte qui correspond parfaitement à l'offre hétéroclite de Guignard. Sur la page de titre, l'on peut voir un monogramme *JG*, également répertorié par Laurent-Vibert et Audin (1925 : n° 117). Pour ce qui est du rôle du libraire en tant qu'éditeur, nous pensons qu'il put rédiger l'avis. De plus, parmi les éléments du paratexte, il y a une petite annonce de « Livres imprimez, & qui se vendent chez le même libraire », ainsi que plusieurs pages de « Fautes à corriger » et une « Table des personnes dont les aventures sont décrites » dans chaque volume, que nous croyons introduites par Guignard (Mailly, 1695b : s. p.). Le privilège de l'ouvrage fut accordé à l'auteur, pour huit années à compter du 8 août 1695, qui le céda à son tour au libraire (Mailly, 1695b : s. p.).



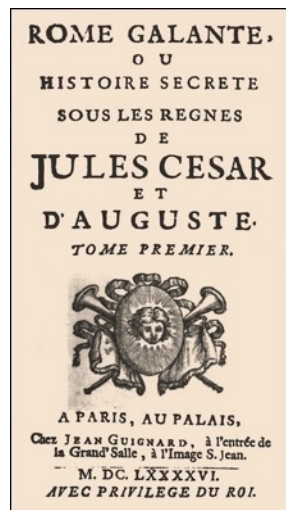
(Mailly, 1695b)



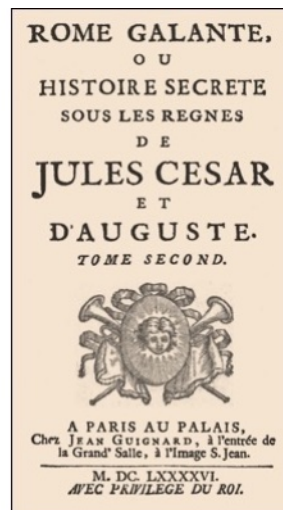
(Mailly, 1695b)

En 1696, une autre édition de *Rome galante...* fut publiée. La page de titre affiche la même adresse du libraire, or elle présente une marque typographique que l'on peut assimiler à son enseigne, *A l'Image S. Jean*, puisque nous croyons y reconnaître la tête de Saint-Jean Baptiste sur un plateau et, en arrière-plan, deux trompettes croisées, un ruban et une draperie décoratifs.

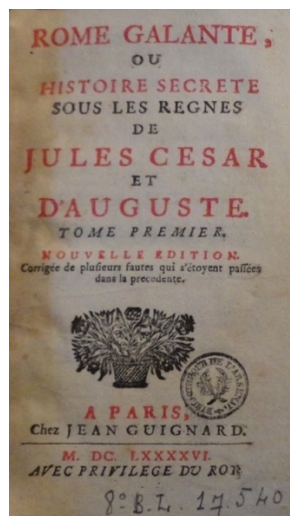
Puis, en cette même année, une *Nouvelle édition. Corrigée de plusieurs fautes qui s'étoient passées dans la precedente* parut. Sur la page de titre, il n'y a pas de marque typographique, mais un fleuron et point d'adresse non plus, tout simplement l'indication « A Paris, chez Jean Guignard » (Mailly, 1696c : pdt) ; le paratexte reste le même, à l'exception du privilège et de l'errata, qui ont disparu.



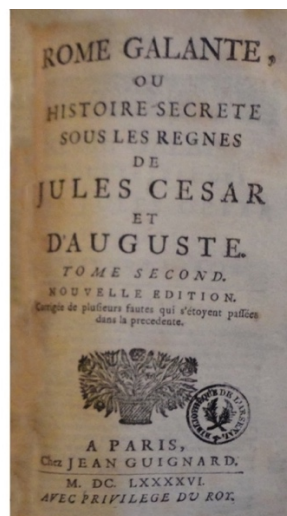
(Mailly, 1696b)



(Mailly, 1696b)



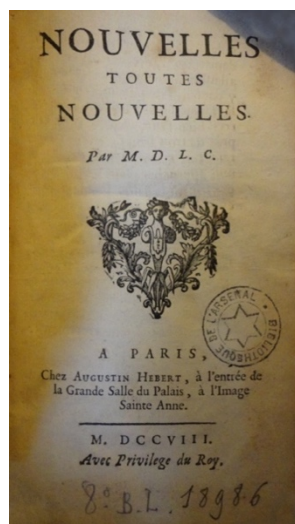
(Mailly, 1696c)



(Mailly, 1696c)

Auguste **Hébert** († av. 1708), fils du libraire Etienne Hébert, fut reçu libraire le 22 mars 1657 (Lottin, 1789 : 78). La liste de 1701 le porte comme n'ayant pas d'établissement et demeurant chez Antoine Chrétien, imprimeur, où il travaillait sans doute ; il n'avait pas été taxé en 1695 (Renouard, 1995 : 197). Curieusement, son père, qui exerça jusqu'en 1657 au moins, travaillait en collaboration avec Jacques Pouillard aux adresses suivantes : *Rue des Sept Voyes, au Roy Henry le Grand* (1634), *Rue d'Ecosse, derrière S. Hilaire, à l'image S. Ambroise* (1635), *Au Mont S. Hilaire, ruë des Sept-Voyes* (1649) et *Au Mont S. Hilaire* (1650) (Renouard, 1995 : 197). Ces localisations coïncident avec celle de la maison de M. Thibault où Mailly habitait et vendait un de ses textes en 1697 : « ruë des Sept-Voyes, Mont S. Hilaire, vis-à-vis le College de la Mercy » (*Mercurie galant*, 1697 : 213).

Nous avons vu que, selon Lottin (1789 : 78), Augustin Hébert mourut avant 1708 ; pourtant, Mailly fit publier chez lui ses *Nouvelles toutes nouvelles* en 1708 et en 1709 (cette édition est exactement identique à celle de l'année précédente). Les pages de titre de ces deux éditions nous apprennent que le libraire parisien exerçait à l'époque « A l'entrée de la Grande Salle du Palais, à l'Image Sainte Anne ». Pour ce qui est de la gravure, elle représente un buste de jeune personne, sur fond de verdure.



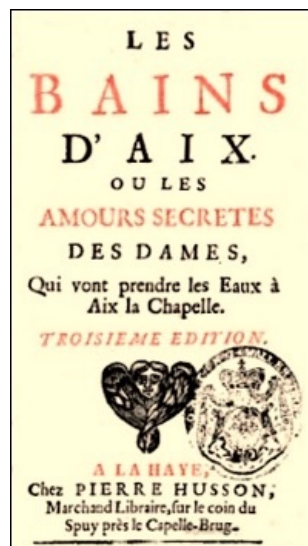
(Mailly, 1708b)

L'épître dédicatoire fut signée par l'auteur et ce fut lui également qui bénéficia du privilège pour faire imprimer et vendre l'ouvrage pendant quatre ans à partir du 12 août 1708 – même s'il le céda quelques jours plus tard à « Monsieur Ribou & à sa Compagnie » – (Mailly, 1708b : s. p.). Dans ce sens, nous croyons que l'avis intitulé « Le

Libraire au Lecteur » ne fut probablement pas rédigé par Hébert, mais par Ribou, tout comme la « Table des Principaux Sujets contenus en ce Volume » (Mailly, 1708b).

Pierre ou Pieter **Husson** (avril 1678 - 28 février 1733), imprimeur et libraire, fils d'un cordonnier de La Haye, entra en apprentissage en 1692 et fut reçu maître en 1702 (BnF Data : « Husson, P. »). Il travailla à La Haye à plusieurs adresses : *Op de Grootte Zaal, Au coin du Kapelburg, Vis-à-vis le Hofstraat*, et sa devise était *Minerva duce* (IdRef : « Husson, P. »). Il publia, souvent sous pseudonyme, des ouvrages d'histoire, de droit, de politique, de religion, etc., ainsi que des cartes et des plans (BnF Data : « Husson, P. » et IdRef : « Husson, P. »).

Mailly fit paraître chez cet imprimeur, en 1704, la troisième édition des *Bains d'Aix. Ou Les Amours secretes des dames, qui vont prendre les eaux à Aix la Chapelle*. La première édition date de 1701 mais nous n'avons pu retrouver le nom du libraire qui la publia. En tout cas, il paraît peu probable que ce fût Husson, car il ne fut reçu qu'en 1702. L'adresse qui figure sur la page de titre est *La Haye, Chez Pierre Husson, Marchand Libraire, sur le coin du Spuy près le Capelle-Brug*, ce qui correspond approximativement avec les données recensées ci-dessus.



(Mailly, 1704)

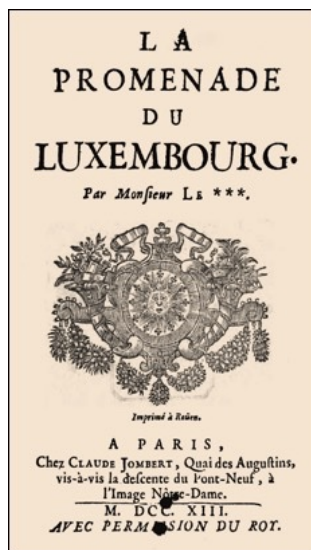
En ce qui concerne la marque typographique, il s'agit d'un chérubin qui, à priori, ne semble pas très en rapport avec la devise du libraire que nous venons d'évoquer. Or, la représentation de la tête d'ange ailée n'est peut-être pas anodine, compte tenu du sens de la devise *Minerva duce* car, si pour Husson la déesse de la sagesse s'érige en

guide, pour la symbolique chrétienne, « les chérubins se caractérisent, dans leur conformité à Dieu, par la masse de connaissance, c'est-à-dire par l'effusion de sagesse » (Chevalier et Gheerbrant, 1991 : 222). Notons que ce fut Husson qui rédigea l'« Avis au lecteur », où il s'engageait à convaincre l'auteur pour donner au public une seconde partie si l'ouvrage avait du succès (Mailly, 1704 : s. p.).

Claude **Jombert** (1679 - 11 mai 1735), fils aîné et successeur de Jean Jombert, fut reçu libraire le 31 décembre 1700 (Mellot *et al.*, 2004 : 2775). Il commença par être employé chez son père et ne s'établit que plusieurs années après sa réception, *Au coin de la rue des Mathurins, à l'image Notre Dame* (Renouard, 1995 : 218). Il exerça aussi, à la même enseigne, *Quay des Augustins, vis-à-vis la descente du Pont-Neuf* (Mellot *et al.*, 2004 : 2775). Un catalogue daté entre 1711 et 1723 signale que Claude Jombert vendait notamment des livres d'architecture et de sciences liées à cette discipline (mathématiques, géométrie...), généralement en français, avec quelques titres en latin, ainsi que des œuvres de Sébastien Vaillant et de Jacques Ozanam (Lesage *et al.*, 2006 : 1644).

Le chevalier de Mailly publia chez lui *La Promenade du Luxembourg*, en 1713. La page de titre révèle que Jombert était alors déjà installé à sa seconde adresse, citée ci-dessus. Laurent-Vibert et Audin (1925 : n° 146) recensent, sur un autre ouvrage paru chez ce libraire, en 1713 également, une marque typographique représentant Notre Dame. Cependant, ce n'est pas le cas pour la gravure de la page de titre de *La Promenade du Luxembourg*, où un soleil aux traits humains flanqué de deux cornes d'abondance fait plutôt songer à une allégorie du monarque Louis XIV. Le privilège de l'ouvrage fut accordé le 12 juin 1712, pour Paris, pour quatre ans, à Claude Jombert qui en céda la moitié à son collègue rouennais, Jean-Baptiste Besongne ; mais le libraire parisien ne participa nullement à l'édition du livre car ce fut l'auteur qui signa l'épître dédicatoire et rédigea l'avertissement (Mailly, 1713b : s. p.).





(Mailly, 1713b)

Jean **Lalemand** imprima, en 1696, une édition clandestine de l'*Histoire du comte de Clare* du chevalier de Mailly. Nous n'avons malheureusement pas trouvé de données sur l'activité de cet imprimeur, qui exerçait assez probablement à une fausse adresse – Cologne, selon la page de titre – et peut-être sous un faux nom. Il en est peut-être de même pour Pierre **Schaier** et Pierre **Le Jeune**, qui publièrent d'autres éditions de cet ouvrage, à Amsterdam en 1700 et à Cologne en 1703 et 1715, respectivement, et à propos desquels nous n'avons presque pas trouvé de renseignements. Pierre Schaier serait le nom d'un libraire fictif qui était censé exercer à Amsterdam (Mellot, 1998 : 798). Pierre Le Jeune pourrait être un certain Roger (Pierre) Le Jeune, marchand de Rouen (Mellot, 1998 : 796).

Jacques [III] **Le Febvre**<sup>389</sup> (1648<sup>390</sup> - v. 1714), fils de Denys (Le) Febvre, libraire et imprimeur à Troyes, entra en apprentissage à Paris, le 24 novembre 1667, chez Denis [II] Thierry. Il fut reçu libraire le 18 septembre 1686, imprimeur le 8 juin 1694<sup>391</sup> et adjoint en 1705, ayant été taxé à 30 livres en 1695. Comme libraire, il exerçait *Au dernier pilier de la grand'salle du Palais, à côté des Eaux et Forests, vis-à-vis les Requestes du Palais* ou *Dans sa boutique, dans la grand salle du Palais, au Soleil d'or* ; son imprimerie

<sup>389</sup> Parfois aussi écrit *Lefebvre* (Renouard, 1995 : 266).

<sup>390</sup> L'ouvrage qui nous a fourni les données biographiques sur cet imprimeur ne recueille pas de date de naissance ; nous l'avons extraite de la base de données BnF Data (« Le Febvre, J. »).

<sup>391</sup> On trouve des volumes à son nom dès l'année 1681 et une pièce de 1673 porte même son nom comme imprimeur, rue S. Séverin, mais cette date est certainement fausse (Renouard, 1995 : 266-267).

fut d'abord *Rue de la Harpe au Soleil d'or, vis-à-vis la rue S. Séverin*. Vers 1700, il fut recensé à l'adresse *Rue S. Séverin, à la Pomme d'or et au Soleil d'or*, mais il conserva jusqu'en 1705 au moins sa boutique au Palais (Renouard, 1995 : 266-267).

Mailly fit paraître chez Le Febvre, en 1709, son *Histoire du Prince Erastus, fils de l'Empereur Diocletien*. L'adresse sur la page de titre : « A Paris, [...] dans la Grande Salle du Palais vis-a-vis la Cour des Aydes ; & dans son logis rüe S. Severin vis-a-vis de l'Eglise, A la Pomme d'or », ne correspond pas exactement à celles que nous avons citées ci-dessus, répertoriées par Renouard (1995 : 226-227). Également, l'on observe que la gravure sur la page de titre n'est pas la marque typographique du libraire, mais un fleuron, que l'on retrouve d'ailleurs dans les exemplaires de cet ouvrage imprimés chez Mergé, Ribou et Witte en 1709, car il s'agissait d'une édition partagée. Le chevalier, à qui avait été accordé le privilège pour trois années à partir du 28 juillet 1709, le céda « à Messieurs le Febvre, Ribou, Witte, & Mergé, Imprimeurs Libraires à Paris » (Mailly, 1709b : s. p.). Dans ce sens, il est à souligner que ces quatre libraires ne participèrent apparemment pas à l'élaboration du paratexte, puisque ce fut le chevalier qui signa l'épître dédicatoire, et l'on croit voir sa main en tant que traducteur dans l'avertissement. En tout cas, les libraires établirent peut-être la « Table des Chapitres, & des principaux sujets contenus en ce Volume » (Mailly, 1709b : s. p.).

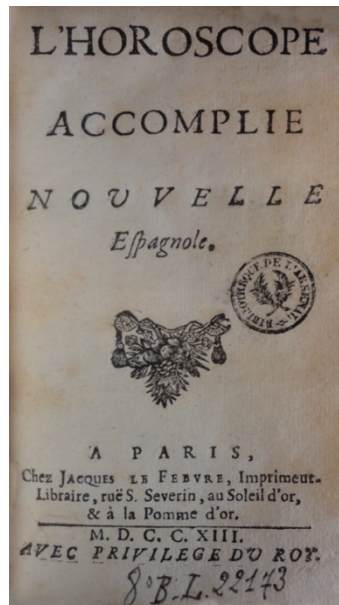
En 1713, le chevalier de Mailly fit paraître un autre ouvrage chez Le Febvre : *L'Horoscope accomplie. Nouvelle espagnole*. Sur la page de titre, l'on retrouve une de ses adresses habituelles – « A Paris, [...] rüe S. Severin, au Soleil d'or, & a la Pomme d'or » – et un fleuron gravé. L'auteur, qui signa l'épître dédicatoire, se vit accorder le privilège le 29 janvier 1712, pour quatre années, mais, le 1<sup>er</sup> février 1713, il le céda à Le Febvre. En fin de volume, l'on retrouve la mention suivante : « De l'Imprimerie de Jacques Le Febvre, ruë Saint Severin, à la Pomme d'Or ; Où l'on trouve aussi une nouvelle Piece de Teatre intitulée, *L'Épreuve Reciproque*<sup>392</sup> » (Mailly, 1713a : 291).

Néanmoins, en 1714, paraît chez Tiquet une sorte de seconde édition du texte de Mailly, intitulée *L'Horoscope accomplie. Don Ramire, nouvelle espagnole, remplie de divers événements très-singuliers*. En fait, c'est exactement la même édition que celle

---

<sup>392</sup> *L'Épreuve réciproque, comédie, par M. R. Alain* [Lesage, avec la collaboration de Legrand,] avait été publiée chez Jacques Le Febvre en 1711.

de 1713 : même pagination, même paratexte – la cession du privilège est toujours en faveur de Le Febvre et sa petite annonce en fin de volume est toujours présente –. Seule la page de titre change : différent titre, différent libraire et différente gravure. Or, il n’y a nulle mention de rétrocession ni de partage des droits de l’ouvrage.



(Mailly, 1713a)

Nicolas **Le Gras** (1633 ? - décembre 1719), deuxième fils du libraire Henri Le Gras, exerça comme maître libraire à Paris à partir de 1656. Il était gendre des imprimeurs-libraires Florentin Delaulne et Nicolas Gosselin, ainsi que beau-frère du libraire Jérôme Bobin. Dit âgé de soixante-huit ans lors de l’enquête de novembre-décembre 1701, il fut enterré le 17 décembre 1719. Le Gras travailla à plusieurs adresses : *Rue de la Calandre – Au troisième pilier de la grande salle du Palais – Au Palais ; A l’L couronnée*<sup>393</sup> ou *A l’Espérance* pour enseigne (Mellot *et al.*, 2004 : 3078).

Mailly publia en 1697 chez ce libraire, en collaboration avec Luynes, ses *Avantures et lettres galantes avec la promenade des Tuilleries*, dont la page de titre signale l’adresse et l’enseigne du libraire à l’époque : « A Paris, [...] dans la grand’Salle du Palais, à l’L. couronnée ». Quant à la marque typographique, nous n’avons pu consulter directement aucun exemplaire du tirage de Le Gras, d’où que nous ignorions si ce libraire fit usage de sa marque typographique personnelle, comme le fit son collaborateur. Le

<sup>393</sup> Il s’agit probablement de l’initiale du nom du roi, Louis.

privilège de l'ouvrage fut accordé au chevalier de Mailly, pour huit années à partir du 8 août 1697, et il n'y a aucune mention de cession de la part de celui-ci ; de plus, l'épître dédicatoire et l'avertissement sont de la main de l'auteur. La participation des libraires aux tâches d'édition semble nulle.

N. Étienne **Lucas** publia à Amsterdam, en 1718, les *Avantures et lettres galantes, avec la promenade des Tuilleries* du chevalier de Mailly. Il y eut un libraire-relieur nommé Étienne Lucas (162..-1707), fils de Jacques Lucas et vraisemblablement apparenté aux libraires Lucas de Rouen, actif à Paris et à Charenton, entre 1644<sup>394</sup> et 1688, *Rue Chartière, près le Puits Certain*, puis *Au Palais, à la galerie Neuve*, avec *la Bible d'or* pour enseigne. Éditeur d'ouvrages protestants, il fut inquiété en mai 1686 pour la publication d'un texte interdit, c'est pourquoi il quitta Paris pour Amsterdam, où il exerça entre 1688 et 1707 (Mellot *et al.*, 2004 : 3295).

Nous ne connaissons pas l'adresse du libraire à Amsterdam, mais l'ouvrage de Mailly parut « Dans le Beurs-Straat, près le Dam, à la Bible » ; c'est presque la même enseigne qu'il avait à Paris. Cependant, comme on a pu le voir, les dates d'existence de ce libraire ne coïncident pas avec la date de parution des *Avantures*.. De plus, malheureusement, la gravure sur la page de titre – un fleuron – n'apporte rien au travail d'identification du libraire. Étienne Lucas eut un enfant, Louis, reçu libraire en septembre 1686, qui aurait pu reprendre son atelier à sa mort, mais il décéda en 1703, et ce fut sa veuve qui lui succéda jusqu'en 1712 (Lottin, 1789 : 117). Justement, cette femme est identifiée comme N. Veuve de Louis Lucas ; le N. en initiale est-il simplement une coïncidence ? Nous pouvons proposer encore une hypothèse : il se peut que Nicolas Étienne Lucas eût un autre fils ou que Louis lui-même eût un descendant portant le nom de N. Étienne qui lui eût succédé en Hollande et qui, n'ayant jamais travaillé en France, n'aurait pas été recensé. Signalons également – bien que cette possibilité nous semble minimale – que le catalogue de la bibliothèque de l'UCLA (2019) affirme que N. E. Lucas est une fausse adresse.

---

<sup>394</sup> Reçu le 7 septembre 1644 (Lottin, 1789 : 106).



(Mailly, 1718a)

(Mailly, 1718b)

Quoi qu'il en fût, cette édition du texte de Mailly est une vraie édition pirate de celle de Paris de 1700. Elle ne comporte évidemment pas de privilège et le paratexte a été intégralement repris, avec quelques remaniements : les résumés « Histoires & Aventures contenuës dans le Tome Premier » et dans « Le Tome Second » sont extraits (sans indication de source) de l'« Avis du libraire » de Cavalier ; l'épître « Au Beau Sexe » signée L.C.D.M. et l'« Avertissement » de l'auteur ont été copiés tels quels (Mailly, 1718a et 1718b : s. p.).

Comme nous l'avons vu plus haut, cette édition contient un *Catalogue des livres qui se trouvent à Amsterdam dans la boutique de N. Etienne Lucas* (1718 : s. p.), à la fin duquel un avertissement indique que ce libraire propose des ouvrages « sur toutes sortes de matières, tant anciens que modernes » et dit pouvoir « fournir tous les Livres qui sont imprimez & qui s'impriment journellement à Amsterdam & dans ces Provinces, de même que dans tous les autres Païs, à un prix des plus raisonnables ».

Guillaume de **Luynes** ou **Luyne** (1627 ? - av. 1719), imprimeur-libraire et libraire-juré, était fils d'Antoine de Luynes, selon Renouard (1995 : 297), argentier de la duchesse de Mercœur (Mellot *et al.*, 2004 : 3310). Il fut reçu apprenti en 1640, maître libraire en octobre 1651 et imprimeur en juin 1668 mais il avait commencé à travailler avant 1647, peut-être dès 1643. Dit hors d'exercice en septembre 1703, sa présence était encore attestée en 1709. Luynes exerça toujours à la même enseigne – *A la Justice* –, mais à plusieurs adresses : *Au Palais*, (*en la galerie* ou *dans la salle des Merciers*), *sous la montée*

*de la cour des Aides ; Dans la galerie du Palais ou Au Pont-au-Change* (Mellot *et al.*, 2004 : 3310). Curieusement, il fut recensé en 1701 comme habitant du Pont-au-Change mais n'ayant plus d'établissement, alors qu'en 1705 il exerçait sur le Pont et prenait encore un apprenti. Il fut taxé à 30 livres en 1695 et, en 1657, il était marié à une fille du libraire Toussaint Quinet et, en 1682, il était remarié à Jeanne Du Mats ; le libraire Jean-Baptiste Langlois était son neveu (Renouard, 1995 : 297-298).

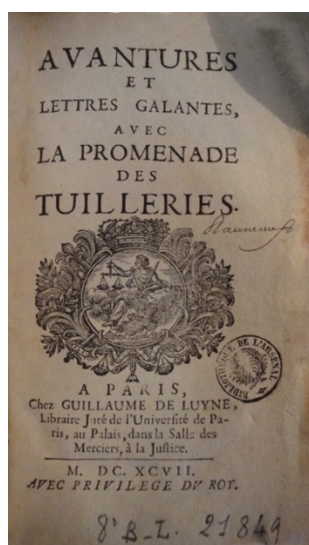
Deux catalogues de 1667 et 1671 répertoriés par Lesage, Netchine et Sarrazin (2006 : 2021-2022) nous renseignent sur le genre de livres que l'on pouvait trouver à l'époque chez Guillaume de Luynes. Il s'agissait d'assortiments de belles-lettres principalement : traductions d'auteurs classiques (par Michel de Marolles, Pierre du Ryer et autres), et textes d'auteurs modernes (œuvres de Paul Scarron, Pierre et Thomas Corneille, recueils de vers, essais et romans d'auteurs divers, Nicolas Boileau, pièces séparées de Pierre et Thomas Corneille, Paul Scarron, Molière, Philippe Quinault, etc.). L'on y vendait également des ouvrages militaires, des livres de morale, de politique, de philosophie, de droit, d'histoire et de voyages, de religion (quelques titres latins et œuvres d'Étienne Molinier), de médecine et de chirurgie, ainsi que des textes d'auteurs latins (imprimés de « Hollande » et autres).

Mailly publia chez Luynes trois titres en 1697, 1698 et 1699. D'abord, les *Avantures et lettres galantes avec la promenade des Tuilleries*, dont la page de titre reproduit la qualité et l'adresse du libraire à l'époque – « A Paris, chez Guillaume de Luynes, Libraire Juré de l'Université de Paris, au Palais, dans la Salle des Merciers, à la Justice » – ainsi que sa marque typographique. Le privilège de l'ouvrage fut accordé au chevalier de Mailly, pour huit années à partir du 8 août 1697, et il n'y a aucune mention de cession de la part de celui-ci. Pourtant, ce fut une édition partagée entre Luynes et Nicolas Le Gras. De plus, l'épître dédicatoire et l'avertissement sont de la main de l'auteur, d'où que la participation du libraire aux tâches d'édition semble nulle.

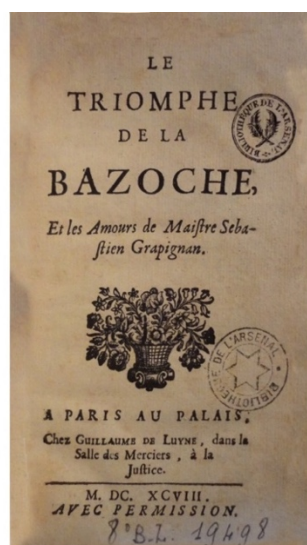
En 1698 parut *Le Triomphe de la bazoche, et les amours de Maistre Sebastien Grapignan*. À cette occasion, bien que l'adresse du libraire restât la même, il ne signa plus de son titre de libraire-juré de l'Université de Paris. Également, la page de titre porte un fleuron gravé et non pas la marque du libraire, ainsi que l'indication de l'existence d'une permission d'imprimer. Or, nous n'en avons trouvé aucune trace à l'intérieur du

volume, de sorte que nous ignorons si cette licence fut accordée à l'auteur ou au libraire. Quant à la paternité du paratexte, l'épître fut signée par Mailly, mais l'avis au lecteur fut rédigé par Luynes ou par Brunet, qui partagea avec lui les tâches d'impression. À la fin de l'ouvrage fut insérée une petite annonce selon laquelle « On vend à Paris au Palais, chez le même Libraire un Livre qui a pour titre, *Avantures & Lettres Galantes, avec la promenade des Thuilleries*, dédié au beau Sexe » (Mailly, 1698d : 67-68).

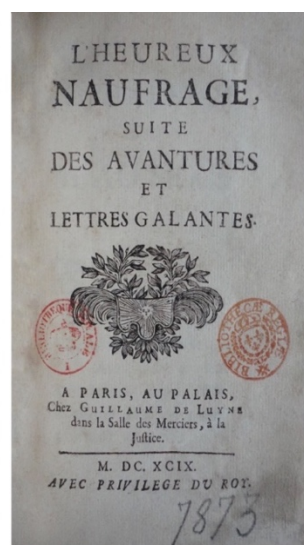
Puis, en 1699, parut chez Luynes *L'Heureux Naufrage, suite des Avantures et lettres galantes*. Comme pour le texte précédent, la page de titre présente la même adresse du libraire mais ne reflète plus sa charge de libraire-juré de l'Université de Paris. La gravure a encore changé par rapport aux deux éditions précédemment décrites. C'est une marque typographique comme celle qu'utilisera Cavelier pour la page de titre des *Diverses Avantures de France et d'Espagne* en 1707 : une sorte de draperie ou d'écu avec un soleil (l'écu de France de son enseigne peut-être), qui repose sur deux palmes mises à l'horizontale, sur fond de branches entrelacées. Le privilège de l'ouvrage est le même que celui qui fut imprimé dans les *Avantures et lettres galantes...* (Paris, Luynes, 1697) et, comme nous l'avons déjà signalé, nulle référence n'est faite au libraire qui publia le texte. Nous avons trouvé un peu étrange le fait de publier un livre avec un privilège donné deux ans plus tôt pour une œuvre portant un titre différent. Serait-ce d'ailleurs légal ? Le censeur qui avait donné son approbation pour le texte de 1697 n'avait logiquement pas pu réviser la suite de 1699. D'autre part, signalons que l'épître dédicatoire est toujours de la plume de Mailly, mais, à cette occasion, l'avis au lecteur fut rédigé par le libraire. Entre l'extrait du privilège et le début du roman, il y a un avis selon lequel « On vend à Paris au Palais, chez le même Libraire un Livre qui a pour titre, *Le Triomphe de la Bazoche, & les Amours de Grapinian* » (Mailly, 1699a : s. p.) ; cette note est le pendant de celle qui se trouve à la fin du livre annoncé et que nous avons déjà signalée.



(Mailly, 1697)



(Mailly, 1698d)



(Mailly, 1699a)

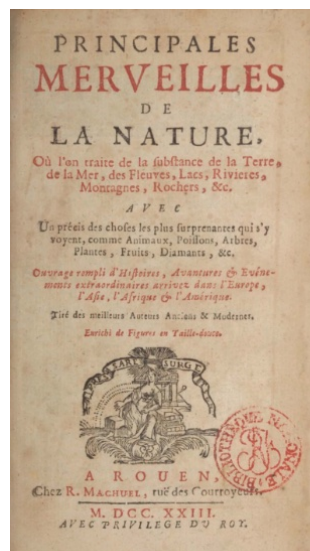
Robert [II] **Machuel**<sup>395</sup> (1676 ? - 1765), imprimeur-libraire, fils de l'imprimeur-libraire rouennais Jean-Baptiste [I] Machuel, fut reçu maître le 21 mars 1691, mais il travaillait encore chez son père en 1700-1701. Il eut sa vie durant de nombreux problèmes administratifs et judiciaires. Confondu avec son oncle Robert [I] Machuel en 1709, il fut exclu de la liste des imprimeurs et ne put reprendre son exercice qu'en 1715 après une longue procédure. En 1718, il fut poursuivi pour l'impression de libelles antijansénistes. Puis, à la suite de la saisie chez lui, en 1728, d'une édition entière des *Lettres persanes*, il fut condamné à une amende et à six mois de fermeture, et ses ouvriers à trois ans de bannissement. L'année suivante, Machuel fut accusé d'être complice dans l'impression de plusieurs ouvrages jansénistes. De plus, en 1752, il fut impliqué, avec son neveu Pierre [III] Machuel, dans un trafic d'ouvrages contrefaits ou prohibés qui le fit conduire à la Bastille. En 1753, il fut destitué de sa maîtrise et ses fonds, son matériel et ses biens furent confisqués et mis sous scellés ; de sorte qu'en 1755-1758, il figurait en qualité d'« imprimeur supprimé » sur la *Liste des imprimeurs [...] de Rouen* (BnF Data : « Machuel, R. »).

En 1723, Mailly publia « A Rouen, chez R. Machuel, rue des Courroyeurs », la première édition des *Principales Merveilles de la nature*. Sur la page de titre, il y a une allégorie de l'Imprimerie ou de la Typographie. Au premier plan, une femme vêtue à la

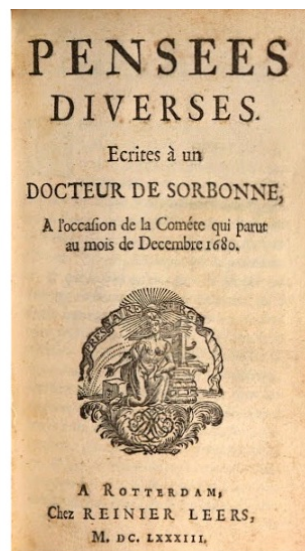
<sup>395</sup> Mellot et Queval (2004 : 3319-3322) ont recensé plusieurs libraires du nom de Machuel, mais aucun ne correspond à celui qui nous occupe. La seule source qui nous ait éclairée a été la base de données BnF Data (« Machuel, R. »).



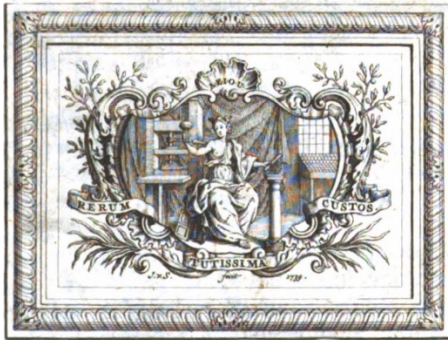
grecque, sous ses pieds deux palmes – symbole de la victoire et de la gloire, entre autres – et, à sa gauche, une pile de livres ; en arrière-plan, on aperçoit un cours d'eau – nécessaire à la fabrication du papier – et une presse d'où semblent tomber des caractères typographiques. Le tout est surmonté d'un soleil, qui représente ici la connaissance, et d'un listel avec la légende *Pressare Surget*. Nous avons trouvé deux allégories qui rappellent celle-ci dans un ouvrage de Prosper Marchand (1740) sur l'histoire de l'imprimerie, l'une sur la page de titre et l'autre dans un détail du frontispice. Nonobstant, l'image sur la page de titre de l'édition de Machuel évoque également une femme allaitante dont le sein nu projette du lait, d'où la devise selon laquelle ce liquide nourricier surgit quand on presse, le lait symbolisant ici la connaissance. Dans un sens plus large, « l'allaitement par la Mère divine [soit-elle la Vierge ou Héra] est le signe de l'adoption et en conséquence de la connaissance suprême. [...] La Pierre philosophale est parfois nommée le *Lait de la Vierge* » (Chevalier et Gheerbrant, 1991 : 556-557). Cette deuxième interprétation, qui n'exclut pas la première, nous semblait douteuse dans la mesure où la qualité de la gravure est médiocre. Or, voilà qu'un ouvrage de Bayle paru à Rotterdam, en 1683, présente la même allégorie que nous reproduisons également ci-dessous car les traits en sont bien plus nets. En outre, il nous semble que la devise peut être lue comme *Pressa Resurget*, ce qui pourrait évoquer le retour en force des « beaux livres » puisque, si l'austérité avait marqué les volumes imprimés au XVII<sup>e</sup> siècle, l'opulence ou le raffinement allaient caractériser ceux qui paraîtraient au siècle suivant (Sacquin, 2019).



(Maily, 1723c)



(Bayle, 1683)



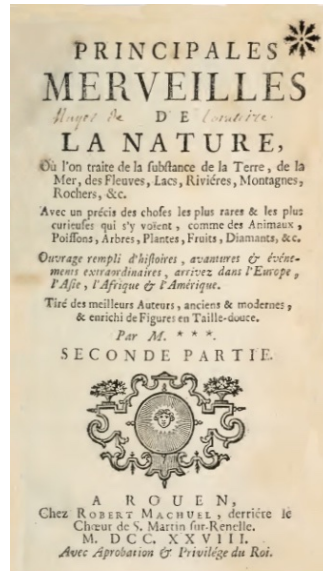
(Marchand, 1740)



(Marchand, 1740)

Mailly signa l'épître dédicatoire et l'on déduit de la préface que celle-ci fut écrite par l'auteur ; également on a l'impression que ce fut le chevalier qui élaborà le « Catalogue Des Principaux Auteurs qui ont servi à ce Traité » (Mailly, 1723c : s. p. et XXIX-XXXVI). Quant au privilège de l'ouvrage, il fut directement accordé au libraire, le 26 janvier 1720, pour imprimer et vendre quatre textes différents, dont celui de Mailly, dans tout le royaume pendant neuf ans. Les autres titres autorisés – *Le Journal d'un voyage de Buenosayres, sur la riviere de la Plata, aux Indes d'Espagne* etc. et deux nouvelles galantes : *Les Plaisirs & les chagrins de l'amour* et *L'Amour véritable* – nous font penser que la boutique de Machuel offrait des livres aux sujets variés.

Puis, en 1728, parut ce qui semble être une réédition de la première édition de l'ouvrage, car aucune mention de la seconde édition n'y est faite. La page de titre renseigne sur un changement d'adresse du libraire, qui est désormais « A Rouen, [...] derrière le Chœur de S. Martin-sur-Renelle ». Nous n'avons pu avoir accès qu'à la seconde partie de cette édition, dont la page de titre montre ce changement d'adresse et présente également une gravure différente.



(Mailly, 1728)

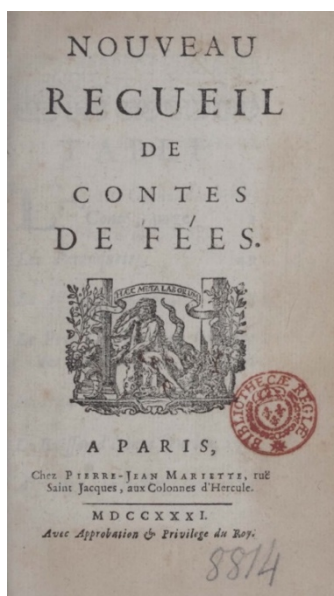
Pierre-Jean **Mariette** (7 mai 1694 - 11 septembre 1774), fils du libraire parisien Jean Mariette, fut reçu libraire le 20 avril 1714, imprimeur le 14 avril 1722 et fut aussi imprimeur de la police, mais il se démit de son imprimerie en 1750 pour acheter une charge de secrétaire du Roi et de contrôleur général de l'audience de la Chancellerie de France. Graveur, amateur et critique d'art également, il fut Associé honoraire de l'Académie royale de peinture et de sculpture (1750) et de l'Académie de Florence (1733) (BnF Data : « Mariette P.-J. »). Comme libraire et imprimeur, il exerça *Rue Saint-Jacques, aux Colonnes d'Hercule*<sup>396</sup> et chez lui parurent notamment des arrêts, des ordonnances et des sentences, mais aussi des ouvrages religieux, de science ou d'art (IdRef : « Mariette, P.-J. »).

Mariette publia, en 1731, la première édition connue du *Nouveau Recueil de contes de fées*, dont certains récits pourraient être de Mailly. Or, certaines sources signalent que ce texte avait déjà paru du vivant de notre auteur, en 1718 (*Bibliothèque universelle des romans*, septembre 1776 : 198)<sup>397</sup> ; si cela fut ainsi, il se pourrait qu'il eût été publié par le même libraire, c'est pourquoi nous avons inclus Mariette dans cette étude. La page de titre de l'édition de 1731 donne l'adresse bibliographique habituelle de Mariette, ainsi que sa marque typographique depuis 1729 au moins (Laurent-Vibert

<sup>396</sup> Son père avait exercé, de 1658 à 1669 au moins, à cette adresse, où il avait succédé à Nicolas Langlois (Renouard, 195 : 304).

<sup>397</sup> Storer (2011 : 171), Robert (2002 : 331 n.) et Geerhaert (2005 : 655-656) recensent cette édition tout en indiquant qu'elle est introuvable.

et Audin, 1925 : n° 177), qui coïncide avec son enseigne. Il s'agit d'une représentation d'Hercule assis entre les deux Colonnes et se reposant sur sa massue, après avoir vaincu l'hydre de Lerne, qu'il foule, et le lion de Némée, dont il a endossé la peau ; le tout surmonté d'un listel avec la devise *Haec meta laborum*. Le privilège fut accordé à Mariette, le 5 juillet 1731, pour six ans, et le livre ne comporte aucun paratexte de la main de l'auteur.



(Nouveau Recueil...,1731)

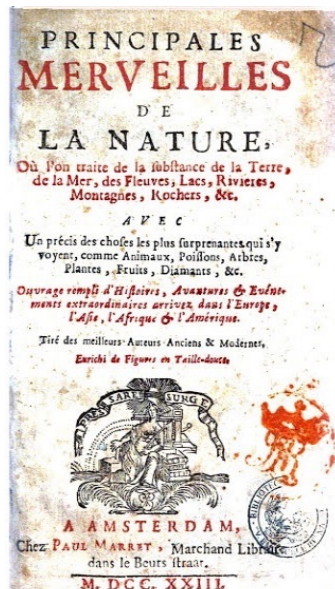
Paul **Marret** († 1710), libraire originaire de Montpellier, se réfugia à Amsterdam en 1688, où il exerça jusqu'à sa mort, *Dans la Beurs-Straat, près le Dam, à la Renommée*<sup>398</sup> ; sa veuve, Claudine Plantière († 1721), et son fils David (1692-1726) lui succédèrent (Calame, 1972 : 57). Il paraît qu'il publia quelques ouvrages religieux, des nouvelles historiques et galantes et, surtout, des récits de voyage (IdRef : « Marret, P. »).

Mailly publia en 1723, « A Amsterdam, Chez Paul Marret, Marchand Libraire dans le Beurs straat », les *Principales Merveilles de la nature.*, puis, trois années plus tard, il en fit paraître une *Seconde édition, augmentée & enrichie de nouvelles figures en taille-douce*. Or, nous venons de voir que ce libraire était mort en 1710. Comment expliquer cela ? Plusieurs hypothèses nous sont venues à l'esprit. D'une part, il se pourrait que les successeurs de Marret eussent continué à imprimer à la même adresse et au même nom,

---

<sup>398</sup> « À la Sphère », selon la base de données IdRef (« Marret, P. »).

car certaines sources signalent que son fils David s'appelait David-Paul Marret (IdRef : « Marret, P. »). Il se pourrait également qu'un autre libraire inconnu se fût approprié de l'identité et de l'adresse bibliographique de Paul Marret, ce qui nous semble plus difficile. D'autre part, nous sommes de l'avis qu'il pourrait s'agir d'un nom d'emprunt adopté par Robert [II] Machuel lui-même. Rappelons qu'il avait eu des ennuis avec la justice française dès 1718, ce qui aurait pu le pousser à se doter d'une fausse adresse, et insistons sur le fait que les éditions de Marret sont identiques à celle de Machuel. Cette hypothèse nous semble d'autant plus vraisemblable que la gravure sur la page de titre de cette édition hollandaise, avec l'allégorie de l'Imprimerie, est la même que celle de l'édition de Rouen de 1723, alors qu'il paraît que la marque typographique de Paul Marret portait la devise *Eadem ubique*<sup>399</sup>. De plus, celui-là ne serait pas le seul ouvrage publié par Machuel qui parut sous une fausse adresse aux Pays-Bas<sup>400</sup>.



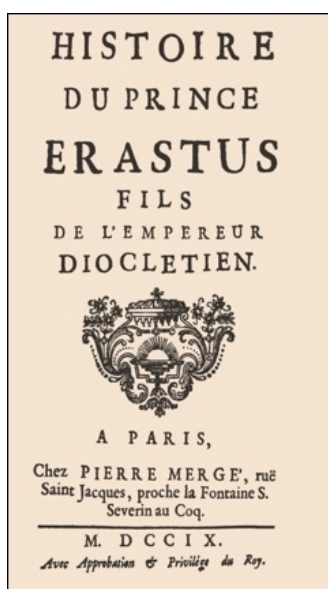
(Mailly, 1723d)

<sup>399</sup> Cette devise évoque l'enseigne que la base de données IdRef attribue à Marret : la Sphère qui est, en effet, *égale partout*.

<sup>400</sup> *Cléandre et Caliste, ou L'Amour véritable*, dont Machuel avait obtenu le privilège le 26 janvier 1720, en même temps que celui des *Principales Merveilles de la nature*, fut publié à Rouen en 1720, mais aussi à Amsterdam, en 1722 ; Gay (1871 : 242) indique que cette dernière édition parut à Paris en réalité. D'ailleurs, les relations entre libraires hollandais et rouennais n'étaient pas rares : « Ville d'entrée légale des livres étrangers, Rouen est la plaque tournante du commerce, clandestin ou légal, pour tout le nord-ouest de la France » (Quéniart, 1968 : 391-392).

Pierre **Mergé** (16... - 21 septembre 1716) travaillait à la fin de l'année 1701 à Paris, en qualité de compagnon chez l'imprimeur-libraire François Muguet (BnF Data : « Mergé, P. »). Il fut reçu maître libraire et imprimeur le 10 septembre 1706, après que son gendre Robert-Jean-Baptiste de La Caille se fut démis de ces charges en sa faveur ; il exerçait *Rue Saint-Jacques, au Coq* (Mellot *et al.*, 2004 : 3516).

En 1709 parut, chez Mergé, *l'Histoire du Prince Erastus, fils de l'Empereur Diocletien*. Sur la page de titre, l'adresse du libraire : « Ruë Saint Jacques, proche la Fontaine S. Severin, au Coq », et une marque typographique non spécifique – une sorte de fleuron – partagée avec Le Febvre, Ribou et Witte, avec lesquels Mergé s'était associé pour publier cet ouvrage du chevalier de Mailly. En effet, le privilège accordé à l'auteur – le 28 juillet 1709, pour trois ans – fut cédé par celui-ci « à Messieurs le Febvre, Ribou, Witte, & Mergé, Imprimeurs Libraires à Paris » (Mailly, 1709c : s. p.). Comme nous l'avons déjà indiqué, il paraît que les libraires ne participèrent pas à l'élaboration du paratexte : l'épître dédicatoire porte la signature de l'auteur et l'avis au lecteur fut rédigé par le traducteur – Mailly en l'occurrence –. En tout cas, bien que nous ne soyons pas de cet avis, ils eurent pu réaliser la « Table des Chapitres, & des principaux sujets contenus en ce Volume » (Mailly, 1709c : s. p.).

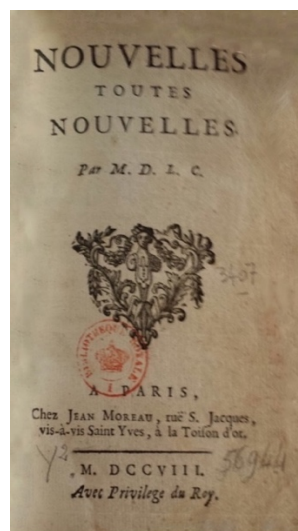


(Mailly, 1709c)

Jean **Moreau** (1661-1709), imprimeur-libraire, était fils d'un Jean Moreau marchand et bourgeois de Paris et n'avait nul rapport avec les Jean [I] et Jean [II] Moreau imprimeurs, bien qu'on le désigne souvent Jean [III] (Mellot *et al.*, 2004 : 3645).

Il entra en apprentissage chez Étienne Michallet, le 22 août 1679, et fut reçu maître le 6 juin 1698 ; or, il fut suspendu pour vente de livres prohibés du 24 avril 1703 au 4 janvier 1708 et mourut entre le 5 novembre 1709 et le 13 janvier 1710 (Renouard, 1995 : 327-328 ; Mellot *et al.*, 2004 : 3645). Moreau exerça *Rue Galande, près la fontaine Saint-Séverin* – de 1698 à 1701, selon Renouard (1995 : 327-328) – et *Rue Saint-Jacques, vis-à-vis Saint-Yves* – à partir de 1701, toujours selon Renouard (1995 : 327-328) – et avait pour enseignes *l'Image Saint Jean l'Évangéliste* et *la Toison d'or* (Mellot *et al.*, 2004 : 3645). Sa veuve, Catherine Coullon, lui succéda et mourut avant le 30 décembre 1732, date à laquelle leur fils, Jean-François, reçu libraire en 1715, fut nommé imprimeur (Renouard, 1995 : 327-328).

En 1699, le *Recueil de contes galans* de Mailly, paru finalement chez Médard-Michel Brunet, fut imprimé chez Moreau « A Paris, [...] ruë Galande, au coin de la ruë S. Julien, proche la Fontaine Saint Severin » (Mailly, 1699b : s. p.). Une dizaine d'années plus tard, en 1708 et en 1709, ce libraire publia deux éditions identiques d'un ouvrage du chevalier, *Nouvelles toutes nouvelles*, à son adresse et enseigne habituelles à l'époque : « A Paris, [...] ruë S. Jacques, vis-à-vis Saint Yves, à la Toison d'or » (Mailly, 1708c et 1709g).



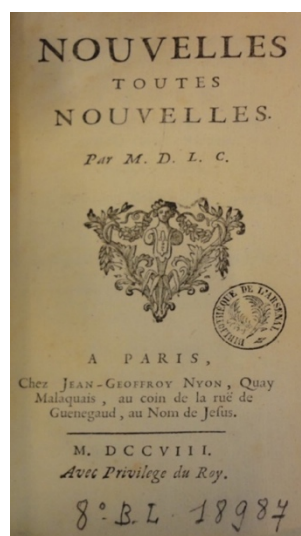
(Mailly, 1708c)

Le privilège, accordé le 12 avril 1708 pour quatre ans à l'auteur, fut cédé « à Monsieur Ribou & à sa Compagnie » quelques mois plus tard (Mailly, 1708c : s. p. et 1709g : s. p.). Également, le fait que la marque gravée sur la page de titre – un buste de jeune personne sur fond de verdure – soit la même que l'on retrouve dans les

exemplaires parus chez Auguste Hébert (en 1708 et en 1709), Jean-Geoffroy Nyon et Pierre Ribou (en 1708) confirme le partage effectif de l'édition. L'épître dédicatoire porte la signature de l'auteur ; l'avis au lecteur fut élaboré par le libraire, mais nous ignorons qui conçut la « Table des principaux sujets contenus en ce Volume ». Quoi qu'il en soit, étant donné qu'il s'agit d'une édition partagée, nous ne pouvons pas établir avec certitude quel libraire prit en charge la préparation du paratexte ; ce fut peut-être Ribou, de par son rôle apparent de directeur de la compagnie associée.

Jean-Geoffroy **Nyon** (1673 ? - av. 1737), libraire, fils aîné de Denis Nyon et frère de Jean-Luc [I] Nyon, fut reçu maître le 2 décembre 1694 – adjoint en 1716, d'après Renouard (1995 : 338) – et exerça *Quai des Augustins*, puis *Quai de Conti, au coin de la rue (de) Guénégaud* (Mellot *et al.*, 2004 : 3784). Il fut taxé à 6 livres en 1695 (Renouard, 1995 : 338). Jean-Geoffroy Nyon publia, presque toujours en association avec d'autres libraires, des textes d'histoire et de géographie, ainsi que des récits de voyage, des ouvrages de généalogie, de religion ou des livres pratiques (IdRef : « Nyon, J.-G. »).

Mailly fit paraître en 1708 chez Nyon ses *Nouvelles toutes nouvelles*. Sur la page de titre, l'adresse et l'enseigne du libraire : « A Paris, [...] Quay Malaquais, au coin de la rue de Guenegaud, au Nom de Jesus », qui varient un peu par rapport aux renseignements que nous avons rapportés ci-dessus. Également, il y a une gravure où l'on distingue un buste de jeune personne sur fond de verdure ; on retrouve cette marque sur le frontispice des exemplaires publiés la même année chez Hébert, Moreau et Ribou. Il s'agit encore d'une édition partagée.



(Mailly, 1708d)



Le privilège de l'ouvrage fut accordé, le 12 avril 1708 pour quatre ans, à l'auteur qui le céda quelques mois plus tard « à Monsieur Ribou & à sa Compagnie » (Mailly, 1708d : s. p.), que l'on déduit formée – d'après la présente étude – par Auguste Hébert, Jean Moreau et Jean-Geoffroy Nyon. En ce qui concerne le paratexte de l'œuvre, l'épître fut signée par l'auteur, mais l'avis est adressé du « Libraire au Lecteur ». D'autre part, il y a une « Table des principaux sujets contenus dans ce Volume » qui fut probablement introduite par le libraire aussi. Aucune précision ne nous permet d'attribuer les tâches d'édition à l'un des quatre libraires associés ; Ribou les assumait peut-être en tant que chef du groupe.

Une réédition des *Nouvelles toutes nouvelles* parut en 1709, partagée entre les mêmes libraires.

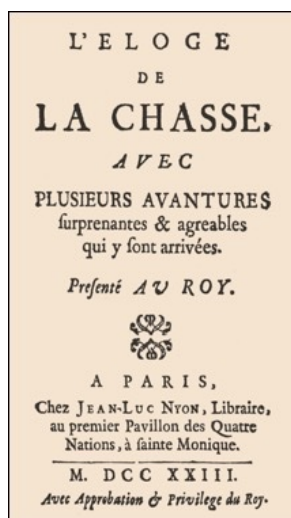
Jean-Luc [I] **Nyon** (1675 ? - 14 décembre 1754), imprimeur-libraire, fils de Denys Nyon et frère de Jean-Geoffroy, établi en 1697 et reçu maître en mai 1698, exerça – *A (l'Image de) Sainte Monique* pour enseigne – à plusieurs adresses : *Quai des Augustins ; Quai Malaquais ; Quai de Conti* et *Au premier pavillon du collège Mazarin (ou des Quatre Nations), devant (ou vis-à-vis) l'hôtel de Conti*. Il épousa Marie-Anne Didot, sœur de François Didot<sup>401</sup>, qui entra en apprentissage chez son beau-frère le 26 juillet 1702 ; ils eurent pour fils Jean-Luc [II] Nyon, reçu le 12 juin 1722 (Renouard, 1995 : 339). Vers 1749, il céda son fonds, non pas à son fils, mais à son gendre Jean-Baptiste Brocas (Mellot *et al.*, 2004 : 3785).

Mailly publia chez Nyon, en 1723, *L'Eloge de la chasse. Avec plusieurs aventures surprenantes & agreables qui y sont arrivées. Présenté au Roy*. Sur la page de titre l'on retrouve l'une des adresses habituelles du libraire : « A Paris, [...] au premier Pavillon des Quatre Nations, à sainte Monique » et un fleuron pour marque typographique. Le privilège de l'ouvrage fut accordé à Jean-Luc [I] Nyon, le 4 août 1723, pour trois ans. Le paratexte de cette édition est minimal (Mailly, 1723a) : pas d'épître dédicatoire – l'ensemble du texte est dédié à Louis XV – et pas d'avertissement – ni de l'auteur ni du

---

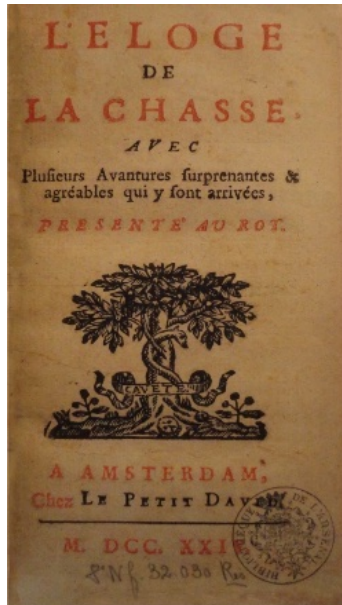
<sup>401</sup> François Didot, père de François-Ambroise et Pierre-François Didot, semble être à l'origine de la célèbre dynastie d'imprimeurs-libraires, spécialement active au XIX<sup>e</sup> siècle et toujours présente sur le marché éditorial au XX<sup>e</sup> siècle (BnF Data : « Didot, F. » et « Firmin-Didot, R. »).

libraire – ; il y a seulement une « Table des Titres contenus dans ce Volume » que nous ne pouvons attribuer avec certitude ni à Mailly ni à Nyon.



(Mailly, 1723a)

**Le Petit David** publia en 1724, à Amsterdam, une réimpression de l'édition de Jean-Luc [I] Nyon de *L'Éloge de la chasse. Avec plusieurs Aventures surprenantes & agréables qui y sont arrivées, présenté au Roy*. D'ailleurs, la page de titre de l'édition de Nyon est reproduite à la suite de la page de titre de l'édition du Petit David. Sur celle-ci, nulle indication d'adresse bibliographique, seulement la ville ; par contre, la marque typographique est particulièrement parlante : l'arbre de la connaissance avec le serpent enroulé autour du tronc et une tête de mort au pied, le tout accompagné d'un listel avec la devise *Cavete*. Cette marque – avec quelques variations – fut utilisée par d'autres libraires. En 1648, l'imprimeur liégeois Mathias Hovius avait pour enseigne *Au Paradis terrestre* et pour marque, « l'arbre du bien et du mal, sur lequel se trouve Ève sous la forme du serpent occupée à cueillir le fruit défendu ; au pied de l'arbre une pierre sur laquelle on lit ce mot : CAVETE *Prennez garde* » (*La Renaissance*, 1847-1848 : 83).



(Mailly, 1724)



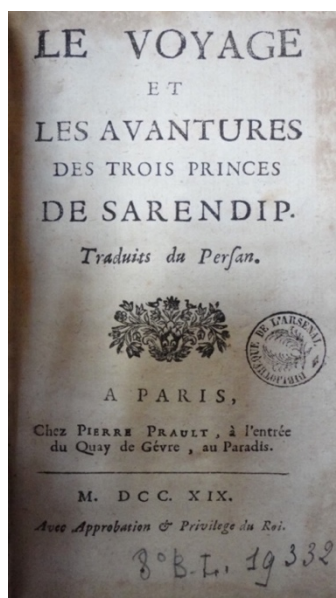
(*La Renaissance*, 1747-1748 : 83)

Le Petit David, dont nous n'avons pu trouver aucun renseignement biographique, semble avoir été actif depuis la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, puisqu'il publia à Amsterdam, en 1695, *Les Amans heureux. Histoires galantes* (Conlon, 1971 : notice 6960) et *Les Amans trompez. Histoires galantes* (Fontaine, 1872 : notice 1451).

Pierre **Prault** (1685 - 7 juillet 1768), imprimeur-libraire et imprimeur des fermes (et droits) du Roi, entra en apprentissage en septembre 1700 chez Urbain Coustelier, pour être reçu libraire en septembre 1711 et imprimeur en septembre 1723, titre dont il se démit en 1758 en faveur de son fils Laurent-François. Prault exerça à Paris, (*A l'entrée du*) *Quai de Gesvres (du côté du Pont-au-Change)*, à plusieurs enseignes : *Au Paradis (et à la Croix blanche)* et *A la Charité* ; sa devise était *Serere ne dubites*. Il publia aussi à des fausses adresses d'Avignon, Nancy et La Haye, et sous divers noms d'emprunt dont Gosse et Neaulme (Mellot *et al.*, 2004 : 4080). Un catalogue de 1755 indique que les livres de fonds de Prault étaient variés, où dominaient la religion, la morale, les recueils de jurisprudence et la littérature moderne (des romans, des pièces de théâtre de Destouches, Marivaux, Boissy, etc.) (Lesage *et al.*, 2006 : 2498).

Mailly fit paraître en 1719, chez Prault, *Le Voyage et les aventures des trois princes de Sarendip. Traduits du Persan*. Le privilège fut accordé au libraire, le 22 décembre 1718, pour six ans (Mailly, 1719c : s. p.). Comme on peut le voir sur la page de titre, l'ouvrage parut à l'adresse habituelle de Prault : « A Paris, [...] à l'entrée du

Quay de Gêvre, au Paradis » ; la marque du libraire<sup>402</sup> a été remplacée par un fleuron, ce qui porte à croire, malgré l'absence de cession par écrit, qu'il s'agit d'une édition partagée – avec Guillaume Cavelier fils et Henry Charpentier en l'occurrence, comme nous l'avons déjà signalé –.



(Mailly, 1719c)

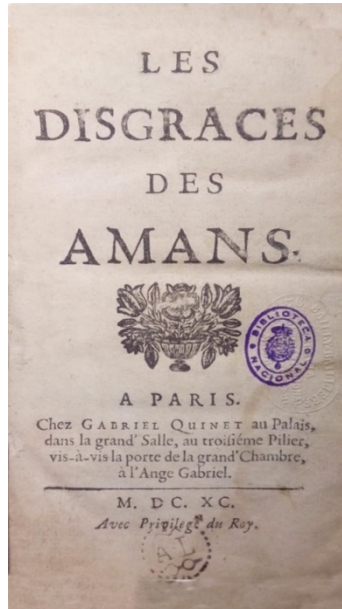
Gabriel **Quinet** (16...-1694 ?), libraire, fils d'Antoine Quinet, marchand de blé, entra en apprentissage chez Toussaint Quinet<sup>403</sup> en juin 1647 et, bien qu'il exerçât depuis 1651, il ne fut reçu maître qu'en juillet 1655. Quinet avait sa librairie *Au Palais, dans* (ou *à l'entrée de ou en*) *la galerie des Prisonniers*, puis *Au Palais, dans la Grande Salle, au troisième pilier, vis-à-vis la porte de la Grande Chambre* ou, encore, *Rue de la Pelleterie* ; son enseigne fut *A l'Ange Gabriel* et *A Saint Raphaël* (Mellot *et al.*, 2004 : 4130). Anne Cochot, sa veuve, fut taxée à 6 livres en 1695 (Renouard, 1995 : 375).

En 1690, Mailly publia chez Quinet celui qui semble être son premier livre, *Les Disgraces des amans. Nouvelle historique*. L'adresse et l'enseigne consignées sur la page de titre correspondent à celles de l'une de ses boutiques : « A Paris. [...] au Palais, dans la grand'Salle, au troisième Pilier, vis-à-vis la porte de la grand'Chambre, à l'Ange Gabriel ». La gravure est un fleuron et non pas la marque habituelle du libraire. En ce

<sup>402</sup> Laurent-Vibert et Audin (1925 : n° 202) recueillent la marque que Prault utilisait dans les années 1740.

<sup>403</sup> Son oncle, d'après Renouard (1995 : 374).

qui concerne le paratexte : l'épître dédicatoire ainsi que l'avis au lecteur ont été écrits par Mailly ; la « Table des Lettres & Billets contenus en ce Volume » fut assez certainement préparée par Quinet. Le privilège de l'ouvrage fut accordé pour trois ans à partir du 7 août 1690 à l'auteur, qui le céda à Gabriel Quinet (Mailly, 1690 : 291 et s.).



(Mailly, 1690)

Pierre [II] **Ribou** (1654 ? - 19 juin 1719), libraire, fils de Jean Ribou<sup>404</sup>, fut reçu en août 1697 et occupa le poste de seul libraire de l'Académie royale de musique en 1714. Il exerça toujours (*Sur le*) *Quai des Augustins*, (*proche les Augustins* ou *au-dessus*<sup>405</sup> *de la porte de l'église*), à (ou *vis-à-vis*) *la descente du Pont-Neuf*, (*à la quatrième boutique en descendant du Pont-Neuf*), à *l'Image Saint Louis* (Mellot *et al.*, 2004 : 4217). Sa veuve, Marie Ricard, donna la même adresse mais, en 1730, on la trouvait *Vis-à-vis la Comédie française* ; ils avaient eu un fils, Jacques, reçu en 1710, et une fille, Marie-Louise, baptisée le 31 décembre 1712 (Renouard, 1995 : 381).

En 1704 parut chez Pierre Ribou un ouvrage attribué à Mailly intitulé *Méditations en vers sur le 'Memento homo'* ; nous n'avons malheureusement pas pu obtenir la reproduction de la page de titre. Par la suite, Ribou publia trois autres textes du chevalier : *Diverses Aventures de France et d'Espagne, nouvelles galantes & historiques*,

---

<sup>404</sup> À qui il succéda, selon Renouard (1995 : 381).

<sup>405</sup> Renouard (1995 : 381) dit « au-dessous de la Porte de l'Église ».

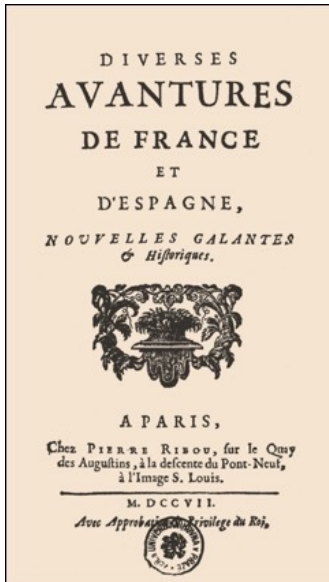
en 1707, puis *Histoire du prince Erastus, fils de l'empereur Diocletien* et *Nouvelles toutes nouvelles*, en 1709. Il s'agit à chaque fois d'éditions partagées, ce qui est mis en évidence non seulement par le privilège ou une mention de cession de celui-ci, mais aussi par les marques typographiques non spécifiques sur les pages de titre, également partagées par les libraires associés.

Les *Diverses Aventures de France et d'Espagne* parurent « A Paris, [...] sur le Quay des Augustins, à la descente du Pont-Neuf, à l'Image S. Louis » ; la page de titre présente un fleuron gravé et la seule pièce du paratexte – l'épître dédicatoire – porte la signature de l'auteur. Le privilège fut accordé le 11 décembre 1706, pour trois ans, au chevalier de Mailly qui le céda « à Messieurs Ribou & à sa Compagnie » quelques jours plus tard (Mailly, 1707f : s. p.). À cette occasion, le libraire s'était associé avec Guillaume Cavalier, Henry Charpentier, la veuve Chastelain et la veuve Cochart.

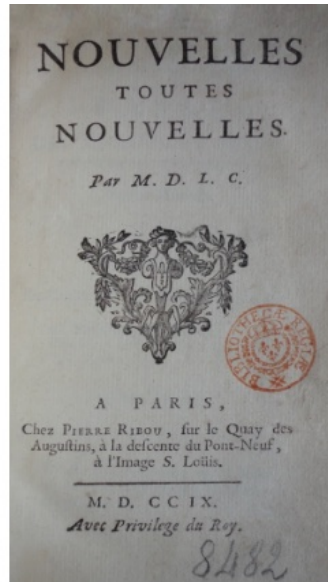
Les *Nouvelles toutes nouvelles* furent encore publiées « A Paris, [...] sur le Quay des Augustins, à la descente du Pont-Neuf, à l'Image S, Louïs ». La marque sur la page de titre est un buste de jeune personne sur fond de verdure, gravure qui réapparaît dans les exemplaires parus chez Auguste Hébert, Jean Moreau et Jean-Geoffroy Nyon. L'épître dédicatoire fut signée par l'auteur, mais l'avertissement au lecteur fut rédigé par le libraire tout comme, assez probablement, la « Table des principaux sujets contenus dans ce Volume ». Le privilège, accordé le 12 avril 1708 pour quatre ans à Mailly, fut cédé par celui-ci quelques mois plus tard « à Monsieur Ribou & à sa Compagnie » (Mailly, 1709d : s. p.). On déduit de cette mention que Ribou s'était placé en directeur du groupe formé par Hébert, Moreau, Nyon et lui-même ; c'est pourquoi nous croyons qu'il fut peut-être le responsable des tâches d'édition de l'ouvrage.

L'*Histoire du prince Erastus* parut aussi « A Paris, [...] sur le Quay des Augustins, à descente du Pont-neuf, à l'Image S. Louïs » et, cette fois-ci, la marque typographique, partagée avec Jacques le Febvre, Pierre Mergé et Pierre de Witte, est une sorte de fleuron avec une forme au centre qui suggère un ostensor ou, peut-être, tout simplement un soleil levant. Le paratexte est composé d'une épître dédicatoire signée par l'auteur, d'un avertissement écrit par le traducteur – en l'occurrence Mailly – et d'une « Table des Chapitres, & des principaux sujets contenus en ce Volume » que nous croyons pouvoir attribuer au libraire. Le privilège, accordé pour trois ans, dès le 28 juillet

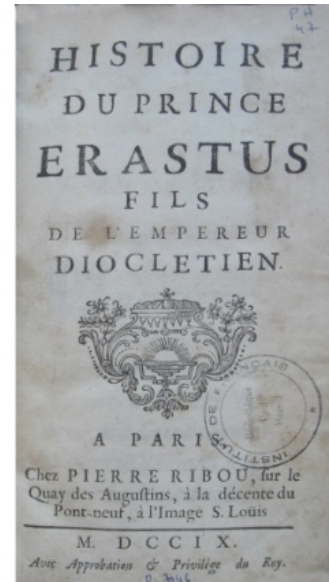
1709, à l'auteur, fut cédé par celui-ci « à Messieurs le Febvre, Ribou, Witte, & Mergé » (Mailly, 1709d : s. p.). Nous ignorons qui parmi les quatre aurait pu prendre en charge le travail d'édition.



(Mailly, 1707f)



(Mailly, 1709h)



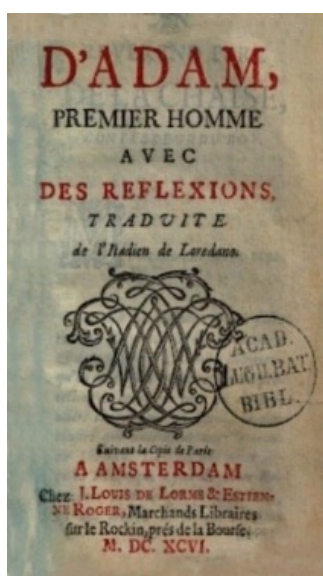
(Mailly, 1709d)

Étienne **Roger** (1664 ? - juillet 1722), imprimeur-libraire originaire de Caen, fit son apprentissage chez Antoine Pointel, puis chez Jean Louis de Lorme et s'installa à Amsterdam après la révocation de l'Édit de Nantes, où il devint le plus grand imprimeur de musique de la ville. Il y exerça à plusieurs adresses : *Sur le Rockin (près de la Bourse)* ; *Kalverstraat hoek (St. Luciensteeg ou Gapersteeg)* ; *Rue du Loup* ; *Singel (op de hoge sluis bij Malta ou over de Driekoningenstraat)*. Il travailla en association avec de Lorme en 1696 et 1697 puis, de 1716 à 1720, avec son gendre Michel-Charles Le Cène. À sa mort, sa fille Jeanne lui succéda et, en 1723, Le Cène racheta l'imprimerie et continua de publier sous son nom et celui de Roger (IdRef : « Roger, E. »).

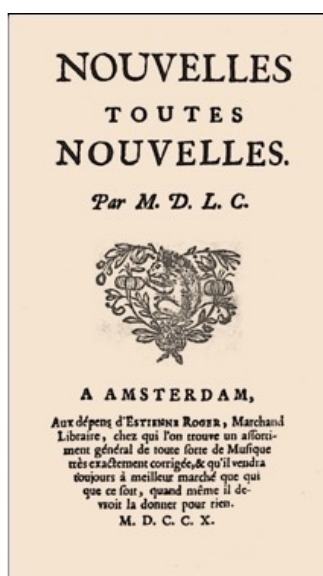
En 1696, *La vie d'Adam, premier homme avec des reflexions, traduite de l'Italien* [sic] *de Loredano* parut « suivant la Copie de Paris. A Amsterdam. Chez J. Louis de Lorme & Estienne Roger, Marchands Libraires sur le Rockin, près de la Bourse ». L'on observe sur la page de titre une marque de libraire qui semble un monogramme des initiales de LDL (Louis de Lorme) mais il est difficile d'y voir celles d'Étienne Roger (Mailly, 1696d).

Puis, une autre édition des *Nouvelles toutes nouvelles* vit le jour en 1710. La page de titre, sans adresse bibliographique, signale que l'on trouve chez Roger « un assortiment général de toute sorte de Musique très exactement corrigée, & qu'il vendra toujours à meilleur marché que qui que ce soit, quand même il devroit la donner pour rien » (Mailly, 1710b : pdt). La marque typographique est un écureuil vu de profil sur fond de verdure. Ce livre est une réimpression de l'édition de Paris, de 1709, à laquelle Roger retrancha le privilège – accordé le 12 août 1708, pour quatre ans, à l'auteur, qui le céda à Pierre Ribou et à sa compagnie – et rajouta un frontispice gravé.

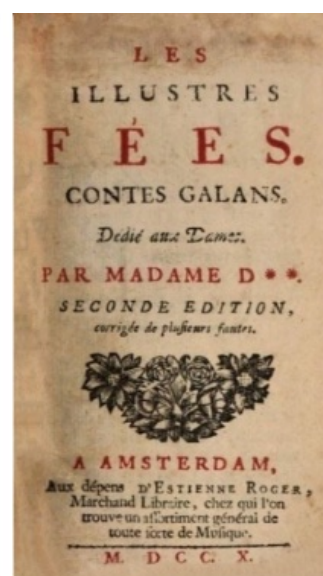
En outre, en 1710, Roger publia une nouvelle édition des *Illustres Fées. Contes galans. Dédié aux dames* par le chevalier de Mailly (1710a). Il y eut une autre édition des *Illustres Fées* chez Roger en 1717, au sein du septième tome du *Cabinet des fées* ; la page de titre propre à l'ouvrage de Mailly comporte l'adresse d'un autre libraire, Michel-Charles Le Cène<sup>406</sup>, et une autre date d'impression, 1727<sup>407</sup> (Mailly, 1717 : pdt).



(Mailly, 1696d)



(Mailly, 1710b)

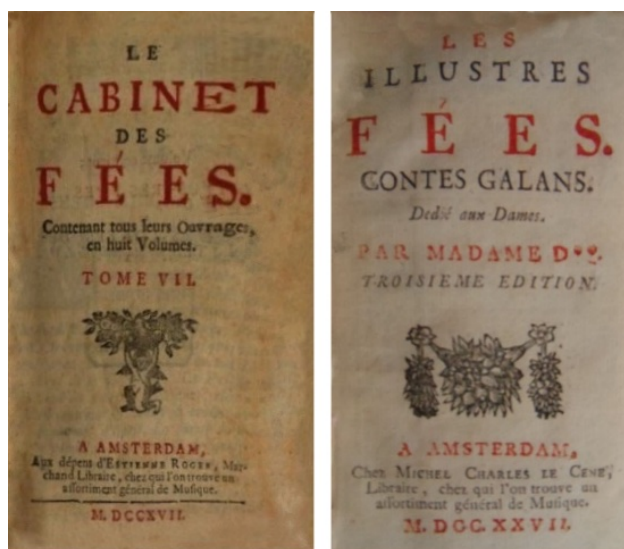


(Mailly, 1710a)

<sup>406</sup> Le Cène (1683 ?-1743), imprimeur-libraire, était gendre d'Étienne Roger dont il fut d'abord l'associé puis le successeur (BnF Data : « Le Cène, M.-Ch. »).

<sup>407</sup> À propos de cette contradiction (voir p. 177, édition n°5).



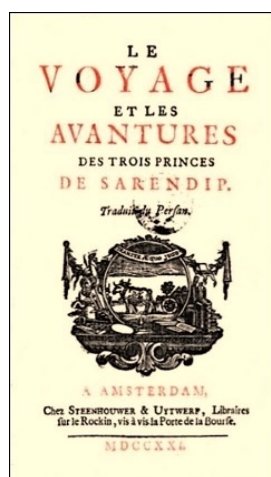


(Mailly, 1717)

(Mailly, 1717)

Josua **Steenhouwer** (16... - 17...) et Hermanus **Uytwerf** (1698-1754) étaient libraires à Amsterdam. Hermanus Uytwerf, libraire et traducteur, était fils du libraire Meyndert [I] Uytwerf ; il exerça entre 1715 et 1754, *Op het Rokin bezijnden* (ou : *bij de Beurs*, c'est-à-dire, *Sur le Rokin à côté* (ou : *près*) *de la Bourse*. Il publia – souvent en association avec d'autres libraires – des récits de voyage, des livres de géographie, d'histoire, des dictionnaires, des essais, etc. en français, en latin et en italien, parmi lesquels des ouvrages de Bayle, Locke, Moreri, Gui Patin, etc. (IdRef : « Uytwerf, H. »). Josua Steenhouwer, libraire, exerça entre 1715 et 1720, en association avec Uytwerf, à l'adresse de celui-ci (IdRef : « Steenhouwer, J. »).

En 1721, ils publièrent *Le Voyage et les Aventures des trois Princes de Sarendip. Traduits du Persan*, par le chevalier de Mailly. Il s'agit en réalité d'une réimpression de l'édition de Pierre Prault (Paris, 1719). Sur la page de titre, l'adresse habituelle des libraires hollandais, ainsi que celle qui semble être leur marque typographique : une médaille, où sont représentés deux bœufs tirant d'une charrue dans un champ, surmontée d'un listel avec la devise *Trahitæ aequo jugo* et entourée d'instruments d'écriture, de livres et de papiers. Cette marque d'imprimeur s'inspire sans doute d'une médaille frappée à la suite du Traité d'Utrecht, signé le 23 janvier 1574 par les états confédérés qui devinrent alors les Provinces Unies : « Deux Vaisseaux l'un proche de l'autre, & la Ville d'Utrecht dans le lointain. FRANGIMUR SI COLLIDIMUR. *Nous nous brisons si nous nous choquons* » et au revers « Deux bœufs qui tirent une charuë. TRAHITE ÆQUO JUGO. *Tirez également sous le même joug* » (Bizot, 1687 : 38-39).

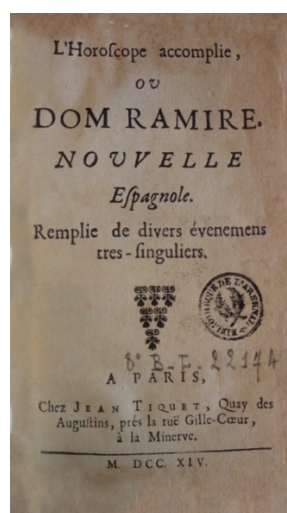


(Mailly, 1721)



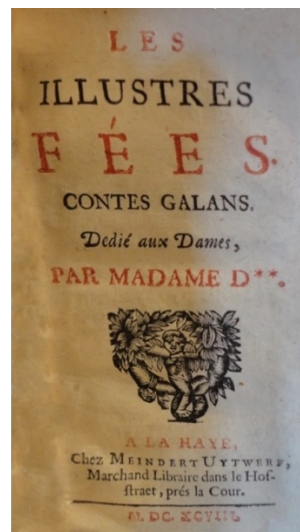
(Bizot, 1687 : 38-39)

Jean **Tiquet** fut un libraire reçu le 2 mai 1713 et mort avant 1723 (Lottin, 1789 : 175) dont nous n'avons pu trouver nul autre renseignement. Mailly publia chez lui, en 1714, *L'Horoscope Accompli. Don Ramire, nouvelle espagnole, remplie de divers événements très-singuliers*, une seconde édition de *L'Horoscope Accompli. Nouvelle Espagnole*. La page de titre de ce livre indique que Tiquet exerçait à l'époque « A Paris, [...] Quay des Augustins, près la rue Gille-Cœur, à la Minerve » (Mailly, 1714 : pdt). Nous ignorons si celle-ci était son adresse habituelle. En tout cas, il paraît que le rôle de ce libraire fut peu significatif parce que, tel que nous l'avons déjà énoncé plus haut, le bénéficiaire du privilège – après cession de la part de l'auteur – était Le Febvre, qui d'ailleurs fit imprimer le livre dans son atelier (Mailly, 1714 : 291). Du reste, à part le changement de titre et de libraire qui figurent sur la page de titre, cette édition est identique à celle de l'année 1713, prise en charge par Le Febvre.



(Mailly, 1714)

Meindert **Uytwerf** (mars 1658 - 18 avril 1708), imprimeur-libraire aux Pays-Bas, publia des textes en plusieurs langues (français, latin et hollandais) dans divers domaines, notamment religieux mais aussi historique et politique (BnF Data : « Uytwerf, M. »). Pourtant, en 1698, ce libraire fit paraître, « A La Haye, [...] dans le Hosstraet, près la Cour », un recueil de contes merveilleux : *Les Illustres Fées. Contes galans. Dedié aux dames, par Madame D\*\*\** [Aulnoy]. Malgré cette attribution, le second volume contient l'ouvrage homonyme publié par le chevalier de Mailly à Paris, chez Brunet, durant la même année ; il faut conclure que l'édition d'Uytwerf est pirate.



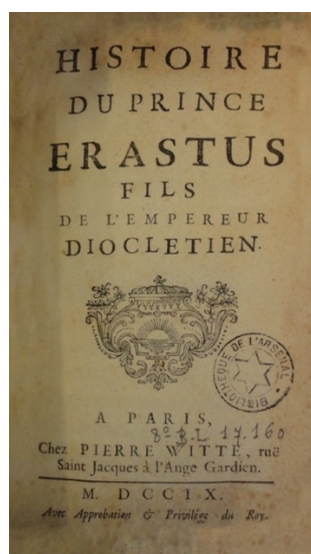
(Mailly, 1698b)

Pierre **Witte** (1671 ? - 1742 ?), libraire originaire du diocèse d'Autun, fut apprenti de Christophe Journal de juin 1690 à juin 1694 et travailla ensuite pour Edme [II] Couterot, à Paris, et pour les frères Huguetan et Antoine Dezallier, en Hollande, avant d'être reçu libraire en mai 1700 (Mellot *et al.*, 2004 : 5144). Il fut associé de Jean-Baptiste [I] Cusson – rue Saint-Jacques (Renouard, 1995 : 439) – entre 1701 et 1702. Puis, en 1710, il fut embastillé et, en 1711, condamné à la fermeture de sa boutique pendant trois mois et à une amende pour fait de librairie. Sa veuve lui succéda en 1742 mais, en 1740 déjà et jusqu'en 1746 au moins, Claude-Jean-Baptiste [I] et Jean-Thomas [I] Hérisant publiaient aussi sous la raison « Du fonds de P. Witte » (Mellot *et al.*, 2004 : 5144).

Toujours à l'enseigne *A l'Ange gardien*, il exerça (*Au bas de la Rue Saint-Jacques (vis-à-vis la rue de la Parcheminerie ou près de Saint-Yves ou au-dessus de la rue des Mathurins)*) (Mellot *et al.*, 2004 : 5144). Il avait également un magasin au collège de Cholets, qu'il transféra sous la voûte de la chapelle du collège de Maître-Gervais, puis au

collège Montaigu (Renouard, 1995 : 439). Witte joua un rôle important dans le commerce du livre entre la France et la Hollande (Mellot *et al.*, 2004 : 5144). D'après des catalogues datant de 1704, 1709 et 1723, il paraît que sa librairie proposait des livres de fonds et d'assortiment – publiés souvent aux Provinces-Unies ou en province – en français, en latin et en langues étrangères (italien, espagnol et anglais), de diverses matières notamment la religion (de tendance janséniste ; usages de rite romain) et la morale mais aussi le droit, l'histoire, les belles-lettres et les sciences (Lesage *et al.*, 2006 : 3194 à 3197).

En 1709, Pierre Witte publia *l'Histoire du prince Erastus, fils de l'Empereur Diocletien* par Mailly. Le privilège de l'ouvrage fut accordé, le 28 juillet 1709, pour trois ans, à l'auteur qui le céda « à Messieurs le Febvre, Ribou, Witte, & Mergé, Imprimeurs Libraires à Paris » (Mailly, 1709e : s. p.). Les principaux éléments du paratexte – l'épître dédicatoire et l'avertissement – sont de la plume du chevalier ; seule la « Table des Chapitres, & des principaux sujets contenus en ce Volume » aurait pu être élaborée par le libraire mais, étant donné qu'elle est la même pour les quatre éditions simultanées, il est impossible de l'attribuer à un libraire en particulier. Sur la page de titre, où apparaît l'adresse habituelle de Witte – « rue Saint Jacques à l'Ange Gardien » –, l'on peut voir une marque typographique non spécifique : une sorte de fleuron avec une forme au centre qui nous suggère un ostensor ou, peut-être, tout simplement un soleil levant (Mailly, 1709e : pdt). On retrouve cette gravure sur la page de titre des éditions de Le Febvre, Ribou et Mergé.



(Mailly, 1709e)

Nous pouvons tirer plusieurs conclusions de cette étude. D'une part, l'on remarque qu'il y a quatre noms de libraires qui reviennent très souvent : Guillaume Cavelier, Guillaume de Luynes et Pierre Ribou, qui publièrent chacun trois livres de Mailly, et Étienne Roger, qui en publia quatre. Comme l'indique Laufer (1971 : 117), « notre littérature classique fut publiée par ces petits libraires à la mode, mais non mondains, que furent les Barbin et les Ribou ». Si le chevalier ne fit paraître aucun de ses textes chez Claude Barbin, il en donna plusieurs à Pierre Ribou. Et il est particulièrement intéressant de noter que celui-ci publia toujours les ouvrages de Mailly à la tête d'une compagnie de confrères, ce qui expliquerait l'expression employée par Laufer de « petits libraires ».

D'autre part, l'on observe que Mailly tendait à publier ses ouvrages dédiés à la famille royale chez des libraires distingués par le pouvoir : ses deux *Lettres* à Louis XV parurent en 1722 et en 1723 chez Louis Coignard, qui était à l'époque le seul imprimeur du Régent ; *Rome galante, ou Histoire secrète sous les regnes de Jules Cesar et d'Auguste* (1695), dédiée à la princesse de Conti, fille de Louis XIV, fut publiée chez Jean [II] Guignard, libraire du duc d'Orléans. *L'Histoire de la republique de Genes* (1696) et *L'Eloge de la chasse...* (1723), adressés à Louis XIV et Louis XV respectivement, constituent cependant une exception : ni Denys Du Puis ni Jean-Luc Nyon n'avaient, à notre connaissance, aucun statut particulier en tant que libraires.

De plus, l'on constate que les textes de Mailly firent très souvent l'objet d'éditions partagées entre libraires parisiens, mais aussi entre libraires de la capitale et de la province, voire entre libraires français et étrangers. La répartition des droits d'impression d'un ouvrage entre plusieurs libraires réduisait les bénéfices économiques individuels, mais minimisait aussi les pertes en cas d'échec du livre auprès du public. Or, quand les éditions partagées se produisaient entre deux villes différentes, cela pouvait être expliqué soit par des liens commerciaux entre libraires, soit par le désir de diffuser plus largement le texte qui allait paraître.

Nous ne connaissons pas le nombre d'exemplaires qui furent tirés pour chaque édition des ouvrages de Mailly. Or l'on sait que les tirages étaient assez limités au XVII<sup>e</sup> siècle, ce qui pouvait conduire à plusieurs éditions presque consécutives – chez différents libraires souvent – si le livre en question avait du succès, d'où aussi l'apparition d'éditions pirates notamment étrangères, parfois nationales.

Editions were thus extremely limited in size – 500 or 1000 copies was quite a common figure for a literary work – and anything above 1500 or 2000 was quite exceptional. It is true that a successful book might go through quite a number of editions in a relatively short number of years. But many of these would be brought out by other publishers. The trouble was that, once a book was successful, publishers abroad – especially in Holland – brought out pirated editions which naturally reduced the sales of the original publisher [...]. Other publishers in France itself often exploited the success of a new book by bringing out surreptitious editions. (Lough, 1696 : 174)

En outre, le lieu d'édition des ouvrages, essentiellement des premières éditions, peut également nous renseigner sur la situation de l'auteur à l'époque. Parmi la nombreuse production de Mailly, seulement cinq éditions princeps de ses textes parurent du vivant de l'auteur en dehors de Paris. En 1695, *La Religieuse intéressée* fut publiée à Cologne, chez \*\*\* ; de même, en 1701, l'ouvrage intitulé *Les Eaux d'Aix* parut à Cologne, chez Pierre Marteau<sup>408</sup>. *Les Entretiens des cafés de Paris* parurent à Trévoux, chez Étienne Ganeau, en 1702 ; ce qui n'est pas étonnant car, comme nous l'avons vu, Mailly venait d'être banni de la capitale. Puis, en 1713, alors que l'auteur était toujours en exil à Rouen, du moins officiellement, *La Promenade du Luxembourg* fut publiée à Paris, chez Claude Jombert, mais imprimée à Rouen, chez Jean-Baptiste Besongne. Enfin, les *Principales Merveilles de la nature* parurent en 1723, chez Robert Machuel, également à Rouen, même s'il semble qu'à cette date le chevalier était déjà rentré de son exil. Voilà que la plupart des libraires de province qui participèrent à la publication des ouvrages de Mailly travaillaient à Rouen, ville où cet auteur avait choisi de s'installer pendant son bannissement.

---

<sup>408</sup> Il s'agit d'une fausse adresse sous laquelle on publia beaucoup d'ouvrages au XVII<sup>e</sup> et au XVIII<sup>e</sup> siècle qui n'avaient ou n'auraient pas obtenu l'approbation et le privilège pour être imprimés légalement en France. « Ouvrages d'histoire générale et spéciale, de polémique religieuse et politique, pamphlets, satires, libelles, productions anecdotiques, érotiques, sotadiques, voilà les éléments dont se compose la collection des impressions avec la firme de Pierre du Marteau » (Janmart de Brouillant, 1888 : 52). Voir *l'Histoire de Pierre du Marteau* par Léonce Janmart de Brouillant (1888).

## Analyse de la production du chevalier de Mailly

Tout au long de sa carrière littéraire, qui s'inscrit entre 1690 et 1723, Mailly publia une vingtaine d'ouvrages appartenant à plusieurs genres. Le chevalier cultiva notamment la nouvelle, qu'il donna sous la forme de récits tantôt autonomes tantôt insérés dans des textes cadre. Mailly fit surtout des nouvelles galantes et historiques, mais il se consacra aussi à la chronique contemporaine. Il écrivit également des contes de fées, qu'il publia regroupés en trois recueils, dont le registre merveilleux influença d'autres de ses livres. Puis, le chevalier publia quelques traductions et des remaniements de textes français et italiens. En outre, Mailly composa des écrits de nature historique, religieuse ou morale et pseudo-scientifique, ainsi que deux lettres au roi Louis XV et quelques poèmes de circonstance parus dans un journal littéraire de son temps.

### La nouvelle et la nouvelle-petit roman

Depuis les origines de la littérature en langue romane, il y eut en France des récits brefs dont la concision les distinguait du roman et qui recevaient leur nom selon leur contenu : conte ou *exemplum* (à but moralisant), lai (généralement une intrigue amoureuse, souvent mêlée d'éléments merveilleux) et fabliau (anecdote ou histoire drôle), à ce qu'il faut ajouter les récits insérés dans les romans depuis l'Antiquité et toujours au Moyen Âge. À la fin de cette période et durant le XVI<sup>e</sup> siècle, cet héritage se mêla à l'influence de la *novella* italienne (Yllera, 2006 : 1-2).

La *novella*, dont les premiers témoignages en langue italienne datent de la fin du XII<sup>e</sup> siècle, connaît sa plus parfaite expression avec le *Décameron* de Boccace, composé entre 1348 et 1351, qui eut un immense succès. Dès 1415, les lecteurs français disposent d'une première traduction manuscrite par Laurent de Premierfait et, vers la fin du siècle, d'une première traduction imprimée par Antoine Vérard. Ces ouvrages, qui ont été sans cesse réédités jusqu'à la moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, présentent cependant une version très éloignée de leur modèle (Rey-Flaud, 1984 : 59-60). Les nouvelles de Boccace, narrées à

tour de rôle et commentées par un groupe de personnages que le hasard a réunis, alternent le réalisme et le comique avec le sentimental et le dramatique. Les faits narrés sont vraisemblables et se situent, à quelques exceptions près, dans un cadre spatio-temporel très proche.

À partir de Boccace, les *novellieri* développent le genre, souvent en suivant de très près leur maître – c'est le cas du *Pecorone* (1378-1385) de Ser Giovanni Fiorentino – ou alors en faisant preuve d'originalité, ce qui leur vaut de devenir à leur tour des modèles – tel qu'il arriva à Franco Sacchetti avec ses *Trecentonovelle* (1388-1399) –. Au siècle suivant, l'influence de Boccace était toujours très forte et le *Novellino* (1474) de Masuccio Salernitano ainsi le prouve ; cette œuvre fut diffusée en France en langue originale, mais aussi traduite en français, et eut une énorme répercussion. À la même époque, Sabadino degli Arienti composa *Le Porretane* (1475-1478), inspirées des *Trecentonovelle* de Sacchetti. Enfin, on ne peut passer outre la figure de Poggio Bracciolini et son *Facetiarum liber* ou *Confabulationes* (1438-1452), qui remporta un succès exceptionnel, particulièrement à partir de la deuxième moitié du XV<sup>e</sup> siècle. Cet ouvrage connut de nombreuses rééditions et traductions (partielles ou intégrales), ce qui fait croire qu'il fut très apprécié (Rey-Flaud, 1984 : 60-62).

En France, *Les Cent Nouvelles nouvelles* (1462) introduisent le terme de *nouvelle* pour désigner un genre littéraire qui rapporte, de manière brève, une anecdote d'actualité qui réside bien plus souvent dans la forme – d'après le modèle italien du *Décameron* de Boccace, chaque récit est raconté par un personnage dans le cadre d'une narration plus large –, que dans le fonds, puisque les sujets appartiennent souvent à la tradition (Yllera, 2006 : 2). Le succès de ce genre, que Godenne (1970 : 21-22) appelle *nouvelle-fabliau*, se prolonge au XVI<sup>e</sup> siècle avec *Les Propos rustiques* (1548) de Noël du Fail et, notamment, avec *L'Heptameron* (1559) de Marguerite de Navarre, où les descriptions, les péripéties et les dialogues sont désormais un peu plus longs, le contenu des histoires devient plus sérieux, voire dramatique, et des commentaires moraux sont ajoutés. À partir des années 1550-1560, la *nouvelle-fabliau* entre en décadence<sup>409</sup>, mais

---

<sup>409</sup> Nonobstant, certains recueils continuent de paraître, comme *Le Printemps* (1572) de Jacques Yver, inspiré des *Histoires tragiques* (1557) de Boaistuau, issues à leur tour des *Novelle* de l'Italien Bandello, qui donnèrent lieu aux *Histoires tragiques extraites [...] de Bandel* (1566-1583) par François de Belleforest (Yllera, 2006 : 2).



le modèle italien du récit bref, joyeux, et souvent amoral, survit jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle, dans ce qui sera appelé *histoire*, qui se décline en *histoire comique* ou *histoire tragique*, dont le succès fut relatif<sup>410</sup>.

À côté de l'influence italienne, celle des auteurs espagnols ne fut pas moindre : des romans tels que la *Diana* de Montemayor, le *Guzman d'Alfarache* de Mateo Alemán ou le *Quichotte* de Cervantès contiennent des récits plus courts insérés, mais c'est surtout ce dernier écrivain qui, dans ses *Nouvelles exemplaires*, traduites au français en 1615, propose un nouveau modèle de récit bref qui marque, en France, les nouvelles et les tragicomédies d'Alexandre Hardy, Guérin de Bouscal, Charles Beys, Georges de Scudéry, Jean de Rotrou et tant d'autres. Il s'agit d'histoires autonomes, dépourvues de texte cadre, plus longues, qui comprennent de nombreuses descriptions, des dialogues et des éléments typiques du roman byzantin (début *in medias res*, péripéties de naufrage ou de captivité). De même, Cervantès évite le ton licencieux, les faits sanglants et, surtout, présente des personnages contemporains de diverses classes sociales qu'il traite malgré tout avec égale sympathie et respect (Yllera, 2006 : 3).

L'essor de la nouvelle espagnole se reflète aussi dans le grand nombre de traductions et d'adaptations qui voient le jour à l'époque. Après les *Nouvelles exemplaires* de Cervantès, Jean Baudoin traduit les *Nouvelles morales* (1621) de Diego Ágreda y Vargas, puis, Nicolas Lancelot donne les *Nouvelles [...] tirées des plus célèbres auteurs espagnols* (1628), contenant six textes traduits de Francisco de Lugo y Dávila, Céspedes y Meneses et José Camerino. Par la suite, Rampalle traduit, sous le titre *Les Nouvelles de Montalvan* (1644), *Sucesos y prodigios de amor* de Pérez de Montalbán, puis D'Ouville insère la traduction de *Tres maridos burlados* de Tirso de Molina dans *L'Élite des contes* (1641 ou 1644) et, plus tard, dans *Le Roman comique* (1651-1656) et *Les Nouvelles tragi-comiques* (1655-1657), Scarron adapte des textes de Castillo Solórzano, María de Zayas, Salas Barbadillo et Tirso de Molina. En 1656, D'Ouville publie *Les Nouvelles amoureuses et exemplaires composées en espagnol par cette merveille de son sexe, Dona Maria de Zayas y Sotto maior* [sic], qui contenaient, malgré ce titre,

---

<sup>410</sup> Les *Histoires comiques, ou entretien des comédiens* (1612), de Jacques Du Souhait, ne furent pas réimprimées ; en revanche, les *Histoires tragiques de nôtre temps* (1614), de François de Rosset, qui présentent des récits tragiques et sanglants dans un objectif moralisant, connurent sept rééditions du vivant de l'auteur et de multiples réimpressions postérieures, avec des imitations et des traductions (Yllera, 2006 : 2-3).

quatre récits de Zayas et deux de Castillo Solórzano et, une année plus tard, l'abbé de Boisrobert donne un recueil de quatre textes inspirés de narrations espagnoles, intitulé *Les Nouvelles héroïques et amoureuses*. Enfin, Vanel compile vingt *Nouvelles de Dona Maria Dezayas, traduites de l'espagnol* et traduit lui-même des récits brefs de Castillo Solórzano ou de Pedro de Castro y Anaya, qu'il publie dans *Les Divertissements de Cassandre et de Diane* (1683) (Yllera, 2006 : 3-4).

Grâce à la condensation du récit, à une galerie de personnages plus variée, à des aventures moins extraordinaires et à un cadre spatio-temporel plus proche du lecteur, la nouvelle assure le renouveau du genre narratif au XVII<sup>e</sup> siècle (Yllera, 1996 : 129-130). Petit à petit, le modèle espagnol s'impose et le modèle italien évolue vers deux genres mineurs : d'une part, l'anecdote plaisante ; d'autre part, l'histoire tragique (Godenne, 1970 : 37-42).

Dans ses *Nouvelles françoises* (1623), Charles Sorel présente cinq histoires brèves où l'empreinte de Cervantès est évidente : point de texte-cadre, ton sérieux, développement notoire du contenu, diversité d'extraction sociale des personnages, etc. Or, cet ouvrage paraît alors que le roman – particulièrement *L'Astrée* – est à son apogée, d'où qu'il ne soit réédité qu'en 1645, sous le titre *Nouvelles choisies*, attribuées à un certain feu Escuyer Sieur des Isles, avec des modifications dans l'ordre et le titre des histoires, les noms des personnages, l'adjonction d'un texte-cadre suivant le modèle italien, l'introduction de topiques romanesques plus en accord avec les conventions de l'époque, etc. D'ailleurs, les nouvellistes espagnols et français récupèrent le cadre, qui subsiste jusqu'aux *Illustres Françaises* de Robert Challe (Yllera, 2006 : 5-8).

Pour sa part, Jean-Pierre Camus exploite l'histoire tragique dans un but moralisant et, influencé par Cervantès et par Rosset, il compose plus de neuf cents nouvelles, complètement opposées aux textes frivoles à la mode, pour susciter l'admiration des faits héroïques ou l'horreur des vices, dont il se complaît à dépeindre la violence (Yllera, 2006 : 8-9).

Par la suite, Paul Scarron, qui jugeait les nouvelles espagnoles plus proches du lecteur et plus agréables que les longs romans héroïques français à la mode, insère, dans son *Roman comique* (1651-1657), *L'Histoire de l'amante invisible*, *À Trompeur, trompeur et demi* et *Les Deux Frères rivaux*, histoires traduites et adaptées de Castillo Solórzano,

et *Le Juge de sa propre cause* de María de Zayas. Ensuite, il donne *Les Nouvelles tragico-comiques* (1655-1657), quatre adaptations de textes espagnols (*La Précaution inutile* et *L'Adultère innocent* de Zayas, *Les Hypocrites* de Salas Barbadillo et *Plus d'Effet que de paroles* de Tirso de Molina, auxquelles est ajoutée, en 1663, *Le Châtiment de l'avarice* de Zayas) qui connaissent plus de vingt éditions entre 1657 et 1717 et dont l'influence est considérable<sup>411</sup> (Yllera, 2006 : 9-10).

En 1656-1657, Segrais publie les *Nouvelles françoises* où, dans un cadre imité du *Décameron* et de ses successeurs, comme Marguerite de Navarre, une compagnie raconte des histoires sérieuses, à la manière des auteurs espagnols, qui sont suivies de considérations morales et théoriques. Cet écrivain introduit dans ses récits l'esprit galant de la société pour laquelle il écrit, ce qui se traduit par une expression plus recherchée, une progression de l'action plus lente et une augmentation des descriptions. En outre, ses nouvelles cherchent à distiller une essence plus française dans le choix des personnages et des intrigues ainsi que dans le rôle de l'élément historique, dans l'idée d'un réalisme galant<sup>412</sup> (Godenne, 1970 : 53-59). Segrais tisse un pont entre le roman baroque, qu'il avait lui-même cultivé, dont il conserve des éléments héroïques, et la nouvelle classique, qu'il cultive aussi, souvent en collaboration avec M<sup>me</sup> de La Fayette, où il conjugue le cadre à l'italienne avec les caractéristiques de la nouvelle espagnole et des ingrédients propres à un modèle français (Yllera, 2006 : 10 et 15).

Les années 1658 à 1670 représentent une scission dans la conception de la nouvelle en France. D'un côté, le réalisme galant à la manière de Segrais connaît un grand succès, notamment grâce à M<sup>me</sup> de Villedieu ; l'expression *nouvelle galante* est forgée et de nombreux recueils de ce genre sont publiés. D'un autre côté, des auteurs

---

<sup>411</sup> *La Précaution inutile* inspira *L'École des cocus* ou *La Précaution inutile* (représentée pour la première fois en 1659, imprimée en 1661) du comédien et auteur Nicolas Drouin, dit Dorimond, ainsi que *L'École des femmes* (1662) de Molière ou *La Gageure imprévue* (1768) de Sedaine ; *Les Hypocrites* fut l'une des sources du *Tartuffe* de Molière ; *L'Adultère innocent* donna lieu, au XIX<sup>e</sup> siècle, à une réécriture de Stendhal intitulée *Le Philtre* (Yllera, 2006 : 9).

<sup>412</sup> « [L]a nouvelle doit un peu davantage tenir de l'histoire et s'attacher plutôt à donner les images des choses comme d'ordinaire nous les voyons arriver que comme notre imagination se les figure » (Segrais, 1990 : 99). L'auteur des *Nouvelles françoises* conserva beaucoup de clichés romanesques, tels que les fausses morts, les lettres falsifiées, les *anagnorisis* ou reconnaissances et les rencontres opportunes, les tempêtes et les naufrages, etc., mais il donna une apparence de véracité à ses récits en mêlant à ses aventures amoureuses des faits historiques récents (Yllera, 2006 : 15).

comme M<sup>me</sup> de La Fayette renient de la dialectique précieuse et, tout en faisant de l'aventure sentimentale le principal de leurs nouvelles, ils y accordent un plus grand poids à l'Histoire dans l'action ; dans la *nouvelle-aventure*, les faits sont présentés avec naturel et les personnages, dont les sentiments et pensées sont analysés, sont moins conventionnels. Par ailleurs, la *nouvelle-fabliau* survit dans les histoires divertissantes, de Donneau de Visé et de Préfontaine surtout, dont l'intrigue est amoureuse sans être galante, dont les personnages sont choisis parmi les petites gens et dont le style est plus simple et le langage plus familier, voire populaire. Pour sa part, dès 1665, La Fontaine adapte un grand nombre de nouvelles italiennes et françaises de la Renaissance en vers, tout en cherchant à restituer leur esprit originel (Godenne, 1970 : 60-79).

En 1672, la narration inspirée de l'Histoire est à la mode et Saint-Réal a recours à l'expression *nouvelle historique* pour caractériser les œuvres qui rapportent des faits authentiques et qui se veulent non-romanesques. D'autre part, les textes dont les titres ou sous-titres indiquent *nouvelle galante* s'annoncent comme purement fictionnels et relèvent essentiellement du réalisme galant. Dans les années 1680, les nouvelles historiques continuent de paraître, mais leur intrigue aussi bien que les personnages tendent de plus en plus vers la nouvelle galante et les deux types de récit se confondent même dans leur dénomination, car la qualification de « nouvelle galante et historique » n'est pas rare ; les recueils de nouvelles divertissantes, par contre, cessent d'être publiés (Godenne, 1970 : 80-102). En outre, les trente dernières années du XVII<sup>e</sup> siècle se caractérisent par le rayonnement de ce qu'on peut appeler la *nouvelle-petit roman* : la nouvelle s'est définitivement imposée sur le long roman précieux. Pourtant, faute d'une théorie formelle du nouveau genre, l'on constate une sorte de retour relatif aux techniques romanesques de la première moitié du siècle<sup>413</sup> (Godenne, 1970 : 103-107 et 120-121).

---

<sup>413</sup> Parmi ces procédés, Godenne (1970 : 108-119) distingue une présentation romanesque de l'intrigue (au moyen de retours en arrière et de descriptions détaillées des incidents), une composition romanesque du sujet (de par l'abondance d'aventures juxtaposées, parallèles ou intercalées) et des manifestations de l'esprit héroïque ou aventureux (par des péripéties comme des tempêtes, des interventions de corsaires, des morts feintes, etc.). « Le roman subsiste donc toujours, même si le mot semble définitivement proscrit des pages de titre. On voit fleurir à sa place des vocables tels que : Amours, Aventures, Intrigues, Annales, Mémoires, Journal et naturellement Nouvelle, le plus fréquemment utilisé, soit tout seul, soit accompagné des épithètes : nouvelle galante, nouvelle historique, nouvelle historique et galante » (Lever, 1981 : 172).

Enfin, à côté de la *nouvelle galante*, de la *nouvelle historique* et de la *nouvelle-petit roman*, se développe l'*histoire*. Dès la parution des *Nouvelles françoises* de Segrais, les auteurs ont recours à ce terme pour désigner des récits intercalés puis, après 1670, il est aussi utilisé pour nommer une narration qui ne se distingue guère de la nouvelle : l'*histoire galante* (*histoire du temps*, *histoire nouvelle* ou tout simplement *histoire*, avec parfois un adjectif indiquant une nationalité) ou l'*histoire secrète* (qui prend des personnages authentiques pour héros, mais reste pseudo-historique)<sup>414</sup> (Godenne, 1970 : 122-128).

Si la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle marque le déclin de la nouvelle romanesque, il faut distinguer plusieurs étapes et tendances au long de cette période. D'une part, il faut souligner que la *nouvelle historique* et *galante* d'inspiration segraisienne continue à avoir du succès, notamment jusqu'en 1730 ; on en compose donc toujours et on republie même des textes des années 1660-1700 jusqu'au milieu du siècle. Dans ces nouvelles les personnages sont assez stéréotypés et leur psychologie est peu ou pas développée ; il en est de même pour les intrigues, qui restent sentimentales, extraordinaires et très romanesques dans tous les sens du terme. Bien que les critiques reconnaissent la supériorité de la nouvelle par rapport au roman – surtout en ce qui concerne la vraisemblance, la rapidité du déroulement de l'histoire et le dépouillement des incidents –, le fossé entre la théorie et la pratique reste aussi grand qu'à l'époque précédente (Godenne, 1970 : 133-139, 142-149 et 155-156).

L'*histoire plaisante* et l'*histoire sérieuse* sont présentes jusqu'au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle : la première, généralement publiée en recueil et quelquefois de manière indépendante, suit le modèle de la *nouvelle-fabliau* et devient un genre mineur ; la seconde, conçue comme un abrégé de la *nouvelle-petit roman*, est assez répandue au début du siècle et fleurit après 1735, quand son modèle commence son déclin. En effet, quelques

---

<sup>414</sup> En 1684, « dans la préface de ses *Anecdotes de Florence*, Varillas ne semble que vouloir reprendre le projet de la nouvelle historique : dévoilement des secrets, importance des petites causes, rôle du mauvais exemple, etc. Mais il y a autre chose : la reconstitution intuitive cède le pas à l'idée d'une étendue attentive des documents et mémoires, qui impose une régression du critère de vraisemblance. Par rapport à Valincour, le terme d'Histoire secrète change de sens : il s'agit non pas de narrer des faits invérifiables, mais des faits *qui ont été dissimulés* » (Démoris, 1975 : 179-180). « Cette formule de l' "histoire secrète" connaîtra une vogue considérable à la fin du siècle : Mlle de la Force, Mme d'Aulnoy, Eustache Le Noble, le chevalier de Mailly, d'autres encore, travaillèrent à romancer l'histoire et à l'orner [de] circonstances amoureuses » (Chupeau, 1975 : 180-181).

voix s'étaient élevées contre la *nouvelle-petit roman* et, à partir de 1730, les attaques s'étaient multipliées et, si la nouvelle galante est épargnée, Lenglet du Fresnoy, D'Argens, Prévost ou Granet critiquent la nouvelle historique avec virulence<sup>415</sup> : D'Argens propose un classement selon lequel il y aurait trois types de nouvelles : les dangereuses (de Boccace ou La Fontaine), les indifférentes (qui amusent agréablement) et les utiles et instructives (comme les *Nouvelles exemplaires* de Cervantès). La *nouvelle-petit roman* a perdu son monopole et doit encore faire face aux parodies et à la concurrence d'autres formes narratives telles que le conte oriental, les *mémoires*, les *anecdotes*<sup>416</sup> (inspirées de l'*histoire secrète*) et l'*histoire*, contenant des éléments romanesques, mais accordant la primauté soit au réalisme de mœurs, soit à l'analyse psychologique (Godenne, 1970 : 156-172).

L'approche que nous venons de faire à l'histoire de la nouvelle en France au XVII<sup>e</sup> siècle nous permet de situer la production de Mailly qui, parue essentiellement entre 1695 et 1713, semble s'inscrire aussi bien dans l'étape de rayonnement de la nouvelle romanesque que dans celle de son crépuscule. Comme il était habituel à l'époque<sup>417</sup>, ce genre littéraire est décliné tantôt sous sa forme de *petit roman*, tantôt sous sa forme brève. Dans le premier cas, la nouvelle se présente de manière autonome, tel que *Les Disgraces des amans* (1690), *Rome galante, ou histoire secrète sous les regnes de Jules Cesar et d'Auguste* (1695), *La Religieuse interessée et amoureuse, avec L'Histoire du comte de Clare* (1695), *Les Amours de Maistre Sebastien Grapignan* (publiés à la suite du *Triomphe de la Bazoche*) (1698), *L'Heureux Naufrage* (1699), *Anecdote ou histoire secrète des Vestales* (1700) ou *L'Horoscope accomplie* (1713). Dans le second cas, les textes sont réunis dans des recueils tels que *Avantures et lettres galantes, avec la*

---

<sup>415</sup> L'on reprochait, entre autres, aux nouvellistes leur médiocrité et leur manque d'imagination (Godenne, 1970 : 166). À ce propos, Chupeau (1975 : 168) remarque : « Sans doute faut-il faire la part de la médiocrité des auteurs, incapables de se dégager des poncifs : Préchac, Lesconvel, Mailly, et beaucoup d'autres avec eux, sont de plats fabricants ; mais ils répondent à l'attente d'un large public en mettant en œuvre, sous l'étiquette trompeuse de "nouvelle historique" ou d'"histoire véritable", les situations les plus conventionnelles du roman de l'époque antérieure ».

<sup>416</sup> À la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, c'est un « terme dont se servent quelques Historiens pour intituler les Histoires qu'ils font des affaires secretes & cachées des Princes, c'est-à-dire, des Memoires qui n'ont point paru au jour, & qui n'y devoient paroître. [...] Ce mot vient du Grec *Anecdota*, qui signifie, choses qui n'ont pas paru, qui ont été tenuës secretes, qui n'ont pas été données au public » (Furetière, 1690 : I, 105).

<sup>417</sup> On compte, au moins, cent trente nouvelles indépendantes et douze recueils, entre 1670 et 1700 ; puis, quarante œuvres indépendantes ainsi que plusieurs recueils, pendant les trente premières années du XVIII<sup>e</sup> siècle (Godenne, 1970 : 103 et 139).

*promenade des Tuilleries* (1697), *Diverses Aventures de France et d'Espagne* (1707) ou *Nouvelles toutes nouvelles* (1708) ; ou insérés dans des récits-cadre comme *La Promenade du Luxembourg* (1713), *L'Eloge de la chasse...* (1723) ou *Avantures galantes, avec la feste des Tuilleries* (1736).

Cette division n'obéit pas à des caractéristiques telles que le type d'intrigues ou de personnages, le traitement du temps et de l'espace narratifs, etc., plutôt, mais ce n'est pas systématique, à une question de longueur. D'ailleurs, si certains ouvrages partagent des particularités au sein d'un même groupe, il s'en trouve d'autres qui sont très différents et qui se ressemblent à des textes de l'autre groupe. Par exemple, *La Religieuse intéressée et amoureuse...* et *L'Heureux Naufrage* parurent comme des nouvelles autonomes, relativement longues, avec une intrigue et des personnages assez développés, ainsi que des éléments du cadre spatio-temporel détaillés. Or, *L'Heureux Naufrage*, qui narre les aventures d'un père, puis de son fils, est presque un roman aux épisodes souvent invraisemblables ; tandis que la première est une histoire galante, un peu coquine, qui rapporte les amours adultères d'une femme mariée et les amours interdites d'une religieuse et qui pourrait passer pour l'une des *Avantures et lettres galantes* sauf par sa longueur. D'autre part, les *Avantures et lettres galantes, avec la promenade des Tuilleries* et les *Nouvelles toutes nouvelles* ont beau être deux recueils, les récits du premier sont bien plus courts et leurs intrigues sont à peine esquissées, alors que les textes du second sont considérablement plus développés, du point de vue de l'argument, mais aussi des personnages.

#### *Les Disgraces des amans* (1690)

Nos recherches nous ont permis d'établir que le premier ouvrage publié par Mailly fut celui-ci. Nous avons déjà parlé du débat qui existe autour de la paternité des *Disgraces des amans* et qui nous semble devoir pencher pour le chevalier de Mailly (voir p. 116). Le *Mercurie galant*, dans son numéro d'août 1690, informait de sa parution dans les termes suivants<sup>418</sup> :

---

<sup>418</sup> Nous avons décidé de rapporter intégralement, malgré leur longueur, les citations qui rendent compte de la parution des ouvrages de Mailly, car il nous paraît important d'en connaître les détails afin de mieux comprendre le contexte de leur réception.

Le Sr. Quinet, Libraire au Palais, debite un Livre nouveau [...]. Il a pour titre, *Les disgraces des Amans*, & il ne faut pas vous en dire davantage pour vous faire voir qu'il est purement de galanterie. L'Auteur assure que toutes les intrigues en sont veritables, & qu'il n'a point eu d'autre dessein en les publiant que de faire connoistre jusqu'ou nous mene l'amour, & combien les effets qu'il produit sont dangereux. Il propose & resout agréablement plusieurs questions galantes, & les sentimens ou maximes qu'on trouve dans cet Ouvrage, ne seront pas sans utilité pour ceux qui avant que de s'engager à aimer, voudront faire reflexion que quelques douceurs que nous promette l'amour, il n'est l'occupation que de ceux qui n'en ont point. C'est ce que marque l'Auteur dans une de ces maximes. (*Mercurie galant*, 1690a : 125-126) [C'est nous qui soulignons]

Cette annonce contient quelques passages – que nous avons soulignés – directement tirés de l'avertissement de l'auteur, ainsi que du contenu du roman (Mailly, 1691 : s. p. et 39). Le périodique introduit à la suite une courte nouvelle (*Mercurie galant*, 1690b) qui raconte l'histoire d'une demoiselle prétendue par un cavalier et un marquis dont elle souhaitait éprouver la constance. Le hasard fit qu'elle tomba malade de la petite vérole ; le marquis s'envola bientôt, mais le cavalier resta à son chevet et voulut l'épouser quand elle fut guérie.

Vers la fin de l'année, *Le Journal des sçavans* se fait aussi écho de cette parution :

Ce livre est d'un caractère nouveau & agreable. La pureté du stile y est jointe à la delicatesse des pensées, & à la beauté de l'invention. Les aventures des amans qui ont presque tous péri miserablement, s'y trouvent accompagnées de toutes leurs circonstances. Il est vrai que la plupart des noms sont déguisez. Mais c'est un effet de la prudence de l'auteur qui a ménagé la reputation des gens de qualité dont il parle. Il assure qu'en mettant cet ouvrage au jour il n'a point eu d'autre dessein que de faire connoitre combien les effets de l'amour sont dangereux. Il y a apparence qu'il continuera son ouvrage, auquel le départ du Chevalier de Rainville & du Baron de Rochamp fait voir qu'il manque une seconde partie. (*Le Journal des sçavans*, 1690 : 494) [C'est nous qui soulignons.]

Encore une fois, l'auteur du compte rendu introduit quelques extraits – que nous avons soulignés ci-dessus – tirés de l'avertissement de l'œuvre (Mailly, 1691 : s. p.). En outre, cette annonce suggère que *Les Disgraces des amans* est un ouvrage à clé ; il se pourrait que ce fût ainsi, bien sûr, puisque c'était habituel à l'époque, mais nous n'avons pas pu le vérifier. Rappelons que l'auteur assure que « toutes les intrigues en sont veritables » et qu'elles sont « arrivées la plûpart dans Paris depuis quelques années à des personnes qui ne les ont que trop éprouvées » (Mailly, 1691 : s. p. et 2). Notons que la prétendue véracité des nouvelles n'était la plupart du temps qu'un simple procédé romanesque (Lever, 1981 : 204) ; ce lieu commun découle de la méfiance envers la fiction, intimement liée au discrédit du roman, surtout dans la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle. En tout cas, il faut retenir que les personnages des *Disgraces des amans* portent



pour nom des patronymes<sup>419</sup> réels qui, de plus, seront repris dans d'autres textes du chevalier de Mailly ; Armandon, Clare, Lenoncourt ou Rochamp, par exemple, apparaissent dans les *Avantures et lettres galantes* (1697), Saint Tiron dans *Diverses Avantures de France et d'Espagne* (1707).

Le *Journal des sçavans* avance la fin tragique de l'ouvrage et signale qu'une seconde partie pourrait venir pour expliquer la suite des aventures du chevalier de Rainville et du baron de Rochamp. Nous n'avons pas trouvé de continuation à ce roman dont le dénouement nous semble assez fermé car, dépités de leur mauvaise fortune en amour, « le Chevalier de Rainville étoit parti pour aller servir en Hongrie contre le Turc, & [...] on disoit qu'il ne reviendrait plus en France » ; de même, « le Baron de Rochamp étoit aussi allé en Hongrie avec le Chevalier de Rainville » (Mailly, 1691 : 165-166).

Avant de poursuivre, voyons quelle est l'histoire racontée dans *Les Disgraces des amans*. Le comte d'Armandon rencontra, chez la comtesse de Clare, la marquise d'Angelle et devint éperdument amoureux d'elle. Il lui avoua bientôt sa passion qui s'avéra non-correspondue ; il insista à plusieurs reprises mais la marquise aimait un autre, le chevalier de Rainville. Assiégée par le comte d'Armandon, la marquise d'Angelle crut pouvoir tirer parti de la situation et commença à feindre de l'amour pour lui. Les membres de ce triangle amoureux se retrouvèrent à une fête galante. Le narrateur intercale ici l'histoire d'Iphis et Anaxarette, qui est suivie de l'exposition de trente-quatre maximes contre l'amour<sup>420</sup>. L'abbé de Saint Tiron rejoignit alors la compagnie et raconta une anecdote arrivée à Paris peu de temps avant. Interrompue par un orage, la partie reprit chez la comtesse de Clare, qui commençait à brûler pour le chevalier de Rainville ; la marquise d'Angelle en fut jalouse, tout comme le baron de Rochamp, qui aimait la comtesse. Malheureusement pour lui, il fut attaqué un soir dans les rues de Paris et dut rester près de deux mois au lit. L'on rapporte également l'histoire de sa sœur et de son amant, qui après avoir longuement évité de céder à leur passion, moururent tous les deux des suites d'une trop vive étreinte.

---

<sup>419</sup> Nous avons maintenu la graphie des noms propres telle qu'elle figure dans les textes de Mailly à chaque fois que nous citons un titre ou un passage. En revanche, nous avons rajouté les accents là où ils étaient nécessaires lorsque nous avons intégré ces noms dans notre rédaction (ainsi, nous avons préféré *César* à *Cesar*, ou *Sébastien* à *Sebastien*).

<sup>420</sup> L'on se souviendra qu'au XII<sup>e</sup> siècle, s'inspirant d'Ovide, Andreas Capellanus mit par écrit quelques règles amoureuses dans *De Arte Honeste Amandi* ou *De Amore*.

Entre-temps, le chevalier de Rainville voulait conserver l'amour de la marquise d'Angelle, tout en ayant celui de la comtesse de Clare, qui était à son tour courtisée par un autre prétendant. Pendant une partie de chasse, le chevalier rencontra le carrosse de son rival, qui venait d'enlever la comtesse, il l'arrêta et tua le ravisseur. La compagnie se retrouva à nouveau chez la comtesse de Clare. Le lendemain, le chevalier de Rainville se déclara enfin à la comtesse qui reçut fort bien sa proposition. Ayant appris leur relation, la marquise d'Angelle se brouilla à jamais avec la comtesse. Le chevalier, quant à lui, voyait les deux femmes, la première par intérêt et la deuxième par amour. Le comte d'Armandon continuait de servir la marquise d'Angelle, qui ne le recevait que pour sa prodigalité car elle ne l'aimait point. Le baron de Rochamp, enfin guéri, se rendit chez la comtesse de Clare qui, dépitée de l'absence du chevalier de Rainville, se donna au baron. Ayant éprouvé sa constance et la sincérité de ses sentiments, elle lui sacrifia même une lettre de son rival. Celui-ci revint de Versailles sur-le-champ pour essayer de reconquérir la comtesse.

Une terrible aventure arrivée à un parent du chevalier est introduite par le narrateur : un mari jaloux tendit un piège à son épouse et à l'amant de celle-ci pour les surprendre ensemble, il obligea alors la femme à couper le sexe à son amoureux. Le pauvre amant mourut après avoir souffert pendant deux jours et la famille du chevalier entreprit de se venger. Arrivé à Paris, Rainville chercha à se battre en duel avec le baron de Rochamp ; l'abbé de Saint Tiron les raccommoda et la comtesse de Clare demeura sans prétendants. Le narrateur intercale une nouvelle histoire, celle d'une amie de la comtesse, qui prit un amant et fut tuée avec celui-ci par son mari. Cet homme voulut se remarier mais, aucune dame ne souhaitant s'unir à un assassin, il prit une maîtresse qui ne pouvait nonobstant se contenter d'un seul amant et en prit un deuxième. Le jaloux empoisonna un massépain qu'il lui offrit et qu'elle partagea avec son amant. Ils moururent au bout de quelque temps (car c'était un poison lent), non sans avoir passé en Hollande où ils s'étaient mariés après avoir dévalisé et tué celui qui s'opposait à leur amour.

Pour sa part, le chevalier de Rainville tenta de se réconcilier avec la marquise d'Angelle mais, quand il vit que sa bourse était tarie, il cessa de la voir. Le comte d'Armandon, définitivement éconduit par la marquise, fit une tentative de suicide et ne se remit qu'après deux mois de grands soins. Le chevalier de Rainville et le baron de Rochamp, eux, partirent à la guerre pour oublier leurs mésaventures amoureuses. La

marquise d'Angelle se retira dans un couvent et la comtesse de Clare, sous le masque de la chasteté, continua à mener une vie de débauche qui la conduisit à la mort des suites d'une maladie vénérienne.

Le sujet principal des *Disgraces des amans* est donc la mise en garde contre les dangers de l'amour. Au tableau tragique dressé par le développement de l'intrigue et son dénouement s'ajoutent des interventions fréquentes du narrateur, qui réfléchit sur la question et conseille les lecteurs toujours dans le même sens de méfiance et de prudence. Le roman se termine sur un récapitulatif « des accidens de l'Amour qui ont été dans tous les siècles & chez toutes les nations », qui comprend des exemples de l'histoire antique et biblique, suivi d'un bref discours moralisateur (Mailly, 1691 : 167-171). Le ton de cet avertissement est très strict et rappelle les préceptes jansénistes présents dans des œuvres littéraires du temps comme *La Princesse de Clèves* de M<sup>me</sup> de La Fayette :

les passions violentes sont des torrens impetueux qui font un bruit extraordinaire dans leurs cours, qui traînent après eux des ronces, & des épines, & vont se perdre dans un lac d'amertume & de regrets continuels. Ces malheurs vous arriveront sans doute si vous rejetez ces avis : Au lieu que si vous les suivez, vous serez toujours dans une douce tranquillité de cœur & d'esprit. Vos jours couleront agreablement comme des ruisseaux purs dans leurs sources qui ne seront point troublez par les impuretez de la terre, & qui formant un calme perpetuel dans vôtre vie, la mettront à l'abri du plus dangereux de tous les orages, & des disgraces les plus fatales à vôtre bonheur. (Mailly, 1691 : 170-171)

De plus, les « Sentences ou Maximes contre l'amour » que le chevalier insère dans son roman (Mailly, 1691 : 37-43) reflètent une certaine misogynie, puisque la femme est dépeinte comme une source de problèmes d'ordre sentimental mais aussi économique. L'on serait tenté de croire que *Les Disgraces des amans* est l'œuvre d'un moraliste ou d'un homme mûr, mais il s'agit plutôt d'une œuvre de jeunesse – son auteur entamait la trentaine –. De plus, ces idées rigides ne correspondent pas du tout à celles que les autres romans et nouvelles de Mailly véhiculent où l'amour est, certes, source de souffrance, mais aussi de plaisir et de bonheur. Il nous semble, enfin, que l'auteur ait voulu inscrire son premier ouvrage dans une mode littéraire confirmée.

D'une part, le contenu des maximes contre l'amour est tiré d'ouvrages d'autres auteurs dont le succès ou le mérite étaient avérés et d'actualité à l'époque, de sorte que Mailly avait pu les consulter sans difficulté. Plusieurs parmi ces trente-quatre propos coïncident avec certaines *Maximes, sentences et réflexions morales et politiques* (Paris, E. du Castin, 1687), généralement attribuées au chevalier de Méré mais aussi au

chevalier de Mailly (Lafond, 1970 : 87-90) ; d'autres sont issues d'ouvrages d'auteurs grecs et latins que nous avons trouvé regroupées dans *Pensées morales et réflexions chrétiennes et politiques* par Doujat (Paris, Le Gras, 1696).

D'autre part, si à l'âge classique « l'amour demeure le thème dominant de l'invention romanesque, sa nature s'est néanmoins profondément altérée » par rapport à l'époque baroque, puisqu'une vision pessimiste et moraliste s'est imposée (Lever, 1981 : 167). Le sentiment amoureux est désormais perçu « comme une maladie de l'âme, aussi foudroyante qu'imprévisible, aussi cruelle dans ses conséquences qu'incertaine dans sa durée, et qui laisse, une fois évanouie, un mortel désenchantement » (Lever, 1981 : 168). Cette conception de l'amour se manifeste par une vogue romanesque qui donna des titres particulièrement parlants pendant le dernier quart du Grand Siècle<sup>421</sup> et au sein de laquelle s'inscrivent *Les Disgraces des amans*.

En outre, malgré ce ton moralisant qui ne réapparaîtra que rarement dans sa production, le premier roman de Mailly présente déjà des traits caractéristiques de ce que nous appellerons la nouvelle *maillynienne*. D'un point de vue stylistique et formel, l'on remarque l'enchaînement constant des péripéties qui laisse peu de place à la description, puis la récurrence des histoires intercalées ainsi que des lettres<sup>422</sup> et des vers insérés au fil du texte. De même, cette œuvre contient une série d'épisodes que l'auteur reprendra avec plus ou moins de variations dans des ouvrages futurs et que nous interprétons comme une sorte de signature intertextuelle.

En ce qui concerne le fond, l'on peut retenir le grand nombre de personnages – assez stéréotypés par ailleurs – et les nombreuses intrigues sentimentales qui se nouent et se dénouent entre eux. Ces rapports presque hasardeux sont fréquents dans les

---

<sup>421</sup> Voici quelques exemples recueillis par Lever (1981 : 168 n.) : *Les Désordres de l'amour* par M<sup>me</sup> de Villedieu (1675-1676), *La Maladie de l'amour* (1677), *La Mort de deux amants morts d'amour* (1678), *Les Moyens de se guérir de l'amour* (1681), *Les Amants heureux, trompés, malheureux* (1683), *Les Malheurs de l'amour* par M<sup>lle</sup> Bernard et Fontenelle (1687), *Les Egarements des passions* par M<sup>me</sup> de Vasconcellos (1697), etc.

<sup>422</sup> Si d'après Lacroix (*Catalogue [...] Pixérécourt*, 1838 : 168) « le style des lettres semées dans ce roman doit le faire attribuer au fameux chevalier De Méré », il nous semble que ce style s'accorde parfaitement aussi à celui des lettres que Mailly insérait habituellement dans ses nouvelles galantes, notamment dans les *Avantures et lettres galantes* (1697), *L'Heureux Naufrage* (1699), *L'Horoscope accomplie* et *La Promenade du Luxembourg* (1713). Il s'agit d'épîtres marquées par des sentiments passionnés, d'amour ou de jalousie, exprimés dans les canons du genre et qui, à notre avis, ne présentent aucun trait d'écriture particulier.

*nouvelles* qui, comme celle-ci, se veulent moralisantes car « [l]a galanterie y fait figure de simple divertissement, elle est dépourvue de consistance et de sincérité » (Lever, 1981 : 203). Ces personnages forment des compagnies mondaines où l'on raconte des histoires et on converse (Mailly, 1691 : 45-46, 83) et, plus généralement, on s'amuse à danser et à manger (Mailly, 1691 : 60-62 et 64). Il faut remarquer que les réflexions des personnages sur des sujets tels que l'amour ou les apparences sont souvent doublées de celles du narrateur.

L'on constate également une dose relative d'érotisme : la comtesse de Clare feint de rajuster sa jarretière devant le baron de Rochamp, ce qui déclenche leur premier rapport sexuel, qui sera suivi d'autres (Mailly, 1691 : 126-128, 132-133) ; la sœur du baron de Rochamp et l'amant de celle-ci sont les acteurs d'une folle étreinte dans la prairie (Mailly, 1691 : 72-74). Enfin, les bienséances se voient heurtées par une grande quantité de violence : le baron de Rochamp est blessé lors d'une attaque nocturne avec arme à feu, la comtesse de Clare est enlevée par un prétendant que le chevalier de Rainville intercepte et tue, le comte d'Armandon fait une tentative de suicide devant la marquise d'Angelle (Mailly, 1691 : 71-72, 79-81, 162-164). Il est important de signaler que la violence est souvent en rapport avec l'amour, soit-il licite ou pas. Les exemples sont multiples : rappelons les amants qui, s'étant abandonnés à leur passion, « se rompirent chacun une veine » et moururent ou les rivaux qui veulent à tout prix se défier en duel (Mailly, 1691 : 72-74, 146-149). En outre, il y a le mari qui oblige sa femme à couper le sexe à son amant avec un rasoir<sup>423</sup> et celui qui tue sa femme et l'amant de celle-ci, puis empoisonne sa maîtresse et l'amant de celle-ci (Mailly, 1691 : 141-143, 154-157).

*Rome galante, ou Histoire secreete sous les regnes de Jules Cesar et d'Auguste (1695) / Les Amours des empereurs romains Jules Cesar et Auguste (1701)*

Cet ouvrage dont l'épître est signée L.C.D.M. parut pour la première fois à Paris, en 1695, sous le titre *Rome galante...* et fut réimprimé l'année suivante, puis réimprimé une nouvelle fois en 1701 sous le titre *Les Amours des empereurs...* Dans son numéro d'août 1695, le *Mercure galant* annonçait sa publication :

---

<sup>423</sup> Cette forme de violence correspond au motif Q451.10, « Punishment : genitalia cut off », de l'index de Rotunda (1942 : 172).

On vend aussi depuis quelques jours un livre nouveau, qui merite votre curiosité. Il est intitulé *Rome Galante*, & divisé en deux parties. Dans la premiere l'Auteur a suivy pas à pas Jules Cesar dans ses conquestes d'amour, qu'il dit avoir esté aussi rapides que celles de guerre, & comme cet Empereur n'avoit pas de Cour fixe, cela fait que la Scene y change à tous momens. Dans la seconde Partie, on trouve un enchainement des aventures des personnes considerables, dont la Cour d'Auguste estoit composée. L'Auteur ne se nomme point, & fait seulement entendre qu'on doit beaucoup excuser d'un Cavalier sans étude, & qui n'a eu d'autre employ que celui des armes. Cependant son stile est fort agreable, & ceux qui s'appliquent le plus à donner un tour aisé à ce qu'ils écrivent, ne le font pas bien souvent avec autant de succès. Enfin il n'y a rien qui soit plus capable de divertir que cette Histoire secrette de quantité d'événemens particuliers, arrivez sous les regnes des deux Empereurs que je viens de vous nommer. Elle se trouve chez le St. Jean Guignard Libraire au Palais, à l'entrée de la grand'Salle, à l'Image de S. Jean. (*Mercuré galant*, 1695b : 220-223) [C'est nous qui soulignons.]

Cette note reprend plusieurs phrases de l'avertissement de l'ouvrage, que nous avons soulignées d'un trait simple, qui offrent une approche à son contenu. Puis, en référence à l'auteur de l'ouvrage présenté, l'on revient sur un aveu qu'il fait dans l'épître dédicatoire, que nous avons souligné de traits discontinus, selon lequel il n'aurait reçu aucune formation intellectuelle. Or, Mailly (1696b : I, s. p.) se présente dans son épître comme un autodidacte : « Un peu de connoissance que la lecture de l'Histoire m'a donnée de l'Antiquité, m'a fait entreprendre cet Ouvrage », dit-il. Notons que cette idée n'est point recueillie par l'annonce du *Mercuré galant*. Enfin, cette description de *Rome galante...* met l'accent sur son style « agreable » et « aisé », ainsi que sur son caractère divertissant.

Quelques mois plus tard, Basnage de Beauval (1730 : 139), dans le numéro de novembre 1695 de *l'Histoire des ouvrages des savans*, observe : « Je n'ai oui dire ni bien ni mal d'un petit Roman intitulé *Rome glante* [sic], *ou les amours de la Cour d'Auguste* ». Enfin, dans le dernier mois de l'année 1695, *Le Journal des sçavans* publie à propos de *Rome galante...* le compte rendu suivant :

L'Histoire etale avec pompe les actions eclatantes des Rois & des Princes, & se plait à metre leurs victoires & leurs conquêtes dans leur plus grand jour. Mais comme si elle avoit honte des foiblesses de leur vie privée, elle en cache quantité d'aventures, ou ne les découvre qu'à demi.

Tout ce qui se lit ici des galanteries de Jules Cesar & de celles d'Auguste, n'a pas esté jugé propre par Dion & par les autres anciens Auteurs pour estre placé dans leurs ouvrages avec une juste etenduë. Il n'y a esté touché que legerement, & ne s'est conservé plus au long que dans les cabinets dont le prix consiste dans un amas de pièces la plupart aussi inutiles que rares. Pour cet ouvrage il est recommandable par la pureté du stile, par la délicatesse des pensées & par la grandeur des sentimens.

Nous aurons bientôt de la mesme main l'histoire de la Republique de Genes depuis l'an 464 de la fondation de Rome jusqu'à present, dans laquelle il y a des faits dont l'antiquité & le nombre la doivent faire souhaiter. (*Le Journal des sçavans*, 1695 : 473-474)

Cette critique, qui semble plus personnelle, ne l'est pas vraiment puisqu'elle développe des pensées déjà formulées par Mailly dans l'avertissement. En outre, *Le Journal des sçavans* annonce la proche parution de *l'Histoire de la republique de Genes*, une autre œuvre du même écrivain, que l'on attend avec un certain intérêt.

Pour revenir à l'ouvrage qui nous occupe, *Rome galante...* est qualifié de « petit Roman » par Basnage de Beauval (1730 : 139). Or, bien que Mailly n'ait pas introduit de sous-titre précisant le genre de son œuvre et bien que la longueur de celle-ci invite à la considérer comme un roman, il nous semble qu'il s'agit de deux nouvelles. D'ailleurs, la division interne en deux parties sépare nettement deux histoires qui ont une chronologie successive mais qui sont indépendantes.

Dans la première partie, consacrée à Jules César, Mailly retrace l'existence de ce personnage depuis son mariage avec Cossutie, imposé par les parents du futur empereur, jusqu'à son assassinat. L'auteur raconte comment les liaisons amoureuses successives de César conditionnèrent sa carrière politique et militaire. Ayant répudié Cossutie, il épousa Cornélie, fille de Cinna, ce qui excita l'animosité de Sylla et l'obligea à se cacher. Entre-temps, il tomba amoureux de Mutie, sœur de Caton, mais elle était promise à Hortensius. César partit servir en Asie et passa quelque temps à la cour de Nicomède, roi de Bithynie, où il courtisa Céphisie, puis la reine Sébastide. Pendant ce temps, à Rome, Sylla était mort et Caton ayant découvert une liaison de sa femme avec Hortensius, il la lui abandonna ; quant à Mutie, elle était demeurée sans engagement. Alors que César était en mer, il fut pris par des corsaires. Libéré et rentré à Rome, il devint tribun. Il se vit impliqué dans la conjuration de Catilina. D'autre part, sa femme mourut et il crut pouvoir enfin épouser Mutie, mais Pompée l'avait demandée en mariage. Afin d'être au plus près de Mutie, César prit pour femme la sœur de Pompée. Les événements arrivés lors de la fête de la Bonne Déesse dévoilèrent l'amour de César pour Mutie et l'on découvrit aussi que Pompéia avait Clodius pour amant. César et Pompée répudièrent chacun leur femme et se brouillèrent. Au bout de quelque temps, Pompée tomba amoureux de la fille de César et celui-ci la lui donna dans l'espoir de renouer avec celui qui avait été son ami. César vécut de brèves amours avec Claudia, l'ancienne maîtresse de Catulle, qui finit par retourner à lui. L'on fit une conjuration contre César et, son Consulat expiré, il partit en Gaule, à la tête de l'armée romaine.

Mailly introduit ici l'histoire de Veredoxe, qui fut envoyé à la cour d'Arioviste. Celui-ci était allé à Norcia faire une alliance avec la reine Agathie pour conquérir la Gaule. Agathie tomba amoureuse d'Arioviste tandis que celui-ci fut charmé de Vociane, la fille de cette reine. Entre-temps, César envoya un Gaulois nommé Ditiviac à Norcia pour savoir ce qu'il se passait en Germanie. Ce jeune homme tomba amoureux de Vociane et l'épousa par procuration après un subterfuge d'Agathie. Pendant ce temps, Dunnorix, frère de Ditiviac, alla chez le roi Orgetorix pour tâcher de l'engager à seconder leur dessein de se soumettre à César. Il rencontra cependant Adelmire et, dans l'espoir de se faire aimer, feignit être un envoyé d'Arioviste pour entrer dans la ligue contre les Romains. Les troupes de César attaquèrent et vainquirent celles de Dunnorix. Adelmire fut envoyée à Vesunce, où elle rencontra Vociane et les deux princesses se donnèrent consolation dans leurs malheurs. César et Labienus les courtisèrent. Les Romains, avec Ditiviac, marchèrent contre Arioviste. Ditiviac demanda à César d'obliger Vociane à l'épouser, mais il s'y refusa et la princesse en fut très reconnaissante. Lors d'une promenade nocturne, Ditiviac et son frère enlevèrent les deux princesses. César réussit à libérer Vociane mais il se lassa d'elle et la rétablit sur le trône des Noriques avant de courtiser Cydippe, épouse du prince Vindomare, qu'il laissa enceinte. Veredoxe, qui avait laissé Adelmire sous la garde de Vercingétorix pour aller demander la main de cette princesse à son père, trouva à son retour qu'on ne voulait pas la lui rendre. César vainquit les troupes de Vercingétorix et Adelmire fut libre d'épouser Veredoxe.

Pendant le séjour de César en Gaule, Clodius et Milon menèrent à bout un duel d'honneur, doublé par un duel dialectique entre Hortensius et Cicéron, leurs défenseurs. Puis, Virgile fit la connaissance de Corydon, un jeune berger qui se plaignait constamment de son sort. Il était, entre autres, assiégé par une femme âgée et par sa nièce qui le voudraient chacune pour amant. Or, Corydon était en réalité une demoiselle, nommée Phila, envoyée par son père sous un déguisement masculin chez son oncle, pour la protéger d'un oracle. Virgile, qui avait déduit le vrai sexe de Corydon-Phila, tomba amoureux de la jeune fille, mais l'on découvrit leur secret et le père de la demoiselle l'emmena. Quelque temps plus tard, Virgile la retrouva sous la tutelle de Cicéron, qui voulait faire d'elle sa maîtresse. La jeune femme, contraire à ce dessein, s'enfuit. Quant à César, de retour de Gaule, il voulut folâtrer avec Tercie, fille de Servilia, qui allait être mariée à Caius-Crassus, mais la jeune femme ne se laissa pas vaincre. César, dont le cœur ne pouvait être oisif, courtisa ensuite Tertulle, l'épouse de Marcus-Crassus et s'attira la



haine des deux frères Crassus. Étant passé en Égypte, Pompée fut assassiné pendant les troubles politiques ; César arriva plus tard et aida militairement Cléopâtre. Tombés amoureux l'un de l'autre, le Romain promit à la jeune reine qu'il l'épouserait, de sorte qu'elle céda à ses avances et lui donna un fils, mais César ne tint jamais sa promesse.

La seconde partie, encadrée pendant le règne d'Auguste, narre les amours de bon nombre de personnages de la cour de cet empereur. La princesse Julie était promise à Marcel, mais elle aimait Juba, qui partit à la guerre pour ne pas s'opposer à celui qui était son ami. Surgit un nouveau rival, Caius Drusus, que Marcel défia en duel ; Auguste l'apprit et obligea sa fille à épouser Marcel. Pour sa part, Jules-Antoine tomba amoureux d'une inconnue dont les douces manières changèrent du tout au tout quand elle apprit qu'il était fils de Marc-Antoine. Cette demoiselle était Tullia, fille de Cicéron, dont Marc-Antoine avait demandé la tête. Jules-Antoine fit de son mieux pour se faire aimer de Tullia malgré son sang, mais elle le refusa constamment et lui préférait un autre. Jules-Antoine disparut après avoir tué en duel son rival. Tullia fut ensuite courtisée par Ovide, puis par Horace, mais elle ne s'intéressa véritablement à aucun des deux. Le hasard fit qu'elle tomba éperdument amoureuse de Ptolomée, frère de Jules-Antoine, qui ne s'intéressa nullement à elle et demeura attaché à Martia. Lentulus, ami de Ptolomée, fut charmé de la beauté de Tullia. Une autre demoiselle du cercle, Antonia, fut courtisée par un inconnu qui faisait grande dépense auprès d'elle. Ses rivaux réussirent à dévoiler son identité et il finit par épouser la jeune femme.

Quant à Ovide, il était épris de Julie, qui accepta ses vers et ses petits services, mais Sulpicie, sa confidente, la pressait de céder ou d'éloigner le poète. Ovide demeura quelque temps l'amoureux de Julie et l'amant de Sulpicie. Terentia, qui l'estimait, lui conseilla de se modérer dans ses écrits car il était trop évident qu'il les adressait à Julie. Crassus, qui aimait Terentia, était jaloux de la bonne intelligence d'Ovide et de celle-ci. Agrippa tenta également de séduire Terentia mais, ayant découvert qu'elle aimait Auguste et qu'elle était aimée de lui, il dut se résigner et s'exila. Crassus, après avoir fait entendre à Terentia qu'il l'aimait, ne fut plus bien reçu chez elle et, au désespoir, il sollicita Phèdre, une de ses femmes, pour essayer de la récupérer. Phèdre accepta en échange de petites faveurs car elle aimait éperdument Crassus. Celui-ci, toujours certain que Terentia avait une liaison avec Ovide, le pressa pour savoir ses sentiments et bien que le poète s'efforçât de le rassurer, le jaloux se méfiait. Quand Ovide allait à un rendez-

vous nocturne que Julie lui avait donné (après s'être brouillée avec Sulpicie), Crassus le suivit et le défia pour l'amour de Terentia. On accourut au bruit et la liaison d'Ovide et de Julie fut découverte, en même temps que Crassus, guéri de sa jalousie, se sut trompé par Phèdre, qui avait contrefait la correspondance qu'il croyait recevoir de Terentia. À son tour, Auguste voulut bannir Crassus et le livra au mari de Terentia, qui fut doublement furieux car il aimait Phèdre en secret, qui s'était déclarée amoureuse de celui qui convoitait sa femme.

Hortensius aimait Aurélie, la nièce d'Auguste, dont il n'était pas haï, mais la jeune femme tomba éperdument amoureuse de Cépion et rompit avec Hortensius. Au bout de quelques jours, l'empereur donna à Hortensius le gouvernement de l'Égypte et sa nièce en mariage. Or, ne voulant pas faire violence à Aurélie, Hortensius promit de l'accepter pour épouse si elle le souhaitait. Reconnaisante, Aurélie pria Hortensius de la courtiser afin qu'elle oubliât Cépion. Alors que tout semblait résolu, Cépion se rapprocha d'Aurélie et Hortensius les surprit quand ils s'étaient donné un rendez-vous nocturne. Se sentant trahi, le jeune homme refusa d'épouser Aurélie et l'empereur l'exila. L'on apprit alors que Cépion avait demandé de l'aide à Aurélie pour essayer d'obtenir la main de sa cousine, Helvidie, qui était destinée au service de Vesta.

Enfin, Mailly raconte l'histoire d'Herennius. Ce jeune Gète allait recevoir Agarithe pour épouse mais elle fut enlevée et destinée à être esclave. Herennius voulut la libérer mais il fut pris et envoyé sur l'arène comme gladiateur. Sa sœur, Herennia, se déguisa en homme et tenta de tuer Lentulus pour venger son frère, mais elle fut arrêtée. Elle éveilla nonobstant la clémence de Lentulus, qui lui pardonna sa tentative de meurtre et rendit la liberté à Herennius, à qui il donna un emploi. Herennia se fit alors connaître comme femme et Lentulus lui avoua une passion naissante. Herennius se mit en quête d'Agarithe ; on lui dit que son bateau avait fait naufrage et la crut morte. Il rencontra alors la princesse Julie, qu'il avait déjà croisée pendant l'exil de celle-ci, et elle lui proposa de demeurer à son service. Nonobstant, Agarithe était toujours vivante et, après plusieurs aventures, se trouvait sous la protection de Nymphidius, qui lui apprit qu'Herennius était à Rome au service de Julie et l'introduisit dans le jardin de celle-ci. Agarithe surprit une conversation entre Herennius et sa nouvelle maîtresse qui lui fit pousser un cri de douleur ; elle fut découverte, arrêtée et interrogée. Julie comprit tout de suite qui était Agarithe et l'envoya en Corse épouser un marchand. Nymphidius fit

des reproches à Herennius, qui essaya de calmer la colère de Julie sans succès. L'on eut alors recours à un expédient pour changer l'ordre de la princesse et Herennius partit en Corse pour se marier à Agarithe.

Quant à Julie, à nouveau veuve, elle prit pour troisième époux Tibère. La puissance de Livie devint plus forte et celle de Terentia diminua. Cépion et Helvidie se marièrent ; Hortensius fut rappelé et épousa Aurélie. Tibère se défit des deux garçons que Julie avait eus d'Agrippa ; et cette princesse, aussi bien que sa fille de même nom, qu'elle avait eue de Marcel, son premier mari, furent bannies pour leur dérèglement de mœurs. D'autres membres de la cour le furent aussi pour la même raison. Jules-Antoine fut séduit par Julie et se suicida. Auguste passa ses jours à se plaindre des contrariétés que ses enfants lui avaient causées.

Dès le début, l'on constate que l'objectif principal de l'auteur est celui d'exposer les moments qui ont marqué la vie publique, aussi bien que privée, des empereurs Jules César et Auguste. Mailly (1696b : s. p. et 1) signale que des historiens comme Tacite ou Dion Cassius ont trop souvent négligé la facette intime de leur existence, dont ils « n'ont parlé qu'en passant ». Pourtant, d'après notre écrivain, cet aspect est essentiel car il permet d'appréhender les grands acteurs de l'Histoire d'une manière complète : « j'ai cru que pour faire bien connoître un si grand homme [César], il falloit faire voir quelle étoit sa conduite auprès des Dames, aussibien qu'à la tete des Armées » (Mailly, 1696b : 12). Dans le but de compléter les textes des historiens peu intéressés à l'intimité des personnages du passé, l'auteur serait allé se renseigner auprès « d'anciens Manuscrits qui sont dans la Bibliotheque du Roi, ou dans les Cabinets de quelques Curieux » (Mailly, 1696b : s. p.).

En fait, le sujet abordé par Mailly n'est pas nouveau, ni d'ailleurs le traitement qu'il en fait. Le Grand Siècle français est fasciné par la Péninsule Italique et, en particulier, par l'histoire de la Rome antique, qui inspire de nombreux ouvrages. La Calprenède composa *Cassandra* (1642-1645) et *Cléopâtre* (1646-1658) ; entre 1654 et 1660, Madeleine de Scudéry publia *Clélie, histoire romaine*. Ce courant littéraire parcourt le siècle, mais il s'accroît dans la seconde moitié de celui-ci et s'inscrit dans une « mode de l'Antiquité qui se maintient dans certaines nouvelles de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle et du début du XVIII<sup>e</sup> » (Gevrey, 1988 : 19). Les auteurs de cette vogue s'efforcent de dévoiler la vie privée de quelques personnages importants de l'Antiquité – Jules César et Auguste

sont parmi les figures les plus appréciées –. Car, suivant le motif médiéval de la *translatio imperii*, « si Louis XIV aimait s'identifier à Alexandre, il érigeait également César en modèle héroïque » et se fit souvent représenter – sur des tableaux et des statues – habillé à la romaine, car « il tenait à se situer dans la lignée des douze empereurs » (Zonza, 2012 : b 28). De même, le monarque français incarne un nouvel Auguste, avec qui « le mythe [romain] se circonscrit autour de la personne impériale ; l'éclat de sa vie privée oblige à mettre l'accent sur les passions qui s'agitent dans son orbite, et l'idéal d'urbanité qui avait séduit la génération précédente se charge d'un poids nouveau » (Cuénin, 1979 : 202).

Entre 1671 et 1678, M<sup>me</sup> de Villedieu publia *Les Amours des grands hommes*, ouvrage consacré à Solon, Socrate, Jules César et Caton d'Utique. En 1674 parut *Arioviste, histoire romaine* d'Anne de La Roche-Guilhem et, en 1680, *Les Amours de Catulle* de Jean de La Chapelle. De plus, entre 1661 et 1688, les *Vies des douze Césars* furent traduites et éditées maintes fois (Zonza, 2012 : § 4). Dans les dernières années du siècle, M<sup>me</sup> de Prigny composa *Junie ou les sentiments romains* (1695) et le chevalier de Mailly publie *Rome galante...*, puis *Anecdote ou histoire secrète des Vestales* (1700). L'année de parution de *Rome galante...* l'on publia anonymement *Les Aventures de Jules Cesar et de Murcie dans les Gaules, ou Le Modele de l'amour parfait* (Paris, Coignard). Cet ouvrage, suivi d'*Instruction pour les gens de qualité qui entrent dans le monde*, est généralement attribué à Lesconvel (Cat. BnF : « Aventures de Jules Cesar » ; Audiffret, 1819 : 284), mais Zonza (2012 : n. 23) le met sur le compte de Mailly, même si, dit-il, « *L'Instruction pour les gens de qualité* qui suit est signé [sic] L.L. ». En effet, ces initiales ne correspondent à aucune des signatures employées par le chevalier (voir p. 109-111).

Christian Zonza (2012 : § 2 et 4) remarque aussi que dans *Rome galante...* Mailly « plagie toutes les œuvres de ses prédécesseurs » qui avaient à leur tour emprunté les anecdotes sur Jules César et Auguste à des historiens de l'Antiquité comme Plutarque, Suétone<sup>424</sup> ou Velleius Paterculus. Plus précisément, Zonza signale que :

---

<sup>424</sup> Nous avons trouvé un opuscule de cet auteur dont le titre, *Rome Galante sous les Césars*, nous avait fait croire que Mailly s'en était inspiré, mais ce texte, qui est une partie des *Vies des douze Césars*, n'aurait été réimprimé sous ce titre de *Rome Galante sous les Césars* qu'en 1914 (Paris, F. Rouff).

Mailly récrit les pages 40 à 68 du « Jules César » des *Amours des grands hommes* de Mme de Villedieu [Paris, Cl. Barbin, 1671-1678]. Il emprunte les pages 69-86 à l'« Histoire de Veredoxe et Adelmire » dans *Arioviste, histoire romaine* de Mlle de La Roche-Guilhen (Paris, Cl. Barbin, t. IV, p. 78-203) et à son « Histoire de Vociane, d'Arioviste et de Divitiac » (*ibid.*, p. 58-190) ; il utilise aussi *Les Amours de Catulle* de La Chapelle (*op. cit.*) [Paris, Cl. Barbin, 1680-1681]. (Zonza, 2012 : n. 25)

Étant donné que nous n'avons pas pu consulter les mêmes éditions dont s'est servi ce critique et dans le but de concrétiser les références manquantes, nous nous sommes proposée de vérifier et de compléter cette étude. Nous sommes assez certaine que Mailly n'écrivit qu'une très petite partie d'un ouvrage qui s'est révélé être une compilation éminemment. Et bien que nous n'ayons pas réussi à identifier la source de tous les épisodes narrés dans *Rome galante...*, il est assez probable qu'ils soient, comme ceux dont nous avons dépisté l'original, des réécritures d'œuvres contemporaines.

Selon Zonza (2012 : n. 41), le portrait que Mailly (1696b : I, 1-12) brosse de César aurait été emprunté à celui que Samuel de Broë avait brosse de ce personnage dans son *Histoire d'Auguste* (Paris, La Caille, 1688, p. 13-14) et qui proviendrait à son tour des *Vies des douze César* de Suétone (traduction de Du Teil, Paris, Loyson, 1661, p. 3). Or, après avoir repéré et comparé ces passages dans les textes de Mailly, de Broë (1686 : I, 13-14) et de Suétone (1663 : 1 et suiv.), nous avons constaté d'abord que Suétone ne donne pas de description de César. D'autre part, la ressemblance du portrait dressé par Broë et celui de Mailly n'est pas assez évidente pour en déduire une provenance directe. En tout cas, la peinture que notre écrivain ébauche de Jules César est très succincte et tout à fait stéréotypée, comme il est habituel chez lui.

Voici comment l'ouvrage de Mailly a été composé ; d'abord, la première partie, sur Jules César :

- La répudiation de Cossutie, le mariage avec Cornélie qui déclencha la haine de Sylla et qui obligea César à se cacher (Mailly, 1696b : I, 12-13) sont issus de l'*Histoire d'Auguste* de Samuel de Broë (1686 : 18-19).
- L'épisode de la passion de Pompée pour Flore (Mailly, 1696b : I, 13-15, 44, 56-59) s'inspire d'un passage de « Caton d'Utique » des *Amours des grands hommes* de M<sup>me</sup> de Villedieu (1671 : 156-182).
- Les amours d'Hortensius avec Martia, la femme de Caton (Mailly, 1696b : I, 18-23, 45-51) ont été réécrits – en changeant le nom de Porcie par celui de Mutie – à partir de

« Caton d'Utique » des *Amours des grands hommes* de M<sup>me</sup> de Villedieu (1671 : 97-123 et 127-150).

- Les aventures de César à la cour de Nicomède, roi de Bithinie, (Mailly, 1696b : I, 27-44) sont issues de l'« Histoire de César » comprise dans *Les Amours de Catulle* par Jean de La Chapelle (1680 : 178-218).

- Le mariage de Pompée avec Mutie et celui de César avec Pompéia, ainsi que l'épisode arrivé pendant la fête de la Bonne Déesse et les conséquences qui s'ensuivirent (Mailly, 1696b : I, 63-86) ont été rédigés à partir du « Jules Cesar » des *Amours des grands hommes* de M<sup>me</sup> de Villedieu (1671 : 3-83).

- Les amours de Jules César et de Claudia, maîtresse de Catulle, (Mailly, 1696b : I, 88-100) trouve son original dans l'« Histoire de Jules-Cesar », dans *Arioviste, histoire romaine* d'Anne de La Roche-Guilhem (1697 : 153-218).

- Les aventures de Veredoxe et Adélamire, qui se mêlent à celles de Vociane, Arioviste et Ditiviatic (Mailly, 1696b : I, 102-128) ont été réécrites d'après l'« Histoire de Veredoxe et Adélamire » et l'« Histoire de Vociane, d'Arioviste et de Divitiac », comprises dans *Arioviste, histoire romaine* d'Anne de La Roche-Guilhem (1697 : 237-292 et 28-152, 219-236).

- L'affrontement dialectique entre Cicéron et Hortensius (Mailly, 1696b : I, 128-132) provient de l'« Action mémorable de Ciceron », contenue dans *Les Exilez de la cour d'Auguste* de M<sup>me</sup> de Villedieu (1675 : 182-187).

- Les amours de Virgile et de Phila (Mailly, 1696b : I, 132-141) ont été composées à partir de l'« Histoire de Virgile » qui se trouve dans *Les Exilez de la cour d'Auguste* de M<sup>me</sup> de Villedieu (1675 : 285-311).

- Les aventures de César auprès de Cléopâtre (Mailly, 1696b : I, 159-164) ont été réécrites suivant l'« Histoire de Iules Cesar et de la reine Cleopatre », tirée de l'*Abregé de la Cleopatre* de La Calprenède (1667 : I, 50-62).

Quant à la seconde partie, sur le règne d'Auguste, elle a été tirée du roman de M<sup>me</sup> de Villedieu *Les Exilez de la cour d'Auguste* presque dans son intégralité et aussi de l'*Abregé de la Cleopatre* de La Calprenède. Voici les épisodes qui la composent et leur source :

- Une partie des amours malheureuses de Julie et de Marcel (Mailly, 1696b : II, 9-14) est extraite de l'« Histoire de Marcel & de Julie » de l'*Abregé de la Cleopatre* de La Calprenède (1667 : I, 430-443).
- Les aventures de Jules Antoine et Tullia, celles de Ptolomée avec Tullia et Martia, et celles d'Antonia et Caius Drusus (Mailly, 1696b : II, 14-61) ont été tirées de l'« Histoire de Iules Antoine, d'Antonia, & de Ptolomée », ainsi que de l'« Histoire de Lentulus & de Tullia » de l'*Abregé de la Cleopatre* de La Calprenède (1667 : II, 282-351 et III, 585-603).
- La tentative de séduction de Tullia de la part d'Horace (Mailly, 1696b : II, 27-43) a été tirée de l'« Histoire d'Horace », dans *Les Exilez de la cour d'Auguste*, par M<sup>me</sup> de Villedieu (1675 : 196-216).
- Les amours d'Ovide et de Julie (Mailly, 1696b : II, 61-103) ont été réécrits à partir d'un extrait de l'« Histoire d'Ovide », dans *Les Exilez de la cour d'Auguste*, par M<sup>me</sup> de Villedieu (1675 : 13-34).
- La cour qu'Agrippa fit à Terentia (Mailly, 1696b : II, 67-78) trouve son original dans une partie de l'« Histoire d'Agrippa », dans *Les Exilez de la cour d'Auguste*, par M<sup>me</sup> de Villedieu (1675 : 161-176).
- Les aventures de Crassus dans son entreprise pour se faire aimer par Terentia, comprenant l'« Explication des Portraits qui composent la galerie de Domitius » et l'« Apologie d'Ovide » (Mailly, 1696b : II, 78-123), sont tirées de l'« Histoire de Crassus », dans *Les Exilez de la cour d'Auguste*, par M<sup>me</sup> de Villedieu (1675 : 243-284).
- Les amours d'Hortensius et d'Aurélie, mêlés à ceux de Cépion et d'Helvidie (Mailly, 1696b : II, 123-149) sont narrés dans « Histoire d'Hortensius » et dans « Histoire de Cepion », dans *Les Exilez de la cour d'Auguste* de M<sup>me</sup> de Villedieu (1675 : 94-116 et 127-138).
- L'histoire d'Herennius et d'Agarithe et celle d'Herennia et de Lentulus (Mailly, 1696b : II, 149-169) ont été réécrites à partir de l'« Histoire d'Herennius & d'Agarithe » et de l'« Histoire de Lentulus », dans *Les Exilez de la cour d'Auguste* par M<sup>me</sup> de Villedieu (1675 : 142-153 et 45-55).

Le goût des récits pseudo-historiques, mêlé à la mise à l'honneur des valeurs romaines, encourage la production d'ouvrages où la Rome antique, qui constitue le cadre de la narration, s'avère une transposition de la France du Grand Siècle. Rappelons que

le motif de la *translatio imperii* prétend doter la société qui l'arbore des racines illustres de civilisations presque légendaires dont elle se veut héritière, continuatrice et qu'elle aspire même à surpasser. C'est ainsi que l'on peut voir les contemporains de Mailly dans la description que la reine de Bithynie fait des compatriotes de César : « vous autres Romains, vous avez des finesses & des tours délicats en tout, qui passent nos connoissances » (Mailly, 1696c : I, 30). C'est justement l'aptitude de cette civilisation à la galanterie que l'auteur veut mettre en relief, tel qu'il le signale dans son épître : « On a regardé jusqu'ici les Romains comme des Conquerans, dont la vertu austere condamnait toutes les passions tendres ; & j'ai été bienaise de faire voir au Public, que la Galanterie n'étoit pas incompatible avec leur valeur » (Mailly, 1696b : I, s. p.).

La plupart de ces textes sur les amours de César font de lui un personnage galant, qui multiplie ses conquêtes grâce à un physique et des manières agréables (Zonza, 2012 : § 3 et 5). La galanterie de César réside dans sa conversation et son talent poétique, tout comme dans son sens de la fête et du spectacle. En outre, sa grandeur morale et politique fait de lui un modèle d'honnête homme qui, de plus, est respectueux des bienséances. De plus, les auteurs de ce genre d'ouvrages présentent un homme qui « prend soin d'associer la gloire des armes à celles de l'amour » et « la force des armes » au « raffinement poétique ». Or, César est confronté au dilemme entre la grandeur héroïque de la renommée militaire et la servilité de la passion amoureuse (Zonza, 2012 : § 5-6 et 9). D'ailleurs, les sentiments amoureux créent souvent des rivalités et des passions contrariées, qui se mêlent aux intérêts politiques causant des divisions et des haines irréconciliables (Zonza, 2012 : § 21-25). Nous pouvons constater que les caractéristiques attribuées à César dans ces nouvelles galantes sont aussi valables pour les autres personnages masculins. D'autre part, les figures féminines incarnent les clichés de société mondaine et galante. Les femmes qui charment ces héros romains sont mises sur un pied d'égalité avec eux, d'un point de vue intellectuel et moral (Zonza, 2012 : § 26). Enfin, le déroulement des aventures amoureuses – pleines de péripéties, de quiproquos, de triangles amoureux, de lettres perdues et de conversations surprises – font de César, d'Auguste et de toutes les figures historiques qui les entourent dans ces ouvrages, des personnages complètement romanesques.

Nous avons été étonnée que Mailly ait plagié ses contemporains dans *Rome galante...* Bien que le chevalier ait l'habitude de reprendre des passages ou des épisodes



de ses propres recueils de nouvelles pour les inclure dans de nouveaux textes, il n'a pas coutume de s'approprier les ouvrages d'autrui. S'il l'a fait à cette occasion, cela pourrait être dû à la difficulté de la matière historique ; celle-ci demanderait un bagage culturel et une mobilisation de connaissances bien plus importants que la nouvelle galante habituellement cultivée par l'auteur. En ce qui concerne le pillage en littérature, rappelons que, jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle, « [o]n écrit sous l'autorité des maîtres, leur rendant hommage et ne devant sa propre légitimité littéraire qu'à un talent de continuateur propre à mettre en valeur le travail des prédécesseurs » (Maurel-Indart, 2008 : § 5). Or, au fur et à mesure que le siècle avance, « [l]e débat sur l'authenticité de l'œuvre se fait déjà plus violent. Le plagiat devient une arme [...] pour remettre en cause la légitimité littéraire d'une œuvre et l'honnêteté de l'auteur eu égard au statut qu'il revendique » (Maurel-Indart, 2008 : 8). De sorte que, s'il est communément admis que le Siècle des Lumières permet l'affirmation de la notion de propriété intellectuelle, on ne peut nier que le XVII<sup>e</sup> siècle commence déjà à s'interroger sur « la part personnelle qu'un écrivain apporte à son œuvre, même si les critères d'évaluation ne présentent pas la rigidité à venir » (Maurel-Indart, 2008 : § 7).

Dans *Rome galante...*, Mailly met en pratique deux types de plagiat. D'un côté, il n'hésite pas à recopier littéralement de nombreux épisodes tirés d'autres œuvres. C'est le cas, par exemple, des faits narrés dans *l'Histoire d'Auguste* de Samuel de Broë (1686 : 18-19) et repris mot à mot par Mailly (1696b : I, 12-13) : la répudiation de Cossutie par César, suivie du mariage de celui-ci avec Cornélie, qui déclencha la haine de Sylla et obligea César à se cacher. D'un autre côté, le chevalier procède par démarquage. Cette méthode, que Maurel-Indart (2008 : § 18) associe à la volonté de « masquer le larcin », « consiste à faire disparaître la marque de l'origine » en usant de « procédés de substitutions tels que la synonymie, le remplacement de la subordination par la coordination, le changement de l'ordre des mots ou du temps des verbes... ». Mailly modifie la perspective du narrateur homodiégétique qui devient hétérodiégétique dans l'explication des aventures de Jules César à la cour de Nicomède, par exemple, qui sont rapportées par César lui-même dans *Les Amours de Catulle* de Jean de La Chapelle (1680 : 178-218) et narrées à la troisième personne dans *Rome galante...* (Mailly, 1696b : I, 27-44).

*La Religieuse intéressée et amoureuse, avec L'Histoire du comte de Clare (1695)*

Cet ouvrage, paru sans nom d'auteur, aurait été mis sur le compte de Mailly par D'Argenson, tel que nous l'avons déjà indiqué (p. 111), et cette attribution ne nous a pas semblée insensée. Nous n'avons malheureusement pas trouvé de traces de la publication de *La Religieuse intéressée...* sur les périodiques du temps. Toutefois, nous connaissons quelques avis concernant sa réception. Il est curieux que D'Argenson (1866 : 72-73) critique l'audace de ce texte, qui est en effet licencieux par moments, tandis que le marquis de Paulmy considère que « ce roman est joli et mêlé de vers » (Lacroix, 1863 : 47) et ne fait nulle mention de son côté osé. Un lecteur anonyme de l'édition de 1700 nota ses impressions au verso de la deuxième page de garde d'un exemplaire conservé à la Bibliotheek Universiteit d'Amsterdam (UvA-HvA) (voir p. 216 : édition n°4) et jugea que c'était un « mauvais roman très obscene et fort mal écrit » (Mailly, 1700a : s. p.).

*La Religieuse intéressée...* raconte l'histoire du comte de Clare qui, épris d'amour et d'ambition, partit à la guerre et s'y distingua. Retourné à Paris pendant le quartier d'hiver, il rencontra la marquise de Nerville. Bientôt il lui déclara son amour, mais elle lui conseilla d'étouffer ce sentiment. Le comte insista par des vers et des lettres, des visites fréquentes et, un jour, il menaça de s'ôter la vie, mais la marquise, avouant alors sa propre passion, l'arrêta. Des amis de la marquise arrivèrent, parmi lesquels il y avait un habile astrologue que les amants tirèrent à part pour l'interroger. Il leur assura qu'ils seraient très heureux, mais qu'ils auraient à surmonter de nombreuses difficultés. La compagnie ne fit que grossir<sup>425</sup>, l'on dîna, l'on chanta et, enfin, l'on dansa toute la nuit. La marquise de Nerville écrivit au comte de Clare trois jours plus tard afin de lui donner rendez-vous. Elle l'attendait en chemise et ils ne tardèrent guère à consommer leur union. Ils vécurent heureux pour quelque temps, mais le marquis de Nerville commença à soupçonner sa femme de quelque infidélité et l'emmena dans une maison hors de

---

<sup>425</sup> Ces visiteurs gênants sont les « fâcheux ». La première comédie-ballet de Molière représentée au château de Vaux-le-Vicomte, le 17 août 1661, durant les fêtes données par Fouquet en l'honneur du roi, portait pour titre *Les fâcheux*. Éraсте doit se rendre à un rendez-vous amoureux, mais une dizaine d'importuns, sous les prétextes les plus variés, le retardent ; il finira par obtenir la main d'Orphise après avoir tiré le tuteur de celle-ci d'un mauvais pas. Cette pièce fut un énorme succès et l'on relève, au long du XVII<sup>e</sup> siècle, dans des œuvres de Boisrobert, Théophile de Viau, le Père Bouhours et d'autres, de nombreuses occurrences du terme « fâcheux » pour désigner les individus envahissants, perçus comme une fatalité.

Paris. Les adieux des amants furent passionnés ; ils échangèrent leur portrait. Quand le marquis était presque guéri de sa jalousie, une lettre amoureuse qu'il intercepta le plongea dans une terrible fureur. Sa femme feignit de ne rien comprendre, puisque l'épître n'était ni signée, ni datée, mais son mari finit par la mettre au couvent.

Le comte de Clare fut au désespoir lorsqu'il l'apprit. Un ami nommé Santeuil vint le voir et, comme il était moine, le comte pensa s'introduire grâce à lui là où était enfermée sa maîtresse. Santeuil lui prêta son habit, il s'habilla lui-même en abbé et ils se rendirent au couvent<sup>426</sup>. Pendant que le moine, qui était aussi poète, s'appliquait à séduire une religieuse amie de la marquise de Nerville, celle-ci reconnut son amant déguisé. Par la suite, le comte gagna cette religieuse et aussi le jardinier, afin de rendre visite à sa maîtresse plus tranquillement. De plus, il mena avec lui un second, nommé Cazenave, que l'amie de la marquise trouva fort à son gré. Les deux couples se réunirent en secret chaque nuit pendant près de deux mois. Or, M<sup>me</sup> de Nerville tomba enceinte et, afin de cacher son état, elle écrivit à son mari pour se raccommoier avec lui ; la religieuse s'étant révélée intéressée, le second du comte rompit avec elle.

De son côté, Santeuil retourna voir la religieuse, qui le prit comme amant. Ils gagnèrent le médecin du couvent et elle sortit, accompagnée d'une vieille sœur, pour aller aux eaux à Barège. Le moine-poète feignit de les rencontrer par hasard et s'offrit à les accompagner. En voyage, la duègne mourut et les amants demeurèrent quelque temps à Orléans. Puis, ils rentrèrent à Paris où Santeuil prit une chambre pour sa maîtresse et ils vécurent ensemble jusqu'à ce que sa bourse tarît. La religieuse rencontra dans ce temps-là aux Tuileries un cavalier nommé Belforest qui lui plut.

Mailly insère ici deux anecdotes rapportées par des habitués de la promenade. D'abord, celle d'un maître des comptes qui, se trouvant dans la chambre de sa maîtresse, dut s'enfuir par la fenêtre, car le mari revint plus tôt que prévu, et tomba sur une escouade du guet qui le prit pour un voleur. Ensuite, l'on raconta celle d'un chanoine

---

<sup>426</sup> Le comte se travestit avec l'habit de Santeuil, « qui consistoit en une Robe blanche, en un surplis à manches fermées, & un long manteau noir, qui est l'habit des Victorins. Et ce Moine se déguisa en Abbé, comme font ordinairement ceux de cet ordre, quand ils vont en campagne » (Mailly, 1695a : 85). Par la suite, pour aller voir plus commodément sa maîtresse, le comte « se fit faire un habit comme ceux de St. Victor pour lui pouvoir parler sans être reconnu de personne » (Mailly, 1695a : 98-99).

galant qui s'éprit d'une cordonnière ; étant allé chez elle quand son mari était parti, celui-ci revint et le religieux dut se cacher dans une armoire<sup>427</sup>. Se croyant trahi, le moine voulut se venger et, un jour que la cordonnière était chez lui, fit appeler le cordonnier, à qui il fit faire des chaussures pour celle qu'il tenait dans son lit et dont il ne lui fit voir que le pied et la jambe<sup>428</sup>. Le cordonnier loua la beauté de la maîtresse du religieux et ne reconnut pas sa femme. Quand il apporta les chaussures le lendemain, le chanoine les lui paya et, prétextant qu'il n'en avait plus besoin, lui dit de les donner à sa femme<sup>429</sup>. Le benêt fut surpris qu'elles lui allassent si bien !

Belforest devint amoureux de la religieuse ; celle-ci résista longtemps mais finalement se laissa vaincre et s'arrangea pour recevoir ce nouvel amant sans quitter Santeuil. Un jour, pourtant, le moine les surprit. Il voulut maltraiter le cavalier, qui le roua de coups. La religieuse craignit que le moine ne la dénonçât à son couvent, c'est pourquoi son amoureux lui trouva un nouveau logement. Cependant, Santeuil était tout occupé à maudire sa maîtresse et, ensuite, à essayer de la remplacer, mais il fut dupé par une fille de petite vertu qui lui transmet quelque maladie (vénérienne probablement) dont il faillit mourir.

La marquise de Nerville et le comte de Clare, quant à eux, étaient dans une terrible langueur. Le marquis envoya sa femme à la campagne dans l'espoir de la réjouir un peu. Alors qu'elle se promenait, l'esprit occupé de son amant, un cerf poursuivi par des chasseurs arriva jusqu'à elle et fut abattu à ses pieds par l'homme qui était à la tête du groupe et qui n'était autre que son cher comte. Le lendemain, ils se réunirent à la même heure, au même endroit. Or, les jours successifs la pluie les empêcha de se revoir. La marquise fit donc venir son amant, qu'elle introduisit dans sa chambre, mais soudain son mari arriva et l'on enferma le comte dans un cabinet dont on donna la clé à une confidente. Le marquis se méfia quand on lui dit que cette demoiselle était sortie et

---

<sup>427</sup> Il s'agit du motif K1521. « Paramour successfully hidden from husband » (Rotunda, 1942 : 112).

<sup>428</sup> Cela correspond au motif Q476. « Exposing mistress's person (excepting face) to her husband (paramour's friends) » (Rotunda, 1942 : 173).

<sup>429</sup> Plusieurs motifs de la nouvelle de tradition italienne conjuguent la femme adultère et les chaussures : J761.3. « Preparing surplus for old age », où une femme se fait offrir une paire par chacun de ses amants, tout en faisant croire à son mari qu'elle s'est investie dans le commerce de chaussures ; âgée, elle paie ses conquêtes avec des paires de chaussures (Rotunda, 1942 : 35) ; T455.3.1. « Woman sells favors for new shoes » (Rotunda, 1942 : 198).

entreprit d'enfoncer la porte. Le comte de Clare fut contraint de sauter par la fenêtre pour sauver l'honneur de sa maîtresse. Le marquis fut bien surpris de ne trouver personne dans le cabinet et sa femme, profitant de la situation favorable, le menaça de se remettre au couvent. Entre-temps, la religieuse filait le parfait amour avec Belforest et renonça à toute autre passion. Sa famille voulut la faire rentrer au couvent, mais elle réussit à faire annuler ses vœux et épousa son amant, à qui elle demeura fidèle. La marquise de Nerville, qui avait accouché d'un beau garçon qui ressemblait au comte de Clare, devint veuve car son mari fut pris d'une apoplexie mortelle. Elle épousa son amant dès qu'il leur fut possible, mais le comte mourut au bout de quelque temps, au combat de Steinkerke. Dans son testament, il donna la moitié de son bien à sa femme et l'autre moitié à leur enfant, qu'il qualifia de fils du marquis de Nerville, ce qui déclencha une poursuite en justice de la part de la famille du comte de Clare que la marquise défendit si bien qu'elle la gagna. L'ouvrage finit avec une petite réflexion sur l'emprise de l'amour.

*La Religieuse intéressée...* raconte deux intrigues amoureuses qui s'entremêlent. La principale est celle du comte de Clare avec la marquise de Nerville et la secondaire est celle de la religieuse dite intéressée avec l'ami du comte, puis avec Santeuil et, enfin, avec Belforest. En outre, cette seconde intrigue contient deux histoires insérées, narrées par des personnages épisodiques. Puis, l'ouvrage est truffé de compositions poétiques à la forme et au contenu très divers.

D'abord, le comte de Clare ayant trouvé la marquise de Nerville « avec des Dames [...] qui lisoient des vers amoureux [...] [et] n'en voyant point de la force de ceux qu'il avoit sur lui, tira de sa poche une pièce très-galante » (Mailly, 1695a : 13). C'est ici qu'est introduit un poème intitulé « Morale » (Mailly, 1695a : 14-27), dont l'inégalité des vers et des rimes, ainsi que le ton galant, font penser au madrigal. Toutefois, cette forme, prisée par les poètes mondains du XVII<sup>e</sup> siècle, était généralement brève et Mailly présente une composition longue de deux cent dix-huit vers ! Cette pièce expose, d'abord, les plaintes d'un amant, Tircis, qui n'est jamais satisfait des bontés de sa maîtresse, Climène, et les craintes de celle-ci si elle lui accordait les dernières faveurs. Puis, vaincue par la passion, la dame se laisse aller et le poème raconte l'union charnelle des amants, qui dure jusqu'à ce qu'un laquais vienne les avertir du retour du mari de Climène. Le titre du madrigal, « Morale », ne semble pas très approprié à son contenu, mais il doit être interprété comme une leçon que le comte de Clare veut faire connaître

à la marquise de Nerville : l'amour est le plus fort, et triomphe des hésitations et des craintes. Ensuite, il y a cinq chansons à boire<sup>430</sup>, improvisées par la compagnie réunie chez la marquise de Nerville, qui se caractérisent par une structure irrégulière et un ton joyeux. Plus tard, le narrateur se permet une petite digression lyrique et introduit entre la description érotique de la marquise de Nerville et le récit de l'étreinte de cette dernière avec le comte de Clare, une composition<sup>431</sup> intitulée « Indiscrete chaleur où veux-tu me mener ? » (Mailly, 1695a : 56-57) et dont le ton suggestif va de pair avec le contexte.

En outre, Santeuil, le moine-poète adresse à la religieuse intéressée deux compositions en vers rédigées sur un ton joyeux. L'une, « Déclaration d'Amour d'un Moine à une Religieuse » (Mailly, 1695a : 93-98), est un poème allégorique plein de sous-entendus érotiques, qui joue avec des acceptions plus ou moins sexualisées de certains termes comme « chat », « rat », « souris » ou « souricière » et des expressions populaires et grivoises qui les contiennent : « laisser le chat aller au fromage », « il ne faut pas réveiller le chat qui dort », « à bon chat, bon rat » ou « la nuit, tous les chats sont gris ». L'autre, « Le clou. Nouvelle galante » (Mailly, 1695a : 122-130) narre l'histoire de Damon qui, séduit par une jeune femme, s'était rendu chez elle pour un tête-à-tête intime, mais qui la quitta quand elle allait lui accorder la dernière faveur ayant découvert un emplâtre suspect sur l'une de ses cuisses. La novice reçoit également une composition sérieuse de la part de Cazenave, son amant, qui rompt avec elle en lui adressant une virulente critique des femmes intéressées. « Lors que nous cœurs vivoient tous deux » (Mailly, 1695a : 104-111), cinquante-quatre distiques, oppose l'amour passionné et libre mais pur, dans le sens

---

<sup>430</sup> « A m'enyvrer, Philis, vous m'excitez en vain » (Mailly, 1695a : 45), adressée par le comte de Clare à la marquise de Nerville, formée d'un quatrain et d'un tercet dont l'organisation est la suivante : 12A, 8B, 8B, 12A, 8A, 9C, 12A, 9C. « Pour vous mon amour est extrême » (Mailly, 1695a : 47), que le marquis de Lascaris chante à M<sup>me</sup> de la Sale ; un poème assez libre à rime croisée dont voici la structure : 9A, 8B, 9A, 8B, 12A, 8B. Puis, sur l'air des Trembleurs – appartenant au IV<sup>e</sup> acte de l'opéra *Isis* de Lully, ce chœur, immense trémolo vocal et instrumental, demeura célèbre jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle (Kaminski, 2011 : 50) –, le chevalier de Migneu adresse une autre composition lyrique à M<sup>me</sup> de la Sale, qui porte pour titre : « Vous êtes aimable la Sale » (Mailly, 1695a : 48) et qui s'organise : 8A, 8A, 8A, 7b, 8A, 8A, 8A, 7b, 8C, 8C, 6C. Ensuite, le marquis de Genlis chante à M<sup>lle</sup> de Canaple « J'aime une belle blonde » (Mailly, 1695a : 49-50), un petit poème dont la structure est très libre : 7a, 7a, 6b, 3b, 7a, 5b. Enfin, le comte de Cars s'adresse au marquis d'Hailly, à propos de la marquise sa femme, pour chanter « Je bois à toy d'Hailly » (Mailly, 1695a : 50), une dernière composition libre : 6a, 4a, 12B, 6c, 6c.

<sup>431</sup> Il s'agit d'un dizain en vers irréguliers (de huit à douze syllabes), dont la rime (ABABCCDEDE) semble diviser le poème en deux quatrains à rime croisée, séparés d'un distique à rime suivie, mais la syntaxe suggère plutôt une structure en un quatrain et un sizain.

où les amants se donnent spontanément et sans conditions, et l'amour calculateur et égoïste, que l'auteur du poème rattache à une forme de prostitution : « Nous devons nôtre cœur aux femmes qui se rendent, / Mais nous ne devons rien à celles qui se vendent » (Mailly, 1695a : 109). Enfin, Belforest offre à la religieuse un sonnet amoureux en bouts-rimés (Mailly, 1695a : 141-143) sur le canevas d'un autre poème que le cavalier lui avait montré avant (Mailly, 1695a : 137-139).

En dépit de ces interférences de genre, *La Religieuse intéressée...* est une nouvelle dont les personnages sont des héros romanesques typiques : le comte de Clare est un jeune homme, issu d'une famille illustre et riche, qui acquiert une excellente réputation à l'armée ; la marquise de Nerville est une jeune femme très belle (Mailly, 1695a : 3-5). L'on observe également que le marquis de Nerville incarne le mari jaloux. Le moine Santeuil est particulièrement intéressant dans la mesure où il paraît inspiré d'un auteur contemporain de Mailly. Cependant, malgré cette identification (ils portent le même nom, sont moines à Saint-Victor et poètes en langue latine), le personnage de la nouvelle est la réunion de deux archétypes littéraires : d'une part, le moine paillard et, d'autre part, le poète pédant qui se croit brillant<sup>432</sup>. Quant à la religieuse qui donne titre à l'ouvrage, elle est nonobstant le seul personnage important à ne pas avoir de nom. Qualifiée d'« intéressée » depuis le début, ce défaut la caractérise dans la mesure où elle essaye de tirer profit de ses deux premiers amants (l'ami du comte de Clare et Santeuil). Or, la rencontre de Belforest semble la corriger, puisqu'elle refuse l'amour d'un grand du royaume pour rester fidèle à sa troisième et dernière conquête (Mailly, 1695a : 199-200). L'évolution de ce personnage paraît liée à une rédemption par amour et se traduit par le rachat de ses défauts et de ses vices.

D'ailleurs, l'œuvre qui nous occupe recueille quelques considérations sur l'amour. Certaines concernent les bonnes manières, par exemple : « comme ce n'est pas l'ordre de rendre visite aux Dames le matin, il [le comte de Clare] différera jusqu'à l'après-dînée »

---

<sup>432</sup> Le comte de Clare le qualifie de « diseur de Cocq à l'asne » et signale « qu'il ne faut pas ajoûter foi à tout ce qui part de vôtre [sa] plume », tout en précisant qu'il a l'habitude de faire des « Turlupinades », des « singeries, & des postures de Scaramouche » qui font rire (Mailly, 1695a : 82). Santeuil a nonobstant une excellente opinion de soi-même – « Vous êtes bienheureux que je vienne vous voir, dans le temps que toute la terre m'admire » ; « que vous êtes heureux de me connoître » – et de son œuvre – « J'ai fait des hymnes [...] que les Anges chanteroient avec plaisir » – (Mailly, 1695a : 80 et 84).

(Mailly, 1695a : 9). La plupart se réfèrent à ce qui semble la propre expérience du narrateur : « quoy que disent les femmes, elles ne sont jamais fâchées qu'on ait de l'amour pour elles » ou « L'on ne s'ennuie jamais quand on est avec ce que l'on aime, & les heures qui sont comptées pour l'amour sont toujours des heures trop courtes » (Mailly, 1695c : 33 et 188). La thématique amoureuse est abordée depuis une perspective sentimentale, comme nous venons de le voir, et très romanesque, tel que le montre l'échange de portraits entre la marquise de Nerville et le comte de Clare : « La Marquise donna son Portrait garni de diamans au Comte, & celui-ci donna le sien garni de rubis à la Marquise. Tout cela se fit avec beaucoup de générosité de part & d'autre, & sur tout avec des sermens inviolables d'un éternel amour » (Mailly, 1695a : 63).

Néanmoins, *La Religieuse intéressée...* présente également une peinture des passions et des pulsions sexuelles. Godenne (1985 : 69-70) observe que, si l'ouvrage « verse dans le grivois, ce n'est qu'occasionnellement quand M<sup>me</sup> de Tenain<sup>433</sup> introduit le personnage d'un moine paillard, que s'adjoit l'amant pour pénétrer dans le couvent ». Mais les éléments licencieux sont bien plus nombreux à notre avis. En plus du madrigal adressé par le comte de Clare à la marquise de Nerville et des deux compositions en vers de Santeuil, que nous avons déjà signalées, nous trouvons la narration du rêve du comte de Clare, qui contient quelques sous-entendus poivrés (Mailly, 1695a : 28-31). L'on remarque une autre description, celle de la marquise de Nerville, quand elle reçoit son amant dans une tenue qui ne laisse rien à imaginer (Mailly, 1695a : 33-34). Les actions des personnages sont également chargées d'érotisme : les adieux du couple, avant que la marquise ne soit menée au couvent, évoquent une étreinte, bien que le narrateur soit peu explicite (Mailly, 1695a : 62-63). Ou alors sont-elles pleinement débauchées, comme il se dégage des rapports du comte de Clare et de Cazenave avec la marquise de Nerville et la religieuse, respectivement, alors qu'elles se trouvent au couvent (Mailly, 1695a : 101-104).

Nous avons vu que le premier ouvrage fictionnel de Mailly était empreint du pessimisme moralisant qui semble dominer le discours romanesque sur l'amour pendant la période classique. Or, parallèlement, une littérature licencieuse, qui cherche à

---

<sup>433</sup> Cette attribution est erronée, croyons-nous, tel que nous avons essayé de le démontrer plus haut (voir p. 111).



réconcilier l'amour et le plaisir, surgit (Lever, 1981 : 187). Le style de ces auteurs « réalise la synthèse de l'esprit gaulois, hérité des conteurs du XVI<sup>e</sup> siècle, et du libertinage idéologique de l'âge baroque », de sorte que, par l'association de « la débauche du corps et celle de l'esprit, il annonce le discours érotique du siècle suivant » (Lever, 1981 : 187-188). Entre 1670 et 1700, « des auteurs comme Jean Barrin ou Chavigny de la Bretonnière se spécialisaient dans les polissonneries de couvent », créant bon nombre d'ouvrages qui ont pour héroïne une religieuse dont les mœurs choquent avec la règle (Lever, 1981 : 191).

Il s'agit « de courtes nouvelles aux titres suggestifs : *Les Délices du cloître ou la nonne éclairée* (1672), *Les Entretiens de la grille ou le moine au parloir* (1682), *Vénus dans le cloître ou la religieuse en chemise* (1683), etc. » (Lever, 1981 : 191). On pourrait rajouter à cette liste d'autres œuvres contemporaines, recensées par Godenne (1985 : 66-67), telles que *La Fausse Abbessse, ou l'amoureux dupé, histoire nouvelle* (1681), *La Religieuse esclave et mousquetaire, histoire galante et véritable* (1697) ou *La Religieuse pénitente, nouvelle d'Artois* (1699). Ces ouvrages sont construits à partir d'« anecdotes puisées dans le fonds commun de la Renaissance et accommodées tant bien que mal à la sauce 'Grand siècle' », mais il ne faut pourtant « pas y chercher la contestation de l'ordre établi. [...] Nous sommes loin du rire libérateur d'un Boccace ou d'un Rabelais », remarque Lever (1981 : 191). D'ailleurs, « les nouvellistes des années 1680-1750 apparaissent [...] peu enclins à conférer à leur sujet un air de scandale, comme cela est souvent le cas pour les auteurs de contes graveleux du XVIII<sup>e</sup> siècle » (Godenne, 1985 : 69).

En effet, cet engouement est avant tout une mode romanesque et, en tant que telle, pleine de *topoi* et « les auteurs ne conçoivent pas le développement de l'intrigue en dehors d'un schéma de péripéties romanesques toujours les mêmes » (Godenne, 1985 : 68). Dans ce sens, « le romanesque l'emporte sur l'analyse psychologique<sup>434</sup> du comportement de la religieuse ou sur la peinture du monde des couvents. Les nouvellistes évitent toute référence précise à la religion » ou, en tout cas, ils « se bornent à indiquer ça et là quelques coutumes des plus générales » ; de plus, « la majeure partie des nouvelles se déroule en dehors du couvent » (Godenne, 1985 : 69). Nous le

---

<sup>434</sup> La prédominance de l'action sur les personnages est l'une des idées transmises par Aristote (1858 : 35) dans sa *Poétique* : sans action il n'y a point de fable, alors qu'il peut y avoir de fable sans caractères.

constatons dans *La Religieuse intéressée...* où, d'ailleurs, la présence de l'espace religieux et de ses habitants est très discrète : l'abbesse, incommodée, s'excuse de ne pas pouvoir recevoir Santeuil (Mailly, 1695a : 85-86), de sorte qu'elle n'intervient pas, et la disposition des cellules de la marquise de Nerville et de son amie, la religieuse intéressée, est assez isolée pour qu'on n'ait à s'inquiéter que du jardinier du couvent (Mailly, 1695a : 101-103).

Et pourtant, « au-delà des nombreux clichés romanesques inhérents au personnage de la religieuse et à la vie de couvent percent déjà, chez quelques auteurs, une réflexion morale et une critique d'ordre social » car « la plupart des nouvellistes manifestent cependant une prise de conscience du drame vécu par les jeunes filles condamnées à une réclusion forcée » (Godenne, 1985 : 67-68 et 71). C'est ainsi que Mailly construit un dénouement où la religieuse dite intéressée se refuse à regagner le couvent, en dépit des poursuites de sa famille et des religieuses de sa congrégation : « le plaisir qu'elle avoit trouvé dans le monde étant bien plus grand que celui de la vie Monastique, [...] elle reclama contre ses vœux fondée sur ce qu'elle les avoit faits par force, & dans une grande jeunesse » (Mailly, 1695a : 200-201).

*La Religieuse intéressée...* fait exception aux ouvrages qui s'inscrivent dans le même courant littéraire pour diverses raisons. D'abord, malgré le titre, l'histoire de ce personnage conforme une intrigue secondaire, introduite à partir de la retraite forcée de la marquise de Nerville, que son mari met au couvent pour quelque temps, ayant intercepté une lettre de son amant. Godenne (1985 : 68) signale, en plus, que ce point de départ est « moins rebattu », par rapport à ceux d'autres textes du genre. Ensuite, il est habituel que l'on présente « un enchaînement de péripéties dont les tenants sont toujours les tentatives de l'amant pour rencontrer sa maîtresse et les aboutissements l'enlèvement de celle-ci » mais, « dans *La Religieuse intéressée* [...], l'héroïne, enceinte, sort avec l'accord de son mari » (Godenne, 1985 : 69). D'ailleurs, les « prés de deux mois » passés au couvent furent bien heureux pour la marquise de Nerville et son amie, la religieuse intéressée : « Ce n'étoit toutes les nuits que joye, que plaisir, que festin. Le jour, les Dames étoient dans le silence avec un air de modestie semblable à des Vestales » (Mailly, 1695a : 103-104). Également, la fin de cette nouvelle se distingue par sa revendication de la force de la passion amoureuse plutôt que par un enseignement

de nature religieuse, puisque l'héroïne qui a fui le couvent ne montre aucun repentir et son comportement n'est nullement critiqué par l'auteur.

Les nouvellistes des années 1680-1750 [...] sont des écrivains chastes. Ainsi constate-t-on qu'ils s'appliquent tous à terminer leur histoire sur une note d'inspiration religieuse, soit qu'ils fassent voir l'héroïne se repentir et rentrer au couvent définitivement [...] soit qu'ils la montrent implorer le pardon pour être libérée de vœux accomplis sous la contrainte [...]. Et quand la religieuse ne se repent pas, elle sera sévèrement condamnée par l'auteur. [...] Un tel dénouement a pour effet [...] de contrebalancer le romanesque de l'œuvre : la morale, et une morale d'inspiration catholique, est finalement sauve. (Godenne, 1985 : 69-70)

Enfin, *La Religieuse intéressée...* est un ouvrage aux échos intertextuels. D'une part, plusieurs éléments du premier roman de Mailly sont réutilisés. Le schéma initial est identique à celui des *Disgraces des amans* : un jeune homme, tombé follement amoureux d'une dame qu'il a rencontrée chez une amie, lui déclare bientôt sa passion mais elle le refuse catégoriquement. Il y a aussi certaines reprises de phrases, par exemple, la marquise d'Angelle demandait au comte d'Armandon de taire ses sentiments amoureux : « vous me ferez plaisir de les étouffer, ou du moins de n'en faire jamais le sujet de vôtre conversation » (Mailly, 1691 : 8) ; la marquise de Nerville s'adresse au comte de Clare dans des termes très proches : « vous me ferez plaisir de les étouffer, ou du moins de ne m'en parler jamais » (Mailly, 1695a : 9). Également, la description de la marquise de Nerville quand elle reçoit le comte de Clare « seule dans sa chambre couchée sur deux piles de carreaux de brocard d'or, avec un certain air négligé, mais si charmant, qu'on l'eût prise pour la Déesse de l'amour » (Mailly, 1695a : 54-55) est tirée d'une situation identique, déjà développée mot pour mot dans *Les Disgraces des amans*<sup>435</sup> (Mailly, 1691 : 125-126). Ou, encore, la capitulation de la marquise de Nerville devant le comte de Clare (Mailly, 1695a : 37) trouve sa source dans celle de la comtesse de Clare face au baron de Rochamp, dans le premier texte de l'auteur (Mailly, 1691 : 128).

D'autre part, nous avons aussi remarqué que plusieurs passages de *La Religieuse intéressée...* ont été repris presque littéralement dans d'autres œuvres de l'écrivain, ce qui nous a suggéré une manière de signature intertextuelle. Dans *Avantures et lettres galantes...* (1697), Mailly introduit une nouvelle – l'« Aventure du Chevalier de la Sale & de la Marquise de Messimieu » – dont l'intrigue est très semblable à celle de l'ouvrage

---

<sup>435</sup> Œuvre d'où elle sera reprise dans l'« Aventure du Chevalier de la Sale & de la Marquise de Messimieu », des *Avantures et lettres galantes...* (Mailly, 1718a : 53-54).

qui nous occupe présentement. Puis, dans *Diverses Aventures de France et d'Espagne* (1707), l'auteur reprend littéralement deux passages de ce roman. Deux années après, dans son *Histoire du prince Erastus*, Mailly (1709c : 244) se souvient d'une expression qu'il avait utilisée dans *La Religieuse intéressée...* : « il n'y a point de maison si bien fermée qu'un Amant, & un Chat n'y puisse entrer » (Mailly, 1695a : 100). D'après nos recherches dans des dictionnaires de l'époque, cette expression à l'air proverbial ne le serait point ; ceci renforce la théorie qu'il s'agirait d'une manière de signature de la part de l'auteur. Finalement, dans *L'Horoscope accomplie* (1713), il y a un épisode narré dans *La Religieuse intéressée...* : celui de la maîtresse retenue à la campagne qui est retrouvée par son amant au hasard de la poursuite d'un cerf à la chasse. Nous aborderons plus en détail ces reprises lorsque nous étudierons chacune de ces œuvres.

#### *Avantures et lettres galantes, avec la promenade des Tuilleries* (1697)

Ce premier recueil de nouvelles du chevalier de Mailly fut apparemment accueilli avec un grand succès, dont témoignent les deux annonces parues sur deux numéros consécutifs du *Mercur galant*. Voici celle du mois d'août 1697 :

Il paroist depuis peu un Livre nouveau, intitulé, *Avantures & Lettres galantes*. Comme l'Auteur n'a voulu y rapporter que des événements veritables, il n'a point cherché à les embellir par des Episodes fabuleux, & s'est contenté de dire les choses comme elles se sont passées, sans les reformer ny les augmenter. Ainsi il n'a fourni que le tour & l'arrangement des mots ; en quoy l'on peut dire qu'il a tres-bien réussi. Chaque Avanture est meslée de Lettres fort vives, qui font connoistre jusqu'ou va la force de l'amour sur les cœurs qui s'en trouvent possédez. Ce Livre, qui se vend chez le S<sup>r</sup> de Luynes, Libraire au Palais, doit estre bientost suivi d'un autre du même Auteur, intitulé *Santoliana*. (*Mercur galant*, 1697a : 176-178) [C'est nous qui soulignons]

Cet article s'inspire fortement de l'avertissement de l'auteur, d'où l'on a transcrit plusieurs phrases, que nous avons soulignées d'un trait simple, et réécrit quelques idées, que nous avons marquées de traits discontinus. Une telle pratique est très habituelle et nous le constatons souvent pour les notices des œuvres de Mailly dans les périodiques contemporains. Seule l'indication de la prochaine parution « d'un autre [livre] du même Auteur, intitulé *Santoliana* » nous a paru un peu contrariante. D'après nos recherches, *Santoliana* (ou *Santeüilliana*), ou *les bons mots de Monsieur de Santeüil, avec un abregé*

*de sa vie* fut publié anonymement<sup>436</sup>, à La Haye, chez Joseph Crispin, en 1707 – sous la date de 1708 (*Journal des sçavans*, 1707 : 544) –. Cet ouvrage, dans l'esprit d'annales célèbres comme les *Furetierana*, les *Segraisiana* ou les *Ménagiana*, fut très critiqué pour sa piètre qualité et sa mauvaise foi. *Le Journal des sçavans* dit à son propos :

Voicy un de ces Livres où l'on n'apprend rien, & que l'on n'ouvre gueres deux fois. C'est un Recueil d'impudences dignes de Diogene le Cynique, & de tours dignes de Panurge. On met tout cela sur le compte d'un Religieux [...] dont la mémoire ne devoit pas être flétrie par un Libelle. (*Le Journal des sçavans*, 1707 : 544)

L'annonce du *Mercurie galant* mettant les *Santoliana* sur le compte de Mailly pourrait être due à une méprise. Toutefois, il n'est pas insensé de croire que le chevalier eût entrepris la rédaction de ce livre – l'eût-il conclu ou pas –, en cette année de la mort de Santeuil. Plusieurs indices nous font penser à cette hypothèse. D'abord, il est possible que notre écrivain rencontrât et même fréquentât Jean Santeuil (1630-1697), dit Santolius, chanoine à Saint-Victor. Rappelons que le couple formé par Antoine de Mailly et Geneviève d'Urfé habitait, en 1640, à « Saint-Victor-les-Paris, en l'enclos de l'Abbaye » (voir n. 65) et que, en 1697, le chevalier de Mailly vivait près de ce couvent, Rue des Sept-Voyes (voir p. 85). En outre, Victor-Augustin de Mailly, à qui le roi demandera en 1704 de prendre en charge notre écrivain, son parent (voir p. 90), avait été chanoine puis prieur à Saint-Victor<sup>437</sup>. Cet homme d'église connaissait Santeuil, son contemporain, qui lui avait même consacré un poème pour célébrer sa nomination comme évêque de Lavaur, en 1687 (Dinouart, 1764 : 340). D'autre part, l'allusion à *Santoliana* comme à un ouvrage irrévérent irait très bien avec la réputation sulfureuse du chevalier de Mailly, dont D'Argenson témoigne dans ses notes et rapports. Enfin, n'oublions pas que dans *La Religieuse intéressée...* il y a un personnage nommé Santeuil : un moine paillard et mauvais poète prétentieux tourné en ridicule, qui fut

---

<sup>436</sup> L'abbé d'Artigny l'attribua à La Monnoye ; mais il serait plus plausible que l'auteur en fût Pinel de la Martelière (Dinouart, 1764 : 178-179).

<sup>437</sup> « Mis dans l'Église malgré lui par un père et une mère violents et absolus dans leur famille, il fit de nécessité vertu [...]. Il vécut longtemps les coudes percés dans un recoin de Saint-Victor, parce qu'il en coûtait moins à son père, et que cette demeure l'écartait davantage du monde, et donnoit une écorce plus régulière. Le mariage du comte de Mailly son frère avec une nièce à la mode de Bretagne de M<sup>me</sup> de Maintenon [...] valut enfin une légère abbaye à ce malheureux reclus, et quelque liberté ensuite par une place d'aumônier du roi. [...] Il parvint à force de bras à l'archevêché d'Arles [...]. A peine y fut-il nommé qu'il songea à mettre à profit le voisinage d'Avignon et la facilité de la mer pour le commerce avec Rome » (Saint-Simon, 1858 : 325).

probablement inspiré du chanoine de Saint-Victor dont la vie et l'œuvre donnèrent lieu aux *Santoliana*.

Puis, à la demande des lectrices du *Mercuré galant*, les rédacteurs du numéro de septembre 1697 ont davantage développé le contenu des *Avantures et lettres galantes...*, en reprenant des passages – que nous avons soulignés – du résumé de l'ouvrage, publié au verso de la page de titre. Cette annonce fait également référence au contenu de l'épître dédicatoire adressée « au Beau Sexe ». Or, le plus intéressant de cet article est, comme nous l'avons déjà signalé, ce qui constitue la seule information que nous ayons pu trouver concernant l'habitation du chevalier de Mailly.

Vous me demandez ce que c'est que La Promenade des Tuileries, qui fait bruit dans notre Province. Elle fait partie de l'agréable Livre dont je vous parlay le mois passé, sous le titre de *Avantures & Lettres Galantes*. Vous avez interest à soutenir la reputation qu'il s'est acquise, puisqu'il vous est dédié. L'Épître estant adressée au beau Sexe, ce ne peut estre qu'à celles qui vous ressemblent. Le Medecin de Chaudrais, les Vandanges de Surénes, la Foire de Bezons, le Bois de Boulogne, les Bains de la Porte S. Bernard, le Palais, le Bal, l'Opera, la Comedie, & divers autres lieux, ont fait naistre les Avantures qui y sont rapportées. Je vous ay déjà dit que tout cela est accompagné de Lettres & de Réponses fort tendres & fort passionnées. Outre la Promenade des Tuileries, dont j'avois oublié de vous parler, on voit dans ce même Livre le fâmeux démêlé du Poëte Latinus, & quantité d'autres particularitez tres-agreables, & tres-bien écrites. Il se vend au Palais chez le Sr Guillaume de Luynes, & la Veuve de Gabriel Quinet<sup>438</sup>, & chez l'Auteur, ruë des Sept-Voyes, Mont S. Hilaire, vis-à-vis le College de la Mercy, dans la maison de Mr Thibault. (*Mercuré galant*, 1697b : 211-213) [C'est nous qui soulignons]

Durant ce même mois de septembre, le *Journal des savans* (1697b : 432) reprend dans une notule<sup>439</sup> les allusions au contenu de l'ouvrage qui figurent dans le *Mercuré galant*, qui provenaient à leur tour du résumé paru parmi le paratexte des *Avantures et lettres galantes...*

En effet, les *Avantures et lettres galantes, avec la promenade des Tuileries* contiennent plusieurs histoires plus ou moins brèves, indépendantes les unes des autres, semées de lettres et de billets galants.

---

<sup>438</sup> Le nom de la veuve Quinet à côté de celui de Luynes nous surprend énormément ; nous n'avons trouvé aucune autre référence à une possible collaboration entre ces deux libraires pour la publication des *Avantures et lettres galantes...*

<sup>439</sup> « Cet ouvrage contient plusieurs avantures divertissantes : Le Medecin de Chaudrai, les Vandanges de Surene, la Foire de Besons, le bois de Boulogne, les Bains de la porte saint Bernard ; la promenade des Tuileries ; le demêlé du Poëte Latinus & de Terentius ; avec des incidens agreables. Le stile en est pur, & les pensées ingenieuses ; & tout l'ouvrage est rempli d'un grand nombre de lettres galantes » (*Journal des savans*, 1697b : 432).

L'« *Avanture du Chevalier d'Orinville, & de Mademoiselle de Sainte Helene* » (Mailly, 1718a : 1-12) raconte que D'Orinville, ayant tué en duel un rival amoureux, quitta Paris en attendant que l'affaire se fût calmée. Il rencontra à Toulouse la fille du marquis de Sainte Hélène et ils s'aimèrent secrètement. Quand le chevalier put rentrer à Paris, elle voulut l'accompagner jusqu'à Bordeaux et en profiter pour voir la foire. Leur bateau fit naufrage sur la Garonne ; le couple seul survécut. Le chevalier, arrivé à Paris, écrivit à un ami de Bordeaux pour qu'il fit parvenir une lettre et des bijoux à sa maîtresse, mais celle-ci avait changé de demeure. Après deux mois sans nouvelles du chevalier, M<sup>lle</sup> de Sainte Hélène était au désespoir. Elle profita du départ pour Paris d'un ami de D'Orinville pour lui donner une lettre pour celui-ci – pleine de reproches mais aussi d'amour –. Le chevalier répondit que son cœur était toujours à elle et expliqua les difficultés dues au changement d'adresse de la demoiselle. M<sup>lle</sup> de Sainte Hélène prit la poste et, descendue dans une hôtellerie à Paris, fit appeler le chevalier de la part d'un ami. D'Orinville fut bien surpris d'y retrouver sa maîtresse déguisée en cavalier ; leur chagrin fut bientôt apaisé.

L'un des éléments les plus caractéristiques de ce récit est l'enchaînement rapide des nombreuses péripéties narrées par Mailly. Celles-ci correspondent à plusieurs motifs romanesques : le duel, le naufrage, l'échange épistolaire manqué (à cause d'une lettre non livrée), le quiproquo qui éveille la jalousie et la méfiance des amants et, enfin, l'héroïne déguisée en cavalier. Également, l'on peut signaler la présence d'espaces de délasserement populaire, à l'occurrence, la foire de Bordeaux. Mailly évoque souvent les divertissements des foires, des moulins aux alentours de Paris et le temps de loisir passé aux bains publics.

L'« *Avanture du Comte de Bapaume & de Mademoiselle de Castello* » (Mailly, 1718a : 12-19) raconte que la fille du feu comte de Castello, une fois le deuil terminé, se rendit à un bal où sa beauté fut très admirée. Peu avant la fin, le comte de Bapaume entra et l'on s'écria qu'ils étaient faits l'un pour l'autre ; ils ne se connaissaient que de nom. Le comte se jeta aux pieds de M<sup>lle</sup> de Castello pour lui offrir ses services, elle plaisanta et il poursuivit la raillerie. Le comte lui rendit visite quelques jours plus tard et elle le trouva encore plus aimable. Ils s'entretenaient souvent mais, ayant appris que la demoiselle avait eu quelques visites d'un autre cavalier, le comte lui en fit des reproches. Elle essaya de le désabuser mais, voyant qu'il était jaloux, elle lui interdit de revenir la

voir. Le comte lui fit donner une lettre où il lui dépeignit son désespoir s'il était à jamais refusé. M<sup>lle</sup> de Castello le rassura par sa réponse et ils se raccommodèrent.

Cette narration, dont l'intrigue sentimentale est tout à fait banale, ne paraît intéressante que pour la scène de première rencontre des héros :

Elle s'y rendit [au bal] fort parée, & se fit admirer de tous ceux qui la virent. Lors que le Bal étoit sur le point de finir, le Comte de Bapaume y entra. Sa bonne mine attira les yeux de toutes les Dames, & chacun s'écria qu'il étoit fait pour Mademoiselle de Castello. Ils ne se connoissoient que de réputation ; mais ce qu'ils entendirent autour d'eux, les obligea de se considérer l'un & l'autre avec affection. (Mailly, 1718 : 12-13)

Le parallélisme est évident avec la scène qui se produit entre M<sup>me</sup> de Clèves et le duc de Nemours, dans la nouvelle de M<sup>me</sup> de La Fayette *La Princesse de Clèves*, publiée en 1678. L'on relève des coïncidences en ce qui concerne la beauté inégalable du couple à l'honneur, le cadre du bal et l'entrée tardive du personnage masculin, ainsi que les commentaires des présents sur l'apparent assortiment de ces deux jeunes qui ne s'étaient encore jamais rencontrés :

Elle passa tout le jour [...] chez elle à se parer [...]. Lorsqu'elle arriva, l'on admira sa beauté et sa parure [...]. M<sup>me</sup> de Clèves acheva de danser et [...] le roi lui cria de prendre celui qui arrivait. [...] Ce prince était fait d'une sorte qu'il était difficile de n'être pas surprise de le voir quand on ne l'avait jamais vu, surtout ce soir-là, où le soin qu'il avait pris de se parer augmentait encore l'air brillant qui était dans sa personne [...]. Quand ils commencèrent à danser, il s'éleva dans la salle un murmure de louanges. Le roi et les reines se souvinrent qu'ils ne s'étaient jamais vus, et trouvèrent quelque chose de singulier de les voir ensemble sans se connaître. (La Fayette, 1989 : 40-41)

La publication de *La Princesse de Clèves* avait été un phénomène marquant dans la vie littéraire du XVII<sup>e</sup> siècle et Mailly semble avoir voulu faire un petit hommage à l'un des passages clé de l'ouvrage de M<sup>me</sup> de La Fayette.

Dans l'« Avventure de la Marquise de Saint Julien, & du Comte d'Armentiere » (Mailly, 1718a : 19-23), celui-ci vit la marquise à la promenade et, l'ayant trouvée très belle, chercha d'autres occasions de la rencontrer. Cela ne déplût pas à la dame, mais elle avait un amant fort important qu'elle ne voulait pas contrarier, d'où qu'elle se montrât froide envers le comte d'Armentière. Celui-ci ne se rebuta pas et la marquise finit par devenir sensible à ses déclarations. Elle lui demanda cependant de ne pas l'approcher publiquement, afin qu'on ne soupçonnât rien, et lui permit de lui écrire pour soulager sa passion. Au lendemain d'un bal où elle parut magnifique et où le comte dut s'efforcer pour ne pas lui parler, celui-ci quitta Versailles. Il écrivit à la belle pour lui



rendre compte de sa souffrance ; elle lui répondit qu'elle languissait aussi et qu'elle l'aimerait toujours, mais qu'elle craignait la jalousie du marquis, son mari.

Cette nouvelle donne l'impression de n'être qu'un fragment d'une intrigue amoureuse, puisqu'elle demeure inachevée. Nous ignorons si le comte d'Armentière accepta de rester un amoureux distant et la situation se prolongea dans le temps ou si, au contraire, il renonça à un traitement aussi rigoureux. La relation entre les héros de cette histoire est pourtant assez stéréotypée. Le comte, éperdument amoureux de la marquise, est aux petits soins pour elle et se contraint pour respecter les strictes normes qu'elle lui impose. Quant à la marquise, elle a un mari « fâcheux » qui lui fait peur et qui l'empêche de correspondre aux sentiments du comte ; bien qu'elle ait déjà pour amant « un Courtisan qui étoit fort considérable, qui vivoit en bonne intelligence avec elle, & qui l'aimoit passionnément » (Mailly, 1718a : 19-20). Le motif des lettres échangées secrètement entre les amants est très typique, mais l'auteur précise à cette occasion le moyen dont ils se servent pour se les faire parvenir. La marquise de Saint Julien « donna [au comte d'Armentière] même des expédiens pour lui faire tenir ses Lettres en seureté » ; cela consistait à envoyer les missives par la poste, à l'intérieur d'enveloppes adressées à une troisième personne, que nous supposons de confiance (Mailly, 1718a : 21-22). Il est important également de retenir les allusions aux loisirs des Parisiens : la promenade, la Comédie, l'Opéra, le bal ou les sociétés mondaines qui facilitent la rencontre et la galanterie entre hommes et femmes, ce qui serait un trait particulier à la société française (Mailly, 1718a : 19 et 21).

Dans l'« Avventure du Baron de Clinchamp & de Madame de Joüy » (Mailly, 1718a : 24-30), le baron, qui venait de sortir de l'Académie et d'être mis en équipage par son père, rencontra chez une de ses voisines M<sup>me</sup> de Joüy. Elle lui plut et il se déclara bientôt. Un jour, elle feignit d'avoir les jarretières trop lâches et, en voulant les rajuster, montra sa jambe au baron qui en fut tout excité. Elle fit la difficile, puis se laissa entraîner par le désir qui les animait. Le lendemain, craignant que le baron eût perdu intérêt, elle feignit d'être malade et courroucée contre lui. Il en fut au désespoir et, le jour suivant, lui écrivit une lettre pour se plaindre de l'injuste colère de sa maîtresse. Celle-ci répondit par un billet assez ambigu ; une sorte d'épreuve pour connaître les sentiments du baron. Celui-ci fit ce que M<sup>me</sup> de Joüy espérait et elle en fut très heureuse.

Cette nouvelle a été composée à partir de trois extraits de deux autres ouvrages de Mailly : *Les Disgraces des amans* et *La Religieuse intéressée...* D'abord, l'entrée dans le monde du baron de Clinchamp (Mailly, 1718a : 24) est identique à celle du comte d'Armandon dans *Les Disgraces des amans* (Mailly, 1691 : 4-5). Puis, les premiers mouvements du cœur du baron de Clinchamp pour M<sup>me</sup> de Joüy (Mailly, 1718a : 24) correspondent à ceux du comte de Clare pour la marquise de Nerville dans *La Religieuse intéressée...* (Mailly, 1695a : 5). D'autre part, l'épisode où M<sup>me</sup> de Joüy tente son amant et les circonstances qui s'ensuivent (Mailly, 1718a : 25-30) trouvent leur source dans *Les Disgraces des amans*, dans l'intrigue entre la comtesse de Clare et le baron de Rochamp (Mailly, 1691 : 126-133).

L'« Avature de la Casette » (Mailly, 1718a : 31-51) raconte l'histoire du comte de Girasol et de sa maîtresse. Peu après le siège de Mons, le comte dut rentrer à Paris pour s'occuper de son héritage et de divers procès. Il consacrait la journée à ses affaires et la soirée à se divertir. Un soir aux Tuileries, il se sentit suivi par deux demoiselles qui l'observaient. Le lendemain, le comte retourna à la promenade dans l'espoir de les revoir. Il les aborda et les raccompagna à la tombée de la nuit. Dès le lendemain, il alla leur rendre visite et il ne tarda guère à déclarer sa flamme à l'une d'elles. Ses mots furent bien accueillis car la demoiselle avait vu le comte au Palais et l'avait trouvé très à son goût. Cette jeune femme, qui habitait avec sa tante et sa cousine, était riche et orpheline, d'où que leur amour fut sans obstacle. Or, un jour, le comte fut pris d'un chagrin mortel et dit à sa maîtresse qu'un ordre de la cour l'obligeait de partir en Italie. Il prit la poste jusqu'à Lyon, puis la route jusqu'à Venise, d'où il fit savoir qu'il y demeurerait deux ans. Au bout de quelque temps, il attrapa une fièvre dont il mourut. Sa maîtresse lui avait écrit huit lettres que le valet du comte rapporta en France dans une cassette et où l'on apprend, entre autres, que le changement du comte était dû à une jalousie mal fondée qu'il n'avait pas osé éclaircir.

Cette nouvelle développe une intrigue amoureuse avec quelques clichés comme le quiproquo qui éveille la jalousie de l'amant. Toutefois, il est rare qu'il n'y ait pas de raccommodement entre les héros et que leur querelle se termine par une rupture. En outre, le manque d'obstacles – mettant à part la jalousie infondée – à l'amour des personnages principaux surprend un lecteur accoutumé à des enchaînements de péripéties souvent spectaculaires.

L'« Aventure de la Casette » est le seul texte du chevalier que l'on puisse qualifier de nouvelle épistolaire. À la suite d'un cadre narratif (Mailly, 1718a : 31-36), l'auteur introduit huit lettres supposément écrites par l'héroïne de cette histoire, présentées comme authentiques car elles auraient été retrouvées dans la cassette du destinataire (Mailly, 1718a : 36-51). Ces huit épîtres composent une correspondance monophonique féminine qui montre l'évolution sentimentale de l'héroïne. Bien que le comte de Girasol eût envoyé au moins une lettre de réponse, contenant des « protestations d'amitié », des « offres de services » et des « froides civilités » (Mailly, 1718a : 41), l'auteur n'en donne pas le texte complet. La perspective de cette correspondance est intéressante dans la mesure où, d'une part, Mailly semble avoir voulu donner l'avantage à la voix de la maîtresse sur celle de son amant mais, d'autre part, ce personnage féminin est mésestimé parce qu'il est systématiquement désigné avec des termes génériques comme « la Belle », « sa Maîtresse » et que, à la différence de son partenaire, elle n'a pas de nom propre.

Il est assez certain que le lecteur du XVII<sup>e</sup> siècle vit dans cette nouvelle épistolaire quelques réminiscences des *Lettres portugaises*, parues anonymement en 1669 puis attribuées à Guilleragues, qui inspirèrent de nombreux ouvrages littéraires. En effet, comme dans ce texte fondateur le départ de l'amant déclenche les lettres de la maîtresse délaissée.

Or les lettres de Mariane, de la première à la dernière, traduisent une situation de crise qui se prolonge en-deçà et au-delà du texte. On n'observe ni évolution ni progression psychologique de l'une à l'autre. [...] [L]e recueil de Guilleragues donne à voir une âme constamment en proie à l'agitation, errant sans cesse d'une résolution à la résolution contraire, aussi impuissante à se fixer qu'à modérer ses transports. (Lever, 1981 : 231)

Tandis que les épîtres de l'héroïne de Mailly montrent une progression évidente. Elles expriment d'abord la douleur que le départ du comte de Girasol a causée à la jeune femme, ainsi que des réitérations de sa tendresse. Puis, les reproches pour son absence et son manque de réponse se mêlent à des protestations d'amour éternel. L'expéditrice se dit enfin très offensée par les soupçons d'infidélité que le comte de Girasol aurait alléguée dans l'une de ses lettres et clôt la correspondance par un adieu définitif.

Dans l'« Aventure du Chevalier de la Sale & de la Marquise de Messimieu » (Mailly, 1718a : 51-64), le chevalier se rendit à Paris après la prise de Charleroy pour y passer le quartier d'hiver. Il rencontra chez une amie la marquise de Messimieu à qui il déclara bientôt sa passion. Elle n'en fut pas fâchée mais son mari soupçonnait quelque

aventure et lui dit de se préparer pour partir séjourner dans une maison qu'ils avaient aux alentours de Paris. Les amants se séparèrent à regret. Le chevalier ne fut pas longtemps sans écrire à la marquise. Elle fut satisfaite de ses sentiments et lui répondit favorablement, tout en l'enjoignant de ne rien entreprendre et d'attendre que la jalousie de son mari fût guérie. Au bout de quelque temps et à force de caresses, ceci finit par arriver et le marquis proposa à sa femme de rentrer à Paris, mais elle préféra rester à la campagne où, dès qu'il fut parti, le chevalier de la Sale arriva. Leurs amours ne durèrent pas longtemps car le chevalier dut retourner à l'armée, où il fut tué.

Ce récit a été presque entièrement composé à partir d'extraits d'autres ouvrages de Mailly, notamment de *La Religieuse intéressée...*, auxquels il change quelques détails comme le nom des personnages. L'incipit de l'« Avventure du Chevalier de la Sale & de la Marquise de Messimieu » (Mailly, 1718a : 51-52) est celui de *La Religieuse intéressée...* (Mailly, 1695a : 4-5). La description de l'état d'esprit du chevalier et celle de la première rencontre amoureuse avec la marquise de Messimieu (Mailly, 1718a : 52 et 53-54) ont été tirées mot pour mot des *Disgraces des amans* (Mailly, 1691 : 5 et 125-126). Puis, l'idylle des héros, suivi de leurs adieux et le départ de la dame (Mailly, 1718a : 54-57) correspondent aux mêmes épisodes de *La Religieuse intéressée...* (Mailly, 1695a : 58-64). Enfin, la lettre du chevalier de la Sale à la marquise de Messimieu (Mailly, 1718a : 57-61) est identique à celle du comte de Clare à la marquise de Nerville, toujours dans *La Religieuse intéressée...* (Mailly, 1695a : 66-73). Le dénouement de l'aventure semble original, nous relevons simplement la ressemblance entre la mort à la guerre du chevalier de la Sale (Mailly, 1718a : 64) et celle du héros de *La Religieuse intéressée...* (Mailly, 1695a : 204).

Le travail de réécriture de Mailly à cette occasion consiste à atténuer le ton souvent égrillard du texte source. Alors qu'il rapporte les adieux de la marquise de Messimieu et du chevalier de La Sale (Mailly, 1718a : 56), copiés sur ceux de la marquise de Nerville et du comte de Clare dans *La Religieuse intéressée...* (Mailly, 1695a : 62), l'auteur supprime un extrait un peu osé dans lequel est évoquée une étreinte charnelle. Plus tard, il reprend un autre passage de *La Religieuse intéressée...* tout en modifiant quelques détails :

Je m'imagine quelquefois la nuit que je suis assez heureux pour être auprès de vous, & que *dans les doux combats que l'amour excite entre nous deux*, j'ai l'avantage de

posséder les plus beaux bijoux du monde. Je ne sçay si *la grandeur de ce plaisir* ne feroit point pâmer un autre amant ; mais je sçay bien qu'à mon reveil, je me sens souvent tout baigné d'amour. (Mailly, 1695a : 67) [C'est nous qui soulignons]

L'écrivain enlève quelques expressions – nous les indiquons en italique – et il remplace certains termes – que nous soulignons – par d'autres moins explicites : « charmeroit point », « trouve » et « enyvré », respectivement (Mailly, 1718a : 58).

L'« Avventure du Baron de Saint Luce & de Mademoiselle de Beaupré » (Mailly, 1718a : 64-69) conte l'histoire de deux voisins qui tombèrent amoureux. Or, le père du baron était très avare et ne souhaitait pas l'union de son fils avec une demoiselle de peu de bien, de sorte qu'il lui interdit de la voir. Le jeune homme n'en fit aucun cas et donna même un bal pour M<sup>lle</sup> de Beaupré, où elle fut rayonnante ; plusieurs cavaliers dansèrent avec elle, ce qui piqua sa jalousie. La demoiselle eut bon lui assurer qu'elle n'aimait que lui, Saint Luce ne cessait de revenir sur l'affaire et M<sup>lle</sup> de Beaupré se fâcha. D'autre part, le père du baron accablait son fils aussi car il se savait désobéi. Au désespoir, Saint Luce écrivit à sa maîtresse afin d'apaiser sa colère et insistant sur la force de ses sentiments malgré les mauvais traitements de son géniteur. M<sup>lle</sup> de Beaupré en fut touchée et, tout en lui reprochant son manque de confiance, elle pardonna sa jalousie. Les amants se raccommodèrent et continuèrent leur commerce malgré les parents du baron de Saint Luce.

À part le thème de la jalousie, maintes fois abordé par Mailly, cette nouvelle présente un aspect essentiel à retenir, qui est la dénonciation de la pression exercée par certaines familles sur leurs enfants en matière de choix de mariage. Sainte Luce doit faire face à un géniteur « avare, [...] qui sçavoit le peu de bien de Mademoiselle de Beaupré, [et] défendit à son fils de la voir davantage » (Mailly, 1718a : 64-65). En plus d'être « exposé aux rigueurs d'un Pere », le héros doit « essayer les reproches de toute [s]a famille. [...] Je suis un fourbe, un trompeur, un dénaturé, un homme sans conduite & sans jugement ; voila les beaux titres dont on m'honore », se plaint-il à sa maîtresse (Mailly, 1718a : 67). À ces mauvais traitements s'ajoute une surveillance exhaustive, spécialement de la part du chef de famille : « Il sçait les heures où je vous vois, les endroits où je laisse mon carosse, enfin il n'ignore aucune circonstance » car, rajoute Sainte Luce, « je ne suis pas libre, [...] on m'observe » (Mailly, 1718a : 67).

Face au danger des mésalliances, en février 1556, Henri II promulgua un édit « contre les abus des mariages clandestins », interdisant le mariage des enfants mineurs

contre la volonté de leurs parents, sous peine d'exhérédation (Séguy, 2016 : 43, n. 38). De même, bien que le concile de Trente de 1563 considérât suffisant, pour qu'un mariage fût valide, que les époux échangeassent leurs vœux devant plusieurs témoins – pas forcément les géniteurs –, dont un prêtre catholique, Henri III conditionna, par l'Ordonnance de Blois de 1579, la légalité des unions au consentement des parents (Séguy, 2016 : 43, n. 39-40). La littérature de l'époque reflète ces conflits et, dans le chapitre XLVIII de son *Tiers Livre*, Rabelais (1552 : 153v-157v) critiqua vivement les mariages clandestins. Et, si les géniteurs censurent ce genre d'unions, les enfants s'en prennent aux mariages arrangés et forcés. Comme à d'autres époques, « dans la réalité aristocratique du XVII<sup>e</sup> siècle, [...] l'institution du mariage est régie par les intérêts politiques et matériels de la famille, qui désire assurer et préserver la continuation du lignage » (Rosner, 2002 : 379). Le traitement de ce sujet dans la littérature, rattaché à celui du refus des noces, s'avère une vraie dénonciation, surtout chez les auteurs féminins.

Les topoi du « *mariage forcé, arrangé, contrarié, empêché* » qui servent de trame au tissu romanesque sont générés par la réalité sociale : jusqu'à leur majorité tardive (25 et 30 ans) les enfants ne peuvent se marier sans le consentement des parents. Les parents des héros, guidés uniquement par l'intérêt pécuniaire ou idéologique, pour obliger leurs enfants à épouser le prétendant choisi, commettent des violences de toute nature. (Piau-Gillot, 1998 : 393)

Au début du XVII<sup>e</sup> siècle, des écrivains comme Jean-Pierre Camus ou François Rosset montraient déjà des personnages confrontés à cette situation. « L'œuvre didactique de l'évêque [...] présente des refus de mariage qui [...] s'expriment souvent dans un contexte pieux qui vise à exalter la renonciation ascétique » (Rosner, 2002 : 379-380). Rosset, dans *Les Histoires tragiques* (1614), illustre « la tyrannie paternelle et les violentes répercussions qui résultent d'un mariage par contrainte. [...] Bien que ces histoires laissent pressentir une certaine critique de l'exogamie forcée, elles soulignent la perfidie féminine et condamnent la transgression », le plus souvent par la mort de l'héroïne (Rosner, 2002 : 381).

Dans la deuxième moitié du siècle, « le nombre des auteurs féminins redouble [...], encouragés certainement par le mouvement précieux », et « les occurrences du topos du refus du mariage se multiplient également » (Rosner, 2002 : 386). Nonobstant, « le refus spirituel et propagandiste de Camus est devenu rare dans le roman féminin » (Rosner, 2002 : 381) et les motifs qui portent les romancières à aborder cette question sont de l'ordre de la critique sociale. « Pour [Marie de] Gournay, la dépendance affective

à l'égard de l'homme qu'engendre l'amour reflète, en quelque sorte, la position inférieure de la femme dans la société » (Rosner, 2002 : 384). Dans *Artamène ou le Grand Cyrus*, Madeleine de Scudéry présente « trois personnages féminins, Elise, Parthenie et Sapho, [qui] se prononcent ouvertement contre le mariage, reconnaissant dans cette institution une inégalité potentielle » (Rosner, 2002 : 386). Et, même si le refus initial d'Elise et de Parthenie de prendre un époux débouche sur une fin typique – la première meurt et la deuxième se marie –, le roman de M<sup>lle</sup> de Scudéry propose à la troisième héroïne un dénouement « sans épousailles et sans punition narrative » ; Sapho, « privilégiant l'amour spirituel et intellectuel, [...] choisit d'éterniser ses sentiments en refusant le mariage, qui mettrait fin à leur enchantement » (Rosner, 2002 : 388).

Avec l'arrivée du XVIII<sup>e</sup> siècle, « le roman, de plus en plus réaliste, constate et/ou conteste les conditions dans lesquelles se font les mariages » (Piau-Gillot, 1998 : 393). D'où que la seconde moitié du Siècle des Lumières offre toujours de nombreux exemples de ce *topos*, dont le dénouement est souvent tragique<sup>440</sup>. En tout cas, que ce soit au XVII<sup>e</sup> ou au XVIII<sup>e</sup> siècle, la dénonciation des unions arrangées est généralement traitée par rapport à des héroïnes : « les romans s'intéressent surtout au malheur des filles plus éprises d'absolu que les fils qui semblent mieux s'accommoder de leur sort » (Piau-Gillot, 1998 : 398). Si Mailly reprend un sujet communément abordé à son époque, il innove par l'introduction d'un personnage masculin en tant que victime de la tyrannie du père, qui interdit à son fils d'aimer une femme qu'il juge inappropriée.

Dans l'« *Avanture du Chevalier de Bonneville & de Mademoiselle de Berlize* » (Mailly, 1718a : 70-74), ce chevalier rencontra un jour aux Tuileries deux dames de qualité et l'une d'elles attira son attention. Il apprit qu'elle se nommait M<sup>lle</sup> de Berlize et qu'une de ses amies allait souvent chez elle. Un jour, il s'y rendit et il fut charmé non seulement de la beauté mais aussi de l'esprit de la dame, et également de sa voix, puisqu'elle chanta devant la compagnie. Il lui écrivit une lettre très plaisante où il disait regretter de l'avoir vue car il en avait été tellement subjugué qu'il avait oublié ses

---

<sup>440</sup> En ce qui concerne les rapports parents-enfants à propos de mariage, Piau-Gillot (1998 : 393 et s.) analyse des textes des quarante dernières années du XVIII<sup>e</sup> siècle comme *Julie, ou La Nouvelle Héloïse* de Rousseau (1761), *La Paysanne philosophe* de Marie-Anne Robert (1762), *Le Danger des liaisons* de la marquise de Saint-Aubin (1763), *L'Histoire de Miss Jenni* de M<sup>me</sup> Riccoboni (1764), *Les Lettres écrites de Lausanne* d'Isabelle de Charrière (1787) ou *Aline et Valcour* de Sade (1795).

affaires, délaissé sa fortune et trouvait à présent toutes les femmes épouvantables et les courtisans grossiers et peu intelligents. Le chevalier demandait à M<sup>lle</sup> de Berlize d'avoir compassion de sa situation, à moins qu'elle n'entreprît de lui cacher une partie de ses charmes. La dame répondit en le raillant qu'elle mettrait à l'avenir un demi-masque. Le chevalier en fût un peu contrarié et se rendit chez la belle le lendemain. Ils firent la paix et s'aimèrent depuis avec passion.

Cette nouvelle extrêmement courte narre le coup de foudre souffert par le chevalier de Bonneville et les effets qui en découlent : il ne peut cesser de penser à M<sup>lle</sup> de Berlize, délaisse ses affaires et ne peut trouver de bonheur si ce n'est en sa compagnie ; c'est un parmi les nombreux exemples de l'*hereos*<sup>441</sup> dans les nouvelles de Maily. Nous pouvons aussi relever l'intérêt des traits d'esprit qui caractérisent une déclaration amoureuse assez sympathique. En outre, le lecteur de ce texte sera sans doute surpris dû à l'absence totale de ressources romanesques, si abondantes dans l'œuvre de notre auteur.

L'« Avventure de Clodomir & de Celie » (Mailly, 1718a : 75-81) raconte que les personnages éponymes étaient d'égale naissance mais d'inégale fortune, d'où que les parents de Célie, quand ils apprirent qu'elle aimait Clodomir, lui interdirent de le voir. Le couple chercha alors d'autres moyens de communiquer ; ce fut par lettres, grâce à une fille de confiance de Célie. Elle écrivit à son amant en premier et le rassura concernant ses sentiments envers lui, puis lui proposa un subterfuge pour se voir : elle devait aller chez sa tante à Orléans pour un héritage ; comme elle ferait le voyage seule avec cette fille et un laquais, elle donna rendez-vous à Clodomir, qui viendrait déguisé. Clodomir en fut très content et, dans l'attente des indications de sa maîtresse, il écrivit qu'il irait voir une Princesse amie de Célie et qu'il lui rapporterait ce qu'on dirait à sa cour.

Cette nouvelle semble inachevée car le récit s'arrête assez brusquement à la fin de la lettre de réponse de Clodomir. Nous retrouvons dans cette aventure la critique du mariage arrangé ou, plutôt, de l'intrusion de la famille dans le choix d'un époux. Cette fois-ci, c'est l'héroïne qui « avoit de gros biens, & de grande successions à espérer ; ce

---

<sup>441</sup> C'est l'*amor hereos* ou l'*aegritudo amoris*, un motif classique et surtout médiéval, lié à la théorie des quatre humeurs, selon laquelle le désir amoureux non correspondu tiendrait d'une pathologie physique (Lacarra Lanz, 2015).



qui faisoit que ses parens vouloient lui donner un parti avantageux » (Mailly, 1718a : 75). Célie tentait de retarder cette alliance imposée en se justifiant sur sa grande jeunesse et « ses parens qui avoient beaucoup d'affection pour elle, ne voulurent pas d'abord la contraindre », mais Clodomir n'étant « point un parti assez considérable pour elle, ils lui défendirent d'avoir aucun commerce avec lui » (Mailly, 1718a : 75). Célie se méfie des représailles de ses parents s'ils apprennent qu'elle continue sa relation avec son amant et évoque des violences dont nous avons déjà parlé plus haut : « Je ne doute pas qu'on ne fasse tout ce qu'on pourra pour nous empêcher de nous aimer. On employera la force où l'artifice n'aura pû réussir » (Mailly, 1718a : 77). En outre, l'on peut retenir l'importance du discours amoureux, qui prend la plus grande partie de la nouvelle (presque six pages sur sept) et qui est assez stéréotypé : promesses de fidélité éternelle et d'engagement pour servir l'être aimé sans conditions, plaisir de recevoir une lettre de l'amant, généralités sur la force de l'amour, etc.

L'« Avventure de Theodore & de Narcisse » (Mailly, 1718a : 81-90) commence quand Théodore, qui aimait les divertissements, alla à la foire de Bezons, où il assista à un défilé. Soudain, les chevaux qui menaient le carrosse d'une spectatrice qui avait voulu trop s'approcher se mirent à courir vers la rivière. Le véhicule fut renversé. L'on vint rapidement secourir les dames qui étaient à l'intérieur et Théodore se jeta à l'eau pour sauver l'une d'elles de la noyade. Il la porta dans une maison voisine où elle reprit ses esprits et remercia vivement le jeune homme. Dès le lendemain, Théodore alla rendre visite à Narcisse et l'entretint de sa passion naissante. La reconnaissance de la dame devint bientôt de l'amour et leur commerce débuta sans entraves. Un jour, Théodore fut averti de la mort de son père et dut rentrer à Dijon afin d'occuper une charge considérable dont il héritait au Parlement. Les amants promirent de s'écrire. Après trois semaines sans nouvelles de Théodore, Narcisse, dont la langueur s'était mêlée de soupçons craignant un refroidissement des sentiments de son amant, lui écrivit. Il répondit qu'il était toujours amoureux et qu'il ne travaillait à sa fortune que pour la partager avec elle. Peu après, il se fit recevoir dans sa charge et retourna à Paris où il épousa sa maîtresse.

Cette nouvelle narre une histoire galante au dénouement heureux. Si l'héroïne est décrite comme un archétype – « d'une beauté admirable » (Mailly, 1718a : 83) –, le héros est présenté d'une manière assez particulière, puisque la seule précision fournie

est qu'il « aime la joye plus que personne du monde » (Mailly, 1718a : 82). Nonobstant, son discours et ses manières correspondent à celles du parfait gentilhomme amoureux, dévoué et galant. En outre, l'auteur conjugue dans ce récit plusieurs éléments chers à son répertoire romanesque : la foire, divertissement populaire cité à maintes reprises dans son œuvre, lieu de première rencontre des amants à l'occasion, où se produit l'accident qui met Narcisse en danger de noyade – péripétie souvent répétée aussi -. Enfin, les réflexions du narrateur sur l'amour sont encore une fois présentes : « Mais qu'il est difficile de tenir contre un Amant si passionné, & à qui on doit la vie ! » ou « il est rare que les plaisirs ne soient suivis de quelques disgraces » (Mailly, 1718a : 84).

Dans l'« Avature du Marquis de Gourdon & de la Comtesse de Châteaufort » (Mailly, 1718a : 90-100), le marquis était allé à la chasse à Suresnes, où il rencontra des gens qui vendangeaient et des amis qui faisaient collation, parmi lesquels se trouvait un conseiller du Parlement qui invita toute la compagnie à souper, dans une maison qu'il avait dans ce pays. Le marquis remarqua une très belle dame de l'assemblée, la comtesse de Châteaufort, qui chanta particulièrement bien après le dîner. Ensuite, il y eut un bal improvisé et le marquis dansa avec la comtesse. L'un des invités proposa à la compagnie de se rendre chez lui le lendemain, où il leur offrit un souper et un bal. La fête se prolongea ainsi pendant quelques jours, puisque chacun voulut rendre l'invitation. Les vendanges finies, on rentra à Paris. Le marquis alla le lendemain même entretenir la comtesse de sa passion. Quelque temps s'écoula pendant lequel le marquis languissait et la comtesse hésitait mais, enfin, elle céda à l'amour. Un jour, le marquis reçut des ordres pour aller à Brest, où il fut informé qu'il allait bientôt être envoyé en Nouvelle France. Accablé de chagrin, il écrivit à sa maîtresse et lui demanda son portrait afin de le porter toujours sur lui, à côté de son cœur, et lui assura qu'il ne l'oublierait jamais. La comtesse en fut inconsolable et promit d'attendre son retour.

Voilà une nouvelle où les divertissements et la joie marquent le début, ce qui favorise la rencontre amoureuse, qui finit par mal tourner pour le couple protagoniste. L'obstacle à l'amour n'est pas ici l'effet d'une péripétie romanesque extraordinaire, mais de quelque chose de bien plus réaliste : la volonté d'un roi.

Il faut [...] que je parte [...] pour la Nouvelle France. Ce sont-là les ordres [...]. J'abandonnerois ce Voyage avec le plus grand plaisir du monde, si mon honneur, & l'obéissance que je dois à mon Prince, ne m'obligeoit à executer ses ordres. Il faut donc s'y soumettre. (Mailly, 1718a : 96-97)

D'autre part, l'auteur se décide à raconter cette histoire galante parce que, dit-il, « les Vendanges de Surêne ont fait assez de bruit par le nombre d'aventures qui y sont arrivées » (Mailly, 1718a : 90). Justement, le sujet est à la mode dans les dernières années du XVII<sup>e</sup> siècle, qui voient paraître une comédie de Dancourt encadrée dans la fête de ces vendanges<sup>442</sup>. En tout cas, il faut mettre l'accent sur la fugacité de la présence des vendanges dans ce récit : l'action débute entre les vignobles mais elle change bientôt d'emplacement pour se poursuivre dans les riches maisons des personnages. L'auteur se plaît à dépeindre le luxe de l'espace réservé à la danse. Après un repas splendide,

on entra dans une chambre qui étoit fort magnifique, & éclairée de quantité de bougies. Les unes étoient sur des plaques, & les autres sur des lustres de crystal de roche qui faisoient un effet merveilleux. Il y avoit aux quatre côtes de la chambre, quatre grands miroirs de Venise, accompagnez chacun de deux petits, qui rendoient ce lieu tout éclatant de lumière. [...] Les Dames qui ne dansoient pas étoient assises sur des Sofa de velours, & les hommes à genoux sur des carreaux aux pieds de celles qu'ils aimoient. (Mailly, 1718a : 91-92)

La magnificence est également évidente dans la description de l'ajustement de la comtesse quand elle reçoit le marquis dans sa chambre :

Elle étoit couchée sur un lit de repos avec un deshabilité à la Sultane, dont l'étoffe étoit d'un brocard d'argent à fond d'or, doublé de taffetas couleur de rose. Ses cheveux noirs comme jets [sic], tomboient négligemment sur ses épaules ; quelques pierreries qui sembloient mises sans affectation achevoient l'éclat de sa parure. (Mailly, 1718a : 94-95)

Ce portrait doit résulter familier à un lecteur assidu de Mailly, puisqu'il sera repris dans *Les Plaisirs de la Vallée-Tissart...* (Mailly, 1705b : 8) et dans l'« Aventure du Chevalier de Bettemont & de Mademoiselle de Tussay » (Mailly, 1707b : 315). Puis, comme à d'autres occasions, la voix du narrateur se fait entendre à propos de l'amour<sup>443</sup>.

Dans « Aventure de Cloridon & de Céphalie » (Mailly, 1718a : 100-113), attaqué d'une fièvre persistante, Cloridon décida d'aller voir le médecin de Chaudrai. Dans le carrosse qui le menait vers ce village, il fit connaissance avec Céphalie, qui s'y rendait aussi et ils se plurent. Le médecin donna à Cloridon des poudres pour son mal, mais lui dit qu'il n'avait aucun remède pour son amour. Le jeune homme, tout surpris, crut

---

<sup>442</sup> Le sujet n'était pas nouveau car, en 1633 environ, Pierre Du Ryer avait donné la comédie intitulée *Les Vendanges de Suresne* ; malgré l'homonymie des deux pièces, leur contenu n'est pas en rapport et la critique trouve l'œuvre de Du Ryer bien meilleure que celle de Dancourt (Adam, 1968 : 555 ; Blanc, 1984 : 67).

<sup>443</sup> « Ah ! pauvres Amans, que vous êtes à plaindre ! pourquoi êtes-vous si aimables, & pourquoi avez-vous tant d'amour ? » (Mailly, 1718a : 94).

comprendre que le médecin avait dit la même chose à Céphalie et en fut content. Le lendemain les deux malades rentrèrent ensemble à Paris et la conversation fut fort galante pendant le trajet. Après quelques jours de traitement, ils se sentirent mieux et, quand ils furent rétablis, Cloridon ne manqua pas d'aller voir Céphalie. La demoiselle était courtisée par Araste, fils d'un des plus grands seigneurs du royaume, mais elle était devenue amoureuse de Cloridon. Araste s'en plaignit et, dégoûté, il passa quelques jours sans visiter Céphalie. Un jour que celle-ci était avec Cloridon, Araste vint la voir et le premier demeura caché. Au milieu des protestations de son rival, Cloridon éclata de rire et Araste partit brusquement, très en colère. Une fièvre lui prit et il mourut en moins de cinq jours. La nouvelle se propagea qu'un aussi grand homme était mort pour l'amour de Céphalie. Au bout de quelque temps, Cloridon dû s'absenter pour des affaires de conséquence. Il écrivit bientôt à sa maîtresse et celle-ci lui répondit mais, ensuite, un mois entier s'écoula sans des nouvelles de Cloridon. Céphalie s'adressa à lui pleine de ressentiment. Il répondit qu'il avait été malade et qu'il reviendrait bientôt, tout en renouvelant ses promesses d'amour. Les amants se retrouvèrent et firent la paix.

Mailly présente dans cette nouvelle un phénomène social de son temps<sup>444</sup>, que son contemporain le docteur Le François (1715 : 151) qualifie d'excellent « exemple de la crédulité du Public ». Celui qu'on appela *le Médecin de Chaudray* était un paysan d'un hameau de ce nom qui se forgea quelque réputation comme connaisseur des bienfaits des plantes et, malgré son ignorance de la science médicale, devint célèbre partout en France et des gens de toute extraction allaient le voir (Le François, 1715 : 151-155). Le voyage de Cloridon et de Céphalie « dans le Carosse qu'on a établi pour la commodité de ceux qui vont le consulter » (Mailly, 1718a : 100) reflète parfaitement la réalité :

La multitude des malades qui avoient recours à lui fut si grande, qu'on établit des voitures publiques pour ceux qui vouloient l'aller trouver, lesquelles partoient regulierement toutes les semaines aux jours marqués. On bâtit des maisons aux environs de son Hameau pour loger ceux qui y abordoient de toutes parts ; car la renommée de ce prétendu medecin se répandit tellement par toute la France, qu'il y eut des personnes qui vinrent des Provinces les plus éloignées pour le consulter. (Le François, 1715 : 151)

En outre, il faut souligner l'importance du thème de la maladie d'amour (*l'amor hereos* ou *l'aegritudo amoris*), ainsi que du binôme d'Éros et Thanatos. Les quatre

---

<sup>444</sup> L'auteur du *Gage touché* (1722 : 269 et s.) aborde aussi cette question dans « Le Voyage de Chaudray », récit compris dans le IX<sup>e</sup> Gage.

personnages du récit participent de ces motifs. D'abord, le médecin de Chaudrai diagnostique à Cloridon et à Céphalie « deux maladies, dont il promettoit la guérison de l'une, mais non pas de l'autre ; que celle-ci étoit un pur effet de l'amour, ne pouvoit se guérir que par l'amour même » (Mailly, 1718a : 100-101). Puis, si une fièvre amène Cloridon à rencontrer Céphalie – dans le carrosse qui va à Chaudrai –, c'est une nouvelle fièvre qui retarde sa correspondance et sa réunion avec elle, et qui fait craindre à la dame un refroidissement de la passion de son amant. Comme nous l'avons vu dans d'autres textes de Mailly, l'absence de l'être aimé fait sombrer les personnages dans une profonde tristesse qui peut faire perdre la santé, la mélancolie ou humeur noire étant le principal symptôme de l'*hereos*. Nulle distraction n'attire Cloridon : « Les jeux, la chasse & la bonne chère succèdent les unes aux autres. Cependant, je languis au milieu de tous ces plaisirs. Il n'y a point de Compagnie qui puisse me plaire où vous n'êtes pas » (Mailly, 1718a : 106). Quant à Céphalie, elle ne peut trouver de repos et avoue à son amant : « Si je suis encore long-tems sans vous voir, je crois que je retomberai malade » (Mailly, 1718a : 107). Mais le cas d'Araste introduit un lien direct entre l'amour et la maladie qui conduit à la mort. Ridiculisé par son rival et refusé par la femme qu'il aime, Araste tombe gravement malade et décède. « On dit que la veille qu'il mourut, il prononçoit souvent dans ses rêveries le nom de Céphalie, celui d'ingrate, & celui d'amour ; ce qui a fait juger que c'étoit la passion qu'il avoit pour elle, qui avoit été la cause de sa mort » (Mailly, 1718a : 104-105). La maladie d'amour est un

vieux motif littéraire qui fait également l'objet d'une tradition médicale, réactivée en particulier depuis la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle avec des ouvrages tels que *La maladie d'amour, ou mélancolie érotique* (1610) de Jacques Ferrand, ou *L'Antidote d'Amour* de Jean Aubery (1633) [...]. Le XVIII<sup>e</sup> siècle n'est pas en reste, et de Boissier de Sauvages à Roussel en passant par Tissot et Bienville, nombreux sont les médecins qui définissent la passion amoureuse comme une pathologie. (Wenger, 2007 : 276-277)

Et la mort des suites d'un amour non partagé est aussi fréquente dans la littérature romanesque – rappelons le décès du prince de Clèves dans le chef-d'oeuvre de M<sup>me</sup> de La Fayette – ; Rotunda (1942 : 17 et 186) recueille les motifs F1041.1. « Death from broken heart » et T.81.2. « Death from unrequited love »<sup>445</sup>.

---

<sup>445</sup> Le *Motif-index of the Italian Novella in Prose* de Dominic Peter Rotunda est postérieur au grand ouvrage de référence pour les chercheurs en littérature folklorique, le *Motif-index of folk-literature* (1932-1936) de Stith Thompson. Toutefois, nous avons préféré de nous reporter à l'oeuvre de Rotunda car elle est plus spécifique du genre de la nouvelle.

L'« Avventure de Saint Sirmon & de Vociane » (Mailly, 1718a : 114-150) commence quand Saint Sirmon, qui se promenait au Bois de Boulogne, secourut Vociane, qui s'y trouvait avec des amis et venait de faire une chute. Il lui assura que c'était une entorse, lui mit un baume des Indes et lui promit une prompte guérison. Les amis de la demoiselle la ramenèrent chez elle et, le lendemain, Saint Sirmon lui rendit visite et lui remit du baume. Au bout de deux jours Vociane était guérie et, comme elle s'était informée que ce jeune homme qui avait autant d'esprit que de bonne mine était issu d'une illustre maison, elle se plaisait à le recevoir fort favorablement. Ils tombèrent amoureux, mais Vociane réussit à cacher sa passion. Un jour, après qu'un cavalier lui eut tenu un discours assez galant, Saint Sirmon lui en fit querelle. Elle ne chercha pas à le dissuader et, se croyant congédié, il la quitta brusquement et fut huit jours sans la voir. Il lui écrivit pour essayer de se raccomoder, mais elle ne répondit pas à sa lettre. Il lui fit donc des bouts-rimés, qui lui plurent. Saint Sirmon et Vociane renouèrent leur amitié et le jeune homme donnait constamment des marques de son amour à la dame. Un jour qu'ils étaient ensemble, Vociane était sur le point de s'abandonner à sa passion quand il arriva du monde<sup>446</sup>. L'on chanta, l'on dansa, l'on badina et l'on lut plusieurs compositions en vers et en prose.

Enfin, la compagnie prit congé et les amants en furent fort contents. Au bout de quelque temps d'un bonheur parfait, Vociane, ayant appris que sa mère était très malade, s'apprêta à partir pour Marseille. Saint Sirmon voulut l'accompagner or, en chemin, il fut informé que son père était à l'extrémité et dut retourner à Paris. Les amants trouvaient leur séparation insupportable et s'écrivaient souvent, mais Saint Sirmon voyant que son père allait mieux partit pour Marseille sans rien dire à Vociane. Il apprit en arrivant qu'elle était courtisée par un cavalier, qu'il trouva justement chez elle pendant qu'un peintre faisait son portrait. Saint Sirmon demanda le tableau et sa maîtresse le lui promit, ce qui fit comprendre à son rival qu'il n'avait aucune chance de séduire Vociane et se retira.

Dans cette nouvelle on retrouve plusieurs thèmes chers à Mailly : la promenade, la représentation d'une société mondaine, la tristesse due à l'absence de l'être aimé, des

---

<sup>446</sup> Voilà encore un exemple de fâcheux qui, comme ceux de *La Religieuse intéressée...*, viennent interrompre le tête-à-tête des amants.

quiproquos causés par deux faux triangles amoureux – Vociane rêve que son amant lui est infidèle ; Saint Sirmon apprend que sa maîtresse est courtisée par un autre et craint dans un premier moment qu'elle n'ait quelque sentiment favorable à ce rival – ou, encore, le portrait offert par la dame à son amant. En outre, cette aventure contient plusieurs compositions poétiques à la mode dans les salons. Il y a un sonnet en bouts-rimés « au sujet de la rigueur de Vociane », un madrigal adressé à M<sup>me</sup> Auvray, un sonnet satirique sur Apollon et Daphné, un portrait en prose et en vers « A Madame la Comtesse de L... » (Mailly, 1718a : 117-118, 122, 123-124, 125-133), puis une chanson sur la mort d'une maîtresse, une chanson sur l'air *Réveillez-vous belle endormie* en faveur du prince de Conti pour qu'il soit élu roi de Pologne<sup>447</sup> et, enfin, une épigramme salée sur une perdrix qui se cacha sous la jupe d'une dame (Mailly, 1718a : 134, 135-137, 141-142).

De plus, ce récit comprend deux passages tirés d'autres œuvres de Mailly. D'une part, la déclaration amoureuse de Saint Sirmon et la contrainte qu'impose aux amants l'arrivée d'une compagnie après l'autre, ainsi que la description de cette petite société où « les uns chantoient, les autres dansoient, & d'autres enfin badinoient avec des Dames, & leur contoient des fleurettes » (Mailly, 1718a : 102-121) correspond à deux scènes de *La Religieuse intéressée...* (Mailly, 1695a : 10 et 39). D'autre part, l'épigramme sur la perdrix cachée sous la jupe d'une dame sera développée avec une fin plus élégante dans l'une des nouvelles recueillies dans *L'Eloge de la chasse...*, intitulée « Avventure du Chevalier de Bachimont, & de Mademoiselle de Silvacane » (Mailly, 1723a : 52-53). Entre les deux ouvrages, l'« Avventure du Comte de Merincour, & de Mademoiselle de Meronville », dans *Diverses aventures de France et d'Espagne*, Mailly (1707b : 6-7)

---

<sup>447</sup> Cette chanson, qui constitue une *laudatio* de François-Louis de Bourbon, permet d'introduire une brève discussion concernant l'épisode historique en question (Mailly, 1718a : 137-140). Après le décès de Jean Sobieski, le 17 juin 1696, le trône de Pologne demeura vacant. Louis XIV avait grand intérêt à y placer un Français, afin de s'assurer une place forte à l'est de l'Europe. L'ambassade de l'abbé de Polignac, qui distribua de nombreux pots-de-vin, semblait avoir réussi quand François-Louis de Bourbon, prince de Conti, fut élu le 25 juin 1697. Or, un petit secteur rejetait ce prince en faveur d'Auguste II le Fort, électeur de Saxe. Malgré tout, le 3 septembre 1697, Conti partit pour la Pologne. Il ne voulait pas de cette couronne et ne l'accepta que par obligation. Escorté par une escadre commandée par Jean Bart, à son arrivée à Dantzig, il trouva son rival déjà installé sur le trône polonais. C'est ainsi que le prince donna ordre à son escadre de le ramener en France, où il arriva le 12 décembre et où le roi le reçut cordialement, malgré tout. Conti retrouva sa maîtresse et sa vie oisive, mais son extraordinaire réputation se vit ébréchée (Piépape, 1910 : 412-440).

raconte un épisode similaire où une pie poursuivie à la chasse par un tiercelet se cachait au même endroit.

L'« Avventure du Marquis de Marmande & de la Comtesse Doris » (Mailly, 1718a : 151-197) commence aux Bains de la Porte Saint Bernard à Paris, qui « sont si beaux & si agréables, que chacun se fait un delice l'Été de s'y baigner » (Mailly, 1718a : 151). Le marquis se submergea pour faire une petite plaisanterie à la comtesse en lui prenant le pied. Effrayée, elle laissa tomber le drap qui la couvrait, mais jetant de l'eau au visage du farceur, lui donna un soufflet et l'obligea à s'éloigner. Ils se retrouvèrent, quelques jours plus tard, à la même loge de la Comédie. Le marquis se fit connaître et elle n'en fut pas fâchée.

Il se rendit chez elle dès le lendemain, mais elle était déjà prévenue en faveur du chevalier de Ponsac. Une joute poétique improvisée, où Marmande triompha avec un portrait en vers de la comtesse Doris, fit comprendre au chevalier qu'il avait un rival redoutable. La compagnie discute sur s'il est plus glorieux à une femme d'avoir plusieurs amants ou à un homme d'avoir plusieurs maîtresses<sup>448</sup>. L'on raconte l'histoire d'un grand seigneur qui avait deux maîtresses, l'une prude, l'autre coquette, qu'il rejoignait selon son humeur. Les qualités d'un bon amant, ainsi que la manière dont les présents conçoivent l'amour les occupent également. Deux récits narrés par des membres de l'assemblée sont introduits. Une femme qui avait perdu une somme considérable aux cartes chez une amie s'emporta contre celle-ci, qui réagit avec une grande douceur. Le lendemain, deux hommes et deux femmes masqués se rendirent chez la mauvaise perdante, la lièrent à une colonne de son lit et la rossèrent. Son procureur, chez qui elle alla dénoncer les faits, lui conseilla d'étouffer l'affaire car, n'ayant pu reconnaître ses agresseurs, elle risquait de perdre encore plus d'argent et de s'humilier davantage. D'autre part, un financier rencontra à l'Opéra une aventurière qui lui fit croire qu'elle était marquise et le trompa si bien qu'elle lui escroqua beaucoup d'argent et lui laissa en souvenir une maladie vénérienne.

---

<sup>448</sup> Ce genre de questions étaient souvent examinées dans les salons mondains du XVII<sup>e</sup> siècle, mais la tradition des débats de casuistique amoureuse date du Moyen Âge avec la littérature des troubadours.



La comtesse Doris hésitait entre le chevalier de Ponsac et le marquis de Marmande ; le premier dut quitter Paris pour une affaire d'importance, de sorte que le second en profita pour faire des progrès. Quand Ponsac apprit que son rival avait gagné le cœur de la comtesse et que celle-ci lui sacrifiait ses lettres d'amour, il rentra très en colère. Pendant son voyage il arriva une aventure au conseiller Melante qui, tombé amoureux de la femme d'un confrère, emmena sa conquête à la Vallée Tissart où se trouvait justement cet autre conseiller, avec la femme de Melante. La querelle semblait sur le point d'éclater mais, de commun accord, ils décidèrent de se rendre heureux dans leurs amours. À son arrivée, le chevalier de Ponsac fut reçu avec froideur par la comtesse Doris. Il s'en alla voir son rival qu'il défia en duel. Le marquis de Marmande éluda très intelligemment la situation et réussit, sans avoir recours aux armes, à ce que Ponsac renonçât à la comtesse Doris. Au bout de quelque temps, au bal, le baron de Vilbeau eut la hardiesse de toucher les seins de la comtesse. Le marquis tira son épée et ils s'affrontèrent ; le baron mourut des suites de ses blessures et Marmande se vit obligé de s'enfuir en Flandre. De là, il écrivit à sa maîtresse et lui fit parvenir une lettre qu'il lui pria de rendre à un ami proche du roi qui pourrait demander sa grâce. Doris s'en chargea et, après quelques jours, elle communiqua à son amant qu'il était libre de rentrer à Paris. Le couple fut ravi de se réunir et ne se sépara plus.

Le cadre initial de cette nouvelle évoque un divertissement populaire des Parisiens à l'époque de Louis XIV : les bains<sup>449</sup>. Ensuite apparaissent la Comédie – où le marquis retrouve la comtesse –, l'Opéra – où le financier de l'un des récits insérés est rattaché par la fausse marquise –, la Vallée Tissart – la maison où se rendent les deux conseillers avec leurs maîtresses dans l'une des histoires rapportées – ou le bal – où se produit le duel entre Marmande et Vilbeau –. Comme nous l'avons déjà noté à plusieurs reprises, Mailly a l'habitude d'introduire dans ses ouvrages des lieux de loisir à la mode. Nous retrouvons également dans ce récit des ingrédients typiques de la nouvelle galante

---

<sup>449</sup> « Les bains de rivière ne furent mis en vogue qu'à la fin du dix-septième siècle [...]. On établit sur la Seine, au-delà de la Porte Saint-Bernard, située sur le quai de la Tournelle, plusieurs grands bateaux, nommés *toues*, autour desquels étaient dressées des tentes qui servaient de salles de bains aux hommes, ainsi qu'aux femmes. [...] Les femmes galantes allaient se baigner en compagnie de leurs amants [...]. Les bains de la Porte Saint-Bernard furent bientôt abandonnés par la belle société, quand on n'y rencontra plus que des prostituées et des libertins » (Dufour, 1855 : 57-58). Rappelons que les *Avantures et lettres galantes...* furent publiées en 1697, à l'époque d'apogée des bains où Mailly situe le début de l'histoire du marquis de Marmande et de la comtesse Doris.

particulièrement chers à Mailly tel que le triangle amoureux (entre les héros Marmande et Doris avec Ponsac, ensuite remplacé par Vilbeau ; entre les personnages de l'aventure du conseiller Melante), le duel d'honneur, les sociétés mondaines où l'on discute de poésie et de questions relatives à l'amour, etc.

« La Promenade des Tuilleries » (Mailly, 1718a : 197-210), annoncée dans le titre de l'ouvrage après les *Avantures et lettres galantes*, est introduite comme tous les autres récits, à la suite du précédent, sans page de titre propre, ce qui nous surprend un peu compte tenu de l'importance que l'auteur lui avait accordée dès le titre. « La Promenade des Tuilleries » constitue une exception du point de vue du genre textuel, puisqu'il s'agit d'une composition poétique sans cadre narratif – la seule du recueil –. Ce poème est formé de trente-trois huitains formés de sept octosyllabes et d'un alexandrin, dont les quatre premiers vers sont à rime croisée et les quatre derniers à rime embrassée, parfois suffisantes et d'autres fois riches, avec alternance de rimes masculines et féminines.

Au XVII<sup>e</sup> siècle, l'on trouve plusieurs œuvres consacrées à des lieux ou à des monuments parisiens et, tout particulièrement, à des jardins ou à des parcs, particulièrement celui des Tuileries. Guillaume du Peyrat avait déjà chanté son labyrinthe, ses fontaines, ses parterres ou ses statues en 1593, dans *Essais poétiques* (sonnets 25 et 105 du I<sup>er</sup> livre et, surtout, *Élégie onzième*). Et, en 1630, un poète anonyme reprit le thème dans *Sérénade des Dames aux Tuileries* puis, en 1635, dans le long monologue initial de la *Comédie des Tuileries* des cinq auteurs, Guillaume Colletet décrivit en détail arbres, bassins et statues, en insistant sur le calme de ces jardins (Citron, 1961 : 66-67). Le poème de Mailly, répertorié aussi par Citron, date de 1697 et évoque toujours les mêmes éléments des Tuileries ; cependant, « la galanterie l'emporte sur la description pure, et toute la verdure du parc semble n'avoir pour fonction que de donner à la réticente Sylvie l'exemple des baisers » (Citron, 1961 : 67).

En effet, cette composition est un poème galant et l'éloge des Tuileries qui s'y mêle est une louange du maître de ces lieux. À la fin d'un jour de grande chaleur, la nuit arrive enfin et l'on profite de ce moment pour aller se promener dans les jardins. Tircis, le poète, loue les « charmes dans ce beau lieu [...] / Dont le Maître est un demi-Dieu » et qui ornent « un Jardin si rare / Pour le plus beau Palais du plus puissant des Rois » (Mailly, 1718a : 198). Les plus belles femmes de la cour, dont l'éclat fait rougir le soleil

de honte, arrivent mais celle que le poète attend ne vient pas. Tircis demande aux Zéphyrus d'amener l'admirable Sylvie, qui arrive enfin, et à qui le poète demande un baiser qu'elle lui refuse. Pour la convaincre, il évoque d'innombrables éléments de la nature qui semblent s'embrasser : les branches qui s'entrelacent, les Zéphires qui effleurent Flore, l'aubépine qui se mêle au houblon, le lierre et les pampres qui resserrent l'orme, le ciel à l'horizon baise les campagnes et la terre lui rend ce baiser par le biais des montagnes. Mais comme Sylvie s'y refuse toujours, Tircis lui demande tout simplement de se laisser prendre par la main. Le poète se dit un phénix en amour car les feux que la dame éveille en lui le consomment et le font renaître. Il fait allusion à une nymphe qui aurait été transformée en fontaine pour avoir maltraité tous ses prétendants. Puis, avouant que tout objet semble moins beau à côté de Sylvie, qu'il compare à un ange, il dit vouloir faire son portrait<sup>450</sup> fidèle. Enfin, les derniers vers du poème, que l'on pourrait considérer une chute, apportent une touche égrillarde puisque Tircis laisse entendre qu'il voudrait coucher avec Sylvie et avoir une fille qui ressemblât à elle : « J'espère de faire un tableau / Semblable à la beauté que j'aime, / Ou plutôt une autre elle-même, / Aussi-tôt que l'amour conduira mon pinceau » (Mailly, 1718a : 210).

L'« Avventure plaisante d'un Poète Croté » (Mailly, 1718a : 210-222) rapporte une anecdote arrivée au poète Cagon, qui n'avait ni du génie ni du bon sens. Disgracié du Parnasse et rebuté des nymphes des Tuileries, il s'en alla dans la Grande Salle du Palais, où il vit quatre petites lingères dont il tomba amoureux à l'instant. Il avait le cœur « si vaste, qu'il crût y devoir loger ces quatre Belles, pour se dédommager du vuide de son cerveau » (Mailly, 1718a : 211). Il écrivit un billet à chacune pour louer leurs attraits et leur déclarer sa flamme, tout en leur promettant l'exclusivité de son amour. Ayant découvert la supercherie de Cagon, car elles s'étaient montré les lettres entre elles, elles lui répondirent de concert pour lui donner rendez-vous toutes les quatre pour le même jour. L'une le convoqua au Luxembourg à quatre heures de l'après-midi, tout en lui insinuant qu'il ferait mal de ne pas s'y trouver une demi-heure avant le moment fixé. L'autre lui donna rendez-vous à cinq heures précises à l'Arsenal, la troisième à six heures du soir aux Tuileries et la dernière à sept heures au Jardin du Roi. La veille il plut

---

<sup>450</sup> Le champ lexical de l'écriture se mêle à celui de la peinture : « sans imiter nos Poètes », « Apollon ce pere des vers », « faire la peinture », « foibles crayons », « peindre », « image », « copie », « tableau », « pinceau » (Mailly, 1718a : 209-210).

extraordinairement et il y avait beaucoup de boue. Cagon, bien pomponné, galopa malgré tout vers les quatre lieux de rendez-vous où il ne trouva personne et, croyant que la pluie avait dissuadé ses conquêtes de sortir, il pesta contre le mauvais temps, puis contre les boues et contre ceux qui étaient en charge de les enlever. Or, le lendemain, il reçut une lettre des quatre filles où elles lui firent la leçon. Le poète voulut se venger et composa une satire contre les femmes, qui lui prit trois mois de travail mais qui était si mauvaise qu'aucun libraire ne voulut la publier. La nouvelle se termine par une épigramme sur Cagon écrite par un railleur.

Dans cette nouvelle, le poids de l'intrigue retombe sur le personnage principal, Cagon, qui incarne le type du mauvais poète et du poète crotté. Il s'agit d'un homme ridicule qui, délaissé par les muses, s'embarque dans un projet amoureux d'une galanterie affectée. Le contraste créé entre les noms qu'il donne aux quatre lingères (Clorice, Philis, Climene et Iris, typiques en poésie) et leur basse extraction est forcément plaisant. Ce mauvais poète a très peu d'intelligence et de bon sens car, par exemple, il quitte les Tuileries, fréquentées par les dames de la bonne société, pour la Grand-Salle du Palais, remplie d'artisans et d'ouvriers et, donc, de femmes du peuple. En outre, il est assez crédule pour faire cas d'une bohémienne qui lui conseilla d'« attacher son caleçon avec un ruban couleur de feu. Il n'y manqua pas ; & croyant que ce qui abonde ne nuit point, il s'en garnit jusqu'aux jartières, ce qui le fit presque ressembler à un Valet de carreau » (Mailly, 1718a : 218-219). En fait, Cagon fait honneur à son nom, qui dérive assez probablement de *cacade* ou *cagade*, c'est-à-dire, « décharge de ventre » au sens littéral ou « figurément [...], mauvais succès de quelque folle entreprise qu'un homme s'étoit vanté de faire reüssir », au sens figuré (Furetière, 1690 : I, 351). Ainsi le qualificatif « crotté » est-il aussi à double sens puisque, à l'époque, le participe passé du verbe *croter* veut dire « Eclabouss[é], gast[é] avec de la crotte », où *crotte* signifie « ordure, bouë, fange qui est dans les ruës, & dans les chemins, quand il pleu », mais « se dit aussi des excréments des animaux, quand ils sont durs, secs & menus », d'où que l'« on appelle un Poete crotté, un meschant Poëte qui porte des rogatons, qui s'est rendu ridicule » (Furetière, 1690 : I, 726-727).

Dans l'« Avventure de Tircis » (Mailly, 1718a : 222-250), celui-ci rencontra au bal une dame admirable qu'il courtisa et qu'il convainquit même d'ôter son masque, mais la belle disparut bientôt après. Tircis la chercha en vain dans tous les bals, jusqu'à ce que

l'un de ses amis, Damon, crut reconnaître l'inconnue d'après la description qu'il lui fit de cette dame. Il le renvoya vers un temple du Mont-Parnasse où il put la voir. Tircis envoya un poème à son ami pour le remercier de son service. Tircis se dit amoureux jusqu'à l'extrême, il se rendait compte qu'il n'avait pas véritablement aimé avant et raconte à son ami ce qu'il s'était passé au bal, puis sa quête de l'inconnue et, enfin, ce qu'il était arrivé à l'église. Damon montra ces vers à Clitie, c'est ainsi que s'appelait la belle inconnue, qui souhaita connaître l'auteur. Tircis lui rendit visite et cela se répéta souvent car ils se plaisaient bien. Or, le père de Clitie ne voulait pas que sa fille vît Tircis et la mit dans un couvent. Le malheureux amant l'avait cherchée dans tous les monastères sans résultat quand une lettre lui parvint de la part de Clitie. Elle lui disait sa tristesse d'être cloîtrée mais aussi son espoir de le revoir. Tircis répondit en lui réitérant son amour et sa fidélité. Ils s'écrivirent souvent depuis, grâce à une fille de confiance qui portait leurs lettres. Au bout de quelque temps, le père de Clitie tomba malade et mourut. Le couple put reprendre son commerce. Néanmoins, alors qu'elle était chez une amie, Clitie éveilla la passion du jeune Briançon. Celui-ci commença à la courtiser jusqu'à ce qu'il se rendit compte qu'elle aimait Tircis. Un jour, à la sortie de l'Opéra, il fit tirer l'épée à son rival, mais il finit par demander la vie. Tircis, dont la renommée s'était accrue, demeura seul possesseur de Clitie.

Cette nouvelle aux péripéties romanesques réunit encore une fois plusieurs motifs chers au chevalier de Mailly : l'enferment de Clitie au couvent sur les ordres de son père, les entretiens puis la correspondance secrète, le triangle amoureux, le duel, etc. Les divertissements de la société mondaine sont également soulignés (le bal, l'opéra, les jeux de cartes). L'église en tant que lieu de rencontre des amants joue un rôle important dans cette histoire. Il est intéressant de relever à nouveau le thème de la violence exercée par les parents sur les choix de mariage de leurs enfants. Certes, à cette occasion, la victime est une jeune femme, ce qui rentrerait davantage dans la norme. En outre, si les redites dans les textes de Mailly sont fréquentes, il est rare qu'elles surviennent au sein d'un même recueil. Même si cette réécriture ne touche que deux vers, elle a retenu notre attention. Dans son poème à Damon, Tircis dit « Lorsque le double mont d'un si merveilleux sein / M'inspira cent fois mieux que celui du Parnasse » (Mailly, 1718a : 227). Et, dans « La Promenade des Tuilleries », un peu avant dans le même ouvrage, un autre Tircis avait dit à propos de sa maîtresse, Sylvie : « Le double mont de ton beau sein / M'inspire mieux que le Parnasse » (Mailly, 1718a : 210).

« Le fameux démêlé du Poète Latinus, & de Terentius autrefois son Confident » (Mailly, 1718a : 250-280) n'est pas une nouvelle galante, mais plaisante, tel que le narrateur l'annonce au début de l'histoire. Latinus était un mauvais poète qui se croyait brillant et, s'il était reçu de bonne grâce partout c'était à cause de ses drôles de bouffonneries. Un jour, lors d'un souper chez Pasquin, il se vanta, comme à son ordinaire, d'être le meilleur poète de tous les temps, supérieur à Ovide, Lucain ou Virgile. La compagnie feignait de le louer, mais elle se moquait de lui en réalité. Après avoir bien mangé et bien bu, l'on apporta des cartes ; Latinus y perdit une belle somme, de sorte qu'il s'emporta contre le jeu et contre Pasquin et quitta la maison en grande colère. Alors qu'il réfléchissait au moyen de récupérer son argent, il lui vint à l'esprit « de faire le Panégyrique du Roi, & les Hymnes de S.P.C.... » (Mailly, 1718a : 256). Or, se voyant incapable, il songea à trouver un collaborateur, mais ce n'était pas facile car ceux qui l'avaient aidé par le passé étaient fâchés contre lui pour ne pas avoir tenu ce qu'il leur avait promis. Térentius voulut bien le servir, moyennant dix louis d'or, toutefois, quand le travail fut terminé et que l'ouvrage eut du succès, Latinus, qui avait reçu soixante-dix pistoles, ne voulut pas payer la somme accordée. Au bout de quelque temps, l'on vint prier Latinus de faire de nouveaux hymnes. N'osant pas appeler Térentius à son secours, il s'adressa à d'autres et le résultat fut assez mauvais.

Entre-temps, Térentius écrivit à Latinus pour lui dire que deux grands hommes qui attendaient ses hymnes l'avaient interrogé à propos du rythme de travail du poète, et qu'il leur avait répondu qu'il avait du mal à tenir sa parole ; de plus, il l'informa qu'il avait entendu dire que les derniers poèmes de Latinus avaient été très critiqués et s'offrait à lui rendre un compte exact de ces critiques fort justes et exactes. Latinus lui répondit avec fureur qu'il n'accepterait jamais les conseils d'un babillard peu sage et les critiques des ignorants que celui-ci fréquentait. Térentius se plaignit du manque de rigueur de Latinus et lui signala ce qu'on lui avait appris à propos de son comportement ridicule et extravagant, qui avait fait rire certains et pleurer de honte les autres. Latinus, qui ne se laissait pas convaincre, persista dans son propos injurieux et Térentius s'efforça de démentir point par point et fort raisonnablement chacune de ses attaques d'esprit troublé et lunatique. L'échange épistolaire entre ces deux poètes dura encore quelque temps et leur différend finit par éclater ; la *Gazette de Hollande* même en parla. Latinus porta plainte, mais tout le monde le prenait pour un fou, de sorte qu'il n'obtint rien. Il s'adressa à plusieurs magistrats et finit par être renvoyé « au Parnasse comme à sa

Jurisdiction naturelle. Cependant, la crainte qu'il eut que les Muses ne lui fussent pas favorables [...] est cause qu'il a mieux aimé en demeurer là, que de s'exposer à des nouvelles railleries » (Mailly, 1718a : 280).

Comme dans « Avanture plaisante d'un Poète Croté », le poids de l'intrigue retombe sur le personnage du mauvais poète, dont les traits comiques relèvent de sa bêtise naturelle :

Latinus est une manière de fou qui fait rire extrêmement, & que jamais Arlequin, ni Scaramouche n'en ont approché. Les actions de ceux-ci doivent plus à l'Art qu'à la Nature ; mais celles de Latinus tiennent plus de la Nature que de l'Art. Leurs bouffoneries paroissent étudiées, & les siennes sont nées avec lui. [...] on l'appelle par excellence le Pere de la joye & la Rocambole des plaisirs. (Mailly, 1718a : 250-251)

L'on remarque que la présentation de Latinus et son entrée chez Pasquin, ainsi que le fait qu'il reste souper sans y être prié (Mailly, 1718a : 250-251 et 252-253) sont tirées d'une situation identique de Santeuil chez le comte de Clare dans *La Religieuse intéressée...* (Mailly, 1695a : 79-80 et 83). En outre, il est intéressant de signaler une brève anecdote très drôle dans laquelle le vent enlève le chapeau de Latinus et le pose sur la tête d'une passante. Le poète le reprend et emporte avec lui la coiffure de la dame, qui lui court derrière pour la récupérer. Latinus ôte alors son chapeau et le met sur la tête de la jeune femme, demeurant coiffé avec la commode féminine<sup>451</sup>, ce qui provoque le rire de ceux qui étaient sur le Pont Neuf. Ce genre d'épisode comique, à la manière d'un lazzi de rue, sera très utilisé par Mailly dans ses *Entretiens des cafés de Paris* (1702).

Cette nouvelle, qui met en scène une querelle entre deux poètes, a un caractère plus littéraire. En face de Latinus, homme fat et ridicule, s'érige Térentius, homme sage et juste. Si Térentius a souvent aidé Latinus par amitié, il ne veut plus continuer à lui tirer les marrons du feu car il s'est rendu compte que cela est inutile, voire nuisible. Térentius essaye de faire réagir celui qu'il croyait être son ami en lui montrant les défauts de ses ouvrages, qui ne sont d'ailleurs pas personnels :

Souvenez-vous que de tous les Ouvrages que vous avez mis sous vôtre nom, il n'y en a pas un seul qui n'ait autant de peres qu'il contient de Vers. [...] Les Rapins, les Commires, les Menétiers, les Jouvencis, les de la Ruës, les Bouhours, les Menages, les Duperiers, les

---

<sup>451</sup> « Coëffure moderne des femmes. [...] Voici les pièces qui entrent dans la composition d'une *commode*. C'est M. Palaprat qui en fait l'énumération : la Duchesse, le solitaire, la fontange, le chou, le tête à tête, la culbutte, le Mousquetaire, le croissant, le firmament, le dixième ciel, la palissade, & la souris » (*Dictionnaire de Trévoux*, 1740 : II, s.v. « commode »).

Varillas, les Bertets, & une infinité d'autres vous ont corrigé cent fois. (Mailly, 1718a : 269-270)

*Les Amours de Maistre Sebastien Grapignan / Sebastien Grapignan. Nouvelle plaisante (1698)*

Cet ouvrage, que la page de titre interne dénomme *Sebastien Grapignan. Nouvelle plaisante*, fut imprimé dans un volume qui comprend *Le Triomphe de la Bazoche, et les Amours de Maistre Sebastien Grapignan*. Parue anonymement, mais avec les initiales « L.C.D.M. » en guise de signature de l'épître dédicatoire, nous avons attribué cette œuvre au chevalier de Mailly (voir p. 110).

Cette nouvelle raconte l'histoire de Sébastien Grapignan, un avocat qui devint sourd et dut vendre sa charge. Il prit alors pour habitude de fréquenter la maison d'un ami, où il courtisait la sœur de celui-ci, M<sup>lle</sup> de la Fontaine. Un jour que la demoiselle était absente, Grapignan trouva son ami qui s'entretenait avec M<sup>me</sup> de Grand-nez, une marchande de bois. Il voulut, pour s'amuser, conter fleurette à cette femme, qui reçut fort mal ses compliments. Il ne se rebuta point et lui envoya par écrit une déclaration de sa passion qui, disait-il très plaisamment, avait surgi à la vue de son nez. Sans réponse de M<sup>me</sup> de Grand-nez mais ayant appris qu'elle ne souhaiterait nul rapport amoureux avec un homme sourd, Grapignan lui fit parvenir une deuxième lettre où, reconnaissant qu'il ne pourrait jamais la séduire, il lui demandait de bien vouloir prévenir en sa faveur une amie commune. La marchande en fut offensée mais, comme la première fois, elle ne répondit point. L'ancien avocat, piqué à son propre jeu, écrivit à M<sup>me</sup> de Grand-nez une troisième lettre pour se venger du peu de cas qu'on faisait de ses épîtres par un portrait méchant et ridicule de l'amant de la marchande. La dame, toute en colère, montra la missive à son amant, qui chercha Grapignan et le roua de coups, puis le dénonça. Celui-ci porta plainte également mais il fut arrêté et enfermé. Les impliqués dans l'affaire furent raccommodés par une amie commune et Grapignan, tiré de prison, ne s'amusa plus jamais aux dépens d'autrui.

Il nous semble que cette histoire comique, qui semble redevable des textes du *Décameron* de Boccace et dont le ton se rapproche de celui de certaines anecdotes des *Entretiens des cafés de Paris* (1702), des *Bains d'Aix* (1704) ou des *Nouvelles toutes nouvelles* (1708), a pour objectif de persifler les normes de la nouvelle galante en tournant en dérision plusieurs motifs romanesques. Pour cela faire, Mailly se sert



d'éléments appartenant au registre comique, qui apparentent l'œuvre au genre de la facétie et de la farce. Nous analyserons dans cette perspective la structure, les personnages et la morale de l'histoire.

*Les Amours de Maistre Sebastien Grapignan* est un récit bref, qui n'atteint pas une quarantaine de pages, et dont l'argument est très simple. Ce qui a le plus retenu notre attention, du point de vue de sa construction, est la présence de trois lettres intercalées dans la narration qui font progresser l'action. En outre, l'on remarque que le registre de langue de cette correspondance monodique évolue et devient de plus en plus bas, précipitant la résolution de l'intrigue. L'on pourrait rapprocher l'œuvre qui nous occupe de la farce française dans le sens où, d'après Lebègue (1964 : 190), « la farce française, étant fort courte, a une action simple et serrée » ; de plus, « [l]e procédé dont les auteurs de farces ont tiré le meilleur effet comique, c'est le retournement de la situation, la symétrie de deux scènes antithétiques séparées par un événement ». D'autre part, les sujets de ce genre dramatique « peuvent se répartir en deux groupes, qui, parfois, interfèrent entre eux : farces tirées de la vie conjugale, farces concernant la vie des métiers » (Lebègue, 1964 : 190).

L'action des *Amours de Maistre Sebastien Grapignan* tourne autour de la querelle burlesque entre Grapignan, M<sup>me</sup> de Grand-nez et l'amant de celle-ci, qui forment un triangle amoureux, et autour du métier du personnage principal. Justement, dans la farce, les personnages « sont caractérisés par leur métier, ou par leur situation conjugale, ou par les deux. [...] Non seulement l'auteur met à la scène leurs occupations professionnelles, mais leurs paroles et leur conduite font ressortir les défauts et les vices inhérents à chaque profession » (Lebègue, 1972 : 29). Or, le triangle amoureux de la farce se produit entre une femme, son mari et son amant ; ici, la figure de l'époux est remplacée par un deuxième prétendant. Cette situation serait peut-être plus en rapport avec la facétie. En outre, certains types de la *Commedia dell'Arte* participent aussi de ce genre d'intrigues, comme nous le verrons par la suite avec le cas d'*Arlequin Grapignan* et autres titres.

Il y a quatre personnages importants dans *Les Amours de Maistre Sebastien Grapignan* : Grapignan, M<sup>lle</sup> de la Fontaine, M<sup>me</sup> de Grand-nez et son amant anonyme. Sébastien Grapignan et M<sup>me</sup> de Grand-nez, les personnages principaux, portent des noms propres qui les qualifient, respectivement, d'un point de vue moral et physique. Dans la

farce, les noms ont une signification connue du public par un référent populaire – ce sont des types, souvent désignés par leur métier – ou littéraire, ou, plus rarement, sont allégoriques (Bowen, 1974 : 37).

L'incipit, qui présente le héros du récit, évoque le comique des métiers et, surtout, celui de l'onomastique : « Sebastien Grapignan étoit un homme qui sçavoit fort bien grapiller. Il eut l'adresse de grossir les procès dans son Etude, & d'acquérir par ce moyen plus de cent mille livres de bien » (Mailly, 1698d : 31-32). D'après le *Dictionnaire* de Furetière (1690 : II, 194-195), « *Grappiller* se dit figurément des petits gains qu'on fait dans une affaire dont d'autres ont tiré le meilleur ». En ce qui concerne le nom de *Grapignan*, il proviendrait du substantif *grappin* (Dauzat *et al.*, 1971 : 352) ou du verbe de l'ancien français *grapiner*, attesté au XII<sup>e</sup> siècle, qui signifiait « se livrer au pillage » (Greimas, 1980 : 320). Au XVII<sup>e</sup> siècle, l'on appelait populairement les procureurs *grapignans* et la production littéraire du temps le prouve : Michel (1856 : 207-208) cite les scènes françaises de *La Matrone d'Éphèse ou Arlequin Grapignan* et d'*Arlequin Protée*, deux pièces de Nolant de Fatouville, ainsi qu'*Arlequin gascou, ou Grapignan, procureur, coumedio en vers gascons* du sieur de Clarac et, enfin, *Le Triomphe de la Basoche et Les Amours de Maistre Sebastien Grapignan* que nous avons attribué à Mailly. Rappelons que les gens de loi ont, dans l'imaginaire populaire, la réputation d'être cupides et, plus particulièrement, « dans la farce, [...] le meunier, le marchand, l'avocat sont malhonnêtes » (Lebègue, 1972 : 29). La référence au personnage de maître Pathelin, un avocat qui, d'ailleurs, fait la sourde oreille (*La Farce de maître Pathelin*, 2004 : II, 2), est obligée.

Le portrait de Grapignan est complété par d'autres traits qui l'éloignent de la figure du héros romanesque et qui font présager le ton amusant de l'ouvrage. Ce personnage est un homme « d'une humeur facétieuse », « guai », qui aime à plaisanter et « dont la surdité étoit presque à l'épreuve du canon » (Mailly, 1698d : 32-33). Cette surdité est à l'origine de l'intrigue, puisqu'elle empêche Grapignan d'entendre les plaintes de M<sup>me</sup> de Grand-nez à propos du badinage qu'il lui adresse. La mésentente avec un personnage sourd est un motif assez récurrent dans la farce ; sur ce thème, Lebègue (1972 : 26) renvoie à celle du *Gaudisseur qui se vante* ou à celle de *Maître Mimin*. M<sup>me</sup> de Grand-nez qualifiera d'ailleurs son prétendant de « turlupin » (Mailly, 1698d : 50), nom de scène farcesque de l'acteur Henri Legrand (Jal, 1872 : 759), associé à ceux de

Gros-Guillaume et Gaultier Garguille, les trois farceurs du Pont-Neuf au début du XVI<sup>e</sup> siècle (Jomaron, 1988 : 167).

D'autre part, ce sujet donne lieu à deux discussions au long du récit. M<sup>me</sup> de Grand-nez ayant montré la première lettre de Grapignan à ses amis, les dames de la compagnie « ne croioient pas qu'un sourd pût être si plaisant & si burlesque », mais un autre habitué « soû tint qu'il n'étoit pas extraordinaire qu'un homme en cet état, qui avoit du genie, réüssît mieux qu'un autre qui en avoit autant que lui, parce que celui-là étant renfermé en lui-même, pensoit plus heureusement que celui-ci, qui étoit souvent distrait par le bruit » (Mailly, 1698d : 39). Quant à la deuxième lettre de l'avocat, elle est « considérée comme les saillies d'un turlupin qui cherche à se divertir & à se dédommager par quelque endroit des chagrins que lui cause sa surdité » (Mailly, 1698d : 50-51).

En ce qui concerne l'héroïne de l'histoire, elle est présentée comme une « Marchande de Bois » – encore un personnage caractérisé par son métier – que Grapignan courtise par amusement, alors qu'il l'a rencontrée chez un ami. Voyant ses plaisanteries sans effet, il se renseigna sur l'identité de cette femme aussi froide, qui « se nommoit Madame de Grand-nez. A ces mots il se mit à soûrire, & considerant qu'elle en avoit un d'une longueur surprenante, qui répondoit bien à son nom ; il prit à son tour un air serieux, & affecta d'être penetré d'amour & de respect pour sa personne » (Mailly, 1698d : 34).

S'ensuit un motif typique de la nouvelle : la lettre de déclaration amoureuse de la part du cavalier, qui s'avère être ici une parodie. Les attraits de la dame, dont la louange dans un langage poétique est un *topos* dans une épître de cette sorte, sont réduits à son nez, seul responsable du coup de foudre : « Je vous ay veu, Madame, & de plus j'ai veu vôtre fameux nez. Ce nez dont la gravité inspire du respect, m'a inspiré de l'amour » (Mailly, 1698d : 35). De plus, Grapignan mêle à son aveu des idées qui ne correspondent nullement au type de discours attendu :

il y a dans vôtre seul nez plus de charmes qu'en toute la Forêt de Fontainebleau. Cette reflexion me fait craindre que la Communauté des Mouleurs de Bois ne pretendent lever leurs droits sur vôtre nez. Il y auroit assûrément de quoi abattre une si grande quantité de Charmes, qu'elle suffiroit pour faire la fortune d'un des plus riches Marchands de bois de la Grenouillere. Ce dernier mot me fait changer mon allegorie en apostrophe, que j'adresserai aux Grenouilles de Grenouillere, pour leur dire : Taisez-vous, importunes criaillieuses, vous rompez la tête au Chantier de Charmes de la charmante Madame de Grand-nez. (Mailly, 1698d : 35-37)

Il est intéressant d'observer que le portrait de M<sup>me</sup> de Grand-nez est construit, au fur et à mesure que le texte avance, par opposition à celui de M<sup>lle</sup> de la Fontaine. Celle-ci est longuement décrite et complimentée dans les lettres à M<sup>me</sup> de Grand-nez, de sorte que cette dernière est doublement raillée et par l'absence de louange de son propre mérite et par le développement des qualités de sa rivale. M<sup>lle</sup> de la Fontaine a beau être atteinte d'une affection au visage qui l'oppose au canon de beauté de l'époque, elle surpasse les attraits de M<sup>me</sup> de Grand-nez<sup>452</sup>. Dans le style poétique il est habituel de désigner la femme aimée comme une déesse ; dans ce cas, M<sup>lle</sup> de la Fontaine n'est pas identifiée à Vénus, mais M<sup>me</sup> de Grand-nez est comparée à Junon dans sa pire facette, d'où que Grapignan se prenne assurément pour Jupiter, voire un être supérieur, puisqu'il le qualifie de « cocu ». Voilà comment il décrit les airs enchanteurs de M<sup>lle</sup> de la Fontaine, afin de mieux s'en prendre à l'attitude de M<sup>me</sup> de Grand-nez :

[L]a taille bien-faite, & les mouvemens degagez, promettent à coup seur des délices capables d'exciter la jalousie de Junon, qui par parenthese, étoit une méchante peste de jalouse, à peu près de vôtre ressemblance, à l'exception du nez qu'elle n'avoit pas si grave, crainte que son cocu d'Epoux Jupiter, qui lui en revendoit à bonne mesure, ne s'y écorchât les levres quand ils se racommodoient ensemble. (Mailly, 1698d : 62)

Grapignan se veut le meilleur parti et méprise ses rivaux, qu'il se vante de surpasser par des mérites qui le rendent bien extravagant : « Mais moi, morbleu, mais moi, j'ai eu pour hochet, un trognon de sceleri, & ma bouillie a été délaïé avec de l'essence de chenevi. Après cela jugez de mon merite » (Mailly, 1698d : 46-47). La deuxième lettre, où M<sup>lle</sup> de la Fontaine est décrite, introduit également la description burlesque de l'amant de celle-ci, un homme inconstant, qui se plaît à badiner pour se jouer des femmes et qui, en plus, serait un peu avancé en âge<sup>453</sup>. Le dénouement de la

---

<sup>452</sup> « C'est bien un autre Chantier de charmes. C'est un vrai Soleil couronné à son levant de rubis, par son teint couperosé ; qui pourront bien devenir boutons à son midi, & c'est le Diable, qu'ils deviendront betraves à son couchant. [...] [J]e la croi la meilleure fille du monde. Il me semble qu'elle n'a non plus de malice qu'un vieux singe, qu'elle est genereuse, point du tout coquette, désintéressée, & nullement comme certaines filles qui crient continuellement après l'argent, l'argent, l'argent, ce diable d'argent qui procure tant de bonnes fortunes. Une chose me fait peine : c'est que son teint couperosé a l'air de couper & tailler plus d'épines que de roses » (Mailly, 1698d : 43-44).

<sup>453</sup> « Toutes ses gambades, ses chansons, ses colifichets, & ses gaïetez ne sont que des billevesées & du chicottin pour attraper les friandes. Il n'y a rien à faire avec lui, il fait des filles ce que les filles font des osselets, le tout par amusement. Il se prend en amour comme les Abeilles aux fleurs, comme le poivre aux sausses, & comme le vinaigre aux salades, c'est-à-dire, que ce qu'il lui en fait pour s'appercevoir de son sexe. Il n'est nullement homme à suivre une affaire de cœur ; la sujettion & la contrainte ne lui conviennent point, & encore moins l'engagement. On

nouvelle est introduit par une troisième lettre de Grapignan, dans laquelle il qualifie M<sup>me</sup> de Grand-nez de « cruelle », d'« inhumaine » ou de « barbare », adjectifs habituellement employés par un amant éconduit, mais il finit par la traiter de « bourrique » (Mailly, 1698d : 57-59). Cette missive contient également le portrait, extrêmement peu flatteur, de l'amant de M<sup>me</sup> de Grand-nez : il s'agit d'un homme déjà âgé, mal fait, pauvre et fainéant mais orgueilleux et arrogant<sup>454</sup>.

La marchande montra cette troisième lettre à son amoureux qui, peu enclin à la dialectique, réagit violemment ; Grapignan reçut de lui « un soufflet à poing fermé » et « une volée de coups de bâton sur les épaules » (Mailly, 1698d : 64). La bastonnade – aux réminiscences farcesques (Lebègue, 1972 : 37) – est suivie d'une plainte en justice réciproque. L'auteur critique la corruption du système et ridiculise son anti-héros, puisque Grapignan a beau appartenir au corps judiciaire et connaître sa vénalité, sa propre avarice l'empêche de se tirer aisément d'affaire : « L'un & l'autre ayant mis leurs pieces<sup>455</sup> entre les mains de deux Exemts, voulurent se faire arrester ; mais comme le battant étoit sur ses gardes, & qu'il avoit donné plus d'argent que le battu, Grapignan eut le malheur d'estre traîné en prison » (Mailly, 1698d : 65-66). La punition du trompeur

---

m'a assuré qu'il étoit né au decours de la Lune, à la chute des feuilles, & qu'il est venu au monde à quarante-neuf ans » (Mailly, 1698d : 46).

<sup>454</sup> « Cet Adoniste travesti a les yeux plus rongez qu'une pistole de fausse monnoye. Il poudre sa perruque de farine ; & ses coudes percez sont les fruits inévitables de sa fainéantise. Sa présomption naturelle est si mal entenduë, qu'elle a au contraire sujet de s'humilier. Il se donne des airs de fierté qui ne conviendroient qu'à un homme qui tiendrait table ouverte, & non pas à lui qui va manger à toutes sortes de tables, réglé par sa faim, & non point par l'heure. Son emploi le plus ordinaire est de tuer le temps de tout un après-midi dans un Café, à voir jouer aux Dames : Je dis après-midi, & non point après-diné, parce qu'en son Almanach il y a nombre d'après-midi, qui ne sont point après-diné. [...] Son dos qui devient de plus en plus *dabo*, vous avertit qu'il va lui marquer son quartier d'hyver. Il n'est plus bon que pour le bagage ; on pourroit en faire encore un passage muletier, si son arrogance naturelle ne lui grossissoit les objets de son jadis merite, qui sent presentement la lie. Son rôle est d'un parasite, plus propre à écornifler un mauvais repas, qu'un pucelage écorné » (Mailly, 1698d : 59-61).

Le terme *dabo*, que l'auteur lui-même a mis en italique, est difficile à expliquer. Dauzat *et al.* (1971 : 219) recueillent cette forme attestée aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles qui signifierait « celui qui paie » ; son étymologie, latine, découlerait de la première personne du singulier du verbe *donner* au futur. Or, depuis le XVII<sup>e</sup> siècle, c'est la graphie *dabe* qui devient plus courante et désigne le roi, un maître et, par extension dans un registre argotique, le père ou la mère (Dauzat *et al.*, 1971 : 219). Il nous semble que Mailly se réfère au fait que le personnage est âgé.

<sup>455</sup> Notons le double sens du mot *pièce* qui, « en termes de Palais, se dit de tout ce qu'on écrit & produit en un procès pour le mettre en estat, & justifier de son droit » (Furetière, 1690 : III, 120), mais dont l'acception de *pièce de monnaie* est immédiatement après suggéré par Mailly.

par un plus malin que lui (« à trompeur, trompeur et demi ») est typique de la farce (Lebègue, 1972 : 35).

En outre, la nouvelle termine sur une morale contre les auteurs de satires. « Grapignan étant sorti de prison, devint plus sage qu'il n'avoit été » car il comprit « qu'on ne gagne pas grand'chose à faire des satires, & que ce métier, qui est lâche de lui-même, est en horreur à tous les honnêtes gens » (Mailly, 1698d : 66-67). La lecture de la deuxième lettre de Grapignan avait donné lieu à quelques réflexions de la part des amis de M<sup>me</sup> de Grand-nez, qui les avaient amenés à conclure « qu'on ne doit jamais se divertir aux dépens des autres, & que ceux qui ne sont pas plus retenus, s'attirent souvent des affaires chagrinantes » (Mailly, 1698d : 49). Cette morale nous paraît assez conventionnelle ; justement, dans les farces, « [l]a sentence finale est généralement conforme à la banale morale utilitaire. [...] Fais à autrui ce que veux qu'on te fasse » (Lebègue, 1972 : 35). Dans ce sens, l'on pourrait aussi rapprocher l'ouvrage de Mailly de la *novella* et de la nouvelle du XV<sup>e</sup> siècle, qui oscille entre la « tradition narrative qui remonte aux fabliaux » et « le moralisme didactique de l'*exemplum* » (Sozzi, 1971 : 68).

Nous ne pouvons pas terminer l'analyse des *Amours de Maistre Sebastien Grapignan* sans souligner l'importance des jeux de mots, calembours et décalages entre interprétation littérale et figurée qui abondent dans l'ensemble du texte. Ces procédés linguistiques sont étroitement liés à la farce, où les équivoques peuvent être inoffensives ou, très habituellement aussi, obscènes (Bowen, 1974 : 38-39). Dans cette nouvelle, les expressions à double sens foisonnent, tout particulièrement dans les descriptions des personnages. Les passages que nous avons cités dans le corps du texte ou en note contiennent plusieurs calembours innocents (*charmes* pour *attraits* ou pour les arbres de cette espèce ou *rubis* pour la pierre précieuse ou pour les boutons rouges qui viennent sur le visage). Or, les sous-entendus grivois existent aussi : « Ce sera donc sur l'Autel de la bien-faite de la Fontaine, que je brûlerai mon encens », déclare Grapignan (Mailly, 1698d : 62-63). En ce qui concerne le discours, nous avons vu que les expressions familières sont récurrentes, mais l'épistolier s'essaye aussi à un registre plus littéraire, comme lorsqu'il se compare à un « malheureux Galerien de Venus » qui « tire la rame de [s]a rage » et dont le ressentiment lui fera « invoquer jusqu'aux Furies de l'Enfer » (Mailly, 1698d : 58). Toutefois, paraphrasant Destouches, qui s'inspira d'Horace, l'on peut dire que le naturel chassé revient au galop car Grapignan ne peut s'empêcher de conclure sa dernière lettre

par du jargon juridique, qui nous replonge – avec la bastonnade finale – dans le genre de la farce (Lebègue, 1972 : 37) : « sauf à son Chevalier à se pourvoir ailleurs, ainsi qu'il avisera bon être, dont acte » (Mailly, 1698d : 63).

*L'Heureux Naufrage, suite des Aventures et lettres galantes (1699)*

Cet ouvrage, dont la date de parution serait 1699 d'après la page de titre, aurait été publié l'année précédente selon le *Journal des savans* (1699 : 23). D'ailleurs, le numéro du *Mercure galant* de décembre 1698 l'annonçait déjà en librairie<sup>456</sup> :

Vous avez vû *Les Aventures & Lettres galantes*, qui ont eu beaucoup de succès depuis un an. Vous pouvez juger par le plaisir que vous avez pris à cette lecture, de celui que vous donnera la suite de ces Aventures, qui vient d'estre donnée au Public, sous le titre de *L'heureux Naufrage*. Cette seconde partie contient l'Histoire d'un Père & d'un Fils, qui malgré les malheurs qu'ils ont eu à essuyer, ont triomphé de l'infortune, & sont parvenus par les endroits qui devoient les perdre, à tout ce que le bonheur auroit pû leur procurer. Ces deux Histoires sont enchassées l'une dans l'autre, & mêlées de quantité d'autres incidens. Elles se trouvent au Palais chez le S<sup>r</sup> Guillaume de Luyne, dans la Salle des Merciers, à la Justice, & chez le S<sup>r</sup> Edme Brunet, à l'entrée de la Grand'Salle, à l'Esperance. M<sup>r</sup> le Chevalier de Mailly, qui en est l'Auteur, a l'avantage d'estre sorti d'une Famille qui a porté des hommes aussi recommandables par les Lettres que par les armes. Il peut compter parmy ses Ancestres Thibault de Mailly, qui vivoit au douzième siecle, & qui composa une Satyre en Vers, sous le titre d'*Estoire* ou de *Romans*. (*Mercure galant*, 1698b : 236-239) [C'est nous qui soulignons]

L'on constate que le rédacteur du périodique reprend le résumé de l'ouvrage paru dans l'avis du libraire au lecteur (Mailly, 1699a : s. p.) ; nous avons souligné les passages qui se correspondent exactement. D'autre part, le *Mercure galant* insiste sur le grand succès obtenu par les *Aventures et lettres galantes...*, auxquelles ce nouvel ouvrage fait suite – une idée qui se trouvait aussi dans l'avis au lecteur –. Le plus intéressant de cette notice est sans doute l'allusion aux origines familiales de Mailly et à sa parenté avec un auteur du Moyen Âge. De même, nous souhaitons attirer l'attention sur les libraires chargés de l'impression de *L'Heureux Naufrage*. Il s'agirait de Guillaume de Luyne (ou Luynes), dont la boutique était au Palais, dans la Salle des Merciers, à la Justice, et d'Edme Brunet, installé au Palais aussi, à l'entrée de la Grande Salle, à l'Esperance. Or,

---

<sup>456</sup> La publication de cette œuvre est mêlée d'irrégularités. D'une part, il y a ce petit décalage entre la date imprimée sur la page de titre et le moment où le livre parut véritablement. D'autre part, comme nous l'avons déjà signalé, l'auteur reprit sans gêne le privilège des *Aventures et lettres galantes...* de 1697, auxquelles *L'Heureux Naufrage* fait suite, pour doter le nouvel ouvrage d'une permission d'imprimer sans avoir à passer par les chemins de l'administration.

nos recherches sur les éditions des œuvres de Mailly ne nous ont pas conduite vers aucun exemplaire publié chez ce second libraire, dont le nom, d'ailleurs, résulte introuvable. En revanche, le *Journal des savans* (1699 : 23) signale que l'ouvrage se vendait « à Paris, chez Guillaume de Luine [sic] & Medard-Michel Brunet, au Palais, 1698 ». En effet, Médard-Michel Brunet était bien un libraire contemporain de Mailly qui, comme nous l'avons vu (p. 238-240), publia d'autres textes de notre écrivain.

L'article que le *Journal des savans* consacre à *L'Heureux Naufrage* est également marqué par la reprise d'une bonne partie de l'avis du libraire au lecteur (Mailly, 1718b : s. p.), que nous avons soulignée d'un trait simple. En outre, l'on remarque l'allusion à deux épisodes – décrits avec les mots du texte (Mailly, 1718b : 76 et 85-86), que nous avons marqués d'un trait discontinu – qui révèlent l'ambiance galante et mondaine qui règne au sein de l'ouvrage annoncé.

Le succes qu'ont eu les aventures & les Lettres Galantes, a obligé l'Auteur de donner encore au public cette seconde Partie, qui n'est pas moins agreable, ni moins divertissante que l'autre.

Cette seconde Partie contient l'Histoire d'un pere & d'un fils, qui malgré les malheurs dont ils ont été ataquez, ont triomfé de l'infortune. Ces deux Histoires sont enchaînées l'une dans l'autre, & mêlées d'incidens tres-beaux & tres-curieux. On y voit entre autres une troupe d'amans qui avoient mis un prix en faveur de celui qui feroit dans un Bal, une entrée plus galante, & selon l'état present de son amour. Ils ont chacun un habit & une devise qui marquent leur passion, & cela d'une magnificence admirable.

Ensuite on y trouve une autre Fête, où ce ne sont que tournois, que courses de bagues & de têtes, que combats de barieres & de chariots. Le vainqueur vient apporter le prix de sa victoire aux pieds de la Beauté qu'il aime. Elle l'accepte ; & chacun felicite le Victorieux come d'un double triomfe. Enfin cet ouvrage doit beaucoup plaire, soit par la pureté du stile, soit par la delicatesse des pensées, ou par le nombre des événemens. (*Journal des savans*, 1699 : 23-24) [C'est nous qui soulignons]

Dans *L'Heureux Naufrage*, Dom Francisco d'Albaze, cavalier espagnol, seul survivant d'un naufrage, échoua auprès des côtes de Bretagne. Le comte de Kermadet l'accueillit dans son château et, dès que son hôte eut appris le français, il l'emmena partout où il allait. Un jour, ils visitèrent la Marquise de Kelenec, qui trouva le jeune espagnol très aimable et les pria de rester quelques jours chez elle. Alors qu'ils étaient à la chasse, la marquise eut un accident et Dom Francisco fut fort chagrin car ce fut son rival, le comte de Melfe, qui arriva le premier au secours de la dame. Elle dut garder la chambre pendant deux ou trois jours et l'on resta avec elle pour la divertir. Dans ce contexte, Dom Francisco rapporta l'histoire galante d'un prince d'Espagne, que le lecteur n'a pas ; le comte de Melfe raconta celle d'un grand seigneur de France : une comtesse



était malheureuse car son mari passait tout son temps à la chasse. Elle s'en plaignit à deux confidentes, qui finirent par devenir maîtresses du comte. La dame, au désespoir, se retira dans un couvent. Fatigué des jalousies entre ses maîtresses, le comte recommença à aller à la chasse, où il fit la rencontre d'une bergère qu'il prit pour femme dès que la comtesse fut décédée. Ayant repris ses galanteries, sa nouvelle épouse expira de chagrin. Le comte la remplaça rapidement par une troisième, qui lui paya ses infidélités de la même monnaie, et il en mourut de déplaisir.

Un jour que Dom Francisco se plaignait de l'absence de la marquise de Kelenec, le dieu des côtes de Bretagne apparut et lui promit d'exaucer ses vœux amoureux. Le cavalier déclara donc sa flamme à la marquise, qui l'approuva. Alors qu'il allait la voir, il trouva sur son chemin deux hommes gisant à terre : un mort et un mourant, qu'une femme tentait d'achever mais qui s'enfuit à l'approche de l'étranger. Dom Francisco secourut la victime ; cet homme venait de tuer en duel l'amant de son épouse mais, ayant été blessé, celle-ci s'efforçait de le faire mourir. La femme alla dire à ses trois frères que Dom Francisco et son écuyer étaient deux voleurs qui avaient attaqué son mari et un ami. L'Espagnol les vainquit tous les trois<sup>457</sup>, puis s'achemina vers le château de la marquise de Kelenec, où une compagnie s'était réunie. L'on parla de l'aventure qui venait d'avoir lieu et Dom Francisco fut fort applaudi.

Quant au chevalier de Séville et M<sup>lle</sup> de Saint Hilaire, qui s'étaient aussi rencontrés chez la marquise de Kelenec, ils se retrouvèrent à cette occasion, mais la demoiselle était courroucée contre le chevalier, qui ne lui avait ni écrit ni rendu visite, et se montra froide envers lui, en même temps qu'elle écouta les douceurs du baron de Lenoncourt. La petite société se mit à raconter des histoires. L'abbé de Marignan expliqua celle du chevalier de Langey et la présidente de ..., dont le mari était extrêmement jaloux. Un jour que celui-ci quitta Paris, la dame fit venir le chevalier, mais le mari retourna soudain ; il avait besoin de l'argent qu'il gardait dans un coffre où, justement, la présidente venait de cacher son amant. Elle feignit de ne pas avoir la clé et lui prêta la somme nécessaire. Enfin, il repartit pour son séjour hors de la ville. Les amants vivaient ensemble, or le mari rentra plus tôt que prévu. Langey sauta par la fenêtre pour atterrir

---

<sup>457</sup> L'on saura plus tard que la femme qui avait voulu faire mourir son mari fut condamnée au feu.

dans un cul-de-sac, où il fut pris pour un voleur par les archers du guet<sup>458</sup>. La présidente se montra tellement heureuse du retour de son époux que celui-ci ne se douta de rien ; le chevalier partit pour l'Italie. La marquise de Kelenec croyait que ces amants avaient eu tort de sacrifier leur tranquillité et de mettre en danger leur vie et leur honneur ; Dom Francisco trouva que l'amour justifiait tout. Le lendemain, le comte de Melfe vint voir la marquise, qui lui parla des mérites de Dom Francisco. Les rivaux se rencontrèrent à la chasse et le duel éclata ; l'Espagnol le remporta et la marquise en fut fort contente. D'autre part, la haine entre le chevalier de Séville et le baron de Lenoncourt pour M<sup>lle</sup> de S. Hilaire dura jusqu'à ce qu'un quiproquo épistolaire rapprocha à nouveau le chevalier et la demoiselle. Le baron, qui tenta de l'enlever pour se venger, fut condamné à payer une grosse amende.

Au bout de quelque temps, Dom Francisco proposa à la marquise de Kelenec de l'épouser, or elle craignait de perdre une forte somme qui lui revenait par un contrat de donation mais qui serait versée à un neveu de son défunt mari si elle se remariait. Par un coup de chance, ce neveu fut impliqué dans une affaire criminelle et eut besoin d'argent, la marquise lui offrit son aide économique à condition qu'il renonçât au contrat. Le couple se maria enfin, mais la marquise mourut bientôt après.

Deux ans de deuil s'étaient écoulés et Dom Francisco voulut reprendre contact avec ses voisins. Le baron d'Alin le reçut fort bien, après avoir fait preuve de courage contre deux voleurs, sur la route, et contre un loup, à la chasse. L'hôte avait deux filles : l'aînée avait épousé Milord Dossery et la cadette, Élisenne, était encore célibataire. Dom Francisco et cette dernière tombèrent amoureux mais, ayant appris que le baron voulait la marier à un gentilhomme anglais, il n'osa pas demander sa main. Le couple se maria en secret et, au bout de quelque temps, Élisenne tomba enceinte et Dom Francisco dut partir à Paris pour une affaire de conséquence. Elle mena sa grossesse à terme et, aidée par sa fille de chambre, accoucha secrètement d'un garçon qui fut mis dans un berceau flottant, avec une épée et une bague de son père, puis abandonné dans la rivière<sup>459</sup>. Il

---

<sup>458</sup> Le dénouement de cette aventure est identique à celui d'une autre narrée dans *La Religieuse intéressée...* (Mailly, 1695a : 148-149).

<sup>459</sup> L'enfant abandonné à la merci des eaux est un élément qui apparaît dans de nombreux récits bibliques, mythologiques ou littéraires (Cacho Blecua, 1979 : 38) et est présent aussi dans la tradition de la nouvelle italienne dans le motif S141. « Exposure in boat » et relié au R131. « Exposed or abandoned child rescued » (Rotunda, 1942 : 181 et 177).

fut recueilli par le comte de Conarnau, qui le fit élever avec ses enfants. Six ans plus tard, un vieillard inspiré par les astres annonça au comte que ce petit, nommé De Vilaines par le nom de la rivière où il fut trouvé, était de sang illustre et destiné à un grand avenir. Quelque temps après, Milord Dossery et sa femme passèrent en Bretagne et, s'étant rendus chez le comte de Conarnau, ils furent charmés de cet enfant et le lui demandèrent. Entre-temps, le baron d'Alin mourut ; ses filles partagèrent sa succession, puis l'aînée rentra en Angleterre avec De Vilaines et la cadette, qui put enfin épouser Dom Francisco, demeura au château de son père. Quatre ou cinq ans plus tard, des affaires menèrent l'Espagnol outre-Manche, où il logea chez sa belle-sœur et fit connaissance avec De Vilaines, pour qui il ressentit un attachement immédiat.

Le jeune homme était amoureux de la princesse Ogine, qui l'écoutait favorablement. Le comte de Conarnau lui fit parvenir l'épée et la bague qui étaient dans son berceau et lui dit ce qu'il savait de sa naissance et de sa destinée. Or, De Vilaines craignait de déplaire à la princesse et voulut s'armer chevalier pour effacer tout soupçon de naissance honteuse. Il fut envoyé en Hongrie, où il brilla dans la lutte contre le Turc, et maintint une correspondance assidue avec sa maîtresse. Alors qu'il était à Vienne, pressé par la comtesse de Gueldres, il s'engagea à arrêter un duel entre ses deux prétendants. Il leur proposa de se conformer au choix de la dame ; celle-ci, qui n'aimait aucun des deux rivaux, désigna l'intermédiaire. Le jeune homme servit quelque temps la comtesse, mais il ne cessait de penser à Ogine et décida de rentrer en Angleterre.

De Vilaines fit un détour pour aller voir le comte de Conarnau ; alors qu'il était près du château du comte de Roff, un seigneur cruel aux mœurs déréglées, une fille lui conta comment elle avait été enlevée, déshonorée, puis chassée et le jeune héros promit de la venger. Il tua les deux frères du comte et Roff lui-même. Ensuite, il rencontra un homme qui l'hébergea chez lui. Une fois guéri de ses blessures, ayant appris que l'une des filles de son hôte avait un procès contre un gentilhomme qui avait refusé de tenir sa parole de mariage, après avoir profité de la dernière faveur, il le défia en duel. Réduit à demander la vie, cet homme épousa la demoiselle et De Vilaines reprit son chemin<sup>460</sup>. La nuit étant proche, un passant l'accompagna jusqu'au château de Dom Francisco.

---

<sup>460</sup> Les aventures que nous venons d'évoquer inscrivent De Vilaines dans le modèle du chevalier errant redresseur de torts, dont le plus célèbre représentant est Don Quichotte.

Quand Élisenne vit le jeune homme, elle le reconnut tout de suite pour son fils ; De Vilaines montra alors l'épée et la bague. Ogine, à travers Milord Dossery, connut l'heureuse nouvelle et fut bien aise de découvrir d'illustres origines à son amant, qui se fit désormais appeler comte de Carnan.

Pressé de revoir sa maîtresse, celui-ci rentra à Londres. La princesse donnait un grand bal où le comte ne manqua pas de se rendre, déguisé en Turc ; leurs retrouvailles furent joyeuses. Il y eut alors un prix en faveur du cavalier qui ferait l'entrée la plus galante et, avant la fin du bal, Carnan revint déguisé en magicien pour prédire une heureuse destinée à Ogine. Dès le lendemain, le comte confia à Milord Dossery la tâche de demander la princesse en mariage à son père, le duc de Salisbury, qui promit d'y réfléchir après qu'on lui eût exposé les mérites et la naissance du prétendant. Les rois d'Angleterre donnèrent pour lors une grande fête où le comte de Carnan remporta le prix de toutes les courses, qu'il offrit à Ogine. Il s'efforça de plaire au duc de Salisbury, mais celui-ci retardait toujours sa résolution et emmena sa fille à la campagne. Les amants échangèrent quelques lettres pour se dépeindre leur tristesse et se rassurer à propos de leurs sentiments. Le roi en personne avait approuvé leur union ! Ogine promit donc à son amoureux de parler à son père en sa faveur.

Pendant ce temps, le chevalier de Gourdon était tombé amoureux d'une dame qui se méfiait de l'inconstance des hommes. Gourdon gagna la confiance de la femme et l'amitié du mari, mais ce dernier, sur des rumeurs d'infidélité, emmena son épouse à la campagne. Un jour que le mari était sorti, la dame fit venir son amant or, ayant oublié quelque papier, le jaloux revint bientôt et voulut ouvrir le cabinet où l'on avait caché Gourdon. Celui-ci fut obligé de sauter par la fenêtre et le mari, ne voyant personne dans le cabinet, dut s'excuser auprès de sa femme, qu'il ne soupçonna plus jamais.

Le duc de Salisbury pria enfin sa fille d'épouser le prince Ludovic, de plus haute naissance que Carnan ; elle s'y refusa et le duc ne voulut pas la forcer. Alors qu'ils retournaient à Londres, ils furent attaqués par sept ou huit voleurs. Le comte de Carnan, qui se trouvait sur cette même route, tua deux brigands, blessa un troisième et mit en fuite les autres. Salisbury l'invita à les rejoindre dans son carrosse et lui offrit la main de sa fille. En chemin, le comte de Carnan narra plusieurs aventures, parmi lesquelles celle

du prince Hippolite François, un homme au cœur volage, qui ne fit qu'enchaîner des épouses et des maîtresses qu'il rendit toutes malheureuses<sup>461</sup> (Mailly, 1718b : 102-109).

Arrivés à Londres, le comte écrivit à son père pour lui demander la permission de se marier. Pour sa part, le prince Ludovic se présenta chez le duc de Salisbury pour faire la cour à la princesse Ogine, mais il ne put lui parler en particulier car une compagnie arriva. Le chevalier Suffolk lut « La Promenade pluvieuse d'Iris au Parc de S. James »<sup>462</sup>. Ludovic tira à part la princesse et lui déclara son amour ; elle ne le rebuta pas, mais ne s'engagea à rien. Le comte de Carnan arriva et la réunion mondaine continua. L'on rapporta plusieurs histoires plaisantes : d'abord, celle d'un filou qui s'était fait passer pour un prince de la Maison de Brunswick, puis Carnan en raconta une de très semblable concernant un laquais qui prétendait être un noble et qui escroqua plusieurs grands personnages<sup>463</sup>. Le prince Ludovic, voyant qu'on avait promis Ogine au comte de Carnan, voulut se battre en duel contre lui, mais le roi les convoqua pour le lui défendre. Entre-temps, il arriva un malheur à une parente du prince<sup>464</sup>. La permission de Dom Francisco parvint enfin et le comte de Carnan épousa la fille du duc de Salisbury.

---

<sup>461</sup> Généralement, le contenu des histoires insérées n'est pas très en rapport avec l'intrigue du récit principal ; à cette occasion, l'anecdote narrée permit au duc de Salisbury de « découvri[r] le mépris que le Comte faisoit d'une passion criminelle. Cela ne servit pas peu à lui persuader la pureté des sentimens du Comte, & combien sa fille seroit heureuse en épousant un si honnête homme » (Mailly, 1718b : 110).

<sup>462</sup> Composition de soixante-quatre vers alexandrins à rime plate (Mailly, 1718b : 111-115).

<sup>463</sup> À la mort de son maître, le laquais La Violette voulut se faire perruquier, puis Mousquetaire, corps d'où il fut expulsé quand on découvrit ses origines. Il résolut alors de passer en Angleterre sous le nom du comte de Brion, où il devint favori du roi. Quand il allait épouser une riche duchesse, un maître d'hôtel français le découvrit pour un imposteur. La Violette prit un bateau pour Rouen où, sous le titre de comte de Roussy, il s'introduisit chez le premier Président. Quelque temps après, reconnu par des marchands anglais, il s'enfuit à Lyon, où il se rapprocha de l'Archevêque jusqu'à ce qu'un laquais le dénonça. La fille du geôlier le tira de prison et il se rendit à Paris, où il se fit appeler le comte de Launay et fréquenta les beaux milieux. Il se procura de l'argent en dupant un marchand d'étoffes et suivit la cour à Fontainebleau. Alors qu'il rentrait à Paris en bateau, celui-ci fit naufrage et La Violette fut le seul survivant, avec une demoiselle qu'il sauva de la noyade. Ils étaient sur le point de se marier quand la dame apprit les méfaits de son amant et l'abandonna. Le faux comte finit par épouser une courtisane avec qui il commit plusieurs autres larcins qui le condamnèrent aux galères (Mailly, 1718b : 118-135).

<sup>464</sup> Le narrateur introduit ici trop brusquement un récit parallèle (Mailly, 1718b : 139-144), où l'on ne comprend même pas qui est la parente du prince dans cette histoire. Pendant le siège d'un château en Écosse, le comte Alfrède, au service du roi d'Angleterre, tomba amoureux de Philène, la femme du gouverneur de la place forte, qui était sa prisonnière. Alfrède répudia sa femme et se lia avec Philène ; celle-ci devint jalouse de sa propre fille, dont la beauté avait attiré quelques regards de son amant, et résolut de la faire mourir en provoquant un accident où elle se noya. L'on finit par trouver la mère coupable et Alfrède refusa de la revoir et reprit sa première femme.

Contrairement à l'ouvrage auquel il fait suite, *L'Heureux Naufrage* n'est pas un recueil de nouvelles, mais une seule nouvelle, assez longue d'ailleurs, constituée de plusieurs intrigues que l'on peut réunir sous deux grandes lignes narratives : l'histoire de Dom Francisco et celle du comte de Carnan, son fils.

L'on remarque dans cette œuvre quelques aspects qui diffèrent grandement par rapport à d'autres textes du même auteur. D'abord, la chronologie est très vaste ; bien que nous ne puissions pas dater avec précision les faits, ceux-ci s'étendent sur une quinzaine d'années. Puis, en ce qui concerne le cadre spatial, Mailly situe la plupart de l'action entre la France et l'Angleterre (même si elle arrive jusqu'en Hongrie). Or, ce qui surprend particulièrement c'est qu'il ait choisi un héros espagnol et, surtout, qu'il ait délaissé Paris pour la Bretagne. Mailly ne s'est pas contenté de donner quelques toponymes (la Bretagne, la route de Rennes ou la rivière Vilaine), les patronymes des personnages sont également parlants (le comte de Kermadet, la marquise de Kelenec, M<sup>me</sup> de Kerjan, Guémadeu, le comte de Conarnau, etc.)<sup>465</sup>.

Dans ce sens, l'auteur assure la couleur locale grâce à des allusions aux lois et aux coutumes de cette région. Élisenne craignait fort une grossesse hors mariage « car par une ancienne Loi des Bretons, les filles qui manquoient à leur honneur étoient condamnées à mort » (Mailly, 1718b : 53). Puis, la comtesse de Conarnau n'hésita pas à allaiter son propre fils et l'enfant trouvé puisque, « suivant l'ancien usage de ce Païs-là », les mères nourrissaient leurs nouveau-nés de leur lait, bien qu'elles appartenissent à la noblesse (Mailly, 1718b : 55-56). Pour sa part, une chambrière d'Élisenne voulant parler à Dom Francisco en particulier, pour s'enquérir des sentiments de celui-ci envers sa maîtresse, et ayant rencontré l'écuyer de l'Espagnol qui lui apportait ses habits et son linge, elle s'offrit à les lui porter elle-même : « L'Ecuyer croyant que c'étoit l'usage en Bretagne, que les personnes de qualité fussent servies par des filles, donna à Guemadeu ce qu'elle lui demandoit, & se retira » (Mailly, 1718b : 51).

---

<sup>465</sup> De même, les personnages anglais portent des noms ou des titres qui s'accordent avec leurs origines (Milord Dossery, le duc de Salisbury, le duc de Sommerset, le comte d'Essex, etc.).

En outre, la cruauté<sup>466</sup> du comte de Roff nous suggère celle que la légende attribue à un autre Breton, Gilles de Rais, qui vécut au XV<sup>e</sup> siècle et que l'on accusa d'une infinité de crimes de sang. Souvent qualifié de « monstre », voire de « Barbe bleue<sup>467</sup> », ce personnage historique incarnerait l'ogre du folklore ; le comte de Roff pourrait être également rapproché de cette figure du registre merveilleux. N'oublions pas que la Bretagne est traditionnellement une terre de magie<sup>468</sup> et de légendes, ce qui se reflète aussi dans *L'Heureux Naufrage*. Alors que Dom Francisco invoquait le dieu de l'Amour, « un phantôme », qui s'identifia comme « le Dieu de ces Côtes maritimes », apparut pour lui faire savoir que c'était à lui qu'il devait sa bonne fortune et qu'il exaucerait ses souhaits amoureux « sans le Dieu de l'Amour » (Mailly, 1718b : 15). Au temps de Mailly, la Bretagne était à la mode : sur fond de roman gothique, l'on pouvait lire, dans *La Fausse Clélie* (1671) de Perdroux de Subigny, l'histoire de Monsieur de Kimberbel et de Mademoiselle de Kermas et, en rapport avec des êtres merveilleux, M<sup>me</sup> de Murat publia *Les lutins du château de Kernosy* en 1710.

D'autre part, l'on observe une différence considérable entre les aventures des deux héros. Bien que les deux intrigues principales de la nouvelle soient parcourues de péripéties, l'on peut dire que l'histoire de Dom Francisco est beaucoup plus centrée sur la galanterie et le sentimental, puisque même ses actions de courage servent à augmenter son crédit auprès des dames. Par contre, De Vilaines / Carnan s'inspire de l'archétype du chevalier redresseur de torts et se voit impliqué – tel Don Quichotte – dans des combats pour l'honneur de la comtesse de Gueldres, la fille maltraitée par le

---

<sup>466</sup> « Aussi craint que haï dans tout le País, à cause des violences qu'il exerçoit sur les passans », il enlevait les femmes pour les obliger « par force à contenter ses desirs déréglés » et contraignait les hommes de « combattre contre ses deux freres l'un après l'autre, & ensuite contre lui, & ce n'étoit qu'à ce prix qu'il[s] pouvoi[en]t obtenir sa liberté » (Mailly, 1718b : 66). Les scènes sanglantes abondent dans d'autres œuvres de notre auteur, notamment dans *Les Disgraces des amans, Anecdote, ou Histoire secrete des Vestales, Diverses Aventures de France et d'Espagne* ou *L'Eloge de la chasse*.

<sup>467</sup> Plusieurs études le surnomment de la sorte : Gilles de Rais, maréchal de France, dit Barbe-Bleue (1404-1440) par Eugène Bossard (Paris, Champion, 1885), Un maréchal et un connétable de France : Le Barbe-Bleue de la légende et de l'histoire par Charles Lemire (Paris, Leroux, 1886), Les Derniers Jours de Barbe-Bleue : Gilles de Rais par Jean de Roche-Sèvre (Nantes, Grimaud, 1888), Le secret de Barbe-Bleue : Gilles de Rais (1404-1440) par Albert Jean (Paris, Sfelt, 1950).

<sup>468</sup> Nous avons vu qu'il y a aussi des allusions à l'astrologie et à l'art de la divination, dans l'épisode où le comte de Conarnau est renseigné sur l'origine et la destinée de De Vilaines, ainsi que lors du bal chez la princesse Ogine, quand le comte de Carnan se déguisa en magicien pour lui dire la bonne fortune.

comte de Roff ou la demoiselle trahie par celui qui s'était engagé à l'épouser. Il s'agit d'aventures arrivées en voyage, ainsi que pendant une période de formation du personnage qui se clôt par l'*anagnorisis*, d'où qu'elles nous suggèrent aussi le canevas du roman d'apprentissage.

Cependant, les péripéties romanesques sont, encore une fois, typiques des nouvelles de Mailly et de la nouvelle baroque en général. Signalons particulièrement ici les naufrages et les noyades, ainsi que les parties de chasse favorisant d'heureuses rencontres, des accidents ou des duels ou, encore, les déguisements, la tentative d'enlèvement, le mariage interdit et la scène de reconnaissance. En effet, la plupart des éléments à la base de cet ouvrage correspondent aux ingrédients les plus habituels des nouvelles de Mailly.

La thématique amoureuse est, encore une fois, très présente dans l'œuvre, car les deux principaux héros, Dom Francisco et le comte de Carnan, sont habituellement animés par leurs passions (fût-ce pour la marquise de Kelenec, Élisenne ou la princesse Ogine). De même, plusieurs triangles amoureux se dessinent : Dom Francisco et le comte de Melfe aimaient la marquise de Kelenec, qui avait des difficultés pour choisir l'un d'eux ; M<sup>lle</sup> de Saint Hilaire, voulant rendre jaloux le chevalier de Séville, excita la passion du baron de Lenoncourt ; la comtesse de Gueldres avait deux prétendants qu'elle n'aimait pas et qui se disaient malgré tout rivaux ; la princesse Ogine, enfin, était recherchée par le comte de Carnan et par le prince Ludovic. D'ailleurs, la conclusion de l'ouvrage souligne le poids que l'auteur a voulu accorder à la thématique amoureuse : « Ainsi finit cette Histoire, dont les événemens font connoître, que personne n'est exempt des caprices de l'Amour & de la Fortune » (Mailly, 1718b : 146).

En outre, si Mailly ne se caractérise généralement pas par un style descriptif, il en est de toute autre manière quand il s'agit de dépeindre la richesse des espaces ou des vêtements. À cette occasion, le narrateur se centre sur le grand luxe des habits des assistants au bal chez la princesse Ogine. Ils étaient tous faits de matières précieuses (de satin de toutes les couleurs, de soie et de velours), brodés d'or et d'argent, ornés de plumes, de diamants, etc. (Mailly, 1718b : 76-80). Également, il décrit en détail les déguisements du comte de Carnan en Turc, puis en magicien (Mailly, 1718b : 73 et 80). De même, ce héros offre un fastueux cadeau à la princesse Ogine : « un beau Bouquet



composé de Diamans, de Rubis, d'Émeraudes, de Topazes, & de plusieurs autres Pierres précieuses [...] qui étoit dans un petit Coffre de bois de Calambou, couvert d'un Brocard d'or, tout parsemé de Perles » (Mailly, 1718b : 145).

Inévitablement liées aux ambiances somptueuses, nous trouvons plusieurs fêtes galantes dans cette nouvelle. D'abord, celle qui fut organisée par la comtesse et ses confidentes pour retenir le comte auprès d'elles (Mailly, 1718b : 6-7). Ensuite, il y eut le grand bal que la princesse Ogine organisa chez elle, pendant lequel eut lieu le prix à celui qui, portant une devise en l'honneur de sa maîtresse, ferait l'entrée la plus galante (Mailly, 1718b : 73-81). Puis, il y eut la fête que les rois d'Angleterre organisèrent au bord de la Tamise, où l'on vit une course de cinquante chariots, à la manière des anciens Romains, dont les conducteurs étaient en armure, et plusieurs défilés de cavaliers richement vêtus, de chevaux ornés de rubans, menés par des esclaves proprement habillés, et de grands seigneurs déguisés à la romaine montés sur des chevaux superbement harnachés. Ce spectacle fut suivi de quatre heures de tournois, courses de bagues et de têtes, combats de barrières et de chariots<sup>469</sup> (Mailly, 1718b : 83-86). Également, les noces du comte de Carnan et de la princesse Ogine se firent dans l'éclat d'une fête donnée par le roi, sur la Tamise, qui consista à « un Repas magnifique, accompagné de Concerts & de plusieurs Feux d'artifice » (Mailly, 1718b : 146).

Enfin, *L'Heureux Naufrage* se révèle un autre ouvrage aux échos intertextuels. L'épisode des deux maîtresses au caractère opposé (Mailly, 1718b : 8) avait déjà été introduit dans *Avantures et lettres galantes...* (Mailly, 1718a : 161-162) et, dans la même histoire insérée, le passage concernant l'amour de la jeune bergère (Mailly, 1718b : 9-11) réapparaîtra dans *L'Eloge de la chasse...* (Mailly, 1723a : 25-28). Puis, l'anecdote de l'amant d'abord enfermé dans un coffre, puis sautant par la fenêtre à l'arrivée du mari jaloux, qui tombe sur une escouade du guet qui le prend pour un voleur (Mailly, 1718b : 29-32) ainsi que celle de l'amant enfermé dans un cabinet, dont un mari jaloux veut enfoncer la porte, et qui se voit réduit à sauter par la fenêtre (Mailly, 1718b : 90-96) proviennent d'une aventure de *La Religieuse intéressée...* (Mailly, 1695a : 148-149)<sup>470</sup>.

<sup>469</sup> La situation n'est pas sans rappeler le célèbre Grand Carrousel du 5 juin 1662, que Louis XIV donna aux Tuileries pour fêter la naissance du Dauphin (Bluche, 1998 : 28).

<sup>470</sup> Les scènes de l'amant enfermé dans un coffre et dans un cabinet lors de l'arrivée imprévue du mari relèvent du motif K1521. « Paramour successfully hidden from husband » (Rotunda, 1942 : 112).

*Anecdote, ou Histoire secrete des Vestales* (1700)

La parution de cet ouvrage anonyme, que nous avons attribué au chevalier de Mailly (voir p. 114-115), fut annoncée dans trois périodiques différents pendant l'année 1701. Dans son numéro de février, les *Nouvelles de la République des Lettres* mentionnent « *Anecdotes ou Histoire secrète des Vestales* », dont l'auteur dit simplement « je ne sai ce que c'est » (Bernard, 1701 : 238). Puis, le *Mercure galant* du mois d'avril informe :

On vend à Paris, chez Guillaume Cavelier, à l'entrée de la grande Salle du Palais, du costé de la Cour des Aides, & à la Palme, un livre intitulé *Anecdote, ou l'Histoire secrete des Vestales*. Cet ouvrage commence d'abord par une belle Préface historique sur l'institution & la Religion des Vestales. L'on y voit les privileges & les avantages qu'elles avoient, leurs habillemens & leurs ceremonies, leur antiquité, qui surpasse celle de l'Empire Romain, & plusieurs autres choses sçavantes & curieuses. Le reste du livre contient diverses aventures amoureuses, & sur tout une, dont la catastrophe est funeste par la jalousie de l'Empereur Domitien. Tout cela est accompagné d'une intrigue tres-belle & des mieux écrite [sic]. L'art y regne par tout, & la délicatesse des expressions égale celle des pensées. On attribüé cette Histoire à l'Auteur des *Avantures & Lettres galantes, & de la Promenade des Tuilleries*, qu'on vend en deux volumes chez le même Libraire, & dont le succès est un préjugé favorable pour le debit de celuy-cy. (*Mercure galant*, 1701b : I, 307-308)

Contrairement à ce qu'il arrive habituellement, ce compte rendu n'est pas un remaniement du paratexte de l'ouvrage annoncé, mais un vrai exposé de son contenu, du point de vue du fond et de la forme. De même, l'on peut constater que bien que *Anecdote ou Histoire secrete des Vestales* soit anonyme, les contemporains de Mailly y avaient bien reconnu sa plume. Enfin, en septembre 1701, le *Journal des savans*<sup>471</sup> démarque sans gêne la notice du *Mercure galant* que nous venons de citer.

L'œuvre est composée de deux parties bien distinctes : une « Préface historique » qui n'atteint pas une cinquantaine de pages et une nouvelle intitulée « Cornelia Maxima, ou Les Vestales galantes. Histoire romaine ». Dans la préface,

---

<sup>471</sup> « Cet ouvrage commence par une préface sur l'institution & la Religion des Vestales. On y voit leurs privileges, leurs ceremonies, leurs habillemens, & plusieurs autres particularitez curieuses. Le reste du livre contient diverses aventures galantes, & une sur tout dont la catastrophe est funeste par la jalousie de l'Empereur Domitien. L'art y regne par tout & la délicatesse des expressions y égale celle des pensées. On attribüé cette histoire à l'Auteur des *Avantures, des lettres galantes, & de la Promenade des Tuilleries*, qui se trouvent en deux volumes chez le même Libraire » (*Journal des savans*, 1701 : 426).

l'auteur retrace brièvement l'histoire du culte voué à Vesta. Il décrit l'existence et le mode de vie des Vestales : comment se déroule leur initiation et leur cérémonie de réception, quelles sont leurs responsabilités et leurs fonctions du point de vue religieux et civil, à quoi consistent les honneurs qui leur sont rendus, etc. Mailly introduit également des observations sur la corruption des mœurs. Plusieurs empereurs s'éprirent de Vestales et celles qui ne respectèrent pas leur règle furent sévèrement punies.

Les références historiques présentées dans cette préface permettent sans doute au lecteur de suivre plus aisément le développement de la nouvelle qui suit. Or, il s'agit également d'un étalage d'érudition de la part de Mailly, qui cite plusieurs auteurs anciens<sup>472</sup>, et d'une façon de prouver l'authenticité de son « Histoire romaine ». Car, il est vrai que le chevalier admet quelques licences créatives – « Il falloit entr'autres choses qu'elle [la vestale novice] n'eût pas plus de dix ans ; & je fais cette remarque, parce que je me suis donné la licence dans mon Histoire, de faire Cornélie plus âgée au moment de sa reception » (Mailly, 1700b : 8) –. Et, certes, il se plaît parfois à jouer sur les limites de la réalité historique et de la fiction – « il n'y a dans cette histoire que quelques traits de galanterie, qui soient de mon invention, & peut-être mon imagination a-t'elle dicté la vérité » (Mailly, 1700b : 46) –. Toutefois, n'oublions pas que la nouvelle se veut fidèle à la réalité et, comme dit l'auteur, « il sera aisé de distinguer dans le petit ouvrage que je donne au Public, la verité de la fiction » (Mailly, 1700b : 42).

Le roman commence avec la description de la cérémonie de réception de Cornelia-Maxima. Céler, un chevalier romain qui se trouvait présent, fut profondément attiré par la beauté de la fille. Pour sa part, Domitien, frère de l'empereur Titus, profita de sa position pour déclarer sa flamme à Cornélie. Une fois terminée la cérémonie, la jeune femme se lamentait de son nouvel état – elle qui était née sensible aux penchants de l'amour – quand Licinie, une vestale plus âgée, lui conseilla de modérer les passions de son cœur sans toutefois les détruire. Elle-même aimait tendrement Butélius, le fils d'un chef gaulois, qui avait été vaincu par les Romains et obligé de lutter comme gladiateur jusqu'à ce que la vestale demanda sa grâce. Lors de la fête de Cybèle, Cornélie se sentit mal et on la mena dans une maison voisine qui résulta être celle de la mère de

---

<sup>472</sup> Ovide (Mailly, 1700b : 5-6 et 22-23), Saint-Ambroise (p. 7 et 15), Aulu-Gelle (p. 8), Valere Maxime (p. 11 et 30-33), Prudence (p. 17), Plutarque (p. 18), Pline le Jeune (p. 29 et 42), Tacite (p. 30), Suétone (p. 36), Hérodien (p. 37) et Tite-Live (p. 40-41 et 45).

Céler, où les quatre protagonistes se retrouvèrent donc par hasard. Cornélie fut touchée des sentiments du chevalier romain et en parla à Licinie dès leur départ de la maison. Céler lui écrivit une lettre, ils se rencontrèrent encore par hasard, dans les jardins de Lucullus où Domitien convergea aussi. Cornélie tombait insensiblement amoureuse de Céler, en même temps que son dégoût pour Domitien s'accroissait.

Un soir que les deux couples s'étaient donné rendez-vous dans les jardins du temple de Vesta, Domitien et son complice Licinianus – qui avaient surpris une conversation de Céler et Butélius aux bains – s'y rendirent plus tôt et tentèrent d'enlever Cornélie et Licinie. Les amants de celles-ci arrivèrent sur l'heure et mirent en fuite les ravisseurs. Quelques jours plus tard, lors de la fête de Vesta, les deux couples se retrouvèrent chez la mère de Céler. Butélius, qui avait reçu une lettre lui annonçant que son père était gravement malade, annonça son retour en Gaule. Entre-temps, après avoir été dénoncés par Licinianus, Cornélie et Licinie furent interrogées et Céler arrêté, mais bientôt ils furent tous innocentés par l'empereur. Au bout de quelque temps, Titus mourut et Domitien monta sur le trône. Celui-ci fit aussitôt enfermer Céler et convoquer Cornélie, à qui il donna deux jours pour se résoudre à l'aimer ou à mourir, ainsi que son amant et sa confidente. La jeune vestale ne céda pour autant pas au chantage. Domitien convoqua les pontifes et, sur de fausses preuves et le faux témoignage de Licinianus, Cornélie et Licinie furent condamnées – sans être entendues – à être enterrées vivantes pour dérèglement de mœurs. Butélius, qui venait de rentrer à Rome, s'élança contre les soldats de Domitien, qui le tuèrent. Céler, enfin, fut fouetté jusqu'à la mort. Les victimes de l'empereur furent vengées car Domitien fut assassiné par ses domestiques, Licinianus mena un triste exil et une maladie contagieuse frappa l'Italie, qui fut décimée de la moitié de sa population.

En ce qui concerne le sujet de l'ouvrage, nous avons vu lors de l'étude de *Rome galante* que l'Antiquité romaine est très à la mode à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. Or, il paraît que Mailly innove par l'introduction des vestales en tant qu'héroïnes de son récit. *Anecdote ou Histoire secrète des Vestales* serait « la première utilisation des vestales par la fiction [...]. L'originalité de son roman est de dédoubler la figure de la vestale et d'utiliser Pline selon lequel l'empereur Domitien aurait tenté de séduire une des gardiennes du feu sacré » (Delon, 1995 : 161). En effet, le chevalier, qui dit tirer la matière de son ouvrage « de l'Épître seconde du livre quatrième de Pline » (Mailly,

1700b : 42)<sup>473</sup>, présente les principaux personnages de son récit en double : deux vestales, Cornélie et Licinie, qui aiment respectivement Céler, un citoyen romain, et Butélius, un gladiateur gaulois. Ces deux couples ont comme opposants l'empereur Domitien et le sénateur Licinianus, qui pressent les vestales et menacent leurs amants, et qui mènent tous les quatre à leur perte.

Le dédoublement de personnages est un procédé cher à Mailly car il lui donne la possibilité de multiplier les intrigues. De même, nous retrouvons ici le motif du triangle amoureux, très utilisé par le chevalier dans ses nouvelles galantes, et qui donne lieu notamment à des quiproquos, à des lettres interceptées, à des enlèvements et à des duels. La réflexion concernant la casuistique amoureuse est également un sujet habituel dans les textes de Mailly. Justement, le fait qu'il y ait deux héroïnes dans ce roman permet à l'auteur de présenter deux conceptions de l'amour : Cornélie figure l'éveil à l'amour ainsi que ses premiers transports, tandis que Licinie incarne l'amour plus sentimental et tranquille. « Que vous connoissez mal encore [...] les plaisirs que fait goûter la douce intelligence de deux cœurs ; cette tendre union est la seule fin de l'amour parfait » explique Licinie à son amie (Mailly, 1700b : 77). De plus, à la fin du roman est évoquée la discussion d'une belle compagnie pour « sçavoir s'il valoit mieux se marier que de demeurer dans le célibat » (Mailly, 1700b : 216). Remarquons la présence d'autres sujets récurrents dans l'œuvre romanesque de Mailly tels que l'interprétation des songes, quand Cornélie parle d'un rêve qu'elle a fait comme d'un message divin et Licinie l'explique d'une manière plus rationnelle : « les songes ne sont que des jeux de l'imagination sans suite & sans ordre, qu'une légère vapeur produit, & que le réveil dissipe » (Mailly, 1700b : 94). La critique des faux dévots est fréquente aussi dans les textes du chevalier. Ici, après avoir raconté qu'un pontife entretenait un commerce amoureux avec deux vestales, l'auteur s'exclame : « Ces sortes de gens qui ne donnent que l'extérieur à la Religion, sont toujours redoutables à ceux qui leur peuvent reprocher quelque-une de leurs actions secrettes » (Mailly, 1700b : 123).

À la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, la *Nouvelle bibliothèque universelle des romans* donnera, parmi ses ouvrages de « Septième classe. Romans merveilleux », « *Anecdote, ou*

---

<sup>473</sup> Cette référence est inexacte. C'est dans la Lettre XI du Livre IV, que Pline le Jeune (1826 : 279-285) raconte à Minucianus la mort de la vestale Cornélie Maximille.

*Histoire secrète des Vestales*. A Paris, chez Guillaume Cavelier, année 1700 » (Desfontaines, 1799 : 198). Ce récit est signé des initiales D. F., que nous croyons pouvoir attribuer à l'auteur dramatique François-Georges Desfontaines<sup>474</sup>. Dans la *Bibliothèque* originale, parue entre 1775 et 1789, les ouvrages français étaient généralement présentés en « miniature »<sup>475</sup>. Plus tard, la « *nouvelle Bibliothèque des Romans* [...] [fut] rédigée par des gens de lettres qui, à peu de chose près, ont suivi le plan de *l'ancienne* » (*Prospectus*, 1799 : 5), d'où qu'*Anecdote ou Histoire secrète des Vestales* fût publiée sous la forme d'un résumé critique.

Les vestales font partie de l'imaginaire du Siècle des Lumières pour des motifs idéologiques – leurs vœux de chasteté évoquant le célibat ecclésiastique créent un parallélisme dont les philosophes profitent pour critiquer l'Église – mais aussi esthétiques – la simplicité de leur parure méprise le rococo ; l'opposition entre le feu qu'elles gardent et l'ombre du tombeau où sont enterrées vivantes celles qui brisent la norme sont un bel exemple de clair-obscur – (Delon, 1995 : 159). Bref, la vestale est à l'honneur dans le genre romanesque, épistolaire et dramatique ainsi que scientifique ; or, l'influence de cette figure dépasse le domaine littéraire pour inonder également celui des arts plastiques (Delon, 1995).

#### *Les Plaisirs de la Vallée-Tissart, avec les Aventures du Chevalier de Bassonville (1705)*

Cet opuscule broché est signé, sur la page de titre, par « le C.D.M. ». Il s'agit d'une nouvelle qui raconte les amours du chevalier de Bassonville et de M<sup>lle</sup> de Mérine. À la Vallée Tissart, le chevalier de Bassonville, qui était accompagné d'un ami, fut pris à témoin par une demoiselle, M<sup>lle</sup> de Mérine, qui jouait aux cartes avec une autre jeune femme et deux cavaliers. Ils soupèrent tous ensemble et l'on chanta ensuite. Pendant

---

<sup>474</sup> Parmi la liste des collaborateurs de cette *Nouvelle Bibliothèque*, un seul nom coïnciderait avec les initiales D. F., il s'agirait de « Desfontaines, connu par de nombreux succès au théâtre » (*Prospectus*, 1799 : 6-7).

<sup>475</sup> L'esprit des éditeurs de la *Bibliothèque universelle des romans* était, selon Poirier (1976 : 71), de donner à un large public des œuvres qui soit étaient rares pour une raison d'ordre matériel, soit étaient peu accessibles pour des motifs d'ordre intellectuel (en langue étrangère, en français mais difficiles à lire par leur longueur ou complexité). Pour cela faire, l'on entreprit non pas « de rassembler tous les volumes que le temps a accumulés » mais « de les faire connaître, en les analysant, d'en donner l'ame, l'esprit, &, pour ainsi dire, la *miniature* » (*Prospectus*, 1775 : 5).

toute la soirée, Bassonville courtisa M<sup>lle</sup> de Mérine, sous le regard haineux du baron de Bonneval, qui la prétendait aussi. Dès le lendemain, le chevalier fit, avec succès, la cour à M<sup>lle</sup> de Mérine. Le baron de Bonneval décida de se venger en séduisant la sœur de Bassonville, qui était destinée au couvent pour faire passer le bien familial au chevalier. Celui-ci voulut forcer Bonneval à abandonner son entreprise, mais le baron n'avait dessein d'y renoncer qu'à condition que le chevalier quittât M<sup>lle</sup> de Mérine. Bassonville refusa et défia son rival en duel. Pendant le combat, l'épée de Bonneval cassa, le chevalier interrompit le duel et le baron se déclara vaincu, renonçant définitivement à M<sup>lle</sup> de Mérine et à la sœur de Bassonville.

Le chevalier et sa maîtresse vivaient heureux, mais le comte de Fleurus, tombé amoureux de M<sup>lle</sup> de Mérine, fit circuler la rumeur que le chevalier la trompait et qu'elle le trompait également. Les amants se distancièrent, sans chercher à s'expliquer. M<sup>lle</sup> de Mérine tomba en faiblesse. Bassonville sombra dans le désespoir. Un jour, Melize, une de ses amies, lui découvrit que le comte de Fleurus était à l'origine de leur malheur. Le chevalier courut alors entre les bras de sa belle et, vite raccommodés, leur passion se vit renforcée. Après quelque temps contrarié, le comte de Fleurus chercha une autre maîtresse. Il rencontra Dorinde, au cirque de la foire Saint-Laurent, qui l'écouta favorablement et l'aima sincèrement. Bassonville et M<sup>lle</sup> de Mérine continuèrent de filer un doux amour jusqu'à ce que la beauté de la dame lui attira un nouveau prétendant : le marquis de Polidor, qui la vit un jour à la promenade et s'éprit follement d'elle. Le marquis cherchait à plaire à M<sup>lle</sup> de Mérine, mais se sentant méprisé en faveur du chevalier de Bassonville, il pensa à brouiller le couple. Polidor paya un peintre pour qu'il fit un portrait de M<sup>lle</sup> de Mérine en cachette, profitant de ses promenades aux Tuileries. Le marquis montra alors le portrait à un ami, le commandeur de Meraucour, à qui il assura qu'il l'avait reçu de la belle. Le commandeur rencontra peu après le chevalier de Bassonville, à qui il signala qu'il n'était pas le seul à posséder le cœur de M<sup>lle</sup> de Mérine, car elle avait donné à Polidor son portrait qu'il avait vu lui-même. Le chevalier en fut bouleversé et tomba malade. Quand sa maîtresse se rendit chez lui, il l'accabla de reproches. L'étonnement, l'incompréhension et la réponse de la dame le rassurèrent. Elle fit venir le marquis de Polidor et le commandeur de Meraucour afin de s'éclaircir. Le marquis avoua son mauvais procédé et rendit le portrait à M<sup>lle</sup> de Mérine, qu'elle donna alors à son amant. Le couple se raccommoda une nouvelle fois.

Au bout de quelque temps, le chevalier fut obligé de partir à Bordeaux pour une affaire de conséquence. Les amoureux se promirent une fidélité éternelle et inviolable et Bassonville s'engagea à rentrer à Paris au plus tôt. La première lettre du chevalier se perdit dans un naufrage et, faute de réponse, il se crut oublié de sa maîtresse ; elle, n'ayant reçu aucune missive, s'imagina trompée. Le courrier reprit et ils se justifièrent, se raccommodant pour la énième fois. M<sup>lle</sup> de Mérine attendait vivement le retour de son amant mais, une nuit, elle fit un étrange rêve où elle assista à la veillée funèbre d'un jeune homme. Elle en fut profondément bouleversée et, bientôt après, elle reçut une lettre lui annonçant que le chevalier était très malade. Deux jours plus tard, on lui communiqua qu'il était mort et le valet du chevalier de Bassonville lui remit une cassette contenant les lettres qu'elle avait envoyées à son amoureux et quelques objets qu'elle lui avait donnés. M<sup>lle</sup> de Mérine sombra dans un profond chagrin et, après une année de retraite, elle mourut, le même jour et à la même heure que le chevalier. On l'enterra auprès de lui et la nouvelle se termine sur l'épithaphe en vers qui orne le tombeau des amants, ainsi que sur une réflexion à propos des souffrances de l'amour.

Cette nouvelle réunit bon nombre de topiques romanesques. Les personnages, superficiellement décrits, incarnent des héros archétypiques : « le Chevalier de Bassonville étoit un des hommes de France le mieux fait & du meilleur air. Il parloit agréablement ; il avoit même beaucoup de douceur, & c'est assez pour se faire aimer » (Mailly, 1705b : 5). De M<sup>lle</sup> de Mérine l'on sait qu'il s'agit d'une « belle personne » aux longs « cheveux noirs comme jayet » (Mailly, 1705b : 4, 8). Quant à l'intrigue, c'est une histoire d'amours contrariées, composée à partir d'un enchaînement incessant de péripéties (des rivaux qui tentent de brouiller le couple, des jalousies, un duel, un portrait à la dérobée, un éloignement obligé, une correspondance qui n'arrive pas à sa destination, etc.), dont la fin est tragique. D'ailleurs, le narrateur clôt son discours par quelques observations sur « le pouvoir de l'Amour » et « son Empire [...] absolu » (Mailly, 1705b : 35), qui étaient présentes depuis le début de l'ouvrage<sup>476</sup>. Cette idée reprend l'« *Omnia vincit Amor* » des *Bucoliques* (X, 69) de Virgile (1809 : 126), or contrairement à l'invitation que le poète latin formule dans le deuxième hémistiche (« et nos cedamus Amori »), les aventures narrées par Mailly portent à conclure qu'il faut

---

<sup>476</sup> « L'amour ne garde pas tant de mesure, quand il veut s'insinuer dans un cœur ; son pouvoir égale sa volonté, & ses progrès sont aussi prompts que ses attaques » (Mailly, 1705b : 5).



éviter les passions, car elles ne causent que malheur et souffrance. « La douceur de l'indifférence est mille fois préférable aux agitations de l'amour ; les victoires & les triomphes qu'il nous offre ne valent pas les plaisirs de la tranquillité » (Mailly, 1705b : 36). Dans ce sens, cette nouvelle s'inscrit dans la veine des *Disgraces des amans*, où l'auteur véhicule le même discours sur l'amour.

D'autre part, il faut retenir l'évocation de plusieurs lieux de divertissement populaire typiques à l'époque. D'abord, il y a la description de la Vallée Tissart<sup>477</sup>. Cet endroit offre des mets excellents dans une ambiance joyeuse, on y joue de la musique, on y danse, on y chante et on y joue aux cartes<sup>478</sup>. Puis, l'on fait allusion « au cirque de la Foire Saint Laurents », où le comte de Fleurus se rendit « pour voir le Combat d'un Lion & d'un Taureau »<sup>479</sup> (Mailly, 1705b : 15). Ce genre de loisir avait un public masculin et féminin, puisque c'est là où Fleurus fit la rencontre de celle qui devint sa maîtresse<sup>480</sup>. Enfin, la promenade constitue un endroit très apprécié pour s'entretenir avec des amis ou pour faire de nouvelles connaissances. Éperdument amoureux de M<sup>lle</sup> de Mérine, le marquis de Polidor l'aborda un jour qu'elle était assise sur un banc du jardin des Tuileries

---

<sup>477</sup> La Vallée Tissart (ou Tissard) était un cabaret rue Vaugirard, qui existait déjà en 1691 (Du Pradel, 1878 : I, 316, n. 1).

<sup>478</sup> « La Vallée-Tissart est une Maison fort agréable, & où l'on fait très-bonne chere. Le Vin & les Ragoûts y sont excellents, & tout ce qu'on y aprête est le meilleur du monde. L'Hôte, l'Hôtesse, & les Garçons n'inspirent que de la joie. Les Violons, les Hautbois, & les autres Instrumens qu'on y trouvent [sic] ne servent qu'à l'augmenter, & à rendre ce lieu plus délicieux. C'est ce qui fait qu'on y voit quantité de Fêtes galantes, & que la plus belle Jeunesse de Paris va s'y regaler. [...] En y arrivant, ils furent ravis de voir plusieurs personnes qui se réjouissoient le verre à la main. Il y en avoit qui dansoient avec des Tambours de Basques, au son des Musètes & des Haut-bois ; d'autres qui prenoient plaisir à entendre des Flutes-douces accompagnées de Violons ; d'autres enfin qui se divertissoient à des jeux agréables, & sur tout deux fort jolies Demoiselles avec deux jeunes Cavaliers qui joüoient aux Cartes dans un Cabinet de verdure. [...] Il y avoit tout ce qu'on pouvoit souhaiter de plus délicat, & entr'autre un bassin garni de Faisans, de Perdrix rouges, d'Ortolans, & de Beccafignes, avec des Compotes, des Tourtes de Beattilles, & des Blancs-Mangés. Tout cela fut suivi d'un dessert magnifique, & accompagné d'un Vin de Champagne très-excellent » (Mailly, 1705b : 3-5).

<sup>479</sup> Mailly se réfère sans doute à l'un des amusements ouverts par Maurice Vonderbeck en 1697 à la foire Saint-Laurent : appelé *Combat d'animaux*, il était en forme de cirque et les protagonistes étaient des taureaux (Heulhard, 1878 : 205-206). Nous n'avons trouvé aucune référence à des combats de lions à la foire Saint-Laurent. En revanche, nous pouvons imaginer que les taureaux s'affrontaient soit entre eux, soit avec des animaux d'une autre espèce. En 1781, sur l'ancien chemin de Pantin, l'on inaugura un amphithéâtre où avait lieu le *combat du taureau*, entre des taureaux et des dogues (Fournel, 1887 : 451).

<sup>480</sup> Dulaure et Leynadier (1856 : 271) s'étonnent qu'on pût voir au *Combat du taureau* « des femmes d'un certain rang, à l'exemple des dames romaines, prendre plaisir à voir couler le sang, à voir le taureau mis à mort par la fureur des chiens ».

(Mailly, 1705b : 17). Puis, le peintre à qui ce marquis commanda de faire le portrait de la belle sans qu'elle le sût, profitant

qu'elle alloit souvent se promener aux Tuilleries, il ne manqua pas d'y aller. Il la trouva assise sur un banc avec des Dames de sa connoissance. Après l'avoir assez examinée, il se cacha derriere un arbre qui en étoit proche, & en un quart d'heure de temps il en fit le Portrait. (Mailly, 1705b : 18)

En outre, comme il arrive dans tous les ouvrages de Mailly, nous retrouvons des échos intertextuels. La description de la réception du héros dans la chambre de l'héroïne (Mailly, 1705b : 8) réapparaît dans l'« Avature du Chevalier de Bettemont & de Mademoiselle de Tussay » (Mailly, 1707b : 315) et trouve son original dans l'« Avature du Marquis de Gourdon & de la Comtesse de Châteaufort » (Mailly, 1718a : 94-95). L'auteur des *Plaisirs de la Vallée-Tissart...* présente la situation du comte de Fleurus quand il se voit délaissé par M<sup>lle</sup> de Mérine, qui lui préfère le chevalier de Bassonville :

Mais voiant *qu'il n'en pouvoit venir à bout*, & que tout cela ne servoit qu'à augmenter sa douleur, il crut qu'il valoit mieux se guérir, en faisant une nouvelle Maîtresse ; & que comme un clou chasse l'autre, de même un second amour en fait oublier un premier. Persuadé de cette maxime, il emploïa tous ses soins pour la mettre en usage. Il s'étoit déjà adressé à plusieurs Dames, qui avoient reçu mal les offres de son cœur, lorsqu'*étant allé* [...]. (Mailly, 1705b : 14-15) [C'est nous qui soulignons.]

Ce passage est tiré de *La Religieuse intéressée...*, quand le malheureux Santeuil, trompé par sa maîtresse, invoque plusieurs divinités :

Mais voyant *qu'elles étoient insensibles à ses plaintes*, & que tout cela ne servoit qu'à augmenter sa douleur, il crût qu'il valoit mieux se guérir, en faisant une nouvelle maîtresse, & que comme un clou chasse l'autre, de même un second amour en fait oublier un premier. Persuadé de cette maxime, il employa tous ses soins pour la mettre en usage. Il s'étoit déjà adressé à plusieurs *personnes* qui avoient reçu mal les offres de son cœur lorsqu'*un jour* [...]. (Mailly, 1695a : 174-175) [C'est nous qui soulignons.]

Puis, les réflexions finales du narrateur sur les dangers de l'amour, ainsi que son éloge de l'indifférence des cœurs (Mailly, 1705b : 35-36) ont été composées à partir du dernier paragraphe de *La Religieuse intéressée...* (Mailly, 1695a : 35).

#### *Diverses Aventures de France et d'Espagne. Nouvelles galantes et historiques (1707)*

Cette œuvre, signée des initiales du chevalier de Mailly, est annoncée dans le *Mercuré galant* du mois d'avril 1707 :

Il paroist depuis peu un Livre intitulé : *Diverses aventures de France & d'Espagne ; Nouvelles galantes & historiques*. Cet Ouvrage est des plus divertissans & des plus curieux. On y voit des passions & des événemens extraordinaires ; des ruptures & des infidelitez surprenantes, des raccommodemens feints & dissimulez, d'autres qui sont de bonne foy & dont la suite est heureuse. Les conversations & les Lettres galantes qui se trouvent dans ce Livre, sont fort estimées, ainsi que les Descriptions de plusieurs divertissemens dont le détail serait trop long, pour estre inseré dans cet article. Cet Ouvrage est dedié à son Altesse Serenissime Monsieur le Duc de Vendôme. L'Epître a reçu beaucoup d'aplaudissemens ; il est vray que la matiere en est riche ; mais tous ceux qui travaillent sur de grands sujets, ne répondent pas toûjours à leur beauté. Ce Livre se vend sur le Quay des Augustins, à la descente du Pont Neuf, chez la veuve Chastelain, & à Roüen chez Jean-Baptiste Besogne, rué Ecuyere. (*Mercuré galant*, 1707 : 272-274) [C'est nous qui soulignons]

Il est fréquent que les notices d'œuvres de Mailly dans ce périodique reprennent des passages de leurs paratextes, or, cette fois-ci, cela est vrai pour quelques lignes à peine ; seule la partie soulignée est tirée de l'avertissement (Mailly, 1707b : 3). Il est également important de retenir l'apparent succès initial de l'ouvrage, dont « les conversations & les Lettres galantes [...] sont fort estimées » et dont « L'Epître a reçu beaucoup d'aplaudissemens » (*Mercuré galant*, 1707 : 272-274). Enfin, nous avons été un peu contrariée dû aux renseignements correspondant aux lieux de vente du livre. Pourquoi ne se trouve-t-il, à Paris, que chez la veuve de Pierre Chastelain, alors qu'il s'agit d'une édition partagée entre cinq libraires ? (voir p. 149-151). Et, quant à la mention de la boutique de Besogne, à Rouen, signifie-t-elle que ce libraire participa aussi de l'édition de 1707 ? Si cela est, nous n'avons trouvé aucune référence.

*Diverses Aventures de France et d'Espagne* est un recueil qui comprend huit récits au titre très semblable, systématiquement composé du substantif *aventure* (au singulier ou au pluriel) et d'un complément avec le nom du héros masculin de l'histoire, généralement accompagné de celui de l'héroïne. Notons que ce genre de titre apparaissait dans quelques histoires des *Avantures et lettres galantes...* (1697), mais il ne sera plus utilisé que très rarement dans les recueils de nouvelles publiés par la suite. Quant au titre du recueil, il s'agit en effet d'histoires dont le cadre géographique se place en France et en Espagne ; sauf que, à l'exception de l'« *Aventure de Clidamire & de Mademoiselle de Lenoncour* », des « *Avantures de Dom Leandre* » et d'une partie de l'« *Aventure du Comte de Mediane & d'Elvire* », toutes les autres se déroulent dans le royaume du Roi Soleil.

Mailly (1707b : 1) signale qu'il donne ces nouvelles à un moment où « la France & l'Espagne ne sont plus en guerre l'une contre l'autre, & qu'elles sont presentement

unies d'inclination & d'intérêt ». Il se réfère au contexte de la Guerre de Succession espagnole (1701-1714), où Louis XIV, en se prévalant du testament de Charles II d'Espagne, soutenait pour aspirant au trône son petit-fils, Philippe V. Or, Mailly, qui veut mettre en valeur le Royaume de France – rappelons qu'il dédie l'ouvrage au duc de Vendôme pour ses grands mérites militaires –, néglige de préciser que l'harmonie entre Français et Espagnols n'est pas aussi parfaite, puisqu'une partie d'entre eux secondent l'archiduc Charles de Habsbourg, le candidat autrichien. Le but de Mailly (1707b : 2), dit-il, est de montrer « le différent génie de ces deux illustres Nations » ; mais il ne retrace, en réalité, et ce à partir de clichés, que le caractère des deux peuples en matière sentimentale : les Français sont plus galants, plus subtils dans les intrigues de cœur et de facile accommodement après une dispute amoureuse, tandis que les Espagnols sont moins galants, mais plus passionnés, ainsi que plus orgueilleux, jaloux et vengeurs.

Dans l'« *Avanture du Comte de Merincour, & de Mademoiselle de Méronville* » (Mailly, 1707b : 5-62), après s'être rencontrés au bois de Vincennes, puis à l'Opéra, le comte de Méricour déclara sa passion naissante à M<sup>lle</sup> de Méronville qui, craignant l'inconstance masculine, préféra rester prudente. Lui ayant rendu visite alors qu'elle tenait salon, une des présentes – M<sup>lle</sup> de Saint Quentin – tomba amoureuse du comte, or celui-ci ne s'en aperçut point. De son côté, M<sup>lle</sup> de Méronville estimait le comte, mais aimait le chevalier Darmon. Les deux rivaux s'affrontèrent et, fuyant le scandale, M<sup>lle</sup> de Méronville quitta Paris. Au bout de quelque temps, le comte commença une liaison avec M<sup>lle</sup> de Saint Quentin. Malheureusement, celle-ci fut enlevée par un rival chez qui elle mourut de chagrin deux mois plus tard. Par la suite, le comte retrouva M<sup>lle</sup> de Méronville lors d'une fête et, après de mutuels reproches, ils se raccommodèrent. D'autre part, l'ancien rival du comte, le chevalier Darmon, filait un doux amour avec M<sup>lle</sup> d'Alicour jusqu'à ce que celle-ci lui fit une querelle d'Allemand. Un jour, afin d'éveiller la jalousie de sa maîtresse, le comte de Méricour disparut ; M<sup>lle</sup> de Méronville en tomba malade de désespoir. Quand le comte l'apprit, il vola à son chevet mais il était trop tard et elle expira. Après une tentative de suicide et une longue dépression, le comte de Méricour reprit sa vie avec l'espoir de retrouver son amoureuse dans l'au-delà et consacra le reste de ses jours à l'étude de la morale, des langues et des belles lettres.

Le ton de cette nouvelle rappelle celui des *Disgraces des amans* (1690), puisque l'auteur montre les dangers et les désordres causés par l'amour. Mailly présente plusieurs

intrigues sentimentales, à partir de deux triangles amoureux : M<sup>lle</sup> de Saint Quentin aime le comte de Mérincour, qui aime M<sup>lle</sup> de Méronville ; celle-ci est aussi aimée par le chevalier Darmon et hésite entre les deux. Les sentiments négatifs qui traversent l'amour, tels que l'incertitude, la jalousie ou le mépris, sont assimilés à des tourments et ont des répercussions sur le corps et l'esprit des personnages. La maladie d'amour se manifeste dans un éventail de symptômes : maigreur, alternance de joie et de tristesse, chagrin, langueur, fièvre, voire la mort. En plus, l'amour est source de conflits d'ordre social : la rivalité entre le comte de Mérincour et le chevalier Darmon les pousse à un duel verbal et un autre physique (Mailly, 1707b : 32-33) ; M<sup>lle</sup> de Saint Quentin est enlevée et meurt de chagrin pendant sa captivité (Mailly, 1707b : 41-42) ; M<sup>lle</sup> d'Alicour est méprisée pour avoir été trop facile à séduire (Mailly, 1707b : 47-50) ; le comte de Mérincour fait une tentative de suicide à la mort de sa maîtresse (Mailly, 1707b : 57). En outre, la voix du narrateur se fait entendre souvent pour introduire des considérations sur l'amour ou des vérités générales, sur un ton qui rappelle par moments celui des maximes de La Rochefoucauld<sup>481</sup>. Parfois c'est par la bouche des personnages que le lecteur reçoit ce genre de réflexions : M<sup>lle</sup> de Méronville se méfie de l'inconstance des hommes, car « la plûpart disent souvent le contraire de ce qu'ils pensent ; ou s'ils parlent sincèrement, leur inconstance naturelle leur fait bien-tôt oublier ce qu'ils ont dit » (Mailly, 1707b : 13). Seule la morale chrétienne peut sauver les âmes égarées : M<sup>lle</sup> d'Alicour, devenue religieuse, pourra racheter « les désordres de sa vie passée » et le comte de Mérincour trouve les forces pour continuer à vivre dans l'espoir que lui donne en songe un fantôme qui lui rappelle qu'il pourra retrouver sa maîtresse dans l'au-delà (Mailly, 1707b : 50-51 et 57-59).

D'autre part, l'« Avanture du Comte de Merincour, & de Mademoiselle de Meronville » offre un reflet de la vie mondaine (le renvoi que l'onomastique des héros fait à la cour et à la ville est-il gratuit ?). De nombreux lieux de divertissement de la bonne société sont évoqués : la promenade de Vincennes (où l'on assiste à une chasse

---

<sup>481</sup>« On n'est pas loin de l'amitié quand le cœur en est venu là [estime et complaisance] ; & de l'amitié à l'amour le chemin n'est pas long à faire » ; il « est fort rare, & sur tout quand on s'aime avec ardeur », de ne pas consumer une liaison ; « il n'y a point de roses sans épines ; ni d'amour sans peine » (Mailly, 1707b : 31, 40 et 41). « On n'a pas toujours ce qu'on souhaite, & l'objet le plus amoureux n'est pas toujours le plus aimé » ; « aux maux sans remede il n'en faut point chercher » ; « toutes les choses ont un certain periode, où étant parvenuës, elles vont toujours en retrogradant » (Mailly, 1707b : 28, 42 et 48).

à la pie, à un combat de chiens et à un spectacle de bohémiens), l'Opéra, la Comédie, la promenade des Tuileries ou, encore, le séjour à la campagne et la réunion mondaine. Mailly (1707b : 15-25) rapporte une conversation de salon, où participe une compagnie « de sçavans & de sçavantes » qui abordent des questions de science (les météores<sup>482</sup> et le Soleil), de mythologie et de cabalistique, et de littérature. Il est important de signaler que le comte de Mérencour est un héros qui se démarque par son érudition : versé dès le début dans les sciences et les lettres, il complète sa formation de cabinet en lettres, langues et morale, à la mort de M<sup>lle</sup> de Méronville<sup>483</sup>.

Dans les « Aventures de Melandre & de Cephalie » (Mailly, 1707b : 63-84), tombé amoureux de cette dernière lors d'une partie de campagne, Mélandre lui déclara sa flamme. Elle lui demanda de l'oublier mais le jeune homme essaya de lui prouver la vérité de ses sentiments par sa constance, sa tendresse et ses présents. Céphalie, qui avait peur de la fugacité de l'amour, finit par se sentir touchée et, approuvant la persévérance du jeune homme, l'encouragea à poursuivre sa cour. Mélandre continua de servir parfaitement sa maîtresse, mais il fut obligé de partir à la guerre en Italie, où il fut tué. Céphalie se retira dans un couvent avec promesse de ne plus aimer de sa vie.

Cette nouvelle aborde le même sujet que la précédente : les malheurs associés à l'amour. Céphalie conçoit l'amour naissant comme une « flammé qui commençoit à la tourmenter » et qualifie ce sentiment de « passion [...] dangereuse » (Mailly, 1707b : 66 et 80). Le narrateur met l'accent sur la souffrance liée aux amours non correspondues : « Qu'un Amant est à plaindre lorsqu'il aime & qu'il ne croit pas être

---

<sup>482</sup> En décembre 1664, une comète aperçue en France défraya la chronique (Ségné, 1996 : 20) ; celle de 1680-1681 put se voir pendant plusieurs mois et donna lieu à des traités philosophiques et métaphysiques comme *Pensées sur la comète* (1682) de Bayle et *Entretiens sur la pluralité des mondes* (1686) de Fontenelle, ainsi qu'à des œuvres littéraires telle que la comédie *La Comète* (1681), de ce même auteur.

<sup>483</sup> « Il parla [...] de la grandeur & de la rapidité de cet estre, de la distance qu'il y a entre lui & la terre, de ses divers mouvemens, de ses solstices, du zodiaque, des équinoxes, de la Majesté de son lever, de ses rayons, de sa lumière, de la vertu de ses influences, du rang qu'il tient parmi les Planetes, & de mil autres qualitez qu'il possède. [...] Ensuite il rapporta tout ce que les Poètes, les Orateurs & les Philosophes ont écrit de plus beau & de plus curieux sur cette matiere » (Mailly, 1707b : 16-17). « Il s'appliqua à l'étude de la Morale & des belles Lettres, où il fit beaucoup de progrès. Comme il avoit l'esprit vif & la memoire admirable, il [...] voulut sçavoir les Langues : il en apprit dix sortes en peu de tems, & en connut toutes les graces & les beautez. Il devint également bon Poète & bon Orateur, & les lumieres qu'il avoit dans plusieurs sciences ne contribuerent pas peu à le perfectionner » (Mailly, 1707b : 60-61).

aimé ! Son amour fait toute sa peine, & redouble son martyre en redoublant sa passion » (Mailly, 1707b : 65). L'héroïne, quant à elle, craint les suites funestes de la mouvance du désir : « Si l'amour est agréable dans son commencement, il ne l'est pas toujours dans la suite, & en cet état il me feroit plus de peur que de plaisir » (Mailly, 1707b : 79). Car, quand même les caresses des amants ne seraient pas « frivoles » ou « pleines de dissimulation », leur fugacité – « elles ressemblent à ces Méteores qui passent aussi vite qu'ils frappent la vûë » – les rend pernicieuses (Mailly, 1707b : 80). Cette comparaison avait déjà été utilisée dans l'« Avventure de Tircis », où le plaisir de voir une belle inconnue au bal « ressembla à ces méthéores qui passent aussi vite qu'ils frappent la vûë » (Mailly, 1718a : 223).

Les personnages ont beau agir avec sagesse et retenue – Mélandre « ne vouloit devoir la conquête de Céphalie, qu'à la constance de son amour, & non pas à l'ardeur ni à l'empressement de ses desirs » (Mailly, 1707b : 66) –, le dénouement demeure tragique et, comme dans la nouvelle précédente, un amant meurt et l'autre se retire du monde (dans ce cas, l'héroïne se tourne vers la religion). L'auteur aurait-il décidé ce sort pour punir, non pas la légèreté, mais la dissimulation de Céphalie ? En fait, les craintes invoquées n'étaient pas complètement sincères et relevaient plutôt de la stratégie ou du jeu amoureux car, « quoi qu'elle parut n'avoir aucun penchant pour l'amour, elle en avoit pour le moins autant qu'une autre » et ses réticences « n'étoient qu'une adresse pour se faire valoir davantage, & pour éprouver la constance de Melandre » (Mailly, 1707b : 81). La retraite spirituelle permet à l'héroïne de se racheter et « quand même l'envie de revenir chez elle l'obligeroit à quitter ce Convent, le sejour qu'elle y a fait lui sera toujours fort honorable, & fera connoître que l'amour qu'elle avoit pour son Amant étoit bien sincere » (Mailly, 1707b : 84). Pour ce qui est de Mélandre, la mort à la guerre lui est tout à fait honorable, voire glorieuse (Mailly, 1707b : 82-83).

Un autre aspect à remarquer est la veine littéraire du héros, qui compose le « Portrait de Céphalie » (Mailly, 1707b : 69-78) et le lui envoie. Il y fait l'éloge de la beauté de la demoiselle, louant tour à tour sa taille, sa démarche, son teint, son front, ses tempes, ses yeux noirs et vifs, ses cheveux d'un blond cendré, ses lèvres, ses dents, ses joues, son nez, son menton, sa gorge d'albâtre, ses bras potelés, ses mains et ses doigts mignons. Selon Mélandre, Céphalie surpasse Vénus en beauté, Minerve et Arachné

en adresse et Orphée lui-même serait captivé. Par contre, Méandre n'ose pas faire l'éloge de l'esprit de sa maîtresse, de peur de ne pas tout dire.

Dans l'« *Avanture de Clidamire & de Mademoiselle de Lenoncour* » (Mailly, 1707b : 85-134), Clidamire, un cavalier du royaume de Navarre, rendit visite à une parente qui habitait Barcelone, où il fit la connaissance de M<sup>lle</sup> de Lenoncour à qui il se déclara sans attendre. La demoiselle le refusa à plusieurs reprises, ce qui augmenta la passion de ce prétendant. En fait, M<sup>lle</sup> de Lenoncour était amoureuse de Dom Bernard, qui ne l'était qu'à demi, et dans le but d'éveiller complètement sa flamme, elle lui sacrifia une lettre de Clidamire. Après un petit accident arrivé à M<sup>lle</sup> de Lenoncour, qui lui fit perdre connaissance et qui provoqua le secours de Dom Bernard et l'évanouissement de Clidamire, celui-ci lui écrivit pour s'enquérir au sujet de sa santé. Elle en fut véritablement touchée et commença à ressentir quelque chose pour lui ; elle lui fit désormais bon accueil, comme à Dom Bernard. Les deux rivaux étaient au service de la dame et elle peinait à choisir entre eux. Un jour, Dom Bernard se fit enlever par des corsaires et fut emprisonné à Alger. L'amour de Clidamire et de M<sup>lle</sup> de Lenoncour, étant sans obstacle, devint de plus en plus fort. Le jeune homme souhaitait épouser sa maîtresse mais son père s'y opposa fermement. Au bout de quelque temps, celui-ci mourut ; après son deuil, Clidamire se disposa à épouser M<sup>lle</sup> de Lenoncour, mais celle-ci tomba malade. Une lettre de Dom Bernard arriva alors, où il avouait que seul l'espoir de revoir la demoiselle le gardait en vie. Il s'échappa un jour et fut recueilli par un vaisseau génois. De Gênes, il pressa son voyage pour Barcelone, où il arriva le jour des noces de Clidamire et de M<sup>lle</sup> de Lenoncour lesquels, malgré le retour de Dom Bernard, ne différèrent plus leur union.

Il s'agit d'une nouvelle sentimentale typiquement basée sur un triangle amoureux, celui qui est formé par Clidamire, M<sup>lle</sup> de Lenoncour et Dom Bernard. Or, à cette occasion, ce triangle, qui naît de la difficulté de la dame de choisir entre ses deux prétendants, n'éclate pas en un conflit ouvert entre les rivaux. Depuis le début, les deux hommes s'efforcent de gagner M<sup>lle</sup> de Lenoncour par leur constance – Clidamire lui envoie des vers et des lettres – et leurs services – puisqu'ils font usage de leurs relations pour lui faire gagner un procès – (Mailly, 1707b : 110-111). Et si Clidamire se plaint à un certain moment de la présence constante de Dom Bernard dans leurs entrevues, il veut bien se plier à la volonté de M<sup>lle</sup> de Leconcour.



En outre, l'intrigue amoureuse est traversée de plusieurs péripéties romanesques fréquemment employées par Mailly : un enlèvement, un duel, un père qui refuse à son fils sa permission pour qu'il se marie et, enfin, la maladie de l'héroïne. Nonobstant, ces rebondissements ne sont pas toujours contraires à l'amour des héros. C'est d'ailleurs l'enlèvement de Dom Bernard par des corsaires qui rompt le triangle amoureux et permet à Clidamire de disposer du cœur de sa maîtresse en solitaire. Puis, leur amour se voit renforcé par un épisode où un spadassin ivre s'adresse insolemment à M<sup>lle</sup> de Lenconcour et Clidamire lutte contre lui et le désarme (Mailly, 1707b : 122-123). Par cette action, faute de duel armé avec son rival direct, le héros prouve son courage devant sa dame. En ce qui concerne l'interdiction du père de Clidamire d'épouser M<sup>lle</sup> de Lenconcour, elle relève de la crainte de la mésalliance, dont les parents et amis du jeune homme tentent de démontrer la fausseté (Mailly, 1707b : 124-126). Enfin, cet empêchement et la maladie de l'héroïne ne servent qu'à retarder le mariage des héros, qui coïncide dans le temps avec l'arrivée de Dom Bernard après une longue captivité.

Malgré l'adresse dont fait preuve M<sup>lle</sup> de Lenconcour quand elle sacrifie la première lettre de Clidamire à Dom Bernard, qui « donna dans le panneau ; & de demi amoureux qu'il étoit, il le devint entierement » (Mailly, 1707b : 99), on serait tenté de croire que cette nouvelle a un dénouement heureux parce que les héros ne se laissent pas dominer par leur passion et que la civilité préside à toutes leurs actions. C'est ainsi que M<sup>lle</sup> de Lenconcour « ménageoit [ses deux amants] avec tant de soin & de délicatesse, qu'ils ne pouvoient se fâcher contr'elle. [...] Ses regards & ses paroles ne donnoient aucune alarme à leur passion [...]. Enfin elle faisoit tout son possible pour les tenir en bonne intelligence » (Mailly, 1707ba : 113). D'où que, quand M<sup>lle</sup> de Lenconcour et Clidamire reçoivent la lettre de Dom Bernard narrant combien il souffre de son éloignement de la demoiselle, son rival ne se montre pas heureux, mais affligé et compatissant : « touchez de cette lettre, ils plainrent Dom Bernard, & lui souhaiterent une meilleure destinée » (Mailly, 1707b : 130). Et, celui-ci porté disparu, M<sup>lle</sup> de Lenconcour avait beau avoir de l'estime et de l'amitié pour Clidamire, « elle ne lui accorderoit que ce que l'honnêteté pouvoit permettre. Clidamire, qui n'avoit eu dessein dans le commencement que de former un commerce de galanterie avec elle, lui voyant tant de vertu & de merite, eut envie de l'épouser » (Mailly, 1707b : 123-124). Enfin, Dom Bernard, arrivé juste avant le mariage des héros, ne s'oppose pas à leur union, « qui se fit à la satisfaction des nouveaux mariés, & de tous leurs parens & amis » (Mailly, 1707b : 134).

Comme dans d'autres nouvelles, l'auteur introduit des pensées sur l'amour au fil du récit pour expliquer la situation d'un personnage<sup>484</sup> ou pour exposer des questions de casuistique amoureuse<sup>485</sup>. Ces traits de mondanité évoquent une conversation de salon, comme celle sur l'interprétation des songes qui ouvre cette nouvelle (Mailly, 1707b : 87-94). Enfin, la description du carnaval de Gênes, aux jeux folâtres et à l'ambiance somptueuse et féerique, n'est pas sans rappeler le luxe et la galanterie qui caractérisent la plupart des ouvrages de notre écrivain (Mailly, 1707b : 131-132).

Les « Aventures de Palamede & de Melinde [sic] » (Mailly, 1707b : 135-188) narrent l'histoire d'un gentilhomme qui se promenait dans le parc de Versailles quand il entendit une femme, Mélinte, qui se plaignait de son sort amoureux, puisque celui qu'elle adorait avait préféré une autre. Palamède s'offrit alors pour venger l'affront. Quelques amis de la dame arrivèrent et l'on conta des anecdotes. Alidor rapporta celle d'un ami qui avait été mené en prison par erreur ; Palamède en connaissait une de semblable, arrivée à un certain Phagomart. Le lendemain, Palamède voulut revoir Mélinte à Trianon mais elle n'y était point ; il se rendit alors chez une amie commune et lui demanda de prévenir la dame en sa faveur. Entre-temps, Amyntas, qui était aussi amoureux de Mélinte, avoua sa passion à Palamède, qui se garda bien de lui révéler la sienne et s'engagea à servir le jeune homme en ami fidèle. Palamède courut chez Mélinte, qui était avec des amies, pour leur raconter ce qui venait d'avoir lieu. Cloridon, qui arrivait de Paris, expliqua une histoire plaisante sur le conseiller Sylandre. Palamède donna la réplique avec un épisode semblable concernant un procureur dont il ne souhaitait pas révéler le nom. Ménandre rejoignit la compagnie et rapporta une aventure qu'il avait récemment vécue à Paris. Le jour suivant, Amyntas se rendit chez Mélinte et le lendemain

---

<sup>484</sup> « Souvent nous n'aimons point ceux qui nous aiment, & par un châtement de l'amour, nous aimons ceux qui ne nous aiment pas. Il arrive aussi quelquefois que la constance triomphe de l'antipathie, & fait naître dans un cœur autant d'estime & d'amitié, qu'il y avoit eu de mépris ou d'indifférence. Clidamire persuadé de cette maxime, ne voulut point se rebuter » (Mailly, 1707b : 96). « Comme la plupart des Amans sont visionnaires & que la moindre chose les fait beaucoup craindre, ou beaucoup esperer : cet accueil favorable redoubla la jalousie de Dom Bernard » (Mailly, 1707b : 100-101).

<sup>485</sup> « Voilà deux témoignages d'amour bien differens ; & je ne sçai qui en fit le plus paroître de Clidamire, ou de Dom Bernard. Dans l'un on voit une douleur accablante, qui ne lui permet pas de secourir l'objet aimé, & dans l'autre un zèle plein d'ardeur pour le service de celle qu'il aime. Celui-ci témoigne sa passion par son empressement, & celui-là montre la sienne par son impuissance. Ainsi l'on peut dire que l'activité de l'un ne marque pas plus d'amour, que la foiblesse de l'autre, & qu'ils aiment également » (Mailly, 1707b : 101-102).

aussi. Voyant la froideur de la dame, il tira son épée et menaça de se transpercer le sein. On vint à l'aide et Amyntas jura de ne plus revoir une telle ingrante.

Au bout d'un certain temps, Amyntas commença une liaison avec une femme mariée. Un jour que l'époux était parti pour une affaire, elle fit venir son amant. Or, le mari fut obligé de retourner chez lui et trouva sa femme avec Amyntas, qu'il roua de coups. De leur côté, Palamède et Mélinte filaient un parfait amour. Obligée d'aller à Rouen pour une affaire, Mélinte s'absenta pour quelque temps. À son retour, alors qu'ils allaient enfin se marier, Tancrède, celui qui avait fait souffrir Mélinte au début de la nouvelle, voulut la récupérer. Il défia Palamède en duel, mais celui-ci proposa de rapporter le combat au lendemain des noces ; pour lors, les amoureux étant déjà mariés, Tancrède avait perdu tout intérêt à l'affrontement.

Cette nouvelle sentimentale présente trois héros masculins au caractère fort opposé. Palamède est d'abord annoncé comme un redresseur de torts, qui s'offre à soutenir une demoiselle en détresse, trahie par son amant. Puis, il apparaît comme un personnage farceur quand il feint d'être le confident de son rival, mais aussi perspicace, car il sait bien ménager Tancrède pour éviter un duel innécessaire. Quant à Amyntas, il incarne l'amoureux passionné, un peu caricatural, qui tombe amoureux jusqu'à la fureur et qui manifeste ses sentiments de façon démesurée<sup>486</sup> – il menace de se suicider –, mais qui se remet rapidement après ses mauvaises expériences, en les tournant à son avantage, « en sorte que plusieurs Dames le regardoient comme un Heros d'amour » (Mailly, 1707b : 173). Enfin, Tancrède se dessine comme le chien du jardinier (Mailly, 1707b : 186-188).

En outre, cette nouvelle comprend quatre récits insérés, narrés par les personnages, qui ont été tirés d'un autre ouvrage de Mailly, *Les Entretiens des cafés de Paris* (1702). D'abord, l'histoire de Phagomart (Mailly, 1707b : 138-143), rapportée par Palamède, est presque pareille à celle de Beauval, tirée du neuvième entretien (Mailly, 1702 : 151-155). Puis, l'aventure du conseiller Sylandre (Mailly, 1707b : 155-157), racontée par Cloridon, a un développement et un dénouement très semblables à ceux de l'histoire narrée par Carnavan dans cet ouvrage sur les cafés (Mailly, 1702 : 157-158).

---

<sup>486</sup> Il est qualifié de fou et d'extravagant à plusieurs reprises (Mailly, 1707b : 169, 172-173).

De plus, l'histoire expliquée par Palamède sur un procureur dont il ne souhaite pas donner le nom (Mailly, 1707b : 157-162) ressemble beaucoup à celle du procureur Raimonville, rapportée par Campras, toujours dans le même entretien (Mailly, 1702 : 158-162). Enfin, l'histoire narrée par Ménandre (Mailly, 1707b : 163-166) est presque identique à celle que Silvand raconte dans le onzième entretien (Mailly, 1702 : 204-207). Il existe quelques différences entre les récits insérés dans la nouvelle qui nous occupe et ceux qui appartiennent aux *Entretiens des cafés de Paris...*, mais elles sont peu importantes. Les plus significatives sont l'introduction d'un bref éloge du vin dans l'histoire du procureur anonyme (Mailly, 1707b : 159) et, dans cette même aventure, la substitution des mauvais traitements reçus par son protagoniste lors d'une attaque nocturne : on le roule dans la boue (Mailly, 1707b : 160), alors que dans l'original, on lui pète au nez (Mailly, 1702 : 161). Ce changement est très logique : *Les Entretiens des cafés de Paris...* furent publiés de manière anonyme, sans privilège et dédiés à un ami, tandis que les *Diverses Aventures de France et d'Espagne* se veulent un ouvrage sérieux – elles sont explicitement signées et dédiées à un membre de la famille royale – et ne peuvent pas se permettre un registre grossier.

« Les Aventures de Dom Leandre » (Mailly, 1707b : 189-307) commencent quand Dom Léandre, un étudiant de Lettres galant et fanfaron, poursuivi par la justice, s'enfuyait en courant sur les toits de Madrid. Il attendit le jour dans un grenier, mais il fut découvert par Célie, la maîtresse de la maison, qui, après avoir entendu son histoire, lui offrit de le cacher dans une propriété qu'elle possédait aux environs de la ville. Au bout de quelques jours, souhaitant revoir Célie, de qui il était tombé amoureux, Dom Léandre retourna à Madrid déguisé en ermite. Après quelques péripéties, il rejoignit la maison de Célie, où une compagnie parlait d'astrologie, de la Cabale et de la crédulité de certaines personnes. Dom Père raconta l'histoire de M<sup>me</sup> de Mégrone, trompée par la Maurando et un astrologue, qui lui firent croire que les deux maris dont elle était veuve se trouvaient au purgatoire et qu'il fallait envoyer deux pèlerins à Saint-Jacques de Compostelle pour sauver leur âme. Ils l'embarquèrent aussi dans un projet financier absurde. Les deux fripons lui escroquèrent une vraie fortune. La Signora Miquez avoua alors qu'un filou voulut lui faire croire qu'il détenait le secret de la pierre philosophale.

La dame qui avait dénoncé Dom Léandre étant décédée, celui-ci abandonna son déguisement pour reprendre sa vie. Octavio se postula comme rival de Dom Léandre

pour l'amour de Célie et celle-ci ne pouvait se résoudre à quitter l'un pour l'autre. Un jour, Dom Léandre se battit en duel contre Octavio, qui le désarma. Célie continua de voir les deux hommes à leur insu jusqu'à ce qu'un quiproquo épistolaire leur découvrit la vérité. Ils cessèrent désormais de la fréquenter.

Octavio s'en alla à Pampelune où il avait quelques parents et tomba amoureux de Mélinde. Ils réussissaient à se voir souvent or, quand le père de la demoiselle apprit leur liaison, il la mit aussitôt dans un couvent. Dom Bertrand de Tolède demanda alors Mélinde en mariage, mais elle le refusa. Pour essayer de la forcer à accepter, son père décida de la mettre dans un couvent plus austère. Or, il tomba malade et mourut au bout de quelques jours. Octavio et Mélinde, qui avaient entretenu une riche correspondance pendant l'enfermement de cette dernière, purent enfin se marier.

Quant à Dom Léandre, il s'en alla retrouver son père à Fontarabie, où il tomba amoureux de sa cousine Agathine, très dévote, qui ne souffrait pas qu'on lui parlât d'amour. Le jeune homme ne se rebuta pas. Or, quand la belle était sur le point de se rendre, l'envie prit à Dom Léandre de partir à Tolède pour un long séjour, de sorte que, pour le punir, Agathine donna son cœur à Dom Félix. On en avertit Dom Léandre, qui retourna promptement à Fontarabie, où il fut reçu fort froidement par son ancienne maîtresse. Il aborda son rival quand celui-ci sortait de la maison d'Agathine et le menaça de duel s'il ne quittait pas la jeune femme. Le lendemain, Dom Léandre tira son épée contre Dom Félix et fut battu. Malgré tout, il ne manqua pas d'aller à la noce de sa cousine pour boire et manger largement, dissimulant son chagrin.

Dom Léandre s'en alla à Séville, où il prit une chambre chez un peintre dont la fille, Céphalie, était aussi belle que spirituelle et, bien sûr, d'une vertu inébranlable. Il tomba peu à peu amoureux, mais il se contenta de lui adresser des petits soins. Dom Léandre lui ayant enfin avoué sa flamme, Céphalie lui fit entendre qu'il n'obtiendrait ses faveurs que par la voie légitime. Dom Léandre voulut l'enlever mais, ses desseins ayant été découverts, il fut arrêté. Il s'évada et se réfugia dans un couvent dont le Prieur était son parent. Puis, il décida de s'enrôler dans l'armée. Il se trouva à deux batailles, desquelles il sortit fort glorieux sans n'avoir accompli aucun fait d'armes.

Devenu riche, Dom Léandre retourna à Fontarabie. Il commença une liaison avec Béronte malgré les menaces du mari, qui l'éloigna bientôt de son amant. Dom Léandre

finit par apprendre où elle se trouvait et lui écrivit une lettre qui tomba en mains du mari, mais qui ne compromettait personne. L'amant se déguisa en pèlerin pour aller voir sa maîtresse qu'il trouva dans un parc avec des amies. Le lendemain, ils se rendirent au même endroit, à la même heure, et reprirent leur commerce. Un jour, le mari les aperçut et les battit. Par la suite, il intenta un procès contre sa femme pour cause d'infidélité ; elle fit de même, accusant son époux de folie et d'agressivité. Comme il n'y avait pas de témoins des amours de Béronte, mais qu'il y avait des marques physiques des mauvais traitements reçus, elle gagna le procès et le mari mourut de chagrin.

Les amoureux ne se quittèrent plus, mais la beauté de la veuve lui attira plusieurs prétendants, parmi lesquels Cardénio. Béronte accepta ses cadeaux par complaisance, mais le jeune homme, se croyant véritablement aimé, persévéra. Au bout de quelque temps, il se rendit compte que ses finances avaient bien diminué et tenta une dernière chance. Il alla voir Béronte, qui était à sa toilette, et porta sa main à la gorge de la dame, qui le repoussa et, malgré toutes ses protestations (demande de mariage incluse), lui ordonna de ne plus se présenter chez elle. Cardénio tira sa dague et menaça de se tuer, mais l'arrivée d'une compagnie l'obligea à se calmer. Après un échange de lettres avec Béronte, Cardénio alla s'excuser auprès d'elle, mais une visite les interrompit. La compagnie se mit à parler, entre autres, de la guerre contre les Mores. L'un des présents dit avoir reçu un mauvais pronostique et fit la lecture du « Combat des Oiseaux », un récit allégorique. L'on traita ensuite de l'inconstance des hommes et une dame raconta une histoire pour illustrer ce défaut : un jeune cavalier lui fit la cour pendant quelque temps, puis elle le rencontra un jour en habit de moine et une semaine après en justeau-corps rouge orné de galons dorés et perruque blonde. La compagnie ayant quitté les lieux, Cardénio renouvela ses prières auprès de Béronte, mais celle-ci le congédia bientôt, pour recevoir Dom Léandre. Cela donna beaucoup de chagrin à Cardénio, qui tarda quelques jours à se rendre de nouveau chez l'ingrate. Celle-ci, fort étonnée, lui écrivit un billet plein de ressentiment et Cardénio lui avoua sa jalousie. Béronte se mit à sa recherche et se raccommoda avec lui.

Quelques jours plus tard, Cardénio reçut une lettre de son père le forçant à rentrer sur-le-champ à Grenade ; il devait y épouser une cousine, ce à quoi il renonça. De retour à Fontarabie, il arriva le jour des noces de Béronte et Dom Léandre. Il tenta de dissimuler sa tristesse pendant les festivités et décida de se rendre à Grenade et de

se plier à la volonté de son père. Or, sa cousine épousait un autre le jour même de son arrivée. Accablé de tristesse, il se fit capucin. Au bout de quelque temps, Dom Léandre mourut et Béronte, détestant la solitude, écrivit à Cardénio pour l'engager à revenir. Le moine encouragea Béronte à suivre son exemple et la belle devint à son tour capucine.

L'incipit de cette nouvelle, ainsi que le nom du personnage principal sont tirés du *Diablo cojuelo* (Madrid, Alonso Pérez, 1641) de Luis Vélez de Guevara. Ce roman espagnol fut également source d'inspiration pour l'écrivain français Lesage, qui en publia une libre adaptation en 1707. Nous aborderons les détails concernant la version de Mailly dans la partie que nous consacrons aux diverses traductions faites par notre auteur.

L'influence espagnole dans ce récit est évidente. En ce qui concerne le cadre géographique de la fiction, Mailly promène son lecteur de Madrid à Séville, en passant par Pampelune, Fontarabie ou Tolède ; il s'arrête sur « le *Prado* de Saint Jérôme » et « les bains du Mançanarez » dans la capitale, et sur « les bords du Guadalquivir » dans la ville andalouse. D'un point de vue chronologique, l'auteur cite des conflits armés contre les Mores – la bataille de Morella et le siège d'Alcalá (Mailly, 1707b : 262 et 291) –, qui situent l'histoire dans l'Espagne de la Reconquista<sup>487</sup>. En plus de la toponymie, le nom du héros et celui de Cardénio créent un lien de parenté de ces personnages avec deux chefs-d'œuvre de la littérature espagnole du Siècle d'Or : *El diablo cojuelo*, comme nous l'avons vu, et le *Quichotte* de Cervantès, où sont narrées les aventures de Cardénio. En outre, certains éléments de l'action, souvent des clichés, contribuent à donner de la couleur locale : le poids de la superstition et la crédulité des gens, l'importance de la religion et du chemin de Saint-Jacques ou la figure de la duègne.

D'autre part, cette nouvelle, qui est assez longue et truffée de rebondissements, met en avant trois figures masculines et quatre féminines qui incarnent divers types. Le personnage éponyme, qui tient du héros comique, voire parfois du picaresque, est un jeune étudiant au cœur tendre, assez peureux et fanfaron. Dom Léandre est également un trompeur : il a recours au déguisement en religieux et en pèlerin pour accomplir ses entreprises amoureuses ; il se fait passer pour un héros lorsqu'il est blessé à la guerre « non pas en combattant, mais par hasard » (Mailly, 1707b : 262) ; il se dit « homme

---

<sup>487</sup> Nous aborderons ces épisodes historiques dans l'analyse de *L'Horoscope accomplie*.

de qualité & d'une des plus Illustres Maisons de Navarre » (Mailly, 1707b : 263) pour être mieux traité quand il est fait prisonnier, etc. Certes, après la mort du mari de Béronte, Dom Léandre n'agit plus à son habituel, même s'il se découvre un rival ; Mailly transforme l'étudiant impétueux en un personnage discret, qui reste tout à fait plat jusqu'à sa mort. En ce qui concerne Octavio, il est le prototype du héros sérieux : spirituel, bien fait et courageux, qui désarme son rival vantard sans causer de grands dégâts et se défend avec bravoure lors d'une attaque nocturne. Tombé amoureux de Mélinde, il la courtise tendrement et s'attire même les louanges de sa vieille duègne. Or, le père de la demoiselle l'enferme dans un couvent pour l'empêcher de voir Octavio et veut la forcer à épouser le parti qu'il lui a choisi, mais Mélinde s'y oppose fermement et son amoureux, par ses lettres, tente de la consoler dans ces moments difficiles. Enfin, Cardénio incarne l'amoureux dévoué et malheureux, qui se sait trompé mais qui a du mal à repousser celle qui le perd : « Si je reste, disoit-il en lui-même, je serai plus malheureux que jamais : & si je m'en vais, je ne serai peut-être pas plus heureux. [...] Cardenio qui ne vouloit plus voir Beronte, la regardoit avec des yeux pleins d'amour & de tendresse » (Mailly, 1707b : 302-303).

Quant aux personnages féminins, Célie est une demoiselle qui ne cherche qu'à s'amuser et qui embrouille sans cesse Dom Léandre et Octavio car elle n'arrive pas à choisir l'un des deux ; justement, elle est abandonnée par ses amants car on leur fait voir qu'elle se joue d'eux et qu'elle n'aime véritablement aucun des deux. Mélinde est une jeune femme qui, malgré les menaces d'exhérédation et l'enfermement auquel la soumet son père pour qu'elle épouse celui qu'il croit le meilleur parti, s'oppose à la volonté de son géniteur et se défend d'un prétendant flatteur et débauché. Elle s'appuie sur la coutume – « J'ai toujours oui dire qu'un Pere pouvoit desheriter un enfant qui n'étant pas en âge, se marioit contre la volonté paternelle, mais non pas quand il ne vouloit point se marier à la personne qu'on lui proposoit » (Mailly, 1707b : 241) – et le sort la favorise car, son père décédé, elle est libre d'épouser Octavio. À propos d'Agathine, c'est un jeune cœur qui n'a jamais été touché par l'amour et qui s'abrite derrière la religion. Dom Léandre, qui lui fait la cour, éveille en elle quelque sentiment mais, trop inconstant, le jeune homme n'est pas là pour recueillir les fruits d'un amour qu'elle donne à Dom Félix. Enfin, Béronte est le personnage féminin le plus développé. C'est la seule dans le récit qui, tout en étant mariée, prend un amant. Elle est très adroite : elle réussit à lier un commerce amoureux avec Dom Léandre, malgré l'étroite



surveillance d'un mari jaloux ; elle arrive à faire condamner son mari pour mauvais traitements, sans que celui-ci puisse prouver son infidélité récurrente ; elle mène longtemps un double jeu – « soit qu'elle eût dessein de l'aimer, ou de s'en servir pour tenir l'amour de Dom Leandre en haleine » (Mailly, 1707b : 299-300) – avec Cardénio, qu'elle repousse ou recherche selon son humeur capricieuse.

Enfin, après la mort de Dom Léandre, Béronte veut récupérer Cardénio, non pas par amour mais plutôt parce que « l'état de veuve ne lui plaisoit point » (Mailly, 1707b : 306). Or, elle se voit à son tour refusée car le jeune homme, qui était entré dans les ordres par dépit, « lui manda le parti qu'il avoit pris, & [...] l'exhortoit à suivre son exemple » (Mailly, 1707b : 306). C'est ce qu'elle fait, bien qu'on ignore si c'est parce que le conseil de son ancien prétendant « la fit rentrer en elle-même, ou qu'elle eût regret d'avoir perdu un Amant qui l'avait aimée si tendrement » (Mailly, 1707b : 306-307).

Puis, comme il est habituel chez notre écrivain, quelques échos intertextuels résonnent dans cette nouvelle. Les amours de Dom Léandre et de Béronte correspondent à l'histoire de Crisalpe et d'Hermilie, dans le quinzième entretien des *Entretiens des cafés de Paris*. L'auteur a cependant adapté l'histoire à la couleur locale : la maison de campagne du mari jaloux, qui était « dans une terre qu'il avoit à douze lieuës de Paris » (Mailly, 1702 : 293), se trouve ici « à neuf ou dix lieuës de Fontarabie » (Mailly, 1702 : 267). En outre, les coquilles de pèlerin de Saint-Michel dans *Les Entretiens...* (Mailly, 1707b : 299) sont de Saint-Jacques dans les « Aventures de Dom Leandre », qui se passent en Espagne (Mailly, 1707b : 273). Plus particulièrement, l'épisode de la lettre de l'amant interceptée par le mari jaloux (Mailly, 1707b : 269-270) est tiré de *La Religieuse intéressée...* (Mailly, 1695a : 73-75). L'auteur reprend aussi quelques phrases isolées de cet ouvrage. La religieuse, « soit qu'elle connût *qu'un & un font deux, & qu'en amour comme en guerre deux valent mieux qu'un*<sup>488</sup>, ou qu'elle ne voulût pas rompre tout d'un coup avec ce Moine », elle ne quitta aucun de ses deux amants (Mailly, 1695a : 170). Il arrivera exactement la même chose à Célie, dans *Diverses aventures de France et d'Espagne* : « comme elle sçavoit *qu'un & un font deux, & qu'en amour comme en guerre*

---

<sup>488</sup> Nous avons mis en italique les passages identiques sur lesquels nous souhaitons mettre l'accent au long de cette comparaison.

*deux valent mieux qu'un*, elle ne put se résoudre à quitter l'un pour l'autre, & voulut les conserver tous deux » (Mailly, 1707b : 216).

L'« Avanture du Chevalier de Bettemont & de Mademoiselle de Tussay » (Mailly, 1707b : 308-355) est une réécriture, voire un démarquage, des *Plaisirs de la Vallée-Tissart...* (voir p. 384 et s.). Les changements introduits par l'auteur sont presque insignifiants et consistent, d'une part, au remplacement de quelques noms de lieux ou de personnages<sup>489</sup>, ainsi que de certaines phrases et, d'autre part, à l'introduction de trois passages très brefs. Le chevalier de Bettemont était le chevalier de Bassonville dans la nouvelle originale, M<sup>lle</sup> de Tussay s'appelait M<sup>lle</sup> de Mérine et le marquis de Betancourt, l'un des rivaux du héros, se nommait marquis de Polidor. En revanche, Mailly a maintenu l'identité de tous les autres personnages : le baron de Bonneval, le comte de Fleurus (rivaux du héros pour l'amour de M<sup>lle</sup> de Tussay), Melize (amie du couple protagoniste), Dorinde (maîtresse du comte de Fleurus) et le commandant de Meraucourt. Puis, si l'histoire commence au Moulin de Javelle, Mailly avait placé cet incipit à la Vallée Tissart.

Quant aux passages modifiés, l'on remarque quelques variations dans la description du cadre de la situation initiale<sup>490</sup>. Puis, le menu servi aux joueurs de cartes dans *Les Plaisirs de la Vallée-Tissart...* est résumé dans cette nouvelle : « l'on fit très-bonne chere. Il y avoit tout ce qu'on pouvoit souhaiter de plus délicat, *tant en viande qu'en poisson*. Tout cela fut suivi d'un dessert magnifique, & accompagné d'un vin de Champagne très-excellent » (Mailly, 1707b : 311-312). La partie que nous signalons en

---

<sup>489</sup> Nous avons relevé une erreur qui trahit bien le pillage : à un certain moment, l'auteur des *Diverses Avantures...* oublie de changer le nom du personnage principal, appelé désormais Bettemont, et reprend celui du héros des *Plaisirs de la Vallée...*, Bassonville (Mailly, 1707b : 309).

<sup>490</sup> Elles sont sans importance pour l'intrigue et ne touchent qu'aux détails du premier emplacement : « Le Moulin de Javelle proche de Paris, est situé sur le bord de la Seine, dans un lieu fort agréable, & dont la vûë est la plus belle du monde. Le Meûnier qui sçait assez bien la cuisin, fait des matelotes aussi excellentes que celles des meilleurs Cuisiniers : cela est cause que beaucoup de jeunes gens vont s'y promener l'Été, pour avoir occasion d'en manger. [...] [D]eux fort jolies Demoiselles avec deux jeunes Cavaliers qui jouoient aux cartes sous une treille » (Mailly, 1707b : 308). *Les Plaisirs de la Vallée...* commençaient de la sorte : « La Vallée-Tissart est une Maison fort agréable, & où l'on fait très-bonne chere. Le Vin & les Ragoûts y sont excellens, & tout ce qu'on y aprête est le meilleur du monde. L'Hôte, l'Hôtesse, & les Garçons n'inspirent que de la joie. Les Violons, les Hautbois, & les autres Instrumens qu'on y trouvent [sic] ne servent qu'à l'augmenter, & à rendre ce lieu plus délicieux. C'est ce qui fait qu'on y voit quantité de Fêtes galantes, & que la plus belle Jeunesse de Paris va s'y regaler. [...] [D]eux fort jolies Demoiselles avec deux jeunes Cavaliers, qui jouoient aux Cartes dans un Cabinet de verdure » (Mailly, 1705b : 3-4).

italique a remplacé une énumération assez proluxe : « & entr'autre un bassin garni de Faisans, de Perdrix rouges, d'Ortolans, & de Beccafiques, avec des Compotes, des Tourtes de Beatilles, & des Blancs-Mangés » (Mailly, 1705b : 6). Ensuite, la dernière chanson après le souper, « Vuidons les bouteilles » (Mailly, 1707b : 314), que l'amant de M<sup>lle</sup> de Tussay lui adresse pour lui reprocher son badinage avec le chevalier de Bettemont, a été rajoutée dans cette nouvelle. Enfin, Mailly (1707b : 350-351) introduit un épisode où M<sup>lle</sup> de Tussay fait appel, pour s'éclaircir sur le sens d'un étrange songe, à un chiromancien qui lui annonce la mort imminente d'un être cher. En revanche, les réflexions finales du narrateur sur les dangers de l'amour, ainsi que l'éloge de l'indifférence des cœurs (Mailly, 1705b : 35-36) qui étaient présentes dans *Les Plaisirs de la Vallée-Tissart...* disparaissent dans cette nouvelle version.

L'« Aventure du Comte de Mediane & d'Elvire » (Mailly, 1707b : 356-401) commence quand Dom Francisco d'Alvaro, gentilhomme de Castille, quitta la cour de Valladolid avec sa famille pour finir ses jours à la campagne<sup>491</sup>. Il avait ordonné à deux esclaves (l'une se nommait Féline) de surveiller étroitement sa fille, Elvire, qui gagna ces deux femmes afin qu'elles ne fissent de rapports qu'à son avantage.

Un jour, Dom Francisco entra involontairement dans les terres du Marquis de Sébaste, son ennemi mortel. Celui-ci, accompagné, se jeta sur l'intrus. Un passant vit que la lutte n'était pas égale et vint en aide à Dom Francisco. De retour chez lui, il raconta à sa famille cette aventure et loua si fort le courage et les traits de l'inconnu qu'Elvire fut prédisposée à l'aimer<sup>492</sup>. Le même jour, les esclaves de la demoiselle, qui allaient porter son portrait à sa tante, rencontrèrent un gentilhomme dans lequel Féline crut reconnaître le sauveur de Dom Francisco. Elle fit en sorte que le jeune homme vît le portrait d'Elvire, dont la beauté causa une grande impression dans son âme. Le soir, alors que Dom Francisco se promenait avec sa famille dans un petit bois, ils croisèrent

---

<sup>491</sup> Le roi Philippe III d'Espagne fixa sa cour à Valladolid entre 1601 et 1606 (Bennassar et Vincent, 2000 : 66), ce qui semble situer le récit de Mailly à cette époque. D'autre part, le fait de s'éloigner du théâtre mondain quand on sent la mort qui approche pourrait être une variation du *beatius ille*, topique très en vogue dans la littérature du Siècle d'Or.

<sup>492</sup> L'amour pour un être que l'on n'a jamais vu est un concept médiéval, particulièrement illustré par le troubadour Jaufré Rudel dans son *amor de lonh* (Riquer, 1983 : 150-152). L'idée sera souvent reprise dans des nouvelles sentimentales et galantes des siècles suivants ; c'est le motif T.11. « Falling in love with person never seen » ou T.11.1. « Love from mere mention or description » (Rotunda, 1942 : 183).

l'inconnu, dont nous apprenons enfin le nom : le comte de Médiane. Dom Francisco le présenta à sa famille et Elvire leva un instant son voile, de sorte que le jeune homme la reconnut. Or, dès que Dom Francisco s'aperçut du penchant mutuel des deux jeunes, il enferma Elvire dans sa chambre et fit dire qu'elle était indisposée. Trois jours passèrent et le comte demandait souvent des nouvelles sur la santé de la demoiselle. Entre-temps, le gentilhomme français que le comte de Médiane attendait arriva. Dom Francisco permit à sa fille de se trouver au dîner pour lui dire adieu. Sur la fin du repas, l'on vint avertir que le marquis de Sébaste était entré dans les terres de Dom Francisco. À la demande d'Elvire, le comte réussit à calmer l'envie guerrière du maître de maison et les amoureux se quittèrent sans avoir pu s'entretenir en particulier.

Ensuite, la famille alla se promener à l'endroit où quelques jours auparavant ils avaient croisé le comte de Médiane, qui s'y était justement caché pour tenter de parler à Elvire. Féline raconta à celle-ci qu'elle avait appris que le Français avait une maîtresse en France, nommée Marianne. Elvire dit que si le comte l'eût aimée, il ne serait pas parti sans lui donner quelque marque de tendresse. Dom Francisco demanda à sa fille d'épouser Alphonse, le fils de Dom Pedro Sarmiento, avec qui il souhaitait renforcer son alliance. Elvire, ne croyant pas être aimée du comte, accepta la proposition. Bientôt, Alphonse arriva pour lui être présenté et, dès qu'il fut reparti, ne pouvant cesser de penser au comte, elle alla se promener avec Féline où celui-ci s'était caché la dernière fois. Les amants purent enfin se parler en particulier. Le comte de Médiane expliqua à Elvire qu'il avait quitté sa maîtresse car elle lui avait été infidèle et qu'elle allait épouser son rival. Il attendait la confirmation de ce mariage pour rentrer, mais ayant vu le portrait d'Elvire, il n'avait pu se résoudre à abandonner les lieux. Il confirma qu'il avait entendu toute la conversation entre Elvire et Féline, ainsi que celle d'Elvire avec son père. Le comte lui déclara sa flamme, mais elle ne voulut pas lui révéler son amour si tôt. Féline s'engagea à servir sa maîtresse contre les intérêts de son père. Le lendemain, toute la famille retourna à la cour et, peu de jours après, le comte de Médiane s'y rendit. Elvire lui fit part de ses peurs car son père et Alphonse pressaient le mariage. Dom Francisco empêcha sa fille de voir tout autre homme qu'Alphonse ; le comte et la jeune femme eurent alors recours à l'échange de lettres, assuré par Féline.

Entre-temps, Dom Francisco se mit dans l'esprit que son épouse avait quelque galanterie. Il la menaça avec un poignard et, pour sauver sa vie, elle signala un passant

comme son amant. Cet homme fut immédiatement assassiné et la mère d'Elvire apparut morte dans son lit deux jours plus tard. Les ennemis de Dom Francisco se multiplièrent. Elvire, terrifiée, décida de fuir la maison avec ses esclaves. Elle écrivit au comte pour lui dire qu'elle s'en allait dans un couvent à Bordeaux et pour le prier de ne point la rejoindre (de peur qu'on ne prît sa fuite pour un enlèvement), mais de lui envoyer deux de ses gens pour qu'ils la conduisent en sécurité.

Arrivée à Bordeaux, elle apprit que Marianne y était aussi. Celle-ci avait envoyé une lettre au comte de Médiane pour lui raconter que son père l'avait menée de force à la campagne pour lui faire épouser son rival, mais qu'elle s'en était défendue, et qu'elle l'aimait toujours. Elvire fut contente que le comte lui sacrifiât la lettre de son ancienne maîtresse, mais elle ne put s'empêcher de craindre qu'il ne retournât à celle-ci. Elle sut par Féline que le comte avait repris son commerce avec Marianne. Elvire en tomba malade. De son côté, Féline avait été maltraitée par les serviteurs de Marianne et, croyant que ce fut d'après les ordres de celle-ci, résolut de se venger et fit mettre de l'eau forte à la place d'une autre eau que la dame utilisait pour se laver les yeux. Le hasard fit que ce fut le comte de Médiane qui se servit de cette eau. Le comte crut qu'il avait été trahi par Marianne et se remit aux petits soins avec Elvire pour tenter de se raccommoier avec elle. Or, il continuait sa correspondance avec Marianne. À l'occasion de deux lettres croisées, la Française aborda Elvire et lui proposa d'échanger toutes leurs lettres et de ridiculiser le comte en les lui renvoyant (Marianne celles d'Elvire et Elvire celles de Marianne). Le fourbe cessa de leur écrire.

Après quelque temps, Elvire pensa à retourner à Valladolid pour épouser Alphonse. Le comte tenta de lui rendre visite, ainsi qu'à Marianne, mais elles ne le reçurent pas. Avant de quitter la France, Elvire fut invitée à la campagne par une amie. Le comte lui fit dire qu'il l'aimait à la folie et que, malgré son apparence de traître, il ne l'était pas. Elvire l'aimait toujours, mais le souvenir de ses perfidies était plus fort. En retournant à Bordeaux, les deux amies s'embarquèrent dans un esquif qui coula, mais elles furent sauvées par le comte de Médiane, qui avait suivi Elvire partout où elle était allée. Le comte se justifia de son échange épistolaire avec Marianne en disant qu'il avait voulu cumuler des billets galants de la Française pour les sacrifier à Elvire et gagner sa confiance. Elvire décida de le pardonner s'il acceptait de quitter Bordeaux et de la suivre. Alors qu'ils étaient déjà à Saint-Jean-de-Luz Elvire apprit que son père était mort.

Pendant le deuil, le comte de Médiane s'efforça de démontrer à Elvire qu'il pouvait être constant ; le deuil terminé, ils se marièrent et vécurent heureux.

Encore une fois, la nouvelle étudiée présente plusieurs éléments caractéristiques de la nouvelle sentimentale et les péripéties romanesques ne manquent pas (un duel, deux assassinats, une fuite ou un naufrage). L'amour est source de conflits et, dès le début, Mailly (1707b : 356) précise qu'il est « obligé de rapporter les suites funestes de la jalousie du père d'Elvire ». En effet, c'est une haine soudaine et infondée contre un supposé amant de sa femme qui le pousse à commettre deux crimes : l'assassinat de sa propre épouse et celui du passant que celle-ci avait désigné sous menace de mort (Mailly, 1707b : 379-381). D'autre part, Dom Francisco se montre très autoritaire avec sa fille : comme il « ne vouloit point qu'elle vit le monde, [il] avoit mis deux esclaves auprès d'elle pour lui rendre compte de ses actions » (Mailly, 1707b : 356-357). C'est ainsi qu'il l'enferme quand bon lui semble et veut lui imposer pour mari le fils de son allié.

En ce qui concerne le héros du récit, le comte de Médiane est présenté comme un chevalier redresseur de torts, bien fait de corps et brillant dans la conversation (Mailly, 1707b : 357-358 et 363) ; or, bientôt le soupçon de la fourberie plane sur lui et il se révèle un homme volage, qui entretient un rapport amoureux avec deux femmes en même temps. Il est constamment en train de se justifier auprès de ses maîtresses et réussit à les rallier contre lui pour le punir. Toutefois, il finit par se racheter par sa constance auprès d'Elvire, qui acceptera de l'épouser.

Les deux amantes, Elvire et Marianne, se distinguent par leur caractère. Elvire est la jeune première, elle est peu loquace et a des difficultés pour dissimuler son trouble devant le comte de Médiane (Mailly, 1707b : 366, 375-376). Marianne est plus entreprenante et met en marche une petite vengeance contre le comte, qui consiste à lui renvoyer les lettres qu'il avait adressées à sa rivale, et engage Elvire à faire de même avec les lettres que Marianne avait reçues de lui (Mailly, 1707b : 394-395). Pourtant, la situation des deux femmes est assez semblable : les deux ont été éloignées de leur amant par leur père, qui les presse pour les marier à un autre, et toutes les deux s'y refusent, ce qui porte Elvire à conclure que le comte de Médiane « pouvoit être infidele à l'une ou à l'autre, sans être coupable » (Mailly, 1707b : 386).

Dans cette nouvelle, il faut également remarquer l'importance du rôle joué par Féline, l'esclave recrutée par Dom Francisco, devenue confidente d'Elvire<sup>493</sup>. Elle est l'entremetteuse qui prédispose le comte de Médiane à aimer Elvire en lui montrant à la dérobée son portrait. Elle transmet des messages entre les amants, arrange leurs entrevues en particulier, assure leur correspondance, conseille Elvire en tout et l'accompagne dans sa fuite. De plus, Féline est toujours très informée ; cela paraît une caractéristique propre aux domestiques. C'est ainsi « qu'elle avoit appris d'un des Valets de chambre du Comte, que son maître avoit fait ses exercices en France, qu'il y aimoit Marie-Anne, fille d'un des premiers Centils-hommes [sic] de Guiene, & lui conta ensuite d'autres particularitez » (Mailly, 1707b : 368). De même, Elvire « sçut par Feline qu'il alloit voir sa rivale deux jours de suite » et c'est cette esclave aussi qui, méfiante envers le comte, réussit à intercepter un billet entre lui et Marianne (Mailly, 1707b : 383 et 385).

Or, Féline a beau être plus industrieuse que sa maîtresse, l'auteur nous montre qu'elle n'a pas la noblesse de cœur d'Elvire et que tout moyen est bon pour parvenir aux fins qu'elle souhaite. Croyant avoir été maltraitée par les serviteurs de Marianne selon l'ordre de celle-ci, Féline décide de se venger. Elle raconte à Elvire qu'elle a trouvé

une femme, qui étant sortie mécontente de la maison de Mariane, s'est laissée corrompre par de l'argent, & m'a mis de l'eau forte à la place d'une autre eau dont votre Rivale se lave ordinairement les yeux. Cette eau forte les lui crevera tout à fait, & le Comte n'en pouvant plus souffrir la difformité, trouvera les vôtres dignes de son amour. (Mailly, 1707b : 387)

En revanche, Elvire refuse d'avoir recours à des pratiques qui la rabaisseraient. Elle se laisse convaincre pour aller consulter une magicienne à qui l'on « demanda quelque charme pour s'attirer l'inclination d'un homme, ou pour faire haïr une Rivale. Elle fit la chose fort aisée ; mais pour la faire réussir, il falloit renoncer à tout ce qu'il y a de sacré, & faire des impietez effroyables » (Mailly, 1707b : 393). Nonobstant, elle

---

<sup>493</sup> Ovide (1983 : 41), dans son *Art d'aimer*, insiste sur l'importance de gagner les bonnes grâces des serviteurs et des domestiques pour s'assurer le succès d'une entreprise amoureuse : « Nec pudor ancillas, ut quaeque erit ordine prima, / nec tibi sit servos demeruisse pudor. / Nomine quemque suo (nulla est iactura) saluta, / iunge tuis humiles, ambitiose, manus. / Sed tamen et servo (levis est inpensa) roganti / porrige Fortunae munera parva die : / porrige et ancillae, qua poenas luce pependit / lusa maritali Gallica veste manus. / Fac plebem, mihi crede, tuam ; sit semper in illa / ianitor et thalami qui iacet ante fores ».

« rejeta aussi-tôt des sentimens si énormes [...] & elle se retira avec un sensible déplaisir d'avoir parlé à une femme si abominable<sup>494</sup> » (Mailly, 1707b : 393).

L'« Avanture du Chevalier d'Armanville & de Celine » (Mailly, 1707b : 402-472) rassemble plusieurs intrigues. Lors d'une promenade à Meudon, le chevalier d'Armanville fit la connaissance de Céline qui s'y était rendue avec des amies. Ils conversèrent, assis sur un banc, puis regardèrent passer le cortège de Monsieur. De retour à Paris, le chevalier invita à souper les dames à la Vallée Tissart. À minuit, Céline voulut rentrer car son mari était très jaloux. Le lendemain dans l'après-dînée, le mari alla rendre visite à M<sup>me</sup> de Mirande, où on lui présenta le chevalier d'Armanville, avec qui il se lia d'amitié. Céline arriva plus tard et fut bien surprise de rencontrer le chevalier, à qui elle fit signe de garder leur secret.

Le chevalier raconta une anecdote arrivée au faubourg Saint-Germain : Cloridan, un fou qui venait d'être réhabilité, sortit une nuit de chez lui et attaqua un pâtissier qu'il blessa et en tua un autre, il blessa gravement un abbé et tua un laquais qui s'était jeté devant son maître pour le protéger. Un palefrenier du voisinage arrêta Cloridan jusqu'à ce que le guet vint et l'emporta. Ensuite, le mari de Céline dit avoir vu « aux Indes un poisson de la grandeur de trois arpens & demi » et le chevalier répondit qu'il avait vu « mille hommes travailler à une chaudière, & les gens qui frappoient du marteau à un bout, n'étoient pas entendus de ceux qui étoient à l'autre » (Mailly, 1707b : 412-413), pour, justement, faire cuire un tel poisson. Quelques bons mots sont rajoutés : l'un concernant Pic de la Mirande<sup>495</sup>, puis un autre sur un Français et un Vénitien.

M<sup>me</sup> de Mirande expliqua une historiette qu'elle avait entendue au feu Président Talon, sur la dispute entre Saint-Benoît et le Diable, touchant une métairie que le religieux lui gagna aux dés. On ne sait pas « si c'est un conte ou une histoire », c'est-à-dire, si c'est une histoire vraie ou inventée ; en tout cas, Céline croit l'avoir vue « représentée dans une ancienne tapisserie de Saint Germain des Prez » (Mailly, 1707b : 416-417), ce que le Chevalier confirme. D'Armanville conta alors une anecdote sur le jeu

---

<sup>494</sup> Ici, Mailly parle des pratiques ésotériques d'une manière très négative, mais ce n'est pas toujours le cas (voir p. 471-472).

<sup>495</sup> L'on suppose qu'il s'agit de Pic de la Mirandole et que Mailly s'est trompé avec le nom de l'un de ses personnages participant à la conversation : M<sup>me</sup> de Mirande. Ces deux bons mots proviennent du dix-huitième entretien des *Entretiens des cafés de Paris* (Mailly, 1702 : 355-356).



de dés, arrivée quand il était à l'armée : trois soldats, un Gascon, un Normand et un Bourguignon avaient contrevendu des ordres ; il fallait punir par la mort un parmi eux et l'on en décida aux dés<sup>496</sup>. Céline rapporta le stratagème d'un Gascon qui trompa un cabaretier et s'enfuit sans payer son repas. Le chevalier d'Armanville<sup>497</sup> entama une autre histoire concernant un Gascon un peu débauché<sup>498</sup>. Destiné par ses parents à l'Église, il quitta le petit collet et s'enrôla dans une compagnie de cavalerie. Alors qu'ils se trouvaient dans un bourg de Flandres, il organisa avec plusieurs camarades le vol d'une douzaine de jambons qui fumaient à la cheminée de l'hôte de l'un d'entre eux. Le Gascon descendit par la cheminée mais, quand il allait être remonté, la corde cassa dû au poids du butin et le jeune homme tomba en faisant un si grand bruit qu'il réveilla toute la maisonnée. Complètement noirci de suie, on le prit pour un démon, et on fit venir un curé qui, après plusieurs cérémonies, lui demanda de sortir de la maison. Le Gascon « répondit froidement qu'on lui laissât le chemin libre, chacun se rangea. Il s'en alla au petit pas, & fut joindre ses camarades » (Mailly, 1707b : 422).

Le comte d'Aramis entra et raconta une autre historiette : celle d'un prêtre qui se fit voler une grande bourse d'argent par un filou qui le pria de l'accompagner acheter une chasuble qu'on lui avait commandée, alors qu'il ne s'y connaissait pas dans la matière et que, d'ailleurs, le curé pour lequel il devait l'acheter était de la même taille que lui. Le filou demanda au prêtre d'enlever sa bourse pour mieux essayer la chasuble. Le garçon s'enfuit, le curé derrière – avec la chasuble – et, ensuite, le marchand. « Le Prêtre crioit qu'un arrêtât le filou, & le Marchand qu'on arrêtât le Prêtre. Le filou de son côté crioit : Retenez ce Prêtre qui a perdu l'esprit », et le larron se sauva (Mailly, 1707b : 425). Puis, le comte d'Aramis rapporta une autre nouvelle plaisante arrivée à Paris. Un procureur et son épouse allèrent à la messe de minuit et en profitèrent pour se confesser. La femme passa la première mais, le pauvre curé, très âgé et au travail depuis sept heures du matin, s'endormit sans faire exprès. Quand le mari commença à dire ses

---

<sup>496</sup> C'est le hasard, au moyen du jeu de la courte paille, qui décide également de la mort d'un pèlerin dans *Lous Sents Yaqués* (1935 : s. p.), une chanson populaire médiévale du Béarn : « Tirèn la courte-palhe / Sabé quoau déu mouri ». Cette région du Béarn est comprise dans ce que l'on désignait sous le nom de Pays de Gascogne, territoire d'où provient le personnage du récit de Mailly.

<sup>497</sup> Mailly (1707b : 420 et 422-423) dit que le narrateur de cette aventure était D'Armanville, puis que c'était Céline. Il s'agit sans doute d'une méprise de l'auteur.

<sup>498</sup> Elle est tirée du douzième entretien des *Entretiens des cafés de Paris* (Mailly, 1702 : 226-228).

pêchés, il se rendit compte que le père était en train de ronfler. Il le tira par la manche et le pauvre religieux, honteux et croyant que c'était toujours la Procureuse, répéta ce qu'elle venait de lui confesser pour la rassurer qu'il avait bien suivi, soit qu'elle avait couché trois fois avec le clerc qui payait pension chez eux. Le Procureur en fut tout bouleversé et se retira sans terminer sa propre confession. Le lendemain, il chassa leur hôte et, dès lors, se refusa à prendre quiconque en pension. Sa femme le lui reprocha car « cela étoit d'un grand secours dans un ménage [...], il lui répondit qu'à la vérité cela étoit d'un grand secours pour elle » (Mailly, 1707b : 428). La Procureuse sortit de la maison en colère et, le soir, elle trouva la porte fermée. Elle rencontra alors son amant, qui l'accueillit chez lui et la consola des rigueurs de son mari. Le lendemain, elle alla prier l'une de ses amies de dire – si jamais son mari le lui demandait – qu'elle avait passé la nuit chez elle et qu'elle était ensuite allée à la messe. Elle retourna alors chez le clerc jusqu'à ce qu'il fut l'heure de rentrer chez elle.

Quelques jours plus tard, le chevalier d'Armanville se rendit chez Céline en faisant semblant de vouloir parler à son mari. Celui-ci le reçut avec plaisir mais, au bout d'un certain temps, il dut s'en aller et laissa son invité avec sa femme. Pourtant, Céline se montra soudain distante et, quand le chevalier lui déclara ouvertement sa flamme, elle se montra méfiante et lui demanda de ne plus revenir chez elle s'il ne se comportait pas avec plus de retenue. Le chevalier modéra dès lors ses transports : il lui rendit visite avec une fréquence relative, resta chez elle un temps correct et se montra toujours de bonne humeur. De sorte que Céline finit par ressentir de l'amour envers lui, mais elle réussit à le cacher.

Un jour, le chevalier d'Armanville lui raconta une aventure arrivée peu avant à l'un de ses amis. Ergaste et d'autres dissipés discutaient, dans un cabaret, à propos de quelle partie du corps humain était la plus honorable. L'un disait que c'était l'œil, un autre le cœur, un autre le cerveau. Ergaste dit que c'était la bouche et un autre, qui aimait à le contrarier, affirma que c'était le derrière car « celui qu'on faisait asseoir le premier dans une compagnie, étoit le plus honorable » (Mailly, 1707b : 439). Un moment après, Ergaste se retourna et lâcha un pet au nez de son contradicteur. Celui-ci le traita d'incivil, à ce que le bon railleur répondit qu'il ne devait point se sentir offensé puisqu'il

l'avait salué avec la partie du corps la plus honorable<sup>499</sup>. D'Armanville entama une autre anecdote. Deux amis d'Ergaste s'invitèrent à dîner chez lui et le pauvre diable n'avait rien à leur donner. Il entra dans la maison d'un usurier qui était son voisin et vola une belle marmite pleine de viande. Ensuite, il en fit verser le contenu dans un plat et fit nettoyer la marmite, de sorte qu'on la prendrait pour neuve. Il l'envoya mettre en gage chez ce même usurier qui ne la reconnut évidemment pas. Quand celui-ci découvrit que sa marmite avait disparu, il soupçonna immédiatement Ergaste, qui s'en défendit. Il dit avoir emprunté une marmite à cet usurier mais jura l'avoir rendue ; il lui montra alors le bulletin de livraison que l'usurier avait signé.

Ensuite, le chevalier raconta à Céline une troisième histoire, qu'il avait lui-même vécue<sup>500</sup>. Avant d'entreprendre un fort long voyage, il acheta un très mauvais cheval qu'un maquignon lui vendit pour excellent. Au bout d'une demi-lieue de chemin, la pauvre rosse n'en pouvait plus ; de sorte que D'Armanville s'arrêta dans un village où un homme de sa connaissance lui loua un bon cheval et lui garda celui qu'il avait acheté au maquignon. Au retour de son voyage, le chevalier rendit celui qu'il avait loué et reprit sa rosse, qui se trouvait alors toute fraîche. Il se rendit à l'écurie du maquignon et lui vanta les merveilleuses qualités de l'animal qu'il lui avait procuré, de telle manière que le maquignon finit par vouloir le racheter et paya le double du prix de vente. D'Armanville envoya ensuite chez le maquignon un de ses amis qui feignit de vouloir acheter le cheval en question. Ils convinrent un prix très élevé et l'acheteur donna au marchand une pistole d'arrhes et le pria de lui garder le cheval pendant quelques jours. Le chevalier d'Armanville entra alors réclamant sa monture pour une mission royale de très haute

---

<sup>499</sup> Voici une adaptation d'un fabliau et d'une moralité joyeuse du Moyen Âge, dont le sujet est aussi traité dans la Farce nouvelle des cinq sens de l'homme, moralisée et fort joyeuse pour rire, et recreative, et est a sept personnaiges, cestassavoir : L'homme. La Bouche. Les Mains. Les Yeulx. Les Pieds. L'Ouye, et le Cul (la première édition que l'on connaît est de Lyon, 1545) (Delepierre, 1849 : 151-153).

<sup>500</sup> Bien que l'utilisation de la première personne fût fréquente dans des mémoires ou pseudo-mémoires de l'époque et qu'elle fût habituelle dans des histoires intercalées depuis *l'Odyssée*, Yllera affirme qu'« elle devient, pourtant, assez rare dans les récits intercalés dans les romans sérieux de la deuxième moitié du XVII<sup>e</sup> siècle ». D'une part, les idées jansénistes voulaient qu'on se méfiât de la croyance qu'on peut bien se connaître soi-même ; d'autre part, les romanciers pensaient que la première personne pouvait convenir à des récits d'exploits non-nobles ou à des *histoires particulières*, mais pas à des romans sérieux de grandes aventures amoureuses et héroïques où les personnages risquaient de passer pour peu modestes ou peu pudibonds (Yllera, 1988 : 62-63). La narration à la première personne convient donc parfaitement à l'anecdote plaisante vécue par le comte d'Armandon.

importance. Le maquignon, croyant avoir un cheval très précieux, lui dit qu'il l'avait vendu et qu'il ne pouvait que le rembourser. « Le méchant cheval lui resta : il attend toujours que celui qui lui a donné des arrhes vienne le prendre ; mais personne n'est encore venu, & ne viendra jamais » (Mailly, 1707b : 452).

Céline rit beaucoup à ces histoires, mais quand D'Armanville lui dit quelque propos amoureux, elle reprit son visage froid et distant. Alors, le chevalier laissa tomber une lettre d'amour qu'une dame lui avait écrite. Céline le pria de la lire et elle en fut toute bouleversée. Des visites arrivèrent, le chevalier resta quelque temps et partit. Céline écrivit à D'Armanville pour lui donner rendez-vous aux Tuileries et lui ordonna de lui faire parvenir la lettre de sa rivale. Le chevalier ne le fit pas et Céline n'alla pas aux Tuileries. L'après-midi, il se rendit chez elle et Céline lui demanda de jeter la lettre au feu, ce que le chevalier fit après avoir feint un peu de chagrin et paraître fâché. (Il avait eu la précaution d'en faire une copie de toute façon !) Céline changea de stratégie et fut moins rude avec le chevalier. Après plusieurs lettres échangées entre eux, elle lui donna rendez-vous aux Tuileries, résolue de lui déclarer sa flamme.

Pourtant, alors qu'elle était sur le point d'arriver, elle vit le chevalier en attitude douce avec une jeune femme, Clarinte, sa rivale. Ayant appris son adresse, Céline alla la trouver et lui fit confidence que D'Armanville lui était infidèle et qu'elle l'avait vu sacrifier l'une de ses lettres. Le chevalier se rendit chez Céline qui, le traitant d'ingrat et d'infidèle, lui ordonna de sortir de chez elle pour ne plus jamais revenir. Le lendemain, il alla voir Clarinte, qui le reçut froidement. Elle l'accusa d'avoir brûlé sa lettre et de la trahir en faveur de Céline. Le chevalier sortit alors l'original de cette missive et Clarinte se radoucit ; D'Armanville ne serait pas infidèle, mais Céline, jalouse, chercherait à les brouiller. La passion du couple se renforça, ce qui mit Céline au désespoir. Elle n'osa cependant pas faire éclater sa colère contre le chevalier, de peur que son mari n'apprît la chose. Elle se contenta de renvoyer à D'Armanville toutes ses lettres et de lui demander les siennes, que le chevalier lui fit parvenir après en avoir fait une copie. Mailly clôt cette histoire par quelques considérations sur les caprices d'Éros, qui causent tantôt la joie, tantôt la douleur.

Cette nouvelle galante narre un « commerce que l'Amour avoit formé, & que l'Amour détruisit » (Mailly, 1707b : 471). La rencontre fortuite d'un homme « trop

galant » et d'une femme « trop enjouée » (Mailly, 1707b : 404) ne réussit pas, malgré les éléments romanesques qui s'insinuent : un mari jaloux qui ne croit pas les explications de sa femme, un prétendant qui se lie d'amitié avec le mari de celle qu'il veut séduire ou la double intrigue sentimentale menée par le personnage principal (Mailly, 1707b : 406, 407 et 466). En fait, le chevalier d'Armanville et Céline ne semblent pas pouvoir aspirer à une union durable car leur caractère est inconstant. Lui, il projette une fausse image de soi-même : il paraît prudent, discret et dissimule très bien son attachement aux plaisirs<sup>501</sup>, mais c'est un fourbe<sup>502</sup> (Mailly, 1707b : 467-470). Elle, elle se laisse prendre au jeu de l'amour adultère, mais se révèle un peu retorse car elle veut attirer le chevalier tout en l'obligeant de garder les distances : « vous êtes entre la crainte & l'amour [...] l'apprehension de me chagriner vous retiendra dans les bornes du devoir, & l'envie de me plaire vous y engagera plus fortement que jamais » (Mailly, 1707b : 432). Elle l'enjoint à maîtriser et modérer ses sentiments : « Il faut de la retenuë ; & la passion la plus violente n'est pas toujours la plus heureuse. Les Dames aiment la douceur, & craignent les emportemens » (Mailly, 1707b : 436).

Pourtant, le tempérament lunatique de Céline l'entraîne souvent vers l'indécision. Mailly (1707b : 431 et 457-458) observe le fait que « l'on n'est pas toujours de bonne humeur, & l'esprit a ses jours, comme les années ont leurs saisons », mais l'auteur met l'accent sur les déséquilibres qui affectent les individus de sexe féminin : « comme l'esprit des femmes n'est pas toujours dans le même état, & qu'elles ont souvent des inégalitez terribles, un jour Celine brusqua le Chevalier, en lui disant que ses assiduitez lui étoient incommodés ». D'ailleurs, quand elle reproche au chevalier d'Armanville ses tromperies, la colère la domine : « Celine [...] ne se possédoit point, & [...] étoit hors d'elle même » (Mailly, 1707b : 468).

---

<sup>501</sup> « Aussi le Chevalier qui avoit d'esprit, ne disoit jamais que ce qu'il falloit dire. Sa discretion étoit tres-grande, & surpassoit celle de tous les Amans » (Mailly, 1707b : 407). « Il cacha sa passion d'une maniere délicate ; & afin d'en écarter toutes les idées, il ne parla que de choses qui en étoient éloignées » (Mailly, 1707b : 408-409). Il méprisa l'amour par des raisons très judicieuses « qui firent connoître au mari de Celine le peu d'empire que l'amour avoit sur le cœur du Chevalier » et Céline fut ravie « de voir qu'il cachoit si bien sa passion » (Mailly, 1707b : 411-412).

<sup>502</sup> On se demande, en effet, quel chevalier qui se respecte ferait des copies des lettres galantes qu'il reçoit pour en tirer avantage.

En outre, cette nouvelle renferme dix anecdotes insérées et quelques bons mots touchant à divers sujets qui se filent parfaitement. La première historiette, qui traite d'un fou qui tua plusieurs personnes au faubourg Saint-Germain, donne lieu à parler de l'amour non correspondu qui lui seul pourrait faire sombrer quelqu'un dans un tel degré de folie. Puis, les deux anecdotes qui suivent ont comme motif central le jeu de dés, qui permit à Saint-Benoît de gagner une métairie au Diable, et qui fut utilisé par trois soldats pour décider lequel devait mourir. Cette anecdote présente un personnage qui est gascon, c'est ainsi que les deux anecdotes qui suivent ont pour héros un Gascon, avec toutes les connotations parodiques que cela implique (excessif, fanfaron, rusé, hâbleur, etc.). Puis, à propos des victimes qui donnent dans le panneau du Gascon, les deux récits du comte d'Aramis mettent en scène des dupes : un religieux qui se fait voler sa bourse et un procureur trompé par sa femme. Enfin, les trois dernières historiettes, narrées par le chevalier d'Armanville, illustrent la morale farcesque « à trompeur, trompeur et demi ».

Le registre de ces anecdotes peut être dramatique, comme c'est le cas du fou qui devint assassin, mais il est généralement comique (qui peut aller du fin, tel que dans l'aventure de la rosse, au grossier, rappelons la discussion à propos de la partie du corps la plus noble). En ce qui concerne les sujets au centre de ces historiettes, certains semblent appartenir à la tradition médiévale, d'autres sont d'inspiration picaresque, d'autres, encore, relèvent du comique de personnages ou du comique de situations.

#### *Nouvelles toutes nouvelles (1708)*

Ce recueil ne fut apparemment pas annoncé dans les principaux périodiques parisiens du temps. Dans le numéro du mois de mars 1709, l'auteur des *Nouvelles de la République des Lettres* signale les *Nouvelles toutes nouvelles* (Paris, Ribou, 1708) parmi « quelques Livres nouveaux, sur lesquels je n'ai presque autre chose à faire qu'à vous en marquer le Titre » (Bernard, 1709 :352-354). Pourtant, malgré cet accueil qui semble froid, il faut rappeler que l'ouvrage connut trois éditions chez plusieurs libraires en trois ans. De plus, le succès des aventures narrées par Mailly se prolongea jusqu'à la moitié du siècle, selon la reprise qu'atteste Jones (1939 : 14) des trois premiers récits des *Nouvelles toutes nouvelles* dans le septième volume des *Amusemens des Dames*, paru en 1744 : on y retrouve l'« Histoire du Prince Grec » (1744 : 1-57), l'« Histoire du

Chevalier d'Harville » (1744 : 57-134) et l'« Histoire du Comte de Roseville » (1744 : 134-169). Au XIX<sup>e</sup> siècle, Lacroix (1857 : 289) remarque la fortune d'une des anecdotes de « ce recueil de nouvelles [...] très-plaisant et très-spirituel », où se « trouve en original la fameuse aventure du *Mousquetaire à genoux*, qui a passé depuis dans tous les recueils d'anecdotes gaillardes, où les mousquetaires jouent un si beau rôle ».

*Nouvelles toutes nouvelles* est un recueil de cinq textes juxtaposés par l'auteur, qui comprennent d'autres récits plus brefs narrés par les personnages de la fiction. Certaines de ces nouvelles et certains de ces récits insérés portent un titre. Or, la rédaction de la table des matières de l'ouvrage mène à confusion, surtout en ce qui concerne la première nouvelle, qui semble intitulée « Le Prince Grec » alors que celui-ci est le titre de l'une des histoires intercalées.

Pour la première nouvelle (Mailly, 1710b : 13-59), l'auteur dresse brièvement un cadre assez banal où seront insérées deux histoires plus considérables de par leur longueur et développement de l'intrigue. Le marquis de Miraumont et le comte de Selincourt étaient allés à la campagne à Auteuil, chez un ami, où ils rencontrèrent, parmi d'autres gens de qualité, M<sup>lle</sup> de Silviane, de qui le marquis était amoureux. L'on se divertit à la promenade, l'on badina et l'on chanta lors des collations, puis l'on fit des vers et l'on conta des histoires. Selincourt en rapporta une sur un filou qui, sous le nom de comte de Brion, avait trompé toute la cour d'Angleterre<sup>503</sup>. Ensuite, le marquis de Miraumont annonça celle d'un gentilhomme qui avait fait croire, à une partie de l'Auvergne, qu'il était un prince grec.

Cette première histoire emboîtée, « Le Prince Grec » (Mailly, 1710b : 15-49), est introduite par une maxime hédoniste qui donne le ton du récit : « Les plus sages sont ceux qui s'élevent au-dessus des attaques de la fortune ; qui mettent leur application à contrebalancer par des divertissemens innocens les chagrins qu'on tâche de leur donner, & profitent de toutes les occasions que leur plaisir leur presente » (Mailly, 1710b : 15). Boyer de Solignac quitta Riom pour courir le Limousin à cause de quelques affaires. Il s'arrêta chez son ami le comte de Banson, où étaient également les marquis de Gorse, de Soudeille et de la Salle, ainsi que le comte de Bournazel. De plus, soixante

---

<sup>503</sup> Cette aventure, dont le lecteur ne dispose pas, est narrée dans *L'Heureux Naufrage* (Mailly, 1718b : 118-135).

gentilshommes avaient rendez-vous dans peu de jours pour une chasse au sanglier. Profitant de la proximité de la ville d'Ussel et de la crédulité de ses habitants, Solignac voulut, avec l'aide de ses amis et de Chabannes, procureur au bailliage d'Ussel, qui « avoit autant de genie que ses compatriotes en avoient peu » (Mailly, 1710b : 17), se faire passer pour un prince grec qui avait séjourné en France et qui, avant de regagner son pays, souhaitait voir la ville.

Tout fut mis en œuvre : des fausses lettres de la cour, des habits magnifiques, les plus beaux chevaux des écuries voisines, un favori, douze valets de pied, douze mulets chargés de bagages, etc. et Bournazel raconta aux gentilshommes attendus pour la chasse au sanglier la fausse histoire de Solignac, de sorte qu'ils furent convaincus de l'identité de ce prince grec (Mailly, 1710b : 18-19). Chabannes raconta aux Ussellois une partie des aventures de ce prétendu personnage : poursuivi par des corsaires pendant un voyage, dégagé par un vaisseau français qui le conduisit à Marseille, le prince grec ne voulut point quitter le territoire sans s'être présenté devant « un aussi grand Monarque qu'est Louïs le Grand, sans aller luy rendre tous les respects dûs à sa renommée » (Mailly, 1710b : 19-20). Il alla à Lyon, puis à Versailles où il passa trois semaines, et à Paris où il séjourna pendant huit mois. Ensuite, le prince s'était rendu à Ribéry, où M. de Bournazel avait ordre de le recevoir avec tous les honneurs. Or, ayant entendu parler « de la politesse de cette Ville [Ussel], & de la beauté des principales femmes, qui en fait l'agrément » (Mailly, 1710b : 21), l'étranger voulut la visiter.

Ussel invita donc le prince grec ; à l'arrivée de son magnifique cortège, l'on fit même chanter un *Te Deum*, puis l'on donna une fastueuse collation en son honneur (Mailly, 1710b : 22-28). Les scènes plaisantes qui ridiculisent les Ussellois se succédèrent. Les femmes de toute condition cherchaient à plaire à l'étranger, qui fixa son attention sur Clorinde, une jeune veuve, belle et potelée<sup>504</sup>, avec de l'esprit mais trop visionnaire qui, animée de passion « se proposa de pousser l'aventure aussi loin qu'elle pourrait aller » (Mailly, 1710b : 28). Le lieutenant général surtout, le médecin et le curé, sont dépeints comme des pédants, puisqu'ils prétendaient parler un peu de grec

---

<sup>504</sup> Les termes utilisés dans sa description sont traditionnels – « sa bouche étoit une petite place à rempars de corail & ravitaillée de perles fines » –, mais parfois aussi insolites (peut-être inspirés du cadre champêtre ?) – ses seins bondissants sont comparés à « deux petits agneaux qui entendent de loin leur mère qui revient de paître » – (Mailly, 1710b : 27).



et feignaient de comprendre un jargon absurde que le faux prince employait avec son favori<sup>505</sup>. Chabannes convainquit M<sup>me</sup> de Charluce, qui avait tout tenté pour concevoir (pèlerinages, élixirs, etc.) en dix ans de mariage, que la seule solution était de se traîner à genoux jusqu'au prince devant toute l'assemblée et de l'embrasser sur la joue ; Clorinde en fut jalouse. Solignac fit une louange de Louis XIV, qu'il se vanta de connaître personnellement et les habitants d'Ussel voulurent en profiter pour obtenir une diminution des impôts : « *Osplo*<sup>506</sup>, vive le Roy, nous ne payerons plus de Tailles, *Osplo*, vive le Prince Grec ; il a promis de parler de nous » (Mailly, 1710b : 31). Le tanneur de la ville, ayant reconnu l'impôseur, voulut détromper ses concitoyens, « mais quand un peuple s'est prévenu d'une opinion chaussée dans sa tête, il n'est pas aisé de le désinfecter » (Mailly, 1710b : 31). On roua de coups le dénonciateur et on l'obligea à demander pardon au prince, qui évita par son intercession qu'il fût assommé.

Pour ne pas perdre son air grave à cause du vin qui coulait depuis deux heures et qui commençait « à dénouer les langues, & à rendre la conversation plus libre, & plus échauffée » (Mailly, 1710b : 33), Solignac se retira. Clorinde en profita pour écrire un billet qu'elle cacheta d'une devise amoureuse et qu'elle lui fit donner. Après une sieste feinte<sup>507</sup>, le faux prince tint une sorte d'audience où les Ussellois vinrent lui demander sa protection et qui suppose une nouvelle occasion pour dépeindre plaisamment la crédulité de ces gens et la fascination qu'exerce le pouvoir sur le peuple. Un père récollet,

---

<sup>505</sup> Le « Lieutenant General, [...] s'imaginant que le Prince entendoit le Grec, voulut montrer qu'il en sçavoit un peu luy-même, & en foura bien ou mal, cinq ou six passages dans une longue harangue, qu'il prononça du moins autant du nez que de la bouche » (Mailly, 1710b : 24). Le prince « affecta de s'entretenir avec ce Favori dans un jargon imaginaire, auquel ny l'un ny l'autre n'entendoient rien. Le Medecin qui se piquoit d'avoir lû trois fois son Hippocrate dans sa source, se mit en tête qu'ils parloient Grec ; mais que c'étoit un Grec un peu corrompu. Le Curé qui en avoit un peu sçû dans le College, eut la même imagination, sur quelques mots qui luy parurent avoir rapport à quelques-uns qu'il n'avoit pas oubliez ; mais le Lieutenant General poussa plus loin la chose, & pour faire sa Cour & montrer sa capacité, il s'écria qu'on ne pouvait parler Grec avec plus d'élegance & d'agrément ; qu'il avoit parfaitement compris tout ce que son Altesse avoit dit ; & que si d'autres ne le comprenoient pas, c'est parce que les langues perdent avec le temps leurs accents naturels ; & que la Grecque sur tout avoit differents idiômes pui [sic] ne se distinguent bien que par un grand usage » (Mailly, 1710b : 28-29).

<sup>506</sup> Cette interjection serait propre au dialecte de la région de Corrèze, où se trouve Ussel, et serait employée en guise de vivat, au sens de « oui de grand cœur » (Champeval, 1896 : 519).

<sup>507</sup> « Comme son sommeil n'étoit que feint pour mieux contrefaire le Grec, son Altesse quitta bien-tôt le lit de repos » (Mailly, 1710b : 34). Il est habituel, dans certains pays méditerranéens, de dormir l'après-midi.

accompagné de quatre de ses frères, vint demander la charité dans un discours où il compara le prince grec à un astre lumineux<sup>508</sup>.

Celui-ci leur promit une aumône de dix louis d'or ; sur le compte de cette charité pas encore perçue, le gardien de leur couvent « ordonna que par avance il y auroit le soir augmentation de pitance ; que chaque Religieux auroit un demi chapon, & le Gardien un chapon entier, & que les pots seroient deux fois remplis » (Mailly, 1710b : 37). « Trois dames en habit modeste & propre, qui les yeux baissés & une bourse à la main [...] luy firent un compliment pitoyable & pathétique en faveur des Pauvres honteux » devaient recevoir encore dix autres louis d'or (Mailly, 1710b : 38). Le bruit de ces libéralités courut vite et Solignac promettait à chaque fois la même somme en aumône. Chabannes, qui ne voulut épargner personne, fit croire au lieutenant général que le prince grec avait obtenu des lettres de naturalisation qui étaient enregistrées partout où cet étranger était passé. L'on fit les démarches administratives nécessaires ; Solignac voulut payer, on s'y refusa, il promit dix louis d'or au greffier qu'on avait fait appeler pour l'affaire.

Retiré dans son cabinet, le faux prince lut la lettre de la veuve, une déclaration enflammée, libre et pressante à laquelle il répondit par un rendez-vous pour le lendemain. Chabannes remit la lettre à Clorinde, qui lui révéla ses intentions de suivre, déguisée, le prince en Grèce et le complice de Solignac « luy dit tout ce qu'il falloit pour faire d'une folle une insensée » (Mailly, 1710b : 43-44). Les Charluce invitèrent le prince faire une collation chez eux pour le remercier. La salle était pleine de monde et le marquis de Gorse, qui avait pris soin de fermer les portes, fit distribuer parmi les bourgeoises des dragées qui étaient des pilules laxatives<sup>509</sup> ; « l'on ne vit jamais une plus plaisante scene, que toutes les grimaces & les mouvemens de ces pauvres femmes, pressées d'une cruelle nécessité qui les mettoit à la torture » (Mailly, 1710b : 45).

L'heure du départ du prince grec arriva et son cortège partit avec la même pompe qu'il était venu, sans avoir fait nulle dépense et acclamé par le peuple au cri d'« *Osplo!*,

---

<sup>508</sup> L'allusion au soleil est évidente ; voilà encore une louange de Louis XIV (Mailly, 1710b : 34-37).

<sup>509</sup> « Les dames de l'ancien duché montagnard [...] rendent leurs historiens méchants... Chaque fois qu'un *cantador* a essayé de les chanter, il n'a pu s'empêcher de distiller sur elles le venin de la confusion ou du ridicule », comme c'est le cas de « l'auteur du passage du Prince grec, à Ussel » (Bourneix, 1902 : 206-207).

*Ospot*, vive le Roy, vive le Prince Grec, *Ospot*, nous ne payerons plus de Tailles » (Mailly, 1710b : 45-46). Le lendemain, au château de Mirambel, le faux prince quitta ses habits pour reprendre sa vraie qualité. La nouvelle atteignit bientôt la ville d'Ussel et les habitants furent remplis de honte, de dépit et de colère ; Clorinde, qui avait attendu le prince pendant toute la journée, était la plus furieuse. Ils accusèrent Chabannes de les avoir trompés et le lieutenant général le condamna à payer tous les dommages et intérêts et lui ôta sa charge. Mais Chabannes se rendit au Parlement de Bordeaux et alléguait avoir été trompé lui aussi, de sorte qu'il fut rétabli dans ses fonctions.

L'on attribue à Le Noble une *Histoire du Prince Grec*<sup>510</sup> qui est identique, quoique plus brève, à l'aventure insérée par Mailly dans ses *Nouvelles toutes nouvelles*. Nous ignorons cependant la date de parution du texte du polygraphe, d'où que nous ne puissions pas dire avec certitude lequel des deux auteurs plagia l'autre. En tout cas, il est important de signaler que les érudits ont longtemps hésité à propos de l'origine de cette anecdote, qui semble inspirée d'une histoire qui eut lieu assez probablement dans les années 1690<sup>511</sup>.

Cette histoire fit bien rire la compagnie et le maître de la maison en proposa une autre également plaisante et extraordinaire, qui est introduite sans titre, mais par une nouvelle maxime de vérité générale, cette fois-ci sur la force de l'amour et sur les chagrins qu'il apporte parfois<sup>512</sup>. À sa dernière campagne militaire, en Flandre, un cavalier fut donné pour mort. Son amoureuse, inconsolable, fut envoyée chez une parente qui avait une maison à la campagne. Pourtant, le jeune homme était encore en vie, bien que grièvement blessé ; au bout d'un certain temps, il fut en état de retourner

---

<sup>510</sup> Fage (Ussel-Ventadour dans la tourmente révolutionnaire, 1912), Faure (Dans les sentiers de l'histoire, 1973) ou Delmas (Histoire de la ville d'Ussel, 1978).

<sup>511</sup> « Les registres des délibérations de 1697 à 1720 ont disparu. C'est dans cette période qu'il faut placer *l'histoire du Prince Grec*. René Fage fait remonter cette *farce* à 1690 » (Billet, 1951 : 191). « Delmas de la Rebière soutient que cette fable a été imaginée par Le Noble. Elle peut paraître invraisemblable ; cependant, le fond de cette histoire a toutes les apparences de la vérité. Les noms des lieux et des personnages sont précis et authentiques. [...] Antoine Diosidon, qui a réédité en 1811 *l'histoire du Prince Grec*, a fait sur place une enquête et il a été convaincu de la réalité de la farce. Malheureusement, ni les registres d'audience d'Ussel, non conservés, ni les archives du Parlement de Bordeaux ne nous en fournissent la preuve » (Billet, 1951 : 193-194).

<sup>512</sup> « Comme il n'y a point de Rose sans épines, il n'y a point d'amour sans traverses. Ceux qui aiment davantage, sont souvent les plus exposés aux chagrins de cette passion. Elle est quelquefois si aveugle, qu'elle nous fait prendre l'ombre pour le corps, & l'apparence pour la vérité » (Mailly, 1710b : 50).

à Paris. Ayant appris que sa maîtresse s'était retirée, il prit deux de ses amis, un conseiller et un abbé, et ils se rendirent dans cette maison feignant d'ignorer à qui elle appartenait. Comme il était tard, ils firent dire à la propriétaire qu'un conseiller du Parlement qui s'était égaré en allant à Orléans suppliait de l'accueillir avec deux amis jusqu'à ce qu'il fût jour. Le lendemain, le conseiller et l'abbé attendirent le lever de la dame pour la remercier de son accueil et le cavalier alla dans le jardin, espérant rencontrer sa maîtresse. La demoiselle le prit pour un fantôme, cria de toute sa force et s'enferma dans une salle où elle s'évanouit. Sa parente crut qu'on avait voulu l'enlever et les trois hommes furent détenus et enfermés. Pour leur défense, le cavalier demanda que l'on fît venir la demoiselle, qui pourrait démentir l'accusation. Dès qu'elle le vit, elle recommença à crier et faillit tomber à nouveau en pâmoison. Le cavalier lui expliqua ce qu'il lui était arrivé et la demoiselle mua sa terreur en joie. Sa parente s'excusa d'avoir fait arrêter le conseiller et le pria de demeurer encore quelques jours chez elle pour réparer l'injustice commise. Enfin, l'abbé fut appelé pour célébrer un double mariage. La compagnie, qui avait pris beaucoup de plaisir à ce récit, prolongea la conversation encore deux bonnes heures, puis chacun regagna Paris dans son carrosse. Le second récit inséré dans cette première nouvelle est basé sur deux quiproquos : d'abord, celui où le héros est déclaré mort, alors qu'il n'était que blessé – d'où qu'on le prenne pour un fantôme à son retour de la guerre – ; puis, celui où on prend ce personnage pour un ravisseur. Le double mariage final paraît aussi un trait romanesque.

La deuxième nouvelle du recueil porte pour titre « Le Chevalier d'Harville » (Mailly, 1710b : 59-123) et contient à son tour quelques récits intercalés. Comme les deux histoires insérées dans la première nouvelle, celle-ci commence par une sentence dont le contenu hédoniste rappelle l'introduction du « Prince Grec » : « L'homme sage se fait un plaisir de toutes choses, & même de celles qui sont les moins propres à luy en donner » (Mailly, 1710b : 59).

L'intrigue principale se passe dans une auberge au faubourg Saint-Germain. Ce cadre, où convergent clients et marchandises de toute sorte, permet à l'auteur de mettre en scène des personnages de différent milieu social et de les faire interagir<sup>513</sup>. À ce décor

---

<sup>513</sup> « La vie de l'Auberge regardée par son mauvais endroit ne peut produire qu'un goût fade à un homme qui a été élevé parmi le beau monde. L'on y voit un flux & reflux perpetuel d'originaux débarquez de la Province, qui dans leurs différentes especes ont chacun quelque caractere d'un

de nouvelle réaliste s'ajoute un autre cliché, celui de l'hôtesse indiscreète et atteinte de logorrhée<sup>514</sup>. M<sup>me</sup> Lambert fut interrogée par un de ses clients à propos d'un autre pensionnaire. Elle lui apprit « au-de-là même de ce qu'il vouloit sçavoir. [...] Et comme cette hôtesse étoit peu sobre dans ses discours, lorsque une fois elle en avoit enfilé un, elle fit cent recits de laderies du Marquis de Plumoison », qu'elle décrivit comme « un avare au superlatif, aussi vilain qu'il étoit opulent, & aussi peu pourvû d'esprit que de bonne mine » (Mailly, 1710b : 67- 68).

Le chevalier d'Harville, « un des plus galans hommes du Royaume », était allé à la cour solliciter un régiment, avec Frontignac, « l'un des plus agreables, des plus spirituels & des plus habiles hommes du monde », et ils prirent une chambre chez M<sup>me</sup> Lambert (Mailly, 1710b : 60). Ils furent logés en face de M<sup>me</sup> de Lussignac, une dame de Limoges qui était à Paris depuis trois mois pour un procès, et qui était accompagnée par Virginie, sa nièce, et par le marquis de Plumoison, un riche périgourdin promis à cette demoiselle. Nous avons déjà noté que notre écrivain n'a pas un style très descriptif ; pourtant, dans ce cas, il présente quatre portraits relativement détaillés et assez suivis (Mailly, 1710b : 61-65), tout en rassurant un lecteur qui craindrait de s'ennuyer face à un texte trop languissant : « Je ne prétens pas copier icy les portraits de tous les originaux que différentes affaires y avoient rassemblez, & je ne les feray connoître qu'à mesure qu'ils paroîtront sur la scene<sup>515</sup> » (Mailly, 1710b : 61-62). En tout cas, l'on constate que la description des personnages est nécessaire car ils se construisent par opposition, et les mérites du couple protagoniste se distinguent davantage à côté des traits ridicules de leurs antagonistes.

---

ridicule singulier toujours opposé à la raison. Cependant un homme d'esprit qui se rencontre au milieu de tous ces differens ridicules, peut s'en faire une agreable comedie. Ce n'est pas que parmi cette foule de Compagnars, qui ont toujours quelque chose de leur rusticité Provinciale, le hazard y peut faire quelquefois rencontrer des personnes qui ont de l'esprit & de la politesse » (Mailly, 1710b : 60).

<sup>514</sup> Dans « Le Mousquetaire à genoux », histoire insérée, une autre hôtesse, « femme qui avoit des talents singuliers à conduire toutes sortes d'intrigues », se déguisa en « revendeuse à la toilette » et se rendit chez M<sup>me</sup> Grasset où elle en profita pour glisser la lettre de Dargencourt (Mailly, 1710b : 83-84).

<sup>515</sup> Gevrey (1988 : 83) cite également ce passage pour remarquer précisément le contraire – que Mailly veuille « à ne pas lasser le lecteur par des séries de portraits trop rapprochés » – et oppose le procédé de cet écrivain à celui d'Honoré de Balzac dans *Le Père Goriot*. Cette comparaison nous paraît pour le moins exagérée.

Le chevalier d'Harville incarne le parfait gentilhomme : âgé de vingt-huit ans, il avait l'esprit enjoué et complaisant mais il était sage dans sa conduite, il avait le cœur susceptible de tendresse mais sans engagement, il était vif dans la conversation et composait des vers délicats et polis, il était très bien fait et adroit dans ses exercices, aimait la propreté et la magnificence et n'était pas présomptueux malgré ses qualités (Mailly, 1710b : 61). Son rival, le marquis de Plumoison – dont le nom est déjà caricatural – cumulait plein de défauts physiques ainsi que de caractère.

[C']était une espece d'homme des plus singuliers & des plus risibles. Il avoit quarante-cinq bonnes années. Il étoit né dans le fond du Perigord ; & le partage d'une grosse succession qui luy étoit échuë, l'avoit fait venir à Paris pour la première fois. Il avoit une jambe d'un pied plus courte que l'autre, ce qui l'obligeoit de porter un de ses souliers monté sur une échasse. Un dragon dans l'œil droit, ne lui laissoit que la moitié de son luminaire : sa taille courte, son estomac relevé en grosse bosse, le dos creux, le visage deux fois plus long que large, un nez qui ne luy permettoit pas de boire dans un verre étroit, un grand menton formé d'une machoire des plus épaisses, & un peu contournée ; au surplus grand babillard, riche de plus de deux cent mille écus ; mais avare au dernier point. (Mailly, 1710b : 63-64)

De plus, Plumoison n'a point de jugement et l'on se moque de lui car il ne parle que par galimatias (Mailly, 1710b : 117). « La difference prodigieuse que Virginie trouva dès cette premiere rencontre entre le Perigourdin & le Chevalier [...] ne servit pas peu à augmenter le mépris & l'aversion qu'elle avoit pour l'un, tandis qu'elle concevoit pour l'autre une veritable estime » (Mailly, 1710b : 69).

Quant aux deux femmes, M<sup>me</sup> de Lussignac et Virginie, tante et nièce, elles se retrouvèrent ensemble après la mort des parents de la petite – la mère, en couches et le père, dix ans plus tard, en Flandre, à la tête de son régiment – (Mailly, 1710b : 65). M<sup>me</sup> de Lussignac était une femme présomptueuse malgré son ignorance, donc, assez risible.

C'étoit une veuve de quarante huit ans qui n'avoit pas été laide. Elle se piquoit d'avoir elle seule mille fois plus d'esprit que n'en avoit ensemble tout le Limousin, & de juger parfaitement de la Musique, & de tous les Ouvrages de Prose ou de Vers. Elle [...] avoit pris [à Paris] une très grande passion pour les Opera nouveaux, qu'elle preferoit sans hesiter à tous les anciens. Mais elle applaudissoit sur tout à cette sorte de Musique embarassée du goût Italien ; & la plus impraticable dans son execution étoit celle qui l'enlevoit davantage. Elle traitoit d'ignorante simplicité tout ce qu'avoit fait Lulli. Et les Hahas d'Italie, qui par sauts & par bonds passent tout d'un coup de la terre au Ciel, & du Ciel aux abîmes, lui paroissoient d'une merveilleuse sublimité. (Mailly, 1710b : 62-63)

Comme « la plupart des personnes se connoissent peu à ce qui est veritablement bon, & jugent souvent sur le rapport de ceux qui parlent le plus haut, & qui imposent par le bruit » l'on faisait grand cas de ce qu'elle disoit (Mailly, 1710b : 63) ; tout

particulièrement le marquis de Plumoison, qui l'applaudissait avec grande exagération, car il aimait à contrarier l'opinion majoritaire (Mailly, 1710b : 93-94).

Enfin, sa nièce est un être tout à fait antithétique. Virginie avait dix-neuf ans, c'était une beauté discrète mais captivante :

Ses traits, à les considerer en particulier, n'avoient pas une exacte regularité ; mais le tout ensemble étoit piquant par la vivacité de ses yeux noirs & brillants, pas son petit nez fin & droit, par la blancheur admirable de ses dents bien rangées, & par les plus belles couleurs du monde. Elle avoit la gorge d'une beauté enchantée, & le bras fait au tour ; sa taille un peu plus que mediocre étoit fine, & son air tout à la fois aisé & modeste y ajoûtoit un agrément admirable. (Mailly, 1710b : 64-65)

En ce qui concerne les qualités de son esprit, celui-ci était solide et brillant, prudent et raisonnable (Mailly, 1710b : 65). Bien qu'il ne lui restât qu'une partie des pensions de son père et l'espoir d'hériter – comme unique héritière – les richesses que sa tante avait amassées avec son mari, elle ne pouvait se résoudre à épouser le détestable Plumoison. Les manières et les idées de Virginie entrent en conflit avec celles de M<sup>me</sup> de Lussignac : elle s'habille modestement alors que sa tante porte une robe magnifique ; elle pense que l'amour doit prévaloir sur l'argent, mais sa tante assure qu'une bonne fortune vaut bien davantage (Mailly, 1710b : 66 et 103).

Le lendemain de leur arrivée à l'auberge, le chevalier d'Harville et Frontignac rencontrèrent leurs voisins et le premier fut tout saisi d'amour pour la jeune Virginie, qui sembla également émue. M<sup>me</sup> de Lussignac invita les deux amis à l'après-souper qu'elle tenait dans sa chambre, où l'on joua, l'on chanta, etc. Elle aimait la bonne compagnie et « la liberté établie dans les Auberges » lui permettait d'inviter sans problèmes d'autres hôtes mais, en secret, elle espérait séduire le chevalier. Les affaires empêchèrent Harville de rester longtemps et le tinrent occupé toute la journée suivante. La compagnie avait fait cercle autour du feu et écoutait Virginie qui chantait quand Harville et Frontignac arrivèrent. La chanson que le chevalier adressa à la demoiselle enflamma aussi sa tante. Ensuite, l'on se mit à jouer. Harville en profita pour se découvrir un peu à Virginie.

Puis, Frontignac fut prié de conter une histoire. Il entama « Le Mousquetaire à genoux. Aventure Galante » (Mailly, 1710b : 77-92), qui est le premier récit inséré dans cette histoire. M<sup>me</sup> Grasset, de vingt-cinq ans, devint veuve d'un vieux secrétaire du Roi dont elle n'avait pas eu d'enfants et hérita de la fortune de son mari. Elle avait de nombreux prétendants mais, tout en prenant grand soin de son corps pour conserver sa

beauté, elle n'avait pas encore choisi son parti. Dargencourt était du même âge, bien fait, de bonne naissance, spirituel, courageux et assez tendre. Il était mousquetaire depuis cinq ans or, n'ayant pas grand bien, il espérait faire un bon mariage. Tombé follement amoureux de M<sup>me</sup> Grasset, il tentait sans succès de lui dévoiler ses sentiments jusqu'à ce qu'il prit la résolution de se déclarer ouvertement.

Comme elle habitait au second étage de la maison d'un procureur dont la porte n'était jamais fermée, il y alla tard le soir et trouva la dame toute seule, couchée et à demi-nue, prête à recevoir son traitement de beauté. Pour entretenir son teint « toujours vif & brillant, Margot sa femme de Chambre étoit régulièrement occupée deux fois le jour, à luy insinuer un petit anodin dulcifiant & refrigeratif » (Mailly, 1710b : 77-78). La servante était montée à l'étage chercher un linge qu'elle avait oublié et, pour aller plus vite, avait laissé toutes les portes ouvertes. Le mousquetaire profita de la situation et « sans s'éblouir de la blancheur qui luy frapoit les yeux, il prit, sans faire aucun bruit, la carabine clystériale, mit un genou en terre, & avec autant d'adresse que de promptitude remplit le devoir de Margot » et s'en alla sans mot dire (Mailly, 1710b : 80-81)<sup>516</sup>. Quand la soubrette revint, ni elle ni sa maîtresse ne comprirent ce qui s'était passé. Elles finirent par croire que M. Seringuet (notons l'onomastique de ce nom), l'apothicaire qui logeait en face, bien que mort depuis deux jours, était revenu pour continuer à faire ses fonctions.

Le bruit courut<sup>517</sup> et Dargencourt fit parvenir une lettre de « L'Esprit Apothicaire a la plus aimable des Veuves », signée « L'invisible Mousquetaire à genoux », où il déclarait son amour et disait se sentir invisible aux yeux de la dame ; il avoua également lui avoir rendu le fameux petit service (Mailly, 1710b : 84-85). Elle crut que l'esprit de l'apothicaire était véritablement tombé amoureux d'elle et « sachant bien que les Esprits détachés des corps n'ont plus rien de la crasse & de la bassesse de la terre », elle commença à sentir

---

<sup>516</sup> L'équivoque érotique est évidente dans cette scène. Le lavement « suscite ouvertement le refoulé » et à ce geste « se mêlent érotisme, inavouable, et rire ». Au XVI<sup>e</sup> siècle, *Les Cent nouvelles nouvelles* (nouvelle 42) utilisent le lavement comme une ressource comique en littérature mais, au XVIII<sup>e</sup>, Molière « lance une vogue qui a tenu jusqu'à nous jours » (Baudry, 2000 : 42). Citons, par exemple, le caractère grivois du conte « La perruque et le cystère » (Bretin, 1797 : 140).

<sup>517</sup> Mailly (1710b : 86) se moque de l'ingénuité et de la superstition des gens : « le bruit de l'apparition de l'Apothicaire faisoit un grand fracas dans le quartier ; & comme tout ce qui regarde le prétendu retour des Esprits s'augmente facilement par la credulité des foibles, & par les apprehensions de leur imagination blessée ».



un certain penchant pour lui (Mailly, 1710b : 86). À l'église, Dargencourt – qui offrit plaisamment de l'eau bénite à M<sup>me</sup> Grasset pour chasser les mauvais esprits – lui fit remettre un billet où on lui donnait rendez-vous au Tuileries. Quand elle allait sortir de chez elle, Tribonien, un vieil avocat qui la courtisait, arriva et elle ne put le renvoyer, de sorte qu'ils s'en allèrent tous ensemble (la veuve, sa soubrette, l'avocat et une voisine). Quand elle vit Dargencourt qui l'attendait, elle comprit qu'il s'était fait passer pour l'esprit de M. Seringuet. Dès le lendemain, le mousquetaire rendit visite à M<sup>me</sup> Grasset et leur mariage fut conclu, puis célébré dès que la bienséance le permit.

M<sup>me</sup> de Lussignac pria Harville de dire une autre histoire : il choisit celle d'« Oronte et la Belle Paticiere ». Oronte était fort amoureux d'une pâtissière qui le regardait favorablement, mais avait un mari fort jaloux. Un jour, Oronte la rencontra avec une amie et les invita au cabaret, où le pâtissier les ayant découverts, la bagarre éclata<sup>518</sup>. Quelques jours après, le pâtissier quitta Paris pour des affaires ; sa femme invita à souper Oronte<sup>519</sup>. Mais, le mari, ayant oublié quelques papiers, retourna chez lui, la pâtissière cacha son amant dans un cabinet dont le pâtissier voulut enfoncer la porte et Oronte dut sauter par la fenêtre<sup>520</sup>.

Le lendemain, Harville donna la main à Virginie pour aller à la messe et en profita pour se déclarer ; entre-temps, Plumoison, qui accompagnait M<sup>me</sup> de Lussignac, enrageait. La veuve voulut se servir de cette jalousie pour conclure bientôt le mariage de sa nièce et pouvoir épouser elle-même le chevalier. Plumoison, Harville et Frontignac arrivèrent quand M<sup>me</sup> de Lussignac essayait de convaincre sa nièce à ce sujet. La dame rapporta alors l'histoire « d'un Fermier, qui croyoit qu'on vouloit le mettre prisonnier faute de payer celui de qui il tenoit la Ferme » (Mailly, 1710b : 104). Harville en dit une

---

<sup>518</sup> Cet épisode (Mailly, 1710b : 95-96) est presque identique à celui entre un autre personnage nommé Oronte et une belle fourbisseuse, dans le second entretien des *Entretiens des cafés de Paris* (1702 : 12-13).

<sup>519</sup> Il apporta « un plat de rôti de chez la Guerbois, avec six bouteilles de vin du Mouton, & un dessert magnifique » (Mailly, 1710b : 97). Cette citation est tirée de « La Laconade ou La Belle Paticiere », la *Quatrième promenade* de Le Noble, dont le titre est très proche de celui de Mailly, comme on peut le constater, mais dont le contenu est tout à fait différent, à l'exception de cette phrase : « un grand plat de rôti de chez la Guerbois, [...] six bouteilles de vin du Mouton, & un dessert tel qu'elle l'avoit ordonné » (Le Noble, 1718 : 336-337).

<sup>520</sup> Cette anecdote (Mailly, 1710b : 98-99) a été employée maintes fois par l'auteur, dans *La Religieuse intéressée...* (Mailly, 1695a : 148-149), puis deux fois dans *L'Heureux Naufrage* (Mailly, 1718b : 29-32 et 90-96), avec quelques variations, mais le motif à la base est toujours le même (voir n. 470).

autre semblable : La Présidente D... était allée avec Mirbon régler les comptes d'un fermier dans l'une de ses terres en Basse Normandie ; comme ils ne pouvaient débrouiller les affaires, ils l'emmenèrent à Paris, mais comme le fermier était certain qu'ils lui voulaient du mal, ils voulurent lui faire peur et ils le firent descendre à l'Opéra où il se crut en prison. Frontignac introduisit l'histoire d'une jeune fille qui, ayant voulu prendre le voile, fut priée par son père de voir un peu le monde avant d'en décider définitivement. Son frère, abusant de sa crédulité, lui dépeignit l'ambiance de l'Opéra sous le nom de sabbat et la convainquit de s'y rendre avec lui. Elle prit le goût d'assister souvent à ce spectacle et, ayant compris au bout de quelque temps que son frère s'était joué d'elle, finit par renoncer au cloître<sup>521</sup>.

L'abbé de Saint Tiron entra et raconta une nouvelle récente : « Les Deux Plaideurs », sur un ancien militaire qui porta plainte en justice contre l'usurpateur de sa terre et qui tomba en disgrâce aux yeux de son défenseur pour avoir perdu le moineau qu'il lui avait demandé de garder<sup>522</sup>. Harville et M<sup>me</sup> de Lussignac jouèrent au piquet et elle gagna douze paires de gants de senteur. Une fois achetés, le chevalier les oublia chez un libraire où il envoya son valet, qui assista à une saisie de tout ce qu'il y avait dans la boutique ; Harville récupéra les gants et les envoya à la dame avec une lettre très spirituelle<sup>523</sup>. M<sup>me</sup> de Lussignac comprit qu'elle ne pouvait empêcher que sa nièce aimât un homme aussi honnête et galant, de sorte qu'elle favorisa leur relation. Plumoison, jaloux et dépité de la préférence que les dames avaient pour le chevalier, retourna dans le Périgord. Le mariage du jeune couple eut lieu bientôt, grâce à l'intervention d'un maréchal, parent de Harville, qui se rendit de la part du roi chez M<sup>me</sup> de Lussignac pour demander la main de Virginie pour son protégé.

L'on constate que certains des personnages de cette histoire évoluent considérablement. Harville et Virginie, débutants en amour, connaissent les effets du

---

<sup>521</sup> Ces deux histoires concernant l'Opéra, ainsi que la transition sur les effets des émotions extrêmes (Mailly, 1710b : 105-108) sont tirées presque exactement du dix-huitième entretien des *Entretiens des cafés de Paris* (Mailly, 1702 : 357-362).

<sup>522</sup> Cette anecdote (Mailly, 1710b : 110-116) est adaptée du dix-huitième entretien des *Entretiens des cafés de Paris* (Mailly, 1702 : 34-353 et 363-366). Les changements sont très peu importants : l'aventure ne se passe pas au café, mais chez un ami, Lavicogne remplace le nom d'Oronte, le personnage de Licas est dédoublé en Saint Tiron et un babillard inconnu.

<sup>523</sup> Cet épisode apparaît dans *Les Disgraces des amans* (1691 : 133-137), entre le baron de Rochamp et la comtesse de Clare.

coup de foudre et leur cœur s'éveille à la passion d'une manière assez stéréotypée. « Harville sentit une secrete émotion que jamais il n'avoit sentie. [...] Avoüez-moy la verité, luy dit alors Frontignac qui l'avoit observée, n'est-il pas vray, Chevalier, que cette aimable enfant que nous venons de voir, vous a piqué d'une premiere pointe d'amour ? » (Mailly, 1710b : 66-67). Quant à Virginie, elle ressent d'abord de l'estime envers Harville, puis, quand il lui adressa quelques regards enflammés, « elle sentit que ce qu'il venoit de faire, luy causoit un certain plaisir interieur qu'elle n'avoit jamais éprouvé » (Mailly, 1710b : 69 et 73). Or, c'est M<sup>me</sup> de Lussignac qui représente le plus grand changement : quoi qu'elle garde toujours un grain d'arrogance – elle fut charmée de la prétendue ambassade royale (Mailly, 1710b : 123) –, elle finit par renoncer à la conquête du chevalier d'Harville et par donner son généreux accord pour qu'il épousât Virginie. De plus, « par le Contrat de mariage elle donna trente mille écus à sa nièce, que le Chevalier a touchés, & le reste de ses biens après sa mort, qui montent à plus de quatre cent mille livres, dont elle s'est réservée la jouissance sa vie durant » et, en outre, elle « fit les frais du festin qui fut magnifique » (Mailly, 1710b : 123-124).

La troisième nouvelle, « Le Comte de Roseville » (Mailly, 1710b : 124-172), narre les amours de ce héros et de M<sup>lle</sup> de Sainte Agathe. Alors qu'il se promenait aux Tuileries, le comte entendit chanter deux demoiselles et s'approcha d'elles pour les complimenter. Après quelques louanges de part et d'autre, M<sup>lle</sup> de Sainte Agathe, l'une d'entre elles, raconta « la dispute d'un Peintre & d'un Sculpteur touchant le mérite de leur Art » (Mailly, 1710b : 126). Puis, le comte rapporta la « Dispute plaisante, & combat récréatif » entre un médecin, un avocat, un musicien et un homme de guerre pour savoir laquelle de leurs professions était la meilleure et la plus noble ; faute d'accord, un abbé qui fut pris à témoin se décida pour l'avocat et la bagarre éclata<sup>524</sup>.

Roseville entreprit de courtiser la demoiselle et lui demanda la permission de lui rendre visite. Il alla chez elle, où il fut bien reçu. Il lui envoya des vers et tout semblait aller au mieux, mais M<sup>me</sup> de Sainte Agathe, ayant appris que sa fille était amoureuse du comte, lui interdit de le revoir. Les amants continuèrent leur commerce secrètement. Or, quand M<sup>lle</sup> de Sainte Agathe refusa d'épouser quelconque prétendant, sa mère l'enferma

---

<sup>524</sup> Cette histoire (Mailly, 1710b : 127-133) est tirée à l'identique – excepté le remplacement d'un nom propre – du septième entretien des *Entretiens des cafés de Paris* (Mailly, 1702 : 107-115). Il s'agit d'un motif traditionnel de l'opposition entre les armes et les lettres.

au Val-de-Grâce. Roseville essaya de lui parler, mais ce fut impossible ; après six mois sans résultat et voyant qu'il était la cause du malheur de sa maîtresse, il quitta Paris. Il se rendit à Venise, où il s'embarqua pour Constantinople, son vaisseau fit naufrage et il fut recueilli, seul survivant, sur un brigantin qui le mena dans l'île de Chio, où il fut abandonné à la garde de trois Turcs qui demandèrent pour lui une grosse rançon. Il put s'échapper et fut accueilli sur un bateau qui le mena en Morée, d'où il traversa la Bulgarie, l'Esclavonie, la Hongrie et l'Allemagne. Quand il entra en Lorraine, il fut attaqué par deux bandits dont il tua un et mit l'autre en fuite. Plus loin, il vit deux hommes à terre, l'un mort, l'autre mourant et, sur celui-ci, une femme qui tentait d'accélérer son trépas ; c'était son épouse. Celle-ci avait été surprise avec son amant par son mari, qui venait de le tuer en duel. Elle s'en alla prévenir ses trois frères à qui elle fit croire que Roseville avait attaqué son mari et un ami ; le comte les vainquit et la situation fut enfin éclaircie<sup>525</sup>.

Sur son chemin, Roseville rencontra une demoiselle à cheval et ils poursuivirent leur route ensemble. La nuit approchante, un passant leur proposa d'aller dormir dans le château de son père ; ils s'y laissèrent conduire. Vers deux heures du matin, un bruit épouvantable les réveilla. Le comte traversa plusieurs chambres : dans la première, il vit des chiens, des chats et des singes qui se battaient et une sorte de fantôme vêtu à l'antique. Dans la chambre suivante, pleine de trésors<sup>526</sup>, se tenait un double cercle d'hommes et de femmes richement vêtus et, au centre, « un vieux bouc à barbe blanche, & à cornes recoquillées, qui étoit gravement assis sur son cul » (Mailly, 1710b : 156). Quand on demanda au comte de baiser le derrière à l'animal comme signe de respect, il le prit par la barbe et lui donna un coup de crosse avec son pistolet. On allait se jeter sur lui, mais il fit le signe de la croix et tout disparut. Il se trouva seul dans une écurie où il attendit qu'il fît jour pour aller prendre la demoiselle et quitter l'endroit<sup>527</sup>. À un carrefour, ils demandèrent à un berger quel était le chemin de Nancy, il leur indiqua celui de gauche

---

<sup>525</sup> Cet épisode (Mailly, 1710b : 151-154) trouve son original dans *L'Heureux Naufrage* (Mailly, 1718b : 19-22).

<sup>526</sup> La description évoque le luxe à la mode : « ce n'étoit que dorures, que tableaux, miroirs de grand prix, cabinets de la Chine, vases remplis de fleurs, & cassolettes qui exhaloient la plus agreable odeur du monde » (Mailly, 1710b : 156). Ce cadre est tiré des *Disgraces des amans* (Mailly, 1691 : 125).

<sup>527</sup> Cette aventure (Mailly, 1710b : 155-157) sans titre, correspond à la référence « Sabat, ou l'Assemblée de Sorciers » donnée dans la Table en fin de volume (Mailly, 1710b : 288).

et avertit le comte de ne plus jamais prendre personne par la barbe. Ils en déduisirent que c'était un sorcier et ils prirent la route contraire. L'on remarque la récurrence des éléments de magie et d'occultisme qui apparaissent dans les nouvelles de Mailly et qui reviennent dans *L'Horoscope accomplie* (1713) ou *L'Éloge de la chasse...* (1723).

Arrivés enfin à Nancy, Roseville et la demoiselle se dirent adieu ; il s'en alla loger dans une hôtellerie où il remarqua une très belle demoiselle. Avant d'entreprendre quoi que ce fût, il écrivit à un ami pour s'enquérir de l'état de M<sup>lle</sup> de Sainte Agathe. Elle venait de sortir du couvent après la mort de sa mère, d'où que le comte lui envoyât une lettre pour savoir si elle l'aimait toujours. Comme elle l'attendait avec impatience, il s'en alla la rejoindre et lui conta toutes ses aventures. Un jour, à l'Opéra, il y eut une dispute entre un Navarrais et un Castillan à propos de la beauté de leurs maîtresses, qui risqua de finir en tuerie<sup>528</sup>. L'on soupa chez M<sup>lle</sup> de Sainte Agathe avec quelques-unes de ses amies, qui louèrent fort Roseville. Le lendemain, comme c'était la fête de la demoiselle, le comte lui envoya un bouquet et trois petites cages avec trois oiseaux de différent ramage, le tout accompagné d'une lettre galante. Il lui rendit visite dans l'après-midi et ils conclurent leur mariage, qui fut célébré quelques jours plus tard.

La quatrième nouvelle du recueil s'intitule « Le Chevalier de Saint-Hilaire » (Mailly, 1710b : 172-223) ; c'est une histoire galante. Le chevalier de Saint-Hilaire, issu d'une illustre maison, avait un frère aîné, le comte de Mirbau, qui avait hérité du bien de leurs parents et, étant d'un naturel méchant et intéressé, se comportait en tyran envers son cadet. Ayant trouvé que M<sup>lle</sup> de Folinville, dont le père était fort riche, était aussi gracieuse que spirituelle, Saint-Hilaire s'efforça de lui plaire, mais comme elle semblait ne pas le remarquer, il pria son frère de faire les démarches nécessaires pour obtenir sa main. Or, le comte, ayant considéré que M<sup>lle</sup> de Folinville était un excellent parti, caressa le père de la jeune femme dans l'intention de devenir son gendre. La demoiselle, qui n'avait aucune inclination, fut disposée à ce mariage et conçut une certaine estime pour le comte.

Saint-Hilaire ne voyait nul avancement dans son affaire et commença à soupçonner une trahison de la part de son frère. Pour en être certain, il se rendit sous le balcon de la demoiselle, qui fut charmée de l'esprit de celui qu'elle croyait être Mirbau,

---

<sup>528</sup> Cette anecdote (Mailly, 1710b : 166-168) est adaptée à partir du onzième entretien des *Entretiens des cafés de Paris* (Mailly, 1702 : 213-215).

et lui témoigna la honte qu'il y avait à ce que son cadet la recherchât avec autant d'insistance, étant donné qu'elle était déjà destinée à l'aîné de la famille. Le chevalier ne se découvrit pas, bien qu'il fût au désespoir de se voir trahi par son frère et détesté par l'objet de son amour. Le comte arriva alors et lui chercha querelle ; il tira l'épée mais le nouveau venu s'enfuit. M<sup>lle</sup> de Folinville crut que ce poltron était Saint-Hilaire, mais quand Mirbau lui rendit visite, elle comprit qu'il ne pouvait pas être l'homme judicieux et spirituel à qui elle avait parlé la veille.

Le chevalier s'apprêta à quitter la ville et à dire adieu à la belle. Au sortir de chez elle, il rencontra son frère ; ils se disputèrent et M<sup>lle</sup> de Folinville, qui entendit leur conversation, découvrit enfin les vrais sentiments du chevalier et du comte. Elle envoya donc un billet à Saint-Hilaire et lui donna rendez-vous la nuit suivante, pour lui avouer qu'elle l'aimait depuis leur entretien au balcon et que, ayant entendu la dispute des frères, elle s'était détrompée à propos du comte. Ils accordèrent de se retrouver la nuit suivante – le chevalier se cacherait pendant le jour chez son ami Belle-forêt – pour parler de leur mariage. M<sup>lle</sup> de Folinville, pressée par son père et par Mirbau, résolut de se donner au chevalier pour forcer son père à accepter leur mariage en réparation d'honneur. Quand Saint-Hilaire allait être introduit chez elle, un malentendu fit que le comte entrât à sa place et la demoiselle, se voyant trompée, menaça l'imposteur d'un poignard qu'elle lui avait ôté ; le chevalier arriva et fit sortir son rival, pour tirer l'épée contre lui. La demoiselle se précipita derrière eux dans l'espoir d'éviter que son amant ne commît un crime et ainsi éviter une poursuite judiciaire.

Puis, s'étant retrouvés à la porte de la maison sans la clé, les amants et la servante s'en allèrent chez Belle-forêt. Celui-ci les mena dans une maison de campagne sous une fausse identité (le couple se fit passer pour frère et sœur). Or, la fille du concierge, Lucie, tomba amoureuse du chevalier. Un domestique de Belle-forêt, qui était amoureux d'elle, lui découvrit la vraie nature des rapports entre le chevalier et la demoiselle qui l'accompagnait. La jalousie de M<sup>lle</sup> de Folinville éclata lors d'un quiproquo avec Lucie et les domestiques de la maison ayant entendu leur dispute, ils comprirent qu'ils étaient le couple recherché par la justice de Paris et l'un d'eux alla les dénoncer. Néanmoins, avertis par un homme fidèle, le chevalier s'enfuit, non sans lutter, jusqu'au premier village et prit la poste pour Lyon, où il avait quelques parents. La demoiselle quitta la maison discrètement et, aidée par un berger, traversa les champs jusqu'à la

prochaine bourgade où elle loua une voiture pour suivre son amant. Le couple se réunit en chemin et s'établit quelque temps à Lyon. Peu de temps après, Mirbau mourut et son frère reçut toute la fortune familiale ; M. de Folinville fut alors bien plus favorable au mariage de sa fille avec Saint-Hilaire devenu riche. Enfin, ce père intéressé mourut aussi et les héros demeurèrent possesseurs d'un énorme héritage et sans aucun ennemi.

Cette nouvelle contient plusieurs aspects remarquables. Signalons d'abord que les malheurs encourus par le couple de héros tiennent des caprices de la fortune<sup>529</sup> ainsi que des turbulences de l'amour<sup>530</sup>, deux motifs romanesques, qui convergent vers un dénouement heureux également topique, où « enfin les chagrins ont fait place à la joie » (Mailly, 1710b : 223) et qui inspire au narrateur quelques réflexions sur le sort toujours favorable des amants qui surmontent les adversités. « L'amour-passion [...] manifeste la résurgence d'une force indéterminée qui s'apparente à la Fortune des Anciens. L'individu amoureux est livré aux caprices et aux bizarreries de la fortune » (Gevrey, 1988 : 348).

Puis, il faut souligner que, comme pour la deuxième nouvelle du recueil, l'histoire se construit sur des personnages antagonistes et antithétiques, dans ce cas, deux frères : le chevalier de Saint-Hilaire et le comte de Mirbau, « l'un étoit gracieux & civil, & l'autre brutal & glorieux » (Mailly, 1710b : 187). Depuis le début, l'aîné est présenté comme un tyran pour qui les liens du sang ont peu d'importance, car il maltraite son cadet et le trahit sans scrupules<sup>531</sup>. Dans de telles circonstances, l'attachement de Saint-Hilaire envers Mirbau diminue au fil du temps, d'autant plus que le comte prétend en tirer profit avec malveillance<sup>532</sup>.

---

<sup>529</sup> « Il luy sembloit que la fortune ne vouloit plus le traverser. Mais elle n'avoit pas encore épuisé tous les obstacles qu'elle vouloit opposer à son bonheur » (Mailly, 1710b : 205).

<sup>530</sup> « Helas [...] qui auroit jamais cru qu'un principe si doux dût avoir une fin si amere & si malheureuse ? [...] O Amour ! que tes plaisirs sont grands ! mais que tes peines sont terribles ! [...] O venin savoureux qui tue, & nourrit en même-temps ! Doux tourment, blessure agreable, qui d'un commencement plein de douceur passe souvent à une fin tragique, & lamentable ! » (Mailly, 1710b : 202-203).

<sup>531</sup> Voilà comment le chevalier reproche à son aîné sa déloyauté : « Qu'aurois-tu pu faire davantage, si étant ton frère, j'eusse été ton ennemi ? [...] ce procedé est injuste, & sur tout entre deux personnes qui sont d'un même sang, & que la nature à rendu si proches » (Mailly, 1710b : 184).

<sup>532</sup> Saint-Hilaire « fut mille fois tenté de tirer vengeance de la trahison de son frère, & de laver dans son sang le tort qu'il luy faisoit ; mais autant de fois qu'il prenoit cette resolution, autant de fois qu'il s'en repentoit : & son regret venoit moins à cause de son frere, que de la crainte de

En outre, le comte et M. de Folinville se ressemblent de par l'importance qu'ils accordent à l'argent, contrairement au couple protagoniste qui met l'amour par-dessus tout. Mirbau recherche l'héroïne pour la grosse somme qu'elle doit hériter : « ce n'étoit point par passion qu'il épousoit Mademoiselle de Folinville, mais seulement par intérêt » (Mailly, 1710b : 185). Puis, quand les amis du couple persécuté tentèrent de radoucir M. de Folinville, ils lui firent voir que « si le Chevalier n'avoit pas autant de bien que sa fille, il étoit au moins d'aussi bonne Maison ; [...] que d'ailleurs il étoit fort honnête homme, & avoit infiniment du merite », mais ces raisonnements « ne firent aucune impression sur son esprit. Il étoit si fort attaché au bien, qu'il le préféroit à toutes les choses du monde » (Mailly, 1710b : 222).

Même le caractère opposé de certains domestiques marque l'intrigue : la chambrière de M<sup>lle</sup> de Folinville est une fille fidèle « dont on ne peut guere se passer en pareilles rencontres », mais on ne peut oublier que les fugitifs sont dénoncés par un valet qui ne pensait qu'à la récompense promise par la Justice, car « ces sortes de gens ont presque tous l'ame basse & interessée » (Mailly, 1710b : 195 et 217). En effet, la cupidité caractérise les servants dans la tradition littéraire occidentale depuis l'Antiquité. *La Celestina* (1500) de Fernando de Rojas, par exemple, dont la réception en France fut importante, met en scène le côté intéressé des personnages de basse extraction.

Toutefois, le personnage le plus intéressant de la nouvelle est sans doute M<sup>lle</sup> de Folinville, une héroïne entreprenante et courageuse. Malgré la honte qui plane sur les femmes de qualité qui déclarent les premières leur amour, elle découvre ses sentiments au chevalier de Saint-Hilaire :

croyez que je n'ay pû me resoudre à faire cette démarche sans me faire violence, n'étant pas possible qu'une fille de mon humeur découvre son affection, qu'après avoir souffert d'étranges combats dans son ame, entre l'amour & la pudeur, la crainte & l'esperance. Enfin, ma retenue a été la plus foible, & j'ay éprouvé combien il est difficile de se vaincre soy-même, lors qu'une passion agreable s'est emparée de nôtre esprit. En un mot, [...] je vous declare ma tendresse avec toute la sincerité possible. (Mailly, 1710b : 192).

---

fâcher son aimable Maîtresse » (Mailly, 1710b : 180). Au duel, « le Chevalier pousoit vigoureusement le Comte, qui ayant beaucoup rabatu de son orgueil, se plaignoit en lâchant le pied, de ce qu'il ne laissoit pas de le poursuivre, & de vouloir le tuër, encore qu'il l'eût reconnu ; mais cet Amant outragé ne le regardoit plus comme son frere, mais comme son ennemi » (Mailly, 1710b : 203).



De même, elle reprend un discours semblable quand elle cherche à désabuser le comte de Mirbau en explicitant qu'elle aime exclusivement Saint-Hilaire :

vôtre frere est l'unique personne que j'aime malgré l'envie & les trahisons, dont vous l'avez persecuté ; c'est luy que j'attendois cette nuit comme mon époux legitime. Et quand une fille de ma qualité & de mon humeur se dispose à parler si ouvertement de son amour, c'est vouloir l'impossible que de vouloir l'en empêcher. (Mailly, 1710b : 205)

Enfin, elle s'érige aussi en porte-parole des femmes qui se voient assiégées par des prétendants rudes qui se trompent en suivant la métaphore ovidienne selon laquelle la conquête amoureuse est une bataille :

Est-il possible que vous manquiez si fort de lumiere & de jugement, pour ne pas sçavoir que par force ny par tyrannie on ne se fait jamais aimer ? Sçachez que nos volontez sont libres, & que la conquête des cœurs ne se fait pas comme celle d'une forteresse, où la force & la violence sont employées. Apprenez que la premiere femme est encore à se rendre par cette voye. (Mailly, 1710b : 204)

Mais les actions de M<sup>lle</sup> de Folinville dépassent encore la valeur de ses paroles et témoignent d'un caractère décidé et pragmatique. Voulant s'assurer du mérite spirituel de son prétendant, elle lui « avoit donné un rendez-vous, afin de juger par une conversation secrete, quel étoit le caractere & la capacité de cet Amant » (Mailly, 1710b : 175). Puis, face à l'impossibilité de convaincre son père pour qu'elle lui permît d'épouser Saint-Hilaire, « cette Amante genereuse [...] étoit resoluë [...] de le recevoir la nuit dans son appartement, afin que son père ne voyant plus d'autre moyen de reparer l'honneur de sa Maison, il fut contraint d'agrèer son amour & sa recherche » (Mailly, 1710b : 194). La situation ayant mal tourné et ayant introduit chez elle un imposteur, elle est capable de lui dérober son poignard et le menace vaillamment :

Qui que tu sois infame, sçache que je t'aurois déjà plongé vingt fois ce poignard dans le cœur, si je ne te regardois comme un lâche & indigne de ma colere. [...] tu as voulu te prévaloir du trouble où j'étois ; mais mon courage & ce poignard que je t'ay arraché, m'ont géranti de tes infames embrassements. Ainsi resous-toy de ne me point approcher, à moins que tu ne veüilles que j'enfonce ce poignard dans ton sein, pour arrêter ton audace, & conserver ma gloire. (Mailly, 1710b : 199-200)

L'esprit de M<sup>lle</sup> de Folinville est toujours alerte et prompt à l'action : elle n'hésite pas à suivre les duellistes dans la rue « considerant que si le Chevalier venoit à le tuër [son rival], il seroit obligé de s'absenter, sans pouvoir peut-être revenir ; la crainte d'une si dangereuse consequence la fit élaner au côté du Comte » (Mailly, 1710b : 203-204). Elle semble même reprocher à son amant un discours trop plein de lamentations, quand ils se retrouvent, la nuit, sans pouvoir entrer chez elle. Le chevalier, par une plainte

tragique, « la supplioit de s'en vanger sur luy-même, & de ne point épargner [s]a vie ». Elle regrette aussitôt une réaction tout à fait inutile et hors de propos : « N'ay je pas assez de déplaisir [...] sans que vous l'augmentiez encore par vos discours ? Vous achevez de me désoler ; & au lieu de me donner du courage, vous me dites de vous ôter la vie » (Mailly, 1710b : 207).

Quant à la cinquième nouvelle, intitulée « Les Amours de Lucie et de sa Mere » (Mailly, 1710b : 224-287), elle se déroule principalement dans un cadre bucolique et pastoral, caractérisé par la fraîcheur des prairies, la beauté des divers types de fleurs, le ramage des oiseaux et l'eau cristalline des ruisseaux (Mailly, 1710b : 224-226 ; 244-245). Un soir, le berger Mélandre entendit des cris plaintifs qui le menèrent jusqu'à une femme qui venait d'accoucher, toute seule dans la nature. Il l'assista le mieux qu'il put et l'aida à rentrer au village d'où elle était sortie. En chemin, elle lui conta son histoire.

Elle descendait d'une noble famille, mais ses parents l'avaient toujours très maltraitée. Elle était destinée au couvent, mais comme elle ne voulut pas y consentir, ses parents décidèrent de lui refuser leur permission pour tout mariage qu'elle proposerait. Elle tomba amoureuse d'un gentilhomme qu'elle voyait souvent. Sachant que ses parents ne l'autoriseraient jamais à l'épouser, le jeune couple se donna leur foi en secret. Au bout de quelque temps, il y eut un terrible concours de circonstances : le père du gentilhomme avait arrangé à son insu un mariage d'intérêt, la demoiselle tomba enceinte et le père de celle-ci obtint une charge en Normandie. Alors que l'on venait de quitter Versailles, la demoiselle sentit les premières douleurs de l'accouchement et s'en alla secrètement jusqu'où Mélandre l'avait trouvée. Elle lui confia l'enfant et lui promit de lui envoyer régulièrement de l'argent pour ses soins et son éducation.

Mélandre et sa femme, qui n'avaient pas d'enfants, élevèrent cette fillette comme si c'était la leur. Lucie devint une demoiselle extrêmement belle et sage, mais elle ressentait au fond de son cœur qu'elle n'était pas à sa place. Le chevalier de Saint-Cernin vint à passer un jour et la remarqua à la porte de sa maison. Il revint quelques jours plus tard et l'aborda à la nuit tombante, puis alla sous sa fenêtre lui chanter quelques couplets, mais elle l'ignora complètement. Le gentilhomme crut que cette indifférence venait de sa modestie et décida de se déguiser en campagnard, dans l'espoir d'une meilleure fortune. Son hôte fit courir le bruit du retour de son propre fils, qui était parti

fort jeune pour voyager et dont il n'avait eu plus jamais de nouvelles, et le chevalier parut aux yeux de tous sous le nom de Martinon. Lucie fut bientôt touchée de ses manières douces ; or, craignant qu'il ne lui arrivât quelque malheur, Mélandre révéla à la demoiselle ses vraies origines. Elle se sentit alors plus en accord avec elle-même, mais se rendit compte qu'elle ne pouvait aimer un homme de basse condition comme Martinon. Elle se montra froide envers lui et essaya de l'éloigner. Le pauvre chevalier en fut au désespoir ; il en conclut qu'il lui était désagréable sous quelconque condition qu'il se montrât<sup>533</sup>.

Un soir, il tenta une dernière chance et reprit ses riches habits pour rejoindre Lucie sous sa fenêtre, mais elle lui dit qu'elle aimait ailleurs et le refusa. Blessé, Saint-Cernin redevint Martinon et joua la carte de la jalousie ; il fit semblant de s'attacher à une autre demoiselle du hameau. Il fut pour lors attaqué par un groupe de jeunes qui lui en voulaient pour prétendre à cette autre fille. Lucie en souffrit beaucoup et fut très inquiète pendant sa convalescence, d'où qu'elle décida de révéler son amour à Martinon dès qu'il serait rétabli. Or, un soir, les parents de Lucie se présentèrent chez Mélandre. Après que la mère eût confié son enfant au berger, elle fut longtemps sans voir son amant, car celui-ci ayant tué un homme en duel dut s'enfuir jusqu'à ce que l'affaire fût étouffée. Le couple à nouveau réuni prit la route de Paris et venait reprendre le seul gage de son amour. La jeune fille pria Mélandre de tout rapporter à Martinon, mais le berger n'en fit aucun cas, de sorte que Saint-Cernin ne put rien apprendre de la disparition de son amoureuse et fut obligé de rentrer à Paris.

Un jour, le hasard fit que, pour se mettre hors de danger après un duel, un valet lui ouvrit la porte de la maison où logeait Lucie. Il entendit les plaintes d'une femme qui nommait un certain Martinon et interrogea ce domestique, qui lui conta brièvement l'histoire de cette fille. Saint-Cernin demanda à être annoncé comme un ami de Martinon et entra : Lucie crut que le paysan s'était déguisé pour lui plaire davantage. Une fois tout expliqué et les soupçons d'infidélité résolus de part et d'autre, Lucie implora à ses parents leur permission pour épouser le chevalier. Connaisseurs des fâcheuses conséquences des excès d'autorité sans raison, ils donnèrent leur accord au jeune

---

<sup>533</sup> Mailly (1710b : 239) compare l'amant hésitant à un bateau en plein orage ; ce passage est tiré des *Disgraces des amans* (Mailly, 1691 : 110). La comparaison de l'amour à une tempête maritime est un motif qui apparaissait déjà dans le premier livre des *Odes* d'Horace.

couple. De plus, les parents de la mère de Lucie, qui l'avaient suivie à Paris, trouvant sa fille mariée dans les formes et charmés de se voir avec une aussi belle petite-fille, changèrent leur haine en amitié.

Cette nouvelle part d'un conflit entre parents et enfants, quand ces derniers se voient imposer un choix de vie par leurs géniteurs. Le thème du mariage empêché et de l'abus d'autorité parentale a déjà été abordé par Mailly dans d'autres textes. Ici, la situation de l'héroïne est encore plus grave, car non seulement elle est en manque d'affection depuis longue date, mais on ne s'inquiète même pas de son état de santé<sup>534</sup>. En outre, elle est sollicitée d'embrasser l'état ecclésiastique alors qu'elle n'en a pas la vocation et, à la manière d'une punition aux airs de vengeance, ses parents tenteront de la rendre malheureuse en lui refusant tout mariage qui pourrait lui plaire<sup>535</sup>, voire, en l'obligeant de prendre pour époux un homme qu'elle détesterait<sup>536</sup>. L'auteur critique le procédé tyrannique de ces parents, déjà trop intransigeants pour l'époque : « leur dureté étoit d'autant plus blâmable, que nous sommes dans un siècle, où, quand on ne veut pas marier les filles, elles savent quelquefois exempter leur père de cette peine » (Mailly, 1710b : 227).

En fait, cette nouvelle met encore une fois en scène des femmes fortes. Cette héroïne maltraitée par ses parents, porte son enfant en secret pour se soustraire au déshonneur. Et, sentant de fortes douleurs à la nuit tombée, elle s'interne dans les champs pour y accoucher en solitude<sup>537</sup>. Mélandre admire « son aventure, son courage, & la résolution qu'elle avoit eue dans une occasion si périlleuse » et l'auteur met l'accent

---

<sup>534</sup> « Mon père, que mon peu de santé n'affligeoit pas beaucoup, n'ayant pas accoutumé à me dorloter, ajouta plus de foy à mon embonpoint & à la fraîcheur de mon visage, qu'à la relation du Medecin » (Mailly, 1710b : 230).

<sup>535</sup> « Ils me representoient en vain, l'obéissance aveugle que les enfans doivent à ceux qui les ont mis au monde, & qu'ils ne doivent jamais rien faire contre leur volonté. Je sentois dans mon cœur des sentimens contraires aux leurs, & toutes les fois que je leur disois mes raisons, ils m'accusoient de désobéissance, & même d'offenser le Ciel, de recevoir si mal les conseils qu'ils me donnoient. Enfin ma résistance passant dans leur esprit pour un libertinage punissable, ils resolurent de ne jamais consentir à aucun parti qui fût à mon gré » (Mailly, 1710b : 226-227).

<sup>536</sup> « Je n'osois pas seulement ouvrir la bouche, à cause de la rigueur de mes parens, qui ne vouloient point entendre parler d'aucun parti pour moy, & qui m'en auroient fait peut-être un très-mauvais, s'ils eussent appris que j'eusse disposé de ma personne de la maniere que j'ay fait » (Mailly, 1710b : 229).

<sup>537</sup> « Je suis venuë jeter mes derniers cris à la campagne : & troublée & hardie en même-temps, je me suis renduë toute seule dans cette petite Isle [...]. C'est-là que sans autre aide que de mon courage & de mes soupirs, j'ay donné la lumiere à cette petite creature » (Mailly, 1710b : 231).

sur la détermination féminine : « Mais que ne doit-on pas attendre d'une femme qui tâche à cacher sa faute pour sauver son honneur ? Il n'y a point d'efforts qu'elle ne fasse, & les plus grands périls n'ont rien pour elle de trop affreux » (Mailly, 1710b : 232). De même, on trouve un autre exemple de hardiesse chez sa fille, Lucie, qui affirmait que si son amant s'était vu attaquer « en sa presence, ses ennemis auroient cessé de l'offenser, ou ils auroient été contraints de commencer par elle leur vengeance, & leur cruauté » (Mailly, 1710b : 260).

D'autre part, l'étanchéité des classes sociales est l'autre des principaux sujets de cette nouvelle<sup>538</sup>, surtout à travers l'impossibilité d'aimer en dehors d'un même groupe. Il est indigne pour un chevalier d'aimer une paysanne quels que soient ses mérites : « la honte de se rendre aux premiers regards d'une fille de village, le faisoit resister malgré luy ; comme si le diamant n'étoit pas toujours précieux, encore qu'il fût enchassé dans du plomb » (Mailly, 1710b : 235). Quant à Lucie, elle « souhaitoit de tout son cœur qu'un homme aussi accompli [...] eût entrepris de la servir, & se fût déclaré pour elle. Mais se représentant son infortune, elle condamna la vanité de ses pensées, & tâcha de les oublier » (Mailly, 1710b : 238). Abordée par Saint-Cernin, « elle crut que dans leur inégalité il n'y avoit point de fin honnête, qui pût excuser leur conversation » car, d'ailleurs, « l'inégalité de leur condition [...] exposeroit leur entretien à la malice des médisans » (Mailly, 1710b : 236 et 254). L'ordre social est donc garanti par la tendance des petits cercles à la censure et au commérage<sup>539</sup>. C'est ainsi que Lucie se plaint des revers de son sort, qui semble toujours la contraindre à aimer un homme qui lui est interdit de par la différence de leur extraction<sup>540</sup>.

---

<sup>538</sup> Remarquons que le personnage de Méandre cherche à améliorer ses conditions de vie sans pour autant convoiter une élévation dans la hiérarchie sociale. Il se plaignait de son emploi comme berger car il l'éloignait trop longtemps de son épouse (Mailly, 1710b : 224), mais grâce aux libéralités des parents de Lucie et de leurs amis, « en peu de temps il devint à son aise, & passa le reste de ses jours en repos » (Mailly, 1710b : 233).

<sup>539</sup> « Il est difficile de cacher long-temps une intelligence amoureuse dans un petit lieu. Les femmes [...] se retiennent par la seule crainte de leur reputation. Elles aiment mieux souffrir, que de s'exposer à l'indiscretion d'un peuple médisant, qui ne cherche que les occasions de s'entretenir aux dépens des autres » (Mailly, 1710b : 239-240). « Il y a toujours des gens oisifs, qui ne s'appliquent qu'à examiner les actions des autres » (Mailly, 1710b : 242).

<sup>540</sup> « Elle consideroit les bizarreries de la fortune, qui d'abord luy avoit suscité l'affection d'un homme de qualité, qui la recherchoit dans un temps, que la prétendue infériorité de sa naissance l'empêchoit de l'écouter ; & lors que Martinon qui sembloit être son pareil, & qui étoit digne de son amitié, commençoit à luy plaire, on l'avoit instruite de sa noblesse, pour éteindre dans son cœur la plus douce de ses esperances » (Mailly, 1710b : 245).

Malgré tout, et bien qu'à la fin l'équilibre soit conservé puisque les amants se découvrent de la même condition<sup>541</sup>, les deux sont prêts à renverser l'ordre social pour préserver leur amour. Saint-Cernin adopte l'identité de Martinon dans l'espoir de toucher le cœur de Lucie. Celle-ci, après un long combat intérieur, décide de révéler son amour à Martinon : « La passion qu'elle avoit pour luy, étoit venuë à un tel point, qu'encore qu'elle eût tout à craindre de ses parens, pour la prétenduë bassesse de son choix ; elle étoit résoluë de renoncer à tous les dons de la fortune, pour vivre & mourir avec luy » (Mailly, 1710b : 268). La lettre que Lucie présente au faux paysan à la fin de l'histoire prouve également son désintéressement car, croyant qu'elle lui a été infidèle, elle veille à lui assurer « qu'elle ne le quittoit point à cause de l'inégalité de leur naissance & de leur fortune » (Mailly, 1710b : 281). Nous retrouvons à nouveau le motif ovidien de « Omnia vincit amor », déjà évoqué par rapport à d'autres nouvelles de Mailly. L'auteur veut mettre en évidence l'universalité de la passion amoureuse, qui touche toutes les classes sociales : « l'amour ne donne pas des sentiments moins tendres dans les champs & parmi les rochers, qu'au milieu des Cours les plus galantes » (Mailly, 1710b : 224). Son irrésistibilité est également remarquée dans la déclaration de la mère de Lucie : « Ne vous étonnez point [...] de cette foiblesse. Les femmes de condition n'en sont pas plus exemptes que les autres » (Mailly, 1710b : 227).

*Nouvelles toutes nouvelles* est un recueil assez différent par rapport à ceux qui le précèdent et à ceux qui le suivent chronologiquement<sup>542</sup>. Il contient cinq récits dont la forme et le contenu sont à chaque fois particuliers, mais l'on dirait que l'auteur a voulu les relier par un fil conducteur intermittent. D'abord, Mailly use du procédé des histoires

---

<sup>541</sup> C'est précisément une sorte de noblesse innée – garante aussi, donc, de la hiérarchie sociale – qui a déclenché leur attirance mutuelle. Avant que Lucie n'apprenne ses origines « comme elle avoit quelquefois des sentimens interieurs conformes à sa noblesse, elle s'étonnoit souvent de se voir un cœur si noble dans une condition si basse. Le train & la galanterie des Cavaliers qui passoient dans ce hameau, arrêtoient quelquefois ses yeux [...] [en raison] de la conformité de condition, dont son ame étoit confusément remplie : tant il est vray que nos inclinations se rapportent le plus souvent à nôtre naissance, & que l'infortune ne change pas aisément ce que la nature a gravé chez nous » (Mailly, 1710b : 234-235). Lucie avoue donc à Mélandre « que depuis l'âge de raison elle avoit toujourns eu dans son cœur des sentimens conformes à ce qu'il luy venoit d'apprendre » (Mailly, 1710b : 244).

<sup>542</sup> L'on y retrouve cependant plusieurs échos intertextuels typiques de Mailly, provenant des *Entretiens des cafés de Paris*, mais aussi des *Disgraces des amans*, *La Religieuse interessée...* ou *L'Heureux Naufrage*, ainsi que de deux textes d'un contemporain, Eustache Le Noble : *Le Prince Grec* et la Quatrième de ses *Promenades*.

intercalées mais, à cette occasion, elles ne sont présentes que dans les deux premières nouvelles qui, en outre, se caractérisent par une couleur locale méridionale. « Le Prince Grec », qui prend une bonne partie de la première nouvelle, se passe à Ussel dans le Limousin ; « Le Chevalier d'Harville », la deuxième nouvelle, met en scène des personnages de province, particulièrement du Languedoc (Frontignan), du Limousin (M<sup>me</sup> de Lussignac) ou du Périgord (le marquis de Plumoison). De plus, les deux premières nouvelles ont notamment une visée comique. Or, « Le Chevalier d'Harville » a malgré tout un fond sérieux, qui tourne autour des difficultés rencontrées par un couple dont on ne veut pas approuver le mariage.

Justement, les trois autres nouvelles du recueil ont ce sujet pour moteur central. Dans le cas de la troisième et de la quatrième nouvelle, « Le Comte de Roseville » et « Le Chevalier de Saint-Hilaire », l'on constate en plus une forte dose de romanesque qui nous permet de les qualifier d'histoires d'amour et d'aventures. Mailly a recours aux motifs de la nouvelle baroque qu'il affectionne tant : naufrages, esclavage chez les corsaires, duels, quiproquos, enfermements, poursuites, etc. Ces deux nouvelles ne comprennent aucun récit inséré. La cinquième, enfin, « Les Amours de Lucie et de sa Mere », ont un début *in medias res*, qui montre les conséquences de l'interdiction d'un mariage à un jeune couple. La suite du texte déplace toutefois l'intrigue vers les difficultés éprouvées par les amants qui, n'étant pas de la même extraction, doivent renoncer à leur amour préférablement ou à leur condition, ce qui s'avère extrêmement compliqué car leurs parents et la société elle-même veillent sur le maintien de l'ordre établi.

#### *La Promenade du Luxembourg (1713)*

La parution de cette œuvre fut annoncée dans le *Mercure galant* de février 1713 et, comme le laisse supposer le titre de l'article – « Livre nouveau. Avis donné par l'Auteur » –, il s'agit surtout d'une reprise de l'avertissement contenu dans le volume. Il y a, d'une part, des passages reproduits littéralement (nous les avons soulignés d'un trait continu) et, d'autre part, des idées qui étaient présentes dans cet élément du paratexte mais qui ont été reformulées (nous les avons soulignées de traits discontinus). Voici ce que dit le périodique au sujet du nouveau livre :

On vend à Paris chez Claude Jombert, à la descente du Pont neuf, près les Augustins, à l'Image Nostre Dame, un Livre nouveau intitulé : *La Promenade du Luxembourg*. Cette

promenade contient onze Journées, & chaque Journée est remplie d'incidens tous plus beaux les uns que les autres. On y voit des passions & des événemens extraordinaires ; des ruptures & des infidelitez surprenantes ; des raccomodemens feints & dissimulez ; d'autres qui sont veritables & de bonne foy, & dont la fin a esté heureuse. On y voit encore des apparitions d'esprits, des jalousies sans exemples, & des victimes que l'amour & la colere sacrifient au desespoir. D'ailleurs on y trouvera des conversations galantes & serieuses sur des questions qui n'ont jamais esté traitées, & qui sont également propres à polir l'esprit, & à former les mœurs ; des caracteres & des portraits singuliers tirez d'après nature, y paroissent en plusieurs endroits. Enfin on y verra cent choses differentes qui seroient trop longues à rapporter icy, & qui donneront tousjours beaucoup plus de plaisir au Lecteur quand il les apprendra par luy-mesme. A l'égard du stile il est pur, les pensées en sont vives, & le tour en est ingenieux. Il ne manque à cet ouvrage que le nom de l'Auteur. On ne peut s'empescher de s'en plaindre, & il est de l'intérêt du public de connoistre un homme qui écrit si noblement, & avec tant de justesse. On trouvera chez le mesme Libraire plusieurs autres ouvrages curieux du mesme Auteur anonyme. (*Mercuré galant*, 1713 : 53-57) [C'est nous qui soulignons.]

Cette dernière phrase de l'annonce est pour le moins surprenante car, d'après nos recherches, *La Promenade du Luxembourg* est le seul ouvrage de Mailly paru chez Claude Jombert ; il se pourrait néanmoins que ce libraire fut un débiteur et qu'il vendit des ouvrages qu'il n'avait pas imprimés. D'ailleurs, rappelons que *La Promenade du Luxembourg* fut imprimée à Rouen (Mailly, 1713b : pdt). En outre, les rédacteurs de la notice du *Mercuré galant* devaient connaître l'identité de l'auteur de l'ouvrage qu'ils annonçaient car, dans le cas contraire, il paraît difficile de lui attribuer d'autres œuvres également anonymes vendues chez le même libraire.

L'annonce du *Mercuré galant* sera reprise presque intégralement dans un autre journal de l'époque, au mois de mai 1713, *La Clef du Cabinet des Princes de l'Europe*. Nous avons souligné les passages identiques, où l'on constate quelques modifications, ainsi que des différences dans l'orthographe – peut-être des coquilles – et dans la syntaxe.

Le Sr. Claude Jombert Libraire à Paris sur le Quai des Augustins à la descente du Pont-neuf, vient de mettre au jour un livre qui a pour titre, *la promenade du Luxembourg*. L'ouvrage contient onze journées de promenade, toutes remplies d'incidens, tous plus beaux les uns que les autres. On y voit des passions & des événemens extraordinaires, des ruptures & des infidelitez surprenantes : des racomodemens feints & dissimulez, d'autres qui sont veritables & de bonne foy, & dont la fin a été heureuse : on y voit encore des aparitions d'esprit, des jalousies sans exemples, & des victimes que l'amour & la colere, sacrifient au désespoir. On y trouve des conversations galantes & serieuses, sur des questions qui n'ont jamais été traitées, & qui sont également propres à polir l'esprit, & à former les mœurs ; des caracteres & des portraits singuliers tirez d'après nature y paroissent en plusieurs endroits. Ce livre est composé d'un stile pur ; les pensées en sont vives, & le tour ingenieux : le public a cependant lieu de se plaindre de l'Auteur, de ce qu'il n'a pas fait mettre son nom à un ouvrage qui est écrit si noblement & avec tant de justesse. (Jordan, 1713 : 364-365) [C'est nous qui soulignons.]



L'on remarque dans les deux annonces que l'auteur, bien que son nom ne soit pas dévoilé, est fort loué. Barbier (1875 : 1077-1083) ne recueille point le titre *La Promenade du Luxembourg*, mais l'on peut constater que les *Promenades* sont publiées en grand nombre au XVII<sup>e</sup> et au XVIII<sup>e</sup> siècle ; ce modèle littéraire était apparemment au goût du jour. Un des plus prolifiques auteurs de *promenades* fut Eustache Le Noble, qui en publia dix-huit. Les hésitations concernant la paternité littéraire de *La Promenade du Luxembourg* viennent de longue date : Quérard (1833 : 444), Grente (1954 : 648) et Cioranescu (1969 : II, 1324) l'attribuent à Mailly, mais une note manuscrite dans un exemplaire conservé à la BnF [cote 8-Z Le Senne-4533] propose Eustache Le Noble (voir p. 212). Car, derrière la mystérieuse signature « Le \*\*\* », l'on peut aussi bien voir « Le Noble » que « Le Chevalier de Mailly » qui en fait se servit de cette signature dans un autre ouvrage, *Le Voyage et les aventures des trois princes de Sarendip*.

D'ailleurs, le contenu de *La Promenade du Luxembourg* peut porter à confusion puisque, d'une part, l'on y trouve plusieurs échos d'autres textes de Mailly (notamment des *Entretiens des cafés de Paris...*), mais aussi de Le Noble (la troisième et la quatrième promenade correspondent à une partie de la « Sixième promenade » de cet auteur). Or, justement, c'est la matière de l'ouvrage qui, à notre avis, donne la réponse à la question de sa paternité littéraire, parce que l'œuvre qui nous occupe présente un seul plagiat d'un texte de Le Noble, alors qu'elle contient beaucoup d'extraits tirés de divers textes de Mailly. À part *Les Entretiens...*, *La Religieuse intéressée...* ou les *Diverses Aventures de France et d'Espagne* fournissent également des anecdotes ou des idées reprises dans *La Promenade du Luxembourg*. Nous aborderons plus en détail cette intertextualité dans les pages suivantes. En plus, l'épître dédicatoire s'adresse au marquis de Thésut, identifié comme l'un des amis à qui Mailly offrit deux autres ouvrages (voir p. 733-735).

Comme l'avancé l'annonce du *Mercure galant*, *La Promenade du Luxembourg* est un recueil de onze *promenades*, soit de onze récits narrants les successives rencontres d'un groupe d'amis dans le jardin parisien du Luxembourg, où ils se donnent rendez-vous, tous les jours vers cinq heures de l'après-midi, pour converser et se raconter des nouvelles arrivées à des gens de leur entourage. Ils incarnent le type du *nouvelliste*, un terme nouveau, attesté depuis 1620, pour désigner une « personne curieuse de nouvelles » qui s'attache à en recueillir et à en répandre (Dauzat *et al.*, 1971 : 499).

La première promenade, qui présente deux des devisants, est dominée par le thème de la jalousie en amour. Cléante et Ariste, qui étaient sortis se délasser du travail du cabinet, croisèrent une connaissance du premier : un homme mal peigné aux yeux hagards que Cléante qualifia de jaloux inguérissable et qui tenait sa femme enfermée pour éviter d'être cocu. Cette rencontre donna lieu à un premier débat : « lequel vaut mieux d'être Cocu & ne le croire pas, que de ne l'être point, & croire de l'être » ? (Mailly, 1713b : 3). Ces disputes drôles furent rendues célèbres par les farces de Tabarin, datant du premier quart du XVII<sup>e</sup> siècle, mais elles foisonnaient déjà au Moyen Âge. Les exemples de femmes légères et de maris jaloux se succèdent dans plusieurs anecdotes rapportées par Cléante et Ariste, puis par un cavalier et par un avocat qui s'unirent à eux.

Clarice fut vigoureusement rossée par son mari, qui voulut la punir de sa coquetterie et de son goût des plaisirs mondains. Ayant porté plainte en justice, elle dut choisir entre le couvent ou rentrer chez elle, ce qu'elle fit, de crainte que son mari ne la laissât trop longtemps au cloître (Mailly, 1713b : 8-10). Dans un autre cas, un mari critiqua la conduite peu régulière de sa femme ; celle-ci menaça de se retirer dans un couvent et il l'y encouragea. Après un an sans recevoir aucune visite et sans nouvelles de son mari, la dame regagna leur maison et devint plus sage (Mailly, 1713b : 11-12). Un autre mari jaloux avait l'habitude de battre sa femme jusqu'à la rendre presque morte, puis de la ranimer à force de caresses comme s'il ne l'eût jamais soupçonnée d'être légère (Mailly, 1713b : 12-13)<sup>543</sup>. À propos, l'avocat raconta qu'il y avait en ce moment un procès au Châtelet au sujet du cocuage, entre un Auteur, soutenu par les prudes, et une libraire, épaulée par les femmes galantes (Mailly, 1713b : 13-14)<sup>544</sup>. Puis, arriva un cavalier qui leur demanda leur sentiment sur une histoire qui le concernait : lui-même avait réfugié un ami que l'on accusait d'avoir mis enceinte deux demoiselles, or celui-ci paya son sauveur en séduisant sa maîtresse ; le cavalier voulait se venger en maltraitant la traîtresse et en tirant l'épée contre son rival (Mailly, 1713b : 15-18)<sup>545</sup>. Enfin, l'on évoque un cas rapporté dans un texte de l'Antiquité dont on ne cite pas le titre, selon lequel une Vénitienne, ayant entendu qu'un Romain était tombé amoureux

---

<sup>543</sup> Cette historiette est issue des *Entretiens des cafés de Paris...* (Mailly, 1702 : 280-281).

<sup>544</sup> Voilà encore un récit tiré des *Entretiens des cafés de Paris...* (Mailly, 1702 : 34-35).

<sup>545</sup> Ce récit est par moments identique à celui rapporté dans *Les Entretiens des cafés de Paris...* (Mailly, 1702 : 162-165).

d'une statue, devint jalouse des portraits qui étaient chez elle et ne pardonna jamais à son mari qu'il eut regardé celui d'une courtisane en sa présence, ce qui évoquerait de manière burlesque le mythe de Pygmalion.

Les devisants réfléchissent aux origines de la haine qui peut porter un amant à agresser son partenaire ; la jalousie devient souvent pathologique (Mailly, 1713b : 18-20). La compagnie parvient à la conclusion qu'il vaut mieux ne pas aimer pour vivre tranquille. La première promenade se clôt sur un poème dans cet esprit, « Jeunes cœurs que l'amour entraîne », six quatrains d'octosyllabes à rime embrassée (Mailly, 1713b : 20-22). Ces idées sur les dangers des passions rappellent celles que l'auteur exprime dans d'autres ouvrages comme *Les Disgraces des amans* (1690), *La Religieuse intéressée...* (1695) ou *Diverses Aventures de France et d'Espagne* (1707).

La « Seconde promenade » réunit à nouveau les deux amis qui s'étaient rendus dans ce jardin le jour précédent, sauf que, à partir de ce deuxième entretien, l'on observe que Cléante n'apparaît plus : il est désormais nommé Eugène<sup>546</sup>, et pourtant il s'agit du même personnage ! Eugène, donc, et Ariste rencontrèrent Arsène et Cléobule, qu'ils abordèrent. Cette seconde promenade part, comme la première, d'une question que les devisants se posent, en l'occurrence : « lequel des deux Amans étoit le plus malheureux, ou celui qui étoit haï de sa Maîtresse, ou celui qu'elle regardoit avec indifférence » ? (Mailly, 1713b : 24). De prime abord, Arsène affirma qu'il valait mieux inspirer à une femme de la colère plutôt que de la froideur, car il serait plus aisé de se faire pardonner quand on a été aimé que de faire naître une passion où elle n'a jamais existé. Voilà encore une discussion mondaine sur la casuistique amoureuse.

Les devisants introduisent plusieurs anecdotes à ce sujet et également en rapport avec l'infidélité. Ariste explique qu'Arsène avait donné à sa maîtresse un diamant qu'elle offrit à un autre. Or, il avait fait graver son nom sous l'or qui enchâssait la pierre et, ayant coïncidé avec son rival, il put lui prouver que la bague était sienne. Par conséquent, les deux hommes cessèrent de fréquenter la dame (Mailly, 1713b : 25-27). Eugène<sup>547</sup>

---

<sup>546</sup> « Cléante & Ariste [...] furent se promener à Luxembourg » ; « Ariste & Eugene, charmés de la promenade qu'ils avoient faite, voulurent encore avoir le même plaisir, & sur les cinq heures du soir ils retournèrent à Luxembourg » (Mailly, 1713b : 1 et 23).

<sup>547</sup> Il remarque que « une femme qui se donne à un homme, se donne bien-tôt à un autre. Elle n'ignore pas, qu'un & un font deux, & qu'en amour comme en guerre, deux valent mieux qu'un »

raconte l'histoire d'un prince généreux qui allait épouser une dame qu'il avait comblée de cadeaux, mais on lui fit savoir qu'elle le trompait avec l'un de ses écuyers ; le prince rompit avec elle et reprit les pierreries qu'il lui avait données (Mailly, 1713b : 27-30).

Cléobule narre une aventure qui lui arriva personnellement : il fit connaissance avec une dame mariée qu'il courtisa pourtant, elle l'aima également et lui accorda quelques faveurs innocentes mais, un jour, elle disparut. Cléobule reçut une lettre de sa part, après quinze jours sans nouvelles, où elle lui marquait qu'elle était partie avec son mari à la campagne et le priait de rester discret et d'attendre son retour. Or, un soir, il fit un étrange rêve où l'on veillait un mort ; le lendemain il apprit que sa maîtresse était décédée<sup>548</sup> (Mailly, 1713b : 31-40). Ariste, enfin, fait le récit des amours d'un cavalier qui fit longtemps sa cour à une demoiselle qui le repoussait sans cesse jusqu'à ce que, le prétendant ayant redoublé ses empresses, elle le crut fidèle et lui accorda ses faveurs. Ce fut alors quand le cavalier se lassa de la demoiselle et commença à fuir sa compagnie. Elle lui écrivit pour lui reprocher sa trahison et il sembla réagir, mais comme elle l'évitait, il voulut la rendre jalouse en feignant de l'amour pour une autre. Il finit par tomber véritablement amoureux de cette nouvelle maîtresse qui, craignant le malheur arrivé à sa devancière, obligea son amant à l'épouser avant de ne rien lui accorder (Mailly, 1713b : 42-45). À part le contenu de ces récits, les commentaires qu'ils suscitent sont assez misogynes : les femmes seraient infidèles, capricieuses avides de plaisirs, ainsi qu'intéressées et inconstantes (Mailly, 1713b : 27, 38-39 et 41).

Ensuite, Eugène proposa une autre question à débattre : « lequel des deux avoit plus de gloire, ou celui qui oubloit un service qu'il avoit rendu, ou celui qui l'ayant reçu n'en conservoit la mémoire, que pour chercher les occasions de le reconnoître » ? (Mailly, 1713b : 46). La conversation qui suit, où les devisants tentent de résoudre cette problématique, est tirée des *Entretiens des cafés de Paris* (Mailly, 1702 : 169-175).

---

(Mailly, 1713b : 27). Cette comparaison avait été utilisée par l'auteur dans *La Religieuse intéressée...* (Mailly, 1695a : 170), puis dans *Diverses aventures de France et d'Espagne* (Mailly, 1707b : 216).

<sup>548</sup> Le songe prémonitoire qui, par la vue d'une veillée funèbre, annonce la mort d'un amant, apparaît aussi dans *Les Plaisirs de la Vallée-Tissart...* ainsi que dans *Diverses Aventures de France et d'Espagne* (Mailly, 1705b : 32-33 et 1707b : 350-352).

Dans la « Troisième promenade » des quatre amis, Eugène formula un nouveau sujet de réflexion et demanda « s'il valoit mieux se marier, que demeurer dans le célibat »<sup>549</sup> (Mailly, 1713b : 53). Les avis furent divers : Ariste défendait la vie de garçon pour demeurer libre, voyager et ne rien sacrifier car le mariage apportait toujours des problèmes ; Cléobule, par contre, pensait que l'homme avait besoin d'une compagne, d'où qu'il fut tout à fait naturel de se marier et de souhaiter immortaliser son nom par une postérité légitime. Ariste fit la lecture d'un sonnet à bouts-rimés contre le mariage et Cléobule le critiqua ; Arsène fut prié de trancher l'affaire et décida qu'il valait mieux rester célibataire car il était vraiment difficile de trouver une épouse sage, sincère et constante<sup>550</sup> (Mailly, 1713b : 56-60). Ces problèmes liés au choix d'une épouse étaient longuement développés dans le *Tiers Livre* de Rabelais (1552 : XVI-XIX et XXX-XXXV), où il était question de savoir s'il était bon que Panurge se mariât ou pas. Tous les lieux communs que l'on trouve dans le *Tiers Livre* sur le sexe féminin (fragile, capricieux, vain, indiscret, hypocrite, etc.) proviennent de la tradition populaire, particulièrement du fabliau (Goumarre, 1986 : 65). Le répertoire des farces de Tabarin, paru en 1622-1623 et assez diffusé, contenait également ce genre de débats.

Eugène raconta alors l'histoire de Mélinte, une belle femme à l'air innocent qui était avare et fourbe au point de tromper jusqu'à quatre hommes en même temps (Mailly, 1713b : 60-75). Elle entretenait une liaison avec Rochebrune, un président de Guyenne qui était à Paris pour un procès, de qui elle avait obtenu la location d'une maison ; avec Richesource<sup>551</sup>, un commis du Trésor Royal, à qui elle soutira une partie de sa vaisselle d'argent ; puis, avec le comte de Sandelfort, un jeune écossais fier, brutal et un peu lourdaud, mais assez riche, de qui elle obtint un miroir et des étoffes de prix. Un quatrième homme vint alors bouleverser le jeu de Mélinte. Un soir, elle attendait son Écossais, qui ayant trop bu oublia leur rendez-vous, et un procureur un peu ivre l'aborda ; ils conversèrent quelque temps, puis la dame se retira. Le procureur la suivit et tomba sur Rochebrune qui, ayant reconnu sa maîtresse, l'avait suivie aussi et, se voyant trahi, ordonna à ses valets de battre son rival. Le président écrivit ensuite à

---

<sup>549</sup> Cette question, bien qu'avec une réponse différente, avait été posée mot pour mot lors d'une assemblée de jeunes gens dans *Anecdote, ou Histoire secrète des Vestales* (Mailly, 1700b : 216).

<sup>550</sup> Le sonnet d'Ariste et les observations d'Arsène correspondent à un passage compris dans *Les Entretiens des cafés de Paris* (Mailly, 1702 : 288-292).

<sup>551</sup> L'onomastique de Richesource est évidemment allusive aux biens matériels que Mélinte tire de lui.

Mélinte pour lui reprocher son infidélité, mais celle-ci inventa qu'un riche bourgeois la recherchait en mariage et résolut de feindre avec le procureur quelque correspondance.

La « Quatrième promenade » est la suite de l'histoire des fourberies de Mélinte (Mailly, 1713b : 76-90). Elle prit au piège le procureur et tira encore des bijoux et de l'argent de ses autres prétendants. Or, au bout de quelque temps, Richesource s'aperçut que sa maîtresse recevait trop familièrement Rochebrune et le lui reprocha. Elle simula que ce dernier allait lui faire un contrat de rente pour la tirer à jamais des soucis économiques. Richesource mit alors deux mille pistoles au Trésor Royal pour la dame et lui fit un contrat de mille livres de rente. Puis, Rochebrune passa un contrat pour la même somme sur les revenus d'une terre qui seraient versés à Mélinte. Enfin, par la fausse vente d'une maison, elle escroqua quinze mille francs à l'Écossais. D'autre part, Mélinte s'était engagée à livrer Rochebrune à Richesource et inversement. Suivant les indications de leur maîtresse, ils se rendirent devant sa porte – sans soupçonner sa mauvaise foi – accompagnés chacun de deux valets armés de bâtons, pour assommer le rival qui viendrait déguisé en oublieux. En fait, Mélinte avait accordé un rendez-vous intime au procureur qu'elle avait prié de se présenter vêtu de la sorte, ce qu'il trouva fort romanesque. Alors qu'il se flattait de recevoir enfin les faveurs de sa maîtresse, il essuya une terrible bastonnade de la part de Richesource et de Rochebrune, qui furent bien surpris de la situation mais n'allèrent pas plus avant car ils entendirent une escouade du guet. Le procureur, honteux, ne retourna plus jamais chez Mélinte et on ne sait pas ce qu'il arriva avec les trois autres amants dupés par cette dame.

L'histoire de Mélinte est issue des « Aventures de l'opératrice Hermilie », comprises dans la *Sixième promenade* de Le Noble, que Mailly adapta légèrement en changeant les noms des personnages : Mélinte s'appelait Hermilie ; Rochebrune, Roseville ; Richesource, Chrysalde, et le comte de Sandelfort écossais était à l'origine le baron de Badenbergh allemand ; le procureur sans nom s'appelait Méroneau. De plus, le personnage secondaire de la mère d'Hermilie n'est pas repris par Mailly. Quant à la correspondance de pages entre le texte de Mailly et celui de Le Noble, le contenu de la troisième et de la quatrième promenade de Mailly (1713b : 60-75 et 76-90) se trouve en un seul récit chez Le Noble (1718 : 393-402 et 402-410).

Pour continuer sur des mésaventures arrivées à des gens de justice amis de la bouteille, Arsène entama l'histoire de l'huissier Raimonville, buveur et luxurieux<sup>552</sup> (Mailly, 1713b : 91-94). Il s'agit du même récit rapporté par Campras dans le neuvième entretien des *Entretiens des cafés de Paris...* (Mailly, 1702 : 158-162), qui fut encore repris, avec quelques modifications, par Palamède dans *Diverses Aventures de France et d'Espagne* (Mailly, 1707b : 157-162). Pour sa part, Cléobule introduisit une autre anecdote concernant la canaille nocturne : pour s'être retiré trop tard, Carponin se fit arnaquer par une raccrocheuse et son prétendu mari, puis voler par quatre filous et, enfin, verser sur la tête un pot d'urine (Mailly, 1713b : 95-97). Voici l'histoire de Janctin, avec quelques changements peu importants, qui était narrée par Carnavan dans *Les Entretiens des cafés de Paris...* (Mailly, 1702 : 156-158). D'ailleurs, l'auteur a même réutilisé la transition entre les deux récits, bien qu'il en ait inversé l'ordre (Mailly, 1702 : 158-159 ; 1713b : 94-95).

La « Cinquième promenade » se centre sur deux défauts qui donnent lieu à des situations tragicomiques : le manque de vertu chez la femme et la vantardise doublée de poltronnerie chez l'homme. Pour illustrer le premier vice, Cléobule expliqua le combat de deux mousquetaires qui se battaient sur le pont Saint-Michel, à travers les portières de leurs carrosses, pour une fille de petite vertu (Mailly, 1713b : 99-102)<sup>553</sup>.

Eugène raconta alors comment la fortune bénéficia un homme qui, n'ayant jamais été touché par l'amour, fut attiré par la vue d'une demoiselle qui jouait du clavecin à la fenêtre de la maison d'en face. Trois sœurs très ressemblantes y habitaient et, quand il leur rendit visite, il fut incapable de reconnaître celle qu'il avait trouvée aussi séduisante. Or, son cœur pencha vers la cadette, qu'il finit par épouser et qui résulta être la plus vertueuse et bonne, car la conduite de ses deux aînées après s'être mariées fut bien reprochable ; l'aînée donna dans la galanterie et son amant ayant soutenu un duel contre le mari, résulta mort (Mailly, 1713b : 103-113).

---

<sup>552</sup> Un soir, en sortant de chez sa maîtresse, Raimonville tomba sur quatre jeunes gens ivres qui l'obligèrent à baiser le derrière de l'un d'eux. Quand il était près de chez lui, il fut par méprise roué de coups. Il décida de ne plus jamais rentrer si tard la nuit et de se modérer dans la boisson, mais il ne cessa pas de voir sa maîtresse (Mailly, 1713b : 91-94).

<sup>553</sup> Cette anecdote s'inspire d'une autre introduite dans *Les Entretiens des cafés de Paris...* (Mailly, 1702 : 147-151).

Eugène enchaîna avec le récit d'une autre aventure où le héros fut bien poltron, contrairement à ce mari et à cet amant qui défendirent leur aimée avec bravoure. Sophion, dépité de son manque d'aptitude au barreau, se tourna vers les armes malgré son peu de valeur. Il rencontra une jeune veuve qu'il courtisa et, quand il découvrit qu'il avait un rival, il le défia en duel, mais il ne put que tenter de fuir et reçut même quelques coups de canne de son adversaire. Ce peureux tourna pourtant l'affaire à son avantage quand il la conta au cabaret ; la dame comprit que c'était un poltron et ne le reçut plus. Les vantards apparaissent souvent dans les nouvelles de Mailly : Sophion rappelle, d'une part, Dom Léandre, fanfaron et querelleur (Mailly, 1707b : 218-220, 255-257) et, d'autre part, Beauval, qui a l'habitude de se rendre au café pour y débiter ses aventures, auxquelles il donne toujours un tour héroïque (Mailly, 1702 : 151-154)<sup>554</sup>. Enfin, Arsène conta l'histoire de Marton, un original à l'air grotesque qui venait de passer devant la compagnie et qui se caractérise par être fort fat et ne débiter que des galimatias absurdes (Mailly, 1713b : 119-124). Ce personnage est inspiré de Floridan et de Grimaud, dans *Les Entretiens des cafés de Paris...* (Mailly, 1702 : 212-213, 317).

Dans la « Sixième promenade », les deux histoires racontées sont en rapport avec les artifices dont se servent les amants pour mener à bout leurs entreprises amoureuses. Le premier récit, par Eugène, illustre la stratégie de Thémiste pour posséder Agathine (Mailly, 1713b : 126-140). Mariée à un conseiller du Châtelet, cette dame était très sévère et Thémiste n'osa s'approcher d'elle que sous couvert d'amitié pour son mari. De plus, afin de la rassurer, il se disait incapable d'amour après avoir souffert la trahison d'une maîtresse infidèle qu'il inventa. Grâce à une femme de chambre, Thémiste apprit que le conseiller avait joué un mauvais tour à son épouse en entrant brusquement dans son lit la nuit et en feignant de l'attaquer. Thémiste fit de même et la pauvre Agathine, persuadée que c'était son mari, se laissa faire. Or, avant de la quitter, il ne put s'empêcher de lui parler et, quand elle se vit trompée, elle eut beau crier, personne ne vint car on crut que le conseiller avait encore voulu se jouer de sa femme. Thémiste persuada sa victime qu'il valait mieux ne pas mettre au jour l'affaire, car elle serait déshonorée et son mari ridiculisé, puisque c'était lui qui avait d'abord usé du stratagème. Comme il lui fit voir qu'elle ne pouvait rien faire après coup et que la

---

<sup>554</sup> Signalons que cet épisode des *Entretiens des cafés de Paris...* est repris par l'écrivain dans *Diverses Aventures de France et d'Espagne* (Mailly, 1707b : 139-142).



vertu d'une femme résidait notamment dans l'opinion publique, elle finit par pardonner l'offense de ce traître et rejeter la faute sur son mari.

La seconde histoire, par Ariste, montre comment une femme réussit à garder son amant chez elle avec l'accord de son propre mari (Mailly, 1713b : 141-158). Une mauvaise affaire obligea Lysandre à quitter Paris pour quelque temps ; Climène, sa femme, voulut le suivre mais il s'y refusa. Peu après, un nouveau voisin vint s'installer en face de chez Climène et s'éprit de cette belle affligée. Il lui offrit ses services, elle trouva sa conversation fort agréable et finit par tomber amoureuse de lui. Craignant la médisance, elle le recevait secrètement chez elle et leur commerce dura longtemps malgré plusieurs sursauts. Un voisin, ayant entendu frapper à la porte la nuit, crut que Lysandre était revenu voir sa femme et le dénonça. Le lieutenant criminel se présenta chez Climène et celle-ci, qui était avec son amant, ne put que lui mettre des cornettes de nuit et le faire passer pour sa sœur. Une autre fois, l'amant fut aperçu par une servante ; il dut prétendre qu'il cherchait à voler quelques oiseaux et la maîtresse de la maison lui pardonna son méfait. À une autre occasion, Lysandre était rentré chez lui pour voir son épouse, mais l'amant de celle-ci se fit prendre quand il essayait d'entrer. Climène réussit à faire croire à son mari que cet homme était forcément un espion du lieutenant, de sorte que Lysandre s'enfuit à nouveau, tout en recommandant à sa femme de retenir quelque temps le prétendu espion afin qu'il ne pût aller prévenir la justice.

La « Septième promenade » commence par le récit que Cléobule avait voulu ajouter la veille, en rapport avec l'histoire de Climène, mais que l'heure tardive déconseillait. La femme d'un capitaine d'infanterie parut un parfait modèle d'amour conjugal tant que son mari vécut. Or, ce militaire étant mort à la guerre et les deux conjoints n'ayant pas grand bien, la jeune veuve ne voulut pas se retirer à la campagne et tenta de tirer de l'argent de la foule de soupirants qui l'assiégeait. Elle choisit un officier subalterne de la compagnie de son défunt époux, mais sa finance fut bientôt épuisée. De sorte que, sans abandonner son fantassin qu'elle recevait en cachette, la veuve se tourna vers un riche marchand. Cependant, la confidente de la veuve voulut profiter de sa situation et tromper son amie. Un jour que le marchand allait donner une grosse somme à sa maîtresse, la confidente lui fit voir que la veuve le trompait. Le financier alla donc se consoler chez cette femme, qui lui exagéra les perfidies de sa rivale. La confidente retint son invité fort tard et, craignant de se faire voler son argent,

le marchand se laissa convaincre pour le laisser chez sa nouvelle amie. Le lendemain, celle-ci le traita de visionnaire et ne voulut point lui rendre la somme.

Cette nouvelle met en garde contre l'infidélité des femmes envers leurs maris mais aussi envers leurs amants ; il faut craindre les finesses féminines, qui naissent surtout de l'intérêt économique. « Plus elles vous témoignent de tendresse, plus elles vous trompent, & moins elles vous en marquent, plus vous devés vous en défier » (Mailly, 1713b : 168). La seule solution est donc d'éviter tout commerce amoureux, notamment si l'on cherche à augmenter ou même à conserver sa fortune. L'amour et la prospérité sont deux aspirations opposées : « celui-ci ne demande que de la joye & de la profusion, & celle-là que du travail & des épargnes [...], l'amour n'a pour objet que nôtre ruïne, & la fortune que nôtre établissement » (Mailly, 1713b : 169). D'ailleurs, l'un des devisants est d'avis que « si les anciens ont dépeint l'amour tout nud avec un bandeau sur les yeux, c'est pour nous apprendre qu'il précipite, ou met en chemise ceux qui le suivent » (Mailly, 1713b : 169). Ce pessimisme rappelle en partie les idées de Segrais sur l'amour dans *Les Nouvelles françaises*.

Eugène introduit alors un nouvel exemple qui prouve que « l'amour est souvent l'occupation de ceux qui n'ont rien à faire » (Mailly, 1713b : 170). Il s'agit de l'histoire du conseiller Silvain qui, las des infidélités de sa femme, rompit avec elle. Se promenant un jour au Luxembourg, il y rencontra Émilie, une demoiselle belle et spirituelle mais sans bien, qu'il commença à courtiser. Il eut cependant un rival et la jeune femme, fort aise de plumer ses deux prétendants, tardait à se décider. Elle pencha enfin pour Silvain, qui était plus riche ; or, aveuglé par sa passion, celui-ci délaissa ses affaires et se trouva bientôt sans capital, sans charge et sans maîtresse. Cette anecdote, qui est une adaptation de l'histoire du conseiller Ménandre, dans *Les Entretiens des cafés de Paris* (Mailly, 1702 : 253-262), exemplifie la critique des femmes galantes, contre lesquelles on met en garde la jeunesse, encore trop sujette à la volubilité des passions et peu encline à la prudence (Mailly, 1713b : 176-177). Car il ne suffit pas de lutter contre « l'amour, qui ruïne ceux qui s'y abandonnent », il faut encore surmonter « les pièges que les femmes Galantes tendent » aux cœurs peu prévenus ; « ce sont des espèces de vautours que rien ne peut rassasier, & qui ne laissent point aller leur proye, qu'ils n'en ayent sucés, s'ils peuvent, jusqu'à la dernière goutte du sang » (Mailly, 1713b : 176-177).

Cette promenade se termine sur « une chanson [...] pour un des Heros de ce tems : Sur l'air, *Cédez Tambour à ma Musette* » (Mailly, 1713b : 177). L'auteur se réfère au duc de Vendôme, dont il loue les mérites militaires et ses brillantes actions en Espagne, et au roi, qui est également loué pour son discernement quand il donna ce chef à son armée (Mailly, 1713b : 178-183). Ce personnage avait déjà été longuement célébré dans l'épître dédicatoire que Mailly (1707b) lui adressa dans ses *Diverses Aventures de France et d'Espagne*.

La « Huitième promenade » commence comme finissait la septième : avec des louanges adressées au duc de Vendôme et une conversation autour de questions militaires (Mailly, 1713b : 184-185).

Les quatre amis se racontèrent alors plusieurs histoires tragiques et Ariste en entama une à propos « d'un homme dont la maîtresse avoit causé la perte » et qui constitue un avertissement contre les femmes de moyenne vertu (Mailly, 1713b : 185). Philadelphie était un jeune homme riche et bien fait qui avait eu beaucoup de maîtresses et attrapa une maladie vénérienne. Il était chez sa sœur, à la campagne, quand il rencontra un homme de bonne mine qui lui promit sa guérison à condition qu'il ne couchât plus jamais avec une femme. Philadelphie accepta sans réfléchir, puis demanda à quel médecin devait-il ce miracle ; celui-ci se fit connaître pour le Diable et disparut. Philadelphie en fut terrifié mais, voyant qu'il se portait bien et qu'il ne ressentait plus de douleurs, il décida de tenir sa promesse. Une jeune veuve vint s'installer dans une maison voisine. Le jeune homme l'évita et la traita même avec mépris, mais il ne put rien faire contre l'amour qui naissait en lui. Après de grands combats, Philadelphie crut pouvoir l'aimer sans manquer à sa promesse.

Or, sa passion finit par le trahir et, au bout de huit jours de craintes et de frayeurs continues, le Diable se présenta à lui et, lui ayant reproché son manque de parole, lui demanda de choisir entre le fer ou le poison. Philadelphie eut beau supplier, il fallut se décider et il prit le poison. Dès qu'il l'eut bu, il devint furieux et commença à courir partout, se jeta par la fenêtre et mourut quelques heures plus tard. Le narrateur revendique les plaisirs tranquilles : « J'aime la joye, mais je ne veux pas qu'elle m'incommode. Je veux qu'elle soit douce & salutaire, & qu'elle ne cause, ni à mon corps, ni à mon esprit aucun désordre ». Il conseille aussi l'éloignement des femmes trop

galantes : « Que de gens seroient encore au monde s'ils n'avoient jamais eu de commerce avec des femmes de moyenne vertu » (Mailly, 1713b : 202).

Ariste continua avec une autre histoire sur les malheurs causés par l'aveuglement amoureux et par le commerce avec des femmes peu vertueuses. Sur des promesses de mariage, Floride se donna à Céladon<sup>555</sup>, tomba enceinte et eut de lui un enfant. Le jeune homme ne voulait plus l'épouser et, comme la justice ne le condamna qu'à garder l'enfant, Floride ne respirait que du ressentiment. Mélandre, qui l'aimait, entendit dire qu'elle épouserait celui qui tuerait Céladon et se porta volontaire. Pour ne pas paraître coupable, Floride feignit de se raccommoier avec son ancien amant, puis Mélandre lui tira un coup de mousquet et bien que la victime n'en mourût pas, Floride épousa son vengeur. Au bout de quelques mois, la passion de ce nouveau marié laissa place à l'horreur pour Floride, qui l'avait poussé à commettre un crime. Ils se séparèrent et, pour se venger, cette méchante femme fit croire à Céladon que leur rupture venait du fait qu'elle eût découvert que Mélandre avait essayé de l'assassiner pour s'ôter un rival. Céladon ne manqua pas de tuer Mélandre, qui vécut assez pour lui avouer la vérité. Céladon courut enfin chez Floride, où ces deux anciens amants s'entre-tuèrent.

Eugène narra une aventure également tragique et sanglante qui « pouroit servir d'exemple à beaucoup de jeunes gens, qui n'ont pour raison que leur amour, afin de donner des bornes à cette passion, dont ils deviennent souvent la victime » (Mailly, 1713b : 221). Une demoiselle jeune et belle fut mariée à un homme riche mais de peu de naissance et peu gracieux, de sorte qu'après deux ou trois ans de mariage, la jeune femme trouva un amant à son goût. Le mari en fut fâché, or les parents de la dame l'encouragèrent à suivre la voie judiciaire : elle gagna son procès et mena dès lors une vie libre et luxueuse. Elle tomba amoureuse d'un cavalier avec qui elle dressa un contrat selon lequel ils pouvaient venger par le fer leurs infidélités. Comme elle ne plaisait pas à sa belle-mère, la dame voulut retourner le cavalier contre elle, mais elle n'y réussit pas et le chassa. Elle feignit aussi de prendre un nouvel amant pour lui donner de la jalousie. Le cavalier essaya mille fois de parler à sa maîtresse, mais elle le méprisa. Fou de rage, il finit par l'attaquer quand elle était seule avec son amant et tous les trois s'entre-

---

<sup>555</sup> La référence au héros de *L'Astrée* devait être évidente pour les lecteurs de l'époque, même si le personnage du récit de Mailly n'incarne point du tout le modèle du parfait amant que représentait Céladon.

tuèrent. Lorsque l'on ouvrit le testament de la dame, l'on connût qu'elle n'avait pas cessé d'aimer le cavalier.

Cléobule, enfin, ajoute une dernière histoire moins cruelle et, surtout, plus galante. Le jour où l'on célébrait l'accord de mariage entre deux jeunes parisiens, un marquis qui était de passage dans la ville entendit parler merveilles de la fiancée et voulut se trouver au bal. Il tomba amoureux d'elle et, profitant du masque, lui déclara sa passion pour lui annoncer immédiatement après qu'il partait en Italie afin de ne pas chercher à la rencontrer. Hésitant entre l'enlever ou la demander à ses parents, le marquis demeura nonobstant à Paris. Soudain, le fiancé mourut et la belle, dévastée, s'enferma dans un couvent. Comme elle ne recevait personne, le marquis se déguisa en femme et se fit passer pour une demoiselle normande qui fuyait un mariage imposé. Il fut accueilli comme pensionnaire et, petit à petit, gagna la confiance des religieuses et de la belle affligée. Il lui fit croire qu'il avait un frère jumeau qui lui ressemblait énormément en aspect et en caractère<sup>556</sup>, qui l'avait vue au bal masqué et qui l'avait trouvée captivante. La demoiselle se laissa enfin convaincre pour sortir et aller au bal en l'honneur d'une de ses parentes, où le frère de la fausse Normande devait se trouver. Le marquis révéla enfin la vérité à la jeune femme, qui applaudit son ingéniosité, et ils se marièrent.

La « Neuvième promenade » commence par quelques réflexions sur le manque de cohérence des gens qui se plaignent des souffrances de l'amour et qui pourtant continuent de le rechercher. De même, la facette économique du commerce amoureux surgit à nouveau : « l'esprit est d'un grand secours pour [...] être bien reçu [des femmes] ; mais pour l'être toujours agréablement, il faut faire de la dépense dans l'occasion », car l'avarice « est une qualité qui n'a jamais plû aux Dames » (Mailly, 1713b : 245). Eugène illustra ces propos avec l'anecdote d'un amant avare qui fut dupé par celle qu'il courtisait et qui offrit (sans l'avoir voulu) une collation et un bal magnifiques à cette belle et à sa compagnie. Cléobule conseille à qui ne voudra pas faire de dépense de ne pas fréquenter les femmes galantes « car quelque résolu qu'on soit de ne pas

---

<sup>556</sup> L'intrigue autour du travestissement du marquis en une sœur jumelle supposée partage plusieurs traits avec celle du comte de Mirande, qui veut prendre les habits de sa sœur, Floride, pour gagner Elvire ; cette autre histoire de Mailly est exactement contemporaine et se trouve développée dans *L'Horoscope accomplie*.

aimer, il est dangereux de voir ce qui est aimable » (Mailly, 1713b : 257). En fait, l'histoire qu'il rapporte, montre les troubles de santé que peut encourir un amant trop passionné. Un cavalier volage qui aimait à courtiser les dames sans attachement fut charmé par une demoiselle qui, pour sa part, voulait se faire la gloire de le conquérir. Or, ils tombèrent éperdument amoureux l'un de l'autre et, malgré leurs efforts pour résister, leur passion triompha de leur raison<sup>557</sup>. La mère de la belle fut d'accord pour leur mariage, mais son père, qui avait amassé une fortune considérable dû à son travail comme médecin, ne voulait pas d'un cadet pour gendre. Les amants tombèrent en langueur et l'on craignit pour leur vie. Cette preuve d'amour réciproque fit changer d'avis le père de la demoiselle, qui accepta le mariage.

En rapport avec la médecine, Arsène raconta une autre anecdote concernant un amant qui, pour encourager sa maîtresse à qui l'on devait enlever une dent infectée, se fit arracher une dent saine (Mailly, 1713b : 269-273). Ariste signale nonobstant que cette perte est peu importante, si l'on considère que certains amants risquent de perdre leur vie. Un soldat tomba amoureux de la fille d'un écuyer, qui l'aimait aussi. Or, les parents de celle-ci lui interdirent de le fréquenter et les amants accordèrent un enlèvement, puis se marièrent. Les parents de la jeune femme portèrent plainte en justice ; le soldat fut jugé et condamné à sept ans de galères, mais il fit appel à un tribunal supérieur qui, après avoir interrogé la supposée victime du rapt, annula la sentence déjà prononcée. Eugène, enfin, propose un récit sur un amant qui faillit mourir de douleur lors du trépas de sa fiancée. Un gentilhomme érudit de province passa dix ans dans le monde sans être touché par l'amour mais, rentré chez lui, il rencontra une jeune veuve charmante. Malgré leurs réticences, puisqu'aucun des deux ne voulait se marier, ils tombèrent amoureux et finirent par fixer une date pour leur noce. À l'approche de cet heureux moment, la dame contracta une terrible maladie et décéda. Le cavalier en était inconsolable et ne cessait de penser à elle. Une nuit, elle s'apparut à lui et le pria de

---

<sup>557</sup> Le cavalier, constamment en proie à la rêverie, analysait ses sentiments : « Surpris de ce changement, il en découvrit la cause, & se faisant une honte d'avoir été pris en cherchant à prendre, il se voulût arracher à sa passion qui le maîtrisoit » et s'adonna avec d'autant plus de force aux divertissements qui lui plaisaient, mais il ne put détourner son esprit de la belle (Mailly, 1713b : 261). En outre, il prit d'autres précautions et « sachant combien le commerce des lettres augmente l'amour, il s'obstina à ne point écrire » (Mailly, 1713b : 261). Ce passage rappelle l'introspection typique de la nouvelle d'analyse psychologique.

faire quelque chose pour son repos<sup>558</sup> ; quoique l'affaire fût étrange et mystérieuse, l'amoureux s'acquitta de sa commission (il s'agissait apparemment d'une dette à régler mais le lecteur, comme l'amant, ignore les détails). Le gentilhomme demeura dès lors toujours dans l'attente que sa fiancée se montrât à nouveau, mais cela n'arriva pas. Mailly affectionne les histoires d'esprits et se plaît à introduire le surnaturel dans grand nombre de ses nouvelles, tel que nous l'avons constaté jusqu'à présent. D'autre part, l'amour du héros qui continue après la mort est un exemple du *magnus amor* développé dans le poème XIX du premier livre des *Élégies* de Properce (2005).

En revanche, la « Dixième promenade » comprend trois histoires qui illustrent « ce que peut l'amour, quand il entreprend de réussir » (Mailly, 1713b : 296), c'est-à-dire, la force du sentiment amoureux, mais aussi l'habileté des amants passionnés. La première est narrée par Eugène. Un cavalier jeune et riche rencontra aux Tuileries une dame qui lui plut beaucoup. Elle allait épouser dans peu de jours un gentilhomme qui était revenu à Paris après six ans au Languedoc. Dans l'espoir de retarder cette noce, le cavalier envoya au père de la belle plusieurs lettres anonymes où on le mettait en garde contre son futur gendre qui, disait-on, était déjà marié à Toulouse. En homme prudent, ce père voulut s'éclaircir de la vérité avant de donner sa fille à un barbare. Entre-temps, le cavalier devint ami de la demoiselle et paya une femme du Languedoc qui se fit passer pour la femme délaissée du gentilhomme. Elle se rendit chez la belle pour lui faire part de son malheur et, quand son supposé mari entra, elle réussit parfaitement la scène qu'elle avait préparée. Le père de la demoiselle accourut au bruit que l'on faisait et assura la Languedocienne qu'il ne retiendrait plus son mari.

Ce gentilhomme partit à la campagne en attendant l'arrivée des témoins qui devaient confirmer l'histoire de la fausse épouse. Alors qu'il se promenait, six hommes masqués lui demandèrent de l'accompagner pour son intérêt : ils lui bandèrent les yeux et le menèrent en carrosse jusqu'à une maison bien meublée, où il fut très bien traité. On lui remit une lettre d'une femme qui disait être amoureuse de lui et qui avait fait toute cette démarche pour empêcher son mariage, mais il promit de ne jamais aimer

---

<sup>558</sup> Cet épisode pourrait correspondre au motif E374. « Return of the dead to keep promise » (Rotunda, 1942 : 14).

que sa maîtresse<sup>559</sup>. À Paris, l'on pensa que le gentilhomme s'était enfui pour ne pas être poursuivi pour son double mariage et sa fiancée épousa bientôt le cavalier. Au bout de deux mois, le gentilhomme fut relâché et tenta en vain d'être innocenté ; il voulut même entrer en religion, mais on ne le lui permit pas car on le supposait marié. Six mois après le mariage, le cavalier tomba malade et voulut réhabiliter son ancien rival : il l'appela à son chevet et lui avoua sa tromperie avant de mourir. L'on croit que la veuve ne tardera pas à consoler l'infortuné gentilhomme pour les malheurs qu'il avait endurés.

Cléobule expliqua qu'une demoiselle belle et vertueuse dont le cœur n'avait pu être atteint par aucun prétendant fut enfin touché par un parent de sa meilleure amie, qui eut l'adresse d'éveiller son amour en ne lui montrant que son estime. Quand ce cavalier la demanda en mariage, le père de la jeune femme voulut savoir à quel gendre il avait affaire et interrogea un de ses voisins ; or, celui-ci ayant eu un différend à la chasse avec le cavalier, voulut se venger en lui dérobant sa maîtresse. Le père de la demoiselle fut ébloui par les richesses de ce nouveau prétendant, quoi qu'il fût trop âgé pour sa fille. La belle essaya en vain de raisonner avec son géniteur. Enfin, pour ôter au barbon l'envie de l'épouser, elle traça un plan avec son amie : celle-ci se déguisa en jeune marquis et le barbon, qui croyait avoir gagné l'une des femmes de chambre de sa fiancée, fut amené à observer l'entrevue des supposés amants. Il rompit alors son mariage, bien que sans bruit, car le fait de céder une femme infidèle à son ennemi était une meilleure vengeance que celle qu'il avait imaginé. Le cavalier épousa donc la belle mais, au bout de quelque temps, son ancien prétendant fit courir la rumeur de l'infidélité de la nouvelle mariée. Le couple, accompagné du faux marquis, se rendit à un séjour à la campagne et le barbon ne laissa pas de les ridiculiser. Au bal, le marquis se découvrit, l'honneur de l'héroïne fut rétabli et le vieux jaloux en enragea.

L'intrigue et les procédés de cette nouvelle font penser à une comédie moliéresque, où les jeunes amoureux trompent avec ingéniosité le barbon qui devait épouser l'héroïne. De plus, rappelons que le thème du mariage forcé est très présent

---

<sup>559</sup> Cet épisode de l'enlèvement du gentilhomme s'inspire de l'« Histoire de l'amante invisible », insérée dans *Le Roman comique* de Scarron (1981 : 87-102) et adaptée à son tour de la troisième nouvelle du recueil de Castillo Solórzano, intitulée « Los Efectos que haze Amor », comprise dans *Los Alivios de Casandra* (ouvrage paru en 1640, traduit en français par Vanel en 1685 sous le titre des *Divertissements de Cassandre et de Diane*).



dans les œuvres de Mailly. Ici, l'auteur dénonce les impositions des parents qui ne tiennent pas compte des préférences, voire des aversions de leurs enfants :

Elle n'étoit pas assez avide de bien, pour ne sentir pas de répugnance à sacrifier ses belles années aux caprices d'un barbon. Elle s'expliqua avec son père, & chercha les termes les plus respectueux pour le faire entrer dans ses intérêts ; mais il se montra inexorable, & se servit d'une autorité si absoluë, qu'elle fut contrainte de lui obéir. (Mailly, 1713b : 320-321)

C'est ainsi que la demoiselle aux amours contrariées se servit des mêmes conventions sociales qui la contraignaient pour se libérer d'un engagement conjugal non désiré. Elle prépara une imposture contre le barbon qui la prétendait, mais « elle n'en faisoit pourtant rien paroître, & agissoit en fille bien née, qui n'a ni desirs, ni volonté » (Mailly, 1713b : 321).

Ariste introduisit une dernière nouvelle, qui prouve qu'il « n'y a point d'amitié si forte, qui ne soit sujette à la rupture, lors que l'amour a ses intérêts particuliers à soutenir » et qui montre également « combien quelquefois il est dangereux de condamner sur les apparences » (Mailly, 1713b : 335 et 361). Deux amies très belles et spirituelles, l'une brune et l'autre blonde, écrivirent une correspondance amoureuse que la première signa comme Serviteur et la seconde comme Maîtresse<sup>560</sup>. Au bout de quelque temps, un riche conseiller au Parlement qui avait une affaire à Paris commença à courtiser la brune. Son amie lui ayant rendu visite à plusieurs reprises, le conseiller la vit et tomba amoureux d'elle. Il délaissa la brune pour courtiser la blonde avec passion, au point de la demander en mariage. Celle-ci, par engagement avec son amie, le pria de ne plus venir la voir et refusa sa proposition. Malgré tout, la brune était outrée de la préférence du conseiller et se mit à haïr celle qui avait été sa meilleure amie et se brouilla ouvertement avec elle. La blonde, au lieu de profiter de cette rupture pour épouser le conseiller, le refusa encore une fois et celui-ci rentra en province, où il prit pour femme une demoiselle qu'on lui proposait depuis longtemps. Quant à la brune, elle épousa un mois après un homme qui, quoique peu spirituel et de peu de naissance, avait assez de

---

<sup>560</sup> Cet échange épistolaire, qui paraît un jeu d'esprit, semble avoir des connotations érotiques. « Comme elles avoient beaucoup d'esprit, elles donnerent à leur amitié tout l'agrément qu'elle étoit capable de recevoir. La brune prit le nom de Serviteur, la blonde celui de Maîtresse, & sous ces deux noms, elles ne se contentoient pas de se parler d'une manière très-tendre ; elles s'écrivoient encore presque tous les jours, & la conformité de leur sexe les mettant au dessus de la réserve, tout ce que l'amour fournit de termes passionnés, étoit employé dans leurs Billets » (Mailly, 1713b : 337).

bien. Or, ce mari mourut au bout d'un mois et sa veuve, devenue un parti considérable, ne tarda pas à chercher un nouveau mari.

Dans ce temps, la blonde rencontra un jeune marquis de province qui cherchait à éveiller l'amour d'une femme dont le cœur n'eut jamais été véritablement touché. Ayant appris l'engagement que le conseiller avait pris pour elle, il voulut s'en éclaircir. La belle lui conta la vérité, mais le marquis trouva ce procédé très étrange et décida de laisser le temps agir afin de s'assurer du véritable caractère de cette demoiselle. Il tomba bientôt amoureux d'elle et voulut l'épouser. Un jour que la jeune veuve recevait du monde, une dame annonça que la blonde allait se marier à un jeune marquis de province et un cavalier qui était de la partie signala que cet homme était de ses amis et le loua fort. À la fin de la soirée, restée seule avec le cavalier, la brune lui conseilla d'avertir son ami afin qu'il n'épousât pas une perfide. Elle lui fit voir alors les lettres que la blonde avait écrites sous l'identité de Maîtresse qui, étant fort libres, surprirent le cavalier et choquèrent le marquis, à qui il les montra avec promesse de ne pas les lui donner. Le marquis les recopia et, craignant de s'attendrir devant les charmes de sa belle, il lui écrivit un billet d'adieu et ne retourna plus chez elle.

La veuve, pour voir sa vengeance accomplie, voulut s'attirer le prétendant de sa rivale. Belle, jeune et riche, elle lui montra une facette enjouée mais modeste et regrettait davantage la perte de son amie que celle du conseiller, de sorte que le marquis fut bientôt convaincu qu'elle était digne d'être aimée. Toutefois, ayant appris que le conseiller venait à Paris, le marquis souhaita le rencontrer et celui-ci lui confirma l'histoire que la blonde lui avait racontée et nia tout commerce de billets galants. Le marquis se rendit aussitôt chez sa première maîtresse et lui montra la copie qu'il avait faite des lettres compromettantes ; elle tira alors les réponses de son amie sous le nom de Serviteur et, comme il y reconnut l'écriture, il comprit que la galanterie n'était que feinte. Le marquis épousa la blonde dans les jours qui suivirent et la méchante brune, dépitée, se retira hors de la ville.

Quant à la « Onzième promenade » (Mailly, 1713b : 363-372), il s'agit d'une nouvelle qui, malgré sa qualification de *promenade*, n'est plus insérée au fil des récits rapportés par les quatre amis. En fait, le narrateur n'est aucun des membres de cette compagnie ; il s'agit d'un narrateur externe. D'ailleurs, exceptionnellement, ce texte

porte un titre, ce qui le différencie de tous les autres du recueil : « L'Heureux hazard, ou Les Amans fortunez. Suite de La Promenade du Luxembourg ».

Quant à l'histoire, elle aborde encore une fois l'amour. Or, contrairement à ce qui est habituel dans l'ouvrage qui nous occupe, Mailly présente ici une aventure qui offre une vision tout à fait particulière des relations entre amants. Les personnages, qui sont le comble de la beauté, de la naissance, de la fortune et de la vertu, ne sont jamais aveuglés par leurs passions et agissent avec un bon sens que l'on pourrait qualifier de pragmatisme, voire d'indifférence. Une dame mena un cavalier de ses amis, qui était encore à marier, chez deux sœurs de ses amies. Les demoiselles étaient parfaitement identiques en beauté, en humeur et en âge, car elles étaient nées le même jour, sauf que l'une était blonde et l'autre brune. Le cavalier ne put aimer une sans aimer l'autre et les fréquenta quelque temps sans pouvoir se décider entre les deux. Il pria alors la mère de ces deux belles de s'éclaircir à propos de laquelle des deux avait plus de penchant pour lui, mais elle ne put rien découvrir. Au désespoir, le cavalier parla de cette situation à un bon ami qui voulut les voir lui-même afin de l'aider à se décider. Ce gentilhomme, qui avait aussi beaucoup de mérite, fut charmé des deux sœurs et ne put venir à bout de sa promesse. C'est ainsi que le cavalier finit par proposer de signer deux contrats de mariage (l'un pour chaque demoiselle) dont une main innocente en retirerait un qui serait immédiatement détruit. Le cavalier épousa la brune et la blonde prit pour mari l'ami de son désormais beau-frère.

Cette onzième promenade est conclue par une réflexion, sous la forme d'un madrigal, sur le hasard et le caprice qui décident des relations sentimentales. Cette nouvelle serait une exemplification du caractère incertain de l'amour. D'ailleurs, le petit jeu organisé chez le notaire (avec les deux contrats signés et l'entrée de l'enfant – nouveau Cupidon – qui en prend un et le déchire) semble mettre l'accent sur le fait que le bon choix d'un conjoint dépend en grande mesure de la chance et qu'on a beau rejeter les passions car elles sont aveugles, la fortune l'est aussi. Mailly a voulu clore son dernier récit comme le premier, par quelques vers. Or, si ce petit poème final constitue un pendant vis-à-vis celui du début, ce n'est que d'un point de vue formel, puisque les quatrains de la première promenade mettent en garde contre les passions et exhortent

à les refuser catégoriquement, alors que le madrigal de la onzième promenade est une invitation à aimer et à se laisser aller à sa bonne étoile<sup>561</sup>.

*La Promenade du Luxembourg* est un recueil de nouvelles dont la forme s'apparente à celle des *Entretiens des cafés de Paris*, dans la mesure où des personnages masculins se réunissent pour se raconter des anecdotes, qui donnent souvent lieu à des petites discussions en rapport avec leur matière. Or, si dans *Les Entretiens...* les évènements qui se déroulaient parallèlement aux conversations étaient également rapportés, ce n'est pas le cas dans l'ouvrage qui nous occupe. *La Promenade du Luxembourg* se centre sur le loisir du colloque, renouvelé tous les jours à la même heure et au même endroit, tel un rituel. Les devisants se rendent parfois avant l'heure accordée car on est impatient d'écouter les nouvelles que les autres ont à rapporter : « L'Histoire dont Cléobule avoit flûté des amis, les obligea de se trouver avant lui à la promenade » ou « Nos quatre amis voulant goûter plus long-tems le plaisir de la conversation, se trouverent au rendés-vous plutôt que de coûtume » (Mailly, 1713b : 159 et 296). Et, lorsque l'un des amis est en retard, le fait qu'il rapporte une nouvelle toute récente lui tient lieu de circonstance atténuante : « cette aventure, dit Eugene, doit vous excuser de vôtre retardement, & je vous assure qu'à moins d'une pareille rencontre, je ne manquerai pas de me trouver à nôtre rendés-vous d'aussi bonne heure que les autres ; mais [...] vous voila quite » (Mailly, 1713b : 102-103).

Il est important de remarquer aussi que le thème principal des dialogues de ces onze promenades est l'amour, qui apparaît décliné en histoires sentimentales, galantes et tragiques, où les dangers et les malheurs associés à cette passion sont souvent dépeints et suscitent bon nombre de commentaires misogynes. Parmi une compagnie masculine de personnages ordinaires – dans le sens de pas illustres – (Charles, 2016 : 265), qui se réunit loin des espaces dominés par les dames, comme les salons, la critique des coquettes et des femmes inconstantes semble trouver un milieu idéal pour s'imposer.

---

<sup>561</sup> Gevrey (1988 : 353) observe que cela est rare car « le plus souvent on s'en prend à sa mauvaise étoile ou à l'injustice de l'étoile et on se félicite peu de sa bonne étoile » ; pourtant, « cet astre a même sa bizarrerie, ce qui tend à réduire la prédestination au hasard », comme veut le faire ressortir Mailly.

*L'Horoscope accomplie* [sic], *nouvelle espagnole* (1713)

Cette œuvre, attribuée au chevalier de Mailly par Barbier (1874 : 866), parut quelques mois après *La Promenade du Luxembourg*. S'il s'agit d'une nouvelle galante ou amoureuse, c'est aussi un récit d'aventures guerrières, tel que l'auteur l'annonce dans l'épître dédicatoire à un militaire qui aurait acquis autant de gloire en amour que sur le champ de bataille (Mailly, 1713a : s. p.). Cet ouvrage, divisé en trois livres, présente, comme certains récits du recueil des *Diverses Aventures de France et d'Espagne*, un cadre, des personnages et une intrigue empreints de couleur locale espagnole. De plus, à cette occasion, l'œuvre est qualifiée de « nouvelle espagnole ». Jones (1939 : XXIII-XXIV) signale que, entre 1700 et 1750, l'on publia en France trente-deux ouvrages de fiction qui portaient pour sous-titre « nouvelle espagnole » ou « histoire espagnole », sans compter les traductions. Le modèle était donc au goût du jour quand Mailly donna son *Horoscope accomplie*<sup>562</sup>.

L'histoire démarre à Pampelune et parcourt plusieurs autres villes d'Espagne (Tudelle, Morella, Alcalá, Oropesa, Tolède, Fontarabie, Séville ou Cordoue), ainsi que Cambo, près de Saint-Jean-de-Luz, et Rome. Quant à la chronologie, à partir des allusions faites à quelques batailles et sièges, il nous semble que l'intrigue pourrait se situer entre la fin du XI<sup>e</sup> siècle et le début du XII<sup>e</sup>. Mailly (1713a : 3, 6 et 13) se réfère à quatre évènements clé qui seraient des victoires militaires chrétiennes : à Tudelle, dans la plaine de Morel (probablement Morella), au siège d'Alcalá (de Henares, assez certainement) et à Cordoue, places tenues par les Musulmans. En 1084, Sancho Ramírez, roi d'Aragon et de Navarre, prit Arguedas, près de Tudelle (Guichard, 1989 : 449). Cette ville-ci fut définitivement conquise en 1119 par le roi Alphonse I<sup>er</sup> d'Aragon, son successeur (*GEL*, 1991 : v. 23, s. v. « Tudela »). En 1084 aussi, la célèbre bataille de Morella eut lieu entre l'armée du Cid, au service du roi de la *taïfa* de Saragosse, et l'armée d'Almundir, roi de la *taïfa* de Lérida, et de son allié, le roi Sancho Ramírez. Les historiens ne se mettent pas

---

<sup>562</sup> L'on remarque que Thomas-Simon Gueullette écrivit une comédie en un acte qui portait pour titre *L'Horoscope accompli* et qui fut « représentée pour la première fois par les comédiens italiens ordinaires du Roy, le 6 juillet 1727 » (Barbier, 1874 : 866). Toutefois, le contenu de cette pièce n'a rien en commun avec celui de la nouvelle de Mailly, d'où qu'on ne puisse pas parler d'influences reçues par Gueullette de la part de notre écrivain. Il s'agit plutôt d'une comédie à la manière de *L'École des femmes* (1662) de Molière, puisque Pantalon veut épouser la jeune Silvia, qu'il a tenue toujours enfermée. Suivant la prédiction d'un célèbre astrologue que le barbon a consulté, elle tombe amoureuse de Léandre, qui se révèle un neveu inconnu de Pantalon, qu'elle finira par épouser.

d'accord sur qui remporta la victoire mais ils penchent plutôt pour les Saragossans (Boix Jovaní, 2005 : 74-75). Morella ne fut conquise par les Chrétiens qu'en 1114, sous Alphonse I<sup>er</sup> (*GEL*, 1991 : v. 16, s. v. « Morella »). Puis, après la prise de Tolède en 1085 par le roi Alphonse VI de Castille, dès 1088, le village extra-muros d'Alcalá la Vieja, comme on le dénommait à l'époque, tomba et cette place forte passa successivement des mains des Chrétiens à celles des Musulmans jusqu'à la conquête définitive en 1118, par l'archevêque don Bernardo de Tolède (Ruiz Rodríguez, 2011 : 361). Enfin, en 1125, Alphonse I<sup>er</sup> lança une offensive sur Grenade qui fut repoussée, ce qui le mena à piller la vallée du Guadalquivir jusqu'à Cordoue (Salvatierra Cuenca, 2006 : 160).

*L'Horoscope accomplie* mêle plusieurs intrigues, notamment celle qui touche au conflit armé entre les Navarrais et les Mores et celle qui narre l'histoire d'Éléonor. Dom Ramire, grand seigneur de Navarre et redoutable guerrier, demeura fidèle à son roi malgré les tentatives de quelques courtisans, d'une part, et des ennemis du royaume, d'autre part, de le perdre ou de le corrompre. Toutefois, la confiance du monarque finit par s'ébranler et, malgré l'estime qu'il lui portait et la bonne opinion que les troupes avaient de lui, Dom Ramire reçut un ordre d'exil pour Fontarabie<sup>563</sup>. Il s'y retira avec sa femme et leur fille, Éléonor. En même temps que les Mores essayaient encore une fois de le mener dans leur camp, la reine et plusieurs courtisans parlèrent au roi en sa faveur et celui-ci, s'étant assuré de sa fidélité, le rappela à l'armée. Dom Ramire laissa à la cour de Pampelune sa femme et sa fille, dont la beauté et l'esprit firent grande impression malgré sa froideur, et s'en alla au siège d'Alcalá.

Son épouse, dona Berenguela, tomba malade et partit, avec Éléonor, prendre les eaux près de Saint-Jean-de-Luz<sup>564</sup>, où elles rencontrèrent la comtesse de Médiante et la signora Miquez, une célèbre astrologue. Alors qu'elles se promenaient, elles entrèrent dans une grotte naturelle parfaitement aménagée et, pendant que les dames s'entretenaient, Éléonor s'endormit sur un lit de repos. Quand elle s'éveilla, elle se trouva

---

<sup>563</sup> « Le Roi [...] fit néanmoins réflexion qu'un Prince qui a trop élevé un Sujet, se trouve souvent dans la nécessité de le ménager, & que Dom Ramire pouvoit broüiller le Roïaume, quoi qu'il n'en eût pas la pensée » (Mailly, 1713a : 2-3). La situation de ce favori rappelait sans doute au lecteur français l'ascension puis la disgrâce de Nicolas Fouquet auprès de Louis XIV.

<sup>564</sup> Il est dit à « Cambou, c'est un Village à trois lieuës de St. Jean de Luz » (Mailly, 1713a : 19). Nous supposons qu'il s'agit de Cambo-les-Bains, bien que ce village soit à 30 km de Saint-Jean-de-Luz environ, soit à plus de sept lieues.

seule avec le prince Roxas, qui avait trouvé cette demoiselle charmante et voulait lui faire part de ses sentiments naissants envers elle, mais elle ne lui en laissa pas la chance et alla rejoindre sa mère. Dans les jours suivants, Roxas fréquenta les dames et tenta de parler en tête-à-tête à Éléonor, qui l'évitait. De plus, elle était en peine d'avoir perdu son portrait et on la railla qu'elle l'avait sans doute offert au prince. La signora Miquez dit à Éléonor que seul son amant retrouverait son portrait et lui fit son horoscope. La demoiselle, qui se disait insensible à l'amour, fut très contrariée car, d'après cette prédiction, elle serait touchée par la passion et elle se déclarerait la première. En plus, son horoscope lui augurait bon nombre de malheurs : son amant blessé, elle serait emprisonnée, puis malade. Tout cela lui parut si étrange qu'elle s'opiniâtra à ne pas y croire. La comtesse de Médiane lui conta son histoire afin de la persuader que même les choses les plus surprenantes peuvent arriver<sup>565</sup>. Éléonor, pour ne pas tomber amoureuse, décida d'être encore plus froide envers ses prétendants.

Entre-temps, au siège d'Alcalá, Dom Ramire tomba malade, le comte de Mirande, qui s'y rendit incognito, fit de belles actions et il y eut une victoire chrétienne. Pendant le quartier d'hiver, le comte de Mirande suivit la cour. Touché de la beauté et de l'esprit d'Éléonor et malgré les avertissements qu'on lui avait faits sur son indifférence, il tomba éperdument amoureux d'elle. Sa mère lui manda de retourner à Séville. Sur son chemin, il empêcha le rapt d'une dame qui avait la tête couverte mais, suivant sa coutume, ne voulant pas se faire remarquer, il continua sa route. La victime de cette attaque n'était autre qu'Éléonor, qui soupçonnait son père d'avoir autorisé Ferdinand, l'époux qu'il lui destinait, à cet enlèvement. Arrivé à Séville, le comte de Mirande se vit proposer un parti considérable, mais il pria sa mère de ne pas le forcer à cette union car il aimait une autre. Il lui dit même qu'il comptait se présenter à elle sous l'identité de sa sœur, Floride, afin de ne pas la rebuter de prime abord, mais sa mère le menaça de le découvrir. Floride conseilla alors à son frère de partir en voyage pour quelque temps et lui promit de nouer amitié avec Éléonor, afin de lui inspirer de l'amour pour lui.

---

<sup>565</sup> Étant jeune, un gentilhomme toucha son cœur, mais son frère, qui était son tuteur car leurs parents étaient morts, voulait la marier à l'un de ses amis. Elle réussit nonobstant à présenter son amoureux à sa tante, qui leur promit son soutien. Or, le jeune homme n'étant pas encore majeur, ses parents lui interdirent d'épouser le parti qu'il avait choisi. Les amants attendirent la majorité du gentilhomme et se marièrent sous la protection de la tante de la comtesse, de qui elle était l'héritière.

Arrivées à Pampelune, la comtesse de Mirande et sa fille rencontrèrent Éléonor chez la comtesse de Médiane. Floride entra bientôt dans la confiance de la jeune fille et le hasard leur découvrit que le comte de Mirande avait sauvé Éléonor elle-même, ce qui donna à la fille de Dom Ramire envie de connaître son sauveur. Pendant ce temps, Floride conseillait fort mal les autres prétendants de sa nouvelle amie. Mais sa mère la pressa de rentrer à Séville. Ferdinand dut alors partir pour l'Italie, où il rencontra le comte de Mirande, dont la ressemblance avec Floride l'invita à l'aborder. Il noua amitié avec lui et finit par lui avouer qu'il avait tenté d'enlever Éléonor avec le consentement du père de celle-ci. Ils retournèrent ensemble en Espagne et Ferdinand eut la fantaisie de faire habiller le comte en fille pour qu'on vît l'extrême ressemblance entre frère et sœur. Éléonor en fut frappée et pensa que Floride n'existait pas, c'est pourquoi elle envoya Ferdinand à Séville pour éclaircir le mystère. Entre-temps, elle voulut faire une plaisanterie à la comtesse de Médiane, qui venait de rentrer de la campagne, et alla lui rendre visite avec le comte de Mirande déguisé en Floride. Personne ne soupçonna rien ; le comte de Médiane le prit pour la vraie Floride et lui déclara sa flamme, la comtesse en fut jalouse, mais quand l'affaire fut révélée, ce fut le comte qui devint jaloux car sa femme tomba amoureuse du comte de Mirande.

Celui-ci, néanmoins, affectait d'être insensible, ce qui éveilla définitivement l'amour d'Éléonor qui, pour ne pas céder à son horoscope, devint plus méprisante envers lui. L'on organisa alors des fêtes galantes ; Ferdinand, blessé, ne put se présenter à la course de bague dont Éléonor devait décerner le prix et le comte de Mirande lui promit en ami fidèle de le remporter pour lui, incognito. Quelques jours plus tard, en rapport avec un jeu de mots, Éléonor et le comte firent une déclaration de leur amour qu'ils firent passer pour le fruit du hasard. Quant à Ferdinand, ayant volé quelques objets personnels à son aimée, il dut les lui rendre car elle en était fort fâchée. Pour tenter de l'apaiser, il demanda encore une fois au comte de Mirande de parler à Éléonor en sa faveur. Le comte, croyant que le ressentiment de la demoiselle venait de sa déclaration, lui promit de ne plus jamais lui parler de sa passion et de s'éloigner. La guerre reprit et les deux rivaux y suivirent le roi. Le comte s'exposa à tous les périls et Éléonor craignait sans cesse d'apprendre sa mort. À leur retour, le comte et Éléonor finirent par s'éclaircir et menèrent leur relation avec grande discrétion, toutes leurs entrevues étant favorisées par Dom Ramire et par Ferdinand, qui croyaient que le comte était à leur service. Un jour, le père d'Éléonor surprit le couple qui s'embrassait. Le comte feignit des adieux



pour un prétendu voyage à Londres. Cependant, Ferdinand comprit que son ami l'avait trahi et fit publier que sa vie serait en danger s'il restait à Pampelune.

Toutefois, le roi ne souhaitait pas ce départ et offrit au comte de Mirande un poste à l'armée. Ferdinand connut alors que son rival avait la faveur du roi. L'on retourna au front ; le comte de Mirande y fit mille actions d'éclat tandis que son rival ne se fit même pas distinguer. Rentrés à la cour, l'on donna un bal où Éléonor fit bien paraître son amour pour le comte et son mépris pour Ferdinand. Le lendemain ce dernier alla la voir pour le lui reprocher mais, la trouvant indifférente, il pria Dom Ramire de lui permettre une deuxième tentative de rapt. Cette fois-ci, Éléonor fut effectivement enlevée et menée dans un château en dehors de la ville, où elle fut bien traitée. Or, son chagrin la fit tomber malade ; Ferdinand alla la voir et sut enfin qui était son ravisseur, qu'elle menaça de poignarder s'il la touchait. Ce prétendant la laissa en repos, mais les domestiques lui vantaient constamment ses qualités et on lui dit que le comte de Mirande était mort. Dom Ramire lui écrivit pour la menacer qu'elle ne sortirait de ce château que pour se marier ou pour aller dans un cloître.

Pendant ce temps, le comte de Mirande était au désespoir de ne pas savoir où était sa maîtresse et ne songeait qu'à se venger de Ferdinand. Un ami l'emmena quelques jours dans une maison de campagne pour essayer de le distraire. Or, le hasard de la chasse favorisa la rencontre des amants, qui eurent la prudence de feindre de ne pas se connaître. Le lendemain, le comte se déguisa en ermite pour approcher Éléonor durant sa promenade et lui donna une lettre où il lui proposait un plan pour la tirer de sa prison. Dom Ramire, pour sa part, se rendit voir sa fille pour la presser une nouvelle fois d'accepter Ferdinand. Le comte recruta quelques amis pour l'aider dans son entreprise de sauvetage et l'on emmena Éléonor dans la maison d'un de ses parents, puis il retourna à la cour pour ne pas éveiller de soupçons et feignit même d'aimer une autre femme qui, malheureusement, mourut subitement.

La guerre reprit aux environs de Cordoue et, avant de rejoindre son régiment, le comte de Mirande alla voir Éléonor. Il se distingua lors des combats et reçut une charge des mains du roi. Ferdinand fut tué, ce qui délivra l'héroïne de ses poursuites et de celles de ses parents, qui commençaient à voir les mérites du comte de Mirande. L'on revint à la cour pour le quartier d'hiver, la comtesse de Mirande et Floride de même. Celle-ci ressentait du plaisir à être courtisée et se laissait conter fleurette jusqu'à ce qu'un cavalier

qui l'aimait, et pour qui elle avait également de l'amour, lui fit voir qu'elle blessait sa réputation et son honneur en agissant comme une coquette. Floride changea de conduite et épousa Dom Francisco de Tolède. Quant à Dom Ramire, il voulut se raccommo-der avec le comte de Mirande, à qui il témoignait de grands regrets de ne pas savoir où était sa fille ; dona Berenguela promit au comte qu'ils accepteraient de la lui donner en mariage pourvu qu'il la retrouvât. Le comte la fit emmener dans un couvent d'où elle écrivit à ses parents, qui vinrent la chercher et essayèrent de conclure son union avec le comte de Mirande, qui profita de la situation d'Éléonor – disparue pendant des mois et donc susceptible d'avoir été déshonorée – pour tirer une dot plus élevée. Dom Ramire demanda à un de ses parents, Dom Felix de Sardagne, qui était ami du comte, de le presser. Les conflits avec les Mores recommencèrent et l'on se prépara à investir Cordoue.

La victoire fut suivie d'un retour à Pampelune où Dom Ramire et sa femme s'inquiétaient du peu d'intérêt de la part du comte de Mirande pour épouser leur fille ; ils offrirent à la comtesse de Mirande une dot magnifique qu'elle accepta, cependant, quand on allait conclure le mariage, le prince Roxas arriva à la cour et demanda la main d'Éléonor. Quoique le prince fût fort riche, les parents de la demoiselle craignirent que ce prétendant ne répudiât leur fille quand il apprendrait qu'elle avait été enlevée et lui dirent qu'elle était déjà promise. Roxas tenta de se faire céder Éléonor, mais le comte de Mirande le renvoya à elle-même, qui pria le prince de ne pas empêcher une union qui avait été trop longtemps différée.

L'on remarque l'importance de la matière guerrière dans cette nouvelle. Non seulement l'auteur fait allusion à de nombreux faits d'armes, il décrit en détail le déroulement du siège d'Alcalá (Mailly, 1713a : 13, 19, 50-51, 53-56) et les batailles aux abords de Cordoue en précisant des aspects de stratégie militaire (Mailly, 1713a : 168-171, 271-282), ainsi qu'un tournoi festif (Mailly, 1713a : 119-124). De plus, l'écrivain met l'accent sur des valeurs et des attitudes en rapport avec les membres de l'armée tels que l'admiration des troupes et le respect dus aux chefs de l'armée, ainsi que l'importance du lignage militaire (Mailly, 1713a : 6-8 et 250 ; 44 et 188), la modestie qui fait les véritables héros (Mailly, 1713a : 51-52, 82-83, 172) et la récompense de leur mérite (1713a : 226-229). Ou, encore, la tristesse de la séparation entre mère et fils ou entre amants quand les hommes s'en vont au front, avec la crainte constante de ceux qui restent à l'arrière (Mailly, 1713a : 52-53, 143-146). C'est à des moments comme

ceux-là ou quand, dû aux quartiers d'hiver, les guerriers rentrent à la cour (Mailly, 1713a : 56, 119, 217, 233-234) que l'intrigue amoureuse et l'intrigue militaire se croisent, même si généralement elles progressent séparément ; d'ailleurs, l'on constate une alternance assez régulière entre les épisodes au front ou à la cour, selon le rythme des campagnes.

D'autre part, *L'Horoscope accomplie* est une nouvelle galante de par l'intrigue sentimentale qui concerne Éléonor. Elle est d'abord présentée comme une héroïne stéréotypée : « charmante », à l'esprit « vif & bien tourné », qui avait « l'éclat de la jeunesse, la taille bien prise, la gorge belle, les traits réguliers, & l'on voïoit dans ses yeux, je ne sçay quoi de si beau & de si brillant, qu'ils inspiroient tout ensemble le respect & l'amour » (Mailly, 1713a : 17). Cependant, nous découvrons bientôt Éléonor indifférente aux passions qu'elle fait naître et, bien qu'elle finisse par succomber à l'amour, elle se proclame une femme libre : « Je hais les attachemens, [...] ainsi l'amour du Marquis est inutile, je n'en ay jamais eû, & je ne desire en avoir que pour la liberté » (Mailly, 1713a : 47). Et elle fait des reproches à la comtesse de Médiane, qui veut la persuader du plaisir qu'il y a à aimer malgré les souffrances que ce sentiment entraîne : « voulez-vous me faire perdre la liberté qui est le plus précieux de tous les biens, & m'inspirer une passion qui vous a donné tant de peines ? » (Mailly, 1713a : 49). Puis, elle fait face aux menaces de ses parents – « Ce n'est pas à une fille de se donner un mari quand elle a un pere & une mere ; c'est à eux à le lui offrir, & elle a à le prendre, ou à se mettre dans un couvent pour le reste de ses jours. Il n'y a point là de milieu, il faut choisir l'un ou l'autre » (Mailly, 1713a : 189) – en leur écrivant une lettre contre le mariage forcé (Mailly, 1713a : 193-194). Les idées d'Éléonor – et celles de Floride (Mailly, 1713a : 85) – suggèrent celles du courant contraire au mariage qui s'était particulièrement développé vers la moitié du XVII<sup>e</sup> siècle (voir p. 344-345) et anticipent celles de quelques personnages des Lumières, comme M<sup>lle</sup> Clairon<sup>566</sup>, qui revendiquaient une indépendance féminine en dehors des liens conjugaux.

Or, les raisons apportées par l'héroïne semblent aussi relever de la vision pessimiste de l'amour véhiculée par le jansénisme et par les œuvres littéraires qui s'en

---

<sup>566</sup> Aguilá-Solana (2018 : 1146-1148) résume les idées de cette actrice sur l'amour et le mariage : la Clairon percevait les liens entre époux comme des chaînes qui annulaient la volonté et la personnalité des femmes, d'où qu'il valût mieux rester sans engagement.

inspirent. En fait, le refus de la passion amoureuse provient de la crainte des malheurs qui sont souvent associés à ce sentiment. Éléonor déclare : « je sçai profiter du malheur d'autrui, & puisque tout le monde s'est toujourns plaint de l'amour, je vivray d'une maniere à n'avoir pas lieu de m'en plaindre » (Mailly, 1713a : 49). Le comte de Mirande regrette de ne pas avoir fui la vue de cette demoiselle qui le charme : « c'est elle qui me trouble, il falloit m'en éloigner, puisque j'étois averti de tout ce qui m'arriveroit. Que n'ai-je profité d'un conseil si sage [ ? ] » (Mailly, 1713a : 60). Et sa mère insiste sur la même idée : « cette fille ne fait que des malheureux, n'en augmentez pas le nombre, leur sort doit vous servir d'exemple » (Mailly, 1713a : 70). En outre, la crainte de la mésalliance transparait derrière le raisonnement de la comtesse de Mirande quand elle tente de dissuader son fils d'aimer Éléonor, parce qu'il aurait moins de biens et de fortune pour lui plaire que ses rivaux : « Je n'aurois point [...] tant de raisons de blâmer vôtre amour, si je voyois que Eleonor vous aimât, ou si pour en faire aimer, vous aviez quelque merite particulier que vos Rivaux n'eussent pas » (Mailly, 1713a : 71). Par contre, la comtesse de Médiane défend l'amour et affirme qu'on finit par aimer même les traverses qu'il entraîne : « ne sçavez-vous pas qu'on ne souffre point en aimant, ou bien qu'on se plaît à souffrir » (Mailly, 1713a : 49).

Il y a, de la part d'Éléonor une réflexion introspective sur ses propres sentiments quand l'amour commence à la vaincre : « D'où me viennent tant de mouvemens inconnus & tant de soupirs ? [...] Quoi je n'ay plus de liberté ! [...] un insensible causera dans mon cœur le desordre que j'y sens ! Ah qui me vengera ; mais qu'est-ce que je desire ? » (Mailly, 1713a : 117-118). Et, quoique son cœur cède finalement à l'amour, Éléonor est une héroïne forte, prête à mourir pour ne pas épouser l'homme qu'elle déteste – « je n'y consentiray jamais. J'aimerois mille fois mieux mourir dans les plus affreuses douleurs, que de vivre la plus heureuse Dame du monde avec lui » (Mailly, 1713a : 186-187) – et prête à tuer celui qui voudra la déshonorer : « voilà un poignard dont je vous perceray le cœur si vous osez me toucher. [...] Monsieur [...] ne croyez point que vous en soyez jamais le Maître ; il est libre, & ne veut pas être contraint » (Mailly, 1713a : 183).

En plus, cette nouvelle contient les motifs romanesques que Mailly affectionne dans ses œuvres et l'intrigue cumule des péripéties : combats, duels, enlèvements et enfermements (Mailly, 1713a : 40-41, 65-66, 94-96, 180-181 ou 215). Les

travestissements sont aussi présents : profitant de ses traits efféminés, le comte de Mirande prend l'identité de sa sœur, Floride, lors de son premier séjour à la cour de Pampelune (Mailly, 1713a : 51-52) et prétend faire de même pour approcher Éléonor (Mailly, 1713a : 72-73). Puis il prend l'habit d'ermite afin de voir sa maîtresse sans risques (Mailly, 1713a : 205-206) et il se déguise en Floride pour railler la comtesse de Médiane (Mailly, 1713a : 98-99, 103 et s.). Le luxe et les plaisirs raffinés se reflètent aussi dans ce récit à travers les fêtes galantes organisées par le roi. D'un côté, le tournoi et la course de bague où l'on « donna pour prix un cœur d'or enrichi de pierreries » et où les participants « se parerent de tout ce qu'ils avoient de plus précieux, leurs habits couverts de broderie d'or semée de perles & de diamans brilloient de toutes parts » (Mailly, 1713a : 119, 121). D'un autre côté, le bal où se rendirent « toutes les Beutez de la Cour dans leur plus grand éclat » (Mailly, 1713a : 174).

Le merveilleux et la magie apparaissent également dans cette nouvelle. D'une part, le rocher creux appelé « la Chambre d'Amour » serait une grotte charmante où la mer aurait formé un lit de repos, une table et des sièges autour, le tout couvert de mousse et la voûte ornée de cristaux et de coquilles (Mailly, 1713a : 20-21). Il y a, à quinze minutes à pied du phare de Biarritz, au cap Saint-Martin, une « grotte insignifiante, à demi fermée par les sables, et située dans une anse profonde, au pied d'une falaise escarpée » (Joanne, 1862 : 60). Le nom de cette cavité est dû à une légende : à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, Saubade et Laorens, deux amants de condition sociale différente, s'y cachèrent pour s'aimer, mais la marée montante les surprit et ils ne purent pas en sortir ; le lendemain, l'on retrouva leurs corps entrelacés<sup>567</sup> (Jouy, 1823 : 110-114). Nonobstant, la description que Mailly donne du lieu est tout à fait fantaisiste et ne correspondrait qu'à la perspective enthousiaste des visiteurs, tel que le suggère Jouy :

nos jeunes amants embellissent cette effrayante solitude de toutes les illusions où leur ame se noie : [...] ces couches de sable fin, ces amas de coquilles brisées qui s'étendent en lits, qui s'élèvent en sièges, invitent Saubade et Laorens aux charmes d'un repos bientôt enivré de tous les songes de l'amour. (Jouy, 1823 : 112)

---

<sup>567</sup> D'autres sources signalent que « la chambre d'Amour [...] tirerait son nom des ébats des baleines que l'on voyait depuis la côte, et non de la légende d'amants surpris par la marée dans une grotte, [...] qui n'apparut qu'au second Empire, avec le tourisme » (Garde, 2015 : chap. 18). Et pourtant le texte de Jouy date de trente-cinq ans auparavant !

Étant donné que le témoignage le plus ancien que nous ayons trouvé sur ce sujet est le texte de Jouy, paru pour la première fois en 1817, la description de cette grotte pourrait même s'inspirer de l'œuvre de Mailly. D'ailleurs, l'ameublement évoqué par notre auteur n'est pas sans rappeler celui de la caverne merveilleuse que la nature avait aménagée et où s'installe l'héroïne de « La Reine de l'île des fleurs » (Mailly, 2005 : 562).

En outre, la présence d'une astrologue, la signora Miquez, ainsi que l'importance accordée à la prédiction de la destinée d'Éléonor, depuis le titre, reflètent le goût de l'occultisme. Cette discipline est très à la mode au début du Grand Siècle mais, au fil des années, elle est de plus en plus discréditée. « Le déterminisme astrologique n'était pas étranger aux lecteurs de 1675 : on débat alors du bien-fondé des horoscopes » et M<sup>me</sup> de Villeguier, La Fontaine, M<sup>me</sup> de La Fayette ou M<sup>lle</sup> de La Roche-Guilhen citent ce genre de pratiques (Gevrey, 1988 : 352). L'affaire des Poisons, en 1662, et les découvertes liées au procès de la Chambre ardente sèment la peur parmi le public et « l'astrologue, ce conseiller jusqu'à alors estimé et prestigieux apparaît désormais [...] comme un sorcier maître-chanteur, quand il n'est pas empoisonneur » (Grenet, 1994 : 197). Cela débouche sur l'ordonnance royale de juillet 1682, par laquelle est établie une distinction très nette entre les criminels qui exploitent la crédulité publique par des pratiques superstitieuses, qui méritent le bannissement, et ceux qui commettent des actes impies ou sacrilèges sous couvert d'opérations prétendues magiques, qui seront condamnés à mort (Grenet, 1994 : 196). À cette époque, dans les milieux éclairés, « l'astrologie y est complètement disqualifiée mais le combat se poursuit contre l'exploitation de l'ignorance et de la crédulité » (Grenet, 1994 : 197). La production littéraire de l'époque reflète ces deux tendances.

Les compagnies mondaines s'intéressent aussi à l'interprétation des rêves ; la reine raconte un songe étrange qu'elle fit et où elle crut voir « plusieurs momies qui dansoient au bruit des muzettes & des hauts-bois » (Mailly, 1713a : 162). Le comte de Mirande introduit alors la description d'un rêve du même genre : dans un *locus amoenus*, un groupe de nymphes l'invita à danser, puis des squelettes qui voulurent participer de la danse arrivèrent. On les accepta car ils ne voulaient que se réjouir avec eux, mais il y eut une dispute car les squelettes voulaient des danses anciennes et les nymphes des danses modernes. Puis, un squelette effroyable voulut prendre la nymphe qui dansait avec le comte et le grand cri qu'elle fit le réveilla. À cette occasion, le comte de Mirande

se sert de la mode de donner une interprétation aux songes pour faire passer subtilement un message à son rival ; Ferdinand vit bien que le comte voulait parler de lui et d'Éléonor (Mailly, 1713a : 163-167).

Enfin, comme il est habituel dans les ouvrages de Mailly, nous avons repéré deux passages qui font écho à deux autres ouvrages. D'une part, le discours qu'on adresse à Éléonor pour calmer ses pleurs quand on lui annonce la mort (feinte) du comte de Mirande (Mailly, 1713a : 191-192) est tiré des *Entretiens des cafés de Paris...* (Mailly, 1702 : 60-61). D'autre part, dans *La Religieuse intéressée...*, la marquise de Nerville avait été envoyée à la campagne pour prendre l'air et tenter de calmer sa mélancolie (Mailly, 1695a : 182-186). Un jour, alors qu'elle se promenait, un groupe de chasseurs qui poursuivait un cerf arriva jusqu'où elle se trouvait et tua l'animal. La marquise, qui fut respectueusement saluée de ces hommes se sentit comme une nouvelle Diane à laquelle on faisait un sacrifice. À la tête du groupe de chasseurs il y avait le comte de Clare, son amant, qui l'avait cherchée partout. Les retrouvailles se firent avec discrétion et aucun des deux amoureux ne manqua de se trouver le lendemain à la même heure, là où le hasard les avait réunis. Dans *L'Horoscope accomplie*, Éléonor, ravie par Ferdinand et gardée dans une maison à la campagne, se retrouvera dans la même situation que la marquise de Nerville et le même épisode de chasse lui permettra de revoir le comte de Mirande, son amant (Mailly, 1713a : 200-205).

*L'Eloge de la chasse, avec plusieurs aventures surprenantes et agréables qui y sont arrivées* (1723)

La parution de ce recueil ne semble pas avoir eu d'écho dans *Le Mercure* ni dans le *Journal des sçavans*. En revanche, la *Suite de La Clef, ou Journal historique sur les matieres du tems* consacre un article à l'ouvrage de Mailly, dans son numéro de septembre 1725 :

On trouve à Paris chez Jean-Luc Nyon, Libraire au College des quatre-Nations un Livre in 12<sup>o</sup> de 360 pages qui a pour titre, *Eloge de la chasse avec plusieurs aventures qui y sont arrivées*, avec Privilege 1723 : cet Ouvrage est écrit en forme de Lettre, qu'on dit avoir été présentée au Roy [...]. L'Auteur au commencement de son Ouvrage expose que les plaisirs de la Chasse ont toujours été le partage non-seulement de la Noblesse, mais aussi des Empereurs, des Rois, des Princes, &c. que la Chasse prise modérement exerce et fortifie le corps, réjouit l'esprit : il rapporte ensuite plusieurs aventures arrivées à des Chasseurs, & à d'autres personnes abandonnées aux passions qui les dominoient. Les Lecteurs intelligens jugeront du choix & du mérite de toutes ces aventures rapportées

dans ce Livre, qui ne sont que des fictions enjouées & divertissantes. (Jordan, 1725 : 171) [C'est nous qui soulignons.]

Cette annonce contient plusieurs extraits de l'œuvre de Mailly, que nous avons soulignés, qui ont été tirés des p. 4 et 5. Aussi avons-nous omis un long passage, issu de la dernière page du texte, dans lequel l'écrivain s'adresse à Louis XV pour lui offrir son texte et pour faire appel à sa générosité : « Fasse le Ciel [...] » (Mailly, 1723a : 352). En outre, l'auteur de la notice semble ne pas vouloir donner son opinion à propos de la qualité de l'ouvrage, or, une image peu flatteuse transparaît quand même.

Des années plus tard, *Le Verrier de la Conterie* (1763 : CXLVI-CXLVII) s'arrêtait sur quelques ouvrages ayant pour sujet l'éloge de la chasse. En ce qui concerne l'œuvre de Mailly, il signale que « ce n'est pas à beaucoup près un des meilleurs morceaux de Littérature qui ait paru » et critique qu'elle soit composée « de prodiges romanesques & de faits évidemment controuvés », donc peu sérieux pour illustrer un art aussi noble ; or cet avis pourrait paraître biaisé si l'on tient compte qu'il mentionne une seule anecdote du recueil qui, de plus, est tirée d'un autre écrivain (*Le Verrier de la Conterie*, 1763 : CXLVI). Au XIX<sup>e</sup> siècle, Weiss (1820b : 246) reprend les mots de *Le Verrier* selon lesquels *L'Eloge de la chasse...* « n'est pas [...] un des meilleurs morceaux de littérature qui aient paru ». Puis, un lecteur anonyme, à une date inconnue, nota ses impressions sur la page de garde d'un exemplaire conservé à la BnF (voir p. 152 : édition n<sup>o</sup>1, état A) où il critiquait la médiocrité de l'ouvrage, ainsi que son manque d'adéquation pour l'éducation d'un garçon de douze à treize ans dû à quelques scènes égrillardes<sup>568</sup>. Certes, on y trouve des épisodes galants et, surtout, une forte dose de violence qui ne semblent pas trop adaptés à un jeune public. Or, n'oublions pas que cette création est adressée à un roi qui, malgré son âge, avait déjà été couronné et déclaré majeur et devait songer à se préparer pour le mariage. En outre, le maréchal de Villeroi et Fleury, son gouverneur et son précepteur respectivement, l'avaient bientôt initié à la chasse : « A six ans, on

---

<sup>568</sup> « Ce livre n'est proprement qu'un Recueil de petits Romans ou d'historiettes parmi les quelles il y en a de fort ridicules surtout les premières qui sont des hist.<sup>res</sup> de Lièvres enchantés de Sorciers etc. Tout cela forme une petite Brochure assés drôle pour le temps ou elle a parue. Il y a apparence quelle a été faite pour amuser le Roy dans son Enfance ; mais il y a des hist.<sup>res</sup> un peu trop gaillardes pour être présentées à un prince de 12 à 13 ans. Les d.<sup>eres</sup> hist.<sup>res</sup> de ce Recueil ne sont pas les meilleures et surtout la d.<sup>ere</sup> de M<sup>lle</sup> de Meronville et du Comte de Mericourt est triste et ennuyeuse. Le petit Conte du Lievre enchanté qui se trouve icy page 32. est tiré du livre des *Merveilles de la Nature* ouvrage singulier et plein d'hist.<sup>res</sup> extraord.<sup>res</sup> que j'ay dont on sait que l'auteur est le Père Binet, Jesuite sous le nom de René François. »



menait Sa Majesté regarder les officiers de la fauconnerie lancer, dans la salle des Suisses des Tuileries, des éperviers sur des moineaux. Quatre années après, elle apprenait à monter à cheval et commençait à tirer » (Jullien, 1868 : 282).

En fait, *L'Eloge de la chasse...* est un recueil d'anecdotes et de nouvelles dont le lien commun se veut être la vénerie. Cependant, on a parfois l'impression que cette parenté est un peu forcée et ne serait qu'un prétexte. D'ailleurs, bon nombre des récits compris dans l'ouvrage sont issus d'autres œuvres de Mailly dont le registre était galant, sentimental ou d'aventures.

L'on distingue une première partie, qui est « L'Eloge de la chasse » à proprement parler (Mailly, 1723a : 3-51), dans laquelle l'auteur s'adresse directement à Louis XV. Il compare la chasse et la guerre en mettant l'accent sur la noblesse et l'ancienneté des deux exercices. Puis, il fait allusion à la vénerie et à la fauconnerie ; cet art-ci aurait été particulièrement apprécié dans l'Antiquité dû à l'intelligence attribuée aux oiseaux<sup>569</sup>. Par la suite, Mailly présente une série de brèves aventures de chasse en relation avec son argumentation. Certaines sont tirées d'ouvrages dont il est précisé le titre et l'auteur, d'autres ont été plagiées sans indication de source. L'on peut lire des anecdotes de chasse à l'oiseau sur Henri II et sur le duc de Guise (Mailly, 1723a : 8-9). Puis, l'écrivain introduit des exemples sur les « bêtes à poil » : d'abord, un épisode concernant son oncle Louis-Henry de Mailly qui poursuivait un lièvre extrêmement rapide quand une voix, qui semblait appartenir à un esprit de la nature, retentit ; l'on jugea bon de suspendre l'activité (Mailly, 1723a : 10-13). L'anecdote suivante va de soi car elle raconte l'histoire d'un lièvre enchanté qui, après avoir été sur le point d'être attrapé à plusieurs reprises, finit par échapper, comme par magie, à la meute qui le poursuivait (Mailly, 1723a : 13-21). Comme

---

<sup>569</sup> « Tamerlan le plus grand Empereur qui ait été de la Religion Mahometane [...] préferoit la fauconnerie à la venerie [...] à cause que les oyseaux ont toujourns été plus estimez que les bêtes terrestres, en ce qu'ils sont plus capables de raison » (Mailly, 1723a : 5-6). « Plutarque [...] raconte que deux aigles ont enseigné le milieu du monde ; que ces animaux étant partis de Delphe en même tems, l'un tirant vers le Levant, & l'autre vers le Ponent, se rencontrerent au même lieu d'où ils étoient partis, qui fut pour cela appellé par les Grecs le nombril du monde » (Mailly, 1723a : 6). Les Anciens se servaient des oiseaux pour connaître l'avenir : « On peut voir dans Homere comme Theoclymene donnant courage à Telemaque, & lui pronostiquant que sa race seroit grande & victorieuse, il le lui fit entendre par l'hieroglyphique du faucon. Les aîles de cet oyseau que Cyrus vit attachées à Darius sur ses épaules le jour de la bataille, furent le présage de la victoire de Darius. Ce Prince qui se promettoit l'Empire de l'Univers, vouloit toujourns porter trois faucons bec à bec sur sa casaque, pour signifier qu'il étoit très-victorieux » (Mailly, 1723a : 7-8).

le signale *Le Verrier de la Conterie* (1763 : cXLVI), ce récit est tiré d'un ouvrage du début du XVII<sup>e</sup> siècle : *Essay des merveilles de nature [...] par René François*, soit Étienne Binet (1622 : 27-31), qui contient la « Chasse gracieuse d'un Lièvre charmé ».

Ensuite, Mailly (1723a : 21-23) donne une anecdote rapportée par « M. de Perefis Archevêque de Paris dans son histoire de Henri IV » sur une partie de chasse au cerf à Fontainebleau pendant laquelle, celui que les paysans nommaient « le grand veneur », apparut. C'était une figure effrayante accompagnée d'une meute, qui ne faisait pourtant jamais de mal à personne<sup>570</sup>. Toujours dans la lignée des événements surnaturels, Mailly (1723a : 23-25) mentionne un épisode arrivé au comte d'Oldenbourg, en 967, rapporté par « *Jean Herbinus de cataractis mundi* ». Égaré lors d'une partie de vénerie et assoiffé, une demoiselle offrit au comte une liqueur dans un cor de chasse qu'il refusa, croyant que c'était du poison et il eut raison ; la dame était sans doute un démon qui avait pris une forme humaine. L'auteur profite de ce dénouement pour moraliser sur la méfiance qu'il faut avoir envers les inconnus<sup>571</sup>.

Mailly (1723a : 25-28) introduit alors le récit d'une rencontre aux suites favorables entre un chasseur et une belle demoiselle. Cherebert, roi de Paris, épris d'amour et de chasse, s'éloigna un jour à la poursuite d'un chevreuil et, assoiffé, s'approcha d'une fontaine où une jeune bergère lui offrit à boire. Le roi fut charmé de la beauté naturelle de la fille et lui proposa de partir avec lui, ce qu'elle ne voulut faire sans l'accord de son père. C'est ainsi que père et fille se rendirent à la cour. Le géniteur fut nommé capitaine du palais de Cherebert, mais le roi voyant la vertu de la demoiselle n'osa pas la prendre de force. La reine étant morte quelque temps après, il épousa la jeune bergère. Cette histoire démarque celle que le comte de Melfe rapporte dans *L'Heureux Naufrage* (Mailly, 1718b : 9-11).

Pour revenir au registre merveilleux que notre auteur affectionne tant, l'on trouve juste après une anecdote arrivée à un gentilhomme de la Beauce qui était très jaloux et

---

<sup>570</sup> Cette image rappelle celle de la chevauchée fantastique de la « Mesnie Hellequin », recueillie dans des textes français depuis le XII<sup>e</sup> siècle et développée sous de multiples variantes, généralement funestes quoique pas toujours (Ménard, 1984).

<sup>571</sup> En effet, certaines des histoires narrées dans ce recueil possèdent des traits pédagogiques car, bien que cet ouvrage soit bien loin des romans didactiques à la manière des *Aventures de Télémaque* ou des *Miroirs des princes* de tradition ancestrale, n'oublions pas que *L'Éloge de la chasse* est destiné à un prince en formation.

qui, un soir, au retour de la chasse, rencontra un fantôme qui lui riait au nez en lui disant « coucou ». Le pauvre homme crut qu'il lui disait « cocu » et tira son épée, mais à chaque coup qu'il portait sur cet être impassible, il en recevait un par derrière. Obligé de prendre la fuite, il tomba sur une sorte de Sabbat, formé de Bacchantes, Ménades, Faunes, Satyres, chiens, chats, singes et corbeaux, où tout le monde hurlait. Au bout d'un quart d'heure, tout disparut et l'homme retourna chez lui. Il en demeura fortement impressionné et parmi le voisinage certains le plainquirent, d'autres se moquèrent de lui et les femmes disaient que c'était une punition pour avoir soupçonné son épouse d'infidélité. À nouveau, Mailly (1723a : 32) introduit une observation de caractère moralisant : « un mari doit toujours juger favorablement de sa femme, & non pas sur des chimeres se faire des monstres pour les combattre, & devenir, pour ainsi dire, le martyr de son amour ».

L'écrivain ajoute encore une histoire fabuleuse en rapport avec un lièvre (Mailly, 1723a : 32-34) – c'est la troisième<sup>572</sup> –. Au Pays des Ardennes, un chasseur attendait un lièvre à l'affût. Quand il en vit paraître un, il lui tira un coup de fusil et le lia par les pattes arrière pour le suspendre à son arme. Sur le chemin de retour, le poids de la proie sembla augmenter au point que l'homme la jeta par terre et « le Lievre sans cérémonie se leva aussitôt sur les pieds de derrière, & ayant pris le fusil par le bout du canon avec les deux pattes de devant, l'arracha des mains du chasseur, & luy en donna vingt coups de la crosse sur les épaules » (Mailly, 1723a : 33). L'auteur explique l'action du lièvre en disant que c'était sans doute un sorcier.

Enfin, l'on peut lire l'histoire d'un cavalier qui, étant allé à la chasse, fut surpris par un violent orage ; il trouva refuge dans la maison d'une dame et de sa fille, qu'il trouva charmante. Il leur offrit le produit de sa chasse (un faisan, deux perdrix et un levreau) et les dames l'acceptèrent pourvu qu'il voulût bien rester avec elles et prendre part au repas. Quelques jours plus tard, le cavalier alla rendre visite à la dame et à sa fille, qui lui parut non seulement charmante mais spirituelle, et découvrit qu'elle avait plein de prétendants. Pour sa part, la demoiselle voulait s'attacher cet homme qui avait mille qualités et qui était très recherché mais, dès qu'elle sut qu'elle l'avait conquis, elle

---

<sup>572</sup> « Quoique j'aye rapporté deux histoires plaisantes de deux Lievres, je croy que je puis encore ajoûter icy celle cy qui n'est pas moins surprenante que les deux autres dont j'ay parlé » (Mailly, 1723a : 32).

ne songea qu'à conserver ses autres amants. Le cavalier lui fit voir qu'elle se comportait en coquette ridicule et elle parut se rendre à ces raisons<sup>573</sup>. Or, le jour où ils devaient signer leur contrat de mariage, la demoiselle disparut. Sa mère croyait qu'un ancien amant l'avait enlevée de force ; le cavalier pensait qu'elle s'était enfuie avec un de ces amants qu'elle regrettait tant. Quinze jours après cette disparition, on apporta un billet par lequel elle informait sa mère et son amoureux qu'elle était allée se mettre au couvent car son penchant pour la vanité et la coquetterie l'auraient perdue si elle était restée dans le monde (Mailly, 1723a : 34-51). D'après l'auteur, « cette aventure nous fait connoître combien sont utiles les reflexions quand on les fait serieusement » (Mailly, 1723a : 51).

Dorénavant, le recueil présente des nouvelles indépendantes, sans rapport entre elles (à l'exception des deux qui se suivent sur les rois de France du VI<sup>e</sup> et du VII<sup>e</sup> siècle) au-delà du sujet cynégétique. L'« Aventure du Chevalier de Bachimont, & de Mademoiselle de Silvacane » (Mailly, 1723a : 52-106) commence avec une chasse à la perdrix improvisée sur la plaine<sup>574</sup>, alors qu'un grand nombre de curieux attendait le passage du cortège funèbre de la feuë reine vers Saint-Denis. Les héros de cette histoire s'y rencontrèrent et leur amour fut immédiat ; dès le lendemain, le chevalier de Bachimont alla rendre visite à M<sup>lle</sup> de Silvacane. Or, au bout de quelque temps, un prince la vit aux Tuileries et s'éprit d'elle. Il tenta de lui faire savoir, mais elle feignit ne point l'entendre et se retira dès qu'il lui fut possible. Ce prince apprit pourtant sa demeure et commença à la courtiser en allant à la messe et à la promenade aux moments où elle y était. Comme il lui reparla de son amour et qu'elle le refusa, M<sup>lle</sup> de Silvacane craignit des suites fâcheuses et un parent lui conseilla de se mettre quelque temps au couvent ou de partir à la campagne chez une tante qu'elle avait. Elle prévint le chevalier de Bachimont et elle s'en alla sans perdre de temps. Le prince la chercha quelque temps, puis finit par l'oublier. Quant au chevalier de Bachimont, n'ayant rien su de sa maîtresse

---

<sup>573</sup> Ce passage (Mailly, 1723a : 38-45) est tiré de *L'Horoscope accomplie*, à propos de Dom Francisco et de Floride (Mailly, 1713a : 239-247).

<sup>574</sup> Ce moment où la proie se réfugie sous la jupe d'une dame s'inspire d'une chasse à la pie, au bois de Vincennes, narrée en incipit de l'« Aventure du Comte de Mérencour, & de Mademoiselle de Méronville » (Mailly, 1707b : 6-7).

depuis un mois, il lui écrivit pour s'en plaindre<sup>575</sup>. Elle lui répondit bientôt en l'invitant à la rejoindre et le chevalier se mit donc en route.

Pendant son voyage, il arriva une malheureuse aventure à une dame de sa connaissance mariée à un gentilhomme très jaloux, qui lui tendit un piège pour la surprendre avec son amant et les tua tous les deux d'un coup d'épée. Malgré le procès intenté par la famille de la dame, le mari fut renvoyé absous, mais quand il voulut se remarier, aucune femme ne voulut d'un assassin<sup>576</sup>. En outre, le chevalier de Bachimont assista à une terrible scène : deux hommes gisaient à terre, l'un était mort, l'autre mourant ; sur ce dernier, une femme essayait d'accélérer son trépas. Le chevalier secourut la victime, qui lui apprit qu'il venait de tuer en duel l'amant de son épouse, mais ayant reçu lui-même quelques blessures, sa femme avait profité de sa faiblesse pour l'achever. Celle-ci s'était enfuie quand le chevalier s'était approché et alla prévenir ses trois frères que l'on avait attaqué son mari et un homme qui était avec lui. Bachimont les vainquit et, la situation éclaircie<sup>577</sup>, il continua son chemin jusqu'à Rennes<sup>578</sup>. Il fut fort bien reçu par M<sup>lle</sup> de Silvacane et par sa tante, chez laquelle il demeura deux semaines. Le chevalier parla alors de mariage et la tante de la demoiselle, qui était très riche, donna son accord et une grande fortune à sa nièce, de sorte que les noces furent magnifiques et joyeuses. Un poète adressa aux nouveaux mariés un épithalame galant sur la guerre et l'amour<sup>579</sup>.

L'intrigue principale de cette nouvelle, ainsi que les deux récits insérés sont dominés par des triangles amoureux : d'un côté, le chevalier de Bachimont, M<sup>lle</sup> de Silvacane et le prince rival ; d'un autre côté, le mari que sa femme veut tuer et l'amant de celle-ci ou, encore, les amants assassinés par un mari jaloux. Or, la seule voie qui

---

<sup>575</sup> La lettre mélancolique du chevalier est copiée sur celle de Cloridon dans « *Avanture de Cloridon & de Cephalie* » (Mailly, 1718a : 106).

<sup>576</sup> Cette aventure (Mailly, 1723a : 69-72) est tirée d'un récit inséré dans *Les Disgraces des amans* (Mailly, 1691 : 153-155).

<sup>577</sup> Le chevalier de Bachimont demanda au membre de la fratrie qui avait survécu de mener sa sœur devant la justice ; elle fut condamnée à avoir la tête coupée, puis à être jettée au feu, ce qui inquiéta grandement les femmes galantes de la région.

<sup>578</sup> Cet épisode (Mailly, 1723a : 73-77) s'inspire d'une aventure de *L'Heureux Naufrage* (Mailly, 1718b : 19-22) également reprise dans l'« *Histoire du comte de Roseville* » (Mailly, 1710b : 151-154).

<sup>579</sup> Ce poème trouve son original dans « *La Rencontre d'Ariste & d'Eugene* » (Mailly, 1736 : I, 150-152).

conduit à un amour tranquille et positif est celle de l'honnêteté et la prudence. M<sup>lle</sup> de Silvacane essaye à tout moment de ne pas éveiller la jalousie de son amoureux ainsi que celle de l'autre prétendant qui l'importune. Au contraire, sa démarche est sincère envers le chevalier de Bachimont, qu'elle aime et dont elle est aimée. Dans ce sens, elle évite une action violente de leur part, comme pourrait être un duel entre rivaux ou, encore, son propre enlèvement par le prince rejeté. D'autre part, Mailly (1723a : 71 et 80) dénonce les mauvais traitements entre époux et critique les femmes galantes.

Mailly (1723a : 84) enlace cette nouvelle avec une autre dont le contenu « n'[a] pas beaucoup de rapport à celle que nous venons de raconter ». Elle commence par un épisode de chasse à la bécasse, suivi d'un combat massif entre deux grands groupes d'oiseaux. La bataille laissa plein d'oiseaux morts et mourants ; le baron de la Tour en recueillit un encore vivant dont le plumage était magnifique et, une demoiselle l'ayant trouvé très beau, il le lui offrit. Cette jeune femme vivait avec sa tante qui l'aimait comme sa propre fille. Le baron tomba amoureux d'elle et la courtisa quelque temps ; le mariage était sur le point d'avoir lieu quand la demoiselle fut attaquée d'une grave maladie qui s'avéra mortelle. L'amant en eut une profonde tristesse, prit le deuil pour plus d'un an et voyait peu de monde. Il allait souvent chez une amie de la demoiselle pour la pleurer ensemble ; cette dame avait une fille que l'on voulut lui faire aimer. Après des efforts de part et d'autre, cette dame, sa fille et une amie de la famille réussirent à effacer la douleur du cœur du baron et à le mettre en bonne disposition pour leurs projets. Or, le père de la fiancée fut fâché qu'on ne l'eût pas consulté dès le début et refusa sa permission de la donner en mariage. Elle alla se mettre dans un couvent et déclara vouloir y rester si elle ne pouvait épouser le baron. Au bout de quelques mois, le père de la jeune fille céda et les noces eurent lieu enfin.

Dans cette nouvelle, l'on retrouve une description du combat des oiseaux, qui est à interpréter allégoriquement en fonction du texte où il s'insère – ici (Mailly, 1723a : 84-87), comme une victoire française sur ses ennemis étrangers –, déjà présente dans *Diverses Aventures de France et d'Espagne* (Mailly, 1707b : 291-295). Puis, l'on remarque la mise en valeur de la constance et de la fidélité en amour ; l'auteur offre sans doute un modèle de conduite à un Louis XV jeune et à marier. Le héros est généreux, désintéressé, honnête et constant, et l'héroïne, quoique touchée par le goût de la parure, « par sa conduite toujours régulière, s'étoit acquise une estime générale »

(Mailly, 1723a : 90). Ce couple a une relation très équilibrée et, donc, idéale : « C'étoit en l'un & en l'autre beaucoup de douceur & d'honnêteté, & sans qu'il y eût ni d'empire pris, ni de complaisance trop soumise, ils se rencontroient toujours dans les mêmes sentimens, & ne souhaitaient qu'une même chose » (Mailly, 1723a : 91-92). Les dames, tout particulièrement, admirent la constance du baron après la mort de sa fiancée et cela lui donne une réputation très positive quand il cherche à s'engager une seconde fois : « un homme qui avoit pleuré une Maitresse pendant plus d'un an, devoit être cru plein d'amour sur sa parole, en quelque lieu qu'il se déclarât, sans qu'on fût en droit d'en exiger de plus grandes preuves » (Mailly, 1723a : 98-99).

« De la Chasse des Licornes » (Mailly, 1723a : 107-147) est un récit très semblable, par moments identique, à la deuxième nouvelle du *Voyage et les aventures des trois princes de Sarendip* (Mailly, 1721 : 84-103), issue, à son tour, du *Peregrinaggio di tre giovani figlivoli del re di Serendippo* de Christoforo Armeno. C'est l'histoire d'une dispute entre le roi de Memphis et sa femme ; celle-ci voulait que son nom fût mis à côté de celui de son époux sur la monnaie frappée dans le royaume, le roi se montra contraire et la reine se refusa à accomplir son devoir conjugal. Pour la ramener à lui, le roi lui proposa un défi au tir à l'arc, exercice où ils excellaient tous les deux. Elle y réussit aussi bien que lui ; or, ne voulant pas céder, le roi feignit d'être malade. Puis, comme on avait annoncé une invasion de licornes, il proposa à la reine d'aller à la chasse dès qu'il serait rétabli. On s'y rendit bientôt et le roi proposa un nouveau défi à sa femme : transformer une licorne mâle en femelle et inversement. La reine fut très habile avec son arc et son mari en fut fâché ; la nuit, il ordonna à un de ses officiers de la jeter aux lions et aux tigres qui gardaient son château. Or, la reine réussit à s'échapper et fut recueillie par un paysan qui finit par l'adopter pour sa fille. Le roi, désespéré d'avoir fait mourir sa femme, tomba véritablement malade et, la nouvelle ayant parvenu aux oreilles de la reine, elle dit au paysan ce qu'il devait faire pour le guérir. Ce fut un succès et, quand le roi fut rétabli, il voulut savoir la vérité de son remède. Le paysan amena la reine, qui avoua qu'elle avait guéri son mari car elle connaissait la cause de son mal. Des réjouissances furent ordonnées et le paysan récompensé.

Mailly (1723c : 107) a rajouté un titre et une introduction pour rattacher le contenu de cette nouvelle au sujet principal de *L'Eloge de la chasse...* : « Quoique cette Chasse soit fort rare & presque inconnue en Europe, je ne laisseray pas d'en faire icy

mention, afin de rendre mon ouvrage plus curieux, & de n'y laisser rien à désirer ». Les autres variations ne touchent pas non plus au déroulement de l'intrigue et, si elles opèrent parfois par substitution<sup>580</sup>, elles relèvent le plus souvent de l'*amplificatio*. L'auteur greffe également quelques passages descriptifs de diverse longueur<sup>581</sup>. En outre, Mailly (1723a : 120-126) augmente son œuvre d'un récit inséré à propos d'un des écuyers du roi qui était fort amoureux d'une des filles d'honneur de la reine dont il était constamment rejeté. Un jour ayant trouvé la demoiselle dans un lieu écarté, l'écuyer lui tint des propos amoureux auxquels elle se montra froide. Il tira alors un poignard et s'en perça le cœur<sup>582</sup>. Des passants les secoururent et, quand le roi apprit cette aventure, il ordonna à la demoiselle de prendre part à la guérison de son écuyer en lui rendant visite et en se montrant plus humaine, ce qu'elle fit chaque jour avec de plus en plus de plaisir et, une fois guéri, ils se marièrent.

De plus, Mailly (1723a : 144-147) a ajouté à la fin de « De la Chasse des Licornes » une moralité sur les femmes qui, dit-il, doivent respecter leur mari et se soumettre à ses décisions, ainsi que des commentaires sur la difficulté de trouver une bonne épouse, qui porte à rejeter le mariage. Mailly (1723a : 144-145) rapporte quelques anecdotes d'hommes qui, ne sachant pas que demeurer garçon est la meilleure option, demandent à quel âge il est bon de se marier. Ces exemples sont tirés des

---

<sup>580</sup> Par exemple, dans « je diray seulement qu'il étoit gardé par *plus de cent Lyons & Tigres* furieux qui servoient à dévorer les criminels qui étoient condamnés à mort » (Mailly, 1723a : 108), la partie en italique a remplacé « cent chiens des plus ». Ou, en ce qui concerne la générosité du roi envers le paysan qui sauva la reine, « [il] lui fit plusieurs presens considerables, & lui donna le village où il demouroit, avec la charge de son premier Medecin » (Mailly, 1723a : 143). Dans le texte original : il « lui fit plusieurs presens & lui donna en pur don le Village où il habitoit, qui étoit un des plus considerables du País » (Mailly, 1721 : 103).

<sup>581</sup> Quant au palais du roi de Memphis, Mailly (1723a : 107) ajoute : « Il étoit de Marbre, de Jaspe, de Porphire & couvert de lames d'or » ; en rapport avec le rétablissement du héros, l'auteur introduit quelques mots que nous avons signalés en italique : « Le Roy *se voyant dans une parfaite santé*, & sentant que ses forces étoient entierement rétablies, resolut de s'en retourner dans son Palais » (Mailly, 1723a : 139). Ou encore tout le passage suivant, qui ne se trouvait pas dans *Le Voyage et les aventures des trois princes de Sarendip* : « Ces réjouissances durerent près de quinze jours, pendant lesquelles ce ne fut que joie, que festins, que bals, que comedies, que tournois, que courses de bagues & de têtes, que combats de barrières & de chariots ; enfin jamais joye ne fut si grande que celle que donna le retour de la Reine, & le rétablissement de la santé du Roy » (Mailly, 1723a : 142).

<sup>582</sup> Le discours de l'amant délaissé et la description de sa tentative de suicide (Mailly, 1723a : 121-123) sont tirés d'un autre ouvrage de Mailly, *Les Disgraces des amans*, où un homme malheureux a recours au même expédient, mais la fin est différente car la femme ne tombe pas amoureuse de lui (Mailly, 1691 : 162-164).



« Delices du celibat » (Mailly, 1736 : II, 7-8). Néanmoins, l'auteur introduit une nuance dans le sens instructif de l'ouvrage : « ces réponses sont bonnes à faire à des gens du commun, mais elles ne valent rien pour des Rois ; il faut qu'ils se marient de bonne heure, afin d'avoir des heritiers, & que leur Couronne ne passe point sur des têtes étrangères » (Mailly, 1723a : 146-147).

Dans « Avature de Chilpéric, Roy de Soissons », Mailly (1723a : 147-163) démarque l'une des anecdotes racontées dans le huitième entretien des *Entretiens des cafés de Paris...* (Mailly, 1702 : 128-141), inspirée de l'histoire de France. Chilpéric était marié à Adouère, dont il avait eu trois fils – Théodebert, Mérovée et Clovis – et une fille, Bassine. Le roi prit Frédégonde pour maîtresse ; celle-ci le persuada de répudier sa femme. Sigebert, frère de Chilpéric, venait d'épouser Brunehaut, fille d'Athanagilde, roi d'Espagne et, pour ne pas perdre du terrain, Chilpéric demanda au roi espagnol son autre fille, Galsuinde. Entre-temps, il continuait son commerce avec Frédégonde et, bientôt, Galsuinde apparut morte. Sigebert et Gontran s'allièrent contre Chilpéric pour venger la mort de leur belle-sœur, mais Frédégonde fit poignarder Sigebert. Théodebert étant mort à la guerre, Mérovée devint l'aîné des enfants d'Adouère et, voyant que leur père voulait laisser son trône aux fils qu'il avait eus de Frédégonde, prit les armes contre lui.

Afin d'avoir plus de soutien, les régents du royaume de Sigebert lui conseillèrent d'épouser sa veuve ; or, Chilpéric fit déclarer ce mariage nul : Brunehaut fut enfermée et Mérovée mis dans un cloître, d'où il sortit par une ruse orchestrée par Frédégonde et fut tué. Frédégonde n'avait qu'à se défaire de Clovis pour assurer le trône à ses propres enfants. Mais la peste emporta ses trois fils et Chilpéric n'eut plus que Clovis pour héritier. Or, celui-ci fut également perdu aux yeux du roi, puis assassiné par les gens de Frédégonde, qui fit aussi tuer Adouère et Bassine. Elle eut un dernier fils, Clotaire. Chilpéric ayant découvert qu'elle avait des amants, voulut se venger, mais elle fut plus rapide et le fit assassiner. Childebert, fils de Sigebert, avec sa mère, Brunehaut, se mirent en campagne pour récupérer le royaume de Chilpéric.

Au bout de quelques années, Frédégonde envahit les terres de Brunehaut, régente de ses petits-fils, Théodebert et Théodoric, mais elle mourut d'une fièvre qui l'empêcha de jouir de sa conquête. À cette occasion, Mailly a seulement ajouté une référence (que nous indiquons en italique) pour mettre en rapport le récit avec le thème de la chasse qui domine le recueil :

Il y avait déjà long-tems que Chilperic étoit marié, *lorsqu'un jour étant à la chasse d'un sanglier, il fit rencontre d'une jeune fille d'une basse naissance, dont le père n'étoit qu'un simple Laboureur [...]. Le Roy ravi de voir une si jolie personne, la mit auprès de la Reine*<sup>583</sup>. (Mailly, 1723a : 147-148)

Il y a également quelques modifications du texte original. Dans « *Les Regens du Royaume pendant la minorité de Childebert fils de Sigebert*, trouvant Merouée dans cette disposition » (Mailly, 1723a : 152), la partie en italique a remplacé « Plusieurs grans Seigneurs du Roiaume » (Mailly, 1702 : 132). Puis, dans « il fit declarer leur mariage nul, comme fait sans son consentement & *contre les Canons de l'Eglise* » (Mailly, 1723a : 153), l'auteur a rajouté le passage que nous marquons en italique. Contrairement à son original, cette nouvelle ne comporte pas de réflexions finales sur la méchanceté des femmes, ni de morale explicite, comme le texte qui la précède dans le recueil qui nous occupe.

« Les Aventures galantes de Dagobert » (Mailly, 1723a : 164-172) sont, d'une certaine façon, la suite de la nouvelle précédente. Clotaire, dernier fils de Chilpéric et de Frédégonde dont l'histoire vient d'être rapportée, engendra Dagobert, qui épousa Gomertrude, du sang de Clodion, second roi de France, mais ils ne s'entendaient pas bien. Dagobert avait trois principales inclinations : l'amour, la chasse et la musique. « Un jour étant allé à la chasse aux environs de Romilli près de Paris, & ayant appris qu'il y avait dans ce Convent une Religieuse qui avoit la plus belle voix du monde » (Mailly, 1723a : 165), il ne put s'empêcher d'entrer dans l'église pour l'entendre chanter. Il tomba amoureux de cette femme, qui s'appelait Nantilde et, comme elle n'était pas au couvent par vocation, lui promit de l'en tirer. Dagobert fit déclarer son mariage avec Gomertrude nul et épousa Nantilde.

Au bout de quelques années, le roi commença à perdre de l'intérêt pour sa femme car ils n'avaient pas de descendance. Un jour qu'il était à la poursuite d'un daim, l'animal alla se réfugier dans la cour d'une maison voisine, où il y avait une fille d'une beauté charmante. Ragnetruide, tel était son nom, devint la maîtresse du roi, qui ne faisait plus rien sans son conseil. Ils eurent un enfant nommé Sigebert. Au bout de quelque temps, Nantilde tomba enceinte et accoucha d'un fils qui fut nommé Clovis. Dagobert se tourna à nouveau vers sa femme et renonça à sa maîtresse, qu'elle envoya dans un couvent

---

<sup>583</sup> Le premier passage en italique a remplacé « lorsqu'on introduisit auprès de la Reine » (Mailly, 1702 : 128) et le second a été introduit pour garantir la cohérence du récit.

avec une pension considérable ; « sa retraite fut aussi édifiante, que sa conduite avoit été peu scandaleuse » (Mailly, 1723a : 172).

Cette nouvelle a beau être une sorte de suite de la précédente, le seul lien commun est la lignée des héros. Il est à souligner que le contenu en est bien plus romanesque et, en outre, le rapport à la chasse est nettement plus évident car cette activité est plus présente dans la narration. Elle fournit, d'ailleurs, l'occasion de deux rencontres amoureuses clé pour le héros.

« L'Avanture des chasseurs, avec les belles vendanges de Meudon » (Mailly, 1723a : 172-202) se révèle une brève anecdote galante que l'auteur a eu soin de prolonger par quelques récits insérés tirés des *Entretiens des cafés de Paris...* et de *La Promenade du Luxembourg*. Quatre amis, qui étaient allés chasser pendant les vendanges de Meudon, rentrèrent avec leur gibier à l'auberge où ils logeaient<sup>584</sup> et demandèrent à leurs hôtes de l'apprêter pour dîner. Pendant l'attente, ils se mirent à raconter des histoires plaisantes qui venaient d'arriver à des gens de leur connaissance.

D'abord, l'un explique la bagarre sur le Pont Neuf entre deux mousquetaires que le chevalier de Campras interrompt. Celui-ci les invita au café où ils lui expliquèrent qu'ils se battaient pour leur maîtresse et, comme Campras vit que c'était une fille de moyenne vertu, il leur conseilla de l'oublier : « préférez l'amitié à l'amour & soiez bons amis » (Mailly, 1723a : 174-178)<sup>585</sup>. Puis, un autre devisant rapporte l'histoire de Valbeau (Mailly, 1723a : 178-183), un jeune homme de bon naturel mais peureux et fanfaron, qui s'excusa tant bien que mal pour ne pas être second dans un duel contre un Allemand qui, dit-il, était le meilleur de ses amis. Et, à une autre occasion, quand un homme ivre courut à lui armé d'une épée, il se mit à courir et tous les deux tombèrent sur une escouade du guet, qui les mena prisonniers. Le lendemain, ayant été relâché, Valbeau se rendit au café pour y expliquer son aventure en exagérant les périls encourus<sup>586</sup>.

<sup>584</sup> La description de l'ambiance de l'auberge (Mailly, 1723a : 173) rappelle celle de la Vallée-Tissart dans *Les Plaisirs de la Vallée-Tissart...* (Mailly, 1705b : 3-5).

<sup>585</sup> Cette anecdote trouve son modèle dans une autre introduite dans *Les Entretiens des cafés de Paris...* (Mailly, 1702 : 147-151), et reprise dans *La Promenade du Luxembourg* (Mailly, 1713b : 99-102).

<sup>586</sup> Le premier événement semble original, mais le second épisode est identique à l'histoire de Beauval – notons que le nom de Valbeau est formé par inversion des syllabes de Beauval – qui figure dans *Les Entretiens...* (Mailly, 1702 : 151-155), reprise dans *Diverses Aventures de France et d'Espagne* à propos d'un certain Phagomart (Mailly, 1707b : 138-143).

Ensuite, l'un des amis narre comment Morton, laid et bête mais riche, s'est fait escroquer par une dame qu'il avait rencontrée à l'Opéra et dont il était tombé amoureux. Elle feignit d'être arrêtée pour une affaire d'argent et son dupe lui donna la somme, puis il n'a cessé de lui offrir des cadeaux exquis qui vont bientôt tarir sa bourse. Les devisants citent des exemples de personnages de l'Antiquité qui agissent sans réfléchir, aveuglés par leur amour (Mailly, 1723a : 183-189). Quelques considérations s'ensuivent sur le fait qu'il vaut mieux dépenser son argent au jeu qu'avec des femmes et qu'il faut se corriger sur les défauts d'autrui car rarement voit-on des vertueux infortunés (Mailly, 1723a : 189-196). Enfin, quelqu'un rapporte une anecdote qui excite la risée de la compagnie, à propos d'un mari jaloux qui bat violemment sa femme, puis lui fait l'amour pour la ranimer (Mailly, 1723a : 196-197)<sup>587</sup>.

L'on servit alors le gibier rôti et, après avoir bien mangé et bien bu, la compagnie songea à aller voir les vendanges, où Sa Majesté devait se rendre, ce qu'il ne put faire car il tomba malade<sup>588</sup>. La compagnie décida d'aller jusque dans les vignes, où l'on y rencontra des dames habillées en vendangeuses qui étaient aussi venues voir le roi. Il se produit une scène galante où un chevalier qui aida une dame à se relever, lui vola un baiser, puis s'offrit à le lui rendre, elle l'évita et ils tombèrent tous les deux à la renverse. Le propriétaire de la vigne invita ces hôtes à une magnifique collation (Mailly, 1723a : 197-202).

Quoique ces vendanges se veuillent authentiques, elles n'ont rien de réaliste ; il s'agit plutôt d'une fête galante qui rappelle les parties de campagne organisées par la noblesse pour s'amuser dans un décor bucolique (l'on dirait une bergerie viticole). On le voit à la description fantaisiste des vendangeuses : « la plupart avoit des hottes & des paniers dorés ; le manche de leurs serpettes étoit d'agate ; elles avoient des corselets de brocard d'or, avec des agrafes de diamans » et de l'ambiance régnante, puisque « les violons, les haut-bois, les flutes douces & les musettes retentissoient de toutes parts, & formoient des harmonies charmantes » (Mailly, 1723a : 199). En fait, s'il était habituel que les nobles organisent des divertissements recréant des scènes de la vie des champs, ici les personnages souhaitent se mêler au peuple, même si l'interaction n'a jamais lieu. Dans une vigne, « ils trouverent quantité de belles vendangeuses qui étoient venues

---

<sup>587</sup> Tout ce passage, depuis le début de l'histoire de Morton, est issu du quatorzième entretien des *Entretiens...*, où d'ailleurs le personnage s'appelle Marton (Mailly, 1702 : 270-281).

<sup>588</sup> Rappelons que Louis XV fut un enfant très maladif.

pour assister aux vendanges de Votre [Sa] Majesté ; & que n'ayant pas voulu s'en retourner sans rien faire, elles avoient résolu de vendanger avec le peuple qu'elles trouveroient » (Mailly, 1723a : 199).

L'« Histoire du brave chevalier Patapon » (Mailly, 1723a : 203-275) est rythmée par des épisodes de chasse qui alternent d'autres événements. Ce récit conte les aventures d'un jeune chevalier écossais, d'illustre naissance mais pauvre, qui passa en France pour tenter sa chance. Installé à la meilleure hôtellerie de Calais, comme il était un excellent chasseur, il proposa à son hôte de payer son séjour en gibier et, dès le lendemain, il rapporta un magnifique butin. Lors des après-dîners, Patapon était souvent interrogé à propos de son métier de chevalier errant. Les péripéties postérieures prouvent qu'il se faisait un point d'honneur de rétablir la justice là où elle avait été outragée : il se battit en duel pour une dette qu'on lui devait mais à laquelle il renonça malgré sa victoire, il raisonna avec un homme qui avait mis deux filles en état de grossesse sous de fausses promesses de mariage et il tua des voleurs de grand chemin. D'autre part, Patapon vécut deux épisodes amoureux, l'un avec une hôtesse dont le mari était en voyage, l'autre avec une riche dame qu'il épousa à peine s'être rencontrés. La facette sentimentale de cette nouvelle présente le héros comme un homme extrêmement galant, qui « n'étoit pas moins habile en amour qu'adroit à la chasse » (Mailly, 1723a : 270). Et, bien que les deux histoires d'amour soient sincères, la première, une liaison adultère, se heurte aux préceptes de l'honnêteté et de l'honneur que prônait Patapon avec grand zèle.

Au-delà de l'importance que la chasse puisse avoir dans cette nouvelle, il faut souligner qu'elle s'inscrit dans la mode des suites et des pastiches inspirés du *Quichotte* de Cervantès tels que la *Continuation de l'histoire de l'admirable Don Quichotte de la Manche* (1713) de Robert Challe ou *La voiture embourbée* (1714) de Marivaux. Entre 1710 et 1724, plusieurs auteurs réinventèrent – avec une fortune inégale – les personnages du Quichotte ou eurent recours à eux pour critiquer une manie ou une extravagance à la manière de Cervantès (Bardon, 2010 : 567).

D'après Sermain (1998 : 86), dans l'« Histoire du brave chevalier Patapon », « Mailly [...] s'est [...] amusé à fondre Sancho et don Quichotte en un seul personnage qui fait le chevalier errant, et qui réussit dans sa folie, mais sur le registre bas des satisfactions prosaïques (femmes, fortunes, mariage) ». Nous pouvons constater que les

divers épisodes de cette nouvelle illustrent, en effet, les deux facettes de Patapon. D'une part, comme un nouveau Don Quichotte, le héros de Mailly est un chevalier de bonne maison mais pauvre, épris des mérites des figures qu'il prend pour modèle. On le pria d'expliquer « ce que c'étoit que d'être Chevalier errant » et il parla du roi Arthur et de la Table Ronde, ainsi que d'autres illustres exemples inspireurs comme Amadis de Gaule ou Tirant le Blanc (Mailly, 1723a : 206-208).

Patapon agit donc en redresseur de torts : il résout l'affront fait à deux demoiselles qu'un homme avait mises en état de grossesse sous de fausses promesses de mariage, il délivre un village des voleurs, puis il tire d'un marécage une dame à cheval qui s'y était embourbée (Mailly, 1723a : 222-227, 232-236 et 263-264). D'autre part, son goût des réjouissances physiques le rapproche de Sancho Pança : Patapon s'adonne à la bonne chère et à l'amour des femmes – l'épisode chez l'hôtesse en est un excellent exemple (Mailly, 1723a : 246-262) –, ce qui l'oppose à la frugalité et au platonisme amoureux de Don Quichotte. Amalgame de ces deux héros cervantins, Patapon oscille entre folie et sagesse : son public le prend pour un insensé quand il se déclare chevalier errant, mais la justesse de ses discours « fit quitter à ceux qui l'écoutoient l'opinion qu'il étoit fou », pour les porter à conclure enfin que « si Patapon n'étoit pas entierement fou, du moins il étoit bien visionnaire » (Mailly, 1723a : 208, 215 et 222).

Enfin, « La Promenade du Bois de Vincennes » (Mailly, 1723a : 276) est un démarquage de l'« Avanture du Comte de Merincour, & de Mademoiselle de Meronville » dans *Diverses Aventures de France et d'Espagne*. L'auteur n'a même pas changé le nom à ses personnages principaux ! Jusqu'à la mort de M<sup>lle</sup> de Saint Quentin (Mailly, 1723a : 317), l'histoire est presque identique à son modèle (Mailly, 1707a : 42). Les différences entre les deux textes sont à peine remarquables : par exemple, dans la description de Vincennes, la proposition « digne de la magnificence de cette maison Royale » remplace « digne de la capitale du Royaume » (Mailly, 1723a : 277 ; 1707a : 5). L'on constate aussi l'inversion de deux propositions : « les uns faisoient paroître la delicatesse de leurs oreilles par la beauté de leurs danses » (Mailly, 1707a : 10) donne lieu à « les uns faisoient paroître la justesse de leurs danses par la delicatesse de leurs oreilles » (Mailly, 1723a : 284). En outre, le combat entre le tiercelet et la pie, ainsi que celui entre le dogue et le chien d'Afrique sont plus développés dans *L'Eloge de la chasse...* (Mailly, 1723a : 279-281) et même suivis de considérations moralisantes : « cet exemple nous

fait voir qu'il est toujours bon de rendre service aux gens, quand même on ne les connoîtroit point, parce qu'un petit service attire quelquefois plusieurs reconnoissances » (Mailly, 1723a : 283). Ces derniers changements s'expliquent par le sujet et la nature de l'ouvrage que nous étudions ici.

À partir de la mort de M<sup>lle</sup> de Saint Quentin (Mailly, 1723a : 317), notre écrivain cesse de suivre son modèle (Mailly, 1707a : 42). Le comte, au désespoir de la mort de sa maîtresse, mit la main à la plume et écrivit « Les regrets d'un Amant sur la mort de sa Maîtresse » (Mailly, 1723a : 318), où il s'en prenait à la Mort et lui reprochait son caractère inexorable et aléatoire, puis faisait l'éloge des qualités de sa défunte maîtresse. Le comte rajouta à son écrit un « Epitaphe de Mademoiselle de Saint Quentin » (Mailly, 1723a : 322). Ce passage de « La Promenade du Bois de Vincennes » (Mailly, 1723a : 318-322) est un démarquage des « Regrets d'un amant sur la mort de sa Maîtresse », qui devaient paraître dans *Avantures galantes...* (Mailly, 1736 : II, 27-33).

Puis, l'auteur reprend l'« Avanture du Comte de Merincour, & de Mademoiselle de Meronville » là où il l'avait laissée (Mailly, 1723a : 322 ; 1707a : 42). Il abandonne à nouveau son modèle après les retrouvailles du comte et de M<sup>lle</sup> de Méronville (Mailly, 1723a : 328 ; 1707a : 47) et introduit une anecdote arrivée à la chasse – pour justifier la présence de cette nouvelle sentimentale dans ce recueil concernant la cynégétique –, bien qu'elle relève surtout du merveilleux. Alors qu'il cherchait une fontaine pour éteindre sa soif, le comte de Méricour fit la rencontre d'un vieil homme aux airs de sorcier<sup>589</sup>. Ils passèrent devant un arbre où il y avait un pendu qui, sur l'ordre du vieillard, se dépendit et partit avec le gobelet du comte, pour revenir bientôt après avec de l'eau fraîche. Quand on n'eut plus besoin de lui, le sorcier ordonna au pendu de se pendre à nouveau, ce qu'il fit à l'instant. L'auteur avoue la difficulté de croire à sa narration, mais il rappelle les exemples surnaturels qu'il a déjà expliqués dans ce même recueil (Mailly, 1723c : 330-331).

Ensuite, l'auteur reprend définitivement l'« Avanture du Comte de Merincour, & de Mademoiselle de Meronville » (Mailly, 1723a : 331 ; 1707a : 47). Encore une fois, les

---

<sup>589</sup> « Un venerable vieillard, qui avoit un chapeau à l'antique, une fraise au cou, une barbe blanche d'un demy pied de long, des yeux vifs & perçans, avec un bâton d'épine à la main, & un œil de serpent au doigt » (Mailly, 1723a : 328). Cette description correspond à celle d'un personnage de Sabbat dans « Le Comte de Roseville » (Mailly, 1710b : 155-156).

variations sont presque insignifiantes, voire anecdotiques. L'écrivain se trompe dans le nom de la maîtresse du chevalier de Darmon. Il emploie d'abord celui de la nouvelle originale, M<sup>lle</sup> d'Alicour, pour le changer quelques lignes plus tard par celui de M<sup>lle</sup> de Verbonne, qui lui demeure (Mailly, 1723a : 331 et 332). Par rapport au texte source, M<sup>lle</sup> d'Alicour se faisait Capucine, alors que M<sup>lle</sup> de Verbonne devient Carmélite (Mailly, 1707a : 51 ; 1723a : 334). De plus, le madrigal méprisant que le chevalier adressait à la demoiselle, après la querelle d'Allemand qui rompit leur liaison, a été supprimé dans la présente nouvelle.

Le dénouement de cette aventure est accompagné d'une réflexion sur les malheurs d'une passion excessive, qui rend esclave, et propose Ulysse évitant Circé comme paradigme – ces commentaires proviennent de la réflexion finale des « Maîtresses de Dagobert » et des « Regrets d'un amant sur la mort de sa Maîtresse » (Mailly, 1736 : I, 257-258 et II, 31-33) –. La faiblesse des hommes est d'autant plus naturelle que leur jeunesse est grande ; d'où le conseil de l'auteur à Louis XV pour qu'il soit sage et agisse conformément à la morale, pour éviter de tomber dans les passions impétueuses et destructrices. L'éloge du roi, qui répond à « L'Eloge de la chasse » initial, clôt l'ouvrage. Signalons aussi que Mailly introduit, à certains endroits de son œuvre, des clin d'œil aux membres de la famille royale : l'allusion au cortège funèbre de la reine et une des nombreuses indispositions du monarque.

#### *Avantures galantes, avec la Feste des Tuileries, ou le Bouquet présenté au Roy (1736)*

Publié sans nom d'auteur, à La Haye, douze ans après la mort de Mailly, rien à priori ne faisait présager que ce livre dût être attribué au chevalier. Pourtant, son titre – très semblable à celui des *Avantures et lettres galantes, avec la promenade des Tuileries* que notre auteur avait fait publier en 1697 – et son approbation accordée en novembre 1720 – alors que Mailly était toujours en vie et en pleine activité littéraire – nous ont fait prêter attention à cet ouvrage.

Le paratexte ne rend pas plus simple la tâche : l'œuvre n'est pas signée et elle ne présente pas de privilège, d'où que la seule piste par rapport au nom de l'auteur soit l'article défini masculin suivi de points de suspension qui clôt l'épître dédicatoire. Cette signature apparaît dans d'autres textes de Mailly mais elle est sans doute peu



transparente. Heureusement, un contemporain de la publication, le marquis de Paulmy, nous éclaire considérablement à ce sujet. « C'est une réimpression, dit-il, d'un livre intitulé : *Avantures et lettres galantes, avec la Promenade des Thuilleries*, dont l'auteur est le chevalier de Mailly, et dont la première édition a été publiée en 1697, la deuxième en 1718 » (Lacroix, 1863 : 54). Le marquis de Paulmy était sur la bonne voie car, bien qu'on ne puisse pas parler d'une réimpression des *Avantures et lettres galantes...*, il est indéniable que le livre paru en 1736 contient des épisodes de l'ouvrage publié en 1697.

En outre, l'on repère des anecdotes tirées d'autres œuvres de Mailly, telles que *Les Entretiens des cafés de Paris...* ou *L'Eloge de la chasse...*, ainsi que des récits originaux, qui s'enchaînent sans trop de rapport entre eux. Les seuls fils conducteurs semblent être, bien que ce ne soit pas systématiquement, le jardin des Tuileries et le personnage de Panphile, qui sont témoins ou acteurs de bon nombre de scènes. Tous ces indices nous font croire que l'auteur des *Avantures galantes* doit être le chevalier de Mailly.

À la demande de la destinataire de l'épître dédicatoire, ce livre se présente comme « une Relation de ce qui s'est passé aux Tuileries la veille de la Fête du Roi » (Mailly, 1736 : I, s. p.). C'est ainsi que l'ouvrage commence sur le récit du concert que « l'Académie de Musique [...] donna le vingt-quatre Août à huit heures du soir, dans le Jardin des Tuileries », pour la Saint Louis, soit la fête du Roi (Mailly, 1736 : I, 1-2). Compte tenu que l'approbation d'imprimer fut accordée en novembre 1720, il paraît logique que le rapport se réfère à la fête de cette même année. Cependant, *Le Nouveau Mercure* du mois d'août 1720 n'évoque aucune célébration la veille de la Saint-Louis et dit seulement que « le 25, jour de S. Louis, [...] il y a eu une grande simphonie au dîné de S. M. de la composition de M. Colin Maître de Musique de la Chambre » (*Nouveau Mercure*, 1720 : 185). Par contre, ce périodique avait rapporté en détail (description des décors incluse) la fête du 24 août de l'année précédente (*Nouveau Mercure*, 1719 : 166-168), dont parlait également le marquis de Dangeau (1860 : 111) :

Le 24. veille de S. Louis, après le souper du Roi, il y eut dans le Jardin des Tuilleries un grand concert d'instrumens, que donne tous les ans l'Académie Royale de Musique. Le Roi étoit sur la terrasse sous un dais magnifique, & dès que S. M. y parut, tout le peuple qui remplissoit le Jardin des Tuilleries, fit de grandes acclamations de *Vive le Roi*. (*Nouveau Mercure*, 1719 : 166)

Selon Mailly (1736 : I, 2), ce magnifique concert rassembla « plus de dix mille personnes » et il y eut pendant ce temps plusieurs scènes plaisantes<sup>590</sup>. Un amant se réconcilia avec sa maîtresse ; un autre courtisa une demoiselle qui le traita d'abord rudement, puis avec complaisance. Puis, un homme prit une dame qui était au jardin pour son épouse et le quiproquo, qui fut d'abord assez tendu, devint motif de rire quand la femme de l'étourdi arriva (Mailly, 1736 : I, 4-8). Ensuite, Lysandre et Dorilas, qui se battaient pour une maîtresse de moyenne vertu, furent séparés par Panphile, qui leur conseilla de « préfère[r] l'amitié à l'amour » (Mailly, 1736 : I, 8-10)<sup>591</sup>. Panphile fut peu après abordé par un homme qui, le prenant pour un médecin, lui demanda si le gros garçon dont sa femme avait accouché au bout de seulement six mois de mariage pouvait être de lui. Panphile, contre l'avis des médecins que ce benêt avait consultés, lui assura que oui (Mailly, 1736 : I, 11-13)<sup>592</sup>. Le concert termina par un impressionnant château de feu d'artifice et l'auteur rapporte un madrigal qu'un poète fit en l'honneur de Duchesne<sup>593</sup>, qui eut soin de l'organisation de la fête.

« L'Heureux Esclave » (Mailly, 1736 : I, 15-26), qui suit, est un épisode qui eut lieu quand Panphile sortait des Tuileries. Damon lui conta qu'il venait de rentrer à Paris après deux années d'esclavage à Constantinople. Fait prisonnier par un renégat français devenu corsaire, celui-ci ne maltraita pas son compatriote et voulut le convaincre pour qu'il devienne musulman. Damon, qui craignait pour sa vie, promit d'y réfléchir. Le corsaire le mena chez lui et l'occupa à des travaux de jardinerie et de culture. La fille du renégat sembla s'attacher à Damon, qui reçut ses bienfaits sans s'engager, de peur

---

<sup>590</sup> Ainsi que d'autres bien tragiques si l'on pense à la fête d'août 1719 : « après l'exécution du feu d'artifice, la foule fut si grande à la porte des Tuileries du côté de S. Roch, qu'il en couta la vie à sept ou huit femmes, qui furent étouffées ou écrasées. Plusieurs personnes y ont été blessées dangereusement ; quelques unes ont eu les côtes enfoncées & d'autres les jambes rompuës » (*Nouveau Mercure*, 1719 : 168).

<sup>591</sup> Cette histoire est inspirée de celle des deux mousquetaires qui se battaient pour leur maîtresse et furent séparés et raccommodés par un tiers qui passait par là et qui était de leurs amis ; dans *Les Entretiens...* (Mailly, 1702 : 147-151) et dans *La Promenade du Luxembourg* (Mailly, 1713b : 99-102).

<sup>592</sup> Cet épisode, qui tient du motif J1276 « The precocious child » (Rotunda, 1942 : 50), s'inspire d'une anecdote de voyage arrivée au chevalier de Bassonville dans *Les Plaisirs de la Vallée-Tissart...* (Mailly, 1705b : 22), reprise dans l'« Aventure du Chevalier de Bettemont & de Mademoiselle de Tussay » (Mailly, 1707b : 337).

<sup>593</sup> Peut-être « Louis-Etienne-François Duchesne, Bourgeois de Paris », qui fut nommé Inspecteur de l'Opéra « pour la régie du Magasin, de la Caisse et de tout ce qui en dépend », en 1714, puis « chargé du soin du Magasin, Habits, Peintures, Décorations, & de tout ce qui en dépend », à partir de 1721 (Durey de Noinville et Travenol, 1757 : 94 et 97-98).

d'être empalé. Enfin, ayant découvert un trou dans la muraille et sachant qu'un navire était sur le point de partir pour Marseille, il s'évada et, avec l'aide de l'aumônier du vaisseau, il y fut accueilli. Cette histoire met l'accent sur la violence et la cruauté attribuées aux Turcs, ainsi que sur l'horreur que leur religion inspirait aux Occidentaux.

Dans « L'Amant en colere » (Mailly, 1736 : I, 26-29), Tircis rencontre Philante, qui est très mécontent de sa maîtresse car elle l'aurait trahi avec un homme laid et de peu de naissance. Cependant, quand Tircis lui fit remarquer que l'ingrate passait, Philante ne put s'empêcher de la suivre. Ce récit, où l'auteur a mis l'accent sur la description du méchant rival de Philante et sur les raisonnements de Tircis à propos de l'amour aveugle, est un démarquage de la conversation entre Criton et Orgas dans *Les Entretiens...* (Mailly, 1702 : 14-15).

L'« Histoire Plaisante & Tragique » (Mailly, 1736 : I, 29-34) narre deux anecdotes en rapport avec l'argent, qui « nous aprennent qu'il ne faut jamais se confier à l'incertitude du sort, que nous devons conserver soigneusement le bien que nous possédons, & que ceux qui font le contraire deviennent souvent [...] la victime de leur mauvaise conduite » (Mailly, 1736 : 33-34). À la mort de leur père, deux frères tirèrent au sort leur succession, qu'ils ne souhaitaient pas partager car elle était insuffisante. Le cadet gagna et l'aîné se fit religieux ; or, au bout de quelque temps, le premier mourut et le second, ayant déjà prononcé ses vœux, ne put quitter les ordres et s'en alla au front, où il fut tué sans avoir pu toucher à l'héritage familial. D'autre part, un baron qui avait brûlé en débauches son riche patrimoine et roué de coups un rival de jeu chercha refuge dans un couvent. Quelques années après, la victime de la bastonnade le rencontra et le reconnut. Il lui en demanda raison, mais le baron devenu religieux s'excusa sur le fait qu'il ne pouvait plus se battre en duel.

Dans « Histoire singuliere de Clitande & de Leonice » (Mailly, 1736 : I, 34-54), ces personnages éponymes se rencontrèrent aux Tuileries et commencèrent une tendre liaison. Léonice se feignit malade pour éprouver l'amour de Clitande. Celui-ci en fut très affligé et lui écrivit pour lui réitérer sa passion, elle lui répondit par un billet ambigu qui embarrassa le jeune homme. Néanmoins, celui-ci finit par se rendre chez sa maîtresse qui le combla de caresses. Un jour, Léonice fut priée à un grand bal donné par la duchesse de Berry, où elle parut éclatante. Un prince s'était entiché d'elle et la courtisa à force de belles paroles et de riches cadeaux mais, ne pouvant venir à bout de sa

conquête, il l'abandonna. Au bout de quelque temps, malgré leur bonheur, Clitande fut pris d'une inexplicable jalousie et, feignant avoir reçu un ordre royal, annonça son imminent départ pour l'Italie, où il mourut des jours après son arrivée. Léonice, en l'apprenant, fut prise d'une forte fièvre et mourut aussi.

Deux aspects de ce récit retiennent notre attention : d'une part, la présence de réflexions moralisantes sur l'emprise que l'amour a sur les hommes et sur les malheurs dérivés des passions excessives (Mailly, 1736 : I, 34, 53) ; d'autre part, l'auteur décrit les danses et les parures que l'on vit au bal chez la duchesse de Berry, ainsi que l'ambiance où les gens s'observent et où certains fâcheux oublient de se conduire proprement (Mailly, 1736 : I, 45-48). En outre, cette nouvelle est composée à partir d'extraits d'autres récits de Mailly : le début et la fin correspondent à l'« Histoire de la cassette » (Mailly, 1718a : 31-35), la maladie feinte de l'héroïne et l'échange épistolaire qui s'ensuit proviennent de l'« Avventure du Baron de Clinchamp & de Madame de Joüy » (Mailly, 1718a : 27-30) ; le tout est tiré des *Avantures et lettres galantes...* Le passage où le prince qui veut séduire Léonice lui offre des cadeaux d'un prix très élevé est issu de l'« Avventure du Chevalier de Bachimont, & de Mademoiselle de Silvacane » (Mailly, 1723a : 52-106).

L'« Histoire de Clidamire & de Céphalie » (Mailly, 1736 : I, 54-71) est une nouvelle peinture des malheurs de l'amour. Clidamire, qui venait de sortir de l'Académie et d'être mis en équipage par son père, rencontra Céphalie chez une voisine et, l'ayant trouvé magnifique, lui déclara sa passion naissante. Elle le reçut dans sa chambre sans trop s'émouvoir de ses protestations amoureuses qui allèrent jusqu'à la demander en mariage. Céphalie voulut laisser le temps agir avant de l'accepter. Clidamire se découvrit un rival dont il obtint la retraite en lui signifiant qu'il était le dernier arrivé et qu'il ne pouvait pas prétendre à lui ôter sa place. Puis, un autre prétendant surgit, qui quitta Céphalie tout en colère quand il découvrit que Clidamire était, de concert avec la belle, caché dans la même salle où il contait fleurette à la demoiselle. Enfin, Clidamire épousa Céphalie qui, au bout de quelque temps, se révéla infidèle. Elle se fit même arrêter pour adultère et emprisonner à la Conciergerie, d'où elle sortit déguisée en laquais, grâce à l'aide d'une dame de ses amies, puis disparut. Clidamire, frustré, tomba dans une extrême langueur et mourut. Céphalie réapparut alors et trouva bientôt un nouveau

mari, qu'elle trompa comme le premier. Or, un matin, on la trouva étranglée dans son lit ; son conjoint, que l'on soupçonna, ne put néanmoins être accusé.

Mailly (1736 : I, 66-68, 70-71) insiste sur les aspects négatifs des passions et sur les malheurs qu'entraînent l'ingratitude et surtout l'infidélité due au manque de vertu. Cette nouvelle est aussi construite à partir de bribes d'autres textes de l'auteur. L'incipit est un démarquage de celui de l'« Avventure du Baron de Clinchamp & de Madame de Joüy » (Mailly, 1718a : 24-25). La description de la chambre de la dame, qui évoque le luxe à la mode, est tirée des *Disgraces des amans* (Mailly, 1691 : 125). La scène où Clidamire éclate de rire depuis sa cachette quand son rival se déclare à Céphalie trouve son original dans l'« Avventure de Cloridon & de Cephalie » (Mailly, 1718a : 104).

Dans « Les Amours de Trasimond, & de Clarinte » (Mailly, 1736 : I, 71-102), le héros éponyme tomba éperdument amoureux de Clarinte, mais elle le refusa fièrement. Malgré tout, alors qu'il se trouvait dans un salon où un homme nommé Polidor parlait mal de Clarinte, il lui reprocha son discours ; l'affaire tourna au duel et Trasimond le remporta. La dame, ayant appris cette aventure, voulut remercier son défenseur. Elle le reçut fort tendrement et lui expliqua que la haine de Polidor venait d'une dette que son père avait contractée envers elle et qu'il avait héritée. Aussi offrit-elle à Trasimond un portrait en gage de son estime. Deux amies arrivèrent alors. L'une d'elles proposa à Clarinte un parti qu'elle refusa pour l'amour de Trasimond. Clarinte souhaitait qu'il dîne et qu'il soupe avec elle tous les jours, puis elle lui demanda de s'installer chez elle, dans un appartement qu'elle lui prépara. Leur commerce amoureux était heureux et sans entraves, mais Trasimond dut partir en province pour recevoir un héritage.

En chemin, il s'arrêta dans une auberge, où l'hôtesse, le voyant de mérite, lui expliqua qu'il y avait plus de deux ans qu'elle était mariée mais qu'elle n'avait point encore conçu d'enfant et, profitant de l'absence de son mari, lui proposa de coucher avec elle. Trasimond voulut s'excuser mais les larmes de la jeune fille le poussèrent à accepter sa demande. À son départ, elle ne voulut pas qu'il paya la nuitée ; il lui laissa pourtant une généreuse somme. Comme l'affaire de la succession prenait plus longtemps que prévu, Trasimond écrivit à Clarinte, mais ses lettres furent interceptées. Ils commençaient à se soupçonner d'infidélité quand il réussit à lui faire parvenir une missive par un tiers. Sur le chemin de retour, Trasimond fut attaqué par trois voleurs dont il en

tua deux et mit le dernier en fuite. Arrivé à Paris, les amants se marièrent et eurent, neuf mois plus tard, un enfant.

Cette nouvelle galante adopte par moments le ton du récit moralisant misogynne<sup>594</sup>, mais aussi de l'analyse introspective<sup>595</sup> et même du conte<sup>596</sup>. Les éléments qui participent des péripéties du récit sont assez typiques du style de Mailly : le voyage survenu, les lettres interceptées ou l'attaque des voleurs. En outre, l'auteur reprend quelques passages de certaines de ses œuvres : la description de Clarinte (Mailly, 1736 : I, 81) est tirée de l'« *Avanture du Marquis de Gourdon & de la Comtesse de Châteaufort* » (Mailly, 1718a : 94-95). Puis, la scène des voleurs semble s'apparenter à un épisode de l'« *Histoire du brave chevalier Patapon* » (Mailly, 1723a : 232-237) ; peut-être aussi celui de l'hôtesse qui profite de l'absence de son mari pour coucher avec un client (Mailly, 1723a : 247 et s.)<sup>597</sup>. De même, cette scène galante, que Trasimond omet de rapporter à sa maîtresse quand il lui conte ses aventures, nous fait penser aux fréquents commentaires de l'auteur sur l'importance d'être discret en amour et de ne pas publier ses conquêtes (dans *Les Illustres Fées* ou *Les Bains d'Aix*).

« La Supercherie trompée, & l'Amour triomphant » (Mailly, 1736 : I, 102-123) narre deux intrigues issues d'un triangle amoureux initial. Le comte de Girasol courtisait assidûment M<sup>me</sup> de Sainte Agate, mais il se rendit bientôt compte qu'elle aimait le chevalier de Lausebeque et s'en plaignit, tandis que la dame en fut encore plus fière. Disposé à mourir ou à tuer son rival, il alla le trouver pour savoir s'il aimait véritablement M<sup>me</sup> de Sainte Agate ; or, celui-ci avoua la voir par amusement et cessa de la fréquenter pour ne pas faire ombre au comte. Le peu d'estime que ce rival avait pour sa maîtresse

---

<sup>594</sup> « La plupart de femmes ressemblent à l'Ombre, elles fuyent ceux qui les suivent, & suivent ceux qui les fuyent » (Mailly, 1736 : I, 72-73). « Ce ne sont pas toujours les plus amoureux qui triomphent auprès des Belles : le trop d'empressement qu'on leur témoigne leur donne une trop bonne opinion d'elles, & les porte souvent à mépriser, ou du moins à négliger ceux qui ne soupirent que pour elles ; au lieu qu'un passion médiocre avance plus les affaires d'un Amant, & la crainte qu'elles ont d'en manquer, donne des bornes à leur fierté » (Mailly, 1736 : I, 73).

<sup>595</sup> « Mon cœur nourri dans l'indifférence n'avoit jamais été attaqué de passions violentes ; mais depuis que j'ai senti tes coups, je n'ai pas eû un moment de repos » (Mailly, 1736 : I, 74).

<sup>596</sup> « Au bout de neuf mois jour pour jour, elle [Clarinte] accoucha d'un beau garçon qui eût pour Parrain un des plus grands Seigneurs du Royaume, & pour Mareine une des plus belles Princesses de la terre » (Mailly, 1736 : I, 101-102).

<sup>597</sup> Rappelons que les *Avantures galantes...* furent probablement composées avant *L'Eloge de la chasse...*, dont l'approbation date de 1723, tandis que celle de l'ouvrage qui nous occupe ici est de 1720.

lui inspira du mépris et il adressa ses vœux à une autre qui répondrait favorablement. M<sup>me</sup> de Sainte Agate fut bien contrariée de se voir sans amant. Elle tenta de ramener à elle le comte pour donner de la jalouse au chevalier, or la honte de se voir refusée lui fit quitter Paris pour Fontainebleau.

La marquise de Bellecour, qui avait remplacé M<sup>me</sup> de Sainte Agate dans le cœur du comte, avait un mari jaloux, de sorte que les amants ne se voyaient que chez une amie. Quant au chevalier de Lausebeque, il était parfaitement heureux avec sa maîtresse car ils étaient assez égaux en tout excepté en bien (il était pauvre et elle était riche). L'oncle de la demoiselle, son tuteur, découvrit la relation de sa nièce avec le chevalier et lui interdit de le voir. Elle continua pourtant sa liaison, mais l'oncle la mit dans un couvent. Le chevalier apprit le nom de sa prison et gagna une personne de la maison pour parler à sa belle. L'oncle le sut et mit sa nièce aux Ursulines. Là encore, l'amant réussit à lui faire parvenir des lettres qu'il lançait de l'extérieur du mur avec une pierre à l'intérieur. À nouveau, l'oncle changea la demoiselle de place pour la mettre à l'abbaye de Rantemont. Le chevalier fit amitié avec la tourière du couvent et la correspondance amoureuse put continuer. La jeune fille tomba malade et son oncle l'emmena chez lui, où il lui mit une garde, cloua ses fenêtres et interdit l'entrée de sa chambre à tout le monde. Une fois guérie, son oncle voulait la mettre en pension à Poissy, mais il mourut subitement, donc la demoiselle put enfin disposer de sa personne et de sa fortune et épousa le chevalier.

Pendant ce temps, le comte de Girasol et la marquise de Bellecour continuaient leur commerce secret. Le marquis s'enticha alors d'une dame qu'il rencontra aux Tuileries et qui ne cherchait que l'occasion de le plumer. Afin d'obtenir de plus grandes faveurs, il lui offrit toutes les pierreries de sa femme. Celle-ci en fut fort fâchée et l'accusa de les lui avoir volées. Sur le conseil du comte, la marquise fit suivre son mari quand il sortait et elle découvrit qu'il avait une maîtresse. Le comte, qui connaissait cette femme galante, feignit de l'aimer et de vouloir l'épouser. Un jour qu'elle lui montra ses pierreries, il voulut en savoir le prix et elle lui permit de les porter chez un lapidaire. Le comte rendit les bijoux à la marquise et quand la galante voulut les ravoïr, le comte dit ne rien savoir. Elle le dénonça mais on ne put rien prouver et il fut acquitté. Après quelque temps, le comte envoya un billet anonyme au marquis pour lui offrir de lui rendre ses pierreries en échange d'un tiers de leur prix. Le marquis, qui espérait se réconcilier avec sa femme,

accepta. La marquise récupéra donc ses bijoux et la rançon que son mari avait payée. Celui-ci mourut au bout de peu de temps, des suites d'un accident de chasse, et les amants se marièrent après le deuil de la marquise.

Le sujet principal de cette nouvelle est l'« omnia vincit Amor » virgilien : grâce à l'habileté que la passion inspire aux amants, ils surmontent toutes les difficultés et l'amour triomphe des maris jaloux, aussi bien que des parents autoritaires. À ce propos, Mailly (1736 : I, 112) reprend dans ce récit une formule aux airs de proverbe : « l'amour est ingénieux, & [...] il n'y a point de maison si bien fermée qu'un chat & un Amant n'y puissent entrer », maxime que nous retrouvons dans d'autres de ses textes comme *La Religieuse intéressée...* ou *L'Histoire du prince Erastus...* (Mailly, 1695a : 100 et 1709c : 244). En outre, les triangles amoureux, la critique des femmes galantes et celle de l'excès d'autorité des parents qui empêchent les jeunes gens d'épouser le partenaire de leur choix sont des éléments présents dans ce récit et également fréquents dans les nouvelles de Mailly.

« La Rencontre d'Ariste & d'Eugene » (Mailly, 1736 : I, 123-153) commence quand Ariste, surpris par un orage, se réfugia chez son cousin Ergaste, où il rencontra Eugène qu'il n'avait pas vu depuis longtemps. Celui-ci le pria de lui raconter les raisons de son absence et Ariste entama ses dernières aventures. Poursuivi par des bandits, il se jeta dans une maison dont la porte était ouverte : il y trouva une veillée funèbre. Le lendemain, quand les prêtres vinrent emporter le corps, le corbeau et le chien apprivoisés du mort voulurent les en empêcher, puis ils suivirent leur ancien maître jusqu'à l'église et, une fois le cadavre sous terre, ils disparurent. À la demande de la veuve, Ariste se rendit chez elle régulièrement et ils finirent par tomber amoureux. Or, un parent du défunt voulut épouser la dame ; il était riche, et Ariste conseilla à sa maîtresse d'accepter le parti, tout en lui promettant un amour éternel de sa part. Le mariage se fit bientôt et Ariste, que la dame avait présenté comme l'un de ses cousins, assista à la noce dont les réjouissances furent magnifiques et durèrent plusieurs jours. Une affaire obligea Ariste de partir à Marseille, où il dut rester six mois. Toutefois, il rentra à Paris en vitesse quand sa maîtresse lui écrivit pour lui dire que son mari était mort et au bout de quelque temps ils se marièrent.

Le début des aventures d'Ariste (Mailly, 1736 : I, 124-130) est identique à celui des aventures d'Artemond, dans *Les Entretiens des cafés de Paris* (Mailly, 1702 : 58-63),



sauf que l'auteur a joint un chien au corbeau qui figurait dans le modèle. De même, les observations finales sur le proverbe « à quelque chose malheur est bon » ainsi que les commentaires sur le livre *L'Heureux Naufrage* (Mailly, 1736 : I, 137-139) sont tirés de la suite du cinquième entretien (Mailly, 1702 : 69-71). Notons également que le titre de cette nouvelle fait allusion à celui de l'ouvrage du Père Bouhours, *Les Entretiens d'Ariste et d'Eugene* (1671).

Puis, Ariste narra l'histoire de Tircis, un jeune et brillant militaire qui tomba amoureux d'Aminte, une femme galante, qui se brouilla avec lui après avoir accepté tous ses cadeaux. Tircis apprit par une femme de chambre de son ancienne maîtresse qu'elle aimait en réalité le fils d'un chaudronnier qu'elle voulait élever et faire son écuyer. Aidé par cette domestique, Tircis put voir par lui-même l'infidélité d'Aminte et, le lendemain, lui écrivit un billet railleur qui laissait entendre qu'il savait tous les détails de son commerce amoureux. Aminte pensa enrager, puis, de nouveau outragée par un salut moqueur de Tircis aux Tuileries, elle en tomba malade. Tircis entreprit de courtiser une autre dame, de grand mérite et assez fière, qui ne voulut céder à sa passion qu'à la suite d'une union légitime. Ariste introduisit l'épithalame « A l'illustre Tircis » qu'un de ses amis adressa au nouveau marié, où l'on compare le mariage et la guerre<sup>598</sup> (Mailly, 1736 : I, 150-152). Quant à Aminte, elle fut aussi honteuse de son comportement qu'elle se fit Carmélite dès qu'elle fut guérie. La conversation d'Ariste, Ergaste et Eugène se termina par une excellente collation.

L'auteur introduit encore une fois des réflexions sur les passions – « l'amour se glisse insensiblement dans le cœur, & [...] on ne s'aperçoit du chemin qu'il a fait faire, que quand on ne peut plus retourner sur ses pas » –, le mariage – « je n'ai jamais vu personne qui ait eût regret de n'avoir pas été mariée, mais j'en ai bien vu qui se sont repentis de l'être » – ou la chance – « Ce n'est pas ceux qui ont le plus de mérite [...] qui ont de plus agréables aventures » – (Mailly, 1736 : I, 129, 149 et 139).

Dans « Entretien » (Mailly, 1736 : I, 153-164), Cassagne et Mirabelle se rendirent chez Acante, où il y avait aussi Damon. Leur conversation tourna autour de qui « avoit plus de gloire, ou celui qui oublioit un service qu'il avoit rendu, ou celui qui l'ayant reçu

---

<sup>598</sup> Ce poème réapparaît dans l'« Avventure du Chevalier de Bachimont, & de Mademoiselle de Silvacane » (Mailly, 1723a : 81-83).

n'en conservoit la mémoire que pour chercher les occasions de le reconnoître » (Mailly, 1736 : I, 154). Ce débat (Mailly, 1736 : I, 154-161) est entièrement tiré des *Entretiens des cafés de Paris...* (Mailly, 1702 : 169-176). Puis, Cassagne lut une élégie galante que l'on applaudit fort.

Au bout de quelques jours, la compagnie se réunit à nouveau pour un « Second entretien » (Mailly, 1736 : I, 165-189). Cassagne raconta qu'un nommé Martinon, « une espèce de fou qui a de l'esprit, de la mémoire, & peu de jugement », épousa une femme « laide, folle, & sans naissance », puis une fille « belle, de bonne maison, mais peu accommodée des biens de la fortune » (Mailly, 1736 : I, 165-166). Obsédé par la crainte d'être cocu, il interdit à sa femme de voir aucun homme ; pourtant, elle se fit un amant avec qui son mari la surprit un jour au café et la bagarre éclata. Cette scène (Mailly, 1736 : I, 168-169) est identique à celle d'Oronte et la femme du fourbisseur dans *Les Entretiens...* (Mailly, 1702 : 12-13). Puis, les devisants donnèrent quelques exemples de femmes infidèles et de comment leurs maris réagirent. L'on parla aussi des coutumes dans différents pays touchant aux nouveau-nés pour tenter d'assurer leur légitimité, car « la mere est toujours certaine, comme disent les loix, & le pere toujours incertain ; en sorte qu'on peut dire assurément que tous les enfants sont naturels, & jamais l'on ne peut dire avec certitude qu'ils sont légitimes » (Mailly, 1736 : I, 172).

Cassagne poursuivit l'entretien en racontant l'histoire d'un poète crotté qui voulut séduire une pâtissière. Il s'endetta pour la combler de cadeaux et, se croyant près d'obtenir la dernière faveur, il l'invita à dîner dans une maisonnette qu'un ami lui avait prêtée et où il avait fait préparer une belle collation. Or, le billet donnant rendez-vous à la belle tomba en mains de Perrin, garçon pâtissier qui était épris de l'épouse de son maître. Aidé par un cousin et quelques amis, il feignit une descente de police là où l'adultère allait se produire. Le poète se cacha sous le lit, la pâtissière, craignant son mari, tenta de ramener Perrin (qui disait avoir été envoyé par le pâtissier et qui s'offrit à radoucir le faux commissaire). Le poète promit de ne plus revoir sa maîtresse s'il en était quitte pour l'argent qu'il lui restait. Plus tard, Perrin avoua la vérité de cette fourberie à la pâtissière, qui l'aima pour de bon et oublia le malheureux poète. Ces aventures galantes comprenant des triangles amoureux, des travestissements et des rivaux qui s'opposent par une relation de trompeur contre trompé évoquent *Les Amours*

de *Maistre Sebastien Grapignan*, dont les caractéristiques nous avaient fait penser à la farce et à la facétie.

L'auteur abandonne alors les récits concernant « quelques particuliers sous des noms déguisez » pour se centrer sur l'anecdote<sup>599</sup> ou histoire secrète, un genre qu'il juge difficile « si l'on n'est bien informé des intrigues galantes des Cours ou ces amours se sont passez », d'autant plus qu'il s'agit d'épisodes advenus des siècles auparavant (Mailly, 1736 : I, 188). La matière des nouvelles annoncées est demeurée dans l'ombre car « les Historiens contemporains [...] n'en ont pas eû une parfaite connoissance, ou [...] n'ont pas voulu nous apprendre les secrets que des raisons particulieres les obligeoient à nous cacher » (Mailly, 1736 : I, 188). En tout cas, ils « ont attribué à la politique ce qui n'avoit pour fondement que la jalousie d'un favori, ou les caprices d'une Maîtresse », d'où que l'écrivain se propose de dévoiler<sup>600</sup> les dessous de quelques moments importants de l'Histoire : « on verra ici les véritables causes des Guerres qui se sont allumées en France au commencement de nôtre Monarchie » (Mailly, 1736 : I, 188-189).

Suivent alors six nouvelles qui ont pour sujet des épisodes galants de rois français du V<sup>e</sup> au VII<sup>e</sup> siècle. La débauche et la violence caractérisent ces monarques, qui ne sont ici dépeints que pour mieux mettre en valeur des qualités des rois « d'aujourd'hui », c'est-à-dire, Louis XV et ses prédécesseurs les plus immédiats<sup>601</sup>. Ces histoires sont introduites sans cadre et sont parfois issues d'ouvrages de Mailly déjà parus ou publiés dans des ouvrages postérieurs.

---

<sup>599</sup> Rappelons qu'à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, c'est un « terme dont se servent quelques Historiens pour intituler les Histoires qu'ils font des affaires secretes & cachées des Princes, c'est-à-dire, des Memoires qui n'ont point paru au jour, & qui n'y devoient paroître. [...] Ce mot vient du Grec *Anecdota*, qui signifie, choses qui n'ont pas paru, qui ont été tenuës secretes, qui n'ont pas été données au public » (Furetière, 1690 : I, 105).

<sup>600</sup> Observons les expressions employées par Mailly (1736 : I, 189) pour souligner la vérité de son discours : « paroîtront dans leur naturel », « tels qu'ils se montroient à leurs confidens, & à leurs intimes amis », « on n'y déguisera pas ».

<sup>601</sup> « Nos anciens Rois y paroîtront dans leur naturel, & tels qu'ils se montroient à leurs confidens, & à leurs intimes amis. On n'y déguisera pas leurs vices, & l'on donnera aussi à leurs vertus les moins connus toutes les loüanges qu'elles méritent. Quoi que dans la premiere race dont nous voulons seulement parler, on n'y puisse rien remarquer qui ait du rapport avec la galanterie & la délicatesse de nôtre siecle, on ne sera pas fâché de connoître les mœurs de ce tems-là, & de voir comment l'amour étoit traité par des Princes qu'on peut en quelque manière apeller barbares en comparaison de ceux d'aujourd'hui » (Mailly, 1736 : I, 189).

« Bazine Reine de Turinge maîtresse de Childeric » (Mailly, 1736 : I, 190-197) commence par l'évocation des ancêtres de ce roi : Pharamond fut le fondateur de la monarchie française, Claudion conquît les Pays Bas et Mérovée gagna les dernières villes romaines de Gaule. Or, son fils s'adonna aux plaisirs ; les maris et les amants jaloux impulsèrent une révolution contre Childéric qui fut contraint de s'enfuir. Son ami Guiemans promit de ménager son retour en secret et ils convinrent qu'il lui enverrait comme signal la moitié d'une pièce d'or que le roi lui-même coupa en deux. Childéric se réfugia alors chez Bazin, roi de Turinge, mais l'épouse de ce dernier, Bazine, succomba peu à peu à l'amour pour leur hôte, sous les traits de la pitié et de l'estime. Guiemans ayant averti Childéric qu'il était temps de rentrer, Bazine ne put s'empêcher de suivre secrètement son amant. Elle fut accueillie par le roi français, qui ne se souciait guère que leur relation fut adultère. Bazin mourut peu de temps après et Childéric régna avec Bazine qui lui donna pour enfant Clovis, qui deviendrait le premier roi chrétien. Cette aventure est entièrement et littéralement tirée du huitième entretien des *Entretiens des cafés de Paris* (Mailly, 1702 : 120-127).

« Deuthere maîtresse de Theodebert Roi d'Austrasie » (Mailly, 1736 : I, 197-209) commence quand le roi des Lombards voulut s'allier à Théodoric et lui proposa de marier sa fille Wicegarde au prince Théodebert. Le contrat fut signé, mais Théodoric prit peur que son fils ne devînt trop puissant et, avant que le mariage ne fût consommé, l'envoya à la conquête du Languedoc. Au siège de Béziers, il fit prisonnière Deuthère, la femme du gouverneur de cette place, et sa fille. Théodebert et Deuthère se plurent et, le prince ayant appris la mort de son père, il rentra à Metz pour y recevoir la couronne. Il fit annuler son mariage avec Wicegarde, la renvoya à son père et épousa Deuthère. Au bout de quelque temps, Childebart, roi de Paris, un oncle jaloux de Théodebert, l'attira dans sa capitale sous prétexte de le déclarer son successeur, mais Deuthère apprit qu'il ne cherchait que sa perte et l'en avertit. Pendant son absence, la fille de Deuthère était devenue très belle ; Théodebert ne put donc s'empêcher de l'admirer à son retour, ce qui éveilla la jalousie de Deuthère. Pour neutraliser cette rivale elle fit atteler des taureaux au lieu de bœufs au chariot de sa fille, qui fut précipitée dans la rivière où elle se noya. Théodebert finit par découvrir ce crime et enferma Deuthère dans un couvent ; moment dont les conseillers du roi profitèrent pour le persuader de rappeler Wicegarde. Celle-ci mourut au bout de peu de temps et Théodebert perdit aussi la vie lors d'une

guerre contre son neveu Clotaire. Cette histoire est une adaptation d'un récit inséré d'une manière assez abrupte dans *L'Heureux Naufrage* (Mailly, 1718b : 139-144)<sup>602</sup>.

« Macouefe [sic] et Mérofide maîtresses de Cherebert Roi de Paris » (Mailly, 1736 : I, 210-217) est une adaptation d'un récit narré par le comte de Melfe dans *L'Heureux Naufrage* (Mailly, 1718b : 8-11), dont une partie s'inspirait d'une anecdote des *Avantures et lettres galantes...* (Mailly, 1718a : 161-162) et une autre partie serait reprise dans *L'Éloge de la chasse...* (Mailly, 1723a : 25-28). Le roi Cherebert passait ses journées à la chasse ; Ingoberge, sa femme, s'en plaignit à deux confidentes, Marcouefe et Mérofide, qui finirent par devenir maîtresses du monarque. La reine, plus maltraitée qu'auparavant, se retira dans un couvent. Or, fatigué des jalousies entre ses maîtresses, Cherebert recommença à aller à la chasse, où il rencontra une bergère, Dandelcinde, qu'il prit pour femme. Néanmoins, ayant repris ses galanteries quelque temps plus tard, sa nouvelle épouse expira de chagrin. Le roi la remplaça rapidement par Théodogilde, qui lui paya ses infidélités de la même monnaie, et il en mourut de déplaisir.

« Maîtresses de Gontran, Roi d'Orleans » (Mailly, 1736 : I, 217-224) présente l'histoire de Gontran qui, encore jeune pour régner, confia le gouvernement de ses états à Rotharie, un ancien ministre de son père, qui avait deux filles exceptionnellement belles : Vénérande et Famerofle. Ayant gagné leur gouvernante, Gontran conquiert l'aînée, qui donna naissance à un fils mais bientôt, las de ses faveurs, il se tourna vers la cadette, qui réussit à s'unir à lui par les liens du mariage. Or, comme le roi avait déjà eu commerce avec sa sœur, elle fut excommuniée et Vénérande n'eut plus aucun remords de l'empoisonner. Théodogilde, veuve de Cherebert, vint en ce temps lui offrir une alliance ; Gontran feignit de l'écouter pour lui prendre tous ses trésors et l'enferma dans un couvent. Enfin, il prit pour épouse Austrigilde, qui aimait beaucoup le bal et les divertissements, de sorte qu'elle tomba malade dû aux longues veillées et en mourut. Par conséquent, le roi fit tuer les médecins. Cette nouvelle reprend l'histoire du prince Hippolite, qui aima les sœurs Luciane et Florine puis la sensuelle Leonice, insérée dans *L'Heureux Naufrage* (Mailly, 1718b : 105-109).

---

<sup>602</sup> Voir note 464, p. 375.

« Fredegonde maîtresse de Chilperic Roi de Soissons » (Mailly, 1736 : I, 225-239) est encore une histoire tirée mot pour mot des *Entretiens...* (Mailly, 1702 : 128-141) et qui fut reprise avec quelques variations dans *L'Eloge de la chasse...*, sous le titre d'« Avventure de Chilperic, Roy de Soissons » (Mailly, 1723a : 147-163)<sup>603</sup>. Le petit dialogue entamé après la narration faite par Maisonfleur dans *Les Entretiens...* (Mailly, 1702 : 141-144) a été transformé en réflexion du narrateur, comprenant une anecdote insérée (Mailly, 1736 : I, 239-241).

Enfin, la nouvelle intitulée « Maîtresses de Dagobert » (Mailly, 1736 : I, 242-259) est sans doute à la base des « Aventures galantes de Dagobert » (Mailly, 1723a : 164-171), puis développe une pensée sur les dangers de l'amour trop passionné, avec des exemples de l'histoire et de la mythologie antiques, ainsi que de l'actualité (Mailly, 1736 : I, 247-259). Cette réflexion est un pot-pourri composé à partir de trois passages de trois œuvres différentes<sup>604</sup> ! Il est très intéressant de remarquer les différences concernant l'image de la maîtresse royale déchuë dans la nouvelle qui nous occupe, sans nom d'auteur, et dans son démarquage, signé et adressé à Louis XV en personne. À la fin des « Aventures galantes de Dagobert », Ragnetruide maintiendra un grand prestige :

elle se retira dans un Convent avec une grosse pension que ce Prince lui donna. Il est vrai qu'elle en étoit fort bien payé ; & qu'encore que le Roy ne la vît plus, il ne pouvoit l'oublier. Il envoïoit souvent sçavoir de ses nouvelles, & accorda plusieurs graces, & même de fort beaux privileges à ce Convent en sa consideration, qui servirent à la faire estimer davantage. Il n'y avoit personne dans cette maison qui ne l'honorât infiniment. (Mailly, 1723a : 171)

Dans les « Maîtresses de Dagobert », par contre, les commentaires à ce sujet sont une dénonciation :

Cette histoire de Ragnetruide nous fait voir le sort qu'ont ordinairement les Maîtresses des Rois, sur tout lorsqu'ils sont mariez ; bien fole qui s'y fie. Tant que la passion subsiste, ils se font un plaisir de considérer l'objet qui la fait naître ; mais d'abord qu'elle est éteinte, ils ont honte de le voir & même d'y penser. Belle récompense de ces pauvres malheureuses [...]. (Mailly, 1736 : I, 247)

---

<sup>603</sup> Nous avons fait le résumé de cette nouvelle dans la partie qui correspond à *L'Eloge de la chasse* (voir p. 483-484).

<sup>604</sup> D'abord, les idées sur les malheurs associés aux amours violentes appartiennent à l'explicit des *Disgraces des amans* (Mailly, 1691 : 170-171) et à un extrait des *Amours de Maistre Sebastien Grapignan* (Mailly, 1698d : 53-54) ; puis, les cas de figure illustratifs sont en partie issus des *Entretiens...* (Mailly, 1702 : 274-276) et ils inspireront une réflexion de « La Promenade du Bois de Vincennes » (Mailly, 1723a : 342-343).

Le second tome contient trois nouvelles en moins que le premier, bien qu'il soit un peu plus long. Cette fois-ci il n'y a plus de cadre des récits, même pas au début, mais l'auteur introduit une « Réflexion » finale après la plupart des textes. Comme traits communs entre les deux volumes, nous retrouvons la thématique amoureuse des histoires ici comprises.

« Les Delices du celibat » (Mailly, 1736 : II, 1-9) narre l'histoire d'un jeune capitaine réformé que l'on souhaitait marier à la fille d'un conseiller qu'il fréquentait. Le père de la demoiselle lui faisait fort bon accueil et voulut au plus tôt engager le capitaine à signer un contrat, mais celui-ci demanda d'abord deux mois pour y réfléchir, puis encore deux mois. Le conseiller, un de ses amis, le gouverneur de la place et l'évêque du lieu pressaient sans cesse le jeune prétendant qui, quoique les conditions économiques de cette union fussent très avantageuses, refusa le parti. Le gouverneur s'en vengea par quelques injustices et le capitaine s'en alla servir en Allemagne, où il fit fortune et vécut toujours garçon. Cette aventure est suivie de quelques commentaires de l'auteur sur les avantages du célibat et les inconvénients liés au mariage : l'humeur difficile et changeante des femmes, les responsabilités envers les enfants, le manque de liberté en général. Mailly (1736 : II, 7-8) rapporte quelques anecdotes d'hommes qui, ne sachant pas que demeurer garçon est la meilleure option, demandent à quel âge il est bon de se marier. Si les personnages qui défendent le célibat dans des conversations détendues entre hommes ne sont pas rares dans des œuvres comme *Les Entretiens des cafés de Paris...* ou *La Promenade du Luxembourg*, ici l'auteur déclare à la première personne qu'il restera fidèle à cet état<sup>605</sup>.

« L'Obéissance récompensée & la violence punie » (Mailly, 1736 : II, 9-27) conte les aventures d'un jeune cavalier qui tomba amoureux d'une fille laide, sans naissance et sans bien. Quand il était sur le point de l'épouser, son père, qui habitait Orléans, le fit appeler en urgence pour le convaincre de délaisser cette idée. Pendant le sommeil, le dieu des songes s'apparut au cavalier et lui représenta le tort qu'il avait de voir autant de qualités dans une femme qui n'en avait aucune et le compara « à ces Idolâtres qui se font des Dieux à leur fantaisie ; & quoique ces fausses Divinités remplissent leur esprit

---

<sup>605</sup> Nous n'avons pas trouvé de documents qui suggèrent que le chevalier de Mailly eût été marié ; demeura-t-il donc toujours garçon ?

de chimeres, ils ne laissent pas de leur dresser des Autels dans leurs cœurs, & de leur faire continuellement des sacrifices » (Mailly, 1736 : II, 13). Le lendemain, le père du cavalier lui ordonna de fuir la mauvaise alliance qu'il avait envisagée, sous peine d'exhérédation. Ils partirent ensuite tous les deux pour Lyon, où le géniteur avait quelques affaires, puis le cavalier fut envoyé en Italie pour voir les Cours de ce pays et « apprendre les mœurs, les coutumes, & les manières d'agir de cette Nation » (Mailly, 1736 : II, 17). Il vit d'abord Venise, puis Rome ; Mailly (1736 : II, 17-19) fait allusion à quelques emplacements particulièrement célèbres et s'arrête sur la description de certains objets exceptionnels du Trésor du palais des Doges de Venise. Alors qu'il se promenait à Rome, une belle dame riche et bien née, qu'il avait déjà rencontrée chez l'ambassadrice de France, l'engagea à arrêter un duel entre ses deux prétendants. Le cavalier leur proposa de se conformer au choix de la dame, ce qu'ils acceptèrent. Celle-ci, qui n'aimait aucun des deux rivaux, désigna l'intermédiaire dont le raisonnement civilisé l'avait charmée. Le cavalier commença donc à la courtiser et finit par l'épouser. Cette aventure (Mailly, 1736 : II, 19-24) est très semblable à celle que De Vilaines / Carnan vécut à Vienne avec la comtesse de Gueldres, dans *L'Heureux Naufrage* (Mailly, 1718b : 61-65).

La « Réflexion » qui fait suite à cette nouvelle met l'accent sur trois normes essentielles au bon fonctionnement de la société (Mailly, 1736 : II, 25). La première, « il faut qu'un fils obéisse toujours à son père », met l'accent sur l'importance de la figure paternelle dans les familles, particulièrement celles qui sont nobles ou ont à transmettre un riche patrimoine. Dans ce sens, le deuxième conseil vise à éviter la mésalliance : « il ne faut point se marier par amourette, parce que l'amour est aveugle ». Enfin, la troisième règle est tirée d'un contexte de séduction, mais elle est facilement transposable aux relations sociales en général et incite les gens à être doux et civils, car « la violence & les incartades ne plaisent jamais à personne ». Toujours sur cette ligne qui dessine un idéal de bonne conduite, Mailly (1736 : II, 26) encourage à agir avec droiture puisque « la récompense & les applaudissements suivent toujours les bonnes actions, de même que la honte & le châtement, les mauvaises » et qu'il n'y a « que les sages & les circonspects qui s'avancent, tandis que les autres demeurent en arrière, & souvent dans un état misérable ».



« Les Regrets d'un amant sur la mort de sa Maîtresse » (Mailly, 1736 : II, 27-33), parus aussi dans « La Promenade du Bois de Vincennes » (Mailly, 1723a : 318-322), contiennent un poème, où un amant dévasté par la perte de sa maîtresse reproche à la Mort son caractère inexorable et aléatoire, ainsi qu'une épitaphe adressée à l'amoureuse disparue. Ce genre de composition rappelle le *planctus* médiéval, mais aussi les *Méditations en vers sur le 'Memento homo'* que Mailly avait publiées en 1704. La « Réflexion » introduite par l'auteur à la fin de cette lamentation critique l'aveuglement et l'emportement qui caractérisent la passion amoureuse : « l'amour ne permet pas qu'on se précautionne ni qu'on fasse le moindre raisonnement contraire à sa puissance » (Mailly, 1736 : II, 32). Il est d'ailleurs un « faux plaisir » et ceux qui se laissent aller méritent pour « punition [...] que le sujet de leur égarement devienne l'instrument de leur souffrance » (Mailly, 1736 : II, 33). Ce sujet est très habituel dans les œuvres de Mailly ; à travers la voix de ses personnages aussi bien qu'à travers celle du narrateur, il fait de nombreuses interventions de ce ton.

« L'Amant incertain ou l'heureux hazard » (Mailly, 1736 : II, 33-44) est encore une reprise ; cette fois-ci de la onzième promenade de *La Promenade du Luxembourg*, dont le titre est d'ailleurs ressemblant : « L'Heureux hazard, ou Les Amans fortunez » (Mailly, 1713b : 363-372). La différence entre les deux textes réside dans l'ajout d'une « Réflexion », où l'auteur raisonne sur combien le hasard détermine le sort des hommes, particulièrement en amour :

Les ignorants & les cagots diront que c'est le Ciel qui a fait ces deux mariages ; mais les sages & les savants soutiendront que c'est le hazard qui en a décidé ; car si c'étoit le Ciel qui fit les mariages, on n'y verroit point tant de désordres & de séparations qu'on y en voit. Il est vrai qu'il les a ordonnés ; mais comme nous avons notre libre arbitre, c'est souvent le hazard ou notre aveuglement qui les fait. (Mailly, 1736 : II, 42-43)

L'écrivain illustre son propos par une métaphore qu'il attribue à Rabelais et qui explique la difficulté de tomber sur le bon partenaire en amour : il y aurait un certain arbre nommé Hymen, qui « porte pour fruits toutes sortes d'outils d'acier, & la terre au-dessous produit toutes sortes de manches. Dès que l'outil est meur, il tombe & se joint au manche que le hazard lui fait rencontrer » (Mailly, 1736 : II, 43). En effet, cette image est tirée du chapitre IX, « Comment nous descendîmes en l'île des ferrements », du *Cinquième livre*. Notons cependant, d'une part, que Rabelais (1884 : 502-503) ne parle nullement de mariage dans ce passage et, d'autre part, que le texte de Mailly est presque identique à celui de *Le Noble* (1708 : 34-35), qui fit usage de la même idée – tout en

précisant aussi que l'auteur en était Rabelais – dans le premier entretien de son *Dialogue entre le Diable boiteux et le Diable borgne*. Il est probable que notre écrivain prît son contemporain pour modèle, sans se reporter à l'œuvre du célèbre humaniste.

« Le Triomphe d'un amant et le chagrin de sa Maîtresse » (Mailly, 1736 : II, 44-62) raconte comment une demoiselle intraitable fut la dupe de sa propre tromperie. Une jeune veuve belle et sage ne songeait qu'à marier sa fille. Celle-ci ne manquait pas de prétendants, mais elle était d'une humeur inconstante, rebelle et capricieuse qui la poussait à agir sans prudence ni retenue, ce qui rebutait ceux qui la recherchaient. La mère connaissait un gentilhomme un peu âgé mais doux et bien capable de manier le caractère de sa fille ; elle l'invita donc un jour chez elle. Les visites se succédèrent et le gentilhomme tomba amoureux de la dame. Lorsque celle-ci lui proposa d'épouser sa fille, il en fut contrarié, mais promit de tâcher de lui plaire. La demoiselle se sentit blessée du fait que le cavalier eût préféré sa mère et voulut se venger.

C'est ainsi qu'elle se contraignit d'abord pour ne pas laisser voir sa véritable humeur, puis quand elle le crut enfin amoureux d'elle, elle le méprisa quelque temps, pour revenir ensuite à une certaine complaisance. Elle lui demanda une grande fête, où elle avait l'intention de déclarer qu'il ne pourrait plus l'épouser car elle le serait déjà, secrètement, dès le matin. Or, entre-temps, la veuve ayant compris que sa fille ne changerait jamais ses manières malhonnêtes, fut d'accord pour qu'elle épousât qui elle souhaitât et, en secret aussi, organisa avec le gentilhomme leur propre noce. Vers la fin de la fête qu'il donna en l'honneur de la demoiselle, celle-ci annonça vertement qu'elle avait épousé un autre ; le cavalier lui répondit qu'il avait fait de même avec sa mère, ce qui fit enrager la jeune fille mais elle dut se modérer, de crainte d'être exhérédée.

Mailly (1736 : II, 62) indique à la fin de cette histoire que « comme cette aventure est un peu longue [...] je [il] n'y ajoûterai [ajoûtera] point de réflexion. D'ailleurs le Lecteur en trouvera assez dans le corps de la pièce en la lisant ». Il en ressort des idées déjà proposées dans d'autres textes de l'auteur, telles que l'obéissance que les enfants doivent à leurs parents, la difficulté de faire un bon mariage ou la critique du caractère velléitaire des femmes peu sages.

Dans « L'Heureuse retraite » (Mailly, 1736 : II, 63-79), une jeune demoiselle qui était à la charge d'une vieille tante toujours malade vivait avec assez de liberté. Elle était

belle, très coquette et avait de nombreux soupirants sans qu'elle ne se décidât jamais pour l'un d'eux. Après plusieurs années dans ce commerce continu, une dame dont la sagesse et le mérite étaient partout reconnus lui fit voir qu'elle agissait fort mal, car un jour ou l'autre ses prétendants empressés cesseraient de la fréquenter, et qu'elle devait songer à s'établir. La demoiselle ne reçut plus d'amants et pria cette dame de l'aider à trouver un mari. Celle-ci lui proposa un de ses amis, qu'elle savait charmé de la beauté de cette pupille. Or, étant en campagne militaire en Allemagne, le nouveau couple ne put que nouer une correspondance dans l'attente du retour de ce gentilhomme. Les retrouvailles furent heureuses et le contrat de mariage allait être dressé quand le cavalier se refroidit car on le raillait partout à propos de la légèreté de celle qui allait devenir sa femme. La demoiselle commença à soupçonner d'une intrigue entre sa confidente et le cavalier ; elle les fit suivre et découvrit qu'ils passaient beaucoup de temps ensemble. Ayant été priée de tenir un enfant sur les fonts, elle lut par hasard sur le registre de la paroisse que son prétendant avait épousé son amie. Elle n'en fit rien paraître et, un jour, se fit conduire par le cavalier – qui lui rendait toujours visite – chez la dame et les félicita de leur récent mariage. Le couple, embarrassé, ne put le nier et la demoiselle entra dans un couvent dès le lendemain, où elle vécut dans une paix et une tranquillité durables.

L'auteur veut illustrer encore par cette nouvelle le proverbe « à quelque chose malheur est bon », autour duquel tournait également l'histoire d'Artemond dans le cinquième entretien des *Entretiens des cafés de Paris* (Mailly, 1702 : 58-65) : « Les événements fâcheux qui traversent le plus nos souhaits ne doivent pas être toujours regardés comme des malheurs. Ils sont nécessaires quelquesfois pour nous faire enfin trouver le repos que nous fuyons » (Mailly, 1736 : II, 63).

L'incipit de « L'Affreuse catastrophe du Comte de Macon » (Mailly, 1736 : II, 79-85) annonce que cette aventure s'éloigne du registre du recueil, puisqu'il ne s'agit ni d'une histoire galante, ni d'une nouvelle dans le sens d'évènement récent. Le but de l'auteur est ici éminemment moralisant : « j'espère qu'elle ne laissera pas de plaire aux gens de bien, & de donner de la crainte & de la terreur aux méchants, de même qu'à ceux qui voudroient les imiter » (Mailly, 1736 : II, 79-80). L'an 1061, vivait un comte de Mâcon débauché et sans scrupules. Pierre, Abbé de Cluny, narre la disparition de ce méchant homme dans le second livre de ses *Epîtres* : étant un jour dans son palais, un inconnu sur un cheval noir entra fièrement et alla jusque dans la chambre du comte, lui

ordonna de se lever et le fit monter sur un autre cheval noir dont l'inconnu prit la bride et ils s'envolèrent tous les deux dans les airs<sup>606</sup>. En effet, il y eut un comte de Mâcon († 1065) qui fut un seigneur violent et impie, car il s'appropriait les possessions et les revenus des églises et des couvents de la région ; « ces dévastations firent de la vie du comte Geoffroy un temps de trouble et d'épreuve pour les religieux. Ils s'en vengèrent en flagellant sa mémoire par un de ces récits qui restaient gravés dans l'imagination populaire » (Pignot, 1868 : 331)<sup>607</sup>. Les gens, dit Mailly (1736 : II, 83), crurent « que c'étoit une punition visible de la Justice Divine, & qu'il y avoit long-tems que le Comte la méritoit ; mais ils ne sçavoient peut-être pas que Dieu pour châtier les coupables les laisse régner quelque tems, afin que leur peine soit plus dure & plus sensible ».

Uberido, le fils du comte de Mâcon, était un honnête homme et, considérant la vie et la fin épouvantable de son père<sup>608</sup>, se fit religieux à l'Abbaye de Cluny avec ses enfants et trente chevaliers ; sa femme fit de même dans un couvent féminin du même ordre (Mailly, 1736 : II, 83-84). Nommé en réalité Guy II, le fils de Geoffroy succéda à son père en tant que comte de Mâcon, mais en 1078, il « renonça au siècle et entra à Cluny avec trente chevaliers, tandis que Marie son épouse, ses filles et les femmes des chevaliers, prenaient le voile à Marcigny » (Pignot, 1868 : 331). L'auteur de « L'Affreuse catastrophe du Comte de Macon » propose une réflexion finale qui rappelle l'objectif moralisant exprimé dès le début de l'histoire : « il faut toujours vivre selon les Loix divines & humaines, & que ceux qui font le contraire s'en repentent tôt ou tard » (Mailly, 1736 : II, 85).

« Entretien » (Mailly, 1736 : II, 85-175) est une suite d'histoires plus ou moins longues, narrées par Silvius, Cardinon, Tancrede et Mircan, quatre amis passionnés de nouvelles. Cardinon prit la parole en premier lieu et introduisit de la sorte son histoire : « Comme l'amour exerce toujours son empire sur un Amant, malgré les rigueurs de la

---

<sup>606</sup> « Les chevaux de la mort, ou présages de mort, abondent, de l'Antiquité grecque au Moyen Age, et s'étendent à tout le folklore européen. [...] La plupart des chevaux de la mort sont noirs, tel Charos, dieu de la mort des Grecs modernes. Noirs sont aussi le plus souvent ces coursiers de la mort, dont la chevauchée infernale poursuit longtemps les voyageurs égarés, en France comme dans toute la chrétienté » (Chevalier et Gheerbrant, 1991 : 225-226).

<sup>607</sup> Pignot (1868 : 331) cite aussi, quoique avec imprécision, les écrits de Pierre-le-Vénérable.

<sup>608</sup> « Il est vraisemblable que le souvenir des fautes de son père entra pour quelque chose dans [s]a conversion » (Pignot, 1868 : 331).

personne aimée, il est mal-aisé de se soustraire au pouvoir de ses charmes, lorsqu'un cœur est fortement épris » (Mailly, 1736 : II, 87). Une demoiselle très recherchée promit à l'un de ses soupirants de lui donner son cœur s'il supportait six mois de rigueurs. Il accepta le défi et lui demanda un engagement par écrit, qu'elle rédigea sous la forme d'un petit poème qu'elle signa du nom d'Iris. Le délai écoulé, la demoiselle ne voulut pas tenir sa promesse et l'affaire fut portée en justice. Les juges « qui étoient fort galans [...] appointèrent les parties en droit & à produire le plutôt & le plus agréablement qu'ils pourroient », de sorte que le couple se mit en ensemble (Mailly, 1736 : II, 90-91). Cette histoire plaisante suscite quelques commentaires sur la longueur et l'onérosité des procès – des critiques que les personnages de Mailly adressent souvent aux corps de Justice – : « Il seroit à souhaiter que tous ceux qui ont des procès les terminassent de cette maniere, il n'y auroit pas tant de gens ruinés qu'il y en a, & chacun vivroit dans un agréable commerce » (Mailly, 1736 : II, 91).

Tancrede entame une autre aventure (Mailly, 1736 : II, 91-97). Un couple bien assorti allait se marier et un oncle du fiancé, qui aimait la plaisanterie, promit à son neveu une grande somme s'il consentait à faire ce qu'il lui proposerait. La nuit des noces, le nouveau marié ne se coucha pas auprès de sa femme, il s'assit sur une chaise devant sa montre. L'épousée, surprise, l'interrogea ; il ne répondit que par des onomatopées (*zest* et *pouf*). Le croyant fou, elle fit venir ses parents, devant lesquels le jeune homme se comporta à l'identique. On appella un notaire et la scène se répéta. L'oncle sortit enfin d'un cabinet contigu et expliqua que son neveu devait tenir ce rôle pendant deux heures pour gagner les deux mille écus qu'il lui avait promis. Le jeune homme les offrit à sa femme et tout le monde fut fort content. Cette histoire veut montrer que « les apparences sont souvent trompeuses » et Mircan insiste également sur le fait qu'« il n'y a point d'homme sur la terre qui n'ait sa folie » (Mailly, 1736 : II, 97). Il cite quelques personnages de l'Antiquité réputés pour leur sagesse (Salomon, Aristote ou Hercule) qui, malgré tout, ont fait des folies pour des femmes (Mailly, 1736 : II, 97-98). Mircan se souvient d'avoir mené un ami venu de province voir les fous des Petites Maisons où même le gardien avait son grain de folie, puisqu'il se prenait pour Dieu lui-même.

Mircan annonce alors trois historiettes dont le dénouement n'a pas eu lieu encore. Dans la première (Mailly, 1736 : II, 100-107), un fainéant qui avait mangé son bien songea à se marier pour dépenser le bien de sa femme. Se donnant de grands airs et

sur des aspirations de grands emplois, une famille, qui se voyait déjà avec des commissions assurées jusqu'à la quatrième génération, lui offrit sa fille. Le mariage se fit rapidement et en grande pompe ; or, au bout de quelque temps, l'emploi ne venait pas et la misère menaçait le couple. Entre-temps, la femme, qui était coquette, avait beaucoup de soupirants et l'un d'eux donna habilement une charge au mari qui l'obligea de partir à la campagne. Celui-ci était d'un naturel très jaloux et sur les faux rapports qu'on lui fit, il envoya un colis explosif à sa femme pour la blesser au visage, espérant diminuer le nombre de ses prétendants. Or, ce fut l'amant qui l'ouvrit et, ayant déduit qu'il provenait du mari, il le chassa de sa charge. Le jaloux retrouva sa femme et attend toujours une nouvelle commission. La moralité de cette histoire avertit contre la jalousie et la médisance : « Voilà ce qu'il en coûte quand on est jaloux, & qu'on donne trop de croyance à des amis indiscrets » (Mailly, 1736 : II, 106).

De même, la seconde aventure (Mailly, 1736 : II, 107-110) est en rapport avec la jalousie, mais surtout avec l'infidélité. De concert avec ses amis, un homme se rendit masqué à un bal qui se faisait chez lui. Son épouse, sans savoir que c'était lui, le tira à part pour en faire son amant. Rappelant le mythe d'Eros et Psyché, ils couchèrent dans l'obscurité et sans rien se dire car il ne voulait pas se faire connaître. Enfin, voulant reprocher à sa femme son infidélité, il parla. Elle cacha adroitement son trouble et prétendit l'avoir reconnu dès le début, mais ce mari cocu par lui-même est décidé à se séparer dans les formes.

La troisième histoire (Mailly, 1736 : II, 110-119), enfin, porte sur l'indécision et les difficultés associées à un caractère changeant. Cléante était pressé par ses parents pour prendre le parti de l'Église, de la Robe ou de l'Épée. Pour se décider, il emprunta un habit de chaque carrière et s'enferma dans son cabinet où il avait quatre grands miroirs. Il revêtit d'abord l'armure et donna des coups d'épée partout, s'imaginant comblé de gloire et adoré des dames ; or, il abandonna l'idée quand il rompit par mégarde l'une des glaces. Il enfila alors la robe de Conseiller et réfléchit aux avantages de cette profession, moins risquée que celle de militaire et également respectée. Mais, ayant mis pour un moment le rochet qu'un ami abbé lui avait prêté, il trouva que la carrière ecclésiastique était plus tranquille que celle de conseiller, où il fallait prendre des décisions transcendantes et travailler à toute heure, puisque les connaissances et les amis voudraient toujours profiter de sa situation. Quand il était dans cette tenue, sa

maîtresse et la mère de celle-ci entrèrent dans le cabinet et il leur annonça sa décision. Cette mère avait un autre parti moins indécis tout prêt pour sa fille, qui l'épousa sur l'heure. Le gentilhomme qui voulait se faire abbé en fut au désespoir et se fit moine, quoique son humeur changeante ne laisse pas prévoir un fort long séjour au couvent.

Après toutes ces narrations, Silvius invita ses amis à dîner et leur conta une histoire à son tour (Mailly, 1736 : II, 120-134). Une comtesse riche et veuve se retira en province avec ses enfants. Elle donna à sa fille de quinze à seize ans une jeune femme de son âge, Mariane, pour qu'elle se sentît moins seule. Cette demoiselle était de bonne naissance mais orpheline et sans bien. La comtesse avait aussi un fils, qui fut bientôt touché de la belle et modeste Mariane, qui le fut aussi de lui. Or, la comtesse avait de grands projets d'avenir pour son fils et n'approuverait jamais leur amour. Mariane était consciente de l'inégalité de leur position et tâcha d'oublier le jeune comte, mais celui-ci la recherchait et lui promit de gagner sa mère. Celle-ci se montra inflexible et, profitant de l'absence de son fils pour la campagne militaire, elle allait marier Mariane à un gentilhomme qui la lui avait demandée quand le comte, en ayant été averti, revint au plus vite pour empêcher cette union. La comtesse chassa Mariane, le comte l'épousa malgré sa mère et celle-ci le déshérita. Le couple eut un enfant, qui mourut bientôt ; ils survécurent grâce à quelques amis demeurés fidèles mais, enfin, il fallut se séparer et chacun entra dans un couvent. Mariane, sur la médisance de certaines internes, fut chassée et se rendit à Paris avec des lettres de recommandation du père d'une amie pour qu'on l'accueillît dans un autre cloître. Elle souhaita nonobstant voir une dernière fois celui qui avait été son mari, qui était dans un couvent de cette ville, mais il ne voulut pas se faire cette violence. Mariane se rendit à l'église de ce couvent et le vit malgré lui ; il tourna cependant ses yeux d'un autre côté et la pauvre femme eut une défaillance. Elle en mourut au bout de quelques jours et le comte augmenta ses pénitences.

Cette histoire, qui est une nouvelle illustration des malheurs de l'amour, intègre quelques éléments du roman d'analyse. Le comte réalise qu'il est tombé amoureux et « il ne lui fût pas difficile de connoître ce qui lui causoit cet empressement » ; « Mariane de son côté [...] quand elle s'examinait un peu rigoureusement, elle se trouvoit des dispositions si favorables à faire plus que l'estimer, qu'elle n'étoit pas peu embarrassée dans ses sentiments » (Mailly, 1736 : II, 123-124). L'amour entraîne un grand désordre dans les sentiments et les pensées que l'héroïne s'efforce de cacher : « si elle avoit peine

à les régler, elle s'en rendit si bien maîtresse qu'il étoit impossible de les découvrir » (Mailly, 1736 : II, 124). Cette résolution initiale de durcir son cœur est suivie d'une capitulation, puisque la raison ne peut adoucir la force de l'amour : Mariane « ne trouvoit point de meilleur party à prendre que celui de ne point engager son cœur ; cependant elle tâcha inutilement de le défendre, son penchant l'emporta sur la raison » (Mailly, 1736 : II, 124). En outre, la succession d'obstacles qui séparent constamment le couple protagoniste évoque le roman d'aventures. Également, et quoiqu'il ne fût publié qu'à partir de 1731, nous n'avons pu nous empêcher de penser au roman de Marivaux *La Vie de Marianne*. Au-delà du fait qu'elles partagent leur nom, l'héroïne de Mailly, comme celle de Marivaux, est orpheline et sans bien, elle essuie un malheur après l'autre et sa vertu est souvent mise en question. Le dénouement de cette nouvelle, d'autre part, correspond plutôt à la morale janséniste qui clôt d'autres ouvrages de Mailly qui, comme celui-ci, s'inscrivent dans la lignée des *Disgraces des amans*.

Silvius enchaîna cette nouvelle tragique avec une autre qui ne l'était pas moins (Mailly, 1736 : II, 134-142). Une belle de Fontainebleau qui passait l'été à Paris s'attira une foule d'adorateurs, parmi lesquels son cœur se fixa sur un cavalier jeune, bien fait et de grand mérite. Or, quand il fallut rentrer chez elle, la séparation fut douloureuse. En plus, les parents de la demoiselle voulaient la marier à un Gascon qui la courtisait assidûment. Le cavalier parisien tomba en langueur. Ce désagrément, ajouté à la pression de ses parents, jeta la belle dans une terrible fièvre qui l'emporta en quatre jours ; son amoureux se laissa mourir de désespoir. Quant au Gascon, l'on découvrit bientôt qu'il ne recherchait cette demoiselle que par intérêt, car il était un gros joueur. C'était un fourbe sans bien, sans honneur et sans naissance, qui se disait comte de Cars et descendant des nobles familles de Foix et de Castille du côté de son père, et de la maison de Cardonne par sa mère. Cet imposteur avait été laquais en Espagne puis, ayant rejoint une troupe de bohémiens, il commit plusieurs crimes.

Voilà comment deux amoureux bien nés et sincères, mais trop passionnés, périrent des suites de leur amour. Il s'agit, encore une fois, d'un exemple des malheurs qui guettent les amants. Il est intéressant de signaler que la figure du Gascon offre une perspective qui n'est pas habituelle chez Mailly. Comme on peut le voir dans *Les Entretiens des cafés de Paris...* ou dans les histoires insérées de l'« Avanture du Chevalier d'Armanville & de Celine », c'est un type qui se caractérise par sa fanfaronnade ou sa



ruse, mais pas par sa méchanceté. Dans le texte qui nous occupe, le Gascon est un criminel qui, quoiqu'« il fut par grace condamné seulement au fouët & à la Fleur-de-Lys », il avait commis des faits punis de pendaison (Mailly, 1736 : II, 142).

Silvius narra une troisième aventure (Mailly, 1736 : II, 142-154) qui prouve qu'« il y a peu d'engagemens qui n'aillent plus loin qu'on ne la [sic] crût, & les suites en sont le plus souvent si fâcheuses, qu'il est difficile de ne les pas ressentir très-vivement » (Mailly, 1736 : II, 142-143). Un cavalier de grande naissance prit un emploi à l'armée et la gloire militaire était son unique passion. Il se signala au combat et eut un bras cassé, de sorte qu'il dut longtemps garder le lit. Dès qu'il alla mieux, on vint le voir et une jeune veuve, alliée du Lieutenant de Roi de la Province, lui offrit son secours comme tant d'autres le firent aussi. Or, elle seule charma le cavalier, qui la courtisa et, au bout de quelque temps, ils voulurent se marier, mais le père du jeune homme était avare et ne se pressait pas de donner sa permission. Entre-temps, le cavalier dut retourner au front où il fit des actions de mérite ; pour cela, il s'exposa et la veuve en souffrit beaucoup. Elle lui proposa alors de se conformer à la fortune qu'elle pouvait lui offrir et de se marier sans le consentement de son père, ainsi que de renoncer à son emploi à l'armée. Le cavalier s'y refusa, car il aimait la gloire. La veuve changea alors de stratégie et lui écrivit qu'elle tâcherait de l'oublier pour qu'il pût se consacrer entièrement à sa carrière militaire. Le cavalier craignit de perdre sa maîtresse et présenta sa démission, puis se mit en route. Malheureusement, quand il arrivait chez la veuve, il vit un cortège funèbre : c'était celui de sa maîtresse, qui était morte d'une fièvre foudroyante. On eut du mal à le faire revenir de son évanouissement et ses amis, ne sachant comment le consoler, ne firent que prolonger son deuil. Selon Silvius, ces amis conseillèrent fort mal le cavalier, qu'ils auraient dû pousser à « se donner promptement une nouvelle Maîtresse, parce que comme un clou chasse l'autre, un second amour en fait oublier un premier » (Mailly, 1736 : II, 154). Cette nouvelle illustre d'un nouveau concours de circonstances le sujet des malheurs de l'amour.

Silvius raconta alors un procès en cours, qui tournait autour d'une histoire plaisante (Mailly, 1736 : II, 154-157). Un gentilhomme qui passait à pied rue des Mathurins se vit déverser un pot de chambre sur la tête par un singe qui, depuis une fenêtre, lui jeta ensuite le pot. Les laquais voulurent défendre leur maître et essayèrent d'atteindre l'animal avec les débris du pot, mais ils cassèrent un miroir qui était à côté

de la fenêtre et la maîtresse du logis, qui était superstitieuse, cria au meurtre. L'on sortit de toutes parts et la bagarre éclata dans la rue. Un conseiller les sépara et chacun porta plainte. D'autre part, le gentilhomme risquait une querelle bien plus sérieuse, avec une dame qui se savait digne de lui et qui dut souffrir que sa rivale reçut en sa présence un portrait que ce cavalier lui offrait en gage de son amour. L'anecdote du pot de chambre renversé sur la tête d'un passant semble le développement d'une scène que l'on peut lire dans *Les Entretiens...* (Mailly, 1702 : 66), où Dorante reçut une pluie d'urine et d'ordures qui gâchèrent son habit et sa perruque et il s'en prit à coups de pierre contre la fenêtre d'où cela était venu. Ce motif scatologique et comique, inspiré de la réalité de l'époque, apparaît dans d'autres œuvres littéraires comme dans l'aventure du pot de chambre au chapitre VI du *Roman comique* de Scarron (1981 : 79-80).

L'hôte raconta une dernière nouvelle (Mailly, 1736 : II, 159-175), née de la jalousie d'un mari et d'un prétendant car, si l'on n'aimait que dans le dessein de se réjouir, c'est-à-dire, « si tout le monde n'aimoit que pour rire, l'amour ne causeroit pas tant de malheurs, & l'empotement inconsidéré d'un jaloux n'auroit pas donné lieu à l'aventure » suivante. Une dame profita de l'absence de son mari, qui la tenait toujours enfermée, pour aller chez des amies, à la promenade, à l'Opéra, à la Comédie ou à des fêtes et s'entendre conter fleurette, car elle était fort enjouée quoique très vertueuse. Comme elle n'accordait aucune faveur à ses soupirants, elle était d'autant plus valorisée, mais un de ces prétendants, qui était fat et ridicule, ne put se voir refuser sans souhaiter de se venger. De sorte que, quand l'époux revint, il lui insinua que sa femme lui était infidèle. Comme elle n'était pas à la maison, le mari jaloux s'emporta violemment. L'intervention de quelques vrais amis favorisa une résolution moins colérique et le mari ordonna à sa femme de se retirer dans un couvent. Elle y rencontra une fort belle compagnie, à commencer par l'abbesse, qui était la sœur d'un de ses prétendants et qui essaya de lui rendre son séjour plus agréable. En outre, la dame se lia d'amitié pour une pensionnaire provençale de qui elle apprit la langue de ce pays en trois mois à peine. Six mois s'étaient écoulés depuis la dispute avec son mari et la captive commençait à trouver son enfermement insupportable. Aidée par une de ses amies et l'abbesse elle-même, elle sortit pour aller quelques semaines à la campagne, avec son amie, chez la femme d'un vieux conseiller, où elle se ferait passer pour une dame de Provence.

Tout réussissait à merveille jusqu'à ce que le hasard fit que son mari allât rendre visite à ce conseiller, qui le fit entrer chez son épouse et où mari et femme se rencontrèrent pour leur grand étonnement. La dame ne fit cependant rien paraître et continua de jouer son rôle avec son parler provençal. Le mari finit par croire qu'il s'était mépris. Le lendemain, il alla voir sa femme au couvent et on lui dit qu'elle avait été fort malade. En vérité, elle avait regagné le couvent à pied, à toute allure, et la coiffure défaits et le visage fatigué qu'elle montra à son mari corroborèrent le mensonge. La vue de la Provençale lui ayant donné envie de rappeler sa femme, il la fit quitter sa retraite et la laissa désormais plus libre. Cette nouvelle galante contient plusieurs éléments typiques du genre et déjà employés par Mailly dans d'autres textes, tels que le voyage du mari comme prétexte pour rencontrer d'autres hommes, le mari jaloux et colérique, l'amoureux éconduit qui souhaite se venger, la retraite au couvent ou le travestissement. Or, ce qui résulte particulièrement intéressant à cette occasion est que le déguisement ne nécessite pas d'habit ou de masque : un changement d'attitude et de langue parlée suffisent à faire passer une personne pour une autre.

« Le Chagrin de l'Amante, et l'obstacle à la réconciliation de l'Amant » (Mailly, 1736 : II, 175-189) est une nouvelle galante qui présente une aimable marquise et un galant cavalier qui avaient une étroite amitié marquée par la promesse mutuelle de ne rien se cacher. Le cavalier tomba amoureux d'une jeune veuve qu'il courtisa à l'insu de la marquise. Comme la veuve n'aimait pas l'éclat mais que le cavalier voulait la divertir, une amie commune lui proposa d'emprunter une maison aux alentours de la ville, qui appartenait à un conseiller de ses amis, où il ferait préparer une réception pour la veuve et trois autres dames (car la belle ne voulait pas donner à parler) que l'on avertirait par un billet. Le jour arrêté arriva ; la veuve eut un engagement indispensable et son amie renvoya au cavalier le billet d'invitation avec une note pour repousser la partie au lendemain. Le laquais chargé de donner le billet au cavalier le perdit en chemin mais ne dit rien, de peur d'être battu.

Ce message parvint à la marquise, qui reconnut l'écriture du conseiller (c'était lui qui avait écrit le billet car le concierge ne devait laisser entrer que quatre dames portant un billet de son écriture) et se rendit dans cette maison avec trois amies. Elles furent très bien accueillies : on leur fit deux concerts dans le jardin et une magnifique collation. Vers la fin de la fête, le cavalier s'y présenta et trouva la marquise au lieu de la veuve.

La marquise feignit de croire que le conseiller avait organisé ce régal, tandis que le cavalier ne voulut pas s'expliquer pour ne pas exposer la veuve. Comme la marquise savait que les dames pour qui l'on avait préparé la partie comptaient y assister le lendemain, elle fit si bien qu'elle occupa le cavalier toute la journée. La veuve et ses amies attendirent en vain le galant homme. Celui-ci leur rendit visite le jour suivant et fut reçu froidement, mais l'on finit par découvrir que la faute de tout ce quiproquo était au laquais. La veuve ne voulut pas donner une autre occasion au cavalier de lui faire une fête, la marquise pressa le cavalier pour qu'il avouât le nom de sa conquête mais le cavalier voulant rester discret ne céda pas.

Ce récit illustre un conflit (que l'auteur ne tranche pas) entre deux amis à propos du secret amoureux. Bien qu'elle ne soit pas posée explicitement, cette question fait penser aux débats mondains autour de la casuistique amoureuse que Mailly présente dans certains de ses récits tels que *Les Disgraces des amans, Aventures et lettres galantes...*, *Diverses Aventures de France et d'Espagne* ou *Nouvelles toutes nouvelles*, entre autres.

« L'Amour aveugle et le pere imprudent » (Mailly, 1736 : II, 189-215) narre l'histoire du fils unique d'un grand seigneur de province, qui fut éduqué avec beaucoup de soin. Son père le rappela dès sa sortie de l'Académie pour éviter qu'il ne s'en allât à l'armée. Le jeune homme rentra donc chez lui et son père lui acheta une charge dans un Parlement de province où il exerça pendant dix ans. Son père le pressait alors de prendre une épouse, mais le fils était insensible à l'amour et ne rêvait que de livres et d'étude. Las des reproches de son père, il vendit secrètement sa charge et s'installa dans une maisonnette au bord d'un fleuve, où il se consacrait à ses plaisirs. Pour tenter d'éveiller en lui l'intérêt pour les femmes, son père orchestra une scène de naufrage et paya une courtisane qui devait feindre la noyade devant le refuge du jeune homme. Celui-ci s'offrit à aider la demoiselle et l'accueillit chez lui. Il fut à l'instant saisi d'une passion violente pour son hôtesse, qui joua fort bien son rôle et le poussa même davantage pour voir jusqu'où la situation pourrait en venir. Le gentilhomme la retint chez lui autant que possible et lui proposa de l'épouser, ce qu'elle accepta.

Au bout de quelques jours, le jeune homme reçut la visite de son père, qui eut du mal à croire au fait que son fils eût épousé la courtisane. Il lui donna raison de tout

le stratagème qu'il avait organisé et lui demanda de se séparer immédiatement de sa femme car cette union le couvrait de honte. Le fils s'en défendit : la passion qui s'était éveillée en lui ne pouvait cesser par l'intermédiaire de la raison ; en outre, puisque la demoiselle lui avait été envoyée et que son père avait autant insisté pour qu'il se mariât, il croyait avoir bien fait. L'affaire, dit l'auteur, est passée en justice parce que ni le père ni le fils ne veulent céder.

Cette nouvelle présente, à travers son personnage principal, l'éveil à l'amour. C'était un jeune homme « dont l'humeur étoit douce, qui n'aimoit que le repos, & qui se faisoit une joie extrême d'obéir à son pere » (Mailly, 1736 : II, 190). Il ne songeait « qu'à ses livres, il n'aimoit que son Cabinet, il y passoit des jours entiers, & ne voyoit les Dames que lorsqu'il ne pouvoit civilement s'en deffendre » (Mailly, 1736 : II, 192). Le gentilhomme était fort content de sa dureté de cœur et était décidé à ne jamais se laisser toucher par l'amour. Or, la rencontre avec la fausse demoiselle en détresse marque un tournant dans son caractère. « Il étoit si troublé & si interdit, qu'il ne sçavoit ce qu'il faisoit. Il la regardoit sans parler, & parloit sans sçavoir ni ce qu'il disoit, ni ce qu'il lui vouloit dire » (Mailly, 1736 : II, 196). L'imagination du jeune homme « ne cessa point de lui représenter la Belle qui n'étoit sortie de l'eau<sup>609</sup>, que pour lui ravir le repos dont il jouïssoit » (Mailly, 1736 : II, 197). La part d'introspection est également importante car le jeune homme fait l'analyse de ses sentiments dans le but de s'éclaircir. « Son insensibilité l'empêchoit de croire qu'il aimât véritablement ; [...] il n'osoit se l'avouer à lui-même ; & la manière dont il avoit vécu lui faisoit voir tant de foiblesse dans un si prompt changement, qu'il ne sçavoit à quoi se déterminer » (Mailly, 1736 : II, 197-198). Il se laisse cependant gagner par l'enthousiasme de sa passion naissante et avoue ingénument : « J'ai crû qu'il y avoit de la destinée dans cette aventure ; que nous étions nez l'un pour l'autre » (Mailly, 1736 : II, 208).

La peur et la fatalité de l'amour sont deux sujets assez développés par l'auteur dans ses œuvres. En effet, les malheurs causés par l'amour sont effrayants, mais on a beau tenter de le fuir, on finit par lui sacrifier sa liberté et son repos : « Beaucoup de gens parlent avantageusement de la solitude, & en dépeignent la tranquillité, & cependant on voit peu de Solitaires » (Mailly, 1736 : II, 189). En outre, raison et amour

---

<sup>609</sup> Telle une nouvelle Vénus.

ne riment jamais car ce dernier « ne reconnoît point de Juges, & ne fait jamais que ce qu'il lui plaît » (Mailly, 1736 : II, 209).

Mailly introduit ensuite des « Maximes galantes » écrites par « un Cavalier qui ne se soucie guere [...] de la qualité d'auteur, & que ne fait consister son plaisir que dans celui de bien faire » (Mailly, 1736 : II, 209). Il s'agit d'un poème qui recommande le secret et la discrétion en amour, ainsi que la modération dans la jalousie et les peines qu'il provoque. Enfin, l'auteur insère une « Réflexion », comme il en a l'habitude à la fin de chaque nouvelle, qui, cette fois-ci se centre sur le contenu des « Maximes galantes » qui la précèdent. Mailly (1736 : II, 214-215) plaint les amants qui, dans une éternelle inquiétude, se laissent aisément emporter par la jalousie et le désespoir quand ils interprètent le moindre geste comme un terrible indice de refroidissement.

« L'Amitié excessive et funeste d'un Dauphin » (Mailly, 1736 : II, 215-223) raconte les aventures d'un garçonnet qui, près de la colonie d'Hippone, en Afrique, avait pour coutume de se baigner avec ses amis dans un grand étang qui communiquait avec la mer. Un jour, un dauphin s'approcha pour jouer avec lui et le charger sur son dos. Pendant les jours qui suivirent, l'animal fit la même chose. Malheureusement, au bout de quelque temps, l'enfant tomba malade et trépassa. Le dauphin, qui le cherchait chaque jour, apparut mort sur le rivage le même jour où son ami humain mourut. Cette belle histoire d'amitié entre un homme et un animal rappelle celle du corbeau qui pleura le décès de son maître, dans *Les Entretiens des cafés de Paris...* (Mailly, 1702 : 58-62), reprise en y ajoutant un chien fidèle dans « La Rencontre d'Ariste & d'Eugene » (Mailly, 1736 : I, 124-130). Quoique l'auteur se centre principalement sur le rapport tendre et spontané entre l'enfant et le dauphin, on peut entrevoir une critique de l'incohérence de l'Homme, qui passe rapidement de l'admiration à l'aversion et qui est incapable d'empathie envers les autres êtres vivants, même envers ses confrères, puisqu'il agit toujours égoïstement<sup>610</sup>.

---

<sup>610</sup> « Le Gouverneur de la Place, qui étoit superstitieux au dernier point, croyant que ce Dauphin pronostiquoit quelque chose de favorable pour la Ville, résolut de lui faire tous les honneurs possibles. Dans ce dessein il [...] fit répandre sur lui des parfums odoriferans. La nouveauté de cette odeur ne lui plaisant pas, le mit en fuite » et, quand il revint, ce fut « d'abord triste & languissant » (Mailly, 1736 : II, 220). « Tous les Magistrats des lieux circonvoisins s'empressoient d'accourir à ce spectacle ; leur arrivée & leur séjour engageoient cette ville, qui n'étoit pas déjà trop riche, à de nouvelles dépenses, qui achevoient de l'épuiser. Ce concours de monde y troubloit le commerce, & y dérangeoit tout » (Mailly, 1736 : II, 221). « On résolut secrettement de tuer le

« L'Étoile favorable, ou le mérite récompensé » (Mailly, 1736 : II, 223-242) est l'histoire d'un cavalier d'illustre naissance, bien fait et plein de qualités, mais très peu favorisé du côté de la fortune. Ne trouvant pas le moyen de s'établir, ses amis lui conseillèrent d'épouser une riche héritière qu'il pourrait facilement conquérir avec ses excellents agréments. En effet, les dames recevaient fort bien le cavalier et il était de toutes les parties, mais leurs engagements n'allaient pas au-delà de l'honnêteté. Parmi ses fréquentations, le cavalier sympathisa avec une brune aussi belle que spirituelle, modeste et vertueuse, mais peu fortunée elle aussi. Conscients qu'ils ne pouvaient pas se marier pour une question d'argent, ils résolurent de rester bons amis et essayèrent de s'entre-aider dans la mesure de leurs possibilités.

Las de sa précarité, le cavalier eut l'idée d'organiser une loterie pour les femmes célibataires, où le prix serait sa propre personne. Un inconnu se présenta pour acheter trente billets, puis revint un autre jour pour les acheter tous. Le cavalier demanda alors des explications à cet homme qui lui dit qu'il venait de la part d'une veuve fort riche qui souhaitait l'épouser. L'amie du cavalier l'encouragea à accepter ce parti et il finit par se rendre à ses conseils. On le mena alors chez la veuve, qu'il trouva assez aimable et très honnête ; elle lui avoua que, n'ayant pas d'enfants, elle voulait se remarier pour ne pas laisser son héritage à des parents qui ne l'avaient pas très bien traitée. Le cavalier, dont le grand mérite et la mauvaise fortune lui étaient connus, lui avait paru un bon candidat. Il découvrit bientôt en lui des sentiments de grande estime envers cette femme et il accepta de bon gré cette union. Or, quand elle allait se célébrer, la veuve tomba malade. Elle demanda à épouser le cavalier malgré tout et l'on fit la cérémonie dans sa chambre. Elle mourut après trois mois de lutte contre la fièvre et son bien revint entièrement au cavalier, qui épousa par la suite sa chère amie.

La « Réflexion » qui clôt cette nouvelle porte sur l'inconstance de la fortune et conseille de ne jamais désespérer face à une situation malheureuse. Au début, la chance est tout à fait contraire au héros, elle « sembloit obstinée à s'opposer à tous les moyens qu'il pouvoit tenter pour en acquérir » et « on pouvoit dire que c'étoit assez qu'il eût intérêt

---

Dauphin », puis, à la mort de l'animal, « ceux qui avoient résolu de le tuer, fûrent fâchez d'un dessein si injuste & si cruel. Ils regretterent le sort de l'enfant & du Dauphin, & pour en donner des marques à la postérité, ils éleverent une colombe à la gloire de tous les deux, avec des inscriptions également belles et honorables » (Mailly, 1736 : II, 221-222).

à une chose pour croire qu'elle échoüeroit » (Mailly, 1736 : II, 224). Par contre, le dénouement de l'histoire représente un renversement de la situation initiale : « Il vient souvent des ressources d'où l'on en doit attendre le moins, & l'étoile qui nous a été si longtemps contraire, change tout à coup sa malignité en une influence douce et favorable » (Mailly, 1736 : II, 241). C'est le *topos* de la roue de Fortune où « les personnes qui sont heureuses doivent plus appréhender que celles qui ne les sont pas, parce que ceux-ci n'ont rien à espérer, & que ceux-là ont tout à craindre » (Mailly, 1736 : II, 242).

« L'agréable surprise d'un amant » (Mailly, 1736 : II, 242-269) raconte l'histoire d'un quiproquo amoureux. Pendant le carnaval, il y eut un bal masqué où un cavalier se rendit dans l'espoir d'y trouver une demoiselle qu'il courtisait. Il lui sembla la repérer sur un canapé et lui avoua qu'il avait craint de la voir avec un autre que lui à la fête. Or, sa réponse lui fit voir qu'il se trompait de femme et qu'elle l'avait également pris pour un autre, puisqu'elle lui dit qu'il devait songer à l'épouser bientôt car son père s'impatientait. La conversation des inconnus fut assez galante et, si le cavalier voulut bien ôter son masque, la demoiselle n'y consentit pas<sup>611</sup>. Ils se donnèrent rendez-vous pour le lendemain à un autre bal, et ainsi de suite pendant plusieurs jours. Un ami du cavalier à qui il conta son aventure lui fit un mauvais portrait de la femme masquée et lui proposa de lui présenter une de ses amies dont il lui vanta la beauté, l'esprit et le caractère.

Le cavalier ne voulut pas rendre visite à cette dame, mais il accepta d'aller à la messe au moment où elle y serait afin que son ami cessât d'insister. Il la trouva, en effet, fort belle, de sorte qu'il ne put s'empêcher de retourner à l'église plusieurs fois pour la revoir, mais il était toujours fort amoureux de sa demoiselle masquée qu'il continuait de fréquenter. Celle-ci lui dit un jour qu'elle avait appris qu'il observait avec attention une femme à l'église et le pria d'être sincère. Le cavalier lui avoua qu'il croyait cette dame très belle, mais qu'il n'avait nulle intention de la courtiser. La fin de la saison de Carnaval approchant, la demoiselle finit par se faire connaître au cavalier, qui fut bien

---

<sup>611</sup> La femme qui refuse de montrer son visage au gentilhomme qu'elle veut séduire afin de se l'attacher par son esprit et non pas par sa beauté est également l'héroïne de l'« Histoire de l'amante invisible », insérée dans *Le Roman comique* de Scarron (1981 : 87-102). Adaptée à son tour de « Los Efectos que haze Amor », troisième nouvelle du recueil de Castillo Solórzano *Los Alivios de Casandra* (ouvrage paru en 1640, traduit en français par Vanel en 1685 sous le titre des *Divertissements de Cassandre et de Diane*), cette histoire présente des réminiscences du mythe d'Éros et Psyché.



surpris de trouver sous le masque la dame dont son ami lui avait tant vanté les qualités. Cet ami, qui avait horreur du mariage, était le prétendant dont se plaignait la belle le jour du bal où elle rencontra par hasard le cavalier. Le cavalier et la demoiselle se marièrent enfin.

L'héroïne de cette histoire, à la beauté parfaite comme il est marqué par les stéréotypes, ne révèle son visage à son prétendant qu'après l'avoir conquis par son esprit. Ce personnage insiste sur l'importance de l'amour au-delà de l'aspect physique. Elle ne voulut point ôter son masque, « quoique peut-être elle n'eût rien de désagréable dans les traits », car elle se flattait que la passion qu'elle faisait naître « doit être redevable, non pas à un éclat de beauté qu'une maladie peut affaiblir, & qu'il faut nécessairement que le tems efface, mais à ce qui fait le mérite essentiel, & qui venant de l'esprit & de la raison, n'est point sujet à ces sortes d'accidens » (Mailly, 1736 : II, 249). Si l'auteur a déjà signalé à d'autres reprises la nécessité de doubler la passion d'estime pour qu'une relation soit durable, il est rare que cette manifestation soit aussi explicite.

La « Réflexion » finale qui accompagne cette nouvelle insiste sur l'importance de l'effort et de la constance lorsque l'on souhaite conquérir l'être aimé : « il ne faut jamais se rebuter dans ses entreprises lorsqu'elles sont justes & légitimes », et d'ailleurs « ce qui n'est pas propre à l'un convient souvent à l'autre » (Mailly, 1736 : II, 267). Comme à d'autres occasions, suivant l'une des principales métaphores de *l'Art d'aimer* d'Ovide, l'auteur assimile la conquête amoureuse et guerrière : « en amour comme en Guerre il faut toujours agir vaillamment, & se souvenir que si la fortune favorise le hardi, elle rejette le craintif comme indigne de ses faveurs » (Mailly, 1736 : II, 268). Cette dernière idée, qui complète l'image ovidienne, fait référence au vers de *l'Énéide* de Virgile devenu proverbe : « Audaces fortuna iuvat, timidosque repellit » (Cantera Ortiz de Urbina, 2005 : n° 260).

Pourtant, à côté de cette invitation à la persévérance, nous avons remarqué que l'histoire qui nous occupe est également très centrée sur le poids du sort dans les relations amoureuses – c'est une idée que nous avons déjà repérée dans d'autres nouvelles de l'écrivain –. La rencontre des héros se produit sous le signe de la coïncidence : « il lui dit obligeamment qu'il voyoit bien qu'ils s'étoient mépris tous deux, mais qu'il y avoit souvent de la destinée dans ce qui faisoit l'union des cœurs » ; elle lui répondit « qu'elle vouloit croire que le hazard se mêloit de bien des choses, & que peut

être l'erreur où il lui faisoit connoître qu'elle étoit tombée [...] auroit des suites dont ils seroient contens l'un & l'autre » (Mailly, 1736 : II, 246). Le texte reprend à plusieurs reprises le terme *étoile* lors de l'allusion à la naissance de la passion entre le cavalier et la demoiselle masquée. Bien que la métaphore guerrière dût pousser les personnages à agir, ils se révèlent plutôt passifs : ils se soumettent à « la force de l'Etoile » et prennent « le parti de l'Etoile » (Mailly, 1736 : II, 249 et 264), en s'abandonnant à ses aléas : « l'Etoile s'étant mêlée de l'engagement qu'ils avoient tous deux commencé à prendre il étoit juste de la laisser maîtresse de leur destinée » ; « l'Etoile avoit commencé, ils s'y laisserent conduire » (Mailly, 1736 : II, 260 et 266).

*Avantures galantes...* est le plus long recueil de Mailly comprenant des nouvelles, des anecdotes et des poèmes. La forme et la longueur des récits sont variées, tout comme les sujets abordés. L'amour dans toutes ses facettes (le coup de foudre, la jalousie, le choix d'un conjoint, le mariage d'intérêt, etc.) est sans doute le thème le plus récurrent. L'Histoire de France fournit également la matière à bon nombre d'épisodes. L'amitié, les relations fraternelles ou entre parents et enfants étoffent aussi le fond de l'ouvrage. Cet ouvrage est également marqué par la reprise de nombreux passages, voire des épisodes complets, d'autres œuvres de Mailly déjà publiées, notamment des *Entretiens des cafés de Paris*, des *Avantures et lettres galantes...* et de *L'Heureux Naufrage*, mais aussi des *Amours de Maistre Sebastien Grapignan* ou de *La Promenade du Luxembourg*. Il est intéressant de remarquer que la voix de l'auteur se fait entendre bien plus souvent qu'à l'ordinaire ; ces interventions complices rappellent, quoiqu'elles ne soient pas aussi familières, celles des *Bains d'Aix*.

Depuis le début jusqu'à la fin du deuxième tome, Mailly s'excuse de la longueur que son texte acquiert au fur et à mesure qu'il enchaîne des histoires, et pourtant il continue sans cesse de le prolonger<sup>612</sup>. Le lecteur finit par interpréter cette sorte

---

<sup>612</sup> « Quoique cet Ouvrage soit assez long pour en faire un juste volume, je ne puis me dispenser de rapporter ici l'aventure plaisante [...] » (Mailly, 1736 : II, 1). « Je croyois avoir fini mon Ouvrage, mais semblable à une boule de neige qui grossit toujours en roulant ; voici une aventure trop plaisante & trop singuliere pour n'y pas trouver sa place » (Mailly, 1736 : II, 9). « Qui ne croit boire que chopine, souvent en boit deux. J'avois eû dessein de finir cet Ouvrage par l'aventure que Silvius vient de rapporter ; mais comme elle me fait souvenir de deux autres » (Mailly, 1736 : II, 174-175). « Ne voulant pas fatiguer mon Lecteur par un trop gros volume, je suis obligé de finir cet Ouvrage malgré l'inclination que j'aurois à le continuer » (Mailly, 1736 : II, 269).

d'espièglerie comme une autre facette de la connivence entre l'écrivain et lui : « Si les sermens des joüeurs & des Amans ne sont pas infaillibles, ceux des Auteurs ne sont guères plus assurez lorsqu'ils promettent de donner bien tôt des bornes à leurs ouvrages » (Mailly, 1736 : II, 223).

### La nouvelle *maillynienne*

La nouvelle a beau se définir par contraposition au roman, les nouvelles de Mailly présentent des caractéristiques propres à ces deux genres et, malgré tout, elles portent souvent le titre ou le sous-titre de *nouvelle*, mais elles n'affichent jamais celui de *roman*<sup>613</sup>. Yllera (1996) résume les traits typiques de ces deux genres exposés par Du Plaisir dans ses *Sentiments sur les lettres et sur l'histoire avec des scrupules sur le style* (1683) :

La nouvelle forme romanesque (les petites histoires) se définit par contraste avec l'ancien roman héroïque (grands romans), dont elle critique la longueur excessive, le mélange d'histoires diverses, les défauts de construction, l'ancienneté des sujets traités, le manque de vraisemblance, le nombre trop élevé de personnages et l'excessive perfection des héros. Par contre, l'histoire galante est brève, elle narre un seul récit et se passe d'intrigues secondaires, son action se situe à des époques plus récentes qui peuvent encore intéresser le lecteur, le nombre de personnages est le minimum nécessaire, les conventions du confident qui narre les aventures de son seigneur sont supprimées, ainsi que les monologues des personnages, les péripéties byzantines et le début *in medias res* ; elle est vraisemblable, évite les personnages trop parfaits, soigne le style, prépare et justifie chaque épisode et sa conclusion renferme une morale implicite. (Yllera, 1996 : 131-132)

L'on constate aisément que les œuvres du chevalier de Mailly que nous avons analysées dans cette partie de notre travail peuvent se diviser en deux catégories principales qui correspondent assez bien aux deux genres décrits ci-dessus. D'une part, l'on trouve des textes qui, dû à leur longueur et à leurs caractéristiques (traitement sérieux du sujet sentimental, procédés propres à la technique romanesque, manque de vraisemblance, chronologie éclatée ou considérablement vaste, complexité et multiplicité des intrigues, grand nombre d'histoires insérées) peuvent être rangés sous l'étiquette de *nouvelle-petit roman*. Il en est ainsi pour *Les Disgraces des amans* (1690), *Rome galante...* (1695), *La Religieuse intéressée...* (1695), *L'Heureux Naufrage* (1699), *Anecdote, ou Histoire secrete des Vestales* (1700) ou *L'Horoscope accomplie* (1713).

---

<sup>613</sup> Rappelons que le discrédit du long roman héroïque fait que, à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, l'on évitât d'employer le terme même de *roman*.

D'autre part, il y a les *nouvelles* proprement dites, bien plus brèves que les ouvrages présentés dans le premier groupe, qui peuvent être comiques mais, plus généralement, sérieuses ou tragi-comiques. Quoiqu'il y eût deux parutions autonomes – *Les Amours de Maistre Sebastien Grapignan* (1698) et *Les Plaisirs de la Vallée-Tissart...* (1705) –, ce type de récit fut surtout publié dans des recueils. On en dénombre six : *Avantures et lettres galantes...* (1697), *Diverses Avantures de France et d'Espagne* (1707), *Nouvelles toutes nouvelles* (1708), *La Promenade du Luxembourg* (1713), *L'Eloge de la chasse...* (1723) et *Avantures galantes...* (1736).

Les titres de toutes ces nouvelles, ainsi que ceux des recueils qui les rassemblent, reflètent la mode du temps. Ils présentent ordinairement une action (*aventure* ou *aventures*, *histoire*, *promenade*, *rencontre* ou *entretien*) et le nom ou la qualité nobiliaire du ou des héros qui accomplissent l'action dont il est question. Cela arrive pour la plupart des textes qui composent les *Avantures et lettres galantes...* (1697), *Diverses Avantures de France et d'Espagne* (1707) et *L'Eloge de la chasse...* (1723). Il y a aussi des exemples où la nouvelle est éponyme et reprend simplement le nom du personnage principal, comme les récits dans les *Nouvelles toutes nouvelles* (1708). Les nouvelles du dernier recueil publié par Mailly, *Avantures galantes...* (1736), surtout celles du second tome, échappent un peu à cette formule car leurs titres cherchent plutôt à présenter les principaux sujets abordés ou à résumer leur contenu. Citons, par exemple, « L'Obéissance récompensée & la violence punie », « Le Chagrin de l'Amante, et l'obstacle à la réconciliation de l'Amant », « L'Amour aveugle et le père imprudent » ou « L'Amitié excessive et funeste d'un Dauphin ».

En ce qui concerne les titres des recueils de Mailly, l'on constate qu'ils mettent souvent l'accent sur la nouveauté, la variété et la curiosité des anecdotes présentées, dans le but d'allécher le lecteur, tel que le font à l'époque Préchac ou Courtiz de Sandras (Gevrey, 1988 : 30) et tel que le prônaient les règles du genre depuis ses origines. Ce serait le cas des *Diverses Avantures de France et d'Espagne. Nouvelles galantes et historiques* (1707), des *Nouvelles toutes nouvelles* (1708) ou de *L'Eloge de la chasse, avec plusieurs aventures surprenantes et agréables qui y sont arrivées* (1723). Puis, l'autre formule privilégiée par Mailly semble être l'évocation de la galanterie associée à une activité contemporaine en vogue – la promenade – dans un emplacement fréquenté par ses lecteurs potentiels – le jardin des Tuileries ou celui du Luxembourg –. Gevrey

(1988 : 36) parle de « titres renvoyant aux conditions de production du texte ». Ceci a lieu dans *Avantures et lettres galantes, avec la Promenade des Tuilleries* (1697), *La Promenade du Luxembourg* (1713) et *Avantures galantes, avec la feste des Tuilleries, ou Le Bouquet présenté au Roy* (1736).

Quant aux titres des œuvres que nous avons qualifiées de nouvelles-petits romans, l'on remarque trois tendances. *Les Disgraces des amans* (1690) est un titre aux intentions morales qui s'inscrit dans la vogue cultivée par M<sup>me</sup> de Villedieu (*Les Désordres de l'amour*) ou Catherine Bernard (*Les Malheurs de l'amour*). *Rome galante, ou histoire secrete sous les regnes de Jules Cesar et d'Auguste* (1695) et *Anecdote, ou Histoire secrete des Vestales* (1700) reflètent le goût de la matière romaine et celui de l'histoire secrète. Enfin, *La Religieuse interessée & amoureuse, avec L'Histoire du Comte de Clare* (1695), *L'Heureux Naufrage* (1699) ou *L'Horoscope accomplie. Nouvelle espagnole* (1713) sont des titres qui évoquent le romanesque.

Les personnages principaux des nouvelles de Mailly appartiennent à diverses couches sociales. Les héros des nouvelles sérieuses et sentimentales sont généralement des gens de la grande et de la petite noblesse, même si l'on est parfois confronté à quelques-uns qu'il est difficile d'inscrire dans un groupe social et qui pourraient être de la bourgeoisie. Tous ces personnages, comme il est coutume dans la nouvelle du dernier quart du XVII<sup>e</sup> siècle et de la première décennie du XVIII<sup>e</sup> siècle, portent le plus souvent des noms vraisemblables, inspirés de la réalité du temps :

les noms les plus fréquents s'achèvent par la syllabe –cour(t) ou les syllabes –ville et –euil [...], le comte de Séincourt dans [...] les *Nouvelles toutes nouvelles*, le comte de Mérincour et le marquis de Bétancourt dans les *Diverses Avantures*. On ne compte pas les [...] Armanville, Meronville, Folinville (*Diverses Avantures* et *Nouvelles toutes nouvelles*). [...] Beaucoup de romanciers utilisent des noms facilement composés du mot *Saint* : [...] Mlle de Sainte-Agathe, le chevalier de Saint-Hilaire ou de Saint-Cernin (*Nouvelles toutes nouvelles*). (Gevrey, 1988 : 47)

Puis, il y a certains personnages qui ne sont désignés que par un nom de baptême. Maints héros et héroïnes des nouvelles de Mailly sont identifiés par des prénoms, parfois répétés, qui sont d'inspiration historique (Clodomir, Théodore ; Vociane, etc.), littéraire – notamment de style précieux – (Céladon, Cloridon, Léandre, Mélandre, Tircis ; Céphalie, Élisenne, Mélinte, Clarinte, etc.) ou réaliste (Eugène, Martinon ; Célie, Céline, Elvire, Lucie, Marianne, Virginie, Lucie, etc.), quoique les frontières soient parfois floues. En tout cas l'absence de prénoms populaires (sauf Martinon, par exemple) est encore un indice qui

prouve que Mailly s'adresse à un public raffiné. Pour Gevrey (1988 : 50), « le prénom courant porte en lui-même une valeur sociale et affective dont un romancier peut user au-delà de l'effet de réel ». Il nous semble que, chez Mailly, l'utilisation des prénoms (au lieu des titres de noblesse dont l'auteur se sert à d'autres occasions) découle de divers motifs. Quelquefois, elle obéit à une volonté de traduire l'état civil des personnages. En effet, ceux qui portent des prénoms sont habituellement des jeunes gens célibataires (cela est surtout vrai pour les femmes). D'autres fois, l'utilisation d'un nom propre paraît marquer une relation plus étroite entre l'auteur et son personnage ; cette situation est particulièrement manifeste pour les devisants de *La Promenade du Luxembourg* (1713) et des *Avantures galantes...* (1736).

Souvent, aussi, le fait de donner à un personnage un nom propre relève d'une approche symbolique. Dans « Le Chevalier d'Harville » (1710), l'héroïne s'appelle Virginie ; il s'agit d'une demoiselle innocente, modeste et pudique dont le nom suggère la virginité. Dans « Les Amours de Lucie et de sa mere » (1710), on peut interpréter ce prénom dérivé du terme *lumière* dans la mesure où Lucie est un personnage dont l'éclat est comparé à celui du diamant et dont l'absence obscurcit l'ambiance : « Lucie n'eut pas plutôt quitté le Hameau où elle demuroit, qu'on s'aperçut bien-tôt de l'éclipse de sa beauté, qui en faisoit le principal ornement » (Mailly, 1710b : 235 et 271). Néanmoins, cette interprétation symbolique n'est pas toujours valable : une autre Lucie, la fille du concierge dans « Le Chevalier de Saint-Hilaire », est « belle, jeune & d'inclination amoureuse » (Mailly, 1710b : 209) mais n'atteint pas le degré de rayonnement de son homonyme.

En outre, les héros des nouvelles de Mailly portent des noms qui révèlent leur origine. Dans les œuvres du temps, « les deux formes les plus fréquentes relèvent de l'onomastique gasconne et de l'onomastique bretonne » (Gevrey, 1988 : 47). Les ouvrages de Mailly illustrent cette tendance générale : dans « Le Chevalier d'Harville » (1708), les noms de Frontignac et de M<sup>me</sup> de Lussignac trahissent une inspiration gasconne ; celle de l'onomastique bretonne apparaît dans *L'Heureux Naufrage* (1699) à travers le comte de Kermadet, la marquise de Kelenec, M<sup>me</sup> de Kerjan, Guémadeu, le comte de Conarnau, etc. D'autre part, Mailly cherche à donner aux noms de ses personnages la couleur locale qui convient à ses récits situés à l'étranger.

Il atteint son objectif dans *L'Heureux Naufrage* (1699), où les Anglais portent des noms ou des titres qui s'accordent avec leurs origines : Milord Dossery, le duc de Salisbury, le duc de Sommerset, le comte d'Essex, etc. Toutefois, ce pari n'est pas aussi réussi dans les nouvelles ancrées dans un contexte hispanophone. Certes, le comte de Mirande, Dom Sanche ou Dona Berenguela dans *L'Horoscope accomplie* (1713) ; Dom Francisco d'Alvaro et Alphonse dans « *Avanture du Comte de Mediane & d'Elvire* » (1707) ; Dom Bertrand de Tolède, Dom Père, voire la signora Miquez<sup>614</sup> dans « *Les Aventures de Dom Leandre* » (1707) sont issus de l'anthroponymie et de la toponymie espagnoles. Or, d'autres noms glissent – comme l'avance le traitement de *signora* – vers une tendance italianisante : « *Les Aventures de Dom Leandre* » ont beau représenter des personnages espagnols, Léandre et son premier rival, Octavio, portent des noms de la Comédie Italienne (Boquet, 1979 : 428-429). Et, dans cette nouvelle aussi, quelques noms sont d'inspiration plus ou moins obscure mais fort éloignée de la tradition espagnole, tel celui de Dame Thomaze de Bitigourligno, M<sup>me</sup> de Mégrone ou la comtesse de Médiane<sup>615</sup>. D'autres récits situés en Espagne présentent tout simplement des personnages au nom français comme les héros de l'« *Avanture de Clidamire & de Mademoiselle de Lenoncour* » (1707).

Enfin, le survol des titres des nouvelles étudiées permet de se faire une idée de la considérable casuistique dans l'anthroponymie des héros de Mailly. Or, l'abondance de titres et la diversité des noms transmet une fausse impression car, en réalité, ces identifications se ressemblent et s'imitent (Gevrey, 1988 : 57). Et, si l'onomastique ne contribue pas à mieux connaître les personnages, leur description non plus car, là où elle n'est pas absente, elle est à peine ébauchée ou alors très stéréotypée. Le portrait « était devenu un genre mondain et codifié [...]. Lieu d'une rhétorique et d'une topique fidèlement reproduites, il s'apparente alors au panégyrique et il continue à fabriquer des personnages dont les qualités ne sont pas celles du vulgaire » (Gevrey, 1988 : 80). Deux

---

<sup>614</sup> *Miquez* semble une déformation du nom de famille *Míguez*, recensé en Galice au XII<sup>e</sup> siècle, qui pourtant ne connaît pas de variante avec la consonne occlusive vélaire sourde (Veiga Arias, 1989 : 23-25).

<sup>615</sup> Bitigourligno pourrait être une déformation de Vitigudino, une commune de la province de Salamanque. D'autre part, le comte de Médiane n'existe pas, mais il est vrai qu'il y avait à partir du XVII<sup>e</sup> siècle celui de Villamediana, qui aurait pu inspirer l'anthroponyme proposé par Mailly. D'ailleurs, le deuxième comte de Villamediana, Juan de Tassis y Peralta, était un poète baroque dont l'existence sulfureuse finit en 1622 par un assassinat longtemps entouré de mystère (Alemparte, 1961 : 112-113).

tendances se dégagent dans la pratique du portrait : « l'une est descriptive et précise [...]. L'autre, plus que la valeur sémantique des mots, compte sur les rythmes concertés, les hyperboles, les répétitions », d'où la récurrence – aussi chez Mailly – d'expressions telles que « les plus beaux », « les mieux faits », etc. (Gevrey, 1988 : 88), ce qui suggère le style précieux.

Par rapport au physique, les héros de Mailly, plutôt bien faits, reçoivent encore moins d'attention que les héroïnes<sup>616</sup>, dont on connaît parfois la couleur des cheveux ou des yeux, qui sont caractérisées par leur taille, l'aisance dans leurs gestes et, systématiquement, par l'éblouissante blancheur de leur peau. Nous trouvons quelques exceptions à cette imprécision générale. D'abord, dans les « Aventures de Melandre & de Céphalie », où le héros envoie à sa maîtresse un portrait littéraire introduit au fil du récit (Mailly, 1707b : 69-78). Il fait l'éloge de la beauté de la demoiselle, déclinée en de multiples aspects : la taille, la démarche, le teint, le front, les tempes, les yeux noirs et vifs, les cheveux d'un blond cendré, les lèvres, les dents, les joues, le nez, le menton, la gorge d'albâtre, les bras potelés, les mains et les doigts mignons<sup>617</sup>.

Céphalie surpasse, selon Mélandre, Vénus en beauté, Minerve et Arachné en adresse et Orphée lui-même serait charmé d'elle. L'amant dit, en revanche, ne pas oser faire l'éloge de son esprit, de peur de ne pas tout dire. Quant à Virginie, dans « Le Chevalier d'Harville », si sa description lui attribue une beauté moins éclatante, ses qualités morales ressortent tout particulièrement : « [s]es avantages du dehors n'étoient rien au prix de son esprit, elle l'avoit également solide & brillant ; & toutes ses actions se regloient sur la prudence & sur la raison » (Mailly, 1710b : 65).

En ce qui concerne le caractère des personnages, à part quelque référence donnée par le narrateur en guise de présentation (par exemple : un jaloux, un poltron, un vantard, etc.), ce sont leurs aventures qui dépeignent leur naturel. Comme le signale Gevrey (1988 : 97-100) pour l'ensemble des nouvelles de l'époque, les qualités morales

---

<sup>616</sup> « Le lecteur de nouvelles historiques est peu renseigné sur l'apparence des hommes » (Gevrey, 1988 : 89).

<sup>617</sup> « Lorsque les romanciers s'attardent sur les attraits physiques d'une femme, les critères retenus appartiennent à la topique : taille, cheveux, forme du visage, yeux, bouche, blancheur, gorge, bras et main. Mais la présentation peut varier pour accorder le physique avec le tempérament » (Gevrey, 1988 : 92).



des héros appartiennent aussi à la topique : l'on remarque la bravoure au combat, l'adresse aux exercices de cour, les talents mondains, la magnificence ou l'éclat qui vont de pair avec la galanterie, et la formation aux lettres et aux arts. En plus, quoiqu'il ne s'agisse jamais d'un vrai portrait psychologique, Mailly introduit des moments d'introspection de divers personnages dans *L'Horoscope accomplie*, *La Promenade du Luxembourg* (1713) ou *Avantures galantes...* (1736). Les héros des nouvelles et des nouvelles-petits romans *maillyniennes* sont donc assez conformes à la tradition romanesque, ce qui concorde avec le type de public visé par Mailly, formé surtout par des hommes et des femmes de la noblesse.

Au XVII<sup>e</sup> siècle, Sorel, Furetière, Du Plaisir, Bayle et d'autres raillaient ces héros parfaits, hyperboliques et identiques (Gevrey, 1988 : 80). Or, la préférence des lecteurs pour des personnages de la bonne société et, si possible, de la noblesse sera encore en vogue dans les années 1730. Marivaux (1978 : 87) en parle avec ironie dans *La Vie de Marianne* : « Il y a des gens dont la vanité se mêle de tout ce qu'ils font, même de leurs lectures [...] ne leur parlez pas des états médiocres, ils ne veulent voir agir que des seigneurs, des princes, des rois, ou du moins des personnes qui aient fait une grande figure ». Et les auteurs qui écrivaient sur des personnages ordinaires étaient fortement critiqués ; Lough (1970 : 292) rapporte quelques avis contraires à Lesage, bien qu'il ne donne pas l'identité des détracteurs à leur source : « *Le Diable boiteux* aurait été un ouvrage charmant si l'auteur eût peint les aventures du grand monde », se plaignit-on, et un autre écrivain regrettait dans *Gil Blas* « une connaissance plus familière et plus intime d'une certaine classe de la société que Gil Blas n'avait pas assez observée ou qu'il ne voyait que de loin ».

Les personnages nobles sont entourés de laquais, écuyers, servantes qui sont leurs gens de confiance et ont souvent un rôle important dans la bonne issue de l'action, notamment dans les aventures amoureuses, tel que nous l'avons signalé plus haut en rapport avec *l'Art d'aimer* d'Ovide. Rappelons le grand nombre de domestiques qui se chargent de rendre des lettres et des billets – même s'ils ne s'en acquittent pas toujours bien, comme le laquais dans « Le Chagrin de l'Amante, et l'obstacle à la réconciliation de l'Amant » (1736) – ou d'assurer des tête-à-tête entre amoureux – dans « Le Chevalier de Saint-Hilaire » (1708), la fille de chambre de M<sup>lle</sup> de Folinville doit permettre au héros d'entrer chez sa maîtresse pendant la nuit –.

Bien que sous les ordres de leurs maîtres, les domestiques (surtout les femmes) sont souvent très entreprenants. La fille de chambre d'Élisenne, dans *L'Heureux Naufrage* (1699), profite de la méconnaissance des habitudes locales de Dom Francisco pour lui porter son linge et s'introduire dans sa chambre afin de découvrir ses sentiments envers sa maîtresse. Plus tard, elle aide Élisenne à accoucher en secret, après avoir préparé le trousseau de l'enfant et construit un petit berceau en forme de vaisseau qu'elle portera jusqu'à la rivière. Nous trouvons un autre exemple dans l'« *Avanture du Comte de Mediane & d'Elvire* » (1707), où, croyant avoir reconnu le gentilhomme dont sa maîtresse était amoureuse, Féline exerce des fonctions d'entremetteuse et montre au comte le portrait d'Elvire afin de le faire tomber amoureux d'elle. Puis, elle se renseigne à propos du prétendant de sa maîtresse auprès d'un des valets de celui-ci – les domestiques sont, comme nous l'avons déjà signalé, des gens très informés –, elle assure la correspondance entre les amants, leur arrange des entrevues et accompagne Elvire dans sa fuite de la maison paternelle.

Toutefois, les vertus des domestiques ne dépassent jamais celles de leurs maîtres et, en tant que personnages appartenant à un milieu bas, leurs défauts semblent relever d'un manque de distinction ou de naissance. Par exemple, Féline n'a pas la noblesse de cœur d'Elvire et tout moyen est bon pour parvenir aux fins qu'elle souhaite ; ainsi, elle change l'eau dont Marianne se sert pour se laver les yeux contre de l'acide.

Bien que ce soit moins fréquent, certains héros des nouvelles de Mailly appartiennent au registre comique, c'est le cas des *Amours de Maistre Sebastien Grapignan* (1698) ou de l'« *Avanture plaisante d'un Poète Croté* », du « *Fameux démêlé du Poète Latinus, & de Terentius autrefois son Confident* » (1697) et des « *Avantures de Dom Leandre* » (1707). Toutefois, les personnages comiques sont généralement relégués à être des acteurs secondaires – Santeuil dans *La Religieuse intéressée...* (1695) et Plumoisson dans « *Le Chevalier d'Harville* » (1708) – ou les héros de récits plaisants insérés dans des nouvelles sérieuses<sup>618</sup>. Nous pouvons citer, par exemple, l'histoire du prince grec

---

<sup>618</sup> « Les portraits satiriques ou comiques ne sont pas exclus de la nouvelle, mais le nombre en est limité. [...] Ce sont surtout *Le Noble*, *M<sup>me</sup> de Murat* et *le chevalier de Mailly* qui, à l'occasion de nouvelles provinciales ou se déroulant quelque temps en province, introduisent des portraits comiques » (Gevrey, 1988 : 102-103). Dans le cas de Mailly, il est vrai que certains des portraits comiques correspondent à des provinciaux, notamment pour les personnages secondaires ou les

(dans la première nouvelle des *Nouvelles toutes nouvelles*), les trois anecdotes qui mettent en scène des Gascons (dans « Avventure du Chevalier d'Armanville & de Celine », 1707) ou, encore, les épisodes qui narrent des incidents dans les rues de Paris (dans la quatrième et la cinquième promenade de *La Promenade du Luxembourg*, 1713). Ce sont des personnages caractérisés par leur mauvaise fortune ou leur ruse, leur ivrognerie, leur vantardise et, d'une manière plus générale, leurs défauts, ce qui est un trait du roman réaliste. Parfois, ils sont désignés par des noms signifiants, tels que Grapignan ou Plumoison, qui leur donnent une silhouette caricaturale (Gevrey, 1988 : 55).

À côté de tous ces personnages romanesques ou réalistes, Mailly introduit certains animaux, ce qui relève notamment de la tradition folklorique et fabuliste<sup>619</sup>. Storer (2011 : 166) remarque que cet auteur « avait une prédilection pour les animaux » et que, ainsi, « il remplit son livre sur *La Chasse* d'histoires plus ou moins fantastiques de bêtes », en plus de celles qu'il a introduites dans d'autres genres de textes<sup>620</sup>. En effet, *L'Eloge de la chasse...* (1723) en est plein, comme il est logique de par le principal sujet de l'ouvrage. L'illustration de la vénerie et de la fauconnerie permet à l'auteur de citer plusieurs types d'animaux de chasse (des aigles, des faucons ou des chiens) et de nombreuses proies (des perdrix, des faisans, de nombreux lièvres, des levreaux, des cerfs, voire des licornes !). Et, comme le signalait Storer, certains de ces lièvres poursuivis se révèlent enchantés et sont étrangement habiles, extrêmement rapides ou inlassables, et parfois doués du don de la parole. Ce halo de merveille est renforcé par

---

héros de récits intercalés, mais ce n'est pas toujours ainsi si l'on considère l'ensemble des nouvelles de notre auteur.

<sup>619</sup> La présence d'animaux est donc particulièrement forte dans les contes merveilleux de Mailly, comme nous le verrons par la suite, ainsi que dans des ouvrages qu'il traduisit. Deux histoires ont des chiens pour protagonistes dans *l'Histoire du prince Erastus...* (1709) : le chien qui protège le fils de son maître en tuant un serpent mais qui est à son tour assassiné croyant qu'il avait attaqué le bébé ; le chien qui déterre son maître et prouve que sa femme l'a tué pour s'enfuir avec son amant. Puis, il y a plusieurs épisodes mettant en scène des animaux dans *Le Voyage et les aventures des trois princes de Sarendip* (1719) : la chasse au cerf, la chasse aux licornes, le perroquet qui rend la justice, le singe qui se fait voler son butin par un faucon, le singe qui jette les pièces de monnaie par-dessus bord, les animaux sauvages qui respectent la princesse, entre autres.

<sup>620</sup> « Il raconte dans *Les Entretiens des Cafés de Paris*, l'histoire d'un corbeau, qui, lorsque son maître mourut, se plaça auprès du cadavre, et le défendit contre les prêtres qui voulaient l'enlever. Il suivit le cortège de toit en toit, entra dans l'église, se percha vis-à-vis le mort, et poussa des cris lugubres [...]. Dans *Le Voyage et les Aventures des Trois Princes de Sarendip*, c'est le récit d'un lion reconnaissant, à qui un homme a sauvé la vie, qui le suit comme un chien fidèle, qui caresse le fils de son maître au berceau, et qui, en s'en allant de la chambre, tourne la tête et remue la queue en témoignage de sa joie » (Storer, 2011 : 166). L'histoire du corbeau et celle du lion apprivoisé sont tirées de Mailly (1702 : 58-62 ; 1721 : 354-356).

la présence de quelques figures démoniaques : une belle femme qui était sans doute un diable déguisé, l'être appelé « le Grand Veneur », le sorcier qui demande au pendu d'aller chercher de l'eau, et le fantôme qui conduit sa victime jusqu'à une sorte de Sabbat où tout le monde hurlait, formé de Bacchantes, Ménades, Faunes et Satyres, mais aussi de chiens, chats, singes et corbeaux. Dans « Le Comte de Roseville », Mailly (1710b : 156) avait déjà décrit une réunion de sorciers autour d'« un vieux bouc à barbe blanche, & à cornes recoquillées, qui étoit gravement assis sur son cul », et où il y avait, entre autres, des chiens, des chats et des singes qui se battaient. Certains animaux, aussi bien courants que fantastiques, semblent donc liés au surnaturel.

En outre, les bêtes servent à tenir compagnie aux humains : dans *Avantures galantes...* (1736), l'une des nouvelles comprises dans « Entretien » fait allusion à un singe qui, depuis une fenêtre de la maison de ses maîtres, vide un pot de chambre sur la tête des passants et se moque de leur réaction. Les liens qui unissent les animaux apprivoisés à leur propriétaire sont très forts et perdurent au-delà du décès, puisqu'ils expriment une reconnaissance et une douleur sincères envers leur maître si celui-ci vient à mourir. Rappelons, dans ce sens, la nouvelle racontée au début de « La Rencontre d'Ariste & d'Eugene » (1736) où un corbeau et un chien veillent le cadavre de leur maître, puis veulent empêcher les prêtres de l'emporter, se rendent aux funérailles pour le pleurer et l'accompagnent jusqu'au cimetière. Notons au passage combien les comportements de ces trois animaux sont personnifiés.

La chronologie dans les nouvelles de Mailly est le plus souvent linéaire et elle reproduit l'enchaînement des faits suivant la technique classique. S'il y a quelque analepse, celle-ci peut répondre à deux situations. Le retour en arrière permet, d'une part, de raconter la fin des aventures d'un personnage autre que le héros, ce qui naît de l'impossibilité pour « le narrateur [...] [d']accompagner tous les personnages en même temps » (Gevrey, 1988 : 123). On en trouve un exemple dans « Les Aventures de Dom Leandre » (1707), quand Octavio et Dom Léandre cessent de fréquenter Célie, l'un s'en va à Pampelune et l'autre à Fontarabie, de sorte que Mailly narre d'abord la suite de l'histoire du premier, pour poursuivre ensuite celle du second. D'autre part, l'analepse est bien plus souvent utilisée par Mailly pour introduire un récit inséré (les exemples sont innombrables). Les recueils contenant des nouvelles à devisants multiples permettent de jouer avec la temporalité. « Certaines histoires intercalées sont liées au récit encadrant

parce qu'elles y trouvent leur dénouement » (Gevrey, 1988 : 130) ou, encore, si la narration se fait à la première personne – ce qui a lieu dans la dernière histoire insérée de l'« *Avanture du Chevalier d'Armanville & de Celine* » (1707) –, « le moi du temps de la narration juge le moi du récit. Le héros s'enrichit alors de vivre sur deux plans » (Gevrey, 1988 : 134). En outre, on sera sans doute surpris par l'effacement des personnages du premier niveau diégétique dans quelques nouvelles comme l'« *Avanture du Chevalier d'Armanville & de Celine* » (1707) ou la première des *Nouvelles toutes nouvelles* (1708), dû au relief qu'acquièrent les récits insérés. Si la chronologie linéaire est une règle classique, les retours en arrière sont un élément typique de l'esthétique baroque<sup>621</sup>.

En ce qui concerne la durée de l'action, l'on relève parmi les nouvelles de Mailly des exemples de chronologies resserrées, où le rythme du récit est trépidant et la description des faits assez superficielle, mais aussi de chronologies plus vastes, où le nombre d'actions narrées est inférieur car elles sont plus approfondies. Bien qu'il y ait des titres où un seul modèle domine ; par exemple, l'« *Avanture du Chevalier d'Orinville, & de Mademoiselle de Sainte Helene* » (1697) est un enchaînement rapide de péripéties à peine ébauchées, tandis que *L'Horoscope accomplie* (1713) illustre le rythme lent du récit, où les descriptions et les dialogues entre personnages ou les monologues occupent une place de choix. Toutefois, il est possible aussi de trouver des œuvres « mixtes », comme *L'Heureux Naufrage* (1699), où l'auteur alterne les deux procédés.

Quant au cadre spatio-temporel, Mailly privilégie essentiellement dans ses nouvelles quatre périodes plus ou moins lointaines et quatre principales zones géographiques. La Rome antique est à l'honneur dans *Rome galante...* (1695) et dans *Anecdote, ou Histoire secreete des Vestales* (1700). L'Italie contemporaine – notamment Venise et Rome – apparaît aussi lorsque certains personnages s'y rendent à la guerre (« *Avantures de Melandre & de Cephalie* »), y vont pour oublier une maîtresse (*L'Heureux Naufrage* ; huitième promenade de *La Promenade du Luxembourg*), ont

---

<sup>621</sup> « L'esthétique baroque [...] admettait la composition en abyme, la circularité, les narrations multiples d'un même événement, les récits provisoirement inachevés et les fréquents retours en arrière » (Gevrey, 1988 : 120), procédés dont notre auteur n'abuse point. Or, « beaucoup concilient ces retours en arrière avec des histoires enchâssées dont les personnages sont extérieurs au récit premier et qui sont parfois isolées dans la typographie par des titres ou des fleurons » (Gevrey, 1988 : 124), ce qui correspond mieux à la technique d'écriture de Mailly.

quelque affaire diplomatique (« Avventure de la Casette » ; « Histoire singulière de Clitandre & de Leonice ») ou y voyagent pour s'instruire (« L'Obéissance récompensée & la violence punie »).

De plus, le Grand Siècle français est féru d'un inspirateur Siècle d'Or espagnol, dont l'empreinte est particulièrement prégnante en littérature. D'où que les images de l'Espagne reflétées par l'œuvre de Mailly découlent assez probablement d'un savoir purement livresque. C'est ce que défend Laufer (1971 : 20) quand il affirme que, à l'instar de Lesage, « Gabriel de Brémond, Mme d'Aulnoy et le chevalier de Mailly, qui eux aussi espagnolisèrent, y prirent la matière d'ouvrages à la mode ». L'Espagne en tant que lieu de développement de la fiction narrative offre une géographie très variée, quoiqu'elle ne soit le cadre que de trois nouvelles (« Avventure de Clidamire & de Mademoiselle de Lenoncour », « Les Aventures de Dom Leandre » et « Avventure du Comte de Mediane & d'Elvire ») et d'une nouvelle-petit roman (*L'Horoscope accomplie*). L'action se déplace du nord au sud et de l'est à l'ouest, de Fontarabie à Séville, en passant par Pampelune, Alcalá de Henares, Madrid, Tolède ou Cordoue, et de Barcelone à Valladolid<sup>622</sup>. L'« Avventure du Comte de Mediane & d'Elvire » évoque la cour de Philippe III d'Espagne à Valladolid, ce qui situerait l'histoire dans les six premières années du XVII<sup>e</sup> siècle. Quant à *L'Horoscope accomplie*, cette nouvelle se veut ancrée dans l'Espagne de la Reconquista, particulièrement entre le XI<sup>e</sup> et le XII<sup>e</sup> siècle. Cependant, il s'agit d'un cadre historique de pacotille, où prime le romanesque sur le véridique. « Les Aventures de Dom Leandre », par exemple, mêlent le Madrid du XVII<sup>e</sup> siècle à des événements appartenant au temps des guerres médiévales contre les Musulmans.

Puis, la France du V<sup>e</sup> au VII<sup>e</sup> siècle est présente dans plusieurs récits de *L'Éloge de la chasse...* (1723) et des *Avantures galantes...* (1736) concernant les premiers rois des Francs et leurs familles. Enfin, la plus grande partie des nouvelles de Mailly, suivant le sens premier de *nouvelle*, se situe dans l'actualité et narre des événements récents. Remarquons nonobstant que le passé lointain des récits est généralement de convenance, d'où que les personnages et les actions manquent d'adéquation. Rappelons que dans *Rome galante*, Mailly (1696b : I, 138) évoque la demeure de Cicéron, entourée

---

<sup>622</sup> En général, « les personnages des nouvelles rencontrent l'exotisme dans des existences mouvementées. Mais on ne distingue les pays et les villes que par des noms » (Gevrey, 1988 : 179).

de pins sur l'écorce desquels son amoureuse a gravé « des chiffres [...] galamment imaginez ». Et, s'il est vrai que le cadre spatio-temporel se centre notamment à Paris et dans les environs à l'époque de l'auteur, puisque ses personnages racontent sans cesse des anecdotes récemment arrivées à des gens de leur connaissance, les intrigues des nouvelles de Mailly nous font aussi parcourir la France et nous mènent à Orléans<sup>623</sup> ou à Lyon<sup>624</sup>, en Guyenne<sup>625</sup> ou dans le Languedoc<sup>626</sup>. Rappelons que *L'Heureux Naufrage* se passe surtout en Bretagne, où la couleur locale est renforcée par les noms des personnages, la toponymie et quelques allusions aux coutumes de cette région.

En ce qui concerne les sujets abordés par Mailly dans ses nouvelles, l'amour est sans doute le plus important. La production de cet auteur développe une casuistique amoureuse considérable (comportements féminins face aux masculins, les étapes de la conquête, quand faut-il privilégier l'amitié face à l'amour, les désordres causés par les passions non modérées, etc.).

Certaines conceptions témoignent d'un ancrage très fort au courant littéraire et social précieux. La discussion autour du sentiment amoureux est récurrente. Dans *La Religieuse intéressée...* (1695), dans l'« Aventure de Saint Sirmon & de Vociane » (1697), dans *Les Plaisirs de la Vallée Tissard...* (1705) ou dans l'« Aventure du Comte de Mediane & d'Elvire », Mailly fait usage de motifs typiques de la nouvelle précieuse comme le portrait, qui apparaît dans *La Princesse de Clèves*, mais aussi dans des grands romans précieux comme *L'Astrée* ou *Polexandre*. Le portrait est « l'occasion de rebondissements dramatiques. [...] C'est un signe de l'amour plus immédiatement interprété que les autres. [...] Le don du portrait était assimilé à un aveu » (Gevrey, 1988 : 230-231).

---

<sup>623</sup> Dans *La Religieuse intéressée...*, l'« Aventure de Clodomir & de Celie », la première des *Nouvelles toutes nouvelles* ou dans « L'Obéissance récompensée & la violence punie ».

<sup>624</sup> Dans l'« Aventure de la Cassette », « Le Chevalier de Saint-Hilaire » ou « L'Obéissance récompensée & la violence punie ».

<sup>625</sup> L'« Aventure du Comte de Mediane & d'Elvire » nous mène à Bordeaux et à Saint-Jean-de-Luz ; quelques épisodes de *L'Horoscope accomplie* ont lieu à Cambo et dans la « Chambre d'Amour », deux sites près de Saint-Jean-de-Luz.

<sup>626</sup> L'« Aventure du Chevalier d'Orinville, & de Mademoiselle de Sainte Helene » commence à Toulouse ; l'un des personnages de la dixième promenade dans *La Promenade du Luxembourg* revient après six ans passés au Languedoc et l'on veut faire croire qu'il se serait marié à Toulouse.

En outre, la critique du mariage forcé et le refus d'aimer, que des personnages comme Éléonor ou Floride développent dans *L'Horoscope accomplie*, ainsi que les doutes sur qui convient-il d'aimer, assaisonnés par la crainte de la mésalliance se présentent dans « Les Amours de Lucie et de sa mère », par exemple. Comme le signalait Lever (1981 : 206), il « se dégage au moins une idée-force, héritée des précieuses, celle de l'incompatibilité de l'amour et du mariage ». Et, pourtant, Mailly cède souvent au penchant idéaliste et dépeint des couples mariés et heureux. Ceux-ci ont fait un mariage d'inclination, certes, après un concours de circonstances romanesque où les héros sont confrontés à une série d'obstacles qui semblent devoir les séparer à jamais. Mailly introduit au fil du texte maintes réflexions sur l'amour, que ce soit dans les discours du narrateur, sous la forme de méta-récit, – « Ce ne sont pas toujours les plus Grands Seigneurs ni les plus amoureux qui sont les plus aimez. Un mérite personnel accompagné de douceur & d'agremens, touche plus un cœur que la haute naissance & les grands biens » (Mailly, 1736 : II, 229) – ou dans ceux des personnages. L'opinion générale de la compagnie réunie autour de M<sup>me</sup> de Lussignac fut que « toutes les routes sont pardonnables en amour, lorsqu'elles conduisent un Amant au but qu'il s'est proposé, & que ces routes ne l'écartent point de l'essentiel de l'honnête homme » (Mailly, 1710b : 94).

La galanterie, également très présente, tend parfois au libertinage et l'auteur se plaît à dépeindre des scènes un peu coquines et suggestives. Peu enclin aux longues descriptions physiques qui risquent d'ennuyer le lecteur<sup>627</sup>, dans *La Religieuse intéressée...*, Mailly profite de la réaction que l'attitude et la tenue impudiques de la marquise de Nerville suscitent quand elle reçoit le comte de Clare pour esquisser une beauté tout à fait canonique (Mailly, 1695a : 54-56). Puis, dans *Avantures et lettres galantes...*, un jour où M<sup>me</sup> de Joüy et le baron de Clinchamppt étaient seuls, « elle feignit que ses jarretières étoient trop lâches, & les voulant resserrer, elle lui fit voir la plus belle jambe du monde, ce qui excita le Baron à la vouloir toucher » (Mailly, 1718a : 25). Après quelques protestations de la part du baron et quelques résistances de la part de M<sup>me</sup> de Joüy, elle lui dit « d'un air languissant : Ah ! Baron, [...], je n'en puis plus, & vous me voulez pousser à bout. Peu après elle tomba en pâmoison. Le Cavalier [...] en profita, &

---

<sup>627</sup> « Souvent les romanciers comme le chevalier de Mailly veillent à ne pas lasser le lecteur par des séries de portraits trop rapprochés [...]. Afin de rompre l'impression d'immobilité donnée par la description statique, les romanciers peuvent introduire l'esquisse d'une scène dans le cours du portrait » (Gevrey, 1988 : 83 et 86).



en sortit à la satisfaction de la Dame » (Mailly, 1718a : 26). La fin de cette nouvelle est particulièrement évocatrice : « Ils se dirent cent tendresses ; ils s’embrassèrent avec ardeur, & firent tout ce que peuvent faire des gens qui ont beaucoup d’estime & d’amour l’un pour l’autre » (Mailly, 1718a : 30).

Or, le versant opposé, selon lequel l’amour est synonyme de malheur, est également très marqué dans l’œuvre de Mailly. La conception pessimiste de ce sentiment est à la mode à l’époque, tel que nous l’avons vu plus haut, et l’auteur introduit souvent des commentaires personnels sur l’amour et les passions, avertissant de leurs dangers. L’écrivain se dévoile parfois moraliste en suivant les préceptes jansénistes de refus des passions : « Rien n’est plus naturel que d’aimer, mais aussi rien n’est plus dangereux que l’amour » (Mailly, 1718a : 1). Cette perspective implique une optique misogyne bien ancrée dans la tradition littéraire. Les femmes sont jugées intéressées et capricieuses, de sorte que tout commerce avec elles est susceptible de briser la carrière d’un amant trop dévoué. De plus, filles de joie et aventurières ruinent l’économie et la santé de leurs amants. Dans *La Religieuse intéressée...* (1695), Santeuil faillit mourir des suites d’une maladie qu’une femme de petite vertu lui avait transmise. Puis, dans l’« *Avanture du Marquis de Marmande & de la Comtesse Doris* » (1697), l’on raconte comment un financier fut escroqué par une aventurière qui lui laissa en souvenir une maladie vénérienne.

Mais c’est le libertinage en général qui apporte ce genre de maux. La comtesse de Clare, qui eut beaucoup d’amants, décède à cause d’une de ces affections dans *Les Disgraces des amans* (1690). Ou encore, dans la huitième promenade de *La Promenade du Luxembourg* (1713), Mailly présente un jeune homme riche et bien fait qui, ayant eu trop de maîtresses, attrape une maladie vénérienne qui le pousse à faire un pacte avec le diable afin de se débarrasser des souffrances qui le tourmentent sans cesse. D’ailleurs, l’excès d’amour lui-même est susceptible de faire tomber grièvement malades les héros. Il s’agit, comme nous l’avons vu, d’un topos littéraire très fréquent dans la littérature de l’époque. Mailly fait allusion à ce lieu commun dans l’« *Avanture de Cloridon & de Cephalie* » (1697) spécialement, mais aussi dans l’« *Avanture du Comte de Merincour, & de Mademoiselle de Meronville* » (1707) ou dans la neuvième promenade de *La Promenade du Luxembourg* (1713).

En outre, nous avons vu que les passions dérégées ont des conséquences funestes car elles suscitent maints crimes de sang. Rappelons les amants qui, s’étant

abandonnés à leur passion, « se rompirent chacun une veine » et moururent, le mari qui obligea sa femme à couper le sexe à son amant avec un rasoir ou celui qui tua sa femme et l'amant de celle-ci, puis empoisonna sa maîtresse et l'amant de celle-ci, dans *Les Disgraces des amans* (1690). Et, bien qu'il y ait de nombreuses occurrences de guerre ou de duels d'honneur dans les nouvelles *maillyniennes*, ces épisodes ne décrivent pas de scènes sanglantes ou scabreuses. En revanche, la violence dénaturée foisonne particulièrement dans certains épisodes, comme celui de la femme adultère qui introduisait ses doigts dans les blessures de son mari pour accélérer son trépas, dans *L'Heureux Naufrage* (1699), repris dans « Le Comte de Roseville » (1710), puis dans « Avventure du Chevalier de Bachimont, & de Mademoiselle de Silvacane » (1723). Dans *L'Heureux Naufrage* (1699) également, Mailly présente le détestable comte de Roff qui viole les passantes et oblige les passants à lutter pour leur vie ; une sœur qui empoisonne sa cadette pour avoir attiré la passion de son amant ; ou la mère qui, jalouse de la beauté de sa fille, orchestre un accident de voyage afin de faire mourir cette rivale. Dans « Avventure du Comte de Mediane & d'Elvire » (1707), Dom Francisco se croyant cocu menace sa femme avec un poignard et celle-ci, pour sauver sa vie, signale un passant comme son amant. Cet homme est immédiatement assassiné et la fausse épouse adultère apparaît morte dans son lit deux jours plus tard.

En plus des nouvelles dans le style de M<sup>me</sup> de Villedieu sur les malheurs de l'amour, le début du XVII<sup>e</sup> siècle avait connu un engouement pour les histoires tragiques, des récits sanglants tirés de l'actualité quotidienne, dont le modèle était l'œuvre de Bandello, en partie traduite par Pierre Boaistuau et par François de Belleforest sous les titres *Histoires tragiques* (1557) et *Histoires tragiques extraites des œuvres italiennes de Bandel et mises en langue française* (1559), respectivement (Yllera, 2006 : 2). Dans *Histoires tragiques de notre temps* (1614), Rosset explorait les passions extrêmes à partir de cas authentiques, généralement imputables à l'ambition ou à la fureur érotique. Puis, Jean-Pierre Camus reprit ces sujets dans un but d'édification chrétienne. Or, ce ton grave se heurte contre l'esprit licencieux dont Mailly fait preuve dans d'autres textes. L'auteur se prend-il au sérieux quand il adopte cette attitude moralisante ? Ce n'est probablement qu'une convention du genre, voire un certain goût morbide.

L'amour est donc le grand sujet de la nouvelle *maillynienne*. Tous les autres thèmes abordés dans les nouvelles de Mailly font référence à l'amour et deviennent des

ressources narratives à son service : les activités quotidiennes des personnages, ainsi que leurs aventures les plus romanesques. Les procès, la vie à la cour, la promenade, les divertissements aristocratiques, comme les fêtes galantes, ou populaires, comme les foires, etc. sont le prétexte idéal de la rencontre amoureuse. Le héros de l'« *Avanture plaisante d'un Poète Croté* » (1697) vit dans la Grande Salle du Palais quatre petites lingères dont il tomba amoureux à l'instant. Dans la seconde promenade de *La Promenade du Luxembourg* (1713), Cléobule fit connaissance avec sa maîtresse dans une boutique du Petit-Pont.

Or, les principaux lieux de rencontre entre hommes et femmes dans les nouvelles de Mailly sont les espaces consacrés au loisir. Il s'agit de lieux à la mode, à Paris (la promenade des Tuileries ou celle du Luxembourg<sup>628</sup>, les bains publics, la Comédie, l'Opéra ou le bal) ou aux alentours (la foire, les moulins, les vendanges ou les fêtes galantes à la campagne). Le bal et la promenade étant deux des principaux motifs des grandes scènes de rencontre (Gevrey, 1988 : 77-78).

La promenade est l'un de ces endroits parfaits pour observer les autres et se faire remarquer. Mailly situe maintes de ses *Aventures et lettres galantes...* (1697) et de ses *Aventures galantes...* (1736) aux Tuileries, puis sa *Promenade du Luxembourg* (1713) dans cet autre jardin parisien. Moreau (2004 : 74) signale à ce propos qu'une « certaine littérature mondaine fait de ces séjours galants l'écrin de conversations ou d'aventures élégamment filées [...] au tournant du XVIII<sup>e</sup> siècle » et cite Bordelon et Mailly. Mais le modèle fut « Madeleine de Scudéry [qui] leur avait, une fois de plus, tracé la voie en situant ses *Conversations sur divers sujets* (1680) dans le jardin des Tuileries pour un "dialogue" et, ensuite, dans une maison de campagne pour les "conversations" elles-mêmes » (Moreau, 2004 : 74). Dans son poème intitulé « La Promenade des Tuileries », Mailly (1718a : 197-210) rend hommage au parc ; il en loue les merveilles mais il les évoque pour inspirer à sa maîtresse l'envie de l'y rejoindre. Dans « *Avanture du Chevalier de Bonneville & de Mademoiselle de Berlize* », le héros rencontra aux Tuileries deux dames de qualité qui attirèrent son attention (Mailly, 1718a : 70-71).

---

<sup>628</sup> Ces deux jardins royaux étaient déjà ouverts au public au début du XVII<sup>e</sup> siècle (Denieul-Cormier, 1971 : 242). Pourtant, Gevrey (1988 : 203) signale que les Tuileries étaient « un jardin gardé [qui] n'accueillait pas les gens du peuple et les bourgeois n'y pénétraient que le dimanche ».

Dans l'« *Avanture de la Casette* », le comte de Girasol consacrait la journée à ses affaires et la soirée à se divertir. Il allait pour cela « au Cours, à la Promenade ou aux Spectacles », mais ce fut aux Tuileries où il fit la rencontre de celle qui allait devenir sa maîtresse. Aussi, dans l'« *Avanture du Comte de Merincour, & de Mademoiselle de Meronville* », M<sup>lle</sup> de Saint-Quentin se promenait un jour aux Tuileries et y aperçut celui qu'elle aimait, « assis sur un gazon, dans un lieu fort couvert. Elle se cacha aussi-tôt derriere une pallissade, & chanta un air si tendre & d'un ton si charmant », que le gentilhomme en fut captivé (Mailly, 1707b : 34-35). Dans ces espaces publics il n'est pas rare que les femmes se montrent plus accessibles : le comte de Girasol « se vit suivi de deux Dames » qui « parloient ensemble tout bas » ; « [i]l fit plusieurs tours d'Allées, & elles en firent autant » (Mailly, 1718a : 31-32). Le lendemain, à peine fut-il entré que ces mystérieuses femmes

jettèrent d'abord les yeux sur lui ; & comme il en sortoit pour entrer dans l'Amphitéatre, il [...] se vit encore suivi par ces deux Dames. Il s'assit aussi-tôt sur le premier banc qu'il trouva. Elles en prirent un à l'opposite du sien, d'où il remarqua qu'elles attachoient sur lui leurs avides regards, [...] il résolut de les aborder. (Mailly, 1718a : 32-33)

De même, les salles de spectacle sont propices à la rencontre amoureuse, dû à « la facilité qu'on a en France de voir les femmes, soit à la Comédie, à l'Opéra, ou dans les maisons qu'elles fréquentent » (Mailly, 1718a : 19). Les héros de l'« *Avanture du Marquis de Marmande & de la Comtesse Doris* » coïncident à la Comédie (Mailly, 1718a : 152), tout comme les personnages principaux de l'« *Avanture du Comte de Merincour, & de Mademoiselle de Meronville* » (Mailly, 1707b : 12-15) le font à l'Opéra. La rivale de M<sup>lle</sup> de Méronville « alloit souvent à la Comedie, à l'Opera, ou à la promenade, pour voir le Comte, & pour tâcher d'en être vûë » (Mailly, 1707b : 34). En effet, une dame très enjouée, que son mari tenait toujours enfermée, profita de l'absence de celui-ci pour aller chez des amies, à la promenade, à l'Opéra, à la Comédie et badiner (Mailly, 1736 : II, 159-175). Également, ces endroits fournissent aux aventurières l'occasion de lier connaissance avec leurs victimes.

Dans l'« *Avanture du Marquis de Marmande & de la Comtesse Doris* », un financier rencontra à l'Opéra une fausse marquise qui lui escroqua beaucoup d'argent et lui laissa en souvenir une maladie vénérienne (Mailly, 1718a : 151-197). Et même les

rivalités amoureuses éclatent dans ce lieu à priori policé<sup>629</sup> : un jour, à l'Opéra, il y eut une dispute entre un Navarrais et un Castillan à propos de la beauté de leurs maîtresses, qui tourna au combat armé et risqua de finir en tuerie (Mailly, 1710b : 166-168).

Les coups de foudre surgissent aussi au bal. Dans « *Avanture du Chevalier d'Orinville, & de Mademoiselle de Sainte Helene* » (1697), les héros se rencontrent à une telle occasion. L'« *Avanture du Comte de Bapaume & de Mademoiselle de Castello* » (1697) raconte que la fille du feu comte de Castello, une fois le deuil terminé, se rendit à un bal où on la pria de prendre le comte de Bapaume, qui venait d'entrer et qu'elle ne connaissait pas<sup>630</sup> ; il en surgit une histoire amoureuse. Dans l'« *Avanture de Tircis* » (1697), celui-ci rencontra au bal une dame admirable qu'il courtisa et qu'il convainquit même d'ôter son masque, mais la belle disparut bientôt après. Également, dans la huitième promenade de *La Promenade du Luxembourg* (1713), le jour où l'on célébrait l'accord de mariage entre deux jeunes parisiens, un marquis qui était de passage dans la ville entendit parler merveilles de la fiancée et voulut se trouver au bal, où il tomba amoureux d'elle et, profitant du masque qui couvrait son visage, lui déclara sa passion.

En effet, le bal est souvent masqué, ce qui va parfois de pair avec un déguisement. Dans *L'Heureux Naufrage*, pressé de revoir Ogine, De Vilaines rentra à Londres et se rendit déguisé en Turc au bal qu'elle donnait, mais cette princesse eut du mal à le reconnaître (Mailly, 1718b : 73). Le travestissement ou le masque donnent lieu à plusieurs quiproquos. « *L'agréable surprise d'un amant* » (1736) raconte que, lors d'un bal masqué de Carnaval, un cavalier prit une autre dame pour sa maîtresse. Dans « *Entretien* » (1736), un homme qui s'était rendu masqué à un bal qui se faisait chez lui, son épouse, sans savoir que c'était lui, le tira à part pour en faire son amant, ce qui fut par la suite source de querelle entre eux, puisque le mari l'accusait d'infidélité et elle jurait qu'elle avait couché avec lui car elle l'avait reconnu malgré son masque.

---

<sup>629</sup> Le désordre était habituel parmi les spectateurs, à l'Opéra comme à la Comédie. « Entre 1715 et 1750, on compte près de trente ordonnances réglementant le comportement du public. Placés sous la responsabilité d'un exempt, des gardes-françaises et des fusiliers armés présents jusque sur la scène encadrent le parterre » (Frantz et Marchand, 2009 : 31).

<sup>630</sup> Nous avons déjà remarqué ce parallélisme évident avec la scène qui se produit entre M<sup>me</sup> de Clèves et le duc de Nemours, dans la nouvelle de M<sup>me</sup> de La Fayette *La Princesse de Clèves*.

Le motif du déguisement ou du travestissement est fréquent dans l'œuvre de Mailly. Hilgar (1981 : 61) affirme que « le XVII<sup>e</sup> siècle a connu l'apogée du travesti [...] dans la vie aussi bien que sur la scène ». Les hommes – à commencer par le roi lui-même – se parent de dentelles et de rubans, se poudrent et se fardent ; les femmes qui s'habillent en hommes font fureur. Ajoutons à cela que le travestissement est un ressort dramatique habituel qui témoigne de l'héritage baroque ainsi que de l'influence des sources espagnoles (Hilgar, 1981 : 62).

Dans la nouvelle *maillynienne*, le déguisement est parfois utilisé pour échapper à la justice, comme c'est le cas de Dom Leandre, qui prend l'habit d'ermite jusqu'à la mort de sa dénonciatrice (Mailly, 1707a : 199-215), ou celui de Céphalie, qui s'habilla en laquais pour s'évader de la Conciergerie (Mailly, 1736 : I, 65-66). Nonobstant, hommes et femmes se déguisent d'habitude dans le cadre de leurs intrigues amoureuses. La technique du déguisement en religieux est courante et propre aux hommes. Le comte de Clare prend l'habit d'un moine de Saint-Victor pour visiter la marquise de Nerville dans *La Religieuse intéressée...* (1695).

Dans « Les Aventures de Dom Léandre » (1707), le héros éponyme prend l'habit d'un ermite pour aller voir Célie, puis se déguise en pèlerin pour aller voir Béronte sans éveiller les soupçons du mari jaloux de celle-ci. Le comte de Mirande se déguise aussi en anachorète pour approcher Éléonor dans *L'Horoscope accomplie* ; en plus d'adapter son vêtement, il se barbouilla le visage et se mit un emplâtre sur un œil (Mailly, 1713b : 205). Pour s'égaliser à celle qu'il croit être la condition de la jeune fille qu'il aime<sup>631</sup>, le chevalier de Saint-Cernin adopte l'identité d'un campagnard dans « Les Amours de Lucie et de sa Mere » (1708). Ou encore met-on des vêtements féminins pour gagner la confiance de sa maîtresse, tel que le fait le marquis déguisé en pensionnaire normande dans la huitième promenade de *La Promenade du Luxembourg* (1713). Dans *L'Horoscope accomplie* (1713), le comte de Mirande profite de sa jeunesse et de ses traits doux pour se cacher sous l'identité de sa sœur, Floride.

Quant aux femmes, elles se déguisent aussi par amour, comme Clorinde dans « Le Prince Grec » afin d'accompagner le héros jusqu'à son pays d'origine (Mailly, 1710 :

---

<sup>631</sup> « Les déguisements bourgeois ou populaires que les nobles acceptent de porter pour faire leur cour les éloignent un moment de leur condition » (Gevrey, 1988 : 227).

43-44). Mais il paraît que leur objectif est essentiellement celui de voyager sans contraintes. M<sup>lle</sup> de Sainte Helene se déguisa en cavalier et prit la poste pour se rendre de Bordeaux à Paris, où elle descendit dans une hôtellerie pour attendre l'arrivée de son amant (Mailly, 1718 : 11). En effet, il est fréquent que les femmes prennent des habits masculins pour éviter d'être attaquées sur les chemins. *La Fille capitaine* ou *L'Histoire de la Dragone*, biographie romancée que nous étudierons par la suite, où l'héroïne court le monde déguisée en homme, témoigne de cette pratique.

D'autres lieux de divertissement populaire sont également un cadre privilégié de rencontre entre hommes et femmes. *Les Plaisirs de la Vallée-Tissart...* (1705) place au centre de cette nouvelle un cabaret rue Vaugirard, qui existait déjà en 1691 (Du Pradel, 1878 : I, 316, n. 1). Or, cet endroit de loisir est aussi mentionné dans d'autres ouvrages de Mailly, tels que l'« Avventure du Marquis de Marmande & de la Comtesse Doris » (Mailly, 1718a : 183), où deux conseillers emmènent leurs maîtresses à « la Vallée de Tissart, qui est une maison fort agréable, & où l'on fait très-bonne chère ». Puis, dans le « Troisième entretien » des *Entretiens des cafés de Paris*, un auteur et une femme libraire, opposés en justice, se donnent rendez-vous à la « vallée Tissard » pour tenter de se raccommoier (Mailly, 1702 : 35).

Enfin, dans « Avventure du Chevalier d'Armanville & de Celine », récit compris dans *Diverses Aventures de France et d'Espagne*, Mailly fait référence à la Vallée Tissart comme un « lieu fort agréable, & où l'on fait tres-bonne chere », où le chevalier d'Armanville invite quelques dames « prendre quelque rafraîchissement [...] & le regal, quoiqu'imprévû, ne laissa pas d'être magnifique. Il dura jusqu'à minuit, & auroit continué jusqu'au matin » (Mailly, 1707 : 405). Les clients de ce cabaret s'y rendent par l'excellence des mets et, surtout, par l'ambiance joyeuse qui y règne, puisque l'on joue de la musique, on danse, on chante et on joue aux cartes. L'« Avventure du Chevalier de Bettemont & de Mademoiselle de Tussay », qui démarque *Les Plaisirs de la Vallée-Tissart...*, commence dans un autre endroit de divertissement populaire. « Le Moulin de Javelle, proche de Paris, est situé sur le bord de la Seine, dans un lieu fort agréable, & dont la vûë est la plus belle du monde » (Mailly, 1707b : 308). Le meunier y prépare des

matelotes<sup>632</sup> excellentes et l'endroit est très fréquenté en été, surtout par les jeunes gens ; on s'y promène et on en profite pour y goûter le fameux plat.

Les bains publics, comme les eaux thermales, sont également un parfait lieu de rencontre. L'« Avanture du Marquis de Marmande & de la Comtesse Doris » commence aux Bains de la Porte Saint-Bernard<sup>633</sup>, qui « sont si beaux & si agréables, que chacun se fait un delice l'Été de s'y baigner » (Mailly, 1718a : 151). La religieuse intéressée fait mine d'être malade pour que le médecin du couvent l'envoie prendre les eaux à Barège, où elle compte séjourner en compagnie de son amant (Mailly, 1695c : 132). Dans *L'Horoscope accomplie*, Éléonor accompagne sa mère prendre les eaux à Cambo, près de Saint-Jean-de-Luz, où elle fait connaissance avec le prince Roxas (1713a : 19).

La foire est aussi un cadre fréquent, où l'on peut se rendre en amoureux : M<sup>lle</sup> de Sainte Hélène accompagne son amant qui doit se rendre à Paris « jusqu'à Bordeaux, sous prétexte d'y voir la Foire, qui est une des plus belles de l'Europe » (Mailly, 1718a : 2). Bien sûr, l'ambiance festive et le spectacle<sup>634</sup> attirent la foule, mais l'on y trouve facilement quelque amourette. Dans *Les Plaisirs de la vallée Tissart...* (1705), le comte de Fleurus rencontra Dorinde, qui devint bientôt sa maîtresse, au cirque de la foire Saint-Laurent. Théodore, qui « aime la joye plus que personne du monde », se rend à la Foire de Bezons, « une espece de Bacchanale, où la plûpart des jeunes gens de Paris vont se réjouir » (Mailly,

---

<sup>632</sup> « Mets composé d'une ou de plusieurs sortes de poissons accommodés généralement avec du vin rouge et des oignons » (*TFLi* : « matelotte »).

<sup>633</sup> Mailly n'est pas le seul à situer une histoire galante dans ces bains publics : le 12 juillet 1696, les Italiens représentaient à l'Hôtel de Bourgogne la comédie intitulée *Les Bains de la Porte Saint-Bernard*, de Boisfranc. « L'intrigue rappelle celles de Molière : Octave, pour obtenir Angélique contre la volonté de son père, médite plusieurs ruses avec Arlequin, son valet. Finalement celui-ci, déguisé en médecin, prescrit à cette dernière une cure aux bains de la Porte Saint-Bernard. La pièce se termine par une fantaisie : Arlequin, déguisé en triton, enlève la jeune fille à la barbe de son père, qui consent à ce qu'elle épouse ce seigneur des eaux. L'auteur a su tirer les plus brillants effets, à la fois des goûts nouveaux et du jeu traditionnel : les machines, décorations grotesques, changements à vue abondent ; mais les lazzis italiens abondent aussi ; et des chansons terminent la pièce » (Attinger, 1993 : 206). Il y a aussi une poésie d'Alexandre Lainez (1753 : 9), mort en 1710, intitulée « Bains de la Porte Saint-Bernard ».

<sup>634</sup> Le comte de Fleurus se rendit « au cirque de la Foire Saint Laurens [...] pour voir le Combat d'un Lion & d'un Taureau » (Mailly, 1705b : 15). Puis, on a une description d'un défilé : « A peine arrivé à la foire, Théodore « aperçut quantité d'Anes montez par de jeunes Mousquetaires qui marchaient lentement, dont les uns jouoient du tambour de Basque & de la musette, & les autres de la flute, & du flajolet. Ils étoient suivis par une troupe de belles filles ornées de couronnes, & de guirlandes de fleurs, qui dansoient au bruit de ces instrumens. Tout cela étoit précédé par quantité de gens à pied, qui faisoient un charivari semblable à celui qui se pratique ordinairement à l'égard des femmes du commun qui se remarient en secondes nôces » (Mailly, 1718a : 82).



1718a : 81-82). *La Foire de Bezons* est, d'ailleurs, le titre d'une comédie de Dancourt, représentée pour la première fois le 14 août 1695, de même que *Les Vendanges de Suresnes*<sup>635</sup>, représentée le 15 octobre 1695. Il se pourrait que Mailly eût voulu profiter du succès de ces pièces<sup>636</sup>. En tout cas, c'était un sujet à la mode qui, stratégiquement cité dans le résumé des *Avantures et lettres galantes...* (1697), au verso de la page de titre, était susceptible d'attirer des lecteurs. La foire de Bezons fut également immortalisée par la peinture galante, dans le tableau homonyme de Jean-Baptiste Pater, qui date de 1735. Blanc (1984 : 67) qualifie les deux pièces de Dancourt de comédies « d'actualité saisonnière et de proche banlieue » ; la foire qui se donnait annuellement dans la prairie de Bezons réunissait des villageois aussi bien que des Parisiens en partie de campagne (Blanc, 1984 : 65) et la fête des vendanges à Suresnes devait rassembler un public similaire, où les nobles parisiens étaient sans doute nombreux car ils y avaient fait construire de belles résidences secondaires (Sordes, 1965 : 107).

En effet, les vendanges de Suresnes sont également le cadre d'autres nouvelles de Mailly comme l'« *Avanture du Marquis de Gourdon & de la Comtesse de Châteaufort* », où le héros « vit quantité de Gens qui vendangeoient, & cinq ou six belles Dames avec autant de Cavaliers, qui dansoient dans une vigne au son d'une musette [...] & à vingt pas cette compagnie, il en aperçût une autre qui faisoit Collation » (Mailly, 1718a : 90). Ou encore y a-t-il des vendanges à Meudon, où se déroule « *L'Avanture des chasseurs, avec les belles vendanges de Meudon* ». Quoique ces vendanges se veuillent authentiques, elles n'ont rien de réaliste : on le voit clairement à la description fantaisiste des vendangeuses « la plûpart avoit des hottes & des paniers dorés ; le manche de leurs serpettes étoit d'agate ; elles avoient des corselets de brocard d'or, avec des agrafes de diamans » et de l'ambiance régnante, puisque « les violons, les haut-bois, les flutes douces & les musettes retentissoient de toutes parts, & formoient des harmonies charmantes » (Mailly, 1723a : 199). Il s'agit donc d'une nature

---

<sup>635</sup> Bien des années avant, en 1633, une comédie homonyme de Du Ryer avait été jouée (Adam, 1968 : 555).

<sup>636</sup> *La Foire de Bezons* fut représentée soixante-sept fois – dont trente-huit à Paris en 1695 (Blanc, 1984 : 66) – ; *Les Vendanges de Suresnes*, malgré des débuts difficiles, fut jouée « jusqu'à la fin de l'année avec un succès semblable » et connut « cinq cent cinquante et une représentations, dont cinq cent trente-quatre sous l'Ancien Régime » (Blanc, 1984 : 68). En 1695, « Dancourt est un auteur à la mode : il fut joué plus de cent fois à la Comédie-Française, plus que Molière, record qu'il garda en 1696, mais qu'il perdit ensuite à tout jamais » (Blanc, 1984 : 68).

enguirlandée, factice, très proche de la fête galante et dans l'esprit des bergeries de Versailles, où le luxe est toujours présent (belles maisons, riches habits et festins).

En fait, « aller à la campagne, mais dans une campagne ornée, c'est suivre le modèle royal de l'existence noble » car il s'agit en l'occurrence d'une « nature déjà civilisée, d'où sont exclus les paysans » (Démoris, 1971 : 339 et 345). De plus, ces cadres champêtres se caractérisent par une plus grande liberté. « La campagne est un lieu où l'on se délivre des bienséances artificielles de la ville », ce qui rend l'endroit idéal pour l'amour selon la « tradition [...] des romans baroques, qui situent dans un cadre naturel le déroulement des amours romanesques » à la manière de *L'Astrée* (Démoris, 1971 : 341). Nous avons vu que la nature offre un milieu idyllique aux jeunes gens dans « Les Amours de Lucie et de sa mère » (1708).

D'autre part, Mailly met au service des sujets amoureux maints procédés typiques du roman byzantin, où de jeunes amoureux doivent faire face à de nombreux obstacles et péripéties qui les séparent et retardent leur mariage. « Rien de très nouveau depuis les amours de *Chéréas et Callirhoé* racontés par Cariton d'Aphrodise au I<sup>er</sup> siècle après J.C. ou plus tôt » (Yllera, 1988 : 59-60). Les histoires galantes de notre auteur suivent généralement un schéma très conventionnel où les accidents de voyage, les enlèvements ou les naufrages, entre autres, s'enchaînent et compliquent l'intrigue<sup>637</sup>. Les caprices de la fortune sont « un moule commode pour lier une série d'aventures dont il faut dissimuler la juxtaposition » (Gevrey, 1988 : 350).

La plupart des obstacles rencontrés par les héros – quoique possibles – sont notamment de nature romanesque et, donc, peu probables. En outre, bien qu'ils soient très variés, ils sont assez stéréotypés aussi ; seul le traitement donné par l'auteur peut parfois les faire ressortir. Dans le cas de Mailly, l'on constate qu'il innove peu. Lever propose quelques observations à propos de *Zaïde* (1670-1671), roman de tradition hispano-mauresque écrit par M<sup>me</sup> de Lafayette, qui peuvent s'appliquer également à bon nombre de nouvelles et nouvelles-petits romans de notre auteur : « Le procédé du récit dans le récit renoue avec la tradition héroïque, de même que la succession de duels,

---

<sup>637</sup> Gevrey (1988 : 185-187) remarque que le voyage est l'occasion de quatre types de péripéties en particulier : la tempête ou le naufrage, l'accident de carrosse, la rencontre des voleurs et la fuite ou l'enlèvement d'une femme.

d'exploits guerriers, de déguisements, de tempêtes, de naufrages, de reconnaissances auxquels nous assistons » (Lever, 1981 : 213).

Le thème du naufrage ou de la chute à l'eau est souvent repris dans les œuvres de Mailly. Cet épisode peut apparaître comme le déclencheur de l'intrigue. Dans *Avantures et lettres galantes...* (1697), un carrosse où voyageaient un groupe de femmes se précipita dans la rivière et Théodore, voyant une demoiselle charmante « en danger de se noyer, il se jeta dans la Rivière, & l'ayant saisie par sa jupe, il la prit entre ses bras, & la porta dans une maison voisine » (Mailly, 1718a : 83). C'est le cas aussi dans *L'Heureux Naufrage*, où un tel événement constitue le point de départ du roman : Dom Francisco, seul survivant d'un combat naval suivi de l'écroulement des deux vaisseaux impliqués, échoue sur les côtes bretonnes et est recueilli par le comte de Kermadet, qui le présentera à celle qui deviendra sa femme (Mailly, 1718b : 1-2).

Or, il s'agit le plus souvent d'une péripétie de voyage qui, malgré son caractère tragique, ne résulte jamais fatale aux héros, dont l'amour est renforcé par une telle épreuve. Par exemple, dans l'« *Avanture du Chevalier d'Orinville, & de Mademoiselle de Sainte Helene* », le couple protagoniste s'embarqua sur la Garonne. « Le troisième [jour] ils échoüèrent contre un rocher. Tous ceux qui étoient dans le bateau furent noyez, excepté cet Amant qui se sauva à la nage avec sa Maîtresse, qu'il souûtenoit d'une main, tandis que de l'autre il gagnoit le bord » (Mailly, 1718a : 2-3). Puis, dans l'« *Avanture du Comte de Mediane & d'Elvire* », l'héroïne

s'embarqua avec son amie dans un Esquif. Le batelier qui les menoit passa malheureusement trop près d'un vaisseau neuf qu'on mettoit à l'eau. Sa grande agitation que la chute d'une si lourde masse excita, fit perdre l'Esquif. L'amie d'Elvire s'attacha aux cheveux d'un jeune matelot qui la sauva à la nage, & Elvire se seroit noyée sans le secours du Comte de Mediane [qui l'accueillit sur son embarcation]. (Mailly, 1707b : 398)

Ces « gestes salvateurs » entraînent une reconnaissance de la part des dames secourues qui se transforme parfois en amour. Les personnages des nouvelles de Mailly « sont placés dans des situations telles qu'ils doivent leur vie à des amants dont les sentiments se révèlent à cette occasion » (Gevrey, 1988 : 253). Dans *L'Heureux Naufrage*, la marquise de Kelenec tombe à l'eau et est secourue par l'un de ses prétendants, le comte de Melfe (Mailly, 1718b : 4). Même le laquais La Violette, imposteur qui se fait passer pour noble, a son moment de gloire lorsqu'il est le seul survivant d'un naufrage sur la Seine et qu'il tire de l'eau une demoiselle qui s'éprendra

de lui, bien sûr (Mailly, 1718b : 134). Dans « L'Amour aveugle et le pere imprudent », un homme organise un faux naufrage où une belle courtisane doit feindre la noyade, dans l'espoir d'éveiller quelque passion chez son fils. En effet, celui-ci fut à l'instant saisi d'une émotion nouvelle qui devint bientôt une passion violente (Mailly, 1736 : II, 197).

Il est curieux que ces héros sachent parfaitement nager, compte tenu que la natation ne figure pas parmi les activités de formation du parfait gentilhomme au temps de Louis XIV (Le Cam et Guilloret, 2016). Par contre, au Moyen Âge et à la Renaissance, « l'apprentissage de la natation faisait aussi partie de la formation du chevalier, en même temps qu'il apprenait le maniement des armes, l'équitation et le tir à l'arc » (Le Cam et Guilloret, 2016), ce qui donnerait aux personnages de Mailly encore un trait archaïsant qui les rapproche du modèle du chevalier et du courtisan accompli<sup>638</sup>.

Également, le naufrage peut semer la discorde entre des amants qui sont éloignés. Dans *Les Plaisirs de la Vallée-Tissart...*, ainsi que dans l'« Avanture du Chevalier de Bettemont & de Mademoiselle de Tussay », la correspondance des amoureux n'arrive pas à destination car « le Courrier aiant été noyé proche de Blois, toutes les Lettres furent perduës » (Mailly, 1705 : 24 et 1707a : 339).

En outre, enlèvements ou enfermements peuvent retarder la réunion du couple héroïque. Des maris jaloux emmènent souvent leurs épouses dans des maisons de campagne afin de les éloigner de leurs amants. Cela est vrai pour de nombreuses nouvelles de notre auteur, comme par exemple *La Religieuse intéressée...* (1695), l'« Avanture du Chevalier de la Sale & de la Marquise de Messimieu » (1697), « Les Aventures de Dom Leandre » (1707), l'histoire de Gourdon dans *L'Heureux Naufrage* (1699) ou celle de Cléobule dans la seconde promenade de *La Promenade du Luxembourg* (1713). Ce sont parfois les parents des demoiselles qui facilitent eux-mêmes

---

<sup>638</sup> Castiglione, dans son *Livre du courtisan*, présente l'art de la nage comme une activité propre aux gens du monde, particulièrement à la noblesse d'épée : « Conveniente è ancor saper nuotare, saltare, correre, gittar pietre, per chè, oltre alla utilità che di questo si può avere alla guerra, molte volte occorre far prova di sè in tai cose ; onde s'acquista buona estimazione, massimamente nella moltitudine, con la quale bisogna pur che l'uomo s'accomodi » (Castiglione, 1822 : 68). Nicolaus Wynmann explique, dans son œuvre *Colymbetes. Sive de Arte Natandi* (1538), « comment imiter les mouvements des animaux aquatiques et conjurer la peur des eaux profondes » et le traité *De Arte Natandi* (1587) d'Everard Digby présente la natation comme une activité ludique (Pelayo, 2010 : § 3). Puis, Rabelais (1999 : 198), dans *Gargantua*, offre aussi une place à la natation dans l'éducation du célèbre géant.

l'enlèvement ou l'enfermement de leur progéniture. Dans *L'Heureux Naufrage* (1699), le duc de Salisbury emmène sa fille Ogine à la campagne pour l'éloigner de son amant. L'« *Avanture du Comte de Mediane & d'Elvire* » (1707) offre encore deux exemples de tyrannie paternelle dans la figure du père d'Elvire et celui de Marianne. Dans *L'Horoscope accomplie*, Ferdinand, de concert avec le père d'Éléonor, essaye d'enlever cette demoiselle pour la forcer à l'épouser ; le comte de Mirande empêche le fait, mais le ravisseur réussit sa seconde tentative. Le motif du rapt féminin offre de nombreux exemples depuis l'Antiquité (Europe, Io, Médée, Hélène...) et peut être perçu comme une manifestation des relations entre peuples ennemis. Or, dans les nouvelles de Mailly, le rapt est surtout l'expression démesurée et, donc, condamnable d'une passion amoureuse non correspondue, ainsi qu'une démonstration de l'abus d'autorité des parents, tout comme un prétexte pour prolonger la narration par de nouvelles péripéties.

Toutefois, comme nous venons de l'entrevoir, les obstacles qui s'érigent entre les amants peuvent être également de nature plus réaliste, inspirés de la vie quotidienne, et souvent en rapport avec les sentiments, plutôt qu'avec l'action extérieure. Le mariage empêché par les parents est constamment repris par Mailly, tel que d'autres auteurs de nouvelles ou de romans l'avaient fait, mais aussi tel que des dramaturges comme Molière. Le prétexte le plus avancé est l'inégalité de bien ou de naissance, voilà encore une manifestation de la crainte de la mésalliance que nous avons évoquée plus haut. Le père du héros de l'« *Avanture de Clidamire & de Mademoiselle de Lenoncour* » (1707) s'oppose au mariage de son fils avec M<sup>lle</sup> de Lenoncour parce que celle-ci aurait moins de moyens économiques que lui. Au contraire, la mère du comte de Mirande essaye, dans *L'Horoscope accomplie*, de dissuader son fils d'épouser Éléonor car celle-ci aurait plus de bien que lui. Dans *Avantures galantes...* (1736), Marianne est refusée comme belle-fille par une comtesse, car la demoiselle était de bonne naissance mais orpheline et sans bien, d'où que, quand le jeune comte l'épousa, il fut déshérité. Puis, toujours dans le même recueil, dans « *L'Amour aveugle et le pere imprudent* », un homme veut obliger son fils à répudier celle qu'il a épousée dû à son passé comme prostituée.

En outre, l'inconstance, qui est un défaut autant masculin (c'est le cas du comte de Médiane dans « *Avanture du Comte de Mediane & d'Elvire* ») que féminin (tel Béronte dans « *Avantures de Dom Leandre* » ou Céline dans « *Avanture du Chevalier d'Armanville & de Celine* »), mène les personnages des nouvelles amoureuses de Mailly jusque dans

des culs-de-sac qui ralentissent et brouillent l'intrigue. Dans ce sens, les passions non réciproques constituent également des obstacles à un prompt dénouement. *L'amor hereos* ou la *aegritudo amoris* s'empare des amoureux non correspondus et la mélancolie et la langueur les rongent longuement. Cette souffrance peut les conduire à la mort quand l'être dont ils se sont épris les prend en aversion, tel qu'il arrive à Araste dans l'« *Avanture de Cloridon & de Cephalie* » (1697). Ou, au contraire, la maladie d'amour n'est que temporaire s'ils étaient aimés depuis le début ; les bienséances marquent le besoin, éminemment pour les femmes, de cacher les sentiments d'amour naissant.

D'autre part, les malentendus sont un recours narratif habituel et permettent de créer une nouvelle entrave et de relancer l'action, comme dans *Les Illustres Françaises* de Challe où « le malentendu, au sens large, a une valeur exemplaire, ainsi qu'une valeur structurale et technique dans la plupart des histoires » (Yllera, 1988 : 65 et 67)<sup>639</sup>. Les quiproquos donnent souvent lieu à des accès de jalousie. Le comte de Bapaume se figure un rival qui n'existe pas. M<sup>lle</sup> de Castello « avoit quelquefois des conférences avec le Chevalier de Planci son parent » et le comte de Bapaume s'imagina tout de suite que sa maîtresse allait épouser un autre (Mailly, 1718a : 16). Et ces jalousies mal fondées résultent parfois fatales : le comte de Girasol, sans chercher à s'éclaircir, feignit avoir reçu un ordre de la cour pour se rendre en Italie et y demeurer deux mois ; il mourut quelque temps après son arrivée à Venise des suites d'une fièvre (Mailly, 1718a : 35-36). L'obsession du cocuage, en outre, hante l'esprit de beaucoup de personnages masculins, tel que nous l'avons vu dans plusieurs nouvelles des *Avantures et lettres galantes...* (1697), de *Diverses Avantures de France et d'Espagne* (1707), *La Promenade du Luxembourg* (1713), de *L'Eloge de la chasse...* (1723) ou des *Avantures galantes...* (1736).

Enfin, en ce qui concerne le style littéraire des nouvelles de notre auteur, Storer offre une première analyse :

Le style du chevalier de Mailly n'est ni très élégant ni très personnel. En effet, tous ces auteurs frivoles se ressemblent [...]. Une petite chose, pourtant, [...] caractérise toute l'œuvre du chevalier de Mailly : la rapidité avec laquelle il conduit ses intrigues. [...] Nulle

---

<sup>639</sup> Nonobstant, l'œuvre de Mailly ne peut être rapprochée de celle de Challe, dans la mesure où ce dernier choisit de faire parler ses personnages à la première personne dans l'intention de véhiculer l'idée que « la seule connaissance possible est la connaissance de nous-mêmes et l'assemblage des connaissances particulières peut permettre de s'approcher de la vérité mais sans, tout de même, l'atteindre » (Yllera, 1988 : 66).

psychologie, mais une abondante imagination [...] à travers tous les autres volumes de l'auteur. Il y a des naufrages, des duels, des querelles, des accommodements, tant qu'on veut, avec des circonstances toujours changeantes. (Storer, 2011 : 169)

Nous avons déjà signalé que la psychologie des personnages de Mailly n'est point du tout approfondie (sauf quelques traits de caractère ou de morale). Dans ce sens, l'on peut noter que, malgré quelques exceptions<sup>640</sup>, notre auteur privilégie l'action sur la description. En plus, l'appréciation de l'érudite américaine en ce qui concerne la rapidité des intrigues, ainsi que l'enchaînement des péripéties est très juste. Par exemple, les quatre premières pages de *L'Heureux Naufrage* contiennent un combat naval qui se solde par deux naufrages, le bon accueil d'un noble breton au seul survivant – un cavalier espagnol nommé Dom Francisco –, le séjour pendant lequel celui-ci apprend le français, la visite qu'ils font à la marquise de Kelenec – de qui l'Espagnol tombe amoureux –, un accident arrivé à la chasse où la marquise, tombée à l'eau, est sauvée par le comte de Melfe – en qui Dom Francisco découvre un rival – (Mailly, 1718b : 1-4). *L'Heureux Naufrage* affiche un fort engouement pour la nouvelle baroque à une époque où la nouvelle classique a déjà triomphé, ce qui est un trait archaïsant.

En fait, comme nous l'avons vu, Mailly paraît avoir tendance à suivre des courants littéraires à succès déjà exploités, par l'utilisation d'éléments typiques de la nouvelle précieuse, galante et sentimentale entre autres ; il n'est donc pas un écrivain novateur. Par exemple, dans *La Promenade du Luxembourg* (1713) et les *Avantures galantes...* (1736), la technique du récit n'est pas vraiment originale non plus. Les débuts avec la rencontre fortuite de deux personnages qui, s'étant perdus de vue pendant longtemps, cherchent à se mettre à jour en se racontant leurs aventures sont

une nouvelle reprise d'une formule de commencement de roman prescrite par les théoriciens italiens et plus tard par Huet (*Traité de l'origine des romans*, 1670), dont Furetière se moquait déjà dans son *Roman bourgeois*, mais que Prévost utilise encore dans *Manon Lescaut* : le commencement *in medias res* ou bien le commencement au moyen d'un élément surprenant sans suivre l'ordre chronologique des événements. (Yllera, 1988 : 60)

---

<sup>640</sup> Telles que le portrait de plusieurs héroïnes dont nous avons déjà parlé, la peinture des parures des danseurs qui se rendirent au bal de la princesse Ogine (Mailly, 1718b : 73-80) ou l'exposé de quelques scènes : la cérémonie des Vestales (Mailly, 1700b : 54-57), le carnaval de Gênes (Mailly, 1707b : 131-132) ou le trésor du palais des Doges à Venise (Mailly, 1736 : II, 17-19). Pour ce qui est des costumes, « s'il reste des descriptions d'habits dans les nouvelles historiques ou galantes, c'est toujours dans des circonstances précises. L'exotisme semble appeler quelques indications sur les vêtements [...]. Dans les cours d'Europe ce sont les fêtes, les chasses et les bals qui justifient la survivance de descriptions galantes » (Gevrey, 1988 : 221).

En outre, il y a généralement un manque d'unité frappant dans les recueils de notre écrivain, qui est accentué par le grand nombre de récits, lettres, chansons ou poèmes insérés. La forte présence de ces compositions dans certaines nouvelles efface en partie l'intrigue principale. Tel est le cas dans l'« *Avanture du Chevalier d'Armanville & de Celine* » (1707). Il est donc parfois difficile de différencier ce qui est une nouvelle avec des récits insérés et ce qui est un cadre donnant lieu à plusieurs nouvelles. Nous avons vu que parmi celles comprises dans les recueils de Mailly certaines comportent un cadre, mais cela n'est pas la tendance habituelle<sup>641</sup>. Dans ce sens, il nous semble qu'il n'y a pas de relation entre le genre ou le registre des nouvelles et le fait qu'elles soient encadrées ou pas.

D'autre part, il paraît qu'il n'y a pas d'évolution dans la nouvelle *maillynienne* : les genres littéraires qui interfèrent, les personnages, les motifs et les sujets, malgré une certaine hétérogénéité, reviennent sans cesse dans la production fictionnelle de notre auteur. Ses collections de nouvelles sont peu homogènes dans divers aspects (longueur des textes, contenu, registre ou genre). Et, quoique l'on observe parfois une certaine cohérence – dans *Diverses Aventures de France et d'Espagne* l'unité devrait résider dans le cadre géographique franco-espagnol, dans *L'Éloge de la chasse...* cette activité se veut le leitmotiv de la plupart des anecdotes narrées – ces filiations résultent souvent peu naturelles et s'avèrent peu en rapport avec le sujet principal de l'épisode dont il est question. Voici ce que déclare notre auteur lui-même, dans l'un de ses recueils, à propos de son goût de l'hétérogénéité de ses compositions : « tâchons que nôtre ouvrage ressemble à un parterre tout émaillé de différentes fleurs. J'espere qu'il en sera plus beau, parce que la diversité plaît toujours plus que l'unité » (Mailly, 1736 : II, 27).

### La chronique contemporaine

Le chevalier de Mailly cultiva notamment la nouvelle galante et, parfois aussi, historique ou burlesque, ou encore la nouvelle-petit roman comme nous venons de le voir. Or, suivant le sens premier du terme *nouvelle*, l'on constate que notre écrivain se

---

<sup>641</sup> Gevrey (1988 : 21) déclare que « les *Nouvelles toutes nouvelles* sont des histoires racontées en compagnie à Auteuil par quatre personnages ». Or, cela n'est vrai que pour la première nouvelle de ce recueil qui en contient cinq.



consacra aussi à la chronique d'évènements récents. Dans les textes qui nous occupent à présent – *Le Triomphe de la Bazoche*, *Les Bains d'Aix...* et *Les Entretiens des cafés de Paris...* –, l'auteur propose des récits plus ou moins brefs, qui se caractérisent par un contenu qui se veut véritable, dans la mesure où il rapporte une circonstance vécue (soit par le narrateur, soit par une de ses connaissances) et qui pourrait être considérée unique, puisqu'elle est associée à un personnage, un cadre et des faits singuliers.

Ce genre d'œuvre est, nonobstant, difficile à définir et encore plus difficile à nommer : *nouvelle*, comme nous l'avons vu (p. 297-304) semble ambigu dans le contexte littéraire de l'époque. « Le récit d'un événement exceptionnel, survenant de façon imprévisible dans le monde quotidien, et considéré par l'opinion comme une infraction à une norme (juridique, statistique, éthique, naturelle, logique, etc.) » a reçu bien des noms au fil des siècles : *canard*, *curiosité*, *prodige*, *monstre*, *anecdote*, *histoire tragique*, *récit des événements remarquables arrivés à X*, *affaire*, *cas*, *fait divers*, etc. (Hamon, 1997 : 7). Nous nous y référerons sous l'appellation de *chronique contemporaine*.

#### *Le Triomphe de la Bazoche* (1698)

Du Perrier et Tricaud (1704 : 513) et Weiss (1820b : 246), qui puise ses sources dans leurs *Pièces fugitives d'histoire et de littérature*, sont les seuls à attribuer ce titre à notre homme de lettres : « Le Chevalier de Mailly nous a donné en divers tems, *la traduction de la vie d'Adam, de l'Italien de Loredano ; l'histoire de la Bazoche ; les promenades & les aventures des Tuilleries ; les entretiens des Caffez*, & quelques autres pieces galantes » (Du Perrier et Tricaud, 1704 : 513).

Le catalogue de la BnF comprend plusieurs ouvrages dont le titre contient l'expression « histoire de la bazoche ». Or, le plus ancien date du XIX<sup>e</sup> siècle. Nonobstant, il existe un texte intitulé *Le triomphe de la Bazoche et les amours de M. Sébastien Grapignan* (Paris, Médard-Michel Brunet et Guillaume de Luyne, 1698) qui pourrait correspondre à celui dont parlent Du Perrier et Tricaud. Si ce titre s'éloigne légèrement de celui donné par les auteurs des *Pièces fugitives*, sa date de parution justifierait notre hypothèse car Mailly fut, comme nous l'avons vu (p. 127), très actif à la fin des années 1690. D'ailleurs, la première édition des autres trois ouvrages cités par

Du Perrier et Tricaud date de la période entre 1695 et 1702. En outre, l'épître dédicatoire du *Triomphe de la Bazoche...* est signée des initiales L.C.D.M., que le chevalier de Mailly utilise à maintes reprises dans ses textes. D'autre part, nous avons remarqué la présence d'une petite annonce à fin du volume concernant les *Avantures et Lettres galantes...* (voir p. 226), sorties sans nul doute de la plume de Mailly, ce qui met en rapport les deux ouvrages et semble signaler une paternité littéraire commune<sup>642</sup>.

Dans cette nouvelle, un procureur de Villenosse qui avait trop bu pendant un jour de fête se mit à insulter les clerks du Palais. Ses mots ayant été rapportés au Procureur Général de la Basoche, celui-ci lui écrivit une lettre pour lui rappeler la médiocrité de son poste et pour l'enjoindre à s'excuser. Ce magistrat retraçait également dans sa missive l'histoire de ce corps de Justice et son organisation interne, en mettant l'accent sur l'honneur qu'il y a à être un de ses membres. Quand le petit procureur de Villenosse lut cette lettre, il consulta ses amis, qui lui conseillèrent de se rendre à Paris pour demander pardon personnellement. Il fut reçu par le Procureur Général, qui accepta ses excuses mais, trouvant que toute la Basoche avait été outragée, lui conseilla de les reprendre devant la cour du Palais. À l'avenir, l'officier de justice de Villenosse « mit de l'eau dans son vin, & fut par la suite plus modeste & plus retenu dans ses paroles » (Mailly, 1698d : 30).

Il s'agit d'une histoire moralisante avec la même conclusion que *Les Amours de Maître Sebastien Grapignan*, ouvrage imprimé à la suite du *Triomphe de la Bazoche* et que nous avons analysé plus haut, sauf que le ton en est moins farcesque. Nous avons considéré cette œuvre parmi la chronique contemporaine parce que, à partir d'une anecdote récente arrivée à un membre de ce corps, l'on rapporte l'histoire, la hiérarchie et les dessous de la Basoche. En fait, la répartition de l'espace du texte dévoile la volonté de l'auteur de donner plus d'importance à la partie de la chronique historique qu'à celle de l'aventure – fictive ou pas – qui l'encadre. Mailly consacre une vingtaine de pages à la lettre du Procureur Général, alors qu'il en réserve seulement huit à la narration, placée en guise d'introduction et de conclusion.

---

<sup>642</sup> Le catalogue de la Princeton University Library (2019) propose Mailly comme auteur du texte, en raison de l'annonce qui figure à la fin du *Triomphe de la Bazoche*. Signalons aussi que le « Catalogue des Livres Nouveaux Imprimez à Paris, chez Medard-Michel Brunet, au Palais à l'entrée de la grande Salle à l'Esperance », placé à la fin des *Illustres Fées* (Mailly, 1698a : s. p.), cite les *Avantures et Lettres galantes...* ainsi que *Le Triomphe de la Bazoche...*

Le principal sujet de cette nouvelle n'est donc pas l'anecdote survenue au petit procureur de Villenosse, mais l'histoire et l'organisation de la Basoche (Mailly, 1698d : 12-21). Le Procureur Général, devant lequel doit répondre celui de province, est présenté comme un être omniscient, qui « n'ignore rien de tout ce qui se passe au dedans & au dehors de sa Jurisdiction », mais l'auteur dévoile tout de suite que ce pouvoir découle de l'existence de dénonciateurs (Mailly, 1698d : 3-4). L'on verra par la suite que la Basoche est un corps qui repose sur un système d'engrenages parfaitement huilé. L'autorité du Procureur Général le met en état de réprimander vertement son inférieur qui, animé par l'alcool, avait discrédité le métier de clerc. Il aurait affirmé que ceux-ci avaient besoin de recevoir « de temps en temps [...] quelque Paraguante, ou quelques bouteilles du jus de Bacchus, pour les remettre sur les voies de la joie », car les études du Palais seraient « des Auberges de cimetières, où il n'y a que des os à ronger » (Mailly, 1698d : 8-9). Le Procureur Général censure les mots de celui de Villenosse et l'accuse d'arrogance :

Vous faites le bel esprit, & le Docteur, & par des manières imperieuses, vous gesticulez en maître. Souvenez-vous, que quiconque fait le bel esprit, ne l'est point ; c'est n'avoir point de bonne doctrine, que de faire le Docteur ; & c'est mériter d'obéir continuellement, que de vouloir dominer par tout. (Mailly, 1698d : 5-6)

Puis, d'un côté, il met en valeur le rôle des clercs – « Sachez qu'un Clerc est à Thémis, ce qu'un Soldat est à Mars ; [...] vous ne sauriez gagner de batailles sans soldats, de même que vous ne sauriez gagner de procès sans le secours des Clercs » (Mailly, 1698d : 11) – et souligne le fonctionnement du Palais à la manière d'un ensemble organisé où tous les travailleurs (clercs, procureurs, huissiers, greffiers, conseillers et présidents) sont des rouages importants (Mailly, 1698d : 9). D'un autre côté, il accentue la petitesse du procureur de Villenosse, dont le poste ne lui permet que de « grenoüiller dans un borbier » : malgré son insignifiance et en raison d'elle, il se doit de respecter une institution aussi prestigieuse et puissante (Mailly, 1698d : 7 et 22-23). Le Procureur Général insiste sur l'importance de la hiérarchie au sein de la Basoche et rappelle à son subalterne que le décri de cette corporation, fondée et soutenue par la royauté, est une dépréciation du roi lui-même.

En ce qui concerne le contenu du *Triomphe de la Bazoche* qui se rapporte à l'histoire de cette confrérie<sup>643</sup>, Mailly (1698d : 12) signale qu'elle fut créée par Philippe le Bel, qui « voulut que les Clercs du Palais s'assemblent en Tribunal de Justice dans la Chambre où il couchoit, leur recommandant d'avoir grand soin de tenir toujours propre son lit de Justice ». Le nom *Basoche* proviendrait de la langue chaldéenne et signifierait « source de justice ». Le roi qui fonda cette institution la fit « participante de sa Souveraineté ; il l'honora du titre de Royaume, & lui permit de faire battre monnoye » (Mailly, 1698d : 12-13). Les mérites des Basochiens dépassèrent la distribution de la justice, pour s'étendre dans le domaine militaire : sous François I<sup>er</sup>, le roi de la Basoche et six mille de ses sujets s'offrirent pour aller combattre une partie de la Guyenne qui s'était révoltée (Mailly, 1698d : 15-16). Dû à la valeur de leurs services, les successifs monarques français leur octroyèrent divers privilèges, tels que la propriété de la promenade du Pré aux Clercs, longeant la Seine, ou la liberté de choisir l'arbre qu'ils voudraient pour la fête de Mai ; en outre, les Basochiens disposaient d'une loge à l'Hôtel de Bourgogne, marquée de leurs armes. Les comédiens voulurent les en priver, mais un arrêt de la cour du Parlement du 7 septembre 1639, par lequel « les Comediens furent condamnez à donner tous les ans le jour de Carême-prenant, la Comedie gratis à Messieurs de la Bazoche » (Mailly, 1698d : 16-19).

D'autre part, quant à l'organisation de ce corps, Mailly signale qu'il est composé

entr'autres d'un Chancelier, d'un Vice-Chancelier, de Maîtres des Requestes Ordinaires, & Extraordinaires, d'un Referendaire, d'un Grand Audiencier, d'un Procureur General, d'un Avocat du Roy, d'un Procureur de Communauté, de quatre Thresoriers, d'un Greffier, de quatre Notaires & Secretaires, d'un premier Huissier, de huit autres Huissiers, d'un Aumônier, & d'un grand nombre de Clercs [...]. (Mailly, 1698d : 20-21)

Il est intéressant de remarquer que, à une époque où quelques voix critiques s'élèvent contre le système de valeurs dominant – le XVIII<sup>e</sup> siècle dénoncera, entre autres, l'arbitraire de la justice –, Mailly consacre un texte à la louange du tribunal de la Basoche.

---

<sup>643</sup> Les renseignements rapportés par Mailly seront repris dans le deuxième tome de *l'Histoire du théâtre françois* par les frères François et Claude Parfait (1745 : 78), qui disent avoir tiré leur matière de deux textes imprimés en 1586 : *Jurisdictions Royales étant dans l'Enclos du Palais*, par Miraumont, et *Statuts, Ordonnances, Réglemens, Antiquités, prérogatives, & prééminences du Royaume de la Bazoche*, par un anonyme qui se dit avocat de la Basoche.

*Les Eaux d'Aix. Nouvelle divertissante du mois de may 1701 (1701) / Les Bains d'Aix, ou Les Amours secretes des dames qui vont prendre les eaux à Aix-la-Chapelle (1704)*<sup>644</sup>

Que ce fût à Cologne ou à La Haye, la parution de cet ouvrage à l'étranger explique qu'on n'en fit pas mention dans la presse parisienne contemporaine. Les bibliographes ne recueillent d'ailleurs pas souvent ce titre parmi ceux du chevalier de Mailly ; seuls Jones (1939 : 3 et 9) et Conlon (1972 : 10763) le font. En fait, l'œuvre semble anonyme mais elle ne l'est pas vraiment, car l'auteur est identifié dans l'une des lettres en guise d'introduction, qui est signée des initiales « L.C.D.M. », communément admises comme la signature du chevalier. Démoris (1975 : 473) l'attribue aussi à Louis de Mailly. Nonobstant, à la suite des *Bains d'Aix...* l'on imprima une « Lettre de l'Auteur à sa Maîtresse qu'il avoit surprise aux bains » (Mailly, 1704 : 120-123) et un poème intitulé « Métamorphose du derrière d'Iris en Astre » (Mailly, 1704 : 124-135). L'on serait tenté de croire que cette composition versifiée est de Mailly, comme le reste du livre, mais après avoir longtemps été attribuée à Etienne Pavillon<sup>645</sup>, il semble que son vrai auteur soit Charles Perrault<sup>646</sup>. Or, comment expliquer que les textes imprimés sur ce volume ne sont pas de la même main ?

*Les Bains d'Aix...* semblent s'inscrire dans une mode littéraire qui se développa particulièrement à partir du deuxième tiers du XVIII<sup>e</sup> siècle, avec des titres suivant la formule *Amusements des eaux (ou des bains) de...*<sup>647</sup>. L'ouvrage qui nous occupe, comme ceux qui partagent son modèle, est rédigé à la première personne et se présente

<sup>644</sup> Nous avons travaillé avec l'édition de 1704, puisqu'elle était accessible en ligne, tandis que celle de 1701 ne l'était pas. De plus, le seul exemplaire que nous avons pu recenser se trouve à la BL (voir p. 151).

<sup>645</sup> Le texte *Les Jumelles ou la Métamorphose du cû D'Iris en astre* fut longtemps attribué à Etienne Pavillon (*Œuvres complètes*, La Haye, 1715 ; Louÿs, 1904 : 663). Coïncidence ou pas, ce fut ce poète et censeur qui autorisa M<sup>me</sup> Auroy, en 1703, à imprimer *l'Histoire de la Dragone* (1703 : « Approbation »).

<sup>646</sup> Soriano (1968), dans son édition critique des *Contes* de Perrault, inclut d'autres textes attribués à ce conteur comme, par exemple, *Les Jumelles ou La Métamorphose du cû D'Iris en astre*.

<sup>647</sup> Voici quelques exemples, par ordre chronologique (Gay, 1864) : *Amusements des eaux de Spa*, par le baron de Poellnitz (Amsterdam, 1734) ; *Amusements des eaux d'Aix-la-Chapelle*, par de Poellnitz ou Hecquet fils (Amsterdam, P. Mortier, 1736) ; *Les Amusements des eaux de Schwalsbach et des bains de Wisbaden*, anonyme (Liège, 1738) ; *Amusements des bains de Bade, en Suisse, etc.* par D. Fr. de Merveilleux (Londres, S. Harding, 1739) ; *Les Eaux de Passy, ou les Coquettes à la mode*, comédie anonyme en un acte (Paris, 1761) ; *Les Amusements des eaux de Passy* par Lassolle (Paris, 1787) ; *Nouveaux amusements des eaux de Spa* de Limbourg (1766).

à la manière d'une relation de voyage. Étant donné qu'il s'agit d'un texte assez décousu, formé d'observations et de commentaires en rapport avec différents sujets<sup>648</sup> relatifs au séjour de l'auteur aux bains d'Aix-la-Chapelle, nous n'en ferons pas le résumé mais une analyse thématique.

Arrêtons-nous d'abord sur le fait que cette œuvre est, à part les écrits adressés au roi, la seule à connotation autobiographique<sup>649</sup> et autodiégétique, où Mailly est auteur, narrateur et personnage. Entre les années 1680 et 1728, « l'évolution du genre historique, qui entraîne une modification des rapports existant entre romans, mémoires et histoire », favorise l'apparition des pseudo-mémoires (Démoris, 1975 : 179). Justement, alors que la nature fictionnelle du roman suscite la méfiance des lecteurs, l'utilisation de la première personne, liée à « l'optique antiromanesque », contribue à créer un effet de réel (Démoris, 1975 : 293). C'est ainsi que les mémoires ou pseudo-mémoires écrites à la première personne se multiplient à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle et au début du XVIII<sup>e</sup>. D'autre part, le roman à la

première personne, mis à part les mémoires, se donne carrière : d'une part, dans quelques récits linéaires, assez peu nombreux ; ensuite dans la formule polyphonique et « bourgeoise » des *Illustres françaises* ; enfin dans l'expansion de la fonction descriptive et critique, qui transforme le narrateur, chez Marivaux, en « spectateur ». (Démoris, 1975 : 296)

En effet, il y a des textes où ce « je » observe le monde qui l'entoure et rapporte ce qu'il voit et entend en simple témoin ; « on retrouve ici un trait des récits mondains : ce qui se passe dans le cadre n'est pas indifférent, mais ce sont des événements

---

<sup>648</sup> Ce style nonchalant, lié sans doute au rythme oisif de la vie aux eaux, nous a fait penser au journal inachevé de Théophile de Viau, *Première journée* (1623), dont la description procurée par Lever (1981 : 135) correspondrait aussi aux *Bains d'Aix* : « Les divers entretiens, entrecoupés de descriptions et de réflexions, qui forment la matière principale du livre, n'ont rien de contraint ni de figé ; ils suivent paresseusement le cours de la journée, naissent au hasard d'une promenade, à la faveur d'une rencontre avec quelques étrangers, à propos du parfum des roses, ou encore de la passion de Clitiphon pour la sœur d'un magistrat ». Quant à son écriture, Viau (1855 : 13) signale : « Quelque pensée qui se présente, je n'en détourne point la plume. Je fais ici une conversation diverse et interrompue, et non pas des leçons exactes, ni des oraisons avec ordre » ; Mailly (1704 : 59-60) dit « raisonn[er] tout comme il [me] vient dans l'esprit ; je ne m'oblige point à vous faire un dialogue dans les formes, ce discours est un amusement : une fantaisie qui m'est venuë & que je passe comme il me plait ».

<sup>649</sup> « Au XVII<sup>e</sup> siècle, l'autobiographie n'a pas encore d'état civil. Elle se rattache étroitement à la littérature de fiction, mais ne constitue pas pour autant un genre romanesque [...] ; elle marque seulement une inflexion [...], en substituant le *je* de l'auteur au *je* du personnage, elle subvertit la narration » (Lever, 1981 : 133).

minuscules, dont le rythme lent prête à la description plutôt qu'à l'histoire » (Démoris, 1975 : 294). Dans *Les Bains d'Aix*, Mailly dépeint des circonstances peu transcendantes qui ont caractérisé son séjour aux eaux, où il se comporte en observateur. C'est ce que signale Démoris (1975 : 295) dans certains textes où « la fiction du narrateur-héros ou tout au moins acteur peut s'évanouir complètement ». Et bien que, selon ce critique, « Mailly [...] se représente lui-même : mais il ne lui arrive rien, et sa "petite relation bouffonne" évoque seulement le spectacle quotidien d'une ville d'eaux, et les réflexions qu'elle lui inspire », l'on constate que le chevalier participe à l'action. Il s'est rendu à Aix pour s'amuser, il finit par y rencontrer une de ses connaissances, ils se promènent et conversent – entre eux, ou avec d'autres voyageurs –, ils épient les dames aux bains, ils achètent des boîtes à mouches, ils dansent au bal, etc.

De plus, l'auteur introduit quelques commentaires sur sa situation personnelle. Il se dit en bonne santé et avoue quelques problèmes d'argent, mais il ne semble pas trop s'en inquiéter puisque, dit-il, « si je ne paye pas toutes mes dettes ce n'est pas ma faute. Chacun fait ce qu'il peut en ce monde, & personne n'est obligé à l'impossible selon les règles d'une bonne Jurisprudence » (Mailly, 1704 : 14). Il se déclare « un jeune débauché », peu retenu et peu sage, qui contracte ses dettes avec le même plaisir que conçoit une jeune épouse et qui les solde avec la même difficulté que celle-ci accouche ; « un jeune Cavalier plein de feu & d'appétit tout nouvellement engagé aux plaisirs du monde, [qui] ne songe point aux suites, & donne tête baissée dans toutes les parties qu'il rencontre » (Mailly, 1704 : 15-16).

En ce qui concerne l'ouvrage, il est présenté comme un divertissement de salon qui « n'avait point été fait pour être public » et est qualifié de « sottise », de « petite relation bouffonne & mal digérée » ou d'« ébauche » (Mailly, 1704 : 8-9, 12). L'écrivain, qui jure n'avoir « jamais prétendu [s]'ériger en Auteur », méprise ce titre et critique le nombre trop élevé de « malheureux dont les entrailles crient famine » qui « brouille[nt] du papier pour avoir du pain », ainsi que les libraires qui publient des œuvres de piètre mérite et les gens de lettres qui les annoncent à grand bruit (Mailly, 1704 : 7-8, 11). L'auteur, qui file le *topos* de la fausse modestie tout au long du texte, dit de lui-même : « A peine sçai je lire & écrire & raconter en postillon ce que j'ai vû, du jour au lendemain » (Mailly, 1704 : 109-110).

Quant à son style peu épuré, il s'expliquerait notamment par la nature décontractée d'un voyage conçu dans l'idée d'une « petite débauche » (Mailly, 1704 : 16). Tombé sur une connaissance, l'auteur rapporte librement leurs activités et leurs conversations : « nous sommes deux compères qui raisonnons tout comme il nous vient dans l'esprit ; je ne m'oblige point à vous faire un dialogue dans les formes, ce discours est un amusement : une fantaisie qui m'est venuë & que je passe comme il me plait » (Mailly, 1704 : 59-60). D'où que son discours soit décousu ou, comme il le dit lui-même, plein de « ces petites saillies Françoises & familiares qui ne font que chevroter » (Mailly, 1704 : 64). Preuve de cette expression plus familière sont également le grand nombre de couplets ou de petites compositions en vers qui parcourent le texte.

Toutefois, les commentaires de l'auteur sur sa vie et sur son travail d'écriture sont à interpréter avec précaution. À un certain moment, Mailly (1704 : 80) fait allusion à « un petit livre de *la vie d'Adam* » qui aurait tâché de rapporter les premiers entretiens du premier homme et de sa compagne, mais qui ne serait pas très réussi. Cette référence (qui correspond évidemment à sa traduction de *La Vie d'Adam* de Loredano et qui représente la signature intertextuelle de rigueur que l'on trouve dans ses œuvres) semble trahir un ton moqueur qui nous fait douter du sérieux de tous les propos qui le concernent personnellement.

D'autre part, Mailly fait allusion à des évènements du contexte historique en rapport avec la guerre de Succession espagnole, conflit qui venait de commencer et où la France était profondément impliquée. L'auteur et son compère observent que cette année-là, en mai 1701, il y a peu de monde aux bains ; peut-être à cause des « bruits de guerre qui courent depuis long-temps » (Mailly, 1704 : 49). Pourtant, « depuis la grande nouvelle de la victoire signalée que les troupes Impériales ont remportée au Milanez sur celles d'Espagne & de France<sup>650</sup> », l'ambiance aux eaux est devenue plus joyeuse (Mailly, 1704 : 117). Les visiteurs germaniques qui se trouvaient à Aix ont été si heureux de la victoire de leur camp que « tous les malades de l'Allemagne se sont trouvez gueris dans un jour » et sont partis ; en même temps, « quelques François échapez de la déroutte [...] sont venus se remettre aux eaux des blessures qu'ils ont reçuës dans cette sanglante bataille où trois

---

<sup>650</sup> Il s'agit assez certainement de la bataille de Chiari, qui eut lieu le 1<sup>er</sup> septembre 1701 entre l'armée française, commandée par le maréchal de Villeroy, et l'armée autrichienne, aux ordres du prince Eugène de Savoie.



mille de leurs compagnons sont restez morts<sup>651</sup> » (Mailly, 1704 : 117-118). L’auteur semble pourtant vouloir ôter de l’importance à ce lourd bilan humain pour ranimer le moral des troupes. « Un bain & quelques verres d’eau » ont guéri les blessures des militaires rescapés – elles ne devaient pas être bien graves – ; « ils en sont quittes pour la peur, & les voila pleins de joye & de santé prêts à s’unir de concert avec tous ceux qui voudront se divertir » (Mailly, 1704 : 118).

En outre, le journal de voyage de l’auteur constitue, d’un côté, un petit guide touristique sur la ville d’Aix-la-Chapelle<sup>652</sup> et, d’un autre côté, un échantillonnage des gens qu’on y trouve. Au fil de son texte, l’auteur donne son avis sur divers thèmes (l’amour, la médecine, la religion, etc.) que son entourage lui suggère. Pour ce qui est du guide de la ville, la description des lieux se mêle d’allusions à celle des mœurs. Mailly (1704 : 110) se refuse à traiter de l’histoire et de la politique d’Aix, pour se centrer sur l’aspect de la ville et les activités principales qui s’y déroulent. C’est « une grande place deserte qui doit la plûpart de son lustre aux étrangers », « les ruës d’Aix sont larges & mal pavées, la plûpart des maisons sont de bois, à la réserve de quelques unes des plus considerables & des plus modernes ». Malgré la rusticité de l’endroit – on y pratique l’agriculture et l’élevage –, il y a des commerces considérables (draps de Limbourg, cuivre, étain, épingles et aiguilles bariolées). Le voyageur parle ensuite de quelques monuments, civils et religieux, qui retiennent son intérêt<sup>653</sup> (Mailly, 1704 : 111-112).

---

<sup>651</sup> Certains historiens ratifient ce nombre de victimes : « après avoir été plusieurs fois repoussés, les Français furent enfin contraints à la retraite, avec une perte de plus de trois mille hommes » (Simonde de Sismondi, 1841 : 325-326) ; « L’attaque [...] fut repoussée avec perte de trois ou quatre mille hommes » (Martin, 1850 : 497). Par contre, d’autres érudits offrent des bilans bien plus élevés : Oger (1862 : 86) dit que Villeroy perdit cinq mille hommes et, d’après Lavallée (1847 : 326), il en perdit cinq à six mille.

<sup>652</sup> De plus, Mailly (1704 : 92-96) décrit brièvement le faubourg voisin de Bourcet, un *locus amœnus* bucolique où il y a aussi des bains, plus abondants et moins soufrés que ceux de la ville d’Aix. Également, il y a une abbaye de chanoines régulières où il n’y a ni clôture ni grilles, car les religieuses – qui ont le mariage pour unique interdiction – peuvent sortir sans contrainte.

<sup>653</sup> La maison du Sieur de l’Albalêtre possède un jardin avec « trois ou quatre petits vuides bouteilles agréables & charmans, qui font trouver le vin délicieux & frais au sortir de la fontaine qui coule au milieu de ce petit Paradis terrestre ». La grande place, où se trouve l’Hôtel de Ville, est « embellie d’une fontaine sur laquelle on a placé la statuë de Charlemagne ». Aix a beaucoup d’églises et de couvents : d’abord, la grande église, où est censé être enterré ce roi des Francs, sous une grande couronne que le petit peuple croit être en or mais que l’auteur croit en cuivre. Le trésor des reliques et des ornements est très important : on montre les grandes reliques tous les sept jours ; les petites peuvent être contemplées tous les jours. Le jardin des Capucins, orné d’une fontaine, « est la plus belle promenade qu’on puisse prendre ». Enfin, en matière de bâtiments religieux, l’auteur signale que les « habitans [...] ne souffrent point en Ville de Temples

Par rapport aux habitudes gastronomiques locales, l'auteur attire l'attention sur un boucher qui conduit un gros bœuf huilé, garni de rubans et de fleurs, qu'il annonce au son d'un chalumeau. Mailly (1704 : 112) observe que, dans ce pays, « l'on aime la viande grasse & salée, les saucisses, la moutarde & les jambons ». L'auteur évoque aussi la manière de cuisiner typique de la ville. Il y a un

grand brasier de charbon de terre qu'on appelle de la houille, & qui étant allumé de grand matin dure jusqu'après midi, & plus si on veut, est si propre & si commode que je l'ai jugé digne d'entrer dans cette relation. [...] toute la cuisine se fait à ce feu qui sert de potager, de réchaud & de poêle tout à la fois. (Mailly, 1704 : 113)

En matière de services, Mailly (1704 : 60-62) fait ses recommandations : la meilleure auberge serait le Lands-Crown, il fréquente les bains particuliers de L'Empereur ; quant aux cafés, il y en a deux sur la place du village : l'un est une tabagie, grossier et bruyant ; l'autre est plus beau, plus honnête, on y joue aux cartes et au billard. Il y aurait même une espèce de petit salon qui se voudrait mondain, mais dont la maîtresse est une précieuse ridicule et les habitués, des officiers et des cavaliers affamés (Mailly, 1704 : 29-30, 53-58). Dans ce sens, l'auteur avertit de la présence de parasites et de malfaiteurs et remarque des estafiers armés d'hallebardes, des « chasse-coquins », qui se promènent en quête de filous, car les eaux sont l'un de leurs terrains de chasse préférés pour tenter d'escroquer les visiteurs riches, mais la saison n'est pas très bonne car l'on joue peu<sup>654</sup>. En revanche les écornifleurs ont plus de chance, surtout auprès des clients allemands (Mailly, 1704 : 89-91).

En effet, les divertissements les plus appréciés sont les jeux de hasard et le bal, qui sont plus ou moins fréquentés selon le jour. Les jeux de cartes sont les préférés (surtout l'homme et, en une moindre mesure, la bassette), même par les dames (Mailly, 1704 : 113-114). Le bal est quotidien : « on dance tous les jours à trois heures après midi jusqu'à sept heures » et son emplacement varie : il est tantôt chez un notable de la ville – par exemple, chez le Docteur Oliva –, tantôt à l'air libre – « au petit poirier près de la fontaine » – (Mailly, 1704 : 96 et 113). Les danseurs s'y prennent d'une manière

---

d'huguenots ni d'assemblées d'herétiques » (Mailly, 1704 : 111-112). De plus, les églises d'Aix abonderaient en représentations et ornements lugubres (Mailly, 1704 : 85).

<sup>654</sup> « La bassette ne bat plus que d'une aïlle, il n'y a plus que les joueurs incorrigibles qui la soutiennent. Les tours de passe passe sont renvoyés aux joueurs de Gobelets, & l'art des filoux commence à ne plus rien valoir. Quel chagrin pour des personnes qui n'ont point d'autre revenu ! » (Mailly, 1704 : 113-114).

qui surprend l'auteur<sup>655</sup>, probablement car les habitudes au bal ne sont pas les mêmes qu'à Paris. Mailly (1704 : 99-102) souligne que, à l'exception de quelques couples habiles – parmi lesquels celui qu'il forme avec une dame allemande –, la plupart des danseurs sont très mauvais. De plus, l'écrivain regrette qu'il n'y ait « que de petites marmotes de dix à douze ans & quelques femmes de chambres ou Dames d'honneur qui dancent », et que les jolies femmes jouent aux cartes au lieu de danser, car le jeu « réprend un certain air sérieux qui gâte toute l'œconomie d'un beau visage », alors que la danse épanouirait davantage leurs appas et leurs charmes (Mailly, 1704 : 115).

Il semble, nonobstant, que les observations de l'auteur sur l'ambiance de la ville d'Aix sont peu objectives ou, alors, qu'elles varient selon les saisons :

il faut me dédire aujourd'hui de tout ce que j'ai avancé contre les divertissements & les plaisirs. Vingt beautés d'élite me regardent de travers, une recrue de jeunes Cavaliers tendres & galans m'accusent de médisance, & tant d'autres nouveaux visages plus revenans que les premiers me demandent une réparation dans les formes [...]. Effacez donc tout ce que vous ne trouverez pas ici de vôtre goût, je le retracte, je le desavouë, reprenez seulement que la fin de la saison n'a aucun rapport avec son triste commencement. (Mailly, 1704 : 116-117)

En ce qui concerne les bains à proprement parler, Mailly (1704 : 110-112) signale que la fontaine des eaux médicinales est dans un espace trop réduit et incommode : « quelques galeries étroites, [...] trois ou quatre petites rangées d'arbres plantés dans un carré de vingt pas, où un malade qui doit se promener, pour faire descendre les eaux a bien de la peine à se remuer ». Quant aux bains privés – cloisonnés –, l'auteur fait la description de l'habit qu'endossent les baigneurs, des effets de l'eau tiède sur leur corps ou leur esprit et de l'ambiance enjouée qui y règne (Mailly, 1704 : 63-66).

En fait, le séjour aux bains se traduit par un relâchement des conventions sociales, notamment en ce qui concerne les relations entre hommes et femmes : « Les eaux [...] donnent des libertés qu'on n'oserait prendre ailleurs » (Mailly, 1704 : 28). La vie y est gaillarde : l'on partage les bains thérapeutiques, l'on acquiert l'habitude de la nudité qui provoque, malgré tout, le rire aux bains communs et l'excitation aux bains

---

<sup>655</sup> « On ne prend personne, & ceux qui veulent danser choisissent qui bon leur semble, & mènent leur Dame derrière une file de godelureaux qui sont plantés comme des piquets en attendant que leur tour vienne ». Il y a plusieurs extravagants au bal ; Description de plusieurs personnages extravagants qui sont allés au bal ; « les plus ridicules sont ceux qui veulent danser le plus souvent ; ils font durer un menuët une demi-heure » (Mailly, 1704 : 97-99).

particuliers (Mailly, 1704 : 107-109). Le rapport au corps et à la physiologie se fait plus spontané : « Mais qu'est devenue ma Compagne ? la voilà eclipsée sans doute : elle est allé deborder son vaisseau. C'est un des privileges de la fontaine. On se quitte sans se rien dire pour vaquer aux fonctions de la nature » (Mailly, 1704 : 31). L'auteur cite également une anecdote scatologique concernant le palais Latran, à Rome (Mailly, 1704 : 31-32), ainsi qu'un groupe de religieuses dont il évoque sans gêne les besoins physiologiques et se permet de broder sur un sujet peu élégant mais qui le divertit :

elles s'en vont toutes pisser par compagnie. Il faut avoüer que les beguines sont de franches pisseuses : elles rendent toujours au double toutes les eaux qu'elles prennent, leur fontaine ne tarit jamans, c'est une source feconde, un flux & reflux continuel, un coulant d'eau vive, enfin un puits ou plutôt un abîme si profond qu'on s'y perdroit. Laissons pisser les pauvres Religieuses en repos, & cherchons quelqu'autre amusette. (Mailly, 1704 : 42-44)

Les femmes présentes aux bains attirent fortement l'attention de l'auteur ; il semble se plaisir à confectionner un étal. D'abord, il y aurait les jeunes filles mariées à des barbons impuissants, qui vont prendre les eaux pour concevoir, alors que le problème réside en leurs époux. L'auteur plaint le sort de toute femme en cette situation, qui « est obligée de se lever à cinq heures du matin pour chercher à une fontaine le remede qu'elle devrait trouver dans son lit » (Mailly, 1704 : 89). Puis, il y a les demoiselles qui, faute de mari, souffrent « de certaines vapeurs qu'un indiscret nommeroit des maux de mere » (Mailly, 1704 : 84) ; l'auteur déplore le grand nombre de jeunes filles saines qui, n'étant pas épanouies, tombent malades. En revanche, les femmes qui se rendent aux bains pour chercher un mari ou une liaison hors mariage abondent aussi (Mailly, 1704 : 27, 33-34, 44-45). Ensuite, il y a une demi-mondaine, qui tient salon chez elle, et se flatte d'être gracieuse et spirituelle, alors qu'elle est laide et sottre (Mailly, 1704 : 53-58). Finalement, l'écrivain signale l'existence de certaines dames prétentieuses, les prudes, qui se font prier et ne se laissent pas entraîner par l'allégresse dominante (Mailly, 1704 : 67-73).

En ce qui concerne l'origine de toutes ces femmes, il y a des Françaises, des Allemandes et des Hollandaises mais, d'après le narrateur, « toutes les femmes & les filles ont à peu près la même maladie » et celles qui ne sont pas souffrantes viennent en quête d'amants ou de travail (Mailly, 1704 : 33-36, 44-46). Il loue le port et le teint des Allemandes, mais préfère largement les Françaises, qui « ont plus de sel & de piquant, plus de vivacité, enfin plus d'un certain je ne sçai quoi qui prévient si

agréablement » (Mailly, 1704 : 35). Quant aux « Hollandaises sorties des musicaux d'Amsterdam<sup>656</sup>, qui viennent à l'aventure », l'écrivain les trouve plutôt laides (Mailly, 1704 : 44). En fait, les observations du voyageur à propos des femmes présentes à Aix se traduisent par quelques opinions personnelles sur l'amour ou sur l'idéal féminin, même si l'objectif sous-jacent est celui de divertir et, parfois, de scandaliser le lecteur<sup>657</sup>.

Mailly s'amuse à nous confondre, car son discours sérieux sur les thèmes amoureux se mêle trop souvent de saillies moqueuses ou badines. D'une part, il conseille aux amants d'être toujours discrets et de ne pas publier les faveurs qu'ils reçoivent :

Le mystère & le secret en amour en conservent la douceur & en augmentent les plaisirs, & quoique ce que je pourrais dire de notre petit commerce vaudrait infiniment mieux que tout ce que j'ai dit jusques ici, je garderai le *tacét* sur cet article, pour renfermer ce dépôt dans mon cœur & pour ne m'entretenir qu'avec lui de ce qui l'occupe. (Mailly, 1704 : 116)

L'auteur constate qu'« un Amour filé à la Française est un dangereux apas pour une Dame » et déplore la montée de la débauche dans la société :

Jamais le libertinage n'est allé plus loin, & ce qui étoit autrefois un crime capital ne passe aujourd'hui que pour une galanterie à la mode. La chose est déjà venue si avant en France qu'une jolie femme se fait un honneur de divulger sa turpitude, & de rendre public un commerce qui ne devrait jamais sortir de l'obscurité d'une alcove ou d'une ruelle. (Mailly, 1704 : 46)

Il souhaite rencontrer une femme intelligente<sup>658</sup>, qui soit une vraie compagne. Mailly (1704 : 78-80) reprend les idées défendues en faveur du beau sexe dans ses épîtres : « l'âme de l'homme, [...] un soleil dont les douces influences animent, conservent, nourrissent sa vie & son repos ». S'appuyant sur les textes sacrés, le narrateur souligne l'importance d'un commerce amoureux égal entre conjoints, car « cette société redouble tous les plaisirs comme elle adoucit toutes les peines, & fait trouver de la consolation dans les plus grandes infortunes » (Mailly, 1704 : 79).

---

<sup>656</sup> Les Musicaux d'Amsterdam sont « des lieux publics où l'on permet à toute sorte de femmes de s'exposer à toute sorte de personnes, & particulièrement aux Matelots & gens de mer qui ayant fait le trajet de Bataviâ jusqu'à Amsterdam sans en tâter cherchent d'un appétit furieux à se rassasier de la première proie qui se présente » (Freschot, s. d. : 145-146).

<sup>657</sup> Le récit personnel masculin, au contraire que le féminin, aborde moins souvent les thèmes amoureux et, s'il le fait, il les tourne en historiettes comiques ou en exemples moralisants où l'autobiographie n'est qu'une esquisse (Démoris, 1975 : 293).

<sup>658</sup> « La stupidité dans le sexe me donne un dégoût que le plus beau visage & les traits les plus réguliers ne sont pas capables de m'ôter. Quand je vois une beauté sans cervelle je me ressouviens toujours de la tête de bois de la fable, & je m'écrie avec Esoppe [sic] *Egregium caput, si cerebrum haberet !* » (Mailly, 1704 : 77).

Rappelons que nous sommes sous le « règne » de M<sup>me</sup> de Maintenon, qui entraîne Louis XIV et sa cour vers l'austérité et la rigueur religieuse.

D'autre part, puisque « les François [...] sont pleins de douceurs [et] les compliments ne leur coûtent rien » (Mailly, 1704 : 101-102), l'auteur montre également un côté séducteur et taquin. Il observe d'abord les beautés de son entourage, dont il juge « depuis la chausseure jusqu'à la coeuvre [...] comme on mesure le poisson entre queue et tête » (Mailly, 1704 : 45). Avec son compère, ils se proposent de conquérir quelque jeune patiente en manque d'amant : « apres tout je croi que toutes les femmes & les filles ont à peu près la même maladie, [...] il ne sera peut-être pas impossible de nous bien divertir, & d'en guérir quelqu'une » (Mailly, 1704 : 36). Dans une scène de galanterie frustrée, le narrateur aborde une demoiselle qui ne répond que des monosyllabes (Mailly, 1704 : 73-76). Aux bains privatifs, les amis entendent une fille qui chante comme un ange, de l'autre côté d'une cloison. Ils lui demandent de les accepter comme « deux Ennuques fideles que vous pourrez metamorphoser dans un clin d'œil » (Mailly, 1704 : 69), mais elle les refuse. Ils essayent alors de la voir malgré elle par des fentes, des trous, les serrures ; rien ne réussit, mais les deux compagnons se remettent vite de leur passion : « le siecle où nous vivons est un siecle commode où il n'est pas bon de trop rebuter un amant. [...] Plus de tyrannie, plus de despotisme, [...] plus de cruauté, s'il vous plaît » (Mailly, 1704 : 72-73).

Les débats de casuistique amoureuse, même, ne sont pas forcément réservés au salon, puisque le compère de l'auteur raisonne à propos de la question suivante : « est-ce que le mariage empêche qu'on aime une aimable femme ? » (Mailly, 1704 : 104). Mais la réponse est loin de correspondre au cadre mondain : selon lui, l'adultère, devenu monnaie courante, n'est plus vraiment blâmable<sup>659</sup>. L'écrivain signale que les idées de son ami pourraient passer pour libertines, mais que la nature de l'ouvrage doit les excuser, d'où son « avis salutaire au lecteur » : « tout ce que nous disons ici n'est qu'un jeu d'esprit qui ne doit scandaliser personne. Ceux qui s'en formaliseroient seroient des animaux indecrottables qu'il ne serviroit de rien de prévenir » (Mailly, 1704 : 105).

---

<sup>659</sup> « Une femme a mille petits agrémens & fait cent choses qu'une fille ignore. Un mari n'est pas toujours un obstacle à un tendre commerce, il garde quelque fois les manteaux & sert de couverture aux petits accidens qu'il ne seroit pas si aisé à une fille de cacher. Enfin on met tout sur la tête & le dos du bon-homme. Voilà la grand' mode d'aujourd'hui » (Mailly, 1704 : 104).

En outre, l'on remarque que Mailly utilise plusieurs métaphores pour décrire la conquête amoureuse : la chasse et la pêche<sup>660</sup> – qui sont des motifs habituels – et le jeu de paume ! Ce trait d'esprit doublé d'une lecture poivrée devrait être attribué, tel que l'auteur lui-même le précise, à un religieux de sa connaissance. Voilà comment Mailly relate une scène de séduction suivant cette comparaison :

Bon ! le gaillard l'entend 45, diroit le petit pere André, & une bale dans le trou : premier jeu. Le petit Pere André disoit un jour que les amans s'y prenoient comme des joüeurs de Paume. La première visite d'un jeune Cavalier bien-fait valoit 15, une déclaration & quelques sermens 30, des presents offerts & donnez de bonne grace 45 : il ne faloit plus qu'une bale dans le trou pour faire premier jeu. (Mailly, 1704 : 38-39)

Le côté égrillard de l'auteur transparait aussi dans certains aspects de sa critique des médecins. Mailly (1704 : 25) reproche aux docteurs de son temps leur suffisance car ils « se croient dignes de la robe de Rabelais avec quatre mots de latin & de grimoire ». Lui, qui « parle grec & latin » et connaît quelques mots du jargon, s'affirme donc « medecin de conséquence » et « habile » (Mailly, 1704 : 21-25). Le discernement des médecins dans les diagnostics ne semble pas mis en cause, mais les traitements qu'ils appliquent oui. L'écrivain introduit une explication docte sur la jaunisse ou l'*ictère*, ainsi que la recette d'un breuvage censé la guérir, mais qui fait plutôt penser à une recette de sorcier<sup>661</sup>, pour enfin proposer une solution grivoise<sup>662</sup> : « Un mari de 25 à 30 ans sain, jeune & vigoureux que vous apliquerez les 15 premiers jours le soir & le matin & le reste du temps comme vous pourrez » (Mailly, 1704 : 21-27). De même, les bains pour guérir la supposée stérilité des femmes sont jugés ridicules, car ils ne serviraient à rien « si elles n'étoient pas greffées par d'autres que par leurs maris », et ils sont comparés aux pèlerinages qu'on recommandait autrefois, qui réussissaient « tant que les bons saints pretendus étoient jeunes » (Mailly, 1704 : 20). Puis, ce que la médecine attribue

---

<sup>660</sup> « Ce gibier ne nous accomode point » ; « c'est à cet hameçon que les dupes se prennent » (Mailly, 1704 : 34 et 46).

<sup>661</sup> « Si l'on en croit un manuscrit très curieux de la composition d'un Philosophe au grand œuvre, il faut mettre dans un petit verre de verjus nouveau pour deux liards de saffran bien deseché, puis brûler un petit coupet de cheveux qui soient coupez du dessus de la tête du malade, & mettre dans ce verre de verjus autant de cette poudre de cheveux qu'il y a de saffran & faire prendre ce remede trois fois consecutives avant de se coucher » (Mailly, 1704 : 24).

<sup>662</sup> Ce remède, qui « est de tous les siecles & de toutes les saisons », résulte cependant inutile « aux Religieuses, à de vieilles chassieuses édentées, à des laidrons abandonnées de tout le genre humain » (Mailly, 1704 : 27).

à des vapeurs relève d'un manque d'activité sexuelle, selon l'auteur, qui compare les organes reproducteurs féminins à des cheminées ou des tuyaux bouchés<sup>663</sup>.

Par ailleurs, l'auteur signale que l'eau de la fontaine est « dégoûtante », un vrai « poison » fait « d'ordures », et se propose de « découvrir l'imposture de ces Charlatans, qui prétendent que leur Cloaque est une fontaine souveraine pour toutes sortes de maladies & de maux » (Mailly, 1704 : 30-31). À part ses trouvailles salaces, le chevalier rapporte un remède que l'on emploierait déjà aux bains de santé en Angleterre et qui aurait déjà prouvé ses bénéfices sur les patients : une sorte de musicothérapie<sup>664</sup>, combinée de réjouissances gastronomiques en société (Mailly, 1704 : 49-51).

À part les médecins, les gens d'église sont l'autre groupe visé par l'auteur dans *Les Bains d'Aix*. Il critique les religieux qui dirigent les eaux de la ville, car ils dénaturisent certains rituels sacrés pour faire du « spectacle » et attirer des clients au moyen, par exemple, d'une

sorte Carmesse [sic] avec leur petits saints de bois & leur grand Charlemagne à visage de plâtre, barbe de Capucin, vieille tignasse, robe frippée [...] & sauf le profond respect qui est dû aux choses saintes, qu'on profane dans ces processions extravagantes, le reste qu'est qu'une mascarade à faire pitié à ceux qui savent ce qu'est la véritable dévotion. (Mailly, 1704 : 51-52)

En outre, le narrateur rapporte « les cérémonies mortuaires d'un enterrement » qui étaient « trop extraordinaires pour n'en rien dire » (Mailly, 1704 : 85). Il décrit le nombreux cortège funèbre, composé de plusieurs groupes de personnages habillés selon leur degré de parenté avec le trépassé ou selon leur fonction, qui est qualifié d'« attirail » et de « longue Kirielle », qui relève davantage du spectacle<sup>665</sup> que de la foi (Mailly, 1704 : 85-88).

---

<sup>663</sup> « Quel mal avez-vous qui vous amène ici ? Les pales couleurs ? des fumées qui vous montent à la tête ? de grandes vapeurs &c. Quand le tuyau de la cheminée est bouché, il ne peut manquer de fumer ; cela va sans dire. Ainsi tant d'autres fillettes que je voi ici à visages blêmes sont autant de tuyaux bouchés » (Mailly, 1704 : 21). Cette idée, développée dans la farce du *Ramoneur de cheminées* et des chansons coquines du XVI<sup>e</sup> siècle, provient de la littérature médiévale (Vissière, 2007 : 100), où le métier de ramoneur résulte souvent équivoque ou même grivois (Thonon, 2002 : § 15, 35 ou 54).

<sup>664</sup> « Ne devrait-on pas avoir à la fontaine des joueurs gagez de la Ville qu'il seroit aisé d'entretenir à petits frais. La musique, les concerts, la danse réjouissent un malade & attirent ceux qui se portent bien [...], le plaisir est un remède plus souverain & plus recherché » (Mailly, 1704 : 50).

<sup>665</sup> Mailly (1704 : 85-87) n'hésite pas à les désigner par des expressions et des termes péjoratifs qui reflètent parfois l'extravagance : « nigauts », « originaux sans copie », « escadron lamentable », « longue file d'animaux gris & noirs [...] en habits de Carmesse », « beau troupeau », etc.



Parmi les religieux qui fréquentent les bains, il en reste encore qui professent une foi sincère et mènent une vie en accord avec la vocation de servir honnêtement Dieu. « Je ne blâme point qu'un Religieux ait soin de sa santé, & qu'il cherche les moyens de guerir des accidens dont il est affligé. [...] Dieu veut que l'homme se conserve, la nature le dicte, & la charité l'ordonne » (Mailly, 1704 : 40-41). L'auteur, bien qu'il ne semble pas très dévot<sup>666</sup>, s'apitoye, tout en admirant leur procédé,

de ces deux Pauvres Peres Recolets, & de ce Benedictin Paralytique qui ont de la peine à se traîner, & dont le visage abattu & le corps chancelant attirent la compassion [...]. Ils se sequestrent de la foule & cherchent l'endroit le plus solitaire & le moins pratiqué [...]. C'est-là que ces veritables malades remplissent le devoir du monachisme en travaillant en bon solitaires à recouvrer une santé que les jeûnes, les penitences & des mortifications ont abattuë. (Mailly, 1704 : 41-42)

Toutefois, il y a beaucoup de religieux qui se rendent aux eaux sans être malades, pour y chercher la réjouissance et, plus particulièrement, la compagnie des femmes qui, d'ailleurs, se laissent charmer : « Pauvre sexe quand reviendras tu de ton entêtement pour le froc. Ne faut-il qu'une soutanne, un petit colle, ou un capuchon pour te coiffer, & pour gagner ta confiance ? » (Mailly, 1704 : 39)<sup>667</sup>. L'auteur et son compère observent un Jésuite qui tente de séduire une demoiselle : « il est gai comme un pinçon [...] il se tremousse [...] il gesticule, il pindarise, il fait le gratieux, il s'écoute, il s'admire. Ma foi, le petit drôle en tient » (Mailly, 1704 : 36-37). Plus tard, ils notent la présence d'un « petit Carme déchaussé [...] bien éveillé pour être malade », qui se promène depuis « deux hëures [...] avec la brune & la blonde sans songer seulement à prendre un verre d'eau » (Mailly, 1704 : 41). Le narrateur critique explicitement ces hommes d'église qui vont aux bains « faire les poupins, les galands, & les doucereux » et qui mériteraient « d'être renvoyez à grands coups d'étrivieres » pour se faire les mondains :

Je blâme des Religieux vagabonds qui ont des maladies de commande pour courir les Villes & les champs, & je déclame contre ceux qui sortant de leur couvent pour se mettre dans les remedes, se produisent dans le grand monde, & s'attachent plus au sexe qu'aux Eaux. (Mailly, 1704 : 40-41)

---

<sup>666</sup> Les deux compères sont à l'église ; ils s'ennuient à la messe : « mon Dieu, que ce vieillard est long [...]. N'avez-vous point un peu de tabac pour reveiller ma devotion qui commence à se ralentir » ? (Mailly, 1704 : 59).

<sup>667</sup> Il s'agit d'un lieu commun de la satire médiévale des métiers reliée aux « estats du monde ».

*Les Entretiens des cafés de Paris, et les diferens qui y surviennent (1702)*

Dans son numéro de février 1701, les *Nouvelles de la République des Lettres* font référence à cette œuvre, qui n'a pas encore été publiée car on lui refuserait le privilège. Cela est peut-être vrai car, d'après nos recherches, elle ne parut que l'année suivante, à Trévoux, sans aucun genre de permission.

Un Auteur a un Ouvrage prêt sous ce titre, les *Entretiens des Cafés de Paris* : mais on refuse le Privilège, parce qu'il y a de certaines choses qu'on ne veut point qu'on sache. On dit qu'il y a des endroits fort curieux touchant la Morale, la Politique, la Philosophie, de même que la Galanterie, le Comique, & la Satyre. On y voit aussi des Portraits & des Caractères qui ne flattent point. Tout cela est, dit-on, accompagné de traits d'Histoire, d'aventures surprenantes, & de très-belles descriptions. On assure que cèt Ouvrage est d'un Auteur, qui a déjà donné plus de vingt Volumes Public. Je soupçonne, que ce pourroit bien être M. l'Abbé Bordelon. (Bernard, 1701 : 237-238)

Nous ne pouvons pas nous empêcher de nous demander quelles étaient ces « choses qu'on ne veut point qu'on sache ». En fait, selon Lacroix (1857a : 152), puis d'après Drujon (1888 : I, 318), il s'agirait d'un ouvrage à clé<sup>668</sup>, dont on ne dispose malheureusement pas des pistes de lecture. Mailly fait appel à une onomastique qui est presque entièrement tirée de la tradition littérature, ce qui rappelle la technique des romans à clé à la manière de M<sup>lle</sup> de Scudéry.

*Les Entretiens...* de Mailly pourraient s'inscrire dans la lignée de ceux que le P. Dominique Bouhours publia en 1671, *Les Entretiens d'Ariste et d'Eugene*. Il s'agit d'un recueil de conversations que deux amis, qui ne s'étaient pas rencontrés depuis longtemps, développent sur des sujets divers (la mer, la langue française, le secret, le bel esprit, le *je ne sai quoi* et les devises), au cours de plusieurs promenades. L'auteur qualifie leur échange de « conversations libres & familières, qu'ont les honnetes gens, quand ils sont amis ; & qui ne laissent pas d'être spirituelles, & mesme sçavantes, quoy-qu'on ne songe pas à y avoir de l'esprit, & que l'étude n'y ait point de part » (Bouhours, 1671 : 2). Les ressemblances avec l'œuvre de Mailly sont multiples, à commencer par le mot *entretiens* dans le titre, l'onomastique des personnages, ainsi que la forme (des discussions entre amis sur des thèmes variés, plus ou moins savants). Le chevalier multiplie nonobstant le nombre de personnages qu'il met en scène et le contenu des

---

<sup>668</sup> Les romans ou les nouvelles à clé n'étaient pas rares ; Donneau de Visé écrit un recueil d'anecdotes intitulé *Nouvelles galantes, comiques et tragiques* (1669) où « il dissimule prudemment les acteurs véritables sous des noms grecs » (Lever, 1981 : 185).

entretiens peut être érudit par moments, mais il est aussi anecdotique et divertissant, voire cocasse et gaillard, d'où qu'il nous paraisse également redevable des *Promenades* de Le Noble, dont le ton est parfois très proche. Lacroix (1857a : 152) estime que *Les Entretiens...* est un « ouvrage curieux, semé d'anecdotes et de détails de mœurs ».

*Les Entretiens...* « semblent être le premier témoignage sur les "maisons de café". [...] En outre, les vignettes, très précieuses, offrent à la date de 1702 une des premières "vues de café" : le Musée Carnavalet ne possède aucun autre document remontant à une date si haute [Bibl. Hist. Ville de Paris, 921 425] » (Leclant, 1951 : 13). Cette œuvre de Mailly fournirait donc les prémices de la connaissance des cafés de la fin du XVII<sup>e</sup> et du début du XVIII<sup>e</sup> siècle : « La figure qui est en tête du volume, et la vignette en bois<sup>669</sup> qui sert de frontispice à chaque entretien, nous donnent une idée de la physionomie d'un café à cette époque » (Lacroix, 1857a : 152). *Les Entretiens...* n'offrent malheureusement aucune description précise de l'intérieur de ces établissements<sup>670</sup>. Nonobstant, l'auteur donne quelquefois leur nom ou leur emplacement, de sorte qu'il les rend plus ou moins reconnaissables au lecteur contemporain<sup>671</sup>.

D'ailleurs, Lacroix (1857a : 152) érige le chevalier de Mailly en « un pilier de café, [...] qui doit bien connaître son monde ». En 1702, l'apparition des maisons de café est encore relativement récente<sup>672</sup> et l'ouvrage de Mailly annonce un phénomène social qui prendra toute son ampleur au fur et à mesure que le siècle avance. En fait, dans cette œuvre, le café n'est pas un simple décor, il participe d'une certaine façon à l'intrigue, en regroupant une multiplicité de personnages et en fournissant parfois le

<sup>669</sup> Voir description du paratexte de cet ouvrage (p. 156-157).

<sup>670</sup> Nous savons seulement que, au moins quelques-uns, ont des lustres et des miroirs (Mailly, 1702 : 115).

<sup>671</sup> Mailly (1702 : 13, 77-78, 107, 119, 168, 203 et 365) renvoie à « un Café de la ruë S[aint] Antoine », un autre près des Cordeliers, près du Pont Neuf, du Palais de Justice ou des Tuileries ou, encore, « le Café de Gantois ruë Mazarine » et « le Café de du Verger au bout du quai des Augustins ». Le café de la rue Mazarine que Mailly désigne sous le nom de Gantois, avait été ouvert « pour profiter du voisinage de la Comedie, qui se jouoit alors dans la même rue, vis-à-vis de celle de Guenegaud », par un certain Grégoire, Arménien ancien associé de Maliban, qui eut pour successeur dans le même lieu un nommé Makara, Persan, qui laissa son café à un Liégeois appelé le Gantois (La Roque, 1716 : 376-377). Quant au café de Duverger, c'était l'un des trois les plus importants, « où se rassemblaient les nouvellistes et les gazetiers politiques » (Lacroix, 1878 : 186).

<sup>672</sup> Bien que certains historiens parlent d'un établissement ouvert à Paris en 1643, le premier dont l'existence est documentée aurait ouvert ses portes en 1672, à la foire Saint-Germain (Leclant, 1951 : 5).

sujet de leurs conversations car, bien qu'ils abordent des questions qui vont des sciences physiques à l'anecdote scatologique, en passant par l'histoire de France, la critique littéraire ou le rapport d'affaires de procédure, le vrai fil conducteur demeure le cadre spatio-temporel partagé par les personnages du niveau intradiégétique.

Par ailleurs, la présence de ces établissements dans cet ouvrage témoigne de leur essor et montre la réalité du temps. L'auteur introduit le café comme un lieu de réunion privilégié lors de circonstances très variées, mais qui relèvent généralement d'un désir de délasserment. On s'y réfugie des incléquences météorologiques ou quand il est tard (Mailly, 1702 : V et XVIII ; X). On s'y rend après une journée de procès, après la messe, après une noce ou après une promenade (Mailly, 1702 : VIII et XVIII ; VI et IX ; XV ; XVI). Et, si l'on s'y donne parfois rendez-vous (Mailly, 1702 : VII, XI et XII), c'est souvent un lieu de rencontre par hasard (I, II, III, IV, XIII et XIV). D'autre part, l'auteur illustre l'ambiance de ces établissements grâce à la vivacité de son texte. Il enchaîne les historiettes narrées par les clients et les interruptions d'autres devisants attablés ou d'importuns qui veulent se mêler des conversations d'autrui ou, encore, de la part de certains groupes de paroissiens dont le ton s'élève par-dessus celui de leurs voisins.

En effet, la vie au café est bruyante, le volume sonore des conversations simultanées entre plusieurs tables va *in crescendo*, surtout quand on y boit de l'alcool : voilà que le procureur Méroneau et quelques-uns de ses « amis de bouteille », ayant « pris du vin un peu par de là la gaieté faisoient un bruit du diable » (Mailly, 1702 : 344). De plus, les discussions se transforment parfois en disputes – qu'un tiers essaye d'étouffer en tranchant la question, en changeant de sujet ou en offrant à boire (Mailly, 1702 : III, XIII et VII) –, voire en bagarres – ordinairement quand les personnages ont trop bu (II, XI, XVII) –. Et pourtant, selon Lacroix (1878 : 191), les cafés n'étaient pas comme les cabarets ou les tabagies, « qui ne recevaient que des fumeurs et des buveurs » et où « il n'en résultait que des querelles et des rixes entre ivrognes ».

Le succès des maisons de café est manifeste parmi les divers niveaux de l'échelle sociale, d'où que « l'on [y] trouve toute sorte de gens & de differens caracteres » (Mailly, 1702 : 1). *Les Entretiens...* proposent en fait une large galerie de personnages qui fréquentent les cafés. Dès le début, l'auteur signale que « l'on y voit de jeunes Cavaliers bien faits qui s'y réjouissent agréablement. L'on y voit aussi des personnes savantes qui

viennent s’y delasser l’esprit du travail du Cabinet » ; à ces individus respectables, s’ajoutent ceux qui sont appelés les « originaux », de par leur aspect, leur comportement ou leurs discours extravagants, et qui amusent la compagnie (Mailly, 1702 : 1-2). Or, au long des dix-neuf entretiens qui composent cet ouvrage, nous découvrons beaucoup d’autres *types* – découlant parfois de ces trois modèles – qui appartiennent à divers groupes que l’on peut présenter de façon antinomique : à savoir, les spirituels, réfléchis et érudits – les précieux –, contre les ignorants, fats et ridicules – les fâcheux –. Au café, l’on remarque des gens de lettres et des artistes – philosophes (Mailly, 1702 : III, XVII), moralistes (XIII), nouvellistes (XII, XVII), poètes (IV, XII) ou libraires (XII), un musicien (VII) –, des gens de robe – procureurs (I, VII, XII) et avocats (X, XII) –, des hommes d’église – abbés (VI, VII) –, des militaires (VII, XII, XVIII), des nobles et des courtisans (XII, XVI), des professionnels du domaine libéral comme un médecin (VII) ou des artisans comme un fourbisseur (II). Il faut retenir également la présence de trois femmes au café, bien que Mailly (1702 : 367) sache qu’on lui reprochera « peut-être que c’est contre la bienséance » : la fourbisseuse aimée d’Oronte et son amie (II), ainsi que Virginie, une jeune femme, jolie, spirituelle et sage (XIX).

Quant à ceux que nous avons qualifiés d’« originaux », il se peut qu’ils ne soient pas associés à un groupe social et qu’ils se caractérisent par leurs défauts : il y a, par exemple, un riche dupe et d’esprit borné (Mailly, 1702 : XI), un indiscret laid et sans jugement mais spirituel (XI) ou des pédants impertinents (XVI). Certaines tables offrent, d’ailleurs, de curieuses assemblées. Dans le treizième entretien, Florentin – moraliste réfléchi et vertueux –, Belleme – à l’air « d’un vieux Comédien usé », ignorant et vain, ridicule, colérique – et Volcasse – inconstant et chagrin mais bon orateur et connaisseur de l’Histoire – sont ensemble au café<sup>673</sup>. Puis, dans le quatorzième entretien, trois autres personnages assez particuliers se retrouvent à la même table. Il s’agit de Léonce, qui gagne sa vie à jouer aux cartes et aux dés chez des gens de qualité et qui se prend pour quelqu’un d’important alors qu’il ne l’est guère. Ensuite, il y a Cléodon, âgé et timide, qui est marié à une femme qui le trompe sans cesse et, pourtant, il n’ose pas s’en plaindre de peur de la mettre en colère. Enfin, il y a Trasimond, nouvelliste, « un homme

---

<sup>673</sup> Les qualités de Florentin, d’une part, et les défauts de Belleme et de Volcasse, d’autre part, évoquent respectivement les caractères opposés de Philinte et d’Alceste dans le *Misanthrope* de Molière.

de grand bruit & peu d'effet » ; « rien ne l'occupe tant que ce qui ne le regarde point, & rien ne lui est plus indifférent que ce qui le regarde » (Mailly, 1702 : 262-263).

La multiplicité des thèmes abordés dans les conversations de café est le reflet de la variété des personnages qui s'y rendent. D'une part, l'on remarque des sujets directement en rapport avec le cadre spatial : les clients dissertent parfois à propos de la qualité des divers crus (Mailly, 1702 : II, VII, VIII, XI). Vers la fin du deuxième entretien, Ermogène et Épicaris, deux ivrognes, défendent les bienfaits du vin de Bourgogne et de Champagne respectivement. Pamphile, un autre client du café, se mêle de leur discussion en se prononçant pour le vin de Brie sur un ton railleur, mais les deux buveurs, contrariés, se jettent sur lui et le rouent de coups. Également, le procureur Remon, qui invite ses amis à boire du vin d'Espagne dont il vient de faire l'éloge, finit par devoir payer les dégâts qu'ils causent après avoir trop bu : « Les Verres & les Tasses furent cassées, les tables & les Cafetieres renversées, les Lustres & les Miroirs rompus, & pendant un quart d'heure ce ne fut que desordres, & coups donnez de part & d'autre » (Mailly, 1702 : 115).

En fait, que ce soit à travers des épisodes comiques qui mettent l'accent sur le désordre et le ridicule des buveurs, ou à travers les paroles prononcées par certains de ses personnages, l'auteur dénonce l'ivrognerie et avertit contre l'abus des boissons spiritueuses (Mailly, 1702 : I, VII, IX, XI, XVII) et même du café (IX) ! Araste et Orante, deux clients qui avaient assisté à une bagarre provoquée par des ivrognes, conviennent que la boisson est le pire des dérèglements car elle rabaisse l'être humain par-dessous la bête : « un homme qui est yvre ne sait ce qu'il fait ni ce qu'il dit ; Il est fou, il est furieux & aveugle, [...] incapable de jamais rien faire qui vaille. Il est brutal, il est stupidés, il est grossier en un mot » (Mailly, 1702 : 116). Ces moralisateurs évoquent aussi la Grèce et la Rome antiques comme modèles de sobriété, tout en rappelant qu'on y représentait « l'ivrognerie sous le nom de Bachus, & l'ignorance ou l'anerie sous celui de Midas son camarade, afin de faire voir que [...] leurs vices étoient inseparables » (Mailly, 1702 : 117).

En outre, mais toujours en rapport avec la vie au café, l'auteur illustre le snobisme des clients qui se prennent pour des connaisseurs, ce qui donne lieu parfois à des ruses de la part des employés. C'est le cas d'un personnage qui, trouvant que le vin muscat

qu'on lui avait apporté n'était pas suffisamment bon, « quoi que ce vin fût excellent, [...] il en demanda de meilleur. On lui en apporta de cinq ou six essais, & enfin il se fixa au dernier qui étoit du même tonneau que les autres » (Mailly, 1702 : 248-249). À une autre occasion, Mailly (1702 : 2012-203) met en scène une petite compagnie qui commande du vin de Canarie. Or, après y avoir goûté, elle reproche au garçon de s'être trompé de vin car « c'est du vin de Cotte-rotie » que l'on avait demandé (Mailly, 1702 : 203). Le dialogue entre l'employé et ces outrecuidants personnages prouve que ceux-ci ne sont pas de fins gourmets, mais des goulus : « qu'importe Cotte-rotie ou Malvoisie, tout cela est bon à boire. Je l'avoüe, repartit le garçon, mais celui-la, Monsieur, est du vin de Canarie, & du meilleur qu'il y ait en France » (Mailly, 1702 : 204). Finalement, ces impertinents insatiables se font apporter jusqu'à quatre bouteilles de vin de Canarie<sup>674</sup> et deux tasses de café (Mailly, 1702 : 204, 208 et 211).

Si les conversations de café étalent, de par leur variété, l'origine diverse des clients, elles répondent ordinairement à deux tendances qui représentent les deux facettes du café : d'un côté, il s'agit d'un espace d'échange entre savants et lettrés et, d'un autre côté, c'est un lieu où l'on s'informe des dernières nouvelles arrivées à Paris. Il est habituel que ces discussions et les récits rapportés par certains des personnages soient suivis de réflexions d'ordre moral.

L'aspect érudit est abordé dans des sujets concernant la littérature et les représentations théâtrales, la philosophie, l'histoire et les sciences. Les arts scéniques donnent lieu à bien des conversations (Mailly, 1702 : IV, XII, XVIII), l'on parle aussi de bons et de mauvais livres (V, XVIII), l'on fait la lecture et la critique de bons mots, de poèmes et de satires (V, X, XIII, XV, XVI, XVIII) et l'on réfléchit à propos des fourberies des libraires et des problèmes qui découlent du commerce de l'imprimerie (V, XVI). Dans le contexte d'un madrigal satirique contre un lettré qui a reçu une pension royale et à propos duquel l'auteur des vers calomnieux dit que « tous les Rois tiennent des foux à gage », on lui répond par une défense de la politique de mécénat de Louis XIV : « Ce sont plutôt de bons esprits qui contrefont les foux pour divertir les Grands. Et quand à

---

<sup>674</sup> Mailly (1702 : 204 et 208) s'est mépris en comptant les bouteilles : « la [première] bouteille qui fut bientôt à sec [...] ils en demanderent une autre [soit, la deuxième] », puis « on apporta une seconde [il s'agit en réalité de la troisième] bouteille de vin de Canarie. Elle fut attaquée avec autant de vigueur que la première, & buë aussi promptement. Ils en demanderent une troisième [c'est-à-dire, la quatrième] ».

nôtre Monarque [...] il choisit toujours les esprits les plus sages & les plus éclairés pour les objets de ses libéralités » (Mailly, 1702 : 322).

Le troisième entretien présente une querelle entre un cartésien et un gassendiste : le premier blâme Gassendi d'avoir davantage exploité son savoir livresque que son jugement, le second reproche à Descartes une fausse nouveauté dans ses théories, d'être abstrait et chimérique. En plus, chacun de ces deux philosophes est accusé d'atomiste, d'épicurien et d'athée par le querelleur qui n'adhère pas à ses idées. Un érudit les interrompt croyant « que tous deux n'avoient point de raison, en ce qu'ils disoient pour eux mêmes, mais seulement en ce qu'ils disoient l'un contre l'autre » (Mailly, 1702 : 30). Il critique la théorie mécaniste défendue par Descartes et Gassendi car leur raisonnement est aussi inattendu et abracadabrant que l'utilisation du *Deus in machina* au théâtre<sup>675</sup> et impose Leibnitz, en philosophie et mathématiques, dont le système ressemblerait à celui de l'abbé de Belle Garde, « le génie le plus universel que la France ait jamais connu » (Mailly, 1702 : 32). Belleme et Volcasse discutent sur la nature des dieux et sur l'existence des demi-dieux et des héros, qui – inspirés de personnages réels ou pas –, pourraient avoir été inventés pour servir de modèle aux hommes (Mailly, 1702 : XIII).

L'histoire est aussi un sujet récurrent. Casagne vient de raconter les aventures d'Alcibiade et la reine de Sparte, quand Serpouille explique celles de Childéric et la reine de Turinge, puis Maisonfleur fait le récit de la vie de Chilpéric, roi des Soissons, et de celle de sa descendance (Mailly, 1702 : VIII). Léonce, Cléodon et Trasimond conversent sur la décadence de quelques grands états (Mailly, 1702 : XIV), notamment celle de l'immense et puissant empire espagnol, ainsi que d'autres exemples plus anciens : Alexandre le Grand, les Assyriens, les Mèdes, les Perses, les Parthes, les Génois, les Pisans ou les Chinois. Malgré leur superficie, leur richesse, leur densité de population ou leur force militaire, Cléodon conclut que « la mollesse est la perte des Etats & la principale cause de leur ruine » (Mailly, 1702 : 265).

---

<sup>675</sup> L'expression *Deus ex machina* est plus habituelle mais, à l'époque de Mailly, elle était aussi employée avec la préposition *in*. D'ailleurs, l'auteur semble jouer sur le sens du mot *machina* puisque, dans les discours philosophiques, la machine désignerait l'individu, corps et esprit.



Dans le domaine scientifique, enfin, Florentin cherche à prouver que les maladies physiques sont plus cruelles que les psychologiques, tandis que Volcasse s'efforce de démontrer que les peines de l'âme sont bien pires que celles du corps, et remémore un exemple de l'histoire romaine : Scevole se brûla la main en présence de Porsenna sans en témoigner la moindre douleur (Mailly, 1702 : XIII). Dans le dix-septième entretien, un aristotélien, un gassendiste et un cartésien débattent sur l'essence, la cause et les effets de la lumière, puis sur les couleurs et sur l'âme en tant qu'élément distinctif entre l'homme et l'animal. Le cartésien s'en prend à Aristote, le gassendiste démonte le raisonnement du cartésien et l'aristotélien croit que les deux autres ont tort et que Gassendi et Descartes avaient « des esprits bien faibles ou bien malins » pour faire croire à des « rêveries pitoyables » que « les plus grands hommes de ce siècle comme l'illustre Evêque de Soissons, le fameux Monsieur Leibnitz & un grand nombre d'autres » ont réfuté (Mailly, 1702 : 333). Il y a même un pédant qui s'essaye au galimatias mathématique (Mailly, 1702 : 328).

Les nouvellistes et les curieux trouvent également leur compte au café, où l'on rapporte des anecdotes récentes à propos d'affaires de procédure, d'histoires plaisantes ou de mésaventures amoureuses.

Les thèmes en rapport avec la justice abondent dès le premier entretien, où un affrontement verbal, puis physique, entre un procureur ivrogne et fat et un autre homme se traduit par une plainte en justice réciproque et se termine par la détention du premier, qui est finalement tiré de prison après avoir accepté de payer tous les frais qui s'en sont découlés (Mailly, 1702 : I). Dans le troisième entretien, un cavalier raconte un procès de l'actualité du moment au Châtelet, entre un auteur et une libraresse – tel est le terme employé à l'époque – au sujet du cocuage. La querelle s'est étendue et les prudes s'affrontent aux femmes galantes, mais le raccommodement paraît proche car les parties se sont donné rendez-vous « a la vallée Tissard » (Mailly, 1702 : 35).

Puis, dans le douzième entretien, l'on raconte un autre procès entre un libraire, nommé Passemart, qui est un grand fou et un grand fripon, et un auteur, qui vont plaider aux Consuls<sup>676</sup> (Mailly, 1702 : 228-233). Le dix-huitième entretien rapporte l'histoire de

---

<sup>676</sup> Ce sont les juges élus « entre les Marchands pour regler les affaires du commerce suivant les privileges à eux accordez » (Furetière, 1690 : I, s. v. « consul »). Au XVII<sup>e</sup> siècle, l'expression

deux provinciaux qu'un procès au Parlement a amenés à Paris : Oronte a dénoncé un de ses voisins, qui s'est emparé d'une de ses terres sous de faux titres. Sa partie est un méchant homme, qui cherche à embrouiller l'affaire en faisant passer Oronte pour un coquin (Mailly, 1702 : XVIII). Le dernier entretien, enfin, est la description des impliqués et le récit des audiences d'un procès entre un médecin et sa fille, dont l'amant est soupçonné d'avarice et de rechercher le bien qu'elle doit hériter plutôt que la demoiselle (Mailly, 1702 : XIX).

À travers ces épisodes et certains personnages, l'auteur présente un aperçu de l'état de la justice à l'époque ; les critiques qu'on adresse à ce sujet semblent annoncer la grande crise du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>677</sup>. Arsène fait la lecture d'une pièce en vers intitulée « Morale politique » (Mailly, 1702 : 185-189), selon laquelle le siècle abonde en exemples de vice et de méchanceté, la justice n'est d'ailleurs pas équitable et est rendue à différents niveaux selon la classe sociale des parties. Lors de la dispute entre un avocat, un médecin, un homme de guerre et un musicien, un abbé décida que la profession du premier était la plus noble, car elle renfermerait toutes les vertus morales, chrétiennes et politiques, et n'aurait en vue que la justice et la sagesse (Mailly, 1702 : VII). Il y a d'autres avocats présentés de manière très positive : Philante est un illustre avocat de bonne famille, vertueux, spirituel et savant (il parle et écrit dix langues, est bon poète, orateur et érudit en toute science), ayant reçu une pension royale, il fait un très bon usage de son argent (Mailly, 1702 : 167-168). Or, d'autres sont décrits comme des profiteurs qui ne cherchent qu'à chicaner (Mailly, 1702 : IV, XII).

Il y a aussi plusieurs exemples de détentions, parfois erronées, qui côtoient l'histoire plaisante. Par un quiproquo, Dorante se fit accuser d'un meurtre qu'il n'avait point commis, mais tout fut finalement éclairci et le vrai coupable fut condamné (Mailly,

---

*plaider aux Consuls* était vulgairement employée « par allusion ou division du mot, lors que les femmes suent en cette partie de leur corps » (Oudin, 1656 : 92). Il nous semble pourtant que Mailly en est resté à l'usage standard.

<sup>677</sup> La crise de la justice au XVIII<sup>e</sup> siècle est traversée d'« un vaste mouvement d'idées [...] où s'affrontent tenants et adversaires du pouvoir, où magistrats et avocats s'opposent entre défenseurs des thèses parlementaires et contradicteurs royalistes [...], où philosophes et gens de justice gagnés aux idées des Lumières, tour à tour critiques et réformateurs quand ils n'empruntent pas la robe de l'avocat, dénoncent une justice inhumaine en même temps qu'ils proposent des changements [...], tandis que [...] littérateurs et gens de théâtre continuent sur le mode burlesque ou satirique de moquer juges, avocats et autres procureurs » (Royer, 1995 : 158).

1702 : V). De même, Campras raconte l'anecdote d'un ami que l'on avait mis en prison par erreur, puis Reinevillai en rapporte une semblable, que son protagoniste tourna à son avantage (Mailly, 1702 : IX). À sa sortie du café, « un Exemt accompagné d'une douzaine d'Archers se jetterent sur [Léonce], & le menerent prisonnier au grand Châtelet » pour une affaire d'argent qu'il devait. Il rendit la somme et, le lendemain, il claironna qu'on l'avait pris pour un autre et qu'il ferait pendre l'Exempt et ses archers ; « cette menace [...] fut regardée par les gens de sa connoissance comme une gasconnade, & par ceux qui ne le connoissoient pas, comme une saillie d'un homme de haute naissance » (Mailly, 1702 : 282-3).

Les récits à visée comique foisonnent dans cet ouvrage. Le rire est parfois provoqué par le comportement des personnages face à une situation étrange. C'est le cas des jambons qu'on voulut voler par la cheminée, mais le poids du butin entraîna la rupture de la corde et le bruit que le larron fit en tombant réveilla toute la maisonnée ; tout barbouillé de suie, on le prit pour un démon et on lui défraya le chemin (Mailly, 1702 : XII). Ou, encore, du fermier normand qui devait de l'argent et, mené à l'Opéra de Paris par ses créanciers, se crut conduit en prison (Mailly, 1702 ; XVIII).

En outre, l'auteur a souvent recours à la concaténation d'épisodes malheureux ou ridicules, mêlés d'anecdotes scatologiques, qui comportent cependant une moralité. Cela rappelle le style de Scarron, emprunté à son tour à la littérature espagnole, où la satire précède l'enseignement. Les exemples sont multiples : celui du mauvais poète châtié par la victime d'une de ses satires, qui lui envoya un apothicaire et quatre crocheteurs pour lui appliquer un lavement qu'il finit par rendre par la cavité buccale car on lui avait bouché l'anus (Mailly, 1702 : IV).

Il y a aussi bon nombre de méprises, attaques et vols nocturnes<sup>678</sup> dont les victimes tirent généralement la leçon de ne pas rentrer si tard. Un soir, vers onze heures, Dorante se fit arroser d'urine et d'ordures rue de la Parcheminerie (Mailly, 1702 : 66). Janctin, coureur de jupons, rencontra vers dix heures du soir, rue Saint André, une prostituée qui l'invita chez elle ; il se fit voler par cette fille et un bretteur, son prétendu

---

<sup>678</sup> Ces épisodes peuvent avoir des réminiscences littéraires mais, en dépit de leur nature comique ou absurde, ils s'inspirent de la réalité du temps ; la rue étant un espace de violence, particulièrement pendant la nuit (Farge, 1992 : 123-163).

mari. Ensuite, rue Poupée, il se fit encore voler par quatre filous et, alors qu'il allait gagner sa maison, il reçut une pluie d'urine sur la tête (Mailly, 1702 : IX). Raimonville, un débauché qui passait ses journées au cabaret et une partie de la nuit avec sa maîtresse, tomba un soir, à minuit, rue des Maturins, sur quatre jeunes gens qui sortaient du cabaret et qui l'obligèrent à baiser le derrière de l'un d'eux. Puis, près de chez lui, il fut roué de coups par trois coquins qui le prirent pour un autre. Après quinze jours au lit, il décida de ne plus jamais rentrer si tard la nuit, mais il ne cessa pas de voir sa maîtresse, au risque d'attraper une maladie vénérienne (Mailly, 1702 : IX).

Les relations sentimentales sont également à la base de plusieurs anecdotes de caractère moralisant, comme celle d'Oronte et la fourbisseuse et celle d'Orgas qui ne peut oublier sa maîtresse (Mailly, 1702 : II). Le chevalier de Campras vit sur le Pont Neuf une bagarre entre mousquetaires ; il les sépara et les invita au café pour les calmer. Ils expliquèrent qu'ils se battaient pour leur maîtresse et comme Campras vit que c'était une fille de moyenne vertu, il leur conseilla de l'oublier : « préférez l'amitié à l'amour & soyez bons amis » (Mailly, 1702 : 150). Boisdoré souhaitait conquérir Aminte, une demoiselle de l'île Notre Dame qu'il avait rencontrée aux Tuileries. Comme elle ne voulait point écouter ses discours galants, il proposa à un ami de feindre un duel sous la fenêtre de la dame pour la séduire par son courage ; ce fut un succès (Mailly, 1702 : XI).

Or, il est fréquent que ces histoires galantes soient présentées à la manière de nouvelles littéraires, qui contiennent elles-mêmes des récits intercalés ! Dans le cinquième entretien, Artemond, poursuivi par des bandits, trouva refuge chez une jeune veuve dont on veillait le mari. Le lendemain, quand les prêtres vinrent emporter le corps, le corbeau apprivoisé du mort les attaqua, il suivit son ancien maître jusqu'à l'église puis, une fois le cadavre sous terre, il s'envola. Cette histoire est un exemple de gratitude. À la demande de la veuve, Artemond se rendait chez elle chaque jour. Un parent du défunt voulut épouser la dame mais elle s'y refusa. Ce prétendant tira l'épée contre son rival, qui le vainquit. De nouveau chez la veuve, il arriva du monde et Artemond rapporta l'histoire de Dorante, qui avait été accusé d'un meurtre qu'il n'avait pas commis. Le lendemain, Artemond fut encore attaqué par son rival et, cette fois-ci, il le tua. Il se réfugia au Palais Royal, puis en Flandre. De retour en France il épousa sa maîtresse avec de grands avantages économiques.

Le sixième entretien recueille l'histoire, aux traits gothiques, du baron d'Armogi. Il était à Toulouse quand il tomba amoureux d'Amatide, qu'il courtisa. Il demanda bientôt sa main, mais le père de la belle s'opposa au mariage. Le baron apprit alors la mort de son père et rentra à Paris, où il dut rester un mois entier pendant lequel il écrivit régulièrement à sa maîtresse. Amatide lui écrivit aussi mais, inexplicablement, aucune des lettres ne parvint à son destinataire. Quand Armogi put enfin retourner à Toulouse, Amatide s'était promise à Marinville. Armogi assista à leur noce plongé dans la douleur et le désespoir. Il y rencontra une femme nommée Luciane avec qui il commença une liaison. Ils vécurent heureux jusqu'au moment où le baron découvrit qu'elle avait un amant et le tua en duel. Le jeune homme quitta peu après Luciane, bien moins vertueuse qu'il ne croyait, et se résolut à tuer Marinville avant de se sauver en Espagne. En passant devant la maison d'Amatide, il vit sortir une femme voilée et s'offrit à l'escorter. Elle disait être Amatide elle-même et accusa Armogi d'infidélité. Celui-ci la dévoila et découvrit un squelette. Il s'enfuit à toutes jambes et s'arrêta devant une église pour remercier Dieu d'avoir échappé à la mort. Dans l'une des chapelles, il y avait un sépulcre ouvert d'où provenait la voix de Luciane qui criait à l'aide. Armogi la tira du caveau et ils s'en allèrent. Elle lui avoua qu'elle avait eu recours à une sorcière pour récupérer l'amour de celui-ci. Elle devait descendre dans le caveau de son ancien amant pour lui arracher le cœur, le réduire en cendres et les mettre dans du vin qu'elle donnerait ensuite à boire à Armogi. Quand elle allait porter son couteau contre la poitrine du mort, celui-ci la traita d'ingrate et de cruelle. Armogi et Luciane réfléchirent sur leurs actions passées ; il prit l'habit de Saint François au couvent des Capucins, elle se retirera chez les Carmélites, et tous les deux réparèrent par leur conversion les désordres de leurs vies.

Dans le treizième entretien, le conseiller Ménandre, se promenant aux Tuileries, tomba amoureux de Clarinte, une fille sans bien qui aurait fait n'importe quoi pour en avoir. Elle agréa les services du conseiller, qu'elle joignit à ceux de Lisidor, fils d'un Trésorier de France. La rivalité de ces amants déboucha sur un duel de dépense auprès de la belle. Quand la bourse de Lisidor fut presque vide, Clarinte se décida pour Ménandre. Or, lorsque le conseiller finit par manger sa fortune et sa charge même fut en danger, Clarinte commença à le regarder d'un mauvais œil. L'amour est l'affaire des gens oisifs et il ne faut point s'abandonner aux plaisirs car on risque de tout perdre.

Un autre exemple pourrait être celui des amours d'Hermilie et de Crisalpe<sup>679</sup>, dans le quinzième entretien, entre « une Dame qui passoit pour la plus vertueuse du monde, & un Cavalier qui n'étoit ni beau ni bien fait, mais qui avoit beaucoup d'esprit » (Mailly, 1702 : 292). Le mari d'Hermilie leur interdit de se voir et, après avoir essayé d'attirer sa femme par des douceurs, il l'emmena dans une maison de campagne. Crisalpe apprit où était Hermilie et lui écrivit une lettre que le mari intercepta. Celui-ci accusa sa femme d'infidélité mais elle s'en défendit car la missive ne compromettait personne<sup>680</sup>. Dès qu'elle fut seule, elle écrivit à son amant pour le rassurer et lui demander d'attendre que la colère de son mari diminuât. Crisalpe, au désespoir, se déguisa en pèlerin afin d'aller voir Hermilie. Il la trouva à la pêche, avec quelques autres femmes. Chantant un air de pèlerin, il leur offrit des coquilles apportées du mont Saint-Michel. Le lendemain, Crisalpe retourna au même endroit, à la même heure ; Hermilie aussi, accompagnée d'une fille de sa confiance. Ils s'internèrent dans un bois proche où ils se retrouvaient chaque jour. Ils continuèrent ainsi pendant trois semaines mais, un jour, le mari aperçut sa femme avec son amant et courut droit à eux pour les battre avec le bourdon de pèlerin. Par la suite, il intenta un procès contre elle, en l'accusant d'infidélité ; elle fit de même et accusa son mari de folie et d'agressivité. Comme il n'y avait pas de témoins des amours d'Hermilie, mais qu'il y avait des marques des mauvais traitements du mari, la compagnie croit que celui-ci perdra le procès<sup>681</sup>.

En effet, les scènes vécues au café, aussi bien que les histoires rapportées par les clients qui s'y trouvent attablés suscitent souvent des commentaires sur les sujets abordés. Il y a des réflexions en rapport avec les hasards et les caprices de l'amour et de la fortune. Les malheurs qu'ils causent apportent parfois d'heureux dénouements : « J'ai vu des gens tomber dans de terribles disgraces, & ces disgraces loin de les abatre ne servirent que d'éguillon pour les relever avec plus d'éclat » (Mailly, 1702 : 69). Parfois, tel que le signale Eugène, les malheurs qu'entraîne l'amour font naître de grands

---

<sup>679</sup> Comme nous l'avons remarqué quand nous avons étudié les *Diverses aventures de France et d'Espagne*, ce récit coïncide presque mot pour mot avec celui des amours de Dom Leandre et de Béronte, dans « *Avantures de Dom Leandre* ».

<sup>680</sup> Cette scène (Mailly, 1702 : 295-297) est tirée de *La Religieuse intéressée...* (Mailly, 1695a : 73-75).

<sup>681</sup> Dans les « *Avantures de Dom Leandre* », c'est la femme, en effet, qui gagne le procès contre son mari, qui tombe malade de chagrin et finit par mourir, permettant le mariage de Béronte et de Dom Leandre.

patrimoines. Il donne l'exemple d'un homme de bonne maison mais sans bien, que l'amour d'une princesse enrichit considérablement (Mailly, 1702 : 15-16). Rappelons également les avantages économiques qu'Artemond tira de son mariage avec la jeune veuve, après avoir beaucoup souffert (Mailly, 1702 : 69). Néanmoins, la passion amoureuse aveugle même les plus grands hommes. Les exemples que l'on peut tirer de l'Histoire sont nombreux (Hercule, Achille, Massinisse ou Marc-Antoine), et les devisants en connaissent de plus proches (Méronte fut ruiné, Termofile mourut des suites d'une maladie vénérienne transmise par une actrice, Poliandre mangea tout son bien avec des filles de joie et des mignons) (Mailly, 1702 : XIV). Il faut fuir l'amour si l'on veut conserver sa vie et son argent, et il vaut encore mieux d'employer son capital à jouer au lieu que de le dépenser auprès d'une maîtresse car « la fortune que produit le jeu [...] est bien hazardeuse, & l'infortune que produisent les femmes de debauche, est infaillible » (Mailly, 1702 : 275).

Dans ce sens, il y a aussi quelques idées moralisantes, suivant le modèle de l'honnête homme de Nicolas Faret. Il faut se méfier des femmes sans vertu et ne pas s'enticher de tels caractères : il faut aimer « en homme sage, & non pas en aveugle ni en étourdi » (Mailly, 1702 : 144). D'où la différence entre la facilité de prendre une maîtresse et la transcendance de choisir une épouse (Mailly, 1702 : XV). Pourtant, Dorion ajoute : « J'en connois qui pour s'être marié avec trop de precipitation s'en repentent, & d'autres qui ont fait tout ce que la prudence pouvoit leur suggerer, qui ne s'en trouvent pas mieux. Les femmes ont souvent des contre-tems & des inegalités terribles. Il faut avoir bien de la patience avec elles » (Mailly, 1702 : 289). Certains personnages sont clairement misogynes et critiquent l'humeur changeante des femmes ainsi que leur tempérament et leur faiblesse d'esprit (Mailly, 1702 : 142-144 ; 289-290). D'autres se prononcent pourtant en défense des femmes : « Celui qui se déchaîne si fort contre les femmes marque qu'il en a été maltraité, & celui qui s'en loüe témoigne qu'il en a été considéré. [...] D'ailleurs toutes les femmes ne se ressemblent point pour l'humeur. Il y en a de raisonnables et de vertueuses » (Mailly, 1702 : 291-2).

Le huitième et le dixième entretien prônent le bonheur des plaisirs tranquilles et conseillent aux jeunes gens de la prudence en amour. « Le moien de devenir sage promptement, c'est de se corriger sur les defauts d'autrui » (Mailly, 1702 : 276). Certes, « difficilement on perd les mauvaises habitudes » et les vices sont rétifs (Mailly, 1702 :

312), mais il faut toujours aspirer à être vertueux car « la récompense suit de près la vertu, & rarement voit-on des vertueux infortunés : & s'il s'en trouve quelqu'un de malheureux, c'est la tyrannie qui les opprime, mais leur innocence les console, & ils triomphent en eux mêmes de l'injustice de leurs ennemis » (Mailly, 1702 : 277). On voit dans le quatorzième entretien quelques exemples de vertueux infortunés qui furent finalement récompensés (Policrate, qui fut accusé d'usure par un ami auquel il avait prêté de l'argent, ou Amazonte, marié à une fille sans bien et sans naissance qui lui était infidèle et voulut même le faire assassiner).

La sagesse s'aquiert également par la générosité et la reconnaissance qui lui est due. Outre le « bel exemple de gratitude » qu'offre le corbeau qui pleure son maître dans le cinquième entretien (Mailly, 1702 : 62), une bonne partie du dixième se centre sur la question de « savoir qui avoit le plus de gloire, ou celui qui oublioit un service qu'il avoit rendu, ou celui qui l'ayant reçu n'en conservoit la mémoire que pour chercher les occasions de le reconnoitre » (Mailly, 1702 : 169). L'on cite de nombreux exemples de personnages qui non seulement ne remercièrent pas leurs bienfaiteurs, mais qui abusèrent de leur bonté. La compagnie observe que, par orgueil ou par jalousie, peut-être, les gens que l'on a secourus deviennent souvent des ennemis. Il faut pourtant faire le bien gratuitement et, d'après la fin de la conversation, il paraît qu'il est plus noble de ne pas se souvenir d'un service que l'on a rendu.

*Les Entretiens...* montrent des querelles sulfureuses et des débats entre amis, ainsi que des conflits entre des membres d'une même famille, qui adviennent presque toujours pour des motifs économiques. Le jeune Validor a perdu cent pistoles que son père lui avait confiées et celui-ci, pour se venger, menace d'épouser une jeune fille sans naissance, sans bien et sans honneur, à qui il laissera son héritage. Validor père entre alors dans le café ; le fils promet de ne plus déplaire à son père et celui-ci promet de ne pas faire une si mauvaise alliance (Mailly, 1702 : XV). Le procès rapporté tout au long du dix-neuvième entretien oppose un père et sa fille pour le choix d'un amant (Mailly, 1702 : XIX). Puis, le lecteur découvre la mauvaise relation entre un frère et une sœur, après que la demoiselle ait décidé de ne plus embrasser l'état religieux ; sa dot sera retranchée de la partie d'héritage qui correspondait au garçon (Mailly, 1702 : XVIII).



Enfin, il est important de signaler que *Les Entretiens...* sont un magasin d'idées dont Mailly se sert souvent pour puiser des anecdotes qu'il réintroduit dans plusieurs autres ouvrages tels que *Diverses Aventures de France et d'Espagne* (1707), *Nouvelles toutes nouvelles* (1708), *La Promenade du Luxembourg* (1713) ou *L'Eloge de la chasse...* (1723), comme nous l'avons indiqué à chaque occurrence dans leur analyse. Le cas inverse, où *Les Entretiens...* contiendraient des passages tirés d'une autre œuvre, est rare. Nous avons néanmoins repéré un extrait des *Disgraces des amans* concernant quelques exemples historiques sur les malheurs de l'amour (Mailly, 1691 : 167-169), qui est situé dans le quatorzième entretien (Mailly, 1702 : 273-274). En plus, deux devisants parlent à un certain moment d'un texte de notre auteur, *L'Heureux Naufrage*, dont ils font un bref résumé (Mailly, 1702 : 69-70). En outre, l'ouvrage qui nous occupe comprend une allusion certaine à notre écrivain, qui aurait été attaqué par un poète satirique, dont nous n'avons pas trouvé l'ouvrage, faute de plus de renseignements. Mailly se désigne en faisant allusion à des détails de sa biographie et de celle de ses proches parents. Il est, dit-il :

un homme d'une des plus illustres & des plus anciennes Maisons du Roiaume, un homme de qui le pere avoit été Ambassadeur extraordinaire en Espagne & en Portugal, & contr'Amiral de France au Siege de la Rochelle, & grand Amiral par commission : un homme dont la sœur avoit été mariée au grand Chancelier de Lituanie, & sur-Intendante de la maison d'une Reine qui étoit fille & sœur d'Empereur : un homme qui a l'honneur d'avoir pour parrain le plus grand Roi du monde & pour Mairaine Anne d'Autriche Mere de cet incomparable Monarque : Et enfin un homme de qui le merite s'est fait distinguer, par mille bonnes qualitez. Cependant malgré tous ces titres d'honneur & de gloire, un échappé de Cuiestre, un avorton du Parnasse a eu l'insolence d'attaquer sans aucune raison un homme de ce caractere. Il est vrai que comme cette Satire n'est remplie que d'injures grossieres & ne ressent que la crasse du College, il la méprise de même que plusieurs personnes de consideration. (Mailly, 1702 : 262-263)

Les trois textes que nous avons réunis sous le titre de chronique contemporaine sont, certes, assez hétéroclites. Dominé par le genre épistolaire, *Le Triomphe de la Bazoche* (1698) raconte, sous couvert d'une anecdote récemment arrivée à un procureur de province, l'histoire du tribunal de la Bazoche et son fonctionnement en tant qu'institution. *Les Eaux d'Aix. Nouvelle divertissante du mois de may 1701* (ou *Les Bains d'Aix...*) (1701) se veut une sorte de journal de voyage autodiégétique, où l'auteur narre son séjour aux bains d'Aix-la-Chapelle. D'un côté, il décrit la ville ; de l'autre, il rapporte des scènes auxquelles il assiste ou il participe (à la fontaine, au bal, dans une boutique, etc.). Enfin, *Les Entretiens des cafés de Paris, et les diferens qui y surviennent* (1702) sont un recueil de dix-neuf entretiens encadrés dans divers cafés de la capitale, où les

devisants qui y sont attablés – parfois Mailly lui-même – conversent sur des sujets d'actualité, parfois des procès en cours, des parutions d'ouvrages, des représentations théâtrales, ou des aventures arrivées à eux-mêmes ou à leurs connaissances. De sorte que l'on y aborde une multiplicité de thèmes très variés, qui vont de l'histoire à l'œnologie, en passant par les mathématiques, les sciences, la littérature, la morale ou la politique. Néanmoins, les trois ouvrages ont en commun l'objectif de rapporter des épisodes advenus peu de temps avant que l'auteur ne les reprenne par écrit. Contrairement aux nouvelles qui, malgré leur sempiternelle et topique revendication d'authenticité, rendent des images floues de la réalité de leur époque, les trois textes qui nous ont occupée dans cette partie se veulent un véritable miroir et l'image qu'ils renvoient est bien plus nette.

## Le conte merveilleux

### Approche du genre

Les origines du conte merveilleux sont orales et difficiles à retracer, car ce genre de récit existe depuis la nuit des temps dans toutes les cultures. En ce qui concerne les formes écrites, Imbert (1996 : 23) signale que, dans toute littérature, l'on distingue deux moments : une première étape où le conte se mêle à des fonctions narratives telles que l'histoire, la mythologie, l'épopée, le drame, etc. et un deuxième temps où le conteur prend conscience d'être en train de produire des textes autonomes appartenant à un genre indépendant. Les versions littéraires connues remontent à l'Antiquité. Imbert (1996 : 23-24) évoque les aventures de Gilgamesh en Mésopotamie, il y a plus de quatre mille ans, ou les cinq livres de contes du *Pañchatantra*, composés en Inde entre les siècles IV<sup>e</sup> av. J.-C. et IV<sup>e</sup> ap. J.-C. En Occident, l'on remarque les épisodes d'Ulysse sur l'île des Cyclopes, avec la magicienne Circé, les Sirènes ou la nymphe Calypso, que le héros lui-même raconte au fil d'une conversation avec Alinoos dans l'*Odyssée* d'Homère (IX<sup>e</sup> siècle av. J.-C.), puis le texte de Lucien de Samosate (ca. 120-200 ap. J.-C.), *Toxaris ou De L'Amitié* (Anderson Imbert, 1996 : 23-24). Enfin, il faut retenir dans la littérature latine *Les Métamorphoses* d'Ovide (I<sup>er</sup> siècle) et, notamment, celles d'Apulée (II<sup>e</sup> siècle), également connues sous le titre *L'Âne d'or* (Piffault, 2001 : 135).

En France, ces textes grecs et latins furent redécouverts au Moyen Âge et diffusés grâce à des traductions. De même, à la source du conte merveilleux littéraire l'on trouve le genre de la fable, divulgué par le biais des traductions de recueils latins d'Ésope, Phèdre ou Avianus (Delarue, 1976 : 10). De plus, il y a l'*exemplum*, récit à portée morale fréquemment employé par les prédicateurs médiévaux, qui comprenait parfois des contes issus de sources diverses.

Puisés d'abord dans les récits empruntés à la Bible, aux vies des saints, aux fables, aux bestiaires, aux récits de la littérature ancienne, ce n'est que peu à peu que les recueils d'*Exempla* firent des emprunts à la tradition orale. Et nous les trouvons en nombre croissant dans les grandes compilations latines qui furent rassemblées du XII<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle [...]. (Delarue, 1976 : 11)

D'autre part, l'apologue oriental est aussi à la base du conte littéraire français. Au XII<sup>e</sup> siècle, le *Dolopathos* et le *Liber de septem sapientibus* furent traduits de l'arabe au latin ; puis, les récits du *Pañchatantra* indien parvinrent en France par l'intermédiaire du recueil arabo-persan de *Kalila et Dimna*, traduit à l'espagnol vers la moitié du XIII<sup>e</sup> siècle et au latin dans le dernier tiers du siècle (Lacarra et Paredes, 2006 : 7-8). Enfin, l'aragonais Pierre Alphonse, un juif converti, réunit de nombreux contes orientaux dans sa *Disciplina clericalis* (XII<sup>e</sup> siècle), ouvrage bientôt traduit au français sous le titre de *La Discipline de Clergie*, à la fin du XII<sup>e</sup> siècle, et *Le chastoïement d'un père à son fils*, dans la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> (Paredes, 2006 : 167). En France, cette matière coexiste avec celle issue du *Sendebâr*, déclinée sous deux archétypes : le *Dolopathos* et le *Roman des Sept Sages* (Paredes, 2006 : 167). C'est aussi au Moyen Âge que la matière folklorique française commence à donner lieu à des ouvrages littéraires : les *Lais* de Marie de France contiennent des contes de fées celtiques mis en vers, puis, les chansons de geste et les romans de chevalerie s'inspirent souvent de thèmes populaires (Delarue, 1976 : 14)<sup>682</sup>.

À la Renaissance, l'on décèle deux tendances principales dans le conte littéraire. D'une part, l'on remarque la plume goliarde de Rabelais (1999 : 12 et 20) qui donna plusieurs récits brefs issus de la matière folklorique et, surtout, l'histoire de *Gargantua* et de son fils *Pantagruel*, qui s'inspirait de plusieurs livres populaires connus sous le titre de *Chroniques Gargantuines*. Les ouvrages de cet auteur « satisfaisaient à la fois le gros

---

<sup>682</sup> Également, Delarue (1976 :14-15) est d'avis que « la grande épopée animale du *Roman de Renart*, si elle a exploité des récits qui se trouvaient déjà dans les récits ésopiques, est redevable de ses meilleurs contes à une tradition solidement implantée sur notre sol, et qui, d'ailleurs, est quasi universelle ». Enfin, signale-t-il, la plupart des fabliaux ont à la base des contes facétieux français.

public avide de ces histoires de géants dont l'auteur conserve certains traits traditionnels, les lettrés et les humanistes heureux d'y retrouver le sens de la culture antique et les idées nouvelles qui les préoccupaient » (Delarue, 1976 : 16). Béroalde de Verville, qui prolonge cette veine, fut le plus fidèle continuateur de Rabelais. D'autre part, il y aurait les auteurs influencés par Boccace et les novellistes italiens, dont ils empruntent une matière plaisante qu'ils mêlent de folklore français (Delarue, 1976 : 16-17).

Enfin, la littérature italienne baroque de cour du *Cinquecento* et du *Seicento*, particulièrement les recueils de Giovanni Francesco Straparola et de Giambattista Basile<sup>683</sup>, s'érigent en modèles pour les conteurs français de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, qui se contentent parfois de traduire leurs textes en les adaptant légèrement (Trinquet, 2012 : 14). En France, au XX<sup>e</sup> siècle, d'éminents folkloristes comme Paul Delarue et Marc Soriano ont défendu que ces auteurs s'étaient inspirés des contes populaires de l'époque ; or, dans les années 1980, Marc Fumaroli « soutient [...] la théorie selon laquelle les contes de fées, et même ceux de Perrault, sont le produit d'une littérature savante et réglée par la rhétorique mondaine » (Trinquet, 2012 : 15). Charlotte Trinquet (2012) elle-même adhère à cette opinion.

Il y aurait plusieurs raisons qui expliquent la mode des contes de fées de la fin du Grand Siècle : d'abord, le dégoût du public pour les romans-fleuves (Trinquet, 2012 : 16). Justement, à cette époque, les préceptes de la nouvelle – qui s'était finalement imposée au roman – dictaient que « [l']imagination des écrivains devait se limiter à s'exercer dans l'étroit cadre d'un décor réel et porter un grand respect aux faits historiques », d'où « le besoin de trouver d'autres genres narratifs libres de toutes ces restrictions » (Hahn, 2002 : 18). D'un point de vue formel, le conte revendique la simplicité. Et, d'un « point de vue thématique, le conte de fées représente le genre qui permette le mieux une libération des contraintes romanesques » puisque « toute vraisemblance, au niveau explicite du moins, y est bafouée » (Hahn, 2002 : 18-19).

---

<sup>683</sup> *Le Piacevoli notti* (en français, *Les Nuits facétieuses*, parfois *Les Facétieuses Nuits*) de Straparole parurent en 1550-1553 (BnF Data : « *Le Piacevoli notti* ») et furent bientôt traduites au français : le premier livre, par Jean Louveau, en 1560 et le second, par Pierre de Larivey, en 1573 (Straparole, 1857 : x-xi). *Lo Cunto de li cunti* ou *Il Pentamerone* (*Le Conte des contes* ou *Le Pentaméron*) de Basile date de 1634-1636 (BnF Data : « *Lo Cunto de li cunti* »).

Par ailleurs, l'on remarquerait aussi la nostalgie des fêtes versaillaises (Trinquet, 2012 : 16). De par sa dimension nostalgique, donc, mais également merveilleuse, ce type de récit offre une possibilité d'évasion à un moment où l'éclat du Grand Siècle commence à ternir, notamment à Paris. « Les contes de fées renvoient à un passé lointain [...] ou tout simplement mythique » ; un tel goût « traduit d'une certaine façon une mise en question du monde présent et s'inscrit dans le désir diffus de renouvellement qui marque le tournant du siècle » (Landry et Morlin, 1993 : 156). Depuis 1688, la France était de nouveau en guerre – cette fois-ci contre la Ligue d'Augsbourg –. « Les armées françaises étaient brillantes [...] [m]ais leurs succès coûtaient cher. Les années 90 du XVII<sup>e</sup> siècle furent marquées en France par un appauvrissement général qui devait contraindre les plus misérables à la famine » ; il faut surtout rappeler celle de 1693-1694, causée par le manque de blé mais surtout par l'inflation qui en découla (Dethan, 1990 : 113-114). Enfin, Trinquet (2012 : 16) recense d'autres causes remarquables comme la Querelle des Anciens et des Modernes, proposée par Lewis Seifert, le besoin de revaloriser les idéaux des mondains, selon ce même auteur et Raymonde Robert, ou la nécessité d'affirmer le rôle des femmes dans la culture, toujours d'après Seifert et aussi Patricia Hannon.

Tous ces motifs convergent et, dès les dernières années du XVII<sup>e</sup> siècle, on assiste à un vrai engouement pour le conte de fées. Jean-Paul Sermain (2005 : 18-29) distingue, jusqu'au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, trois étapes dans cette mode : la première entre 1690 et 1705, une deuxième entre 1705-1730 et une troisième entre 1730 et 1756<sup>684</sup>.

La date de naissance de ce phénomène littéraire en France est généralement fixée en 1690, lorsque M<sup>me</sup> d'Aulnoy introduit un conte, « L'Île de la félicité », dans un roman d'aventures médiévales, *Hypolite comte de Douglas* (Sermain, 2005 : 18). Plusieurs contes merveilleux sont publiés en tant que récits insérés dans les années qui suivent<sup>685</sup>, puis, l'an 1697 marque un changement : il « détache le conte de son environnement, lui

---

<sup>684</sup> Nous ne parlerons que des deux premières périodes puisque Mailly, décédé en 1724, n'a pu se voir influencé par la troisième.

<sup>685</sup> En 1694, Perrault publie *Grisélidis*, nouvelle avec le conte de Peau d'Âne et celui des souhaits ridicules ; en 1695, M<sup>lle</sup> Lhéritier introduit deux contes de fées – *Les Enchantements de l'éloquence* et *Les Aventures de Finette* – dans un recueil d'Œuvres mêlées ; en 1696, Perrault donne *La Belle au Bois dormant* dans le numéro de février du *Mercur galant* et M<sup>lle</sup> Bernard place deux contes – *Le Prince Rosier* et *Riquet à la houppe* – dans son roman *Inès de Cordoue* (Sermain, 2005 : 18-19).

trouve presque sa désignation définitive (d'Aulnoy publie trois gros volumes de *Contes des fées*), produit un effet de masse par trois recueils importants, dus à d'Aulnoy, à La Force, *Les Contes des contes*, enfin à Perrault, *Histoires ou contes du temps passé avec des moralités* » (Sermain, 2005 : 18-19). Les années 1698-1699 se caractérisent également par une énorme profusion de recueils. M<sup>me</sup> d'Aulnoy « complète ses *Contes des fées* d'un quatrième tome en 1698 et la même année ajoute quatre tomes de *Contes nouveaux ou les Fées à la mode* » ; M<sup>me</sup> de Murat publie, en 1698 aussi, ses *Contes de fées* suivis des *Nouveaux Contes de fées* et, en 1699, ses *Histoires sublimes et allégoriques* (Sermain, 2005 : 19). En cette même année, M<sup>me</sup> Durand donne *La Comtesse de Mortane* ; de plus, en 1698, Préchac avait publié *Contes moins contes que les autres*, Nodot son *Histoire de Mélusine* et le chevalier de Mailly *Les Illustres Fées* (Robert, 2002 : 76-77).

L'on pourrait qualifier de « précieux » ou de « galants » ces contes de fées de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle parce que, bien que leurs sources soient majoritairement folkloriques – transmises par la tradition orale et la littérature de colportage –, ils tiennent également de la tradition fabuliste antique, des *exempla* médiévaux et des recueils des conteurs italiens de la Renaissance, et, surtout, ce sont des productions de salon. « Récits plaisants, ils se rattachent à la littérature de divertissement et s'apparentent aux jeux littéraires pratiqués dans le milieu "galant", qui cultive les exercices d'esprit, le rite des formes courtes et fixes : madrigaux, portraits, bouts-rimés... » (Landry et Morlin, 1993 : 155-156). Plus particulièrement, les contes de cette première étape se caractérisent par « le lien avec le genre plus ancien de la nouvelle, le rapport au roman, l'accompagnement théorique, le rôle du recueil, l'intégration du "folklore" » (Sermain, 2005 : 19).

D'autre part, il est intéressant de retenir que « le courant [...] des *Anciens* cherchait à ridiculiser l'éclosion de la littérature merveilleuse qu'il considérait [...] un amusement infantile. [...] On jugeait le futile un élément inhérent au conte de fées, [...] c'est la raison pour laquelle on méprisait [...] d'un point de vue esthétique et surtout théorique » ce genre à la mode (Hahn, 2002 : 21). D'où que, conscients du dédain auquel les conteurs allaient s'exposer en publiant leurs textes, « [r]arement on les avoua : Perrault prêta les siens à son fils [...] ; presque tous les autres volumes de contes parurent à l'anonymat. Souvent on prétendait qu'un enfant les racontait, et toujours on les présentait comme un passe-temps » (Storer, 1934 : 13-14). Cependant, les

conteuses écrivaient des contes pour leur cercle mondain ou « pour des amies, et c'est pour cela qu'ils sont souvent aussi romanesques et précieux que merveilleux, des romans à la mode, avec de la féerie ajoutée après coup, remplis de sous-entendus [...], d'intrigues et d'allusions aux actualités de la cour » sans doute hermétiques pour un jeune public (Storer, 1934 : 13-14).

C'est ainsi que ces contes étaient essentiellement adressés à des femmes et celles-ci sont également les principaux auteurs de ce type de récit. En tant que « genre d'abord mondain, qui doit certainement beaucoup à la préciosité, qui flatte le goût pour le brillant et développe l'art du sous-entendu, d'une écriture constamment en deçà, le conte de fées devient rapidement le domaine privilégié des femmes » (Landry et Morlin, 1993 : 156). M<sup>me</sup> d'Aulnoy, M<sup>me</sup> d'Auneuil, M<sup>me</sup> Durand, M<sup>lle</sup> de La Force, M<sup>lle</sup> Lhéritier, M<sup>me</sup> de Murat et bien d'autres excellent dans ce genre littéraire. Or, les hommes qui se consacrent à la rédaction de contes merveilleux peuvent être comptés sur les doigts d'une main. De plus, ils sont restés dans l'ombre puisque leurs noms – excepté celui du célèbre Charles Perrault – soit ne sont pas habituellement associés au genre du conte – c'est le cas de Fénelon –, soit correspondent à des auteurs de second rang – comme Préchac, Nodot ou le chevalier de Mailly –.

À ce sujet, l'on découvre quelques variations dans les caractéristiques des contes de fées de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, selon que leur paternité soit féminine ou masculine. D'un côté, les conteurs sont bien moins prolixes que leurs collègues de sexe féminin : « la brièveté constitue la première spécificité masculine : malgré [d]es exceptions notables [...], les hommes considèrent le conte comme une forme courte qui atteint en quelques pages la perfection » (Gheeraert, 2005 : 9). En effet, l'on s'aperçoit que l'argument est réduit à sa plus simple expression, les descriptions sont sommaires et la psychologie des personnages absente. Perrault est le meilleur exemple de cela : il « maintient le rythme rapide du développement des intrigues et, au contraire de la plupart des conteuses de la mode de contes de fées, il ne commet pas l'erreur de se perdre dans des descriptions fastidieuses » (Hahn, 2002 : 26). D'un autre côté, « décliné au masculin, le conte ne saurait se suffire du souci de plaire et ne trouve sa légitimité qu'en se soumettant à d'autres fins, du badinage mondain au didactisme moralisant en passant par l'éloge épideictique » (Gheeraert, 2005 : 10).

## Les nombreux recueils composés au long de cette première étape du conte de fées en France

établissent ce qu'on appelle « un horizon d'attente » et [...] apprennent à repérer des éléments fonctionnant comme marques de genre : le « il était une fois », la scène des dons, les bonnes et les mauvaises fées, le conflit avec les parents, les épreuves impossibles et les aides magiques, l'abandon et le rachat, la triplification des épisodes, le succès final. La reprise par plusieurs auteurs d'un même motif (comme l'amant animal) ou d'un même conte (*Riquet à la houppe*, par exemple), et, à l'intérieur d'un même recueil, la formation de diptyques contribuent à donner l'impression d'un ensemble générique. (Sermain, 2005 : 23)

En ce qui concerne la deuxième période établie, qui se déroule entre 1705 et 1730, « [e]lle est dominée par l'édition de 1704 à 1717 des douze volumes des *Mille et une nuits* » traduits par Antoine Galland (Sermain, 2005 : 24). Le conteur exprime dans ses textes « un génie collectif et le caractérise par une familiarité avec un merveilleux qui, sans prendre la place de la réalité, la complète et la transfigure [...]. Les personnages eux-mêmes profitent de l'intervention de la magie, qui ne les prive ni de leur liberté ni de leur épaisseur psychologique » (Sermain, 2005 : 25).

Ce glissement « n'est pas seulement le prolongement de la mode des contes de fées français ; il s'inscrit également dans l'intérêt croissant du public pour l'exotisme<sup>686</sup> » et dans une « période de crise des valeurs, [la fin du règne de Louis XIV et la Régence de Philippe d'Orléans, où] l'intérêt porté aux mœurs des pays étrangers nourrit cette remise en question des institutions politiques et religieuses » (Hahn, 2002 : 11). Selon Sermain (2005 : 25), « [c]ette tendance se manifeste par "le style oriental", tissé de métaphores et d'allégories, et par le recours à des fables dans les divers champs du savoir, théologie, philosophie, biographie, histoire, politique ». Dans les lettres françaises, Sermain (2005 : 26) remarque que l'ouvrage de Galland exerce une influence dans trois directions :

---

<sup>686</sup> « Il y avait, à partir de 1660, un intérêt indéniable pour les pays de l'Orient. Avant cette date, les tentatives françaises d'établir des relations commerciales avaient échoué. [...] [C]'est sous Colbert que des Compagnies françaises s'implantèrent au Levant, dans les Indes et même en Chine. Presque en même temps, des voyageurs de plus en plus nombreux commencèrent à visiter ces pays lointains. [...] Ainsi la parution des *Mille et Une Nuits* tombe précisément dans une période, où une grande partie de la société a envie d'explorer de nouveaux continents que l'on s'imagine, à l'aube du XVIII<sup>e</sup> siècle, plein de mystères et de merveilles ; et l'univers dépeint par Galland comble les vœux de ce public en quête d'exotisme » (Hahn, 2002 : 31-32).



Il conduit tout d'abord à rechercher et traduire d'autres manuscrits. C'est ce que fait Pétis de la Croix avec ses *Mille et un jours* (1710-1712) [...]. *Les Mille et une nuits* suscitent en second lieu des pastiches [...]. L'abbé Bignon [...] publie en 1712-14 *Les Aventures d'Abdalla, fils d'Hanif, envoyé par le sultan des Indes à la découverte de l'île de Borico* [...], mais au lieu de célébrer l'imagination des Arabes, il ne leur attribue ses contes que pour se moquer de leur style, de leurs superstitions et de leur crédulité. [...] L'œuvre de Galland trouve un dernier prolongement avec des conteurs qui remplacent l'Orient par d'autres foyers anciens de l'imagination. Ainsi Gueulette écrit une série de contes qu'il situe dans la Bretagne du 8<sup>e</sup> siècle, les *Soirées bretonnes*, [...] 1712, en Chine (*Les Aventures merveilleuses du mandarin Fum-Hoa* 1723), en Mongolie (*Les Sultanes de Guzarate, ou les songes des hommes éveillés*, 1732), mais son intention est aussi moqueuse que celle de Bignon [...]. En 1731, Lussan [...] invente l'équivalent des fables milésiennes disparues : *Les Veillées de Thessalie*.

Pendant cette deuxième période, rares sont les conteurs qui échappent à la fascination de l'Orient : *Les Chevaliers errants* et *Le Génie familial* (1708) de M<sup>me</sup> d'Auneuil, l'anonyme *Florine ou La Belle italienne* (1713), *Le Prince des Aigues-Marines* et *Le Prince invisible* (1722) de Levesque témoignent du goût de la première étape de la mode des contes de fées (Sermain, 2005 : 26-27). En outre, dans cette deuxième étape, « le conte passe aux mains des hommes et des savants [...]. Galland, Pétis de la Croix, Bignon, le magistrat Gueulette utilisent leurs connaissances érudites pour produire des œuvres de divertissement » (Sermain, 2005 : 32). La matière orientale a su conquérir le public adulte et a permis de revaloriser le conte (Hahn, 2002 : 40).

Quant au chevalier de Mailly, attiré par ce genre littéraire en vogue, il publia deux recueils de contes merveilleux – en 1698 et en 1699 – et peut-être un troisième en 1718. Les deux premiers s'inscrivent donc dans la période « précieuse », plus particulièrement dans les années de grand foisonnement de la production de contes, et le dernier, dans la période « orientale ». Comme il était fréquent à l'époque, l'auteur n'avoua ouvertement aucun de ses recueils. De plus, l'on constate que, comme les récits de ses confrères, ceux de Mailly se caractérisent par la brièveté – ses textes font entre 12 et 68 pages<sup>687</sup> d'un ancien format in-12<sup>o</sup> – et par une double intention – en l'occurrence, badiner galamment et surtout, plaire –. Nous verrons également que l'horizon d'attente des contes du chevalier correspond à ceux des œuvres de ses contemporains, tout en intégrant quelques caractéristiques personnelles.

---

<sup>687</sup> Cela est ainsi si l'on accepte que le *Nouveau Recueil de contes de fées* (1731) soit de Mailly, car les récits de cet ouvrage sont un peu plus étendus. Or, si l'on ne tient compte que des textes compris dans *Les Illustres Fées* (1698) et dans *Recueil de contes galans* (1699), plus certainement attribués au chevalier, le conte le plus long ne prendrait que 44 pages.

*Les Illustres Fées, contes galans dédiés aux Dames (1698)*

Ce recueil anonyme de contes fut publié à Paris, chez Médard-Michel Brunet, le 30 avril 1698, en plein dans la vogue du genre qui caractérisa la fin du Grand Siècle. L'ouvrage fut annoncé dans le *Mercurie galant* (1698a : 208-210) :

Les Contes de Fées sont devenus à la mode, & plusieurs personnes d'un esprit fort relevé, & d'une très grande réputation, n'ont pas dédaigné d'employer du temps à nous en donner grand nombre dans le stile simple & naturel que cette sorte de narration demande. Ils ont réjoui les meilleures compagnies, & le plaisir qu'on a pris à les lire vient d'engager M<sup>r</sup> de \*\*\* à nous faire part d'un nouveau Recueil de Contes de même nature, qu'il a dédié aux Dames, sous le titre *Des Illustres Fées*. Ce Recueil en contient onze, parmi lesquels sont, Blanche Belle, le Roy Magicien, le Favory des Fées, la Reine de l'Isle des Fleurs, l'Isle inaccessible, la Princesse couronnée par les Fées, & le Bien faisant ou Quiribirini. La puissance des Fées y paroist avec éclat. Le stile en est agréable, & ceux qui les ont lus, trouvent que tout y répond à la grandeur des événements. Ce livre se vend au Palais chez le S<sup>r</sup> Medard-Michel Brunet, à l'entrée de la grande Salle du Palais, à l'Esperance.

La notice du *Mercurie galant* met l'accent sur le grand nombre de contes qui s'écrivent à l'époque et sur le mérite des personnes qui les composent. Le nom de l'auteur des *Illustres Fées* n'est pas rapporté, mais le traitement indique que c'est un homme – rappelons que l'on attribua longtemps le recueil à M<sup>me</sup> Aulnoy –. En ce qui concerne la présentation de l'ouvrage, outre les titres de quelques-unes des narrations contenues<sup>688</sup>, il n'y a aucune remarque critique, seulement deux phrases tirées de la préface du libraire. Le recueil fut réédité en 1709 par Beugnié ; il serait logique de penser que cette seconde édition se dut au succès de l'ouvrage. Cependant, Robert (2002 : 333) souligne « le caractère parfaitement désordonné, voire incohérent, des choix opérés par les éditeurs dans les textes de la première période » et croit que « les rééditions précoces des textes de M<sup>lle</sup> de La Force, de M<sup>lle</sup> Lhéritier et du chevalier de Mailly, en 1707, 1708 et 1709, peuvent probablement s'expliquer par le fait que tous les trois sont encore en vie – et actifs, du moins pour les deux derniers – ».

À propos du titre de ce premier recueil de Mailly, *Les Illustres Fées*, l'on peut dire que « la qualification d'*illustre* [est] très à la mode au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle » car « [l]e

---

<sup>688</sup> Le *Mercurie galant* rapporte sept titres sur onze, mais l'on se demande quel critère l'on a employé pour faire cette énumération, puisque les quatre contes omis ne sont pas les derniers de l'ouvrage. Le périodique aurait-il recensé les récits que le rédacteur jugea meilleurs ?

champ sémantique du mot associe la notion de mérite, celle de vertu et celle de noblesse » (Gevrey, 1988 : 31). C'est ainsi que « au temps de la préciosité on avait exalté l'image de la femme illustre, héroïne capable de prodiges comme dans [...] *Les Femmes illustres* de Scudéry (1642) » ; plus tard, Challe parlera d'*Illustres françaises* (1713) pour présenter « des femmes aux qualités extraordinaires dans leur siècle et dans leur milieu » (Gevrey, 1988 : 31-32).

Tel que l'annonçait le *Mercure galant*, bien que sans les nommer tous, *Les Illustres Fées* contient onze contes : « Blanche Belle », « Le Roi magicien », « Le Prince Roger », « Fortunio », « Le Prince Guérini », « La Reine de l'Île des Fleurs », « Le Favori des fées », « Le Bienfaisant ou Quiribirini », « La Princesse couronnée par les fées », « La Supercherie malheureuse », « L'Île inaccessible ». Nous les aborderons individuellement ci-dessous, à partir de l'étude que Gheeraert a faite pour son édition critique des *Illustres Fées* dans *Contes merveilleux* (Paris, Champion, 2005).

Dans « Blanche Belle », Mailly narre l'histoire d'une princesse dont la naissance, très attendue, se dut à un rapport sexuel de la marquise de Montferrat – qu'elle crut avoir rêvé – et d'un sylphe. Outre sa beauté, la jeune fille avait le don de produire à son réveil deux perles et un rubis. Lorsqu'il eut amassé beaucoup de ces trésors, le marquis songea à marier sa fille mais celle-ci ne le souhaitait pas. Alors qu'il parcourait les cours d'Italie, le roi de Naples s'arrêta à Montferrat et fut charmé de Blanche Belle, qui trouva ce prétendant à son goût. Les noces furent vite conclues car tous trouvèrent de quoi être satisfaits : Fernandin – le roi de Naples – de la beauté de son épouse, celle-ci du mérite de son époux et le marquis d'avoir un grand roi pour gendre. Quelque temps après, le roi de Tunis déclara la guerre à Fernandin, qui envoya sa femme dans un château éloigné, en compagnie de la veuve du roi son père et d'une fille que celle-ci avait d'un premier mariage. Cependant, à l'aide d'une fée de ses amies, la marâtre fit enfermer Blanche Belle et donner son apparence à sa propre fille, qu'elle aurait souhaité marier à Fernandin. Revenu de la guerre, le roi trouva sa femme changée et sombra dans la mélancolie. Un jour, alors qu'il était à la chasse, il passa près du château où était enfermée Blanche Belle et elle l'appela. Le sylphe qui avait présidé à la naissance de cette princesse la fit s'élever dans les airs pour atterrir à côté de Fernandin. Les coupables furent condamnées au bannissement, mais elles avaient déjà fui le royaume.

Gheeraert (2005 : 890) signale que « Blanche Belle » est une réécriture de « Biancabella », la Fable III de la Troisième des *Nuits facétieuses* de Straparole (1857 : 190-206), qui fait converger le conte-type de « l'épouse substituée » (AT 403)<sup>689</sup> et celui de « la fille aux mains coupées » (AT 706). En effet, l'on observe une intrigue similaire dans le conte de l'Italien et dans celui de Mailly, mais les ressemblances concernent uniquement le premier modèle, car notre auteur ne reprend pas le T. 706, qu'il jugea certainement trop scabreux. Le seul élément de son récit qui semble parvenir de « la fille aux mains coupées », même si de manière déformée, est le III. A. « Le mari est obligé de partir à la guerre, et laisse sa femme enceinte à la garde de sa mère » (Delarue et Tenèze, 1977 : 623). Et pourtant, Blanche Belle n'est pas enceinte et ce n'est pas la mère de Fernandin qui la garde, mais sa marâtre. Les différences entre les deux textes sont donc remarquables, bien que Robert (2002 : 201) affirme que « Blanche Belle (1698) démarque fidèlement la troisième fable de la troisième nuit du conteur italien, à l'exception du début qui décrivait une naissance peu ordinaire ».

Selon la classification de Delarue et Tenèze (1977 : 55), « Blanche Belle » appartiendrait au conte-type T. 403, « la fiancée (l'épouse) substituée », mais dans sa forme B. Ces folkloristes indiquent que le schéma du conte de Mailly serait le suivant :

I.-II. Un roi épouse Blanche-Belle qui a le don de jeter chaque matin rubis et perles.

III. Il part à la guerre et la confie à la reine, veuve du roi son père ; mais celle-ci veut lui substituer sa propre fille, née d'un premier mariage ; Blanche-Belle est enfermée, et une fée donne à l'épouse substituée la ressemblance avec Blanche-Belle, sans pouvoir toutefois lui donner le « don de perles et rubis ».

IV. Le roi découvre finalement la véritable épouse qu'il délivre et ramène.

Cependant, si l'on compare cette description de l'intrigue et le canevas du conte-type T. 403 proposé par les mêmes auteurs, Delarue et Tenèze (1977 : 50-52), nous constatons que la ressemblance est très vague et peut se réduire à quelques ingrédients

---

<sup>689</sup> Gheeraert fait référence à la classification internationale d'Arne et Thompson, en abrégé AT, qui permet de classer les contes populaires par contes-types. Nous avons cependant préféré d'employer la classification de Delarue et Tenèze (1976-1977) qui, tout en gardant la correspondance dans les numéros de conte-type, se centre sur les motifs du folklore français.

communs et, d'ailleurs, très répandus : une héroïne qui rend perles et rubis, une marâtre qui enferme sa belle-fille afin de l'y substituer sa propre fille et un dénouement heureux où l'héroïne retrouve son mari.

En ce qui concerne l'adaptation que Mailly fait du conte de Straparole, l'on remarque la disparition du motif de « la fille aux mains coupées », ainsi que la suppression des éléments ou des passages qui vont contre les bienséances (la couleuvre qui se glisse dans le sexe de la marquise ; les poux et la crasse de la fausse reine ; la mort de la marâtre et de sa fille au bûcher). Selon Gheeraert (2005 : 890), « pour rendre sa source italienne moins visible ou uniformiser son recueil, il [Mailly] supprime les noms propres des personnages et situe l'action dans un lieu indéterminé, quelque part "entre Paris et Carthagène" ». Cette opinion est surprenante car le seul détail qui pourrait être interprété comme une tentative d'effacement de l'origine italienne du récit est la francisation des noms des personnages (Lamberico devient Lamberie ; Biancabella, Blanche Belle et Ferrandino, Fernandin), mais l'histoire se passe toujours en Italie, puisque le père de l'héroïne reste marquis de Montferrat – dans le Piémont – et Fernandin, roi de Naples.

Toutefois, il faut également remarquer les éléments que Mailly rajoute à ce conte. D'abord, le chevalier introduit des ingrédients ésotériques. Comme nous l'avons déjà observé, le goût de l'auteur pour le merveilleux déborde le cadre de la féerie traditionnelle. C'est ainsi que Mailly (2005 : 506 et 511-512) confère un rôle de conséquence à une créature élémentaire de l'air – un sylphe –, qui intervient aussi bien dans la conception de Blanche Belle que dans son sauvetage ; il remplace donc et le père et le mari de l'héroïne à des moments clés. À partir du personnage du sylphe, Mailly (2005 : 506) introduit un passage poivré, celui de la conception de Blanche Belle. « Les sous-entendus grivois et les clins d'œil au lecteur donnent, dès les premières pages, le ton de tout l'ouvrage, celui du libertinage badin et persifleur » (Gheeraert, 2005 : 505, n 4). Le chevalier tire ce personnage du *Comte de Gabalis*, un ouvrage publié en 1670 par Montfaucon de Villars. D'après Gheeraert (2005 : 505-506, n. 4), Mailly s'est inspiré de l'explication donnée par de Villars de la naissance de Romulus, qui aurait été conçu par Rhéa Silvia et un Salamandre – un génie du feu –. En outre, l'auteur intègre la chiromancie comme une pratique féerique qui attire particulièrement le public féminin :

pour donner encore plus de curiosité à la jeune reine, elle lui dit que son amie était savante comme les fées, et qu'elle lui dirait en voyant sa main ce qu'il adviendrait de l'entreprise du roi de Tunis, et toutes les choses les plus considérables qui lui devaient arriver dans tout le cours de sa vie ; quelle curiosité n'a pas une jeune personne qui sait son mari qu'elle aime tendrement exposé aux événements incertains de la guerre, et en a-t-on vu quelqu'une qui néglige de savoir l'avenir ? (Mailly, 2005 : 509)

Finalement, quelques motifs du conte de « Blanche Belle » témoignent du milieu mondain et civilisé où sont nés ces récits. Quand le marquis de Montferrat pensait à marier la princesse, « il consulta [...] cette [...] fille qu'il aimait si tendrement, et ayant appris qu'elle n'avait pas encore d'inclination au mariage, et qu'aucun de tous ceux qui avaient soupiré pour elle ne lui touchait le cœur », il ne la pressa pas (Mailly, 2005 : 507). De plus, l'héroïne a beau être enfermée, il s'agit d'une prison dorée où la fée qui devait la garder « l'assura qu'elle n'avait rien à craindre, et lui promit même de faire tout son possible pour lui rendre sa captivité supportable ». En effet, « elle faisait servir Blanche Belle avec de grands respects dans son appartement, elle lui faisait faire bonne chère, elle lui donnait même tous les jours le plaisir de la musique, et lui faisait porter des livres » (Mailly, 2005 : 510). Enfin, ce conte met en scène un monarque idéal – aimable et brillant, amoureux de sa femme, victorieux à la guerre – dont le sens de la justice est particulièrement souligné. « Le roi [...] différa le soin de sa vengeance » (Mailly, 2005 : 512) jusqu'à ce qu'il eût mis à l'abri son épouse.

Il assembla le lendemain son conseil où il exposa la méchanceté de la vieille reine et la supercherie qu'elle et sa fille lui avaient faite ; il dit aussi le sujet qu'il avait de se plaindre de la fée qui y avait prêté sa puissance, et après avoir entendu les avis d'un chacun qui allaient tous à des punitions sévères, il ordonna de son propre mouvement la seule peine du bannissement contre la vieille reine et contre sa fille et que le château de la fée serait rasé [...]. (Mailly, 2005 : 512)

Le conte de « Blanche Belle » trouve son écho dans « La Supercherie malheureuse », où une méchante vieille reine tente de mettre sa fille sur le trône en enfermant la vraie reine. Aussi le premier récit des *Illustres Fées* trouve-t-il son double dans celui de « Blanche », inséré à la fin du *Recueil de contes galans*.

« Le Roi magicien » raconte l'histoire d'un monarque doué de pouvoirs surnaturels qui, inconsolable après la mort de son épouse, s'éloigna de sa cour et entreprit quelques voyages. Un jour qu'il survolait un pays sous la forme d'un aigle, sa vue fut attirée par un jardin exquis où se trouvait une petite société magnifique et, plus

particulièrement, une princesse séduisante. Le roi décida sur-le-champ de l'enlever et, dans son corps d'aigle, éleva la jeune femme dans les airs et l'emporta malgré ses plaintes. Arrivés dans son royaume, il la déposa non loin de son château et à l'instant même lui construisit un palais invisible où elle demeurerait jusqu'à ce que le courroux lui fût passé et qu'elle consentît à l'épouser. Mais la haine de la princesse envers son ravisseur n'était point diminuée. Craignant que le mérite du prince son fils n'eût parvenu aux oreilles de sa prisonnière, il l'envoya voyager. Le prince arriva enfin dans une cour où l'on pleurait la perte d'une princesse. La reine montra à l'étranger le portrait de sa fille et il promit de la retrouver. Il alla d'abord chez la fée marraine à qui sa mère l'avait recommandé avant de mourir et elle lui révéla l'emplacement secret où le roi magicien tenait sa captive. De même, la fée donna au prince l'aspect du perroquet qui distrayait habituellement cette charmante fille et un char volant. Le prince entra facilement dans le château où était gardée la princesse et se présenta comme son libérateur, tout en lui montrant pour preuve le portrait que la reine lui avait donné. Elle suivit donc le prince sur le char fée et ils s'enfuirent vers le royaume des parents de la princesse. Or, le roi magicien découvrit bientôt la disparition de sa prisonnière et, terriblement furieux, se transforma en harpie et poursuivit le jeune couple. Les jeunes gens se marièrent à la hâte pour échapper à la vengeance du roi magicien qui les aurait tués sans la protection de la fée. Fait prisonnier, puis libéré à la demande du prince, le roi magicien jura de ne jamais pardonner un tel affront à son fils et à la fée.

Ce conte développe plusieurs motifs : l'enlèvement d'une princesse et son enfermement, la quête d'un prince pour retrouver une princesse dont il a vu le portrait, ou la rivalité œdipienne d'un père et d'un fils pour une femme. Nonobstant, nous n'avons pas trouvé de correspondances dans la classification de Delarue et Tenèze (1976-1977). Gheeraert (2005 : 891), qui renvoie généralement à l'indexation d'Arne et Thompson, ne se prononce pas et dit que le récit « rappelle plus l'univers de la nouvelle galante que celui du conte de fées ».

Dans son étude, Gheeraert (2005 : 890) remarque que, « à plusieurs reprises, dans *Les Illustres Fées*, féerie et pouvoir monarchique sont associés », ce qui est d'après lui « une façon de souligner que la puissance surnaturelle n'est que la traduction, sur le mode hyperbolique, du pouvoir dont disposent les souverains ». Néanmoins, à cette occasion, l'auteur donne une vision négative du personnage du roi. Gheeraert (2005 :

891) met l'accent sur le fait que le monarque, initialement doué des meilleures qualités, deviendra ravisseur, puis geôlier de la princesse qu'il aime et, enfin, rival et ennemi de son propre fils ; « cette peinture de l'amour comme dégradant [est] rare chez Mailly qui le considère le plus souvent comme un sentiment civilisateur ».

Notons, effectivement, que le personnage principal de ce récit est un roi qui est surhumain de par ses pouvoirs, mais qui reste soumis aux penchants de la nature comme n'importe quel être humain. Il est volage en amour (Mailly, 2005 : 513). Il a beau réitérer à la princesse « les sentiments tendres et respectueux qu'il avait pour elle », lui « demand[er] mille fois pardon de la violence qu'il lui avait faite » et la loger dans un palais de rêve, le roi demeure un tyran qui enlève et emprisonne une femme dans l'espoir « que le temps adoucira[it] [son] esprit [...], et que ne voyant que lui d'homme, elle s'y accoutumerait » (Mailly, 2005 : 515-517). Quand il découvre que son fils a eu le bonheur de toucher le cœur de sa captive, le roi se laisse dominer par la rage et fait usage de ses pouvoirs pour tenter de tuer celui qui est devenu son rival et celle qu'il perçoit à présent comme une ingrate : « le désespoir [...] lui ayant troublé la tête, il [...] entreprit de jeter sur le prince et la princesse mariés une liqueur noire capable de les faire mourir » (Mailly, 2005 : 520). La méchanceté du roi est renforcée par un effet de contraste avec l'attitude conciliante et magnanime de son fils qui, tout en ayant obtenu l'élargissement de son père, ne reçoit que du ressentiment de la part de celui-ci (Mailly, 2005 : 521).

Également, ce conte présente plusieurs métamorphoses, qui s'incarnent toutes en des créatures ailées. Le roi magicien voyage transformé en aigle (Mailly, 2005 : 514-516, 520), puis en harpie et, enfin, en « un oiseau qu'on ne connaissait pas » (Mailly, 2005 : 520 et 521). De même, le prince prend la forme d'un perroquet pour pénétrer dans la prison de la princesse (Mailly, 2005 : 518-519). Un autre perroquet, l'animal de compagnie de l'héroïne, et deux aigles qui tirent le char volant de la fée complètent la liste des animaux qui interviennent dans ce conte de Mailly. Storer (2011 : 166-167) remarquera le goût persistant de cet auteur pour les animaux, qui apparaissent fréquemment dans ses contes, et pour les transformations. Plus particulièrement, deux des métamorphoses décrites dans ce récit semblent être des clin d'œil à la mythologie classique. D'un côté, le roi magicien, qui fait usage de sa forme d'aigle pour ravir la princesse, suggère un nouveau Jupiter épris de Ganymède qui se transforma en cet animal pour enlever l'objet de sa passion : « ce dessein était grand et beaucoup au-



dessus de la force ordinaire d'un aigle ; mais le roi trouva dans son art des forces proportionnées à son projet et s'en étant pourvu, il ne songea plus qu'à le faire réussir » (Mailly, 2005 : 515). D'un autre côté, le roi magicien « se transforma dans un moment en harpie, et possédé de rage, il résolut de dévorer son fils et même la princesse » pour se venger de s'être enfuis (Mailly, 2005 : 520).

En outre, le motif du portrait peint ou gravé est un élément romanesque typique de la nouvelle galante<sup>690</sup>, cultivée maintes fois par Mailly. De plus, la description des espaces habités par les rois des contes se caractérise par une magnificence évocatrice de celle de Versailles, un lieu réel mais absolument féerique qui s'érigea en idéal mondain. Autour du château où habitait initialement l'héroïne il y avait :

des jardins [...] d'une beauté enchantée, des parterres faits de différentes manières, chargés de toutes les plus belles fleurs qu'on se peut imaginer, des bassins remplis d'une eau vive et claire, poussée dans les airs en cent figures différentes, autant de jets d'eau qui s'élevaient d'une hauteur prodigieuse. D'un autre côté des cascades [...]. Il y avait aussi plusieurs canaux revêtus de marbre et de porphyre, chargés de galiotes et de gondoles, où l'on voyait briller l'or et l'azur jusque sur les avirons. [...] Plusieurs personnes d'une grande beauté, vêtues d'une manière à éblouir par la quantité de perles et de diamants dont leurs habits tissus d'or étaient garnis, remplissaient les galiotes et les gondoles [...]. (Mailly, 2005 : 514-515)

Il en est de même pour la demeure que le roi magicien construit ensuite pour enfermer la princesse qu'il vient d'enlever. C'était « un palais d'une magnificence extraordinaire ; l'architecture en était très belle et très régulière : l'or brillait également dans les dehors comme dans les appartements qui étaient ornés de meubles très précieux » (Mailly, 2005 : 516).

D'autre part, une édition récente du livret de Schikaneder (2012) pour *La Flûte enchantée* de Mozart – représentée pour la première fois le 30 septembre 1791 – introduit cinq autres textes en rapport avec le célèbre *singspiel* parmi lesquels se trouve « Le Roi magicien ». Cela semble suggérer que le conte de Mailly, paru presque un siècle avant, aurait d'une certaine façon inspiré Schikaneder pour composer le livret de l'opéra-comique. *La Flûte enchantée* raconte que le prince Tamino, poursuivi par un serpent, entre dans les états de la Reine de la Nuit. Trois demoiselles de cette souveraine le

---

<sup>690</sup> « De *L'Astrée* à *Polexandre* les grands romans du XVII<sup>e</sup> siècle ont accordé au portrait peint un rôle de premier plan [...]. Cet accessoire est en effet l'occasion de rebondissements dramatiques. [...] La nouvelle de Mme de Lafayette contribua pour beaucoup à confirmer l'importance du portrait dans l'expression du sentiment » (Gevrey, 1988 : 230).

secourent et lui montrent le portrait de sa fille, la belle Pamina. La reine arrive alors, elle explique à l'étranger que Pamina a été enlevée par le méchant Sarastro et lui promet la main de cette princesse s'il réussit à la libérer. Accompagné de Papageno, un oiseleur, Tamino entreprend sa mission mais bientôt il se rend compte que la véritable incarnation du Mal est la Reine et non pas Sarastro. Après une suite d'épreuves, les deux amants se réunissent et le bien triomphe. En effet, l'on aperçoit une légère ressemblance entre la trame du *singspiel* et celle du récit de Mailly puisque, dans celui-ci, un jeune prince arrive dans une cour où un roi et une reine se lamentent du mystérieux enlèvement de leur fille, dont ils lui montrent un très beau portrait. La reine promet alors au prince la main de sa fille à condition qu'il la retrouve. De plus, la figure de Papageno – dont le nom vient de l'allemand *papagei*, qui veut dire *perroquet* en français –, que l'on pourrait qualifier d'homme-oiseau de par son accoutrement de plumes, évoque le prince du récit de Mailly, qui obtient de sa fée marraine le pouvoir de se transformer en perroquet pour approcher plus facilement la princesse. Certes, il s'agit de deux actants distincts, puisque le prince du conte est le personnage principal, tandis que Papageno est l'adjuvant du héros de l'opéra-comique, mais, de par leur assimilation avec le perroquet, un écho de ressemblance persiste.

Pourtant, selon Guilbert (2018 : 2), il est généralement admis que *La Flûte enchantée* est surtout redevable à deux contes merveilleux de Christian Martin Wieland et Johann August Liebeskind : « Lulu ou la Flûte enchantée » et « Les Garçons judicieux », tirés du recueil *Dschinnistan*, publié entre 1787 et 1789. D'autre part, les références égyptiennes de l'opéra de Mozart auraient été inspirées de l'*Histoire de Sethos* (Paris, 1733), un roman de l'abbé Jean Terrasson, et du drame de Tobias Philipp von Gebler intitulé *Thamos, roi d'Égypte*, pour lequel Mozart avait composé une musique de scène en 1779 (Guilbert, 2018 : 2).

Dans « Le Prince Roger », Mailly narre les aventures de Roger, fils d'un comte de Poitou, que son père envoya voyager dans le but de parfaire son instruction. Craignant les dangers typiquement associés aux chemins, le comte lui fit don d'une baguette

magique et de quatre anneaux d'invisibilité<sup>691</sup> – pour lui et pour sa suite –, instruments hérités de la fée Mélusine qui était leur ancêtre. La première aventure mena Roger dans le cabinet d'une dame qu'il surprit pendant la nuit, après s'y être introduit grâce à l'une des bagues merveilleuses. Le lendemain, il se dirigea vers Barcelone où il arriva lors des fêtes en l'honneur du mariage de la fille du comte de Catalogne. Roger se mit immédiatement en tête de séduire cette princesse : il chercha à se distinguer lors d'un tournoi et à se tenir toujours le plus près possible d'elle, faisant parfois usage d'un anneau magique. Ayant appris qu'il plaisait à la princesse mais n'ayant nullement l'intention de rompre le mariage, Roger se servit de la bague d'invisibilité et de la baguette fée pour pénétrer dans la chambre des nouveaux époux et faire dormir le mari dès qu'il se mettait au lit.

Cette supercherie répétée plusieurs nuits de suite fit que l'on commençât à croire qu'il y avait un enchanteur dans la ville. Entretemps, le fils du comte de Poitou tentait d'obtenir les faveurs d'une autre dame. Il usa de la même astuce pour entrer jusque dans sa chambre mais, comme il fit du bruit en marchant, elle cria à l'aide et il fut obligé de se sauver. L'on comprit bien vite que toutes les choses extraordinaires arrivées dans les derniers temps ne pouvaient être dues qu'aux actions d'un enchanteur et que celui-ci ne pouvait être autre que le prince Roger. Dans sa fuite, celui-ci transforma le cheval du prévôt en éléphant, ce qui causa un grand trouble. Roger décida de rentrer chez lui suivant la route de Navarre. En chemin, il séjourna à la cour du comte d'Angoulême, où il fit la connaissance des deux filles de celui-ci. L'aînée lui plut et il décida de fixer son cœur sur elle, renonçant pour jamais à ses aventures galantes. Cette princesse fut également charmée de lui et le mariage fut bientôt conclu. Roger rendit à son père les instruments de féerie dont il ne souhaita plus se servir.

Malgré la part de merveilleux qui se trouve dans ce conte, Gheeraert (2005 : 891-892) est d'avis que son cadre s'inspire d'une réalité historique qu'il s'efforce de cerner à partir des « trois faits objectifs » signalés par Mailly : « que le récit se déroule dans un lointain passé peu sûr pour les voyageurs, qu'il met en scène une alliance matrimoniale

---

<sup>691</sup> La bague qui rend invisible est un motif classique qui apparaît dans le deuxième livre de *La République* de Platon, dans l'allégorie de l'anneau de Gyges, où un l'objet sert à commettre plusieurs crimes. Dans le conte de Mailly, nous verrons que la bague d'invisibilité est utilisée dans le but de mener à terme quelques espiègeries.

entre les Angoulême et une famille du Poitou, et que le héros est l'ancêtre d'une dynastie souveraine "dans une autre partie du monde" ». Gheeraert (2005 : 523, n. 1 et 891-892) en déduit que l'histoire a lieu à l'âge d'or du comté de Poitou, au XII<sup>e</sup> siècle, que « le prince Roger n'est pas un comte du Poitou, mais un Lusignan, puisque nous savons que le père du héros descend de Mélusine en ligne directe » ; enfin, que le « royaume auquel il est fait allusion à la fin du conte peut alors être identifié avec l'île de Chypre, sur laquelle les Lusignan régneront de 1192 à 1483<sup>692</sup> ».

Le fait que le prince Roger soit impossible à identifier avec un personnage historique semble décevoir Gheeraert (2005 : 892-893), qui est amené à « admettre que Mailly brode, librement ou en s'inspirant d'une chronique, sur un matériau dont l'historicité ne l'embarrasse guère<sup>693</sup> ». En effet, nous croyons fermement que l'unique but de l'auteur est celui de développer un conte plaisant et licencieux, où l'importance du cadre découle du besoin d'établir un rapport entre le prince Roger et les objets fées

---

<sup>692</sup> Nous en convenons, ce troisième indice permet de placer le cadre de ce conte au XII<sup>e</sup> siècle, bien que avec quelques nuances chronologiques : « Chypre, vendue en 1192 à Guy de Lusignan en dédommagement de son éviction du trône de Jérusalem, demeurera en mains des Lusignan jusqu'en 1473 » (Harf-Lancner, 1984 : 170). Or, l'on remarque que « des Lusignan ont régné sur l'Arménie de 1342 à 1375 » (Harf-Lancner, 1984 : 170), d'où que l'allusion à la souveraineté dans une autre partie du monde soit incertaine. D'autre part, nous ne pouvons pas accepter le premier argument donné par Gheeraert, selon lequel Mailly (2005 : 523) explique que le père du héros avait peur « qu'il ne lui arrivât des accidents, comme il en arrive assez souvent dans les grands voyages, principalement en ces temps-là, auxquels les chemins étaient pleins de voleurs, et qu'on se disputait les moindres choses par les armes ». Cette observation ne nous paraît pas une preuve suffisamment précise de localisation temporelle puisque les chemins sont toujours dangereux au temps où écrit Mailly ! D'ailleurs, l'évocation d'un passé lointain – médiéval, tout particulièrement – est intrinsèque au conte de fées (Sermain, 2005 : 70-72), mais ne se traduit pas forcément par une datation exacte.

<sup>693</sup> Le nom de Roger ne serait alors qu'une réminiscence d'un personnage de l'Arioste, qui était cependant bien plus constant en amour que son homonyme français (Gheeraert, 2005 : 892). Justement, l'une des intrigues du *Roland furieux* traite des aventures de Roger et de Bradamante qui, malgré la réciprocité de leur passion, ne consomment point leur union car Roger craint les suites d'une prophétie qui a prédit sa mort à la naissance d'un enfant issu de ses amours avec Bradamante (Arioste, 1570 : Chant XLI, 517-530). Bien que le prince Roger de notre auteur soit l'antithèse du chevalier Ruggero de l'Arioste en matière sentimentale, ils partagent le nom et un anneau magique, utilisé par chacun des deux personnages selon son caractère : Roger s'en sert pour augmenter ses conquêtes amoureuses de manière illicite et Ruggero l'emploie, avec d'autres objets fées, pour sauver une princesse en détresse, Angélique, qui était sur le point d'être dévorée par un monstre marin (Arioste, 1570 : Chant X, 103-118). L'inconstance amoureuse du héros du conte de Mailly relève également de l'archétype du Don Juan.

hérités de Mélusine<sup>694</sup>, la baguette et les anneaux, qui lui permettent de mener à bien ses entreprises galantes.

Ce conte narre l'histoire d'un jeune héros dont le cœur volage sera finalement fixé par un amour plus profond. Le ton de la première partie du récit est indéniablement osé puisque Roger se sert de la bague d'invisibilité pour s'introduire dans les chambres des femmes qui lui plaisent. Le conteur joue sur l'ambiguïté de ce qui a lieu à ces moments. Lors de sa première aventure, « on ne sait pas ce qui se passa entre lui et la dame, ce qu'on sait c'est qu'il sortit le matin [...] fort satisfait apparemment de la nuit » et que, à l'hôtellerie où il s'était installé avec sa suite, « [o]n jugea [...] qu'il venait de passer la nuit en bonne fortune, [...] d'autant plus qu'il se coucha en arrivant et dormit quelques heures » (Mailly, 2005 : 525). En ce qui concerne l'épisode de la nuit de noces de la fille du comte de Barcelone, nous savons que Roger accepte son désir de se retirer. Malgré tout, Mailly (2005 : 527-528) révèle un côté voyeur très libertin chez le prince, qui « vit avec plaisir toutes les cérémonies qui se font ordinairement pour mettre la mariée dans le lit ».

Les passages à lire entre les lignes sont, d'ailleurs, fréquents ; après avoir assisté à cette scène, l'on se doute bien pourquoi « la princesse lui parut encore plus belle et plus aimable » (Mailly, 2005 : 528). Rappelons toutefois que la description du héros accentue ses qualités de galant accompli car il a beau être un peu pervers, ce n'est pas un agresseur. Roger ne raconte pas les détails de ses aventures amoureuses, il « savait parfaitement bien son monde », « il était véritablement fait à peindre, et poli dans la dernière perfection » et, surtout, « il étoit le plus bénin de tous les princes, et au point qu'il eût été fâché de faire pleurer un enfant » (Mailly, 2005 : 525, 527, 528-529 et 530). De plus, l'évolution du héros est positive car il atteint finalement la stabilité sentimentale. Il s'agit donc d'un conte d'apprentissage, dans la lignée de la *schola amoris* ovidienne, où c'est l'amour qui éduque.

---

<sup>694</sup> « En 1392, Jean d'Arras entreprend de raconter la noble histoire des Lusignan et de la fée Mélusine, leur ancêtre, pour deux de leurs descendants, Jean de Berry et sa sœur Marie, duchesse de Bar. Un second roman de Mélusine est composé, entre 1401 et 1405, par le libraire parisien Coudrette, pour illustrer la famille de Parthenay en soulignant ses liens avec les Lusignan, donc avec Mélusine » (Harf-Lancner, 1984 : 83). La légende de cette fée était toujours à la mode au XVII<sup>e</sup> siècle, puisque *Le Roman de Mélusine ou La Noble Histoire des Lusignan* de Jean d'Arras, imprimé pour la première fois en 1478, connut maintes réimpressions jusqu'en 1600, ainsi qu'en 1660 et en 1677 (Troyes, N. Oudot) ou en 1692 (Troyes, J. Febvre).

« Fortunio » est une adaptation de la Fable IV de la Troisième Nuit des *Nuits facétieuses* de Straparole (1857 : 207-221), issue à son tour du conte-type AT 316, « l'enfant promis à la Sirène » (Gheeraert, 2005 : 892), correspondant au T. 316 de la classification de Delarue et Tenèze (1976 : I, 270). La version de Straparole est la plus anciennement notée et « on ne connaît guère plus d'une vingtaine de versions de ce conte, et encore la plupart sont-elles contaminées, le plus souvent par le T. 302 [« le corps sans âme »] [...], mais aussi par les T. 303 [« le roi des poissons ou la bête à sept têtes »] et 554 [« les animaux reconnaissants »] » (Delarue, 1976 : I, 274). En effet, le texte de l'Italien et celui de Mailly introduisent quelques traits du T. 302 et 554 (Delarue et Tenèze, 1977 : 373).

Dans le conte de Mailly, un couple qui souhaitait avoir un enfant mais n'avait pas pu le concevoir trouva un jour un bébé dans un berceau qui flottait sur l'eau. Ils l'adoptèrent et lui donnèrent pour nom Fortunio. Au bout de quelque temps, ils eurent un enfant biologique et les deux garçons grandirent dans une étroite amitié. Malheureusement, le cadet apprit que son aîné était un enfant trouvé et fut fâché qu'on le traitât aussi bien. Fortunio, qui avait le cœur haut, résolut d'aller chercher des occasions d'effacer sa naissance qu'il croyait honteuse<sup>695</sup>. Sa mère, remplie de dépit, lui jeta mille malédictions et, entre autres, qu'il fût englouti par une sirène si jamais il se trouvait sur la mer.

Le début du voyage de Fortunio coïncide avec les premiers éléments du canevas du conte T. 302 de la classification de Delarue et Tenèze (1976 : I, 135) :

I. Le héros va par le monde (B1).

II. Le héros partage un cadavre ou une proie entre plusieurs animaux (A) ; un lion<sup>696</sup> (A1), un aigle (A2), une fourmi (A3) ; il reçoit des animaux un autre don [celui de

---

<sup>695</sup> Le voyage permet au chevalier de se forger une renommée (Cacho Blecua, 1979 : 143-144).

<sup>696</sup> Il s'agit d'un loup dans le conte de Straparole (1857 : 210).

la métamorphose]<sup>697</sup> (D4) ; sur un simple désir (E3) ; il a le pouvoir de devenir l'animal (F) ; usant de ce pouvoir (G), il devient aigle (G2), fourmi (G3).

Ou, encore, avec ceux du conte-type T. 554 (Delarue et Tenèze, 1977 : 373) :

I. Le héros rencontre simultanément (A) : une fourmi (A2), un oiseau [un aigle] (A3) et un autre animal [un lion] (A5) ; le héros leur parle poliment (B), partage entre eux à leur satisfaction une charogne qu'ils se disputent (B4) ; les animaux reconnaissants lui promettent leur aide (C) ; lui accordent [une fée intervient] la faculté de se changer en animal de leur espèce<sup>698</sup> (C2).

Cette fée invita Fortunio dans son palais et le combla de présents. Le conte reprend ensuite le schéma du T. 316, selon lequel le héros poursuit son voyage et arriva à la cour d'un roi où un tournoi avait été convoqué pour trouver un époux à la princesse. Fortunio se présenta au monarque comme un chevalier qui cherchait des aventures guerrières et demanda d'aller saluer la princesse. Il fut à l'instant épris de la beauté de celle-ci et se proposa de conquérir la princesse par une victoire au tournoi. Usant de son pouvoir de se transformer en aigle, puis en fourmi, Fortunio s'introduisit dans la chambre de la demoiselle pour lui déclarer ses intentions. Le lendemain, le jeune homme affronta en lice le vainqueur de tous les autres chevaliers et le défit. Le héros épousa la princesse et ils vécurent quelques années dans le bonheur. Or, las d'une existence sans aventures, Fortunio s'embarqua pour aller secourir un prince voisin dont on avait usurpé le trône. Mais alors qu'il était sur la mer, la reine des sirènes s'éprit de lui et l'enleva. Dès que l'on sut cette nouvelle au palais du roi son gendre, la princesse résolut d'aller chercher son mari. Elle prit avec elle son jeune fils et trois boules magiques que la fée qui protégeait Fortunio lui avait données. S'étant fait conduire à l'emplacement où son mari avait disparu, son fils commença à pleurer et la princesse lui donna une boule qui fit une harmonie très jolie en roulant sur le tillac. La reine des sirènes en fut

---

<sup>697</sup> Nous indiquerons entre crochets les variations ou les nuances du récit de Mailly par rapport au canevas de Delarue et Tenèze ici présenté.

<sup>698</sup> Trois animaux, trois dons. Rappelons que, dans de nombreuses cultures et sociétés, aussi pour la chrétienté, « trois est universellement un nombre fondamental. Il exprime un ordre intellectuel et spirituel, en Dieu, dans le cosmos ou dans l'homme » (Chevalier et Gheerbrant, 1991 : 972). Nous retrouverons encore un triple don dans ce même conte, sous la forme de trois boules précieuses que la fée offre à l'épouse de Fortunio pour le libérer.

charmée et se présenta pour demander cette boule en échange de montrer la tête de son prisonnier.

Cela se fit et la situation se répéta à l'identique avec la seconde boule, grâce à laquelle Fortunio parut jusqu'aux genoux et avec la troisième, qui le fit voir jusqu'aux pieds. Se trouvant hors de l'eau, le prince prit sa forme d'aigle et vola jusqu'au navire avec sa femme et son fils. Ils rentrèrent au plus vite pour échapper à la fureur de la reine des sirènes. Fortunio nonobstant voulut reprendre l'entreprise qu'il avait dû abandonner et marcha contre l'usurpateur du trône du prince voisin. Celui-ci le reconnut pour son fils disparu, à une marque qu'il avait sur l'œil gauche, car Fortunio avait été trouvé dans les circonstances où son enfant avait été enlevé.

Ce conte reste assez proche du récit de Straparole qui l'inspira. Gheerhaert (2005 : 892) signale que : « Si Mailly conserve la trame de son prédécesseur italien, les édulcorations qu'il propose font apparaître d'autant plus clairement un souci de respecter les bienséances indispensables à celui qui cherche à plaire aux dames ». Cela est particulièrement évident dans la suppression que Mailly fait de l'épisode final où Fortunio se transforme en loup afin de dévorer sa mère et son frère pour les châtier du tort qu'ils lui avaient causé. En éliminant ce dernier passage du conte de Straparole, le héros de Mailly ne fait usage que de son pouvoir de métamorphose en aigle et en fourmi. Si on ajoute à cela que le chevalier a changé le loup du texte source contre un lion, deux interprétations nous viennent à l'esprit. D'une part, Mailly aurait remplacé un animal qui incarne le mal<sup>699</sup> – le loup du « Petit Chaperon Rouge » de Perrault reflète par ailleurs la peur que l'on avait de lui à l'époque, notamment dans les campagnes<sup>700</sup> – par celui qui est jugé le plus noble. D'autre part, le fait que le conteur français n'ait pas donné à Fortunio l'occasion de se transformer en lion, le roi des animaux dans les *Fables* de La Fontaine, ne serait-ce pas une déférence envers Louis XIV ?

---

<sup>699</sup> Voilà comment Buffon (1758 : 52) décrira cet animal dans son *Histoire naturelle*, un ouvrage scientifique qui véhicule néanmoins une image du loup plutôt populaire : « désagréable en tout, la mine basse, l'aspect sauvage, la voix effrayante, l'odeur insupportable, le naturel pervers, les mœurs féroces, il est odieux, nuisible de son vivant, inutile après sa mort ».

<sup>700</sup> « Parmi les peurs réelles les plus répandues de l'ancien régime, il y a la peur du loup, animal si répandu en Europe et particulièrement en France [...]. Le loup était, certes, redouté pour sa force, sa cruauté, sa ruse, car il tuait raide. Mais il apportait encore un mal terrible, la rage [...]. Peur si effroyable qu'elle est devenue légendaire, laissant dans le vocabulaire et la littérature orale une trace importante autant que durable » (Galarneau, 1960 : 20-21).



À la place de ce dénouement violent, le chevalier introduit une *anagnorisis* ou scène de reconnaissance<sup>701</sup>, où Fortunio s'avère être le fils d'un prince qu'un ennemi avait enlevé et jetté à l'eau. Cela permet à l'auteur de dissiper les doutes sur l'honneur de la naissance du héros et la crainte de la mésalliance de la part de la princesse qui planaient sur l'ensemble du récit. Comme le signale Gheeraert (2005 : 544, n. 1), le préjugé nobiliaire est très répandu dans le conte de fées culte de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. Justement, les variations introduites par Mailly nous semblent révéler une aspiration à donner un tour romanesque et galant au conte folklorique. Dans le récit de Straparole, le couple qui souhaite adopter un enfant va le chercher aux enfants trouvés ; tandis que dans le conte de Mailly, Fortunio est découvert dans un berceau flottant sur l'eau. Le motif folklorique de l'enfant exposé sur les eaux, qui correspond aux motifs S 141 et S 331 de l'index de Stith Thompson, est présent dans de nombreux récits bibliques, mythologiques et littéraires (Cacho Blecua, 1979 : 38). Puis, le chevalier introduit une référence aux dernières tendances en matière d'habillement féminin puisque Fortunio, sous sa forme de fourmi, ne se cache pas dans les cheveux de la princesse – comme dans le conte de Straparole (1857 : 213) –, mais dans son *falbala*<sup>702</sup> (Mailly, 2005 : 539).

---

<sup>701</sup> Suivant la théorie aristotélicienne, il y aurait six formes de reconnaissance (Philippart, 1925 : 176). Dans « Fortunio », l'on a affaire à un exemple qui semble combiner le premier et le troisième type. « Ayant examiné ses traits, et une marque qu'il avait sur l'œil gauche, il lui vint dans l'esprit qu'il pouvait être un fils qu'il avait perdu étant encore au berceau, lequel avait la même marque [...] : cet enfant lui avait été enlevé [...], lié dans un berceau et [...] jété dans la rivière ; le roi, qui croyait reconnaître son fils, et que le sang lui disait qu'il ne se trompait pas, pressa le prince Fortunio de dire ce qu'il savait du commencement de sa vie ; il répondit qu'il avait été élevé par des gens qui demeuraient le long du cours de la même rivière où l'on disait que le fils du roi avait été jété, on les envoya chercher, ils arrivèrent en peu de jours, et ayant déclaré qu'ils avaient trouvé Fortunio dans un riche berceau, au même temps que la perte du jeune prince était arrivée, le roi le reconnut pour son fils, et le fit proclamer pour le successeur de sa couronne » (Mailly, 2005 : 545). La première forme de reconnaissance, à titre de preuve, se produit « au moyen de signes [...], les uns sont congénitaux, [...] les autres acquis et se trouvent sur le corps, comme les cicatrices, ou en sont distincts, comme les colliers » (Philippart, 1925 : 176). Dans « Fortunio », l'on relève la marque sur l'œil et le riche berceau. Puis, la troisième forme est provoquée « par la mémoire, par le souvenir qu'évoque la vue de quelque chose » (Philippart, 1925 : 176). La marque de Fortunio lui rappelle celle de son fils disparu.

<sup>702</sup> « Dans *Les Mots à la Mode*, petit livre d'entretiens publié par François de Callière en 1692, un duc explique à un commandeur en quoi consiste un *falbala* : « Une bande d'étoffe plissée que les femmes portent au bas de leurs jupes ou autour de ces petits tabliers qu'elles portent présentement » (Hourcade, 2007 : 335). Ménage (1694 : 561) rappelle cette référence et attribue l'invention du terme au marquis de Langlée ; celui-ci « étant un jour avec une Couturiere, qui lui montrait une jupe, au bas de laquelle il y avoit une de ces bandes plissées, il lui dit en raillant, que ce *falbala* étoit admirable ; & il lui fit accroire qu'on appelloit ainsi à la Cour ces sortes de bandes. La Couturiere apprit ensuite ce mot à une de ses compagnes, qui l'apprit à une autre : & ainsi [...] ce mot a passé dans l'usage ».

Effectivement, l'effort d'adaptation au goût du lecteur est important. Mailly semble tendre à simplifier les éléments répétitifs de l'intrigue du conte italien – qui trahissent ses origines folkloriques – pour développer des détails plus en accord avec la mondanité de son public. Notre auteur limite à une seule les multiples incursions de Fortunio dans la chambre de la princesse – pour ne pas compromettre son honneur – et la persuade de ne pas crier par son discours, tandis que le héros de Straparole (1857 : 213), bien plus rude, empêche la princesse de crier en couvrant de sa main la bouche de la jeune femme. De même, le conteur français réduit le nombre de combats du héros au tournoi pour se centrer sur celui contre son plus terrible rival. Cet ennemi est, dans la version de Straparole (1857 : 211) un « laid Sarrazin, contrefait de visage, de forme estrange, et noir comme poix ». Le conteur français omet toute allusion à l'origine de ce personnage, dont la négativité se reflète dans la laideur aussi, mais surtout dans son manque de mœurs et de politesse (Mailly, 2005 : 538).

En outre, Mailly introduit des fées dans son conte, alors qu'elles étaient absentes du récit de Straparole. Selon l'Italien, Fortunio reçoit des animaux qu'il a aidés le don de se transformer, alors que, d'après Mailly, le héros reçoit ce don à la demande des animaux reconnaissants, mais des mains d'une fée. Cette créature bienfaitrice est infiniment belle et majestueuse ; « elle avait un cor de chasse pendu en écharpe ce qui la lui eût fait prendre pour Diane » (Mailly, 2005 : 535-536). De plus, comme il arrive dans d'autres contes du chevalier, c'est une figure féminine indépendante et épanouie puisque, « touchée de sa justice et de sa bonne mine », elle propose à Fortunio un bref séjour dans son château « avec tous les plaisirs qu'on se peut imaginer » (Mailly, 2005 : 536). C'est ainsi que Fortunio se pourvoit d'équipage grâce aux « présents de pierreries fort considérables » que cette fée lui donne<sup>703</sup> (Mailly, 2005 : 536), alors que dans le conte de Straparole c'est Doralice, la princesse qu'il épousera, qui les lui offre.

De même, les boules magiques qui serviront à délivrer le héros sont données à la princesse par la fée protectrice dans le récit de Mailly, et par le roi son père dans celui de Straparole. Et, plus généralement, le conteur français remplace la puissance divine présente dans le texte de l'Italien par celle des fées. Par exemple, Doralice remercie Dieu

---

<sup>703</sup> La fée de ce conte est proche de Mélusine de par son extraordinaire beauté, ainsi que de par sa manière de s'offrir au héros mortel, lui procurant richesses et plaisirs (Harf-Lancner, 1984 : 41 et 85).

de sa bonne fortune (Straparole, 1857 : 215), alors que la princesse du conte de Mailly (2005 : 539) croit devoir l'arrivée de Fortunio pour remporter la victoire du tournoi à l'intervention d'une fée : « quelqu'une touchée de son infortune lui aurait sans doute envoyé un défenseur ».

En ce qui concerne les objets qui permettent la libération du prisonnier de la sirène, ils « sont généralement au nombre de trois : trois pommes de cuivre, d'argent, d'or dans la version de Straparole et dans une autre version italienne ; objets d'or : pomme, flûte et rouet dans Grimm ; peigne, anneau, pantoufles dans une version du Palatinat ; de simples pommes en Grèce » (Delarue, 1976 : I, 274). Dans le récit de Mailly (2005 : 543) il s'agit de trois boules de divers matériaux précieux : « une boule d'or, avec des diamants plats enchâssés de tous les côtés, les deux autres boules étaient l'une une grosse émeraude ronde, et l'autre un gros rubis ». Quand les boules roulent sur le tillac, il en sort une harmonie à chaque fois plus belle. Malgré les divergences, Delarue (1976 : I, 273-274) identifie une version lorraine du T. 316 où « c'est l'amour de la musique qui amène le ravisseur à montrer son captif » ; une baleine qui a avalé le héros consent à le montrer si on joue du violon pour elle : un quart d'heure pour voir la tête, une demi-heure pour le voir jusqu'aux cuisses et trois quarts d'heure pour le voir en entier, puis il s'échappe transformé en aigle.

« Le Prince Guerini » est une réécriture de la Fable I de la Cinquième Nuit des *Nuits facétieuses* de Straparole (1857 : 308-326), qui part du conte-type T. 502, « l'homme sauvage ». Voici les éléments que Delarue et Tenèze (1977 : 223-224) associent à ce conte et qui ont été repris dans le récit de Mailly :

I. L'être sauvage est un homme sauvage (A), vivant dans la forêt (A3) ; l'être sauvage est capturé (B1), par le roi ou le seigneur lui-même (B2) ; l'être sauvage est enfermé ailleurs que dans une cage (C1). L'objet (balle, bille...) avec lequel joue l'enfant du roi tombant dans la prison de l'être sauvage, celui-ci ne le lui rend que contre promesse de sa liberté (D) ; l'enfant ayant pris, sur le conseil de l'être sauvage [c'est Guerini qui y pense], la clef auprès de sa mère (D1) pendant qu'elle dormait (D2), l'enfant ouvre la prison de l'être sauvage (D4). L'être sauvage part (E), l'enfant est envoyé au loin par sa mère, par peur de la colère du roi (E5).

Avant d'abandonner complètement le T. 502, il se produit un remaniement du schéma puisque généralement : Le roi ordonne à des domestiques de tuer le jeune prince (E6), mais le prince est délivré par l'être sauvage (E8). Dans le conte de Mailly, le roi fait chercher son fils et ce sont les deux serviteurs qui accompagnaient le prince qui envisagent de le tuer pour lui voler ses richesses. C'est alors que la rencontre avec l'homme sauvage, transformé en un parfait chevalier par une fée bienfaitrice, évite l'accomplissement du crime. Par la suite, Guerini et le sauvage, qui prit le nom d'Alcée, se mirent sur la route du royaume d'Arles, où le roy Godefroy recevait fort bien les étrangers. Or, au bout de quelque temps, les courtisans jaloux poussèrent le roi à envoyer les nouveaux venus lutter contre les géants qui causaient des troubles dans le royaume. Aidés par la fée protectrice d'Alcée, les deux chevaliers menèrent à bien leur entreprise et chassèrent à jamais les monstres. Au cours de la mission, les domestiques qui avaient voulu tuer le héros moururent et furent ainsi châtiés de leur tentative de meurtre. De retour à la cour d'Arles, Guerini révéla son identité princière et épousa la fille aînée du monarque Godefroy, Alcée fit de même avec la cadette.

À propos des différentes versions de ce modèle, Delarue et Tenèze (1977 : 226) mettent l'accent sur « la cohérence de la première partie, proprement caractéristique du type, face à la relative diversité de la seconde partie, presque toujours empruntée à un autre conte type », qui est généralement le T. 300, « la bête à sept têtes » ; le T. 314, « le petit jardinier aux cheveux d'or ou le teigneux », ou le T. 314 A. Le récit de Mailly ne nous semble pas inspiré de ces modèles. Il y aurait en tout cas un seul point commun entre le conte qui nous occupe et le canevas du T. 300 dans le sens où le héros lutte contre un monstre et obtient, en récompense de sa victoire, la main de la princesse. Ces deux éléments sont nonobstant trop généraux pour constituer une preuve et pourraient correspondre à beaucoup de contes-types (au mythe de Thésée, entre autres).

En ce qui concerne le rapport du texte de Mailly à sa source littéraire, Gheeraert (2005 : 892) est d'avis qu'il s'agit d'une adaptation fidèle de la fable de Straparole. Cette affirmation nous semble plutôt juste pour la première partie du conte. En fait, les épisodes qui s'enchaînent après l'arrivée des deux chevaliers dans le royaume de Godefroy diffèrent notablement dans le contenu et dans le traitement que le conteur donne à la matière. Sur les rumeurs de grande force et vaillance répandues par ses méchants serviteurs, Guerrin – tel est le nom du personnage principal du conte italien –

est convoqué par Godefroy et contraint d'accepter de lutter contre le cheval sauvage qui ravage le royaume ou de mourir pour avoir refusé de le faire (Straparole, 1857 : 316-318). Alcée lui prête son cheval, qui est magique, et lui dit comment il doit s'y prendre pour réussir à sa mission. L'histoire se répète presque à l'identique avec une jument sauvage. Puis, avant de lui accorder sa récompense, Godefroy demande à Guerrin de distinguer laquelle parmi ses deux filles est l'aînée, sous peine d'avoir la tête tranchée. Le héros est aidé par un frelon qu'il avait sauvé et qui tourne autour de la princesse que Guerrin doit choisir. Cette seconde partie du conte de Straparole rappelle le conte-type T. 554, « les animaux reconnaissants », dont le canevas présente un héros qui doit accomplir des tâches impossibles sous peine de mort et qui se fait aider d'un animal qu'il avait précédemment sauvé.

Pour ce qui est de la première partie du conte de Mailly, plus proche de sa source, Gheeraert (2005 : 892-893) signale que, parfois, le chevalier « modifie l'histoire en lui incorporant certaines variations issues, peut-être, d'un héritage folklorique dont ce serait alors l'une des seules traces dans tout le recueil » ; l'exemple auquel se réfère le critique est la substitution du cheval monstrueux de Straparole par les géants que Guerini et Alcée combattent. Notons, cependant, que ces créatures ne sont pas les seules issues du folklore qui peuplent *Les Illustres Fées*, c'est le cas des ogres de « La Princesse couronnée par les fées ».

Aussi les changements introduits par Mailly correspondent-ils à une adaptation au goût de son public qui se traduit par l'adoucissement de certains passages. La transformation de la deuxième partie du conte de Straparole rend le conte bien moins violent qu'il ne l'était. Comme nous venons de le voir, dans le texte source, Godefroy oblige Guerini à combattre le cheval sauvage, puis la jument, ainsi qu'à distinguer sa fille aînée de sa cadette, le tout sous menace de mort s'il s'y refuse ou s'il échoue ! Puis, il y a d'autres modifications qui cherchent à rapprocher l'histoire du lecteur français. La Sicile natale de Guerini est remplacée par la Lombardie et le royaume de Godefroy n'est plus la lointaine Irlande, mais Arles. En plus, le nom d'Alcée substitue celui de Robinet<sup>704</sup>.

---

<sup>704</sup> Déjà au XVII<sup>e</sup> siècle, le terme *robinet* désigne le « chef d'une fontaine, d'une cannelle, qui sert à en ouvrir ou fermer le tuyau » (Furetière, 1690 : I, 429). Aussi, depuis le Moyen Âge, le substantif *robin* renvoie à un homme de peu, mais aussi à un prétentieux ou à un sot (TLFi, 2019 : s.v. « robin »). D'ailleurs, au Grand Siècle, ce nom commun est demeuré en tant que nom

Gheeraert (2005 : 551, n. 2) pense que Mailly a pu choisir « le patronyme d'Alcée [...] en référence à l'*Alcide* Héraclès, dont il possède la vaillance<sup>705</sup> » ou, alors, en allusion à Alcée de Lesbos ou de Mytilène, un soldat et poète lyrique qui vécut au VII<sup>e</sup> siècle av. J.-C. Cela se pourrait mais, en tout cas, nous croyons que Mailly cherchait à donner au compagnon de Guerini un nom plus galant et plus noble.

D'autre part, Gheeraert (2005 : 552, n. 1 ; 554, n. 1) juge le prince de Straparole un lâche parce qu'il « ne cherche qu'à sauver sa vie » et qu'il « grimpeait sur un arbre et attendait qu'un cheval magique et qu'un frelon viennent à son secours ». Mailly, de son côté, mettrait en scène un personnage principal au caractère héroïque (Gheeraert, 2005 : 893). Il nous semble que ces deux affirmations sont à nuancer car aucun des deux Guerini n'est si clairement peureux ou vaillant. Le héros du conte italien craint pour sa vie et se plaint de l'impossibilité d'accomplir les tâches commandées par Godefroy. Malgré tout il ne tente pas la fuite et se plie à la volonté du roi : « puisqu'il vous plaist ainsi, je suis à vostre discretion ; faites de moy ce qu'il vous plaira » (Straparole, 1857 : 323)<sup>706</sup>. Quant au personnage du conte de Mailly (2005 : 553), ignorant qu'Alcée avait obtenu pour eux la protection d'une fée, « il avait beaucoup de peine à se résoudre de s'exposer à un péril qui était si évident ».

Également, ce conte développe une intrigue où le poids du roman de chevalerie est important : l'errance de Guerini et d'Alcée, le combat contre les géants et les armes magiques, ainsi que l'amour courtois. Dans ce sens il convient de souligner que l'épisode de la transformation de l'homme sauvage varie entre le texte de Straparole et celui de Mailly. Dans le premier, l'aspect grotesque de Robinet fit qu'une fée qui le vit fut prise d'un fou rire tellement fort « qu'elle vint à rompre une apostème qu'elle avoit contre le cœur, qui facilement l'eust suffoquée » (Straparole, 1857 : 314). En récompense du

---

propre dans des phrases proverbiales, où on le donne à un homme par mépris (Furetière, 1690 : I, 429).

<sup>705</sup> Plusieurs personnages de la mythologie grecque portent de nom d'Alcée, qui signifie *force*. Le premier Alcée, fils de Persée, fut aïeul d'Hercule, qui prit de lui le nom d'Alcide (Noël, 1801 : I, 46).

<sup>706</sup> Presqu'au début du récit nous trouvons un autre exemple du caractère nuancé du personnage du conte italien. Alors que le sauvage venait de se saisir du jouet de Guerini, « le jeune enfant commença à pleurer et à se plaindre, en luy demandant sa flesche » (Straparole, 1857 : 310). Cependant, quand sa mère découvrit la prison ouverte, il se présenta immédiatement et se déclara coupable : « ne blasmez personne de ce fait icy, car, si quelqu'un en merite punition, je suis celui qui la doit souffrir, à cause que c'est moy mesmes qui ay ouvert » (Straparole, 1857 : 312).

bienfait, elle redonne au sauvage sa forme originelle – c'était un homme que le désespoir amoureux avait conduit à la plus grande négligence de soi-même –. Mailly (2005 : 550) fait de cet épisode une démonstration du pouvoir civilisateur de la fée, qui fait « renaître » le sauvage à « une vie douce ayant honte de sa férocité naturelle », et une nouvelle revendication de la liberté des fées dont le comportement est peu assujéti à la morale traditionnelle. Le pouvoir des fées est encore une fois égalé à celui d'une divinité, comme nous l'avons vu pour « Fortunio ». Dans le texte italien sur le prince Guerini, Dieu ne voulut pas que le héros mourut en mains de ses serviteurs (Straparole, 1857 : 314) ; mais dans le récit de Mailly (2005 : 550) c'est « une heureuse rencontre » avec Alcée, envoyé par une fée, qui empêche le crime.

En ce qui concerne la conquête amoureuse masculine, Mailly confirme que la gloire militaire est importante – c'est un homme d'épée qui le dit – mais il avertit que cela n'est pas suffisant pour mériter l'amour. « Les dames se croient obligées de récompenser les actions glorieuses, et on en voit tous les jours qui aiment des hommes fort laids et sans politesse, seulement parce qu'ils ont acquis quelque réputation par les armes » (Mailly, 2005 : 556). C'est pourquoi Guerini, bien qu'il se soit démarqué comme un vaillant soldat contre les géants, ne veut pas accepter immédiatement la main de la princesse : « il ne trouvait pas que ce fût assez, pour être devenu digne d'elle, qu'il ne demandait pour toute récompense [...] que la permission de la servir jusqu'à ce qu'elle eût agréable de lui accorder » son amour (Mailly, 2005 : 557). Le bon chevalier doit être vaillant et ne jamais se vanter de ses mérites ; au contraire, il se distingue à sa modestie (Cacho Blecua, 1979 : 145).

Enfin, Gheeraert (2005 : 892-893) attire l'attention sur le fait que le conteur français « accorde une place importante aux négociations diplomatiques qui règlent le différend entre les humains et les géants ». D'ailleurs, le critique signale que « la dialectique de la sauvagerie et de la civilisation, au cœur de la problématique féerique de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle et de celle de Mailly en particulier, est particulièrement sensible dans cette histoire » (Gheeraert, 2005 : 892). Dans ce sens, nous rappelons le pouvoir civilisateur de la fée qui transforme le sauvage en un homme accompli et qui est absent du récit de Straparole : « il se trouva avec des sentiments tout différents de ceux qu'il avait eus jusque-là, et au lieu qu'auparavant il ne respirait que sang et carnage, il ne

songeait plus qu'à mener une vie douce ayant honte de sa férocité naturelle » (Mailly, 2005 : 550). D'autre part, la négociation entre humains et géants se révèle très codifiée :

s'étant assemblés la nuit, pour tenir conseil, [les géants] firent un signal au point du jour avec une manière de drapeau blanc, pour demander la paix ; les chevaliers firent avancer deux des leurs, et deux géants s'avancèrent aussi et offrirent de la part de tout leurs corps, de se retirer fort avant dans les montagnes [...]. Le traité fut fait [...]. (Mailly, 2005 : 555)

Dans « La Reine de l'île des fleurs », la reine des îles, qui exigeait que toutes les jeunes filles de quinze ans du royaume dussent venir rendre hommage à sa beauté, fut saisie d'une jalousie mortelle quand elle vit que la fille de la reine de l'île des fleurs la surpassait en beauté. Suivant le conseil d'une amie proche du pouvoir, la reine de l'île des fleurs et sa fille retournèrent chez elles et s'enfermèrent dans leur palais pendant six mois. Quand le délai allait expirer, la princesse sortit se promener dans les jardins et fut à l'instant engloutie par la terre sans laisser de trace. Elle se retrouva dans un désert où un petit chien la guida jusque dans un verger où elle pourrait manger et boire, puis lui indiqua une grotte où elle pourrait se reposer. Ils se tinrent compagnie pendant quelques mois et, un jour, l'animal parut malade, au lendemain il avait disparu. La princesse partit à sa recherche mais elle ne put rien découvrir car alors qu'elle avait cru voir la figure d'un vieillard, elle fut retournée là où elle avait été enlevée.

On lui fit un excellent accueil. Sa sœur cadette avait assumé le gouvernement de l'île des fleurs car leur mère était morte. La princesse reprit la couronne et consacra tous ses efforts à retrouver le petit chien qu'elle aimait tant et qu'elle avait perdu ; elle offrit même d'épouser celui qui le lui ramènerait. Un homme très laid se présenta, mais la sœur de la reine et le conseil refusèrent de faire quelque alliance avec lui. Au désespoir, la reine voulut abdiquer, afin d'entreprendre un voyage pour retrouver le petit chien, mais il arriva alors une flotte galante<sup>707</sup>. Le prince de l'île des émeraudes débarqua et se fit connaître pour cet animal. Une méchante fée pourtant l'avait transformé en hideux vieillard et il dut rester sous cette forme jusqu'à ce qu'une autre fée le délivrât. Ayant déclaré sa passion à la reine, le couple se maria.

---

<sup>707</sup> Un ensemble de vaisseaux joliment ornés et dont la mission est de type amoureux.



D'après Storer (2011 : 166), le début de ce conte ressemble à celui de *La Biche au Bois* de M<sup>me</sup> d'Aulnoy. L'on relève, certes, quelques éléments communs comme la réclusion forcée de la princesse pendant un certain temps et le palais souterrain qu'elle occupe. Or, dire que les débuts de ces deux contes s'apparentent nous paraît exagéré. Storer (2011 : 165) pense que Mailly put aussi s'inspirer d'un petit récit qu'elle rapporte sans en préciser la source<sup>708</sup> :

On trouva, près de Lavembourg, une ouverture profonde dans une montagne, où la Justice de la ville condamna deux criminels à descendre par une corde. Quand ils atteignirent le fond, ils y découvrirent un beau jardin et un superbe château et entendirent une douce musique. Un roi assis sur un trône d'argent tenait un sceptre d'or dans une main et une lettre pour les criminels dans l'autre.

La valeur de ce conte réside, selon Gheeraert (2005 : 893), dans « la peinture du régime politique matriarcal en place dans l'empire des îles, et en particulier dans l'île des Fleurs : à la fois souveraine absolue et soumise à son conseil, la reine ne renonce pas à son sceptre une fois mariée mais gouverne avec son mari ». Alors que Storer (1934 : 170) pense que « La Reine de l'île des fleurs » est « le meilleur conte » de Mailly parce qu'il « rapproche son auteur de M<sup>me</sup> d'Aulnoy par le rôle du petit chien, aux allures de prince déguisé, pour lequel la princesse est prête à sacrifier son repos et sa couronne ». En outre, il y aurait dans ce conte « un vrai amour de l'animal, et un souci du vraisemblable dans la métamorphose. Le chien garde en même temps les caractéristiques d'un prince respectueux et amoureux, et d'un animal fidèle » (Storer, 2011 : 167).

Gheeraert (2005 : 893) remarque que ce conte est « particulièrement fantaisiste et désinvolte sur le plan de la cohérence et de la vraisemblance (nous ne saurons ainsi jamais qui est cet inconnu de fort mauvaise mine qui voulait parler à la reine) ». En effet, Mailly n'explique pas l'identité de ce personnage épisodique. Il pourrait s'agir du prince de l'île des émeraudes qui, sous sa forme de vieillard, se serait présenté devant la reine pour tenter sa chance de se faire aimer malgré son aspect. Éconduit, il aurait refusé les richesses qu'on lui offrait, car seul l'amour de la reine avait de prix pour lui. Dans ce cas, il y aurait une incohérence de la part de l'auteur et un défaut dans la construction de l'histoire, parce que le prince laisse entendre qu'il est demeuré caché pendant le temps

---

<sup>708</sup> Nous avons repéré cette anecdote un peu plus développée dans *Principales Merveilles de la nature* (Mailly, 1723c : 160). L'histoire daterait de 1596 et l'auteur dit l'avoir tirée d'un texte d'Henri Korman intitulé *De Monte veneris*, dont nous n'avons trouvé aucune trace.

qu'il a été métamorphosé en vieillard. Lors des retrouvailles finales, il raconte à la reine : « en cet état j'eus tant de peur de vous être désagréable, Madame que j'allai m'enfoncer dans l'endroit le plus épais d'un bois, où j'ai encore passé trois mois, mais j'ai été assez heureux pour y rencontrer une fée secourable qui m'a délivré » (Mailly, 2005 : 566). Cet être bienfaisant informa le prince du lieu où il pourrait trouver la reine ; le prince n'aurait donc pas su se rendre au palais de la reine avant de rencontrer la fée, c'est-à-dire, sous la forme de vieillard. L'homme de mauvaise mine pourrait être tout simplement un arriviste, mais cette hypothèse ne nous semble pas très valable car elle ne correspond pas au type de personnages que Mailly présente dans *Les Illustres Fées*. Il nous vient à l'esprit une troisième théorie, selon laquelle le rôle de cet inconnu ne serait qu'un prétexte pour dénoncer que les rois sont trop souvent soumis aux décisions de leur famille ou de leur conseil et doivent renoncer à leurs souhaits personnels.

À part la présence du petit animal autour duquel tourne l'intrigue, il y a dans ce récit d'autres éléments caractéristiques des contes de Mailly. Soulignons d'abord le dédoublement de l'héroïne : la reine et la princesse sa sœur se complètent parfaitement et se soutiennent entre elles. Ce couple où la cadette se démet de la couronne dès que son aînée revient, et où celle-ci garde sa sœur auprès d'elle comme conseillère (Mailly, 2005 : 563-564 et 564-565), réapparaîtra transposé dans les personnages d'Alphinge et de son frère dans « Alphinge ou Le Singe vert ». L'on retrouve également l'armée galante, qui arrive à la fin du conte et amène celui qui épousera l'héroïne – comme dans « L'Île inaccessible » –.

De même, « La Reine de l'île des fleurs » présente un *locus amœnus* sous la forme d'un délicieux verger – cette image est fréquente dans les contes de Mailly –. Il s'agit à cette occasion d'un jardin souterrain aux propriétés extraordinaires car il s'y trouve « un vallon chargé d'arbres fruitiers qui portaient des fleurs et des fruits en même temps » (Mailly, 2005 : 561). L'on constate que la nature est tout à fait au service de l'héroïne, qui se restaure dans ce merveilleux jardin. Puis, dans une « caverne agréable, éclairée par l'éclat des pierres qui la composaient comme elle l'eût été par la lumière du soleil, [elle] y aperçut dans l'endroit le plus reculé un petit lit couvert de mousse » ; le lendemain, « elle fut éveillée par le chant des oiseaux qui couvraient toutes les branches de quelques arbres qui étaient autour du rocher » (Mailly, 2005 : 562).

Enfin, nous souhaitons mettre l'accent sur le roi et la reine des îles. Le monarque, complètement soumis à la volonté de sa femme, rappelle d'autres personnages des contes de Mailly, comme le prince indolent de « La Princesse couronnée par les fées ». Ici, la reine « avait obligé le roi son mari à conquérir toutes les îles qui étaient au voisinage de la sienne » (Mailly, 2005 : 559). Néanmoins, dans le récit qui nous occupe à présent, la reine qui éveille l'esprit conquérant de son époux n'est point du tout un personnage positif. Cette femme est vaniteuse, jalouse et cruelle. Dans le conte de Mailly (2005 : 559), « la reine des îles, qui croyait être la plus belle princesse du monde, exigeait de toutes les belles personnes une reconnaissance de la supériorité de sa beauté », c'est ainsi que le roi se voit réduit à établir « l'obligation d'envoyer toutes les princesses [...] de quinze ans, faire hommage à la beauté de la reine » (Mailly, 2005 : 559). Cette obsession narcissique pour se faire admirer n'est pas sans évoquer celle d'autres reines comme celle de « Blanche-Neige » (Bettelheim, 1976 : 255-256).

« Le Favori des fées » narre l'histoire de Galéran, un gentilhomme napolitain qui, étant soupçonné de trahison, dut s'enfuir. Il fit l'heureuse rencontre d'une fée qui le prit pour amant. Au bout de quelque temps, elle le renvoya après lui avoir donné des trésors et des armes magiques. Galéran partit en Épire, où il se mit au service du roi Marcian et tomba amoureux de la princesse Murcie. Devenu ainsi le rival du prince Pontian, celui-ci essaya de l'assassiner, mais une deuxième fée sauva Galéran et le conduisit chez elle, où il put s'occulter pendant quelques jours et entretenir une liaison avec sa protectrice. Retourné à la cour de Marcian, celui-ci entra en guerre contre le roi de Sparte et promit la main de sa fille au vainqueur. Galéran et Pontian partirent immédiatement sur le champ de bataille et, à l'aide d'une troisième fée, le Napolitain remporta la victoire. Pontian voulut la lui disputer et les rivaux s'opposèrent encore dans un combat singulier que Galéran vainquit. Il épousa enfin Murcie, de qui il était aimé aussi.

Celui-ci est, d'après Gheeraert (2005 : 893), « le conte le plus licencieux du recueil » car, « comme dans 'Le Prince Roger', la féerie n'est ici qu'un prétexte à des développements libertins : Galéran ne doit son salut et son ascension sociale qu'à sa bonne mine et aux faveurs qu'il en retire auprès des fées aussi entreprenantes qu'obligeantes ». Certes, les fées qui offrent leur aide au héros semblent le faire par un intérêt libidineux. Et Galéran se laisse tenter à plusieurs reprises, puisque « tout

préoccupé qu'il était des appas de la princesse [il] était trop jeune et trop galant pour refuser » (Mailly, 2005 : 570). Les sous-entendus sont récurrents et résultent évidents aux yeux du lecteur (Mailly, 2005 : 567-568, 570-571). De même, les personnages de l'histoire sont capables de comprendre ce que d'autres taisent par pudeur : Galéran fit à Murcie « un récit exact de son aventure ; il oublia seulement quelques particularités, dont un honnête homme ne peut jamais faire mention, et que la princesse concevait bien sans qu'on lui en parlât » (Mailly, 2005 : 572). C'est ainsi que, malgré des pouvoirs qui dénotent leur nature merveilleuse – Galéran obtient d'elles ses armes magiques –, les fées de ce conte se caractérisent par une vie de grand luxe, grâce à leurs richesses extraordinaires, et de grande liberté de mœurs.

Il est intéressant de signaler que la réunion de Galéran avec la première fée se produit dans un *locus amoenus*, ce cadre sylvestre est typique de la rencontre de « la fée qui se hasarde loin de son empyrée » et du « mortel intrépide qui franchit les limites protectrices de son domaine » (Harf-Lancner, 1984 : 87). En revanche, l'état du héros et l'attitude de la fée ne semblent pas relever du cliché. La fée, « s'étant venue promener dans cette prairie, aperçut Galéran dans un profond sommeil<sup>709</sup>, et l'ayant trouvé très beau, elle s'assit auprès de lui pour attendre son réveil » (Mailly, 2005 : 567). Or, « impatiente de savoir s'il avait le regard touchant, et de grands agréments dans la bouche [...], elle l'éveilla en le poussant doucement avec une baguette qu'elle portait à la main » (Mailly, 2005 : 567). Cette situation propose un renversement des rôles traditionnels du conte de fées – rappelons le prince qui éveille « La Belle au bois dormant » de Perrault – car la femme est le personnage actif<sup>710</sup>.

Par ailleurs, l'on retrouve dans « Le Favori des fées » de nombreux éléments typiques des contes de Mailly. Par exemple, le conteur présente un tableau de la vie de cour au XVII<sup>e</sup> siècle tel qu'il aurait pu la connaître lui-même : Galéran fréquente les salons mondains, est de toutes les parties et participe aux tournois et jeux d'armes organisés par le roi (Mailly, 2005 : 569). L'ingrédient le plus important, néanmoins,

---

<sup>709</sup> Cette figure pourrait évoquer celle du berger Endymion ou, encore, le mythe d'Éros et Psyché, dans la mythologie grecque. L'amant endormi est aussi un motif fréquent dans la littérature sentimentale. On se rappellera *Le Songe d'une nuit d'été* (1600) de Shakespeare, où les personnages tombent amoureux du premier être qu'ils voient à leur réveil.

<sup>710</sup> Nous trouvons encore un exemple d'un prince éveillé par une princesse dans « Le Prince Arc-en-ciel » (Mailly, 1731 : 385 et suivantes).

semble être le personnage du chevalier errant qui cherche des occasions de guerre sous l'anonymat, mais dont la physionomie, les manières et l'équipage révèlent son origine noble (Mailly, 2005 : 568-569). Tout cela, joint à ses mérites militaires, permet à Galéran d'obtenir la main de la princesse Murcie. L'auteur insiste beaucoup sur l'importance de l'honneur chevaleresque ; le roi d'Épire « pensait que les couronnes n'étaient dues qu'à la vertu » (Mailly, 2005 : 574) et, en effet, le comportement de Galéran face à ses ennemis est irréprochable. L'une des fées adjuvantes lui garantit sa protection quand il aura à affronter des forces supérieures, mais « quant aux ennemis qu'il avait à combattre à armes égales, elle lui dit qu'elle lui voulait laisser la gloire de les surmonter par sa vertu, et qu'elle ne s'en mêlerait pas » (Mailly, 2005 : 571). Et, malgré tout, lorsque le héros se fait aider par les fées sur le champ de bataille, il fait preuve de courage car si un militaire ne s'expose pas au péril, il n'a pas droit aux lauriers : « Galéran avait déjà une lance et une armure enchantées, et la généreuse fée [...] lui donna un bouclier qui était à l'épreuve de tous les traits, mais comme il ne couvrait pas partout, il y avait encore assez de danger dans cette expédition, pour y avoir beaucoup de gloire<sup>711</sup> » (Mailly, 2005 : 573). C'est ainsi que, quand le héros doit lutter contre Pontian, son rival pour l'amour de Murcie, il « ne voul[ût] pas se servir d'armes enchantées dans un combat particulier » (Mailly, 2005 : 574).

Enfin, Gheeraert (2005 : 893) est d'avis que ce conte est « le plus distancié et le plus ironique ; le narrateur ne parvient jamais à prendre au sérieux l'histoire qu'il rapporte ». Il nous semble surtout que Mailly se moque des gens qui craignent le surnaturel. La deuxième fée qui vient en aide à Galéran s'amuse à l'effaroucher, tout en folâtrant :

et lui dit les plus jolies choses du monde sur la peur qu'il devait avoir, de se voir enlevé par une personne qu'il ne connaissait pas, et d'être conduit dans un lieu où il ne savait pas quelle compagnie il trouverait et quel accueil on lui ferait.

Mais la fée en lui disant des choses qui auraient pu l'embarrasser, le rassurait de temps en temps par quelques caresses, jusque-là même qu'on dit qu'elle lui mit la main sous le menton ; Galéran qui en toute autre occasion en serait devenu plus hardi n'osa s'émanciper à aucune familiarité, ne sachant s'il n'était pas entre les mains de quelque être au-dessus de la nature humaine, qui le transporterait il ne savait où [...]. (Mailly, 2015 : 570-571)

---

<sup>711</sup> Gheeraert (2005 : 893) interprète ce passage en disant que Mailly « raille son héros en feignant de croire que, rendu invincible par les bons soins des créatures surnaturelles, il pourrait encore courir le moindre péril ». Il y aurait peut-être dans le texte de Mailly une vision ironique du héros courtisan et galant qui joue les héros chevaleresques.

« Le Bienfaisant ou Quiribirini » est un conte que Mailly traduit du *Peregrinaggio di tre giovani figliuoli del re di Serendippo, per opra di M. Christoforo Armeno* (Venise, M. Tramezzino, 1557). « Plusieurs années avant que Galland ne publie *Les Mille et une nuits*, Mailly nous offre ainsi l'un des premiers contes de fées d'inspiration orientale » (Gheeraert, 2005 : 893). En 1719, notre écrivain donne une nouvelle traduction de l'histoire du Bienfaisant, qu'il publie dans son contexte original, soit au sein du recueil où elle était initialement contenue et qu'il traduit cette fois-ci en entier sous le titre *Le Voyage et les aventures des trois princes de Sarendip*<sup>712</sup>. Storer affirme à propos de la « version » de 1719 qu'il s'agit d'une reprise du « Bienfaisant » des *Illustres Fées* que Mailly aurait introduit pour prolonger *Le Voyage*...<sup>713</sup> (Storer, 2011 : 163-164). Certes, l'auteur avait souvent recours à ce procédé dans ses œuvres, comme nous l'avons signalé à maintes occasions. Or, ce n'est pas le cas ici, puisque Mailly n'a pas rajouté l'histoire du Bienfaisant à son *Voyage*... ; elle était déjà présente dans l'original italien d'Armeno. L'on en déduit donc que notre écrivain connaissait déjà en 1698 le texte du *Peregrinaggio*... et que le conte publié dans *Les Illustres Fées* fut une première traduction de celui qui paraîtrait en 1719 dans *Le Voyage et les aventures des trois princes de Sarendip*.

Le récit qui nous occupe relève du conte-type « AT 678 ('Le roi transfère son âme à un perroquet') inconnu dans le domaine français<sup>714</sup>, cette histoire prend pour thème une notion étrangère à la métaphysique chrétienne, celle de la métempsycose » (Gheeraert, 2005 : 893). En fait, bien que le conte de Mailly soit une adaptation de celui qu'Armeno narre dans le *Peregrinaggio*..., l'histoire du roi qui transfère son âme à un perroquet apparaît dans des ouvrages plus anciens. Elle figure dans la traduction de Gustav Weil des *Mille et Une Nuits* et fait partie du cycle narratif des *Quarante vizirs*,

---

<sup>712</sup> Nous aborderons l'étude de cet ouvrage dans la partie de cette thèse consacrée aux traductions.

<sup>713</sup> « Mailly [...] avait l'habitude d'allonger ses divers recueils de nouvelles en répétant certains incidents qu'il avait déjà utilisés dans d'autres ouvrages. Il le fit, entre autres, dans *Le Voyage et les Aventures des Trois Princes de Sarendip, Traduits du Persan* (Paris, 1719, in-12), où il répète un des contes qui composent *Les Illustres Fées*. *Le Bienfaisant ou Quiribirini* de celles-ci devient, avec de légers changements, l'histoire qui occupe les pages 87-119 du *Voyage*. [...] Toutes les données essentielles de l'histoire sont conservées dans la version du *Voyage et les Aventures des Trois Princes de Sarendip* » (Storer, 2011 : 163).

<sup>714</sup> En effet, le conte-type T. 678 n'apparaît pas dans le catalogue de Delarue et Tenèze (1977).

même si elle aurait son origine dans le recueil indien de Somadeva (XI<sup>e</sup> siècle), qui porte pour titre *Kathâsaritsâgara*, d'où elle aurait été adaptée à la version perse de *Touti-nameh*, qui date du XIV<sup>e</sup> siècle (Marzolph *et al*, 2004 : 260).

Voilà le canevas du modèle AT 678, « The King Transfers His Soul to a Parrot », proposé par Aarne et Thompson (1964) :

- I. Un roi a appris à transférer son âme à des corps morts, ainsi que son vizir ou un autre serviteur.
- II. Le roi transfère son âme à un perroquet et le vizir transfère la sienne au corps du roi.
- III. La reine découvre la vérité (elle écoute les propos judicieux du perroquet).
- IV. La reine trompe le vizir pour qu'il abandonne le corps du roi ; celui-ci le reprend.

Il faut signaler que « Le Bienfaisant » est une traduction considérablement adaptée : « le vizir est remplacé par un favori, le harem cède sa place à un mariage monogame, et un sorcier pourvu de sa baguette d'enchanteur se substitue au philosophe brahmane » (Gheeraert, 2005 : 464). Storer (2011 : 163-164) relevait également des dissemblances entre le conte des *Illustres Fées* et celui compris dans *Le Voyage et les aventures des trois princes de Sarendip*, qu'il jugeait un démarquage du premier ; d'abord, l'absence de la formule magique : « répéter *Quiribirini* aurait rendu trop évident l'emprunt de l'histoire. L'incident de la reine secourue est omis. Le roi divulgue le secret non à un parent de son ennemi, mais à son vizir ». Ces observations sont à interpréter à l'envers et permettent de constater certains arrangements que Mailly apporte à l'histoire d'Armeno.

Tous ces écarts entre le conte compris dans *Le Voyage...* et « Le Bienfaisant » s'expliquent par un besoin de cohérence au sein du recueil qui devait le contenir, *Les Illustres Fées*. Mailly commence son récit par un cadre folklorique typique où un couple, à qui il ne semble rien manquer, désire ardemment avoir un enfant.<sup>715</sup> À cette occasion, la santé de la reine étant fragile, le roi cherche d'abord à la rétablir et, après avoir

---

<sup>715</sup> Parmi les contes de Mailly lui-même, l'on retrouve cette situation initiale dans « Blanche Belle » ou « Fortunio » ; parmi ceux d'autres conteurs l'on peut citer « La Belle au bois dormant » de Charles Perrault ou « Blanche-Neige » des frères Grimm.

consulté en vain de nombreux médecins et chimistes, il eut recours à une espèce de sorcier, « un homme lequel ayant été élevé par les fées possédait toutes les sciences secrètes dans la dernière perfection » (Mailly, 2005 : 575). Voilà comment le conteur remplace la figure du philosophe oriental par celle d'un enchanteur qui doit son pouvoir aux fées. Grâce à l'aide de cet homme, plus tard nommé le Bienfaisant, la reine fut bientôt rétablie et donna naissance à un bel enfant qui, en grandissant, devint un modèle de grâce et de sagesse.

Devenu orphelin, le jeune prince dut faire preuve de toutes ses qualités pour prendre en main le gouvernement du royaume, ce qu'il réussit à la perfection. Il vainquit aussi un roi voisin qui, pensant profiter de son inexpérience, lui déclara la guerre. Le prince se montra très vaillant et fort magnanime, ce qui lui créa une grande réputation qui lui permit de vivre assez tranquillement dans son royaume (Mailly, 2005 : 576). Ce personnage masculin, complètement stéréotypé, incarne le monarque idéal.

Le jeune roi, qui était indifférent à la galanterie, se consacrait souvent à son unique plaisir : la chasse. Pendant une partie, un serpent poursuivi par un individu de mauvaise mine vint se réfugier derrière le roi et celui-ci lui accorda sa protection. L'animal le guida ensuite jusqu'à un homme qui semblait dormir au pied d'un arbre et, un instant après, le serpent était mort et l'inconnu se releva pour remercier le roi de lui avoir sauvé la vie et se présenter comme celui qui avait rendu la santé à la reine sa mère. Le monarque voulut alors connaître le mystère du prodige auquel il venait d'assister. Mailly (2005 : 577-578) insiste sur la « curiosité » du héros par la répétition de ce nom et de l'adjectif qui lui correspond. Oziam<sup>716</sup>, le personnage principal du récit inséré dans *Le Voyage et les aventures des trois princes de Sarendip*, s'intéresse beaucoup à la connaissance et aux savants, qu'il prend sous sa protection (Mailly, 1721 : 62-63) ; il s'agit d'un autre trait caractéristique du bon monarque, qui se doit d'exercer comme mécène.

Le Bienfaisant, tel qu'il fut nommé par le roi, montra à son défenseur sa demeure, un palais caché dans un rocher comparable à un cabinet de curiosités – ce qui va de pair

---

<sup>716</sup> 'Oziam' est la forme accusative du nom 'Ozias'. Il y eut au moins deux personnages bibliques ainsi appelés : tous les deux rois de Juda, l'un était fils d'Amatsia (Deuxième Livre des Chroniques § 26 de l'Ancien Testament), l'autre de Joram (Matthieu, 1 :8). Le personnage du « Bienfaisant » qui porte ce nom est anonyme dans le conte d'Armeno. Le fait que Mailly ait donné une identité biblique au roi qui s'intéresse à la transmigration des âmes n'est certainement pas banal.



avec l'esprit avide de savoir de son invité –, et promet de lui dévoiler ses secrets de magie s'il était véritablement insensible aux attraits des femmes. L'enchanteur lui montra alors le portrait des plus belles dames du royaume ; le roi fut émerveillé par l'une d'elles et se proposa de la demander en mariage à l'instant même. Le Bienfaisant lui expliqua qu'elle avait refusé un prétendant hideux, fils d'un puissant magicien, qui attaquait son royaume en représailles<sup>717</sup>. Nous apprenons aussi comment le Bienfaisant reçut ses pouvoirs de féerie et que, quand le roi lui sauva la vie, il était poursuivi par les ennemis de la reine assiégée pour l'avoir aidée.

Décidé à secourir la princesse, le jeune roi obtint de son nouvel ami le secret de la métempsycose et, ensemble, ils firent un premier essai en tuant deux biches dont ils occupèrent le corps après avoir dit la formule magique « Quiribirini ». Dans l'histoire originale, le philosophe fait une démonstration à Oziam avec un moineau. L'incarnation dans les deux biches est développée plus tard, quand le roi révèle la technique à son vizir, qui a pour dessein de le trahir. Toutefois, cette scène est aussi maintenue dans « Le Bienfaisant ». Après, le jeune roi et son adjutant se transformèrent en oiseaux pour arriver jusqu'au royaume encerclé, puis le Bienfaisant prit le corps d'un scorpion et se faufila dans la tente du tyran, qu'il piqua. Dès que l'on apprit la mort de ce méchant prince, ses armées levèrent le blocus. Accompagné d'une magnifique flotte galante, le roi se présenta alors devant la charmante reine, qui fut également touchée de la bonne mine de son nouveau prétendant. Leurs noces se firent et leur bonheur dura jusqu'à ce que le roi magicien se disposât à venger la mort de son fils en tuant l'ancien rival de celui-ci. Il envoya donc un neveu à la cour de ses ennemis qui, feignant de voyager pour s'instruire, devait accomplir cette mission.

Cet espion gagna la confiance du roi et réussit à se faire confier le secret de la métempsycose. Quand le roi voulut lui montrer comment il fallait procéder, il passa dans le corps d'une biche et le traître en profita pour prendre le corps du roi et essayer de tuer l'animal où ce dernier s'était incarné, qui échappa de justesse. Le faux roi retourna à la cour et voulut coucher avec la reine mais celle-ci, inspirée par le Bienfaisant malgré son éloignement, le refusa. Entretemps, le perfide ordonna qu'on tuât toutes les biches

---

<sup>717</sup> Cette circonstance où un prince éconduit attaque le territoire de celle qui l'a refusé est au centre d'un autre conte de Mailly, « La Princesse délivrée ».

de la forêt. Poursuivi à la chasse, le roi prit donc le corps d'un poisson, d'où il passa dans celui d'un joli perroquet<sup>718</sup> Il vola alors jusque dans les jardins du palais et s'introduisit chez la reine, où il conta tout ce qu'il lui était arrivé<sup>719</sup>. L'on orchestra un plan « pour étouffer le feint roi de manière qu'il abandonnât le corps qu'il occupait, sain et sauf, ce qui fut exécuté fort heureusement et fort promptement ; le roi dans le corps du perroquet dit "Quiribirini" et rentra dans le sien » (Mailly, 2005 : 584). Revenu à la cour, le Bienfaisant s'offrit à punir le roi magicien pour qu'il ne troublât plus le bonheur du jeune couple royal, puis fut prié de demeurer avec eux comme favori. Voilà un dénouement qui, tout en étant identique à celui du texte original, est bien plus rapide et, de par son peu de développement, demeure peu compréhensible.

Mailly a probablement opté pour cette conclusion afin d'éviter de narrer la violence qui empreint la fin du récit intercalé du *Peregrinaggio*... Dans celle-ci, le vizir voulant prouver à la reine qu'il était le vrai roi car il connaissait le secret de la métempycose, demanda qu'on lui apportât une poule et passa dans le corps de celle-ci. Le véritable roi, présent dans la chambre dans le corps du perroquet, profita du moment pour reprendre sa forme humaine et couper la tête à la poule, qu'il jeta au feu (Mailly, 1721 : 79-81). Dans ce sens, il est important de remarquer l'effort du conteur pour effacer ses sources et pour adapter ce récit à un contexte de féerie occidentale, puisqu'ainsi le suggèrent le cadre de l'histoire et les caractéristiques des personnages, notamment de celui qui donne titre au conte. Même s'il est une sorte d'enchanteur, il ne faut pas oublier que le Bienfaisant est le disciple des fées.

« La Princesse couronnée par les fées » raconte l'histoire d'une princesse qui engagea son mari, plutôt indolent, à chasser celui qui avait usurpé son trône. Étant sans moyens économiques suffisants pour réussir leur entreprise, la princesse s'installa dans un château qu'elle avait près de la demeure des fées dans l'espoir d'obtenir leur aide.

---

<sup>718</sup> Cette suite de transmigrations est moindre dans le récit original, où le roi passe directement du corps de la biche à celui du perroquet (Mailly, 1721 : 69-70).

<sup>719</sup> Voici ce qui arrive dans le récit original : devenu perroquet, le roi Oziam fut pris par un oiseleur. En chemin, il rendit justice à un cavalier à qui une courtisane réclamait de l'argent ; ce prodige parvint aux oreilles de la reine qui, croyant que l'esprit de son mari était passé dans ce perroquet, se le fit apporter (Mailly, 1721 : 70-74).

Au bout de quelque temps, la princesse accueille des ogres en détresse mais les fées l'enjoignent à les déloger, ce qu'elle fit rapidement pour éviter leur colère. Ayant ainsi gagné l'amitié de ces créatures, la princesse reçut de l'une d'entre elles divers trésors et des perroquets magiques. Les trésors furent vendus et les oiseaux envoyés comme espions dans le palais de l'usurpateur. Tout le royaume se souleva simultanément et l'on expulsa le roi illégitime et ses garnisons sans à peine verser de sang.

L'on observe que ce conte, dont nous n'avons pas trouvé d'antécédent, met au premier plan une princesse atypique, forte, décidée et active, qui cherche à tirer son mari d'une platitude et d'une indolence frappantes<sup>720</sup>. Mailly hérite ce genre de personnages féminins et nous avons constaté que les rois de ses contes sont parfois dépendants de leurs épouses. De même, le luxe associé aux fées est toujours remarquablement étalé (dans la description de leur suite, de leur demeure et de leur parure). Et, encore une fois, ces êtres appartenant au monde merveilleux ont un rôle décisif, certes, mais peu caractéristique de leur nature magique. En plus, le conteur interrompt à nouveau sa narration pour persifler, ne serait-ce que légèrement, les fées : « Le prince eut beaucoup de peine à ajouter foi aux premiers discours que lui faisait la princesse [...] le lecteur fera peut-être aussi quelque difficulté de croire la relation que j'en fais » (Mailly, 2005 : 588).

D'autre part, s'il est habituel que l'auteur traite de conflits armés dans ses contes, à cette occasion la stratégie diplomatique l'emporte. Rappelons l'importance de celle-ci dans « Le Prince Guerini », d'ailleurs. La princesse obtient l'aide des fées après s'être alliée avec elles, en quelque sorte, en expulsant les ogres. En outre, l'on remarque que :

Plus qu'un conte de fées, cette histoire est un manuel politique sur l'art de réussir une révolution sans faire couler le sang. Les fées, habiles diplomates autant que redoutables au combat, apparaissent ici comme un peuple avec lequel on négocie selon les principes du droit des gens, bien plus que comme des créatures mystérieuses appartenant à un univers surnaturel. Leur fonction principale consiste à financer le complot de la princesse et à la pourvoir en perroquets espions, fort utiles dans sa conquête, au profit de son mari, du royaume dont il est le légitime prétendant. (Gheeraert, 2005 : 894)

---

<sup>720</sup> La figure du roi poltron et indolent, qui ne réagit point face aux calomnies qu'on adresse à lui-même ou à la couronne, est au centre de la neuvième nouvelle de la première journée du *Décameron* de Boccace (1982 : 53-55).

En effet, le rôle des fées ne relève presque pas du merveilleux dans ce conte. Le poids de l'action retombe sur la princesse, dont nous avons déjà signalé le caractère actif. Les perroquets espions, bien que seulement vers la fin de l'histoire, assument aussi une part importante dans la révolution décrite. Ces oiseaux, présents dans plusieurs autres récits du recueil, semblent être fort appréciés par Mailly et par la tradition philosophique – notamment orientale –, car leur capacité à parler les rapproche de l'être humain<sup>721</sup>.

De plus, il nous semble intéressant de relever un dénouement atypique car, si le bonheur général s'instaure lors de la récupération de la couronne, il faut noter que les successeurs du couple protagoniste ne vivront point heureux. Même si leurs enfants « promettaient beaucoup dans leur première jeunesse », la princesse qui épousa l'héritier « n'a pas été aussi heureuse qu'il semblait qu'on dût se le promettre » (Mailly, 2005 : 590). Le conteur attribue à cela l'explication suivante : « c'est que le roi et la reine qui avaient causé la révolution par leur sagesse ne vivaient plus, et que la fée qui les avait protégés avait quitté le royaume depuis » (Mailly, 2005 : 590).

« La Supercherie malheureuse » est un conte qui correspond au type T. 403, « la fiancée (l'épouse) substituée », dans sa forme A, selon la classification de Delarue et Tenèze (1977 : 50-51). Voilà le canevas que nous avons pu retracer, qui servira de résumé de l'histoire, où nous indiquons entre crochets les variantes du texte de Mailly :

- I. L'héroïne est une jeune fille belle et bonne (A), qui a un frère (A1). Le père se remarie avec une femme méchante [manipulatrice plutôt] (B), qui a elle-même une fille mais laide [elle n'est pas laide mais le héros conçoit pour elle une aversion invincible] (B4).
- II. Pour échapper aux mauvais traitements de la méchante femme [pour échapper au mariage forcé avec la fille de sa marâtre] (A), le frère part et va s'engager à la cour du roi (A1), dont il devient le favori (A2) ; il contemple tendrement chaque

---

<sup>721</sup> « Pour les Grecs, leur capacité de parler était un élément du débat philosophique sur les différences entre l'homme et l'animal. Aélien dit que « les brahmanes les honorent plus que tous les autres oiseaux. Et ils ajoutent que cela est raisonnable, car seuls les perroquets peuvent donner une bonne imitation de la voix humaine » (Barnes, 1986 : 70).

jour un portrait de sa sœur (A3). Le roi aperçoit le portrait et en tombe amoureux (B). Le roi commande au frère de lui amener la jeune fille (C).

III. [La marâtre envoie sa propre fille.] [Le roi se croit trompé.] Le frère est précipité en prison (C4). Le roi épouse la fiancée substituée [prépare les noces] (D3), par fidélité à sa parole de roi (D4).

IV. [L'héroïne se rend à la cour sur un char volant prêté par une fée.] Le roi l'épouse (E1), après avoir mis en liberté son frère (E2). [La princesse qui avait fait la supercherie est renvoyée à sa mère.]

Gheeraert (2005 : 894) signale que « les fées sont quasi absentes de ce récit qui se rattache plutôt à la veine des histoires galantes ou des romans précieux : supercherie, portraits cachés, princesses enfermées, quiproquos, mariages contrariés ». En effet, ce conte tient plutôt de la nouvelle galante, chère à l'auteur. Il y a une seule intervention surnaturelle au long du récit : la princesse substituée a « recours à la fée sa voisine qui lui avait donné un chariot volant » qui lui permet de se rendre au plus vite à la rescousse de son frère.

Cette histoire présente « aussi les éléments propres à l'écriture conteuse de Mailly, comme l'insistance sur le luxe, l'amitié homosexuelle, ou encore le thème du double (le roi et son favori, la sœur du roi et celle du prince) » (Gheeraert, 2005 : 894). Nous sommes d'accord avec Gheeraert en ce qui concerne le luxe et le double. Le luxe fait profusion dans les récits merveilleux de Mailly, mais il ne faut pour autant oublier qu'il caractérise également les textes de ses contemporains. Puis, le motif du double apparaît, certes, assez souvent dans les ouvrages du chevalier ; nous le constaterons plus en détail plus tard. Quant à son affirmation à propos de l'amitié homosexuelle, elle nous semble trop catégorique. Le rapport dont parle ce critique apparaît entre deux chevaliers, entre un roi et un favori ou, encore, entre une dame et sa confidente. Justement, ces couples relèvent de la tradition chevaleresque (Roland / Olivier ; Quichotte / Sancho Panza ; etc.) ou du rapport romanesque et dramatique du maître-valet. En plus, ce motif que nous venons de décrire est très étroitement lié à celui du double et tous les deux sont typiques du conte et de la nouvelle.

Par ailleurs, nous retrouvons quelques détails également récurrents dans l'œuvre de Mailly. Tout d'abord, le personnage principal du conte est un fugitif noble qui erre

anonymement en quête d'aventures et qui se fait bien recevoir à une cour où il s'intègre parfaitement. Ici, le héros du conte « voyagea en plusieurs cours, [...] il se trouva enfin à la cour d'un jeune roi [...] ; il se fit présenter [...] comme un jeune chevalier qui cherchait des occasions de guerre, et des aventures de chevalerie » (Mailly, 2005 : 593). Il ne révélera son identité que quand l'ombre d'une mésalliance plane : le roi ayant avoué à son favori qu'il souhaitait lui demander sa sœur en mariage, celui-ci « crut lui devoir déclarer qui il était afin de le pouvoir tirer de l'inquiétude où il pourrait être de ne savoir à quelle alliance il prétendait » (Mailly, 2005 : 597).

Il y a aussi d'autres motifs des contes de cet auteur, tels que la chasse comme principal divertissement princier et comme prétexte narratif – en l'occurrence, de la consolidation de l'amitié entre le roi et son favori, qui lui sauve la vie – (Mailly, 2005 : 593-594). Un autre ingrédient typique des récits de Mailly (et de ses contemporains) est le portrait dont la vue déclenche un coup de foudre. Il y en a deux dans ce conte : celui du père du héros à qui on avait parlé d'une reine veuve encore jeune dont le portrait « lui inspira [...] une si grande passion, qu'il n'en avait jamais eu une pareille » ; celui du jeune roi qui « avait conçu une grande passion pour elle [la sœur de son favori] depuis le moment qu'il avait vu son portrait » (Mailly, 2005 : 592 et 596).

Dans « La Supercherie malheureuse », le conteur parle aussi des sacrifices liés à la royauté et critique les mariages qui ne se font pas par inclination. Le héros est destiné à épouser une princesse à qui il a été promis par son père, comme une clause du contrat de mariage de ce dernier (Mailly, 2005 : 591-592). Or, le jeune prince n'accepte pas cette situation et se décide à fuir le royaume de son père, parce que « tous les maux lui paraissaient petits au prix de celui qu'il trouvait à épouser la princesse qu'on voulait qu'il épousât, ce qu'il [...] envisageait comme le plus grand des malheurs » (Mailly, 2005 : 593). D'autre part, le roi victime de la supercherie se prépare « pour les tristes noces » avec la princesse qu'on lui avait envoyée puisqu'il avait décidé, « par politique », de maintenir l'union à laquelle il s'était engagé (Mailly, 2005 : 598). Rappelons l'importance qu'a la parole donnée par un monarque : dans ce même conte, le père du héros hésite à se remarier après avoir « déclaré qu'il renonçait au mariage [...], car il se piquait de garder ses résolutions » (Mailly, 2005 : 591). Or, malgré la portée de leurs promesses, les personnages de la royauté se doivent toujours à leur charge, « une dignité qui est toujours accompagnée de grands embarras » (Mailly, 2005 : 590).

« L'Île inaccessible » raconte l'histoire d'une princesse qui régnait sur une île paradisiaque où les richesses foisonnaient et le bonheur était général, telle l'Arcadie. Ce territoire était protégé par une chaîne montagneuse ainsi que par les enchantements des fées. Curieux de connaître d'autres sociétés, les princes qui avaient précédemment gouverné sur cette île avaient envoyé à plusieurs reprises des émissaires pour s'en informer. La princesse qui était sur le trône alors tomba amoureuse, d'après le récit qu'on lui fit, d'un roi très puissant qui avait son royaume sur le continent. S'étant fait apporter le portrait de ce monarque, elle fut certaine de l'aimer. Elle voulut l'épouser et, sur le conseil d'une fée, elle dépêcha un espion qui se présenta comme un voyageur étranger et qui, après s'être introduit dans des milieux proches du pouvoir, montra le portrait de sa princesse. Le bruit de la beauté incomparable de cette princesse inconnue atteignit bientôt le roi, qui appela l'étranger pour se faire montrer le fameux portrait. Le monarque tomba immédiatement amoureux de la princesse et l'espion revint à la hâte dans l'île pour annoncer la visite du roi. Grâce à la fée, l'île inaccessible devint visible. Or, un roi ennemi voulut disputer au grand monarque la conquête du cœur de la princesse et, surtout, celle de son royaume. Aidé chacun par une fée, les deux rivaux se mirent en chemin, mais la puissance de la fée bienveillante fut plus forte et la flotte du roi jaloux ne parvint jamais dans l'île. Aussitôt débarqué, le vainqueur fut magnifiquement reçu et le mariage conclu. Après quelques mois, les nouveaux mariés rejoignirent les états du roi et le gouvernement de l'île fut confié à la fée bienveillante.

L'île qui donne titre à ce conte est un endroit absolument utopique, d'une extrême richesse, où l'on est isolé mais malgré tout bien renseigné à propos de l'extérieur et où les habitants mènent une vie longue, heureuse et tranquille, caractérisée par des mœurs innocentes et sages. C'était « une île où rien ne manquait de ce qui fait les désirs de tous les hommes, les maisons y étaient couvertes de lames d'or, et les temples et les palais en étaient pavés » (Mailly, 2005 : 601). Le luxe foisonne ; nous renvoyons surtout à la description du banquet donné en l'honneur du roi qui vient demander la main de la princesse (Mailly, 2005 : 607). En outre,

les habitants de l'île vivaient en parfaite santé chacun plus d'un siècle, et cette longue vie n'était troublée ni par les procès ni pas les querelles ; l'on n'y jouait pas à ces jeux si pleins de tumulte que l'avarice a inventés. On y songeait seulement à prendre des plaisirs tranquilles qui ne coûtaient ni soin ni inquiétude. (Mailly, 2005 : 601)

Ce royaume imaginaire sert à faire ressortir davantage les défauts de la société française que l'auteur critique. Le conteur s'en prend tout particulièrement à la tyrannie de l'argent, comme nous venons de le voir, mais aussi à la fatuité et à l'ignorance des polémistes « qui ont la hardiesse de décider sur les motifs de la paix et de la guerre, dont ils n'ont pas la moindre notion » (Mailly, 2005 : 602). Ce conte, « tout en restant fidèle à la manière de Mailly, se caractérise par ses références au monde contemporain : les allusions aux nouvellistes et à l'effervescence de la pensée politique, ou le portrait du monarque à travers celui du roi conquérant » (Gheeraert, 2005 : 894). D'après Gheeraert (2005 : 894), Mailly aurait placé au terme de son recueil un conte parsemé d'allusions à la société contemporaine en guise de transition entre l'univers féerique et la réalité quotidienne.

En partie liés à la somptuosité des espaces décrits, les motifs merveilleux ne sont pas pour autant absents de ce conte. Rappelons que la princesse de l'île envoie sur terre ferme des espions qui peuvent voler et se rendre invisibles (Mailly, 2005 : 602). Par la suite, deux fées aident les rivaux pour l'amour de la princesse : lors d'un conflit naval, celle qui aide le héros fait assiéger la flotte de son opposant par des monstres marins et escorter le roi victorieux par un groupe de dauphins pilote (Mailly, 2005 : 605-606). Voilà encore une fois la présence de la guerre dans les contes de notre écrivain.

Le romanesque ne manque pas non plus. La naissance de la passion au sein du couple protagoniste est assurée par les thèmes de l'amour par ouï-dire et par celui du portrait. La princesse avait appris l'existence d'un roi qui semblait parfait, à en croire les rapports qu'on lui faisait, c'est pourquoi elle demanda à se faire apporter son portrait, dont la vue la confirma dans sa passion. Cette héroïne, qui semble atteinte de bovarysme avant la lettre<sup>722</sup>, projette ses idéaux romanesques sur cet homme dont elle ne connaît que la renommée et l'image :

Elle avait lu quelques livres pleins de grandes aventures, qui lui avaient tellement relevé le courage qu'elle ne pouvait plus entendre parler que de héros ou d'actions héroïques,

---

<sup>722</sup> Girard (1961 : 12) décrit une forme de désir triangulaire où un personnage (le sujet) s'éprend d'un modèle ou médiateur et agit, à travers un objet qui varie selon les circonstances, en fonction de cet idéal qui est pourtant hors d'atteinte. La littérature offre de nombreux exemples dont nous citerons deux parmi les plus canoniques : Don Quichotte aspire à être un nouvel Amadis, Emma Bovary rêve d'un modèle de vie qu'elle a conçu à partir des romans lus pendant sa jeunesse. Dans le cas du conte de Mailly, l'héroïne, tout comme Emma, ressent au début un désir triangulaire qui, plus tard, se simplifie par la convergence du modèle et de l'objet.



et elle s'était enfin imaginée qu'elle ne serait jamais heureuse si le grand roi qu'elle estimait tant ne songeait à l'épouser. (Mailly, 2005 : 603)

Quant à ce roi, la rumeur de la grande beauté de cette princesse lui parvint et fit appeler l'envoyé de celle-ci, qui « dit au grand roi tout ce qui pouvait lui faire naître une grande passion de posséder la princesse et son île, et le portrait qu'il lui montra acheva ce qu'il avait commencé par ses discours » (Mailly, 2005 : 604).

À mi-chemin entre féerie et réalité, le héros de ce conte – un roi sage, doux, poli et affable, aussi bien que victorieux – est inspiré de Louis XIV, et sa cour – « où tous les plaisirs abondaient, les carrousels, les tournois, la chasse, le bal, la musique, la comédie, et quelquefois la bonne chère l'occupaient » – doit beaucoup à celle de Versailles (Mailly, 2005 : 602). La dernière phrase du conte, qui clôt également le recueil, a sans doute une double lecture, à interpréter comme une *laudatio* du Roi Soleil : « ainsi les habitants [...] qui obéissaient à d'aussi illustres souverains goûtèrent longtemps la parfaite félicité qu'il y a à recevoir des lois dispensées avec une exacte justice, et émanées d'un trône tout brillant de gloire » (Mailly, 2005 : 607).

#### *Recueil de contes galans (1699)*

Une année après la parution des *Illustres Fées* et toujours dans la période de grand foisonnement du genre merveilleux en France, un *Recueil de contes galans* fut publié de manière anonyme, comme la première compilation. Ce fut Mary Elizabeth Storer (2011) qui, comme nous l'avons vu, attribua cet ouvrage au chevalier de Mailly par plusieurs raisons. D'un point de vue formel, dans les deux œuvres le titre contient l'expression « contes galans » et le privilège est accordé au « Sieur D\*\*\* », aussi le premier conte des *Illustres Fées* est-il repris à la fin du *Recueil de contes galans* (Storer, 2011 : 170). D'un point de vue thématique, ce deuxième recueil de contes est truffé d'éléments caractéristiques des récits merveilleux de Mailly, comme la présence d'animaux qui jouent un rôle actif dans l'intrigue ou l'ironie envers la féerie déjà manifestée dans son premier livre de contes (Storer, 2011 : 171). Ce nouveau recueil contient quatre titres : « Constance sous le nom de Constantin », « Le Palais de la magnificence », « La Princesse délivrée » et « Blanche ». Nous analyserons par la suite ces récits de façon individuelle à partir de l'étude de Gheeraert (2005) et des textes qui ont pu inspirer Mailly, comme nous l'avons fait pour le précédent ouvrage.

« Constance sous le nom de Constantin » narre l'histoire d'une demoiselle qui dut fuir la France après avoir pris part à un duel. Une princesse avec qui elle avait grandi la mit en équipage et, déguisée en jeune homme sous le nom de Constantin, elle se rendit avec quelques autres aventuriers à la cour de Vivian, roi de Suède, pour y chercher des occasions de guerre. La reine de ce pays tomba amoureuse du faux chevalier et lui fit des avances qu'il refusa le plus poliment qu'il put. Dépitée, la reine convainquit le roi pour envoyer l'ingrat, avec les autres étrangers, attraper l'un des dangereux sauvages qui attaquaient leur royaume depuis quelque temps, dans l'espoir qu'il périrait. Or, Constantin fit usage de la ruse et réussit à ramener le chef des satyres au roi Vivian. Ce sauvage avait un don qui lui permettait de connaître les secrets des gens rien qu'en les voyant. C'est ainsi que le roi de Suède apprit que sa femme le trompait depuis longtemps avec un jeune homme qu'elle tenait déguisé parmi ses demoiselles d'honneur et qu'elle avait fait des avances à Constantin, qui était en vérité une fille. Vivian répudia sa femme et épousa Constance.

Gheeraert (2005 : 496) note que ce récit adapte la Fable I de la Quatrième Nuit des *Nuits facétieuses* de Straparole, qui correspond à deux motifs du conte-nouvelle : AT 884 A « une fille déguisée en garçon est courtisée par la reine », d'après la classification d'Arne et Thompson, et AT 884 B « la fille en garçon au service du roi », selon la classification de Paul Delarue. Gheeraert (2005 : 496-497) souligne également que « [l]e thème est loin d'être original [puisqu'il est] présent dans le *Pentamerone* de Basile (3<sup>e</sup> journée, 6<sup>e</sup> divertissement ; 4<sup>e</sup> journée, 6<sup>e</sup> divertissement), il vient d'être traité par M<sup>me</sup> d'Aulnoy dans "Belle-Belle ou le Chevalier Fortuné" et, sous une forme différente, par M<sup>lle</sup> Lhéritier dans "Marmoisan" ».

Dans « Constance sous le nom de Constantin » on retrouve plusieurs éléments chers à Mailly :

le penchant romanesque [...], perceptible à travers le goût des travestissements et les rêves chevaleresques ; [...] des motifs structurels déjà rencontrés, comme le départ du héros (ici de l'héroïne), contraint, comme le prince Guérini ou Fortunio, de s'exiler et de chercher fortune, non sans avoir au préalable été gratifié d'or et de pierreries. Plus généralement, on peut y voir le goût galant dont témoigne toute l'œuvre de Mailly. (Gheeraert, 2005 : 496)

À cet égard, bien que le chevalier de Mailly demeure assez fidèle à l'original italien, nous pouvons relever quelques particularités du texte de notre homme de lettres.

D'abord, en ce qui concerne l'héroïne de Mailly (2005 : 611), elle est présentée comme une femme forte marquée par une éducation et des goûts masculins : « Elle se mit en tête de mépriser les vaines occupations de son sexe pour chercher à faire quelque fortune par les armes. Elle avait été élevée auprès d'une princesse qui aimait la chasse, ce qui l'avait accoutumée à monter à cheval, et elle s'y était rendu fort adroite ». Cette figure est très proche des femmes-soldat qui inspirèrent plusieurs romans à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle (voir p. 708). Et, à en croire Gheeraert (2005 : 611, n. 2), ce personnage aurait très peu en commun avec celui du conte italien qui l'inspira puisque, dit-il, « chez Straparole, l'héroïne [...] reçoit une éducation toute féminine ». Certes, on lui apprend « à broder, chanter, sonner, danser, et toutes les bonnes qualités qui appartiennent à une fille d'une bonne maison », mais la formation de Constance n'en finit pas là : « elle s'adonna aux lettres » et « non pas comme femme, mais comme vaillant guerrier, s'adonna à l'art militaire, en domptant chevaux, maniant les armes, et en courant la lance » (Straparole, 1857 : 239). L'opinion de Gheeraert est tout à fait incohérente ; ferait-il des affirmations sans avoir consulté le texte source ou, alors, aurait-il donné des renseignements tendancieux sciemment ?

Ensuite, les motifs du départ des deux héroïnes sont distincts, même si tous deux relèvent de l'honneur : celle de Mailly (2005 : 611) s'enfuit après avoir commis une action juste mais illégale, tandis que celle de Straparole (1857 : 240-241) quitte la maison paternelle pour éviter une mésalliance.

L'on constate aussi un effacement de l'exotisme présent dans le récit du conteur italien. D'une part, Constance n'est plus la fille du roi « de Thèbes, en Egypte » (Straparole, 1857 : 237), mais « une fille [...] née dans une grande ville du royaume de France » (Mailly, 2005 : 611). Cela permet à notre auteur de placer quelques considérations sur l'interdiction du duel dans son pays. D'autre part, dans le conte de Straparole (1857 : 241), Constantin s'installait à la cour de Cacus, roi de Bithynie, au bord de la Mer Noire mais, dans le texte de Mailly (2005 : 611), le héros s'achemine vers

la cour de « Vivian roi de Suède<sup>723</sup> ». La création de ce personnage par Mailly est un clin d'œil à l'excellente relation diplomatique entre la France et la Suède à l'époque (voir p. 742). Le roi Vivian, qui fait un très bon accueil aux Français qui arrivent à sa cour (Mailly, 2005 : 612), est dépeint comme un monarque avide de connaissances sur le monde. Il déteste les satyres qui désolent une partie de son royaume au point de souhaiter les exterminer, « mais comme il ne connaissait ni leur origine, ni leurs opinions, il avait grande curiosité d'en être instruit, et il souhaitait pour cela qu'on eût pu voir un en vie avant que de répandre le sang d'aucun » (Mailly, 2005 : 613-614). De même, comme les grands monarques des *Illustres Fées* et du *Recueil de contes galans*, Vivian ne se laisse pas aveugler par ses passions. Il est magnanime et juste, voire légaliste : « La reine qui avait craint pour sa vie en fut quitte pour se retirer dans une province où le roi lui ordonna des revenus considérables pour sa subsistance ; et après avoir assemblé son conseil, et exposé qu'il y avait des nullités dans son mariage avec la reine, il déclara qu'il la répudiait » (Mailly, 2005 : 618).

Le chevalier aurait à nouveau, tel que le remarque Gheeraert (2005 : 496), « euphémisé sa traduction » car « les passages grivois, comme l'allusion à la paternité du prêtre au cours de l'enterrement de l'enfant, sont supprimés. Le conteur réduit aussi le nombre des travestis parmi les compagnes de la reine et accorde à cette dernière une fin plus douce que le bûcher ». Dans ce sens, on constate aussi un raffinement des satyres lorsque, tentés par le vin – servi dans « de grands gobelets » – et les mets – « du pain et des viandes » – disposés par Constantin, « il n'y eut pas un homme de cette sauvage troupe qui ne se saisit d'un gobelet » (Mailly, 2005 : 615). Alors que dans le conte de Straparole (1857 : 245-246), l'héroïne demande à utiliser « un grand vaisseau ayant la bouche large, et qui ne soit point moindre que celui où les servantes font la lessive pour nettoyer les chemises et autres draps de lin », qu'elle remplit de vin et de morceaux de pain.

D'ailleurs, le satyre que Constantin capture se caractérise « par sa bonne mine » et incarne, en fait, le bon sauvage. Mailly met l'accent sur le contraste de la cour de Vivian, soi-disant civilisée mais qui n'est fondée que sur l'hypocrisie, et la société sauvage

---

<sup>723</sup> Ce personnage du conte de Mailly porte le nom d'un personnage secondaire de Straparole (1857 : 240) : le fils du marquis de Vivian, un certain Brunel, demande la main de Constance au roi son père. C'est à ce mariage déshonorant que la jeune femme tente d'échapper.

mais honnête de ceux qui sont perçus comme des bêtes. Interrogé par le roi, le satyre observe d'abord attentivement le « théâtre » où il se trouve, puis il s'exclame : « Que de masques ! Quoi, pas un homme dans son naturel ! [...] quelle perfidie ! [...] que de faux serments, que de parjures ! Permettez-moi [...] de retourner dans mes bois, j'y trouverai de la bonne foi parmi mes semblables » (Mailly, 2005 : 616-617). À travers les divers épisodes marqués par le rire dénonciateur du satyre, ce conte est aussi une critique des mœurs, de la justice et des courtisans d'un pays lointain que l'on ressent comme une transposition de la France du XVII<sup>e</sup> siècle.

« Le Palais de la magnificence » est un récit descriptif où plusieurs fées de divers pays lointains voyagent vers la France pour assister à un important mariage princier. Celle qui provient de la Chine emmène avec elle tout un cabinet rempli d'ouvrages d'or et de porcelaine. La fée des états du Mogol et celle de l'empire du Sophi de Perse, dans des chars tirés par des éléphants et chargés de toutes les raretés de leurs régions, font chemin ensemble jusqu'à Constantinople. Là-bas, la fée de ce lieu se joint à elles avec plusieurs chevaux chargés de sabres de Damas. Pour presser leur voyage, les trois fées donnent des ailes à leurs animaux. Or, quand leur caravane survolait la mer pour atteindre le grand Caire, dû à leur lourde charge, les éléphants portant les présents tombent à l'eau et les chevaux portant les sabres ne peuvent même pas déployer leurs ailes. Pourtant, les fées poursuivent leur chemin et, avec la fée du grand Caire, elles arrivent à Tanger, puis passent en Espagne et traversent ce pays pour se rendre en France.

Cette brève relation de voyage aux touches exotiques est qualifiée de « pièce de circonstance » par Gheeraert (2005 : 895), qui affirme qu'elle fut « rédigée à l'occasion d'un mariage princier (sans doute celui du duc de Bourgogne et d'Adélaïde de Savoie) et en vue de l'éloge du roi et du château de Versailles ». L'intention flatteuse est évidente dès le début du récit, dont voici les premières lignes : « Le très grand roi, très grand par toutes ses vertus, et par sa puissance, a préparé une fête pompeuse dans le palais de la magnificence, qui est son ouvrage » (Mailly, 2005 : 619). Les fées du conte s'acheminent ainsi vers « un lieu où l'on savait qu'il n'y avait rien à désirer » et pourront, à la fin de leur pèlerinage, « admirer toutes les pompes du palais de la magnificence, et mêler leurs vœux, et leurs acclamations avec la voix publique qui fait retentir de tous les

côtés le bruit de la gloire du très grand roi » (Mailly, 2005 : 621-622), qui n'est pas nommé mais où n'importe quel lecteur aura déjà reconnu Louis XIV.

Gheeraert (2005 : 497) remarque que ce conte, « 'La Palais de la magnificence', dont le titre évoque 'L'Île de la magnificence' de M<sup>me</sup> de Murat, s'inscrit dans la même veine que 'L'Île inaccessible' », récit compris dans *Les Illustres Fées*, dont le « but est de célébrer Louis XIV dans un récit-prétexte où dominent le luxe, l'exotisme et une profusion toute rococo ». De même, on retrouve dans « Le Palais de la magnificence » un élément typique des contes de Mailly : « l'ironie et la dérision qui règnent dans *Les Illustres Fées* : « Si l'on me demande comment je sais des choses qui se sont passées dans des régions si éloignées, je répondrai qu'une fée, ou mon petit doigt me les a dites » (Gheeraert, 2005 : 497).

« La Princesse délivrée » raconte l'affrontement de deux rois rivaux pour la main d'une princesse belle et sage qui gouvernait sur une île. Le premier qui s'était déclaré était féroce et sanguinaire, haï de ses sujets, impoli et débauché, tandis que le second était tout à fait son contraire et, de plus, aimait véritablement la princesse. Quand on annonça qu'on avait choisi ce dernier prétendant, celui qui avait fait sa demande de mariage en premier lieu se sentit méprisé et, allié avec une méchante fée, déclara la guerre à la princesse de l'île. Le roi qui devait épouser la princesse s'arma également et, avec l'aide d'une bonne fée, détruisit la flotte ennemie, tuant son rival. L'heureux couple put enfin se marier.

Gheeraert (2005 : 895) remarque que ce conte est construit autour du motif romanesque de la princesse captive<sup>724</sup>. Il signale aussi que « La Princesse délivrée » a beaucoup de points communs stylistiques et thématiques avec *Les Illustres Fées* et, tout particulièrement avec le récit intitulé « L'Île inaccessible » :

---

<sup>724</sup> Ce motif est en réalité universel en littérature. Toutefois, Mailly et les autres conteurs aristocratiques furent probablement influencés à ce sujet par l'Arioste.

La trame générale n'est pas fort différente [...] : deux princes, qui rivalisent pour conquérir une princesse insulaire<sup>725</sup>, engagent leur flotte et s'assurent le soutien des fées dont l'une est bonne et l'autre méchante. On y retrouve la même vivacité dans le récit, la même prédilection pour les actions militaires et la diplomatie, la même façon de désigner les personnages anonymes ; les décors (palais luxueux, flottes merveilleuses), les héros (des grands de ce monde), l'éthique romanesque et aristocratique, les figurants (des peuples émerveillés par leurs souverains exceptionnels), l'écriture enfin, tout rappelle le ton du recueil de 1698. (Gheeraert, 2005 : 497)

En effet, l'on peut retenir plusieurs éléments clé dans ce conte. D'abord, la figure féminine au centre du conflit est une princesse jeune et très belle mais également très sage, de sorte que Mailly (2005 : 623) la décrit comme « la plus accomplie princesse de son siècle ». Notons l'importance de la transmission des savoirs par la mère, « une des plus sages personnes de son temps », qui éleva sa fille « avec de grands soins » (Mailly, 2005 : 623). Puis, les portraits des deux rivaux se construisent par opposition : l'un correspond à celui du tyran brutal et débauché à l'aspect hideux, tandis que l'autre incarne le roi vaillant mais sage, aimé de par sa modération en toutes choses et dont la bonne mine confirme l'esprit et l'humeur agréable (Mailly, 2005 : 624).

D'autre part, si on en juge par l'espace textuel occupé par le récit de la guerre entre ces deux ennemis, celui-ci est véritablement le principal ingrédient du conte. Le lecteur assiste à toutes les étapes d'un conflit qui se déroule sur plusieurs fronts et auquel sont appliquées diverses stratégies : d'un côté, après sa déclaration de guerre, le roi sanguinaire commence le siège maritime de l'île de la princesse et, d'un autre côté, il envoie des troupes de terre dans les états de son rival. Celui-ci, en bon amoureux, confie la défense de son royaume à un prince de son sang et apprête sa flotte pour aller secourir la princesse attaquée. Or, Mailly n'oublie pas d'introduire des éléments merveilleux, puisque les forces militaires des adversaires sont doublées des pouvoirs surnaturels de deux fées, l'une bonne et l'autre malfaisante, au service des deux rois. La puissance de la méchante fée est nonobstant limitée et vaincue par le héros, grâce au conseil de la fée bienfaisante. La guerre n'est cependant pas finie puisque, une fois neutralisée l'influence magique de la vilaine fée, c'est bien le mérite militaire qui fait pencher la balance.

---

<sup>725</sup> Il s'agit de la fantaisie œdipienne de Bettelheim (1976 : 148-154), selon laquelle l'enfant – ici, le héros – doit lutter contre une figure paternelle – le prince rival – pour l'amour d'une figure maternelle – la princesse de l'île –.

« Blanche » est une réécriture du premier conte des *Illustres Fées*, intitulé « Blanche Belle ». Il y a quelques variations dans ce texte, mais elles n'en changent pas la trame. D'abord, malgré la modification du titre, la princesse conserve son nom complet au fil du texte. Puis, l'héroïne n'est pas engendrée lors des rapports de la reine avec un sylphe, mais grâce à des bouillons qu'une puissante fée avait fait prendre à la reine. Pourtant, à la fin du conte Blanche Belle est sauvée par un esprit aérien envoyé, certes, par la fée qui avait favorisé sa naissance. En outre, les noms propres et les toponymes ont été supprimés – l'héroïne ne descend plus de Lamberie, marquis de Montferrat ; son époux ne s'appelle plus Fernandin, roi de Naples, et leur ennemi est désormais un roi voisin sans précision, peut-être pas le roi de Tunis –. D'après Gheeraert (2005 : 498), Mailly cherchait avec ces remaniements « l'effacement des indices intertextuels qui manifestaient la dette envers Straparole ». Cela est sans doute vrai mais il nous semble que le chevalier avait également la volonté de dissimuler, ne serait-ce que grossièrement, la réutilisation d'un texte qu'il venait de publier l'année précédente sous le masque d'un exercice de réécriture. Rappelons que Mailly avait l'habitude de reprendre mot à mot des passages qu'il avait déjà donnés à ses lecteurs. Un tel geste peut être interprété comme une signature intertextuelle ou comme une manière commode d'augmenter le nombre de pages à ses nouveaux ouvrages.

D'autre part, Gheeraert (2005 : 497) indique que dans ce conte « on y retrouve telle quelle l'expression "illustre fée", qui peut être regardée comme un clin d'œil au lecteur et une manière de signature<sup>726</sup> ». En effet, cette formule est présente dans « Blanche », mais elle se trouvait déjà dans « Blanche Belle ». Il nous semble que ce qui est plutôt à interpréter comme une revendication de la paternité littéraire du *Recueil de contes galants* c'est le fait de clore cet ouvrage avec le récit qui ouvrait *Les Illustres Fées*. L'on remarque que les variations entre le conte de « Blanche Belle » et sa nouvelle version, « Blanche », sont peu significatives et le fait que les deux récits soient presque

---

<sup>726</sup> La référence donnée par Gheeraert (2005 : 497) est, en partie, erronée car il affirme que le groupe nominal « illustre fée » est repris dans le troisième récit du *Recueil de contes galants* – c'est-à-dire, « La Princesse délivrée » –, mais il indique aussi, en note, que l'expression se trouve dans le conte « Blanche », à la page 633.



identiques, ligne par ligne, nous paraît plus transcendantal que la reprise de l'expression « illustre fée ».

*Nouveau Recueil de contes de fées / Nouveaux Contes de fées (1718 / 1731)*<sup>727</sup>

La *Bibliothèque universelle des romans* (1776 : 198) parle d'un recueil anonyme de dix contes de fées qui aurait été publié en 1718 et dont le premier texte porterait pour titre « Histoire de la petite Grenouille verte ». L'allusion au *Nouveau Recueil de contes de fées* semble évidente, puisque cet ouvrage non signé s'ouvre sur un récit intitulé « La Petite Grenouille verte » qui est suivi de neuf autres historiettes. L'éditeur du tome trente-et-unième du *Cabinet des fées* avoue ne pas en connaître l'auteur, mais affirme que les contes qu'il renferme « sont tous très-agréables & assez bien écrits ». Il précise également que le « *nouveau Recueil de Contes de Fées* [...] a eu du succès dans son origine ; il en a été fait deux éditions, l'une en 1718 & l'autre en 1731. Depuis, cet ouvrage est devenu rare & recherché » (Beauchamps *et al*, 1786 : 3). Au XX<sup>e</sup> siècle, l'historien littéraire Georges Ascoli, dans son édition critique de *Zadig* (Voltaire, 1929 : I, LIX), cite l'édition du *Nouveau Recueil de contes de fées* de 1731, qu'il dit une réédition de celle de 1718. Pourtant, cette édition-ci demeure introuvable ; Storer (2011 : 171), Robert (2002 : 331, n. 17), Gheeraert (2005 : 655-656) ou Defrance (2018 : 265) ainsi l'affirment. Quant à notre recherche, la plus ancienne édition que nous ayons pu consulter est, en effet, celle de 1731, faite à Paris chez Jean-Pierre Mariette. D'ailleurs, et quoique cela ne puisse constituer un argument irréfutable, l'approbation, le privilège et le registre datent de juin, juillet et août 1731, respectivement (Defrance, 2018 : 265). Admettons donc, jusqu'à preuve du contraire, que celle-ci est la première édition du *Nouveau Recueil de contes de fées*.

Il s'agit d'un ouvrage difficile à classer pour de multiples raisons. Raymonde Robert (2002 : 334) attire d'abord l'attention sur le titre du recueil. « Dans un moment d'intense production, il était en effet de bonne tactique de signaler une édition en la plaçant sous le signe du renouvellement du genre. En 1731, il n'[en] était guère besoin ». D'ailleurs, cette prétendue nouveauté se trouverait factice puisque certains de ces

---

<sup>727</sup> Nous conseillons vivement la lecture de l'édition critique d'Anne Defrance (2018) pour une connaissance plus approfondie du *Nouveau Recueil de contes de fées*.

« contes annoncés comme nouveaux ne sont [...] que des reprises de textes déjà parus et simplement remaniés » (Robert, 2002 : 334). Defrance (2018) remarque que

trois contes sur les dix contenus dans le recueil imitent de très près leurs modèles [...]. Ainsi, « Le Buisson d'épines fleuries » reprend « La Fée Princesse » de Madame de Murat, « Kadour », démarque totalement le « Riquet à la Houppe » de Catherine Bernard [...]. « Les Perroquets » recopie presque intégralement, à son épilogue près, « La Princesse couronnée par les fées » de Mailly. (Defrance, 2018 : 266-267)

En outre, Robert (2002 : 334) remarque une totale hétérogénéité dans le contenu de l'ouvrage, qui « ne se manifeste pas seulement dans le choix des sujets, mais également dans leur traitement ; c'est ainsi que se trouvent juxtaposées des narrations de type romanesque, sentimental et précieux, et des contes d'une facture rapide, précise » et fine. Defrance (2018 : 266-268) préfère parler d'un « recueil mixte » où convergent trois réécritures et sept contes de nouvelle création, qui mêlent des récits folkloriques internationaux à des motifs inspirés des premiers contes littéraires français, auxquels ont été ajoutés des éléments nouveaux. Cette érudite dégage quatre grandes tendances des textes compris dans le *Nouveau Recueil de contes de fées* : leur relative brièveté, leur influence galante, leur moralisme très appuyé et, enfin, la forte présence de la voix du narrateur (Defrance, 2018 : 268-273). Nous avons été frappée, en effet, par l'hétérogénéité du recueil lors de notre première lecture, mais une analyse plus poussée porte à discerner des traits communs entre les contes, tel que l'a constaté Defrance dans son analyse de l'ouvrage.

Concernant la paternité du *Nouveau Recueil de contes de fées*, le dernier tome du *Cabinet des fées* contient des notices sur les auteurs dont les contes composent les trente-sept volumes de l'anthologie. Deux aspects sont à signaler : d'une part, Mailly n'y est point mentionné, alors que nous savons qu'on lui doit *Les Illustres Fées*, reprises dans le cinquième tome de la collection. D'autre part, le *Nouveau Recueil de contes de fées*, dont l'auteur était inconnu d'après le paratexte du tome trente-et-unième du *Cabinet des fées*, est mis sur le compte de Préchac dans le dernier tome (*Cabinet des fées*, 1786 : 245-246). Bien des années plus tard, Storer (2011 : 171), puis Delarue (1976 : 22) pensent reconnaître la plume de Mailly dans quelques contes du recueil et se demandent s'il ne serait pas l'auteur de tous les récits compris. De nos jours, le catalogue de la BnF (2018 : « Nouveaux Contes de fées ») attribue l'ouvrage, sous un titre légèrement différent, au chevalier Mailly. S'appuyant sur la *List of French Prose Fiction* de Jones, Robert (2002 :

331) trouve l'attribution extrêmement douteuse, notamment en raison de la date de parution du recueil – 1731, soit sept ans après la mort du chevalier – et d'autant plus qu'après la fureur des années 1690-1700, Mailly n'écrivait plus, dit-elle, que des romans ou des recueils d'historiettes, mais pas des contes de fées<sup>728</sup>. Plus récemment, Defrance (2018 : 265) a affirmé que les raisons pour attribuer l'ouvrage à Mailly « paraissent insuffisantes ». Parmi ces motivations, il y aurait principalement le féminisme, déjà présent dans les autres recueils de contes du chevalier.

Pourtant, si Mailly ne publie plus de contes de fées à proprement parler, comme le dit Robert, nous pouvons confirmer que le merveilleux est toujours présent dans ses textes, surtout dans ceux qui parurent vers la fin de sa vie : *Le Voyage et les aventures des trois princes de Sarendip* (1719), *Principales Merveilles de la nature* ou *L'Eloge de la chasse...* (1723). Dans ce sens, il serait peut-être pertinent d'analyser le style du *Nouveau Recueil de contes de fées* en le comparant à celui de ces derniers ouvrages de Mailly, plutôt qu'à celui des *Illustres Fées* ou du *Recueil de contes galans*, composés plus de vingt ans avant. D'autre part, en ce qui concerne la question de la chronologie, les ouvrages posthumes ne sont pas rares<sup>729</sup> ; dans le cas de Mailly, nous avons vu que les *Avantures galantes, avec la feste des Tuileries*, que nous pensons pouvoir lui attribuer, semblent avoir été publiées pour la première fois en 1736.

Par ailleurs, nous croyons avoir trouvé une possible signature du chevalier de Mailly au sein de ce recueil, dans le conte d'« Alphinge ou Le Singe vert ». Alors qu'il n'a fait aucune allusion au baptême de l'un de ses personnages dans l'ensemble de l'ouvrage, voilà que l'auteur consacre un long paragraphe à cette cérémonie qui pourrait être un petit hommage à sa propre marraine :

C'étoit l'usage dans ce païs, de faire donner un nom aux enfans, par quelque personne considerable. Le Roi choisit pour cette ceremonie, *une Princesse de ses voisines, renommée par toute la terre, pour son esprit & sa grande sagesse. On la nommoit*

---

<sup>728</sup> Robert (2002 : 331) ne se prononce pas ouvertement, mais avance une hypothèse selon laquelle M<sup>lle</sup> Lhéritier pourrait être l'auteur du recueil car, ayant publié des contes de fées pendant la première période de la vogue et étant toujours active sur le plan éditorial au-delà de 1712 – comme Mailly –, elle décéda en 1734 – soit dix ans après le chevalier –, ce qui lui aurait donné le temps de publier le *Nouveau Recueil de contes de fées* en 1731. À un autre moment, Robert (2002 : 334) suggère que cet ouvrage pourrait avoir été préparé par un libraire car, dit-elle, « l'horizon des premiers conteurs s'est si fort éloigné qu'un éditeur peut, sans aucun problème, travestir leurs récits pour entretenir un courant d'intérêt qui survit au temps ».

<sup>729</sup> Cela n'excluerait donc pas toute autre paternité littéraire, en plus de celle de Mailly.

*communément la Bonne Reine.* Elle vint à la Cour du Roi, elle donna au petit Prince le nom d'Alphinge, & conçut dès ce moment une amitié pour lui, qui lui seroit avantageuse dans la suite. (*Nouveau Recueil...*, 1731 : 240) [C'est nous qui soulignons.]

En effet, Anne d'Autriche était une infante espagnole, « voisine » donc, et, devenue reine, elle était réputée « pour son esprit & sa grande sagesse », mais surtout pour sa bonté. Elle était, de plus, particulièrement charitable et les contemporains louaient également cette vertu. Après la Fronde, l'épouse du feu roi Louis XIII rentra à Paris avec le jeune roi, on la regarda « comme celle qui, par sa piété & sa bonté naturelle, alloit rendre à la France le bonheur après lequel il y avoit long-temps qu'elle soupiroit, & dont elle avoit grand besoin » (Motteville, 1782 : 128). L'historiographe Puget de La Serre mettait l'accent sur l'éclatante vertu d'une gouvernante, qui aurait bien pu recevoir le surnom de « la Bonne Reine », en reprenant l'expression de Mailly :

la Bonté dont nôtre grande Reyne est animée, tient plus de l'Ange que de l'Homme, puisqu'elle a le Ciel pour objet, quoy qu'elle n'agisse qu'en terre ; ie veux dire, qu'elle ne trouve point de limites ny dans ses pensées, ny dans ses actiõs, songeant toujõurs à faire des nouvelles graces, dès le moment qu'elle en a fait vne. De sorte qu'on peut dire que la Bonté luy est aussi propre que l'être, si elle n'est au monde que pour faire du bien. (Puget de La Serre, 1644 : 75)

Il ne serait pas insensé de proposer une telle hypothèse comme une manière de signature du chevalier qui, comme nous l'avons vu, se plaisait à semer des pistes de sa paternité littéraire – telles les miettes de pain du Petit Poucet – dans plusieurs de ses ouvrages. D'ailleurs, s'il avait l'habitude de mentionner son illustre parrain dans ses textes, il se pourrait qu'il eût quelquefois souhaité faire allusion à sa marraine, puisqu'il n'hésitait pas à s'identifier comme « Filleul du feu Roy & de la Reine sa mere, de glorieuse mémoire » (Mailly, 1722 : 4 ou 1723b : 4).

Par ailleurs, l'on peut dégager quelques arguments en faveur de notre hypothèse à partir des quatre tendances générales du recueil établies par Defrance, puisqu'il nous semble que toutes les quatre coïncident avec des caractéristiques propres à l'écriture de Mailly. D'abord, cette érudite observe que, dans le *Nouveau Recueil de contes de fées*, « tous les contes sont relativement brefs, comparés aux contes féminins de la première vague et à ceux de Mailly, "dédiés aux dames" » (Defrance, 2018 : 269). Certes, par rapport à la production des conteuses de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, les textes du recueil qui nous occupe à présent sont bien plus courts. Or, l'une des particularités des contes de Mailly parus en 1698 et 1699 est précisément leur brièveté (voir p. 595). De plus, malgré

la présence occasionnelle d'effets de surprise (tels que de fausses morts ou des révélations tardives d'identités cachées), Defrance (2018 : 269) remarque une structure moins « rococo » que celle des récits de certains prédécesseurs comme M<sup>me</sup> de Murat et M<sup>me</sup> d'Auneuil, qui faisaient des contes à tiroirs, ou successeurs comme Marguerite de Lubert. Par contre, *Les Illustres Fées* ainsi que le *Recueil de contes galans* de Mailly sont, à notre avis, d'une progression linéaire et d'une structure simple, en général.

En deuxième lieu, le *Nouveau Recueil de contes de fées* se caractérise par une « coloration galante » au niveau esthétique et idéologique car, « conformément au genre, toutes les intrigues des contes sont amoureuses, et leurs narrateurs font porter la majorité de leurs commentaires sur cette thématique » (Defrance, 2018 : 269). En outre, « le féminisme qui avait marqué les contes de la première génération y est encore sensible, inégalement il est vrai » (Defrance, 2018 : 269). Les exemples les plus clairs se trouveraient dans « Les Perroquets », où l'auteur « brosse un tableau idyllique des avantages du gouvernement féminin dans son épilogue », et dans « Alphinge, ou Le Singe vert », puisque leurs héroïnes « consacrent leur énergie à remettre sur le trône un prince évincé par un imposteur » (Defrance, 2018 : 270). Toutefois, nous pouvons en ajouter d'autres, comme l'importance du rôle de la princesse Zainzinette qui, dans « Le Prince Perinet, ou L'Origine des pagodes », est la seule personne au monde capable de libérer le héros. Elle entreprend pour accomplir cela un périlleux voyage et, bien que l'exécuteur du plan pour tuer le méchant Nortandose fût Périnet, l'ourdisseuse en fut Zainzinette. Ou, encore, l'héroïne du conte intitulé « Le Medecin de satin » s'échappe par ses propres moyens de la prison où elle est retenue et voyage jusque dans les états de son amoureux, qui est très malade, pour le guérir avec un baume que l'Amour lui avait donné. « Ce féminisme marqué expliquerait peut-être que le *Nouveau Recueil* ait pu naguère être attribué tout entier à Mailly », avoue Defrance (2018 : 270), qui est certaine que le chevalier n'en fut pas l'auteur.

La troisième grande tendance du recueil consiste à un « moralisme très appuyé » qui cherche à proposer au lecteur des modèles de conduite, ce qui n'est pas rare puisque « l'affichage d'une prétendue fonction morale du conte est immanente à un genre qui s'inscrit, à ses origines, en compétition avec celui de la fable [...] et dont témoignaient surtout les contes exhibant, à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, des moralités détachées » (Defrance, 2018 : 270-271). Dans le *Nouveau Recueil de contes de fées*, ce moralisme s'exprime à

travers de « nombreuses sentences et réflexions ponctuant les récits », qui portent sur l'amour, le comportement humain, la force des apparences, la richesse, le pouvoir, les courtisans ou les médecins, entre autres (Defrance, 2018 : 271). S'il est vrai que *Les Illustres Fées* et le *Recueil de contes galans* ne renferment généralement pas ce genre d'interventions, elles sont typiques du style des nouvelles *maillyniennes*, notamment en ce qui concerne l'amour, comme nous l'avons vu, mais l'auteur aborde également d'autres sujets comme le pouvoir, la richesse, la médecine, etc.

Enfin, la quatrième grande tendance du *Nouveau Recueil de contes de fées* dégagée par Defrance (2018 : 271) est la présence récurrente de la voix du conteur, ce qui est en fait « une marque générique et elle est soulignée par l'affichage incessant d'une première personne qui juge et critique, transmet ses réactions, et parfois de manière enflammée ». Ces commentaires, qui tiennent du méta-récit, sont quelque peu ambigus d'après les observations de Defrance (2018 : 272-273) car, d'une part, le conteur « accorde crédit aux aventures qu'il rapporte » (par des formules d'attestation, par exemple) mais, d'autre part, il introduit à « un clin d'œil complice [qui] vient, une seule fois dans le recueil, briser cet effet ». Pourtant, « le recueil, globalement, n'exploite pas plus avant la puissance parodique du genre ». À notre avis il y a d'autres exemples qui tournent en dérision des éléments ou des personnages du conte de fées, comme nous le verrons par la suite. D'ailleurs, ces commentaires persifleurs étaient déjà présents dans *Les Illustres Fées* de Mailly.

Toutes ces raisons nous ont portée à tenir compte du *Nouveau Recueil de contes de fées* dans notre thèse, tout en étant consciente que les conclusions que nous pourrions extraire de son analyse sont à interpréter avec précaution. Cet ouvrage paru donc anonymement en 1731 contient dix contes : « La Petite Grenouille verte », « Les Perroquets », « La Navire volant », « Le Prince Perinet ou l'Origine des pagodes », « Incarnat-Blanc & Noir », « Le Buisson d'épines fleuries », « Alphinge ou le Singe vert », « Kadour », « Le Medecin de satin » et « Le Prince arc-en-ciel ». Parmi ces titres, il y a des remaniements de récits déjà parus, mais aussi des contes apparemment inédits qui mêlent tradition folklorique et romanesque.

« La Petite Grenouille verte » est, selon Robert (2002 : 133, n. 17), un conte inédit d'origine folklorique<sup>730</sup>. En effet, d'après Delarue et Tenèze (1977 : 351), le récit compris dans le *Nouveau Recueil de contes de fées* est construit sur le modèle du T. 550, « le merle blanc », bien que la situation initiale et le dénouement soient divers, et il s'agit de la première version recensée de ce conte-type, d'ailleurs. Souvent, les contes-types T. 550 et T. 551, « les fils en quête d'un remède merveilleux pour leur père », s'entremêlent, mais le récit anonyme ne posséderait aucun trait caractéristique de ce second modèle (Delarue et Tenèze, 1977 : 363-364).

Voilà comment débute « La Petite Grenouille verte » : Peridor et Diamantin sont deux princes cousins-germains qui épousèrent les princesses Constance et Aglantine, respectivement. Du premier couple naquit Saphir et du second, Serpentine. Or, ces deux princes, enclins à la galanterie, furent perdus par leurs désirs. Les fées punirent Peridor, soupçonné de quelque aventure, par la disparition de sa femme et Diamantin par la mort pour avoir méprisé Aglantine. Puis, les fées emmenèrent Serpentine pour l'éduquer elles-mêmes. Peridor, dont le fils avait trois ans, se consacra entièrement à son éducation et aux affaires du royaume et vécut toujours dans la plus sombre tristesse. Quand le parfait Saphir atteignit l'âge de quinze ans, les fées placèrent dans l'un des cabinets princiers un miroir dont il fut charmé car il montrait le portrait d'une délicieuse jeune fille, ainsi que toutes ses actions quotidiennes. Au bout d'un an, Saphir vit que la belle avait reçu un miroir pareil au sien. Malheureusement, il n'y distinguait que la figure d'un homme et la jalousie s'empara de lui<sup>731</sup>. Trois ans passèrent pendant lesquels Saphir ne cessa de penser à cette demoiselle. Mais un jour, le roi Peridor tomba gravement malade et l'on craignait pour sa vie lorsqu'un oiseau merveilleux vint se poser sur sa fenêtre, voltigea dans sa chambre, puis repartit. Le regard de l'oiseau guérit sur-le-champ Peridor, qui

---

<sup>730</sup> Defrance (2018 : 279) signale que le titre de ce conte rappelle celui de M<sup>me</sup> d'Aulnoy « La Grenouille bienfaisante », où cet animal est également un adjuvant du héros dans sa quête, mais « la comparaison de leurs intrigues a tôt fait d'exclure l'éventualité d'une réécriture ».

<sup>731</sup> « Le motif du miroir magique est fréquent dans le conte merveilleux et le répertoire opératique. Doté de fonctions diverses, cet objet évoque le fameux miroir par lequel la magicienne Armide séduit le héros Renaud dans *La Jerusalem délivrée* du Tasse (motif que réutilise M<sup>me</sup> de Murat dans « Le Palais de la vengeance »). L'auteur du conte semble se souvenir aussi du motif des vitres peintes et animées, objet magique par lesquels [sic] tour à tour deux personnages du « Rameau d'or » (M<sup>me</sup> d'Aulnoy) qui s'ignorent encore, se voient ensemble et tombent amoureux » (Defrance, 2018 : 287, n. 12). « Le motif du double miroir est lui aussi très ancien ; Jean Froissart, dans son *Épinette amoureuse*, imaginait déjà que les amants Papyrus et Ydorée utilisaient l'un et l'autre des miroirs pour se voir à distance » (Defrance, 2018 : 279-280).

ordonna qu'on lui rapportât cet animal extraordinaire. L'on se dépêcha de tous côtés mais on ne le trouva point et le roi retomba en langueur.

C'est à partir de ce moment que le récit du *Nouveau Recueil...* épouserait le canevas du conte-type T. 550. En voici la description, où nous indiquons entre crochets les particularités du texte du chevalier :

- I. Un roi est malade (A2). Il désire obtenir l'oiseau merveilleux (B2), qui rend la santé (B8).
- II. Le roi envoie à cette quête ses trois fils [son fils unique se porte volontaire] (A). Un être secourable se présente au troisième frère [au seul fils] (E), un animal différent d'un renard [une grenouille<sup>732</sup>] (E3).
- III. [La petite grenouille lui ordonne, pour retrouver l'oiseau, d'aller chercher un cheval magnifique.] Grâce aux conseils de l'être secourable, le héros parvient auprès de l'animal recherché (A2) ; l'être merveilleux est gardé par les habitants d'un château (A10). Le héros ne réussit pas à emmener l'être merveilleux (C7) ; car il désobéit aux conseils reçus (C8) ; il veut changer le harnachement du cheval contre un autre plus somptueux (C10) ; le héros est pris (C13). [Le héros est relâché.] [La petite grenouille lui ordonne, pour retrouver l'oiseau, d'aller chercher une princesse endormie.] Grâce aux conseils de l'être secourable, le héros parvient auprès de la princesse (A3), gardée par les habitants d'un château (A10). Le héros ne réussit pas à emmener l'être merveilleux (C7) car il désobéit aux conseils reçus (C8), il laisse à la princesse le temps de s'habiller (C11) ; le héros est pris (C13). [Le héros est relâché.] Grâce aux conseils de l'être secourable, le héros parvient auprès de l'animal recherché [l'oiseau] (A2). Le héros réussit à emmener l'être merveilleux [car il coupe la branche et résiste au désir de mettre l'oiseau dans la cage d'or] (C1).
- IV. Le père est guéri (E6).

Avant d'arriver à ce dernier point du schéma narratif, notre auteur introduit l'épisode que voici : Saphir s'en retournait, avec l'oiseau, à la fontaine de la grenouille

---

<sup>732</sup> Le tête-à-tête avec cet animal se produit au bord d'une fontaine ; c'est un élément traditionnel de la rencontre du héros avec la fée amante (Harf-Lancner, 1984 : 45-46).



mais il trouva à sa place un petit palais. Il y rencontra Serpentine, la belle jeune fille qu'il avait longtemps observée dans son miroir magique. Une fée arriva alors accompagnée de la reine Aglantine et le cortège se dirigea au palais du roi Peridor, l'oiseau vola auprès de lui et il fut guéri à l'instant. L'oiseau quitta sa forme animale et résulta être la reine Constance. Une autre fée se présenta, menant avec elle le roi Diamantin (qui n'avait pas été tué, mais emprisonné). Les fées révélèrent enfin à Serpentine sa naissance et l'on célébra le mariage des trois couples.

Plusieurs éléments et motifs récurrents dans *Les Illustres Fées* et *Recueil de contes galans* qui sont présents dans « La Petite Grenouille verte » nous font croire que le chevalier de Mailly peut en être l'auteur. D'abord, l'on remarque les deux animaux qui donnent sens au récit : l'oiseau merveilleux dont le regard guérit<sup>733</sup> – qui résulte être une reine métamorphosée – et « une petite Grenouille verte beaucoup plus jolie qu'une grenouille ne le doit être » qui a « les plus beaux yeux du monde » (Mailly, 1731 : 203-24). C'est ce dernier personnage qui fait dire à Storer (2011 : 171) que ce conte « pourrait être aussi de cet amateur des animaux. L'idée en est gracieuse : la petite grenouille, [...] bienfaitrice dans sa forme animale, se révèle une charmante princesse métamorphosée ». Dans ce sens, le récit de « La Petite Grenouille verte » pourrait être rattaché à la « série des contes de fiancées ou épouses-animales » (Defrance, 2018 : 279). Il est nonobstant curieux que le nom de cette jeune héroïne, Serpentine, renvoie à un serpent plutôt qu'à une grenouille.

Puis, il faut signaler le luxe qui caractérise l'oiseau merveilleux, le château où Saphir est envoyé par la petite grenouille verte, « superbe [...] car il étoit de cristal & tous les ornemens étoient d'or massif », ainsi que le jardin « au milieu duquel est un arbre dont la tige est d'or, & les feuilles d'émeraudes » ou, encore, le « char d'ivoire » de l'une des fées (*Nouveau Recueil...*, 1731 : 26, 34, 43). L'éclat réside bien souvent

---

<sup>733</sup> « Son plumage étoit bleu céleste & or ; ses pieds & son bec étoient de rubis ; mais d'un si grand poli, que l'on n'en pouvoit soutenir la vue ; ses yeux effaçoient par leur éclat, le feu des diamans les plus brillans ; il avoit sur sa tête une couronne ; en bonne foi, je ne sais pas de quoi elle étoit ; mais je sais sûrement qu'elle étoit encore plus éclatante que tout le reste » (*Nouveau Recueil...*, 1731 : 16-17). Cet animal merveilleux semble une réminiscence de « L'Oiseau bleu » de M<sup>me</sup> d'Aulnoy, aux « plumes fines et déliées de bleu céleste », aux yeux qui « brillent comme des soleils » et ayant sur la tête « une aigrette blanche qui forme une couronne » (Defrance, 2018 : 290, n. 17). Mais ce motif est présent dans d'autres contes, comme le « Verdeprato » de Basile, et recensé par Aarne et Thompson dans le conte-type répertorié sous le n°432, intitulé « L'Oiseau bleu » (Defrance, 2018 : 279).

dans des objets merveilleux comme ceux que nous venons de décrire, mais aussi dans des objets précieux réels dont la rareté convient parfaitement au contexte. C'est ainsi que le miroir magique offert à Saphir « n'étoit bordé que d'un cadre noir, tel que ceux qui venoient autrefois de Venise & dont nos Peres faisoient un si grand cas » (*Nouveau Recueil...*, 1731 : 7-8).

La crainte de la mésalliance réapparaît aussi dans ce conte quand Serpentine avoue à Saphir : « j'ignore ma naissance, & j'apprens que vous êtes fils de Roi » ; « je vous aime trop pour vous engager à faire un mariage qui ne vous conviendrait pas » (*Nouveau Recueil...*, 1731 : 41 et 42). De plus, on retrouve un roi très aimé de ses sujets et une reine très vertueuse, ainsi qu'une cour très dévouée, voire servile. Il est intéressant de signaler la réflexion personnelle du narrateur (*Nouveau Recueil...*, 1731 : 22) à ce sujet : « Non seulement il [Saphir] avoit avec lui des oiseleurs experimentez, mais toute sa suite excelloit dans cette profession. Indépendamment de l'amour que Peridor s'étoit attiré, un courtisan n'est-il pas de tous les métiers ? »

Également, l'on retrouve dans ce conte des idées ou des motifs que Mailly expose souvent dans ses nouvelles, par exemple, des considérations sur l'amour et les sentiments qui le traversent comme la jalousie (*Nouveau Recueil...*, 1731 : 12-13), l'exaltation (*Nouveau Recueil...*, 1731 : 36-37) ou le remords après une infidélité (*Nouveau Recueil...*, 1731 : 5). De même, l'auteur introduit des commentaires sur les mœurs amoureuses des grands : « Les Princes trouvent ordinairement tant de facilité pour satisfaire à leurs passions, qu'ils ont besoin de plus de vertu que les particuliers, pour être simplement honnêtes gens, & les Dames de la Cour d'un Roi, difficilement lui sont-elles cruelles » (*Nouveau Recueil...*, 1731 : 2).

Il arrive aussi que le conteur intervienne – bien que de façon plus discrète que dans d'autres de ses textes – pour créer quelque scène légèrement grivoise ou quelque sous-entendu licencieux. Par exemple, il fait dire à la princesse que Saphir réveille : « vous me permettrez seulement de mettre mon jupon : que diroit-on de vous & de moi [...] si l'on vous rencontroit, me donnant fort poliment la main, comme je vous en crois capable, pendant que je serois en chemise [ ? ] » (*Nouveau Recueil...*, 1731 : 31). Et, à l'égard de certaines veuves, il dit de la reine Aglantine que « cette vertueuse Princesse [...] ne profita de l'heureux état du veuvage (dont sçavent si bien profiter tant de bonnes

personnes, à qui Dieu donne longue vie) que pour vivre avec plus de modération » (*Nouveau Recueil...*, 1731 : 3).

L'auteur reprend dans ce conte la critique des médecins, qui essayent ici de guérir le roi Peridor :

Toutes les facultez, tous les empiriques & les charlatans avoient inutilement tenté une cure, contre laquelle les eaux en dernier lieu, & tous les remedes possibles, qui les avoient precedé, avoient échoüé. Las enfin de tous les mauvais propos, & de toutes des citations tant grecques que latines, que l'on faisoit à tout moment pour lui prouver qu'il étoit malade ; à bout de toute complaisance, il obtint qu'on le laissât seul dans sa chambre & qu'on ne vînt point l'y troubler. (*Nouveau Recueil...*, 1731 : 13-14)

De même, la scène de première rencontre entre Saphir et Serpentine, sous sa forme animale, n'est pas sans rappeler celle d'autres couples des nouvelles de Mailly. Pressé par la soif, le prince s'approche d'une fontaine et tire une tasse de sa poche, mais une petite grenouille verte saute dans le récipient à deux reprises, l'empêchant de boire. Le narrateur précise entre parenthèses qu'il est important d'avoir toujours une tasse sur soi : « c'est une précaution que tout voyageur ne doit pas mettre en oubli » (*Nouveau Recueil...*, 1731 : 23). Ce commentaire évoque ces autres textes de l'auteur où le besoin, de la part du héros, d'une tasse pour boire à une fontaine favorise le tête-à-tête ; dans *Avantures et lettres galantes, avec la promenade des Tuilleries* (Mailly, 1718b : 9-11), dans *Le Voyage et les aventures des trois princes de Sarendip* (Mailly, 2011 : 153) et dans *L'Eloge de la chasse...* (Mailly, 1723a : 25-28).

D'autre part, nous avons déjà remarqué dans *Les Illustres Fées* et dans *Recueil de contes galans* que Mailly fait habituellement des commentaires railleurs sur les fées et leurs pouvoirs, établissant une certaine distance avec le merveilleux. Il en est de même dans ce premier conte du *Nouveau Recueil de contes de fées*. Les deux princes protagonistes du début du récit « étoient protegez par des Fées ; mais il faut toujours dire les choses comme elles sont, les Fées les aimoient beaucoup moins que les Princesses qu'elles leur firent épouser » (*Nouveau Recueil...*, 1731 : 1-2). Quant à Peridor, il reçut après la mort de sa femme le surnom de « Roi triste » puisqu'il vécut pendant quinze ans dans la plus sombre tristesse, ce que « personne n'a pu croire qu'il fut possible » et à propos de quoi le conteur hasarde : « pour moi, j'ai toujours été persuadé que les fées lui fournissoient sous main, des moyens pour n'y pas succomber » (*Nouveau Recueil...*, 1731 : 6). Plus tard, l'auteur s'étonne que Saphir réussisse à se faire relâcher à deux reprises compte tenu des « mauvaises raisons » qu'il allègue ;

« pour moi j'ai toujours cru que les Fées avoient séduit ses juges » (*Nouveau Recueil...*, 1731 : 28-32). Enfin, nous sommes frappée par l'étrange, voire absurde, prison où l'une de ces pompeuses fées condamne Diamantin, « qu'elle avoit puni par l'absence, & enfermé dans son château entre quatre chaises, dont il n'avoit pas bougé » pendant quinze ans (*Nouveau Recueil...*, 1731 : 46).

Dans ce sens, l'auteur transgresse habituellement les conventions du genre. C'est le cas quand il dit que le héros « étoit, à parler sans aucune prévention & sans aucune habitude des belles épithètes que l'on ajoute ordinairement au nom de prince ; il étoit, dis-je, accompli » (*Nouveau Recueil...*, 1731 : 6-7). Et, plus généralement, nous pouvons dire que le conteur brise le pacte de lecture par des interventions constantes qui tirent le lecteur hors du monde merveilleux. Par exemple, il se demande à propos du héros « comment pouvoit-on l'excuser, & quelle peine ne meritoit-il pas étant pris en flagrant délit, comme il l'avoit été, & qui pis est, en récidivant ? » (*Nouveau Recueil...*, 1731 : 32).

« Les Perroquets » est une réécriture de « La Princesse couronnée par les fées », récit compris dans *Les Illustres Fées*. Selon Storer (2011 : 171), Mailly est l'auteur de ce second conte du *Nouveau Recueil de contes de fées* « [s]ans aucun doute [...] ; il l'a signé de sa façon, en y mettant quelques phrases qu'il avait déjà employées pour décrire la chambre de *La Princesse Couronnée par les Fées* ». En effet, une lecture comparative des deux récits permet de constater que le chevalier aurait réutilisé plusieurs passages. Cependant, l'on observe également quelques dissemblances. Du point de vue formel, le deuxième texte introduit du discours direct (*Nouveau Recueil...*, 1731 : 61, 65 et 66), tout à fait absent du premier, mais créé, certes, à partir de phrases au discours indirect déjà présentes dans « La Princesse couronnée par les fées » (Mailly, 2005 : 587 et 588). Du point de vue du contenu, l'on remarque que la trame est presque identique ; seule la fin est véritablement différente. Le conte des *Illustres Fées* élargit le dénouement jusqu'à la succession des héros dans un épilogue assez conforme aux lois du genre. Néanmoins, « Les Perroquets » s'arrête quand les monarques légitimes remontent sur le trône et met l'accent sur une séparation des pouvoirs au sein du couple royal. Cette modification permet de déplacer l'attention sur l'héroïne du conte : « à la démonstration de sa force de persuasion dans le domaine privé s'ajoute en effet, au terme d'une

trionphale progression, celle de sa capacité à gouverner et à œuvrer pour le bien public » (Defrance, 2018 : 304).

Un maître si aimable par sa douceur, & les qualitez qu'il avoit pour la société [...] fit pendant toute sa vie, les delices de toute sa Cour ; pendant que la Princesse, en suivant son inclination naturelle, s'occupoit pour le bien de l'Etat, des affaires les plus essentielles & de la plus grande importance. Ils vécutent heureux & unis, parce que chacun d'eux partagerent le gouvernement, suivant son goût & son caractere. (*Nouveau Recueil...*, 1731 : 73)

Nous croyons pouvoir attribuer ce deuxième texte du *Nouveau Recueil de contes* de fées au chevalier de Mailly par cette signature intertextuelle qui le caractérise<sup>734</sup> et par son féminisme avant la lettre, mais aussi par le persiflage typique de cet écrivain. À cette occasion, il semble se moquer de l'habitude des mondaines de recevoir leurs visites dans la ruelle de leur chambre, allongées sur un lit, tel que le faisait la marquise de Rambouillet dans son hôtel du Marais. La fée du conte reçoit la princesse couchée « pour éviter l'embarras des ceremonies. Cette methode satisfait à la fois la vanité & la paresse, & c'est ce qui m'engageroit à répondre que cet usage sera pratiqué plus long-temps qu'aucun autre » (*Nouveau Recueil...*, 1731 : 63). D'autre part, bien que ce soit une preuve faible, il nous semble que l'auteur des « Perroquets » pourrait être le même que celui de « La Petite Grenouille verte » parce que nous avons repéré deux expressions qui se répètent dans les deux textes : « par parenthese » (*Nouveau Recueil...*, 1731 : 38 et 64) et « à tire d'ailes » (*Nouveau Recueil...*, 1731 : 45 et 69).

« Le Navire volant » est un conte « de pure invention » selon Robert (2002 : 133, n. 17)<sup>735</sup>, qui « avait plu à Mlle de Nantes ; on le trouvera dans son *Recueil* manuscrit » (Storer, 2011 : 171-172). En effet, cette fille de Louis XIV et de Madame de Montespan

<sup>734</sup> Nous avons constaté que Mailly répète souvent des passages ou des épisodes d'un ouvrage à un autre, comme une manière de revendiquer sa paternité littéraire. Si le démarquage de « Blanche Belle » dans « Blanche » met en relation *Les Illustres Fées* et le *Recueil de contes galans*, la reprise de « La Princesse couronnée par les fées » dans « Les Perroquets » unit *Les Illustres Fées* et le *Nouveau Recueil de contes de fées*. Ce trait serait propre au style littéraire de Mailly, d'après la lecture que nous avons faite des œuvres de quelques conteurs contemporains : *Les Contes des fées* (1697), tomes I et II, de M<sup>me</sup> d'Aulnoy, les *Histoires ou Contes du temps passé avec des moralités* (1697), *Contes de fées* (1697), *Les Nouveaux contes des fées* (1698) et *Histoires sublimes et allégoriques* (1699) de M<sup>me</sup> de Murat.

<sup>735</sup> Il y a un conte populaire russe (Afanassiev, 2009 : n°108) qui porte ce même titre, mais dont la trame n'a rien en commun – hors la présence d'une nef magique qui a la capacité de fendre les airs –.

transcrivit dans un *Recueil de Petits Contes*<sup>736</sup> douze récits merveilleux qu'elle estima sans doute agréables et parmi lesquels il n'y avait pas un – comme le suggère Storer – mais trois<sup>737</sup> titres du chevalier de Mailly : « Le Navire volant », ainsi que « Le Roi Arc-en-ciel » et « Le prince Alphinge ».

Fatigués de la tyrannie des fées<sup>738</sup> et de l'exclusivité de leurs grâces, les princes de toute la Terre et leurs sujets leur déclarèrent la guerre. Les fées, qui étaient immortelles, avaient une forme humaine et une autre animale qu'elles devaient adopter une fois par semaine. À ce moment-là elles ne pouvaient pas faire usage de leurs pouvoirs et, étant exposées à leurs ennemis, c'est ainsi que périrent beaucoup d'entre elles. Forcées à la retraite, les fées construisirent un vaisseau volant où elles s'embarquèrent pour bien inspecter tous les endroits de la Terre et mieux décider leur nouvelle contrée. Hésitant entre la terre et les cieux, elles résolurent de s'installer au sommet de la plus haute montagne, qui était paradisiaque en même temps qu'inaccessible, et y construisirent leur luxueuse demeure. Mais, incapables de se passer du commerce avec les hommes, elles eurent recours à un expédient pour passer inaperçues parmi eux : elles se firent poupées.

Une bonne et riche fée qui avait déjà élevé une fille de médiocre condition à la royauté voulut le faire à nouveau. Elle choisit pour cela une très jeune princesse qui ne manquait ni de beauté ni d'esprit, mais qui sans doute aurait besoin d'aide quand son frère hériterait des biens de la maison. Cette fée des trésors et sa sœur trouvèrent le moyen de se faire introduire dans cette famille, où elles furent très bien reçues, sous la forme d'un cadeau d'une tante qui habitait un désert lointain. Elles donnèrent à la fillette des connaissances de leur art et, quand elle eut atteint l'âge de douze ans, elles l'emmenèrent dans leur royaume, devant un mur de diamant sur lequel on pouvait observer toute l'humanité et l'enjoignirent de désigner l'homme qui lui plairait le plus. On fit en sorte que le jeune roi que la princesse voulait épouser reçût le portrait de celui-ci. Tombé amoureux de la belle jeune fille sur-le-champ, il alla la demander en mariage

---

<sup>736</sup> Dont le manuscrit est conservé à la Bibl. Mazarine sous la cote Ms. n°4015.

<sup>737</sup> Le conte de « Blanche Belle » compris dans ce recueil n'aurait rien en commun avec le texte de Mailly à l'exception du titre (Picaud, 2001 : 62).

<sup>738</sup> Ce mot de « tyrannie » (*Nouveau Recueil...*, 1731 : 74), associé aux fées rappelle bien évidemment le recueil de contes de M<sup>me</sup> d'Aulnoy intitulé *La Tyrannie des fées détruite* (Paris, 1702).

et sa famille la lui accorda. Les fées offrirent leur navire volant aux nouveaux mariés, qui regagnèrent leurs états, et elles partagèrent leurs secrets et leur fontaine de jouvence avec la princesse qu'elles avaient aidée, ainsi qu'avec la mère et la tante de celle-ci.

Ce conte est dominé par la pompe des espaces, ce qui est très fréquent dans *Les Illustres Fées* et le *Recueil de contes galans*. D'abord, l'auteur décrit le navire volant construit par les fées avec les matériaux les plus précieux et les techniques les plus modernes. Il ne lui manque en fait qu'un peu de poudre d'iris... Ce devait être :

un fort grand vaisseau d'un bois extrêmement léger, dont le dehors seroit couvert de plumes d'autruches. Ces plumes ne devoient être arrêtées au corps du Navire que par le gros du tuyau, afin que l'air en les agitant, soutint la machine, & la fit marcher d'un cours rapide & certain. Le dedans de ce grand vaisseau devoit être, selon le projet, doublé de peaux de cignes, & deux plumes de phoenix si éblouissantes, qu'elles avoient la vertu de rendre invisible, à tout ce qui les environnoit, devoient encore être attachées à la poupe & à la prouë de cette belle machine. (*Nouveau Recueil...*, 1731 : 76-77)

De même, la somptuosité de la nouvelle demeure des fées est minutieusement décrite. Au centre, « elles placerent [...] un bassin d'une matiere precieuse » rempli « d'une source qui ne pouvoit jamais tarir, & dont l'eau se répandoit sans cesse par des cascades agréablement distribuées, sur les fleurs & sur les fruits » (*Nouveau Recueil...*, 1731 : 81-82). Ce jardin est sans doute inspiré de celui de Versailles, où le Grand Canal desservait les nombreux bassins, fontaines et cascades, et assurait l'arrosage d'une multitude de parterres. En outre, l'eau de cette région de la terre avait « la propriété de procurer l'immortalité, & d'entretenir la beauté des personnes qui s'y baignoient, en même tems qu'elle procuroit une santé parfaite à celles qui en faisoient usage pour leur boisson<sup>739</sup> » (*Nouveau Recueil...*, 1731 : 82).

D'un côté de ce bassin, les fées bâtirent un délicieux palais. De l'autre, l'on y construisit un salon dont le plafond et le sol permettaient d'observer respectivement les cieux et les entrailles de la terre (*Nouveau Recueil...*, 1731 : 83-84). Quant aux murs, d'abord faits de neige et de glace, puis changés par du diamant, ils représentaient toutes les personnes de l'univers suivant la volonté du spectateur (*Nouveau Recueil...*, 1731 :

---

<sup>739</sup> La fontaine de jouvence et les eaux thérapeutiques suscitèrent l'intérêt de Mailly dans les années 1720 : il y consacra le « Chapitre XII. Contenant plusieurs Fontaines salutaires, Eaux courantes & dormantes » de la seconde partie des *Principales Merveilles de la Nature*. Nous avons abordé cette question dans un article sur les eaux protéiformes dans cet ouvrage du chevalier (Pedrol-Aguilà, 2017 : 563-564).

84). À cela s'ajoutaient plusieurs instruments de musique, « rangez sur des tables de rubis », qui rapportaient les conversations des personnages que l'on voyait sur les murs « avec beaucoup de fidélité & de mélodie » et avec « de plus l'agrément de ne se faire intelligible qu'à celui qui l'interrogeait, afin, non-seulement d'être discret, mais encore de n'être pas un obstacle à ceux qui pouvoient en même tems avoir un semblable désir » (*Nouveau Recueil...*, 1731 : 85-86). Il s'agit en somme d'un cabinet de curiosités comme celui du Bienfaisant, dans *Les Illustres Fées*. En fait, l'on retrouve, comme dans ce premier recueil de contes de Mailly, des motifs récurrents tels que le portrait qui fait naître l'amour ou la transmission des savoirs et des pouvoirs dans un système matriarcal.

D'autre part, ce récit du « Navire volant » traite de l'origine des poupées<sup>740</sup>, qui auraient été inventées par les fées comme un expédient pour se faire introduire incognito dans toutes les maisons du monde. L'auteur décrit longuement comment elles s'y prirent pour accomplir cette transformation qui consistait d'abord à

reduire leur taille à la hauteur de celle des plus petits enfans ; en conservant cependant les proportions des grandes personnes les mieux faites. Elles donnerent encore à leur peau une dureté qui approchoit assez de celle des pierres, & couvrirent cette peau d'un vernis qui laissoit voir la blancheur de leur tein, & le rouge dont elles aimoient à se parer. (*Nouveau Recueil...*, 1731 : 86-87)

Elles se deffendoient pour l'ordinaire, l'usage de la parole [...] & leur parure étoit toujours excessive<sup>741</sup>. Les enfans se divertissant à les habiller & à les deshabiller, elles devinrent communes dans la société, on en trouvoit par tout. Il fallut donc leur choisir un nom, & celui que les hommes leur donnerent, fut celui de Poupée, en mémoire d'une Imperatrice de ce même nom, qui s'étoit renduë fameuse par l'application continuelle qu'elle avoit eu toute sa vie, à se farder & à se charger d'ornemens. (*Nouveau Recueil...*, 1731 : 88-89)

Bien que le merveilleux foisonne dans ce conte, les références à la réalité sont nombreuses, ce qui nous amène à constater une intention évidente de la part de l'auteur d'effacer les limites entre croyance et certitude. Le conteur revendique une féerie qui

---

<sup>740</sup> D'ailleurs il aurait pu porter pour titre « Le Navire volant ou L'Origine des poupées », à l'instar du conte qui le suit dans le recueil, « Le Prince Perinet ou L'Origine des pagodes ».

<sup>741</sup> Au XVII<sup>e</sup> siècle, l'on distinguait les poupées d'Allemagne, généralement fabriquées en bois tourné et bon marché, des poupées de Paris, objet de luxe : « belles, gracieuses et bien parées », dont les costumes étaient réalisés par les meilleurs couturiers (Manson, 1982 : 529-530 et 536). D'où le concept de poupées de mode, envoyées dans les Cours étrangères pour montrer la mode vestimentaire de Paris (Manson, 1998 : 144). En ce qui concerne les poupées du conte, elles parvinrent à l'héroïne à travers une tante qui vivait dans une contrée lointaine et qui « revêtit la Poupée d'habits semblables aux siens & à ceux des personnes avec lesquelles elle habitoit son désert » (*Nouveau Recueil...*, 1731 : 93).



interfère avec le quotidien des hommes dû à une nécessité mutuelle. D'une part, les fées avaient beau chercher à fuir les humains, elles ne pouvaient s'en éloigner car « elles faisoient trop de cas de leur art, qui ne se peut exercer que sur les hommes, pour se resoudre à s'en separer entierement » (*Nouveau Recueil...*, 1731 : 79-80). C'est ainsi que, sous leur forme de poupée, elles s'attachaient à un enfant et vivaient dans les maisons

sans que l'on eut d'elles la moindre méfiance, faisoient le bien & le mal qu'elles vouloient, sans que l'un ni l'autre leur fut attribué, & il y a apparence qu'elles continuent à se conduire de la même façon, malgré la prévention où l'on est que leur puissance est finie, & que leur corps est converti en un plâtre inanimé. (*Nouveau Recueil...*, 1731 : 89-90)

Cette idée devient légèrement inquiétante et paraît se rapprocher du registre fantastique, dû à l'introduction du présent dans la narration qui fait irrompre le surnaturel dans la réalité du lecteur, ou du thème romantique de la révolte des créatures artificielles, exploités par Hoffmann au début du XIX<sup>e</sup> siècle. D'autre part, les hommes auront toujours besoin des fées : même s'il ne leur manque aucune qualité, comme à la princesse de ce conte, car leur situation pourrait requérir une aide plus ou moins surnaturelle. Or, seuls quelques humains – des élus, parmi lesquels notre conteur, bien sûr – connaîtraient leur existence. C'est pourquoi l'auteur s'amuse à jouer sur la possibilité de voir ces êtres merveilleux ou pas, selon leur volonté de se montrer. Le droit que la princesse, sa mère et sa tante eurent de se baigner dans l'eau qui conférait l'immortalité

fait juger avec fondement, que cette compagnie jouït encore de toute sa felicité [...] & qu'elle se divertit peut-être en ce moment même, à voïager dans les airs sur le Navire volant, & quelque jour les plumes de Phoenix, différemment placées, nous permettrons [sic] de les voir passer. (*Nouveau Recueil...*, 1731 : 99-100)

Le traitement que l'auteur fait du personnage de la poupée dans ce conte paraît assez novateur. Dans *Les Nuits facétieuses* (cinquième nuit, fable II), Straparole narre l'histoire d'une poupée qui défèque de l'or pour ses propriétaires, deux jeunes sœurs orphelines et pauvres qui, après plusieurs péripéties où la poupée joue un rôle central, font d'heureux mariages et s'établissent fort bien – la cadette épouse le roi –. Ce personnage merveilleux, presque alchimique, qui tient de la poule aux œufs d'or ou, plus précisément, de l'âne de « Peau d'âne » qui donne des écus d'or en guise de crottin, partage avec celui de Mailly une seule caractéristique : l'unique fonction de ces poupées est celle de permettre à leurs propriétaires un excellent mariage, faute de dot. À part celle du conte de Straparole, les poupées qui apparaissent dans le monde méditerranéen sont « un double, un substitut de la personne humaine » (Manson, 2001 : 283).

D'une certaine manière, la première poupée reçue par la princesse du conte de Maily est un double de sa tante<sup>742</sup>, car ses habits sont « semblables aux siens & à ceux des personnes avec lesquelles elle habitoit son désert », d'où que la jeune fille appelât « la Poupée sa tante, & lui fit des amitez & des caresses, comme si en effet elle eut été telle » (*Nouveau Recueil...*, 1731 : 93). Les fées-poupées, dont l'une se présente comme un double de la tante bienveillante, accompagnent la fillette pendant sa formation et, à l'adolescence, lui facilitent un excellent mariage – sur un plan économique, social et sentimental –. Les fées n'abandonnent jamais leur forme de poupée – rappelons que cette apparence leur était nécessaire « pour venir sûrement sur la terre » en passant inaperçues, mais aussi « pour pouvoir habiter aisément un aussi petit terrain » (*Nouveau Recueil...*, 1731 : 86), soit l'exigu sommet de la montagne où elles avaient bâti leur palais –. Toutefois, l'assimilation de la fée à la tante n'est qu'initiale, puisque cette dernière et la mère de l'héroïne seront priées de rejoindre les fées, qui leur accorderont de grands privilèges, à la fin du récit. De plus, Manson (2003 : 107) signale que la poupée qui est un double puéril dans les contes disparaît, lors du passage de l'enfant à l'âge adulte, car il n'a plus de raison d'être ; or, dans « Le Navire volant », les fées-poupées ne s'éclipsent pas et la relation de la princesse avec ses bienfaitrices continue après ses épousailles.

D'autre part, les récits merveilleux de la fin du Grand Siècle introduisent une nouvelle perspective du rapport entre l'enfant et ses jouets. « Avec Madame d'Aulnoy s'opère pour la première fois dans les contes la rencontre entre l'imaginaire ludique de l'enfant jouant avec ses jouets et l'imaginaire collectif véhiculé par le patrimoine culturel des contes » (Manson, 2001 : 284). Straparole écrivait du point de vue d'un adulte qui observe un enfant qui joue, tandis que M<sup>me</sup> d'Aulnoy « nous fait pénétrer dans l'esprit de l'enfant en train de jouer, au point qu'on ne distingue plus si les jouets sont dans l'histoire ou si celle-ci s'est bâtie autour d'eux » (Manson, 2001 : 284)<sup>743</sup>. Au siècle suivant, « les jouets apparaissent [...] presque exclusivement dans les contes moraux et les historiettes, et non dans les contes de fées » (Manson, 2001 : 284). « Le Navire volant », écrit au XVIII<sup>e</sup> siècle, est bel et bien un conte de fées, mais il ne possède aucun

---

<sup>742</sup> La figure de la tante bienveillante réapparaît dans « Le Prince Perinet » (*Nouveau Recueil...*, 1731 : 107-108).

<sup>743</sup> Voir aussi l'article de Manson (1998) sur les jouets dans les contes de M<sup>me</sup> d'Aulnoy.

trait de la perspective des conteuses de la fin du siècle précédent : Mailly ne montre jamais les jeux ou les gestes de la princesse avec ses poupées.

« Le Prince Perinet ou L'Origine des pagodes » serait également, selon Raymonde Robert (2002 : 133, n. 17), « de pure invention ». Almidor, roi d'une partie des Indes, perdit son épouse et se consacra dès lors à l'éducation de leur enfant, le prince Perinet. Quand celui-ci avait environ six ans, la fée Manipe vint avertir le roi que son fils serait enlevé de ses propres états avant d'atteindre l'âge de quinze ans. Sans attendre, le monarque emmena Perinet chez sa sœur, la reine des fées, qui s'engagea à protéger son neveu autant qu'il resterait à l'intérieur de ses frontières. Cette tante faisait tout son possible pour divertir et former à la perfection le jeune prince. Il y avait à sa cour une demoiselle, Ticie, à qui la fée demanda de s'efforcer de plaire à Perinet. Elle finit par tomber amoureuse de lui mais le prince demeurait insensible. Se sentant méprisée, elle eut recours au magicien Nortandose, qui la prétendait depuis longtemps ; elle promit de l'aimer s'il la vengeait. Pour tenter de faire sortir le prince du royaume de la reine des fées, le génie envoya une bête terrible qui devait attirer le courageux Perinet à sa poursuite. Mais ce projet échoua car il fut distrait par la vision de la délicieuse princesse Zainzinette, qui se promenait dans la forêt. Le coup de foudre survint et les amoureux commencèrent à se voir assidument.

Or, avertie qu'Almidor était très malade, la reine des fées renvoya Perinet avec un remède qui guérit le roi à l'instant, mais le prince fut retenu à la cour de son père parce que le délai du mauvais sort allait expirer. Le jour où l'on fêtait son quinzième anniversaire, le jeune homme était à la pêche et s'éloigna à la poursuite d'un poisson extraordinaire. Nortandose en profita pour l'enlever et l'abandonner sur une île après l'avoir transformé en pot à thé<sup>744</sup>. Perinet y fit la rencontre de nombreux objets de

---

<sup>744</sup> Une note de Raymonde Robert (1982 : 359, n. 94), dans la première édition de son ouvrage *Le Conte de fées littéraire en France de la fin du XVII<sup>e</sup> à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle*, affirmait que « cette transformation du héros en pot à thé a fourni à Duclos l'idée de la métamorphose d'Acajou en pot de chambre dans son conte parodique d'*Acajou et Zirphile* (1744) ». Cette observation a disparu dans l'édition de 2002 et avec raison, puisqu'Acajou n'est nullement transformé en pot de chambre dans cette histoire. Il y a en effet un objet de ce type, qui n'est pas un personnage enchanté mais le receptacle qui renferme les pouvoirs des méchants Podagrambo et Harpagine (Duclos, 1744 : 46-47 et 50).

porcelaine<sup>745</sup> qui, comme lui, avaient été métamorphosés par le terrible magicien. Entre-temps, Almidor se désespérait d'avoir perdu son fils et fit appel à sa sœur. Celle-ci se rendit dans l'île où se trouvait son neveu et, pour l'aider à faire face à sa nouvelle condition, bâtit un palais de porcelaine, où il s'installa avec sa nouvelle cour, et lui offrit un petit chien qui lui donnerait chaque jour des nouvelles de Zainziette. Revenue auprès du roi son frère, la reine des fées lui dit que le seul moyen de délivrer Perinet était d'exposer dans un vaisseau sur mer une pucelle, qui serait automatiquement conduite jusqu'au captif. La fille destinée à sauver le prince était, bien évidemment, Zainziette qui fut ravie d'être l'élue. La princesse arriva sur l'île des porcelaines où un char guidé par un bel enfant l'emmena jusqu'au palais de Nortandose. Elle y fut reçue par une naine, la fille de l'enchanteur, qui lui expliqua que son père avait pris la figure de cet enfant pour la conduire chez lui et l'éloigner de Perinet. La princesse pensa mourir de douleur mais la naine promit de l'aider.

Au bout de quelque temps, profitant d'une absence de Nortandose, la naine libéra Zainziette et lui donna une baguette magique qui la mènerait jusqu'à son amoureux. Après six mois de marche, elle atteignit enfin le palais des porcelaines, où elle retrouva son cher Perinet. Peu après cette heureuse réunion, l'épagueul vint avertir de l'approche de l'enchanteur et, avant de disparaître, révéla que le seul point faible de Nortandose était le sommet de sa tête. Zainziette proposa alors au vaillant Perinet de le placer sur la corniche pour qu'il se jetât sur le magicien. C'est ce que l'on fit et, bien que le pot à thé fût brisé en mille morceaux, le prince ainsi que tous ses compagnons reprirent leur forme humaine ; Nortandose fut transformé en pagode de porcelaine. Quand les prisonniers voulurent quitter l'île, des bêtes sauvages les en empêchèrent et ils furent forcés de rentrer au palais. La reine des fées arriva, accompagnée de la naine, et elle emmena les captifs dans le royaume d'Almidor. Les noces de Perinet et de Zainziette se firent sans tarder. La naine récupéra les états de son père et les deux opposants furent châtiés : Nortandose demeura sous la forme d'une pagode et Ticie, qui avait voulu perdre Perinet, subit le même sort quand elle débarqua un jour par hasard dans l'Île des Porcelaines.

---

<sup>745</sup> Les pagodes mentionnées dans le titre du conte ne font pas référence aux temples orientaux ainsi appelés. « Les curieux donnent aussi le nom de *Pagode* aux petites idoles de porcelaine qui viennent de Chine » (Furetière, 1690 : III, 3). Rappelons que dans « *Serpentin vert* » (*Contes des Fées*, t. 4), M<sup>me</sup> d'Aulnoy mettait en scène deux peuples ennemis : celui des pagodes, parfois aussi appelées magots, et celui des marionnettes (Manson, 1998 : 147-148).

Il est évident que l'un des sujets principaux du conte est l'origine des porcelaines, comme son titre l'indique et, plus précisément, de la mode de ces objets en France au XVIII<sup>e</sup> siècle.

L'engouement de la porcelaine en Europe remonte au XVI<sup>e</sup> siècle avec les premières et régulières importations de l'Extrême-Orient grâce à la route des Indes ouverte par Vasco de Gama. L'Europe, tributaire d'abord de la Chine et du Japon, l'est aussi, au XVIII<sup>e</sup> siècle, de la Saxe. C'est en effet à la Manufacture de Meissen que l'on fabrique, après la découverte du kaolin en 1709, une porcelaine dure naturelle, comparable à celle de la Chine. Dès la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, la France excelle, par contre, dans la production d'une porcelaine sans kaolin, appelée porcelaine tendre ou artificielle. (Guillemé Brulon, 1982 : 3)

Dans son *Dictionnaire universel du commerce*, paru pour la première fois en 1723, Savary des Bruslons (1726 : 1174) affirme qu'« il y a quinze ou vingt ans que l'on a commencé en France à tenter d'imiter la Porcelaine de la Chine » et, d'après lui, l'on a aussi bien réussi « dans les Manufactures de Passy & de S. Cloud près Paris, qu'il ne manque presque plus aux Porcelaines Françaises pour égaler celles de la Chine que d'être apportées de cinq ou six mille lieues loin ».

Raymonde Robert (2002 : 381) insiste sur le fait que « la vogue de la vaisselle de porcelaine, dont témoignent indirectement les contes, est la conséquence directe de la crise financière que connut la deuxième moitié du règne de Louis XIV ». Rappelons que les difficultés économiques que traversait la France dans les dernières années du règne avaient poussé le roi à prendre des mesures spectaculaires. À deux reprises, l'argenterie du monarque partit « à la fonte dès 1688 et surtout en 1709, quand le Grand Roi aux abois a dû se procurer à la Monnaie les moyens d'achever la guerre sans déshonneur » (Dethan, 1990 : 430).

[A]lors que les glaces suscitaient surtout l'admiration des auteurs du premier temps de la mode (Perrault, Aulnoy, Murat, Mailly), l'intérêt pour les porcelaines semble croître avec le temps. Certes M<sup>me</sup> d'Aulnoy s'y réfère dans *Le Prince Lutin* (1697) aussi bien que Mlle Lubert dans *La Princesse Lionnette et le Prince Coquerico* (1743), mais un fait intéressant et révélateur se produit en 1731 : un conte entier [...] leur est consacré. (Robert, 2002 : 380-381)

Dans l'histoire du « Prince Perinet, ou L'Origine des pagodes », l'Île Bleue ou Île des Porcelaines est l'endroit où un « genie de la plus grosse espece, qui aimoit passionnement les Porcelaines » collectionne jattes, urnes, rouleaux et tasses, qui sont en réalité « tous ceux qui avoient le malheur de lui déplaire dans le monde » après avoir

subi une métamorphose<sup>746</sup> (*Nouveau Recueil...*, 1731 : 122). Ces objets s'installent dans un palais érigé par la Reine des fées, qui « étoit fait de Porcelaine blanche, émaillée de cet ancien bleu qui commence à devenir si rare et si précieux » (*Nouveau Recueil...*, 1731 : 127). Ces décors émaillés de bleu sur fond blanc sont typiques de la faïence de Delft et, d'ailleurs, l'on appelle communément cette couleur « Bleu de Delft ». La production de Saint-Cloud et de Chantilly, les deux manufactures les plus importantes en France avant 1738, était fortement influencée par cette faïence hollandaise (Robert, 2002 : 382).

Nous ignorons de quelle couleur étaient les compagnons de Perinet, mais il est indiqué que celui-ci fut transformé en « Pot-à-thé jaune » (*Nouveau Recueil...*, 1731 : 124). En céramique, le fond jaune est une couleur réservée à l'empereur de Chine, qui eut autant de succès à Meissen que, plus tard, à Vincennes (Guillemé Brulon, 1982 : 25). Cette préséance symbolique sur ses compagnons d'infortune se reflète aussi dans son statut toujours royal, puisqu'il a perdu sa forme humaine mais il habite un palais et il a une cour. Cela est important dans la mesure où la transformation en pot à thé aurait pu rendre le héros risible, mais la perspective de Zainzinette à son égard est tout à fait bienveillante : « Le Prince étoit honteux de paroître devant sa maîtresse sous une forme si baroque. [...] Vous jugez mal de ma tendresse, mon cher Perinet, repartit la Princesse, sous quelque figure que vous soïez, vous m'êtes toujours également cher » (*Nouveau Recueil...*, 1731 : 143-144). De même, le point de vue du narrateur semble éminemment curieux, non pas moqueur : à l'arrivée de Zainzinette, toutes les porcelaines s'empressent autour d'elle, parlant en même temps, et Perinet se met à raconter à sa maîtresse toutes ses souffrances ; « la conversation étoit en meilleur train (ce qui devoit produire un spectacle fort singulier) » (*Nouveau Recueil...*, 1731 : 145-146).

À la fin du conte, l'auteur se réfère explicitement à la mode des chinoiseries qui a fait fureur dans les salons mondains, car il fait allusion à « ces belles Pagodes que nous voïons tous les jours » (*Nouveau Recueil...*, 1731 : 156). Ce n'est qu'aux dernières

---

<sup>746</sup> Nous tenons à rappeler que le dieu chinois de la porcelaine, nommé Poussa, était un homme qui fut transformé en pièce de céramique. Selon la légende, celui-ci était un ouvrier qui « ne pouvant exécuter un dessin donné par un empereur, [...] dans un moment de désespoir, s'élança dans le fourneau tout ardent. Il fut à l'instant consumé, et la porcelaine prit la forme que souhaitait le prince » (Noël, 1801 : II, 442).

lignes du récit que le conteur se permet une de ses pointes. La Reine des Fées « avoit changé l'Enchanteur en pagode, au moment qu'il alloit rendre l'ame, & [...] tous ceux qui descendroient dans l'Isle & qui auroient un mauvais cœur, éprouveroient la même destinée » (*Nouveau Recueil...*, 1731 : 155). C'est alors que notre homme de lettres s'exclame : « Combien y a-t-il de gens dans le monde que j'envoïerois voïager dans l'Isle bleuë, si j'en étois le maître » (*Nouveau Recueil...*, 1731 : 157).

Storer (2011 : 171) affirme, sans donner d'exemples, que ce conte « ne fait que développer le goût qu'a montré plusieurs fois le chevalier de Mailly pour les choses chinoises ». Nous nous rappelons le cabinet de la Chine que transporte l'une des fées du « Palais de la magnificence », dans *Les Illustres Fées*, (Mailly, 2011 : 619) et les boîtes de la Chine que le narrateur des *Bains d'Aix* et son ami regardent dans une boutique (Mailly, 1704 : 80). Les chinoiseries étaient sans doute à la mode à la fin du XVII<sup>e</sup> et au XVIII<sup>e</sup> siècle, mais ces trois exemples dans l'œuvre du chevalier permettent-ils de parler d'un « goût » de l'auteur « pour les choses chinoises » ?

En tout cas, nous savons que le chevalier aimait bien faire étalage de luxe dans ses contes. Et voilà que l'appartement de Perinet au palais de porcelaine « étoit de Rubis, parqueté d'Emeraudes ; son cabinet étoit de Diamans, lambrissé de Saphirs » (*Nouveau Recueil...*, 1731 : 127). L'éclat, bien que mêlé à des matériaux qui ne sont pas précieux, atteint aussi les demeures des personnages négatifs : les murs du palais de Nortandose étaient « d'aïles de Papillons incarnats & bleus, & les meubles étoient faits des plus belles toiles d'araignées brodées d'or » (*Nouveau Recueil...*, 1731 : 134).

En outre, ce conte reprend d'autres ingrédients récurrents dans les textes de Mailly. D'abord, il faut signaler que l'amour est encore une fois traité de manière réfléchie, dans la mesure où les personnages adoptent une perspective analytique envers leurs propres sentiments, ce qui permet au conteur d'introduire des passages d'introspection qui rappellent le style de la *nouvelle-petit roman*. Voilà ce qui arriva à Ticie quand la Reine des Fées lui proposa d'éveiller l'amour chez Perinet :

Pendant quelque tems elle se persuada, que l'obéissance seule avoit part aux soins qu'elle prenoit pour se faire aimer ; mais insensiblement elle s'aperçut qu'il se passoit au-dedans d'elle-même, quelque chose qui lui étoit inconnu ; & bien-tôt elle tomba dans une langueur qui la rendit méconnoissable à elle-même. Elle en chercha la cause, & elle découvrit, mais trop tard, qu'elle avoit pour le Prince, la passion du monde la plus violente. (*Nouveau Recueil...*, 1731 : 109-110)

Cette vision de l'amour fatal, qui résulte difficile à comprendre et à accepter, s'oppose à celle de l'amour heureux dont sont frappés Perinet et Zainzinette, le couple protagoniste, qui comprirent à l'instant même du coup de foudre les sentiments qui les envahissaient : « Ils avoient trop d'esprit l'un & l'autre pour ne pas connoître ce qui se passoit dans leurs cœurs. Ils crurent donc qu'il étoit inutile de s'en faire un mistere ; ils se dirent tout ce que le commencement d'une passion violente peut inspirer » (*Nouveau Recueil...*, 1731 : 114-115).

D'autre part, le bestiaire de Mailly est ici extrêmement varié puisque l'on peut relever, d'une part, des animaux plus ou moins exotiques mais réels, comme le cerf que Perinet court à la chasse (*Nouveau Recueil...*, 1731 : 112) ou les deux lions, les deux ours, les deux éléphants et les quatre tigres qui gardent l'Île Bleue (*Nouveau Recueil...*, 1731 : 119). D'autre part, l'on remarque des bêtes réelles mais qui exercent un rôle magique. C'est le cas des deux cygnes qui tirent le bateau de la fée Manipe (*Nouveau Recueil...*, 1731 : 105), du crapaud que monte Nortandose (*Nouveau Recueil...*, 1731 : 119), de l'épagneul qui parle (*Nouveau Recueil...*, 1731 : 125), des six vers luisants qui tirent la voiture de Zainzinette (*Nouveau Recueil...*, 1731 : 133) et, enfin, des deux hirondelles et des six canards sauvages qui tirent les deux chars volants de la Reine des Fées (*Nouveau Recueil...*, 1731 : 154-155). Il arrive aussi qu'il y ait des animaux qui relèvent tout à fait du merveilleux comme le poisson aux écailles or et bleu et aux yeux d'escarboucle qui attire irrésistiblement Perinet (*Nouveau Recueil...*, 1731 : 117) ou, encore, la créature envoyée par Nortandose contre le héros : « un animal plus terrible & plus singulier que tout ce que l'on peut décrire, se presenta à lui. Ce monstre étoit grand comme un Ours, il avoit trois têtes aussi grosses que celle d'un bœuf, six serpens qui faisoient des siflemens affreux, capables d'épouvanter les plus déterminez, formoient ses six queuës » (*Nouveau Recueil...*, 1731 : 112).

Justement, cet être terrifiant apparaît dans le contexte de l'un des loisirs princiers les plus illustrés par le conteur : la chasse et, alors que sa suite s'enfuit, Perinet affronte le monstre avec le courage que l'on suppose à un héros (*Nouveau Recueil...*, 1731 : 112-113). Un autre délassément complémentaire est mentionné dans ce récit : celui de la pêche. Sauf que ce motif est en réalité introduit pour critiquer le milieu étouffant de la cour. « Perinet sous le prétexte de la pêche, mais en effet pour se dérober aux importuns de la Cour, & rêver en liberté à sa chere Zainzinette ; se mit seul dans un petit batteau »



(*Nouveau Recueil...*, 1731 : 117). Le mode de vie des princes ne leur laisse pas un seul instant de repos<sup>747</sup> puisqu'ils sont toujours entourés de gens dont la principale occupation est celle de les scruter pour les mimer. C'est ainsi que, à l'instant même où Perinet commença à pêcher, « ses gens, [...] suivant l'usage des courtisans, s'étoient occupés au même exercice » (*Nouveau Recueil...*, 1731 : 118). Cette attitude atteint des degrés complètement ridicules et absurdes ; quand le prince disparut, le roi « ressentit tout ce que l'inquiétude & la douleur peuvent faire éprouver ; & toute la Cour l'imita » (*Nouveau Recueil...*, 1731 : 122-123).

La critique des mœurs, enfin, semble poindre lorsque la reine des fées déclare que le seul moyen pour sauver Perinet est « d'exposer sur mer, dans un vaisseau, une fille pucelle. Si elle est telle que je vous la demande, le bâtiment se rendra de lui-même & sans conducteur<sup>748</sup>, dans l'endroit où le Prince est renfermé » (*Nouveau Recueil...*, 1731 : 128). L'on essaya avec plus de cent demoiselles, mais le projet échoua à chaque fois : « Soit que le vent ne fut pas favorable, soit enfin qu'il leur manquât quel-qu'autre chose, elles revinrent toutes à l'endroit d'où elles étoient parties » et le roi se désespérait « de ne pouvoir trouver dans un royaume aussi grand que le sien, une fille telle qu'il en avoit besoin » (*Nouveau Recueil...*, 1731 : 129). Alors que l'on croit comprendre que ces demoiselles n'étaient point pucelles, puisque telle était à priori la seule condition requise, le conteur, qui fait encore trembler les piliers du genre, explique cette situation gênante par une erreur de précision de la fée qui découvrit, enfin, « après qu'elle eut bien cherché dans ses vieux livres, [...] que la Princesse Zainzinette pouvoit seule délivrer le Prince » (*Nouveau Recueil...*, 1731 : 129).

« Incarnat-Blanc & Noir » est, d'après Raymonde Robert (2002 : 133, n. 17), un conte inédit d'origine folklorique. En effet, il s'agit d'une version du modèle T. 408, « les trois oranges » (Delarue et Tenèze, 1977 : 59-67), qui se développe selon le schéma

---

<sup>747</sup> C'est le motif bucolique du *Menosprecio de corte y alabanza de aldea*, cristallisé dans l'œuvre éponyme d'Antonio de Guevara, parue en 1539 et bientôt traduite au français sous le titre *Le mespris de la cour et l'éloge de la vie rustique* (1542). Ce thème, très prégnant pendant le Siècle d'Or espagnol, est également présent en Italie à la même époque et, en France, il transparait dans le goût des bergeries et des pastorales.

<sup>748</sup> Le bateau sans pilote et, plus particulièrement sans gouvernail, est un motif biblique, celtique et allégorique ; voir à ce sujet, par exemple, Milin (1991) ou Muela Ezquerro (2007).

suisant, où nous indiquons entre crochets les variations du récit de Mailly par rapport au schéma du conte-type établi par Delarue et Tenèze (1977 : 64-65) :

- I. Un jeune prince à la chasse, tue un corbeau qui tombe, plumage noir et sang rouge, sur la neige blanche : le désir d'une femme incarnat, blanc et noir naît en lui (A1).
- II. Le héros se met en route [guidé par une voix et arrive dans l'empire des merveilles] (A) ; [il cueille] 3 pommes (B6). Le héros ne doit ouvrir les fruits qu'après être rentré chez lui (C1). Il ouvre cependant le premier fruit, d'où sort une belle jeune fille, mais qui disparaît (D). Il en est de même pour le deuxième fruit (E). Il réussit à garder la troisième jeune fille qui est aussi la plus belle (F1) et est Incarnat-Blanc et Noir (F2).
- III. Le héros emmène la jeune fille à son château et l'épouse (A). Profitant d'une absence du jeune prince, la propre mère [marâtre] du jeune homme (B1) précipite la jeune fille dans l'eau [dans les fossés du château, après l'avoir fait mourir cruellement] (B5) et celle-ci se transforme en poisson (B7). La mère lui substitue une fausse femme (C).
- IV. Le poisson attire l'attention du prince par ses couleurs incarnat, blanc et noir (A1) ; [suivant les ordres de la reine] l'usurpatrice [qui est enceinte] demande à manger le poisson (A4) ; mais des gouttes de sang [du lieu où l'on avait jeté les écailles] naît un arbre [des mêmes trois couleurs] (A5). L'usurpatrice [la reine elle-même] demande que l'arbre soit abattu et brûlé, mais des cendres s'élève un palais incarnat, blanc et noir [de rubis, de perles et de jais], dans lequel le prince retrouve son amour [après être demeuré quelques jours devant les portes fermées] (A7). L'usurpatrice et celle qui l'a aidée sont punies [par l'exil] (B1).

Delarue et Tenèze (1977 : 66) affirment que « [l]a version la plus ancienne [de ce conte-type] qui nous soit connue est celle qu'a publiée Basile en 1636 dans son *Pentamerone* (V, 9) ». Or, « on sait [...] que la version de Basile a un début semblable (du sang sur du fromage frais), mais que ce motif (de l'alliance imagée tantôt de deux, tantôt de trois couleurs) peut introduire des contes très différents » (Delarue et Tenèze, 1977 : 67). En réalité – Cosquin (1922 : 233, 221-222) l'indique –, le conteur italien fit usage de ce motif dans deux récits du même recueil : « Les Trois Cédrats » (*Pentamerone*, V, 9) qui appartient au modèle T. 408, tel que nous venons de le voir, et

« Le Corbeau » (*Pentamerone*, IV, 9) qui correspond au T. 516. Le premier texte présente l'image de quelques gouttes de sang sur du fromage frais, tandis que le second décrit un corbeau mort, sur une dalle de marbre blanc, où sont tombées quelques gouttes de son sang.

Cosquin (1922 : 219-220, 243-245) signale que ce thème n'est pas seulement ancien, puisqu'il figure dans des contes et des poèmes du XII<sup>e</sup> siècle<sup>749</sup>, mais aussi très répandu : l'image contrastée de l'incarnat, du blanc et du noir se décline en une multitude de versions – Cosquin en dénombre trente-quatre – dont il faudrait chercher les origines en Inde<sup>750</sup>. D'ailleurs, tout dans « Incarnat-Blanc & Noir » relève de la tradition conteuse de ce pays oriental : « l'épisode du *Sang sur la neige* s'enchaîne [...] avec le conte indien des *Trois Citrons* », ce qui est assez habituel dans les versions de ce conte-type ; or, « ce qui est tout à fait particulier, c'est le dénouement (la transformation de la jeune femme en palais et le reste). Avant 1880, date de la publication des *Indian Fairy Tales* de miss Maive Stokes, on ne connaissait absolument rien de semblable à ce dénouement ultra-bizarre » (Cosquin, 1922 : 245).

---

<sup>749</sup> Il est inévitable de se rappeler les trois gouttes de sang sur la neige qui bouleversent Perceval dans *Le Roman du Graal* de Chrétien de Troyes. Nonobstant, Cosquin (1922 : 220) distingue cet épisode, et toutes ses variantes, dans la mesure que le motif conjugue uniquement deux couleurs – le rouge et le blanc – et, surtout, qu'il s'agit d'une image qui éveille un « souvenir » chez le personnage qui la contemple, non pas « une aspiration vers quelque chose d'inconnu, vers un idéal de beauté, soudainement entrevu ».

<sup>750</sup> En ce qui concerne les trois couleurs au centre du récit, notons qu'elles ont des symboliques très riches et diverses selon les cultures. Une interprétation de leur fonction dans ce conte né quelque part en Orient et ayant traversé le monde risquerait d'être incomplète. L'incarnat, « rouge vif, diurne, solaire, centrifuge incite [...] à l'action ; il est image d'ardeur et de beauté, de force impulsive et généreuse, de jeunesse, de santé, de richesse, d'Éros libre et triomphant », ainsi que de fertilité et de vie, de sang, de guerre et de pouvoir, de libido, de feu et de chaleur, d'immortalité, voire de sincérité et de bonheur (Chevalier et Gheerbrant, 1991 : 832-833). Le blanc « signifie tantôt l'absence, tantôt la somme des couleurs. Il se place ainsi tantôt au départ tantôt à l'aboutissement de la vie diurne et du monde manifesté [...] à la charnière du visible et de l'invisible », c'est la couleur du candidat, du passage, de la mort et du deuil, de la pureté, de la candeur, de la révélation, de la grâce, de la sagesse (Chevalier et Gheerbrant, 1991 : 125-127). Le noir, enfin, absolu comme le blanc, est la couleur des ténèbres, du vide, de la passivité, de la sobriété, de la mort et du deuil, de la fatalité, de la terre stérile et de la terre fertile, de la régénération du monde diurne, de l'impureté et de la virginité primordiale, du chaos, de l'angoisse, du mal, de l'ignorance, de l'inconscience, de l'instinct primitif, etc. (Chevalier et Gheerbrant, 1991 : 671-674).

Dans « Le Buisson d'épines fleuries », une reine de l'empire des fées épousa un roi voisin dont la passion s'éteignit bientôt et qui regagna ses états. La reine, qui avait donné naissance à une délicieuse princesse, écrivait souvent à son mari pour qu'il lui revînt, mais celui-ci différait sans cesse son retour. Un jour, pour recevoir les ambassadeurs du roi, la reine voulut se parer du fard de jeunesse mais la fée Princesse, sa fille, qui avait ordre de le garder, en avait généreusement distribué à tous ceux qui en avaient demandé, de sorte qu'il n'en restait plus. Princesse et sa gouvernante, la fée Menodie, résolurent de quitter le royaume pour échapper à la colère de la reine qui, ayant découvert leur départ, pensa les faire revenir en jetant un sort sur sa fille selon lequel elle ne pourrait être vue qu'à une distance de vingt pas ou plus.

Alors que les fugitives faisaient une halte en chemin, un jeune prince nommé Zéлиндор vit leur petit campement et voulut l'approcher mais, à chaque fois qu'il le tentait, la jeune beauté qui l'avait captivé disparaissait à ses yeux. Croyant avoir vu une illusion, il se retira fort contrarié ; tandis que Princesse se mit à haïr cet inconnu qui avait manqué de civilité envers elle. Lors d'une nouvelle halte, la jeune fée fut aperçue de loin par un groupe de chasseurs qui, la prenant pour une déesse, lui offrirent des fruits et des fleurs ainsi que des danses, sans oser l'approcher. Les livres de Menodie lui apprirent que le prince qui les avait ignorées devait épouser la fille de son pire ennemi, un géant cruel et sanguinaire, et que la reine des fées avait jeté un sort à la fée Princesse pour qu'elle ne pût être vue de près. Par son art, Menodie réussit à réunir les amoureux et leur offrit ses services. Zéлиндор rompit son mariage et combattit le géant, mais, alors qu'il venait de se déclarer victorieux, un éléphant ailé l'enleva et le déposa sur un rocher au milieu de la mer. Menodie laissa Princesse en lieu sûr et partit à la recherche du prince, qu'elle trouva longtemps après dans le jardin de la reine et qui fut transformé en buisson quand il allait recueillir un anneau magique que la bonne fée lui lançait pour se protéger face à quelconque enchantement.

Menodie retourna à l'instant retrouver la fée Princesse et lui conseilla de retourner chez sa mère pour essayer de l'adoucir, sans rien lui révéler du fâcheux de Zéлиндор. Rentrée à la cour, la jeune fille passait des heures près de ce buisson qui l'attirait irrésistiblement. Un jour, jalouse au dernier point, sa mère lui ordonna de couper une branche au buisson. Princesse ne put s'en défendre et le fit, et à l'instant cette blessure commença à saigner et le buisson à crier – puisque la reine venait de lui rendre la parole.

On annonça alors le retour du roi qui avait été averti par Menodie. La reine consentit de guérir Zélindor et de lui redonner sa forme humaine. Le prince et la princesse purent se marier et le roi ne quitta plus son épouse.

Robert (2002 : 133 n. et 334) affirme que « Le Buisson d'épines fleuries » est un conte de pure invention. Pourtant, il s'agit bien d'« un long développement de *La Fée Princesse* du *Journal* manuscrit de Mme de Murat » (Storer, 2011 : 171). En effet, le récit paru dans le *Nouveau Recueil de contes de fées* est très semblable à celui que la comtesse de Murat inséra dans son *Journal pour Mademoiselle de Menou* (1708). Une lecture comparative nous permettra de relever les petites divergences qui existent entre les deux textes. En même temps, nous analyserons les éléments particuliers à la version de ce conte parue en 1731, afin d'en déceler la possible paternité littéraire du chevalier.

Comme celle de M<sup>me</sup> de Murat, la reine des fées du conte de Mailly craint de perdre sa liberté en prenant un mari, c'est ainsi qu'elle ne consent à le faire « que secrètement, parce que cette sorte d'engagement a toujours un air de galanterie qui était la seule chose dont elle était touchée » (Murat, 2006 : 381). Or, il est intéressant de rapporter que celle de la deuxième version « ne s'y détermina que pour assurer le bonheur de ses peuples » (*Nouveau Recueil...*, 1731 : 170), c'est donc le sens du devoir qui l'emporte sur les sentiments de la reine. De même, à propos de l'union accordée entre Zelindor et la fille du géant, « le prince n'y avoit cependant consenti qu'avec peine, & uniquement par déference pour ses sujets » (*Nouveau Recueil...*, 1731 : 197). Ce détail rend plus vraisemblables les personnages.

« Le Buisson d'épines fleuries », comme « La Fée Princesse », est un conte très romanesque de par l'enchaînement des péripéties qui séparent sans cesse les amants. Le poids de l'intrigue amoureuse y est considérable, aussi bien celle qui concerne la reine, que celle de la princesse sa fille. La fée Reine agit, tout au long du récit, poussée par le ressentiment et accuse son mari des mauvais traitements qu'elle a infligés à sa fille et à l'amant de celle-ci : « Votre inconstance m'a donnée une si grande aversion pour tous les hommes, que je voulois punir Zelindor de l'amour que ma fille a pour lui » (*Nouveau Recueil...*, 1731 : 236). Également, se croyant méprisée, la fée Princesse réagit, comme sa mère, de manière irréfléchie et démesurée : « Elle court promptement se renfermer [...], bien resoluë de n'avoir jamais aucun commerce [...] avec les hommes. Pour en trouver un trop aimable, elle detestoit tous les autres »

(*Nouveau Recueil...*, 1731 : 188-189). Cette haine envers l'autre sexe rappelle celle du sultan Shahryar dans *Les Mille et Une Nuits* traduites par Galland ou celle de la princesse Farrukhnaz dans *Les Mille et Un Jours* de Pétis de La Croix. Quant à la fée Princesse, on assiste à la naissance de sa passion pour le prince Zelindor, à leurs premières œillades et conversations, ainsi qu'à leurs plus tendres adieux et, enfin, à leur mariage.

L'auteur de la version de 1731 ajoute à son récit bon nombre de considérations générales sur l'amour et sur les relations entre conjoints, mais aussi entre mères et filles ou entre amoureux et confidents. Un exemple de ce dernier cas serait ce que le conteur affirme quand la fée Princesse n'est pas satisfaite des efforts de Menodie : « l'esperance des amans est souvent injuste pour ceux qui s'emploient à les servir » (*Nouveau Recueil...*, 1731 : 229)<sup>751</sup>. D'autre part, se sentant trahie par sa fille, qui aurait gaspillé le fard de jeunesse, la fée Reine adopte une attitude malhonnête envers elle car « l'amour mécontent est toujours injuste » (*Nouveau Recueil...*, 1731 : 176). Puis, ignorant pourquoi Zelindor s'éloigne d'elle après avoir fait mine de l'approcher, la fée Princesse soupçonne sa mère de lui avoir jeté un mauvais sort : « ces sortes d'accusations tout injustes qu'elles soient souvent, sont hélas ! bien pardonnables parce qu'elles sont bien naturelles » (*Nouveau Recueil...*, 1731 : 195).

En ce qui concerne les couples, « les amans n'aiment point à parler haut », dit le conteur, pour « empêcher les indifferens d'entendre beaucoup de choses, souvent très-plattes & cependant très-délicieuses pour ceux qui les prononcent » et notamment parce que « ces mots, je vous aime, je vous adore, je vous aimerai toute ma vie, & mille autres semblables ne peuvent se crier à tuë-tête » (*Nouveau Recueil...*, 1731 : 206). Dans ce sens, l'auteur affirme que « c'est toujours beaucoup d'entendre ce que l'on aime », même si on ne peut pas le voir (*Nouveau Recueil...*, 1731 : 212-213). Aussi le conteur semble-t-il vouloir montrer par ces maximes qu'il connaît assez bien la nature de l'amour, par exemple : « Toutes les connoissances que l'expérience & le savoir peuvent donner, ne persuadent rien au cœur » ou « il faut bien convenir que les chagrins de cette passion, sont bien cuisans » (*Nouveau Recueil...*, 1731 : 210, 220). Le conteur se demande

---

<sup>751</sup> Rappelons qu'Ovide (1983 : 41), dans son *Art d'aimer*, insistait sur l'importance de gagner les bonnes grâces des serviteurs et des domestiques pour s'assurer le succès d'une entreprise amoureuse.

d'ailleurs : « Quel est le phisicien qui peut rendre raison de ces instincts dont l'amour est rempli ? » (*Nouveau Recueil...*, 1731 : 233).

Cette tendance à l'introspection touche également les personnages. À la manière d'une analyse psychologique et sentimentale typique de la nouvelle du XVII<sup>e</sup> siècle, l'héroïne se découvre amoureuse à travers des sentiments apparentés :

Cette aventure avoit jetté la jeune Fée dans une tristesse profonde [...] ; elle n'étoit plus occupée que de l'inconnu. Elle se rappelloit non-seulement tous les traits de sa charmante figure, mais encore la douceur de ses regards. Ensuite, en faisant reflexion à la singularité du procedé qu'il avoit eu avec elle, elle faisoit tous ses efforts pour le haïr : elle croïoit même quelquefois qu'elle étoit parvenuë à le détester. (*Nouveau Recueil...*, 1731 : 186)

Les hésitations concernant la véracité ou la précision des renseignements rapportés sont très fréquentes dans « Le Buisson d'épines fleuries », alors qu'elles n'existent pas dans l'original de M<sup>me</sup> de Murat. Concernant le surnom de Menodie, « la Fée du Serpent », le conteur indique : « Je n'ai jamais pu sçavoir par quelle raison ; mais je sçais de bonne part [...] » et il poursuit la narration. À propos de la création par Menodie du berceau de verdure assez long pour renfermer les deux amants dans la distance de vingt pas, « *l'on dit, je ne sçai pas trop sur quel fondement, que l'Italie fut le premier païs où l'on connut l'usage de cet aimable écho* » [C'est nous soulignons] (*Nouveau Recueil...*, 1731 : 207). L'on dirait que le narrateur souhaite donner plus de vraisemblance au récit merveilleux.

En outre, plusieurs éléments des contes de Mailly résonnent dans « Le Buisson d'épines fleuries », à commencer par la revendication du pouvoir féminin. Dans le texte de M<sup>me</sup> de Murat (2006 : 381), la fée Menodie assurait « la garde du royaume », mais l'auteur du remaniement qui nous occupe donne à la fée une charge qui existait sous l'Ancien Régime et qui était très considérable : celle de « garde des sceaux du roïaume » (*Nouveau Recueil...*, 1731 : 173). D'autre part, le personnage de Zelindor, un prince courageux et sage qui se fait aimer par ses sujets (*Nouveau Recueil...*, 1731 : 181-182), rappelle la figure du parfait monarque qui traverse *Les Illustres Fées* et qui est sans doute évocatrice du Roi Soleil. De même, l'arrivée du prince auprès de ses troupes rappelle celle des flottes galantes décrites dans « La Reine de l'île des fleurs », « Le Bienfaisant ou Quiribirini » et « L'île inaccessible ». D'ailleurs, les armes magiques données à Zelindor par ses adjuvantes, « un bouclier d'un seul diamant & une épée d'un métal enchanté » (*Nouveau Recueil...*, 1731 : 213), font songer à celles que le héros

reçoit dans « Le Prince Guérini », un casque avec une escarboucle et une lance enchantée » (*Nouveau Recueil...*, 2011 : 555). Si ces éléments peuvent être aussi relevés dans des textes contemporains, il faut insister sur le fait que l'auteur du « Buisson d'épines fleuries » insiste particulièrement sur les détails guerriers, ce qui est une caractéristique propre à Mailly comme conteur.

Également, nous retrouvons des personnages animaux qui jouent un rôle non négligeable dans ce conte. D'abord, il y aurait les deux serins sur lesquels Princesse et Menodie voyagent, puis, l'« Elephant tout couvert d'écailles d'or [...] porté par six aîles violettes qui couvroient [sic] un grand espace de païs », qui enlève Zelindor sur l'ordre de la reine fée et, enfin, les « Serpens aîlez » qui traînent le char de Menodie (*Nouveau Recueil...*, 1731 : 179, 215-216 et 220).

Lié probablement au motif des œufs merveilleux (voir p. 689), ce conte développe une image similaire, celle des trois perles que Menodie et Princesse emportent dans leur fuite (*Nouveau Recueil...*, 1731 : 179). La première perle contenait « une tente d'étoffe pourpre brodée d'or, un lit, des canapées & tout ce qui pouvoit être nécessaire pour leur commodité », dans la seconde « il se trouva une table, couverte des mets les plus délicats » et la troisième perle « servoit de cage aux deux Serins » (*Nouveau Recueil...*, 1731 : 180, 181 et 185). Plus tard, la fée « construisit une tour avec les trois perles dont j'ai parlé, après en avoir tiré, comme l'on peut croire, tout ce qu'elles renfermoient de nécessaire. L'une fut employée à former les murailles, les deux autres plafonnerent & parqueterent le nouveau bâtiment » (*Nouveau Recueil...*, 1731 : 187).

L'on ne peut que constater que le faste est inhérent aux actions des fées. En même temps, l'auteur déplore l'esclavage que le luxe exerce sur les hommes et critique la primauté du paraître par dessus l'être. Pour s'introduire auprès du prince Zelindor,

Menodie prit la figure d'une petite vieille ; son habillement étoit antique ; mais si chargé de pierreries, que les gardes & les courtisans la laisserent arriver jusqu'à la chambre du Prince, sans former le moindre obstacle. Tant il est vrai que les richesses & la parure ont des prérogatives, dont les hommes n'auront jamais la force de les dépouiller. (*Nouveau Recueil...*, 1731 : 199-200)

Dans ce sens, réalité et féerie se mêlent, puisque les personnages de conte peuvent avoir les mêmes défauts que les individus que l'on fréquente dans le monde réel. Comme dans d'autres contes du chevalier, un groupe de gens de la cour est censuré



pour son opportunisme : « l'on a toujours vû & l'on verra toujours des courtisans, ou des gens portez à l'intrigue, venir se presenter pour être utiles aux Princes mécontents » ou, encore, quand l'époux inconstant de la Reine fée arrive, « mille voix (car les Courtisans sont toujours empressez) s'écrierent dans le jardin : voilà le Roi » (*Nouveau Recueil...*, 1731 : 177 et 235). Pour pousser un peu plus loin l'interférence de réalité et fiction merveilleuse, si Princesse reçoit « les clefs du Fard de jeunesse » et doit assurer la garde de ce cosmétique magique, Menodie « avoit été chargée de la garde des sceaux du roïaume, avant qu'on lui eut confié l'éducation de la Princesse » (*Nouveau Recueil...*, 1731 : 172-173). Les hautes fonctions de ces deux personnages sont mises sur un même niveau, alors que l'une correspond à un contexte féerique et l'autre est inspirée de la réalité contemporaine – tout en omettant le fait que cette charge de garde des sceaux n'aurait probablement jamais été donnée à une femme –.

Le conteur cherche enfin à établir un rapport de complicité avec son lecteur. Par exemple, quand il se veut bon connaisseur de la psychologie féminine et ajoute : « Que cet accident [le manque de fard de jeunesse] eut jetté la Reine dans une colere épouvantable, je n'en serois point surpris ; mais il lui donna de l'humeur, ce qui sans contredit est mille foi plus difficile à soutenir, je m'en rapporte à quiconque en a souffert » (*Nouveau Recueil...*, 1731 : 175). À un autre moment du texte, après une nouvelle maxime sur l'amour – « il est des sentimens contre lesquels la fuite est inutile » –, l'auteur indique que la fée Princesse « ouvrit la tour dans le dessein de se promener seule dans la forêt, esperant en changeant de lieu, de changer aussi de pensées. C'est un mouvement de la machine dont on ne peut se guerir : tout inutile que l'on connoisse ce remède, quel est celui qui n'en fait pas usage ? » (*Nouveau Recueil...*, 1731 : 188). Tout ce raisonnement est absent de « La Fée Princesse ».

En plus, l'auteur du « Buisson d'épines fleuries » reprend des passages du récit de M<sup>me</sup> de Murat qui font souvent appel à des clichés du conte de fées, pour les tourner en dérision. La fée Princesse de la première version était sans doute parfaite, puisque « sa beauté surpassait tout ce que l'on avait jamais vu » (Murat, 2006 : 381), mais celle de la deuxième version portait cette perfection à l'extrémité : « Sa beauté surpassoit toutes les idées ; il n'est donc pas possible de la décrire. Les Fées qui presiderent à sa naissance, ne trouverent rien à ajouter aux graces, dont la nature l'avoit ornée » (Mailly, 1731 : 172). Puis, dans leur fuite, Menodie et sa pupille décidèrent de prendre

« quelques moments de repos dans un vallon très agréable » (Murat, 2006 : 382), alors que dans le conte que nous attribuons à Mailly (*Nouveau Recueil...*, 1731 : 180) « ce fut sans doute dans un valon délicieux, arrosé par un ruisseau charmant », un endroit comme il se doit donc dans un *locus amœnus* digne d'un conte de fées. Le conteur transgresse le discours propre à ce genre littéraire en égalant les besoins physiologiques des héros à ceux des gens du commun ; c'est ainsi que, après s'être installées dans leur petit campement, « Princesse soupa tout comme une autre personne » (*Nouveau Recueil...*, 1731 : 181), tandis que le personnage de M<sup>me</sup> de Murat (2006 : 383) avait simplement « un peu mangé ».

« Alphinge ou Le Singe vert » démarque « Babiole » de M<sup>me</sup> d'Aulnoy, selon Robert (2002 : 334). Nous ne voyons pas ce prétendu parallèle entre les deux contes puisque, à notre avis, les seuls points communs aux deux histoires sont la transformation de l'héroïne en guenon ou du héros en singe, ainsi que l'amour de celui-ci pour un être humain auprès duquel il a grandi. D'autre part, comme Defrance (2018 : 384), nous n'avons pas trouvé le conte-type qui correspondrait au récit que nous analysons ici.

Un roi qui avait perdu son épouse, une reine belle et sage, prit une seconde femme très belle aussi, mais méchante. Dès qu'elle eut mis au monde un enfant mâle, elle essaya de faire disparaître Alphinge, le parfait héritier au trône, né du premier mariage du roi. Ayant conçu pour ce prince une aversion mortelle, la reine consulta une méchante fée de ses amies qui lui révéla que le garçonnet était protégé par les bons offices de sa fée marraine. Comme le talisman protecteur – un gros rubis – que celle-ci lui avait donné ne fonctionnait qu'à l'intérieur des frontières du royaume, la reine fit en sorte que le prince en sortît. Pendant son voyage vers les états de la sœur du roi, sa tante, il but de l'eau d'une fontaine et, touché d'un sortilège, disparut soudainement. L'on s'empressa de le chercher partout mais un gros singe noir leur annonça qu'ils ne reverraient Alphinge que bien plus tard et qu'ils ne le reconnaîtraient point.

Quand le roi mourut, la reine et son fils montèrent sur le trône. Un jour, à la chasse, ce jeune roi rencontra un singe vert très doux et poli qu'il emmena au palais. La fée marraine d'Alphinge inspira un songe à l'ancienne nourrice de celui-ci, une dame de condition, pour qu'elle l'aidât à reprendre sa forme humaine, puisque le singe vert était en

réalité le prince. Redevenu humain, il se montra à son frère, qui le reconnut tout de suite et lui céda très volontiers la couronne. Pour mieux convaincre la cour de son identité, il montra le rubis que sa marraine lui avait offert ; celui-ci se brisa avec un grand bruit et la méchante reine mourut à l'instant. Alphinge épousa la fille de sa nourrice, Zayde, avec qui il avait grandi et qu'il avait aimée depuis sa plus tendre enfance. La Bonne Reine arriva lors des noces pour révéler toutes les manigances de la marâtre et rassurer les présents, parce que les pouvoirs de la Fée de la Montagne avaient été anéantis.

Ce récit, où la présence des fées est considérable, se caractérise aussi par l'apparition de personnages typiques du conte : le prince accompli – beau et spirituel –, la marraine protectrice, la marâtre jalouse et méchante. La nourrice, inspirée par la fée bienfaitrice, est le principal adjutant d'Alphinge et celui-ci lui professe, comme à son mari, un amour filial. De plus, ce conte comprend plusieurs éléments récurrents dans les histoires de Mailly. D'abord, son goût des animaux est manifeste dès le titre : le héros est changé en un petit singe vert<sup>752</sup> qui conserve des traits et des gestes anthropomorphes, un autre singe – gros et noir cette fois – annonce aux courtisans qu'ils ne reverront pas leur prince sous sa forme humaine, puis l'on va à la chasse de lions et de tigres. Le Callitriche ou *Chlorocebus sabaues*, ne vivant qu'en Afrique, joint à l'exotisme des autres animaux cités et aux noms d'Alphinge et de Zayde – le couple de héros –, semble localiser ce conte dans une région du continent africain.

La trame sentimentale ne laisse pas d'être présente dans ce conte, bien que le prince ait été changé en animal : « le petit Singe regardoit Zayde [...] avec un air si triste & si passionné, qu'elles [la jeune fille et sa mère] ne sçavoient que penser », car personne n'avait encore vraiment reconnu Alphinge. D'où que « Zayde ne pouvoit être d'accord avec elle-même, sur ce qui se passoit dans son cœur, & malgré tout le secours de sa raison, elle se sentoit entraînée par un sentiment dont elle n'étoit pas maîtresse » (*Nouveau Recueil...*, 1731 : 258). Ces impressions du cœur sont confirmées quand le

---

<sup>752</sup> Le Callitriche ou *Chlorocebus sabaceus*, aussi appelé « Singe vert », est une espèce de singe dont le pelage du dos est brun-verdâtre ; il était déjà connu dans l'Antiquité (Buffon, 1767 : 11). La symbolique de cet animal est très riche et varie d'une société à une autre. Dans l'imaginaire chrétien, le singe est souvent l'image de l'homme dégradé par les vices ; dans l'Extrême Orient, il symbolise la sagesse, « peut-être la synthèse de ces traditions [...] se trouverait-elle dans l'interprétation qui fait du singe le symbole des activités de l'inconscient » (Chevalier et Gheerbrant, 1991 : 885-887).

prince quitte sa peau de singe : « Je laisse à ceux qui ont aimé tendrement, à s'imaginer ce qu'elle sentit, quand elle vit ce qu'elle n'avoit pû s'empêcher d'aimer sous la forme d'un animal, car il étoit vrai qu'elle l'aimoit » (*Nouveau Recueil...*, 1731 : 262). Cette scène de transformation, avec le prince nu dans la baignoire, aurait pu tourner à la polissonnerie dans tout autre texte du chevalier, mais il s'amuse tout simplement à décrire le trouble de la fille de la nourrice : « elles virent tomber la peau du Singe, & le Prince Alphinge parut à leurs yeux le plus beau & le plus aimable de tous les hommes. Zayde qui s'étoit retournée pendant qu'il mettoit une robe sur lui, étoit dans un état difficile à décrire » (*Nouveau Recueil...*, 1731 : 263).

D'autre part, le rêve est un motif cher à Mailly, qu'il développe dans certains de ses contes et nouvelles. Enfin, l'intrigue politique qui traverse le conte évoque celle d'autres récits merveilleux du chevalier, notamment « La Princesse couronnée par les fées » ou « Les Perroquets », toutes proportions gardées. Dans « Alphinge ou Le Singe vert » la marâtre de l'héritier cherche à le faire mourir pour mettre son propre fils sur le trône et, quand elle apprend qu'il est toujours vivant et prêt à reprendre sa place, elle fait croire à son fils qu'il existe un complot contre lui (*Nouveau Recueil...*, 1731 : 265-268).

« Kadour » travestit à l'orientale le « Riquet à la houppe » de M<sup>lle</sup> Bernard, dont Perrault avait déjà fait une version (Delarue, 1976 : I, 22 ; Robert, 2002 : 133 n. et 334). Il s'agit, selon Storer (2011 : 171), d'« un fade arrangement du *Riquet à la Houppe* de Mlle Bernard, qui sert à relever les mérites de ce dernier ». Delarue et Tenèze (1977 : 214) se demandent si ce conte ne présenterait pas quelque ressemblance avec le type T. 500, « le nom de l'aide ». C'est ce qui nous semble aussi ; en reprenant les éléments énoncés par ces folkloristes, le canevas du récit pourrait être le suivant : [Une jeune femme se plaint que tout le monde la délaisse.] II. Un être autre que le diable se présente [un gnome] (A2) ; il offre à l'héroïne [de lui donner de l'esprit] (B), mais l'héroïne lui appartiendra [et devra l'épouser au bout d'un an] (B7). III. L'héroïne se désole en voyant approcher le moment qui ramènera l'être surnaturel (A1) ; l'héroïne passant par la forêt (B), entend la voix de l'être surnaturel chanter un couplet [qu'il avait offert à l'héroïne et dont la répétition lui avait donné de l'esprit] (B5). La fin de l'histoire diffère, comme nous le verrons par la suite.

Voyons à présent le résumé du conte de « Kadour » afin de le comparer à celui de M<sup>lle</sup> Bernard. Une princesse de Cachemire nommée Kadour était aussi belle que niaise et tout le monde évitait sa compagnie ennuyeuse. Un jour qu'elle se promenait, la terre s'ouvrit devant elle et un être extrêmement laid lui offrit de lui donner de l'esprit si elle acceptait de l'épouser dans un délai d'un an. Kadour reçut du monstre, qui s'appelait Paratinparatos, un billet avec quelques vers qui, à force de les dire et redire, la rendirent intelligente et spirituelle. La vie de la jeune fille changea du tout au tout : l'on s'empressait autour d'elle et elle se fit un amant, Arada. Quand l'année expira, Paratinparatos se présenta à Kadour et lui révéla qu'il était le roi des gnomes. Il l'invita à passer deux jours à sa cour avant de se décider à l'épouser. Kadour ne savait que dire, car si elle refusait Paratinparatos elle serait remise dans son premier état de bêtise et cela lui ferait perdre son amant. Elle accepta enfin la proposition du gnome, mais sa vie était très malheureuse. Elle eut l'idée de gagner quelqu'un pour faire conduire Arada là où elle demeurait. Leur commerce secret fut bientôt découvert et Paratinparatos punit sa femme en lui rendant sa première sottise seulement pendant le jour. Kadour s'arrangea pour passer ses journées à dormir et les nuits entre les bras de son amant, après avoir mis une plante soporifique sous le nez de son mari. Grâce à l'intervention fortuite d'un domestique, le roi des gnomes découvrit la tromperie de sa femme. Paratinparatos donna alors à Arada son propre aspect, de sorte que Kadour ne pouvait jamais distinguer à qui elle adressait ses caresses et à qui ses plaintes et ses reproches.

En effet, une lecture comparative du texte de M<sup>lle</sup> Bernard et de celui contenu dans le *Nouveau Recueil de contes de fées*, nous mène à constater d'énormes similitudes ; bon nombre de phrases sont reprises presque à l'identique. Signalons toutefois les quelques différences qui existent entre eux. D'abord, le cadre spatial de l'histoire est passé de Grenade au royaume de Cachemire. De même, les noms des deux personnages principaux ont changé : Kadour s'appelait Mama et Paratinparatos, Riquet à la Houppe. Le nom de l'amant est cependant le même dans les deux versions : Arada. En outre, il est intéressant de remarquer que le changement de titre déplace le centre d'intérêt sur l'héroïne. Nous pouvons encore affirmer que l'auteur de « Kadour » semble par moments s'exprimer avec plus de retenue – ce qui n'est pas toujours le cas, nonobstant : quand M<sup>lle</sup> Bernard (1697 : 39-40) dit de l'héroïne qu'elle « n'avoit pas assez d'esprit pour sçavoir qu'elle *n'en avoit point* », Mailly (*Nouveau Recueil...*, 1731 : 275) dit « qu'elle *en manquoit* » [c'est nous qui soulignons].

Nous retrouvons dans « Kadour » quelques commentaires railleurs qui font penser à ceux que le chevalier avait l'habitude d'insérer dans ses contes : « Jamais Gnome n'a peut-être été aussi délicat que celui-ci » ou, encore, un conseil adressé à « toute femme qui épousera un Gnome » (*Nouveau Recueil...*, 1731 : 292 et 300). Encore une fois, le conte dépasse les bornes du merveilleux, pour jouer avec d'autres registres littéraires. Remarquons une dernière observation de l'auteur, qui explique que ce fut Paratinparatos lui-même qui fit connaître à sa femme le pouvoir de l'herbe assoupissante qu'elle utilisa contre lui : « les maris sont presque toujours les instruments de leurs malheurs » (*Nouveau Recueil...*, 1731 : 304). Voilà un motif habituel du fabliau ou de la farce, par exemple, qui trouve des échos dans le conte hérité de la tradition de Boccace plutôt que dans celle de Straparole.

« Le Medecin de satin » est, d'après Raymonde Robert (2002 : 133, n. 17), un récit de pure invention. Bien que le texte présente des personnages ou des situations caractéristiques du registre merveilleux, l'enchaînement des péripéties, la nature de celles-ci et, surtout, l'absence de féerie portent à croire qu'il s'agit plutôt d'une nouvelle. Defrance (2018 : 409) signale toutefois que les principaux éléments du « Medecin de satin » coïncident avec ceux de « L'Oiseau bleu » de M<sup>me</sup> d'Aulnoy et que, même si le merveilleux est beaucoup plus discret dans le conte anonyme, on y retrouve le canevas du conte-type 425, « la recherche de l'époux disparu ».

La quête de l'héroïne du « Médecin de satin » requiert, tout comme dans ce conte-type, la réussite de plusieurs « tâches difficiles » [...]. Durant ce difficile parcours d'obstacles, elle ne peut compter que sur ses propres capacités. Comme dans les réécritures de la fable de Psyché qui fournit première version du conte-type, l'Amour est le principal auxiliaire. (Defrance, 2018 : 410).

L'histoire raconte qu'un roi avait deux filles : l'aînée était laide et manipulatrice, tandis que la cadette était belle et bonne. Un jeune empereur de ses voisins qui cherchait à se marier envoya des ambassadeurs pour demander la main de l'aînée, comme il était coutume. Il alla ensuite incognito voir cette princesse, qu'il ne trouva pas du tout à son goût, et tomba éperdument amoureux de la cadette. Il voulut alors changer sa demande de mariage mais le roi, poussé par sa fille aînée, le lui refusa et l'on enferma la cadette dans un endroit isolé et hostile. L'empereur menaça le roi de lui déclarer la guerre s'il ne libérait pas immédiatement la princesse, ce qui ne se fit point. Ayant découvert la prison

de la belle et bien que celle-ci fût très bien gardée, l'empereur réussit à lui faire parvenir quelques lettres et à la voir à plusieurs reprises. Or, la princesse aînée apprit leur commerce par l'intermédiaire de sa nourrice, également laide et méchante, qu'elle avait placée à la garde de la prisonnière. Elle fit construire une sorte de grande souricière, chargée de flèches empoisonnées, qui blessa gravement l'empereur, qui dut être ramené d'urgence dans son palais où tous les médecins de l'empire accoururent. Pendant ce temps, la princesse captive trouva l'occasion de s'échapper. Déguisée en homme, elle arriva dans les terres de l'empereur. Là, elle se fit faire un habit de satin et, s'étant fait annoncer comme un célèbre empirique, elle se présenta devant son amoureux munie d'un baume que l'Amour lui avait donné. L'empereur fut bientôt guéri de ses blessures mais il souffrait de se croire trahi par celle qu'il aimait car, le jour où il s'était fait attaquer par la machine de la méchante princesse, il avait entendu rire très fort la princesse captive. L'héroïne découvrit alors son identité à l'empereur et leur mariage fut tout de suite annoncé. La sœur aînée mourut de rage en apprenant le bonheur de ses ennemis et le roi son père fut tellement saisi de remords d'avoir maltraité sa fille cadette qu'il ne vécut plus très longtemps.

Les deux sœurs antinomiques ainsi que le jeune prince victorieux à la tête de ses armées mais modéré, et donc adoré de son peuple, (*Nouveau Recueil...*, 1731 : 310-311) sont des personnages très récurrents dans le conte merveilleux ; tout comme le motif de la « Tour du Désert » où est enfermée l'héroïne (*Nouveau Recueil...*, 1731 : 318, 322). Rappelons que le chevalier présente souvent des figures de monarques doués des meilleures qualités, à travers lesquelles il fait indirectement l'éloge de Louis XIV.

En ce qui concerne la trame du récit, nous retrouvons ici la prédilection de Mailly pour les intrigues romanesques et galantes, remplies de lettres et billets, rendez-vous secrets, séparations et quiproquos. Jalouse et indignée de la préséance que sa cadette a eue dans le cœur de l'empereur, la princesse aînée fait enfermer sa rivale, du consentement de leur père (*Nouveau Recueil...*, 1731 : 316-319). Les artifices dont use cette méchante sœur sont la manipulation et la dissimulation. Elle orchestre un plan avec son père pour enlever la princesse cadette à un moment où son amoureux est trop éloigné pour la défendre :

l'on fit avertir toute la Cour de se trouver en équipage de chasse dans un endroit de la forêt. Les Dames & les Cavaliers eurent ordre de s'y rendre separement. [...] Le Roi vint au rendez-vous avec l'Empereur. Quelle fut la surprise de ce dernier [...] lorsqu'il ne

trouva pas la Princesse parmi les Dames de la Cour ? [...] Elle étoit cependant partie longtemps avant lui, pour se rendre au même lieu. (*Nouveau Recueil...*, 1731 : 320-321)

En rapport avec la matière qu'il développe, le conteur n'hésite pas à introduire des conseils amoureux destinés à ses lecteurs, comme par exemple celui qui suit :

De tout tems les amans se sont portez à toutes les extrêmitéz, sur les plus simples bagatelles : aussi je les exhorte, autant qu'il est en moi, non pas de ne plus s'affecter de bagatelles, ce seroit détruire leur passion ; mais de ne rien garder sur le cœur, & de ne jamais se laisser ignorer aucune impression (*Nouveau Recueil...*, 1731 : 353).

Le merveilleux est presque complètement absent de ce conte. Le seul élément magique serait le baume qui guérit l'empereur (*Nouveau Recueil...*, 1731 : 341) et, peut-être, le personnage qui le donne à l'héroïne. Or, l'auteur s'amuse à tromper son lecteur à propos de la vraie nature de cet adjuvant. C'était « un jeune enfant ; il portoit un carquois & avoit un arc d'ivoire à la main, il étoit d'une beauté charmante, elle l'eut pris pour l'Amour, mais il n'en avoit pas le bandeau » (*Nouveau Recueil...*, 1731 : 340). Le garçon se déclara pourtant « bien différent de l'autre Amour, qui causoit tant de desirs criminels, & auquel un bandeau sur les yeux étoit absolument nécessaire, pour lui servir en quelque façon d'excuse de tous les crimes, les injustices & les desordres qu'il causoit dans le monde » (*Nouveau Recueil...*, 1731 : 341). De même, le conteur semble introduire un être surnaturel quand il explique que la princesse captive était gardée par « une femme que l'on prétendoit être descenduë d'Argus en droite ligne. L'on dit qu'elle avoit comme lui un œil qui ne dormoit jamais » (*Nouveau Recueil...*, 1731 : 324). Cette ascendante mythologique est pourtant bientôt démentie : « c'étoit dans le fonds une infirmité à laquelle on avoit faussement attribuée une parenté avec Argus : il est bien vrai que sa curiosité & son importunité, jointes à cette infirmité, avoient suffisamment autorisé cette fiction » (*Nouveau Recueil...*, 1731 : 331).

Encore une fois, le conteur tourne en dérision la matière féerique, ainsi que les conventions du genre. Quand la princesse captive vit les flèches et le sang dans les ronces, en bas de la tour, « elle voulut se jeter par la fenêtre, pour ne pas survivre à son amant. Une seconde reflexion, qui n'est nullement incompatible avec l'héroïsme le plus pur, lui fit prendre le parti de se bien assurer du malheur de tout ce qu'elle aimoit, avant que de se porter aux dernières extrêmitéz » (*Nouveau Recueil...*, 1731 : 337). Puis, dans sa fuite, ayant rencontré le mari de sa nourrice, la princesse le presse de lui procurer au plus vite



un habit masculin qui « se trouvoit le plus heureusement du monde & selon l'usage de toutes les heroïnes, couvert de pierreries » (*Nouveau Recueil...*, 1731 : 339).

À part ces saillies caractéristiques du style de notre auteur, l'on reconnaît dans ce récit quelques éléments récurrents dans ses contes. C'est le cas des allusions à la stratégie militaire et aux armes (*Nouveau Recueil...*, 1731 : 311, 322-323, 332-333, 357-360) qui rappellent de nombreux textes des *Illustres Fées* ou du *Recueil de contes galans*. De plus, l'on remarque que la princesse captive a une petite guenon qui lui sert d'amusement (*Nouveau Recueil...*, 1731 : 335) et qui vient grossir la liste des animaux présents dans les contes de notre écrivain.

Puis, l'on retrouve la critique des médecins, qui sont présentés comme une corporation endogame, très jalouse de son savoir et méfiante de toute pratique alternative à la sienne. Mailly (*Nouveau Recueil...*, 1731 : 346) signale que « les Medecins qui n'aiment point d'autres guerisseurs qu'eux & les leurs, crierent en vain que l'Empirique étoit un fol, [...] quelques-uns de leurs malades ajouterent foi à leurs propos ». Il semble que ce ne sont pas les études qui font un bon médecin mais sa réputation. Et ce n'est qu'après s'être bien fait connaître grâce au bouche-à-oreille que la princesse déguisée en garçon est reçue chez l'Empereur, « il envint [sic] à bout malgré la cabale des Medecins & de leurs partisans » (*Nouveau Recueil...*, 1731 : 348). Le faux médecin interrogea la marchande et

lui demanda si elle ne connoissoit personne chez l'Empereur. Elle lui répondit qu'il pouvoit être tranquille de ce côté-là, parce qu'un Officier de la porte étoit frere de la cousine d'une de ses amies, & que cet officier étoit cousin germain du Secretaire d'un Capitaine des Gardes. Le Medecin lui dit qu'elle pouvoit assûrer tous ceux qu'elle connoissoit, que sur le bruit de la maladie de l'Empereur, il étoit arrivé un Empirique étranger, qui répondoit de le guerir à peine d'être brûlé vif, s'il ne réussissoit pas dans son entreprise.

La Marchande qui cent fois avoit bavardé en des occasions moins importantes, courut au château parler d'un étranger qui logeait chez elle ; & sa tête s'échauffant à tous momens par ses recits, son Empirique avoit fait des cures devant ses yeux bien plus difficiles que celle du Prince. Enfin elle repeta tant de fois que son Medecin répondoit sur sa tête de la guérison de l'Empereur, que son discours fit impression sur quelques courtisans<sup>753</sup>. (*Nouveau Recueil...*, 1731 : 344-346)

---

<sup>753</sup> Notons au passage que le conteur en profite pour critiquer les commérages du peuple, qui donnent souvent lieu à des faux renseignements.

D'autre part, si les médecins traditionnels voient un charlatan dans cet empirique, ils sont contraints d'avouer « que leur art ne leur fournissoit plus aucunes ressources » (*Nouveau Recueil...*, 1731 : 346). L'auteur dénonce également la rudesse et le manque d'empathie des médecins envers leurs patients, tout comme leur aspect physique souvent repoussant. La clé de la guérison semble résider dans le bien-être sensoriel et spirituel du malade, aussi bien que dans son bien-être physique<sup>754</sup>.

Le nouveau Medecin possedoit le talent de la parole dans un éminent degré : il avoit non seulement l'art de persuader, mais il avoit encore l'heureux talent de sçavoir amuser son malade par les agrémens d'une conversation legere, vive & badine. La police devoit défendre aux Medecins d'être durs & rebarbatifs. (*Nouveau Recueil...*, 1731 : 352)

En outre, nous repérons quelques éléments présents dans d'autres textes de ce *Nouveau Recueil de contes de fées*. Comme dans « Kadour », l'héroïne fait usage d'un somnifère pour déjouer la surveillance de son gardien. À cette occasion, l'empereur envoie à son amoureuse une poudre assoupissante qu'elle donne à sa geôlière afin de s'entretenir librement en tête-à-tête (*Nouveau Recueil...*, 1731 : 328). En plus, les critiques plus ou moins voilées aux gens de la cour réapparaissent. Dans ce cas, l'auteur s'en prend à la flatterie qui discrédite systématiquement leurs opinions : « Bien des gens (ce ne sont, ni des courtisans, ni des amans ausquels je m'en suis rapporté) ne sçavoient auquel donner la preference, ou de l'agrement de son esprit, ou des graces de sa figure » (*Nouveau Recueil...*, 1731 : 310-311). L'on dirait que le conteur fait généralement allusion aux habitants de la cour comme à une masse homogène qui agit simultanément : quand ils virent le roi guéri, « ils entrerent avec précipitation pour faire des remercimens & donner des éloger au Medecin de satin (comme bons Courtisans qu'ils étoient ;) » (*Nouveau Recueil...*, 1731 : 357).

« Le Prince Arc-en-ciel » est un conte inédit d'origine folklorique, selon Robert (2002 : 133, n. 17), qui correspondrait au conte-type 425, « la recherche de l'époux

---

<sup>754</sup> Cette idée rappelle énormément les théories des trois princes de Sarendip qui, pour rétablir la santé de l'empereur Behram, lui conseillent de faire bâtir sept palais de diverses couleurs – sorte de chromathérapie – où il devra installer les sept plus belles princesses du monde et les sept meilleurs nouvellistes de ses états (Mailly, 2011 : 44). Il devra ensuite séjourner un jour et une nuit dans chacun des palais, accompagné d'une de ces princesses avec qui il goûtera les plaisirs de la conversation et d'un de ces conteurs qui leur racontera chaque jour une nouvelle.

disparu » (Delarue et Tenèze, 1977 : 93). Ce récit, dont on connaît de multiples versions, a pour origine le mythe d'Eros et Psyché et se décline en de nombreux sous-types. Delarue et Tenèze (1977 : 93) proposent pour ce conte le canevas suivant, que nous rendons exactement :

- I. L'héroïne, par le nom que lui a donné son père : Plus-belle-que-fée, excite la jalousie des fées.
- II. L'époux surnaturel est... le prince Arc-en-ciel qu'elle ne voit que sous cette forme, se reflétant dans une surface d'eau.
- VI. L'héroïne arrive à la maison de la mauvaise fée qui a jeté le sort à son (futur) époux (A1). L'héroïne est chargée de porter une commission [au monstre Locrinos] (5). Là elle doit emprunter du feu, mais elle est reçue par la femme du monstre qui ne lui fait pas de mal (6).
- IV. L'époux disparaît sans donner de raison... transporté ailleurs par la fée (11).
- VII. Fuite magique loin de la mauvaise fée (5). Les fuyards jettent des objets derrière eux qui se transforment en obstacles pour retarder les poursuivants (5b).
- V. À la recherche de son futur époux, l'héroïne s'enquiert du chemin vers l'endroit où il se trouve auprès de fées (6g).
- VI. Pendant la recherche de son époux, l'héroïne reçoit trois cadeaux précieux des êtres secourables mentionnés ci-dessus, à savoir : trois noix, trois fruits ou trois œufs renfermant les objets mentionnés ci-dessus<sup>755</sup> (B1g). Elle se sert de ces trois objets magiques pour pénétrer dans le palais suspendu où repose, endormi, le prince Arc-en-ciel, puis pour le réveiller (B2).

Toutefois, le schéma établi par ces folkloristes pour « Le Prince Arc-en-ciel » nous paraît confus, voire inexact. Afin de bien montrer les différences nous présentons à la

---

<sup>755</sup> Ce sont des objets qui ne coïncident point du tout avec ceux du conte de Mailly : des instruments de tissage, tels que rouet, dévidoir, fuseau, soit en or soit travaillant magiquement / des bijoux ou d'autres objets en métal précieux ou pierre précieuse / de magnifiques habits / des robes avec les représentations ou les couleurs du soleil, de la lune, des étoiles / une poule et ses poussins en or (Delarue et Tenèze, 1977 : 90).

suite un résumé du texte de Mailly. Un prince nomma sa fille Plus-belle-que-fée, ce qui excita la colère et la jalousie des fées<sup>756</sup> ; la plus vieille d'entre elles, Lagrée, fut chargée d'exécuter leur vengeance. Elle enleva la princesse, qui n'avait que sept ans, et l'emmena dans un palais souterrain où elle lui donna une chambre et deux tâches à accomplir : maintenir un feu perpétuel et garder deux fioles de verre. Plus-belle-que-fée fut rassurée par la présence de son chien et de son chat, qui l'avaient suivie, et parce que ses « fonctions [...] ne lui paroissoient pas difficiles à remplir » (*Nouveau Recueil...*, 1731 : 365). Quelques années s'écoulèrent et un jour, alors qu'elle jouait au bord d'une fontaine, les rayons du soleil y formèrent un arc-en-ciel, d'où sortit la voix d'un jeune homme. Celui-ci se présenta comme un prince que Lagrée avait métamorphosé et se confessa éperdument amoureux de Plus-belle-que-fée. Les captifs s'entretenaient souvent et, à une de ces occasions, la princesse laissa par mégarde s'éteindre le feu. Lagrée lui ordonna alors d'aller demander du feu au cruel monstre Locrinus. En chemin, un oiseau conseilla à la fillette « de prendre un caillou brillant comme une étoile, qu'elle trouveroit dans une fontaine voisine » et dont elle pourrait se servir (*Nouveau Recueil...*, 1731 : 370). Plus-belle-que-fée fut reçue par la femme de Locrinus qui, touchée de sa beauté et du brillant caillou qu'elle lui offrait, lui donna en retour une pierre ainsi que du feu et la renvoya sans lui faire de mal.

La routine des amants reprit avec plus de précautions concernant la surveillance du feu : dès lors, Arc-en-ciel n'apparaissait plus à la fontaine mais dans un bassin d'eau que Plus-belle-que-fée mettait à la fenêtre. Au bout de quelque temps, le prince apprit qu'il allait être éloigné de ces terres. Le jour de leurs adieux, le temps était couvert et lorsque le soleil se montra, la princesse accourut à la fenêtre avec un tel élan qu'elle renversa l'eau du bassin. Au désespoir, elle cassa les deux fioles confiées et versa leur contenu dans le récipient pour voir une dernière fois son amant. Alors, la princesse « prit avec elle son Chien, son Chat, avec une branche de Mirthe & le Caillou que la femme de Locrinus lui avoit donné » (*Nouveau Recueil...*, 1731 : 375) et partit. Quand elle fut fatiguée, le caillou forma une caverne ; le chien surveillait l'entrée et mordit Lagrée lorsqu'elle s'approcha, de sorte que celle-ci « se heurta contre la caverne, & cassa son

---

<sup>756</sup> Il en est de même pour le début du conte de M<sup>lle</sup> de La Force intitulé « Plus Belle que Fée ». Cela pourrait faire croire à une réécriture de la part de l'auteur du *Nouveau Recueil de contes de fées*, mais les intrigues des deux récits diffèrent entre elles (Defrance, 2018 : 431).

unique dent » (*Nouveau Recueil...*, 1731 : 377). Plus-belle-que-fée en profita pour s'enfuir jusqu'à ce que, à nouveau lasse, la branche de mirthe se transforma en cabinet de verdure, mais la méchante fée arriva bientôt après et le chat « sauta au visage de Lagrée, lui arracha son œil unique, & delivra par consequent & pour toujours Plus-belle-que-fée des persecutions de cette impitoïable Fée » (*Nouveau Recueil...*, 1731 : 378).

La princesse continua son chemin et parvint jusqu'à une maison verte et blanche, où elle soupa et dormit : le lendemain, la dame verte et blanche lui augura du succès et lui donna une noix qu'elle ne devait ouvrir qu'en cas de grand besoin. Après une nouvelle journée de marche, la princesse atteignit une maison identique où elle fut traitée de même, mais cette fois-ci elle reçut une grenade d'or. L'aventure se répéta une troisième fois – puisque ces trois maisons appartenaient à trois fées qui étaient sœurs – et l'héroïne reçut un flacon de cristal de roche aux mêmes conditions que les deux objets précédents. Plus-belle-que-fée arriva dans une forêt sur laquelle s'élevait un château d'argent, attaché à quatre grands arbres par quatre grosses chaînes, mais sans portes ni fenêtres. Elle ouvrit la noix, d'où sortit un suisse<sup>757</sup> minuscule avec une toute petite clé, qui grimpa jusqu'au château et ouvrit une petite porte par où la princesse entra. À l'intérieur, sur un lit, était couché un très beau jeune homme qu'elle croyait être son amoureux et à qui elle conta toutes ses aventures mais, bien qu'elle reprît son discours maintes fois et d'une voix assez forte, le prince dormait toujours. Elle ouvrit alors la grenade d'or et chacune de ses graines devint un petit violon ; l'ensemble fit un joli concert qui éveilla un peu le jeune homme. Plus-belle-que-fée ouvrit enfin le flacon de cristal de roche et une sirène en sortit. Celle-ci alla chanter à l'oreille du prince tout ce que la princesse lui avait déjà raconté et finit ainsi de le réveiller. Le prince reconnut alors son amoureuse et toute la cour fit son entrée, accompagnée de la reine sa mère, qui annonça que le roi étant décédé et la colère des fées apaisée, Arc-en-ciel pouvait monter sur le trône. Les trois sœurs vertes et blanches arrivèrent pour révéler la naissance de Plus-belle-que-fée et le mariage des héros eut lieu le même jour.

---

<sup>757</sup> Du XVII<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle, le nom commun *suisse* désigne le concierge ou portier d'un hôtel particulier ou d'une grande maison, dont le costume chamarré rappellerait celui des gardes suisses (*TLFi*, 2019 : s.v. « suisse »).

À notre avis, en utilisant les éléments établis par Delarue et Tenèze (1977 : 85-92) pour le type T. 425, dont nous indiquons quelques nuances entre crochets, le canevas du conte de Mailly serait le suivant :

- I. L'héroïne, par le nom que lui a donné son père, excite la jalousie des fées.
- VI. L'héroïne arrive à la maison de la mauvaise fée qui a jeté le sort à son futur époux (A1). Elle demeure là, en général comme servante (A2).
- II. L'époux surnaturel est un être invisible dont elle ne connaît que la voix [et sa forme métamorphosée d'arc-en-ciel] (8).
- IV. La violation des interdits [l'héroïne laisse s'éteindre le feu].
- VI. L'héroïne est chargée de porter une commission [à Locrinos] (A5). Là elle doit [emprunter du feu] (A6).
- IV. L'époux disparaît sans donner de raison, transporté ailleurs par la fée (11).
- IV. La violation des interdits [l'héroïne casse les fioles]
- VII. Fuite magique loin de la mauvaise fée [l'héroïne lui échappe grâce à deux animaux adjuvants] (5).
- V. À la recherche de son futur époux, l'héroïne s'enquiert du chemin vers l'endroit où il se trouve auprès de [trois] fées (6g).
- VI. Pendant la recherche de son époux, l'héroïne reçoit trois cadeaux précieux des êtres secourables mentionnés ci-dessus, à savoir : trois noix, trois fruits ou trois œufs [une noix, une grenade d'or et un flacon de cristal de roche] renfermant [respectivement : un suisse minuscule, un grand nombre de petits violons et une sirène] (B1g). [Elle se sert de ces trois objets magiques pour pénétrer dans le palais suspendu où repose, endormi, le prince, puis pour le réveiller. Ils se marièrent et le prince prit possession de ses états.]

Ce conte reprend quelques motifs chers à Mailly comme les animaux adjuvants de la princesse Plus-belle-que-fée : l'oiseau qu'elle rencontre sur le chemin de la maison de Locrinos et, notamment, son chien et son chat, qui neutralisent Lagrée. De même,

l'on retrouve le goût de « la conversation [...] intéressante » et, plus particulièrement, du badinage amoureux entre le couple protagoniste : Arc-en-ciel « ajouta à cette déclaration, beaucoup de choses encore plus galantes, auxquelles Plus-belle-que-fée fut d'autant plus sensible, que la douce seduction des propos tendres étoit un plaisir tout nouveau pour elle » (*Nouveau Recueil...*, 1731 : 369 et 358). D'ailleurs, l'analyse sentimentale introspective des personnages évoque celle que nous avons observée chez les héros du « Buisson d'épines fleuries ». C'est ainsi que « Plus-belle-que-fée, malgré tous les pressentimens de son cœur, [...] craignoit de ne pas trouver dans la figure qui commençoit à la charmer, les sentimens & le son de voix de celui qu'elle aimoit » (*Nouveau Recueil...*, 1731 : 385-386).

En outre, le conteur décrit avec un ton plaisant – ce qui est habituel en lui – le caractère de Loctrinos, « un monstre cruel qui devoit toutes les personnes qu'il pouvoit rencontrer, & sur-tout les jeunes filles » (*Nouveau Recueil...*, 1731 : 369), dont les traits évoquent fortement la figure de l'ogre. L'auteur semble aussi tourner en dérision les qualités de l'héroïne-type du conte de fées. D'une part, sa beauté proverbiale, qui est pourtant surpassée par celle d'une pierre précieuse : l'épouse de Loctrinos<sup>758</sup> « fut touchée de compassion à la vûe de la jeune Princesse, (c'est un des grands avantages de la beauté que l'intérêt qu'elle sçait inspirer :) mais la femme du monstre fut encore plus frappée de l'éclat du caillou qu'elle lui presenta » (*Nouveau Recueil...*, 1731 : 370). Et, d'autre part, son intuition surnaturelle car, arrivée auprès du château suspendu dans les airs, Plus-belle-que-fée « ne douta point (& je n'ai jamais sçu pourquoi) que ce ne fut le moment de se servir de la noix qu'on lui avoit donné » (*Nouveau Recueil...*, 1731 : 383).

De plus, Robert (2002 : 120) observe que, parmi les ingrédients folkloriques repris dans les contes de fées à l'âge classique, « un motif particulier va connaître une fortune exceptionnelle, celui des œufs merveilleux confiés aux héros par un être secourable et dont, une fois qu'ils seront brisés, sortiront des objets les plus inattendus ». C'est le cas, dans « Le Prince Arc-en-ciel », du « Suisse d'une taille proportionnée au lieu qui le tenoit enfermé. Il pendoit de sa ceinture une clef d'or, attachée à une petite chaîne, & cette clef

---

<sup>758</sup> Nous ignorons la nature de ce personnage féminin mais, de par son goût des pierres précieuses, il se rapproche du type de l'ogresse avare. En tout cas, comme dans « Le Petit Poucet » ou dans « Jack et le Haricot magique », l'épouse de l'ogre n'est pas méchante et garde la vie sauve au héros.

pouvait être grande comme la moitié d'une épingle » (*Nouveau Recueil...*, 1731 : 383-384). Puis, chaque grain renfermé dans une grenade devient un minuscule violon et d'un petit flacon de cristal sort une sirène (*Nouveau Recueil...*, 1731 : 387). Aussi bien les objets contenus que ceux qui les contiennent diffèrent grandement selon les versions, continue Robert, mais elle semble indiquer que le conte ici étudié présente des œufs magiques comme contenant, alors que nous avons vu qu'il s'agit d'une noix, d'une grenade d'or et d'un flacon de cristal de roche.

De plus, Robert attire l'attention sur la spectacularité du dénouement du conte de fées à cette époque, qui évoquerait la machinerie du théâtre ou, plus particulièrement, de l'opéra, un genre très à la mode au XVIII<sup>e</sup> siècle en France. « Ainsi le [...] *Prince Arc-en-ciel* (1731) combine, au final, l'apparition de machines volantes et l'ouverture de la scène par le sol de laquelle s'élève un trône d'or couvert de pierreries<sup>759</sup> » (Robert, 2002 : 400). Il nous semble que cette scène pourrait également correspondre au genre dramatique de la féerie, qui « trouve ses origines dans le ballet de cour, les pièces à machines et le théâtre de foire » (Giret, 2001 : 259). Lié au caractère spectaculaire du décor, nous ne pouvons pas oublier de faire mention de sa somptuosité. L'intérieur du château d'argent où se trouve le prince : « ne reçoit de lumière que par des étoiles d'or & des pierreries attachées à la voûte. Au milieu du Salon, il y avait un lit d'ange, d'étoffe colorée des mêmes couleurs que l'Arc-en-ciel ; & le lit [était] suspendu par des cordons d'or » (*Nouveau Recueil...*, 1731 : 384-385).

De plus, Robert (2002 : 151) analyse le rapport érotique du couple héroïque dans un certain nombre de versions du conte-type 425 : elle distingue deux groupes de textes « selon que le récit choisit de traiter le sujet sur le mode mineur d'une tendresse reconnue ou sur celui, majeur, d'une violence menaçante ; certains textes allant jusqu'à combiner les deux ». « Le Prince Arc-en-ciel » serait à placer dans le premier ensemble de contes<sup>760</sup>, qui présentent les débuts des « relations entre l'être extraordinaire et son partenaire [...] dans une atmosphère agréable, voire idyllique, lorsque le héros ou l'héroïne en difficulté arrivent dans un lieu béni dont l'animal leur fait les honneurs » (Robert, 2002 : 151). Rappelons que la crainte initiale de Plus-belle-que-fée s'estompe

---

<sup>759</sup> Voilà exactement ce que dit le conte : « le Salon s'ouvrit de tous les côtés ; un Trône d'or couvert de pierreries, s'éleva dans le milieu » (*Nouveau Recueil...*, 1731 : 388).

<sup>760</sup> L'on retrouve à la base de ce modèle le mythe d'Eros et Psyché.



quand elle se voit dans un endroit isolé mais enchanteur, éloignée de sa famille, mais accompagnée de son chien et de son chat, et occupée à des travaux « pas difficiles à remplir » (*Nouveau Recueil...*, 1731 : 365).

À ce propos, notons que la tâche de Plus-belle-que-fée auprès de la cheminée – veiller à maintenir un feu perpétuellement allumé – fait penser à celle d'un autre personnage de l'œuvre de Mailly. Dans *Anecdote ou Histoire secrète des vestales* (1700), Cornélie, jeune vierge arrachée à sa famille – comme la princesse de ce conte, d'ailleurs –, doit attiser le feu de l'autel sacré afin qu'il ne s'éteigne jamais. De même, les deux héroïnes négligent ponctuellement leur besogne à cause de leur passion naissante : Plus-belle-que-fée s'oublie dans la conversation avec Arc-en-ciel « & les momens lui parurent si courts, que le feu confié s'éteignit » (*Nouveau Recueil...*, 1731 : 369) ; Cornélie se distrait à lire et relire le billet que Céler lui a envoyé (Mailly, 1700b : 83-87). Les deux épisodes présentent cependant une grande différence qui relève du genre littéraire dans lequel ils s'inscrivent. Dans le conte de fées, malgré les menaces de sa gardienne, l'héroïne laisse le feu s'éteindre et des adjouvants lui permettront d'accomplir la tâche impossible d'aller en chercher chez un monstre dévorateur de fillettes. Dans la nouvelle historique, par contre, le devoir l'emporte sur l'amour, car la vestale qui voit agoniser le feu sacré se résout à y jeter la lettre de son amant, dans l'espoir que ce sacrifice ravivera les flammes et Rome sera épargnée des malheurs prédits au cas où le foyer s'éteindrait.

#### Le conte *maillynien*<sup>761</sup>

Ayant traversé aussi bien la première vogue du conte de fées que celle du conte oriental, la production du chevalier de Mailly dans ce genre littéraire s'inscrit surtout dans la première tendance, mais les récits influencés par le goût oriental ne sont pas à négliger. Dans tous les contes des *Illustres Fées* (1698), hormis « Blanche Belle »<sup>762</sup>, est attestée la présence – plus ou moins déterminante pour l'intrigue – des fées. Il en est de même pour le *Recueil de contes galans* (1699), à l'exception de « Constance sous le

<sup>761</sup> Cet aperçu peut être approfondi grâce à l'étude introductive que Gheeraert (2005 : 457-499) fait des *Illustres Fées* et du *Recueil de contes galans*.

<sup>762</sup> Dans ce conte la figure de la fée est remplacée par celle d'un esprit élémentaire aérien, un sylphe.

nom de Constantin »<sup>763</sup>, et pour le *Nouveau Recueil de contes de fées* (1731), sauf dans « Incarnat-Blanc & Noir », « Kadour » et « Le Medecin de satin »<sup>764</sup>.

Les contes de fées à proprement parler ont, chez Mailly, des sources folkloriques mais aussi littéraires. *Les Nuits facétieuses* de Straparole furent la principale référence du chevalier et sont à l'origine de « Blanche Belle », et par conséquent de « Blanche », de « Fortunio » et du « Prince Guerini ». En ce qui concerne l'orientalisme, il s'affiche ouvertement dans « Le Bienfaisant ou Quiribirini », traduit d'un épisode du *Voyage et les aventures des trois princes de Sarendip*, un recueil de nouvelles d'origine persane. « Incarnat-Blanc & Noir » est, tel que nous l'avons vu, un récit d'inspiration indienne. Parallèlement, l'auteur a recours à un Orient artificiel, manifesté à travers les toponymes et les anthroponymes dans « Kadour » et « Le Prince Perinet ou L'Origine des pagodes ». Dans ce dernier récit, les fées cohabitent avec les magiciens dans un cadre oriental et les chinoiseries sont au premier plan. Également, dans « Le Palais de la magnificence » des fées provenant des régions à l'Est du monde, telles que le Mogol, la Perse, Constantinople ou l'Égypte, sont mises en scène. D'autre part, rappelons que la nouvelle galante est aussi l'une des sources de Mailly pour la composition de ses contes merveilleux. Nous avons déjà signalé, au long de notre étude, plusieurs textes où cet antécédent est particulièrement évident, tel « Le Prince Roger », « La Supercherie malheureuse » ou « Le Medecin de satin ».

La fée est donc le personnage merveilleux le plus récurrent. Dans les contes de Mailly, comme il est habituel dans la production de l'époque (Meunier, 2001b : 378-380), les fées bienveillantes sont très belles, alors que les malveillantes sont hideuses – pensons à Lagrée, du « Prince Arc-en-ciel » –. Les magnifiques fées de Mailly correspondent à celles que M<sup>me</sup> de Murat désignait sous le nom de « Fées modernes »<sup>765</sup>.

---

<sup>763</sup> Ici, l'être merveilleux est un satyre, inspiré de la mythologie classique.

<sup>764</sup> Dans « Incarnat-Blanc & Noir » il y a plusieurs éléments magiques (la voix, les femmes nées dans les pommes, les transformations successives de l'héroïne) et, dans « Kadour », des gnomes mais point de fées. Enfin, « Le Medecin de satin » ne comprend qu'une allusion au dieu Amour.

<sup>765</sup> Il convient de rappeler la distinction que M<sup>me</sup> de Murat fit dans l'épître de ses *Histoires sublimes et allégoriques* entre celles qu'elle nomme les « anciennes Fées » et les « Fées modernes ». La conteuse les oppose en aspect physique, en mode de vie et occupations et en pouvoirs surnaturels. Les anciennes Fées, « presque toujours vieilles, laides, mal-vêtues, & mal logées », évoquent plutôt des sorcières dont les talents consistaient « à faire pleurer des perles & des diamans, moucher des émeraudes, & cracher des rubis » et dont le « divertissement étoit de dancer au clair de la Lune, de se transformer en Vieilles, en Chats, en Singes, & en Moynes-

Les fées de Mailly sont sociables mais elles habitent généralement des espaces isolés, difficiles d'accéder ou cachés<sup>766</sup> ; nonobstant, elles sont en continuel commerce avec les hommes. Au Moyen Âge, l'on distinguait les fées marraines, héritières des Parques, qui relèvent notamment d'un merveilleux ornemental, et les fées amantes, les dames de la forêt, ce sont des femmes surnaturelles qui inspirent aussitôt l'amour dû à leur beauté incomparable (Harf-Lancner, 1984 : 34). Même si, par la suite, les deux modèles s'entremêlent – les fées marraines sont cruelles si le dépit amoureux les touche et les fées amantes acquièrent le pouvoir de décider du sort des hommes – (Harf-Lancner, 1984 : 42), dans les contes de Mailly on retrouve les deux archétypes.

Les fées qui président à la naissance des hommes sont leurs marraines<sup>767</sup> ou, alors, leurs gouvernantes ou préceptrices (les exemples sont nombreux, comme nous l'avons vu dans cette étude). D'autre part, les fées amantes agissent suivant leurs penchants, quelques fois « par gratitude pour un service rendu », d'autres fois « par simple affection, parfois même par amour<sup>768</sup>, pour le mortel concerné » (Meunier,

---

bourus, pour faire peur aux enfans, & aux esprits faibles » (Murat, 1699 : épître). Au contraire, les Fées modernes, « toutes belles, jeunes, bien-faites, galamment & richement vêtues & logées », s'occupent « de grandes choses, dont les moindres sont de donner de l'esprit à ceux & celles qui n'en ont point, de la beauté aux laides, de l'éloquence aux ignorans, des richesses aux pauvres, & de l'éclat aux choses les plus obscures » (Murat, 1699 : épître). On pourrait voir dans cette supériorité des fées modernes sur les anciennes un parti pris de la part de M<sup>me</sup> de Murat pour les Modernes, dans le cadre de la querelle qui les confronta aux Anciens, à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle (Patard, 2008). Seifert (1996 : 7) met l'accent sur l'importance du rôle joué par les contes de fées dans ce contexte.

<sup>766</sup> Les milieux hostiles à l'homme – la forêt, le désert, sous la terre et sous la mer – sont des espaces réservés aux personnages merveilleux (La Godelinays Martinot-Lagarde, 2001 : 371). Si les fées de Mailly sont mondaines et fréquentent les cours des rois, elles habitent des demeures luxueuses mais de très difficile accès (Pedrol-Aguilà, 2019).

<sup>767</sup> Ces fées marraines peuvent être liées aux familles par des liens d'amitié – ce qui est le plus habituel – ou de parenté – dans ce cas, ce sont des tantes des nouveau-nés qui exercent cette fonction –. Rappelons celle de la petite princesse du « Navire volant », dont les cadeaux servent d'expédient aux fées pour s'introduire dans sa maison ou, mieux encore, la tante du prince Perinet qui se dévoue entièrement à celui qui est à la fois son neveu et son filleul. « Elle n'avoit point d'enfans : elle le regardoit donc comme son propre fils, & l'aimoit avec autant de tendresse, que s'il l'eût été véritablement » (*Nouveau Recueil...*, 1731 : 107-108). Nous ne pouvons pas nous empêcher de penser à l'allusion que D'Argenson (1866 : 73) faisait à la marquise de Mailly qui, comme nous l'avons vu (p. 61-62), n'avait pas d'enfants et aurait, selon les rumeurs, souhaité s'occuper du jeune Louis de Mailly. Bien que ce ne soit qu'une hypothèse, l'on pourrait voir ici une nouvelle piste de la paternité littéraire du chevalier en ce qui concerne le *Nouveau Recueil de contes de fées*.

<sup>768</sup> « Alors que l'amour voué par l'amant courtois à sa dame exige une longue patience, des ménagements infinis, des alternances de désolation et d'espoir, une étiquette, un culte, l'amour de la fée est comme une grâce inattendue, une illumination soudaine, un don total. Il faut avouer cependant que les fées des contes celtiques, et les fées en général, sont volontiers capricieuses,

2001b : 380), tel est le cas de la fée qui s'éprend d'Alcée, dans « Le Prince Guerini »<sup>769</sup>. Il arrive aussi que ce soient « les humains eux-mêmes qui sollicitent la bienveillance des fées ou leurs conseils » (Meunier, 2001b : 380), comme on peut le voir dans « Le Roi magicien », « La Princesse couronnée par les fées » et « La Princesse délivrée » ou, encore, dans « Les Perroquets », « Le Prince Perinet » et « Alphinge ou Le Singe vert ». Les fées apparaissent comme des puissances divines parce que, à part le fait qu'elles puissent décider de la vie et de la mort des hommes et qu'elles protègent les gens de bien et punissent les criminels, elles auraient des raisons d'agir dont l'entendement échappe aux hommes (*Nouveau Recueil...*, 1731 : 3-4).

Meunier (2001b : 384) remarque que « le conte de fées traditionnel laisse peu de place aux personnages merveilleux masculins. Les enchanteurs et magiciens, lorsqu'ils apparaissent, occupent le plus souvent une place subalterne dans le récit ». L'on constate, en effet, un nombre inférieur de ces personnages dans les contes de Mailly. D'ailleurs, quand ils sont présents dans les textes de notre auteur, les fées sont toujours là. Rappelons la figure du Roi magicien, qui donne titre à l'un des récits des *Illustres Fées*, et celle de Nortandose, dans « Le Prince Perinet ou L'Origine des pagodes ». D'ailleurs, il est intéressant de signaler que ces deux personnages sont des opposants aux héros, alors que les fées s'érigent en adjuvantes dans ces deux contes.

En outre, nous pouvons relever également la présence d'êtres appartenant au merveilleux folklorique traditionnel, comme les fées ou les enchanteurs, mais aussi les géants qui apparaissent dans « Le Prince Guerini », la naine de « Prince Perinet, ou L'Origine des pagodes » ou, encore, Paratinparatos, le gnome de « Kadour ». De même, il se trouve des personnages directement issus de la mythologie classique, ce qui est logique de par la période où s'inscrivent les contes de Mailly. Pensons à l'harpie du « Roi magicien », à la sirène de « Fortunio » ou au satyre de « Constance sous le nom de Constantin ». En plus, il y a le sylphe de « Blanche Belle » qui est un esprit élémentaire. Il est intéressant de remarquer que, alors que « dans la hiérarchie des personnages

---

volages, libertines (symboles des forces de la nature, pourquoi seraient-elles asservies aux lois arbitraires des hommes ?) » (Frappier, 1973 : 47).

<sup>769</sup> Les épisodes où la fée attire le héros, qu'elle s'efforce de retenir dans une prison dorée, sont redevables du modèle du conte morganien, où « la fée [...] désire soustraire à jamais un mortel au monde des hommes et l'entraîner dans l'autre monde (ici, sous sa forme rationalisée, le château dans la forêt) » (Harf-Lancner, 1984 : 272).

merveilleux, [...] les ogres et leurs répliques féminines, les ogresses, détiennent une place de choix » (Meunier, 2001b : 386), ces créatures sont presque absentes dans les contes de Mailly. L'héroïne de « La Princesse couronné par les fées » accueille chez elle des ogres en détresse, qui n'incarnent point l'archétype de cet être maléfisant, puis, il y a un vrai ogre, Locrinos, dans « Le Prince Arc-en-ciel », mais il n'est que nommé et n'intervient pas dans l'histoire.

En ce qui concerne les personnages de Mailly, l'on remarque souvent une présentation binaire qui renvoie au rapport des compagnons d'aventures chevaleresques d'un côté, ou à celui d'un roi et de son conseiller ou favori, d'un autre côté. Le cas du prince Guerini et d'Alcée, qui épouseront d'ailleurs deux princesses sœurs, correspond au premier modèle. Aussi, l'amitié de la fée Menodie pour la fée Princesse la mène à la suivre dans ses voyages dans « Le Buisson d'épines fleuries ». Dans ce même conte et dans « Le Favori des fées », le héros est accompagné sur le champ de bataille par sa fée protectrice. Le second cas de figure est celui que Mailly développe dans « Le Bienfaisant ou Quiribirini » et dans « La Supercherie malheureuse », où l'on assiste à un mariage double qui unit deux fratries : d'une part, le héros épouse la sœur du roi et, d'autre part, le roi épouse la sœur du héros. En plus, il est habituel que les rois prennent appui pour gouverner sur leur frère ou sœur : dans « La Reine de l'île des fleurs » ou dans « Alphinge, ou Le Singe vert » le cadet, qui assume le pouvoir après la disparition de son aîné, le lui rend dès qu'il est retrouvé. Il y a, d'ailleurs, plusieurs contes qui traitent du motif du double, en tant que personnage qui se fait passer pour un autre. Cela arrive dans « Blanche Belle », « Le Bienfaisant ou Quiribirini », « La Supercherie malheureuse », « Blanche » ou « Incarnat-Blanc et Noir ». Nous avons vu que ce motif traditionnel folklorique est développé dans le conte-type de la fiancée ou de l'épouse substituée, ce qui est le cas dans les récits de Mailly, à l'exception du « Bienfaisant », où le personnage remplacé est le mari.

Si le répertoire d'êtres merveilleux dans les contes de Mailly est considérable mais avec une nette dominance des fées, le bestiaire du chevalier est encore plus abondant et varié. Storer (2011 : 166-167, 171) insiste sur le fait que la grande présence d'animaux dans les contes de Mailly est un des traits caractéristiques de ce conteur. Cependant, l'introduction d'une faune enchantée est très fréquente parmi les conteurs de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. Et d'ailleurs, « ni Perrault ni Madame d'Aulnoy ne font preuve

d'originalité. Ils poursuivent une longue tradition narrative que l'on rencontre déjà dans les mythes antiques et les récits médiévaux » (Meunier, 2001a : 374).

Le bestiaire<sup>770</sup> des contes de Mailly comprend des insectes (fourmis, papillons ou vers luisants), des amphibiens (grenouilles et crapauds), des reptiles (serpents), des poissons, des oiseaux (perroquets, aigles, serins, hirondelles ou canards), des petits mammifères domestiques (chiens et chats), des mammifères sauvages et parfois exotiques (singes, cerfs et biches, ours, lions, tigres, éléphants) ou, encore, des mammifères aquatiques (dauphins). Ces animaux font partie intégrante de l'action du récit dans une plus ou moins large mesure : ils peuvent accompagner le héros dans sa quête en tant qu'adjuvants décisifs, comme le chien et le chat de Plus-belle-que-fée dans « Le Prince Arc-en-ciel », ou s'ériger en obstacle, tel qu'il arrive avec les ours, les lions, les tigres et les éléphants qui gardent l'Île Bleue dans « Le Prince Perinet ou L'Origine des pagodes ». Les personnages de Mailly affrontent parfois aussi des monstres dont la physionomie s'apparente à celle des animaux, comme celui qui menace Perinet, dans le conte éponyme, qui « étoit grand comme un Ours, il avoit trois têtes aussi grosses que celle d'un bœuf, six serpens qui [...] formoient ses six queuës » (*Nouveau Recueil...*, 1731 : 112)<sup>771</sup>. Dans « Le Buisson d'épines fleuries », Zelindor doit résister l'attaque de monstres marins dont nous ignorons l'aspect, mais qui se multiplient quand ils se heurtent contre son bouclier de diamant.

Au sein de ce bestiaire, l'on peut distinguer trois groupes : les animaux courants (non dotés de capacités surnaturelles), les animaux magiques au service des fées et, enfin, les animaux magiques, dotés de raison et de parole, mais qui ne dépendent pas des fées. Les animaux du premier ensemble sont soit ceux que l'on poursuit à la chasse, soit ceux que les personnages ont pour leur servir d'amusement. Parmi les animaux du deuxième groupe, l'on peut citer ceux qui composent les attelages des fées et qui, « au même titre que les objets magiques ou les personnages féeriques, [...] souligne[nt] le merveilleux des contes de fées » (Meunier, 2001a : 375). Enfin, ceux du troisième ensemble sont, par exemple, la fourmi, l'aigle et le lion qui se disputaient une charogne

---

<sup>770</sup> Les animaux qui apparaissent dans les contes de Mailly sont parfois issus du folklore, mais ils proviennent également du bestiaire médiéval, plus noble.

<sup>771</sup> Ce monstre, mélange du chien Cerbère et de l'Hydre de Lerne, fait de Perinet un nouvel Héraclès.

et dont Fortunio, dans le conte éponyme, règle le différend. Les animaux merveilleux se caractérisent généralement par « l'usage de la parole ou la capacité de raisonner, mais on y voit des choses plus étranges encore, qui peuvent tenir de l'apparence de l'animal » (Meunier, 2001a : 376). Meunier cite le chien Frétilon, de « La Princesse Rosette » de M<sup>me</sup> d'Aulnoy, qui était vert comme un perroquet. Rappelons que l'éléphant volant qui enlève Zelindor, dans « Le Buisson d'épines fleuries », est de couleur violette.

Justement, la métamorphose d'un humain en animal est fréquente : c'est ce qui arrive dans « Le Roi magicien », « Fortunio », « La Petite Grenouille verte » ou « Alphinge ou Le Singe vert ». Dans les deux premiers contes, les héros reçoivent la transformation comme un don, alors que dans les deux derniers ce changement leur est imposé. Or, « la métamorphose en animal n'est [...] pas [...] réservée aux [...] mortels ; les fées en sont parfois elles-mêmes affectées. Dans certains cas il s'agit d'un mauvais sort. [...] Dans s'autres cas, les fées modifient leur apparence extérieure afin de pouvoir agir incognito » (Meunier, 2001a : 376-377). Rappelons que « Le Navire volant » explique qu'une fois par semaine les fées devaient adopter leur forme animale, demeurant sans défense pendant cette journée qui leur était souvent fatale. D'autre part, le méchant Roi magicien, personnage éponyme, adopte la forme qu'il souhaite – aigle, harpie ou oiseau inconnu – pour accomplir ses méfaits, tout comme Nortandose, dans « Le Prince Perinet ou L'Origine des pagodes », qui se change en chérubin pour détourner Zainzinette de son chemin. Ce don de métamorphose rappelle celui qui caractérise Protée dans la mythologie grecque, voire Zeus lui-même.

Si la métamorphose en animal ou en être merveilleux est habituelle dans les contes de Mailly, l'on y trouve également plusieurs cas de transformation en d'autres éléments de la nature ou en objets plus ou moins quotidiens. Zelindor, héros du conte « Le Buisson d'épines fleuries », et le prince Arc-en-ciel, héros d'un récit éponyme, adoptent la forme décrite dans les titres des contes où ils apparaissent. Également, dans « Le Navire volant », les fées se transforment en poupées et, dans « Le Prince Perinet ou L'Origine des pagodes », bon nombre de personnages sont changés en porcelaines<sup>772</sup>. À côté de tous

---

<sup>772</sup> « Ces métamorphoses en objets sont plus fréquentes dans le conte de fées de seconde génération que chez les premiers conteurs » (Defrance, 2018 : 336, n. 8).

ces exemples, on ne peut pas oublier de rappeler les épisodes de métempsycose opérés dans « Le Bienfaisant ou Quiribirini » et dans « Incarnat, Blanc & Noir ».

En outre, les objets merveilleux foisonnent dans les contes du chevalier de Mailly. La baguette magique est l'instrument fée par excellence. « Généralement, la baguette est réservée aux personnages merveilleux, mais il arrive qu'un simple mortel en possède une, soit parce qu'une fée la lui a donnée, soit parce qu'il s'en est emparé » (Meunier, 2001b : 383). En effet, dans les contes de Mailly, les fées possèdent des baguettes et certains humains aussi : Roger, descendant de Mélusine, mais aussi Zainzinette, qui reçoit une baguette blanche qui marque le bon chemin. Remarquons que les personnages des contes du chevalier ne possèdent aucune baguette dérobée. Parmi les objets merveilleux que l'on repère dans les récits de Mailly, il y a aussi des armes enchantées (rappelons l'importance du domaine militaire dans la production de cet auteur), des bagues, des pierres, des miroirs ou des objets de luxe magiques qui complètent le répertoire.

Les contes de Mailly sont également un hommage à la cour de Louis XIV. À part le fait que « Le Palais de la magnificence » eût été composé pour célébrer l'éclatant mariage de Louis de France, duc de Bourgogne, et de Marie-Adélaïde de Savoie, les récits du chevalier sont riches en personnages qui incarnent le bon roi. Maints personnages masculins tels que Fortunio, le roi Vivian (dans « Constance sous le nom de Constantin ») ou le roi du « Bienfaisant ou Quiribirini » conforment les facettes du parfait monarque qu'est Louis XIV : aimable, galant, curieux, préoccupé par ses sujets, courageux et guerrier mais, en même temps, juste et magnanime. Les types négatifs de rois aux mauvaises qualités, comme celui du « Roi magicien », font ressortir encore davantage les mérites des premiers. En rapport avec l'une des principales qualités d'un bon monarque, il y a, dans les contes de Mailly, une attention toute particulière à la guerre et, plus précisément, à la stratégie militaire et à la diplomatie. Nombreux sont les textes qui décrivent des affrontements armés qui éclatent par des motifs politiques, mais aussi amoureux. Logiquement, les héros sont de très vaillants guerriers qui résultent toujours vainqueurs.

La louange du Roi Soleil s'étend également à sa cour et à Versailles. « Il faut reconnaître que ce règne si soucieux de cadres somptueux, de décors raffinés, de jardins



luxueux fournissait à la féerie une référence immédiate et tangible pour un des *topoi* les plus familiers du genre » (Robert, 2002 : 246). Versailles est donc le summum de la féerie accomplie. L'éclat qui parcourt les contes ne serait pourtant qu'un pâle reflet de ce qu'est cet endroit de merveilles ; « Le Palais de la magnificence » est dans ce sens la déclaration la plus explicite. Et, si « les contes merveilleux manient les matériaux précieux de façon absolument gratuite et irréaliste [...] il n'en reste pas moins que les évocations architecturales auxquelles ils se livrent reflètent, par certains indices, les habitudes, les modes ou les choix de leur temps » (Robert, 2002 : 374). Rappelons que dans les contes de Mailly les palais construits avec des matériaux précieux (cristal, diamants, rubis, porphyre, etc.) font profusion ; leurs appartements sont aussi richement meublés (bureaux de corail, écrivoires d'or émaillé, fauteuils brodés de perles, étoffes d'or, etc.). De plus, « les palais féeriques se transforment en immenses "cabinets de curiosités" dans lesquels sont exposées les pièces les plus précieuses et les plus rares » (Robert, 2002 : 387), telles que des miroirs, des tableaux, des porcelaines de la Chine, etc., souvent dotés de pouvoirs magiques, comme nous l'avons vu<sup>773</sup>. C'est ainsi que l'on constate une « étonnante confluence qu'offrent les contes de fées et le rococo, quand ils se complaisent, l'un dans la réalité, l'autre dans la fiction, à créer des décors dont la recherche et la somptuosité doivent refléter la valeur exceptionnelle du groupe auquel ils sont destinés » (Robert, 2002 : 386).

À part le luxe des espaces, l'atmosphère galante et salonnière détermine les contes de Mailly. Les personnages sont généralement des honnêtes hommes accomplis et des parfaits mondains, comme on peut le constater à plusieurs reprises. Et, si les dames règnent dans les salons parisiens de l'époque, Mailly les place au centre de ses récits merveilleux pour leur rendre hommage. C'est ainsi que les héroïnes de ses contes sont des femmes traditionnellement belles mais également mondaines et brillantes, intelligentes et fortes, capables de gouverner parfaitement dans les états que le conteur imagine. Dans un temps où la Querelle des femmes est au vif, le chevalier revendique un nouvel idéal féminin à travers les fées, épanouies dans tous les facettes de leur vie.

---

<sup>773</sup> Les palais des contes de Mailly se regardent dans le modèle de Versailles, certes, mais ils sont également redevables à l'archétype de la Jérusalem céleste (Apocalypse 21 : 18-21) et à celui du palais des merveilles oriental.

Les contes de Mailly se distinguent par le goût de la galanterie qui transparaît dans le langage, dans les décors, les personnages qui les habitent et leurs actions. Les expressions et les situations ambiguës sont fréquentes dans l'ensemble de sa production. Or, deux récits en particulier retiennent l'attention du lecteur : « Le Prince Roger » et « Le Favori des fées » mettent en scène deux héros, le prince Roger et Galéran, qui incarnent deux types de libertinage. Le premier cherche à multiplier ses conquêtes amoureuses et met la féerie au service de ses entreprises de séduction. Nonobstant, comme nous l'avons vu, il est présenté comme un personnage qui se plaît à folâtrer mais qui échoue souvent dans ses intrigues. L'on dirait que ce prince se trouve dans la phase d'éveil des passions et qu'il se laisse emporter par celles-ci sans réflexion, pour le goût du jeu et de l'interdit. Le second, contrairement, ne cherche pas de manière active à collectionner des liaisons amoureuses, mais il se laisse aller aux plaisirs qu'il rencontre sur son chemin et saisit l'occasion si elle se présente, sans forcer aucune situation. Selon Gheeraert (2005 : 9), « Mailly, sous couvert de donner dans la galanterie en l'honneur des dames, sexualise ses textes dont il fait des objets de séduction ». Certes, le chevalier se plaît à truffier ses contes de détails un peu licencieux ; or, aller jusqu'à parler d'une « sexualisation » du texte nous semble un peu excessif.

Nous avons signalé que, d'après Gheeraert, les contes signés par des hommes se caractérisent généralement à cette époque par le double précepte horatien *delectare et prodesse*. Or, si les contes de Perrault ou ceux de Fontenelle ont d'habitude une morale, soit-elle implicite ou explicite, l'on a l'habitude de dire que les récits de Mailly n'en ont pas. Tel est l'avis d'érudits comme Storer (2011 : 168-169), qui pense que « ce galant mondain, ex-militaire, ne se souciait nullement de la moralité dans ses contes [...]. Quelle morale aurait-il pu accoler au conte du *Prince Roger*, ou à celui du *Roy Magicien* ? [...] *Le Favori des Fées* ne donne pas une leçon d'une très haute portée, non plus ». Il est vrai que les contes de Mailly sont parfois dévergondés (c'est le cas du « Prince Roger » ou du « Favori des fées »), ce qui irait contre la pudeur.

De plus, il y a bon nombre de contes où les personnages opposants échappent à la justice (« Blanche Belle », « Le Roi magicien », « Le Buisson d'épines fleuries ») ou sont châtiés de manière laxiste (« La Supercherie malheureuse », « Constance sous le nom de Constantin » ou « Incarnat-Blanc & Noir »). L'on pourrait dire que ce dénouement n'est peut-être pas exemplaire, mais il nous paraît plutôt réaliste – dans la

mesure du possible, étant donné que l'on se trouve dans un récit merveilleux –. Nonobstant, les contes où les héros surmontent les épreuves et où les opposants sont sévèrement punis – souvent par la mort – sont nombreux aussi. Cela est ainsi pour « Le Prince Guerini », « La Reine de l'île des fleurs », « Le Bienfaisant ou Quiribirini », « L'Île inaccessible », « La Princesse délivrée », « Le Prince Perinet ou L'Origine des pagodes », « Alphinge ou Le Singe vert », « Le Medecin de satin » et « Le Prince Arc-en-ciel ».

Concernant le style littéraire du chevalier dans sa production de contes, nous avons déjà signalé que, selon Gheeraert, le conte décliné au masculin se distingue par la concision. En effet, si l'expression de Mailly est parfois confuse ou embrouillée à cause des phrases trop longues, son style est plutôt dépouillé. L'auteur ne se perd pas dans des passages descriptifs et va généralement droit au but, enchaînant une succession de péripéties. En ce sens, le chevalier s'inscrit parfaitement dans la tendance du conte folklorique français « à enchaîner dans un tout cohérent des contes uni-épisodiques de certains styles » (Delarue, 1976 : 45).

D'autre part, sans que l'on puisse parler de véritable dissimulation des sources – soient-elles folkloriques ou littéraires –, l'on constate que Mailly francise volontiers ses textes en modifiant cadres spatiaux et noms des personnages. Ces changements, qui pourraient sembler insignifiants, s'accompagnent d'un travail d'adaptation au goût de l'époque et des cercles mondains, tout particulièrement. Les conteurs de cette veine aristocratique suppriment les détails qui révèlent l'origine populaire de la matière et reprennent le conte-type originel par un schéma romanesque (Robert, 2002 : 133). L'on peut parler d'une humanisation du récit car, selon Delarue (1976 : 44), les textes de cette époque n'affichent pas une cruauté gratuite, les actes violents ne sont généralement pas décrits et l'on n'insiste pas dans leur description.

De plus, les auteurs ont « tendance à substituer aux ressorts magiques un développement dramatique fondé sur des éléments uniquement humains » (Delarue, 1976 : 41), ce qui est fréquent dans les contes de Mailly que nous avons apparentés à la nouvelle. Aussi abandonnent-ils progressivement les sources folkloriques en faveur des ressources imaginatives. Pourtant le *Nouveau Recueil de contes de fées* (1731), qui contient plusieurs récits issus de schémas populaires, prouve que, quarante ans après, les adaptations se font suivant le même modèle (Robert, 2002 : 133).

Par ailleurs, si Storer (1934 : 169) observe que Mailly « tient les fées en très légère estime », c'est parce qu'il a tendance à se moquer des canons du genre qu'il cultive. Nous avons noté le ton persifleur qu'il adopte souvent à l'égard des archétypes du conte. Il nous semble que ce conteur est, certes, fasciné de merveilleux tel qu'on le constate dans l'ensemble de sa production, mais qu'il ne fait au fond que profiter d'une vogue littéraire très féconde pour offrir au public sa vision particulière du monde dont le centre serait la cour de Louis XIV.

### Les écrits historiques, religieux et pseudo-scientifiques

Les textes que nous avons groupés dans cette sous-partie datent de différentes périodes créatives de Mailly et concernent des matières variées, dont certaines pourraient sembler antithétiques – c'est le cas de la religion et des sciences naturelles –. L'histoire est représentée par l'une des œuvres les plus applaudies de Mailly, *Histoire de la république de Genes* (1696). Puis, en rapport avec ce domaine, le chevalier composa *La Fille capitaine* (1702), qui se voulait la biographie d'un célèbre personnage contemporain qui laissa sa trace dans l'histoire militaire française. Puis, Mailly aurait publié deux textes de morale et de religion : *Méditations en vers sur le 'Memento homo'* et *Vie de sainte Elisabeth* (1704). Finalement, vers la fin de sa vie, le chevalier donna un recueil de curiosités scientifiques intitulé *Principales Merveilles de la nature* (1723). De par le prétendu caractère non fictionnel de ces ouvrages – même si nous verrons que cette volonté déclarée n'est pas toujours respectée – nous les avons étudiés d'un point de vue plus général. En outre, nous savons que *La Fille capitaine* fut un texte rédigé sur commande. Compte tenu de la préférence de Mailly pour les sujets galants et merveilleux, il se peut que d'autres écrits que nous avons regroupés dans cette partie fussent aussi des commandes que l'auteur eût acceptées pour subsister.

#### *Histoire de la république de Genes* (1696)

Cette œuvre explicitement avouée par Mailly se compose de trois volumes où l'auteur narre l'histoire de cette république depuis son établissement jusqu'en 1695. *Le Journal des savans* (1696 : 371) du 6 août 1696, parmi les « Livres nouvelement imprimez », et *l'Histoire des ouvrages des savans* du mois de février 1697 (Basnage de

Beauval, 1697 : 273) annoncent la parution de l'ouvrage. *Le Journal des savans* (1697a : 108) en donne un résumé dans son numéro du 4 mars 1697 ; l'auteur de ce compte rendu signale que « [l']élégance du stile répond à l'importance du sujet ». Dans ce sens, Mailly dédie son *Histoire de la republique de Genes* au roi car elle concerne « des matieres plus importantes » que celles qu'il avait jusqu'alors abordées dans ses écrits, ce qui la rend « digne » d'être offerte au monarque (Mailly, 1696a : I, s. p.).

Dans sa dédicace aussi, le chevalier annonce un livre sur la république de Gênes où l'on constatera pourtant l'importance du rôle joué par la monarchie française, et plus particulièrement par Louis XIV et ses aïeux, dans l'histoire récente de ce territoire. Cela ne doit pas nous surprendre puisque cet élément du paratexte est naturellement élogieux. En tout cas, les mots de Mailly évoquent davantage ceux d'un historiographe, toujours soucieux de plaire au pouvoir, que ceux d'un historien<sup>774</sup>. Rappelons, en ce qui concerne l'histoire, qu'au XVII<sup>e</sup> siècle elle « se sépare des mémoires, des chroniques, de l'historiographie officielle et inspirée » et « cesse d'être un art [...] ou un genre littéraire » pour devenir, dans la seconde moitié du siècle, « une science (qui a ses moyens propres, ses exigences, ses lois) » car, en effet, les historiens se rapportent à des documents authentiques (Serroy, 1996 : 588). En parallèle, d'autres formes bien moins rigoureuses sont également pratiquées, comme l'historiographie galante et le pamphlet (Serroy, 1996 : 589).

La période que Hazard (1961 : 49) appelle celle de « la crise de la conscience européenne » et qu'il situe entre 1680 et 1715 se caractérise par la faillite de l'histoire et l'abolition du sentiment d'historicité. La Querelle des Anciens et des Modernes aurait été l'un des symptômes de ce revirement selon lequel « le passé [...] apparut inconsistant, impossible à saisir, et toujours faux. On perdit confiance dans ceux qui prétendaient le connaître ; ou bien ils se trompaient, ou bien ils mentaient. [...] [O]n ne vit plus rien de certain, sinon le présent » (Hazard, 1961 : 49). On s'applique alors à

---

<sup>774</sup> Entre 1640 et 1664, il y eut « vingt-six nominations [d'historiographes du roi], essentiellement en faveur d'hommes de lettres ou d'historiens et non plus de polémistes à gages [...]. Le règne de Louis XIV, contrairement à celui de son prédécesseur, ne les multiplia pas » (Fossier, 1985 : 369). Après un intervalle de six ans sans historiographe officiel, Pellisson-Fontanier fut nommé mais, disgracié en 1677, Racine et Boileau le remplacèrent jusqu'à leur démission en 1683. Ensuite, il y eut l'abbé de Cordemoy, Guyonnet de Vertron, René Richard et Valincour (nommés respectivement en 1683, 1685, 1690 et 1699). Puis, la charge demeura vacante pendant soixante-douze ans, probablement pour des motifs économiques (Fossier, 1985 : 369).

réécrire l'histoire à partir de documents authentiques (témoignages, manuscrits, pierres, monnaies, etc.) puis, en étudiant les motifs des actions et les caractères (Hazard, 1961 : 71-77). Dans ce sens, Bossuet introduit l'explication philosophique de l'histoire, qui essaye de trouver les causes et les effets des événements passés ; cette nouvelle manière d'aborder la matière historique trouve ses échos chez Fontenelle ou Bayle (Serroy, 1996 : 589).

Pendant le Siècle des Lumières, « il n'est [...] guère d'écrivain notoire qui n'ait apporté à l'histoire une contribution » : Montesquieu, Voltaire, mais aussi Duclos, Condorcet ou même Rousseau (*Dictionnaire des lettres...*, 1995 : 599). Cependant, au XVIII<sup>e</sup> siècle, érudition et vulgarisation se mêlent et « [t]ous ces écrivains montrent souvent plus de talent d'exposition que de force de méditation » ; ils peuvent avoir « le sens de l'histoire et surtout du récit », mais ils n'ont « ni le souci du document, ni celui du dépouillement préliminaire des sources » (*Dictionnaire des lettres...*, 1995 : 598-599). En effet, dans son avertissement à *l'Histoire de la république de Genes*, Mailly semble donner une vision plutôt romanesque de son texte, probablement afin d'attirer les lecteurs des nouvelles galantes et historiques qu'il avait publiées jusqu'à l'époque. Il se peut également que cette volonté marquée de capter un plus large public réponde à l'intention de divulguer une matière traditionnellement aride mais, malgré cela, très actuelle si l'on tient compte des intérêts historiques de la France sur le nord-ouest de la péninsule italique. Voilà comment l'auteur, dans l'Avertissement, introduit le contenu de son œuvre sur la république de Gênes : « [L]'inconstance de ses peuples a donné lieu à de si fréquentes révolutions, que j'ai crû qu'on liroit son Histoire avec plaisir » (Mailly, 1696a : I, s. p.). Puis il énumère, à la manière des péripéties d'un récit d'aventures, une suite d'événements narrés dans le texte :

On la verra tantôt libre, tantôt sujette aux Princes voisins, & gouvernée successivement par des Consuls, des Podestats étrangers, [etc.]. [...] On y verra encore une fameuse banque former une seconde République [...] & se rendre nécessaire aux plus grands Monarques de l'Europe. On y trouvera de fréquentes conjurations, [...] qui n'ont pas laissé de finir par la mort de leurs auteurs. [...] [J]e n'y ay rien oublié de tout ce qui peut instruire & divertir le Lecteur. (Mailly, 1696a : I, s. p.)

Toutefois, s'il est vrai que l'ouvrage expose une grande quantité de faits historiques, ils sont présentés d'un point de vue chronologique et le style de l'auteur reste objectif tout au long des trois volumes qui conforment *l'Histoire de la république de Genes*. En rapport avec la matière qui donna lieu à cette entreprise littéraire, il faut

signaler que nous avons découvert une « Icnographie [sic] de la ville de Gennes par Louïs Leger de Lespine, et de Mailly » (Annexe p. 885) qui présente une carte de Gênes que l'on peut dater de 1695<sup>775</sup>. Ce Louis Léger de Lespine et de Mailly ne serait-il pas un alter ego de notre auteur ? Nos recherches sur l'identité de cet homme n'ont apporté aucun résultat vraiment éclaircissant, mais nous avons pu confirmer qu'il était français et l'on pourrait penser qu'il était rattaché à l'armée<sup>776</sup>. Avait-il un quelconque rapport avec le chevalier ? Il paraît également qu'il y eut un certain Lodovico De Lespine di Mailly qui publia *Le Leggi del blasone o l'Arte vera dell'arme* (Milano, Agnelli, 1679). Cet auteur signa son ouvrage de la dignité de « Dottore di Sacra Teologia », ce qui porte à croire qu'il s'agirait d'un homme d'église qui n'aurait donc rien à voir avec le cartographe ou militaire que nous avons identifié ci-dessus<sup>777</sup>.

*L'Histoire de la republique de Genes* fut apparemment l'une des œuvres de Mailly les mieux considérées. Elle fut « assez estimée », d'après Chaudon et Delandine (1810 : 514). Weiss (1820b : 245), puis Larousse (1873 : 948) mot pour mot, signalent qu'elle « a joui de quelque estime, mais elle est tombée dans l'oubli »<sup>778</sup>, comme la plupart de sa production, d'ailleurs. Cet effacement semble total un siècle et demi après, quand Émile Vincens publie une *Histoire de la république de Gênes* (Paris, Firmin Didot frères, 1842) dont le format et la structure rappellent énormément l'ouvrage du chevalier. Pourtant, ni l'avant-propos – qui présente un état de la question sur le sujet abordé –, ni les références bibliographiques en bas de page ne citent l'œuvre de Mailly. Pire encore, Vincens (1842 : I, 3) affirme que « l'histoire de Gênes [...] nous manque : car dans le cours actuel des idées nous n'accepterions pas pour telle le seul livre que nous

<sup>775</sup> La gravure porte l'inscription : « GENVA muro altero recincta An : Dñi. 1632 – et ut videtur nunc 1695 ».

<sup>776</sup> « I primi cartografi e ingegneri di origine o di formazione francese che si presentano sulla scena [genovese] sono Ludovico della Spina (o Lespine) da Mailly nel 1695 e il savoiardo Francesco Cuenot che si presenta come 'homo peritissimo nell'arte militare per esser stato sette anni sotto la scuola del Signor Vauban in Flandra » (Quaini, 1987 : 798).

<sup>777</sup> D'après la bibliographie du vingt-deuxième volume du *Giornale araldico, genealogico, diplomatico italiano* (1894 : 188), « [l']autore di questo libro, benché straniero [...] visse in Milano, canonico di quella cattedrale ». Nous avons contacté les Archives du *Duomo* de Milan dans l'espoir de découvrir plus en détail qui était cet homonyme de notre écrivain. Or, le personnel de ces archives nous a répondu qu'il n'y avait aucune trace d'un chanoine ainsi nommé, du moins au chapitre de cette cathédrale.

<sup>778</sup> La ponctuation du texte de Larousse (1873 : 948) induit en erreur car elle donne l'impression que l'auteur ne fait pas référence à *L'Histoire de la republique de Genes* mais à l'ouvrage dont il parle ensuite, *Avantures secretes et plaisantes*.

possédions sous ce titre », qu'il cite en note : *Histoire des révolutions de Gênes* par Bréquigny, paru en 1753, en 3 volumes, in-12. Vincens (1842 : I, 4) critique cet « ouvrage borné séchement au récit des révolutions du gouvernement des Génois ; où il suffit de dire que l'histoire de leur commerce ne tient pas la moindre place : le nom de la fameuse banque de Saint-George y est à peine prononcé ».

De plus, il s'attribue dans l'avant-propos le mérite d'avoir réuni les principaux témoignages de l'histoire de Gênes, alors qu'il nous semble qu'il doit beaucoup à l'ouvrage de Bréquigny et même à celui de Mailly, qui les précéda tous deux et qui parut en trois volumes, comme paraîtraient plus tard celui de Bréquigny et celui de Vincens.

#### *La Fille capitaine (1702) / Histoire de la dragone (1703)*

Bien que cet ouvrage n'ait pas été publié – du moins sous le titre de *La Fille capitaine* –, nous avons fixé l'année 1702 comme repère temporel car D'Argenson (1866 : 71) parle pour la première fois de cet épisode littéraire dans une lettre à Pontchartrain datée du 30 avril 1702. L'histoire de ce livre est assez controversée. D'une part, sa paternité nous échappe puisque aucun bibliographe ne le recueille parmi les titres de Mailly<sup>779</sup> ; Barbier (1872-1879) non plus dans son *Dictionnaire des ouvrages anonymes*. D'autre part, le mystère de cette œuvre réside aussi en son contenu, comme nous le verrons par la suite. Par contre, ce qui semble certain, c'est que cet ouvrage s'inscrit dans une mode littéraire qui fait fureur à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle : celle des femmes-soldats<sup>780</sup>.

---

<sup>779</sup> Il existe une comédie intitulée *La Fille capitaine* dont l'auteur est Antoine Jacob, dit Montfleury (Paris, Le Monnier, 1672) où Angélique se fait passer pour son cousin, qui est capitaine, dans l'espoir d'aider sa cousine Lucinde (sœur du capitaine) à se défaire d'un prétendant. Rien ne porte à croire que le texte de Montfleury – conçu trente ans avant que celui de Mailly – ait quelque chose en rapport avec le mystérieux ouvrage dont nous suivons la piste – au-delà d'un titre identique –. La pièce de Montfleury, par contre, est tirée d'une œuvre dramatique espagnole de 1666, *La Dama capitán*, des frères Diego et José de Figueroa y Córdoba (Adam, 1962 : 410). *La Dama capitán* fut représentée pour la première fois en 1661, à la cour, à l'occasion d'une fête royale (Urzáiz Tortajada, 2016 : 759).

<sup>780</sup> Laufer (1971 : 118-119) signale qu'une « demi-douzaine de romans et de contes leur sont consacrés : *L'Amazone chrétienne*, *L'Héroïne mousquetaire* [de Préchac], *L'Histoire de la marquise-marquis de Banneville*, *Marmoisan* et deux ouvrages inspirés des aventures réelles d'une certaine Geneviève Prémoy, capitaine de carabiniers et chevalier de Saint-Louis ».



Nous apprenons l'existence de *La Fille capitaine* grâce aux notes de D'Argenson, qui rapporte que le chevalier de Mailly a écrit un livre intitulé de la sorte. L'épouse du libraire Auroy aurait chargé notre auteur de composer une nouvelle historique sur la vie d'une dame contemporaine très célèbre, dont on lui aurait confié les mémoires, qu'elle aurait à son tour prêtées à Mailly. Lorsque celui-ci présenta son manuscrit aux Auroy, ceux-ci lui demandèrent de retrancher de nombreux passages qu'ils jugèrent scabreux et indécents. L'auteur s'y serait opposé et, en plus, aurait refusé de rendre l'argent qu'ils lui avaient avancé. L'affaire est dénoncée par M<sup>me</sup> Auroy et, comme nous l'avons vu, Mailly fut obligé de quitter Paris (D'Argenson, 1866 : 71-72).

Seulement, D'Argenson s'en tient surtout aux détails de l'enquête policière et passe sous silence la plupart des aspects littéraires. Les quelques renseignements qu'il donne à ce propos sont probablement extraits de la déposition de la femme du libraire ; à moins qu'il eût accès au manuscrit de Mailly. C'est donc grâce au lieutenant que nous apprenons que l'héroïne de *La Fille capitaine* est « une personne si connue dans Paris par le cordon bleu qu'elle porte en écharpe et par l'habit extraordinaire dont elle est vêtue » (D'Argenson, 1866 : 72), mais son nom ne nous parvient pas. Le lieutenant cite également deux épisodes parmi les plus scandaleux de l'ouvrage : « la mort du chevalier de La Basinière, surpris avec une femme qu'il aimait, et tué d'une manière qui représente trop bien la peine du talion, [...] aussi bien que l'enlèvement de la religieuse qui en déterra une autre, mit le feu à sa cellule et courut le monde pendant plusieurs années » (D'Argenson, 1866 : 72).

La piste de l'ouvrage semble malheureusement se perdre par la suite et, en 1891, *La Fille capitaine* demeure un texte introuvable<sup>781</sup>. Mais, au début du XX<sup>e</sup> siècle, Letainturier-Fradin (1904 : 41) publie une biographie de la célèbre actrice et aventurière Julie d'Aubigny, dite la Maupin, où il cite la nouvelle écrite par Mailly ainsi que les *Notes de René D'Argenson*, tout en remarquant que l'héroïne de *La Fille capitaine* « est peut-être la Maupin ». En effet, la péripétie évoquée par D'Argenson (1866 : 72) à propos de l'enlèvement d'une religieuse, coïncide parfaitement avec l'un des faits narrés par Letainturier-Fradin (1904 : 32-37) : Julie d'Aubigny, éprise d'une jeune fille que ses parents avaient mise dans un couvent d'Avignon, s'y introduisit feignant d'être une dame

---

<sup>781</sup> C'est ainsi que l'indique l'éditeur scientifique des *Rapports inédits* de D'Argenson (1891 : 278).

de condition qui voulait éviter les péchés du monde. Une fois accueillie parmi les nonnes, l'une d'elles mourut ; la nuit après l'enterrement, la Maupin exhuma le cadavre et le mit dans le lit où couchait d'habitude sa bien-aimée novice. Puis, elle mit le feu à la cellule et – croyant que l'incendie détruirait suffisamment le corps de la défunte pour qu'il fût pris pour celui de la jeune fille – elle s'enfuit avec l'objet de sa passion.

Cependant, Pierre Louÿs (1904 : 662) réagit immédiatement à cette « hypothèse assez imprévue et qui risquerait d'égarer un lecteur attentif » en écrivant « tout un article sur cette question dont l'intérêt est purement anecdotique ». Le poète affirme avoir résolu le mystère tournant autour de *La Fille capitaine* longtemps avant<sup>782</sup>. Or, n'ayant annoncé ses découvertes qu'à Paul Cottin, l'éditeur de D'Argenson, il décide à ce moment-là de les rendre publiques dans « Un livre et une héroïne retrouvés », où il retrace l'histoire de l'ouvrage du chevalier de Mailly et celle de la dame qui l'inspira qui ne pouvait être une autre que la dragonne Geneviève Prémoy<sup>783</sup>.

Vers l'âge de quarante ans, celle-ci aurait écrit ses mémoires, dont le manuscrit aurait été remis par sa protectrice, la duchesse de Bourgogne, à l'épouse du libraire Amable Auroy qui chargea Mailly de donner une tournure plus littéraire au texte (Louÿs, 1904 : 662). Toutefois, comme nous l'avons vu, le chevalier aurait profité de l'occasion pour faire une « égrillarde transposition de la bravoure et de la vertu des femmes fortes que célébraient encore les romans héroïques, *La Duchesse de Mortane* (1699) de M<sup>me</sup> Durand et *Le Comte de Warwick* (1703) de M<sup>me</sup> D'Aulnoy » (Laufer, 1971 : 119). C'est ainsi que la femme du libraire, jugeant que le chevalier ne s'était pas suffisamment bien acquitté de la tâche, alla porter plainte au chancelier de Pontchartrain, puis au lieutenant

---

<sup>782</sup> Les théories littéraires de Pierre Louÿs sont à prendre avec précaution, puisqu'on aurait parfois l'impression qu'au lieu de résoudre des mystères il en inventait. En octobre 1919, il prétendit, dans le journal *Comœdia*, que Corneille était l'auteur de plusieurs œuvres de Molière telles qu'*Amphitryon*, *Tartuffe* ou *Le Misanthrope*, entre autres (Louÿs, 1919).

<sup>783</sup> Les aventures de cette femme-soldat avaient précédemment donné lieu à un autre ouvrage, licencieux comme celui de Mailly, signé par Le Noble en 1695 : les *Mémoires de la vie de Mademoiselle Delfosses ou le chevalier Baltazard*. Il s'agit d'« une suite d'aventures décousues et souvent invraisemblables » qui révèle les intrigues amoureuses des plus hautes dames de plusieurs cours d'Europe, « tandis que le chevalier Baltazard, alias M<sup>lle</sup> Delfosses, [...] sort puceau et pucelle de mainte intrigue galante » (Laufer, 1971 : 119). Hourcade (1999 : 58, n. 22) affirme que les *Mémoires de la vie de Mademoiselle Delfosses ou le chevalier Baltazard* ainsi que l'*Histoire de la dragonne [...] chevalier Baltazar* furent à tort attribuées à Le Noble.

D'Argenson. Nonobstant, après avoir fait punir Mailly, M<sup>me</sup> Auroy pensa à tirer profit de son manuscrit et

elle le ratura, semble-t-il, de sa main, biffa quelques scènes, atténua quelques passages, sema çà et là dans le récit certaines protestations de bienséance [...] pour surcroît de précautions elle changea le titre du livre dénoncé par elle même et le porta sans mot dire chez Monseigneur le Chancelier, aux fins d'approbation. (Louÿs, 1904 : 663)

Après tous ces changements, le 23 août 1702, le poète et censeur Étienne Pavillon autorisa la publication d'un manuscrit dont, dit-il, « on en peut souffrir l'impression » (*Histoire de la dragone*, 1703 : s. p.). Le 1<sup>er</sup> octobre le privilège fut accordé à l'ouvrage et il fut enregistré le treizième jour du même mois. Finalement, le 15 janvier 1703, le texte remanié de Mailly parut sous le titre d'*Histoire de la dragone, contenant les actions militaires et les aventures de Geneviève Prémoy, sous le nom du chevalier Baltazar*, à Paris, chez Amable Auroy (Louÿs, 1904 : 663-664). Justement, cette édition fut illustrée d'une gravure de Scotin le Jeune accompagnée de la légende suivante : « Le Chevalier Baltazar off.<sup>er</sup> de Cavalerie et de Dragons dans les Armées du Roy ».

Louÿs (1904 : 663) remarque « l'extrême réserve de la formule » utilisée par le censeur car,

malgré l'expurgation sommaire dont *la Fille capitaine* avait été l'objet, *l'Histoire de la Dragone* restait fort inconvenante. – C'est, en 614 pages, le récit des amours de Geneviève Premoy avec toutes les jeunes filles qu'elle rencontre dans sa vie aventureuse et qui la prennent pour un bel officier. Commencée par des œillades et par des billets, chaque intrigue s'achève invariablement *dans un lit*.

Pourtant, nous avons fait la lecture de cet ouvrage et nous n'avons trouvé aucune trace des « histoires que la pudeur la moins scrupuleuse ne pourroit souffrir » qui avaient autant choqué D'Argenson (1866 : 72) et que Louÿs crut voir aussi malgré les remaniements de M<sup>me</sup> Auroy. L'épouse du libraire aurait voulu supprimer les passages licencieux pour faire une version honorable du thème de la femme-capitaine. En effet, le jeune chevalier Baltazar est tout à fait sage en amour, il « n'étoit d'aucune partie de plaisir que de celle ou son honneur, & la bienséance lui permettoient de se trouver » (*Histoire de la dragone*, 1703 : 94). D'ailleurs, il avait souvent « marqué son aversion pour la galanterie » et « ne haïssoit pas moins la débauche, que le libertinage » (*Histoire de la dragone*, 1703 : 96 et 101).

Certes, il se retrouve parfois dans des situations compromettantes car des jeunes filles tombées amoureuses de lui tentent de le séduire. Il lui arrive même de se faire accuser par une demoiselle de lui avoir fait un enfant ; enfermé pour ne pas vouloir l'épouser et réparer ainsi sa faute, pour se tirer de prison, Baltazar se voit réduit à montrer ses seins à la mère de cette fille, après lui avoir fait promettre de garder le secret de son vrai sexe (*Histoire de la dragone*, 1703 : 246-248 et 257-258). Plus tard, la fille de ses hôtes tente de le séduire mais « ses froideurs & ses indifferences firent soupçonner à cette Fille que Baltazar n'étoit pas ce qu'on pensoit » (*Histoire de la dragone*, 1703 : 394). C'est ainsi qu'elle trace un plan pour le démasquer : elle l'embrasse et pense sentir des seins de femme puis, une nuit, elle se faufile dans son lit pour l'obliger à s'expliquer, mais elle s'endort avant l'arrivée du matin. Une servante jalouse la dénonce à ses parents qui trouvent une inconnue en chemisette, la gorge nue, et leur fille, endormies, l'une de chaque côté du lit qui aurait dû être occupé par leur invité (*Histoire de la dragone*, 1703 : 396-403).

Voilà quelques scènes qui pourraient être perçues comme osées, mais cela ne va pas plus loin car Baltazar ne s'égare jamais de la voie de la chasteté. Alors qu'il dort avec la fille qui l'avait voulu séduire, l'auteur remarque que « ces deux aimables personnes [...] reposèrent profondément [...] sans s'approcher ni se toucher » (*Histoire de la dragone*, 1703 : 400). Pendant une autre mésaventure à cause d'une dame, le faux chevalier se lamente de sa mauvaise étoile : « faudra-t-il, que toute ma vie, mon repos soit traversé par les Femmes, & qu'elles me causent incessamment des affaires [...] ? » (*Histoire de la dragone*, 1703 : 466). Cette sagesse en amour est doublée d'une fidèle observance des normes. Baltazar est toujours respectueux des lois comme, par exemple, celle qui interdisait les duels sous le règne de Louis XIV (*Histoire de la dragone*, 1703 : 105 et 109). Ou, encore, celle qui empêchait les soldats du Roi-Soleil de piller les villes après leur siège (*Histoire de la dragone*, 1703 : 127-129).

En fait, l'unique passion du chevalier Baltazar est la gloire militaire : « le plaisir des Armes fait tout mon heureux sort », avoue-t-il, et il « fuïoit la Compagnie des Dames, pour s'occuper plus agreablement des nobles idées de la Guerre » (*Histoire de la dragone*, 1703 : 252-253 et 262). D'ailleurs, les campagnes rythment l'ouvrage et occupent chacune un chapitre. L'énorme présence d'aventures guerrières est également un prétexte pour célébrer le mérite militaire, la bravoure et la magnanimité de Louis XIV

et de feu son frère, Philippe d'Orléans<sup>784</sup>. Justement, M<sup>me</sup> Auroy avait déjà fait l'éloge du Roi-Soleil dans la préface de l'ouvrage, qu'elle lui adresse, tout en profitant pour se louer soi-même. Dans cette dédicace, elle se compare à Geneviève Prémoy qui, dit-elle, « n'a eu que l'avantage de m'avoir précédée » parce que, si celle-ci avait versé son sang pour le royaume, la sève de M<sup>me</sup> Auroy avait été choisie pour nourrir le fils du roi, le jeune duc de Berry.

Nous n'avons pas de doutes sur le fait que Geneviève Prémoy soit l'héroïne de *l'Histoire de la dragone* publiée par les Auroy ; cela est suffisamment explicité dans le paratexte. Cependant, nous ne sommes pas certaine que cette femme soit la fille capitaine dont Mailly avait narré la biographie. En effet, la préface du roman paru en 1703 signale que Prémoy « paroît aujourd'hui à la Cour, à Paris, & à l'Armée en habit d'Amazone » et que « Sa Majesté l'a [...] honorée de la dignité de l'Ordre Militaire de S. Louïs, & la [sic] mise au rang de ses illustres Chevaliers, unique dans son sexe<sup>785</sup> » (*Histoire de la dragone*, 1703). Cependant, rappelons que D'Argenson (1866 : 72) indiquait que l'héroïne de *La Fille capitaine* est « connue dans Paris par le cordon bleu qu'elle porte en écharpe et par l'habit extraordinaire dont elle est vêtue ».

C'étaient les chevaliers de l'Ordre du Saint-Esprit – fondé en 1578 – qui « portaient une croix d'or [...] suspendue à un ruban bleu céleste moiré, d'abord mis en sautoir, puis passé en écharpe, d'où leur surnom de "cordons bleus" » (Collignon, 2004 : 35). En revanche, les insignes de l'Ordre de Saint-Louis étaient suspendus « à un ruban immuablement de soie moirée "couleur de feu" », qui ne fut modifié que très rarement, et uniquement sous la Restauration, par l'ajout « d'un étroit liseré blanc situé soit au

---

<sup>784</sup> Le roman exalte « Louïs le Grand dont on a toujours vû croître le courage, & les lumieres avec le nombre de ses Ennemis », ainsi que « Les armes toujours victorieuses de Louïs le Grand, [qui] avoient porté la terreur dans toutes les Cours de l'Europe, qui regardoient avec crainte, & avec un chagrin jaloux, les heureux succez de la France » (*Histoire de la dragone*, 1703 : 190 et 115). Sont également mises en valeur « la sage prévoiance, & l'intrépidité du plus grand des Rois » qui, « encore plus grand par sa bonté que par son courage, & par sa victoire, il défendit à ses Troupes de [...] faire [...] du pillage » (*Histoire de la dragone*, 1703 : 118 et 126-127). Louis XIV est aussi décrit comme « ce Grand Monarque qui voit toujours avec douleur répandre le sang », « ce genereux Prince qui n'a jamais fait la guerre, que pour établir solidement la paix » (*Histoire de la dragone*, 1703 : 143 et 202). Alors que les louanges à Louis XIV parcourent ce texte, celles qui sont faites à Philippe d'Orléans sont centrées sur un épisode en particulier (*Histoire de la dragone*, 1703 : 132-133 et 135-141).

<sup>785</sup> D'après Louÿs (1904 : 662), Prémoy est la seule femme à avoir reçu cette distinction à l'époque.

centre du ruban ou sur un bord seulement » (Collignon, 2004 : 91). D'autre part, quand on appartenait à l'Ordre du Saint-Esprit et à celui de Saint-Louis, « une pratique assez courante [...] était [...] de nouer au bas du cordon bleu une faveur de soie « couleur de feu », et parfois même d'attacher l'autre croix, pour bien montrer l'appartenance aux deux Ordres » (Collignon, 2004 : 35).

La possibilité d'une confusion de la part de D'Argenson concernant un sujet aussi important nous paraît presque impossible. Il se pourrait alors que Louÿs se fût mépris ou que le lieutenant et le poète se réfèrent à deux femmes différentes, ce qui ramène à nouveau l'hypothèse que la fille capitaine de Mailly ne fût pas Geneviève Prémoy, mais la Maupin. Louÿs (1904 : 662) s'y oppose catégoriquement et insiste sur le fait que, si au début du XX<sup>e</sup> siècle, « une célèbre actrice n'obtient pas le ruban rouge, à plus forte raison, en 1702, Mlle Maupin ne pouvait recevoir le cordon bleu ». En principe, ni Prémoy ni D'Aubigny n'auraient dû intégrer aucun ordre militaire, puisque les femmes n'avaient pas le droit de suivre cette carrière à l'époque. En effet, l'accès à l'Ordre du Saint-Esprit était réservé à des « gentilshommes professant la religion catholique, apostolique et romaine, de trois races paternelles au moins » (Collignon, 2004 : 33). D'autre part, il paraît que plusieurs ecclésiastiques et administrateurs, appelés aussi Grands Officiers, avaient intégré l'Ordre mais ils n'avaient droit qu'à la petite croix, ce qui créait une « confusion entre chevaliers et dignitaires » qui donna lieu à certaines intrigues (Collignon, 2004 : 33). D'où la création de l'Ordre de Saint-Louis, en 1693, pour récompenser « la vertu, le mérite et les services rendus avec distinction dans les armées du roi » sans exigence de naissance mais seulement « de pratiquer la religion catholique, [et] d'avoir servi dans les armées de terre et de mer en qualité d'officier durant dix ans » ; par la suite la durée des services serait prolongée jusqu'à vingt-quatre ans (Collignon, 2004 : 90).

Née d'Estienne Prémoy, partisan des armées du roi sous le commandement de Bridieu, gouverneur de Guise, et sous les ordres du marquis de Roncherolles, gouverneur de Landrecy (*Histoire de la dragone*, 1703 : 4-5), l'extraction de Geneviève Prémoy ne la rendait pas apte à être décorée de l'ordre du Saint-Esprit, mais ses mérites militaires furent jugés dignes d'être distingués de l'Ordre de Saint-Louis. Son acte d'enterrement, du 26 octobre 1704 à Saint-Sulpice, dit qu'elle fut « honorée de la qualité de commandeur de l'ordre de Saint-Louis » (Saint-Joanny, 1873 : 457). Quant à Julie

d'Aubigny, dite la Maupin, elle était née de mère inconnue et de Gaston d'Aubigny, secrétaire de Louis de Lorraine-Guise, comte d'Armagnac ; celui-ci fut son premier amour et son protecteur depuis la mort de son père (Commire et Klezmer, 2000 : 639). Toutefois, ayant mené une vie extrêmement aventureuse et n'ayant jamais intégré l'armée, il est évident qu'elle ne réunissait pas les conditions requises pour intégrer l'Ordre de Saint-Louis, et peut-être pas celles de l'Ordre du Saint-Esprit non plus. Mais comment expliquer le cordon bleu que revêt l'héroïne de *La Fille capitaine* ? Nous n'avons malheureusement pas pu trouver de documentation contemporaine concernant Julie d'Aubigny, qui aurait pu être décisive pour élucider le mystère de sa distinction militaire.

D'autre part, le fait que les scènes scabreuses décrites par D'Argenson (1866 : 72) se trouvent dans le roman de Letainturier-Fradin (1904) mais soient absentes dans *l'Histoire de la dragone* porte à croire que, si *La Fille capitaine* ne narrait pas les aventures de la Maupin, la plume galante et souvent coquine de Mailly a pu mêler à la biographie de Prémoy des anecdotes de la vie d'une actrice contemporaine qui partageait avec elle l'amour des armes et du déguisement, ainsi qu'une intimité agitée. Quoi qu'il en fût, cela rajoute une inconnue à notre équation : si les épisodes évoqués par D'Argenson ont été supprimés du manuscrit de Mailly par M<sup>me</sup> Auroy, comment sont-ils parvenus jusqu'à Letainturier-Fradin ? Théophile Gautier (1835-1836), dans son roman épistolaire *Mademoiselle de Maupin*, que Letainturier-Fradin aurait pu consulter, ne les cite pas non plus.

Après l'édition de *l'Histoire de la dragone* par Amable Auroy, deux autres se succèdent à Bruxelles, chez George de Backer, l'une en 1703, l'autre l'année suivante. Puis, apparemment, il n'y a plus de rééditions de ce roman jusqu'au début du XX<sup>e</sup> siècle, quand Georges Girard (1923) fait paraître une édition critique de l'ouvrage. Pendant ces presque deux siècles d'intervalle, *l'Histoire de la dragone* a connu une fortune littéraire plutôt discrète, d'après quelques références que nous avons trouvées sur des catalogues de livres<sup>786</sup>. Au milieu du XVIII<sup>e</sup>, elle était considérée une sorte de roman historique, puisqu'elle fut classée parmi les « Romans divers, sous des Noms empruntés de la Fable, ou de l'Histoire » du *Catalogue des livres de Monsieur le Président Crozat de Tugny* (1751 : 186). Vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, le texte publié par Auroy est cité parmi les textes

---

<sup>786</sup> Toutefois, cet ouvrage a pu être lu même en Asie, puisqu'il apparaît dans le *Journal officiel des établissements français dans l'Inde* (1927 : 120), dans la « Liste des livres achetés pour le compte de la Bibliothèque et reçus en dons pour l'année 1926 ».

biographiques de la section d'histoire du *Catalogue des livres rares et précieux composant la bibliothèque de M. le comte Octave de Behague* (1880 : 347).

En novembre 1924, alors que Girard vient de publier son édition de l'ouvrage, celui-ci n'est plus perçu comme relevant du domaine de l'histoire. Il est devenu – tout du moins pour le grand public –, un roman contemporain car il est cité par l'hebdomadaire *Les Nouvelles littéraires, artistiques et scientifiques* (1924 : 6), dans une chronique intitulée « La semaine bibliographique », dans la section de « Littérature française des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles », parmi les « Romans, contes et nouvelles ». Voilà une preuve assez claire qui démontre que l'œuvre dont Girard fit une édition critique et celle que Mailly aurait initialement écrite n'ont pas toujours été mises en rapport.

Justement, dans son introduction de *l'Histoire de la dragonne*, Georges Girard se donne pour objectif de retracer l'histoire du texte et de son héroïne : il se propose d'éclaircir quelle est la part de vérité dans ce récit. Pour cela faire, il dit avoir consulté les archives ainsi que les mémoires du temps, mais en vain (Girard, 1923 : VII-X). Toutefois, il rapporte que le numéro 82 de la *Gazette d'Amsterdam*, dans ses nouvelles parisiennes du 7 octobre 1697, dresse une petite chronique concernant l'attribution du brevet de chevalier de Saint-Louis et d'une pension à un certain chevalier Baltazar (Girard, 1923 : X-XI). Finalement, il fait mention de l'acte de décès de « Geneviève Prémoya [sic], dite le chevalier Ballazard [sic], honorée de la qualité de commandeur de l'ordre de Saint-Louis et cy-devant capitaine dans le régiment de Turbilly », qui fut enregistré à l'église de Saint-Sulpice de Paris le 26 octobre 1704, et selon lequel nous apprenons que la Dragonne avait épousé Jean Gounie, dit Dupont, lieutenant dans la même compagnie que Prémoy (Girard, 1923 : XI).

Quant à la paternité littéraire de *l'Histoire de la dragonne*, Girard (1923 : VI-VII) établit l'édition de 1703, à Paris chez Amable Auroy, comme la toute première tout en signalant qu'il y en eut une autre la même année, à Bruxelles chez George de Backer. Il attribue l'ensemble du texte à la signataire de l'épître dédicatoire : « Mme M... », une femme dont on ne sait que ce qu'elle-même explique, soit qu'elle avait été retenue comme nourrice du duc de Berry (Girard, 1923 : VII). En ce qui concerne le style de l'œuvre, Girard (1923 : XIV) dit qu'il « n'est pas ennuyeux ; en dépit de certaines tournures de phrases un peu longues et embarrassées, grâce aux dialogues dont il



[l'auteur] l'a parsemée, elle se lit aisément ». Combien de passages initialement écrits par Mailly seraient-ils parvenus jusqu'à nous ? Marguerite Maurice avait-elle un talent d'écrivain ? Évidemment, Girard ne fait point mention du chevalier de Mailly ni de *La Fille capitaine*. Pourtant, nous avons été surprise car la Maupin est encore une fois mise en rapport avec Geneviève Prémoy : « L'histoire intime de la dragonne, c'est celle de Mlle de Maupin, mais une Maupin ingénue, qui ne verse jamais dans l'aventure scabreuse, et c'est infiniment plus romantique aussi » (Girard, 1923 : xiv).

En somme, la nouveauté de cette réédition de *l'Histoire de la dragonne* réside dans son introduction, au caractère éminemment historique. Du reste, Girard a veillé à respecter l'original – il a reproduit la gravure de Scotin et il a maintenu les chapitres –, tout en cherchant à rendre plus commode la lecture de l'ouvrage par le biais de quelques améliorations – il a rajouté un petit sommaire en tête de chaque chapitre et il a corrigé les fautes d'orthographe ou d'impression présentes dans l'édition d'Amable Auroy –.

Quelques années plus tard, Gilbert (1932 : 173) répète presque littéralement les mots de D'Argenson au début du XVIII<sup>e</sup> siècle : « In 1702, a Chevalier de Mailly published the story of a certain female captain well known in Paris by the blue riband she wore as a sash and by the extraordinary costume with which she was bedizened ». En effet, Gilbert parle de l'héroïne de *La Fille capitaine* ; cependant, de même que Letainturier-Fradin – qu'il cite comme l'une de ses sources –, il l'identifie à M<sup>lle</sup> Maupin. À quoi est due la réitération de cette erreur ? D'un point de vue chronologique, Gilbert a eu sans doute la possibilité de consulter l'article de Louÿs, mais son livre *Women in Men's guise* ne le reflète pas. La diffusion de la découverte de Louÿs fut-elle insuffisante ? Ou l'écrivain et cinéaste belge pensait-il que le poète français se trompait ? Le mystère autour de *La Fille capitaine* de Mailly n'est toujours pas résolu.

#### *Meditations en vers sur le 'Memento homo'. Rapportées aux caracteres des vices (1704)*

Ce texte fut attribué au chevalier dans les *Nouvelles littéraires* de l'année 1704, où l'on peut lire une présentation assez précise de l'ouvrage :

M. le Chevalier de Mailly vient de publier chez le Libraire Ribou, des *Meditations en vers sur le Memento homo, rapportées aux caracteres des vices*. Il s'adresse aux Potentats, aux Magistrats, aux Prelats, aux Guerriers, aux Courtisans, aux Philosophes, aux Astrologues, aux Poëtes, aux sensuels, aux paresseux, à l'injuste, à l'amant, au superbe,

au prodigue, à l'avare, à l'usurier, au menteur, à l'hypocrite, au vindicatif, à l'envieux, au calomniateur, au blasphémateur, à l'ingrat, au partisan, au parasite, à l'ambitieux, aux beautés mondaines, enfin à tous les hommes, à tout l'univers. On trouve ensuite dans ce petit livre des stances sur le même sujet ; des *Méditations* sur ces paroles, *ô mors, quàm amara est memoria tua !* & une *paraphrase sur le De profundis*, & des *Méditations sur le soy-même*. Le tout est précédé d'une préface, où l'auteur entreprend de faire sentir à son lecteur le charme de la mort ; on juge par les expressions qu'il employe, qu'il n'est pas satisfait des plaisirs de cette vie. (Du Périer et Tricaud, 1704 : 512-513)

En effet, cet opuscule serait une sorte de compilation poétique ayant pour fil conducteur le thème de la certitude et du charme de la Mort. L'avis au lecteur, en prose, présente une vision chrétienne de celle-ci où elle est perçue comme la fin des maux et des misères de la vie terrestre, puis comme une promesse de repos éternel et comme l'accès à une existence meilleure. Mailly (1705a : s. p.) affirme que les sages apprécient la mort pour sa nature « liberatrice : [...] tirant nos âmes des prisons de la chair » et, mêlant tradition religieuse et païenne, il évoque « tous les Philosophes de l'antiquité, & tous les Saints du Christianisme<sup>787</sup>. [...] Jesus-Christ même doit vous la faire aimer ».

Les *Méditations* sont d'abord un recueil de vingt-neuf petits poèmes adressés chacun à un groupe social ou à des personnages-type pour critiquer leurs vices et défauts et leur rappeler qu'ils sont, comme toute autre créature, exposés à la mort. Chaque poème est une strophe de dix vers qui ne donne lieu apparemment à aucune forme fixe. Ces dizains sont composés de neuf octosyllabes et un alexandrin, sauf le second poème, qui est formé de quatre octosyllabes, deux alexandrins, trois octosyllabes et un alexandrin. Cette exception pourrait s'expliquer du fait que cette strophe est adressée aux potentats ; l'alexandrin étant le vers le plus noble, Mailly l'aurait peut-être réservé à cette élite. Quant à la rime, on retrouve souvent dans un même poème les trois combinaisons les plus fréquentes deux à deux – plate, croisée et embrassée –. L'alternance des rimes masculines et féminines est généralement respectée. Puis, il y a aussi bien des rimes pauvres que suffisantes et riches. Le modèle le plus répété est ABBACCDEED<sup>788</sup>, où A et D sont des rimes féminines<sup>789</sup>. Cette structure connaît une

---

<sup>787</sup> Il cite particulièrement, parmi les philosophes, Socrate, Caton et Sénèque ; puis, parmi les saints, Saint Pierre, Saint Paul et tous les Martyrs.

<sup>788</sup> Le schéma des rimes ABBACCDEED est celui d'un sonnet et ABBACCDEDE, que nous verrons immédiatement après, celui d'un sonnet régulier, bien que la structure des strophes ne corresponde pas à ces types de composition.

<sup>789</sup> Cette disposition des rimes se retrouve dans dix-sept poèmes sur vingt-neuf, correspondant au premier dizain, puis à ceux adressés aux potentats, aux magistrats, aux guerriers, aux

variation, dans le poème dédié à l'ambitieux, où seulement A est féminine. L'autre disposition la plus fréquente est ABBACCEDEDE, où A et D sont des rimes féminines<sup>790</sup>. Cette structure connaît, elle aussi, une variante, dans le poème dédié à l'hypocrite, où B, C et E sont féminines. Il existe également un autre modèle plus rare, ABABCCDEDE, où B et D sont des rimes féminines<sup>791</sup>, avec une variation, dans le poème au prodigue, où A, C et E sont féminines.

Après, l'auteur présente des « Stances sur le même Sujet » qui s'enchaînent le long de douze strophes de quatre vers – trois alexandrins et un vers de six syllabes qui forme écho –. Ces quatrains sont à rime plate ; l'alternance des rimes masculines et féminines est respectée et la qualité de la rime est variable. Ces stances parlent notamment des grands hommes qui, malgré leur naissance, leur mérite, leur pouvoir ou leurs exploits, s'acheminent inexorablement vers leur décès.

L'auteur développe ensuite des « Meditations sur ces paroles *O ! Mors, quàm amara est memoria tua* ». Cette partie est composée de cinq strophes de dix vers, formées chacune de neuf octosyllabes et un alexandrin (à l'exception du deuxième dizain, qui comporte huit octosyllabes et deux alexandrins). La rime est embrassée, plate, puis croisée dans chaque strophe ; l'alternance des rimes masculines et féminines est respectée selon le modèle ABBACCEDEDE où A et D sont féminines. Ces méditations contiennent des réflexions semblables à celles que l'auteur a développées précédemment, telles que le caractère inexorable et égalisateur de la mort. Cependant, l'on sent que l'auteur ne contemple plus le trépas avec la même confiance que dans la préface. L'on constate le bouleversement que la mort entraîne pour tous les êtres : « Feu violent, puissante foudre, / Qui ravage tout l'Univers, / Qui fait tomber tout à l'envers » (Mailly, 1705a : 19). Et, plus particulièrement, l'auteur exprime le chagrin provoqué par l'idée de la disparition de la femme aimée et l'amertume – tel que l'indique le titre de cette partie de l'ouvrage – que l'on découvre derrière chaque moment de bonheur, puisque « O ! Mort, ton affreuse pensée, / Se mêlant parmi nos plaisirs, / Change tous nos ris en soupirs » (Mailly, 1705a : 20).

---

philosophes, aux astrologues, aux poètes, aux sensuels, au paresseux, à l'amant, au superbe, à l'avare, au vindicatif, à l'envieux, au parasite, aux beautés mondaines et à tous les hommes.

<sup>790</sup> Ce modèle apparaît dans six poèmes : ceux que l'auteur consacre aux prélats, aux courtisans, à l'usure, au menteur, à l'ingrat et au partisan.

<sup>791</sup> C'est le cas de trois poèmes, adressés à l'injuste, au calomniateur et au blasphémateur.

Vient par la suite une « Paraphrase du Pseaume CXXIX. *De profundis clamavi, &c.* »<sup>792</sup> en huit sizains composés de trois vers octosyllabes et de trois vers alexandrins. La rime est plate sur les deux premiers vers de chaque strophe, puis embrassée sur les quatre derniers et l'alternance masculine-féminine est respectée.

Finalement, l'auteur présente des « Meditations sur le soy-meme » en quatre dizains suivant le modèle des compositions précédentes : neuf octosyllabes et un alexandrin. La rime, dont l'alternance masculine et féminine est systématiquement respectée, varie entre croisée, plate et embrassée selon la disposition suivante : ABABCCDEED, ABBACCEDEE, ABABCCDEDE et ABABCCDEDE. Dans cette dernière partie de l'ouvrage, l'auteur fait réflexion sur l'imperfection du soi-même et conclut que Dieu seul peut, par sa grâce et ses doux attraits, en réparer la difformité et la laideur (Mailly, 1705a : 24-26). Ces idées ne sont pas sans rappeler les préceptes de la doctrine janséniste, qui se caractérise par le rigorisme spirituel et par la croyance à l'impossibilité pour l'homme d'obtenir son salut si ce n'est par le biais de la grâce divine.

Le genre de cet ouvrage ainsi que le ton adopté par celui qui le composa ne semblent pas s'accorder à ceux que le chevalier de Mailly pratiquait habituellement. Comme nous l'avons déjà signalé plus haut, ce sont les *Nouvelles littéraires* de l'année 1704 qui attribuent ces *Meditations en vers* à notre homme de lettres et, étant donné que cette source est contemporaine, il est fort possible qu'elle ne se trompe pas. On pourrait en déduire que ce fut une œuvre rédigée sur commande. D'autre part, Du Périer et Tricaud (1704 : 513) signalent que le public de l'époque était féru de ce type de textes pieux puisque « *La grande danse des morts*, imprimée à Troye, chez Oudot<sup>793</sup>, & le *Faut*

---

<sup>792</sup> Le *De Profundis*, attribué à David, est l'un des quinze psaumes graduels (Calmet, 1851 : 1301). Il fait partie du service funéraire et est compté parmi les psaumes pénitentiels (Mestral, 1856 : 306). « [C]elui qui parle se trouve dans une grande détresse [...] aggravée par la pensée que ses péchés ont élevé un mur de séparation entre lui et son Dieu, et qu'il s'est rendu indigne de la délivrance après laquelle il soupire », cependant sa foi lui fait encore « espérer son pardon et le retour de la faveur de l'Éternel ; bien plus il s'efforce de réveiller chez ses frères la même confiance » (Mestral, 1856 : 306-307).

<sup>793</sup> Une édition de *La Grande Danse macabre* parut en effet à Troyes chez Jacques Oudot en 1700 environ. Publiée pour la première fois à Paris, chez Guyot Marchand, en 1485, la *Danse des hommes* était à l'origine une copie des fresques du cimetière des Innocents de Paris. L'ouvrage fut progressivement complété des textes suivants : le *Dit des trois morts et des trois vifs*, la *Danse des femmes*, le *Débat du corps et de l'âme* et la *Complainte de l'âme damnée*. Plusieurs éditions se succédèrent et, à partir de 1641, le livre fut constamment réédité par les deux grandes familles rivales d'imprimeurs de la Bibliothèque bleue, les Oudot et les Garnier – puis Baudot –. Le sujet

*mourir dans tous les états de la vie, en vers burlesques, par le Chanoine Jacques Jacques, d'Ambrun*<sup>794</sup>, sont des ouvrages dans le même goût ». Rappelons que les années 1703 à 1706 furent une période de silence éditorial pour Mailly. La vogue des œuvres pieuses aurait-elle pu l'encourager à composer les *Méditations en vers sur le 'Memento homo'*, ainsi que le titre dont nous parlerons ensuite ?

*Vie de sainte Elisabeth, patronne des sœurs du tiers ordre de Saint-François (1704 ?)*

Comme les *Méditations en vers sur le 'Memento homo'*, que nous venons d'aborder, cet ouvrage est attribué à Mailly par Du Périer et Tricaud (1704 : 513). Ceux-ci affirment que le chevalier est « dans le goût de la dévotion, il pousse les sentiments de religion avec autant de délicatesse, que ceux de galanterie, [et] il a donné aux Sœurs du tiers Ordre de saint François, *la vie de sainte Elisabeth, leur patronne*, où il a répandu beaucoup d'onction ». Malheureusement, ce titre résulte introuvable de nos jours et, faute de davantage de détails concernant l'ouvrage, nous ne sommes pas en mesure de l'étudier plus amplement.

Par ailleurs, c'était apparemment un sujet à la mode dans la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle et il est possible que Mailly se soit inspiré des auteurs qui l'ont précédé. En 1645 avait paru *La Vie de sainte Elisabeth fille du roi de Hongrie* par le révérend père Apollinaire de Valognes (Paris, Josse), puis, en 1661, le texte anonyme *La Vie de sainte Elisabeth, fille d'André roy de Hongrie, et du prince Louis Langrave de Thuringe & de Hesse, son époux* (Paris, Le Fillastre). En 1692, le père Archange de Saint-Gabriel,

---

principal de ces ouvrages est l'inexorabilité de la Mort et son principe d'égalité, ainsi que la terreur qu'elle inspire à l'Homme. (Médiathèque du Grand Troyes, 2019).

<sup>794</sup> *Le Faut-mourir, & les excuses inutiles qu'on apporte a cette nécessité*, par Jacques Jacques, chanoine créé de l'Église Métropolitaine d'Embrun, parut pour la première fois en 1657, à Lyon, chez Michel Duhan (Kühnhlotz, 1852 : 272). En consultant le catalogue de la BnF, on constate que ce livre connut au moins six rééditions jusqu'en 1702, ce qui porte à croire qu'il eut un succès considérable et que le sujet qu'il aborde intéressait le public de l'époque. D'ailleurs, il se trouvait, comme *La Grande Danse macabre*, dans la bibliothèque bleue (Bonnegarde, 1771 : 102). « L'auteur y fait passer en revue tous les états, depuis le roi & le pape jusqu'au mendiant. La mort parle à tous les acteurs introduits sur la scene, & chacun dévoile les abus de sa profession » (Bonnegarde, 1771 : 102), « comme dans certaines Danses Macabres » (Kühnhlotz, 1852 : 272). Le contenu de l'ouvrage de Mailly rappelle fortement celui du *Faut-mourir* car, comme nous l'avons vu, l'auteur s'adresse à plusieurs groupes sociaux pour annoncer leur mort certaine et critiquer leurs vices. L'œuvre du chanoine est cependant bien plus longue et comprend des dialogues entre la Mort et ses victimes.

tertiaire franciscain, fit publier *La Vie de Sainte Elisabeth, fille du roy de Hongrie, duchesse de Turinge, et premiere religieuse du troisiéme ordre de Saint-François* (Paris, Vve. de J.-B. Coignard et J.-B. Coignard).

### *Principales Merveilles de la nature* (1723)

La première édition de cet ouvrage parut à Rouen en 1723. Toutefois, son approbation ayant été donnée en décembre 1719, le privilège datait du 26 janvier 1720 et il avait été inscrit sur le Registre de la Communauté des Libraires et Imprimeurs de Paris le 31 du même mois, puis dans celui de la Communauté des Imprimeurs et Libraires de Rouen le 24 octobre 1720. En ce qui concerne la réception de l'œuvre, nous avons consulté sans succès les numéros correspondants aux années 1723 et 1724 du *Mercur* et du *Mercur de France* respectivement, puis ceux de ces deux années du *Journal des sçavans*. Barbier, dans son *Dictionnaire des ouvrages anonymes*, ne recueille pas non plus ce texte non signé du chevalier de Mailly. Cette recherche nous a permis de trouver un titre d'Henri Gautier dont la parution date de 1723 aussi et qui aborde également les « merveilles de la nature »<sup>795</sup> ; il est donc assez probable que le sujet fût à la mode à l'époque.

Quant au contenu de l'œuvre de Mailly, il se distribue en deux parties. La première débute par une description générale du Globe et aborde des curiosités liées à la terre, aux rochers et aux montagnes. La seconde partie commence par l'allusion à quelques merveilles souterraines pour se centrer ensuite sur des sources de diverses matières (lave, pétrole, eaux – douces, salées, salutaires, toxiques et aux multiples propriétés –) puis, l'auteur aborde des singularités relatives à des îles, des pierres, des arbres, des plantes, des fruits et des fleurs. À mi-chemin entre écrit scientifique, récit de voyage et conte merveilleux, ce livre nous paraît assez contradictoire dans son essence. Une lecture attentive du titre donne une première impression assez précise de la nature de son contenu :

---

<sup>795</sup> Le *Mercur* (1723a : 753-757) cite cet ouvrage dont il fait la présentation : La Bibliothèque des Philosophes, & des sçavans, anciens & modernes, avec les merveilles de la nature, où l'on voit leurs opinions sur toutes sortes de matieres Physiques, tous les systêmes qu'ils ont imaginez sur l'Univers, & leurs plus belles Sentences sur la morale, avec les nouvelles Découvertes des Astronomes. Par M. H. Gautier (Paris, André Cailleau).

Principales Merveilles de la Nature, Où l'on traite de la substance de la Terre, de la Mer, des Fleuves, Lacs, Rivieres, Montagnes, Rochers, &c. Avec Un précis des choses les plus surprenantes qui s'y voyent, comme Animaux, Poissons, Arbres, Plantes, Fruits, Diamants, &c. Ouvrage rempli d'Histoires, Aventures & Evénements extraordinaires, arrivez dans l'Europe, l'Asie, l'Afrique & l'Amérique. Tiré des meilleurs Auteurs Anciens & Modernes. Enrichi de Figures en Taille-douce.

D'abord, nous devinons un héritage baroque – provenant d'une tradition médiévale, née de traités antiques<sup>796</sup> – ; nous relevons le goût de la merveille, du surprenant et de l'extraordinaire<sup>797</sup>. Également, nous observons un certain penchant romanesque qui s'intéresse aux « histoires, aventures & événements extraordinaires », ainsi que la fascination pour l'exotisme, à travers les continents et divers éléments de la nature. Nonobstant, ces mêmes énumérations peuvent traduire une volonté d'exhaustivité. Si l'on ajoute à cela la présence de mots comme *principales*, *meilleurs* ou *enrichi*, ainsi que l'emploi du superlatif, nous sommes amenés à croire que Mailly souhaite créer une œuvre de référence, dans la lignée peut-être des textes de vulgarisation avant la lettre<sup>798</sup>, et dont la qualité littéraire égalerait la scientifique.

Justement, le titre annonce aussi que cet ouvrage est le fruit d'un énorme travail de bibliothèque car la matière a été tirée des « meilleurs Auteurs, anciens & modernes »<sup>799</sup>. L'auteur sait bien qu'une bibliographie est d'autant plus solide qu'elle est

---

<sup>796</sup> Inspirés du *Physiologus*, composé en grec à Alexandrie au II<sup>e</sup> siècle, les bestiaires foisonnent au Moyen Âge. L'on peut retenir celui de Pierre de Beauvais, celui de Philippe de Thaon, celui de Gervaise, *De Bestiis et aliis rebus* attribué à Hugues de Saint-Victor ou le Bestiaire divin de Guillaume Le Clerc (*Dictionnaire des lettres...*, 1992 : 171-172). De même, depuis Aristote, les auteurs grecs avaient traité de l'intérêt médicinal des minéraux. Au Moyen Âge, les compilations qui traitent des particularités et des propriétés réelles ou légendaires des pierres sont nombreuses, tel est le cas du *De Gemmis* de Marbode, qui donna lieu à plusieurs versions en langue vulgaire, en prose et en vers, et à des ouvrages nommés *lapidaires*, comme *Le Lapidaire alphabétique* de Philippe de Thaon, *Le Lapidaire chrétien*, *Le Lapidaire du Roi Philippe*, etc. (*Dictionnaire des lettres...*, 1992 : 919-921).

<sup>797</sup> Il est intéressant de noter que le titre de la seconde édition, qui date de deux ans après la mort de Mailly, remplace « surprenantes » par « rares & les plus curieuses », ce qui confirme et renforce même l'idée initialement véhiculée par l'auteur.

<sup>798</sup> « Les historiens ont coutume de situer l'origine de cette activité au siècle des Lumières, et présentent volontiers Louis Bernard Le Bovier Fontenelle comme « père fondateur » de la vulgarisation (Mortureux, 1982 ; cité par Bensaude-Vincent, 2010 : 19). Or, il s'agit d'un anachronisme qui tend à naturaliser une activité sans s'interroger sur les conditions historiques de son développement. Le verbe « vulgariser » est entré en usage au cours du XIX<sup>e</sup> siècle au moment où prolifèrent les livres, magazines, expositions et musées, prétendant mettre la science « à la portée de tous » (Bensaude-Vincent, 2010 : 19).

<sup>799</sup> Mailly adopte ici un critère suivi plus tard par les encyclopédistes. « Entre tous les écrivains, on a donné la préférence à ceux qui sont généralement reconnus pour les meilleurs. C'est de là

constituée de textes de l'Antiquité – qui sont à la base de nombreux savoirs –, mais aussi actuels – car ils apportent les découvertes les plus récentes –. Cette méthode semble prélude à celle du Siècle des Lumières. En effet, il y a une sorte de vocation scientifique de la part de Mailly, qui fait preuve d'honnêteté et de rigueur en matière de sources bibliographiques, puisqu'il présente un « Catalogue des Principaux Auteurs qui ont servi à ce Traité », et qu'il cite presque systématiquement ses sources à la fin de chaque entrée de son livre ; parfois il apporte même deux références<sup>800</sup>. L'auteur donne donc au lecteur la possibilité de vérifier par lui-même les contenus présentés ; tel sera le principe des promoteurs de l'*Encyclopédie*, environ un quart de siècle plus tard<sup>801</sup>.

Nonobstant, le ton dévot de la préface nous replonge à l'instant dans le XVII<sup>e</sup> siècle et même dans le XVI<sup>e</sup> siècle, car la perspective de Mailly est très humaniste. L'écrivain loue l'homme et la nature en tant que créations divines. Il admire les perfections de l'être humain (l'arrangement de son corps, les facultés de son esprit, les qualités de son âme), mais préfère ne pas approfondir sur un sujet qu'il juge trop délicat. En revanche, il entreprend de « représenter dans cet écrit, tout ce que [il a] pû recueillir des principales Merveilles de l'Univers, pour faire connoître au Lecteur quelque chose de la puissance de Dieu » (Mailly, 1723c : II-III). En fait, même si l'on associe volontiers spiritualité et Siècle Classique, les ouvrages qui tentent de concilier science et religion foisonnent au XVIII<sup>e</sup> siècle et font encore acte de présence au XIX<sup>e</sup> siècle<sup>802</sup>, bien que le

---

que les principes ont été tirés. À leur exposition claire et précise, on a joint des exemples ou des autorités constamment reçues » (D'Alembert et Diderot, 2010 : 104).

<sup>800</sup> Généralement, Mailly recense toutes ses sources. Pourtant, il lui arrive quelquefois d'oublier d'indiquer la référence employée dans une entrée, de donner des références incomplètes ou de citer une référence qu'il n'introduit pas dans la bibliographie générale ; c'est le cas d'un texte de Petronius dont nous ignorons le titre et qui n'est pas recueilli dans le « Catalogue » (1723 : 176).

<sup>801</sup> En 1750, dans le *Prospectus* de l'*Encyclopédie* puis, l'année suivante, dans le *Discours préliminaire*, Diderot et D'Alembert déclarent : « La coutume vulgaire est de renvoyer aux sources, ou de citer d'une manière vague, souvent infidèle, et presque toujours confuse ; en sorte que dans les différentes parties dont un article est composé, on ne sait exactement quel auteur on doit consulter sur tel ou tel point, ou s'il faut les consulter tous, ce qui rend la vérification longue et pénible. On s'est attaché, autant qu'il a été possible, à éviter cet inconvénient, en citant dans le corps même des articles les auteurs sur le témoignage desquels on s'est appuyé [...] » (D'Alembert et Diderot, 2010 : 104-105).

<sup>802</sup> *Traité de l'existence de Dieu, démontrée par les merveilles de la nature, et les preuves purement intellectuelles* de Fénelon (1713) ; *L'Existence de Dieu démontrée par les merveilles de la nature, en trois parties* de B. Nieuwentijt (1725) ; *La Grandeur de Dieu dans les merveilles de la nature* de P.-A. Dulard (1749) ; *L'Existence de Dieu démontrée par les merveilles de la nature* de J.-B. Bullet (1768) ; *Les Merveilles de la nature et de l'industrie humaine ou Les Chefs-d'œuvre de Dieu et de l'Homme* de Ch. Delattre (1855).



siècle de la révolution industrielle ait surtout vu paraître des titres soulignant uniquement le caractère extraordinaire de la Nature<sup>803</sup>. Le chevalier semble s'inscrire, encore une fois, dans un courant littéraire de son époque.

D'autre part, malgré l'apparente rigueur des sources et l'influence de la religion dans la genèse de l'ouvrage, l'on est surpris par le grand nombre de curiosités géographiques et de phénomènes naturels qui sont expliqués par le biais du merveilleux. Cela est sans doute un trait propre à l'écriture de Mailly, comme nous l'avons remarqué au fil de ce travail. Nonobstant, cela s'explique aussi par la mode du temps. Les récits de voyage avaient connu une grande vogue entre 1660 et 1700 ; dans les années 1720, le succès de ce genre d'ouvrages n'était plus assuré, par contre (Hahn, 2002 : 31-32). Pour y remédier, il fallait séduire non seulement les érudits mais le grand public, c'est pourquoi les auteurs de récits de voyage « ne pouvaient pas négliger l'aspect merveilleux, auquel ils devaient conférer une importance particulière afin de rendre plus intéressante la description sobre des découvertes purement scientifiques » (Hahn, 2002 : 32). Il s'ensuit un mélange parfois indissociable de réalité et de fiction, mais « [l]e lecteur [...] ne s'en soucie pas grandement ; [...] il préfère le plaisir de la découverte à un rationalisme scientifique qui s'interroge sur la véracité des textes » (Hahn, 2002 : 33).

En conclusion nous pouvons dire que *Principales Merveilles de la nature* est un ouvrage ambitieux, qui se veut scientifique de par sa structure interne ainsi que de par son effort bibliographique et globalisant, qui semble épouser les préceptes du Siècle des Lumières. Mailly s'était fixé pour objectif de conformer un recueil comprenant les aspects les plus extraordinaires de la nature. Pour cela, il collecte et rapporte une multitude d'extraits tirés de journaux de voyage ou de traités géographiques et scientifiques de bon nombre d'écrivains. Toutefois, le résultat demeure considérablement subjectif et souvent chaotique, d'où que l'ouvrage reste à notre avis dans l'entre-deux-siècles. Ce penchant est confirmé par une préface empreinte d'idées religieuses et par une exposition des curiosités de la nature trop mêlée d'éléments merveilleux pour que le livre puisse être perçu comme un ouvrage de science.

---

<sup>803</sup> Dictionnaire des merveilles et curiosités de la nature et de l'art d'A. de Chesnel (1853) ; Merveilles de la nature et de l'art dans les cinq parties du monde de J. Lacroix de Marlès (à partir de 1829) ou Merveilles de la nature d'A.-E. Brehm (1879-1885).

## L'épître laudative et les vers de circonstance

### Épîtres dédicatoires

De par son existence mouvementée et par moments orageuse, Mailly aurait sans doute pu être regroupé parmi ceux qu'Alexandre Stroev (1995 : 272) qualifie d'« aventurier[s] de la République des Lettres ». Pour ce genre d'auteur « [s]es œuvres sont ses cartes de visite : elles sont rédigées pour être offertes. La dédicace, la liste des souscripteurs, le frontispice avec un portrait gravé, la page de titre qui présente d'une manière élogieuse l'ouvrage et l'auteur, ont plus d'importance que le texte même » (Stroev, 1995 : 275).

Nous avons déjà signalé que Mailly accepta assez probablement de rédiger plusieurs œuvres sur commande pour subsister. Également, nous pourrions dire qu'il en composa d'autres afin de s'attirer la sympathie et la protection de quelque grand personnage, voire du roi lui-même. Dans ce sens, les épîtres dédicatoires qu'il plaça en tête de la plupart de ses textes peuvent résulter révélatrices. Certes, alors que Mailly développait sa carrière littéraire, entre 1690 et 1723, « [l]es dédicaces directement monnayées étaient depuis longtemps tombées dans le décri » (Laufer, 1971 : 114). Dans son *Diable boîteux*, Lesage explique qu'il y a encore au début du XVIII<sup>e</sup> siècle des écrivains qui cherchent à tirer de l'argent de leurs dédicaces, mais que

les gens qui paient des épîtres dédicatoires sont bien rares aujourd'hui : c'est un défaut dont les seigneurs se sont corrigés, et par là ils ont rendu un grand service au public, qui était accablé de pitoyables productions d'esprit, attendu que la plupart des livres ne se faisaient autrefois que pour le produit des dédicaces. (1707 : 28-29)

Cependant, la mode des épîtres monnayées ne s'est pas complètement éteinte puisque dans *l'Histoire de Gil Blas de Santillane*, parue entre 1715 et 1735, Lesage (1771 : 131) parle d'un poète<sup>804</sup> qui « a fait cent mille vers en sa vie qui ne lui ont pas rapporté quatre sols ; mais en récompense, il vient avec six lignes de prose de se faire un établissement considérable » ; on ne se doute point que ces « six lignes de prose »

---

<sup>804</sup> Nous ignorons l'identité de cet auteur car, selon Laufer (1971 : 115), l'on aurait perdu la clé de l'ouvrage de Lesage.

font référence à une dédicace. D'autre part, vu le peu d'argent que l'on gagnait par la vente d'un manuscrit, il paraît logique qu'un auteur cherchât d'autres moyens d'augmenter ses revenus – fût-ce à travers la flatterie –. C'est ainsi que le suggère Furetière, dans une pièce volante recueillie par Fournier (1857 : 112), d'un poète : « Il espéroit tirer cent écus du libraire, / Et vendre cent louis l'épître liminaire, / Prenant pour protecteur quelqu'orgueilleux faquin / Qui payroit chèrement l'or et le maroquin ».

Parmi les vingt-quatre ouvrages que nous pouvons attribuer au chevalier de Mailly, il y en a vingt qui sont dédicacés. L'auteur s'adresse à des membres de la famille royale, à des militaires, à des dames, à des magistrats et à des ecclésiastiques.

Les hommes d'église sont très peu présents dans les épîtres dédicatoires du chevalier, puisque seulement deux de ses ouvrages leurs sont dédiés – il s'agit en plus de deux traductions –. Ajoutons encore que seulement l'une de ces dédicaces fut écrite par l'auteur ; l'autre fut signée par l'éditeur. En 1695, Mailly publie sa traduction de *La Vie d'Adam* au français, à Paris, chez Edme Couterot. C'est justement celui-ci qui rédige l'épître au Père de La Chaise, confesseur du roi Louis XIV. Couterot loue cet homme de confiance de Louis XIV qui, dit-il, est derrière bon nombre des décisions prises par le monarque pour défendre la religion car il aurait donné « les moyens au Roy de seconder les inspirations du Ciel » (Mailly, 1695c : s. p.). L'auteur de la dédicace évoque la fin des conflits dérivés des Guerres de Religion et l'aide de la France à Jacques II d'Angleterre, roi catholique détrôné par son fils, protestant, Guillaume III, ainsi que la création de la Maison royale de Saint-Louis, à Saint-Cyr, pour les filles de qualité sans fortune. Cet ouvrage, dont nous parlerons par la suite, est très logiquement dédié à un religieux de par son contenu et son ton moralisant.

*L'Histoire du prince Erastus* (Paris, 1709) est dédiée par l'auteur lui-même à un autre homme d'église, l'abbé Touzelin. Malheureusement, Mailly ne donne pas assez de renseignements sur ce destinataire pour que nous puissions l'identifier clairement. Dans ce cas, le seul lien que nous avons trouvé entre le contenu de l'ouvrage et l'Église est la misogynie qu'il véhicule, à travers le personnage de l'impératrice Aphrodisia, qui incarne tous les vices traditionnellement attribués à la femme<sup>805</sup>. Il y eut un certain Touselin,

---

<sup>805</sup> Veuillez voir la partie de cette thèse consacrée à l'étude de cet ouvrage.

abbé de Notre-Dame-la-Blanche et de Saint-Léonard de Chaumes (à La Rochelle), mais il s'était démis de ces abbayes vers l'an 1609 (Du Tems, 1774 : 542), ce n'est donc pas à lui que s'adresse Mailly un siècle plus tard. Nous avons aussi repéré un religieux nommé abbé Touzelin dans une liasse de lettres, datées entre 1674 et 1706, conservée aux Archives Départementales du Maine-et-Loire (1674-1706).

Cette identité et cette chronologie coïncident avec celles du destinataire de l'*Histoire du prince Erastus* mais, du fait que ces papiers se trouvent en Maine-et-Loire, nous pensons que ce n'est probablement pas lui non plus le personnage à qui Mailly consacre son ouvrage. Également, nous avons retracé l'existence d'un certain Isaac Touzelin, clerc du Diocèse de Tours, qui fut pourvu, par lettres du 21 septembre 1676, du prieuré de Saint-Nicolas-de-Gruë, dans le diocèse de Luçon (Pinsson, 1688 : 562-563). En outre, un *Factum-sommaire pour Mre Isaac Touzelin*, conservé à la BnF, non daté mais que l'on croit de la fin du XVII<sup>e</sup> ou début du XVIII<sup>e</sup> siècle, situe cet homme d'église toujours dans ce même diocèse. Nonobstant, il n'est désigné dans aucun de ces documents sous le titre d'abbé et, ce qui nous paraît plus important, il n'aurait pas de liens évidents avec Paris ou Rouen, là où Mailly aurait pu le rencontrer.

C'est encore D'Argenson (1891 : 350), dans ses précieuses notes, qui semble apporter le plus de lumière à ce sujet : l'abbé Tousselin était un nouveau catholique à qui Louis XIV accorda une pension de 2000 livres en avril 1703. Le lieutenant rapporte, le 13 avril 1714, les preuves d'une conversion réussie, c'est-à-dire « qu'on le voit assez souvent dans les églises, qu'il paroist mesme entièrement persuadé des veritez de la religion, et qu'il en parle comme n'ayant plus aucun doute. On m'a dit aussy qu'il s'est acquitté du devoir pascal, et j'espère que sa réunion à l'Eglise catholique se confirmera de plus en plus » (D'Argenson, 1891 : 351). L'on se demande quels furent les motifs qui poussèrent Mailly à dédier sa traduction à cet abbé Tousselin. L'on dirait qu'ils se connaissaient personnellement et même de longue date, puisque le chevalier évoque « l'amitié dont vous [l'abbé] m'avez toujours honoré » (Mailly, 1709c : s. p.). Tousselin posséderait « le merite & les rares qualités du Heros » de l'histoire ; il aurait du bon goût et de la délicatesse (Mailly, 1709c : s. p.).

Ces louanges ne sont que des clichés dans les épîtres dédicatoires. Or, nous avons remarqué que la clôture de cette missive a quelque chose d'extraordinaire,

puisque l'auteur ne se contente pas d'exprimer ses meilleurs sentiments à son interlocuteur, mais il proclame qu'il « ne désire point d'autre gloire que celle de faire connoître *à tout le monde* les sentiments d'estime & de respect » qu'il a envers lui (Mailly, 1709c : s. p.) [c'est nous qui soulignons]. Compte tenu que l'abbé Tousselin fut apparemment un personnage dont les actions avaient longtemps été soumises à un minutieux examen de par son statut de converti, cette épître a l'air d'une déclaration de défense. Mailly, qui était lui aussi le point de mire de la police – pour d'autres raisons, comme nous l'avons vu –, sympathisa-t-il avec l'abbé ?

De même, le chevalier ne dédie que deux de ses textes à des gens de robe. D'une part, il offre son *Triomphe de la Bazoche* (Paris, 1698) à « Messieurs du Royaume de la Bazoche », ce qui est tout à fait logique. Mailly (1698d : s. p.) adresse l'ouvrage à ceux qu'il qualifie d'« Illustres Athletes de Themis », c'est-à-dire, aux champions de l'ordre et de la justice, dans l'espoir d'obtenir une bonne recette : « je vous supplie de me le faire vendre promptement, afin d'en faire une seconde Edition [...] autant pour vôtre gloire que pour mon interest ». Ce genre de contenu ne paraît pas très approprié à une épître dédicatoire où, certes, l'auteur cherche à plaire à son destinataire par le biais de la louange mais, à cette occasion, Mailly dépasse les bornes de l'éloge pour en arriver à la supplique, et sa révélation sur un pressant besoin économique suggère un cri de détresse.

D'autre part, Mailly dédie ses *Nouvelles toutes nouvelles* (Paris, 1708) à « Monsieur de Turgot de Saint-Clair, Maître des Requetes et Intendant d'Auvergne ». Il s'agit ici d'une louange – dans le style de celles que Mailly adressera au roi Louis XV dans les années 1720 – concernant les vertus de son interlocuteur, la noblesse et le mérite de sa famille, ainsi que de ses alliances. Lacroix (1857 : 289) qualifie cette dédicace de « panégyrique complet qui peut servir à l'histoire de la famille Turgot ». Marc-Antoine Turgot (1668-1748), Seigneur de Saint-Clair, fut reçu Conseiller au Grand-Conseil en 1692, devint Maître des Requêtes en 1703 et successivement intendant de Riom en 1707, de Moulins en 1714 et de Soissons en 1720. Il avait épousé en mai 1703 Louise le Gouz-Maillard, fille de Benoît-Etienne, Président à Mortier au Parlement de Dijon (Aubert de La Chesnaye Des Bois, 1778 : 699). Son père, Antoine Turgot († 1713), Seigneur de Saint-Clair, « maintenu dans sa *noblesse* par Jugement du 20 Juin 1669, comme descendu de Jean Turgot, reconnu *noble d'extraction* en 1473 », était chevalier de Malte et devint Conseiller au Parlement de Paris en 1660, puis Maître des Requêtes

en 1667 et Intendant de Limoges en 1671 (Aubert de La Chesnaye Des Bois, 1778 : 699). En le décrivant comme un aussi honnête homme et illustre magistrat que son géniteur, Mailly insiste sur la ressemblance de Turgot de Saint-Clair et de son père en mérite, savoir, probité et lumières. Il lui augure d'ailleurs une carrière toujours plus brillante : « si à votre âge vous vous êtes acquis une si grande reputation, quelle esperance ne doit-on pas avoir de l'avenir, puisque les progrès que vous faites sans cesse sont si beaux & si glorieux ? » (Mailly, 1708b : s. p.).

L'auteur fait aussi mention du rapport d'une affaire importante et difficile que Turgot de Saint-Clair aurait fait au roi lors d'un conseil et qui lui aurait attiré des applaudissements généraux, avec l'éloge du monarque et la concession de « l'Intendance d'Auvergne, qui est une des plus considérables du Royaume » (Mailly, 1708b : s. p.). D'après les renseignements recueillis par Aubert de La Chesnaye Des Bois et que nous avons cités ci-dessus, nous supposons que Mailly entend pour Intendant de Riom, Intendant d'Auvergne ce qui ne serait pas complètement exact. Mailly (1708b : s. p.) présente donc son œuvre comme un recueil d'« Histoires galantes » qui se veulent « un léger divertissement dans [les] importantes occupations » d'un éminent magistrat.

En ce qui concerne ses ouvrages offerts à des femmes, il est intéressant d'observer que Mailly leur adresse deux types de textes : d'une part, des contes de fées – seul l'un des trois recueils qu'on lui attribue est dédié – et, d'autre part, des nouvelles dont les titres contiennent le mot *galant* et qui pourraient avoir un air plus à la mode et moins grave. En 1695, Mailly dédie *Rome galante*, son deuxième ouvrage, à une femme de très haut rang, « Son Altesse Serenissime, Madame la Princesse de Conti, fille du Roi ». Marie-Anne de Bourbon, fille légitimée de Louis XIV et de Louise de La Vallière, était pour lors âgée de vingt-neuf ans et veuve depuis près de deux lustres ; ayant toujours été extrêmement belle et gracieuse, elle demeurait très courtisée (Bély, 2015). La musique et l'opéra lui plaisaient fort mais nous ignorons si elle aimait les lettres. En tout cas, Bély (2015) met l'accent sur le fait que, vers la fin de sa vie, la princesse se révéla de peu d'esprit. Bien que de par sa nature élogieuse une épître dédicatoire soit toujours à interpréter avec précaution, ce n'est pas vraiment ce que suggère Mailly (1695b : s. p.), qui remarque que « notre siecle n'a point vu de Princesse d'un meilleur gout pour les ouvrages d'esprit ; & notre Cour, la plus polie de l'Europe, n'a pas de plus grand ornement ». Le chevalier se dit d'abord convaincu que son texte

« ne peut paroître sous une protection plus illustre » que celle de cette princesse et finit par espérer « [s]e procurer l'honneur de sa protection », d'une manière plus générale (Mailly, 1695b : s. p.). L'on dirait que notre auteur, qui en profite pour faire allusion à sa carrière militaire, pensa qu'il n'y avait nul de mieux que l'une des filles chéries de Louis XIV pour parler à celui-ci en sa faveur.

Par la suite, Mailly s'adresse à l'ensemble du public féminin : il dédie les *Avantures et lettres galantes* (1697), ainsi que sa suite, *L'Heureux Naufrage* (1699), « au Beau Sexe » puis, son premier recueil de contes, *Les Illustres Fées* (1698), « aux Dames », bien que cette dédicace soit signée du nom de l'éditeur Brunet. L'épître des *Avantures et lettres galantes* s'inscrit dans la Querelle des femmes, un conflit qui parcourt les siècles depuis le Moyen Âge (Ascoli, 1906 : 27). L'idée principale véhiculée par l'auteur dans cette dédicace est que les dames inspirent des galanteries même aux insensibles et que leurs charmes, aussi bien physiques que spirituels, attirent les hommes et les lient à elles. Mailly (1697 : s. p.) met en relief le pouvoir civilisateur des femmes<sup>806</sup> : « Sans vous, la plupart des hommes n'auroient rien que de grossier & de brut. Le moindre de vos regards, peut adoucir ce qu'ils ont de plus farouche ; & la politesse de vôtre conversation leur apprend les manières agréables de la Société Civile ». Et, moyennant une gradation qui marque que les hommes doivent à leurs congénères féminines « reconnaissance », « respects », « hommages », « admirat[ion] » et, enfin, « vénération », Mailly (1697 : s. p.) s'érige en défenseur du Beau Sexe et clame : « Taisez-vous donc, mauvais Critiques, qui avez osé attaquer cette aimable partie du monde ».

L'épître de *L'Heureux Naufrage* est dans la lignée de celle que nous venons d'étudier. Toutefois, les remontrances contre les censeurs se sont tues et c'est uniquement la louange des dames – et de l'ouvrage, ne serait-ce que de biais – qui occupe l'auteur de la dédicace. Mailly (1718b : s. p.) met encore une fois son œuvre sous les auspices des femmes, qui sont décrites comme les muses qui l'ont inspirée ; ainsi, dit-il, « [j]e ne vous rends que ce qui vous appartient ; & c'est moins un Présent que je vous fais, qu'une dette dont je m'aquitte ». Le chevalier joue sans doute sur

---

<sup>806</sup> Duchêne (1974 : § 10) met l'accent sur l'importance capitale du rôle féminin dans la formation des hommes dans la bonne société du XVII<sup>e</sup> siècle en France : « parce qu'elles font leur éducation sentimentale, elles les guident aussi dans leur réforme culturelle. Leur supériorité dans le domaine des mœurs les rend exemplaires pour la vie de l'esprit ».

l'acception générale et littéraire des termes *ouvrage* et *titre* quand il affirme : « Vous ne pouvez négliger les Ouvrages de vos charmes, puisque c'est par eux que vous êtes les objets de nos admirations, & que vous avez acquis le glorieux titre de la plus belle moitié du monde ». Cette phrase est quelque peu ambiguë car, d'une part, on comprend que les appas des femmes causent une telle admiration parmi les hommes que ceux-ci les ont désignées sous le nom de *Beau Sexe*. D'autre part, l'on peut aussi interpréter les mots de l'auteur en sorte que les charmes des femmes inspireraient les ouvrages littéraires, certes, mais c'est aussi grâce à ces textes qu'elles sont valorisées.

L'amour des dames inspire à Mailly (1718b : s. p.) ses meilleurs textes – « J'ai toujours conçu tant d'amour, & de si hautes idées de vos perfections, qu'elles m'ont rendu capable d'en faire des portraits plus fidèles » – et, plus généralement, ses plus belles qualités en tant qu'homme : « Je vous ai considéré comme les sources de la politesse la plus naturelle, & la plus parfaite, & comme des Maîtresses qui font l'honnête homme aussi bien que l'homme amoureux & galant ». L'empire créateur et le pouvoir civilisateur des dames est doublé d'un pouvoir épique puisque « sur tout, [dit l'auteur,] je vous envisage comme les causes des plus grandes vertus, & des actions les plus héroïques<sup>807</sup> » (Mailly, 1718b : s. p.). C'est ainsi que les couronnes des héros et celles des poètes reviennent toujours au Beau Sexe, car c'est pour l'amour des femmes que les hommes entreprennent toutes leurs œuvres.

Enfin, comme nous l'avons déjà signalé, la dédicace des *Illustres Fées*, « aux Dames », fut écrite par Brunet. Le discours du libraire s'oppose à celui de Mailly dans ses épîtres « au Beau Sexe » puisqu'il tient de la réclame plutôt que de la louange. Brunet vante le contenu de l'ouvrage qui, dit-il, est novateur, délicat et sublime ; cependant il néglige assez l'éloge de ces Dames à qui le texte est offert. « [J]e vous entretiens des charmes de ce Livre au lieu de vous parler du pouvoir de vos appas » avoue-t-il à un certain moment, mais il justifie son silence par sa mauvaise plume et se borne à rappeler les « sentimens si tendres & si délicats » que l'auteur des *Avantures et lettres galantes* avait adressés aux femmes dans l'épître correspondante à cet ouvrage-ci (Mailly, 1698a : s. p.).

---

<sup>807</sup> Il s'agit d'un *topos* de l'amour courtois développé au XII<sup>e</sup> siècle, dans le *Roman de Brut* de Wace, selon lequel « Pur amistié et pur amies / Funt chevaliers chevaleries » (Wace, 1938 : v. 10771-10772).



En revanche, vers la fin de sa vie, le chevalier offre un dernier ouvrage, *Avantures galantes, avec la feste des Tuileries* (La Haye, 1736), à une femme en particulier dont nous ne connaissons malheureusement pas l'identité : « Madame la Marquise de ... ». Il s'agit apparemment d'un texte écrit à la demande de cette dame, qui aurait sollicité « une Relation de ce qui s'est passé aux Tuileries la veille de la Fête du Roi », à laquelle l'auteur aurait décidé de joindre « plusieurs Avantures Galantes » (Mailly, 1736 : s. p.). Le ton passionné et courtois de l'épître, ainsi que l'omission du nom de cette marquise font penser à une amie intime ou à une maîtresse pour destinataire. Le chevalier déclare :

il est impossible d'en avoir plus [de zèle] que j'en ai pour votre service. Les occasions de vous en donner des marques seront toujours l'unique objet de mes vœux & de mes desirs, aussi-bien que de mes soins & de mes empressements. [...] [L]'empire absolu que vous avez sur moi, vous rendra toujours la Maîtresse de mes volontez [...] [qui] se conformeront continuellement aux votres. C'est une Loi que je me suis prescrit depuis long-tems, & la passion que j'aurai toute ma vie à l'exécuter fait par avance & mon plaisir & ma gloire. (Mailly, 1736 : s. p.)

Nous avons également pensé à une autre hypothèse possible. Il se trouve que l'approbation des *Avantures galantes, avec la feste des Tuileries*, parues en 1736, date de 1720. Justement, c'est en cette même année que fut permise l'impression des *Principales Merveilles de la nature*. Cet ouvrage était dédié au marquis de Nesle dans des termes de reconnaissance qui font penser à ceux que Mailly utilisa dans l'épître adressée à la marquise inconnue. Le « Marquis de Nesle, &c., Prince d'Orange, Comte de Bohain, Seigneur de Maurup, Pargny, et autres lieux », à qui sont présentées les *Principales Merveilles de la nature* est Louis III de Mailly-Nesle, dont nous avons déjà parlé (p. 70-71). Notre homme de lettres adresse au marquis un texte pour son plaisir car, dit-il, « je sçai que vous aimez la lecture » (Mailly, 1723c : s. p.). Or, l'idée principale développée dans cette dédicace est celle de la gratitude ; il paraît que notre écrivain aurait reçu quelque grâce de son parent puisque, dit-il :

[je] connois le poids & le crédit [de votre approbation] ; & je suis persuadé que pour l'obtenir il faut absolument en être digne. Cet honneur est d'autant plus glorieux à celui qui l'obtient, que c'est un pur effet de votre justice. [...] [V]ous n'avez que de beaux sentiments & dignes d'une Personne aussi magnanime & aussi libérale que vous l'êtes. Je le sçai par expérience, & les marques obligeantes que vous m'en avez données sont mieux gravées dans mon cœur que peintes dans mes paroles, & plus fortement imprimées dans ma mémoire, que dans mes Ecrits. (Mailly, 1723c : s. p.)

Cette déclaration ressemble à celle que l'auteur adresse à la marquise :

Je sçai trop ce que je vous suis, Madame, pour jamais manquer à ce que je vous dois. Quand je ne vous aurois pas autant d'obligation que je vous en ai, l'empire absolu que vous avez sur moi, vous rendra toujours la Maîtresse de mes volontes. [...] Voilà, Madame, une partie de mes sentimens qui sont bien moins imprimez sur ce Papier, que gravez dans mon cœur. (Mailly, 1736 : s. p.)

Les mots du chevalier de Mailly font croire qu'il aurait reçu quelque grâce de cette marquise également. Compte tenu de la coïncidence temporelle des deux épîtres, ainsi que du titre de noblesse de ces deux protecteurs, l'on se demande s'il ne s'agirait pas du même bienfait. Il se pourrait, si cela est ainsi, que Mailly eût offert un ouvrage à chaque conjoint d'un couple, de sorte que cette marquise dont l'auteur omit le nom – par délicatesse peut-être – serait l'épouse du marquis de Nesle, c'est-à-dire, Armande-Félice de La Porte-Mazarin (Ledru, 1893 : 444).

À part les gens d'église, les gens de robe et les dames, les destinataires des épîtres dédicatoires de Mailly sont généralement des militaires. Cela ne doit pas nous surprendre car le chevalier fit carrière dans les armées de Louis XIV. Les personnages à qui il adresse ses œuvres littéraires seraient-ils en rapport avec son passé militaire ?

L'écrivain présente son premier ouvrage, *Les Disgraces des amans* (1690), à François III d'Aubusson : « Monseigneur le Duc de La Feuillade, Pair & Marechal de France, Chevalier des Ordres du Roy, Colonel des Gardes Françoises, Gouverneur du Dauphiné, &c. » (Mailly, 1690 : s. p.). L'auteur offre son texte au duc afin qu'il puisse se délasser de ses importantes occupations. Il loue son naturel bon et généreux, ses illustres ancêtres, ainsi que ses nombreux mérites militaires personnels qui ont contribué à augmenter la gloire de sa famille et de la France : la bataille de Saint-Godard, le siège de Candie ou la révolte de Messine. Mailly (1690 : s. p.) évoque une anecdote selon laquelle le duc de La Feuillade poursuivit le comte de Saint-Aunais jusqu'en Espagne dans le but de le punir pour avoir mal parlé du roi<sup>808</sup>. L'écrivain mentionne également la « superbe Statuë [de Louis XIV en pied]<sup>809</sup> qui sera regardée dans les siècles à venir comme un monument éternel de votre respect & de votre reconnaissance envers ce Prince » (Mailly, 1690 : s. p.). *Les Disgraces des amans*, comme le laisse entrevoir le

---

<sup>808</sup> Ce geste fit la fortune du duc auprès de Louis XIV, d'après un contemporain : le comte de Chavagnac (1900 : 221).

<sup>809</sup> Inauguré en 1686 et élevé aux frais de La Feuillade, cet imposant ouvrage ornait la place des Victoires à Paris (Choisy, 1747 : 240-242).

titre, est un texte sur les malheurs de l'amour. Nous avons vu que, d'habitude, Mailly dédie les ouvrages de ce genre à un public féminin, mais il aurait fait ici une exception. Celle-ci pourrait s'expliquer du fait que le duc de la Feuillade était un personnage particulièrement réputé auprès des cercles du pouvoir en ces années-là – pour les raisons que nous venons d'évoquer –. En plus, s'agissant de la première publication du chevalier, il a peut-être choisi comme protecteur un homme qui incarnait et le parfait militaire et le parfait courtisan, pour se mettre en valeur lui-même dans ces deux aspects.

Quelques années plus tard, Mailly choisit encore un homme d'armes célèbre pour lui présenter un de ses ouvrages. C'est « Son Altesse Sérénissime Monseigneur le Duc de Vendôme, Généralissime des Armées du Roy » qui devait recevoir les *Diverses Aventures de France et d'Espagne*, même si, tel qu'il le déclare, l'auteur « sçai[t] trop le peu de proportion qu'il y a entre le haut rang que vous [le duc] tenez, & le peu de merite de [s]on présent » (Mailly, 1707b : s. p.). Le chevalier exalte la bonté, la générosité, les vertus « morales & héroïques », ainsi que la sagesse et le sens de la justice de son destinataire. Cela n'est pas gratuit si Mailly adresse au duc de Vendôme cette œuvre en particulier puisque, en 1707, la France se trouve en plein dans la guerre de succession espagnole et le duc brille à la tête des armées de Philippe V ; c'est l'« un des plus grands Capitaines de notre siecle » dit Mailly (1707b : s. p.). Justement, notre homme de lettres signale que le duc a été vainqueur en Espagne, en Savoie, au Piémont et en Lombardie et, ayant été appelé à lutter en Flandres, aux côtés du roi, Mailly en profite pour faire la louange de Louis XIV.

Par la suite, le chevalier consacra quatre autres ouvrages à deux hommes d'épée qui, paraît-il, étaient des amis de l'auteur. Mailly (1713a : s. p.) dédicace *L'Horoscope accomplie* à M. De Seuil, « Ancien Colonel du Regiment de Perigord ». D'après Aubert de La Chesnaye des Bois (1745 : 519), il n'y eut aucun colonel de Périgord qui portât ce nom ; par contre, un certain De Seuil fut colonel du Régiment de Bigorre entre 1703 et 1708. Il est étrange que Mailly (1713a : s. p.) se soit trompé sur cet élément, surtout parce qu'il semble bien connaître ce militaire qui l'honore « depuis si longtemps » de son amitié et pour lequel il ressent un éternel « attachement ». Pourtant, les autres données coïncident ; le destinataire de l'épître et de l'ouvrage était assez certainement « Pierre de Chertemps, marquis de Seuil, seigneur de Charon, de Saint-

Christophe, des Reaux et de Saint-Maurice, ancien colonel du régiment de Bigorre, infanterie », descendant de la maison champenoise de Chertemps (Lainé, 1834 : 12).

L'auteur adresse à De Seuil *L'Horoscope accomplie* car il pense que les héros de l'histoire, de par leur mérite, constituent un parfait portrait de son ami. Pour éveiller sa curiosité, Mailly affirme que les batailles où brillent les personnages pourront rappeler à l'ancien colonel celles qu'il a vécues. Enfin, l'auteur remarque que son ami, tout en étant aussi parfait que ces héros romanesques, doit s'estimer encore plus heureux parce que la fortune lui a été favorable en amour et qu'il a bientôt rencontré l'épouse idéale, qu'il lui conseille de s'efforcer de conserver en alliant la fidélité d'un mari à la passion d'un amant.

Déjà en 1702, puis en 1713 et en 1719, Mailly offre trois de ses ouvrages à un certain M. de Thésut dont le titre change au fil des années. Dans la dédicace des *Entretiens des cafés de Paris*, il n'est pas identifié par un degré militaire, mais par son titre de propriété : « Seigneur de Court-Jambe, Chamforgeu & autres lieux » (Mailly, 1702 : s. p.). L'auteur adresse l'ouvrage « au meilleur & au plus genereux de [s]es amis », puisqu'il l'aurait encouragé à le composer, dans l'espoir qu'il « recevr[a] ce present avec le même cœur que je [l'auteur] le fai[t] » et certain du degré de « complaisance » qu'a Thésut « pour ce qui vient de [ses] amis » (Mailly, 1702 : s. p.).

Une dizaine d'années plus tard, Mailly (1713b : s. p.) présente *La Promenade du Luxembourg*, encore un texte « en forme d'entretiens », à « Monsieur le Marquis de Thésut, Colonel d'un Régiment d'Infanterie ». L'auteur offre son ouvrage à cet ami qui est devenu un « Cavalier très-accomplie », galant et héroïque, dont les « vertus guerrières [...] [l']ont fait connoître sur terre & sur mer ; & les actions [...] [l']ont comblé d'honneur & de réputation » (Mailly, 1713b : s. p.). On peut constater que le marquis a gravi des échelons depuis 1702. Et ce malgré son jeune âge, puisque Mailly (1713b : s. p.) déclare : « On proposera vôtre exemple à la jeunesse, pour lui apprendre à unir la prudence à la valeur », et augure au marquis un avenir brillant : « je vous regarde déjà, comme vous serés un jour ; je veux dire, comme un parfait Général » car « il y a sujet de croire que plus vous avancérés en âge, plus vous augmentérés les sentimens d'estime qu'on a pour vôtre mérite ». Mailly (1713b : s. p.) évoque la magnifique disposition de Thésut pour atteindre cet objectif parce que, bien que le marquis ne soit encore qu'un « jeune cœur », il place le devoir avant tout et a « pour maxime qu'il faut être au-dessus

de ses passions pour être capable de commander », sachant distinguer les « passions qui élèvent l'âme & celles qui abaissent la raison ». L'auteur, qui rappelle que « la route qui mène à la gloire, n'est pas différente de celle qui conduit à la sagesse », applaudit les vertus du marquis et l'encourage à persévérer car, dit-il, « la fortune [...] n'est pas toujours aveugle ni ingrate ; Elle fait quelquefois récompenser le mérite ; & si elle refuse ses faveurs à quelqu'un, ce n'est souvent que pour l'obliger à s'en rendre plus digne » (Mailly, 1713b : s. p.).

En 1719, enfin, notre homme de lettres adresse au marquis de Thésut *Le Voyage et les aventures des trois princes de Sarendip*. La dédicace souligne plusieurs ressemblances entre le contenu de l'ouvrage et la vie de son destinataire, qui a non seulement beaucoup voyagé – dans de nombreuses cours européennes – mais qui a mérité l'estime et la confiance des « Princes Souverains » et de « fort aimables Princesses », ainsi que la jalousie d'innombrables courtisans (Mailly, 1719b : s. p.). Toutefois, le vrai motif qui semble avoir poussé l'auteur à offrir cette œuvre au marquis de Thésut est la réhabilitation de celui-ci après un long exil : « La Cour [...] vous a rendu justice [...]. Des jaloux de votre réputation n'ont pû vous voir sans peine, & ceux qui avoient causé votre éloignement, ont eu tant de honte & de confusion de votre retour, qu'ils ont disparu aussi-tôt » (Mailly, 1719b : s. p.).

Nous ignorons tout à fait l'identité de ce marquis de Thésut. Nous sommes seulement en mesure d'indiquer que la maison de Thésut était originaire de Bourgogne et que, tel que Mailly (1719a : s. p.) le signale, il s'agit « d'une illustre Race, qui depuis plusieurs siècles s'est toujours distinguée dans l'épée, & dans la Robe ». En ce qui concerne les renseignements apportés par l'auteur par rapport aux seigneuries que le marquis possédait ou à l'affaire qui l'obligea à quitter la France pour un certain temps, nous n'avons pas trouvé de correspondances. Aubert de La Chesnaye Des Bois (1784 : 597) recense un Jean-Siméon de Thésut, décédé en octobre 1738, qui était colonel d'un régiment de son nom. Rien n'est dit sur un supposé marquisat, ni sur les domaines de Court-Jambe ou de Chamforgeu, mais le fait que Mailly (1719a : s. p.) le désigne comme « Colonel d'un régiment d'infanterie » sans préciser le nom de celui-ci – alors qu'il l'avait précisé pour De Seuil – pourrait s'expliquer par le désir de ne pas être redondant.

En ce qui concerne les destinataires de la royauté, nous avons vu que Mailly dédie en 1695 un ouvrage à l'une des filles de Louis XIV. L'année suivante, l'auteur adresse

son *Histoire de la republique de Genes* au roi car, à la différence des textes qu'il aurait écrits auparavant et qui « n'étoi[en]t pas des Ouvrages assez considerables », celui-ci est « digne » d'être offert au monarque car il concerne « des matieres plus importantes » (Mailly, 1696a : I, s. p.). Cette dédicace souligne l'importance du rôle joué par la monarchie française dans l'histoire récente de la république de Gênes et loue également la « puissance » du roi, « sa valeur », avec ses « armes toujours victorieuses », et sa « moderation » jointe à « sa clemence » (Mailly, 1696a : I, s. p.). De plus, le chevalier en profite pour rappeler à Louis XIV le lien de parenté qui les unit. Il est donc assez notoire que le chevalier cherchait, avec cet ouvrage sérieux, à s'assurer la protection et peut-être une pension.

Vers la fin de sa vie, notre homme de lettres essaye de se rapprocher une dernière fois de la famille royale. Sans doute pressé par le besoin, Mailly tente son ultime chance d'obtenir une rente et, dans l'espace de dix mois<sup>810</sup>, il adresse au successeur de Louis XIV deux *Lettres* et un recueil de nouvelles. La *Lettre au roi Louis XV, au sujet de son sacre et de son couronnement* paraît d'abord, en 1722. Il s'agit d'une composition en vers héroïques, formée de soixante-seize alexandrins à la rime plate, puis d'un quatrain final à la rime croisée, où le premier et le dernier vers sont des alexandrins tandis que les deux vers centraux sont des octosyllabes. Nous avons été surprise par le tutoiement de l'auteur quand il s'adresse à Louis XV. Pourrait-on expliquer ce traitement du fait que le monarque était encore mineur ? Ce poème évoque la cérémonie du sacre et du couronnement – une « auguste Fête », un « spectacle divin », où « tout y paroît pompeux, / Et rien ne fut jamais plus grand, plus merveilleux » (Mailly, 1722 : 2) – ainsi que la joie du peuple.

Or, il s'agit avant tout d'une louange du monarque dans toutes ses facettes : son physique, sa sagesse, son humeur, son éducation, etc., car, dit Mailly (1722 : 1) : « En toi l'on voit un Roy formé du Sang des Dieux, / Qui charme également, & l'esprit & les yeux ». Le poète souligne le mérite du roi malgré sa jeunesse puisque, chez lui, « la saine raison a sçu devancer l'âge » (Mailly, 1722 : 2). D'ailleurs, les progrès que le jeune monarque continue de faire dans ses études, aidé par de sages et célèbres précepteurs

---

<sup>810</sup> Le permis d'imprimer de la première lettre date du 21 novembre 1722 (Mailly, 1722 : 4) et l'inscription du recueil dans le registre des libraires date du 27 septembre 1723 (Mailly, 1723a : s. p.).

comme Charost et Fleury, augurent « [q]uel sera quelque jour [s]on zele & [s]on grand cœur » (Mailly, 1722 : 2). En fait, le poète brode assez longuement sur l'avenir magnifique qui attend Louis XV et ses sujets s'il ne s'éloigne pas de la vertu. C'est pourquoi Mailly (1722 : 3) lui donne le conseil suivant : « Courage, Auguste Roy, ne te relâches pas ». Enfin, le quatrain qui clôt la lettre marque une opposition et amène une sorte de chute : Mailly (1722 : 4) invite les jeunes gens à aller faire la cour au nouveau roi, car il avoue et regrette ne pas pouvoir la lui faire personnellement.

Puis, en 1723, la *Lettre au roi sur sa majorité* est publiée pour célébrer les treize ans<sup>811</sup> du monarque. Dans cette deuxième épître à Louis XV, rédigée cette fois-ci en prose et marquée par le vouvoiement, l'auteur commence paradoxalement son discours en parlant de ses propres mérites militaires. Certes, Mailly (1723b : 3) dit ensuite que ses services ont été « pour les intérêts & la gloire » de la couronne, mais l'exorde de cette lettre nous a paru étonnant. Le texte répond dorénavant à un schéma similaire à celui de la première lettre. L'auteur loue encore « [l]a noble éducation & les belles maximes de piété, de morale, & de politique, si dignes d'un Grand Monarque, que vos sages Gouverneurs & vos habiles Precepteurs » lui ont données (Mailly, 1723b : 3-4). La généalogie du monarque est également évoquée – « tant de Rois, d'Empereurs, de conquerans & de Heros vos Ancêtres » – pour expliquer les qualités exceptionnelles que possède le jeune monarque, car « rien n'approche tant de la Divinité qu'un Prince bien faisant » (Mailly, 1723b : 4). Le chevalier confirme la joie et l'espoir que les vertus de Louis XV ont inspirés au peuple français, particulièrement « cette generosité souveraine » et « [c]es manieres [...] toutes magnanimes, [qui] ne peuvent partir que d'une ame aussi élevée & aussi liberale » (Mailly, 1723b : 3-4).

En ce qui concerne *L'Eloge de la chasse...*, Mailly n'insère pas d'épître dédicatoire ; il s'adresse au jeune roi au début et à la fin du livre, filant le discours de l'auteur avec celui du narrateur. Dans les premières pages de l'ouvrage, c'est l'habileté de Louis XV à la chasse qui est mise en relief et, en conséquence, Mailly (1723a : 3-4) lui augure un excellent avenir à la tête de ses armées. Les louanges à la fin de l'œuvre sont plus générales mais restent canoniques. L'auteur célèbre les vertus et les mérites –

---

<sup>811</sup> Dans l'exemplaire consulté, une note manuscrite remarque que la *Lettre* fut publiée quelques jours avant que Louis XV n'atteignît cet âge : « Le Roy n'étoit pas majeur lors de ces permissions [d'imprimer] – il ne l'a été que le 16 février – » (Mailly, 1723b : 4).

aussi bien innés qu'acquis – du jeune monarque. Celui-ci possède « la Prudence, la Morale, la Pieté, & toutes les autres vertus », qu'il a « succées avec le lait, par les belles & sçavantes leçons que [ses] sages Gouverneurs & [ses] habiles Précepteurs [lui] ont données » (Mailly, 1723a : 350). De plus, le chevalier met l'accent sur « l'amour, le respect & la veneration » que toutes les perfections de Louis XV inspirent à ses sujets, qui lui « élèveront des Statues ornées de devises ingénieusement inventées à [sa] gloire, & adresseront continuellement leurs prieres au Ciel pour l'accroissement de [son] empire, & pour la conservation de [sa] Sacrée Personne » (Mailly, 1723a : 350). En outre, dans ce recueil, l'auteur fait allusion aux « deux Lettres autentiques qu'[il a] pris la liberté d'écrire à [SA] MAJESTE, l'une en Vers héroïques touchant ses Etudes, son Sacre & son Couronnement ; & l'autre en Prose sur son éclatante & Royale Majorité » (Mailly, 1723a : 351). Ces deux épîtres, dit-il, « ont été [...] si bien reçûes du Public, qu'il s'en est vendu plus de trente mille en trois jours dans Paris » (Mailly, 1723a : 351).

L'on remarque que ces trois ouvrages font très particulièrement appel à la générosité du nouveau monarque, dont Mailly espérait sans doute obtenir meilleur traitement par rapport à celui qu'il avait reçu de Louis XIV. Notre quête d'un brevet de pension à l'avantage de notre auteur n'a pas abouti ; cependant, nos recherches nous ont conduite vers une hypothèse selon laquelle si Mailly se vit accorder une rente, ce fut l'année qui précéda son trépas, donc sous Louis XV. Comme nous l'avons déjà signalé dans la première partie de notre thèse (p. 97), il se pourrait que le chevalier eût obtenu, vers la fin de l'année 1723, une pension de 4000 livres sur l'Abbaye de Bergue St. Winox, mais nous n'avons pas pu vérifier ce renseignement fourni par *Le Mercure* (1723b : 818). Si ce Mailly était notre homme de lettres, cela signifierait que la profusion de textes adressés à Louis XV entre 1722 et 1723 porta enfin ses fruits.

#### Sonnets publiés dans le *Mercure galant*

Au long de sa carrière littéraire, il paraît que Mailly composa aussi quelques poèmes pour célébrer des évènements politiques ou des faits d'armes. Nous en avons repéré deux, parus en 1700 et 1701 dans le *Mercure galant*. En effet, ce périodique publiait habituellement des poèmes laudatifs car il « est à l'époque un recueil mensuel de chronique mondaine où la littérature n'est représentée que par des vers de circonstance, des bouts-rimés ou de brefs récits ; [...] les nouvelles littéraires et les



comptes rendus y sont rares » (Laufer, 1971 : 188). Les deux poèmes attribués à Mailly ont exactement la même composition. Il s'agit de deux sonnets réguliers, en vers alexandrins dont la rime est embrassée et identique dans les deux quatrains, puis plate dans les deux premiers vers du premier tercet et croisée dans les quatre derniers vers de la strophe. Également, l'on peut dire que la rime est suffisante ou riche, selon le cas, et que l'alternance féminine et masculine est respectée.

Le sonnet paru dans le *Mercure galant* (1700b : 98-99) de décembre 1700 est présenté au sein d'un tout petit recueil de « Poèmes en l'honneur du roi d'Espagne ». Voici le texte :

Va monter sur le Trône, où l'Espagne t'appelle,  
Prince qui sors d'un Sang fecond en Demi dieux,  
Pour l'art de gouverner, l'on sçait bien en tous lieux  
Que Louïs t'a formé sur son parfait modèle.

Instruit par son exemple, & plein d'un noble zéle,  
L'on ne te verra point dementir tes Ayeux :  
Et déjà l'Espagnol par son choix glorieux  
Voit luire en sa Couronne une splendeur nouvelle.

Quel bonheur pour l'Ibere ; & quel plus grand éclat,  
Quand ta main aura pris les resnes de l'Etat,  
Qu'avec force & prudence, on te verra conduire !

Tous ces Peuples ravis de ton Gouvernement,  
Surpris de ta vertu, charmez de ton Empire,  
Beniront l'heureux jour de ton avènement.

Pour interpréter ce poème il faut envisager le contexte historique qui l'inspira. Le roi d'Espagne, Charles II, est mort le 1<sup>er</sup> novembre 1700 sans descendance. Le dernier testament du monarque espagnol, qui datait du 2 octobre 1700, accordait la succession au petit-fils de Louis XIV, le duc d'Anjou, dans la croyance que seule l'alliance avec le Roi Soleil pouvait garantir à l'Espagne le maintien de son patrimoine et redonner un certain prestige à ce qu'il restait de son ancien empire (Álvarez Santaló et García-Baquero González, 1989 : 168). Le 8 novembre, la nouvelle de la mort de Charles II arrive à la cour de France (Sourches, 1866 : 300). Ayant accepté le testament du feu monarque espagnol, Louis XIV traite son petit-fils avec tous les honneurs dus à un roi étranger (Sourches, 1866 : 308-310, 314) et, après des adieux difficiles, le 4 décembre le nouveau roi d'Espagne entreprend le voyage vers ses états (Sourches, 1886 : 326).

Mailly, comme il est logique – non seulement à cause de sa nationalité, mais surtout à cause des liens qu’il s’efforce de nouer avec la famille royale – prend position en faveur de l’aspirant français. Ce sonnet se présente comme une louange de Philippe V d’Espagne, qui est décrit comme un prince fort, prudent, vertueux et zélé. Mais Mailly en profite pour faire l’éloge de Louis XIV, ce « parfait modèle » (v. 4) qui a formé son petit-fils dans « l’art de gouverner » (v. 3)<sup>812</sup>, ainsi que celui de la dynastie des Bourbons, « un Sang fecond en Demi dieux » (v. 2).

De plus, toujours du point de vue français, ce poème montre les espoirs de résurgence que les Espagnols avaient en Philippe V, qui allait faire « luire en sa Couronne une splendeur nouvelle » (v. 8) et redonner à l’État un « plus grand éclat » (v. 9). Mailly évoque également le prétendu enthousiasme des Espagnols envers leur nouveau roi, par des expressions telles que « l’Espagne t’appelle » (v. 1) ou « Quel bonheur pour l’Ibere » (v. 9) et grâce au dernier tercet. En effet, le 6 décembre, « le courrier de la régence [...] arriva à la cour, rapportant la nouvelle de la joie indicible où avoient été les Espagnols, lorsqu’ils avoient appris que le Roi avoit accepté la couronne d’Espagne pour son petit-fils » (Sourches, 1886 : 327). Nonobstant, bien que le duc d’Anjou eût beaucoup de partisans parmi les Espagnols – notamment en Castille –, l’archiduc Charles de Habsbourg avait aussi de nombreux soutiens – surtout dans la couronne d’Aragon – (Álvarez Santaló et García-Baquero González, 1989 : 160). L’image donnée par Mailly dans son poème est donc idéalisée, peut-être davantage par méconnaissance que par flatterie.

D’autre part, nous avons pu récupérer un sonnet de Mailly publié dans le *Mercuré galant* du mois de mars 1701. Il s’agit d’une composition poétique « sur les avantages remportez dans la Livonie par les Suedois, contre l’armée du grand Duc de Moscovie » (*Mercuré galant*, 1701a : 59).

Sans forces, sans secours, la triste Livonie  
Par cent mille Ennemis se voyoit ravager,  
Et ses plus forts remparts dans ce pressant danger,  
Ne pouvoient garantir Narva d’estre asservie.

---

<sup>812</sup> Álvarez Santaló et García-Baquero González (1989 : 169) signalent à ce sujet : « dos fueron al parecer los objetivos que se marcó Luis XIV al aceptar el testamento de Carlos II : hacer de su nieto (a la sazón un joven inexperto de 17 años) un auténtico rey de España conforme a su propia concepción de la monarquía y conservarle intacta la herencia recibida ».

Le Tonnerre éclatoit sur la Place assaillie,  
Et sans que rien s'offrit qui la pust dégager,  
Le formidable Czar prest à la saccager,  
De son bras foudroyant redoublait la furie.

Lors qu'un jeune Monarque affrontant le destin,  
Vint luy faire tomber la foudre de la main,  
Et remplir tout son Camp de sang & de carnage.

O vous, dont ce Vainqueur a mis l'orgueil à bas,  
Moscovites, craignez desormais son courage,  
Et ne vous fiez plus au nombre des Soldats.

Ce sonnet décrit la victoire des troupes de Charles XII de Suède sur celles du czar Pierre le Grand au siège de Narva (en Livonie), qui était la place forte suédoise la plus considérable du golfe de Finlande (Grimberg, 1982 : 368). Les mémoires du marquis de Sourches nous renseignent sur les nouvelles qui parvenaient en France concernant ce conflit baltique, et qui sont probablement celles que Mailly connaissait. Le 23 octobre 1700, « [l]es lettres du Nord portoient [...] que les Moscovites avoient assiégé Narva avec une armée de quatre-vingt-dix mille hommes et deux cents pièces de canon, le czar commandant en personne cette formidable armée » (Sourches, 1886 : 295). Trois jours plus tard, l'on sut en France « que le roi de Suède s'étoit embarqué avec toutes ses forces pour aller secourir Narva » (Sourches, 1866 : 296). Le 15 décembre, le courrier du Nord annonce l'arrivée de Charles XII en Livonie et « qu'il avoit fait lever le blocus de Riga [...] et que, comme le siège de Narva avoit été converti en blocus, il assembloit trente mille hommes<sup>813</sup> pour aller forcer les Moscovites, qui étoient déjà [...] fort harcelés par sa cavalerie » (Sourches, 1866 : 335). Le dernier jour de l'année 1700, l'on reçut

la confirmation de la victoire du roi de Suède sur les Moscovites<sup>814</sup>, dont il avoit forcé les quartiers devant Narva, et, après un grand carnage, leur en avoit fait lever le blocus avec tant de précipitation qu'il étoit demeuré le maître de leur bagage et de leur artillerie, et que le czar lui-même avoit eu bien de la peine à se sauver, laissant quatre de ses généraux prisonniers. (Sourches, 1866 : 341)

Comme il est habituel dans les sonnets, les quatrains sont plutôt descriptifs tandis que les tercets forment un contraste et précipitent l'action jusqu'au dernier vers, qui constitue la chute. Ainsi, dans les deux premières strophes, Mailly dépeint la détresse des assiégés qui, « sans forces, sans secours » (v. 1), « dans ce pressant danger » (v.

---

<sup>813</sup> D'après Grimberg (1982 : 368), l'armée suédoise qui vainquit les nombreuses troupes du czar n'était composée que de dix mille hommes.

<sup>814</sup> Cette victoire aurait eu lieu le 20 novembre 1700 (Grimberg, 1982 : 368).

3), « assailli[s] » (v. 5), sont sur le point d'être « ravag[és] » (v. 2), « asservi[s] » (v. 4) et « saccag[és] » (v. 7). D'autre part, l'auteur y expose la puissance des assiégeants, « cent mille Ennemis » (v. 2), dont « la furie » (v. 8) est identifiée au « Tonnerre [qui] eclatoit » et à la « foudre » (v. 4, 8 et 10). Le début du premier tercet marque l'entrée en scène du roi de Suède, dont le « courage » (v. 13) le fera « Vainqueur » (v. 12). Mailly signale aussi que les orgueilleux Moscovites, malgré leur supériorité numérique, furent massacrés par les soldats de Charles XII qui « remplir[ent] tout son Camp [celui du czar<sup>815</sup>] de sang & de carnage » (v. 11).

L'ensemble du sonnet dégage une évidente sympathie de la part de Mailly envers le monarque suédois. La France jouissait, en effet, d'une excellente entente avec la Suède qui avait commencé des siècles auparavant, mais qui s'était raffermie lors de la guerre de Trente Ans (1618-1648), quand le pays nordique devint une grande puissance (Battail, 1994 : 57). En outre, les deux monarchies avaient signé en 1698 un traité d'amitié et de commerce (Blin, 1994 : 64). En revanche, les relations entre le roi français et le czar russe étaient assez tendues : en 1698 aussi, Pierre le Grand avait proposé à Louis XIV une alliance commerciale que le Roi Soleil avait orgueilleusement refusée (Grimberg, 1982 : 372). Voilà des circonstances historiques qui poussèrent sans doute Mailly à composer son poème sur le siège de Narva.

Nous avons vu dans ce chapitre que le chevalier de Mailly composa des textes laudatifs en vers et en prose, publiés en tête de ses ouvrages mais aussi de façon isolée ou autonome. Les destinataires des œuvres de notre auteur déploient un éventail très varié que l'on peut circonscrire par groupes sociaux. L'auteur met ses ouvrages sous la protection de militaires, de membres de la famille royale et des dames – à qui il s'adresse souvent de manière collective –. Il dédie aussi, mais plus rarement, certains de ses livres à des magistrats et à des religieux. Les deux épîtres à des hommes d'église sont en tête de *La Vie d'Adam*<sup>816</sup> (1695) et de *l'Histoire du prince Erastus* (1709), toutes deux traduites de l'italien. Le premier ouvrage aborde, comme le titre l'indique, un sujet biblique et le

---

<sup>815</sup> Notons que Pierre le Grand ne se trouvait pas à cette bataille bien que, dans son poème, Mailly le situe à Narva ; le czar avait confié le commandement de ses hommes au duc de Crouy et était rentré à Moscou pour préparer la défense de cette capitale (Grimberg, 1982 : 368).

<sup>816</sup> Nous avons cependant constaté que la dédicace de *La Vie d'Adam* et celle des *Illustres Fées* ont été signées par les respectifs libraires, ce qui nous empêche de tirer des conclusions significatives de ces pièces du paratexte qui auraient pu être partiellement dictées par Mailly.

deuxième est empreint d'une misogynie qui amène constamment l'idée de la femme pécheresse ; mais il y a une différence notoire entre les deux destinataires puisque le Père de La Chaise était un ecclésiastique réputé et le confesseur du roi, tandis que l'abbé Touzelin était apparemment un nouveau catholique surveillé par la police. Quant aux gens de robe, ils se voient également offrir deux ouvrages de la part de Mailly. Il s'agit du *Triomphe de la Bazoche* (1698), qui est adressé aux membres du « Royaume de la Bazoche » en général, et des *Nouvelles toutes nouvelles* (1708), présentées à Turgot de Saint-Clair. Là encore, nous avons observé un grand écart entre les deux épîtres, puisque cette dernière est bien plus longue, grave et travaillée que la première, où l'on a l'impression que l'auteur se rabaisse plus qu'il n'est coutume dans ce type de composition.

Les « Dames » ou le « Beau Sexe », muses inspiratrices de Mailly et de tout homme qui se veuille honnête ou galant, s'érigent en protectrices de trois œuvres du chevalier : *Les Illustres Fées* (1698), *Avantures et lettres galantes, avec la promenade des Tuilleries* (1697) et leur suite, intitulée *L'Heureux Naufrage* (1699). Puis, *Rome galante* (1695) est offerte à la princesse de Conti et *Avantures galantes, avec la feste des Tuileries* (1736), à une marquise dont le nom ne nous est pas parvenu.

Le cas des ouvrages dédiés à des hommes d'armes est assez curieux. D'une part, Mailly présente deux de ces textes, *Les Disgraces des amans* (1690) et *Diverses Avantures de France et d'Espagne* (1707), à deux célèbres et brillants militaires qu'il respecte et admire, le duc de la Feuillade et le duc de Vendôme. D'autre part, Mailly offre encore quatre œuvres à des hommes d'armes, mais ceux-ci, bien moins connus, sont des amis de l'auteur et, possiblement, d'anciens camarades d'armes. De Seuil, un ancien colonel d'un régiment de province, reçoit *L'Horoscope accomplie* (1713) et le marquis de Thésut, un colonel d'infanterie, se voit adresser *Les Entretiens des cafés de Paris...* (1702), *La Promenade du Luxembourg* (1713) et *Le Voyage et les aventures des trois princes de Sarendip* (1719).

En ce qui concerne la famille royale, nous avons vu que Mailly dédiait un de ses textes à l'une des filles de Louis XIV, puis il présenta aussi un ouvrage au roi lui-même. Des années après, il offrit à son successeur deux *Lettres* et un recueil d'aventures. Le contraste entre les deux œuvres adressées aux rois est poignant, ce qui s'expliquerait

peut-être par l'inégalité des âges des destinataires<sup>817</sup> : l'*Histoire de la republique de Genes* (1696) est un livre d'érudition, alors que *L'Eloge de la chasse...* (1723) est une compilation d'anecdotes et d'historiettes qui s'inscrivent souvent dans le merveilleux.

Toutes les épîtres laudatives étudiées conjuguent presque toujours les mêmes éléments issus de la rhétorique classique, parmi lesquels nous pouvons relever la *captatio benevolentiae* – généralement accompagnée de quelque expression de fausse modestie –, la nouveauté du sujet abordé et, évidemment, le panégyrique du destinataire – truffé d'hyperboles, accumulations, superlatifs, etc. pour bien mettre l'emphase sur ses qualités –. Dans les lettres au Roi il est, de plus, fréquent de lire entre les lignes que l'auteur cherche à tout prix la protection du monarque, probablement sous forme de pension.

## Les traductions

### La traduction au XVII<sup>e</sup> siècle en France

Au long de sa carrière littéraire, le chevalier de Mailly publia trois romans italiens traduits au français : *La Vie d'Adam* (1695), *l'Histoire du prince Erastus, fils de Diocletien* (1709) et *Le Voyage et les aventures des trois princes de Sarendip* (1719). Il fit également quelques incursions dans la langue espagnole car, comme nous l'avons déjà signalé, il traduisit le début du *Diablo cojuelo* de Vélez de Guevara pour le placer en incipit des « Aventures de Dom Leandre », nouvelle comprise dans *Diverses Aventures de France et d'Espagne*. Alors, bien que nous n'ayons trouvé aucun document qui témoigne d'une formation de Mailly en langues étrangères, nous pouvons affirmer que notre homme de lettres connaissait parfaitement l'italien et l'espagnol.

À l'époque, ces deux langues, ainsi que le français, se font concurrence en tant que langues de culture. Claude Lancelot (1660 : II) affirmait que « [C]'est aujourd'huy en quelque façon vn plus grand reproche à vne personne de la Cour de ne pas sçauoir

---

<sup>817</sup> Louis XIV frisait la soixantaine en 1696 tandis que Louis XV venait d'avoir ses treize ans en 1723.

l'Italien, que de ne sçavoir ny le Grec ny le Latin ». L'influence italienne en France était évidente : d'une part, sur le plan politique, avec Catherine et Marie de Médicis, puis Mazarin ; d'autre part, sur le plan socio-culturel, avec Francesco Procopio, ou artistique et littéraire, avec les Comédiens Italiens, des musiciens comme Lully et des courants comme le marinisme. Quant à l'espagnol, il était forcément représenté à la cour, puisque Anne d'Autriche et Marie-Thérèse d'Autriche avaient été toutes les deux infantes d'Espagne avant de devenir reines en épousant Louis XIII et Louis XVI respectivement. Puis, l'influence du roman, de la nouvelle et du théâtre du Siècle d'Or espagnol sur la littérature française du Grand Siècle est indéniable.

La langue française triomphera comme langue d'érudition dans toute l'Europe, notamment à partir du Siècle des Lumières, mais ce ne sera qu'après un long combat dont les débuts datent de la Renaissance. Le XVII<sup>e</sup> siècle, particulièrement, vit éclater des jalousies entre trois langues « sœurs » : le français, l'italien et l'espagnol (Argaud, 2009 : 1).

Pourquoi cette comparaison s'est-elle effectuée de préférence avec l'italien et l'espagnol ? De Bovelles note qu' « ...Il y a trois langues vulgaires : l'italienne, la française, l'espagnole, tout à fait proches de la langue de Rome » (De Bovelles 1531 : 76). La comparaison entre ces trois langues se justifie donc amplement d'autant plus que ce sont « ...les trois langues modernes qui ont le plus de vogue dans le monde... » (Bouhours 1671 : 126), donc susceptibles d'entrer en concurrence pour la prééminence. (Argaud, 2009 : 7)

Dès le XVI<sup>e</sup> siècle, Henri Estienne et d'autres lettrés ont réfléchi à cette supposée supériorité d'une langue vernaculaire sur une autre, qui portait sur des aspects tels que « la *gravité*, la *gentillesse*, la *grace*, la *richesse*, la *brièveté* ou la concision, qui désignent majoritairement des qualités abstraites et morales [...] que l'on croyait pouvoir identifier dans les caractéristiques sonores ou phonétiques ou encore dans le lexique » (Argaud, 2009 : 7).

Cet intérêt porté sur la hiérarchie des langues découle de trois motifs qui convergent au XVI<sup>e</sup> et au XVII<sup>e</sup> siècle. Le premier, de nature religieuse, est lié à la quête de la langue adamique – celle que l'on pensait universellement partagée avant l'épisode de la tour de Babel –. La deuxième raison relève de « la croyance qu'une langue reflète le caractère de la nation qui la parle », d'où que l'on cherche à l'embellir et à la perfectionner. Enfin, les tensions politiques entre pays s'expriment à travers un sentiment selon lequel la suprématie d'une nation irait de pair avec la prééminence de sa langue (Argaud, 2009 : 2-

3). Dans cette sorte de combat, la traduction est, selon Guillerm (1996 : 37) et Dotoli (2004 : 102), une arme<sup>818</sup> parce que le grand volume de traductions d'ouvrages espagnols et italiens en France aurait pour but de revendiquer la supériorité de la langue française sur ses deux langues « sœurs ». Cependant, la traduction est aussi un système de mise en valeur de la littérature étrangère car le succès des ouvrages traduits incite à traduire davantage de textes du même auteur, du même genre et, en fin de comptes, de la même langue. Dans ce sens, la traduction est en effet une arme, mais celle-ci est, si l'on file la métaphore, à double tranchant : d'une part, elle enrichit la langue et la littérature cibles ; d'autre part, elle diffuse des littératures étrangères dont les langues voulaient être dépassées et reconnaît indirectement leur mérite.

On ne peut pas oublier que « [l']italien est un moyen pour nourrir le français [...] qui, à partir des années 1660, accomplit son parcours d'anoblissement. La traduction de l'italien devient un élément de culture et de formation, dans tous les domaines » (Dotoli, 2004 : 115). De sorte que celle qui était devenue la langue de Molière devait beaucoup à la langue de Dante car, si le français finissait par s'imposer comme langue de culture en Europe, « l'italien aurait contribué énormément à ce processus, à côté du grec et du latin. Les traducteurs de l'italien en français [...] savent qu'ils participent de la construction d'un modèle de langue, d'un idéal et d'une nouvelle littérature » (Dotoli, 2004 : 117). Justement, la traduction dans la période classique connaît, comme le remarque Bury, « deux axes majeurs [...] : d'une part, la "conquête" des domaines étrangers, en vue d'enrichir la langue nationale [...], d'autre part l'exercice formateur pour le style même de celui qui traduit » (Zuber, 1995 : 496). C'est ainsi qu'« au XVII<sup>e</sup> siècle, la traduction est un genre à tous les effets, qui se lie à ce que de nos jours nous appelons la sociologie de la littérature, dans son acception la plus vaste, des œuvres religieuses aux œuvres scientifiques », et à cela s'ajoute que « [l]es pratiques traductrices sont à la mode » (Dotoli, 2004 : 107-108). Cependant, les traducteurs se plaignent toujours du manque de reconnaissance que l'on accorde à leur travail : si l'ouvrage traduit fait un succès, le mérite

---

<sup>818</sup> Guillerm (1996 : 37) remarque que « [c]e sont d'abord les Auteurs de langues vulgaires que l'on se permet [...] « d'accoutter », et tout particulièrement les auteurs de romans. Dans ce domaine, la rivalité est non seulement permise, mais légitime, voire politiquement justifiée, et les traductions se font aisément instruments de démonstration des supériorités du français sur l'espagnol, ou de sa compétition possible avec l'italien ». Dotoli (2004 : 102) manifeste que « [l]a traduction est une conquête pour donner à la France et à sa langue la primauté » puisque « [l]a comparaison est toujours à l'avantage de la France ».



est attribué à son auteur original, tandis que si c'est un échec, la faute est toujours au traducteur, qui n'a pas été assez habile ou talentueux.

La traductologie est un sujet très vaste et complexe. Certains auteurs de l'Antiquité s'étaient déjà manifestés en ce qui concerne les méthodes de traduction. Cicéron – dont les préceptes furent renouvelés par Horace – croyait qu'il fallait éviter de traduire littéralement, puisque l'essentiel devait être de restituer non pas le même nombre de mots, mais leur poids (Mounin, 1994 : 55-56). La méthode exposée par saint Jérôme, au début du V<sup>e</sup> siècle, dans sa célèbre *Epistola ad Pammachium*, s'imposa nonobstant comme fondatrice de la théorie de la traduction : pour les textes religieux, l'on devrait rester le plus près possible du texte source, car la forme est aussi importante que le fond ; pour les autres genres littéraires, l'on serait moins rigide car c'est surtout le sens qui intéresse (Vega, 1994 : 23-24).

Le XVI<sup>e</sup> siècle français « voit apparaître l'idée qu'il existe des règles pour traduire, et l'idée que la traduction est un art », d'où que, en 1540, Étienne Dolet publie sa *Manière de bien traduire d'une langue en autre*, qui exige au traducteur une tâche d'intelligence et d'éloquence, véhiculant la méfiance du mot à mot et de l'asservissement que cette méthode lui supposerait (Zuber, 1995 : 22). Pourtant, un courant sceptique naît quelques années plus tard : Du Bellay, dans sa *Deffence et illustration de la langue françoise*, dresse une « anthologie de tous les arguments contre la traduction », qui répondent essentiellement à des raisons polémiques, historiques et théoriques (Mounin, 1994 : 13-14).

À partir des années vingt du XVII<sup>e</sup> siècle, l'on constate un regain d'importance de la traduction et, plus particulièrement, du prestige d'Amyot, l'un des traducteurs les plus renommés de la Renaissance, dont les préceptes recommandaient la quête de la clarté, par le choix des mots mais aussi par l'introduction de gloses dans le texte (Zuber, 1995 : 26, 28 et 30). Giry et Godeau, surtout, conviennent que la fidélité est la clé pour mener à terme une bonne traduction et que les modifications ne doivent être qu'exceptionnelles (Zuber, 1995 : 50-51). En 1638-1639, Conrart regroupe autour de lui une école de traducteurs guidés par l'éloquence, dont l'influence perdure jusqu'en 1644. Dans les années 1640, la méthode est commune à la plupart des traducteurs : l'on est généralement plus scrupuleux qu'à la Renaissance en ce qui concerne la fidélité à l'original, sans pour autant s'asservir à la traduction littérale, qui demeurera réservée aux textes sacrés (Zuber, 1995 : 74 et 77). Après 1645 et jusqu'en 1652, les entreprises

commencées ne cessent de prospérer – d'Ablancourt, Du Ryer, Giry, Baudoin, Claveret ou Vaugelas continuent de traduire à un rythme plutôt intense – et quelques jeunes plumes débutent (Zuber, 1995 : 97-99).

Il y a également, au XVII<sup>e</sup> siècle, un autre courant, inspiré des idées de Dolet et d'Érasme, dont le chef de file est Perrot d'Ablancourt, qui prône des traductions très libres où il faut essentiellement adapter le texte source au goût du public cible, tout en revendiquant ses propres mérites de créateur (Zuber, 1995 : 104-107). Un bon mot de Ménage donnerait à ces textes le nom de « belles infidèles » (Zuber, 1995 : 195-196). Dans les années 1650, à l'opposé de cette école, surgit le cercle de Miramion qui rattache la figure du traducteur à celle du docte, dont l'objectif premier doit être la diffusion des connaissances, et qui critique la traduction trop libre car elle manquerait à l'honnêteté intellectuelle. Vers le milieu du siècle pointe aussi l'école janséniste, qui tente d'impulser la création de règles pour traduire, mais il est difficile de trouver un accord (Zuber, 1995 : 106-118).

Bury signale que, en 1654, d'Ablancourt publie son *Lucien avec des Remarques sur la traduction*, où il dit préférer l'« agrément » à la « fidélité », idées qui préfigurent le goût classique, et, en cette même année, Marolles fait paraître une réédition des *Œuvres de Lucain*, dont il venait de revoir la traduction, qu'il avait faite lui-même en 1623, et dont la préface critiquait l'ambition poétique d'un traducteur contemporain. Cette confrontation annonce celle qui se produit entre d'Ablancourt et Huet au début des années 1660 (Zuber, 1995 : 499-500). En 1680, Huet publie un ouvrage capital, *De Interpretatione libri duo*, où il propose une méthode à mi-chemin entre la traduction sensuelle et littérale : il faut d'abord que le sens du texte d'origine soit correctement rendu puis, si la nature de la langue source et de la langue cible le permettent, l'on peut employer les mêmes mots et, enfin, reproduire le style de l'auteur que l'on traduit (Vega, 1994 : 35).

Le début du XVIII<sup>e</sup> siècle voit naître une nouvelle querelle dans le domaine de la traduction (Yllera, 1996 : 144-145). En 1713, Houdar de La Motte publie une traduction extrêmement libre de *l'Illiade*, faite à partir de traductions latines puisqu'il ignorait le grec, adaptée au goût du temps par l'altération de nombreux passages et la suppression de beaucoup d'autres. Cette méthode était fréquente et assez acceptée, mais La Motte ajoute à son œuvre un *Discours sur Homère* et une ode à *L'Ombre d'Homère*, où il

critique les coutumes barbares des héros antiques, tout en feignant avoir reçu du grand poète grec la mission d'épurer son texte pour le rendre plus poli. M<sup>me</sup> Dacier, qui avait traduit l'*Illiade* bien plus fidèlement, réfute la méthode de La Motte dans *Des Causes de la corruption du goût* (1714). Ce traducteur répond par ses *Réflexions sur la critique* (1715). Le débat s'échauffe et l'Académie invite Fénelon à intervenir pour trancher la polémique. Celui-ci, dans une *Lettre à l'Académie* publiée en 1716, essaye de concilier les Anciens et les Modernes, tout en penchant insensiblement pour les premiers.

Il est évident que la traduction du XVII<sup>e</sup> siècle est héritière de celle du XVI<sup>e</sup> ; or, « les traducteurs du siècle nouveau [...] ne se présentent plus comme les porteurs d'un savoir inconnu, mais comme les révélateurs d'une expression moderne » (Zuber, 1995 : 160). Par ailleurs, dans le choix des méthodes de traduction, Bury constate une « double postulation constante, qui veut associer la référence au modèle et l'affirmation d'une autonomie d'écrivain » (Zuber, 1995 : 496). Il faut nonobstant remarquer que, bien qu'aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles il ait été plus intense<sup>819</sup>, le débat autour de la fidélité au texte original et des limites de la liberté du traducteur se pose à toutes les époques (Zuber, 1995 : 415). En outre, il faut souligner que le travail de traduction est perçu comme un labeur difficile et pénible, qui s'avère extrêmement ingrat car il n'est pas assez valorisé – notamment lorsqu'on traduit des ouvrages de langues modernes – (Yllera, 1991 : 641-642).

---

<sup>819</sup> Dans sa *Nouvelle allégorique*, Antoine de Furetière (1658 : 70-71) donne un aperçu des méthodes traductives à la mode pendant la première moitié du Grand Siècle. La transposition de la querelle érudite sur un champ de bataille semble très juste : « A la gauche combatoient les Traductions en grand nombre, & divisées en plusieurs corps ; dont le premier marchoit sous Ablancourt Capitaine Magnifique, qui leur avoit donné des habits neufs faits à la mode, qu'il avoit taillez & rognez à sa fantaisie. Quelques autres obeissoiënt aux Capitaines Gyri [sic], Vaugelas & Charpentier, dont la sévérité avoit rendu les troupes moins licencieuses ; de sorte que sans céder aux autres en dignité, elles les surpassoient en justesse. Les derniers marchoient sous les Capitaines Vigenere & Baudoin qui pour les avoir voulu trop grossir & lever à la hâte ; avoient esté obligez d'y enrôller plusieurs Drilles, dont les habits étoient déchirez en beaucoup d'endroits ». Dotoli (2004 : 109) explique que les défenseurs de ces trois groupes sont, respectivement : « ceux qui embellissent le texte, à la Nicolas Perrot d'Ablancourt, les traducteurs qui suivent le texte mot à mot, à la Vaugelas, à la Louis Giry et à la François Charpentier, et les traducteurs libres à la Blaise de Vigenère et à la Jean Baudoin ».

*La Vie d'Adam* (1695)

Il s'agit d'une traduction de la huitième édition, publiée à Venise par le Valvasense en 1666, de *L'Adamo* de Gian Francesco Loredano<sup>820</sup> (Mailly, 1695c : « Avertissement »). Parue pour la première fois en 1695, *La Vie d'Adam* fut réimprimée l'année suivante et rééditée en 1711. Le *Mercur galant* annonce sa publication dans un article qui fait notamment l'éloge de l'ouvrage original, mais qui consacre aussi quelques mots de louange au traducteur dont le nom n'est pas précisé.

Il n'y a point de matiere si sterile qu'un genie heureux ne puisse rendre feconde. Rien ne paroissoit moins propre à estre traité, que la *Vie d'Adam*, puisque l'écriture nous apprend fort peu de chose de ce qu'a fait ce premier de tous les hommes. Cependant, Loredano. Noble Venitien, & l'un des plus excellens Auteurs de son siecle, n'a pas laissé de nous donner cette Vie en Italien. Il est vrai qu'il y a ajousté des Reflexions Morales, qui ne servent pas seulement à embellir son Histoire, mais qui nous la rendent aussi utile qu'elle nous doit estre venerable. S'il a avancé des choses qui ne se rencontrent pas dans les Saintes Ecritures, Il l'a fait sur ce qu'en ont rapporté les Anciens Rabbins, qui ont écrit sur les livres de Moyse. Cette Vie d'Adam vient d'estre traduite par un homme qui a pris grand soin de conserver dans sa copie toutes les graces de l'Original, en sorte que l'on peut dire de luy qu'il connoist tres bien les beautez de l'une & de l'autre langue. Cet ouvrage se debite chez le sieur Edme Couterot, ruë Saint Jacques, au Bon Pasteur. (*Mercur galant*, octobre 1695 : 308-310)

Le texte de Mailly demeure en effet très fidèle à sa source – nous avons pu le vérifier par une lecture comparative – même si, parfois, pour « rendre sa traduction plus Française & plus agreable », l'auteur « a été obligé d'adoucir certains endroits », la langue française étant « plus serieuse & moins libre que l'Italienne » (Mailly, 1695c :

---

<sup>820</sup> Ce noble vénitien qui vécut entre 1606 et 1661 était issu de la famille des Doges du même nom ; il fut trésorier au château de Palma-Nuova, sénateur, puis provéditeur de Peschiera (Weiss, 1820a : 37). Fondateur de la société littéraire de l'*Accademia degli Incogniti*, il fut romancier, poète et traducteur, et on lui doit de nombreux ouvrages comme *Glorie degli Incogniti*, *Gli scherzi geniali*, *Vita del cavalier G. B. Marino*, *Il cimiterio cioe epitaffi giocosi*, *Morte e ribellioni del Valestain*, *Dianea*, *Sei dubbi amorosi*, *Novelle amoroze*, *L'Iliade giocosa*, *Vita di Alessandro III pontifice Romano*, *Vita di Adamo*, *Bizarrie accademiche*, *Istoria de're Lusignani*, *Vita di S. Giovanni*, *vescovo Traguriense* et une riche correspondance avec des écrivains contemporains (Weiss, 1820a : 37-38).

L'« Avertissement » d'Edme Couterot parle de Loredano comme de l'« un des plus excellens Auteurs de son siecle », dont les ouvrages au style très beau étaient remplis d'érudition (Mailly, 1695c : s. p.) ; or, Weiss (1820a : 37) n'hésite pas à le qualifier de « médiocre ». D'après Dotoli *et al.* (2001 : 275-276), le XVII<sup>e</sup> siècle vit paraître la traduction en français de quatre autres ouvrages de Loredano : *La Dianée à M. le mareschal de Schomberg* (Paris, A. de Sommaville et A. Courbé, 1642) ; *Les Caprices héroïques du Loredano* [traduit par François de Grenaille] (Paris, A. Robinot, 1644) ; *L'Amour en son throne, ou Les Nouvelles amoureuses du Loredan gentil-homme venitien* (Paris, A. Robinot, 1646) ; *Lettres de Loredano, noble vénitien, sur diverses matières de politique et autres importants sujets... traduites en françois [...] par le sieur de Veneroni* [Jean Vigneron] (Paris, Vve Marbre-Cramoisi, 1695).

s. p.). Loredano et, donc, le chevalier racontent les quatre premiers chapitres du livre de la Genèse, s'arrêtant particulièrement à la création de l'Homme et de la Femme, ainsi qu'à leur péché et à leur punition. Ils abordent ensuite la vie d'Adam et d'Ève sur terre et l'histoire de leur descendance. Loredano et Mailly développent notamment l'épisode de Caïn et Abel, puis la bonne entente entre Adam et son fils Seth, à qui le premier homme confie ses visions sur l'avenir de leur postérité (le Déluge, la naissance de la Vierge, la passion et la mort du Christ, la délivrance des âmes retenues dans les Limbes et l'institution de la Loi nouvelle).

Nous avons été surprise par le fait que Mailly n'ait pas introduit d'éléments nouveaux<sup>821</sup>, ce qu'il a souvent fait dans d'autres traductions, comme nous le verrons par la suite. Or, ce qui nous étonne le plus, c'est qu'il ait conservé le discours extrêmement misogyne de Loredano. Rappelons que le chevalier, qui adressa plusieurs de ses ouvrages au Beau Sexe, n'avait pas pour coutume de mépriser ni même de sous-estimer les femmes dans ses textes, surtout dans la société galante qu'il fréquentait où elles étaient particulièrement valorisées. Cette fidélité stricte au texte de Loredano pourrait découler de la méthode traductive généralement prônée pour les ouvrages religieux, qui veillerait à rendre la forme aussi bien que le fond.

Quelques mois après sa parution, l'ouvrage traduit par Mailly donna lieu à une épître critique anonyme qui fut publiée dans le *Mercure galant* (décembre 1695 : 75-86).

---

<sup>821</sup> Storer (2011 : 168) affirme que « le récit biblique est transformé en histoire galante » et justifie sa thèse en citant la première rencontre d'Adam et Ève. Celle-ci « *paraissait avoir quinze ou seize ans*, comme toutes les héroïnes de roman romanesques », critique Storer (2011 : 168). Adam, continue-t-elle en recopiant les mots de Mailly, « la trouva si belle, que l'admirer et l'aimer ne fut en luy qu'une même chose. Elle avoit des charmes si particuliers sur son visage, que c'eût été un effet de stupidité plutôt que de prudence, de n'en pas souhaitter la possession » et il la salua comme « aimable partie de moi-même, os de mes os, âme de mon âme, que je chéris plus que moi-même » (Mailly, 1695c : 52-55 et Storer, 2011 : 168). Or, ce sont les mots de Loredano (1666 : 24-26) lui-même que le chevalier a traduits : « L'osservarla, l'ammirarla, e l'amarla fù in un medesimo tẽpo. Portava nel volto doti cosi singolari, che il non dedicarle à se stesso, sarebbe stato effetto più tosto di stupidità, che di prudenza. [...] O'parte più cara più amata di me medesimo. Ossa delle mie ossa. Carne delle mie carni. Anima della mia anima ». En ce qui concerne l'âge d'Ève, « era vicina al quarto lustro propria della dõna per la generatione, e per l'amore » (Loredano, 1666 : 25).

Cette lettre adressée à l'abbé B... accuse Loredano d'avoir trop légèrement abordé l'histoire du premier homme<sup>822</sup> :

Ce Noble Venitien s'est joué visiblement de son sujet, & sans respecter la source sacrée d'où il l'avoit tiré, il n'a songé qu'à le farder des plus vives couleurs de son éloquence, & à l'embellir. [...] Il a fait parler Dieu, Adam, Eve, & tout ce qu'il y a d'autres sujets de cette Piece, en la manière qu'il a cru qu'ils devoient ou pouvoient parler ; mais il y a meslé encore plusieurs faits, & quelques circonstances qui n'ont aucun fondement dans l'Histoire, & qui doivent uniquement leur origine à son Inventeur. (*Mercurie galant*, décembre 1695 : 74 et 83-84)

Malgré tous les reproches adressés à l'ouvrage de Loredano, ce virulent critique ne consacre pas un mot à la traduction de Mailly. Il est fort possible qu'il omît de le faire car le texte du chevalier reste très proche de celui du Vénitien. Mailly n'a vraiment été que le traducteur de l'ouvrage et il a repris autant que possible les mots dont l'écrivain italien s'était servi. Citons, à titre d'exemple, le passage où le serpent vainc Ève par la ruse et non pas lors d'une « guerre ouverte », ou le bref éloge de la chasse (Mailly, 1695c : 127, 165-166).

De même, dans le numéro de novembre 1695 de l'*Histoire des ouvrages des savans*, Basnage de Beauval (1730 : 139) signalait : « On a traduit en François la *vie d'Adam* de l'Italien de Loredani [sic] : vous trouverez la bien des visions & bien des contes rabbiniques ». L'expression « visions & [...] contes rabbiniques » montre une certaine méfiance envers le contenu de l'ouvrage ; les Rabbins ayant « écrit plusieurs traditions superstitieuses, qu'ils observent aussi scrupuleusement que la Loi de Moïse » (*Dictionnaire de Trévoux*, 1740 : V, s.v. « rabbin »).

« Les Aventures de Dom Leandre », *Diverses Aventures de France et d'Espagne* (1707)

L'incipit de la cinquième nouvelle des *Diverses Aventures de France et d'Espagne*, intitulée « Les Aventures de Dom Leandre », est une traduction du début de *El diablo cojuelo* de Luis Vélez de Guevara. Ce roman, paru à Madrid chez Alonso Pérez en 1641, inspira également une libre adaptation d'Alain-René Lesage intitulée *Le Diable boîteux*. Bien que les *Diverses Aventures de France et d'Espagne* fussent publiées, comme *Le*

---

<sup>822</sup> L'auteur de cette lettre cite d'autres d'ouvrages – français, espagnols, grecs et latins – où l'on brode amplement, de manière plus ou moins coupable, sur la matière biblique qui en a fourni le sujet principal (*Mercurie galant*, décembre 1695 : 75-83).

*Diable boîteux*, en 1707, le privilège du premier texte date du 11 décembre 1706, tandis que celui du second ne fut donné que le 5 juin 1707.

Foulché-Delbosc (1899 : 200) semble avoir été le premier à repérer ce « court fragment de traduction française de l'œuvre de Luis Velez de Guevara ». Dans son article, qui est extrêmement succinct et presque vide de contenu, il conclut que « le chevalier de Mailly s'est efforcé de rendre fidèlement le texte de Guevara dont Lesage s'écarta de parti pris » (Foulché-Delbosc, 1899 : 203). En effet, le passage traduit par Mailly – qui commence à la première ligne du récit et s'achève quelques pages plus tard (Vélez de Guevara, 1641 : 1 r. - 2 v. ; Mailly, 1707a : 189-193) – reste assez proche de l'original. Cependant, une lecture comparative permet de constater également quelques différences entre les deux extraits que nous présentons ci-dessous en parallèle afin de mieux les appréhender.

- |     |   |  |
|-----|---|--|
| § 1 | Daban en Madrid, por los fines de Julio, las onze de la noche en punto, hora menguada para las calles y, por faltar la luna, <u>jurisdicción y término redondo de todo requiebro lechuzo y patarata de la muerte</u> <sup>823</sup> . | Sur la fin du mois de Juillet, comme il étoit onze heures du soir à Madrid, & qu'il n'y avoit pas de clair de Lune : <u>c'étoit le tems de la puissance de l'Amour, le terme de la déclaration des Amans &amp; le moment heureux où ils renouvelloient les protestations de s'aimer jusqu'à la mort.</u>   |
| § 2 | El Prado boqueaua coches en la última jornada de su paseo y en los baños de Mançanares los Adanes y las Euas de la Corte, fregados más de la arena que limpios del agua, dezían el 'Ite, rio es',                                     | Le <i>Prado</i> de Saint Jérôme invitoit les carosses à la dernière journée de ses promenades ; & dans les bains du Mançanarez, les nouveaux Adams & les nouvelles Eves de la Cour, se frotant plutôt avec du sable, que se lavant avec de l'eau, prenoient congé de la riviere, & disoient aux assistans <i>Ite Rio est, allez vous en, il n'y a plus de riviere pour vous.</i> |
| § 3 | quando don Cleofás Leandro Pérez Zambullo, hidalgo a quatro vientos, cauallero uracán y encruzijada de  | Ce fut alors qu'arriva l'aventure extraordinaire de Dom Cleofas-Leandre-Perez-Zamboüillo. C'étoit un   |

---

<sup>823</sup> Puisque ces extraits contiennent déjà des termes en italique, nous adopterons le soulignage pour mettre en valeur les passages qui diffèrent entre le texte source et le texte cible.

apellidos, galán de nouciado y estudiante de profesión,

de ces Gentil-hommes aux quatre quartiers de la Boussole ; un Cleofas parmi les Juifs, un Leandre parmi les Grecs, un Perez parmi les Chrétiens, & un Zamboüillo parmi les Mores. Il se nommoit encore le Chevalier de l'Ouragant & quelquefois le Chevalier de la Tempête, tant il faisoit de bruit avec ses titres de Noblesse. Enfin, il prenoit tant de qualitez & descendoit de tant de Heros, qu'on en auroit pû faire une croisade.

Il ne faisoit que d'entrer dans son noviciat de galanterie pour adoucir les chagrins attachez à l'étude des Lettres.

§ 4 con un broquel y una espada, aprendía a gato por el cauallete de un tejado, huyendo de la justicia, que le venía a los alcances por un estupro que no lo auía comido ni bebido, que en el pleito de acreedores de una donzcella al uso estaua graduado en el lugar veintidoseno, pretendiendo que el pobre licenciado escotasse solo lo que tantos auían merendado ; y como solicitaua escaparse del 'para en uno son' -sentencia definitiva del cura de la parroquia y auto que no lo reuoca si no es el vicario Responso, Iuez de la otra vida-,

Ce jeune Heros de l'Université s'étant armé ou plutôt embarrassé d'un Bouclier & d'un Espadon à deux tranchans, grimpoit comme un chat sur le penchant d'un toit assez rude, afin d'esquiver la Justice qui le poursuivoit pour une prétenduë galanterie. Car quoi-qu'il n'y eut pas eu de part, & qu'il n'eut ni bû ni mangé dans cette espece de regal, la Justice vouloit que le pauvre licencié payât lui seul l'écot, sur lequel tant de gens avoient le reveillon, & pour lui donner ses grades dans les formes, elle lui avoit assigné la ving-deuxième place au nombre des Amans afidez d'une de ces Demoiselles destinées à l'usage du public. Ce nouveau gradué cherchoit les moyens de se retirer de cette intrigue embarrassante à quelque prix que ce pût être. Il y avoit déjà contre lui une Sentence diffinitive [sic] du Curé de la Paroisse, & un acte authentique qui ne peut être revoqué que par le grand Vicaire, Juge établi pour les affaires de l'autre vie.



- § 5 no dificultó arrojar se desde el ala del susodicho tejado, como si las tuuiera a la buarda de otro que estaua confinante, nordesteado de una luz que por ella escasamente se brujuleaua, estrella de la tormenta que corría, en cuyo desuán puso los pies y la boca a un mismo tiempo, saludándolo como a pue[r]to de tales naufragios y dexando burlados los ministros del agarro y los honrados pensamientos de mi señora doña Tomasa de Bitigudiño, donzella chanflona que se passaua de noche como quarto falso [...].
- De sorte que se sentant par là aussi pressé qu'un homme qui a pris medecine, il ne fit pas difficulté de s'élançer d'une des aîles de ce toît fort élevé, fur le trou d'un autre toît qui en étoit assez proche. Ce qui le détermina à prendre ce parti, fut une petite lumière sombre qu'il crût lui devoir servir d'Etoile polaire, ou d'Etoile du matin, mais en effet, c'étoit l'Etoile de fa mauuaise fortune & de la tempête qu'il alloit essuyer. Il se jetta donc avec tant d'impetuosité qu'il mit en même tems les pieds & la tête sur le plancher du galetas, où il fit la culbute malgré toute fon agilité. Cependant il ne laissa pas de regarder cet endroit comme un port favorable qui le mettoit à couvert du naufrage. Aprés avoir repris ses sens, il mit la tête au travers le trou par où il avoit tombé, & se moqua des Officiers du Guet, & des beaux desseins qu'auoit sur lui Dame Tomaze de Bitigourligno, Demoiselle de la race des souffleurs ; car la nuit elle ne laissoit pas que de passer comme font les faux quart-d'écus.

Malgré la fidélité de la traduction du chevalier, nous ne pouvons point passer sous silence qu'il ajouta à l'incipit de Vélez de Guevara quelques éléments nouveaux. L'on constate plusieurs phénomènes d'*amplificatio* en ce qui concerne, notamment, la présentation du héros de la nouvelle. Mais l'on peut dire que Mailly brode sur l'ensemble de l'extrait car, quoiqu'il reprenne bien souvent les mots de l'écrivain espagnol, il rajoute plusieurs développements. D'une part, il cherche à mieux décrire les évènements narrés (§ 1, 2 ou 5), ce qui pourrait parfois être lié aux effets du conceptisme espagnol, très difficile à traduire (§ 1). D'autre part, le chevalier introduit par son *amplificatio* certains détails utiles à l'intrigue de la nouvelle qui suit l'extrait. Dom Leandre est, dès le début, caractérisé comme un personnage orgueilleux et fanfaron (§ 3) et un peu ridicule.

Rappelons qu'il est embarrassé de ses armes (§ 4) et que son urgence pour échapper au guet est comparée à celle de quelqu'un qui aurait pris un laxatif (§ 5). Mailly se sert donc des premières pages du roman de Vélez de Guevara, où sont présentés le cadre spatio-temporel et le personnage principal, pour établir les bases de son propre récit, qui ne garde par la suite aucun point commun avec *El diablo cojuelo*, à l'exception du nom du héros.

#### *Histoire du prince Erastus, fils de l'empereur Dioclétien (1709)*

La parution de cet ouvrage est annoncée par le *Mercure galant* (1709 : 187-198) du mois de décembre, parmi les « Livres nouveaux ». Les auteurs du périodique consacrent à *l'Histoire du prince Erastus* un grand nombre de pages où sont repris, d'abord, les mots de l'« Avertissement » de Mailly (1709c) qui expliquent brièvement l'histoire des traductions de ce roman<sup>824</sup>. S'ensuit une présentation des personnages principaux de l'ouvrage et un « abrégé du livre ».

Erastus, fils de l'empereur Dioclétien, est un jeune prince dont les parfaites qualités augurent un avenir prometteur. Il est éduqué, loin du tumulte de Rome, par sept philosophes qui lui apprennent les sept arts libéraux et l'art de la politique. Ayant perdu sa femme, Dioclétien épouse Aphrodisia en secondes noces. La jeune impératrice entend parler merveilles du prince et finit par convaincre son mari de le faire rappeler à Rome. Avant de partir, Erastus consulte les astres et se voit annoncer une mort ignominieuse s'il rentre à Rome, mais aussi de grands honneurs s'il est capable d'observer le silence pendant sept jours. Dès qu'elle trouve l'occasion, Aphrodisia s'offre au jeune prince mais celui-ci refuse ses avances. Outrée, l'impératrice l'accuse d'avoir tenté de la forcer. Dioclétien, déconcerté par le silence de son fils – qu'il interprète comme un aveu de culpabilité – et pressé par sa femme, condamne Erastus à mort. Commence alors un procès très singulier pendant lequel les sept sages, à tour de rôle, et Aphrodisia narrent alternativement des histoires pour convaincre Dioclétien : les philosophes dénoncent systématiquement la malice des femmes et l'impératrice plaide

---

<sup>824</sup> Le chevalier parle d'une version originale en grec, puis d'une traduction en italien, d'une autre en espagnol et, enfin, d'une traduction en vieux français (Mailly, 1709c : s. p). Il est curieux de signaler que l'article du *Mercure galant* (1709 : 187-188) rajoute une traduction en latin.

contre l'ingratitude filiale<sup>825</sup>. Enfin libéré de son vœu de silence, Erastus s'explique et il est innocenté. Aphrodisia est arrêtée et emprisonnée, mais l'horreur de son crime la pousse à se suicider.

L'*Histoire du prince Erastus* provient de la matière des *Sept sages de Rome*. Laufer (1971 : 189) met l'accent sur le rattachement du conte-cadre du roman de Mailly au mythe de Phèdre et d'Hippolyte car, d'après lui, l'enchaînement de récits insérés n'est qu'un prétexte pour illustrer « tour à tour les points de vue de l'homme et de la femme ». Il pense également que « le chevalier de Mailly n'avait fait que profiter de la vogue récente donnée à ce thème<sup>826</sup> par l'*Histoire de la sultane de Perse et des vizirs* » (Laufer, 1971 : 189), que Pétis de La Croix avait publiée en 1707 (Paris, veuve Barbin). En fait, ce récit est tiré du conte des « Sept vizirs », compris dans *Les Mille et Une Nuits* – traduites en français par Antoine Galland et dont le premier volume, paru en 1704, eut un énorme succès –.

Justement, l'histoire des *Sept vizirs* et celle des *Sept sages de Rome* proviennent de la même matière, qui est très complexe de par son ancienneté et de par le grand nombre de versions qui ont surgi au fil du temps. À l'origine, il s'agissait d'une collection de contes orientaux<sup>827</sup>, qui fut largement diffusée en Europe à partir du Moyen Âge. Cette transmission se fit en deux branches : l'une, orientale, connue sous le nom de *Livre de Sindbād* ou *Sindban* et l'autre, occidentale, divulguée sous le titre de *Livre des Sept sages de Rome*<sup>828</sup> (Runte *et al*, 1984 : XIII). Il est important de souligner qu'en Occident, la tradition française des *Sept sages* est considérée la plus riche et la plus influente (Runte *et al*, 1984 : 64). L'*Histoire du prince Erastus* appartient à ce que l'on appelle la *versio italica*, un ensemble de textes de la branche occidentale qui partagent

---

<sup>825</sup> Le conte-cadre des *Mille et Une Nuits*, où Schéhérazade a recours à l'art de conter pour repousser sa propre exécution de jour en jour, relève de la même formule littéraire.

<sup>826</sup> Bien que l'ouvrage de Pétis de La Croix soit bien plus proche – dans le temps et par rapport à la structure – de celui de Mailly, il ne faut pas oublier le grand référent que Racine avait créé en 1677 avec la pièce de *Phèdre et Hippolyte*, dont le sujet central est étroitement lié à la matière développée dans l'*Histoire du prince Erastus*.

<sup>827</sup> L'on ignore la provenance exacte du recueil (d'où qu'il soit qualifié d'oriental sans davantage de précisions), mais ce qui est certain c'est qu'il y eut une traduction arabe qui donna lieu aux versions européennes, qui dérivent plus ou moins directement de celle en langue arabe (Deyermond, 2006 : 74).

<sup>828</sup> La branche occidentale serait issue d'une traduction latine datant du XII<sup>e</sup> siècle, qui avait modifié le modèle original de la branche orientale (Gómez Redondo, 2006 : 105).

des caractéristiques communes en ce qui concerne la chronologie de la narration, le nombre de récits encadrés, ainsi que la position du conte appelé *Canis*<sup>829</sup> toujours en premier lieu (Hurtado de la Vera, 1996 : 15).

Au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, l'abbé Francesco Saverio Quadrio retrace l'histoire de ce texte depuis l'Antiquité. Quant à sa réception en France, d'après lui, ce roman aurait été traduit de l'italien au français par un auteur anonyme, puis imprimé à Lyon et à Anvers en 1568, à Paris en 1572 et en 1579, et à Rouen en 1616, « e poi di nuovo tradotto nel corrente secolo dal Cavalier di Mailli » (Quadrio, 1749 : 453)<sup>830</sup>. L'original italien et l'anonyme français dont parle l'abbé seraient, respectivement : *I compassionevoli avvenimenti d'Erasto*, paru pour la première fois à Venise en 1542, et *l'Histoire pitoyable du prince Erastus, fils de Diocletien, empereur de Rome*, publié à Lyon en 1564 et rééditée, en effet, maintes fois au long des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles<sup>831</sup>.

Les bibliographes du XIX<sup>e</sup> siècle présentent le texte de Mailly comme une « traduction nouvelle », tantôt de l'espagnol (Weiss, 1820b : 245-246 ; Quérard, 1833 : 444 ; Larousse, 1873 : 948), tantôt de l'italien (Barbier, 1874 : 788 ; Laufer, 1971 : 200). Pourtant, Quérard (1833 : 444) signale que « l'auteur paraît n'avoir fait autre chose que de mettre en meilleur français l'ouvrage intitulé : *Histoire pitoyable du prince Erastus, fils de Dioclétien*. Lyon et Anvers, 1568 ; Paris, 1587 », publié sans nom d'auteur. Barbier (1874 : 788) est du même avis et reprend les mots de Quérard.

Au XX<sup>e</sup> siècle, Runte *et al.* (1984 : 102) affirment sans preuves que *l'Histoire du prince Erastus* de Mailly est une « adaptation of a Spanish translation of the Italian *Erasto* ». Plus récemment, Farrell et Andrachuk (Hurtado de la Vera, 1996 : 20, 22-23 et 26) ont adhéré à cette même théorie selon laquelle Mailly aurait tiré son *Histoire du prince Erastus* de la *Historia lastimera del principe Erasto* d'Hurtado de la Vera, parue en 1572. En fait, cet ouvrage espagnol et *l'Histoire pitoyable du prince Erastus* anonyme

---

<sup>829</sup> C'est la terminologie latine établie par la critique au XIX<sup>e</sup> siècle qui est employée pour désigner les histoires insérées dans les romans inspirés de la matière des *Sept sages* (Runte, 2014).

<sup>830</sup> Quadrio ajoute qu'un autre auteur anonyme composa une nouvelle intitulée *Eraste* (Paris, 1664), inspirée de ce roman mais de piètre valeur.

<sup>831</sup> Farrell et Andrachuk (Hurtado de la Vera, 1996 : 20) signalent qu'il y eut douze éditions de ce texte entre 1564 et 1616. Les catalogues de WorldCat et de la BnF nous ont permis de retracer jusqu'à quinze éditions de *l'Histoire pitoyable du prince Erastus* : Lyon, 1564, 1565, 1584 et 1585 ; Paris, 1565, 1566, 1570, 1572, 1579, 1584, 1587 et 1639 ; Anvers, 1568 ; Rouen, 1616 et 1646.

sont deux traductions d'un même texte : *I compassionevoli avvenimenti d'Erasto*, dont la première édition daterait de 1542<sup>832</sup> (Hurtado de la Vera, 1996 : 22-23).

Néanmoins, si l'on se reporte à l'« Avertissement » de la première édition du texte de Mailly (1709c) on constate – tel que l'avaient signalé Quérard et Barbier – que le chevalier ne fit autre chose qu'adapter l'*Histoire pitoyable du prince Erastus, fils de Diocletien, empereur de Rome* (Lyon, 1564). L'auteur évoque les versions italienne et espagnole mais il souligne l'existence d'une version en « vieux François » qu'il aurait améliorée car, quand il emploie le verbe *traduire*, il faudrait plutôt comprendre *réécrire* :

cette Histoire [...] a d'abord été écrite en Grec. On l'a [...] traduite en plusieurs Langues, & particulièrement en Italien, & en Espagnol. Elle a même été mise en vieux François, mais d'un stile si diffus & si barbare, que j'ay crû pour l'honneur de nôtre Nation, la devoir traduire dans un langage plus poli, & plus digne de la beauté de son Original. La voicy donc dans le meilleur état que j'ay pû la mettre. (Mailly, 1709c : s. p.)

Dans le but d'éclaircir la véritable source de l'*Histoire du prince Erastus*, nous avons comparé quelques extraits du texte d'Hurtado de la Vera et de l'anonyme français<sup>833</sup> avec la version du chevalier de Mailly. L'indice le plus important est que le cinquième chapitre de *I compassionevoli avvenimenti d'Erasto* manque dans la traduction d'Hurtado et, par contre, il est présent dans l'ouvrage de Mailly ; cela prouverait que ce dernier ne provient pas du texte espagnol, mais de l'anonyme français où ce chapitre ne fait point défaut.

En ce qui concerne le style du roman, l'on remarque que Mailly fait usage de l'*amplificatio* là où son compatriote l'avait fait ou, du moins, là où l'auteur espagnol avait omis des passages de l'original italien que ces trois textes ont en commun. Voici un exemple : chez Hurtado de la Vera (1996 : 122), l'histoire insérée dans le chapitre

---

<sup>832</sup> Selon Farrell et Andrachuk (Hurtado de la Vera, 1996 : 15), les ouvrages provenant de la *versio italica* contiennent quatorze récits insérés : sept contés par les sages qui s'alternent avec six narrés par la marâtre et, enfin, celui d'Erastus. Or, les textes appartenant à la *versio italica* qui sont issus de *I compassionevoli avvenimenti d'Erasto* se caractérisent par l'absence de trois de ces contes – nommés *Avis*, *Vidua* et *Puteus* – et l'introduction de quatre autres, inconnus à toutes les autres versions, dont trois sont narrés par des philosophes et un par l'impératrice (Hurtado de la Vera, 1996 : 18). Ces quatre nouvelles histoires sont *Zelus*, *Corpus delicti*, *Caepulla* et *Puer adoptatus*. En ce qui concerne les récits insérés dans l'ouvrage de Mailly – et donc dans l'anonyme français et dans celui d'Hurtado –, il s'agit de : *Canis*, *Arbor*, *Medicus*, *Aper*, *Tentamina*, *Sapientes*, *Zelus*, *Gaza*, *Inclusa*, *Roma*, *Corpus delicti*, *Virgilius*, *Caepulla*, *Puer adoptatus*, *Vaticinium*.

<sup>833</sup> Puisque nous ignorons quelle édition de l'*Histoire pitoyable du prince Erastus* aurait pu lire Mailly, nous avons décidé de travailler avec l'édition de Paris 1584, qui se trouve en libre accès sur Gallica.

quatorze conclut sur les vers qu'écrit le personnage principal de celle-ci avant de se pendre, puis retourne immédiatement au premier niveau diégétique avec les mots que le philosophe Enosopus adresse à Dioclétien. La fin de ce même chapitre dans l'anonyme français enchaîne ces vers avec la description de la pendaison du héros : « Et aiant parachevé d'écrire les vers que dessus, il ietta sa dague à bas & poussant avec le pied vne scabelle sur laquelle il estoit monté, pour attacher au plancher le licol dont il se vouloit estrangler, il demeura pëdu » (*Histoire pitoyable*, 1584 : 172). Notre auteur introduit lui aussi la scène du suicide, qu'il reprend sans doute de la version française préalable puisqu'il dit : « Après avoir achevé d'écrire ces vers, il jetta sa dague à terre, & poussa avec le pied une escabelle sur laquelle il étoit monté, afin d'attacher la corde, dont il vouloit s'étrangler, il s'y pendit » (Mailly, 1709c : 199).

Également, l'on observe que Mailly reste proche du texte de son compatriote quand Hurtado de la Vera emploie l'*abbreviatio*. Au début du dixième chapitre de l'anonyme français on peut lire :

Cependant neantmoins Dimurgus Philosophe, à qui touchoit de defendre le Prince Erastus, pour le second iour, de peur de surprinse, avoit à bien pourpensé tout ce qu'il auoit à dire à l'Empereur. Et ainsi estât prest de plaider de bon matin, auant qu'on touchast rien au fait d'Erastus, il vint à la chambre de l'Empereur, où par fortune il le trouua desia sortant de sa chambre plustost que de coutume, pour les grandes facheries qui le trauailloient & en corps & en esprit, ainsi qu'on peut presumer. (*Histoire pitoyable*, 1584 : 71)

Mailly (1709c : 86-87), sans reprendre littéralement son antécédent anonyme, suit de près la progression de ce passage :

Comme c'étoit au Philosophe Dimurgus à parler le second jour pour la défense du Prince ; il avoit étudié toute la nuit ce qu'il devoit dire à l'Empereur, qu'il trouva sortant de sa Chambre plutôt que de coûtume, à cause du chagrin & de la colere qu'il avoit contre le Prince son fils.

Par contre, Hurtado de la Vera (1996 : 91), tout en introduisant une métaphore guerrière, reste bien plus succinct dans sa rédaction : « Dimiurgo, filósofo, mantenedor de la justa de aquel día, se puso en el campo con sus armas harto temprano, que fue bien menester por el madrugar d'el cansado Emperador de su atribulado pensamiento ».

D'autre part, Farrell et Andrachuk (Hurtado de la Vera, 1996 : 31) observent que l'écrivain espagnol tend à changer les termes employés par l'auteur de l'original italien pour leur conférer plus de force ou de transcendance. Par exemple, dans *I*

*compassionevoli avvenimenti d'Erasto*, une Aphrodisia décidée à se venger d'Erastus pour l'avoir rejetée appelle ainsi son mari : « Vieni adunque, e vindica me e te di tanta ingiuria » ; la traduction espagnole dit : « iLlega pues y véngame d'esta injuria hecha a la casa imperial, [...] ! » (Hurtado de la Vera, 1996 : 32). Par contre, les mots de Mailly (1709c : 61) – « Vengés-moy, vengés-vous de l'outrage que cet indigne nous a fait » – sont plus proches de l'original italien, qui lui était parvenu à travers l'anonyme français qui, lui, dit : « Venez donc, & me vengez, & vous aussi du grand outrage que ce malheureux [...] m'a voulu faire » (*Histoire pitoyable...*, 1584 : 53).

Quant aux différences du texte de Mailly par rapport à la traduction française du XVI<sup>e</sup> siècle qu'il réécrit, on peut noter qu'elles relèvent parfois de l'*abbreviatio*. Mailly supprime, par exemple, la description du cadre spatio-temporel donné au premier chapitre de *l'Histoire pitoyable...* (1584 : 5) et selon lequel cette aventure aurait eu lieu « l'An mil quarãte, prins à la fondation de Romme », du temps où « Diocletien Empereur, Prince fort sage & fort puissant, estoit en regne en la superbe & triomphante Rõme, enuiron 283. ans apres la mort de nostre Seigneur Iesus Christ ».

Toutefois, le procédé le plus habituel dans cette œuvre est l'*amplificatio*. Il s'agit de développements qui cherchent souvent à donner un tour de galanterie au texte et qui ont été pensés pour plaire au nouveau public. Dans ce sens, Mailly (1709c : 13) énumère des divertissements à la mode au XVII<sup>e</sup> siècle et qui auraient eu lieu lors des noces de Dioclétien et Aphrodisia : « des Fêtes publiques, des bals, des mascarades, des tournois, des courses de bagues & de têtes, des combats de barrières & de chariots ». Également, la description du prince Erastus rapportée à l'impératrice est typiquement romanesque et constitue un nouveau clin d'œil au lecteur contemporain :

on luy dit qu'il étoit d'une mine & d'un port admirable ; que sa taille étoit bien prise, & au dessus de l'ordinaire ; que ses cheveux étoient blonds & annelez, & luy tomboient jusqu'à la ceinture ; que jamais on ne vit de plus beaux yeux ny de plus belles dents ; que tous les traits de son visage faisoient un assemblage merveilleux ; que ses couleurs étoient d'un blanc le plus vif au monde, mêlé avec un incarnat surprenant ; & qu'enfin son corps étoit si bien proportionné, & d'un air si beau & si majestueux, qu'on ne pouvoit le voir sans l'admirer. (Mailly, 1709c : 14)

Il n'est pas rare non plus que le chevalier étoffe des critiques déjà développées par l'auteur de *l'Histoire pitoyable du prince Erastus*. Tel est le cas dans le discours que Merlin adresse à un roi de Londres abusé par ses conseillers et que l'on a l'impression que Mailly (1709c : 162-163) adresse implicitement à Louis XIV :

Ainsi demandés-leur pardon, & faites mourir ces sangsuës publiques, ces monstres parcides [sic] de l'État ; qui comme les enflures de la peste ne grossissent que de la maigreur des autres membres, qui ne vivent que de l'agonie des Peuples, ne boivent que leurs larmes, & dont l'insatiable ardeur tirant tous les nerfs du corps politique, luy cause des convulsions mortelles, & une espèce de paralysie morale.

De même, Mailly (1709c : 251) semble renforcer la critique de la fausse vertu de certaines femmes : « Elles nous assassinent continuellement d'un honneur & d'une vertu qu'elles n'ont qu'en apparence ». Nonobstant, érigé en champion du Beau Sexe grâce à ses ouvrages adressés aux Dames, il essaye de nuancer cette attaque en faisant mention et louange des femmes qui sont véritablement honnêtes : « celles qui sont effectivement vertueuses n'en tirent point vanité ; & leur conduite est moins suspecte que la manière d'agir des autres » (Mailly, 1709c : 251-252).

Si le chevalier modifie parfois le contenu ou le ton de certains passages pour rapprocher l'ouvrage de son public, il arrive aussi qu'il change certaines expressions pour embellir et raffiner son texte. Par exemple, notre homme de lettres transforme une phrase anodine – « comme vray amant qu'il estoit, ne trouuant aucune chose impossible, apres auoir longuemēt discouru en son cerueau sur ce qu'il auoit a faire [...] » (*Histoire pitoyable...*, 1584 : 212) – en une formule à l'air proverbial, qui s'insère parfaitement dans un contexte où Fabio cherche le moyen de pénétrer chez sa maîtresse : « comme il n'y a pas de maison si bien fermée qu'un Chat & un Amant n'y puissent entrer [...] » (Mailly, 1709c : 244).

#### *Le Voyage et les aventures des trois princes de Sarendip (1719)*

Ces épisodes ont été, d'après le sous-titre, « [t]raduits du Persan », mais aucune référence bibliographique au texte source n'est faite dans le paratexte<sup>834</sup>. L'œuvre à l'origine de cette traduction est pourtant italienne, non pas persane, et elle s'intitule *Il Peregrinaggio di tre giovani figliuoli del re di Serendippo, per opra di M. Christoforo Armeno, dalla persiana nell'italiana lingua trapportato*, dont la première édition semble

---

<sup>834</sup> Cela explique pourquoi les bibliographes qui ont répertorié l'ouvrage de Mailly ont presque tous indiqué « traduit du Persan par le Chevalier de Mailly ». C'est le cas de Weiss (1820b : 246), de Quérard (1833 : 444), de J.V. (1860 : 888), de Larousse (1873 : 948) et, actuellement, du catalogue de la BSG.



avoir été publiée à Venise, chez Michele Tramezzino, en 1557 (Barbier, 1874 : 1088 et Robert, 2002 : 59).

L'identité de Christoforo Armeno ou Christophe l'Arménien reste obscure et pourrait même suggérer un nom de plume. Or, Merton et Barber (2004 : 15) rapportent que, selon Joseph Schick – le dernier critique à s'être prononcé sur la question dans *Die Scharfsinnsproben*, vol. 4, partie 1 du *Corpus Hamleticum* (Leipzig, Harrassowitz, 1934) –, ce Christoforo était un Arménien qui, vers le milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, aurait passé trois ans à Venise, où il aurait écrit son *Peregrinaggio*, s'inspirant du *Hast Bihist* d'Amir Khosrau, un auteur persan qui vécut entre le XIII<sup>e</sup> et le XIV<sup>e</sup> siècle. Boyle (2000 : II) affirme que le livre contient des fables indiennes du *Panchatantra*, du *Talmud* juif et du folklore coréen, ukrainien, serbe et croate. Or, il n'y a pas de consensus entre les érudits à propos des sources d'Armeno. « Faute de connaître le texte oriental, s'il en existe un, dont s'inspire le narrateur italien quand il prétend traduire du persan son *Voyage des trois jeunes fils du roi de Sérendip*, il est impossible d'analyser rigoureusement ce dernier récit », se lamente Robert (2002 : 67). D'autre part, il faut également considérer l'hypothèse selon laquelle l'Arménien eût recours à des sources folkloriques orales venues d'Orient ou, tout simplement, au prétexte littéraire de la fausse traduction ou du faux texte ancien pour rendre plus attirant son ouvrage. Boyle (2000 : I) va jusqu'à se demander si l'auteur du *Peregrinaggio* ne serait pas l'éditeur de l'ouvrage, Michele Tramezzino.

Quoi qu'il en fût, Merton et Barber (2004 : 15) signalent que les nombreuses éditions qui se firent du *Peregrinaggio* prouvent qu'il fut très apprécié : « There is considerable evidence for the popularity of Christoforo's work. Four editions in Italian appeared within less than a century : in 1584, 1611 [...], 1622, and 1628 ». De même, les diverses traductions que l'ouvrage inspira témoignent d'un succès éditorial considérable :

It was translated by Johann Wetzel into German and published in Basel in 1583, and this edition was republished in 1599, and again, in a reworked form, in 1630. In French, there appeared one translation by François Beroalde in 1610, a very free translation by Simon Gueulette<sup>835</sup> in 1712 (which Voltaire used for *Zadig*), and a more accurate one by de

---

<sup>835</sup> Raymonde Robert (2002 : 60 et 68) assure que cette adaptation de Gueulette, *Les Soirées bretonnes*, est « un continuel démarquage du récit de l'Arménien » et relève davantage du registre merveilleux car, « [d]e la favorite ambitieuse et rusée du texte italien, il ne reste pas grand-chose dans la malheureuse, innocente et noble victime du conte de fées ». En outre, les déguisements endossés par les héros à un certain moment de l'histoire « se situent davantage

Mailly in 1719. From de Mailly's translation three further translations were made, into English in 1722 (*The Travels* [...], which Walpole read), into German in 1723, and into Dutch in 1766. (Merton et Barber, 2004 : 15-16)

En ce qui concerne la fidélité de la traduction de Mailly, les avis sont partagés, ce qui invite à croire que les critiques ne se reportent pas souvent aux ouvrages originaux puisque, comme nous allons le voir par la suite, le chevalier demeure parfois très fidèle au texte source mais, d'autres fois, il s'en éloigne considérablement. En 1788, l'éditeur du tome vingt-cinquième des *Voyages Imaginaires*, où est insérée la version de Mailly du *Voyage et les aventures des trois princes de Sarendip*, pense que le lecteur « trouvera ici avec plaisir une traduction exacte » du texte d'Armeno (Mailly, 1788 : XI). Par contre, plus récemment, Robert (2002 : 61) affirme que ni Gueullette ni Mailly ne retiennent l'épisode où, lors d'un concours d'adresse au tir à l'arc, l'on transforme une licorne mâle en femelle et vice-versa. Cette remarque est fautive, du moins pour le texte de Mailly (2011 : 66) car, non seulement il n'omet pas ce passage mais il le traduit très fidèlement. Robert (2002 : 61) poursuit sa démonstration et constate que « Gueullette insérera toutes les autres anecdotes qui viennent d'être citées<sup>836</sup> [...]. Quant au chevalier, il se contente de reprendre, comme Gueullette d'ailleurs, l'intégralité d'une nouvelle insérée dans le récit principal », celle de la métempsychose. En effet, Mailly traduit cette histoire-ci, mais il ne néglige pas d'insérer dans son texte les autres épisodes que Robert semble lui contester. Au début du XXI<sup>e</sup> siècle également, Boyle (2000 : II) signale que Mailly « added other stories, so this version does not accurately reflect Tramezzino's work ».

Toutefois, il a fallu attendre les années 2010 pour qu'une étude approfondie du *Voyage et les aventures des trois princes Sarendip* de Mailly soit faite. Dans son analyse, Aude Volpilhac (Mailly, 2011) constate que l'ouvrage du chevalier débute, en effet,

---

dans la tradition des spectacles contemporains de Gueullette, opéra et comédie, genres avec lesquels les contes de fées du XVIII<sup>e</sup> siècle entretiennent des rapports certains » (Robert, 2002 : 69). Bahier-Porte (2007 : 138) affirme que *Les Soirées bretonnes* ont deux sources principales : d'un côté, « *Le Voyage des trois fils du roi de Sarendip* que Christoforo Armeno dit traduire du persan en 1557 » et, d'un autre côté, « *L'Histoire véritable ou Le voyage des princes fortunés* (1610) de Beroalde de Verville qui se fonde également en partie sur le recueil d'Armeno ».

<sup>836</sup> À savoir, l'épisode du chameau, celui du repas où l'on sert de l'agneau qui a un goût de chien et du vin qui a un goût de mort, et celui de la tentative du vizir d'empoisonner le roi. Puis, les anecdotes concernant des épreuves de tir à l'arc : le tireur qui traverse d'une même flèche la patte et l'oreille d'un cerf, le défi pour décocher, dans le noir, trois flèches dans un bassin et, enfin, celui de transformer, à l'aide d'un arc et de flèches, une licorne mâle en femelle et inversement (Robert, 2002 : 60-61).

comme une traduction fidèle, mais que l'auteur se dégage petit à petit du texte source en introduisant des éléments nouveaux et finit par changer la fin du conte-cadre, tout en ajoutant une dernière nouvelle autonome. D'ailleurs, l'*amplificatio* de Mailly peut être constatée rien qu'en comparant la longueur de son *Voyage* et celle du *Peregrinaggio* : au même format, celui en italien s'étend sur 166 pages, alors que celui en français en prend 381. En effet, l'ouvrage d'Armeno réunit sept nouvelles, tandis que celui de Mailly en présente neuf et, dès la quatrième, le chevalier introduit de plus en plus de modifications. Volpilhac (Mailly, 2011 : 194) déclare que l'ouvrage de notre homme de lettres est « le fruit d'une combinaison complexe d'emprunts, de réminiscences, de réécritures et d'inventions », tirés aussi bien de textes anciens que récents. En tout cas, il est important de signaler, selon Volpilhac (Mailly, 2011 : 195-198), que l'atmosphère orientale originale s'estompe au fur et à mesure que l'auteur insère ses propres récits, qui relèvent surtout de la nouvelle galante qu'il privilégia dans l'ensemble de sa production littéraire.

À cette occasion, comme il en a l'habitude, le chevalier ne manque pas de reprendre certains passages, voire des anecdotes en entier, dans de nouveaux ouvrages. Mailly avait déjà utilisé l'épisode de la métempsychose qui paraît en 1719 dans *Le Voyage et les aventures des trois princes de Sarendip*, dans son conte intitulé « Le Bienfaisant ou Quiribirini », compris dans *Les Illustres Fées* (1698). Puis, nous retrouvons dans *Avantures et lettres galantes, avec la promenade des Tuilleries* (Mailly, 1718a : 9-11) et dans *L'Eloge de la chasse...* (Mailly, 1723a : 25-28), l'histoire – insérée dans la huitième nouvelle du *Voyage et les aventures des trois princes de Sarendip* – de la bergère belle et sage qui donne à boire à un roi qui s'éprend immédiatement d'elle. Enfin, *L'Eloge de la chasse...* (Mailly, 1723a : 107-147) présente dans « De la Chasse des Licornes » un démarquage de la première nouvelle de l'œuvre d'Armeno.

Cependant, le conte-cadre de l'Arménien et les principaux récits insérés de celui-ci sont respectés par le chevalier de Mailly dans sa traduction. À la base de ces historiettes orientales il y a généralement des énigmes.

Tales of detection of this kind – tales of *Scharfsinnsproben*, as German scholars have called them – had their origin in antiquity in the Far East, in India and China, and in the Semitic countries of the Near East. They have many themes : the discovery of paternity and bastardy, the distribution of an inheritance, and, finally, the description either of an unseen object or of the provenance of a known object from various clues and traces. [...]

Similar stories can be found in the Babylonian Talmud, in the Jewish Midrasch Ekāh, and much later, in the eighteenth century, in the *Arabian Nights* story of the « Sultan of Yemen and His Three Sons ». René Bastet, in his *Contes Populaires d'Afrique*, recounts yet another similar story [Paris, Guilmoto, 1903]. (Merton et Barber, 2004 : 14-15)

L'on considère généralement qu'à la base du modèle occidental du déchiffreur d'énigmes se trouvent certains récits de la Bible (par exemple celui où Daniel démasque les prêtres du dieu Bêl), des mythes et des textes de l'Antiquité – comme *Œdipe-Roi* de Sophocle – et quelques ouvrages du XVIII<sup>e</sup> siècle (Reuter, 2009 : 14). Dans *Il Peregrinaggio di tre giovani figliuoli del re di Serendippo* et, donc, dans *Le Voyage et les aventures des trois princes de Sarendip*, l'aventure du chameau, celle de l'agneau et du vin au repas, ainsi que celle de la découverte de la trahison du vizir sont de ce genre. L'épisode du chameau est devenu particulièrement célèbre et a fait couler beaucoup d'encre depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle. « Dans l'*Année littéraire* de 1767 (t. I, p. 145), Fréron accusa Voltaire d'avoir pris dans cet ouvrage le chapitre du roman de *Zadig*, intitulé du Chien et du Cheval » (Chaudon et Delandine, 1810 : 514)<sup>837</sup>. Plus tard, Loiseleur-Deslongchamps (1838 : 56) affirmait que Voltaire tira son conte des *Soirées bretonnes* de Gueullette. « Ascoli dans son édition critique de *Zadig* (1929 : II, 31) étudie les sources de l'épisode [...] [et] conclut que le récit du chevalier de Mailly est moins voisin de celui de Voltaire que ceux de d'Herbelot (Bibliothèque Orientale, 1697) et de Gueullette » (Gueullette, 1977 : 96, n. 1). Au XX<sup>e</sup> siècle, Carolyn Wells (1913 : chap. VIII, § 1) signale la ressemblance entre le texte de Voltaire et celui de Mailly, qu'elle dit tiré du conte des *Mille et Une Nuits* « Le Sultan d'Yémen et ses trois fils » ; elle ne fait donc aucune mention du *Peregrinaggio d'Armeno*.

L'histoire du sultan d'Yémen, qui ne figure que dans le manuscrit Wortley-Montague des *Mille et Une Nuits*, correspond au conte-type AT 655 A, *The Strayed Camel and the Clever Deductions*, et apparaît déjà dans le Talmud et le Midrash hébraïques, ainsi que, dans la littérature du X<sup>e</sup> siècle en langue arabe, dans les travaux de l'historien Al-Tabarî et dans le *Murûj al-dhahab* d'Al-Mas'ûdî's (Marzolph *et al*, 2004 : 403). Puis, en Europe, l'histoire du chameau « appears in Italian literature for the first time in the writings of one of Boccaccio's students, Giovanni Sercambi (1344-1424), as a tale called 'De Sapientia » (Merton et Barber, 2004 : 15). Cet épisode a été repris autant de fois qu'il ne

---

<sup>837</sup> Après eux, Weiss (1820b : 246), Quérard (1833 : 444), J. V. (1860 : 888), Larousse (1873 : 948) ou Barbier (1879 : 1088) se sont fait l'écho de cette remarque.

serait donc pas correct de dire qu'il a été plagié par Voltaire, d'où que l'accusation de Fréron soit tout à fait injuste<sup>838</sup> (Merton et Barber, 2004 : 19, n. 45). En fait, pour certains critiques comme Alfredo Arias, l'auteur des Lumières ne fit pas une copie mais une recreation du sujet, donnant ainsi une *imitatio* au sens classique du terme (Chandler, 2005 : 14).

Ce fameux épisode et, plus généralement, l'histoire des trois princes de Sarendip connurent une fortune extraordinaire à partir du XVIII<sup>e</sup> siècle dans des pays de langue non-romane. Déjà au Siècle des Lumières, Horace Walpole aurait fait la lecture du texte de Mailly, ce qui l'aurait mené à forger le terme de *serendipity* – ou *sérendipité*, en français – (Boyle, 2000 : II et Mailly, 2011 : 203-223). Au XIX<sup>e</sup> siècle, Wilhelm Hauff, célèbre conteur allemand, reproduisit presque à l'identique la technique déductive du héros de *Zadig* dans son *Märchen-Almanach für Söhne und Töchter gebildeter Stände auf das Jahr 1827* [*Almanach de contes de fées pour les fils et les filles de la bonne société de l'année 1827*] (Chandler, 2005 : 13). Enfin, *Une Étude en rouge* d'Arthur Conan Doyle rendit populaire, dès 1887 jusqu'à nos jours, le système d'analyse de *Zadig*, à travers le personnage de Sherlock Holmes (Chandler, 2005 : 13).

D'après nos recherches, le chevalier de Mailly traduit donc deux ouvrages de l'italien – *La Vie d'Adam* (1698) et *Le Voyage et les aventures des trois princes de Sarendip* (1719) –, ainsi que quelques paragraphes de l'espagnol, dans *Diverses Aventures de France et d'Espagne* (1707). Quant à *Histoire du prince Erastus* (1709), ce roman ne serait pas une traduction, mais une réécriture d'un texte français du XVI<sup>e</sup> siècle, dont la langue et le style furent jugés surannés et peu élégants par Mailly. Deux décennies se sont écoulées entre la première et la dernière traduction faite par notre auteur. Nous avons constaté dans les traductions du chevalier que celui-ci est, au fur et à mesure que le temps passe et qu'il devient un écrivain plus expérimenté, de moins en moins fidèle au texte source. Il se produit donc une évolution où le traducteur devient adaptateur et, finalement, auteur à part entière.

---

<sup>838</sup> Et malintentionnée aussi car n'oublions pas que ces deux auteurs se professaient une haine implacable.



## Survivance et actualité du chevalier de Mailly et de son œuvre

### Perspectives sur sa figure

Les journaux contemporains de Mailly louent généralement sa production. Dans les *Nouvelles littéraires*, Du Périer et Tricaud (1704 : 513) annoncent de la sorte la parution des *Meditations en vers sur le 'Memento homo'* : « Le succes, qu'ont eu les ouvrages de ce Chevalier, forme un prejugué raisonnable, que cette Paraphrase en aura un grand, puisqu'entre tous les auteurs de brochure<sup>839</sup>, il est certain que celui-ci doit tenir un des premiers rangs ».

Les articles du *Mercuré galant* évoquent également plusieurs succès littéraires de Mailly, notamment celui des *Avantures et lettres galantes, avec la promenade des Tuilleries*. Les rédacteurs augurent un très bon accueil de la suite qui vient de paraître : « Vous avez vû *Les Avantures & Lettres galantes*, qui ont eu beaucoup de succès depuis un an. Vous pouvez juger par le plaisir que vous avez pris à cette lecture, de celui que vous donnera la suite de ces Avantures » (*Mercuré galant*, 1698b : 236-237). Quelque temps après, ce périodique parle d'une nouvelle édition des *Avantures et lettres galantes* – comprenant cette fois-ci les deux parties – : « On ne peut douter qu'ils [elles] n'ayent eu un grand succès, puisqu'on ne fait jamais de secondes Editions des Ouvrages que le Public n'a point approuvez. Celle cy [est] plus correcte encore que la premiere » (*Mercuré galant*, 1700a : 271). Les rédacteurs présument même d'autres éditions successives de cet ouvrage qui dut faire fureur à en juger par ce genre de commentaires : « si c'est une marque de la bonté d'un Livre d'en faire plusieurs Editions, on peut croire que ceux-ci sont excellens, puis qu'outre les deux qui en ont déjà été faites en peu de temps, l'estime universelle qu'ils se sont acquise, fait juger qu'il s'en fera plusieurs autres<sup>840</sup> » (*Mercuré galant*, 1700b : 100-101).

---

<sup>839</sup> Le texte dont on annonce la publication est justement une brochure, d'où que l'expression choisie par Du Périer et Tricaud pour désigner son auteur paraisse logique dans ce cas précis.

<sup>840</sup> D'ailleurs, l'on précise que ces deux éditions se vendent dans quatre villes de France : « [à Paris] au Palais, chez Jean-Baptiste Langlois, vis-à-vis la porte de la Grand'Chambre ; à Roüen

Aussi, les articles du *Mercure galant* mettent souvent l'accent sur la qualité du style littéraire du chevalier, ainsi que sur la délicatesse de son esprit. Dans *Rome galante*, « son stile est fort agreable, & ceux qui s'appliquent le plus à donner un tour aisé à ce qu'ils écrivent, ne le font pas bien souvent avec autant de succès » (*Mercure galant*, 1695b : 222). Concernant les *Avantures et lettres galantes, avec la promenade des Tuilleries*, il est dit que « l'Auteur [...] s'est contenté de dire les choses comme elles se sont passées, sans les reformer ny les augmenter. Ainsi il n'a fourni que le tour & l'arrangement des mots ; en quoy l'on peut dire qu'il a tres-bien réussi », car ces histoires sont « tres-agreables, & tres-bien écrites » (*Mercure galant*, 1697a : 177 et 1697b : 213). De même, « le stile [des *Illustres Féés*] est agreable » (*Mercure galant*, 1698a : 210). Puis, l'*Anecdote, ou Histoire secrete des vestales* présente « une intrigue tres-belle & des mieux écrite[s]. L'art y regne par tout, & la délicatesse des expressions égale celle des pensées » (*Mercure galant*, 1701b : I, 308). Enfin, la parution de l'*Histoire du prince Erastus* est annoncée avec un résumé « qui doit exciter beaucoup de curiosité » et une invitation de la part du rédacteur à lire ce nouvel ouvrage : « Je vous laisse à juger de la beauté du stile, & de la délicatesse des pensées » (*Mercure galant*, 1709 : 198).

En effet, non seulement le mérite littéraire du chevalier, mais aussi son mérite militaire, ainsi que celui de la maison de Mailly, sont mis en valeur par le *Mercure galant* du mois de décembre 1698, où il est signalé que cet auteur

a l'avantage d'estre sorti d'une Famille qui a porté des hommes aussi recommandables par les Lettres que par les armes. Il peut compter parmy ses Ancestres Thibault de Mailly, qui vivoit au douzième siecle, & qui composa une Satyre en Vers, sous le titre d'*Estoire ou de Romans*. (*Mercure galant*, 1698b : 238-239)

Et pourtant D'Argenson (1866 : 71-74), comme nous l'avons remarqué, ne voyait en Louis de Mailly qu'un bâtard irraisonnable, sans scrupules et agressif, voire violent, dont le « mauvais cœur » et l'« esprit de fénéantise et de poltronnerie » l'avaient entraîné vers le « commerce des livres et des nouvelles ».

Le XVIII<sup>e</sup> siècle, qui avait vu mourir le chevalier de Mailly « dans l'obscurité » (Weiss, 1820b : 245 et J.V., 1860 : 888), commençait déjà à oublier l'œuvre de cet homme

---

chez Jean Baptiste Besongne, ruë Esquièrè ; à Bordeaux chez la Bottiere ; & à Tours chez Duval » (*Mercure galant*, 1700 : 101). Paris et Rouen reviennent souvent parmi les lieux d'édition des ouvrages de Mailly, mais ce n'est pas le cas de Bordeaux et de Tours.



de lettres. *L'Histoire littéraire du règne de Louis XIV* de l'abbé Lambert (Paris, Prault fils, 1751) ne le cite point au long de ses trois volumes ; la *Bibliothèque française ou Histoire de la littérature française* de l'abbé Goujet, parue à Paris entre 1740 et 1756, non plus.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, les dictionnaires biographiques et bibliographiques recueillent le nom du chevalier dont ils confirment la prolixité et le grand zèle, mais dont la qualité littéraire est presque systématiquement mise en question. Weiss (1820b : 245) le décrit comme un « littérateur médiocre, [...] [qui] cultiva les lettres par goût, avec plus de zèle que de succès ». Paul Lacroix (1857b : 289), qui n'estime pas la qualité littéraire de la production de Mailly, affirme que « le chevalier [...] a composé un grand nombre de romans de mœurs fort curieux pour l'histoire du temps ». Également, Larousse (1873 : 948) qualifie Mailly de « littérateur [...] assez fécond mais sans talent ». Dupiney de Vorepierre (1876-1879 : 721) cite parmi les « hommes marquants » et « les plus fameux » de la maison de Mailly, « le chevalier de Mailly, littérateur, [...] doué d'un esprit fécond mais d'une originalité parfois bizarre ».

Pour sa part, Paul Cottin, l'éditeur scientifique des *Rapports inédits* de D'Argenson, ne croit pas que Mailly eût un vrai talent d'écrivain, puisqu'il dit qu'il « se piquait de littérature » et le qualifie même de « Trissotin dangereux » (D'Argenson, 1891 : xxxv, cxxvi). Ce personnage des *Femmes savantes* de Molière est un poète de piètre mérite qui, imbu de sa propre personne, se donne des airs de grand auteur ; or, ce n'est qu'un pédant hypocrite et, comme son nom l'indique, un *trois fois sot*. Le parallélisme établi par Cottin semble très juste si l'on regarde l'image que les notes du lieutenant de police transmettent du chevalier de Mailly car celui-ci rappellerait parfaitement le personnage de Molière. De même, la nuance apportée par l'adjectif *dangereux* renforce la facette emportée et souvent violente que, d'après le lieutenant, afficherait Mailly – tout comme Trissotin – au moment d'essayer les critiques. Toutefois, nous trouvons que l'avis de Cottin doit être considéré avec prudence, puisqu'il ne semble pas le sien mais un prolongement de celui de D'Argenson.

En ce qui concerne les dictionnaires et les manuels d'histoire littéraire des XX<sup>e</sup> et XXI<sup>e</sup> siècles, ils ont presque oublié le chevalier de Mailly et son œuvre. Des ouvrages généraux comme le *Dictionnaire des écrivains de la langue française* de J.P. Beaumarchais, D. Couty et A. Rey (Paris, Larousse, 2001) ou le *Dictionnaire des écrivains français* de J. Malignon (Paris, Seuil, 1995) ne citent point notre auteur. Certains manuels

qui s'arrêtent brièvement sur cet homme de lettres et sa production se bornent à en signaler en quelques mots son peu de mérite : « Sans doute faut-il faire la part de la médiocrité des auteurs [de nouvelles dites historiques après 1660], incapables de se dégager des poncifs : Préchac, Lesconvel, Mailly, et beaucoup d'autres avec eux, sont de plats fabricants » (Chupeau, 1975 : 168).

Par contre, Mailly est très souvent cité dans des textes spécialisés en matière de contes de fées ; ce qui ne s'accorde pas vraiment avec l'essence de l'ensemble de sa production, puisqu'il écrivit trois recueils de contes sur une vingtaine d'ouvrages de genres divers, notamment des nouvelles galantes et historiques. Dans ces études critiques, la réputation littéraire de Mailly n'est pas toujours mieux réussie. Storer (2011 : 163, 168), qui lui consacre un chapitre dans *La mode des contes de fées*, le qualifie d'« auteur [...] médiocre » qui « faisait tout son possible pour prolonger la mauvaise préciosité ». En revanche, Lacassin, qui reprend quelques contes de notre écrivain dans l'anthologie *Si les fées m'étaient contées...*, pense que sa figure a été injustement négligée :

Dès 1698, le chevalier de Mailly [...] vient troubler le duo d'Aulnoy-de Murat. Profiteront de son audace : Nodot [...], Préchac [...], Saint-Hyacinthe [...], Pajon [...], Caylus. Des messieurs tombés dans un oubli plus profond que celui réservé à leurs consœurs. Certains – Mailly, Caylus – ne le méritaient pas. (Lacassin, 2013 : XIII)

Lacassin présente aussi une petite notice bio-bibliographique sur Mailly, dans laquelle il distingue deux facettes – l'une militaire, l'autre courtisane – qui laissèrent une forte empreinte dans ses récits merveilleux :

Filleul de Louis XIV, officier de carrière, le chevalier de Mailly n'était pas prédestiné à écrire des contes de fées. Les siens se remarquent par une abondance d'activités viriles, comme la chasse. Le héros de son meilleur conte (*Le Bienfaisant ou Quiribirini*) survit grâce à des réincarnations successives dans des animaux tués à la chasse. Dans la vie du chevalier, l'aventure des cours a suivi l'aventure des armes. Il en reste le souvenir dans la qualité de ses personnages empressés et bien en cour. (Lacassin, 2013 : XIII)

Et pourtant, ces ouvrages qui semblent vouloir remettre en valeur des auteurs méprisés par la critique littéraire continuent de transmettre des renseignements incorrects. Lacassin (2013 : 1724), par exemple, attribue à Mailly « une dizaine d'ouvrages de 1695 à 1713 » dont il rapporte quelques titres. Or, non seulement ce chiffre est inférieur à la réalité mais, en plus, sont exclues les parutions antérieures et postérieures à ces dates limite qui, par ailleurs, n'ont aucune raison d'être. Ensuite, *L'Eloge de la chasse...* y est mentionné alors que ce texte ne fut publié qu'en 1723 ; il

est possible que l'auteur du recueil se soit mépris ou qu'il y ait eu une coquille où 1713 ait remplacé 1723. Quoi qu'il en soit, les données rapportées sont inexactes. Dans ce sens, l'étude de Tony Gheeraert fait exception puisque, dans son édition critique des *Contes merveilleux : Perrault, Fénelon, Mailly, Préchac, Choisy et anonymes*, il recueille les principales données biographiques de l'auteur qui nous occupe. Il offre également une approche assez complète et objective des *Illustres Fées*, l'ouvrage concerné par cette édition érudite.

### Traductions et diffusion en langue étrangère de son œuvre

Les ouvrages de Mailly ont souvent paru à l'étranger – notamment en Hollande –, tel que nous l'avons déjà signalé, et, plus rarement, ils ont été publiés dans d'autres langues. Nous avons repéré sept<sup>841</sup> traductions de quatre ouvrages vers cinq langues : l'anglais, l'allemand – qui donna lieu à une version en danois –, le néerlandais et l'italien. Ces quatre langues cible correspondent à quatre nations frontalières de la France à l'époque, ce qui suggère une diffusion logique de l'œuvre du chevalier. Seule l'absence de l'espagnol, dont l'importance était grande dans le domaine littéraire, nous surprend. Quant au genre des ouvrages traduits, il est également assez divers puisqu'il s'agit d'un recueil de contes de fées, d'une longue nouvelle d'aventures héroïques et galantes et d'une nouvelle biographique inspirée d'une femme soldat contemporaine de Mailly.

Nous avons vu précédemment que le recueil des *Illustres Fées*, que le chevalier avait fait publier à Paris en 1698, avait été republié en cette même année à La Haye, signé *Par Madame D'\*\*\** [Aulnoy]. Cette édition-ci parvint sans doute en Angleterre où parut, en 1707, le quatrième volume de « *The Diverting Works collection [that] includes the nine tales of Tomes I and II of Mme d'Aulnoy's Contes des fées (1697) and the eleven tales of the Chevalier de Mailly's Les Illustres fées* » (Palmer et Palmer, 1974 : 228), le tout sous le nom de M<sup>me</sup> d'Aulnoy. Nulle allusion n'est faite au chevalier, bien que la partie correspondant à ses contes ait maintenu un sous-titre proche au titre d'origine – *The Tales of the Fairies, or, the Illustrious Fairies* – et qu'elle comprenne les

---

<sup>841</sup> Ou bien huit, si la traduction de *L'Heureux Naufrage* à l'allemand datant de 1733 n'est pas considérée comme une réédition de celle de 1719, mais comme une nouvelle traduction.

mêmes récits<sup>842</sup>. Nancy et Melvin Palmer (1974 : 232) rapportent qu'en Angleterre, dès le début du XVIII<sup>e</sup> siècle, les contes de Perrault et de Fénelon parurent correctement identifiés. Puis, jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle, les récits merveilleux de M<sup>me</sup> d'Aulnoy – véritablement écrits par elle ou simplement attribués à sa plume – dominèrent la mode du conte de fées français de l'autre côté de La Manche. En effet, dix-huit de ses contes furent alors publiés, un nombre de textes largement supérieur à celui de n'importe quel auteur contemporain dans ce genre littéraire. Pourtant, on lui attribua aussi vingt-huit autres contes qui étaient en réalité dus au chevalier de Mailly, comme nous l'avons vu, mais encore à M<sup>me</sup> de Murat ou à M<sup>me</sup> d'Auneuil (Palmer et Palmer, 1974 : 228-231). Malgré la fréquence des fausses attributions de la part des compileurs, certains éditeurs se montraient circonspects ; le traducteur et préfacier du recueil *History of the Tales of the Fairies* (Londres, 1716) affirmait que plusieurs contes qui étaient dits écrits par la comtesse d'Aulnoy ne l'étaient point (Palmer et Palmer, 1974 : 229).

En 1699, Mailly avait publié *L'Heureux Naufrage, suite des Aventures et lettres galantes*. Vingt ans après, en 1719, une traduction de ce texte à l'allemand parut à Cölln [Cologne]<sup>843</sup>, « Auf Kosten des Autoris », soit aux dépens de l'auteur<sup>844</sup>. L'ouvrage portait pour titre *Der glückliche Schiffbruch, Eine Curieuse Bretannisch-und Englische Liebes-Geschichte aus dem Frantzösischen übersetzt*, ce qui signifierait en français : *L'Heureux Naufrage, un curieux récit d'amour breton et anglais, traduit du français*. Ce titre suggère deux commentaires : d'abord, l'évocation d'une première partie à laquelle le présent ouvrage ferait suite a disparu, et puis, quelques détails annonçant le contenu du texte ont été ajoutés. Nous avons été extrêmement surprise de constater que le paratexte de

---

<sup>842</sup> C'est-à-dire : « The White Beauty (Blanche belle) [,] The Royal Magician (Le Roy magicien) [,] Prince Roger (Le Prince Roger) [,] Fortunio (Fortunio) [,] Guerini (Le Prince Guerini) [,] The Queen of the Island of Flowers (La Reine de l'isle des fleurs) [,] The Favorite of the Fairies (Le Favory des fées) [,] The Well-Doer, or, Quiribini (Le Bien-faisant, ou Quiribini) [,] The Princess Crown'd by the Fairies (La Princesse couronnée par les fées) [,] The Baff'd Stratagem (La Supercherie malheureuse) [,] The Inaccessible Island (L'isle inaccessible [sic]) » (Palmer et Palmer, 1974 : 229).

<sup>843</sup> Au XVIII<sup>e</sup> siècle, il existait deux toponymes allemands identiques qui peuvent induire en erreur : Cölln désignait un quartier historique de Berlin, mais aussi la ville de Cologne. « La Ville [de Berlin] est partagée en deux parties principales ; par la rivière de Sprée qui la traverse : Celle qui se trouve au Nord-est a particulièrement le nom de *Berlin*, & celle qui se trouve au Sud-ouest, celui de *Cologne*, (*Cölln an der Spree*) » (Savary des Bruslons, 1765 : 418). D'autre part, le *Dictionnaire universel François et Latin* (1740 : 625) précise que le nom allemand de Cologne est *Coln* ou *Colln*.

<sup>844</sup> Le référent est ambigu. S'agit-il de l'auteur de *L'Heureux naufrage*, c'est-à-dire Mailly, ou de l'auteur de la traduction, qui reste inconnu ?

cette œuvre, particulièrement la note du traducteur, ne dise pas un mot sur Mailly ni même sur son texte. Puis, en 1733, il y eut ce qui semble être une nouvelle édition de cette traduction, intitulée cette fois-ci : *Der glückliche Schiffbruch, In einer lesenswürdigen Englischen Liebes-Geschichte dargestellt, und nun aus dem Frantzösischen übersetzt*. Ce titre, qui peut se traduire par *L'Heureux naufrage, présenté dans un récit d'amour anglais digne d'être lu, et maintenant traduit du français* est légèrement différent par rapport à celui de l'édition de 1719. D'une part, ces changements effacent l'importance des éléments bretons et, d'autre part, ils cherchent à capter l'attention du lecteur avec des expressions qui mettent l'accent sur l'intérêt du sujet et la nouveauté du texte – ce qui, comme nous venons de le voir, n'est pas ainsi –.

*Le Voyage et les aventures des trois princes de Sarendip*, paru en 1719, connut quatre traductions. D'abord celle de William Chetwood à l'anglais, publiée en 1722 à Londres, sous le titre *The Travels and Adventures of Three Princes of Serendip. Intermixed with Eight Delightful and Entertaining Novels. Translated from the Persian into French and from thence done into English. To which is added Amazonta, or, The Politick Wife ; a Novel*. Cette première traduction à l'anglais, très fidèle au texte de Mailly (Remer, 1965 : 21), donna lieu à une seconde bien plus récente, par Elizabeth Jamison Hodges, parue sous le titre de *The Three Princes of Serendip* (New York, Atheneum, 1964) et qui, d'après son auteur elle-même, ne suit pas toujours l'ouvrage publié par Chetwood (Remer, 1965 : 187).

Puis, en 1723, il y eut une traduction à l'allemand intitulée *Der persianische Robinson, oder : Die Reisen und gantz sonderbähre begebenheiten dreye printzen von Sarendip... aus dem persianischen in die frantzösische und aus dieserin die teutsche sprache übersetzt* (Leipzig, 1723)<sup>845</sup>. Ce fut cette traduction à l'allemand qui, d'après Remer (1965 : 184 et 186), donna lieu à la version en danois, intitulée *Almazonte eller den forstandige Kone etc. oversatpaa dansk some et Stykke af dem persike Robinson* (Kjobh, 1729, republiée en 1733). Enfin, le texte de Mailly fut traduit au néerlandais, sous le titre de *Persiaensche Geschiedenessen of de Reize en wonderbare Gevallen der drie Prinsen van Serendib* (Leyden, 1766) (Graesse, 1859 : 223 et Remer, 1965 : 186).

---

<sup>845</sup> Graesse (1861 : 350) classait, dans son *Trésor de livres rares et précieux*, ce texte allemand parmi les imitations de *La Vie et les aventures surprenantes de Robinson Crusoe* de Defoe : « Cet ancien conte indien n'est annoncé ici qu'à cause du titre », dit-il.

Nous avons déjà signalé que le texte de Mailly n'était pas vraiment fidèle à son original, d'où que l'on puisse supposer que les traductions qui découlèrent de la version du chevalier ne soient pas très exactes non plus. Dans ce sens, Remer (1965 : 37) signale que « [a]ll direct translations into German (except Benfey's) and French are heavily larded with pretensions and irrelevant material, and none is a faithful translation of the *Peregrinaggio* ».

Puis, en ce qui concerne l'*Histoire de la dragone* [...], remaniement de l'ouvrage de Mailly intitulé *La Fille capitaine*, elle parut en italien sous le titre *Istoria della dragona sotto nome di cavaliere Baldassarre contenendo lo [sic] vita, prodezze, e suoi avvenimenta*. Cette traduction, publiée en 1715 à Forlì, chez Dandi, à la *Stampa vescovile*, fut signée par un certain « capitan Gio : Wisman Inglese » (Google Books, 2018) ou « Gio. Wismann » (*Catalogo* [...] *Renuccini*, 1853 : 313) – dont nous n'avons trouvé nulle trace – qui dut prendre pour référence la première édition du texte, celle de 1703, à Paris, chez Amable Auroy, ou l'une des deux publiées à Bruxelles par George de Backer en 1703 et 1704.

D'autre part, au XIX<sup>e</sup> siècle, un conte de fées français donna naissance à un jeu de société anglais intitulé « Fortunio and his Seven Gifted Servants » (Londres, William Spooner, 1846). D'après le catalogue de la Bibliothèque de l'Université d'Indiana (2018), ce jeu serait basé sur le conte du chevalier de Mailly qui porte pour titre « Fortunio ». Cependant, nulle mention n'est faite de cette supposée source dans le catalogue du British Museum (2018a) ni dans celui du Yale Center for British Art (2018), deux institutions qui conservent chacune un exemplaire de ce jeu également. Le musée londonien propose quelques photos du tablier de jeu sur son catalogue, de sorte que nous pouvons observer qu'il s'agit d'un dépliant divisé en neuf sections parcourues d'un chemin, ponctué de ronds blancs – contenant des indications de jeu – et jaunes, qui serpente de gauche à droite et de droite à gauche, du haut en bas. Tout au long de ce chemin, des lithographies en couleur représentent des scènes de l'histoire de ce Fortunio qui donne nom au jeu, soit : « scenes from the play, including 'The Proclamation of King Alfourite', 'the disguised Fairy and Pertina', etc. ».

Or, le récit de Mailly n'est pas une pièce de théâtre et il n'y a non plus des personnages appelés Alfourite ou Pertina. D'ailleurs, d'après les photographies que le British Museum (2018a) présente dans son catalogue, il paraît que les principaux éléments

du récit de Mailly ne trouvent pas leur correspondant sur le tablier (ni prince qui se transforme en fourmi ou en aigle, ni tournoi chevaleresque, par exemple). Par contre, il existe une pièce intitulée *Fortunio and his Seven Gifted Servants* (Londres, T. H. Lacy, 1875 [1<sup>ère</sup> représentation le 17 avril 1843]), qui est décrit sur la page de titre comme « A Fairy Extravaganza, in two acts, founded on the popular nursery tale by the Countess d'Anois, and dramatized by J. R. Planché ». Justement, M<sup>me</sup> d'Aulnoy est l'auteur du conte de fées « Belle-Belle, ou Le Chevalier Fortuné », dans *Contes nouveaux ou Les Fées à la mode* ; cependant, point de roi Alfourite ou de Pertina dans ce récit non plus. C'est dans l'adaptation de Planché (1875 : 2 et 3) qu'on les retrouve, donnant nom à des personnages qui dans le texte de la conteuse n'en avaient pas. Malgré la ressemblance du titre du jeu de société anglais avec celui du récit de Mailly, nous pouvons donc affirmer qu'il n'a pas été inspiré du conte « Fortunio », compris dans *Les Illustres Fées*.

### Réimpressions à la demande de l'œuvre de Mailly

Nous avons déjà signalé que les textes de Mailly n'ont été que très rarement réimprimés après le XVIII<sup>e</sup> siècle. De nos jours, grâce à quelques maisons d'édition, il est possible d'en faire imprimer certains à la demande. Il s'agit, la plupart du temps, des mêmes titres et des mêmes éditions qui sont reproduites.

La maison d'édition Hachette et la Bibliothèque nationale de France proposent un service permettant de réimprimer des livres rares libres de droits disponibles en ligne sur Gallica (la bibliothèque numérique de la BnF). Sur le site de cette maison d'édition (Hachette-BnF, 2017) il est possible de commander en fac-similé les titres de Mailly qui suivent :

- *Avantures et lettres galantes, avec la promenade des Tuilleries. Tome 1*, imprimées en 2016 à partir de l'édition de 1718.
- *Histoire du prince Soly, surnommé Prénaty, et de la princesse Félée / Pajon. Le Voyage et les aventures des trois princes de Serendip... / Christoforo Armeno ; trad. par le chevalier de Mailly*, imprimées en 2012 à partir de l'édition de 1788.

La BnF collabore aussi avec des maisons d'éditions plus modestes. C'est le cas de Chapitre (2017), un site français de vente de livres en ligne, créé en 1997, et dont le siège social est à Paris. Ce distributeur, qui a comme slogan « tous les livres même les

introuvables », travaille en partenariat avec la BnF, ainsi qu'avec des libraires et des bouquinistes indépendants. Chapitre.com propose dans son riche catalogue les ouvrages de Mailly qui suivent :

- *Avantures et lettres galantes avec la promenade des Tuilleries*, en deux tomes, à partir de l'édition de 1718 numérisée par la BnF et disponible sur Gallica.
- *Lettre au roy Louis XV, au sujet de son sacre et de son couronnement*, à partir de l'édition de 1722.
- *Lettre au roy sur sa majorité*, à partir de l'édition de 1723.
- *Nouveau Cabinet des fées. 6, Les Illustres Fées / chevalier de Mailly. La Tyrannie des fées détruite / par Mme la Ctesse d'Auneuil. Les Contes moins contes que les autres / par le sieur de Preschac*, à partir de l'édition 1785.
- *Nouveau Cabinet des fées. 14, Nouveaux Contes de fées / par le chevalier de Mailly. Contes / de Mme de Lintot. Les Aventures de Zéloïde et d'Amanzarifdine : contes indiens / par M. de Moncrif. Contes / de M.L.C.D.C. [M. le comte de Caylus]*, à partir de l'édition de 1786.
- *Histoire du prince Soly, surnommé Prénaty, et de la princesse Fêlée / Pajon. Le Voyage et les aventures des trois princes de Sarendip / Christoforo Armeno ; trad. par le chevalier de Mailly*, à partir de l'édition de 1788.

D'autre part, il y a de nombreuses maisons d'édition en ligne – dont aucune française – qui proposent la reproduction à la demande de plusieurs textes du chevalier de Mailly. Forgotten Books (2017) est un éditeur londonien spécialisé dans la restauration de vieux livres chez qui l'on peut trouver le deuxième volume des *Principales Merveilles de la nature* dont on ne connaît cependant pas l'édition source. Kessinger Publishing's Rare Reprints est une société fondée en 1988, dont le siège se trouve à Whitefish, aux États-Unis, et leur site Internet offre la possibilité de retrouver des milliers de livres rares (Kessinger, 2017). Son moteur de recherche renvoie au site Amazon, sur lequel sont disponibles trois titres de Mailly en reproduction fac-similée dont l'édition d'origine n'est pas très précise, puisque l'année est fournie mais pas le nom de l'éditeur. Il s'agit des ouvrages suivants :

- *Diverses Avantures de France et d'Espagne. Nouvelles galantes et historiques*, imprimées en 2010, fac-similé de l'édition de 1707.
- *L'Éloge de la chasse, avec plusieurs aventures surprenantes et agréables qui y sont arrivées*, imprimé en 2009 et en 2010, fac-similés de l'édition de 1723.



- *Les Principales Merveilles de la nature. Partie 1 et 2*, imprimées en 2009 et en 2010, fac-similés de l'édition de 1745.

Puis, BiblioBazaar et Nabu Press sont deux noms d'éditeur dont se sert la maison d'édition BiblioLife, qui appartient à son tour à la société commerciale BiblioLabs LLC. Fondée en 2006 et avec son siège social à Charleston, aux États-Unis, BiblioLabs

curates and publishes historical materials in digital formats, and powers branded apps for some of the worlds leading cultural institutions. Its projects include processing, packaging, and distributing more than 60,000 19th century works with the British Library, and the digitalization of many books published prior to 1700. (Inc, 2019)

Leur propre site Internet (BiblioBoard, 2019) n'est pas vraiment éclaircissant. D'ailleurs, nous n'y avons pas trouvé leur catalogue ; à ce qu'il paraît, les ouvrages que ces deux maisons d'édition reproduisent sont surtout proposés sur des sites spécialisés dans la vente en ligne tel qu'Amazon<sup>846</sup>, où l'on dispose de plusieurs ouvrages du chevalier de Mailly imprimés par Nabu Press :

- *Les Disgraces des amans*, imprimées en 2012 sans indication de source (Amazon, 2019a).
- *L'Eloge de la chasse*, imprimé en 2011 à partir de l'édition de 1723 (Amazon, 2019b).
- *Histoire de la republique de Genes*, imprimée en 2010 sans indication de source (Amazon, 2019c) et en 2011 à partir de l'édition de 1742 (Amazon, 2019d).
- *Merveilles*, que nous supposons se référer aux *Principales Merveilles de la nature*, imprimées en 2011 sans indication de source (Amazon, 2019e).
- *Le Voyage et les aventures des trois princes de Sarendip dans Histoire du prince Soly, surnommé Prénaty, et de la princesse Fêlée / Pajon. Le Voyage et les aventures des trois princes de Serendip / Christoforo Armeno ; trad. par le chevalier de Mailly*, imprimés en 2012 et en 2013 à partir de l'édition de 1788 (Amazon, 2019f et 2019g).

Enfin, ReInk Books et Pranava Books sont deux noms d'éditeur appartenant à S N Books World, une entreprise dont le siège social est à Delhi, en Inde (AbeBooks, 2018e). Nous n'avons pas identifié de page web propre ; apparemment, leurs ventes se

---

<sup>846</sup> Nous renvoyons à des livres vendus sur Amazon Espagne, car la version française du site ne reflète pas l'origine des reproductions.

font à travers des sites spécialisés dans la distribution de livres en ligne comme AbeBooks, où cette société a un profil d'où l'on peut accéder à un catalogue. Sur celui-ci sont présents deux titres du chevalier de Mailly – *L'Eloge de la chasse* et plusieurs tomes de diverses éditions de *l'Histoire de la republique de Genes* – (AbeBooks, 2018c). Nous en avons repertoriés sept en 2018, sur ce même catalogue. Les voici :

- *Avantures et lettres galantes, avec la promenade des Tuileries* (t. 2), imprimées en 2014 et 2017, à partir de l'édition de 1718.
- *Histoire de la republique de Genes*, imprimée en 2018 à partir de l'édition de 1697 et quelques exemplaires imprimés en 2016 à partir de l'édition de 1696.
- *Histoire du prince Erastus*, imprimée en 2016 et en 2018 à partir de l'édition de 1709.
- *L'Eloge de la chasse*, imprimée en 2018 à partir de l'édition de 1723.
- *Lettre au roy Louis XV, au sujet de son sacre et de son couronnement*, imprimée en 2017 à partir de l'édition de 1722.
- *Principales Merveilles de la nature*, imprimées en 2018 à partir de l'édition de 1723. Puis, une impression de 2018 du volume 2 de cet ouvrage est proposée à partir de l'édition de 1728.
- *Le Voyage et les aventures des trois princes de Sarendip dans Histoire du prince Soly, surnommé Prenany & de la princesse Félée. Le Voyage & les aventures des trois princes de Sarendip. Henri Pajon ; De Mailly (chevalier) ; Armeno Christoforo*, imprimées en 2017 à partir de l'édition de 1788.

True World of Books, une autre société dont le siège est à Delhi, en Inde, offre des reproductions de quatre ouvrages de Mailly. Comme pour S N Books World, il ne nous a pas été possible de trouver une page web propre ; sur le site spécialisé dans la vente de livres AbeBooks, True World of Books possède un profil (AbeBooks, 2018f) qui permet d'accéder à son catalogue (AbeBooks, 2018d), où l'on retrouve les éditions suivantes :

- *Histoire de la republique de Genes*, imprimée en 2018 à partir de l'édition de 1697 ; le tome 2, à partir de l'édition de 1696, est également proposé.
- *Histoire du prince Erastus*, imprimée en 2018 à partir de l'édition de 1709.
- *L'Eloge de la chasse*, imprimé en 2018 à partir de l'édition de 1723.
- *Principales Merveilles de la nature*, imprimées en 2018 à partir de l'édition de 1723 et de celle de 1728 aussi.

L'on aura sans doute observé que les titres des ouvrages de Mailly reproduits par ces maisons d'édition sont presque toujours les mêmes. Cela peut être dû à plusieurs raisons comme, par exemple, le fait que certaines œuvres soient plus faciles à obtenir sur Internet ou qu'elles y soient disponibles en meilleure qualité. Encore un motif pourrait être de nature économique, car ces sociétés ont peut-être constaté que certains textes sont commandés plus souvent que d'autres.

Un autre aspect à retenir est que les livres imprimés par ces maisons d'édition sont produits de manière entièrement automatisée à partir de textes scannés tombés dans le domaine public ; leur couverture même est créée avec des photographies génériques que l'éditeur possède en stock (paysages, objets, natures mortes, etc.). De ce type de production découlent de fréquentes erreurs. D'ailleurs, ces éditeurs ajoutent toujours à la présentation de leurs livres sur le site de vente en ligne, quel qu'il soit, un avertissement à ce sujet. Voici l'exemple de Nabu Press :

This is a reproduction of a book published before 1923. This book may have occasional imperfections such as missing or blurred pages, poor pictures, errant marks, etc. that were either part of the original artifact, or were introduced by the scanning process. We believe this work is culturally important, and despite the imperfections, have elected to bring it back into print as part of our continuing commitment to the preservation of printed works worldwide. We appreciate your understanding of the imperfections in the preservation process, and hope you enjoy this valuable book. (Amazon, 2019a)

C'est le cas aussi de S N Books World :

NO changes have been made to the original text. This is NOT a retyped or an ocr'd reprint. Illustrations, Index, if any, are included in black and white. Each page is checked manually before printing. As this reprint is from very old book, there could be some missing or flawed pages, but we always try to make the book as complete as possible. Fold-outs, if any, are not part of the book. If the original book was published in multiple volumes then this reprint is of only one volume, not the whole set. (AbeBooks, 2018b)

Et il en est de même pour True World Books :

We are professionally publishing these works using the classic text and artwork. The content of this print on demand book has not been changed. The book is printed in black and white. Illustrations if any are also in black and white. Re-sized. Sewn perfect bound for longer life. Fold-outs if any not included. This is a reprint of a very old book so there might be some imperfections like blurred pages poor images or missing pages which we were not able to remove. If the book is a multi volume set then this is only a single volume. (AbeBooks, 2018a)

D'ailleurs, il y a une certaine controverse autour de la méthode employée par ces maisons d'édition en ligne. D'une part, du fait que leur production soit la plupart du

temps automatisée, d'où que leur qualité ne soit pas très bonne – comme nous venons de le voir –. D'autre part, le fait que ces entreprises se consacrent à la vente de reproductions d'œuvres libres de droits est souvent perçu comme une fraude. Certes, un éditeur traditionnel peut aussi faire paraître des textes tombés dans le domaine public, mais il y ajoute généralement un paratexte (introduction, notes, etc.) de sorte que l'ouvrage est présenté sous la forme d'une édition critique. C'est ainsi que cette opération – où un livre, emprunté dans une bibliothèque ou téléchargé gratuitement sur Internet, est reproduit tel quel, puis doté d'un copyright et d'un nouvel ISBN pour être mis en vente sur le Web – a été baptisée par Jason Mazzone sous le nom de « copyfraud ». Tout revient donc à une affaire d'éthique commerciale.

The false copyright claims [...] result in users seeking licenses and paying fees to reproduce Works that are free for everyone to use, or altering their creativity projects to excise the uncopyrighted material. [...] These circumstances have produced fraud on an untold scale, with millions of works in the public domain deemed copyrighted and countless dollars paid out every year in licensing fees to make copies that could be made for free. [...] Copyfraud has serious consequences. In addition to enriching publishers who assert false copyright claims at the expense of legitimate users, copyfraud stifles valid forms of reproduction and creativity and undermines free speech. (Mazzone, 2006 : 1028 et 1030)

### Le chevalier de Maily 2.0

Tel que le prouvent les récurrentes numérisations de sa production littéraire, le chevalier de Maily et, notamment, son œuvre sont désormais bel et bien présents sur Internet. Mais, au-delà de la reproduction de ses textes à la manière d'un fac-similé virtuel, de nombreux sites consacrés à la littérature intègrent certains de ses ouvrages, particulièrement ses contes merveilleux, et il n'est pas tellement rare de les trouver entièrement transcrits.

Le site « Les Contes de Fées » (Rousseau, 2016), par exemple, a été créé par Christine Rousseau, maître de conférences vacataire à l'Université de Nantes et spécialiste des contes de fées de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. Pour ce qui est du contenu littéraire de cette page web, il est divisé en deux sections : l'une, intitulée « Contes et auteurs », présente les principaux conteurs français de l'époque ainsi que leurs textes ; l'autre, appelée

« Gravures de Gustave Doré », réunit la plupart des planches<sup>847</sup> que cet artiste réalisa pour illustrer les *Contes de ma mère l'Oye* de Charles Perrault (Paris, J. Hetzel, 1862). La partie consacrée aux conteurs et à leurs textes contient une biographie plus ou moins détaillée de chaque écrivain et une liste de leurs titres, qui constituent des liens hypertexte vers les contes. La biographie du chevalier de Mailly a été tirée de *Wikipédia* – tel que l'indique M<sup>me</sup> Rousseau elle-même – et la mise en page est très peu soignée (pas de paragraphes, pas d'italique dans les titres des œuvres, des mots collés, etc.). En ce qui concerne les titres des contes de Mailly, le site en recueille treize parmi les vingt-cinq qu'il a écrits<sup>848</sup>. Il s'agit de « Blanche Belle », « La Princesse couronnée par les fées », « La Reine de l'île des fleurs », « La Supercherie malheureuse », « Le Prince Guérini », « Le Prince Roger », « Le Roi magicien », « L'Île inaccessible » et « Quiribirini »<sup>849</sup> – tirés des *Illustres Fées*<sup>850</sup> –, « Constance », « La Princesse délivrée » et « Le Palais de la Magnificence » – issus du *Recueil de contes galants*<sup>851</sup> – et, enfin, « Les Perroquets », extrait du *Nouveau Recueil de contes de fées*<sup>852</sup>. Les textes ont été repris sans aucune indication de source bibliographique et ne comportent pas de notes érudites.

Pour les raisons que nous avons signalées, il paraît que l'édition de ce site web a été assez négligée. Nous nous attendions à ce que ces défauts furent bientôt corrigés car on avait l'impression que le site était encore en construction puisque l'espace réservé

---

<sup>847</sup> Doré créa quarante-deux gravures sur les contes de Perrault, dont M<sup>me</sup> Rousseau en montre seulement trente-quatre. Le titre « Gravures de Gustave Doré » reste ambigu dans le sens où il ne précise pas s'il s'agit de toutes les planches ou d'une sélection ; nonobstant, l'auteur du site aurait pu signaler l'absence de huit illustrations.

<sup>848</sup> Il y en a onze dans *Les Illustres Fées*, quatre dans *Recueil de contes galants* et dix, que nous ne pouvons pas lui attribuer avec certitude mais que nous avons retenus pour notre travail de thèse, dans *Nouveau Recueil de contes de fées*.

<sup>849</sup> Ce titre est bien transcrit en tête du conte, mais il est incorrect dans la liste des titres, où il lui manque une syllabe puisqu'il est signalé comme « Quiribini ».

<sup>850</sup> C'est presque tout le recueil des *Illustres Fées* à l'exception de « Fortunio » et « Le Favori des fées ». L'on se demande pourquoi ces deux contes ont-ils été exclus. À la limite, l'on peut comprendre l'absence du « Favori des fées » puisque ce récit comprend très peu d'éléments merveilleux et que, de plus, il est plutôt licencieux ; son contenu ne s'ajusterait peut-être pas vraiment à celui que l'on espère trouver dans un conte de fées. En revanche, il nous semble que « Fortunio », plein de métamorphoses animales, de sirènes et d'objets magiques, devrait être recueilli par M<sup>me</sup> Rousseau dans son site Internet.

<sup>851</sup> Ce recueil réunit quatre contes : les trois cités et un quatrième intitulé « Blanche » qui est une réécriture de « Blanche Belle » – appartenant aux *Illustres Fées* –. L'on peut donc dire que le *Recueil de contes galants* est reproduit en entier sur le site.

<sup>852</sup> Comme nous l'avons vu, et bien que ce soit une reprise de « La Princesse couronnée par les fées », il n'est pas certain que « Les Perroquets » soit de la main de Mailly.

aux biographies de certains auteurs annoncés (M<sup>me</sup> d'Auneuil, M<sup>lle</sup> Bernard, M<sup>me</sup> Durand et Préchac) était vide. Hélas, depuis le 14 février 2019 le contenu de ce site n'est plus le même : on y parle de potagers et de hottes de laboratoire scientifique, même si l'adresse n'a pas changé !

Le blog « Le Guide des fées » (Barsagol, Cansot et Richard, 2011d), créé par deux professeurs de Lettres modernes, Virginie Barsagol et Cécile Richard, et une diplômée en cinéma, Audrey Cansot, est d'une nature bien différente. Il se veut être un site pluridisciplinaire tout public car il propose au lecteur de « retrouve[r] toutes les informations concernant les fées : contes, tableaux, films, articles, etc. ». Malheureusement, la dernière mise à jour semble dater du début de l'année 2012. Malgré tout, nous avons retrouvé six entrées de ce blog – datées du 30 mai au 13 juin 2011 – qui citent le chevalier de Mailly. Celles du 1<sup>er</sup> et du 2 juin présentent deux récits : « La Princesse couronnée par les fées » et « L'Île inaccessible », qui appartiennent au recueil des *Illustres Fées*. Chaque conte est introduit par une accroche qui cherche à éveiller l'intérêt du lecteur moderne. Dans les deux cas, elle conjugue le folklore et la prétendue intrigue policière : « Quand les fées manigancent... Un conte du Chevalier de Mailly, où il est question d'ogres, d'or en barre et de perroquets espions » (Barsagol, Cansot et Richard, 2011g) et « Deuxième conte de ce cher Chevalier de Mailly. Cette fois, il place nos fées à la tête des renseignements généraux<sup>853</sup> d'une île paradisiaque » (Barsagol, Cansot et Richard, 2011e).

On ne peut s'empêcher de se demander pourquoi les créatrices de ce blog ont choisi de présenter ces deux titres-là. « La Princesse couronnée par les fées » et « L'Île inaccessible » ont en effet quelques aspects communs : d'une part, l'action est initiée par une figure féminine – une princesse – qui est à son tour doublée d'une autre figure féminine – une fée adjuvante –. D'autre part, il existe des similitudes dans les éléments merveilleux : des richesses extraordinaires, des espions magiques (des perroquets dans le premier cas et des personnes qui ont le pouvoir de voler et de devenir invisibles dans le deuxième), des animaux magiques (perroquets-espions et dauphins-pilotes respectivement) et des êtres surnaturels (des ogres et des monstres marins

---

<sup>853</sup> La police de renseignement général désigne une brigade de surveillance et d'observation, créée en 1907 pour protéger la démocratie et défendre la liberté contre ses propres excès, en respectant les libertés fondamentales et l'intégrité physique des citoyens (Berlière, 2016).

respectivement et des fées, bien sûr, dans les deux récits). Pourtant, les deux contes s'opposent dans leur essence. La trame de la première histoire – une princesse en quête d'argent pour mener à bout une révolution qui permette à son mari de reprendre son trône usurpé – est bien plus réaliste, malgré les éléments magiques, que celle de la deuxième – une reine d'une île utopique apprend l'existence d'un roi magnifique et résout de l'attirer dans ses états, moyennant l'aide d'une fée, pour l'épouser –. De plus, dans le deuxième récit, le rôle joué par les fées est bien plus important, car c'est une bonne fée qui soutient la reine de l'île et protège ce territoire en le rendant invisible aux yeux des voyageurs. C'est cette fée encore qui envoie du secours à la flotte du roi, qui se rend chez l'aimable reine quand un ennemi, aidé par une méchante fée, essaye de faire échouer les projets des héros. C'est elle aussi qui, à la fin du conte, assume le gouvernement de l'île fabuleuse. Par contre, la fée adjuvante de « La Princesse couronnée par les Fées » reste à l'arrière-plan et sa fonction est purement utilitaire : elle fournit des cassettes pleines de richesses pour subvenir à la révolution et des perroquets magiques pour espionner l'usurpateur.

Pour ce qui est des entrées du 30 et 31 mai et du 3 juin 2011, il s'agit de trois articles dont le titre est assez révélateur de leur contenu : « XVII<sup>e</sup> siècle : les fées rejoignent cours et palais », « Fées marraines du peuple... et de sa Majesté » et « De la fée espionne à la fée révolutionnaire » (Barsagol, Cansot et Richard, 2011a, 2011c et 2011b). Les auteurs du blog présentent l'évolution du rôle de ces êtres merveilleux dans le conte littéraire du Grand Siècle. De plus en plus mondaines, les fées abandonnent les cavernes et les forêts pour fréquenter les palais. Quant à leur pouvoir – traditionnellement au service du peuple –, il aide désormais la royauté et arrive à s'y substituer dans certains contes où les fées organisent et mènent à bout de véritables coups d'état. D'autre part, les auteurs du blog mettent l'accent sur l'identification de la fée et de la femme en tant qu'êtres merveilleux, transposition aux réminiscences précieuses où la femme-fée est active, indépendante, séductrice, cosmopolite et moderne. D'ailleurs, Mailly est directement qualifié de féministe (Barsagol, Cansot et Richard, 2011c), bien avant la lettre pourtant.

Quant à la dernière entrée, datée du 13 juin 2011, elle propose une petite bibliographie « Pour aller plus loin... » (Barsagol, Cansot et Richard, 2011f) et approfondir dans les connaissances sur le conte de fées de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. En

premier lieu, il y a un lien hypertexte vers une édition du *Nouveau Cabinet des fées*, 6, que la BnF a numérisée et qui contient, entre autres, *Les Illustres Fées* de Mailly. Puis, le blog renvoie vers un mémoire de Christine Rousseau intitulé *La Rhétorique mondaine des contes de fées du 17<sup>e</sup> siècle*, dont le lien hypertexte ne marche malheureusement plus. Ensuite, sont cités deux recueils de M<sup>me</sup> d'Aulnoy et deux anthologies de contes de fées dont les liens mènent sur des sites Internet où l'on peut les acheter.

D'autre part, Internet a aussi permis de nouvelles approches à l'œuvre de Mailly. Entre 2013 et 2014, Shannon Hale, une femme-auteur américaine, a écrit une série de livres pour adolescents intitulée *Ever After High*. Cette trilogie a inspiré un dessin-animé, une collection de poupées mannequins lancées par Mattel et de nombreux produits marketing (magazines, sacs, fournitures scolaires, etc.). Une web-série a été également créée. Les personnages de ces histoires sont les enfants des héros des contes de fées les plus connus – généralement passés au travers le philtre Disney –. Ils se divisent en deux camps : les « Royals » – enfants des héros et des héroïnes bienfaisants – et les « Rebels » – descendants des méchants des contes, ils ont décidé de lutter contre leur destinée liée au Mal –. Le nombre de personnages dans les livres et dans le dessin-animé est considérable mais fini. Toutefois, le site *Ever After High Fandom* (Fandom, 2016a) propose aux amateurs de ce phénomène un monde virtuel élargi où donner libre cours à leur imagination en inventant de nouveaux acteurs et en écrivant leurs propres récits. Ce qui est absolument extraordinaire c'est que nous avons découvert un groupe de personnages créés à partir de trois contes de Mailly !

La page porte pour titre « From Chevalier de Mailly's Tales » (Fandom, 2016l) et intègre une brève introduction présentant cet auteur et son œuvre :

Ever After High OCs from the fairy tales of Louis de Mailly (1657-1724), also known as Jean de Mailly and best known as the Chevalier de Mailly. Mailly was an author and a contemporary of Charles Perrault and Madame d'Aulnoy. He published a collection containing eleven fairy tales known as *Les Illustres Fées, contes galans dédiés aux dames*, which were often incorrectly attributed to Madame d'Aulnoy. Stories in his collection include Fairer-than-a-Fairy, Alphege or the Green Monkey, and The Little Green Frog<sup>854</sup>. (Fandom, 2016l).

---

<sup>854</sup> Même si la page existe toujours, cette notice bio-bibliographique a disparu en date du 28/02/2019.



Cependant, ce paragraphe contient quelques erreurs relatives à l'œuvre du chevalier. S'il est vrai que Mailly écrivit un recueil intitulé *Les Illustres Fées* qui regroupe, en effet, onze récits, les contes cités n'appartiennent pas à cette collection, mais au *Nouveau Recueil de contes de fées*, paru anonymement en 1718 ou, plus probablement, en 1731. Les histoires attribuées au chevalier qui ont inspiré de nouveaux personnages sont donc « Le Prince Arc-en-ciel », « Alphinge, ou Le Singe vert » et « La Petite Grenouille verte ».

« Le Prince Arc-en-ciel » a donné lieu à dix figures ; c'est sans doute le récit le plus productif, malgré un nombre assez restreint de personnages dans le conte anonyme du *Nouveau Recueil de contes de fées*. Cette profusion de rôles pourrait être suggérée par la dernière phrase du texte, car il est dit que les héros de cette histoire « vécurent plusieurs siècles, [...] & laisserent des Enfants héritiers de leurs perfections, & de leur bonne fortune » (*Nouveau Recueil...*, 1731 : 391). La princesse Plus-belle-que-fée et le prince Arc-en-ciel eurent sans doute, en plusieurs siècles, l'occasion de peupler abondamment le monde féérique. Certains des nouveaux personnages ont été tellement développés par les fans du site *Ever After High Fandom Wikia* qu'ils ont abandonné leur statut de création amateur pour y devenir des personnages officiels. Ils sont *Fay Faire*<sup>855</sup> (Fandom, 2016h) – fille d'Arc-en-ciel et de Plus-belle-que-fée –, *Airmé Arc-en-ciel* (Fandom, 2016a) – élu pour devenir le prochain prince Arc-en-ciel –, *Ciel Fairer* et *Fontaine Fairer* (Fandom, 2016d et 2016k) – filles de Fay et d'Airmé – et *Desiree Beau* (Fandom, 2016e) – fille du frère de Plus-belle-que-fée et de Désirs, soit cousine de Fay –.

Notons que certaines de ces créations dépassent la génération des descendants directs des personnages originaux : Ciel et Fontaine Fairer sont les petites-filles des héros du conte anonyme paru en 1731, Desiree Beau a été inventée à partir de deux personnages qui n'étaient pas dans ce récit – Plus-belle-que-fée n'a point de frère et le nommé Désirs n'existe pas –. D'autre part, il y a des personnages créés par les joueurs qui ont été moins développés et sont restés parmi la catégorie amateur. C'est le cas de *Brilliance Fountain* (Fandom, 2016b) – fille du prince Arc-en-ciel et de la princesse Plus-belle-que-fée –, *Fira Fair* (Fandom, 2016j) – fille de Plus-belle-que-fée, à priori sœur de

---

<sup>855</sup> Nous avons distingué les personnages du site *Ever After High Fandom* en italique pour les différencier de ceux qui appartiennent aux contes de Mailly.

Gabriel et d'Iris Labelle, qui suivent –, *Gabriel Labelle* et *Iris Labelle* (Fandom, 2016m et 2016n) – enfants de Plus-belle-que-fée, frère et sœur de Fira Fair en principe –. Finalement, il y a *Fée Nobel* (Fandom, 2016i), nièce de la méchante fée du conte : la fée Lagrée, qui était la plus ancienne de ces semblables, devait se charger de venger l'affront qu'on leur avait fait en nommant une princesse Plus-belle-que-fée.

Notons que les noms des personnages descendant des héros de ce récit évoquent la plupart du temps les principaux ingrédients de l'intrigue : la féerie (Fay), la beauté (Fairer, Beau, Labelle), l'amour (Désirs, Desiree), l'arc-en-ciel (Brilliance, Iris) ou d'autres éléments en rapport avec la voute céleste (Ciel, Gabriel), l'eau (Fontaine, Fountain) ou, encore, des combinaisons de ces concepts comme le nom d'Airmé, qui rassemble le substantif masculin *air* et le participe passé *aimé*. Signalons aussi que les personnages de Gabriel et d'Iris Labelle ont été créés par un fan différent de celui qui créa Fira Fair, de même que Fay Fairer et Brilliance Fountain mais, étant tous les cinq nés de la princesse Plus-belle-que-fée et du prince Arc-en-ciel, ils sont théoriquement tous membres de la même fratrie. Pourtant, cela n'est pas conçu de la sorte sur le site.

Le conte d'« Alphinge, ou Le Singe vert » a inspiré deux personnages : *Chloris Qoph* (Fandom, 2016c), la fille du prince Alphinge et de Zayde, et *Theron Qoph* (Fandom, 2016o), le fils du frère d'Alphinge, soit le cousin de Chloris. Sur le site d'*Ever After High Fandom*, l'origine de ces deux noms est expliquée : Chloris signifierait 'vert jaunâtre' et Theron, 'chasseur' ; leur nom de famille ferait allusion à l'ancienne lettre hébraïque *qoph*, dont l'une des significations serait 'singe'. En effet, 'chloris' veut dire, en grec ancien, « d'un vert tendre comme les jeunes pousses, d'un vert clair ou pâle, d'un vert jaunâtre » (Bailly, 1988 : s. v. « chloris »), mais ce nom désigne aussi plusieurs personnages de la mythologie (Noël, 1801 : I, 240). Quant au nom de 'theron', en grec, il est en rapport avec un terme qui veut dire « tueur d'animaux sauvages » (Bailly, 1988 : s. v. « theron »). Enfin, *qoph* désigne la dix-neuvième lettre de l'alphabet hébraïque qui, dans l'alphabet phénicien, signifiait 'singe', car il était identifié à un pictogramme d'un singe avec la queue qui pend (Palmatier, 1995 : 308). D'où que, ici encore, les noms des personnages inventés gardent un rapport direct avec l'argument du conte qui les a inspirés : la couleur verte et le simien sont présents dès le titre ; la chasse est l'une des activités préférées du frère d'Alphinge (*Nouveau Recueil...*, 1731 : 253), devenu le père de Theron dans le monde d'*Ever After High Fandom*.

Quant au récit de « La Petite Grenouille verte », il a donné lieu à un personnage uniquement : Esmeralda Rana (Fandom, 2016f), la fille aînée du prince Saphir et de la princesse Serpentine – rappelons que celle-ci avait été métamorphosée en l’animal qui donne titre au conte –. Il est étonnant qu’un texte qui présente un nombre assez élevé de personnages, dont six ont un nom propre, n’ait inspiré qu’une seule création. Notons que le nom de ce nouveau personnage est une traduction libre du titre du conte auquel il se réfère, puisqu’en espagnol « Esmeralda » est un nom propre mais aussi une gamme de vert, le vert émeraude, et que « rana » veut dire « grenouille ».

Les créateurs de ces personnages ont rempli pour chacun d’entre eux une fiche avec des renseignements divers concernant leur description physique, leur histoire familiale, leur caractère, leurs amis et ennemis, etc. ou encore leurs pouvoirs, ou leur matière préférée et celle qu’ils détestent ! Car il ne faut pas oublier que le site Internet *Ever After High Fandom* cherche à recréer un lycée ou, plus précisément une « High school », sans toutefois laisser de côté le merveilleux, puisque chaque personnage a un ou plusieurs pouvoirs magiques et les matières enseignées vont de « Science and Sorcery » à « Magicology », tout en passant par « Geogrefairy » ou « Damsel-in-distressing ». Ces fiches sont souvent accompagnées de dessins – réalisés à l’ordinateur ou à la main puis scannés – de ces personnages inventés que les fans proposent.

Mais, parmi toute la production attribuée à Mailly, pourquoi a-t-on choisi ces trois contes ? L’hypothèse la plus simple semble la disponibilité des textes. En effet, le *Nouveau Recueil de contes de fées*, auquel ils appartiennent, est le seul à avoir fait l’objet d’une édition numérique (Paris, Classiques Garnier Numérique, 2008) et non pas simplement une reproduction numérique comme c’est le cas des *Illustres Fées* – en ligne sur Gallica –. En plus, le site *Ever After High Fandom* précise que les trois contes du *Nouveau Recueil...* qui y sont cités ont été repris par Andrew Lang dans son *Yellow Fairy Book* (1894), le sixième volume de sa très célèbre collection de *Fairy Books*.



## **Conclusion**



Notre travail de thèse partait de l'intention de dévoiler la vie et l'œuvre du chevalier de Mailly, un écrivain méconnu entre Classicisme et Lumières. Pour cela faire, nous avons procédé sur deux plans : d'un côté, une étude biographique et, d'un autre côté, une analyse bibliographique doublée d'une analyse globale de la production de cet auteur, qui ne fut pas de premier ordre mais qui fut assurément très prolifique et relativement apprécié de son temps. Ces deux volets incarnent d'une certaine manière les deux facettes de la figure du chevalier de Mailly qui, à notre avis, se reflètent aussi dans son œuvre ; appartenant à une lignée de braves militaires, sa destinée était liée aux armes, mais sa vocation le fit se tourner aussi vers les lettres.

En ce qui concerne la première partie de cette thèse, l'information sur la vie du chevalier de Mailly recueillie dans les dictionnaires biographiques et les manuels littéraires consultés s'avérait quelquefois erronée et systématiquement lacunaire : elle est généralement limitée à des dates approximatives de naissance et de décès, son parrainage royal et un conflit familial assez peu expliqué autour de sa bâtardise. Nous avons donc entrepris de mener à bout une recherche généalogique pour établir avec toute la certitude et la précision possibles l'ascendance de notre auteur. Vu le manque de renseignements sur lui dans des ouvrages imprimés, la quête de manuscrits aux Archives nationales et départementales est devenue essentielle. Les séjours de recherche que nous avons faits à Paris en mai 2016, octobre 2017 et avril 2018 nous ont permis de retrouver maints documents touchant à la famille de notre écrivain. La consultation des fonds a résulté parfois utile, d'autres fois inutile et presque toujours extrêmement difficile dû au mauvais état des feuillets et à l'ancienneté des microfilms, qui rendaient les papiers ou leur reproduction illisibles. De plus, les critères de recherche parmi les archives des notaires et de l'armée exigent un degré de détail souvent impossible à connaître d'avance (nom du notaire ou arme du militaire, respectivement, entre autres). Toutefois, ce sont les fonds des notaires de Paris – le Minutier central – et ceux d'Ancien Régime (conservés au CARAN, le site de Paris des Archives nationales de France) qui ont été les plus productifs pour notre travail. Les Archives départementales de la Somme et les Archives communales et communautaires d'Amiens

nous ont également fourni des documents essentiels à notre étude, tels que des papiers relatifs à la branche Mailly-L'Épine et l'acte de baptême de notre auteur.

En outre, l'existence de plusieurs membres de la maison de Mailly contemporains portant le même prénom, le même nom ou le même titre de noblesse a également compliqué notre investigation. Lors de la consultation de documents officiels ou de mémoires concernant la fin du XVII<sup>e</sup> et le début du XVIII<sup>e</sup> siècle, il a été fréquent de tomber sur des contemporains appelés *Louis de Mailly* (sept sans compter notre auteur) ou désignés sous le titre de *chevalier de Mailly* (deux *Louis chevalier de Mailly* et beaucoup de *chevaliers de Mailly*) qui, malgré l'homonymie, se réfèrent à divers individus.

L'illustre maison de Mailly, dont la noblesse remonte au XI<sup>e</sup> siècle, se divisa en une infinité de branches cadettes dont les membres participèrent à des croisades et des guerres au service du roi de France. D'où que de nombreux historiens à partir du XVII<sup>e</sup> siècle se soient consacrés à l'étude de la branche aînée et de quelques-unes des branches qui en descendirent. Parmi les nombreux travaux recensés, ceux du père Anselme, Auguste Jal et, plus particulièrement, ceux d'Ambroise Ledru sont les plus riches en ce qui concerne l'histoire de la branche qui nous a occupée, celle de Mailly-L'Épine, issue au XVI<sup>e</sup> siècle de celle de Rumaisnil, qui descend de celle d'Auchy, qui provient à son tour de la branche aînée.

Yves de Mailly, par son alliance avec Claude de Micault, en fut le créateur ; il se forgea, comme ses ancêtres, une bonne réputation militaire et, quoi qu'il fit partie de la Ligue catholique contre Henri IV, il servit fidèlement ce roi après qu'il eût abjuré le protestantisme. Il paraît que le couple eut vingt-quatre enfants, dont seulement trois garçons et trois filles parvinrent à l'âge adulte : Nicolas, Louis-Henry, Antoine, Françoise, Claude et Antoinette. Les rapports au sein de cette fratrie furent très variables : l'aîné fut toujours très généreux envers ses cadets, auxquels il laissa ses terres et une charge ; Louis-Henry, par contre, eut un grave démêlé avec son puîné, Antoine, qu'il accusa de tentative de meurtre contre lui. Or, après la mort de Louis-Henry, sa seconde épouse pourrait avoir joué un rôle important auprès d'Antoine pendant la petite enfance de notre auteur.

Contre toute attente, la descendance de ses deux frères disparue, Antoine de Mailly semblait devoir assurer la survivance de la branche de L'Épine, bien que ce domaine ne lui revînt pas (Louis-Henry l'avait revendu en 1621). Seigneur de Fieffes, de



Bonneville, de Montrelet et de Fienvillers, il était connu à la cour sous le nom de *chevalier de Mailly* et, lors de son premier mariage, prit le titre de *comte de Mailly*. Il fut un brillant militaire, comme son père, dont la carrière fut marquée par ses exploits en tant que contre-amiral durant le siège de La Rochelle en 1627 et 1628. Deux ans plus tard, il prit Geneviève d'Urfé pour épouse, de qui il eut trois enfants : Geneviève-Claire, Jacques et Armand, qui portèrent pour nom Mailly-Lascaris. Le puîné n'atteignit pas l'âge adulte et, si la relation d'Antoine de Mailly avec sa fille paraît avoir été excellente, celle avec son fils aîné s'aigrit bientôt pour des questions économiques et peut-être aussi affectives, tel que le témoigne le testament du père de famille. Veuf depuis 1640-1642 environ, Antoine se remaria en 1656 avec Éléonore-Angélique de Brouillart dont il n'eut pas de descendance. En outre, aucun des fils nés de sa première alliance ne put continuer la lignée de Mailly-L'Épine, qui s'éteignit. Antoine de Mailly passa les dernières années de sa vie (dès juillet 1658 et jusqu'en mai 1662 au moins) à la Conciergerie et mourut en 1664 hors de prison.

Voilà donc dans quel contexte familial est né Louis de Mailly, enfant naturel d'Antoine de Mailly et de Barbe Aubry, probablement conçu lors d'une relation que le dernier des Mailly-L'Épine aurait eue pendant son veuvage. Nos recherches sur Barbe Aubry ne nous ont pas permis d'identifier cette femme avec certitude (elle pourrait être fille de Léonard Aubry, paveur ordinaire du roi) et le testament d'Antoine de Mailly n'est pas très éclaircissant à ce sujet, bien qu'il témoigne d'une reconnaissance sincère envers elle, qui l'aurait aidé dans la mesure de ses possibilités pendant son emprisonnement.

Nous nous avouons incapable de dater la naissance du petit bâtard, mais nous pouvons affirmer qu'il fut baptisé le 5 juin 1657 et que ses parrains furent le roi Louis XIV et la reine mère Anne d'Autriche. Le testament retrouvé d'Antoine de Mailly révèle également un véritable attachement pour son fils, puisqu'il supplie le monarque de le légitimer afin de lui faciliter l'accès à une charge ou à un emploi plus digne, ainsi que la possibilité de toucher à un héritage duquel les enfants naturels étaient en principe exclus. Il paraît donc que Louis de Mailly fut bientôt légitimé et que, à partir de la mort de son père et jusqu'à ce qu'il eût parvenu à s'établir, il perçut une rente destinée soit à faire des études, soit à se marier ou à acheter une charge.

Du point de vue familial, nul acte, à notre connaissance, n'atteste si notre auteur mourut sans avoir pris de femme ou s'il eut une descendance. Du point de vue de sa

carrière, compte tenu d'une existence désordonnée dont témoignait D'Argenson, il semble peu probable qu'il possédât une charge. En plus, nous n'avons pas pu vérifier s'il reçut quelque formation académique ni connaître sa fonction exacte dans les armées de Louis XIV. Rappelons qu'il se présentait comme « un Cavalier sans étude, & qui n'a eu d'autre emploi que celui des Armes » (Mailly, 1695a : épître). Faut de documents officiels à propos de sa vie militaire, nous devons nous fier à ce que déclare le privilège des *Diverses Aventures de France et d'Espagne*, qui soulignait que « le Sieur Chevalier de Mailly [...] en toutes occasions nous a donné des marques de son zèle, & reçu plusieurs blessures pour nôtre service à l'Armée » (Mailly, 1707b : s. p.). Ces renseignements portent à croire que notre auteur commença sa carrière militaire avant 1695 et que, en 1707, il avait déjà participé à plusieurs combats, où il avait été blessé à plusieurs reprises. Il est assez probable que Mailly intégrât l'armée de terre ; quant à la période, on pourrait donner celle de sa vie (1657-1724) et, en ce qui concerne le grade, nous l'ignorons tout à fait.

Comme pour d'autres aspects de la biographie de Mailly, nous ne pouvons malheureusement qu'émettre des hypothèses à propos de sa carrière à l'armée. Finalement bien que nous ne soyons pas en mesure de rejeter complètement l'éventuelle simultanéité des deux métiers du chevalier, nous sommes d'avis que sa vie militaire démarra bien avant les manifestations publiques de sa veine littéraire. Nous avons proposé une entrée assez précoce dans le monde des armes, vers 1675, alors que nous pouvons circonscrire le début de sa carrière dans les lettres vers 1690, date de parution de ses premiers ouvrages.

Si nous avons pu réunir bon nombre d'actes notariés sur les Mailly-L'Épine, seul le testament d'Antoine de Mailly cite notre écrivain et aucun ne le concerne directement. Dans l'espoir de découvrir plus de détails sur sa biographie, nous avons interrogé de nombreux mémoires, journaux personnels et annales célèbres de la fin du XVII<sup>e</sup> et de la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle à propos de la cour de Louis XIV. On y rapporte souvent des anecdotes ou des faits mineurs que les manuels d'histoire n'ont jamais retenus. Malheureusement, les textes consultés n'ont pas trop éclairci la biographie du chevalier de Mailly. Nous avons été confrontée, encore une fois, à la difficulté de distinguer l'identité cachée derrière le nom *Louis de Mailly* ou le titre *chevalier de Mailly* : jusqu'en avril 1699,

le fils bâtard d'Antoine de Mailly-L'Épine et le fils cadet du marquis de Mailly-Nesle – tous les deux appelés Louis de Mailly –partagèrent la dignité de *chevalier* de leur maison.

Prenant comme point de départ l'année 1657, le premier indice que nous avons trouvé de la présence d'un chevalier de Mailly à la cour est le mariage de Mademoiselle et de Charles II d'Espagne, en 1679. Or, il pourrait s'agir du fils du marquis de Mailly-Nesle, qui aurait pu participer de cette cérémonie malgré son jeune âge (il avait seize ans). En mai 1682, à l'occasion d'une journée de divertissements à la cour, un chevalier de Mailly fit partie de l'équipe choisie par le fils aîné du Roi-Soleil. Un an plus tard eurent lieu à Versailles des courses de têtes et de bagues où un chevalier de Mailly prit part. En novembre 1684, celui-ci se trouvait à Fontainebleau lors d'une partie de chasse suivie d'un dîner, puis d'un spectacle de théâtre et de danse auquel il participa. Enfin, le vendredi 18 janvier 1686, un chevalier de Mailly accompagnait Monseigneur et sa cour à la chasse. Il est fréquent de trouver des anecdotes où participèrent un chevalier de Mailly et le Dauphin. Comme nous l'avons déjà signalé, le fils cadet de Louis-Charles I<sup>er</sup> de Mailly-Nesle devint menin de l'aîné de Louis XIV en 1687, d'où s'éveille un fort soupçon selon lequel ces allusions au chevalier de Mailly renverraient à l'homonyme de notre écrivain.

Un épisode particulièrement marquant eut lieu en 1682, où le chevalier de Mailly et le Dauphin furent impliqués. Il y avait à la cour une confrérie d'homosexuels, créée vers 1678, qui se voulait secrète. Or, son existence parvint bientôt à la connaissance de Louis XIV qui haïssait ce genre de débauche et ne put souffrir que l'un de ses enfants – le comte de Vermandois – se mêlât de ce genre de pratiques et, surtout, que celles-ci menaçassent le Dauphin. Plusieurs sources signalent qu'il y eut un chevalier de Mailly éclaboussé par cette affaire et puni d'exil pendant quelques mois. Encore une fois, nous ne sommes pas certaine de son identité : nos observations concernant l'amitié du fils aîné du monarque avec le chevalier Mailly porteraient à croire que ce Mailly était le cadet du marquis de Mailly-Nesle. Or, il nous paraît étrange que le roi eût donné à son héritier un débauché pour compagnon de jeunesse. Il se pourrait donc que le chevalier de Mailly touché par ce scandale fût notre homme de lettres.

L'ambiguïté se prolongera jusqu'au 6 avril 1699, date de décès du cadet du marquis de Mailly-Nesle. À partir de cet événement, les méprises entre les deux chevaliers de Mailly cessent et les allusions suivantes devraient correspondre à notre auteur.

Bien qu'il fût proche de la famille royale dû à son illustre parrain, un indice sur son lieu d'habitation laisse penser que Louis de Mailly ne fut jamais installé à la cour. Le *Mercur galant* de septembre 1697 annonçait la parution de la *Promenade des Tuilleries*, en vente chez l'auteur, rue des Sept-Voyes (aujourd'hui rue Valette, dans le cinquième arrondissement). Ce renseignement est extrêmement précieux car c'est le seul que nous avons trouvé portant sur une demeure du chevalier de Mailly. Ce quartier proche de l'université était fréquenté par des étudiants et des gens du livre : il y avait eu, jusqu'à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle au moins, quatre collèges et plusieurs boutiques de libraire rue des Sept-Voyes. L'anecdote rapportée dans le *Registre du Secrétariat de la Maison du Roi* en février 1698, qui signale qu'un certain M. de Mailly (sans plus de précisions) s'est fait voler sa vaisselle à Versailles, ne concerne probablement pas notre écrivain.

Or, la faveur d'un roi peut se gagner ou se perdre du jour au lendemain avec des conséquences inattendues et, malgré des liens plus ou moins étroits avec la famille de Louis XIV, le chevalier de Mailly fut banni de Paris le 7 mai 1702 par ordre de son royal parrain, à cause des plaintes de l'épouse du libraire Auroy qui demandait à l'auteur la restitution de l'argent qu'elle avait avancé, ce à quoi Mailly se serait refusé. D'Argenson, lieutenant général de police, raconte quelques exemples de l'insolence et de l'emportement du chevalier qui est obligé de quitter Paris et de s'en éloigner trente lieues.

D'Argenson nous apprend, dans une note du 15 septembre 1711, que le chevalier s'était retiré à Rouen, ville qui non seulement lui permettait de rester près de la capitale mais où, en outre, le commerce de librairie était particulièrement florissant, afin sans doute de vivre de ses textes. En effet, le marché rouennais pouvait convenir à Mailly dans la mesure où il écrivait des contes merveilleux, un genre littéraire souvent diffusé par la Bibliothèque bleue. Nonobstant, Rouen accueillait parallèlement un vaste marché de livres contrefaits et il faut rappeler que l'auteur publierait, quelques années plus tard, chez l'un des libraires suspects de participer à cette pratique illégale. En tout cas, les notes du lieutenant de police signalent que le 15 septembre 1711 Louis de Mailly était rentré à Paris sans permission. C'est pourquoi il fut arrêté et conduit à la prison du Châtelet, d'où il en ressortit un mois après ayant promis de rentrer à Rouen, engagement qu'il ne tint pas. Remarquons que, malgré l'ordre de ban qui pesait sur lui, le chevalier continua notamment de publier à Paris. Toutefois, les notes de D'Argenson révèlent une forte antipathie envers Mailly car il semble associer la basse naissance du chevalier à

une humeur emportée et irréfléchie, ainsi qu'à peu de disposition au travail. Également, il met en rapport le métier d'écrivain et une vie de misère, même si ce cliché qui revient souvent a sa part de vérité.

La vieillesse et la mort du chevalier restent obscures. Pourtant, à soixante-cinq ans passés, il continue d'écrire ou, du moins, de publier et son activité littéraire montre un rapprochement vers la famille royale. Entre 1722 et 1723 Mailly fait paraître quatre ouvrages, dont trois sont signés « Le Chevalier de Mailly, Filleul du feu Roy & de la Reine sa mere, de glorieuse mémoire ». Parmi ces textes, il adresse deux épîtres au roi Louis XV : l'une, en 1722, en raison de son sacre et de son couronnement, l'autre, en 1723, pour célébrer sa majorité. Également, à la fin de *L'Eloge de la chasse* (1723), Mailly loue les vertus et les mérites du jeune monarque et, d'autre part, met l'accent sur l'amour et la vénération que Louis XV inspire à son peuple. Ce rapprochement ayant surgi dans les dernières années de vie de l'écrivain, on pourrait se demander si ses démarches auprès du roi ne seraient pas un signe de détresse. Une allusion (dans un journal contemporain des faits) à une pension accordée à un chevalier de Mailly en 1723 suggère qu'il aurait atteint son objectif. Nonobstant, et bien que l'absence d'un manuscrit ne doive pas signifier qu'il n'ait jamais existé, aucun brevet ne signale cette récompense.

De plus, nous ne disposons d'aucun document relatif à la subsistance de l'écrivain, mais il est probable que l'une des sources de ses revenus fût la publication de dédicaces monnayées, comme nous l'avons vu. Également, il est possible que l'auteur acceptât des commandes pour subvenir à ses besoins – comme ce fut le cas pour *La Fille capitaine*, en 1702 –, ce qui expliquerait l'hétérogénéité de sa production. En tout cas, il paraît qu'il mourut bientôt après, à Paris, en 1724 – c'est le lieu et la date que tous les dictionnaires biographiques consultés relèvent –. Souhaitant justifier cette donnée, nous avons cherché un document authentique qui le prouvât, hélas nous n'avons trouvé aucun acte d'enterrement, même pas une mention de la mort du chevalier de Mailly dans un mémoire ou dans la presse du temps.

La seconde partie de notre thèse porte sur l'œuvre du chevalier de Mailly. D'un point de vue bibliographique, il était difficile pour un chercheur de l'appréhender dans son ensemble car cet homme de lettres a souvent été ignoré par les manuels littéraires et les renseignements recueillis concernant sa production fourmillent d'imprécisions. La liste des titres de Mailly demeure incertaine dû essentiellement à des problèmes dans

leur attribution. On peut classer ces ouvrages en trois groupes : les textes explicitement signés, les textes signés d'initiales plus ou moins ambiguës et, enfin, les textes non signés. D'autre part, les dictionnaires bibliographiques mettent sur le compte de Mailly des titres du chevalier de Méré, de Marivaux ou anonymes.

L'œuvre du chevalier de Mailly connut une fortune inégale puisque l'apparent succès initial évolua progressivement vers un profond oubli. En effet, la plupart de ses livres furent réédités à plusieurs reprises du vivant de l'auteur et quelques-uns même un certain temps après sa disparition. Cette vivacité témoigne donc, assez probablement, d'une bonne réception contemporaine. Cependant, les titres qui ont fait l'objet d'éditions plus modernes sont rares et, quand cela arrive, il s'agit le plus souvent de récits merveilleux – qui ne conforment qu'une facette de sa production –. Entre le XVIII<sup>e</sup> et le XX<sup>e</sup> siècle ont paru de nombreuses rééditions des contes de Mailly, aussi bien dans des collections consacrées à ce genre littéraire que de manière indépendante. En outre, les années 2000 ont vu la publication d'une édition critique des *Illustres Fées* par Tony Gheeraert (Paris, Champion, 2005) et celle des *Aventures des trois princes de Sarendip* par Dominique Goy-Blanquet, Marie-Anne Paveau et Aude Volpilhac (Vincennes, Marchaise, 2011). Plus récemment, Anne Defrance et Aurélia Gaillard ont livré au public une édition critique du *Nouveau Recueil de contes de fées* (Paris, Champion, 2018), anonyme, où la présence de la plume de Mailly n'est pas certaine.

À part ces éditions où les érudits introduisent une notice sur l'auteur et une brève étude sur l'œuvre dont il est question, les travaux de recherche qui ont été dévoués à la production du chevalier sont peu nombreux et ont une perspective peu globalisante, surtout centrée sur ses contes de fées. Entre 1928 et 1975, deux chapitres de livre ont paru à ce propos, le premier de Mary-Elisabeth Storer et le second de Jacques Barchilon. D'autre part, quelques articles ont été publiés entre 1970 et 2016, tantôt dans des revues tantôt dans des actes de colloques. Toujours concernant les contes de Mailly, il y a les contributions de Claire-Lise Malarte (1991), Patricia Hannon (1998) et Noémie Courtès (2007). Sur d'autres questions, Jean Lafond (1970) réfléchissait à la paternité littéraire d'un texte dont l'attribution était douteuse ; enfin, Shelly Charles (2016) a donné une analyse parallèle entre deux textes de Mailly, *Les Entretiens des cafés de Paris* et *La Promenade du Luxembourg*, et les *Illustres Françaises* de Robert Challe. Au fur et à mesure que nous avançons dans notre recherche, nous avons modestement contribué

à élargir le domaine d'étude relatif à l'œuvre de Mailly avec trois publications touchant à trois textes de notre auteur : *Les Principales Merveilles de la nature*, *Les Entretiens des cafés de Paris* et *Les Illustres Fées* (Pedrol-Aguilà, 2017, 2018 et 2019).

Un autre aspect fondamental de notre travail doctoral réside dans la réalisation, qui nous paraissait indispensable, d'un répertoire unique où toutes les éditions des ouvrages de Mailly seraient réunies. Cet index riche en détails est le résultat de la confrontation minutieuse de deux types de sources. D'un côté, nous avons interrogé de nombreux catalogues de bibliothèques françaises (Bibliothèque nationale de France et Système Universitaire de Documentation français) et étrangères (*Red de Bibliotecas Universitarias Españolas* et *World Catalog*) en quête de livres de notre auteur qui y seraient conservés. Ce dépouillement extrêmement laborieux nous a amenée à constater que ces catalogues collectifs, notamment *World Catalog*, contiennent de nombreuses erreurs dans les références bibliographiques aux textes de Mailly, ce qui invite à mettre en question la rigueur des données qui y sont recueillies. Nonobstant, les catalogues propres à chaque bibliothèque ne sont pas non plus exempts d'inexactitudes, de sorte que nous sommes seulement en mesure de garantir la justesse des renseignements des exemplaires que nous avons consultés nous-même sur place.

Dans les limites temporelles qu'un travail de thèse doit actuellement satisfaire, cette démarche s'est limitée aux bibliothèques de Paris (Bibliothèque nationale de France, Bibliothèque Mazarine et Bibliothèque historique de la Ville de Paris) et de Madrid (*Biblioteca Nacional de España*), à plusieurs bibliothèques numériques (*Internet Archive*, *Gallica*, *Google Books*, *Hathi Trust Digital Library* ou *Numelyo*) et à certains livres conservés dans des bibliothèques lointaines mais dont nous avons demandé des renseignements ou la reproduction (Université de Californie Los Angeles, Université de Canterbury en Nouvelle Zélande et Université Humboldt de Berlin). D'un autre côté, nous avons puisé dans de nombreuses bibliographies compilées à partir du XVIII<sup>e</sup> siècle jusqu'à nos jours par des érudits comme Chaudon et Delandine, Quérard, Michaud, Barbier, le cardinal Grente, Jones, Conlon, Lever ou Cioranescu. Les coquilles et les erreurs dans les lieux et les dates d'édition ne sont pas rares, et certains de ces ouvrages – qui sont pourtant jugés de référence – manquent de renseignements importants : par exemple, Quérard (1833) n'indique jamais le nombre de pages des ouvrages, Cioranescu (1969) omet systématiquement le nom du libraire ou de l'éditeur. Il a fallu donc

compléter et préciser ces informations douteuses ou insuffisantes. En outre, nous avons retenu quelques informations fournies par des contemporains de Mailly, qui lui attribuent parfois d'autres ouvrages non recensés par les bibliographes plus récents, comme c'est le cas des *Meditations en vers sur le 'Memento Homo'*, que seulement Du Périer et Tricaud (1704 : 512) puis Weiss (1820b : 246) ont mis sur le compte de notre écrivain.

Ce répertoire des éditions des ouvrages de Mailly nous a fait remarquer que l'auteur confia ses textes à beaucoup de libraires différents, ce qui nous a encouragée à consacrer une petite étude à ces nombreux libraires, imprimeurs et éditeurs chez lesquels parut l'œuvre du chevalier. Nous avons borné cette analyse aux ouvrages parus du vivant de l'auteur dans le but de déceler les rapports de celui-ci avec les éditeurs de son œuvre. Plusieurs conclusions en découlent. D'une part, on observe qu'il y a quatre noms de libraires qui reviennent très souvent : Guillaume Cavelier, Guillaume de Luynes et Pierre Ribou, qui publièrent chacun trois livres de Mailly, et Étienne Roger, qui en publia quatre. D'autre part, on découvre que Mailly tendait à donner ses ouvrages dédiés à la famille royale à des libraires distingués par le pouvoir : Jean [II] Guignard, libraire du duc d'Orléans, publia *Rome galante...* (1695), placée sous la protection de la princesse de Conti, fille de Louis XIV, et Louis Coignard, imprimeur du Régent, publia les deux *Lettres à Louis XV* (1722 et 1723). *L'Histoire de la république de Genes* (1696) et *L'Eloge de la chasse...* (1723), adressés à Louis XIV et à Louis XV respectivement, constituent une exception, car ni Denys Du Puis ni Jean-Luc Nyon n'avaient, à notre connaissance, aucun statut particulier en tant que libraires.

De plus, on constate que les textes de Mailly firent très souvent l'objet d'éditions partagées entre libraires parisiens, ce qui réduisait les bénéfices économiques individuels, mais minimisait aussi les pertes en cas d'échec du livre auprès du public. Puis, d'autres étaient réparties entre libraires de la capitale et de la province, voire entre libraires français et étrangers, ce qui peut s'expliquer par des liens commerciaux entre gens du livre, soit révéler un désir de plus grande diffusion. Aussi ne doit-on pas négliger l'importance des éditions-pirate publiées en Hollande. En outre, le lieu d'édition des ouvrages, essentiellement des premières éditions, peut également nous renseigner sur la situation de l'auteur à l'époque. Parmi la nombreuse production de Mailly, seulement cinq éditions *princeps* de ses textes parurent en dehors de Paris. Deux d'entre elles, *La Religieuse intéressée...* (1695) et *Les Eaux d'Aix...* (1701) furent publiées à Cologne



(peut-être à une fausse adresse). *Les Entretiens des cafés de Paris* parurent à Trévoux, chez Étienne Ganeau, en 1702, ce qui n'est pas étonnant car, comme nous l'avons vu, Mailly venait d'être banni de la capitale. Il s'installa pendant son bannissement à Rouen, une ville au marché éditorial florissant, de sorte que, en 1713, alors qu'il était toujours en exil (du moins officiellement), *La Promenade du Luxembourg* sortait à Paris chez Claude Jombert, imprimée à Rouen chez Jean-Baptiste Besongne. Enfin, les *Principales Merveilles de la nature...* (1723) parurent chez Robert Machuel, dans cette même ville, bien qu'il semble qu'à cette date le chevalier fût déjà rentré à la capitale.

En ce qui concerne l'analyse de l'œuvre de Mailly, nous avons procédé par un classement générique. Tout au long de sa carrière littéraire, qui s'inscrit entre 1690 et 1723, il publia plus d'une vingtaine d'ouvrages appartenant à plusieurs genres. Sa production, parue essentiellement entre 1695 et 1713 (avec une forte reprise au début des années 1720), semble s'inscrire aussi bien dans l'étape de rayonnement de la nouvelle romanesque que dans celle de son crépuscule. Comme il était habituel à l'époque, ce genre littéraire – le plus cultivé par Mailly – est décliné tantôt sous sa forme de *nouvelle-petit roman*, tantôt sous sa forme brève. Dans le premier cas, l'ouvrage se présente de manière autonome, tel que *Les Disgraces des amans* (1690), *Rome galante, ou histoire secrete sous les regnes de Jules Cesar et d'Auguste* (1695), *La Religieuse interessée et amoureuse, avec L'Histoire du comte de Clare* (1695), *L'Heureux Naufrage* (1699), *Anecdote ou Histoire secrete des Vestales* (1700) ou *L'Horoscope accomplie* [sic] (1713). Dans le second cas, quoiqu'il y eût deux parutions autonomes – *Les Amours de Maistre Sebastien Grapignan* (1698) et *Les Plaisirs de la Vallée-Tissart...* (1705) –, les nouvelles plus brèves furent surtout publiées dans des recueils. On en dénombre six : *Avantures et lettres galantes, avec la Promenade des Tuilleries* (1697), *Diverses Avantures de France et d'Espagne* (1707), *Nouvelles toutes nouvelles* (1708), *La Promenade du Luxembourg* (1713), *L'Eloge de la chasse, avec plusieurs aventures surprenantes et agréables qui y sont arrivées* (1723) et *Avantures galantes avec la feste des Tuilleries, ou Le Bouquet présenté au Roy* (1736).

Cette division n'obéirait pas à des caractéristiques telles que le type d'intrigue ou de personnages, le traitement du temps et de l'espace narratifs, ou le registre, mais plutôt, bien que ce ne soit pas systématique, à une question de longueur des textes. D'ailleurs, si certains ouvrages partagent des particularités au sein d'un même groupe,

il s'en trouve d'autres qui sont très différentes et qui ressemblent à des textes de l'autre groupe. Par exemple, *La Religieuse intéressée et amoureuse...* et *L'Heureux Naufrage* parurent comme des nouvelles autonomes, relativement longues, avec une intrigue et des personnages assez développés, ainsi que des éléments du cadre spatio-temporel détaillés. Or, *L'Heureux Naufrage*, qui narre les aventures d'un père, puis de son fils, est presque un roman aux épisodes souvent invraisemblables ; tandis que la première est une histoire galante, un peu coquine, qui rapporte les amours adultères d'une femme mariée et les amours interdites d'une religieuse. D'autre part, les *Avantures et lettres galantes, avec la promenade des Tuilleries* et les *Nouvelles toutes nouvelles* ont beau être deux recueils, les récits du premier sont bien plus courts et leurs intrigues sont généralement à peine esquissées, alors que les textes du second sont considérablement plus étendus, du point de vue de l'argument, mais aussi des personnages. Quelle que soit la longueur de ses œuvres, Mailly a un style d'écriture assez vif qui tend à privilégier l'action sur la description. Il introduit souvent des textes enchâssés qui peuvent être des nouvelles, des portraits, des poèmes ou des chansons à boire.

La temporalité interne dans les nouvelles de Mailly est généralement linéaire et elle reproduit l'enchaînement des faits suivant la technique classique de l'*ordo naturalis*. S'il y a quelque analepse, celle-ci peut répondre à deux situations : raconter la fin des aventures d'un personnage de l'histoire dont le chemin s'était séparé du reste ou introduire un récit inséré. En ce qui concerne les espaces dans la nouvelle *maillynienne*, malgré quelques rares allusions exotiques ou fantaisistes d'inspiration baroque, ils sont presque toujours réalistes et inspirés de la société contemporaine.

C'est ainsi que le cadre spatio-temporel se centre notamment à Paris, à l'époque de l'auteur, puisque ses personnages racontent sans cesse des anecdotes récemment arrivées à des gens de leur connaissance. Cependant, les intrigues des nouvelles de Mailly nous font aussi parcourir la France et nous mènent à Orléans ou à Lyon, en Bretagne, dans le Béarn ou dans le Languedoc. En outre, la Rome antique est à l'honneur dans *Rome galante...* (1695) et dans *Anecdote, ou Histoire secrète des Vestales* (1700). La France du V<sup>e</sup> au VII<sup>e</sup> siècle est présente dans plusieurs récits de *L'Eloge de la chasse...* (1723) et des *Avantures galantes...* (1736) concernant les premiers rois des Francs et leurs familles. Puis, *L'Horoscope accomplie* [sic] est ancré dans l'Espagne de la *Reconquista*, particulièrement entre le XI<sup>e</sup> et le XII<sup>e</sup> siècle. Ce territoire en tant que lieu

de développement de la fiction narrative offre une géographie très variée, quoiqu'elle ne soit le cadre que de trois nouvelles et de la nouvelle-petit roman que nous venons de citer. L'action se déplace du nord au sud et de l'est à l'ouest, de Fontarabie à Séville, en passant par Pampelune, Alcalá de Henares, Madrid, Tolède ou Cordoue, et de Barcelone à Valladolid. Remarquons nonobstant que l'exotisme de ces emplacements ainsi que le passé lointain des récits sont généralement de convenance ; les personnages et les actions manquent d'adéquation avec leur cadre.

Les héros des nouvelles de Mailly sont assez stéréotypés : leurs noms s'inspirent de la mode littéraire du temps et leur description, d'habitude très succincte, quelquefois développée sous la forme d'un portrait, est faite de clichés romanesques. Certains personnages comiques semblent apporter quelque note discordante mais ils sont aussi des *types* : le peureux vantard, le mari cocu, le jaloux, la coquette, le Gascon, le moine égrillard, le mauvais poète et le poète crotté, entre autres.

Bien que les nouvelles de Mailly présentent une grande variété de cadres spatio-temporels, d'intrigues et même de personnages, le sujet autour duquel tournent tous ces textes est la passion amoureuse, envisagée depuis diverses perspectives qui illustrent les courants de l'époque. Idéalisé et sentimental, l'amour reflète la préciosité ; malheureux et tragique, il illustre la rigueur de la morale janséniste ; galant et polisson, il conjugue la *novella* et la nouvelle mondaine galante. L'auteur introduit souvent des commentaires sur l'amour sous la forme de maximes. Ces considérations sont imbriquées au fil du texte et sont prononcées tantôt par le narrateur, tantôt par ses personnages, dans leurs conversations ou dans leurs lettres.

La récurrence du méta-récit dans les interventions du méta-narrateur constitue un trait particulièrement intéressant du style de Mailly : cela permet à l'auteur de renforcer une idée développée dans le texte. Par exemple, à propos d'histoires concernant le choix entre mariage ou célibat, le narrateur observe : « je n'ai jamais vu personne qui ait eût regret de n'avoir pas été mariée, mais j'en ai bien vu qui se sont repentis de l'être » (Mailly, 1736 : I, 149). Or, cette technique, qui rappelle celle de Scarron, est un excellent outil pour nuancer ou changer complètement le registre du récit, ne serait-ce que de manière ponctuelle. Le refus opiniâtre de la marquise de Nerville à la déclaration insistante du comte de Clare est contrebalancé par le commentaire du narrateur : « quoy que disent les femmes, elles ne sont jamais fâchées

qu'on ait de l'amour pour elles » (Mailly, 1695c : 33). Tous les autres thèmes abordés dans les nouvelles *maillyniennes* font référence à l'amour et deviennent des ressources narratives à son service : les activités quotidiennes des personnages (les procès, la vie à la cour, la promenade, les divertissements aristocratiques, comme les fêtes galantes, ou populaires, comme les foires, etc.), ainsi que leurs aventures les plus romanesques (duels, enlèvements et naufrages, entre autres).

Quant aux trois textes que nous avons réunis sous le titre de « chronique contemporaine », ils sont, certes, assez hétéroclites. Dominé par le genre épistolaire, *Le Triomphe de la Bazoche* (1698) raconte, sous couvert d'une anecdote récemment arrivée à un procureur de province, l'histoire du tribunal de la Basoche et son fonctionnement en tant qu'institution. *Les Eaux d'Aix. Nouvelle divertissante du mois de may 1701* (ou *Les Bains d'Aix...*) (1701) se veut une sorte de journal de voyage autodiégétique, où l'auteur narre son séjour aux bains d'Aix-la-Chapelle. D'un côté, il décrit la ville ; de l'autre, il rapporte des scènes auxquelles il assiste ou il participe (à la fontaine, au bal, dans une boutique, etc.). Enfin, *Les Entretiens des cafés de Paris, et les diferens qui y surviennent* (1702) sont un recueil de dix-neuf entretiens encadrés dans divers cafés de la capitale, où les *devisants* qui y sont attablés – parfois Mailly lui-même – conversent sur des sujets d'actualité, parfois des procès en cours, des parutions d'ouvrages, des représentations théâtrales, ou des aventures arrivées à eux-mêmes ou à leurs connaissances. De sorte que l'on y aborde une multiplicité de thèmes très variés, qui vont de l'histoire à l'œnologie, en passant par les mathématiques, les sciences, la littérature, la morale ou la politique. Néanmoins, les trois ouvrages ont en commun l'objectif de rapporter des épisodes advenus peu de temps avant que l'auteur ne les reprenne par écrit. Contrairement aux nouvelles qui, malgré leur sempiternelle et topique revendication d'authenticité, rendent des images floues de la réalité de leur époque, les trois textes qui nous ont occupée dans cette partie se veulent un véritable miroir et renvoient une image de la société contemporaine bien plus nette.

Le conte merveilleux fut également un genre privilégié par le chevalier de Mailly. Attiré par la vogue des dernières années du XVII<sup>e</sup> siècle, il publia deux recueils de contes de fées – en 1698 et en 1699 – et peut-être un troisième en 1718. Les deux premiers s'inscrivent dans la période que nous avons définie comme précieuse, plus particulièrement dans les années de grand foisonnement de la production de contes, et

le dernier, dans la période orientale. Comme il était fréquent, l'auteur n'avoua ouvertement aucun de ses recueils. L'on constate également que, comme les récits de ses confrères, ceux de Mailly se caractérisent par la brièveté et par une double intention, en l'occurrence, badiner galamment et surtout, plaire. Ses contes de fées ont des sources folkloriques mais aussi littéraires – *Les Nuits facétieuses* de Straparole furent la principale référence du chevalier et sont à l'origine de « Blanche Belle », et par conséquent de « Blanche », de « Fortunio » et du « Prince Guerini ». En ce qui concerne l'orientalisme, il s'affiche dans « Le Bienfaisant ou Quiribirini » qui est traduit d'un épisode du *Voyage et les aventures des trois princes de Sarendip*, d'origine persane, et dans « Incarnat-Blanc & Noir », un récit d'inspiration indienne. Parallèlement, l'auteur a recours à un Orient artificiel, manifesté à travers les toponymes et les anthroponymes dans « Kadour » et « Le Prince Perinet ou L'Origine des pagodes ».

Les *fées modernes* – rappelant l'appellation donnée par M<sup>me</sup> de Murat – sont les personnages merveilleux les plus récurrents. En outre, nous pouvons relever la présence d'êtres appartenant au merveilleux folklorique traditionnel, comme les enchanteurs, les géants, les nains ou les gnomes, voire des êtres de la mythologie classique, ce qui est logique de par la période où s'inscrivent les contes de Mailly. En ce qui concerne les héros, on remarque souvent une présentation binaire qui renvoie au rapport des compagnons d'aventures chevaleresques d'un côté, ou à celui d'un roi et de son conseiller ou favori. Aussi y-a-t-il plusieurs contes qui traitent du motif du double, en tant que personnage qui se fait passer pour un autre. Si le répertoire d'êtres merveilleux dans les contes de Mailly est considérable, le bestiaire du chevalier est encore plus abondant et varié. Au sein de ce bestiaire, on peut distinguer trois groupes : les animaux courants (non dotés de capacités surnaturelles), les animaux magiques au service des fées et, enfin, les animaux magiques dotés de raison et de parole, mais qui ne dépendent pas des fées.

La métamorphose en animal ou en être merveilleux est habituelle dans les contes de Mailly, mais on y trouve également plusieurs cas de transformation en d'autres éléments de la nature ou en objets plus ou moins quotidiens. En outre, les objets merveilleux foisonnent dans ses contes. La baguette magique est l'instrument fée par excellence. Parmi les objets merveilleux que l'on repère dans les récits de Mailly, il y a

aussi des armes enchantées. Des bagues, des pierres, des miroirs ou des objets de luxe magiques complètent le répertoire.

Dans ce sens, les contes de Mailly sont un hommage à la cour de Louis XIV. Maints personnages masculins conforment les facettes du parfait monarque qu'est le Roi Soleil : aimable, galant, curieux, préoccupé par ses sujets, courageux et guerrier mais, en même temps, juste et magnanime. Les types négatifs de rois aux mauvaises qualités font ressortir encore davantage les mérites des premiers. En rapport avec l'une des principales qualités d'un bon monarque, il y a une attention toute particulière à la guerre et, plus précisément, à la stratégie militaire et à la diplomatie. La louange de Louis XIV s'étend également à sa cour et à Versailles, qui est le parangon de la féerie accomplie ; l'éclat qui parcourt les contes ne serait qu'un pâle reflet de cet endroit de merveilles. Rappelons que dans les contes de Mailly les palais construits avec des matériaux précieux (cristal, diamants, rubis, porphyre, etc.) font profusion et leurs appartements sont richement meublés (bureaux de corail, écritaires d'or émaillé, fauteuils brodés de perles, étoffes d'or, etc.).

À part le luxe des espaces, l'atmosphère galante et salonnrière détermine les contes de Mailly. Les personnages sont généralement des honnêtes hommes accomplis et des parfaits mondains et, si les dames règnent dans les salons parisiens de l'époque, Mailly les place au centre de ses récits merveilleux pour leur rendre hommage. C'est ainsi que les héroïnes de ses contes sont des femmes traditionnellement belles mais également mondaines et brillantes, intelligentes et fortes, capables de gouverner parfaitement dans les états que le conteur imagine. Car, dans un temps où la Querelle des femmes est au vif, le chevalier revendique un nouvel idéal féminin, reflet de celui des fées, épanoui dans toutes les facettes de la vie. Les contes de Mailly se distinguent également par le goût de la galanterie qui transparaît dans le langage, les décors, les personnages qui les habitent et leurs actions. Les expressions et les situations jouant sur le suggestif sont fréquentes dans l'ensemble de sa production.

En ce qui concerne les « Écrits historiques, religieux et pseudo-scientifiques », ce sont des textes qui datent de différentes périodes créatives de Mailly et se rapportent à des matières variées, dont certaines pourraient sembler antithétiques – c'est le cas de la religion et des sciences naturelles –. L'histoire est représentée par l'une des œuvres les

plus applaudies de Mailly, *Histoire de la republique de Genes* (1696). Puis, en rapport avec ce domaine, le chevalier composa *La Fille capitaine* (1702), qui se voulait la biographie d'un célèbre personnage contemporain qui laissa sa trace dans l'histoire militaire française. Puis, Mailly aurait publié deux textes de morale et de religion : *Meditations en vers sur le 'Memento homo'* et *Vie de sainte Elisabeth* (1704). Finalement, vers la fin de sa vie, le chevalier donna un recueil de curiosités scientifiques intitulé *Principales Merveilles de la nature* (1723). Nous savons que *La Fille capitaine* fut un texte rédigé sur commande et, compte tenu de la préférence de l'auteur pour les sujets galants et merveilleux, il se peut que les autres écrits que nous avons regroupés dans cette partie fussent aussi des commandes que Mailly eût acceptées pour subsister.

Également, il composa d'autres ouvrages afin de s'attirer la sympathie et la protection de quelque grand personnage, voire du roi lui-même. Dans ce sens, les épîtres dédicatoires qu'il plaça en tête de la plupart de ses textes peuvent résulter révélatrices. Parmi les vingt-quatre ouvrages que nous pouvons attribuer au chevalier de Mailly, il y en a vingt qui sont dédicacés. L'auteur s'adresse à des membres de la famille royale, à des militaires, à des dames, à des magistrats et à des ecclésiastiques. Toutes les épîtres laudatives étudiées conjuguent presque toujours les mêmes éléments empruntés à la rhétorique classique, parmi lesquels nous pouvons relever la *captatio benevolentiae* – généralement accompagnée de quelque expression de fausse modestie –, la nouveauté du sujet abordé et, évidemment, le panégyrique du destinataire – truffé d'hyperboles, accumulations, superlatifs, etc. pour bien mettre l'emphase sur ses qualités –. Dans les lettres adressées au roi il est, de plus, fréquent de lire entre les lignes que l'auteur cherche à tout prix la protection du monarque, probablement sous forme de pension.

En outre, d'après nos recherches, le chevalier de Mailly traduisit deux ouvrages de l'italien, *La Vie d'Adam* (1698) et *Le Voyage et les aventures des trois princes de Sarendip* (1719), ainsi que quelques paragraphes de l'espagnol dans *Diverses Aventures de France et d'Espagne* (1707). Quant à *Histoire du prince Erastus* (1709), ce roman ne serait pas une traduction, mais une réécriture d'un texte français du XVI<sup>e</sup> siècle, dont la langue et le style furent jugés surannés et peu élégants par Mailly. Une vingtaine d'années se sont écoulées entre la première et la dernière traduction faites par notre auteur. Nous avons constaté dans les traductions du chevalier que celui-ci est, au fur et à mesure que le temps passe et qu'il devient un écrivain plus expérimenté, de moins en

moins fidèle au texte source. Il se produit donc une évolution où le traducteur devient adaptateur et, finalement, auteur à part entière.

Les journaux contemporains de Mailly louent généralement sa production. Le XVIII<sup>e</sup> siècle, qui le vit mourir dans l'obscurité, commençait déjà à oublier l'œuvre de cet homme de lettres. Au XIX<sup>e</sup> siècle, les dictionnaires biographiques et bibliographiques recueillent le nom du chevalier dont ils confirment la prolixité et le grand zèle, mais dont la qualité littéraire est presque systématiquement mise en question. En ce qui concerne les manuels d'histoire littéraire des XX<sup>e</sup> et XXI<sup>e</sup> siècles, ils ont presque oublié le chevalier de Mailly et son œuvre. Des ouvrages généraux ne citent point notre auteur ; certains manuels qui s'arrêtent brièvement sur cet homme de lettres et sa production se bornent à en signaler en quelques mots son peu de mérite. Par contre, Mailly est très souvent cité dans des textes spécialisés en matière de contes de fées ; ce qui ne s'accorde pas vraiment avec l'essence de l'ensemble de sa production puisqu'il écrivit deux ou trois recueils de contes sur plus d'une vingtaine d'ouvrages de genres divers, notamment des nouvelles galantes et historiques.

Les ouvrages de Mailly ont souvent paru à l'étranger – notamment en Hollande – et, plus rarement, ils ont été publiés dans d'autres langues. Nous avons repéré sept traductions de quatre ouvrages vers cinq langues : l'anglais, l'allemand – qui donna lieu à une version en danois –, le néerlandais et l'italien. Ces quatre langues cible correspondent à quatre nations frontalières de la France à l'époque, ce qui suggère une diffusion logique de l'œuvre du chevalier. Seule l'absence de l'espagnol, dont l'importance était grande dans le domaine littéraire, nous surprend. Quant au genre des ouvrages traduits, il est également assez divers puisqu'il s'agit d'un recueil de contes, d'une nouvelle galante et d'une nouvelle biographique inspirée d'une femme soldat contemporaine de Mailly.

Nous avons déjà signalé que les textes de Mailly n'ont été que très rarement réimprimés après le XVIII<sup>e</sup> siècle. De nos jours, de nombreuses bibliothèques numérisent les livres qu'elles conservent, parmi lesquelles on trouve un nombre considérable d'ouvrages de notre écrivain. Puis, grâce à quelques maisons d'édition, il est possible d'en faire imprimer certains à la demande ; il s'agit, la plupart du temps, des mêmes titres et des mêmes éditions qui sont reproduits. Le chevalier de Mailly et notamment sa



production littéraire sont désormais présents sur Internet, mais la qualité des numérisations et des réimpressions est généralement très peu soignée. Il est sans doute réconfortant de voir que l'œuvre de cet écrivain suscite encore quelque intérêt. De même, la récente publication d'éditions critiques de ses textes augure une attention quelque peu renouvelée envers Mailly, quoique malheureusement toujours très centrée sur sa facette de conteur. On ne peut pas oublier que, à part ses deux (ou trois) recueils de contes de fées, cet homme de lettres cultiva une grande variété de genres, tout particulièrement la nouvelle galante, mais aussi la nouvelle-petit roman, l'essai historique, la poésie laudative ou les pseudo-mémoires, entre autres.

Cette vaste production littéraire parut entre 1690 et 1723, une époque charnière marquée par la fin du règne du Roi-Soleil et l'avènement de Louis XV, ainsi que par une évolution du Classicisme vers les Lumières. Ce fut donc une période très intéressante d'un point de vue historique et culturel dont les principaux traits furent captés par le chevalier de Mailly dans son œuvre. Notre auteur représenta dans ses récits presque toutes les classes sociales et un vaste éventail de métiers (avocats, procureurs, religieux, marchands, libraires, laquais, prostituées, etc.). De sorte que, dans son tableau de la société du temps, l'idéal de vie oisive, inspiré de la noblesse, marqué par le luxe, la mondanité, les manières galantes et le modèle de l'honnête homme, côtoie des scènes empreintes d'un réalisme souvent bas et grivois, parfois burlesque.



## **Bibliographie**



## Éditions des textes de Mailly

- MAILLY, Louis, chevalier de (1690) : *Les Disgraces des amans*. Paris, Gabriel Quinet.
- MAILLY, Louis, chevalier de (1691) : *Les Disgraces des amans*. Suivant la copie imprimée à Paris, [s. l.], [s. n.].
- MAILLY, Louis, chevalier de (1695a) : *La Religieuse interessée et amoureuse, avec L'Histoire du comte de Clare. Nouvelle galante*. Cologne, [s. n.].
- MAILLY, Louis, chevalier de (1695b) : *Rome galante, ou Histoire secrete sous les regnes de Jules Cesar et d'Auguste*, 2 t. en 1 vol. Paris, Jean Guignard.
- MAILLY, Louis, chevalier de (1695c) : *La Vie d'Adam*. Paris, Edme Couterot.
- MAILLY, Louis, chevalier de (1696a) : *Histoire de la republique de Genes*, en 3 volumes. Paris, Denys Du Puis.
- MAILLY, Louis, chevalier de (1696b) : *Rome galante, ou Histoire secrete sous les regnes de Jules Cesar et d'Auguste*, 2 t. en 1 vol. Paris, Jean Guignard.
- MAILLY, Louis, chevalier de (1696c) : *Rome galante, ou Histoire secrete sous les regnes de Jules Cesar et d'Auguste. Nouvelle édition. Corrigée de plusieurs fautes qui s'étoient passées dans la precedente*, 2 t. en 1 vol. Paris, Jean Guignard.
- MAILLY, Louis, chevalier de (1696d) : *La Vie d'Adam*. Amsterdam, J. Louis de Lorme et Estienne Roger.
- MAILLY, Louis, chevalier de (1697) : *Avantures et lettres galantes, avec la promenade des Tuilleries*. Paris, Guillaume de Luyne.
- MAILLY, Louis, chevalier de (1698a) : *Les Illustres Féés. Contes galans. Dédié aux Dames*. Paris, Médard-Michel Brunet.
- MAILLY, Louis, chevalier de (1698b) : *Les Illustres Féés. Contes galans. Dédié aux Dames*. Par Madame D\*\*. La Haye, Meindert Uytwerf.
- MAILLY, Louis, chevalier de (1698c) : *Le Triomphe de la Bazoche, Et les Amours de Maistre Sebastien Grapignan*. Paris, Médard-Michel Brunet.
- MAILLY, Louis, chevalier de (1698d) : *Le Triomphe de la Bazoche, Et les Amours de Maistre Sebastien Grapignan*. Paris, Guillaume de Luyne.
- MAILLY, Louis, chevalier de (1699a) : *L'Heureux Naufrage, suite des Avantures et lettres galantes*. Paris, Guillaume de Luyne.
- MAILLY, Louis, chevalier de (1699b) : *Recueil de Contes galans*. Paris, Médard-Michel Brunet.

MAILLY, Louis, chevalier de (1700a) : *Les Amours du comte de Clare*. Amsterdam, Pierre Schaefer.

MAILLY, Louis, chevalier de (1700b) : *Anecdote ou Histoire secreta des vestales*. Paris, Guillaume Cavelier.

MAILLY, Louis, chevalier de (1700c) : *Avantures et lettres galantes, avec la promenade des Tuilleries*. Seconde édition, revûe, & corrigée. Tome I. Paris, Guillaume Cavelier.

MAILLY, Louis, chevalier de (1700d) : *L'Heureux Naufrage, suite des Avantures et lettres galantes et de la promenade des Tuilleries*. Seconde Edition revûe, & corrigée. Tome II. Paris, Guillaume Cavelier.

MAILLY, Louis, chevalier de (1702) : *Les Entretiens des cafés de Paris et les différens qui y surviennent*. Trévoux, Étienne Ganeau.

MAILLY, Louis, chevalier de (1704) : *Les Bains d'Aix, ou Les Amours secretes des dames, qui vont prendre les Eaux à Aix la Chapelle*. Troisième édition. La Haye, Pierre Husson.

MAILLY, Louis, chevalier de (1705a) : *Meditations en vers sur le 'Memento homo'. Rapportées aux caracteres des vices*. Beauvais, Michel Courtois.

MAILLY, Louis, chevalier de (1705b) : *Les Plaisirs de la Vallée-Tissart, avec les Avantures du Chevalier de Bassonville*. Paris, Antoine Crétien et Antoine d'Amonneville.

MAILLY, Louis, chevalier de (1707a) : *Les Disgraces des amans*. Suivant la copie imprimée à Paris, [s. l.], [s. n.].

MAILLY, Louis, chevalier de (1707b) : *Diverses Avantures de France et d'Espagne, nouvelles galantes et historiques*. Paris, Guillaume Cavelier.

MAILLY, Louis, chevalier de (1707c) : *Diverses Avantures de France et d'Espagne, nouvelles galantes et historiques*. Paris, Henry Charpentier.

MAILLY, Louis, chevalier de (1707d) : *Diverses Avantures de France et d'Espagne, nouvelles galantes et historiques*. Paris, Vve Chastelain.

MAILLY, Louis, chevalier de (1707e) : *Diverses Avantures de France et d'Espagne, nouvelles galantes et historiques*. Paris, Vve Cochart.

MAILLY, Louis, chevalier de (1707f) : *Diverses Avantures de France et d'Espagne, nouvelles galantes et historiques*. Paris, Pierre Ribou.

MAILLY, Louis, chevalier de (1708a) : *Les Disgraces des amans*. Suivant la copie imprimée à Paris.

MAILLY, Louis, chevalier de (1708b) : *Nouvelles toutes nouvelles*. Par M. D. L. C. Paris, Augustin Hébert.

MAILLY, Louis, chevalier de (1708c) : *Nouvelles toutes nouvelles*. Par M. D. L. C. Paris, Jean Moreau.

- MAILLY, Louis, chevalier de (1708d) : *Nouvelles toutes nouvelles*. Par M. D. L. C. Paris, Jean-Geoffroy Nyon.
- MAILLY, Louis, chevalier de (1709a) : *Les Illustres Fées. Contes Galans. Dédié aux Dames*. Paris, Damien Beugnié.
- MAILLY, Louis, chevalier de (1709b) : *Histoire du prince Erastus, fils de l'empereur Diocletien*. Paris, Jacques Le Febvre.
- MAILLY, Louis, chevalier de (1709c) : *Histoire du prince Erastus, fils de l'empereur Diocletien*. Paris, Pierre Mergé.
- MAILLY, Louis, chevalier de (1709d) : *Histoire du prince Erastus, fils de l'empereur Diocletien*. Paris, Pierre Ribou.
- MAILLY, Louis, chevalier de (1709e) : *Histoire du prince Erastus, fils de l'empereur Diocletien*. Paris, Pierre Witte.
- MAILLY, Louis, chevalier de (1709f) : *Nouvelles toutes nouvelles*. Par M. D. L. C. Paris, Augustin Hébert.
- MAILLY, Louis, chevalier de (1709g) : *Nouvelles toutes nouvelles*. Par M. D. L. C. Paris, Jean Moreau.
- MAILLY, Louis, chevalier de (1709h) : *Nouvelles toutes nouvelles*. Par M. D. L. C. Paris, Pierre Ribou.
- MAILLY, Louis, chevalier de (1710a) : *Les Illustres Fées. Contes galans. Dédié aux Dames*. Par Madame D\*\* [Aulnoy]. Seconde édition, corrigée de plusieurs fautes. Amsterdam, Estienne Roger.
- MAILLY, Louis, chevalier de (1710b) : *Nouvelles toutes nouvelles*. Par M. D. L. C. Amsterdam, Estienne Roger.
- MAILLY, Louis, chevalier de (1711) : *La Vie d'Adam*. Bruxelles, Jean de Smedt.
- MAILLY, Louis, chevalier de (1713a) : *L'Horoscope accomplie* [sic]. *Nouvelle espagnole*. Paris, Jacques Le Febvre.
- MAILLY, Louis, chevalier de (1713b) : *La Promenade du Luxembourg*. Paris, Claude Jombert.
- MAILLY, Louis, chevalier de (1714) : *L'Horoscope accomplie* [sic]. *Dom Ramire, nouvelle espagnole, remplie de divers événements très-singuliers*. Paris, Jean Tiquet.
- MAILLY, Louis, chevalier de (1717) : *Les Illustres Fées. Contes galans. Dédié aux Dames*. Par Madame D\*\* [Aulnoy]. Troisième édition. Amsterdam, Michel-Charles Le Cène. Dans *Le Cabinet des Fées. Contenant tous leurs Ouvrages en huit Volumes. Tome VII*. Amsterdam, Estienne Roger, p. 1-307 [i. e. 207].

MAILLY, Louis, chevalier de (1718a) : *Avantures et lettres galantes, avec la promenade des Tuilleries. Contenant plusieurs histoires & plusieurs particularitez très-agréables. Comme il se verra à la page suivante.* Tome I. Amsterdam, N. Étienne Lucas.

MAILLY, Louis, chevalier de (1718b) : *L'Heureux Naufrage, suite des Avantures, des lettres galantes, et de la promenade des Tuilleries.* Tome II. Amsterdam, N. Étienne Lucas.

MAILLY, Louis, chevalier de (1719a) : *Le Voyage et les Avantures des trois princes de Sarendip. Traduits du Persan.* Paris, Guillaume Cavelier fils.

MAILLY, Louis, chevalier de (1719b) : *Le Voyage et les Avantures des trois princes de Sarendip. Traduits du Persan.* Paris, Henry Charpentier.

MAILLY, Louis, chevalier de (1719c) : *Le Voyage et les Avantures des trois princes de Sarendip. Traduits du Persan.* Paris, Pierre Prault.

MAILLY, Louis, chevalier de (1721) : *Le Voyage et les Avantures des trois princes de Sarendip. Traduit du Persan.* Amsterdam, Josua Steenhouwer et Hermanus Uytwerf.

MAILLY, Louis, chevalier de (1722) : *Lettre au roi Louis XV, au sujet de son sacre et de son couronnement.* Paris, Louis Coignard.

MAILLY, Louis, chevalier de (1723a) : *L'Eloge de la chasse, avec plusieurs aventures surprenantes & agréables qui y sont arrivées, présenté au Roy.* Paris, Jean-Luc Nyon.

MAILLY, Louis, chevalier de (1723b) : *Lettre au Roi sur sa majorité.* Paris, Louis Coignard.

MAILLY, Louis, chevalier de (1723c) : *Principales Merveilles de la nature, Où l'on traite de la substance de la Terre, de la Mer, des Fleuves, Lacs, Rivières, Montagnes, Rochers, &c. Avec Un précis des choses les plus surprenantes qui s'y voyent, comme Animaux, Poissons, Arbres, Plantes, Fruits, Diamants, &c. Ouvrage rempli d'Histoires, Avantures & Événements extraordinaires arrivez dans l'Europe, l'Asie, l'Afrique & l'Amérique. Tiré des meilleurs Auteurs Anciens & Modernes. Enrichi de Figures en Taille-douce.* Rouen, R. [Robert] Machuel.

MAILLY, Louis, chevalier de (1723d) : *Principales Merveilles de la nature, Où l'on traite de la substance de la Terre, de la Mer, des Fleuves, Lacs, Rivières, Montagnes, Rochers, &c. Avec Un précis des choses les plus surprenantes qui s'y voyent, comme Animaux, Poissons, Arbres, Plantes, Fruits, Diamants, &c. Ouvrage rempli d'Histoires, Avantures & Événements extraordinaires arrivez dans l'Europe, l'Asie, l'Afrique & l'Amérique. Tiré des meilleurs Auteurs Anciens & Modernes. Enrichi de Figures en Taille-douce.* Amsterdam, Paul Marret.

MAILLY, Louis, chevalier de (1724) : *L'Eloge de la chasse, avec plusieurs aventures surprenantes & agréables qui y sont arrivées, présenté au Roy.* Amsterdam, Le Petit David.

MAILLY, Louis, chevalier de (1728) : *Principales Merveilles de la nature, Où l'on traite de la substance de la Terre, de la Mer, des Fleuves, Lacs, Rivières, Montagnes, Rochers, &c. Avec Un précis des choses les plus surprenantes qui s'y voyent, comme Animaux, Poissons, Arbres, Plantes, Fruits, Diamants, &c. Ouvrage rempli d'Histoires, Avantures & Événements*



*extraordinaires arrivent dans l'Europe, l'Asie, l'Afrique & l'Amérique. Tiré des meilleurs Auteurs Anciens & Modernes. Enrichi de Figures en Taille-douce.* Rouen, Robert Machuel.

MAILLY, Louis, chevalier de (1736) : *Avantures galantes, avec la feste des Tuileries, ou Le Bouquet présenté au Roy.* En 2 t. La Haye, Jean Van Duren.

MAILLY, Louis, chevalier de (1788) : *Voyages et Aventures des trois princes de Sarendip. Traduits du Persan ; par le Chevalier de Mailli [sic].* Dans *Voyages Imaginaires, Songes, Visions et Romans Cabalistiques. Ornés de Figures.* Tome vingt-cinquième. Deuxième division de la première classe, contenant les Voyages Imaginaires merveilleux. Amsterdam, et se trouve à Paris, rue et hôtel Serpente, p. 223-480.

MAILLY, Louis, chevalier de (1800 [ ?]) : *Blanche Belle, suivie de La Daine, contes des fées. Par Madame D\*\*\** [en ligne]. Lille, Veuve Roger. URL <[https://archive.org/details/chapbookcollecti00unse\\_1/page/n535](https://archive.org/details/chapbookcollecti00unse_1/page/n535)> (14/05/2019).

MAILLY, Louis, chevalier de (2005) : *Les Illustres Fées et Recueil de contes galans.* Dans *Contes merveilleux : Perrault, Fénelon, Maily, Préchac, Choisy et anonymes.* Textes établis, présentés et annotés par Tony Gheeraert, avec un conte anonyme édité par Raymonde Robert. Paris, Honoré Champion, p. 501-638.

MAILLY, Louis, chevalier de (2011) : *Les Aventures des trois princes de Serendip.* Suivi de *Voyage en Sérendipité* par Aude Volpilhac, Dominique Goy-Blanquet et Marie-Anne Paveau. Vincennes, Éditions Thierry Marchaisse.

*Nouveaux Contes de Fées.* Dans *Le Cabinet des Fées, ou Collection choisie des Contes des Fées, et autres Contes Merveilleux, Ornés de figures.* Tome trente-unième. Genève, Barde, Manget & Compagnie et Paris, Cuchet, 1786, p. 171-375.

*Nouveau Recueil de Contes de Fees.* Paris, Pierre-Jean Mariette, 1731.

*Nouveau Recueil de Contes de Fées.* Dans *Moncrif, Pajon, 'Contes' et Anonyme, 'Nouveau Recueil de contes de fées'.* Éd. critique d'Anne Defrance. *Saint-Hyacinthe, Coppel, Godard de Beauchamps, 'Contes'.* Éd. critique d'Aurélia Gaillard. Volume 1. Paris, Honoré Champion, coll. « Bibliothèque des Génies et des Fées n°11 : III. Le retour du conte de fées (1715-1775). 1. Conteurs rococo », 2018, p. 263-450.

## Manuscrits et images

Archives Communales et Communautaires d'Amiens (1657) : *Acte de baptême de Louis de Mailly.* Daté du 5 juin 1657. Registres numérisés, cote 2E47.

Archives Départementales de la Somme (1611) : *Donation Damoiselle Antoinette de Mailly - 21 mars 1611.* Cote Série B. 77, fol. 126.

Archives Départementales de la Somme (1630) : *Testament de Nicolas de Mailly, seigneur de Fieffes et de Bonneville - 25 juillet 1630*. Cote Série B. 86, fol. 291-293.

Archives Départementales du Maine-et-Loire (1674-1706) : « Lettres : de Siette ; - de Sourches [...] ; - Sourdeau ; - Talon [...] ; - Tassin ; - Tessier ; - de Tigné ; - l'abbé Touzelin ; - Trambler ; - Tubeuf, Véronneau ; - de la Varenne [...] ». Dans *Seigneurie, familles, communautés d'habitants, corporations*. Inventaire E 1-4426 ; « Titres de famille » ; Unité documentaire E 2500 [en ligne].URL <<https://francearchives.fr/fr/facomponent/28568efb0533f47ce2c080c491c85559c2c65998>> (17/11/2017).

Archives nationales (s. d.) : *Listes générales des officiers de Marine*. Archives de la Marine conservées aux Archives nationales. Cote papier : MAR/C/1/156. Cote microfilm : MMAR/C/1/156.

Archives nationales (1604)<sup>856</sup> : *Protestation de Damoiselle Claude Dumicault [...] [veuve de] Yves de Mailly contre Jacques Logue*. Archives nationales. Minutier central, étude XXI : Minutes et répertoires du notaire Sébastien Chapelain (19 novembre 1586 - décembre 1612). Cote MC/ET/XXI/68 fol. 560-561.

Archives nationales (1639) : *Donation mutuelle entre Geneviève de Lascaris d'Urfé, dame de Mortemer, demeurant aux faubourgs Saint-Victor lez Paris, logée en l'hôtel abbatial de l'abbaye dudit lieu, et Antoine de Mailly, chevalier, seigneur de Monstrelet, demeurant auxdits faubourgs Saint-Victor*. Du 13 septembre 1639. Châtelet de Paris : Insinuations (17 août 1637 - 31 décembre 1640). Cote Y//180, fol. 90 v<sup>o</sup>.

Archives nationales (1640) : *Quittance de la somme de 30 000 livres en moins de cette de 96 000 dûe par Geneviève de Lascaris d'Urfé à François Sabathier*. Du 5 mars 1640. Minutier central, étude XI : Minutes et répertoires du notaire Philippe Périer, 3 septembre 1626 - 30 juin 1644. Cote MC/ET/XI/140.

Archives nationales (1642) : *Différends contre Antoine de Mailly en matière de droits de succession de sa première femme, Geneviève d'Urfé*. Du 28 juillet 1642. Minutier central, étude LXXIII : Minutes et répertoires du notaire François de Saint-Vaast, janvier 1637 - décembre 1646. Cote MC/ET/LXXIII/366.

Archives nationales (1658-1659) : « Conciergerie (14 juillet 1658 - 20 août 1659) » dans *Livres d'écrous des prisons parisiennes et registres divers (1564-1827)*. Cote 728MI/18 (A<sup>B</sup> 46).

Archives nationales (1660) : *Contrat de mariage entre Marguerite de Boucherat [...] et le comte Jacques de Mailly*. Du 23 août 1660. Minutier central, étude XVI : Minutes et répertoires du notaire Philippe Le Cat. Cote MC/ET/XVI/432.

Archives nationales (1664) : *Liste chronologique des actes pour la période du 3 janvier au 31 décembre 1664* [en ligne]. Images du répertoire du notaire Gilles Roussel pour l'étude LXXXI, 104 r<sup>o</sup>-122 r<sup>o</sup>. URL <<https://www.siv.archives->

---

<sup>856</sup> Date d'après la liste chronologique des actes du notaire Sébastien Chapelain pour l'année 1604.

nationales.culture.gouv.fr/siv/media/FRAN\_IR\_055758/c-8o0x9uy1e--1gs3dxamqz6hw/DAFANCH96\_081MIC00173\_A> (08/07/2019).

Archives nationales (1666a) : *Contrat de vente de terres par Geneviève-Claire de Mailly à Jacques de Mailly*. Du 20 avril 1666. Minutier central, étude LII : Minutes et répertoires du notaire Rollin Prieur. Cote MC/ET/LII/68.

Archives nationales (1666b) : *Contrat de mariage entre Gabriel de Busillet, chevalier, seigneur de Meximieux, et Angélique de Bruillart veuve d'Antoine de Mailly*. Du 18 octobre 1666. Châtelet de Paris : Insinuations. Cote Y//221, fol. 318 v<sup>o</sup>, notice 2082.

Archives nationales (1668) : *Donation mutuelle entre François Le Vasseur et Barbe Aubry*. Du 5 juillet 1668. Châtelet de Paris : Insinuations (9 décembre 1667 - 3 août 1669). Cote Y//214 fol. 408 v<sup>o</sup>.

Archives nationales (1672) : *Contrat de mariage entre Jean-Baptiste Aubry et Geneviève Béjart*. Du 15 septembre 1672. Minutier central, étude XLV : Minutes et répertoires du notaire Jean Levasseur. Cote MC/ET/XLV/233, fol. 189-192.

Archives nationales (1675) : *Contrat de mariage entre Prégent Pellene, cocher de M. Millet, grand écuyer de Madame de Guise, et Perrette Collas*. Du 21 février 1675. Châtelet de Paris : Insinuations. Cote Y//230, fol. 30, notice 2323.

Archives nationales (1676) : « Registre du Secrétariat de la Maison du Roi. Année 1676. » *Maison du roi. Copies d'actes émanés des rois Henri IV, Louis XIII et Louis XIV, recueillis pour servir de modèles (1610-1669). Minutes ou transcriptions authentiques d'actes émanés des rois Louis XIV et Louis XV expédiés par le secrétaire de la Maison du Roi et concernant le royaume ou des particuliers (1669-1786). Tome XXIII : U-Z (1610-1786)*. Cote O/1/20, fol. 253 v<sup>o</sup>.

Archives nationales (1687) : *Contrat de mariage entre Louis de Mailly et Marie-Françoise de Sainte-Hermine*. Du 7 juillet 1687. Minutier central, étude LXXVI : Minutes et répertoires du notaire Thomas Le Secq de Launay. Cote MC/RS//1356 [cote originelle : MC/ET/LXXVI/93].

Archives nationales (1698) : « Registre du Secrétariat de la Maison du Roi. Année 1698. » *Maison du roi. Copies d'actes émanés des rois Henri IV, Louis XIII et Louis XIV, recueillis pour servir de modèles (1610-1669). Minutes ou transcriptions authentiques d'actes émanés des rois Louis XIV et Louis XV expédiés par le secrétaire de la Maison du Roi et concernant le royaume ou des particuliers (1669-1786). Tome XVI : Ma-Meze (1610-1786)*. Cote O/1/42, fol. 39, v. 47-88.

Archives nationales (1702) : « Registre du Secrétariat de la Maison du Roi. Année 1702. » *Maison du roi. Copies d'actes émanés des rois Henri IV, Louis XIII et Louis XIV, recueillis pour servir de modèles (1610-1669). Minutes ou transcriptions authentiques d'actes émanés des rois Louis XIV et Louis XV expédiés par le secrétaire de la Maison du Roi et concernant le royaume ou des particuliers (1669-1786). Tome XVI : Ma-Meze (1610-1786)*. Cote O/1/46, fol. 60.

Archives nationales (2013) : « Les militaires » Fiche de recherche n°23, rédigée par Magali Lacousse en 2007, révisée en 2010. Version mise à jour en juillet 2013.

BnF Ms (s. d.) : «Urfé ». *Recueil de généalogies. XVII<sup>e</sup> siècle*. Cote : Français 5484, p. 537-558.

BnF Ms (1622) : *Pouvoir a Charles duc de Guise de Commander l'armée navale contre les Rochelais - 17 mars 1622*, dans Clairambault 825 - II « Amiraux (1270-XVIII<sup>e</sup> siècle) ; grand-maîtres des arbalétriers, de l'artillerie, porte-oriflammes ». Dans *Recueils chronologiques de pièces (originaux et copies) et de mémoires concernant les maréchaux de France, les maréchaux généraux des camps et des armées et maréchaux des provinces, et les amiraux de France (XIII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle), avec sceaux originaux et figurés*. Bibliothèque nationale de France. Archives et manuscrits. Cote Clairambault 825 – II, fol. 127 r<sup>o</sup>-128 v<sup>o</sup>.

BnF Ms (1664) : « Testament de monsieur le comte de Mailly – 1664. » *Clairambault 1111-1239. Volumes consacrés à l'histoire de l'Ordre du Saint-Esprit*. Bibliothèque nationale de France. Archives et manuscrits. Cote Clairambault 1197 - LXXXVII. Années 1714-1735.

BnF Ms (1700) : « Note d'Hozier concernant la famille Mailly (1700) ». Dans *CXL Règne de Louis XIV. – Années 1696-1700*. Bibliothèque nationale de France. Archives et manuscrits. Cote Clairambault 450, fol. 222.

DAULLÉ, Jean (17...) : « Louÿs de Mailly Marquis de Neelle Prince d'Orange Chevalier des Ordres du Roy ». Bibliothèque nationale, Département des estampes et photographie. Magasin de la réserve : cote RESERVE EE-10 (2)-FOL < P.6 >.

DE JODE le Jeune, Pieter (16...) : « Illuss<sup>ma</sup>. Dña. Genovefa. D'Urphe. Vidua. Caroli. Alexand. Duc. Croi. Marchion. De Havre. Etc., Ant. van Dyck pixit. Ptr. de Ioden sculp. Cum privilegio », d'après Anthony Van Dyck [en ligne]. *Geneviève d'Urfé, from 'The Iconography'*, Fine Arts Museums of San Francisco. URL <<https://art.famsf.org/pieter-de-jode-ii/genevi%C3%A8ve-d-urf%C3%A9-iconography-19633015255>> (21/12/2017).

VAN DYCK, Antoine (1627) : « La Duchess du Crouy » (Geneviève d'Urfé, Duchesse de Croy), photographie d'Antonia Reeve [en ligne]. National Galleries of Scotland. URL <<https://www.nationalgalleries.org/art-and-artists/4873/genevi%C3%A8ve-durf%C3%A9-duchess-de-croy-died-1656>> (21/12/2017).

### Ouvrages de référence et études monographiques

AARNE, Antti et THOMPSON, Stith (1964) : *The types of the folktale, a classification and bibliography*. Deuxième révision. Helsinki, Suomalainen Tiedeakatemia.

ADAM, Antoine (1962) : *Histoire de la littérature française au XVII<sup>e</sup> siècle. Tome III. L'apogée du siècle : Boileau-Molière*. Paris, Del Duca.

ADAM, Antoine (1968) : *Histoire de la littérature française au XVII<sup>e</sup> siècle. Tome I. L'époque d'Henri IV et de Louis XIII*. Paris, Del Duca.

- AFANASSIEV, Alexandre Nicolaievitch (2009) : *Contes populaires russes. Tome I*. Traduit et présenté par Lise Gruel-Apert. Paris, Imago.
- AGUILÁ-SOLANA, Irene (2018) : « La Clairon, mucho más que una actriz en la Francia del siglo XVIII ». *Autoridad, poder e influencia : mujeres que hacen historia*. Henar Gallego Franco et M<sup>a</sup> del Carmen García Herrero (éds.). Vol. 2. Barcelone, Icaria Editorial, coll. « Historia y feminismo », p. 1139-1152.
- ALEMPARTE, Julio (1961) : *Andanzas por la vieja España*. Madrid, Editorial Andrés Bello.
- ÁLVAREZ SANTALÓ, León Carlos et GARCÍA-BAQUERO GONZÁLEZ, Antonio (1989) : « De Felipe V a Carlos III ». *Historia de España, vol. 7. El reformismo borbónico (1700-1789)*. Barcelone, Planeta, p. 157-207.
- Amusemens des Dames, ou Recueil d'Histoires galantes des meilleurs Auteurs de ce Siècle*. Tome septième. La Haye, Jean Swart, 1744.
- ANDERSON IMBERT, Enrique (1996) : *Teoría y técnica del cuento*. Barcelone, Ariel, coll. « Letras e ideas ».
- ANDRIES, Lise et BOLLÈME, Geneviève (2003) : *La Bibliothèque bleue. Littérature de colportage*. Paris, Robert Laffont, coll. « Bouquins ».
- ANSELME DE SAINTE-MARIE, père (1733) : *Histoire Genealogique et Chronologique de la Maison Royale de France, des Pairs ; Grands Officiers de la Couronne & de la Maison du Roy, & des anciens Barons du Royaume ; avec les Qualitez, l'Origine, le Progrès & les Armes de leurs Familles : Ensemble les Statuts & le Catalogue des Chevaliers, Commandeurs, & Officiers de l'Ordre du S. Esprit [...] : continuée par M. Du Fourny. Revûë, corrigée & augmentée par les soins du P. Ange & du P. Simplicien, Augustins Déchaussez*. Troisième édition. Tome VIII. Paris, Compagnie des Libraires Associez. En neuf volumes.
- ARBOUR, Roméo (2003) : *Dictionnaire des femmes libraires en France (1470-1870)*. Genève, Droz, avec le concours de l'École Pratique des Hautes Études, coll. « Sciences historiques et philologiques VI. Histoire et civilisation du livre 26 ».
- ARGAUD, Evelyne (2009) : « Les enjeux des représentations des langues savantes et vulgaires en France et en Europe aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles. Affirmer des prééminences et construire une hiérarchisation » [en ligne]. Dans *Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde*, 43, p. 1-12. URL <<https://journals.openedition.org/dhfiles/815>> (10/01/2019).
- ARGENSON, Marc-René de Voyer, marquis d' (1866) : *Notes de René d'Argenson, lieutenant général de Police, intéressantes pour l'histoire des mœurs à Paris à la fin du règne de Louis XIV*. Lorédan Larchey et Émile Mabilley (éds.). Paris, Frédéric Henry.
- ARGENSON, Marc-René de Voyer, marquis d' (1891) : *Rapports inédits du lieutenant de police René d'Argenson (1697-1715) publiés d'après les manuscrits conservés à la Bibliothèque Nationale*. Introduction, notes et index par Paul Cottin. Paris, E. Plon.

Arioste (1879) : *Roland furieux*. Poème héroïque traduit par A.-J. Du Pays et illustré par Gustave Doré. Paris, Hachette et C<sup>ie</sup>.

ARISTOTE (1858) : *Poétique*. Traduite en français et accompagnée de notes perpétuelles par J. Barthélemy Saint-Hilaire. Paris, Librairie Philosophique de Ladrangue et A. Durand.

ARON, Paul (2008) : *Histoire du pastiche : le pastiche littéraire français, de la Renaissance à nos jours*. Paris, Presses Universitaires de France, coll. « Les Littéraires ».

ASCOLI, Georges (1906) : « Essai sur l'histoire des idées féministes en France du XVI<sup>e</sup> siècle à la Révolution » (Première partie). Dans *Revue de synthèse historique*. Tome treizième (juillet-décembre). Paris, Léopold Cerf, p. 25-57.

ATTINGER, Gustave (1993) : *L'esprit de la Commedia dell'Arte dans le théâtre français*. Genève, Slatkine Reprints [réimpression de l'édition de Neuchâtel, 1950].

AUBERT DE LA CHESNAYE DES BOIS, François-Alexandre (1745) : *Dictionnaire militaire, ou Recueil alphabétique de tous les termes propres à l'Art de la Guerre, sur ce qui regarde la Tactique, le Génie, l'Artillerie, la subsistance des Troupes, & la Marine*. Paris, David fils.

AUBERT DE LA CHESNAYE DES BOIS, François-Alexandre (1774) : *Dictionnaire de la Noblesse, contenant les Généalogies, l'Histoire & la Chronologie des Familles Nobles de France [...]*. Seconde édition. Tome VII. Paris, Antoine Boudet. En quinze volumes.

AUBERT DE LA CHESNAYE DES BOIS, François-Alexandre (1775) : *Dictionnaire de la Noblesse, contenant les Généalogies, l'Histoire & la Chronologie des Familles Nobles de France [...]*. Seconde édition. Tome IX. Paris, Antoine Boudet. En quinze volumes.

AUBERT DE LA CHESNAYE DES BOIS, François-Alexandre (1776) : *Dictionnaire de la Noblesse, contenant les Généalogies, l'Histoire & la Chronologie des Familles Nobles de France [...]*. Seconde édition. Tome XI. Paris, Antoine Boudet. En quinze volumes.

AUBERT DE LA CHESNAYE DES BOIS, François-Alexandre (1778) : *Dictionnaire de la Noblesse, contenant les Généalogies, l'Histoire & la Chronologie des Familles Nobles de France [...]*. Seconde édition. Tome XII. Paris, Antoine Boudet. En quinze volumes.

AUBERT DE LA CHESNAYE DES BOIS, François-Alexandre (1784) : *Recueil de Généalogies, pour servir de suite ou de supplément au Dictionnaire de la Noblesse, contenant la suite des Généalogies, l'Histoire, la Chronologie des Familles Nobles de France [...]*. Tome XIV, ou Second des suppléments. Paris, M. Badiiez.

AUDIFFRET, Pierre-Hyacinthe (1819) : « Lesconvel (Pierre de) ». Dans *Biographie Universelle ancienne et moderne*. Tome 24. Paris, Michaud. En cinquante-deux volumes, p. 283-285.

AULNOY, Marie-Catherine Le Jumel de Barneville, baronne d' (1698) : *Contes nouveaux ou Les fées à la mode*. Par Madame D\*\*. Tome II. Paris, veuve de Theodore Girard.

AULNOY, Marie-Catherine Le Jumel de Barneville, baronne d' (1691) : *Relation du voyage d'Espagne*. Paris, Claude Barbin. En deux tomes.

- BAHIER-PORTE, Christelle (2007) : « De la légitimité du conte : l'énonciation déontique dans *Les Soirées bretonnes* de Gueullette (1712) ». Dans *Le conte en ses paroles. La figuration de l'oralité dans le conte merveilleux du Classicisme aux Lumières*. Anne Defrance et Jean-François Perrin (sous la dir. de). Paris, Desjonquères, coll. « L'Esprit des lettres », p. 138-149.
- BAILLY, Anatole (1988) : *Dictionnaire grec-français*. Rédigé avec le concours d'E. Egger. Édition revue par L. Séchan et P. Chantraine. Avec en appendice de nouvelles notices de mythologie et religion par L. Séchan. Paris, Hachette.
- BALDNER, Ralph Willis (1967) : *Bibliography of Seventeenth-Century French Prose Fiction*. New York, Columbia University Press.
- BARBIER, Antoine-Alexandre (1872-1879) : *Dictionnaire des ouvrages anonymes*. Troisième édition, revue et augmentée par MM. Olivier Barbier, René et Paul Billard. [...] Suite de la seconde édition des *Supercheries littéraires dévoilées* par J.-M. Quérard publiée par MM. Gustave Brunet et Pierre Jannet. [...] Avec une table générale des noms réels des écrivains anonymes et pseudonymes cités dans les deux ouvrages. Paris, Paul Daffis. En quatre volumes : tome I : A-D (1872), tome II : E-L (1874), tome III : M-Q (1875) et tome IV : R-Z (1879).
- BARBIER, Frédéric, JURATIC, Sabine, MELLERIO, Annick *et al.* (2007) : *Dictionnaire des imprimeurs, libraires et gens du livre à Paris. 1701-1789*. A-C. Avec la collaboration de Marie-Cécile Anfray, Nathalie Rénier, Marie Trombert, Françoise Weil et Micheline Zéphir-Eymerie. Genève, Droz, coll. « Histoire et civilisation du livre ».
- BARCHILON, Jacques (1975) : « Le Chevalier de Mailly et la galanterie féerique ». Dans *Le conte merveilleux français de 1690 à 1790. Cent ans de féerie et de poésie ignorées de l'histoire littéraire*. Paris, Honoré Champion.
- BARDON, Maurice (2010) : *El 'Quijote' en Francia en los siglos XVII y XVIII*. Estudio introductorio de Françoise Étienvre. Traducción de Jaime Lorenzo Miralles [Titre original : *Don Quichotte en France au XVII et au XVIII siècle (1605-1815)*]. San Vicente del Raspeig, Publicaciones de la Universidad de Alicante.
- BARNES, Julian (1986) : *Le Perroquet de Flaubert*. Traduit de l'anglais par Jean Guiloineau. Paris, Stock, coll. « Le Livre de poche ».
- BASNAGE DE BEAUVAL, Henri (1697) : « Article XII. Extraits de diverses Lettres ». Dans *Histoire des Ouvrages des Savans*, par Monsr. B\*\*\*. Décembre 1696, janvier et février 1697. Rotterdam, Reinier Leers, p. 269-285.
- BASNAGE DE BEAUVAL, Henri (1730) : « Article XIV. Extraits de diverses Lettres ». Dans *Histoire des Ouvrages des Savans*, par Monsr. B\*\*\*. Septembre, octobre et novembre 1695. Troisième édition revue et corrigée. Amsterdam, Michel-Charles Le Cène, p. 131-143.
- BASSOMPIERRE, maréchal de (1873) : *Journal de ma vie. Mémoires du maréchal de Bassompierre*. Première édition. Conforme au manuscrit original. Publiée avec fragments inédits pour la société de l'Histoire de France par le marquis de Chantérac. Tome II. Paris, Veuve Jules Renouard.

- BATTAÏL, Jean-François (1994) : « Le Soleil et l'Étoile du Nord ». Dans *La Suède au XVIII<sup>e</sup> siècle. Connaissance des Arts* (numéro hors-série). Paris, Société Française de Promotion Artistique, p. 57-62.
- BAUDRY, Hervé (2000) : « Molière et la médecine : entre l'agonie et l'euphorie ». Dans *Littérature et médecine*. Textes réunis par Marie Miguet-Ollagnier et Philippe Baron. Presses Universitaires Franc-Comtoises, coll. « Annales littéraires », n° 685, p. 27-46.
- BAULANT, Micheline (1971) : « Le salaire des ouvriers du bâtiment à Paris, de 1400 à 1726 » [en ligne]. Dans *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*. 26<sup>e</sup> année, N.2. pp. 463-483. DOI <<https://doi.org/10.3406/ahess.1971.422372>>. URL <[www.persee.fr/doc/ahess\\_0395-2649\\_1971\\_num\\_26\\_2\\_422372](http://www.persee.fr/doc/ahess_0395-2649_1971_num_26_2_422372)> (20/07/2018).
- BAYLE, Pierre (1683) : *Pensées Diverses Ecrites à un Docteur de Sorbonne, A l'occasion de la Comète qui parut au mois de Decembre 1680*. Rotterdam, Reinier Leers.
- BEAUVILLÉ, Victor de (1867) : *Recueil de documents inédits concernant la Picardie publiés (d'après les titres originaux conservés dans son cabinet) par Victor de Beauvillé de la Société Impériale des Antiquaires de France. Deuxième partie*. Vol. II. Paris, Imprimerie Impériale. En cinq volumes.
- BÉLY, Lucien (2015) : « Conti, Marie-Anne de Bourbon, princesse de Bourbon- (1666-1739) ». Dans *Dictionnaire Louis XIV*. Paris, Robert Laffont, coll. « Bouquins ».
- BENASSAR, Bartolomé et VINCENT, Bernard (2000) : *España. Los Siglos de Oro*. Barcelone, Crítica.
- BENSAUDE-VINCENT, Bernardette (2010) : « Splendeur et décadence de la vulgarisation scientifique ». Dans *Questions de communication*, 17, p. 19-32.
- BERLIÈRE, Jean-Marc (2016) : « Histoire de la Police française ». Dans *Encyclopædia Universalis* [en ligne]. URL <<http://www.universalis.fr/encyclopedie/histoire-de-la-police-francaise/>> (20/11/2016).
- BERNARD, Auguste (1865) : *Geofroy Tory, peintre et graveur, premier imprimeur royal, réformateur de l'orthographe et de la typographie sous François I<sup>er</sup>*. Paris, Tross.
- BERNARD, Catherine, dite Mademoiselle Bernard (1697) : *Inés de Cordoüe. Nouvelle espagnole*. Suivant la Copie, à Paris.
- BERNARD, Jacques (1701) : *Nouvelles de la République des Lettres*. Mois de février. Amsterdam, Henry Desbordes. (Ce vol. contient les tomes correspondants aux mois de janvier-avril 1701.)
- BERNARD, Jacques (1709) : *Nouvelles de la République des Lettres*. Mois de mars. Amsterdam, Pierre Mortier. (Ce vol. contient les tomes correspondants aux mois de janvier-avril 1709.)
- BERNARD DE MONTBRISON, Auguste (1839) : *Les D'Urfé. Souvenirs historiques et littéraires du Forez au XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècle*. Paris, à l'Imprimerie Royale.



- BERTY, Adolphe (1876) : *Topographie historique du vieux Paris. Région du bourg Saint-Germain*. Révisée, annotée et complétée par Lazare-Maurice Tisserand, avec la collaboration de M. Th. Vacquer. Paris, Imprimerie Nationale, coll. « Histoire générale de Paris ».
- BETTELHEIM, Bruno (1976) : *Psychanalyse des contes de fées*. Paris, Éditions Robert Laffont, coll. « Réponses ».
- Bibliographie de la France, ou Journal général de l'imprimerie et de la librairie*. Première année. Paris, Pilet aîné, imprimeur du Roi, 1811 et 1812.
- Bibliothèque de la reine Marie-Antoinette au Petit Trianon d'après l'inventaire original dressé par ordre de la convention. Catalogue avec des notes inédites du marquis de Paulmy mis en ordre et publié par Paul Lacroix, conservateur de la Bibliothèque de l' Arsenal*. Paris, Jules Gay, 1863.
- Bibliothèque Universelle des Romans, Ouvrage périodique, Dans lequel on donne l'analyse raisonnée des Romans anciens & modernes, François, ou traduits dans notre Langue ; avec des Anecdotes & des Notices historiques & critiques concernant les Auteurs ou leurs Ouvrages ; ainsi que les mœurs, les usages du temps, les circonstances particulières & relatives, & les personnages connus, déguisés ou emblématiques*. Septembre 1776. A Paris, Au Bureau (L. Jorry) & chez Demonville.
- BILLET, Léonard (1951) : *Ussel. Guide touristique et religieux*. Ussel, G. Chauvin.
- BINET, Étienne (1622) : *Essai des merveilles de nature, et des plus nobles artifices. Piece tres-necessaire, à tous ceux qui font profession d'Eloquence. Par René François, Prédicateur du Roy*. Seconde édition. Revuë, corrigée, & augmentée par l'Autheur. Rouen, Jean Osmont.
- BIRN, Raymond et BUCKLEY, Thomas (1981) : « La contrebande et la saisie de livres à l'aube du siècle des Lumières ». *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, tome 28, n°1, janvier-mars 1981 (*Livre, éducation, savoirs, XVII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*), p. 158-173. DOI : <<https://doi.org/10.3406/rhmc.1981.1132>> ; URL : <[https://www.persee.fr/doc/rhmc\\_0048-8003\\_1981\\_num\\_28\\_1\\_1132](https://www.persee.fr/doc/rhmc_0048-8003_1981_num_28_1_1132)> (07/03/2019).
- BIZOT, Pierre (1687) : *Histoire métallique de la République de Hollande*. Paris, Daniel Horthemels.
- BLANC, André (1984) : *F.C. Dancourt (1661 – 1725) : la Comédie française à l'heure du soleil couchant*. Tubinge, Gunter Narr Verlag ; Paris, Éditions Jean-Michel Place, coll. « Études littéraires françaises », n°29.
- BLEGNY, Nicolas de (1878) : *Le livre commode des adresses de Paris pour 1692 par Abraham Du Pradel (N. de Blégny) ; précédé d'une introduction et annoté par Édouard Fournier*. Paris : P. Daffis, « Bibliothèque Elzévirienne n°74 ». En deux volumes.
- BLIN, Sylvie (1994) : « Repères chronologiques » dans *La Suède au XVIII<sup>e</sup> siècle. Connaissance des Arts* (numéro hors-série). Paris, Société Française de Promotion Artistique, p. 64-66.
- BLUCHE, François (1998) : *Le Journal secret de Louis XIV*. Monaco, Éditions du Rocher.

- BOCCACE, Jean (1982) : *Decamerón*. Introduction de Francisco José Alcántara, version castillane de 1496 mise à jour par Marcial Olivar [...], bibliographie de David Romano. Barcelone, Planeta, coll. « Clásicos universales Planeta » n°35.
- BOILEAU, Nicolas (1821) : *Œuvres complètes de Boileau Despréaux ; contenant ses poésies, ses écrits en prose, la traduction de Longin, ses lettres à Racine, à Brossette, et à diverses autres personnes. [...] Tome premier*. En trois tomes. A Paris, chez Madame Veuve Dabo.
- BOIX JOVANÍ, Alfonso (2005) : « La batalla de Morella (1084). Tras la huella de *Alolala* », *Guerra en Šarq Al'andalus : las batallas cidianas de Morella (1084) y Cuarte (1094)*, par Alberto Montaner Frutos et Alfonso Boix Jovaní. Saragosse, Instituto de Estudios Islámicos y del Oriente Próximo, p. 9-95.
- BONNEGARDE, abbé de (1771) : *Dictionnaire historique et critique, ou Recherches sur la Vie, le Caractere, les Mœurs & les Opinions de plusieurs hommes célèbres ; tirées des Dictionnaires de Mrs. Bayle et Chauffepié [...]; Avec un grand nombre d'Articles nouveaux & de Remarques d'Histoire, de Critique & de Littérature*. Tome troisième. À Lyon, chez Jean-Marie Barret. En quatre volumes.
- BONNIOT, Roger (1984) : *Émile Gaboriau ou La naissance du roman policier*. Paris, J. Vrin.
- BOQUET, Guy (1979) : « Les Comédiens Italiens à Paris au temps de Louis XIV », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, tome 26, N°3, juillet-septembre, pp. 422-438. DOI <<https://doi.org/10.3406/rhmc.1979.1065>> ; URL <[https://www.persee.fr/doc/rhmc\\_0048-8003\\_1979\\_num\\_26\\_3\\_106](https://www.persee.fr/doc/rhmc_0048-8003_1979_num_26_3_106)> (23/07/2019).
- BOURNEIX, Thomas (1902) : « Les Bénédictines de Bonnesaigne. Introduction », *Bulletin de la Société Scientifique, Historique et Archéologique de la Corrèze*. Tome vingt-quatrième. Avec planches et figures dans le texte. 1<sup>ère</sup> livraison. Janvier-Mars. Brive, Marcel Roche, p. 205-214.
- BOURQUIN, Laurent (2010) : « La noblesse du XVII<sup>e</sup> siècle et ses cadets », dans *Dix-septième siècle*, vol. 249, n° 4, pp. 645-656. Presses Universitaires de France.
- BOWEN, Barbara C. (1974) : « Le théâtre du cliché » *Cahiers de l'Association internationale des études francaises*, 1974, n°26. pp. 33-47. DOI : <https://doi.org/10.3406/caief.1974.1049>  
URL : <[www.persee.fr/doc/caief\\_0571-5865\\_1974\\_num\\_26\\_1\\_1049](http://www.persee.fr/doc/caief_0571-5865_1974_num_26_1_1049)>
- BOYLE, Richard (2000) : *The Three Princes of Serendip* [en ligne]. Partie I : <[http://livingheritage.org/three\\_princes.htm](http://livingheritage.org/three_princes.htm)> ; partie II : <[http://livingheritage.org/three\\_princes-2.htm](http://livingheritage.org/three_princes-2.htm)> (15/03/2019).
- BRETIN, Claude (1797) : « Perruque (La) et le clystère », *Contes en vers et quelques pièces fugitives*. Paris, Gueffier jeune et Knapen fils, p. 140-142.
- BROË, Samuel de (1686) : *Histoire d'Auguste. Contenant ses Actions avant & après le Triumvirat, jusqu'à sa Mort. Avec les Particularitez de la Vie de Iule Cesar. Divisée en deux Parties*. Paris, chez Jean de La Caille. En deux tomes.

- BUFFON, Georges-Louis Leclerc, comte de (1758) : *Histoire naturelle, générale et particulière : avec la description du Cabinet du Roi*. Paris, Imprimerie Royale, tome septième.
- BUFFON, Georges-Louis Leclerc, comte de (1767) : *Histoire naturelle, générale et particulière : avec la description du Cabinet du Roi*. Paris, Imprimerie Royale, tome quinzième.
- BURIDANT, Claude (2000) : *Grammaire nouvelle de l'ancien français*. Paris, SEDES.
- BUSSY-RABUTIN, Roger de (1753) : « Détail des cérémonies du Mariage de la Reine d'Espagne, envoyé de Fontainebleau à l'Auteur des Mémoires, le 31 Août 1679 » dans *Supplément aux mémoires et lettres de Mr. le Comte de Bussy-Rabutin pour servir de suite à toutes les éditions de ses ouvrages qui ont paru tant en France qu'aux pays étrangers [...]*. Tome 2. S.l. [Dijon], Au monde, 7539417 [1753]. En 2 volumes, p. 87-94.
- BUSSY-RABUTIN, Roger de (1858) : *Histoire amoureuse des Gaules par Bussy Rabutin, revue et annotée par M. Paul Boiteau, suivie des Romans historico-satiriques du XVII<sup>e</sup> siècle recueillis et annotés par M. Charles-Louis Livet*. Paris, Pierre Jannet, « Bibliothèque elzévirienne » n° 34. 4 volumes. Tome 3.
- Cabinet des fées, ou Collection choisie des contes des fées, et autres contes merveilleux, ornés de figures*. Tome trente-septième. Charles-Joseph Mayer et Charles-Georges-Thomas Garnier (éds.). Genève, Barde, Manget & Compagnie et Paris, Cuchet, 1786.
- CACHO BLECUA, Juan Manuel (1979) : *Amadís : heroísmo mítico cortesano*. Madrid, Cupsa Editorial / Universidad de Zaragoza.
- CAGNY, Paul de, abbé (1869) : *Histoire de l'arrondissement de Péronne et de plusieurs localités circonvoisines*. Vol. I. Péronne, Typographie et lithographie de J. Quentin. En deux volumes.
- CALAME, Alexandre (1972) : *Anne de La Roche-Guilhen : romancière huguenote 1644-1707*. Genève, Droz, coll. « Études de philologie et d'histoire n° 24 ».
- CALBAIRAC, Gaston (1981) : *L'Espagne de Figaro : essai sur l'Espagne du XVIII<sup>e</sup> siècle*. Paris, La Pensée universelle.
- CALMET, Dom Augustin, révérend père (1851) : *Dictionnaire historique, archéologique, philologique, chronologique, géographique et littéral de la Bible [...]*. Tome troisième. Petit-Montrouge (Paris), J.-P. Migne.
- CANTERA ORTIZ DE URBINA, Jesús (2005) : *Diccionario Akal del Refranero latino*. Madrid, Akal.
- CASTIGLIONE, Baldassar (1822) : *Il libro del cortegiano*. Edizione formata sopra quella d'Aldo, 1528, riscontrata con altre delle più riputate, ed arricchita di un copioso indice delle materie. Milan, Giovanni Silvestri.
- Catalogue de livres rares et curieux provenant de la bibliothèque de M. le Comte de L..... [...]*, 1866. Paris, A. Aubry.

*Catalogo della Libreria del fu March. Renuccini* [en ligne], 1853. <[https://archive.org/details/bub\\_gb\\_Y1jz7\\_tIXtwC](https://archive.org/details/bub_gb_Y1jz7_tIXtwC)>, consulté le 09/09/2018.

*Catalogue des livres de feu Madame la comtesse de Verruë, dont la Vente se fera en détail en son Hôtel, ruë du Cherchemidy*, 1737. Paris, Gabriel Martin.

*Catalogue des livres de la Bibliothèque de feu François-César Le Tellier, Marquis de Courtanvaux, Capitaine-Colonel des Cent-Suisses, dont la Vente se fera en une Salle des Grands Augustins, le Lundi sept Juillet, & jours suivans, de relevée*, 1782. Paris, Nyon l'aîné.

*Catalogue des livres de Monsieur le Président Crozat de Tugny. Dont la Vente qui se fera au commencement du mois d'Août 1751, au plus Offrant & dernier Enchérisseur, sera indiquée par Affiches*, 1751. Paris, Thiboust.

*Catalogue des livres qui se trouvent à Amsterdam dans la boutique de N. Etienne Lucas, Libraire, dans le Beurs-Straat, près le Dam, à la Bible*, [1718].

*Catalogue des livres rares et précieux composant la bibliothèque de M. le comte Octave de Behague, membre de la Société des Bibliophiles Français*, 1880, 1<sup>ère</sup> partie. Paris, Ch. Porquet.

*Catalogue des livres rares et précieux et de la plus belle condition, composant la bibliothèque de M. G. de Pixérécourt, chevalier de la Légion d'honneur et de l'épéon d'or [...]*, 1838. Paris, J. Crozet.

*Catalogue d'une importante collection de livres rares et de manuscrits précieux provenant en grande partie de feu M. le Marquis de M... Dont la vente aura lieu le 5 Décembre 1871 [...] par le ministère de M<sup>e</sup> Boulland, Commissaire-Preneur [...] MM. Schlesinger frères rempliront les commissions des personnes qui ne pourraient y assister*, 1871. Paris, Librairie de Schlesinger frères.

CHAMAILLARD, Edmond (1921) : *Le Chevalier de Méré. Rival de Voiture – Ami de Pascal – Précepteur de M<sup>me</sup> de Maintenon*. Étude biographique et littéraire suivie d'un *Choix de Lettres* et de *Pensées* du Chevalier. Niort, G. Clouzot.

CHAMPEVAL, Jean-Baptiste (1896) : « Dictionnaire géographique, administratif, statistique, historique, archéologique, etc. du département de la Corrèze (Suite. – Voir p. 291) », *Bulletin de la Société Scientifique, Historique et Archéologique de la Corrèze*. Tome Dix-huitième. Avec planches et figures dans le texte. 1<sup>re</sup> livraison. Brive, Marcel Roche, janvier-mars 1896, p. 509-525.

CHANDLER, Raymond (2005) : *El largo adiós*. Édition d'Alfredo Arias. Traduit de l'anglais par José Luis López Muñoz (Titre original : *The Long Good-Bye*). Madrid, Cátedra, coll. « Letras universales ».

CHARLES, Shelly (2016) : « Dans les bureaux des nouvellistes : les histoires parisiennes du chevalier de Mailly ». *Paris 1713 : l'année des 'Illustres Françaises'*. Actes du 10<sup>ème</sup> colloque international [...] organisé à l'initiative de la Société des Amis de Robert Challe à la

Bibliothèque de l'Arsenal et en Sorbonne. Édition de Geneviève Artigas-Menant et Carole Dornier. Louvain, Peeters, p. 263-276.

- CHAUDON, Louis-Mayeul et Delandine, Antoine-François (1810) : « Mailly » dans *Dictionnaire Universel, Historique, Critique et Bibliographique [...]*. Paris, Prudhomme fils. Tome X.
- CHAVAGNAC, Gaspard de (comte de) (1900) : *Mémoires de Gaspard Comte de Chavagnac, Maréchal de camp ès armées du Roy, Général de l'artillerie, Sergent de bataille de celles de sa Majesté catholique, Lieutenant-Général des troupes de l'Empereur et son Ambassadeur en Pologne (1638-1695)*. Édition originale de 1699, revue, corrigée et annotée par Jean de Villeurs. Avec un répertoire alphabétique des noms cités dans le texte. Paris, Ernest Flammarion.
- CHÉRUEL, Adolphe (1855) : *Dictionnaire Historique des Institutions Mœurs et Coutumes de la France*. Première partie. Paris, Hachette et Cie, entrée « Chevalerie (Ordres de) ».
- CHEVALIER, Jean et GHEERBRANT, Alain (1991) : *Dictionnaire des symboles. Mythes, rêves, coutumes, gestes, formes, figures, couleurs, nombres*. Édition revue et augmentée. Paris, Robert Laffont et Jupiter, coll. « Bouquins ».
- CHOISY, abbé de (1747) : *Mémoires pour servir à l'Histoire de Louis XIV, par feu M. l'abbé de Choisy, de l'Académie Française*. Utrecht, chez Wan-De-Vater.
- CHUPEAU, Jacques (1975) : « La littérature romanesque dans la deuxième moitié du XVII<sup>e</sup> siècle » dans *Histoire littéraire de la France* par un collectif sous la direction de Pierre Abraham et Roland Desné. Tome 4 : 1660-1715 (sous la dir. d'Anne Ubersfeld et Roland Desné). Paris, Editions sociales. P. 167-199.
- CIORANESCU, Alexandre (1969) : *Bibliographie de la littérature française du dix-septième siècle*. En trois volumes. Volumes I et II. Paris, CNRS.
- CITRON, Pierre (1961) : *La poésie de Paris dans la littérature française de Rousseau à Baudelaire (1)*. Paris, Les Éditions de Minuit.
- COLLIGNON, Jean-Pierre (2004) : *Ordres de chevalerie. Décorations et médailles de France des origines à la fin du Second Empire*. Impression Offset, 5<sup>e</sup> édition, La Mothe-Achard, pour le compte de Jean-Pierre Collignon.
- COMMIRE, Anne et KLEZMER, Deborah (2000) : *Women in world history. A biographical encyclopedia*. Waterford (États-Unis), Yorkin Publications. En 17 volumes. Volume 10, entrée « Maupin, D'Aubigny ».
- CONLON, Pierre M. (1970) : *Prélude au Siècle des Lumières en France. Répertoire chronologique de 1680 à 1715*. Tome premier : 1680-1691. Genève, Droz, coll. « Histoire des idées et critique littéraire ».
- CONLON, Pierre M. (1971) : *Prélude au Siècle des Lumières en France. Répertoire chronologique de 1680 à 1715*. Tome second : 1692-1699. Genève, Droz, coll. « Histoire des idées et critique littéraire ».

- CONLON, Pierre M. (1972) : *Prélude au Siècle des Lumières en France. Répertoire chronologique de 1680 à 1715*. Tome troisième : 1700-1707. Genève, Droz, coll. « Histoire des idées et critique littéraire ».
- CONLON, Pierre M. (1973) : *Prélude au Siècle des Lumières en France. Répertoire chronologique de 1680 à 1715*. Tome quatrième : 1708-1715. Genève, Droz, coll. « Histoire des idées et critique littéraire ».
- COSQUIN, Emmanuel (1922) : « Monographie C : Le sang sur la neige ». *Les Contes indiens et l'Occident. Petites monographies folkloriques à propos de contes maures recueillis à Blida par M. Desparmet*. Paris, Librairie ancienne Honoré Champion – Édouard Champion, p. 218-246.
- COSNAC, Gabriel-Jules, comte de (1872) : *Souvenirs du règne de Louis XIV [...]*. Tome troisième. Paris, Vve. Jules Renouard.
- COURTÈS, Noémie (2007) : « 'Un rubis lui tombait de la bouche'. La parole dans *Les Illustres Fées* du chevalier de Mailly ». *Le conte en ses paroles. La figuration de l'oralité dans le conte merveilleux du Classicisme aux Lumières*. Textes réunis par Anne Defrance et Jean-François Perrin. Paris, Desjonquères, p. 371-382.
- Coutumier de Picardie (Le), [...] avec des questions importantes sur plusieurs Articles des mêmes Coutumes, traitées par les plus célèbres Avocats au Parlement*. Tome second. Paris, aux dépens de la Société, 1726.
- CRAVERI, Benedetta (2007) : *Reines et favorites. Le pouvoir des femmes*. Traduit de l'italien par Éliane Deschamps-Pria. Paris, Gallimard, coll. « Folio », n° 4883.
- CUÉNIN, Micheline (1979) : *Roman et société sous Louis XIV : Madame de Villedieu (Marie-Catherine Desjardins 1640-1683)*. Thèse présentée devant l'université de Paris IV, le 28 février 1976. Lille, Atelier Reproduction des Thèses – Université de Lille III ; Paris, Honoré Champion. [En ligne] URL <[https://madamedevilledieu.univ-lyon2.fr/medias/fichier/cueninromanetstetotal\\_1397284828281-pdf](https://madamedevilledieu.univ-lyon2.fr/medias/fichier/cueninromanetstetotal_1397284828281-pdf)> (27/03/2019).
- D'ALEMBERT, Jean le Rond et DIDEROT, Denis (2010) : « Discours préliminaire » (reproduit d'après l'édition des *Mélanges de littérature, d'histoire et de philosophie de d'Alembert* [Amsterdam, 1763]) dans *Diderot et d'Alembert. L'Encyclopédie*. Choix de textes et présentation par Colas Duflo. Paris, Le Monde-Flammarion, coll. « Les livres qui ont changé le monde n° 16 ».
- DANDREY, Patrick (sous la dir. de) (1996) : *Dictionnaire des lettres françaises. Le XVII<sup>e</sup> siècle*. Paris, Fayard et Librairie générale française, coll. « Le livre de poche ».
- DANGEAU, Philippe de Courcillon, marquis de (1854) : *Journal du marquis de Dangeau. Publié en entier pour la première fois par MM. Soulié, Dussieux, de Chennevières, Mantz, de Montaiglon ; avec les additions inédites du duc de Saint-Simon publiées par M. Feuillet de Conches*. Tome premier : 1684-1685-1686. Paris, Firmin-Didot frères.

- DANGEAU, Philippe de Courcillon, marquis de (1856) : *Journal du marquis de Dangeau. Publié en entier pour la première fois par MM. Soulié, Dussieux, de Chennevières, Mantz, de Montaiglon ; avec les additions inédites du duc de Saint-Simon publiées par M. Feuillet de Conches*. Tome septième : 1699-1700. Paris, Firmin-Didot frères, fils et C<sup>ie</sup>.
- DANGEAU, Philippe de Courcillon, marquis de (1860) : *Journal du marquis de Dangeau. Publié en entier pour la première fois par MM. Eud. Soulié et L. Dussieux ; avec les additions inédites du duc de Saint-Simon publiées par M. Feuillet de Conches*. Tome dix-huitième : 1719-1720. Paris, Firmin-Didot frères, fils et C<sup>ie</sup>.
- DAUZAT, Albert, DUBOIS, Jean et MITTERAND, Henri (1971) : *Nouveau Dictionnaire étymologique et historique*. Paris, Librairie Larousse, coll. « Dictionnaire de poche de la langue française ».
- DAYRE DE MAILHOL, Camille-Philippe (1896) : *Dictionnaire historique et héraldique de la noblesse française rédigé dans l'ordre patronymique d'après les archives des anciens Parlements, les manuscrits de d'Hozier et les travaux des auteurs, contenant un vocabulaire du blason, la notice des familles nobles existant actuellement en France avec la description et le dessin de leurs armes*. Paris, Imprimerie de la Noblesse. En deux volumes. Tome second.
- DE BEAUFORT (1784) : *Recueil concernant le Tribunal de Nosseigneurs les Maréchaux de France. Les prérogatives & les fonctions des Officiers chargés d'exécuter ses ordres, les matières de sa compétence, la forme d'y procéder ; avec les différents Édits, Déclarations & Réglements intervenus sur ces matières*. Dédié à Monseigneur le Maréchal Duc de Richelieu [...]. Par M. De Beaufort, Premier Lieutenant de la Connétablie, Gendarmerie de France, Camps & Armées du Roi [...]. Tome second. Paris, chez l'auteur.
- DEDEYAN, Rita-Carole (1990) : *Costumes de l'Antiquité à la Naissance de la Haute Couture*. Paris, Massin.
- DEFrance, Anne (2014) : « Daphne M. Hoogenboezem, *Le conte de fées en images. Le rôle de l'illustration chez Perrault et Madame d'Aulnoy (1695-1800)* ». *Féeries* [En ligne], 11, 2014, mis en ligne le 19 juin 2016, consulté le 19 mars 2019. URL : <<http://journals.openedition.org/feeries/930>>
- DEFrance, Anne (2018). Voir *Nouveau Recueil de contes de fées*.
- DELARUE, Paul (1976) : *Le Conte populaire français. Catalogue raisonné des versions de France et des pays de langue française d'outre-mer : Canada, Louisiane, Îlots français des États-Unis, Antilles Françaises, Haïti, Ile Maurice, La Réunion*. Tome premier. Paris, G.-P-Maisonneuve et Larose.
- DELARUE, Paul et TENÈZE, Marie-Louise (1977) : *Le Conte populaire français. Catalogue raisonné des versions de France et des pays de langue française d'outre-mer : Canada, Louisiane, Îlots français des États-Unis, Antilles Françaises, Haïti, Ile Maurice, La Réunion*. Tome deuxième. Publié avec le concours du C.N.R.S. Paris, G.-P-Maisonneuve et Larose.
- DELARUE, Paul et TENÈZE, Marie-Louise (1976) : *Le Conte populaire français. Catalogue raisonné des versions de France et des pays de langue française d'outre-mer : Canada, Louisiane,*

*Ilots français des Etats-Unis, Antilles Françaises, Haïti, Ile Maurice, La Réunion.* Tome troisième. Publié avec le concours du C.N.R.S. Paris, G.-P- Maisonneuve et Larose.

DELEPIERRE, Octave (1849) : *Description bibliographique et analyse d'un livre unique qui se trouve au Musée britannique*, par Tridace-Nafé-Théobrome [pseudonyme]. Au Meschacébé, chez El Eriarbil.

DELIGNIÈRES, Émile (1872) : *Catalogue raisonné de l'œuvre gravé [sic] de Jean Daullé, d'Abbeville, précédé d'une notice sur sa vie et ses ouvrages par Em. Delignières.* Abbeville, Briez, C. Paillart et Retaux.

DÉMORIS, René (1971) : « Les fêtes galantes chez Watteau et dans le roman contemporain ». Dans *Dix-huitième siècle*, numéro 3. Revue annuelle publiée par la Société française d'Étude du XVIII<sup>e</sup> siècle avec le concours du CNRS. Paris, Garnier Frères, p. 337-357.

DÉMORIS, René (1975) : *Le Roman à la première personne. Du Classicisme aux Lumières.* Paris, Armand Colin, coll. « Publications de la Sorbonne ».

DESFONTAINES, François-Georges (1799) : *Anecdote, ou Histoire secrète des vestales.* Dans *Nouvelle Bibliothèque Universelle des Romans. Dans laquelle on donne l'analyse raisonnée des Romans anciens et modernes, français, ou traduits dans notre langue, avec des Anecdotes et des Notices historiques et critiques, concernant les auteurs ou leurs ouvrages ; ainsi que les mœurs, les usages du temps, les circonstances particulières et relatives, et les personnages connus, déguisés ou emblématiques.* Seconde année. Tome septième. A Paris, Rue Saint-André-des-Arcs, n°46 [1799], p. 198-221.

DETHAN, Georges (1990) : *Paris au temps de Louis XIV (1660- 1715).* Paris, Diffusion Hachette, coll. « Nouvelle histoire de Paris ».

DEVÉRITÉ, Louis-Alexandre (1765) : *Histoire du Comté de Ponthieu, de Montreuil, et de la Ville d'Abbeville sa capitale. Avec la Notice de leurs Hommes dignes de mémoire.* En deux volumes. Tome second. Londres, Jean Nourse.

DEYERMOND, Alan (2006) : « Secretos de oriente, secretos de mujeres :los saberes prohibidos en la literatura medieval castellana ». *El cuento oriental en Occidente.* María Jesús Lacarra et Juan Paredes (éds.). Grenade, Editorial Comares – Fundación Euroárabe de Altos Estudios, p. 61-94.

*Dictionnaire de l'Académie Française, dédié au Roy.* En deux tomes : A-L et M-Z. Paris, chez la veuve de Jean-Baptiste Coignard et chez Jean-Baptiste Coignard, 1694.

*Dictionnaire des Lettres françaises. Le dix-septième siècle.* Publié sous la direction du Cardinal Georges Grente, Albert Pauphilet, Mgr. Louis Pichard et Robert Barroux. Paris, Arthème Fayard, 1954. Article « Maily » (p. 648).

*Dictionnaire des Lettres françaises. Le XVII<sup>e</sup> siècle.* Publié sous la direction du Cardinal Georges Grente, Albert Pauphilet, Louis Pichard et Robert Barroux. Édition entièrement révisée, amendée et mise à jour sous la direction de Patrick Dandrey par Emmanuel Bury, Jean-Pierre Chauveau, Dominique Descotes, Philippe Hourcade et Jean Serroy. Paris, Fayard et



Librairie Générale Française, « La Pochothèque » 1996. Article « Mailly » (p. 790), révisé par Jean Serroy.

*Dictionnaire des lettres françaises. Le XVIII<sup>e</sup> siècle.* Édition revue et mise à jour sous la direction de François Moureau. Paris, Fayard et Librairie Générale Française, coll. « La Pochothèque », 1995.

*Dictionnaire de Trévoux* (1740) : *Dictionnaire universel François et Latin* [...]. *Nouvelle édition corrigée* [...]. [Communément appelé *Dictionnaire de Trévoux*.] Nancy, de l'Imprimerie de Pierre Antoine, 1740. En six tomes.

DINOUART, Joseph-Antoine-Toussaint (1764) : *Santoliana : ouvrage qui contient la vie de Santeul, ses bons mots, son démêlé avec les Jésuites, ses lettres, ses inscriptions, et l'analyse de ses ouvrages, &c.* Par M. Dinouart, chanoine de Saint Benoît, & de l'Académie des Arcades. Paris, Nyon.

DOMÍNGUEZ ORTIZ, Antonio (1980) : *El Antiguo Régimen : los Reyes Católicos y los Austrias. Historia de España Alfaguara III* (sous la direction de Miguel Artola). Madrid, Alianza Editorial-Alfaguara, coll. « Alianza Universidad 42 ».

DOTOLI, Giovanni (2004) : *Littérature et société en France au XVII<sup>e</sup> siècle.* Volume IV. Fasano (Italie), Schena editore et Paris, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, coll. « Biblioteca della Ricerca », II. Cultura straniera, n° 131.

DOTOLI, Giovanni, CASTIGLIONE MINISCHETTI, Vito, PLACELLA SOMMELLA, Paola et POMPEJANO, Valeria (2001) : *Les traductions de l'italien en français au XVII<sup>e</sup> siècle.* Fasano (Italie), Schena editore et Paris, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, coll. « Bibliothèque des traductions de l'italien en français du XVI<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle », volume I.

DRUJON, Fernand (1888) : *Les Livres à Clef, étude de bibliographie critique et analytique pour servir à l'histoire littéraire.* En deux tomes. Paris, Édouard Rouveyre.

DUCHÊNE, Roger (1974) : « L'École des femmes au XVII<sup>e</sup> siècle ». *Mélanges historiques et littéraires sur le XVII<sup>e</sup> siècle offerts à Georges Mongrédien par ses amis.* Paris, Société d'Étude du XVII<sup>e</sup> siècle, coll. « Publications de la Société d'Étude du XVII<sup>e</sup> siècle » n°2, p. 143-155.

DUCLOS, Charles (1744) : *Acajou et Zirphile, Conte.* A Minutie, [s. n.].

DUFOUR, Pierre (1855) : *Mémoires curieux sur l'histoire des mœurs et de la prostitution en France aux dix-septième et dix-huitième siècles* [...]. Complément indispensable de *L'Histoire de la prostitution chez tous les peuples du monde, depuis les temps les plus reculés* par le même auteur. I. Dix-septième siècle. Époque de Louis XIII. Bruxelles, Kiessling, Schnée et Cie.

DULAURE, Jacques-Antoine et LEYNADIER, Camille (1856) : *Histoire physique, civile et morale de Paris, depuis les premiers temps historiques.* Par J.-A. Dulaure. Annotée et continuée jusqu'à nos jours par C. Leynadier. Tome cinquième. Paris, Dufour, Mulat et Boulanger.

DU PERRIER, Jérôme et TRICAUD, Anthelme de<sup>857</sup> (1704) : *Pièces Fugitives d'Histoire et de Littérature anciennes et modernes, avec Les Nouvelles Historiques de France et des Payis Etrangers sur les Ouvrages du tems, & les nouvelles découvertes dans les Arts & les Sciences : pour servir à l'Histoire Anecdote des Gens de Lettres*. Paris, Jean Cot.

DUPINEY DE VOREPIERRE, Jean-François-Marie Bertet (1876-1879) : *Dictionnaire des noms propres ou Encyclopédie illustrée de biographie, de géographie, d'histoire et de mythologie [...]. En trois volumes*. Volume F-M. Paris, B. Dupiney de Vorepierre et Michel Lévy.

DU PRADEL, Abraham [Nicolas de Blegny] (1878) : *Le Livre commode des adresses de Paris pour 1692*. Suivi d'appendices, précédé d'une introduction, et annoté par Édouard Fournier. Paris, Paul Daffis, en deux tomes.

DURANTON, Henri (2006) : « De quelques pauvres diables » dans *Le Pauvre Diable. Destins de l'homme de lettres au XVIII<sup>e</sup> siècle*. Colloque international Saint-Étienne les 15, 16 et 17 septembre 2005. Organisé par l'UMR CNRS 5037 avec la participation du CEREDI de Rouen. Société Française d'Étude du XVIII<sup>e</sup> siècle. Publications de l'Université de Saint-Étienne, coll. « Lire le Dix-huitième siècle », p. 47-56.

DUREY DE NOINVILLE, Jacques Bernard et TRAVENOL, Louis (1757) : *Histoire du théâtre de l'Académie royale de musique en France, depuis son établissement jusqu'à présent*. Seconde édition. Corrigée & augmentée des Pièces qui ont été représentées sur le Théâtre de l'Opera par les Musiciens Italiens [...]. Première partie. Paris, Duchesne.

DU TEMS, Hugues (1774) : *Le Clergé de France, ou Tableau historique et chronologique des Archevêques, Evêques, Abbés, Abbeses & Chefs des Chapitres principaux du Royaume, depuis la fondation des Eglises jusqu'à nos jours*. Tome second. Paris, Delalain.

ELBÉE, Henri, comte d' (1901) : « Notice Historique et Archéologique sur L'Épine » et « Notice Historique et Archéologique sur Warluis » dans *Mémoires de la Société Académique d'Archéologie, Sciences et Arts du Département de l'Oise*. Tome XVIII, p. 158-248 et 249-354.

*Encyclopédie des gens du monde, répertoire universel des sciences, des lettres et des arts ; avec des notices sur les principales familles historiques et sur les personnages célèbres, morts et vivant ; par une société de savants, de littérateurs et d'artistes, français et étrangers*, 1842. Tome dix-septième. Paris et Strasbourg, Treuttel et Würtz.

*Factum-sommaire, pour Mre Isaac Touzelin, pourveu par S. M. du prieuré de Saint-Romain de Curzon, au diocèse de Luçon, demandeur, contre les religieux de la congrégation de S.-Maur establys dans l'abbaye de Saint-Michel-en-l'Herm...* [S. l. n. d.] Conservé à la BnF - Tolbiac (Magasin FOL-FM-16481).

---

<sup>857</sup> Le catalogue de la BnF signale en note que l'épître dédicatoire est signée « D. P. » et que le privilège fut accordé au Sr Flachet de Saint-Sauveur, pseudonyme collectif de Jérôme Du Perrier et l'abbé Anthelme de Tricaud, selon Quérard et selon Barbier (1875 : 889-890).

- Farce (La) de maître Pathelin* (2004). Traduction de Guillaume Picot revue par Thierry Revol. Édition présentée, annotée et commentée par Thierry Revol. Paris, Larousse, coll. « Petits Classiques Larousse ».
- FARGE, Arlette (1992) : *Vivre dans la rue à Paris au XVIII<sup>e</sup> siècle*. Paris, Gallimard et Julliard, coll. « Folio Histoire n°43 ».
- FENOUILLOT DE FALBAIRE, Charles-Georges (1770) : *Avis aux gens de lettres*. A Liège.
- FÉRAUD, Abbé (1787-1788) : *Dictionnaire critique, de la langue française*. Tome premier : A-D. [en ligne]. Marseille, Jean Mossy Père et Fils, en trois tomes. URL <<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k506010>> (14/04/2019).
- FERRIER-CAVERIVIÈRE, Nicole (1981) : *L'image de Louis XIV dans la littérature française de 1660 à 1715*. Paris, Presses Universitaires de France.
- FLEISCHER, Wilhelm (1812) : *Dictionnaire de Bibliographie française. Tome second. Ap – Bh*. Paris, au Bureau de la Bibliographie française.
- FLEURY, Marie-Antoinette et JURGENS, Madeleine (1960) : *Documents du Minutier central concernant l'histoire littéraire : 1650-1700*. Sous la direction de Jacques Monicat et Jean Mesnard ; avant-propos d'André Chamson ; préface de Jean Pommier. Paris, Presses Universitaires de France.
- FOISSEAU, Rémy et TAILLÉ, Jean-Paul (2012) : *Le Chevalier de Méré. Énigmatique honneste homme du XVII<sup>e</sup> siècle. Un gentilhomme poitevin, cultivé, précieux et parfois arrogant*. Paris, Mon Petit Éditeur, coll. « Biographie ».
- FONTAINE, Auguste (1872) : *Catalogue de livres anciens & modernes, rares et curieux de la Librairie Auguste Fontaine*. Paris, Auguste Fontaine.
- FONTENAI, Abbé de (1782) : *Dictionnaire des Artistes, ou Notice historique et raisonnée des Architectes, Peintres, Graveurs, Sculpteurs, Musiciens, Acteurs & Danseurs ; Imprimeurs, Horlogers & Mécaniciens*. Tome second. Paris, Serviere.
- FOSSIER, François (1985) : « À propos du titre d'historiographe sous l'Ancien Régime » [en ligne]. *Revue d'histoire moderne & contemporaine*, n°32-3 (juillet-septembre 1985), p. 361-417. DOI <<https://doi.org/10.3406/rhmc.1985.1325>> ; URL <[www.persee.fr/doc/rhmc\\_0048-8003\\_1985\\_num\\_32\\_3\\_1325](http://www.persee.fr/doc/rhmc_0048-8003_1985_num_32_3_1325)> (16/04/2019).
- FOUCART-BORVILLE, Jacques (1993) : « Le sculpteur d'Amiens François Cressent et son fils Charles, futur ébéniste du Régent, dans sa période amiénoise (1700-1711) », dans *Bulletin de la Société de l'Histoire de l'Art français*, numéro de l'année 1992, p. 117-139.
- FOULCHÉ-DELBOSC, Raymond (1899) : « Un fragment de traduction française du *Diablo cojuelo* ». Dans *Revue hispanique*, VI, p. 200-203.
- FOURNEL, Victor (1887) : *Le vieux Paris. Fêtes, jeux et spectacles*. Tours, Mame.

- FOURNIER, Édouard (1857) : *Variétés historiques et littéraires. Recueil de pièces volantes rares et curieuses en prose et en vers*. Revues et annotées [...]. Tome VII. Paris, P. Jannet.
- FRANTZ, Pierre et MARCHAND, Sophie (2009) : « Le théâtre français du XVIII<sup>e</sup> siècle. Introduction générale ». *Le théâtre français du XVIII<sup>e</sup> siècle. Histoire, textes choisis, mises en scène*. Sous la direction de Pierre Frantz et Sophie Marchand. Paris, Éditions L'avant-scène théâtre, coll. « Anthologie de L'avant-scène théâtre », p. 14-49.
- FRAPPIER, Jean (1973) : *Amour courtois et Table Ronde*. Genève, Librairie Droz.
- FRESCHOT, Casimir (s. d.) : *Histoire Amoureuse & Badine du Congres & de la Ville d'Utrecht. En plusieurs lettres, écrites par le Domestique d'une des Plénipotenciaires à un de ses Amis*. Liège, Jacob le Doux.
- FROSTIN, Charles (2006) : *Les Pontchartrain, ministres de Louis XIV : Alliances et réseau d'influence sous l'Ancien Régime*. Nouvelle édition [en ligne]. Rennes, Presses universitaires de Rennes. URL <<https://books.openedition.org/pur/9188>> (01/04/2019).
- FUNCK-BRENTANO, Frantz (1892) : *Catalogue des manuscrits de la bibliothèque de l'Arsenal*. Tome IX : *Archives de la Bastille*. Volume 1. Paris, E. Plon, Nourrit et Cie.
- FURETIÈRE, Antoine de (1658) : *Novvelle allegorique ou Histoire des derniers troubles arrivez au Royavme d'Eloquence*. Paris, Guillaume de Luyne.
- FURETIÈRE, Antoine de (1690) : *Dictionnaire Universel, Contenant generalement tous les Mots François tant vieux que modernes, & les Termes de toutes les Sciences et des Arts [...]*. En trois tomes : A-E, F-O et P-Z. La Haye et Rotterdam, Arnout et Reinier Leers.
- Le Gage touché, Histoires galantes et comiques*, (1722) Ornées de figures en taille-douce. Paris, Pierre Witte.
- GALARNEAU, Claude (1960) : « La mentalité paysanne en France sous l'ancien régime (XIV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle) ». *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 14, (n°1), p. 16-24. URL <<https://id.erudit.org/iderudit/302027ar>> ; DOI <<https://doi.org/10.7202/302027ar>> (15/04/2019).
- GAUTIER, Théophile (1835-1836) : *Mademoiselle de Maupin*. Paris, Renduel.
- GAY, Jules (1864) : *Bibliographie des ouvrages relatifs à l'amour, aux femmes, au mariage, contenant les titres détaillés de ces ouvrages, les noms des auteurs, un aperçu de leur sujet, leur valeur et leur prix dans les ventes, l'indication de ceux qui ont été poursuivis ou qui ont subi des condamnations, etc., par M. le C. d'I\*\*\**. Seconde édition, revue, corrigée et considérablement augmentée, notamment d'un Index alphabétique. Paris, J. Gay, et Bruxelles, A. Mertens et fils.
- GAY, Jules (1871) : *Bibliographie des ouvrages relatifs à l'Amour, aux Femmes, au Mariage, contenant les titres détaillés de ces ouvrages, les noms des auteurs, un aperçu de leur sujet, leur valeur et leur prix dans les ventes, l'indication de ceux qui ont été poursuivis ou*

*qui ont subi des condamnations, etc., par M. le C. d'I\*\*\**, 3<sup>e</sup> Édition. Tome second. Turin, J. Gay et fils et Turin, Rome et Florence, Bocca frères.

GEL (1991) : *Gran Enciclopedia Larousse*. Barcelone, Planeta. En 24 volumes.

GEVREY, Françoise (1988) : *L'illusion et ses procédés. De « La Princesse de Clèves » aux « Illustres Françaises »*. Paris, José Corti.

GHEERAERT, Tony. Voir MAILLY (2005).

GILBERT, Oscar-Paul (1932) : *Women in men's guise*. Londres, John Lane.

*Giornale araldico, genealogico, diplomatico italiano*, (1894), volume 22. Pisa, Accademia araldica italiana.

GIRARD, René (1961) : *Mensonge romantique et vérité romanesque*. Paris, Bernard Grasset.

GIRET, Noëlle (2001) : « Paris est plein du sourire des fées... » dans *Il était une fois... les contes de fées*. Sous la direction d'Olivier Piffault. Paris, Seuil et Bibliothèque nationale de France, p. 258-261.

GODENNE, René (1970) : *Histoire de la nouvelle française aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*. Genève, Droz.

GODENNE, René (1985) : *Études sur la nouvelle française*. Genève et Paris, Éditions Slatkine.

GÓMEZ REDONDO, Fernando (2006) : « La disolución de la cuentística oriental en el siglo XV ». *El cuento oriental en Occidente*. María Jesús Lacarra et Juan Paredes (éds.). Grenade, Editorial Comares – Fundación Euroárabe de Altos Estudios, p. 95-127.

GOUMARRE, Pierre (1986) : « Rabelais : misogynie et misogamie » [en ligne], *Littératures*, 15, automne, pp. 59-72. URL <[www.persee.fr/doc/litts\\_0563-9751\\_1986\\_num\\_15\\_1\\_1880](http://www.persee.fr/doc/litts_0563-9751_1986_num_15_1_1880)> (07/07/2019).

GRAESSE, Jean George Théodore (1859) : *Trésor de livres rares et précieux ou Nouveau dictionnaire bibliographique [...] Tome premier. A-B*. Dresde, R. Kuntze ; Genève, H. Georg. ; Londres, Dulau & comp. ; Paris, C. Reinwald. Entrée « Armeno, Cristoforo », p. 223.

GRAESSE, Jean George Théodore (1861) : *Trésor de livres rares et précieux ou Nouveau dictionnaire bibliographique [...] Tome deuxième. C-F*. Dresde, R. Kuntze ; Genève, H. Georg. ; Londres, Dulau & comp. ; Paris, C. Reinwald. Entrée « Defoe, Daniel », p. 350.

GREIMAS, Algirdas Julien (1980) : *Dictionnaire de l'ancien français jusqu'au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle*. Paris, Librairie Larousse, coll. « Dictionnaire de poche de la langue française ».

GRENET, Micheline (1994) : *La passion des astres au XVII<sup>e</sup> siècle. De l'astrologie à l'astronomie*. Paris, Hachette, coll. « La vie quotidienne. Histoire en marche ».

- GRENTE, Georges, cardinal (sous la dir. de) (1954) : « Maily ». Dans *Dictionnaire des lettres françaises. Le dix-septième siècle*. Ouvrage préparé par Albert Pauphilet, Louis Pichard et Robert Barroux. Paris, Arthème Fayard, p. 648.
- GRIMBERG, Carl (1982) : « El imperio de Pedro el Grande ». *El siglo de Luis XIV. Versailles, espejo del mundo*. Madrid, Barcelone, Mexico, Buenos Aires, Ediciones Daimon, Manuel Tamayo, « Historia Universal Daimon 8 », p. 347-386.
- GRIMM, Friedrich-Melchior, DIDEROT, Denis, RAYNAL, Guillaume-Thomas, MEISTER, Jakob-Heinrich et al. (1879) : *Correspondance littéraire, philosophique et critique par Grimm, Diderot, Raynal, Meister, etc.* revue sur les textes originaux comprenant, outre ce qui a été publié à diverses époques, fragments supprimés en 1813 par la censure, les parties inédites conservées à la Bibliothèque ducale de Gotha et à l’Arsenal à Paris. Notices, notes, table générale par Maurice Tourneux. Tome septième. Paris, Garnier frères.
- GROUÉ, Lucien (2000) : *Aux sources de la Nièvre en Picardie*. Abbeville, F. Paillart.
- GUEULLETTE, Thomas-Simon (1732) : *L’Horoscope accompli, comédie en un acte, représentée pour la première fois par les Comédiens Italiens Ordinaires du Roy, le 6 Juillet 1727*. Paris, Briasson.
- GUEULLETTE, J.-E. (1977) : *Un Magistrat du XVIII<sup>e</sup> siècle Ami des Lettres, du Théâtre et des Plaisirs : Thomas-Simon Gueullette*. Genève, Slatkine Reprints. [Réimpression de l’édition de Paris, Droz, 1938.]
- GUEZ DE BALZAC, Jean-Louis (1663) : *Les Entretiens de Feu Monsieur de Balzac*. Amsterdam, Louys et Daniel Elzevier.
- GUICHARD, Pierre (1989) : « Los nuevos musulmanes », *Historia de España, vol. 3. Al-Andalus : musulmanes y cristianos (siglos VIII-XIII)*. Barcelone, Planeta, p. 438-583.
- GUILLEMÉ BRULON, Dorothée (1982) : *La porcelaine de Vincennes*. Rennes, Ouest-France, « Objets d’art ».
- GUILLEM, Luce (1996) : « Les *Belles infidèles*, ou l’auteur respecté (de Claude de Seyssel à Perrot d’Ablancourt) ». Dans *La traduction en France à l’âge classique*. Études réunies par Michel Ballard et Lieven D’Hulst. Villeneuve d’Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, coll. « UL3 Travaux et Recherches », p. 23-42.
- HAHN, Franz (2002) : *François Pétis de La Croix et ses Mille et Un Jours*. Amsterdam et New York, Rodopi, coll. « Faux titre » n°229.
- HAMON, Philippe (1997) : « Introduction. Fait divers et littérature », *Romantisme*, n°97 (numéro thématique : *Le fait divers*), p. 7-16. DOI <<https://doi.org/10.3406/roman.1997.3233>> ; URL <[https://www.persee.fr/doc/roman\\_0048-8593\\_1997\\_num\\_27\\_97\\_3233](https://www.persee.fr/doc/roman_0048-8593_1997_num_27_97_3233)> (04/06/2019)
- HANNON, Patricia (1998) : « Feminine voice and the motivated text : Madame d’Aulnoy and the Chevalier de Maily ». *Marverls & Tales*, 11, n°1, mai, p. 13-24.

- HARDOUIN, Pierre (1958) : « Alexandre-Jacques-Denis Thomelin » [en ligne], *Revue de Musicologie*. Vol. 41. Paris, Société Française de Musicologie, p. 95-99. URL <[www.jstor.org/stable/927633](http://www.jstor.org/stable/927633)> (01/07/2019).
- HAZARD, Paul (1961) : *La Crise de la conscience européenne. 1680-1715. 1*. Paris, Arthème Fayard-NRF-Gallimard, coll. « Idées ».
- HEULHARD, Arthur (1878) : *La Foire Saint-Laurent. Son histoire & ses spectacles avec deux plans de la foire, deux estampes et un fac-similé d'affiche*. Paris, Alphonse Lemerre.
- HILGAR, Marie-France (1981) : « Théâtralité du travestissement au XVII<sup>e</sup> siècle », *Revue de la Société d'Étude du XVII<sup>e</sup> siècle*, n<sup>o</sup> 130, p. 53-62.
- Histoire de la dragone contenant les actions militaires et les aventures de Geneviève Prémoy sous le nom du Chevalier Baltazar. Dédiée au Roi. Épître signée par M<sup>me</sup> Auroy*. Paris, chez Amable Auroy, 1703.
- Histoire de la dragone contenant les actions militaires et les aventures de Geneviève Prémoy sous le nom du Chevalier Baltazar*, avec une introduction par Georges Girard docteur ès lettres. Paris, La Renaissance du Livre, « Collection de Littérature Ancienne Française & Etrangère », 1923 (d'après la préface).
- Histoire pitoyable du prince Erastus, fils de Diocletien, Empereur de Rome. Ou sont contenus plusieurs beaux exemples & notables discours, non moins plaisans & recreatifs, qu'vtils & profitables*. Reueuë, corrigee, & enrichie de plusieurs portraits & figures, non encore par cy deuant imprimez. Traducte d'Italien en François. Paris, Hiersome de Marnef & veufue de Guillaume Cauellat, 1584.
- HOEFER, Jean-Christien-Ferdinand (1866) : *Nouvelle biographie générale depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, avec les renseignements bibliographiques et l'indication des sources à consulter. Sous la direction de M. le Dr. Hoefer*. Tome 46. Paris, Firmin Didot frères. En 46 volumes.
- HOURCADE, Philippe (1999) : « Amour et travesti au camp de Compiègne ou Le munitionnaire romancier », *Bulletin de la Société Historique de Compiègne*, tome 36, p. 49-60.
- HOURCADE, Philippe (2007) : « Mots et choses dans les contes de Mme d'Aulnoy » dans *Le conte en ses paroles. La figuration de l'oralité dans le conte merveilleux du Classicisme aux Lumières*. Anne Defrance et Jean-François Perrin (sous la dir. de). Paris, Desjonquères, coll. « L'Esprit des lettres », p. 331-344.
- HURTADO DE LA VERA, Pedro (1996) : *Historia lastimera d'el príncipe Erasto*. Édition critique, notes et étude préliminaire d'Anthony J. Farrell et Gregory Peter Andrachuk. Salamanque, Editions de l'Université de Salamanque, coll. « Textos recuperados n<sup>o</sup>XIV ».
- Inventaire des Archives de la marine*. Série B. Service général : Tables des noms de lieux, de personnes, de matières et de navires, sous-série B1, B2 et B3. Paris, Imprimerie nationale, 1969.

JACQUET, Pierre (1764) : « De la succession des bâtards » dans *Abrégé du commentaire général de toutes les coutumes et des autres loix municipales, en usage dans les différentes provinces du royaume [...]*. Tome 2. Paris, Samson. En 2 volumes, p. 355-367.

JAL, Auguste (1848) : *Le Glossaire Nautique. Répertoire polyglotte de termes de Marine anciens et modernes*. Paris, Firmin Didot frères.

JAL, Auguste (1872) : *Dictionnaire critique de biographie et d'histoire : errata et supplément pour tous les dictionnaires historiques d'après des documents authentiques inédits [...]*. Paris, Plon.

JANMART DE BROUILLANT, Léonce (1888) : *L'État de la Liberté de la Presse en France aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. Histoire de Pierre du Marteau imprimeur à Cologne (XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles)*. Paris, Maison Quantin.

JOANNE, Adolphe Laurent (1862) : *Itinéraire général de la France : III. Les Pyrénées et le réseau des chemins de fer du Midi et des Pyrénées*. Paris, Librairie de L. Hachette et C<sup>ie</sup>, « Collection des Guides-Joanne ».

JOMARON, Jacqueline de, éd. (1988), *Le théâtre en France. 1, du Moyen Age à 1789*. Sous la direction de Jacqueline de Jomaron. Préface d'Ariane Mnouchkine. Paris, Armand Colin,

JONES S., Paul (1939) : *A list of French Prose Fiction from 1700 to 1750*. With a brief introduction. New York, The H. W. Wilson Company.

JORDAN, Claude (dir.) (1713) : *La Clef du Cabinet des Princes de l'Europe, ou Recueil Historique et Politique sur les matieres du tems. Contenant aussi quelques nouvelles de Litterature, & autres Remarques curieuses*. Tome XVIII (janvier-juin 1713). Paris [Luxembourg], Jacques le Sincere [André Chevalier].

JORDAN, Claude (dir.) (1725) : « Eloge de la Chasse, Livre à ce sujet », *Suite de La Clef, ou Journal historique sur les matieres du tems, contenant aussi quelques Nouvelles de Littérature, & autres Remarques curieuses. Par le Sieur C. J.*, Tome XVIII (juillet-décembre 1725). Paris, Étienne Ganeau.

JOUGLA DE MORENAS, Henri (1939) : *Grand armorial de France : catalogue général des armoiries des familles nobles de France, comprenant les blasons des familles ayant possédé des charges dans le royaume et de celles ayant fait enregistrer leurs armoiries en 1696, de la noblesse de l'Empire, des annoblissements de la Restauration, donnant les tableaux généalogiques de familles confirmées dans leur noblesse entre 1660 et 1830*. Tome IV : des Fieux - de Martimprey. Paris, Société du Grand armorial de France. En 7 volumes.

*Journal des sçavans* (1690) : « Les Disgraces des amans » [en ligne], *Le Journal des sçavans pour l'année M. DC. XC*, n° XLI, du lundi 11 décembre, p. 494. Paris, Jean Cusson. URL <<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k565375/f497.image>> (30/03/2019).

*Journal des sçavans* (1695) : « Rome Galante » [en ligne], *Le Journal des sçavans pour l'année M. DC. XCV*, n° XL, du lundi 5 décembre, p. 473-474. Paris, Jean Cusson. URL <<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k56542r/f473.image>> (30/03/2019).



- Journal des sçavans* (1696) : « Livres nouvellement imprimez » [en ligne], *Le Journal des sçavans pour l'année M. DC. XCVI*, n° XXXI, du lundi 6 août, p. 371-372. Paris, Jean Cusson. URL <<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k565433/f373.image>> (30/04/2019).
- Journal des savans* (1697a) : « Histoire de la Republique de Genes » [en ligne], *Le Journal des savans pour l'année M. DC. XCVII*, n° IX, du lundi 4 mars, p. 103-108. Paris, Jean Cusson. URL <<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k56544f/f105.image>> (30/04/2019).
- Journal des savans* (1697b) : « Aventures et lettres galantes » [en ligne], *Le Journal des savans pour l'année M. DC. XCVII*, n°XXXVI, du lundi 16 septembre, p. 432. Paris, Jean Cusson. URL <<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k56544f/f434.image>> (30/04/2019).
- Journal des savans* (1699) : « L'Heureux Naufrage » [en ligne], *Le Journal des savans pour l'année M. DC. XCIX*, n° II, du lundi 12 janvier, p. 23-24. Paris, Jean Cusson. URL <<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k565464/f25.image>> (30/04/2019).
- Journal des savans* (1701) : « Anecdote ou Histoire secrete des Vestales » [en ligne], *Le Journal des savans pour l'année M. DCCI*, n° XXXVI, du lundi 12 septembre, p. 426. Paris, Jean Cusson. URL <<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k56548t/f426.image>> (30/04/2019).
- Journal des sçavans* (1707) : « Santeüilliana, ou les bons mots de Monsieur de Santeüil » [en ligne], *Le Journal des sçavans pour l'année M. DCCVII*, n° XXXIV, du lundi 22 août, p. 544. Paris, Jean Cusson. URL <<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k1101615/f544.image>> (02/04/2019).
- Journal officiel des établissements français dans l'Inde* (1927). 2<sup>ème</sup> partie. N°7, samedi 12 février (78<sup>ème</sup> année).
- JOUY, Étienne (1823) : « La Chambre d'Amour » (N°x, 19 avril 1817), *Œuvres complètes d'Étienne Jouy, de l'Académie Française ; avec des éclaircissements et des notes. Essais sur les Mœurs*. Tome VIII. Paris, Jules Didot l'aîné, p. 103-114.
- JULLIEN, Ernest (1868) : *La chasse, son histoire et sa législation*. Paris, Didier & C<sup>ie</sup>.
- JURGENS, Madeleine et MAXFIELD-MILLER, Elizabeth (1963) : *Cent ans de recherches sur Molière, sur sa famille et sur les comédiens de sa troupe*. Paris, Archives nationales.
- KAMINSKI, Piotr (2011) : *Lully, Rameau et l'opéra baroque français*. Paris, Fayard, coll. « Le Livre de poche » n° 32217.
- KÜHNHLOTZ, Henri Marcel (1852) : *Des Spinola de Gênes, et de la Complainte. Depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours : suivis de La Complainte de Gennes sur la Mort de Dame Thomassine Espinolle [...]*. Paris, J.-F. Delion et Montpellier, Charles Savy.
- LA BRUYÈRE, René (1945) : *La Marine de Richelieu. Maillé-Brézé : général des galères, grand amiral, 1619-1646*. Paris, Plon.
- LA CALPRENÈDE, Gautier de Coste, sieur de (1667) : *Abregé de la Cleopatre de M. de La Calprenède*. Paris, Thomas Jolly. En trois tomes.

LA CHAPELLE, Jean de (1680) : *Les Amours de Catulle. Par le Sr. D. L. C.* Tome premier. Suivant la copie. Paris, Claude Barbin.

LACARRA LANZ, Eukene (2015) : « El `amor que dicen *hereos* o *aegritudo amoris* » [en ligne]. *Cahiers d'études hispaniques médiévales*, vol. 38 (1), p. 29-44. URL <<https://www.cairn.info/revue-cahiers-d-etudes-hispaniques-medievales-2015-1-page-29.htm>> (18/06/2019).

LACARRA, María Jesús et PAREDES, Juan (2006) : « El cuento oriental en Occidente : un reencuentro de culturas », dans *El cuento oriental en Occidente*. María Jesús Lacarra et Juan Paredes (éds.). Grenade, Editorial Comares – Fundación Euroárabe de Altos Estudios, p. 7-12.

LACASSIN, Francis (2013) : *Si les fées m'étaient contées... 140 contes de fées de Charles Perrault à Jean Cocteau. Textes choisis et présentés par Francis Lacassin*. Paris, Omnibus.

LACROIX, Paul (1857a) : « Les Entretiens des cafés de Paris » dans *Bulletin du Bibliophile*. Treizième série. A Paris, J. Techener, p. 152.

LACROIX, Paul (1857b) : « Nouvelles toutes nouvelles » dans *Bulletin du Bibliophile*. Treizième série. A Paris, J. Techener, p. 289.

LACROIX, Paul (1878) : *XVIII<sup>e</sup> siècle : lettres, sciences et arts. France 1700-1789*. Ouvrage illustré de 16 chromolithographies et de 250 gravures sur bois. Paris, Firmin-Didot et C<sup>ie</sup>.

LA GODELINAIS MARTINOT-LAGARDE, Tifenn, de (2001) : « Espaces et temps universels » dans *Il était une fois... les contes de fées*. Sous la direction d'Olivier Piffault. Paris, Seuil et Bibliothèque nationale de France, p. 370-373.

LA FAYETTE, M<sup>me</sup> de (1731) : *Mémoires de la Cour de France pour les années 1688 & 1689*. Amsterdam, Jean-Frédéric Bernard.

LA FAYETTE, M<sup>me</sup> de (1989) : *La Princesse de Clèves*. Préface et commentaires de Marie-Madeleine Fragonard. Paris, Presses Pocket, coll. « Lire et voir les classiques ».

LAFOND, Jean (1970) : « Le chevalier de Mailly auteur des *Maximes* dites de Méré », *Studi Francesi*, 14, p. 87-90.

LAINÉ, P. Louis (1834) : « De La Motte-Ango », dans *Archives généalogiques et historiques de la noblesse de France, ou Recueil de preuves, mémoires et notices généalogiques, servant à constater l'origine, la filiation, les alliances et les illustrations religieuses, civiles et militaires des maisons et familles nobles du royaume*. Tome quatrième. Paris, chez l'auteur.

LAINÉZ, Alexandre (1753) : *Poésies de Lainez*. La Haye, aux dépens de la Compagnie.

LANCELOT, Claude (1660) : *Novvelle methode povr apprendre facilement et en pev de temps la langue italienne*. Paris, Pierre Le Petit.

LANDRY, Jean-Pierre et MORLIN, Isabelle (1993) : *La littérature française du XVII<sup>e</sup> siècle*. Paris, Armand Colin, coll. « Cursus ».

- LA ROCHE-GUILHEM, Anne de (1697) : *Arioviste, histoire romaine*. Par Mademoiselle de La Roche-Guilhen. Divisée en six parties. La Haye, Abraham Troyel.
- LA ROQUE, Jean de (1716) : *Voyage de l'Arabie heureuse par l'Océan oriental & le Détroit de la Mer Rouge, fait par les François pour la première fois, dans les années 1708, 1709 & 1710. Avec la Relation particulière d'un Voyage fait du Port de Moka à la Cour du Roi d'Yemen, dans la seconde Expedition des années 1711, 1712 & 1713. Un Memoire concernant l'Arbre & le Fruit du Café, dressé sur les Observations de ceux qui ont fait ce dernier Voyage. Et un Traité historique de l'origine & du progrès du Café, tant dans l'Asie que dans l'Europe ; de son introduction en France, & de l'établissement de son usage à Paris*. Paris, André Cailleau.
- LAROUSSE, Pierre (1873) : *Grand dictionnaire universel du XIX<sup>e</sup> siècle [...]*. Tome 10. Paris, Administration du grand Dictionnaire universel. En 17 volumes.
- LAUFER, Roger (1971) : *Lesage ou le métier de romancier*. Paris, Gallimard et NRF, coll. « Bibliothèque des idées ».
- LAURENT-VIBERT, Robert et AUDIN, Marius (1925) : *Les marques de libraires et d'imprimeurs en France aux dix-septième et dix-huitième siècles*. Paris, Édouard Champion.
- LAVALLÉE, Théophile (1847) : *Histoire des Français depuis le temps des Gaulois jusqu'en 1830*. Sixième édition, revue et corrigée. Tome troisième. Paris, J. Hetzel et Charpentier.
- LAZARE, Félix et LAZARE, Louis (1844) : *Dictionnaire administratif et historique des rues de Paris et de ses monuments*. Paris, Félix Lazare.
- LEBÈGUE, Raymond (1964) : « Molière et la farce ». *Cahiers de l'Association internationale des études françaises*, n°16, p. 183-201. DOI <https://doi.org/10.3406/caief.1964.2470> ; URL <[www.persee.fr/doc/caief\\_0571-5865\\_1964\\_num\\_16\\_1\\_2470](http://www.persee.fr/doc/caief_0571-5865_1964_num_16_1_2470)> (27/08/2019).
- LEBÈGUE, Raymond (1972) : *Le Théâtre comique en France de Pathelin à Mélière*. Paris, Hatier, coll. « Connaissance des Lettres ».
- LECLANT, Jean (1951) : « Le café et les cafés à Paris (1644-1693) » [en ligne], *Annales. Economies, sociétés, civilisations*. 6<sup>e</sup> année, n°1, p. 1-14. DOI <<https://doi.org/10.3406/ahess.1951.1900>> ; URL <[www.persee.fr/doc/ahess\\_0395-2649\\_1951\\_num\\_6\\_1\\_1900](http://www.persee.fr/doc/ahess_0395-2649_1951_num_6_1_1900)> (11/06/2019).
- LEDRU, Ambroise, abbé (1893) : *Histoire de la maison de Mailly*. Paris, Emile Lechevalier ; Le Mans, Pellechat et Laval, Moreau. En deux tomes.
- LEFÈVRE, Théodose, abbé (1897) : *Notice historique sur le canton de Bernaville (Somme)*. Amiens, Yvert & Tellier.
- LE FRANÇOIS, Alexandre (1715) : *Réflexions critiques sur la médecine, où l'on examine ce qu'il y a de vrai & de faux dans les jugemens qu'on porte au sujet de cet Art*. Tome II. Paris, Étienne Ganeau et Jacques Quillau.

- LE NOBLE, Eustache (1708) : *Dialogue entre le Diable boiteux et le Diable borgne. 1<sup>er</sup> Entretien*. Amsterdam, Pierre Mortier & compagnie.
- LE NOBLE, Eustache (1718) : *Les Œuvres de M<sup>r</sup> Le Noble, Tome XII. Contenant 'Epicaris, ou L'Histoire secrete de la conjuration de Pison contre Neron'. 'L'Histoire secrete de la conjuration des Pazzi conte les Medicis'. Et ses VIII. premieres promenades*. Paris, Pierre Ribou.
- LESAGE, Alain-René (1707) : *Le Diable boîteux*. Paris, Vve. Barbin.
- LESAGE, Alain-René (1771) : *Histoire de Gil Blas de Santillane*. Nouvelle édition. Tome second. Paris, par la Compagnie des Libraires.
- LESAGE, Claire, NETCHINE, Ève et SARRAZIN, Véronique (2006) : *Catalogues de libraires 1473-1810*. Paris, Bibliothèque nationale de France.<sup>858</sup>
- LETAINTURIER-FRADIN, Gabriel (1904) : *La Maupin (1670-1707), sa vie, ses duels, ses aventures*. Paris, Flammarion.
- LEVER, Maurice (1976) : *La fiction narrative en prose au XVII<sup>e</sup> siècle. Répertoire bibliographique du genre romanesque en France (1600-1700)*. Paris, CNRS.
- LEVER, Maurice (1981) : *Le roman français au XVII<sup>e</sup> siècle*. Paris, Presses Universitaires de France, coll. « Littératures modernes ».
- LEVER, Maurice (1985) : *Les bûchers de Sodome. Histoire des « infâmes »*. Paris, Fayard.
- LE VERRIER DE LA CONTERIE, Jean-Baptiste Jacques (1763) : *Bibliothèque historique et critique des auteurs qui ont traité de la Chasse (Théreuticographes)*. Rouen, Nicolas et Richard Lallemant.
- LIMON, M. F. (1992) : *Les notaires au Châtelet sous le règne de Louis XIV*. Toulouse, Presses Universitaires du Mirail.
- LOISELEUR-DESLONGCHAMPS, Auguste (1838) : *Essai historique sur les contes orientaux et sur les Mille et Une Nuits*. Paris, Auguste Desrez.
- LÓPEZ DE ABIADA, José Manuel (2004) : « Teoría y práctica de los estudios imagológicos : hacia un estado de la cuestión », *Imágenes de España en culturas y literaturas europeas (siglos XVI-XVII)*. José Manuel López de Abiada et Augusta López Bernasocchi (éds.). Madrid, Editorial Verbum, p. 13-62.
- LOREDANO, Giovanni Francesco (1666) : *L'Adamo di Gio. Francesco Loredano, nobile Veneto*. Ottava impressione. Venise, Il Valvasense.

---

<sup>858</sup> Nous tenons à préciser que les renvois que nous faisons à cet ouvrage indiquent le numéro de notice, pas celui de page.

- LORET, Jean (1857) : *La Muze historique ou Recueil des lettres en vers contenant les nouvelles du temps écrites à Son Altesse Mademoiselle de Longueville, depuis Duchesse de Nemours (1650-1655)*. Nouvelle édition revue sur les manuscrits et les éditions originales et augmentée d'une introduction, de notes et d'une table générale des matières par MM. J. Ravenel et Ed. V. De La Pelouze. Tome I (1650-1654). Paris, P. Jannet. En 4 volumes.
- LOTTIN, Augustin-Martin (1789) : *Catalogue chronologique des Libraires et des Libraires-Imprimeurs de Paris, depuis l'an 1470, époque de l'établissement de l'Imprimerie dans cette Capitale, jusqu'à présent* etc. Paris, Jean-Roch Lottin de S. Germain.
- LOUGH, John (1969) : *An Introduction to Seventeenth Century France*. Londres, New York et Toronto, Longmans, Green and Co.
- LOUGH, John (1970) : *An Introduction to Eighteenth Century France*. Londres, Longman (1<sup>ère</sup> éd. 1960).
- « Lous Sents Yaqués » (chanson recueillie par le P. Abbadie), *Langue d'Oc et patois. Cahiers Bimestriels de Collaboration Cordiale pour la Vulgarisation de la Littérature d'Oc* [en ligne], n° 2-3 (avril-juin 1935). URL <<https://www.cioldoc.com/presse/integral/pres0263.pdf>> (25/08/2019).
- LOUÏS, Pierre (1904) : « Un livre et une héroïne retrouvés », *L'Intermédiaire des chercheurs et curieux* [...]. *Correspondance littéraire, historique et artistique. Questions et réponses, lettres et documents inédits. [...] Communications diverses à l'usage de tous, littérateurs et gens du monde, professeurs, artistes, amateurs, bibliophiles, érudits, collectionneurs, archéologues, généalogistes, numismates, etc.* 40<sup>e</sup> année, deuxième semestre, du 30 octobre, pp. 661-664.
- LOUÏS, Pierre (1919) : « *L'Imposteur* de Corneille et le *Tartuffe* de Molière », *Comœdia*, 14<sup>e</sup> année, n°2538, du 7 novembre, p. 1.
- MADAULE, Jacques (1943) : *Histoire de France I*. Paris, Gallimard et NRF, coll. « Idées » n°92.
- MAIGNIEN, Edmond (1829) : *Dictionnaire des Ouvrages anonymes et pseudonymes du Dauphiné*. Grenoble, Xavier Drevet, coll. « Bibliothèque historique du Dauphiné ».
- MAILLEFER, Jean (1886-1887) : « Mémoires de Jean de Maillefer. Négociant et Bourgeois de Reims au XVII<sup>e</sup> siècle ». (Publiés sur le Manuscrit original conservé à la Bibliothèque de Reims. Avec une Introduction et des Notes par M. Henri Jadart, Membre titulaire. Première partie.), *Travaux de l'Académie nationale de Reims*. Tome II. Reims, P. Giret.
- MALARTE, Claire-Lise (1991) : « 'Le Prince Guerini' du Chevalier de Mailly », *Actes de Las Vegas : théorie dramatique – Théophile de Viau – Les Contes de fées. Actes du XXII<sup>e</sup> colloque de la North American Society for Seventeenth-Century French Literature, University of Nevada, Las Vegas (1<sup>er</sup>-3 mars 1990)*. Marie-France Hilgar (éd.). Paris, Seattle et Tübingen, Papers on French Seventeenth Century Literature, p. 209-215.
- MANSON, Michel (1982) : « Diverses approches sur l'histoire de la poupée du XV<sup>e</sup> au XVII<sup>e</sup> siècle », *Les jeux de la Renaissance*. Études réunies par Philippe Ariès et Jean-Claude Margolin.

Actes du XXIII<sup>e</sup> colloque international d'études humanistes, Tours, juillet 1980. Paris, Librairie philosophique J. Vrin, p. 525-551.

MANSON, Michel (1998) : « Madame d'Aulnoy, les contes et le jouet », *Tricentenaire Charles Perrault. Les grands contes du XVII<sup>e</sup> siècle et leur fortune littéraire*. Jean Perrot (sous la dir. de). Paris, In Press Editions, p. 143-156.

MANSON, Michel (2001) : « Contes de fées et jouets : pistes de recherches », *Il était une fois... les contes de fées*. Olivier Piffault (sous la dir. de). Paris, Seuil et Bibliothèque nationale de France, p. 282-287.

MANSON, Michel (2003) : « Pinocchio, Pygmalion et la Poupée », *Pinocchio. Entre texte et image*. Jean Perrot (sous la dir. de). Bruxelles, P.I.E.-Peter Lang, p. 101-114.

MARCHAND, Prosper (1740) : *Histoire de l'origine et des Premiers Progrès de l'Imprimerie*. La Haye, la Veuve Le Vier et Pierre Paupie.

MARIVAUX, Pierre de (1714) : *La Voiture embourbée*. Paris, Pierre Huet.

MARIVAUX, Pierre de (1978) : *La Vie de Marianne*. Paris, Garnier-Flammarion.

MARLÈS, Jules Lacroix de (1838) : *Paris ancien et moderne, ou Histoire de France divisée en douze périodes appliquées aux douze arrondissements de Paris et justifiée par les monuments de cette ville célèbre [...], d'après Dubreuil, Sauval, Félibien, Piganiol, Delamare, Jaillot, etc., et les historiens modernes de Paris les plus estimés*. Tome troisième. Paris, Parent-Desbarres.

MARTIN, Georges (2001) : *Histoire et généalogie de la maison de Croÿ*. Lyon, G. Martin.

MARTIN, Georges (2013) : *Histoire et généalogie de la maison d'Harcourt*. Tome II. Lyon, G. Martin. En deux tomes.

MARTIN, Henri (1850) : *Histoire de France depuis les temps les plus reculés jusqu'en 1789*. Nouvelle édition entièrement revue et augmentée d'un nouveau travail sur les origines nationales. Tome seizième. Paris, Furne et Cie.

MARTIN, Henri-Jean (1999) : *Livre, pouvoirs et société à Paris au XVII<sup>e</sup> siècle (1598-1701)*. Tome 2. Préface de Roger Chartier. Genève, Droz.

MARZOLPH, Ulrich et VAN LEEUWEN, Richard (2004) : *The Arabian Nights Encyclopedia. Volume 1*. With the collaboration of Hassan Wassouf; with fourteen introductory essays by internationally renowned specialists. Santa Barbara (Californie), Denver (Colorado) et Oxford (Angleterre), Abc-Clio.

MAUREL-INDART, Hélène (2008) : « Le plagiat littéraire : une contradiction en soi ? », *L'information littéraire*, vol. 60, n°3, p. 55-61. URL <<https://www.cairn.info/revue-l-information-litteraire-2008-3-page-55.htm>> (27/08/2019).

*Maximes, sentences et reflexions morales et politiques* (1687). Paris, Estienne Du Castin.

- MAZZONE, Jason (2006) : « Copyfraud », *Brooklyn Law School, Legal Studies Paper No. 40* ; *New York University Law Review*, Vol. 81, p. 1026-1100. URL <[https://papers.ssrn.com/sol3/papers.cfm?abstract\\_id=787244](https://papers.ssrn.com/sol3/papers.cfm?abstract_id=787244)> (07/09/2018).
- MELLOT, Jean-Dominique (1984) : « Le régime des privilèges et permissions d'imprimer à Rouen au XVII<sup>e</sup> siècle », *Bibliothèque de l'école des chartes*. Tome 142, livraison 1, pp. 137-152. DOI <<https://doi.org/10.3406/bec.1984.450332>> ; URL <[www.persee.fr/doc/bec\\_0373-6237\\_1984\\_num\\_142\\_1\\_450332](http://www.persee.fr/doc/bec_0373-6237_1984_num_142_1_450332)> (20/07/2018).
- MELLOT, Jean-Dominique (1998) : *L'édition rouennaise et ses marchés (vers 1600 - vers 1730). Dynamisme provincial et centralisme parisien*. Préface de Henri-Jean Martin. Paris, École nationale des chartes, coll. « Mémoires et documents de l'École des chartes », 48.
- MELLOT, Jean-Dominique et QUEVAL, Élisabeth, avec la collaboration de MONAQUE, Antoine (2004) : *Répertoire d'imprimeurs / libraires (vers 1500 - vers 1810)*. Nouvelle édition mise à jour et augmentée (5 200 notices). S. l., Bibliothèque nationale de France.<sup>859</sup>
- MÉNAGE, Gilles (1715) : *Menagiana, ou Les bons mots et remarques critiques, historiques, morales et d'érudition de Monsieur Menage, Recueillies par ses Amis. [...] Troisième édition, plus ample de moitié, & plus correcte que les précédentes*. Paris, Florentin Delaulne. En quatre volumes.
- MÉNARD, Philippe (1984) : « Une parole rituelle dans la chevauchée fantastique de la *Mesnie Hellequin* », *Littératures*, 9, printemps. Mélanges offerts au professeur René Fromilhague, p. 1-11. DOI <<https://doi.org/10.3406/litts.1984.1261>> ; URL <[www.persee.fr/doc/litts\\_0563-9751\\_1984\\_num\\_9\\_1\\_1261](http://www.persee.fr/doc/litts_0563-9751_1984_num_9_1_1261)> (11/08/2019).
- Mercur* (*Le*) (1723a) : « La Bibliothèque des Philosophes, & des Sçavans, Anciens & Modernes », avril, p. 753-757. Paris, Guillaume Cavelier, Guillaume Cavelier Fils, André Cailleau et Noel Pissot. URL <<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6370689p/f125.image>> (27/08/2019).
- Mercur* (*Le*) (1723b) : « Pensions », octobre, p. 816-819. Paris, Guillaume Cavelier, Guillaume Cavelier Fils, André Cailleau et Noel Pissot. URL <<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k63230969/f186.image>> (27/08/2019).
- Mercur* (*Le*) *françois* (1627 | 1628) : *Quatorziesme tome du Mercur françois. Ou, Suite de l'Histoire de nostre temps, sous le Regne du Tres-Chrestien Roy de France et de Navarre, Louys Treiziesme. M. DC. XXVII et M. DC. XXVIII*. Paris, Estienne Richer.
- Mercur galant* (1679) : « II Partie Contenant la Relation du Mariage de Mademoiselle avec le Roy d'Espagne [Charles II] » [en ligne], octobre, t. 2, p. 109-111. Paris, au Palais. URL <<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6216093g/f5.image>> (27/08/2019).

---

<sup>859</sup> Voir note 858.

- Mercure galant* (1683) : « Divertissemens de Versailles, & Prix de Courses de Bague & de Testes, donnez par Madame la Dauphine » [en ligne], mai, p. 282-298. Paris, au Palais. URL <<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6218229m/f294.image>> (27/08/2019).
- Mercure galant* (1684) : « Divertissemens de Fontainebleau » [en ligne], novembre, p. 228-241. Paris, au Palais. URL <<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6221689c/f244.image>> (27/08/2019).
- Mercure galant* (1690a) : « Les disgraces des Amans » [en ligne], août, p. 125-126. Paris, Galerie-neuve du Palais. URL <<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6237106h/f131.image>> (29/03/2019).
- Mercure galant* (1690b) : « Histoire » [en ligne], août, p. 127-149. Paris, Galerie-neuve du Palais. URL <<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6237106h/f133.image>> (29/03/2019).
- Mercure galant* (1695a) : « Lettre sur le Livre de la vie d'Adam » [en ligne], décembre, p. 73-86. Paris, Michel Brunet. URL <<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6309735b/f77.image>> (30/03/2019).
- Mercure galant* (1695b) : « Rome galante » [en ligne], août, p. 220-223. Paris, Michel Brunet. URL <<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6258623m/f222.image>> (30/03/2019).
- Mercure galant* (octobre 1695c) : « Vie d'Adam » [en ligne], octobre, p. 308-310. Paris, Michel Brunet. URL <<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k63174957/f314.image>> (30/03/2019).
- Mercure galant* (1697a) : « Il paroist depuis peu un Livre nouveau, intitulé, *Avantures & Lettres galantes* » [en ligne], août, p. 176-178. Paris, Michel Brunet. URL <<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6317683q/f176.image>> (30/03/2019).
- Mercure galant* (1697b) : « Promenade des Tuileries » [en ligne], septembre, p. 211-213. Paris, Michel Brunet. URL <<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k62592187/f211.image>> (30/03/2019).
- Mercure galant* (1698a) : « Recueil de Contes, sous le titre des Illustres Fées » [en ligne], avril, p. 208-210. Paris, Michel Brunet. URL <<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6324359c/f217.image>> (30/04/2019).
- Mercure galant* (1698b) : « Avantures & Lettres Galantes » [en ligne], décembre, p. 236-239. Paris, Michel Brunet. URL <<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k62674249/f236.image>> (30/04/2019).
- Mercure galant* (1700a) : « Avantures galantes » [en ligne], juin, p. 270-271. Paris, Michel Brunet. URL <<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6270666f/f272.image>> (30/04/2019).
- Mercure galant* (1700b) : « Sonnet & autres pieces de Vers » [en ligne], décembre, p. 98-101. Paris, Michel Brunet. URL <<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6264173t/f102.image>> (30/04/2019).



- Mercuré galant* (1701a) : « Sonnet de Mr. Le Chevalier de Mailly » [en ligne], mars, p. 59-61. Paris, Michel Brunet. URL <<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6260891x/f79.image>> (30/04/2019).
- Mercuré galant* (1701b) : « Anecdote, ou Histoire secrète des Vestales » [en ligne], avril, t. I, p. 307-308. Paris, Michel Brunet. URL <<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6266287t/f311.image>> (30/04/2019).
- Mercuré galant* (1707) : « Livres nouveaux » [en ligne], avril, p. 271-274. Paris, Michel Brunet. URL <<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6290117s/f280.image>> (30/04/2019).
- Mercuré galant* (1709) : « Livres nouveaux » [en ligne], décembre, p. 187-198. Paris, Michel Brunet. URL <<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6307357x/f191.image>> (30/04/2019).
- Mercuré galant* (1713) : « Livre nouveau. Avis donné par l'Autheur » [en ligne], février, p. 53-57. Paris, Daniel Jollet, Pierre Ribou et Gilles Lamesle. URL <<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k63160714/f57.image>> (03/06/2019).
- MERTON, Robert K. et BARBER, Elinor (2004) : *The Travels and Adventures of Serendipity. A Study in Sociological Semantics and the Sociology of Science*. Princeton et Oxford, Princeton University Press.
- MESTRAL, Armand de (1856) : *Commentaire sur le Livre des Psaumes, accompagné d'une traduction nouvelle*. Tome premier. Lausanne et Paris, Georges Bridel. En deux volumes.
- MEUNIER, Véronique (2001a) : « Le bestiaire fantastique », *Il était une fois... les contes de fées*. Olivier Piffault (sous la dir. de). Paris, Seuil et Bibliothèque nationale de France, p. 374-377.
- MEUNIER, Véronique (2001b) : « Figures du merveilleux dans le contes de fées littéraire de Perrault aux frères Grimm », *Il était une fois... les contes de fées*. Olivier Piffault (sous la dir. de). Paris, Seuil et Bibliothèque nationale de France, p. 378-387.
- MICHEL, Francisque (1856) : *Études de philologie comparée sur l'argot et sur les idiomes analogues parlés en Europe et en Asie* par Francisque-Michel [...]. Paris, Librairie Firmin Didot.
- MILIN, Gaël (1991) : « La traversée prodigieuse dans le folklore et l'hagiographie celtiques : de la merveille au miracle » [en ligne], *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, 98-1, p. 1-25. DOI <https://doi.org/10.3406/abpo.1991.3375> ; URL <[www.persee.fr/doc/abpo\\_0399-0826\\_1991\\_num\\_98\\_1\\_3375](http://www.persee.fr/doc/abpo_0399-0826_1991_num_98_1_3375)> (18/05/2019).
- MOLAND, Louis (1867) : *Molière et la Comédie italienne* par Louis Moland. Ouvrage illustré de vingt vignettes représentant les principaux types du théâtre italien. Paris, Librairie Académique - Didier Cie.
- MOLÉ-GENTILHOMME et GUÉROULT, Constant (1857) : *Le Chevalier de Mailly*. Paris, Louis Chappe.

- MOREAU, François (2004) : « La fête galante ou les retraites libertines », dans Martin P. Eidelberg ou Pierre Rosberg (sous la dir. de), *Watteau et la fête galante*, Musée des Beaux-Arts de Valenciennes, Éd. de la Réunion de Musées Nationaux, Paris, p. 74-75.
- MORERI, Louis (1759) : *Le grand dictionnaire historique, ou Le mélange curieux de l'histoire sacrée et profane [...]. Nouvelle édition, dans laquelle on a refondu les Suppléments de M. l'Abbé Goujet. Le tout revu, corrigé & augmenté par M. Drouet.* Tome septième M-N. A Paris, chez les Libraires Associés. En dix volumes.
- MORLET, Marie-Thérèse (1997) : *Dictionnaire étymologique des noms de famille.* Paris, Perrin.
- MOTTEVILLE, Françoise de, dite Madame de (1782) : *Mémoires pour servir à l'histoire d'Anne d'Autriche, épouse de Louis XIII, Roi de France.* Par Madame de Motteville, une de ses Favorites. Tome premier. Maestricht, Jean-Edme Dufour et Philippe Roux.
- MOTHU, Alain (2008) : « L'infâme secret. De 'La France devenue italienne' au 'péché muet' des franc-maçons » dans *La Lettre Clandestine : revue d'information sur la littérature clandestine de l'âge classique, n° 16 (Voltaire et les manuscrits philosophiques clandestins).* Presses de l'Université Paris-Sorbonne, p. 261-279.
- MOUNIN, Georges (1994) : *Les Belles infidèles.* Lille, Presses Universitaires de Lille.
- MUELA EZQUERRA, Julián (2007) : « Atributos y funciones del mar en el viaje literario medieval : Algunos ejemplos de la narrativa francesa (siglos XII y XIII) », *Cuadernos del CEMYR*, n.15, pp.145-172. Universidad de La Laguna. Servicio de Publicaciones. URL <<http://riull.ull.es/xmlui/handle/915/14316>> (27/08/2019).
- MURAT, H. J. de Castelnau, comtesse de (1699) : *Histoires sublimes et allégoriques.* Paris, Florentin et Pierre Delaulne.
- MURAT, H. J. de Castelnau, comtesse de (2006) : *Contes.* Édition critique établie par Geneviève Patard. Paris, Honoré Champion, coll. « Bibliothèque des Génies et des Fées », 3, I. L'âge d'or du conte (1690-1709), 1. Le cercle des conteuses.
- NÉBRAC, Claude-Jean (2014) : *Chronique d'une année du règne de Louis-le-Grand : août 1697-juillet 1698.* Paris, Books on Demand.
- NEUVILLE, Didier (1977) : *État sommaire des Archives de la Marine antérieures à la Révolution.* Nendeln (Liechtenstein), Kraus Reprint (1<sup>ère</sup> édition : 1898).
- New Encyclopædia Britannica (The)* (1990) : « Serendib », *The New Encyclopædia Britannica. Micropædia : ready reference.* Volume 10. Chicago [etc.], Encyclopædia Britannica.
- NOËL, François-Joseph-Michel (1801) : *Dictionnaire de la fable, ou Mythologie Grecque, Latine, Egyptienne, Celtique, Persanne, Syriaque, Indienne, Chinoise, Scandinave, Africaine, Américaine, Iconologique, etc.* Paris, Le Normant. En deux tomes.

- Nouveau (Le) Mercure* (1719) : « Journal de Paris » [en ligne], août, p. 149-171. Paris, Guillaume Cavelier et Guillaume Cavelier fils. URL <<https://books.google.fr/books?id=zI-CmP-xFYC&vq=cascade&hl=es&pg=PA324#v=onepage&q&f=false>> (10/07/2019).
- Nouveau (Le) Mercure* (1720) : « Journal de Paris » [en ligne], août, p. 180-189. Paris, Guillaume Cavelier et Guillaume Cavelier fils. URL<<https://books.google.fr/books?id=bRay7q6Ulx8C&hl=es&pg=PA185#v=onepage&q&f=false>> (10/07/2019).
- Nouvelles (Les) littéraires, artistiques et scientifiques. Hebdomadaire d'information, de critique et de bibliographie* (1924), Jacques Guenne et Maurice Martin du Gard (directeurs-fondateurs). Paris, Larousse, n°107, samedi 1<sup>er</sup> novembre– Troisième année.
- Nouvelles Maximes, Sentences et Réflexions morales et politiques* (1702). Paris, Jean-Baptiste Delespine.
- OCHOA BRUN, Miguel Ángel (1990) : *Historia de la diplomacia española*. Volume 7 : *La era barroca I*. Madrid, Ministerio de Asuntos Exteriores.
- OCHOA BRUN, Miguel Ángel (2008) : « Relations diplomatiques entre la France et l'Espagne aux XVI<sup>e</sup> y XVII<sup>e</sup> siècles » dans *L'Espagne et la France : une histoire commune. Divers auteurs. Cycle de conférences organisé par la Real Academia de la Historia*. Madrid, Alstom, p. 237-299.
- OGER, Félix (1862) : *Histoire de France et Histoire générale depuis l'avènement de Louis XIV jusqu'à la chute de l'Empire (1643 – 1815)*. Cours de Rhétorique. Rédigé conformément au Programme officiel. Paris, Mallet – Bachelier.
- ORLÉANS, Charlotte-Élisabeth de Bavière, duchesse d' (1855) : *Correspondance complète de Madame, Duchesse d'Orléans, née Princesse Palatine, mère du Régent. Traduction entièrement nouvelle par M. G. Brunet accompagnée d'une Annotation historique, biographique et littéraire du Traducteur*. Tome premier. Paris, Charpentier.
- ORLÉANS, Charlotte-Élisabeth de Bavière, duchesse d' (1880) : *Correspondance de Madame, Duchesse d'Orléans. Extraite des lettres publiées par M. de Ranke et M. Holland. Traduction et notes par Ernest Jaeglé*. Volume I. Paris, A. Quantin.
- OUDIN, Antoine (1656) : *Curiositez Françaises, pour Supplement aux Dictionnaires. Ou Recueil de plusieurs belles propriétés avec une infinité de Proverbes & Quolibets, pour explication de toutes sortes de Livres*. Par Antoine Oudin, Secrétaire Interprete de sa Majesté. Paris, Antoine de Sommaville.
- OVIDE (1983), *L'art d'aimer*. Texte établi et traduit par Henri Bornecque. Paris, Les Belles lettres, coll. « des Universités de France ».
- PALMATIER, Robert A. (1995) : *Speaking of Animals. A Dictionary of Animal Metaphors*. Westport, Connecticut et Londres, Greenwood Press.
- PALMER, Nancy et PALMER, Melvin (1974) : « English Editions of French *Contes de Fées* Attributed to Mme d'Aulnoy », *Studies in Bibliography*, 27, p. 227-232. URL <<http://www.jstor.org/stable/40371596>> (02/09/2018).

- PAPILLON, J. M. (1766) : *Traité Historique et pratique de la Gravure en Bois, par J. M. Papillon, Graveur en Bois, & Associé de la Société Académique des Arts. Ouvrage enrichi des plus jolis morceaux de sa composition & de sa gravure. Tome premier contenant toute la partie Historique.* Paris, Pierre Guillaume Simon.
- PARADES, Juan (2006) : « La cuentística oriental en Occidente : los mecanismos narrativos », *El cuento oriental en Occidente.* María Jesús Lacarra et Juan Paredes (éds.). Grenade, Editorial Comares – Fundación Euroárabe de Altos Estudios, p. 165-179.
- PARFAICT, François et Claude (1745) : *Histoire du théâtre françois, depuis son origine jusqu'à présent, avec la vie des plus célèbres Poètes Dramatiques, un Catalogue exact de leurs Pièces, & des Notes Historiques & Critiques.* Tome second. Paris, P. G. Le Mercier et Saillant. En quinze volumes.
- PATARD, Geneviève (2008) : « M<sup>me</sup> de Murat et les Fées Modernes », *Romanic Review*, vol. 99, n<sup>o</sup> 3-4, p. 271-280.
- PATUREAU, Joseph (1880) : *Catalogue des livres imprimés et manuscrits de la bibliothèque de la ville de Chateauroux.* Châteauroux, imprimerie d'A. Aupetit.
- PAULMY, Antoine-René de Voyer Argenson, marquis de (sous la dir. de) (1776a) : « Contes de Fées, et Romans merveilleux », *Bibliothèque Universelle des Romans. Septembre 1776.* Paris, au Bureau & chez Demonville, p. 198-213.
- PAULMY, Antoine-René de Voyer Argenson, marquis de (sous la dir. de) (1776b) : « Contes des Fées » dans *Bibliothèque Universelle des Romans. Octobre 1776.* Second volume. Paris, au Bureau, p. 204-215.
- PEDROL-AGUILÀ, Marina (2017) : « Eaux protéiformes dans les *Principales Merveilles de la Nature* du chevalier de Mailly », *Les mots et les imaginaires de l'eau.* Sous la direction de Mercedes López Sanatiago, Françoise Olmo Cazevieille, Gemma Peña Martínez et Inmaculada Tamarit Vallés (éds.). Valence, Presses de l'Université Polytechnique de Valence, p. 559-566. DOI <<http://dx.doi.org/10.4995/XXVColloqueAFUE.2016.2909>>.
- PEDROL-AGUILÀ, Marina (2018) : « Les Boissons dans *Les Entretiens des cafés de Paris* du chevalier de Mailly », *Thélème. Revista Complutense de Estudios Franceses*, vol. 33, n<sup>o</sup>1, 2018, p. 71-83.
- PEDROL-AGUILÀ, Marina (2019) : « Appartements, cabinets et chambres dans *Les Illustres Fées* du chevalier de Mailly ». *La Recherche en études françaises : un éventail de possibilités. | La investigación en Estudios Franceses : un abanico de posibilidades*, Flavie Fouchard, Adelaida Hermoso Mellado-Damas *et al.* (coords). Séville, Editorial Universidad de Sevilla, pp. 335-341.
- PELAYO, Patrick (2010) « De l'art de nager à la science de la natation », *La revue pour l'histoire du CNRS* [en ligne], 26. URL <<http://journals.openedition.org/histoire-cnrs/9266>> (14/08/2019).

- PERRAULT, Charles (1909) : *Mémoires de ma vie. Et Voyage à Bordeaux (1669) par Claude Perrault*. Publiés avec une Introduction, des Notes et un Index. Par Paul Bonnefon. Paris, Renouard, coll. « Écrits d'amateurs et d'artistes ».
- PHILIPPART, Hubert (1925) : « La théorie aristotélicienne de l'anagnorisis » [en ligne]. *Revue des Études Grecques*, 38, fascicule 175-176 (avril-juin), p. 171-204. URL <[www.persee.fr/doc/reg\\_0035-2039\\_1925\\_num\\_38\\_175\\_5210](http://www.persee.fr/doc/reg_0035-2039_1925_num_38_175_5210)> ; DOI <<https://doi.org/10.3406/reg.1925.5210>> (15/04/2019).
- PIAU-GILLOT, Colette (1998) : « Violences et mariage à la fin du siècle des lumières », *Violence et fiction jusqu'à la Révolution*. Martine Debaisieux et Gabrielle Verdier (éds.). Travaux du IX<sup>e</sup> colloque international de la Société d'Analyse de la Topique Romanesque (SATOR) (Milwaukee – Madison, septembre 1995). Tübinge, Gunter Narr Verlag, coll. « Etudes littéraires françaises », p. 393-402.
- PICAUD, Carine (2001) : « Jeux de cour » (notice et illustration n°18, p. 62), *Il était une fois... les contes de fées*. Olivier Piffault (sous la dir. de). Paris, Seuil et Bibliothèque nationale de France.
- PIÉPAPE, Léonce, général de (1910) : « François-Louis de Bourbon Conti et sa candidature au trône de Pologne (1696-1697) », *Revue des deux mondes*. LXXX<sup>e</sup> année - cinquième période. Tome soixantième, 1<sup>er</sup> novembre. Paris, Bureau de la Revue des deux mondes, p. 412-440.
- PIFFAULT, Olivier (2001) : « Éditer la féerie : postérité et concurrents du *Cabinet des fées* », *Les contes de fées : « Il était une fois »*. Paris, Bibliothèque nationale de France et Seuil, p. 135-153.
- PIGNOT, J.-Henri (1868) : *Histoire de l'Ordre de Cluny depuis la fondation de l'abbaye jusqu'à la mort de Pierre-le-Vénéral (909-1157)*. Tome II. Autun, Michel Dejussieu et Paris, Durand.
- PINSSON, François (1688) : *Inventaire des Indults, Pièces, Titres et Mémoires employez et servans de preuves au Traité singulier des Regales, ou des Droits du Roi sur les bénéfices ecclésiastiques*. Tome second. A Paris, chez Jean Guignard et Antoine Dezallier.
- PLANCHÉ, James Robinson (1875) : *Fortunio and his Seven Gifted Servants. A Fairy Extravaganza, in two acts, founded on the popular nursery tale by the Countess d'Anois, and dramatized by J. R. Planché*. Londres, T. H. Lacy. Pièce représentée pour la première fois le 17 avril 1843.
- PLINE LE JEUNE (1826) : *Les Lettres de Pline le Jeune traduites par De Sacy*. Nouvelle édition revue et corrigée par Jules Pierrot [...]. Tome premier. Paris, C.L.F. Panckoucke, coll. « Bibliothèque Latine-Française ou Collection des classiques latins ».
- PLONGERON, Bernard (éd.) (1987) : *Le Diocèse de Paris. Tome 1 : Des origines à la Révolution*. Paris, Beauchesne, « Histoire des diocèses de France » n°20.
- POIRIER, Roger (1976) : *La Bibliothèque universelle des romans. Rédacteurs, Textes, Public*. Genève, Librairie Droz.

POPLIMONT, Charles (1874) : *La France héraldique*. Tome V : Horric de Beaucaire - Maillard des Broys. Paris, Jules Boyer & Cie. En huit volumes.

PONTCHARTRAIN, Jérôme Phélypeaux, comte de (1851) : « Lettre de Jérôme Phélypeaux de Pontchartrain (secrétaire d'Etat de la Marine et de la Maison du roi) à Victor-Augustin de Mailly (évêque de Lavaur) datée du 23 avril 1704, à Versailles » [en ligne]. *Correspondance administrative sous le règne de Louis XIV*, recueillie et mise en ordre par G. B. Depping. *Tome II. Administration de la justice – Police – Galères*. Paris, Imprimerie nationale, pp. 838-839. URL <[www.persee.fr/doc/corr\\_0000-0001\\_1851\\_cor\\_2\\_1\\_890\\_t2\\_0838\\_0000\\_3](http://www.persee.fr/doc/corr_0000-0001_1851_cor_2_1_890_t2_0838_0000_3)> (01/04/2019).

PRÉCHAC, Jean de (1678) : *Voyage de Fontainebleau*. Paris, Compagnie des Libraires associés, 1678.

PRIMI VISCONTI (1909) : *Mémoires sur la cour de Louis XIV*. Traduits de l'italien, et publiés, avec une introduction, des appendices et des notes, par Jean Lemoine. Paris, Calmann-Lévy.

*Promenade (La) du Luxembourg* (1738). La Haye, aux dépens de la Compagnie.

PROPERCE, Sexte Aurèle (2005) : *Élégies*. Texte établi, traduit et commenté par Simone Viarre. Paris, Les Belles Lettres.

« Prospectus », *Bibliothèque Universelle des Romans, ouvrage périodique. Dans lequel on donne l'analyse raisonnée des Romans anciens & modernes, François, ou traduits dans notre langue ; avec des Anecdotes & des Notices historiques & critiques concernant les Auteurs ou leurs Ouvrages ; ainsi que les mœurs, les usages du temps, les circonstances particulières & relatives, & les personnages connus, déguisés ou emblématiques*. Juillet 1775. Premier volume. Paris, Au Bureau et chez Demonville, p. 3-10.

« Prospectus de la troisième année de la *Nouvelle Bibliothèque des Romans*, [...] par une Société de Gens de Lettres », *Nouvelle Bibliothèque Universelle des Romans. Dans laquelle on donne l'analyse raisonnée des Romans anciens et modernes, français, ou traduits dans notre langue, avec des Anecdotes et des Notices historiques et critiques, concernant les auteurs ou leurs ouvrages ; ainsi que les mœurs, les usages du temps, les circonstances particulières et relatives, et les personnages connus, déguisés ou emblématiques*. Seconde année. Tome seizième. A Paris, [chez La Villette et compagnie], Rue Saint-André-des-Arcs, n°46. [1799]. P. 1-8.

PUGET DE LA SERRE, Jean (1644) : *Le Portrait de la Reyne*. Par Monsieur De La Serre, Conseiller du Roy en ses Conseils & Historiographe de France. Paris, Pierre Targa.

QUADRIO, Francesco Saverio (1749) : *Della storia, e delle ragione d'ogni poesia. Dove le cose all'Epica appartenenti sono comprese*. Volume quarto. Milan, Francesco Agnelli.

QUAINI, Massimo (1987) : « A proposito di 'scuole' e 'influssi' nella cartografia genovese del Settecento e in particolare di influenze franco-piemontesi » (p. 783-802), *Atti della Società Ligure di Storia Patria*, nuova serie, XXVII/2 (1987). *Cartografia e istituzioni in Età moderna – II*. Atti del Convegno. Genova, Imperia, Albenga, Savona, La Spezia. 3-8 novembre 1986, p. 465-487.

- QUÉNIART, Jean (1968) : « L'imprimerie et la librairie à Rouen, au XVIII<sup>e</sup> siècle », *Annales de Bretagne*. Tome 75, numéro 2, pp. 391-394. DOI <<https://doi.org/10.3406/abpo.1968.2469>> ; URL <[www.persee.fr/doc/abpo\\_0003-391x\\_1968\\_num\\_75\\_2\\_2469](http://www.persee.fr/doc/abpo_0003-391x_1968_num_75_2_2469)> (20/07/2018).
- QUÉRARD, Joseph-Marie (1833) : « Mailly (le chevalier de) », *La France littéraire, ou Dictionnaire bibliographique des savants, historiens et gens de lettres de la France, ainsi que des littérateurs étrangers qui ont écrit en français, plus particulièrement pendant les XVII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles [...]*. Tome 5. Paris, Firmin Didot frères. En 10 volumes.
- QUÉRARD, Joseph-Marie (1964) : *Les Supercheries littéraires dévoilées. Galerie des Écrivains français de toute l'Europe qui se sont déguisés sous des anagrammes, des astéronymes, des cryptonymes, des initialismes, des noms littéraires, des pseudonymes facétieux ou bizarres, etc.* Paris, G.-P. Maisonneuve & Larose. En trois tomes.
- QUÉTEL, Claude (2013) : *La Bastille dévoilée par ses archives. Interrogatoires, rapports de police, dénonciations, témoignages.* Paris, Omnibus.
- RABELAIS, François (1552) : *Le Tiers Livre des faits et dictz héroïques du bon Pantagruel : composé par M. Fran. Rabelais docteur en Medecine. Reueu, & corrigé par l'Autheur, sus la censure antique.* Paris, Michel Fezandat.
- RABELAIS, François (1837) : *Œuvres de François Rabelais.* Édition critique. Paris, Ledentu.
- RABELAIS, François (1884) : *Le cinquième et dernier livre des faits et dictz heroïques du bon Pantagruel dans François Rabelais. Tout ce qui existe de ses œuvres : Gargantua – Pantagruel – Pantagrueline prognostication – Almanachs – Sciomachie – Lettres – Opuscules – Pièces attribuées à Rabelais.* Texte soigneusement collationné sur les éditions originales. Précédé d'une vie de l'auteur d'après les documents les plus récemment découverts et les plus authentiques. Et suivi d'une bibliographie, de notes et d'un glossaire par Louis Moland. Paris, Garnier frères.
- RABELAIS, François (1999) : *Gargantúa.* Édition et traduction d'Alicia Yllera. Madrid, Cátedra, coll. « Letras universales ».
- Renaissance (La). Chronique des Arts et de la Littérature*, publiée par l'Association Nationale pour favoriser les Arts en Belgique. Tome neuvième. Bruxelles, F. Biénez, 1847-1848.
- RENAUDOT, Théophraste (1641) : « Gazette n° 33 » [en ligne], *Recueil des Gazettes, nouvelles, relations, extraordinaires, et autres recits des choses avenues toute l'année 1640.* Paris, au Bureau d'Adresse, p. 141-144. URL <<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6586023g/f141.image.r=%22Recueil%20des%20Gazettes,%20nouvelles,%20relations,%20extraordinaires%22>> (27/08/2019).
- RENAUDOT, Théophraste (1642) : « Gazette n° 125 » [en ligne], *Recueil des Gazettes, nouvelles, relations, extraordinaires, et autres recits des choses avenues toute l'année mil six cens quarante-un.* Paris, au Bureau d'Adresse, p. 721-728. URL <<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6377575g/f705.image.r=%22Recueil%20des%20Gazettes,%20nouvelles,%20relations,%20extraordinaires%22>> (27/08/2019).

RENAUDOT, Théophraste (1654) : « Nouvelles ordinaires du premier Aoust 1654 n° 94 » [en ligne], *Recueil des Gazettes, nouvelles, relations, extraordinaires, et autres recits des choses avenues toute l'année mil six cens cinquante deux*. Paris, au Bureau d'Adresse, p. 781-784. URL <<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6277759t.r=%22Recueil%20des%20Gazettes%2C%20nouvelles%2C%20relations%2C%20extraordinaires%221654N94%201654%20N94?rk=21459;2>> (27/08/2019).

RENAUDOT, Théophraste (1687) : « Gazette n°17 du 14 Avril 1685 » [en ligne], *Recueil des nouvelles ordinaires et extraordinaires, relations et recits des choses avenues tant en ce royaume qu'ailleurs, pendant l'année mil six cens quatre-vingts six*. Paris, au Bureau d'Adresse, p. 181-192. URL <<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6454273c/f185.image.r=%22Recueil%20des%20Gazettes,%20nouvelles,%20relations,%20extraordinaires%221685%201685>> (27/08/2019).

RENAUDOT, Théophraste (1688) : « Gazette n°20 du 12 Juillet 1687 » [en ligne], *Recueil des nouvelles ordinaires et extraordinaires, relations et recits des choses avenues tant en ce royaume qu'ailleurs, pendant l'année mil six cens quatre-vingt sept*. Paris, au Bureau d'Adresse, p. 365-376. URL <<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6361553r/f371.image.r=%22Recueil%20des%20Gazettes,%20nouvelles,%20relations,%20extraordinaires%221685%201685>> (27/08/2019).

RENOUARD, Philippe (1898) : *Imprimeurs parisiens, libraires, fondateurs de caractères et correcteurs d'imprimerie. Depuis l'introduction de l'Imprimerie à Paris (1470) jusqu'à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. Leurs adresses, marques, enseignes, dates d'exercice etc.* Paris, A. Claudin, 1898.

RENOUARD, Philippe (1995) : *Répertoire des imprimeurs parisiens, libraires et fondateurs de caractères en exercice à Paris au XVII<sup>e</sup> siècle. Avec tables des adresses, des enseignes et des noms de personnes.* Avant-propos par Dominique Renouard. Préface par Henri-Jean Martin. Nogent-le-Roi, Jacques Laget – Librairie des Arts et Métiers-Éditions.

*Répertoire alphabétique des officiers de Marine dit Alphabet Laffilard.* Archives de la Marine conservées aux Archives nationales. Cotes papier : MAR/C/1/160 et MAR/C/1/161. Cotes microfilm : MMAR/C/1/160 et MMAR/C/1/161.

REUTER, Yves (2009) : *Le Roman policier.* Paris, Armand Colin, coll. « 128. La collection universitaire de poche ».

REY-FLAUD, Bernadette (1984) : *La farce ou La machine à rire. Théorie d'un genre dramatique 1450-1550.* Genève, Droz, coll. « Publications romanes et françaises », CLXVII.

RICHELIEU, Armand Jean du Plessis, cardinal-duc de (1856) : *Lettres, instructions diplomatiques et papiers d'état du cardinal de Richelieu, recueillis et publiés par M. Avenel. Tome deuxième. 1624-1627.* Paris, Imprimerie Impériale, coll. « Collection de Documents inédits sur l'Histoire de France publiés par les soins du Ministre de l'Instruction Publique. Première série. Histoire politique ».

RICHELIEU, Armand Jean du Plessis, cardinal-duc de (1861) : *Lettres, instructions diplomatiques et papiers d'état du cardinal de Richelieu, recueillis et publiés par M. Avenel. Tome*



*quatrième. 1630-1635.* Paris, Imprimerie Impériale, coll. « Collection de Documents inédits sur l'Histoire de France publiés par les soins du Ministre de l'Instruction Publique. Première série. Histoire politique ».

RICHELIEU, Armand Jean du Plessis, cardinal-duc de (1863) : *Lettres, instructions diplomatiques et papiers d'état du cardinal de Richelieu, recueillis et publiés par M. Avenel. Tome cinquième. 1635-1637.* Paris, Imprimerie Impériale, coll. « Collection de Documents inédits sur l'Histoire de France publiés par les soins du Ministre de l'Instruction Publique. Première série. Histoire politique ».

RIETSTAP, Johannes-Baptista (1972) : *Armorial général, précédé d'un dictionnaire des termes du blason. Tome II.* Londres, Heraldry today. (Reproduit d'après la deuxième édition, de 1887).

RIQUER, Martín de (1983) : *Los trovadores. Historia literaria y textos.* Tome I. Barcelone, Ariel, coll. « Letras e Ideas ».

ROBERT, Raymonde (2002) : *Le conte de fées littéraire en France de la fin du XVII<sup>e</sup> à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Supplément bibliographique 1980-2000 établi par Nadine Jasmin avec la collaboration de Claire Debru.* Paris, Honoré Champion, coll. « Lumière classique n° 40 ».

ROSNER, Anna (2002) : « Un regard comparatif : le refus du mariage dans le roman du Grand Siècle », *La femme au XVII<sup>e</sup> siècle : actes du colloque de Vancouver, University of British Columbia, 5-7 octobre 2000.* Richard G. Hodgson (éd.). Tubinge, Gunter Narr Verlag, coll. « Biblio 17 », p. 379-390.

ROTUNDA, Dominic Peter (1942) : *Motif-Index of the Italian Novella in Prose.* Bloomington, Indiana University Publications, coll. « Folklore Series » n°2.

ROYER, Jean-Pierre (1995) : *Histoire de la justice en France de la monarchie absolue à la République.* Paris, Presses Universitaires de France, coll. « Droit fondamental / Droit politique et théorique ».

RUIZ RODRÍGUEZ, Ignacio (2011) : « Algunas aportaciones sobre el derecho en el Alcalá de Henares medieval : entre la donación de la villa y el fuero nuevo complutense », *Alfonso VI, 'Imperator totius orbis Hispanie'*, Fernando Suárez et Andrés Gamba (coord.). Madrid, Sanz y Torres, p. 355-377.

RUNTE, Hans R. (2014) : « The Seven Sages of Rome », *Portal, Society of the Seven Sages.* URL <<http://dalspace.library.dal.ca/handle/10222/49107>> (15/01/2019).

RUNTE, Hans R., WIKLEY, J. Keith et FARRELL, Anthony J. (1984) : *The Seven Sages of Rome and The Book of Sindbad : An Analytical Bibliography.* With the collaboration of the Society of the Seven Sages. New York, Garland.

SAINT-JOANNY, Gustave (1874) : « Geneviève Premoya, dite le chevalier Ballazard [*sic*] », *L'Intermédiaire des chercheurs et curieux. (Correspondance littéraire, 'notes and queries' français.) Questions et réponses, communications diverses à l'usage de tous littérateurs et gens du monde, artistes, bibliophiles, archéologues, etc.* Sixième année, n°134-135, 10 août 1870-25 décembre 1873, colonnes 457-458.

- SAINT-SIMON, Louis de Rouvroy, duc de (1856a) : *Mémoires complets et authentiques du duc de Saint-Simon sur le siècle de Louis XIV et la Régence*. Collationnés sur le manuscrit original par M. Chéruel et précédés d'une notice par M. Sainte-Beuve de l'Académie Française. Tome I. Paris, L. Hachette et C<sup>ie</sup>. En 20 volumes.
- SAINT-SIMON, Louis de Rouvroy, duc de (1856b) : *Mémoires complets et authentiques du duc de Saint-Simon sur le siècle de Louis XIV et la Régence*. Collationnés sur le manuscrit original par M. Chéruel et précédés d'une notice par M. Sainte-Beuve de l'Académie Française. Tome II. Paris, L. Hachette et C<sup>ie</sup>. En 20 volumes.
- SAINT-SIMON, Louis de Rouvroy, duc de (1858) : *Mémoires complets et authentiques du duc de Saint-Simon sur le siècle de Louis XIV et la Régence*. Collationnés sur le manuscrit original par M. Chéruel et précédés d'une notice par M. Sainte-Beuve de l'Académie Française. Tome XVII. Paris, L. Hachette et C<sup>ie</sup>. En 20 volumes.
- SAINTE-BEUVE, Charles-Augustin (1858) : « Le chevalier de Méré ou De l'honnête homme au dix-septième siècle » (1<sup>er</sup> janvier 1848), *Derniers portraits littéraires*. Paris, Didier et C<sup>e</sup>, p. 83-126.
- SALVATIERRA CUENCA, Vicente (2006) : *El Alto Guadalquivir en época islámica*. Jaén, Universidad de Jaén.
- SAVARY DES BRUSLONS, Jacques (1726) : *Dictionnaire universel de commerce : contenant tout ce qui concerne le commerce qui se fait dans les quatre parties du monde [...]. Ouvrage posthume [...] continué sur les Memoires de l'Auteur, et donné au Public par Mr. Philemon-Louis Savary*. Tome second. Amsterdam, chez les Jansons à Waesberge.
- SAVARY DES BRUSLONS, Jacques (1765) : *Dictionnaire universel de commerce, d'histoire naturelle & des arts et métiers ; tome cinquieme [...]*. Copenhague, chez Claude Philibert.
- SAVÉRIEN, Alexandre (1758) : *Dictionnaire historique, théorique et pratique de marine*. A Paris, chez Charles-Antoine Jombert. En deux volumes. Tome premier.
- SCARRON, Paul (1981) : *Le roman comique*. Texte établi, présenté et annoté par Yves Giraud. Paris, Flammarion, coll. « Garnier-Flammarion » n° 360.
- SCHIKANEDER, Emanuel (2012) : *Die Zauberflöte. Ein literarischer Opernbegleiter*. Mit dem Libretto. Emanuel Schikaneders und verwandten Dichtungen. Herausgegeben von Jan Assmann. Zürich, Manesse Verlag.
- SEGRAIS, Jean Regnault de (1990) : *Les Nouvelles françaises ou les Divertissements de la Princesse Aurélie*. Texte établi, présenté et annoté par Roger Guichemerre. Vol. I. Paris, Société des Textes Français Modernes.
- SÉGUY, Isabelle (2016) : « Entre construction sociale et indicateur moral. L'illégitimité en France à l'époque moderne au prisme de la démographie historique », *Bâtards et bâtardises dans l'Europe médiévale et moderne*. Carole Avignon (sous la dir. de). Nouvelle édition [en ligne]. Rennes : Presses Universitaires de Rennes, coll. « Histoire », p. 35-58. URL : <<http://books.openedition.org/pur/44716>> (23/05/2019).

- SEIFERT, Lewis C. (1996) : *Fairy tales, sexuality and gender in France 1670-1715*. Cambridge, University Press.
- SERMAIN, Jean-Paul (1998) : *Don Quichotte, Cervantès*. Paris, Ellipses.
- SERMAIN, Jean-Paul (2005) : *Le conte de fées du classicisme aux Lumières*. Paris, Desjonquères, coll. « L'Esprit des Lettres ».
- SERROY, Jean (1996a) : « Histoire », *Dictionnaire des lettres françaises. Le XVII<sup>e</sup> siècle*. Ouvrage préparé par Albert Pauphilet, Louis Pichard et Robert Barroux. Édition entièrement révisée, amendée et mise à jour sous la direction de Patrick Dandrey, par Emmanuel Bury, Jean-Pierre Chauveau, Dominique Descotes, Philippe Hourcade et Jean Serroy, avec la collaboration de Boris Donné. Ouvrage publié avec le concours du Centre National du Livre. Paris, Fayard et Librairie Générale Française, coll. « La Pochothèque », p. 588-590.
- SERROY, Jean (1996b) : « Mailly, Louis (chevalier de) », *Dictionnaire des lettres françaises. Le XVII<sup>e</sup> siècle*. Ouvrage préparé par A. Pauphilet, L. Pichard et R. Barroux. Éd. entièrement révisée, amendée et mise à jour sous la direction de Patrick Dandrey, par Emmanuel Bury, Jean-Pierre Chauveau, Dominique Descotes, Philippe Hourcade et Jean Serroy, avec la collaboration de Boris Donné. Ouvrage publié avec le concours du Centre National du Livre. Paris, Fayard et LGF, coll. « La Pochothèque », p. 790.
- SÉVIGNÉ, Marie de Rabutin-Chantal, marquise de (dite M<sup>me</sup> de) (1996) : *Lettres choisies* (extraits). Notes explicatives, questionnaires, bilans, documents et parcours thématique établis par Edmond Richer. Paris, Hachette Livre, coll. « Classiques Hachette » n° 72.
- SIMÓN TARRÉS, Antonio (1988) : « Política exterior », *Historia de España. Volumen 6. La crisis del siglo XVII*. Barcelone, Planeta, p. 334-465.
- SIMONDE DE SISMONDI, Jean-Charles-Léonard (1841) : *Histoire des Français*. Tome vingt-sixième. Paris et Strasbourg, chez Treuttel et Würtz.
- SIMPLICIEN, Père (1757) : *Extrait de la Généalogie de la Maison de Mailly. Suivi de l'Histoire de la Branche des Comtes de Mailly Marquis d'Haucourt et de celle des Marquis du Quesnoy. Dressé sur les Titres Originaux sous les yeux de M. de Clairambaut Généalogiste des Ordres du Roy et pour l'Histoire par M\*\*\**. Paris, De Ballard. Comprend en un seul volume : Première, Deuxième et Troisième parties pp. 1-134 ; Quatrième partie pp. 1-215 ; Extrait généalogique pp. 1-27.
- SORDES, René (1965) : *Histoire de Suresnes : des origines à 1945*. Suresnes, Société historique de Suresnes.
- SOREL, Alexandre (1899) : « De l'Imprimerie à Compiègne avant 1789 », *Bulletin de la Société Historique de Compiègne*. Tome neuvième. Compiègne, Henry Lefebvre, p. 14-43.
- SORIANO, Marc (1968) : *Les Contes de Perrault, culture savante et traditions populaires*. Étude critique. Paris, Gallimard.
- SOURCHES, Louis François du Bouchet, marquis de (1882) : *Mémoires du marquis de Sourches sur le règne de Louis XIV. Publiés par le comte de Cosnac (Gabriel-Jules) et Arthur Bertrand*,

*archiviste paléographe. Tome premier : Septembre 1681 – Décembre 1686.* Paris, Librairie Hachette et Cie. En 13 volumes.

SOURCHES, Louis François du Bouchet, marquis de (1883) : *Mémoires du marquis de Sourches sur le règne de Louis XIV. Publiés par le comte de Cosnac (Gabriel-Jules) et Édouard Pontal, archiviste paléographe. Tome second : Janvier 1687 – Décembre 1688.* Paris, Librairie Hachette et Cie. En 13 volumes.

SOURCHES, Louis François du Bouchet, marquis de (1886) : *Mémoires du marquis de Sourches sur le règne de Louis XIV. Publiés par le comte de Cosnac (Gabriel-Jules) et Édouard Pontal, archiviste paléographe. Tome sixième : Janvier 1698 – Décembre 1700.* Paris, Librairie Hachette et Cie. En 13 volumes.

SOUTSOS, Alexandros (1829) : *Histoire de la Révolution Grecque, par M. Alexandre Soutzo, témoin oculaire d'une grande partie des faits qu'il expose.* Paris, Firmin Didot.

SOZZI, Lionello (1971) : « La nouvelle française au XV<sup>e</sup> siècle » [en ligne], *Cahiers de l'Association Internationale des Études Françaises*, n°23, p. 67-84. DOI <<https://doi.org/10.3406/caief.1971.974>> ; URL <[www.persee.fr/doc/caief\\_0571-5865\\_1971\\_num\\_23\\_1\\_974](http://www.persee.fr/doc/caief_0571-5865_1971_num_23_1_974)> (25/05/2019).

STRAPAROLE, Gianfrancesco (1857) : *Les Facétieuses Nuits de Straparole.* Traduites par Jean Louveau et Pierre de Larivey. Tome I. Paris, P. Jannet.

STORER, Mary Elizabeth (2011) : *Un Épisode littéraire de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle : la mode des contes de fées (1685-1700).* Genève, Slatkine Reprints. [Réimpression de l'édition de Paris, 1928.]

STORER, Mary Elizabeth (1934) : *Contes de fées du Grand Siècle.* (Par Mme d'Aulnoy, Mlle Bernard, Mme de Murat, Mlle de La Force, le Chevalier de Mailly.) Avec introduction et notices par Mary Elizabeth Storer, Docteur de l'Université de Paris. Illustrations tirées des premières éditions. New York, Institute of French Studies - Columbia University.

STROEV, Alexandre (1995) : « Livres et bibliothèques dans le roman et dans la vie des aventuriers », *L'Épreuve du lecteur. Livres et lectures dans le roman d'Ancien Régime.* Herman, Jan et Pelckmans, Paul (éd.). Louvain-Paris, Éditions Peteers, p. 272-278.

SUÉTONE (1663) : *Des Vies des douze Césars, empereurs romains. De la traduction de Monsieur Du Teil, avocat en Parlement.* Amsterdam, Louïs & Daniel Elzevier.

*Table ou abrégé des cent trente-cinq volumes de la Gazette de France, Depuis son commencement en 1631 jusqu'à la fin de l'année 1765 (1768).* Tome troisième. Paris, Imprimerie de la Gazette de France.

TAILLEMITE, Étienne (1969) : *Archives de la Marine. Série B (Service général) déposée aux Archives Nationales. Tables des noms de lieux, de personnes, de matières et de navires. (Sous-séries B<sup>1</sup>, B<sup>2</sup> et B<sup>3</sup>).* Avec la collaboration de Jacqueline Giroux et Thérèse Tour. Paris, Imprimerie nationale : S.E.V.P.E.N.

- TAILLEMITE, Étienne (1991) : *Les Archives de la Marine conservées aux Archives nationales*. 2<sup>e</sup> édition complétée et mise à jour par M. Philippe Henrat, conservateur en chef aux Archives nationales. Publié par le Service historique de la Marine.
- TALLEMANT DES RÉAUX, Gédéon (1854) : *Les Historiettes de Tallemant des Réaux*. Troisième édition entièrement revue sur le manuscrit original et disposé dans un nouvel ordre par MM. De Monmerqué et Paulin Paris. Tome troisième. Paris, J. Techener.
- THONON, Sandrine (2002) : « Le peuple de la farce. Jalons pour une approche littéraire des activités urbaines à la fin du Moyen Age », *Le petit peuple dans l'Occident médiéval. Terminologies, perceptions, réalités* [en ligne]. Sous la dir. de Pierre Boglioni, Robert Delort et Claude Gauvard. Paris, Éditions de la Sorbonne, p. 213-232. URL <<http://books.openedition.org/psorbonne/13965>> (28/06/2019).
- TREMBLAY, Victor (1846) : *Dictionnaire topographique, statistique, historique, administratif, commercial et industriel, des villes, bourgs et communes du département de l'Oise*. Beauvais, chez Émile Tremblay.
- TRINQUET, Charlotte (2012) : *Le conte de fées français 81690-1700). Traditions italiennes et origines aristocratiques*. Tubingue, Narr Verlag.
- URZÁIZ TORTAJADA, Héctor (2016) : « Política y censura en una fiesta palaciega : *Mentir y mudarse a un tiempo* (Palacio del Buen Retiro, 1658) ». *RILCE Revista de Filología Hispánica*, 32.3 : *Teatro, fiesta y ritual en España y sus virreinos americanos (siglos XVI y XVII)*, p. 758-784.
- V., J.<sup>860</sup> (1860) : « Mailly (*N... chevalier De*) » dans *Nouvelle biographie générale depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, avec les renseignements bibliographiques et l'indication des sources à consulter*. Sous la direction de M. le Dr. Hoefer. Paris, Firmin-Didot frères. 37 volumes. Tome 32. Colonne 888.
- VAPEREAU, Gustave (1876) : « Mailly », *Dictionnaire universel des littératures*. Paris, Hachette.
- VEGA, Miguel Ángel (1994) : *Textos clásicos de teoría de la traducción*. Madrid, Cátedra, coll. « Lingüística ».
- VEIGA ARIAS, Amable (1989) : « Patronímicos en -z y otros estudios de onomástica gallega », *Verba : anuario galego de filoloxía*, 16, p. 5-30.

---

<sup>860</sup> À la fin du tome 46 de la *Nouvelle biographie générale*, la liste des collaborateurs de l'ouvrage est présentée. Cependant, aucun nom d'auteur ne correspond aux initiales J. V. qui signent l'article sur le chevalier de Mailly. Il y a eu probablement une erreur et, compte tenu de la spécialisation des contributeurs qui ont les initiales les plus semblables, nous croyons qu'il peut s'agir de Jean Yanoski, professeur d'histoire à Dijon, puis à Paris au Collège de France (Data BnF, 2018 : « Yanoski, Jean ») <[http://data.bnf.fr/12304030/jean\\_yanoski/](http://data.bnf.fr/12304030/jean_yanoski/)>, 08/12/2016), il pourrait également s'agir de Joseph Willm, professeur de philosophie et inspecteur à l'Université de Strasbourg (<[http://data.bnf.fr/12184781/joseph\\_willm/](http://data.bnf.fr/12184781/joseph_willm/)>, 08/12/2016) ou, encore, de Louis Vaucher, helléniste et philologue suisse (<[http://data.bnf.fr/10337087/louis\\_vaucher/](http://data.bnf.fr/10337087/louis_vaucher/)>, 08/12/2016).

- VÉLEZ DE GUEVARA, Luis (1641) : *El diablo cojuelo*. Madrid, Alonso Pérez.
- VIAU, Théophile de (1855) : « Première journée » dans *Œuvres complètes de T. de Viau*, Alleaume (éd.). Bibliothèque elzévirienne, tome II, p. 13.
- VIGNEUL-MARVILLE, Noël, dit Bonaventure, d'Argonne (1701) : *Mélanges d'histoire et de littérature*. Vol. II. Paris, Claude Prudhomme.
- VILLEDIEU, Marie-Catherine-Hortense Desjardins, M<sup>me</sup> de (1671) : *Les Amours des Grands Hommes*. Par M. de Villedieu. Tome II. Paris, Claude Barbin.
- VILLEDIEU, Marie-Catherine-Hortense Desjardins, M<sup>me</sup> de (1675) : *Les Exilez de la cour d'Auguste. Première partie*. Par M. de Ville-Dieu. Suivant la copie de Paris. Bruxelles, Pierre Vleugart, le jeune.
- VINCENS, Émile (1842) : *Histoire de la République de Gènes [...]*. En trois tomes. Paris, Firmin Didot frères.
- VIRGILE (1809) : *Les Bucoliques de Virgile*, traduction nouvelle en vers français ; par P. Dorange. Paris, Delaunay et Arthus-Bertrand.
- VISSIÈRE, Laurent (2007) : « Des cris pour rire ? », *La Dérision au Moyen Âge. De la pratique sociale au rituel politique*, Élisabeth Crouzet-Pavan et Jacques Verger (dir.). Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne (PUPS), p. 85-106.
- VITON DE SAINT-ALLAIS, Nicolas (1816) : « Bâtard », *Dictionnaire encyclopédique de la noblesse de France*. Tome 1. Paris, chez l'Auteur. En 3 volumes, p. 84-86.
- VOLTAIRE (1757) : Article « Gens de Lettres », *Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers [...]*. Tome septième. A Paris, chez Briasson, David l'aîné, Le Breton et Durand, p. 599-600.
- VOLTAIRE (1820) : *Œuvres complètes de Voltaire*. Tome dix-huitième. Siècles de Louis XIV et de Louis XV. – Tome II. A Paris, chez Carez, Thomine et Fortic.
- VOLTAIRE (1929) : *Zadig, ou La Destinée : histoire orientale*. Édition critique avec une introduction et un commentaire par Georges Ascoli. Paris, Hachette, coll. « Société des textes français modernes ». En deux tomes.
- WACE, Robert (1938) : *Le Roman de Brut*. Édition d'Ivor Arnold. Paris, Société des anciens textes français. En deux volumes.
- WAHLEN, Auguste (1843) : *Nouveau dictionnaire de la conversation, ou Répertoire universel de toutes les connaissances nécessaires, utiles ou agréables dans la vie sociale, et relatives aux sciences, aux lettres, aux arts, à l'histoire, à la géographie, etc., avec des notices sur les principaux personnages, morts et vivants, de tous les pays, sur le plan du Conversation's lexicon ; enrichi d'un grand nombre d'articles sur la Belgique et la Hollande, qui ne se trouvent dans aucun autre ouvrage de ce genre*. Par une Société de Littérateurs, de

Savants et d'Artistes [...]. Publié par Auguste Wahlen [...]. Tome seizième. Bruxelles, Librairie historique-artistique,.

WEISS, Charles (1820a) : « Loredano (Jean-François) », *Biographie Universelle ancienne et moderne*. Tome 25. Paris, Michaud. En 52 volumes, p. 37-38.

WEISS, Charles (1820b) : « Mailly (Le chevalier de) », *Biographie Universelle ancienne et moderne*. Tome 26. Paris, Michaud. En 52 volumes, p. 245-246.

WELLS, Carolyn (1913) : *The Technique of the Mystery Story*. Ouvrage transcrit sur *Project Gutenberg*. URL <<http://gutenberg.net.au/ebooks07/0701151h.html>> (14/03/2019).

WENGER, Alexandre (2007) : *La fibre littéraire. Le discours médical sur la lecture au XVIII<sup>e</sup> siècle*. Genève, Droz.

WILLIAMS, Ralph Coplestone (1931) : *Bibliography of the Seventeenth-Century Novel in France*. New York, The Century Co.

YLLERA, Alicia (1988) : « *Les Illustres Françaises* ou l'opacité du regard d'autrui », *Narrativa francesa en el siglo XVIII*. Alicia Yllera et Mercedes Boixareu Vilaplana (éds.). Madrid, Universidad Nacional de Educación a Distancia, p. 57-69.

YLLERA, Alicia (1991) : « Cuando los traductores desean ser traidores », *Traducción y adaptación cultural : España-Francia*. M<sup>a</sup> Luisa Donaire et Francisco Lafarga (éds). Oviedo, Universidad de Oviedo – Servicio de Publicaciones, p. 693-655.

YLLERA, Alicia (1996) : *Teoría de la literatura francesa*. Madrid, Editorial Síntesis, coll. « Teoría de la literatura y literatura comparada ».

YLLERA, Alicia (2006) : « La novela corta (*nouvelle*). Sorel. Scarron. Segrais » [en ligne], *Liceus*. URL <<https://aprende.liceus.com/producto/novela-corta-nouvelle-sorel-scarron-segrais/>> (26/04/2019).

ZONZA, Christian (2012) : « Jules César, conquérant des Gaules conquis par les femmes », *Littératures classiques*, vol. 77, n° 1, p. 113-127. DOI : 10.3917/licla.077.0113. URL <<https://www.cairn.info/revue-litteratures-classiques1-2012-1-page-113.htm>> (25/08/2019).

ZUBER, Roger (1995) : *Les « belles infidèles » et la formation du goût classique*. Postface d'Emmanuel Bury. Paris, Albin Michel, coll. « Bibliothèque de 'L'Évolution de l'Humanité' ».

## Sitographie

AbeBooks (2018a) : « *Principales merveilles de la nature* [...]. Volume : 2 (1728) » [en vente sur] True World of Books. URL <[https://www.abebooks.fr/servlet/BookDetailsPL?bi=22899067899&searchurl=kn%3Dchevalier%2Bde%2Bmailly%26sortby%3D17%26n%3D100121501%26ds%3D20&cm\\_sp=snippet--srp1--title2](https://www.abebooks.fr/servlet/BookDetailsPL?bi=22899067899&searchurl=kn%3Dchevalier%2Bde%2Bmailly%26sortby%3D17%26n%3D100121501%26ds%3D20&cm_sp=snippet--srp1--title2)> (07/09/2019).

AbeBooks (2018b) : « *Lettre au roy Louis XV, au sujet de son sacre et de son couronnement* » [en vente sur] S N Books World. URL <[https://www.abebooks.fr/servlet/BookDetailsPL?bi=22395937963&searchurl=kn%3Dchevalier%2Bde%2Bmailly%2Breink%26sortby%3D17&cm\\_sp=snippet- -srp1- -title1](https://www.abebooks.fr/servlet/BookDetailsPL?bi=22395937963&searchurl=kn%3Dchevalier%2Bde%2Bmailly%2Breink%26sortby%3D17&cm_sp=snippet- -srp1- -title1)> (07/09/2018). [Le contenu de cette page n'existe plus le 27/08/2019.]

AbeBooks (2018c) : Livres du chevalier de Mailly publiés par S N Books World en vente sur *AbeBooks.fr*. URL <[https://www.abebooks.fr/servlet/SearchResults?cm\\_sp=sort- -SRP- -Results&kn=mailly+chevalier&sortby=7&vci=8583806](https://www.abebooks.fr/servlet/SearchResults?cm_sp=sort- -SRP- -Results&kn=mailly+chevalier&sortby=7&vci=8583806)> (07/09/2018).

AbeBooks (2018d) : Livres du chevalier de Mailly publiés par True World of Books en vente sur *AbeBooks.fr*. URL <[https://www.abebooks.fr/servlet/SearchResults?cm\\_sp=SearchFwi- -SRP- -Results&kn=mailly+chevalier&sortby=7&vci=65733602](https://www.abebooks.fr/servlet/SearchResults?cm_sp=SearchFwi- -SRP- -Results&kn=mailly+chevalier&sortby=7&vci=65733602)> (07/09/2018).

AbeBooks (2018e) : « S N Books World » sur *AbeBooks.fr*. URL <<https://www.abebooks.fr/s-n-books-world-delhi/8583806/sf>> (07/09/2018).

AbeBooks (2018f) : « True World of Books » sur *AbeBooks.fr*. URL <<https://www.abebooks.fr/true-world-of-books-delhi/65733602/sf>> (07/09/2018).

AbeBooks (2019a) : « Diverses Aventures de France et d'Espagne » [notice en ligne]. URL <[https://www.abebooks.fr/servlet/BookDetailsPL?bi=16551946871&searchurl=tn%3D%2522diverses%2Baventures%2Bde%2Bfrance%2522%26sortby%3D17%26an%3Dmailly&cm\\_sp=snippet- -srp1- -title1](https://www.abebooks.fr/servlet/BookDetailsPL?bi=16551946871&searchurl=tn%3D%2522diverses%2Baventures%2Bde%2Bfrance%2522%26sortby%3D17%26an%3Dmailly&cm_sp=snippet- -srp1- -title1)> (06/04/2019).

AbeBooks (2019b) : « Principales Merveilles de la nature (1723) » [notice en ligne]. URL <[https://www.abebooks.fr/servlet/BookDetailsPL?bi=1286766520&searchurl=tn%3Dprincipales%2Bmerveilles%2Bde%2Bla%2Bnature%26sortby%3D1&cm\\_sp=snippet- -srp1- -title2](https://www.abebooks.fr/servlet/BookDetailsPL?bi=1286766520&searchurl=tn%3Dprincipales%2Bmerveilles%2Bde%2Bla%2Bnature%26sortby%3D1&cm_sp=snippet- -srp1- -title2)> (15/05/2019).

AbeBooks (2019c) : « Principales Merveilles de la nature (1726) » [en vente chez] Librairie des Carrés [notice en ligne]. URL <[https://www.abebooks.fr/servlet/BookDetailsPL?bi=11902380295&searchurl=tn%3Dprincipales%2Bmerveilles%2Bde%2Bla%2Bnature%26sortby%3D1&cm\\_sp=snippet- -srp1- -title4](https://www.abebooks.fr/servlet/BookDetailsPL?bi=11902380295&searchurl=tn%3Dprincipales%2Bmerveilles%2Bde%2Bla%2Bnature%26sortby%3D1&cm_sp=snippet- -srp1- -title4)> (15/05/2019).

AbeBooks (2019d) : « Principales Merveilles de la nature (1726) » [en vente chez] Librairie Scritti [notice en ligne]. URL <[https://www.abebooks.fr/servlet/BookDetailsPL?bi=8809075989&searchurl=tn%3Dprincipales%2Bmerveilles%2Bde%2Bla%2Bnature%26sortby%3D1&cm\\_sp=snippet- -srp1- -title5](https://www.abebooks.fr/servlet/BookDetailsPL?bi=8809075989&searchurl=tn%3Dprincipales%2Bmerveilles%2Bde%2Bla%2Bnature%26sortby%3D1&cm_sp=snippet- -srp1- -title5)> (15/05/2019).

AbeBooks (2019e) : « Principales Merveilles de la nature (1726) », [en vente chez] Librairie White Fox Rare Books [notice en ligne]. URL <[https://www.abebooks.fr/servlet/BookDetailsPL?bi=6223209690&searchurl=tn%3Dprincipales%2Bmerveilles%2Bde%2Bla%2Bnature%26sortby%3D1&cm\\_sp=snippet- -srp1- -title3](https://www.abebooks.fr/servlet/BookDetailsPL?bi=6223209690&searchurl=tn%3Dprincipales%2Bmerveilles%2Bde%2Bla%2Bnature%26sortby%3D1&cm_sp=snippet- -srp1- -title3)> (15/05/2019).

Amazon (2019a) : « *Les Disgraces Des Amans...* », [en vente chez] Nabu Press, le 30 mars 2012. URL <[https://www.amazon.es/Disgraces-Amans-Louis-Mailly/dp/1279126302/ref=sr\\_1\\_14?s=foreign-books&ie=UTF8&qid=1536340966&sr=1-14&keywords=nabu%2Bde+mailly](https://www.amazon.es/Disgraces-Amans-Louis-Mailly/dp/1279126302/ref=sr_1_14?s=foreign-books&ie=UTF8&qid=1536340966&sr=1-14&keywords=nabu%2Bde+mailly)> (13/03/2019).



- Amazon (2019b) : « *L'Eloge de la chasse, avec plusieurs aventures surprenantes & agreables qui y sont arrivées. Présenté au Roy* », [en vente chez] Nabu Press, le 20 septembre 2011. URL <[https://www.amazon.es/Plusieurs-Aventures-Surprenantes-Agreables-Arriv%C3%A9es/dp/1246042517/ref=sr\\_1\\_1?s=foreign-books&ie=UTF8&qid=1536340814&sr=1-1&keywords=nabu%2Bmailly%2Bchevalier](https://www.amazon.es/Plusieurs-Aventures-Surprenantes-Agreables-Arriv%C3%A9es/dp/1246042517/ref=sr_1_1?s=foreign-books&ie=UTF8&qid=1536340814&sr=1-1&keywords=nabu%2Bmailly%2Bchevalier)> (13/03/2019).
- Amazon (2019c) : « *Histoire De La Republique De Genes... : 1436-1624* », [en vente chez] Nabu Press, le 22 février 2010. URL <[https://www.amazon.es/Histoire-Republique-Genes-1436-1624-Mailly/dp/1145004261/ref=sr\\_1\\_1?s=foreign-books&ie=UTF8&qid=1536340966&sr=1-1&keywords=nabu%2Bde+mailly](https://www.amazon.es/Histoire-Republique-Genes-1436-1624-Mailly/dp/1145004261/ref=sr_1_1?s=foreign-books&ie=UTF8&qid=1536340966&sr=1-1&keywords=nabu%2Bde+mailly)> (13/03/2019).
- Amazon (2019d) : « *Histoire De La République De Gênes, Depuis Son Établissement, Jusqu'à Présent : Avec Le Catalogue Des Ecrivains Et Historiens De Gênes, Et De La... La Liste Chronologique Des Doges, Volume 1...* », [en vente chez] Nabu Press, le 28 novembre 2011. URL <[https://www.amazon.es/Histoire-R%C3%A9publique-Depuis-%C3%89tablissement-Pr%C3%A9sent/dp/127230485X/ref=sr\\_1\\_19?s=foreign-books&ie=UTF8&qid=1536341167&sr=1-19&keywords=nabu%2Bde+mailly](https://www.amazon.es/Histoire-R%C3%A9publique-Depuis-%C3%89tablissement-Pr%C3%A9sent/dp/127230485X/ref=sr_1_19?s=foreign-books&ie=UTF8&qid=1536341167&sr=1-19&keywords=nabu%2Bde+mailly)> (13/03/2019).
- Amazon (2019e) : « *Merveilles...* », [en vente chez] Nabu Press, le 16 novembre 2011. URL <[https://www.amazon.es/Merveilles-Louis-Mailly/dp/1271991470/ref=sr\\_1\\_42?s=foreign-books&ie=UTF8&qid=1536341401&sr=1-42&keywords=nabu%2Bde+mailly](https://www.amazon.es/Merveilles-Louis-Mailly/dp/1271991470/ref=sr_1_42?s=foreign-books&ie=UTF8&qid=1536341401&sr=1-42&keywords=nabu%2Bde+mailly)> (13/03/2019).
- Amazon (2019f) : « *Voyages Et Aventures Des Trois Princes de Sarendip...* », [en vente chez] Nabu Press, le 7 avril 2012. URL <<https://www.amazon.es/Voyages-Aventures-Trois-Princes-Sarendip/dp/1279610387>> ou <[https://www.amazon.es/Voyages-Aventures-Trois-Princes-Sarendip/dp/1279610387/ref=sr\\_1\\_28?s=foreign-books&ie=UTF8&qid=1536341167&sr=1-28&keywords=nabu%2Bde+mailly](https://www.amazon.es/Voyages-Aventures-Trois-Princes-Sarendip/dp/1279610387/ref=sr_1_28?s=foreign-books&ie=UTF8&qid=1536341167&sr=1-28&keywords=nabu%2Bde+mailly)> (13/03/2019).
- Amazon (2019g) : « *Histoire Du Prince Soly, Surnommé Prenany & De La Princesse Félée. Le Voyage & Les Aventures Des Trois Princes De Sarendip...* », [en vente chez] Nabu Press, le 7 décembre 2013. URL <[https://www.amazon.es/Histoire-Surnomm%C3%A9-Princesse-Aventures-Sarendip/dp/1295366622/ref=sr\\_1\\_27?s=foreign-books&ie=UTF8&qid=1536341167&sr=1-27&keywords=nabu%2Bde+mailly](https://www.amazon.es/Histoire-Surnomm%C3%A9-Princesse-Aventures-Sarendip/dp/1295366622/ref=sr_1_27?s=foreign-books&ie=UTF8&qid=1536341167&sr=1-27&keywords=nabu%2Bde+mailly)> (13/03/2019).
- Archives Communales et Communautaires d'Amiens*, registres numérisés de la paroisse de Saint-Firmin le Confesseur, cote 2E47, paroisse de Saint Firmin le Confesseur d'Amiens, registre des baptêmes du 29 janvier 1640 au 30 août 1663, vue page 205 : <[http://aweb.amiens-metropole.com/4DCGI/Web\\_RegistreChangePage/ILUMP12964](http://aweb.amiens-metropole.com/4DCGI/Web_RegistreChangePage/ILUMP12964)> (17/05/2016).
- Archives Nationales (2017) : *Les Fonds d'Archives. Archives de la Marine*. <<https://www.siv.archives-nationales.culture.gouv.fr/siv/rechercheconsultation/consultation/pog/consultationPogN3>>

[action?nopId=c614vuapqyp--i0wh8ijfmrq8&pogId=FRAN\\_POG\\_02&search>](#)  
(17/10/2017).

Archives nationales (2018) : « Fiche d'aide à la recherche : les militaires » [en ligne]. URL <<https://www.siv.archives-nationales.culture.gouv.fr/siv/cms/content/helpGuide.action?uuid=822136af-8372-4bbf-a7bd-705b6f3025be&version=4&typeSearch=AideRechercheType&searchString=militaire&echotest=militaire>> (16/09/2018).

BARSAGOL, Virginie, CANSOT, Audrey et RICHARD, Cécile (2011a) : « XVIII<sup>e</sup> siècle : les fées rejoignent cours et palais », *Le Guide des Fées*, 30 mai. URL <<https://leguidedesfees.wordpress.com/2011/05/30/xviii-siecle-les-fees-rejoignent-cours-et-palais/>> (20/11/2016).

BARSAGOL, Virginie, CANSOT, Audrey et RICHARD, Cécile (2011b) : « De la fée espionne à la fée révolutionnaires », *Le Guide des Fées*, 3 juin. URL <<https://leguidedesfees.wordpress.com/2011/06/03/de-la-fee-espionne-a-la-fee-revolutionnaire/>> (20/11/2016).

BARSAGOL, Virginie, CANSOT, Audrey et RICHARD, Cécile (2011c) : « Fées marraines du peuple... et de sa Majesté », *Le Guide des Fées*, 31 mai. URL <<https://leguidedesfees.wordpress.com/2011/05/31/fees-marraines-du-peuple-et-de-sa-majeste/>> (20/11/2016).

BARSAGOL, Virginie, CANSOT, Audrey et RICHARD, Cécile (2011d) : *Le Guide des Fées*. URL <<https://leguidedesfees.wordpress.com/>> (20/11/2016).

BARSAGOL, Virginie, CANSOT, Audrey et RICHARD, Cécile (2011e) : « L'Île inaccessible », *Le Guide des Fées*, 2 juin. URL <<https://leguidedesfees.wordpress.com/2011/06/02/lile-inaccessible/>> (20/11/2016).

BARSAGOL, Virginie, CANSOT, Audrey et RICHARD, Cécile (2011f) : « Pour aller plus loin... », *Le Guide des Fées*, 13 juin. URL <<https://leguidedesfees.wordpress.com/2011/06/13/pour-aller-plus-loin/>> (20/11/2016).

BARSAGOL, Virginie, CANSOT, Audrey et RICHARD, Cécile (2011g) : « La Princesse couronnée par les fées », *Le Guide des Fées*, 1<sup>er</sup> juin. URL <<https://leguidedesfees.wordpress.com/2011/06/01/la-princesse-couronnee-par-les-fees/>> (20/11/2016).

Biblio (2017) : « Histoire de la republique de Genes (Amsterdam, 1697) » [livre en vente], *Biblio.com*. URL <<https://www.biblio.com/book/histoire-republique-genes-depuis-lan-464/d/384701213>> (16/06/2017).

BiblioBoard (2019) : *BiblioBoard Library*. URL <<https://biblioboard.com>> (28/02/2019).

Bibliothèque de l'Université d'Indiana Cat. (2018) : « Fortunio and his Seven Gifted Servants » [notice], *Indiana University Library Catalog*. URL <<https://iucat.iu.edu/catalog/1410224>> (02/09/2018).

- BnF Cat. : « *Histoire du comte de Clare* (Cologne, 1696) » [notice en ligne]. URL <<https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb31442364k>> (18/11/2018).
- BnF Cat. : « *La Religieuse intéressée et amoureuse [...]* (Cologne, 1715) » [notice en ligne]. URL <<https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb31442365x>> (18/11/2018).
- BnF Cat. : « *Avantures galantes avec la feste des Tuileries ou le Bouquet présenté au Roy* (La Haye, 1736) » [notice en ligne]. URL <<https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb35939463d>> (26/09/2018).
- BnF Cat. : « *La France galante, ou Histoires amoureuses de la cour de Louis XIV* (Cologne, P. Marteau, 1737) » [notice en ligne]. URL <<https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb301802582>> (02/03/2019).
- BnF Cat. : « *La Promenade du Luxembourg* (La Haye, aux dépens de la Compagnie, 1738) » [notice en ligne]. URL <<https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb308618175>> (23/09/2018).
- BnF Cat. : « *Le cabinet des fées, ou Collection choisie des contes des fées et autres contes merveilleux* » (Amsterdam et Genève, 1785-1786, 41 vol.) » [notice en ligne]. URL <<https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb402466509>> (05/10/2018).
- BnF Cat. : « *Le Cabinet des Fées, ou Collection choisie des Contes des Fées, et autres Contes Merveilleux* (Genève et Paris, 1785-1786, 37 vol.) » [notice en ligne]. URL <<https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb43888519n>> (05/10/2018).
- BnF Cat. : « *Légende du Bouchet, écrite à la requête de mademoiselle Ardema, par Turki* (Le Mans, Julien, Lanier et Cie, 1852) » [notice en ligne]. URL <<http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb324093308>> (12/12/2017).
- BnF Cat. : « *Les Amours des Empereurs romains Jules Cesar et Auguste* (1701) » [notice en ligne]. URL <<http://catalogue.BnF.fr/ark:/12148/cb393350526>> (26/09/2018).
- BnF Cat. : « *Les Aventures de \*\*\*, ou les Effets surprénans de la sympathie* (Paris, P. Prault, 1713) » [notice en ligne]. URL <<http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb416268670>> (24/07/2018).
- BnF Cat. : « *Les Aventures de Jules Cesar et de Murcie dans les Gaules, ou Le Modele de l'amour parfait* (1695) » [notice en ligne]. URL <<https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb35939418k>> (21/05/2019).
- BnF Cat. : « *Les Illustres Fées* (Paris, M.-M. Brunet, 1698) » [notice en ligne]. URL <<http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb30039639v>> (01/07/2018).

- BnF Cat. : « *Les Intrigues amoureuses de la cour de France* (Cologne, P. Bernarnd, 1685) » [notice en ligne]. URL <<https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb36117849t>> (02/03/2019).
- BnF Cat. : « *Loüis de Mailly Marquis de Neelle Prince d'Orange Chevalier des Ordres du Roy* par Jean Daullé » [notice en ligne]. URL <<https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb44545700v>> (16/09/2018).
- BnF Cat. : « *Nouveaux contes de fées dans Cabinet des Fées*. Genève, Barde, Manget et Cie et Paris, Cuchet, 1785-1789 » [notice en ligne]. URL <<http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb33275227c>> (23/03/2018).
- BnF Data : « Argenson, Marc-René de Voyer (marquis d') » [notice en ligne]. URL <[http://data.bnf.fr/14978041/marc-rene\\_de\\_voyer\\_argenson/](http://data.bnf.fr/14978041/marc-rene_de_voyer_argenson/)> (17/08/2018).
- BnF Data : « Barbier, Antoine-Alexandre » [notice en ligne]. URL <[http://data.bnf.fr/en/11890148/antoine-alexandre\\_barbier/](http://data.bnf.fr/en/11890148/antoine-alexandre_barbier/)> (26/09/2018).
- BnF Data : « Castan de La Courtade, Toussaint, abbé » [notice en ligne]. URL <<https://data.bnf.fr/ark:/12148/cb15078678t>> (14/05/2019).
- BnF Data : « Cavelier, Guillaume [III] » [notice en ligne]. URL <[http://data.bnf.fr/fr/12266753/guillaume\\_cavelier/](http://data.bnf.fr/fr/12266753/guillaume_cavelier/)> (13/11/2018).
- BnF Data : « Chastelain, Pierre » [notice en ligne]. URL <[http://data.bnf.fr/en/15935538/pierre\\_chastelain/](http://data.bnf.fr/en/15935538/pierre_chastelain/)> (24/05/2018).
- BnF Data : « Chastelain, Veuve de Pierre » [notice en ligne]. URL <[http://data.bnf.fr/en/15935678/veuve\\_de\\_pierre\\_chastelain/](http://data.bnf.fr/en/15935678/veuve_de_pierre_chastelain/)> (24/05/2018).
- BnF Data : « Chaudon, Louis-Mayeul » [notice en ligne]. URL <[http://data.bnf.fr/11896366/louis-mayeul\\_chaudon/](http://data.bnf.fr/11896366/louis-mayeul_chaudon/)> (16/08/2018).
- BnF Data : « Cioranescu, Alexandre » [notice en ligne]. URL <[http://data.bnf.fr/en/11896881/alexandre\\_cioranescu/](http://data.bnf.fr/en/11896881/alexandre_cioranescu/)> (26/09/2018).
- BnF Data : « Conlon, Pierre M. » [notice en ligne]. URL <[http://data.bnf.fr/fr/11897524/pierre\\_m\\_conlon/](http://data.bnf.fr/fr/11897524/pierre_m_conlon/)> (28/10/2018).
- BnF Data : « Courtois, Charles » [notice en ligne]. URL <[https://data.bnf.fr/fr/12475095/charles\\_courtois/](https://data.bnf.fr/fr/12475095/charles_courtois/)> (07/03/2019).
- BnF Data : « Delandine, Antoine-François » [notice en ligne]. URL <[http://data.bnf.fr/12436016/antoine-francois\\_delandine/](http://data.bnf.fr/12436016/antoine-francois_delandine/)> (16/08/2018).
- BnF Data : « Didot, François » [notice en ligne]. URL <[https://data.bnf.fr/fr/12433139/francois\\_didot/](https://data.bnf.fr/fr/12433139/francois_didot/)> (04/03/2019).
- BnF Data : « Du Prat, abbé » [notice en ligne]. URL <[https://data.bnf.fr/fr/11900726/abbe\\_du\\_prat/](https://data.bnf.fr/fr/11900726/abbe_du_prat/)> (02/03/2019).

- BnF Data : « Firmin-Didot, Robert » [notice en ligne]. URL <[https://data.bnf.fr/fr/11200885/robert\\_firmin-didot/](https://data.bnf.fr/fr/11200885/robert_firmin-didot/)> (04/03/2019).
- BnF Data : « Grente, Georges » [notice en ligne]. URL <[http://data.bnf.fr/en/12136009/georges\\_grente/](http://data.bnf.fr/en/12136009/georges_grente/)> (26/09/2018).
- BnF Data : « Husson, Pierre » [notice en ligne]. URL <[http://data.bnf.fr/en/12273501/pierre\\_husson/](http://data.bnf.fr/en/12273501/pierre_husson/)> (15/07/2018).
- BnF Data : « Larousse, Pierre » [notice en ligne]. URL <[http://data.bnf.fr/en/11911144/pierre\\_larousse/](http://data.bnf.fr/en/11911144/pierre_larousse/)> (17/08/2018).
- BnF Data : « Le Cène, Michel-Charles » [notice en ligne]. URL <[https://data.bnf.fr/fr/12230734/michel-charles\\_le\\_cene/](https://data.bnf.fr/fr/12230734/michel-charles_le_cene/)> (07/03/2019).
- BnF Data : « Le Febvre, Jacques » [notice en ligne]. URL <[http://data.bnf.fr/12239267/jacques\\_le\\_febvre/](http://data.bnf.fr/12239267/jacques_le_febvre/)> (29/05/2018).
- BnF Data : « *Le Piacevoli notti* » [notice en ligne]. URL <<https://data.bnf.fr/ark:/12148/cb11958426m>> (16/04/2019).
- BnF Data : « Lever, Maurice » [notice en ligne]. URL <[http://data.bnf.fr/fr/11912786/maurice\\_lever/](http://data.bnf.fr/fr/11912786/maurice_lever/)> (30/10/2018).
- BnF Data : « *Lo Cunto de li cunti* » [notice en ligne]. URL <<https://data.bnf.fr/ark:/12148/cb12236108w>> (16/04/2019).
- BnF Data : « Machuel, Robert » [notice en ligne]. URL <[http://data.bnf.fr/13744542/robert\\_machuel/](http://data.bnf.fr/13744542/robert_machuel/)> (20/05/2018).
- BnF Data : « Mariette, Pierre-Jean » [notice en ligne]. URL <[http://data.bnf.fr/11914575/pierre-jean\\_mariette/](http://data.bnf.fr/11914575/pierre-jean_mariette/)>
- BnF Data : « Meindert Uytwerf » [notice en ligne]. URL <[http://data.bnf.fr/12230080/meyndert\\_uytwerf/](http://data.bnf.fr/12230080/meyndert_uytwerf/)> (31/05/2018).
- BnF Data : « Méré, chevalier de » [notice en ligne]. URL <[https://data.bnf.fr/fr/12209431/antoine\\_gombaudo\\_mere/](https://data.bnf.fr/fr/12209431/antoine_gombaudo_mere/)> (02/03/2019).
- BnF Data : « Mergé, Pierre » [notice en ligne]. URL <[http://data.bnf.fr/12229800/pierre\\_merge/](http://data.bnf.fr/12229800/pierre_merge/)> (31/05/2018).
- BnF Data : « Molé-Gentilhomme » [notice en ligne]. URL <<http://data.bnf.fr/14579112/mole-gentilhomme/>> (18/01/2018).
- BnF Data : « Quérard, Joseph-Marie » [notice en ligne]. URL <[http://data.bnf.fr/fr/12422351/joseph-marie\\_querard/](http://data.bnf.fr/fr/12422351/joseph-marie_querard/)> (17/08/2018).
- BnF Data : « Serroy, Jean » [notice en ligne]. URL <[http://data.bnf.fr/en/11924513/jean\\_serroy/](http://data.bnf.fr/en/11924513/jean_serroy/)> (26/09/2018).

- BnF Data : « Tricaud, Anthelme » [notice en ligne]. URL <[http://data.bnf.fr/12927096/anthelme\\_tricaud/](http://data.bnf.fr/12927096/anthelme_tricaud/)> (17/08/2018).
- BnF Data : « Weiss, Charles » [notice en ligne]. URL <[http://data.bnf.fr/11929033/charles\\_weiss/](http://data.bnf.fr/11929033/charles_weiss/)> (17/08/2018).
- BnF Data : « Weiss, Jean-Jacques » [notice en ligne]. URL <[http://data.bnf.fr/fr/12434025/jean-jacques\\_weiss/](http://data.bnf.fr/fr/12434025/jean-jacques_weiss/)> (28/07/2018).
- BnF Data : « Williams, Ralph Coplestone » [notice en ligne]. URL <[http://data.bnf.fr/fr/15105779/ralph\\_coplestone\\_williams/](http://data.bnf.fr/fr/15105779/ralph_coplestone_williams/)> (31/10/2018).
- BnF Data : « Yanoski, Jean » [notice en ligne]. URL <[http://data.bnf.fr/12304030/jean\\_yanoski/](http://data.bnf.fr/12304030/jean_yanoski/)> 08/12/2016).
- British Museum Cat. (2018a) : « Fortunio and his Seven Gifted Servants (Londres, W. Spooner, 1846) » [notice en ligne], *Collection online*. URL <[http://www.britishmuseum.org/research/collection\\_online/collection\\_object\\_details.aspx?assetId=323167001&objectId=3048354&partId=1](http://www.britishmuseum.org/research/collection_online/collection_object_details.aspx?assetId=323167001&objectId=3048354&partId=1)> (09/09/2018).
- British Museum Cat. (2018b) : « Johannes van den Aveele » [notice en ligne], *Collection online*. URL <[http://www.britishmuseum.org/research/search\\_the\\_collection\\_database/term\\_details.aspx?bioId=133826](http://www.britishmuseum.org/research/search_the_collection_database/term_details.aspx?bioId=133826)> (26/09/2018).
- Catalogue BL (2019) : « *Avantures et lettres galantes, avec la promenade des Tuilleries* » [notice en ligne]. URL <<http://explore.bl.uk/BLVU1:LSCOP-ALL:BLL01002299467>> (06/04/2019).
- Catalogue de la bibliothèque des Archives du Département de la Sarthe (2017) : « *Légende du Bouchet* » [notice en ligne]. URL <<http://archives.sarthe.fr/f/bibliotheque/77002/fiche/?&debut=0>> (12/12/2017).
- Catalogue des Bibliothèques de Marseille (2018) : « *L'Oranger et l'Abeille* (1810) » [notice en ligne]. URL <<https://www.bmvr.marseille.fr/ark:/12345/pf0000834599.locale=fr>> (04/10/2018).
- Catawiki (2018) : « *Les Illustres Féés* (1727) » [notice en ligne], *Catawiki.eu*. URL <<https://encheres.catawiki.eu/kavels/20800979-madame-d-marie-catherine-le-jumel-de-barneville-comtesse-d-aulnoy-les-illustres-fees-contes-galans-1727-1732>> (04/10/2018).
- CCRT (2018a) : « *Les Disgraces des amans* (1692) » [notice en ligne], *Catalogue collectif des bibliothèques de la République Tchèque - Souborný katalog České republiky*. URL <[https://aleph.nkp.cz/F/?func=direct&doc\\_number=006685732&local\\_base=SKC](https://aleph.nkp.cz/F/?func=direct&doc_number=006685732&local_base=SKC)> (01/10/2018).

- CCRT (2018b) : « *Les Disgraces des amans* (1697) » [notice en ligne], *Catalogue collectif des bibliothèques de la République Tchèque - Souborný katalog České republiky*. URL <[https://aleph.nkp.cz/F/?func=direct&local\\_base=SKC&doc\\_number=005235059](https://aleph.nkp.cz/F/?func=direct&local_base=SKC&doc_number=005235059)> (27/09/2018).
- CCRT (2018c) : « *Les Disgraces des amans* (1708) » [notice en ligne], *Catalogue collectif des bibliothèques de la République Tchèque - Souborný katalog České republiky*. URL <[https://aleph.nkp.cz/F/?func=direct&doc\\_number=006714664&local\\_base=SKC](https://aleph.nkp.cz/F/?func=direct&doc_number=006714664&local_base=SKC)> (27/08/2018).
- Chapitre (2017) : <<http://www.chapitre.com/>> (15/05/2017).
- Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (2011) : « Présentation et histoire de Warluis ». URL <<http://www.beauvaisis.fr/warluis/presentation-et-histoire-de-warluis.html>> (02/02/2018).
- Commune de Namps-Maisnil (2018) : <<http://www.namps-maisnil.fr/histoire/rumaisnil/>> (02/02/2018).
- Éditions Thierry Marchaisse (2011) : « Louis de Mailly. *Les aventures des trois princes de Serendip suivi de Voyage en sérendipité*. Dominique Goy-Blanquet, Marie-Anne Paveau, Aude Volpilhac » : <<http://www.editions-marchaisse.fr/catalogue-les-aventures-des-trois-princes-de-serendip.html#.WOUZvjvjiIU>> (05/04/17).
- Fandom (2016a) : « Airmé Arc-en-ciel » dans *Ever After High Fandom Wikia – The End Is Just the Beginning...* <[http://everafterhighfandom.wikia.com/wiki/Airm%C3%A9\\_Arc-en-ciel](http://everafterhighfandom.wikia.com/wiki/Airm%C3%A9_Arc-en-ciel)> (21/11/2016).
- Fandom (2016b) : « Brilliance Fountain » dans *Ever After High Fandom Wikia – The End Is Just the Beginning...* <[http://everafterhighfandom.wikia.com/wiki/Brilliance\\_Fountain](http://everafterhighfandom.wikia.com/wiki/Brilliance_Fountain)> (21/11/2016).
- Fandom (2016c) : « Chloris Qoph » dans *Ever After High Fandom Wikia – The End Is Just the Beginning...* <[http://everafterhighfandom.wikia.com/wiki/Chloris\\_Qoph](http://everafterhighfandom.wikia.com/wiki/Chloris_Qoph)> (21/11/2016).
- Fandom (2016d) : « Ciel Fairer » dans *Ever After High Fandom Wikia – The End Is Just the Beginning...* <[http://everafterhighfandom.wikia.com/wiki/Ciel\\_Fairer](http://everafterhighfandom.wikia.com/wiki/Ciel_Fairer)> (21/11/2016).
- Fandom (2016e) : « Desiree Beau » dans *Ever After High Fandom Wikia – The End Is Just the Beginning...* <[http://everafterhighfandom.wikia.com/wiki/Desiree\\_Beau](http://everafterhighfandom.wikia.com/wiki/Desiree_Beau)> (21/11/2016).
- Fandom (2016f) : « Esmeralda Rana » dans *Ever After High Fandom Wikia – The End Is Just the Beginning...* <[http://everafterhighfandom.wikia.com/wiki/Esmeralda\\_Rana](http://everafterhighfandom.wikia.com/wiki/Esmeralda_Rana)> (21/11/2016).
- Fandom (2016g) : *Ever After High Fandom Wikia – The End Is Just the Beginning...* <[http://everafterhighfandom.wikia.com/wiki/Ever\\_After\\_High\\_Fandom\\_Wiki](http://everafterhighfandom.wikia.com/wiki/Ever_After_High_Fandom_Wiki)> (21/09/2016).

- Fandom (2016h) : « Fay Fairer » dans *Ever After High Fandom Wikia – The End Is Just the Beginning...* <[http://everafterhighfandom.wikia.com/wiki/Fay\\_Fairer](http://everafterhighfandom.wikia.com/wiki/Fay_Fairer)> (21/11/2016).
- Fandom (2016i) : « Fée Nobel » dans *Ever After High Fandom Wikia – The End Is Just the Beginning...* <[http://everafterhighfandom.wikia.com/wiki/F%C3%A9e\\_Nobel](http://everafterhighfandom.wikia.com/wiki/F%C3%A9e_Nobel)> (24/11/2016).
- Fandom (2016j) : « Fira Fair » dans *Ever After High Fandom Wikia – The End Is Just the Beginning...* <[http://everafterhighfandom.wikia.com/wiki/Fira\\_Fair](http://everafterhighfandom.wikia.com/wiki/Fira_Fair)> (21/11/2016).
- Fandom (2016k) : « Fontaine Fairer » dans *Ever After High Fandom Wikia – The End Is Just the Beginning...* <[http://everafterhighfandom.wikia.com/wiki/Fontaine\\_Fairer](http://everafterhighfandom.wikia.com/wiki/Fontaine_Fairer)> (21/11/2016).
- Fandom (2016l) : « From Chevalier de Mailly's Tales », dans *Ever After High Fandom Wikia – The End Is Just the Beginning...* <[http://everafterhighfandom.wikia.com/wiki/Category:From\\_Chevalier\\_de\\_Mailly's\\_Tales](http://everafterhighfandom.wikia.com/wiki/Category:From_Chevalier_de_Mailly's_Tales)> (21/11/2016).
- Fandom (2016m) : « Gabriel Labelle » dans *Ever After High Fandom Wikia – The End Is Just the Beginning...* <[http://everafterhighfandom.wikia.com/wiki/Gabriel\\_Labelle](http://everafterhighfandom.wikia.com/wiki/Gabriel_Labelle)> (21/11/2016).
- Fandom (2016n) : « Iris Labelle » dans *Ever After High Fandom Wikia – The End Is Just the Beginning...* <[http://everafterhighfandom.wikia.com/wiki/Iris\\_Labelle](http://everafterhighfandom.wikia.com/wiki/Iris_Labelle)> (21/11/2016).
- Fandom (2016o) : « Theron Qoph » dans *Ever After High Fandom Wikia – The End Is Just the Beginning...* <[http://everafterhighfandom.wikia.com/wiki/Theron\\_Qoph](http://everafterhighfandom.wikia.com/wiki/Theron_Qoph)> (21/11/2016).
- FERNÁNDEZ DE LARRINOVA, Rafael (2015) : « El gradual 'Iustus ut palma', dans *Historia de la música*, blog sur wordpress. URL <<https://bustena.wordpress.com/2015/09/26/el-gradual-iustus-ut-palma/>> (24/09/2018).
- Forgotten Books (2017) : <<https://www.forgottenbooks.com/fr>> (09/06/2017).
- Google Books, catalogue (2018) : *Istoria della dragona sotto nome di cavaliere Baldassarre contenendo lo [sic] vita, prodezze, e suoi avvenimenta tradotta dal francese in italiano dal capitano Gio : Wisman Inglese* [notice en ligne]. Forli, Dandi, Stampa Vescoville, 1715. URL <[https://books.google.es/books/about/Istoria\\_della\\_dragona\\_sotto\\_nome\\_di\\_cava.html?id=XCKzGwAACAAJ&redir\\_esc=y](https://books.google.es/books/about/Istoria_della_dragona_sotto_nome_di_cava.html?id=XCKzGwAACAAJ&redir_esc=y)> (09/09/2018).
- GUILBERT, Hélène (2018) : Programme de *La Flûte enchantée. Die zauberflöte*. Wolfgang Amadeus Mozart. Livret d'Emanuel Schikaneder. Opéra allemand en deux actes. K. 620. 1791. Opéra de Lyon. <<https://es.calameo.com/books/00090468292840e529708>> (30/09/2018).
- Hachette-BnF (2017) : <<http://www.hachettebnf.fr/>> (09/06/2017).
- Harvard University Library Cat. (2018) : « *La puissance de l'amour* [...] (Londres, 1776) » [notice en ligne]. URL <<http://id.lib.harvard.edu/alma/990124094880203941/catalog>> (18/11/2018).



- HathiTrust (2019) : *Hathi Trust Digital Library*. URL <<https://www.hathitrust.org/>> (16/05/2019).
- IdRef (2018) : « Barbou, Jean-Joseph » [notice en ligne]. URL <<https://www.idref.fr/031108717>> (03/06/2018).
- IdRef (2018) : « Cavelier, Guillaume [III] » [notice en ligne]. URL <<https://www.idref.fr/031455131>> (13/11/2018).
- IdRef (2018) : « Cramoisy, Sébastien » [notice en ligne]. URL <<https://www.idref.fr/031778143>> (03/06/2018).
- IdRef (2018) : « Jones, Silas Paul » [notice en ligne]. URL <<https://www.idref.fr/122238877>> (26/09/2018).
- IdRef (2018) : « Marbre-Cramoisy, Sébastien » [notice en ligne]. URL <<https://www.idref.fr/031949894>> (03/06/2018).
- IdRef : « De Smedt, Jean » [notice en ligne]. URL <<https://www.idref.fr/090966384>> (26/05/2018).
- IdRef : « Husson, Pierre » [notice en ligne]. URL <<https://www.idref.fr/031539203>> (15/07/2018).
- IdRef : « Mariette, Pierre-Jean » [notice en ligne]. URL <<https://www.idref.fr/027010007>> (01/06/2018).
- IdRef : « Marret, Paul » [notice en ligne]. URL <<https://www.idref.fr/11589019X>> (31/05/2018).
- IdRef : « Nyon, Jean-Geoffroy » [notice en ligne]. URL <<https://www.idref.fr/031115519>> (31/05/2018).
- IdRef : « Roger, Étienne » [notice en ligne]. URL <<https://www.idref.fr/084671025>> (01/06/2018).
- IdRef : « Steenhouwer, Josua » [notice]. URL <<https://www.idref.fr/130680540>> (01/06/2018).
- IdRef : « Uytwerf, Hermanus » [notice en ligne]. URL <<https://www.idref.fr/030996716>> (01/06/2018).
- Inc (2019) : « Bibliolabs », *Inc.* <<https://www.inc.com/profile/bibliolabs>> (28/02/2019).
- Internet Archive* (2019) : *Non-profit library of millions of free books, movies, software, music, websites, and more.* URL <<https://archive.org/>> (16/05/2019).
- Kessinger (2017) : *Kessinger Publishing's Rare Reprints.* <<http://www.kessinger.net/>> (15/05/2017).

- Koninklijke Bibliotheek Cat. (2019a) : « *Avantures et lettres galantes, avec la promenade des Tuilleries* (Amsterdam, N. E. Lucas, 1718) » [notice en ligne]. URL <<http://opc4.kb.nl/DB=1/XMLPRS=Y/PPN?PPN=398997373>> (03/03/2019).
- Koninklijke Bibliotheek Cat. (2019b) : « *Le Cabinet des Fées* (Amsterdam, Marc Michel Rey, 1754-1773) » [notice en ligne]. URL <<http://opc4.kb.nl/DB=1/XMLPRS=Y/PPN?PPN=158538900>> (17/04/2019).
- LE CAM, Raphaël et GUILLORET, Adrien (2016) : « Histoire de la natation ». *Apprendre à nager* [en ligne]. Université de Rennes 1 et 2. URL <<https://apprendre-a-nager.univ-rennes1.fr/natation/aller-plus-loin/histoire-de-la-natation>> (14/08/2019).
- Mairie de Fienvillers (2018) : <<http://www.fienvillers.fr/le-village/>> (27/08/2019).
- McMaster University Library Cat. (2019) : « *Avantures et lettres galantes, avec la promenade des Tuilleries* (Amsterdam, N. E. Lucas, 1718) » [notice en ligne]. URL <[https://discovery.mcmaster.ca/iii/encore/record/C\\_Rb3122887?lang=eng](https://discovery.mcmaster.ca/iii/encore/record/C_Rb3122887?lang=eng)> (03/03/2019).
- Médiathèque du Grand Troyes (2019) : « La Grande Danse macabre » [en ligne]. URL <[http://www.mediathèque.grand-troyes.fr/webmat2/archives/\\_feuilletoir/index.html](http://www.mediathèque.grand-troyes.fr/webmat2/archives/_feuilletoir/index.html)> (02/01/2019).
- National Galleries of Scotland (2018) : « Unknown. *Geneviève d'Urfé, Duchesse de Croÿ* », *Catalogue*. URL <<https://www.nationalgalleries.org/art-and-artists/4873/genevi%C3%A8ve-durf%C3%A9-duchesse-de-croy-died-1656>> (27/01/2019).
- Princeton University Library Cat. (2019) : « *Le triomphe de la Bazoche* » [notice en ligne]. URL <<https://catalog.princeton.edu/catalog/887787>> (15/06/2019).
- ROUSSEAU, Christine (2016) : « Les Contes de Fées ». URL <<http://www.lescontesdefees.fr/>> (20/11/2016). [N'affiche plus le même contenu le 27/08/2019.]
- SACQUIN, Michèle (2019) : « Le livre des Lumières entre classicisme et modernité. Évolution du livre ». *L'Aventure du livre – Classes BnF*. URL <<http://classes.bnf.fr/livre/arret/histoire-du-livre/lumieres/01.htm>> (03/03/2019).
- SINCLAIR, Yann (2013) : « Les filleuls de Louis XIV », *Louis XIV au jour le jour*. URL <<http://louisxiv.over-blog.com/article-28044414.html>> (05/07/2016)
- SINCLAIR, Yann (2014) : « 1<sup>er</sup> septembre 1715 : Louis XIV », *Louis XIV au jour le jour*. URL <<http://louisxiv.over-blog.com/article-1er-septembre-1715-louis-xiv-74637543.html>> (06/12/2016).
- TLFi (2019) : *Trésor de la Langue Française informatisé* [en ligne]. URL <<http://atilf.atilf.fr/>> (27/08/2019).

- UCLA Library Cat. (2019) : « *Avantures et lettres galantes, avec la promenade des Tuilleries* (Amsterdam, N. E. Lucas, 1718) » [notice en ligne]. <<https://catalog.library.ucla.edu/vwebv/holdingsInfo?bibId=2264518>> (03/03/2019).
- Voyages Michelin (2018) : « Suwałki. Monastère des Camaldules » [notice en ligne]. URL <<https://voyages.michelin.fr/europe/pologne/podlachie/suwalki/monastere-des-camaldules>> (17/09/2018).
- Wikipédia (2018) : « Ralph Willis Baldner » [notice en ligne]. URL <[https://de.wikipedia.org/wiki/Ralph\\_Willis\\_Baldner](https://de.wikipedia.org/wiki/Ralph_Willis_Baldner)> (31/10/2018).
- WorldCatalog (2018) : « *Le Cabinet des Fées* » [résultats de recherche]. URL <[http://www.worldcat.org/search?q=%22le+cabinet+des+fe%CC%81es%22&qt=results\\_page](http://www.worldcat.org/search?q=%22le+cabinet+des+fe%CC%81es%22&qt=results_page)> (04/10/2018).
- Yale Center for British Art (2018) : « *Fortunio and his Seven Gifted Servants* (Londres, W. Spooner, 1846) » [notice en ligne], *Catalogue*. URL <<https://collections.britishart.yale.edu/vufind/Record/4628174>> (09/09/2018).



## **Table des abréviations**



BHVP : Bibliothèque Historique de la Ville de Paris (France)

Bibl. : bibliothèque (aussi *bibliothek*, etc.)

BIU : Bibliothèque Interuniversitaire

BL : *The British Library, St. Pancras* (Londres, Royaume-Uni)

BM : Bibliothèque Municipale

BNC : *Biblioteca Nacional de Catalunya* (Barcelone, Espagne)

BNN : *Biblioteca Nazionale di Napoli* (Italie)

BSG : Bibliothèque interuniversitaire Sainte-Geneviève (Paris, France)

BML : Bibliothèque Municipale de Lyon (France)

BNCR : *Biblioteca Nazionale Centrale di Roma* (Italie)

BNE : *Biblioteca Nacional de España* (Madrid, Espagne)

BnF : Bibliothèque nationale de France (Paris, France)

Cat. : Catalogue

CCFr : Catalogue collectif de France

Col. : Collection

Dict. : Dictionnaire

G : Gallica (Bibliothèque numérique de la BnF)

GgB : *Google Books*

HT : Hathi Trust Digital Library

IA : Internet Archive

LC : *Library of Congress* (Washington, États-Unis)

MNHN : Muséum National d'Histoire Naturelle (Paris, France)

n.c. : non communicable

NkCr : *Národní knihovna České republiky* (Prague, République Tchèque)

Numelyo : Bibliothèque numérique de la BML

NYPL : *New York Public Library* (New York, États-Unis)

pdt : page de titre

Marina Pedrol Aguilà

p.n.n. : page(s) non numérotée(s)

REBIUN : *REd de Bibliotecas UNiversitarias españolas*

Ref. : Reference

SUDOC : Système Universitaire de DOCumentation

t. : tome

UCLA : *University of California Los Angeles Library* (États-Unis)

UvA-HvA : *Bibliotheek Universiteit van Amsterdam* (Pays-Bas)

vol. : volume

WCat : *World Catalog*



# **Annexes**



*L'Incographie [sic] de la ville de Gennes par Louis Leger de Léspine, et de Mailly*





## Index des titres des nouvelles et des contes du chevalier de Mailly

« Affreuse (L') catastrophe du Comte de Macon » dans *Avantures galantes, avec la feste des Tuileries, ou Le Bouquet présenté au Roy* (1736), t. II.

« Agreeable (L') surprise d'un Amant » dans *Avantures galantes, avec la feste des Tuileries, ou Le Bouquet présenté au Roy* (1736), t. II.

« Alphinge ou Le Singe vert » dans *Nouveau Recueil de contes de fées* (1731).

« Amant (L') en colere » dans *Avantures galantes, avec la feste des Tuileries, ou Le Bouquet présenté au Roy* (1736), t. I.

« Amant (L') incertain ou l'heureux hazard » dans *Avantures galantes, avec la feste des Tuileries, ou Le Bouquet présenté au Roy* (1736), t. II.

« Amitie (L') excessive et funeste d'un Dauphin » dans *Avantures galantes, avec la feste des Tuileries, ou Le Bouquet présenté au Roy* (1736), t. II.

« Amour (L') aveugle et le pere imprudent » dans *Avantures galantes, avec la feste des Tuileries, ou Le Bouquet présenté au Roy* (1736), t. II.

« Amours (Les) de Lucie et de sa Mere » dans *Nouvelles toutes nouvelles* (1708).

*Amours (Les) de Maistre Sebastien Grapignan* (1698).

« Amours (Les) de Trasimond, & de Clarinte » dans *Avantures galantes, avec la feste des Tuileries, ou Le Bouquet présenté au Roy* (1736), t. I.

*Anecdote, ou Histoire secrete des vestales* (1700).

« Avanture de Chilperic, Roy de Soissons » dans *L'Eloge de la chasse, avec plusieurs aventures surprenantes et agréables qui y sont arrivées* (1723).

« Avanture de Clidamire & de Mademoiselle de Lenoncour » dans *Diverses Avantures de France et d'Espagne. Nouvelles galantes et historiques* (1707).

« Avanture de Clodomir & de Celie » dans *Avantures et lettres galantes, avec la Promenade des Tuilleries* (1697).

« Avanture de Cloridon & de Cephalie » dans *Avantures et lettres galantes, avec la Promenade des Tuilleries* (1697).

« Avantures (Les) de Dom Leandre » dans *Diverses Avantures de France et d'Espagne. Nouvelles galantes et historiques* (1707).

- « Avanture de la Casette » dans *Avantures et lettres galantes, avec la Promenade des Tuilleries* (1697).
- « Avanture de la Marquise de Saint Julien, & du Comte d'Armentiere » dans *Avantures et lettres galantes, avec la Promenade des Tuilleries* (1697).
- « Avanture de Saint Sirmon & de Vociane » dans *Avantures et lettres galantes, avec la Promenade des Tuilleries* (1697).
- « Avanture (L') des chasseurs, avec les belles vendanges de Meudon » dans *L'Eloge de la chasse, avec plusieurs aventures surprenantes et agréables qui y sont arrivées* (1723).
- « Avanture de Theodore & de Narcisse » dans *Avantures et lettres galantes, avec la Promenade des Tuilleries* (1697).
- « Avanture de Tircis » dans *Avantures et lettres galantes, avec la Promenade des Tuilleries* (1697).
- « Avanture du Baron de Clinchamp & de Madame de Joüy » dans *Avantures et lettres galantes, avec la Promenade des Tuilleries* (1697).
- « Avanture du Baron de Saint Luce & de Mademoiselle de Beaupré » dans *Avantures et lettres galantes, avec la Promenade des Tuilleries* (1697).
- « Avanture du Chevalier d'Armanville & de Celine » dans *Diverses Avantures de France et d'Espagne. Nouvelles galantes et historiques* (1707).
- « Avanture du Chevalier d'Orinville, & de Mademoiselle de Sainte Helene » dans *Avantures et lettres galantes, avec la Promenade des Tuilleries* (1697).
- « Avanture du Chevalier de Bachimont, & de Mademoiselle de Silvacane » dans *L'Eloge de la chasse, avec plusieurs aventures surprenantes et agréables qui y sont arrivées* (1723).
- « Avanture du Chevalier de Bettemont & de Mademoiselle de Tussay » dans *Diverses Avantures de France et d'Espagne. Nouvelles galantes et historiques* (1707).
- « Avanture du Chevalier de Bonneville & de Mademoiselle de Berlize » dans *Avantures et lettres galantes, avec la Promenade des Tuilleries* (1697).
- « Avanture du Chevalier de la Sale & de la Marquise de Messimieu » dans *Avantures et lettres galantes, avec la Promenade des Tuilleries* (1697).
- « Avanture du Comte de Bapaume & de Mademoiselle de Castello » dans *Avantures et lettres galantes, avec la Promenade des Tuilleries* (1697).
- « Avanture du Comte de Mediane & d'Elvire » dans *Diverses Avantures de France et d'Espagne. Nouvelles galantes et historiques* (1707).
- « Avanture du Comte de Merincour, & de Mademoiselle de Meronville » dans *Diverses Avantures de France et d'Espagne. Nouvelles galantes et historiques* (1707).

- « Avanture du Marquis de Gourdon & de la Comtesse de Châteaufort » dans *Avantures et lettres galantes, avec la Promenade des Tuilleries* (1697).
- « Avanture du Marquis de Marmande & de la Comtesse Doris » dans *Avantures et lettres galantes, avec la Promenade des Tuilleries* (1697).
- « Avanture plaisante d'un Poète Croté » dans *Avantures et lettres galantes, avec la Promenade des Tuilleries* (1697).
- « Avantures de Melandre & de Cephalie » dans *Diverses Avantures de France et d'Espagne. Nouvelles galantes et historiques* (1707).
- « Avantures de Palamede & de Melinde [sic] » dans *Diverses Avantures de France et d'Espagne. Nouvelles galantes et historiques* (1707).
- « Avantures (Les) galantes de Dagobert » dans *L'Eloge de la chasse, avec plusieurs aventures surprenantes et agréables qui y sont arrivées* (1723).
- « Bazine Reine de Turinge maîtresse de Childeric » dans *Avantures galantes, avec la feste des Tuilleries, ou Le Bouquet présenté au Roy* (1736), t. I.
- « Bienfaisant (Le) ou Quiribirini » dans *Les Illustres Fées, contes galans dédiés aux Dames* (1698).
- « Blanche » dans *Recueil de contes galants* (1699).
- « Blanche Belle » dans *Les Illustres Fées, contes galans dédiés aux Dames* (1698).
- « Buisson (Le) d'épines fleuries » dans *Nouveau Recueil de contes de fées* (1731).
- « Chagrin (Le) de l'amante, et l'obstacle à la reconciliation de l'amant » dans *Avantures galantes, avec la feste des Tuilleries, ou Le Bouquet présenté au Roy* (1736), t. II.
- « Chevalier (Le) d'Harville » dans *Nouvelles toutes nouvelles* (1708).
- « Chevalier (Le) de Saint-Hilaire » dans *Nouvelles toutes nouvelles* (1708).
- « Comte (Le) de Roseville » dans *Nouvelles toutes nouvelles* (1708).
- « Constance sous le nom de Constantin » dans *Recueil de contes galants* (1699).
- « De la Chasse des licornes » dans *L'Eloge de la chasse, avec plusieurs aventures surprenantes et agréables qui y sont arrivées* (1723).
- « Delices (Les) du celibat » dans *Avantures galantes, avec la feste des Tuilleries, ou Le Bouquet présenté au Roy* (1736), t. II.
- « Deuthere maîtresse de Theodebert Roi d'Austrasie » dans *Avantures galantes, avec la feste des Tuilleries, ou Le Bouquet présenté au Roy* (1736), t. I.
- Disgraces (Les) des amans. Nouvelle historique* (1690).

- « Eloge (L') de la chasse » dans *L'Eloge de la chasse, avec plusieurs aventures surprenantes et agréables qui y sont arrivées* (1723).
- « Entretien » dans *Avantures galantes, avec la feste des Tuileries, ou Le Bouquet présenté au Roy* (1736), t. I.
- « Entretien » dans *Avantures galantes, avec la feste des Tuileries, ou Le Bouquet présenté au Roy* (1736), t. II.
- « Etoile (L') favorable, ou le merite recompensé » dans *Avantures galantes, avec la feste des Tuileries, ou Le Bouquet présenté au Roy* (1736), t. II.
- « Fameux (Le) Démêlé du Poète Latinus, & de Terentius autrefois son confident » dans *Avantures et lettres galantes, avec la Promenade des Tuilleries* (1697).
- « Favori (Le) des fées » dans *Les Illustres Fées, contes galans dédiés aux Dames* (1698).
- « Fortunio » dans *Les Illustres Fées, contes galans dédiés aux Dames* (1698).
- « Fredegonde maîtresse de Chilperic Roi de Soissons » dans *Avantures galantes, avec la feste des Tuileries, ou Le Bouquet présenté au Roy* (1736), t. I.
- « Heureuse (L') retraite » dans *Avantures galantes, avec la feste des Tuileries, ou Le Bouquet présenté au Roy* (1736), t. II.
- « Heureux (L') esclave » dans *Avantures galantes, avec la feste des Tuileries, ou Le Bouquet présenté au Roy* (1736), t. I.
- Heureux (L') Naufrage* (1699).
- Horoscope (L') accomplie* [sic], *nouvelle espagnole* (1713).
- « Histoire de Clidamire & de Cephalie » dans *Avantures galantes, avec la feste des Tuileries, ou Le Bouquet présenté au Roy* (1736), t. I.
- « Histoire du brave chevalier Patapon » dans *L'Eloge de la chasse, avec plusieurs aventures surprenantes et agréables qui y sont arrivées* (1723).
- « Histoire plaisante & tragique » dans *Avantures galantes, avec la feste des Tuileries, ou Le Bouquet présenté au Roy* (1736), t. I.
- « Histoire singulere de Clitande & de Leonice » dans *Avantures galantes, avec la feste des Tuileries, ou Le Bouquet présenté au Roy* (1736), t. I.
- « Île (L') inaccessible » dans *Les Illustres Fées, contes galans dédiés aux Dames* (1698).
- « Incarnat-Blanc et Noir » dans *Nouveau Recueil de contes de fées* (1731).
- « Kadour » dans *Nouveau Recueil de contes de fées* (1731).



- « Macouefe [sic] et Merofide maîtresses de Cherebert Roi de Paris » dans *Avantures galantes, avec la feste des Tuileries, ou Le Bouquet présenté au Roy* (1736), t. I.
- « Maîtresses de Dagobert » dans *Avantures galantes, avec la feste des Tuileries, ou Le Bouquet présenté au Roy* (1736), t. I.
- « Maîtresses de Gontran, Roi d'Orleans » dans *Avantures galantes, avec la feste des Tuileries, ou Le Bouquet présenté au Roy* (1736), t. I.
- « Medecin (Le) de satin » dans *Nouveau Recueil de contes de fées* (1731).
- « Navire (Le) volant » dans *Nouveau Recueil de contes de fées* (1731)
- « Obeissance (L') récompensée & la violence punie » dans *Avantures galantes, avec la feste des Tuileries, ou Le Bouquet présenté au Roy* (1736), t. II.
- « Palais (Le) de la magnificence » dans *Recueil de contes galants* (1699).
- « Petite (La) Grenouille verte » dans *Nouveau Recueil de contes de fées* (1731).
- « Perroquets (Les) » dans *Nouveau Recueil de contes de fées* (1731).
- Plaisirs (Les) de la vallée Tissart, avec les aventures du chevalier de Bastonville* (1705).
- « Première nouvelle » [sans titre] dans *Nouvelles toutes nouvelles* (1708).
- « Prince (Le) Arc-en-ciel » dans *Nouveau Recueil de contes de fées* (1731).
- « Prince (Le) Guérini » dans *Les Illustres Fées, contes galans dédiés aux Dames* (1698).
- « Prince (Le) Périnet ou L'Origine des pagodes » dans *Nouveau Recueil de contes de fées* (1731).
- « Prince (Le) Roger » dans *Les Illustres Fées, contes galans dédiés aux Dames* (1698).
- « Princesse (La) couronnée par les fées » dans *Les Illustres Fées, contes galans dédiés aux Dames* (1698).
- « Princesse (La) délivrée » dans *Recueil de contes galants* (1699).
- « Promenade (La) des Tuilleries » dans *Avantures et lettres galantes, avec la Promenade des Tuilleries* (1697).
- « Promenade (La) du Bois de Vincennes » dans *L'Eloge de la chasse, avec plusieurs aventures surprenantes et agréables qui y sont arrivées* (1723).
- « Regrets (Les) d'un amant sur la mort de sa Maîtresse » dans *Avantures galantes, avec la feste des Tuileries, ou Le Bouquet présenté au Roy* (1736), t. II.
- « Reine (La) de l'île des fleurs » dans *Les Illustres Fées, contes galans dédiés aux Dames* (1698).
- Religieuse (La) intéressée & amoureuse, avec L'Histoire du Comte de Clare* (1695).

« Rencontre (La) d'Ariste & d'Eugene » dans *Avantures galantes, avec la feste des Tuileries, ou Le Bouquet présenté au Roy* (1736), t. I.

« Roi (Le) magicien » dans *Les Illustres Fées, contes galans dédiés aux Dames* (1698).

*Rome galante, ou histoire secrete sous les regnes de Jules Cesar et d'Auguste* (1695).

« Second entretien » dans *Avantures galantes, avec la feste des Tuileries, ou Le Bouquet présenté au Roy* (1736), t. I.

« Supercherie (La) malheureuse » dans *Les Illustres Fées, contes galans dédiés aux Dames* (1698).

« Supercherie (La) trompée, & l'Amour triomphant » dans *Avantures galantes, avec la feste des Tuileries, ou Le Bouquet présenté au Roy* (1736), t. I.

*Triomphe (Le) de la bazoche* (1698).

« Triomphe (Le) d'un amant et le chagrin de sa Maîtresse » dans *Avantures galantes, avec la feste des Tuileries, ou Le Bouquet présenté au Roy* (1736), t. II.


## Testament du comte de Mailly (1664)

27  
1664

Testament de Monsieur le  
Comte de Mailly 1664

Au nom de la S.<sup>te</sup> Trinite

Je fils et S.<sup>t</sup> Esprit et de la S.<sup>te</sup> Vierge fille du pere mere  
du fils et Epouse du S.<sup>t</sup> Esprit de laquelle j'ay rendu graces  
jusques en tous mes Combats contre les infidelles et pour le service  
du Roy contre les rebelles de ses Estats<sup>1</sup>, laquelle S.<sup>te</sup> Vierge  
je supplie presenter ma pauvre ame a Dieu mon Createur et  
Redempteur et de vouloir obtenir pour elle la Remission de tous  
mes pechez, comme je remets tres volontiers a mes ennemis  
Estrangers et Secrets les maux qu'ils m'ont fait souffrir,  
lesquels j'employe pour l'expiation de toutes mes fautes,  
et je salue a Dieu nostre seigneur les recevoir comme je l'ay prie  
tres humblement et qu'il ne permette pas que je sois surpris  
de la mort qui n'est que trop incertaine aux mortels  
pour l'heure d'icelle et pour en quelque facon prevenir  
cette surprise, j'ay été inspiré de mon ange Gardien de  
faire et escrire de ma main le present mon Testament et  
resolutions des dernieres volontés renonçant tout autre  
testament et codicile qui je pourrais avoir cy devant fait  
olographe ou pardevant notaire ormy celui passé pardevant  
maitre Claude Du Canda Notaire Royal en la Prevosté  
de Beauquesne demourant a Pernois, lequel je veux qu'il  
soit execute en tous les points, a la reserve de tout ce qui est  
a l'avantage de Jacques de Mailly que je croïois estre mon  
fils, mais par le deinceps fait avec trois leventures par  
manu scripte et non de faucon pour son pere par  
un baille passé devant le nommé Desjardins notaire



Testament de Monsieur le  
Comte de Mailly 1664

Au nom de la S.<sup>te</sup> Trinite  
pere fils et S.<sup>t</sup> Esprit et de la S.<sup>te</sup> Vierge fille du pere mere  
du fils et Epouse du S.<sup>t</sup> Esprit de laquelle j'ay rendu graces  
jusques en tous mes Combats contre les infidelles et pour le service  
du Roy contre les rebelles de ses Estats<sup>1</sup>, laquelle S.<sup>te</sup> Vierge  
je supplie presenter ma pauvre ame a Dieu mon Createur et  
Redempteur et de vouloir obtenir pour elle la Remission de tous  
mes pechez, comme je remets tres volontiers a mes ennemis  
Estrangers et Secrets les maux qu'ils m'ont fait souffrir,  
lesquels j'employe pour l'expiation de toutes mes fautes,  
sil plaist a Dieu nostre seigneur les recevoir comme je l'en prie  
tres humblement et qu'il ne permette pas que je sois surpris  
de la mort qui n'est que trop incertaine aux mortels  
pour l'heure d'icelle et pour en quelque facon prevenir  
cette surprise, j'ay été inspiré de mon ange Gardien de  
faire et escrire de ma main le present mon Testament et  
resolutions des dernieres volontés renonçant tout autre  
testament et codicile que je pourrais avoir cy devant fait  
olographe ou pardevant notaire ormy celui passé pardevant  
maitre Claude Du Canda Notaire Royal en la Prevosté  
de Beauquesne<sup>2</sup> demourant a Pernois<sup>3</sup>, lequel je veux qu'il  
soit executé en tous les points, a la reserve de tout ce qui estoit  
a l'avantage de Jacques de Mailly que je croïois estre mon  
fils m'ayant du depuis fait connoistre le contraire par ses  
mauvaises actions et me desavouant pour son pere par  
un baille passé devant le nommé Desjardins<sup>4</sup> notaire

a Pequigny le 23<sup>me</sup> Octobre 1652. en donnant par iceluy  
 la terre et seigneurie du Duché de Crouy qui ne luy  
 appartenoit par estant aussy enou sous ma Tutelle & d'ailleurs  
 qu'au lieu de masister dans la prison de la Conciergerie  
 du Palais ou je suis depuis deux ans et demy et reduit  
 a une telle misere et extremité que n'ayant point moyen  
 pour payer mes gistes et geollaiges, le geolier nommé Roger  
 me fit tirer la nuit quinziesme Decembre 1660. et me fit  
 aller dans le plus infame de tous les Cachots sans  
 paille sans paillasse, couverture ny cousin y estant traîné  
 par force avec la fièvre qui me tenoit il y avoit quinze jours  
 qui ne ma pas quitté que par intervalle et qui me tient encore  
 sans secours de remedes par faute de l'argent que je m'estois  
 reservé en faisant le baille dudit Crouy a M<sup>r</sup>. Nicolas  
 Martin huissier a Cheval au Chatellet de Paris que ledit  
 Jacques de Mailly m'a empesché de recevoir ayant  
 outragé a coups de baton a playe ouverte et sang  
 coulant le nommé portefais commis Greffier de Crouy  
 et ayant charge de moy pour recevoir ce que je m'estois  
 reservé par le bail qui pouvoit monter a sept ou huit cens  
 livres tournois pour me fournir et alimenter dans la  
 prison ce qui m'auroit contraint d'en faire plainte a la Cour  
 de Parlement qui me donna arrest le 5.<sup>e</sup> aoust 1659. lequel  
 arrest ne ma de rien servy étant prisonnier sans argent  
 ny pouvoir, je n'ay pû trouver personne qui osast entreprendre  
 de le mettre a execution, d'ailleurs qu'il s'adresse au Sieur  
Dufresne Lieutenant Criminel d'Amiens<sup>7</sup> qui estoit partial  
 contre moy, si bien qu'au lieu destre secouru par ledit Jacques  
 de Mailly et de masister de son argent il prit le mien par  
 forces et aulieu de s'offrir a estre m'a caution comme ses amis  
 et les miens luy conseilloit pour trois mil quatre cens livres  
 tournois de recommandation par un nommé Bacroit [?] son  
 Tailleur pour la somme de douze cens livres de sorte que ledit

a Pequigny<sup>5</sup> le 23<sup>me</sup> Octobre 1652. en donnant pour iceluy  
 la terre et seigneurie du Duché de Crouy<sup>6</sup> qui ne luy  
 appartenoit pour estant aussy encore sous ma Tutelle et, d'ailleurs  
 qu'au lieu de masister dans la prison de la Conciergerie  
 du Palais ou je suis depuis deux ans et demy et reduit  
 a une telle misere et extremité que n'ayant point moyen  
 pour payer mes gistes et geollaiges, le geolier nommé Roger  
 me fit tirer la nuit quinziesme Decembre 1660. et me fit  
 aller dans le plus infame de tous les Cachots sans  
 paille sans paillasse, couverture ny cousin y estant traîné  
 par force avec la fièvre qui me tenoit il y avoit quinze jours  
 qui ne ma pas quitté que par intervalle et qui me tient encore  
 sans secours de remedes par faute de l'argent que je m'estois  
 reservé en faisant le baille dudit Crouy a M<sup>r</sup>. Nicolas  
Martin huissier a Cheval au Chatellet de Paris que ledit  
 Jacques de Mailly m'a empesché de recevoir ayant  
 outragé a coups de baton a playe ouverte et sang  
 coulant le nommé portefais commis Greffier de Crouy  
 et ayant charge de moy pour recevoir ce que je m'estois  
 reservé par le bail qui pouvoit monter a sept ou huit cens  
 livres tournois pour me fournir et alimenter dans la  
 prison ce qui m'auroit contraint d'en faire plainte a la Cour  
 de Parlement qui me donna arrest le 5.<sup>e</sup> aoust 1659.  
 lequel arrest ne ma de rien servy étant prisonnier sans argent  
 ny pouvoir, je n'ay pû trouver personne qui osast entreprendre  
 de le mettre a execution, d'ailleurs qu'il s'adresse au Sieur  
Dufresne Lieutenant Criminel d'Amiens<sup>7</sup> qui estoit partial  
 contre moy, si bien qu'au lieu destre secouru par ledit Jacques  
 de Mailly et de masister de son argent il prit le mien par  
 forces et aulieu de s'offrir a estre m'a caution comme ses amis  
 et les miens luy conseilloit pour trois mil quatre cens livres  
 tournois de recommandation par un nommé Bacroit [?] son  
 Tailleur pour la somme de douze cens livres de sorte que ledit

297 160

Jacques de Mailly me croyant avoir été embarrassé sen alla  
 en Pologne ou il revolta l'Esprit de sa soeur contre moy qui  
 ne recut plus d'assistance d'Elle comme elle avoit fait jusque là  
 et en passant m'escrivit une lettre de réprimande disant que si  
 je n'avois pas dit qu'il eut de l'argent il m'auroit tiré tout  
 seul de prison voila le faible pretexte qu'il prit pour ne  
 pas faire ce que un homme d'honneur et de coeur doit faire  
 pour son pere ce qui m'oblige a le desheriter de tout le bien que  
 la justice de Dieu et des hommes me donne pouvoir de luy oster  
 comme de fait je le desherite de toute chose a moy appartenante  
 soit propres acquests, meubles ou jmeubles conquestes et  
 donations qui sont a ma disposition et j'ens fais dons et ce que  
 a ma chere fille Dame genevieve Claire de Mailly chancelier  
 du grand Duché de Lestuanie a condition quelle n'advantagera  
 nullement d'intention ny jndirectement ny obliquement ledit  
 Jacques de par une de toutes ses choses a elle par moy donné  
 apeine d'en estre [mot illisible] a laquelle, auquel cas je desroge des  
 apresent le donnante et substituant a le second de ses enfans  
 soit masles ou femelles si Dieu benit tant son mariage que  
 de luy donner ligné de plusieurs, lesquels je substitue de l'un  
 a l'autre sinon qu'elle n'en aye qu'un soy unique heritier ou n'en  
 n'ayant ou en ayant ou qu'ils fussent decedés sans enfans  
 je substitue toutes ces choses cy dessus donnés legués et substitué  
 a Louis de Mailly mon fils naturel et qui a l'honneur de estre  
 felloz du Roy Louis quatorze ayant été batisé par son comman-  
 dement a S<sup>t</sup>. Firmin le Confesseur a Amiens le 5. Juin 1657.  
 Baptisme fait le 16. pour reconnaissance de mes services, de faire  
 legitimer ledit Louis de Mailly Alexandre capable de posseder  
 pour son service les biens cy dessus cy apres a luy donné et  
 substitué et en cas qu'il mourut aussy sans enfans ou ses enfans  
 sans enfans nes en legitime mariage, je veux entend et ordonne  
 que tous cesdits biens et choses donnés et retourne aux enfans mâles  
 de Messieurs de Mailly de la Hussoye et a leurs enfans masles  
 egallement partageables a tous lesdits enfans nes en legitime mariage  
 soit qu'ils soient jssus d'ainés ou cadets estant en mesme degré

Jacques de Mailly me croyant avoir été embarrassé sen alla  
 en Pologne ou il revolta l'Esprit de sa soeur contre moy qui  
 ne recut plus d'assistance d'Elle comme elle avoit fait jusque là  
 et en passant m'escrivit une lettre de réprimande disant que si  
 je n'avois pas dit qu'il eut de l'argent il m'auroit tiré tout  
 seul de prison voila le faible pretexte qu'il prit pour ne  
 pas faire ce que un homme d'honneur et de coeur doit faire  
 pour son pere ce qui m'oblige a le desheriter de tout le bien que  
 la justice de Dieu et des hommes me donne pouvoir de luy oster  
 comme de fait je le desherite de toute chose a moy appartenant  
 soit propres acquests, meubles ou jmeubles conquestes et  
 donations qui sont a ma disposition et j'ens fais dons et ce que  
 a ma chere fille Dame genevieve Claire de Mailly chancelier  
 du grand Duché de Lestuanie [Lituanie] a condition quelle n'advantagera  
 nullement d'intention ny jndirectement ny obliquement ledit  
 Jacques de par une de toutes ses choses a elle par moy donné  
 apeine d'en estre [mot illisible] a laquelle, auquel cas je desroge des  
 apresent le donnante et substituant a le second de ses enfans  
 soit masles ou femelles si Dieu benit tant son mariage que  
 de luy donner ligné de plusieurs, lesquels je substitue de l'un  
 a l'autre sinon qu'elle n'en aye qu'un soy unique heritier ou n'en  
 n'ayant ou en ayant ou qu'ils fussent decedés sans enfans  
 je substitue toutes ces choses cy dessus donnés legués et substitué  
 a Louis de Mailly mon fils naturel et qui a l'honneur de estre  
 fillol du Roy Louis quatorze ayant été batisé par son comman-  
 dement a S<sup>t</sup>. Firmin le Confesseur a Amiens le 5. Juin 1657.  
 supliant sa M<sup>te</sup>. pour recompense de mes services de faire  
 legitimer ledit Louis de Mailly et le rendre capable de posseder  
 pour son service les biens cy dessus cy apres a luy donné et  
 substitué et en cas qu'il mourut aussy sans enfans ou ses enfans  
 sans enfans nes en legitime mariage, je veux entend et ordonne  
 que tous cesdits biens et choses donnés retourne aux enfans mâles  
 de Messieurs de Mailly de la Hussoye et a leurs enfans masles  
 esgallement partagéables a tous lesdits enfans nes en legitime mariage  
 soit qu'ils soient jssus d'ainés ou cadets estant en mesme degré

mes Cousins ou parents portant mon nom et mes armes  
 mais au cas que madite fille ne desoye a mon intention  
 comme je crois qu'elle ne fera pas, mayant toujours témoigné  
 en toute occasion son bon naturel et m'ayant assisté dans la prison  
 de plusieurs sommes lors même qu'elle ne jouissoit de rien  
 et pendant la guerre que les moscovites avoient avec le Roy  
 de Pologne et dont je luy en suis plus étroitement obligé  
 auquel cas je luy recommande et ordonne de payer et acquiescer toutes  
 mes dettes, donations et Laits [legs ?] Recus tous specifics en se present  
 testament qu'est celuy cy dessus nommé et speciallement en  
 faveur de mondit fils naturel et de Damoiselle Aubry sa mere  
 et parceque l'un et l'autre sont venus a mon secours et m'ont  
 assisté de leurs foibles pouvoirs en tous mes besoins, je me  
 sens obligé en conscience d'augmenter leurs Legats et de leur  
 donner en propre tout ce que je leur donnois que viagerement  
 donnant et leguant de plus pour celuy cy une somme de vingt  
 mille livres tournois pour un an payée et jusque a entierement  
 payer l'interest au denier dix huit qui sera payé toujours  
 par avance, commençant le premier paiement six semaines apres  
 mon trespas, et continuant toujours a payer lesdits interest par avance  
 jusqu'a ce que le tout soit payé soit pour se marier ou avoir employ  
 aupres du Roy ou ailleurs selon que messieurs les Executeurs  
 dupresent testament trouveront plus a propos d'en ordonner, lesquels  
 je supplie vouloir accepter la tutelle dudit Louis de Mailly mon  
 fils naturel et d'avoir soin de Sourdon mon petit neveu je donne et  
 lègue a Louis de Mailly quatre cens livres de pension viagere  
 pour l'entretenir aux Estudes et le rendre capable de posseder quelque  
 Benefice ou étant arrivé ladite pension cessera pourvu qu'il excede  
 en revenu ladite pension, je donne et lègue au nommmé Jacob Robin  
 dit la porte quoiqu'il m'aye mal servi environ quatre ans  
 et qu'il m'aye fait timpaniser en le faisant coutumacer a son  
 detrompe sans cause n'y raison que du mauvais Conseil de  
 Jacques de Mailly qui l'emmena malgré moy et ma femme  
 a l'armée contre les defenses que j'en avois fait a l'un et a l'autre  
 n'ayant plus alors que ce seul vallet pour me servir dans la prison

mes Cousins ou parents portant mon nom et mes armes  
 mais au cas que madite fille ne desoye a mon intention  
 comme je crois qu'elle ne fera pas, mayant toujours témoigné  
 en toute occasion son bon naturel et m'ayant assisté dans la prison  
 de plusieurs sommes lors même qu'elle ne jouissoit de rien  
 et pendant la guerre que les moscovites avoient avec le Roy  
 de Pologne et dont je luy en suis plus étroitement obligé  
 auquel cas je luy recommande et ordonne de payer et acquiescer toutes  
 mes dettes, donations et Laits [legs ?] Recus tous specifics en se present  
 testament qu'est celuy cy dessus nommé et speciallement en  
 faveur de mondit fils naturel et de Damoiselle Aubry sa mere  
 et parceque l'un et l'autre sont venus a mon secours et m'ont  
 assisté de leurs foibles pouvoirs en tous mes besoins, je me  
 sens obligé en conscience d'augmenter leurs Legats et de leur  
 donner en propre tout ce que je leur donnois que viagerement  
 donnant et leguant de plus pour celuy cy une somme de vingt  
 mil livres tournois pour une fois payée et jusque a entierement  
 payer l'interest au denier dix huit qui sera payé toujours  
 par avance, commençant le premier paiement six semaines apres  
 mon trespas, et continuant toujours a payer lesdits interest par avance  
 jusqu'a ce que le tout soit payé soit pour se marier ou avoir employ  
 aupres du Roy ou ailleurs selon que messieurs les Executeurs  
 dupresent testament trouveront plus a propos d'en ordonner, lesquels  
 je supplie vouloir accepter la tutelle dudit Louis de Mailly mon  
 fils naturel et d'avoir soin de Sourdon mon petit neveu<sup>8</sup> je donne et  
 lègue a Louis de Mailly quatre cens livres de pension viagere  
 pour l'entretenir aux Estudes et le rendre capable de posseder quelque  
 Benefice ou étant arrivé ladite pension cessera pourvu qu'il excede  
 en revenu ladite pension, je donne et lègue au nommmé Jacob Robin  
 dit la porte quoiqu'il m'aye mal servi environ quatre ans  
 et qu'il m'aye fait timpaniser en le faisant coutumacer a son  
 detrompe sans cause n'y raison que du mauvais Conseil de  
 Jacques de Mailly qui l'emmena malgré moy et ma femme  
 a l'armée contre les defenses que j'en avois fait a l'un et a l'autre  
 n'ayant plus alors que ce seul vallet pour me servir dans la prison

31  
16

je luy donne le legue neanmoins quatrecent livres tournois pour  
une fois payé; je donne aussy sur l'attée de Chambre et page  
qui se trouveront a mon service le jour de mon trepas chacun  
cens livres, habit et au page un cheval avec les armes de plus;  
et aux laquais je donne et legue chacun cens livres, je donne et  
legue a la nommée Anne du Pré dit Nannon femme de Chambre  
de ma femme cens escus de recompense pour les services quelle m'a  
rendue dans la prison je donne et legue à l'Église <sup>ou est enterrée</sup> deffunte Dame  
Genevieve D'Urfé Duchesse de Crouy ma femme cinquante livres  
de Rentes pour tous les ans a perpetuité dire et Celebrer  
un annuel auquel lieu j'entends et ordonne que mon corps soit  
enterré si je decede a paris sinon je veux et ordonne que mon  
coeur embaumé y soit porté dans le caveau auprès du cadavre  
de deffunte m'a pauvre femme en ladite Eglise des Chanoines  
Reguliers que l'on nomme de Bellechasse au faubourg saint  
Germain pour lequel enterrement de mon miserable corps ou je  
souhait qu'il soit enterré je ny veux aucune pompe sinon sept  
torches au nom des sept allegresses de la sainte Vierge et qu'il soit  
donné a autant de pauvre que j'auroy vescu donné a chacun  
cinq sols en honneur des cinq playes que le precieux corps  
de nostre seigneur a recues pour nos peschez. Quand à Dame  
Angelique de Brouillard ma seconde femme, elle mexcusera bien  
si luy plaist si je ne luy donne rien par ce testament l'ayant  
assé avantagé par l'autre contrat de mariage<sup>10</sup>, seulement si Dieu  
dispose d'elle devant moy je remet la donation qu'elle ma fait  
parole conserver, de la part d'un desdits Enfans conforme audit des  
secondes nopces [mot illisible], a M<sup>r</sup> Germain sieur de Passavant  
et a mademoiselle de Caravage<sup>11</sup> sa soeur mes beaux fils et belles  
filles pour être esgallement partagé entre eux deux priens  
ma femme d'en faire de mesme en cas que mon trepas precede  
le sien, comme il y a grandes aparence qu'il arrive, ainsy  
veu l'inégalité des ages je nomme pour successeur a la donation  
que M<sup>r</sup> Jacques Durfé a fait a Dame Suzanne Defallard

je luy donne Et lègue neanmoins quatrecent livres tournois pour  
une fois payé, je donne aussy au vallet de Chambre et page  
qui se trouveront a mon service le jour de mon trepas chacun  
cens Escus, habit et au page un cheval avec les armes de plus;  
et aux laquais je donne et legue chacun cens livres, je donne et  
legue a la nommée Anne du Pré dit Nannon femme de Chambre  
de ma femme cens escus de recompense pour les services quelle m'a  
rendue dans la prison je donne et legue à l'Église <sup>ou est enterrée</sup> deffunte Dame  
Genevieve D'Urfé Duchesse de Crouy ma femme cinquante livres  
de Rentes pour tous les ans a perpetuité dire et Celebrer  
un annuel auquel lieu j'entends et ordonne que mon corps soit  
enterré si je decede a paris sinon je veux et ordonne que mon  
coeur embaumé y soit porté dans le caveau auprès du cadavre  
de deffunte m'a pauvre femme en ladite Eglise des Chanoines  
Reguliers que l'on nomme de Bellechasse au faubourg saint  
Germain<sup>9</sup> pour lequel enterrement de mon miserable corps ou je  
souhaite qu'il soit enterré je ny veux aucune pompe sinon sept  
torches au nom des sept allegresses de la sainte Vierge et qu'il soit  
donné a autant de pauvre que j'auroy vescu données achacun  
cinq sols en honneur des cinq playes que le precieux corps  
de nostre seigneur a recues pour nos peschez. Quand à Dame  
Angelique de Brouillard ma seconde femme, elle mexcusera bien  
si luy plaist si je ne luy donne rien par ce testament l'ayant  
assé avantagé par l'autre contrat de mariage<sup>10</sup>, seulement si Dieu  
dispose d'elle devant moy je remet la donation qu'elle ma fait  
parole conserver, de la part d'un desdits Enfans conforme audit des  
secondes nopces [mot illisible], a M<sup>r</sup> Germain sieur de Passavant  
et a mademoiselle de Caravage<sup>11</sup> sa soeur mes beaux fils et belles  
filles pour être esgallement partagé entre eux deux priens  
ma femme d'en faire de mesme en cas que mon trepas precede  
le sien, comme il y a grandes aparence qu'il arrive, ainsy  
veu l'inégalité des ages je nomme pour successeur a la donation  
que M<sup>r</sup> Jacques Durfé a fait a Dame Suzanne Defallard

Je femme ma niece de la maison et revenu nommée audit contrat  
 de donation de ladite maison seise au village de St Cir  
 en Bourg pres la ville de Bouin, laquelle donation porte en terme  
 expres qu'après le decès de ladite Dame Defallar marquise  
 Durfé ma niece que toutes les choses a elle données appartiendront  
 a celui de mes enfans que je voudroy nommer sans specifier naturel  
 ou legitime, cest pourquoy ayant la liberté du choix je nomme  
 et choisy Louis de Mailly mon fils naturel lequel si le cas  
 arrive pour jouir plainement desdites choses données ou a donner  
 ou autrement dispose ainsy qui bon luy semblera luy  
 donnant ce pouvoir revoquant la Declaration que j'avois  
 cy devant fait par ledit Testament du 21. aoust 1652.<sup>14</sup> en faveur  
 de Jacques de Mailly, comme aussy a l'alternatif du premier  
 a luy donné par moy d'après pour jouir du revenu de la susdite  
 maison ou de la jouissance de ce que je donnois sur la terre  
 de Montrelet a Louis de Mailly et a Damoiselle Barbe  
 Aubry sa mere, lesquels mere et fils auront en propre ce qu'ils  
 n'avoient que par usufruit dont et de quoy je leur fais don  
 et legat, comme aussy ladite maison de St. Sires et dependances  
 dicelle nommant pour executeurs et Tuteurs comme il est dit  
 de l'autre part, les personnes qu'il plaira au Roy de nommer  
 s'il s'en veut donner la peine, sinon ceux que ladite Damoiselle  
 Aubry et Louis de Mailly mere et fils voudront nommer  
 et choisir leur en donnant des a present les pouvoirs ausquels ou  
 auquel Tuteur ou executeur je donne et legue chaqu'un 500<sup>l</sup>.  
 de pension ou mil livres sil ne font choix que d'une seule personne,  
 a condition qu'ils prendront ou prendra le soin de bien faire  
 executer toutes mes intentions, ordonnances et volontés cy dessus  
 et apres escrites, et de poursuivre justament toutes mes affaires

sa femme ma niece<sup>12</sup> de la maison et revenu nommée audit contrat  
 de donation de ladite maison seise [sise] au village de St Cir  
 en Bourg<sup>13</sup> pres la ville de Bouin, laquelle donation porte en terme  
 expres qu'après le decès de ladite Dame Defallar marquise  
 Durfé ma niece que toutes les choses a elle données appartiendront  
 a celui de mes enfans que je voudroy nommer sans specifier naturel  
 ou legitime, cest pourquoy ayant la liberté du choix je nomme  
 et choisy Louis de Mailly mon fils naturel lequel si le cas  
 arrive pour jouir plainement desdites choses données ou a donner  
 ou autrement dispose ainsy qui bon luy semblera luy  
 donnant ce pouvoir revoquant la Declaration que j'avois  
 cy devant fait par ledit Testament du 21. aoust 1652.<sup>14</sup> en faveur  
 de Jacques de Mailly, comme aussy a l'alternatif du premier  
 a luy donné par moy d'après pour jouir du revenu de la susdite  
 maison ou de la jouissance de ce que je donnois sur la terre  
 de Montrelet a Louis de Mailly et a Damoiselle Barbe  
 Aubry sa mere, lesquels mere et fils auront en propre ce qu'ils  
 n'avoient que par usufruit dont et de quoy je leur fais don  
 et legat, comme aussy ladite maison de St. Sires [Saint-Cyr] et dependances  
 dicelle nommant pour executeurs et Tuteurs comme il est dit  
 de l'autre part, les personnes qu'il plaira au Roy de nommer  
 s'il s'en veut donner la peine, sinon ceux que ladite Damoiselle  
 Aubry et Louis de Mailly mere et fils voudront nommer  
 et choisir leur en donnant des a present les pouvoirs ausquels ou  
 auquel Tuteur ou executeur je donne et legue chaqu'un 500<sup>l</sup>.  
 de pension ou mil livres sil ne font choix que d'une seule personne,  
 a condition qu'ils prendront ou prendra le soin de bien faire  
 executer toutes mes intentions, ordonnances et volontés cy dessus  
 et apres escrites, et de poursuivre justament toutes mes affaires



37  
162

et celle de mes donataires et legataires quoyque je sois  
particulierement contre madame la duchesse d'Eguilon  
et marquis Durfé [mot illisible] duchesse D'Hauruy et autres  
comme aussy venant de mes Patrimoniaux surlesquels lesdits  
Tuteurs ou executeurs se pourront faire payer sans  
diminution des despositions par moy faites, ou faites cy apres  
pour laquelle pension tenir lieu de sallaire et vacation, même  
se pourront faire rembourser des deniers advancez en cas qu'ils  
jugeassent être nécessaire dan [d'en] fournir pour avancer les affaires  
et l'Education de Louis de Mailly, a fin de le rendre homme  
de bien et honneste homme, or comme j'ay besoin en conscience  
de regler toutes les choses cy dessus dites et escriptes et que je  
suis adverty que ledit Jacques fait des caballes pour empescher  
les justes punitions qu'il merite par les jnsultes et mauvais  
traitements qu'il m'a fait dont les preuves sans pouvoir tirer  
de temoins, arrest, baux et lettres missives escrites de la  
main dudit Jacques de Mailly qui seront annexées et attachées  
au present mon testament et que ledit Jacques pretend et se  
vante de me faire perir dans la prison si je ne luy donne  
tout mon bien ou si je ne me soumet au jugement sous  
promesses de me tirer de la prison l'orsque j'auroy signé  
quelque donation. (ou je suis) Dessin,  
Inhumain et junsupportable a un pere qui n'avoit traité  
son fils que trop doucement, cesi pourquoy je pretexte que  
tout ce qui sera fait dit et escrit au prejudice des choses portées  
ausdits deux Testaments, tous les articles revoquez par celuy cy  
ne pourront nuire n'y prejudicier persistant voulant et ordonnant  
tant pour l'acquis de ma conscience et seureté de ma vie

et celle de mes donataires et legataires quoyque je sois  
particulierement contre madame la duchesse d'Eguilon<sup>15</sup>  
et marquis Durfé [mot illisible] duchesse D'Hauruy et autres  
comme aussy venant de mes Patrimoniaux surlesquels lesdits  
Tuteurs ou executeurs se pourront faire payer sans  
diminution des despositions par moy faites, ou faites cy apres  
pour laquelle pension tenir lieu de sallaire et vacation, même  
se pourront faire rembourser des deniers advancez en cas qu'ils  
jugeassent être nécessaire dan [d'en] fournir pour avancer les affaires  
et l'Education de Louis de Mailly, a fin de le rendre homme  
de bien et honneste homme, or comme j'ay besoin en conscience  
de regler toutes les choses cy dessus dites et escriptes et que je  
suis adverty que ledit Jacques fait des caballes pour empescher  
les justes punitions qu'il merite par les jnsultes et mauvais  
traitements qu'il m'a fait dont les preuves sans pouvoir tirer  
de temoins, arrest, baux et lettres missives escrites de la  
main dudit Jacques de Mailly qui seront annexées et attachées  
au present mon testament et que ledit Jacques pretend et se  
vante de me faire perir dans la prison si je ne luy donne  
tout mon bien ou si je ne me soumet au jugement sous  
promesses de me tirer de la prison l'orsque j'auroy signé  
quelque donation. (ou je suis) Dessin,  
Inhumain et junsupportable a un pere qui n'avoit traité  
son fils que trop doucement, cesi pourquoy je pretexte que  
tout ce qui sera fait dit et escrit au prejudice des choses portées  
ausdits deux Testaments, tous les articles revoquez par celuy cy  
ne pourront nuire n'y prejudicier persistant voulant et ordonnant  
tant pour l'acquis de ma conscience et seureté de ma vie

que pour servir d'exemple aux enfans qui perdre [perdent] le Respect  
 et le naturel filial qui leur est si expressement ordonné  
 de Dieu par le 4<sup>e</sup>. article de ses Commandemens, que toutes  
 mes intentions et ordonnances soient exactement et promptement  
 suivies et executez sans aucune chose reservé ni retranche  
 ne pouvant Plus doucement traiter un denaturé n'y me  
 dispenser de cette justice sans desroger a celle que Dieu m'a mis  
 en main pour le chastiment des enfans rebelles a ses Loix  
 et a celle de la nature ne voulant pas lui faire souffrir la punition  
 semblable a celle du fils du Sieur de Montifault<sup>16</sup> prevost  
 gral des armées du feu Roy Louix XIII<sup>e</sup> pour la seureté  
 de sa vie et pour la conservation de laquelle il à esté contraint  
 de sacrifier celle de son fils sur une Roue remede extrême  
 que je veux esviter ce que je ne pourrois si ledit Jacques scavoit  
 qu'il ne peut rien esperer de mon bien apres ma mort, son  
 avarice extrême l'ayant toujours porté a abandonner  
 quand a la mercy de mes ennemis croyant qu'il se deferoit de moy  
 qu'il abandonna quand jeus fait casser les Coutumes Du Lieut.  
 Criminel d'Amiens par arrest du [il manque une date] et me laissa retourner  
 chez moy en Picardie a trente<sup>5</sup> [trente-cinq] lieues dicy a pied, s'estant caché  
 dans le logis du Lion noir rue de Seine<sup>17</sup>, de crainte qu'il me  
 menast en Picardie comme je luy avois dit le jour de devant,  
 et comme il m'avoit promis, ou de me prester un de ses chevaux  
 voila la moindre partie des fautes qu'il a faites, rapportees  
 en ce present mon Testament et ordonnances des <sup>dernieres</sup> volontez  
 que j'ay escrites signé de ma main apres l'avoir l'eu et releu  
 moy apres l'autre sans sugetion ny suscitation de personne  
 lequel je desire veu et ordonne qu'il ay force Et vertu

que pour servir d'exemple aux enfans qui perdre [perdent] le Respect  
 et le naturel filial qui leur est si expressement ordonné  
 de Dieu par le 4<sup>e</sup>. article de ses Commandemens, que toutes  
 mes intentions et ordonnances soient exactement et promptement  
 suivies et executez sans aucune chose reservé ni retranche  
 ne pouvant Plus doucement traiter un denaturé n'y me  
 dispenser de cette justice sans desroger a celle que Dieu m'a mis  
 en main pour le chastiment des enfans rebelles a ses Loix  
 et a celle de la nature ne voulant pas lui faire souffrir la punition  
 semblable a celle du fils du Sieur de Montifault<sup>16</sup> prevost  
 gral des armées du feu Roy Louix XIII<sup>e</sup> pour la seureté  
 de sa vie et pour la conservation de laquelle il à esté contraint  
 de sacrifier celle de son fils sur une Roue remede extrême  
 que je veux esviter ce que je ne pourrois si ledit Jacques scavoit  
 qu'il ne peut rien esperer de mon bien apres ma mort, son  
 avarice extrême l'ayant toujours porté a abandonner  
 quand a la mercy de mes ennemis croyant qu'il se deferoit de moy  
 qu'il abandonna quand jeus fait casser les Coutumes Du Lieut.  
 Criminel d'Amiens par arrest du [il manque une date] et me laissa retourner  
 chez moy en Picardie a trente<sup>5</sup> [trente-cinq] lieues dicy a pied, s'estant caché  
 dans le logis du Lion noir rue de Seine<sup>17</sup>, de crainte qu'il me  
 menast en Picardie comme je luy avois dit le jour de devant,  
 et comme il m'avoit promis, ou de me prester un de ses chevaux  
 voila la moindre partie des fautes qu'il a faites, rapportees  
 en ce present mon Testament et ordonnances des dernières volontez  
 que j'ay escrites signé de ma main apres l'avoir l'eu et releu  
 moi apres l'autre sans sugetion ny suscitation de personne  
 lequel je desire veu et ordonne qu'il ay force Et vertu

-35- 169

comme ledit Testament militaire et en meilleur forme s'il se puis  
 n'ayant pas le moyen de passer devant nottaire pour n'avoir  
 pas de quoy le satisfaire, estant reduit comme je suis a la  
 demiere necessite' dans le plus infame cachot de la Conciergerie  
 nomme' la tour de Bouë<sup>18</sup> ce dernier jour de Decembre 1660.  
 ayant oublie' mes autres Domestiques qui me servoient lors  
 de mon deces aux gages stipulés et accordés j'entends et ordonne  
 que ce qui leur sera deus leur soit payé sur les deniers provenans  
 de la vente et meubles s'ils suffisent; si non sur les premiers  
 et plus clairs deniers de mes biens, comme aussy ce que j'ay  
 donne' cy dessus pour recompense de services; fais ce signé  
 de ma main, après l'avoir plusieurs fois leu et releu et bien  
 considere' entendu et consulte' aux plus habiles jesuites avant  
 le susdit jour et ont ainsy signé. Le Comte de Mailly.

En repassant les yeux plusieurs fois sur mesdites dispositions,  
 j'ay trouve' que je n'avois pas bien esclairey mes volontés sur  
 l'article qui commence par ces mots suivans marqués.

(au cas que ma chere fille ne desoye a mon jntention et la suite)

Lequel article j'ay trouve' a propos d'esclaircir pour eviter les  
 Chicannes que les Esprits Brouillons peuvent susciter par des  
 explications captieuses ou malicieuses ce qui n'arrive que trop  
 souvent en ce fidel pervers, j'entends donc veux et ordonne  
 que madite fille n'ayant point d'enfans ou en ayant ou etant  
 decedee sans enfans qu'elle jouisse sa vie durant du revenu de  
 louer mes biens, en satisfaisant au surplus dudit article  
 de l'autre part j'ceux biens retourneront audit Louis de  
 Mailly mon fils naturel apres le deces de ma chere fille,  
 laquelle ne pourra disposer a qui que ce soit ny pour quelle cause

comme ledit Testament militaire et en meilleur forme s'il se puis  
 n'ayant pas le moyen de <sup>le</sup> passer devant nottaire pour n'avoir  
 pas de quoy le satisfaire, estant reduit comme je suis a la  
 demiere necessite' dans le plus infame cachot de la Conciergerie  
 nomme' la tour de Bouë<sup>18</sup> ce dernier jour de Decembre 1660.  
 ayant oublie' mes autres Domestiques qui me servoient lors  
 de mon deces aux gages stipulés et accordés j'entends et ordonne  
 que ce qui leur sera deus leur soit payé sur les deniers provenans  
 de la vente et meubles s'ils suffisent; si non sur les premiers  
 et plus clairs deniers de mes biens, comme aussy ce que j'ay  
 donne' cy dessus pour recompense de services; fais ce signé  
 de ma main, après l'avoir plusieurs fois leu et releu et bien  
 considere' entendu et consulte' aux plus habiles jesuites avant  
 le susdit jour et ont ainsy signé. Le Comte de Mailly.

En repassant les yeux plusieurs fois sur mesdites dispositions,  
 j'ay trouve' que je n'avois pas bien esclairey mes volontés sur  
 l'article qui commence par ces mots suivans marqués.

(au cas que ma chere fille ne desoye a mon jntention et la suite)

Lequel article je trouve a propos d'esclaircir pour eviter les  
 Chicannes que les Esprits Brouillons peuvent susciter par des  
 explications captieuses ou malicieuses ce qui n'arrive que trop  
 souvent en ce fidel pervers, j'entends donc veux et ordonne  
 que madite fille n'ayant point d'enfans ou en ayant ou etant  
 decedee sans enfans qu'elle jouisse sa vie durant du revenu de  
 louer mes biens, en satisfaisant au surplus dudit article  
 de l'autre part j'ceux biens retourneront audit Louis de  
 Mailly mon fils naturel apres le deces de ma chere fille,  
 laquelle ne pourra disposer a qui que ce soit ny pour quelle cause

des biens propres, acquets, donations, Conquerts ou Espargnes  
 ny autres choses quoy uell' jointes ny ordonnées, reglées,  
 mises comme mad. fille est mariée dans le Royaume  
 de Pologne et qu'il y a plus d'apparence quelle envoie  
 quelques gens qui pourroient abuser du pouvoir qui luy seroit  
 donné j'entends veu et ordonne qu'auant d'estre mise en  
 possession ny de pouuoir jouir d'aucune chose cy dessus ou  
 que mad. fille baillera bonne et suffisante caution recue  
 par justice avec tous les interests substitués pour les  
 assurances d'un chacun payement des creanciers et legataires,  
 sans pouuoir ny degrader aucune chose et pour  
 l'entretien et reparation des Bastiments et Moulins sils estoient  
 lors en mauvais estat, sans en pouuoir demander le remboursement  
 a qui que ce soit et qu'aux ving mil livres par moy données  
 et leguées a mondit. fils naturel, j'entends que l'interest en  
 soit payé a lad. Damoselle Aubry sa mere en cas que ledit  
 Louis decedast premier quelle, de laquelle l'interest cessera  
 et le principal retournera a la masse pour être du propre,  
 j'ordonne aussi qu'ils soient payé audit S<sup>r</sup>. Thiomelin<sup>20</sup> et a sa femme  
 et Martin Thomelin son fils qui est apresent à marier taut [tôt ?]  
 seulement et non a autre de ses freres, la somme de mil livres  
 avec l'interest au denier ving cinq a commencer des le mois  
 de janvier 1662. comme aussi les arrerages dudit interest  
 depuis ledit jour sil n'a été payé, fait le vingt deux may mil  
 six cens soixante deux signé, le Comte de Mailly.

Aujourd'hui est comparu pardeuant les Nottaires du Roy  
 au Chastelet de Paris soussigné messire Anthoine Comte  
 de Mailly seigneur de Montrelet Fienville [Fienvillers] [blanc] fief [Fieffes?]  
 Bonneville

desdits [biens] propres<sup>19</sup>, acquets, donations, Conquerts ou Espargnes  
 ny'autres choses quoiquelles<sup>ne</sup> soient icy<sup>tt</sup> ordonnées, reglées,

[Note du testateur à la marge :


<sup>tt</sup> spécifiées conformément a la suite  
 des susbtitutions cy dessus par moy]

mais comme madite fille est mariée dans le Royaume  
 de Pologne et qu'il y a plus d'apparence quelle envoie  
 quelques gens qui pourroient abuser du pouuoir qui luy seroit  
 donné j'entends veu et ordonne qu'avant d'estre mise en  
 possession n'y de pouuoir jouir d'aucune chose cy dessus ou  
 que madite fille baillera bonne et suffisante caution recue  
 par justice avec tous les interests substitués pour les  
 assurances d'un chacun payement des creanciers et legataires  
 sans pouuoir [blanc] n'y degrader aucune chose et pour  
 l'entretien et reparation des Bastiments et Moulins sils estoient  
 lors en mauvais estat, sans en pouuoir demander le remboursement  
 a qui que ce soit et qu'aux ving mil livres par moy données  
 et leguées a mondit fils naturel, j'entends que l'interest en  
 soit payé a ladite Damoselle Aubry sa mere en cas que ledit  
 Louis decedast premier qu'elle, de laqu'elle l'interest cessera  
 et le principal retournera a la masse pour être du propre,  
 j'ordonne aussi qu'ils soient payé audit S<sup>r</sup>. Thiomelin<sup>20</sup> et a sa femme  
 et Martin Thomelin son fils qui est apresent à marier taut [tôt ?]  
 seulement et non a autre de ses freres, la somme de mil livres  
 avec l'interest au denier ving cinq a commencer des le mois  
 de janvier 1662. comme aussi les arrerages dudit interest  
 depuis ledit jour s'il n'a été payé, fait le vingt deux may mil  
 six cens soixante deux signé, le Comte de Mailly.

Aujourd'hui est comparu pardeuant les Nottaires du Roy  
 au Chastelet de Paris soussigné messire Anthoine Comte  
 de Mailly seigneur de Montrelet Fienville [Fienvillers] [blanc] fief [Fieffes?]  
 Bonneville

37  
1664

et Crouy et autres lieux demourant ordinairement en son Chateau  
de Montrelet proche Amiens estant apresent a Paris logé  
sur la rue Pavée paroisse S<sup>t</sup>. Sauveur<sup>22</sup> en sa maison ou estant pour  
enseigner le petit Saint Martin lequel a dit et declaré reconnu  
et confessé avoir escrit et signé de sa propre main et le contenu  
en la feuille de papier cy dessus qu'il a dit estre son testament et  
ordonnances des dernieres volontés veulx et entendz qu'il  
fusse son plein et entier effet de point [en point]<sup>23</sup> selon sa forme et teneur  
ce fut fait et passé a Paris en la maison ou ledit S<sup>r</sup>. Comte  
de Mailly est logé cy dessus de l'an 164 [1664]. le 7<sup>e</sup> jour de  
may apresmidy et a signé ledit Not<sup>re</sup>. [Notaire] la minutte des presentes  
demeurée a Roussel l'un des deux Not<sup>res</sup>. [Notaires] sousigné et a luy  
laissée suivant qu'il est dit au proces verbal de monsieur le  
Lieutenant Civil du 14 may 1664. et en la marge du present  
feuille, comme aussy a la fin dudit Testament est escrit  
paraphé le 14 may 1664. signé Daubray<sup>24</sup>, Coutellier<sup>25</sup>,  
Roussel<sup>26</sup> # findudit. /.



et Crouy<sup>21</sup> et autres lieux demourant ordinairement en son Chateau  
de Montrelet proche Amiens estant apresent a Paris logé  
rue Pavée paroisse S<sup>t</sup>. Sauveur<sup>22</sup> en sa maison ou estant pour  
enseigner le petit Saint Martin lequel a dit et declaré reconnu  
et confessé avoir escrit et signé de sa propre main et le contenu  
en la feuille de papier cy dessus qu'il a dit estre son testament et  
ordonnances des dernieres volontés veulx et entendz qu'il  
sorte son plein et entier effet de point [en point]<sup>23</sup> selon sa forme et teneur  
ce fut fait et passé a Paris en la maison ou ledit S<sup>r</sup>. Comte  
de Mailly est logé cy dessus de l'an 164 [1664]. le 7<sup>e</sup> jour de  
may apresmidy et a signé ledit Not<sup>re</sup>. [Notaire] la minutte des presentes  
demeurée a Roussel l'un des deux Not<sup>res</sup>. [Notaires] sousigné et a luy  
laissée suivant qu'il est dit au proces verbal de monsieur le  
Lieutenant Civil du 14 may 1664. et en la marge du present  
feuille, comme aussy a la fin dudit Testament est escrit  
paraphé le 14 may 1664. signé Daubray<sup>24</sup>, Coutellier<sup>25</sup>,  
Roussel<sup>26</sup> # findudit. /.

[Sceau de la Bibliothèque Royale]

- 
- <sup>1</sup> Allusion assez certaine au siège de La Rochelle (1627-1628) auquel Antoine de Mailly participa.
- <sup>2</sup> Commune au nord d'Amiens, dans le département de la Somme.
- <sup>3</sup> Commune au sud de Fieffes-Montrelet et au nord d'Amiens (Somme).
- <sup>4</sup> Probablement Alexandre Desjardins ; nous avons trouvé un contrat de mariage passé à Picquigny en 1663 par devant Alexandre Desjardins notaire royal : <http://sehet.andre.free.fr/dedetextes/contratmariagetempetsorel.htm> (15/06/2017).
- <sup>5</sup> Picquigny, bourg situé à l'ouest d'Amiens (Somme).
- <sup>6</sup> Commune de l'Aisne, au nord-est de Soissons.
- <sup>7</sup> Michel Dufresne occupait ce poste en 1664 (*Coutumier...*, 1726 : 69).
- <sup>8</sup> Louis de Mailly-Sourdon était fils de Nicolas de Mailly, seigneur de Fieffes et de Sourdon, et petit-fils de Louis-Henry de Mailly, qui avait accusé son frère Antoine d'attentat à sa vie (Anselme, 1733: 647-648).
- <sup>9</sup> Peut-être le couvent des Chanoinesses régulières de l'ordre du Saint-Sépulcre de Jérusalem, vulgairement appelées de Bellechasse (le nom du clos de terrain) ou l'abbaye de Penthemont (située à côté) (Lazare et Lazare, 1844 : 63).
- <sup>10</sup> D'après Ledru (1893 : 408-409), ce contrat fut passé à Paris, rue des Cordeliers, le 17 août 1656.
- <sup>11</sup> Eléonore-Angélique de Brouillard, la seconde épouse d'Antoine de Mailly, était veuve de Louis de Gouffier, comte de Caravas et de Passavant (Ledru, 1893: 408). Elle avait eu de son premier mariage : « Jules, né en 1636, nommé André dans le testament d'Antoine de Mailly [...]. Il est qualifié de Comte de Passavant [...]. Anne, née en 1638, filleule de la Reine Anne d'Autriche, & [...] Jacqueline-Charlotte » (Aubert de La Chesnaye Des Bois, 1774 : 324). Le nom écrit par Antoine de Mailly dans son testament ne correspond ni à *Jules* ni à *André*, pourtant !
- <sup>12</sup> La seconde épouse de Jacques d'Urfé était fille de François de Fallard et de Françoise de Mailly, soeur d'Antoine de Mailly, d'où que Suzanne soit donc la nièce du testateur.
- <sup>13</sup> Il s'agit de Saint-Cyr-en-Bourg (Maine-et-Loire).
- <sup>14</sup> Anselme (1733: 648) ne recense pas ce document. Il cite, par contre, un testament daté du 22 mai 1662, issu du cabinet de M. Clairambault, qui deshéritait Jacques de Mailly.
- <sup>15</sup> Jal (1872: 821) signale que Marie du Pont, duchesse d'Aiguillon, fut la marraine d'Armand de Mailly-Lascaris, le fils benjamin d'Antoine de Mailly et de Geneviève d'Urfé, que l'on suppose mort en bas âge étant donné le manque de renseignements sur lui.
- <sup>16</sup> Il s'agit assez certainement de « Jean de la Gardette, sieur de Montifault, Grand-Prévôt de la Connétablie de France, des camps & armées du Roi » (De Beaufort, 1784 : 300), dont nous avons trouvé le nom dans une requête présentée en 1651. Par contre, nous ignorons s'il eut un fils mort sur la roue.
- <sup>17</sup> Berty (1876: 250) recense un logis à l'enseigne du Lion Noir, rue de Seine, au XVII<sup>e</sup> siècle.
- <sup>18</sup> L'une des tours de la Conciergerie était nommée Bombée ou Bon-bec ou, encore, Bavarde, car on y soumettait les prisonniers à la question. Les noms des autres tours étaient : de l'Horloge, d'Argent (où l'on gardait le trésor) et César. Ledru (1893 : 410), qui dit avoir consulté une copie du testament qui nous occupe, fait allusion à une tour nommée Beauvoir. Et pourtant la graphie « de Boué » que nous avons transcrite semble évidente. À quelle tour se réfère donc Antoine de Mailly?
- <sup>19</sup> La structure habituelle est *biens propres*.
- <sup>20</sup> Il y avait alors à Paris un célèbre compositeur et organiste nommé Jacques Thomelin († 1693), qui avait plusieurs enfants, parmi lesquels un fils nommé Martin (Hardouin, 1958 : 95).
- <sup>21</sup> Ces domaines appartenaient à Antoine de Mailly, comme nous l'avons signalé.
- <sup>22</sup> Il y avait à l'époque, à Paris, une rue nommée Pavée-Saint-Sauveur comprise dans la paroisse Saint-Sauveur. L'église Saint-Sauveur, qui n'existe plus aujourd'hui, était située à l'angle de la rue Saint-Sauveur et de la rue Saint-Denis, dans le quartier de Montorgueil (Lazare et Lazare, 1844 : 179-180).
- <sup>23</sup> La structure habituelle serait *de point en point*.
- <sup>24</sup> Il pourrait s'agir de Dreux d'Aubray, Lieutenant Civil.
- <sup>25</sup> Louis Coutellier, notaire à Paris entre le 28 février 1662 et le 26 juin 1676, exerçait rue et paroisse Saint-Sauveur (Limon, 1992 : 343). Les Archives nationales ont numérisé les listes chronologiques des actes notariés de Coutellier, mais celles-ci ne citent pas le testament de Mailly. Cela ne doit pourtant pas paraître étrange car le document que nous avons transcrit ci-dessus semble indiquer que le testament demeura en possession de Roussel.
- <sup>26</sup> Gilles Roussel, notaire à Paris entre le 15 décembre 1656 et le 9 août 1692, exerçait rue Montorgueil et paroisse Saint-Eustache (Limon, 1992 : 413). Les Archives nationales ont numérisé les listes chronologiques des actes notariés de ce notaire pour la période qui nous intéresse et nous avons trouvé, le 7 mai 1664, une référence au « testament apporté d'Antoine Comte de Mailly » (Archives nationales, 1664 : 109 v<sup>o</sup>).